

L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME

V

L'ALLEMAGNE

DEPUIS

LA PROCLAMATION DU FORMULAIRE DE CONCORDE
JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE TRENTE ANS
(1580-1618)

PAR

JEAN JANSSEN

TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA TREIZIÈME ÉDITION

PAR E. PARIS



PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

—
1899

Tous droits réservés

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en janvier 1899.

Inscr. N. 14.382

L'ALLEMAGNE ET LA RÉFORME

21562

38175

V

L'ALLEMAGNE

DEPUIS

LA PROCLAMATION DU FORMULAIRE DE CONCORDE
JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE TRENTE ANS
(1580-1618)

PAR

JEAN JANSSEN



TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA TREIZIÈME ÉDITION

PAR E. PARIS

26541



DOMINIC...
M. PORUMBANU

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1899

Tous droits réservés

1953

1961

1956

L

21 560

PC 125 / 06

B.C.U. Bucuresti

C26541

La religion ne sert plus que de masque aux affaires de nostre temps .

La HUGUERYE.

« Il faudra bien qu'un jour on expose librement et franchement les cabales, les complots des princes allemands de leurs alliés et de leurs auxiliaires; il faudra bien qu'on sache tout ce que le peuple et l'Empire ont eu à en souffrir. Sous prétexte de défendre la cause de la religion et de la liberté allemande, les princes n'ont eu en vue que la satisfaction de leur ambition et de leur cupidité, et le pitoyable gouvernement des Empereurs a trop bien servi leurs passions. Exposer loyalement cette histoire sans jamais laisser percer son indignation semble une tâche difficile, et pourtant il faudrait garder tout son sang-froid, par respect pour la dignité de l'histoire et de la haute mission qu'elle a à remplir.

Gabriel WAGNER.

La vraie connaissance de l'histoire fait naître dans l'âme du penseur moins de colère et d'indignation que de douleur à la vue de l'imperfection de toutes les choses humaines. Cependant cette étude fait concevoir pour l'avenir des espérances meilleures. C'est pourquoi notre patriotisme devrait nous faire un devoir, d'étudier à fond les principes, les actes qui ont été favorables ou funestes à nos devanciers. Nous reviendrions alors au devoir présent dégagés de nos passions par le spectacle du grand drame auquel nous aurions assisté.

Frédéric BÖHMER.

PRÉFACE DES 13^e ET 14^e ÉDITIONS DU CINQUIÈME VOLUME

En préparant ces nouvelles éditions, j'ai été dirigé aussi bien par un sentiment tout filial envers Janssen que par le juste égard qu'il convenait d'avoir pour les progrès de la science historique. La piété filiale me commandait de laisser à l'ouvrage son caractère propre, d'effacer autant que possible ma personnalité, et de ne faire, dans le cours du volume, que les changements indispensables. Dans cet esprit, j'ai corrigé çà et là quelques inexactitudes de détail, j'ai mis à profit le résultat de nouvelles recherches, et de nombreux ouvrages récemment publiés. En beaucoup de cas, j'ai pu me servir des notes que Janssen lui-même avait préparées. De plus, j'ai vérifié un grand nombre de citations, et lorsque la chose a été nécessaire je les ai corrigées d'après des textes nouvellement publiés.

Monseigneur Hulskamp, dans son bel article nécrologique sur Janssen, loue avec raison le soin scrupuleux qu'il mettait à corriger ses nouvelles éditions ; cela est si vrai que les travailleurs ne peuvent plus, aujourd'hui, se contenter de consulter les anciennes. Sous ce rapport, mon maître vénéré m'a servi de modèle.

Autant que je l'ai pu, j'ai rejeté dans les notes, au bas des pages, les additions que j'ai cru devoir faire : elles sont indiquées par deux astérisques (* *). Je n'ai pu faire de semblables retouches dans le texte même, pour ne pas nuire à la correction typographique.

Pour de nombreuses contributions au présent volume, je suis heureux d'offrir ici l'expression de toute ma reconnaissance au D^r Falk, à Kleinwinternheim, près Mayence, au D^r Kaltenbrunner, à Innsbrück, et à M. N. Paulus, à Munich.

Francfort-sur-le-Mein, 25 août 1892.

LOUIS PASTOR.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE PREMIER

DÉCADENCE DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE. — QUERELLES ENTRE LES DIVERSES SECTES RELIGIEUSES JUSQU'À LA FORMATION DE L'UNION

CHAPITRE PREMIER

PLANS CALVINISTES POUR LA SÉCULARISATION DES ÉVÊCHÉS. — AVANT-COUREURS DE LA CATASTROPHE DE COLOGNE, 1581-1582.

Les Calvinistes redoutent une alliance entre les membres d'Empire luthériens et les membres d'Empire catholiques. — Haines et méfiances mutuelles. — Un mot du comte palatin Jean-Casimir. — Espérances et projets du comte palatin Georges-Hans, 1-3. — Le parti révolutionnaire dans les Pays-Bas. — Jean de Nassau et la ligue des comtes. — La sécularisation de l'archevêché de Cologne, but poursuivi par les Protestants depuis 1580. — L'archevêque de Cologne, Gebhart Truchsess, 5-9.

CHAPITRE II

DIÈTE D'AUGSBOURG, 1582.

Appréhensions des Catholiques. — Lettre du nonce Bonomi, 10-11. — Les Protestants demandent l'abrogation de la loi sur la Réserve ecclésiastique. — « L'affranchissement » de la religion. — L'Electeur Auguste de Saxe contre l'affranchissement, 11-13. — Griefs des Protestants et griefs des Catholiques, 13-17. — Débats sur les troubles religieux d'Aix-la-Chapelle. — Les villes libres refusent de payer les impôts avant que leurs griefs n'aient été redressés, 17-21. — Plan du parti de l'opposition et de son chef l'Electeur palatin, 21-22. — La question des Pays-Bas à la Diète. — Politique française, 23-26. — Espérances du parti révolutionnaire, 26-27.

CHAPITRE III

LA GUERRE DE COLOGNE ET LES EFFORTS DU PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POUR ABOLIR LA PAPAUTÉ, 1582-1584.

Ambition et politique imprudente de l'archevêque de Cologne Gebhart. — Edit de religion de 1582. — Attitude du chapitre. — Les Electeurs protestants prennent parti pour Gebhart. — Gebhart hésite entre la confession d'Augsbourg et la confession calviniste. — Fêtes nuptiales. — « Satan et la gloire de Dieu », 28-35. — « Guerre évangélique » de Westphalie, 1583. — Persécution des Catholiques. — Brisements d'images et honteuses orgies, 35-38. — Grégoire XIII dépose Gebhart. — Le nouvel archevêque le duc Ernest de Bavière. — Ses appuis et ses protecteurs. — Les Espagnols dans l'archevêché. — Les

Electeurs de Mayence et de Trèves refusent leur assistance, 38-40. — La Maison palatine prend fait et cause pour Gebhart. — Le Pape accusé de conspirer contre la liberté de l'Allemagne. — Plans de Jean-Casimir. — L'Electeur de Saxe condamne l'entreprise de Gebhart, 40-43. — Négociations du Palatinat avec les Electeurs de Mayence et de Trèves. — Gebhart appelle à son secours les Etats-Généraux. — Le roi calviniste Henri de Navarre s'efforce d'organiser une ligue générale contre la Papauté et la Maison de Habsbourg. — Les ambassadeurs d'Henri de Navarre en Angleterre et chez les princes allemands, 43-47.

La guerre sur le Rhin, 1583. — Traité secret de Jean-Casimir avec Gebhart et « manifeste évangélique » de l'archevêque contre les « sanglants complots de l'Antechrist ». — Funestes conséquences de la guerre de religion. — Gebhart dans le camp de Jean-Casimir. — Les « champions du Seigneur » jugés par les Protestants, 47-52.

L'Electeur palatin Louis convoque les princes protestants à Muhlhausen. — Mort de l'Electeur Louis. — Départ précipité de Jean-Casimir. — Comment Jean de Nassau jugeait la situation, 52-55. — Intervention de l'Empereur. — Assemblée de Rothenbourg. — Intrigues et complots. — Fin de la guerre de Cologne. — Ce que la reine Elisabeth d'Angleterre pensait de Gebhart. — Agnès de Mansfeld en Angleterre. — Leçon que les Luthériens auraient dû tirer des récents événements, 55-60.

CHAPITRE IV

ABOLITION DU LUTHÉRANISME ET RESTAURATION DU CALVINISME DANS L'ÉLECTORAT PALATIN. 1583.

Jean-Casimir casse le testament de l'Electeur Louis. — Haine des Luthériens pour les Calvinistes. — Le fils mineur de Louis, le prince Frédéric, est contraint par Jean-Casimir de se joindre à l'Eglise calviniste. — Dispute de Heidelberg entre les théologiens calvinistes et les théologiens luthériens; 1584. — Jean-Casimir et l'Université de Heidelberg, 61-65. — Expulsion des prédicants luthériens. — Comment Jean-Casimir justifiait sa conduite. — Opinion des contemporains sur les fruits du Césaropapisme. — Ecrits de controverse et disputes de prédicants. — Plaintes d'un « exilé du Christ », 65-69.

CHAPITRE V

ALLIANCES DES PRINCES PROTESTANTS AVEC L'ÉTRANGER. — LE PAPE ET LES JÉSUITES — PERPLEXITÉS DE L'EMPEREUR, 1584-1586.

Jean-Casimir et l'Empereur. — Mécontentement du duc de Bavière, 70.

Relations de Jean-Casimir avec la France et l'Angleterre, 1535. — Libelle publié à Heidelberg contre les puissances catholiques, 70-74.

La ligue et Sixte-Quint. — Ligues et plans militaires. — Revirement politique en Saxe à la suite du second mariage de l'Electeur Auguste. — Bruits répandus à dessein parmi le peuple sur les prétendus projets du Pape. — Luc Osiander prétend avoir découvert chez les jésuites de Prague la preuve des complots sanguinaires de la Compagnie de Jésus. — Georges Scherer réfute ces calomnies, 74-83. — Manque d'union parmi les membres d'Empire catholiques. — Vains efforts de Guillaume de Bavière pour organiser la ligue catholique. — L'Empereur impuissant et inactif. — Question de la succession à l'Empire. — Espérances de Jean-Casimir, 83-87.

CHAPITRE VI

« GUERRE CHRÉTIENNE » EN FRANCE. — NÉGOCIATIONS POUR LA FORMATION D'UNE LIGUE PROTESTANTE. — SITUATION DES MEMBRES D'EMPIRE CATHOLIQUES ET LEUR IMPUISSANCE, 1586-1591.

La Saxe se joint au parti calviniste palatin-français. — L'administrateur de Magdebourg s'efforce de décider l'Electeur de Saxe à s'unir à Henri de Navarre

pour combattre « la Papauté idolâtre ». — Ce que l'administrateur attendait du bon succès de cette guerre — Jean-Casimir traite avec Henri de Navarre, 1587. — Campagne de France. — L'Alsace est saccagée par les Allemands et les Huguenots — Pillages et incendies. — Plainte des paysans, 88-90. — Les Allemands « conduits à l'abattoir », 90-91. — Projets d'une nouvelle expédition, non plus contre, mais pour le roi de France, 91. — Assemblée de Plauen. — Projet d'une ligue protestante. — Quels étaient les princes qui devaient en faire partie. — Cahier de doléances présenté à l'Empereur par les princes protestants 1590. — Réponse de l'Empereur, 91-73. — Hollandais et Espagnols dans le Bas-Rhin. — Les princes protestants s'assemblent à Torgau pour délibérer sur l'organisation de la ligue protestante, 1591. — Le chancelier de Saxe Nicolas Krell s'efforce de faire élire un empereur calviniste. — Christian d'Anhalt prend le commandement de l'armée enrôlée par Henri de Navarre, 93-97-100. — Vains efforts tentés pour la formation d'une ligue catholique. — Les princes luthériens contre les « intrigués calvinistes », 97-100.

CHAPITRE VII

ÉTABLISSEMENT ET CHUTE DU CALVINISME EN SAXE. — POLÉMISTES LUTHÉRIENS ET CALVINISTES DE L'ALLEMAGNE DU NORD. — L'UNION PROTESTANTE.

Moyens employés par le chancelier de Saxe Nicolas Krell pour propager le Calvinisme en Saxe. — Appel à la noblesse. — Les Calvinistes se croient à la veille « d'un nouvel âge d'or », 101-106. — Disgrâce et captivité du chancelier Krell, 1571. — Prétendus prodiges et apparitions du démon. — Aversion du peuple pour les Calvinistes, 106-110. — Émeute de Leipzig. — « Un prêche pacifique », 110-113. — On craint un soulèvement général de la population. — Fanatisme religieux au nord de l'Allemagne, 113-116.
L'administrateur de l'Électorat de Saxe, Frédéric-Guillaume, combat le parti révolutionnaire palatin — Mort de Jean-Casimir, 1592. — Son oraison funèbre. — L'évêque de Strasbourg sur les espérances des Catholiques, 116-117.

CHAPITRE VIII

LA QUERELLE DE L'ÉVÊCHÉ DE STRASBOURG ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ALSACE.

Persécution des Catholiques à Strasbourg. — Les chanoines calvinistes et les prédicants luthériens. — Les Luthériens réclament l'abolition de « l'idolâtrie papiste ». 1591. — La persécution dans les couvents de femmes, 118-121. — Troubles dans l'évêché de Strasbourg depuis 1591. — Atrocités commises pendant la guerre. — Traité de 1593. — À dater de cette funeste guerre, Strasbourg perd de son importance, 121-123.

CHAPITRE IX

LES TURCS ALLIÉS DES PUISSANCES CHRÉTIENNES CONTRE LA MAISON DE HABSBOURG. — NÉGOCIATIONS RELIGIEUSES A RATISBONNE. 1594.

Impuissance de l'Empereur. — Efforts tentés par Grégoire XIII et par Sixte-Quint pour l'organisation d'une ligue générale contre les Turcs. — Venise, l'Angleterre et la France font alliance avec les Turcs. — Politique de Henri IV. — La guerre turque, 1593-1594. — Politique du Pape, 124-127.
Convocation des membres d'Empire à Ratisbonne. — La Saxe et le Brandebourg se déclarent prêts à fournir des contributions pour la campagne turque. — Intrigues palatines. — Espérances de l'agitateur calviniste Duplessis-Mornay. — Situation des Catholiques, 127-128.
Diète de Ratisbonne. — Les Protestants exposent leurs griefs. — Cahier de doléances des Catholiques. — Quatre-vingt-dix mois romains votés pour la campagne contre les Turcs. — Protestation de la majorité des membres d'Empire protestants, 128-131.

CHAPITRE X

PROGRÈS DES TURCS DEPUIS 1594. — LES PRINCES PROTESTANTS AU SERVICE DE L'ÉTRANGER. — NÉGOCIATIONS RELATIVES A L'UNION PROTESTANTE. — PRÉLIMINAIRES DE LA DIÈTE DE RATISBONNE. 1597.

On s'attend en Allemagne à une nouvelle invasion des Turcs. — Guerre de 1595. — Conquête d'Erlau. — Un prédicant sur « l'armée chrétienne ». — Ligue de l'Angleterre et de la France contre l'Espagne. Les princes protestants sont invités à s'y joindre. — Assemblée d'Amberg, 133-135. — L'Empereur destitué de tout secours. — L'administrateur Frédéric-Guillaume sur la situation, 134-137.

CHAPITRE XI

DIÈTE DE RATISBONNE. 1598. — L'ÉLECTEUR PALATIN FRÉDÉRIC IV.

Déclaration impériale. — Plusieurs membres d'Empire annoncent l'intention de ne pas se soumettre aux décisions de la majorité. — Grievs calvinistes. — Le Pape accusé d'impiété pour avoir changé le calendrier. — Les membres catholiques et les membres luthériens fidèles à l'Empire soutiennent l'obligation de se soumettre aux décisions de la majorité. — Le parti révolutionnaire se fortifie, 138-147.

CHAPITRE XII

SITUATION RELIGIEUSE DANS L'ÉLECTORAT PALATIN. — INIMITIÉ CROISSANTE ENTRE LUTHÉRIENS ET CALVINISTES. — EXÉCUTION DU CHANCELIER KRELL, 1501.

Frédéric IV veut imposer le Calvinisme aux habitants du Palatinat. — Soulèvements à Amberg et à Hambach. — Atrocités commises à Tirschenreuth. — A quel point le peuple était devenu féroce, 148-149. — Résultats de l'enquête religieuse de 1596. — Les prédicants excitent les haines et provoquent l'émeute. — Philippe Nicolai et son *Mémoire sur le Dieu des Calvinistes*. — Succès qu'obtient ce pamphlet. — Les Calvinistes de Zurich contre Nicolai, 149-153. — Procès du chancelier Krell. — Sa captivité. — Le prédicant Blum et ses visites au prisonnier. — Définition du calviniste caché et du calviniste public. — Exécution de Krell. — Blum prononce son oraison funèbre. — Abolition du Calvinisme en Saxe, 153-157.

CHAPITRE XIII

EFFORTS DE LA PAPAUTÉ POUR ORGANISER LA LIGUE DES PRINCES CHRÉTIENS CONTRE LES TURCS. — LES ESPAGNOLS ET LES HOLLANDAIS EN ALLEMAGNE. — MALHEUREUSE EXPÉDITION DE 1594. — NOUVEL ATTENTAT CONTRE LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE.

Les subsides votés pour la guerre contre les Turcs ne sont pas livrés à l'Empereur. — Intervention de Clément XIII. — Politique d'Henri IV, roi de France, 159. — Les Espagnols et les Hollandais devenus maîtres sur le Rhin. — Atrocités commises pendant la guerre, 1597-1598. — Le général Mendoza. — Plans du parti révolutionnaire palatin, 161-162. — Assemblée de Francfort, 1599. — Ligue projetée pour l'abaissement de la Maison de Hasbourg. — Les Catholiques redoutent l'explosion d'une guerre générale, 163-165. — Une campagne d'exécution protestante en Westphalie et sa lamentable issue. — Promesses et conseils d'Henri IV. — Assemblée de Francfort, 1600. — Nouvel attentat à la constitution, 165-167.

CHAPITRE XIV

LA QUERELLE DES QUATRE COUVENTS ET SES CONSÉQUENCES POUR L'EMPIRE, 1600-1601.

Les enquêtes de la Chambre Impériale et ses arrêts au sujet des Quatre Couvents. — Juristes protestants contre l'interprétation protestante de la paix de religion. — Mémoire de Léonard Schug sur cette question, 168-171. — Intrigues du parti palatin. — Les membres d'Empire luthériens fidèles à la constitution contre les complots révolutionnaires du Palatinat. — Résolutions adoptées par le parti palatin à l'assemblée de Friedberg, 1601. — Le parti palatin envoie une ambassade à l'Empereur, 171-177. — Assemblée de Spire et sa dissolution, 167-180.

CHAPITRE XV

LE PÉRIL TURC ET LA POLITIQUE PALATINE. — NÉGOCIATIONS RELATIVES A LA SUCCESSION A L'EMPIRE. — RELATIONS DE LA HESSE AVEC LA FRANCE, 1602.

Conquêtes des Turcs. — Impuissance de l'Empereur. — Un juriste palatin revendique pour Frédéric IV un pouvoir juridique égal à celui de l'Empereur. Jean de Deux-Ponts conseillé de rompre ouvertement avec l'Empereur. — Assemblée de Friedberg, 1602. — L'Electeur de Brandebourg se sépare nettement du parti révolutionnaire, 181-184. — Maladie mentale de l'Empereur. — Pourquoi l'Electeur palatin appelait de tous ses vœux un interrègne. — Intervention de la France. — Maurice de Hesse se rapproche de Henri IV. — Ses relations avec le roi. — Il entre à son service. — Promesses de Henri IV. — Politique du Palatinat, 172-191.

CHAPITRE XVI

DIÈTE DE RATISBONNE, 1603. — VICTOIRE DU PARTI RÉVOLUTIONNAIRE.

La querelle des Quatre Couvents envenime les haines des partis. — Menaces du Palatinat. — Instruction du duc Maximilien de Bavière à ses ambassadeurs. — L'Electeur de Saxe s'unit aux Catholiques. — Pourquoi la Diète n'est pas dissoute. — Les membres ecclésiastiques du conseil des princes sur la tyrannie dont les Catholiques sont victimes, 192-197.

CHAPITRE XVII

ESSAIS DE RÉFORME CATHOLIQUES.

Le P. Canisius, l'âme de l'Ordre des Jésuites en Allemagne. — Justice que lui rendaient les Protestants eux-mêmes. — Mémoire sur la situation et les besoins de l'Eglise d'Allemagne. — Grégoire XIII et son zèle pour les intérêts de l'Eglise d'Allemagne. — Fondations de plusieurs nonciatures. — Conseils donnés par Canisius au Pape et au Général des Jésuites Aquaviva. — Règle de conduite du chef des jésuites allemands et moyens qu'il emploie pour la propagation de son Ordre, 198-208. — Jugements portés par les Protestants sur l'apostolat des Jésuites et sur les causes de leur influence en Allemagne, 208-209.

Nouveaux collèges de Jésuites et nombre croissant de leurs élèves. — Dans quel esprit l'instruction était donnée. — Associations d'étudiants. — Congrégations de la Sainte Vierge, et leur but. — Zèle des Jésuites pour l'instruction populaire, 210-217.

Le collège des Germaniques à Rome. — Apostolat des « Germaniques » en Allemagne. — La charité des Jésuites appréciée par un prédicant, 217-221.

Zèle charitable des Jésuites. — Comment le P. Canisius encourageait au dévouement les religieux de son Ordre, 221-225.

Vie nouvelle dans les anciens Ordres. — Apostolat des Bénédictins. — Les Carmes et leurs prieurs. — Les Franciscains et leurs martyrs. — Les couvents de

Capucins se multiplient. — Zèle et dévouement des Pères Capucins. — Capucins et Jésuites dans les missions populaires. — Sage modération de Canisius, 225-234.

CHAPITRE XVIII

RETOUR DE QUELQUES TERRITOIRES A L'ANCIENNE FOI.

Le droit de réforme invoqué par les autorités catholiques, 235. — Situation religieuse dans le duché de Juliers-Clèves-Berg. — Ce qui sert surtout la restauration de la foi catholique. — Une ambassade protestante à Clèves. — Nouvelle interprétation de la paix de religion. — Le duc Guillaume IV et ses déclarations. — Pour quels motifs il refuse d'autoriser dans ses états la liberté du culte protestant. — Le jeune duc Jean-Guillaume et ses « tendances jésuitiques ». — Le collège d'Emmerich, 235-251.

Restauration catholique dans l'évêché de Munster. — Collège de Jésuites à Munster, 1588. — Les Jésuites dans l'évêché de Paderborn. — Le prince-évêque Théodore de Furstenberg, 241-243.

Progrès du Catholicisme dans la Haute-Allemagne. — L'évêque Jules de Wurzburg, l'un des plus fermes soutiens de l'ancienne Eglise à cette époque. — Moyens qu'il emploie pour combattre les Protestants. — Relèvement de l'instruction populaire. — L'hôpital Jules et autres fondations charitables, 244-249. — Le prince-abbé Balthasar de Fulde et son zèle pour la réforme. — Fondation d'un séminaire, 250.

Restauration catholique dans l'évêché d'Augsbourg. — Les Fugger fondent un collège et un gymnase de Jésuites. — Congrégations d'étudiants et de bourgeois. — Les communions pascales. — L'Université de Dillingen. — Conversions, 250-253.

Situation religieuse dans l'évêché de Bamberg sous l'évêque Philippe de Gebattel, et, dans l'archevêché de Salzbourg, sous les archevêques Wolf Dietrich et Marc Sittich. — Edit contre les Protestants. — Le jésuite Scherer sur l'évêque Urbain de Passau, 253-256.

La situation religieuse en Styrie, en Carinthie et dans la Carniole. — L'archiduc Charles et la noblesse protestante. — Concessions de Bruck. — Elles sont retirées. — L'Université de Graz à dater de 1585. — L'archiduchesse Marie, 258-261. — L'archiduc Ferdinand à Ingolstadt. — La restauration catholique depuis 1597. — Mesures rigoureuses adoptées contre les Protestants à la suite de leurs continuel empîtements. — Le prince-évêque Georges de Stobâus sur la légitimité de ces mesures. — Plaintes et menaces des membres d'Empire protestants à l'assemblée de Graz, 1599. — Edit de Ferdinand. — Discours du grand maréchal de Styrie, 261-268. — La restauration catholique depuis 1599. — Lettre de Ferdinand à Maximilien de Bavière pour justifier sa conduite. — Les évêques de Seckau et de Laybach. — Ecoles de Jésuites. — Calomnies répandues contre les Jésuites, 268-273.

CHAPITRE XIX

ÉTAT DE L'EMPIRE EN 1603. — LA COUR DE PRAGUE.

L'archiduc Mathias sur les périls actuels et sur les moyens d'y porter remède. — Ce que les Electeurs ecclésiastiques voulaient obtenir de l'Empereur. — Politique de l'Electeur Jean Schweikart de Mayence. — L'Empereur gouverné par ses courtisans. — Le « tout-puissant » Philippe Lang, 274-277.

CHAPITRE XX

RÉVOLTE DE LA HONGRIE ET DE LA TRANSYLVANIE. — LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE DANS L'EMPIRE (1604-1606).

Esprit d'indépendance des magnats de Hongrie. — Réclamations des Calvinistes, 1604. — Réponse de Rodolphe. — Emeute. — Etienne Bocskay et les Turcs,

— On redoute la révolte générale des Protestants dans les pays héréditaires. — Traité de paix avec Boeskey et avec les Turcs, 1606.
 Etienne Illeshazy, 278-281. — Le parti palatin cherche à exploiter pour ses intérêts la révolte de la Hongrie et de la Transylvanie. — Attitude de l'Électeur de Saxe Christian II. — Christophe de Waldbourg sur Boeskey. — Frédéric IV excite les haines protestantes contre Rome et contre les Jésuites. — L'aventurier italien Brocardo Baronio. — Libelle de Löfenius, publiciste de la cour palatine. — Appel à la guerre de religion, 281-287.

CHAPITRE XXI.

PRÉLIMINAIRES DE L'UNION (1606-1607).

L'Empereur, l'Électeur de Mayence et le duc de Bavière contre la formation d'une ligue catholique. — Le parti palatin et Henri IV dans la question de la succession à l'Empire. — Traité secret conclu entre les archiducs d'Autriche. — Henri IV encourage les princes protestants à s'unir. — Quels princes devaient être premièrement attirés dans l'Union et par quels arguments on espérait décider les villes d'Empire à se joindre à elle, 283-293.

CHAPITRE XXII

LES ÉVÉNEMENTS DE DONAWERTH JUSQU'EN 1608.

Persécution des Catholiques à Donawerth. — Le couvent de Sainte-Croix. — A que excès de brutalité et de dépravation le peuple en était venu. — La procession ordonnée par l'Abbé de Sainte-Croix est publiquement insultée. — Arrêt rendu par le Conseil aulique contre la municipalité. — L'Empereur, en 1607, charge le duc Maximilien de Bavière de veiller à la sécurité des Catholiques et à la liberté de leur culte. — Arrivée des commissaires bavarois à Donawerth. — Soulèvement populaire. — Rapport des commissaires, 294-299. — Les membres d'Empire protestants prennent fait et cause pour le conseil, et l'affaire de Donawerth devient d'un intérêt général pour tout l'Empire. — Ce que demandait à l'Empereur le duc Maximilien de Bavière. — Comment les commissaires de Bavière sont accueillis à Donawerth. — Le ban de l'Empire est prononcé contre la ville rebelle, et les troupes bavaroises l'occupent. — Mémoires des conseillers de Munich sur la situation. — Conduite modérée de Maximilien. — Exécution du ban et ses conséquences. — Bruits alarmants répandus à dessein par les Protestants. — Leurs espérances et leurs désirs, 299-306.

CHAPITRE XXIII

DIÈTE DE RATISBONNE (1608).

L'Empereur réclame des subsides pour la campagne turque. — Prétendus complots papistes. — Emoi des Protestants. — Relations des députés du Brandebourg. — Lettre de l'évêque de Ratisbonne. — Ce que désirait Paul V. — A quelles conditions l'Électeur de Mayence trouvait possible de s'entendre avec les Protestants. — Recommandations de l'Électeur palatin aux membres d'Empire protestants, 307-312. — Politique de l'Électeur de Saxe et relation de ses ambassadeurs. — Prêche d'un prédicant de Ratisbonne, 312-314. — Discussions sur le renouvellement de la paix de religion. — Les membres d'Empire catholiques demandent qu'une « clause » soit ajoutée au traité de paix d'Augsbourg. — A propos des pamphlets. — Acte « d'interposition » de l'archiduc Ferdinand, commissaire impérial. — Opinion de Ferdinand sur les exigences protestantes, 314-320. — Attitude des villes d'Empire. — Déclaration des députés protestants et réponse des membres d'Empire catholiques, 320-325. — La question de Donawerth, 326. — Pour quels motifs les Protestants désiraient la dissolution de la Diète. — Les

plans du parti révolutionnaire palatin servis par la rébellion de l'archiduc Mathias, 326-327.

CHAPITRE XXIV

LA « LUTTE FRATERNELLE » DANS LA MAISON DE HABSBOURG. — FORMATION DE L'UNION.

Origine de la querelle entre l'Empereur et son frère Mathias. — Mathias, allié aux chefs de parti calvinistes, dans les pays héréditaires comme à l'intérieur. — Expédition contre Rodolphe. — Maladie de l'Empereur. — Plans du prince Christian d'Anhalt. — L'Empereur cède l'Autriche, la Hongrie et la Moravie à son frère. — Négociations en Bohême. — Tristes conséquences de la révolte de l'archiduc, 328-335. — Formation de la ligue protestante à Ahausen. — L'Acte d'Union et son importance. — Situation de l'Empire vers le milieu de 1608. — La polémique confessionnelle au xvi^e siècle. — La découverte de l'imprimerie devenue pour la nation un véritable fléau. 335-342.

LIVRE II

INFLUENCE DE LA POLÉMIQUE CONFESSIONNELLE SUR L'ESPRIT PUBLIC ET SUR L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'EMPIRE

CHAPITRE PREMIER

« LES CENTURIES » DE MAGDEBOURG. — FABLES RÉPANDUES PARMI LE PEUPLE POUR COMBATTRE LA PAPAUTÉ

A dater de la seconde moitié du xvi^e siècle, la polémique protestante s'attache surtout à l'histoire. — Luther, là encore, avait donné l'impulsion, 345. — Flacius Illyricus et son *Catalogue des témoins de la vérité*, 346-347. — Les *Centuries de Magdebourg*, « Culter Flacianus » — But de *Centuries*. — « L'antiquité » de la doctrine luthérienne et l'avènement de « l'Antechrist romain », 347-353. — Les *Centuriessur Grégoire VIII et Alexandre III*. — L'Empereur Frédéric Barberousse « foulé aux pieds » par Alexandre III. — Jugements portés par quelques polémistes protestants sur la Papauté, 353-359. — Comment les prédicants enseignaient l'histoire au peuple. — Georges Miller et ses *Sermons sur le Pape*. — Ce qu'on se proposait par essortes de prédications. — « L'Antechrist et ses partisans adorent le diable et seront un jour entraînés par lui dans l'enfer », 359-363. — La fable de la papesse Jeanne. — La fable de saint Ulrich exploitée et amplifiée dans les sermons. — « Le cloaque de Satan », 365-368. — La fable de La Casa. — Eloge de la *Ruche*, 368-371.

CHAPITRE II

La ruche, de Jean Fischart. — Origine de cette satire. — Ses basses injures, en particulier sur l'Eucharistie et la Messe. — Immense succès de *la Ruche*, 372-376. — Fischart excite les haines protestantes contre les Catholiques, 376-378. — Le frère d'armes de Jean Fischart, Georges Nigrinus. — Faits merveilleux. — La fin du monde prédite par les prédicants, 378-379.

CHAPITRE III

LA RÉFORME DU CALENDRIER ET SES ADVERSAIRES.

Grégoire XIII réforme le calendrier, 1582. — La bulle papale. — Les astronomes protestants Ticho de Brahé et Jean Képler se déclarent pour la réforme, 380-383. — De quel côté venait l'opposition, et pour quels motifs. — Le théologien Luc Osiander sur le nouveau calendrier. — Mémoire de l'Université de Tubingue contre

« l'œuvre anti-chrétienne ». — Mémoire de l'astronome Plieninger et le « miracle lunaire » de Lorraine. — Autre « miracle ». — Contre les « Jésuites insensés, qui refusent de croire à ces miracles. — Les Catholiques allèguent d'autres prodiges en faveur du nouveau calendrier, 383-389. — L'astronome Mästlin et l'approche du Jugement dernier, 389-390. — Un prédicant sur la nouvelle astronomie. — Copernic traité de fou. — Le peuple excité à la haine contre le nouveau calendrier. — Scène de désordre à Francfort-sur-le-Mein, le jour de Noël, 390-394.

CHAPITRE IV

ACTIVE POLÉMIQUE DE QUELQUES CONVERTIS. — CONVERSION D'UN PRINCE RÉGNANT. — CONTROVERSE SUR LA PERSONNE DE LUTHER. — JUGEMENTS PORTÉS PAR LES CONTEMPORAINS SUR LA POLÉMIQUE DE LEUR ÉPOQUE.

« Les prodiges dont le nouveau calendrier est la cause ne sont qu'une goutte d'eau dans l'Océan de miracles qui se sont produits depuis l'avènement du nouvel Évangile. » — Les apparitions du démon et les convertis. — Les « jugements de Dieu », 395-397.

Frédéric Staphylus et sa *Réfutation chrétienne*. — Comment ce livre est accueilli par les théologiens protestants, 397-400. — Utzinger et Fischart sur les « perfides apostats ». — Le converti Jacques Rabe contre Jean Marbach et les prédicants, 400-402.

Jean Nas, l'un des polémistes les plus influents de son temps; sa jeunesse. — Ce qui l'avait décidé à entrer en lice contre les Protestants. — *Les Cent mensonges papistes* de Rauscher et autres calomnies contre la Papauté et les Catholiques. — *Les Centuries* de Nas. — Ce que pensait Nas de ses propres ouvrages. — *Anatomie du Luthéranisme fondé par le diable*, 402-410. — Fischart contre Nas, 410-412. — Nas sur le dogme de la justification par la foi seule, 410-415. — Querelle de Nas et de Matthieu Ritter à propos des femmes luthériennes. — Citations diverses, 412-419.

La *Girouette évangélique*, et par quels arguments Jacques Heerbrand la combat, 419-420. — Sébastien Flasch sur les motifs de sa conversion et sur les mœurs des prédicants. — Son opinion sur Luther, 420-421.

Le converti Jean Pistorius et ses relations avec le margrave Jacques III de Baden-Hochberg. — Tourments de conscience de Jacques au sujet de la religion. — Conférence religieuse de Bade, 1589. — Jacques Andréa contre Pistorius. — Conférence d'Emmendingen. — Jean Pappus et la doctrine de la justification. — Doctrine de saint Augustin fausement interprétée par Pappus, 422-425. — Le margrave Jacques sur les motifs de sa conversion. — Mort de Jacques, 1590. — Au mépris des lois, sans égard pour les dernières volontés de son frère, le margrave Jean-Frédéric abolit le Catholicisme dans tout le pays. — La conduite de Jean-Frédéric approuvée par les princes protestants, ses voisins. — Jugement porté par un contemporain sur les événements de Bade, 425-430.

Écrits de polémique de Jean Pistorius. — *Les sept qualités de Luther*. — Ce que pensait Pistorius des perpétuelles variations de la doctrine protestante. — *La couronne embaumée* de Luc Osiander et sa réfutation par Michel Anisius. — *La couronne d'orties tressée dans l'Alcoran*, de Georges Ecker. — Guillaume Holder et la *Souris éventrée*, 430-435.

La réputation de Pistorius comme polémiste est encore accrue par la première partie de son *Anatomie de Luther*, 1595. — L'*Anatomie* réfutée par Samuel Huber. — Cyriacus Spangenberg et les théologiens de la Hesse et du Wurtemberg contre Pistorius. — Reproduction de toutes les fables inventées contre la Papauté. — *Le Petit traité de consolation*. — Seconde partie de l'*Anatomie de Luther* 435-442.

Le polémiste Conrad Vetter emprunte aux prédicants leur langage violent et passionné dans son *Petit traité contre Luther et les prédicants*. — Ce que disait Maximilien de Bavière pour l'excuser, 442-447. — Protestants et Catholiques sur

la grossièreté de la polémique à leur époque, 448-449. — Georges Nigrius contre la « secte des Epicuriens », 449-452.
 André Lang et l'*Avertissement utile et raisonné sur le salut*. — Cet écrit, l'un des plus violents pamphlets de l'époque, est défendu publiquement par les membres d'Empire protestants en dépit d'un édit de l'Empereur, 452-456.

CHAPITRE V

DISCUSSION SUR LA VALIDITÉ DU TRAITE DE PAIX D'AUGSBOURG. — ÉTAIT-ON OBLIGÉ TENIR PAROLE AUX HÉRÉTIQUES? SUR LA RÉPRESSION DE L'HÉRÉSIE.

Les membres d'Empire protestants se plaignent de la violence des écrits de controverse des Catholiques, 457. — *Examen évangélique sur les caractères de la vraie religion*, par Georges Eder. — *Ce que se proposent les nouveaux chrétiens*. — Les « chrétiens de cour ». — Un édit impérial condamne le livre d'Eder, 457-460. — *Le Fleuve d'or*. — Eder admet l'obligation de se soumettre à la paix de religion en tant que paix politique et civile. — Fausse interprétation de sa pensée, 460-462.

Le polémiste Jodocus Lorichius reconnaissait-il oui ou non l'obligation de se soumettre aux articles de la paix de religion? 463-465.

L'Autonomie d'André Erstenberger. — Haute portée de ce livre. — Cinq sortes de libertés de conscience. — Erstenberger reconnaît l'obligation d'obéir à la paix d'Augsbourg. — Il accuse les membres d'Empire protestants d'intolérance et encourage les Catholiques à soutenir leurs droits, 465-471. — Domarcin attribue l'ouvrage aux Jésuites et s'élève avec violence contre la Compagnie de Jésus. — Domarcin sépare en deux camps les amis et les adversaires de la liberté de conscience dans les siècles passés, 471-472.

Paul Windeck sur l'avenir de l'Eglise. — Opinion d'un catholique sur son libéralisme, 472-475. — *Le réveil des prêtres*, 475. — Le converti Gaspard Schoppe montre que les écrivains et théologiens catholiques n'ont jamais mis en doute l'obligation de se soumettre à la paix de religion, 475-476.

Luc Osiander contre les Pères jésuites Grégoire Rosefius et Georges Scherer, traite « d'émissaires du diable », — Rosefius regarde la paix de religion comme obligatoire pour les consciences, et assure qu'elle a été conclue avec l'approbation du Pape, 477-478.

Le jésuite Martin Bécanus sur l'obligation de tenir parole aux hérétiques, 479-480. — Pierre Stevart et son *Apologie de l'ordre des Jésuites*. — Le passé catholique et les fruits des nouveautés religieuses. — Stevard sur le véritable esprit des Jésuites. — Il reproche aux Protestants de réclamer sans cesse la liberté de leur culte et de ne vouloir rien accorder aux Catholiques, 480-483.

Le jésuite Mathias Mayerhofer rejette sur les prédicants la responsabilité de toutes les discordes religieuses, et les déclare dignes de tous les châtimens. — Lettre de Canisius au duc de Bavière sur la nécessité de réprimer l'hérésie. — Les Jésuites de Cologne sur le même sujet, 483-485. — Écrits de polémique d'André Briccius, de Doberein et de Muchitsch. — Le calviniste David Pareus convie les Protestants à une sanglante croisade contre la Papauté, 485-488.

Le châtiment des hérétiques regardé par les Protestants comme de droit public. — Enseignement des théologiens protestants sur ce sujet. La répression de l'hérésie chez les Protestants, 488-491.

CHAPITRE VI

SCISSON DE PLUS EN PLUS PROFONDE ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS.

La polémique dévore les forces vives et les énergies intellectuelles de l'époque. — Plaintes de Pérellius à ce sujet, 1576. — Le « simple laïque » sur les productions de la presse de son temps, 1617. — Comment les Allemands excités les uns contre les autres et comment l'Eglise Catholique était devenue un objet d'horreur et d'effroi. — La doctrine catholique travestie et

— Pamphlets contre une bulle d'indulgence accordée par Sixte-Quint. — Jacques Heerbrand sur les articles de la foi catholique. — Un cantique pour les enfants, — Un « ami de la vérité divine » sur les Catholiques et les châtimens qu'ils méritent (1615), 493-497.

Les Catholiques sur les prédicants. — Les hérétiques traités de chats et de loups. — Les Protestants jugés par Egidius Albertinus. — Livres de dévotion destinés au peuple. — Outrages et basses calomnies contre le culte et les dogmes catholiques. — Les prédicants regardent comme le plus sacré de leurs devoirs d'insulter les papistes, l'Antechrist de Rome et l'Eglise, 497-501. — Les Catholiques accusés de favoriser les Juifs, 501-502. — Prétendue doctrine catholique sur le mariage. — Le Pape, selon les prédicants, autorise tous les vices chez ceux qui appartiennent à l'Eglise, 501-505. — Les prédicants recommandent à leurs auditeurs de rompre tout commerce avec les Catholiques. — Décret du synode général de la Hesse. — Anathèmes lancés par un prédicant hessois à l'Eglise catholique, 505-507.

CHAPITRE VII

ANTAGONISME ENTRE LUTHÉRIENS ET CALVINISTES A DATER DE LA PROCLAMATION DU FORMULAIRE DE CONCORDE.

Les polémistes protestants se servent pour se combattre les uns les autres des mêmes armes dont ils se servent contre les Catholiques. — Domarcin, Arminius et Huitfeld sur les Calvinistes, 508-509.

« Le Calvinisme fondé par Satan, » implantation française. — Les théologiens luthériens sur le dieu des Calvinistes. — *Peaux de brebis des loups calvinistes*. — « Terribles châtimens infligés par Dieu » à quelques Calvinistes, 509-513. — *L'Antechrist à trois têtes et l'Auberge Calviniste* de Jean Prétorius. — Ecrits d'André Engel et d'Albert Delbach. — Comment les Calvinistes s'exprimaient sur le compte de Luther et des Luthériens, 513-517. — Un calviniste sur « l'Antechrist ubiquiste » et les mœurs des princes et prédicants luthériens. — Le catéchisme ubiquiste de Georges Altenrath, 1596. — Les théologiens luthériens sur l'ubiquité, 517. — Jacques Andréa contre les fausses interprétations données à la doctrine de l'ubiquité. — Nicodème Frischlin contre « les calvinistes homicides ». — Samuel Huber sur « l'esprit de vertige des prédicants calvinistes ». — Luthériens et Calvinistes s'accusent mutuellement de falsifier la Sainte Ecriture. — Les Calvinistes sur le Christ luthérien et la sainte Cène. — Les Luthériens invités à détruire la secte de Calvin, 517-520. — Caractère de la plupart des sermons de l'époque. — Les prédicants s'insultent réciproquement. — Calomnies répandues sur les surintendants Hermann, Hamelmann, Polycarpe Leiser et Nicolas Selnekker. — Comment Selnekker exerçait « la mission de réformer les vices qu'il avait reçu du Seigneur. » — Jean Prétorius sur ses confrères. — Valentin Weigel sur la doctrine protestante, 520-524.

CHAPITRE VIII

HAINE CONFESSIONNELLE ENTRE LUTHÉRIENS ET CALVINISTES. — INTRODUCTION DU CALVINISME EN HESSE ET DANS L'ÉLECTORAT DU BRANDEBOURG.

Nicolas Selnekker sur la diffusion du Calvinisme. — Etablissement du Calvinisme dans l'Anhalt. — Le margrave Ernest-Frédéric de Bade-Durlach essaie d'introduire le Calvinisme dans ses états. — Résistance de Pforzheim. — Divers « revirements religieux » dans le comté d'Isenbourg, 525-527.

Le landgrave de Hesse Guillaume IV contre les Ubiquistes. — Une interruption inattendue. — Fabronius sur les injures dont les Calvinistes sont accablés. — Le landgrave Maurice impose le Calvinisme à la Hesse, 1604. — Maurice sur « ses droits d'évêque ». — Il essaie d'imposer le Calvinisme à ses sujets. — Emeute à Marbourg (1605). — Scènes de désordre pendant le service divin. — Le calme se rétablit — Brisements d'images ordonnés par le landgrave, 527-530. —

Les prédicants luthériens sont exilés. — Les prédicants calvinistes chassés par le peuple. — La noblesse de la Werra se soulève. — Pillages des églises dans la seigneurie de Smalkalde, 530-532. — « Le papisme du peuple luthérien » et ce que les Calvinistes en pensaient. — Attachement persistant du peuple luthérien pour les hosties. — Comment on s'efforce de le détruire, 532-534. — La polémique religieuse dans la Hesse. — *Baume pour les yeux*. — Le landgrave Maurice « nouveau Josias ». — Le prédicant David Pareus vante et encourage son zèle, 534-537. — Progrès du Calvinisme au nord de l'Empire. — Léonard Hutter contre Jean de Munster à propos de « la confession française », 537-538.

Situation religieuse dans l'Electorat du Brandebourg. — L'Electeur Jean-Georges contre le Calvinisme. — Sa déclaration au synode de Stettin. — L'Electeur Joachim-Frédéric et le serment qu'il exige de son fils Jean-Sigismond, 538-540. — Jean-Sigismond, après la mort de son père, déclare nulles ses premières promesses. — Nouvelle confession de foi. — Les théologiens luthériens se plaignent du peu de respect témoigné à la mémoire de Luther. — Contre le surintendant général Christophe Pélargus. — Le chapelain Simon Gedicke contre le calviniste Salomon Finck. — Écrits pour et contre sa doctrine, 540-545. — Mathias Hoe contre les calvinistes du Brandebourg — Réponse des « Berlinoïis ».

— La querelle des hosties. — Attachement du peuple pour « l'abomination papiste de l'adoration du pain ». — Comment on s'efforce d'introduire peu à peu la doctrine calviniste sur la Cècæ, 545-548. — Léonard Hutter et sa querelle avec les calvinistes du Brandebourg. — Le « pfennig de confession » chez les luthériens et chez les Calvinistes, 548-549. — Emeute de Berlin, 1615. — Troubles dans plusieurs autres villes. — Les prédicants du Brandebourg se plaignent d'une prière prescrite par l'Electeur. — Quels étaient les dogmes que l'Electeur « haïssait de tout son cœur ». — Nominations de professeurs réformés à l'Université de Francfort-sur-l'Oder. — L'Electeur à Königsberg. — Le chapelain Jean Bœhm prêche contre l'Electeur en sa présence. — Le Calvinisme jugé par Mathias Hoe et Zacharie Faber, 549-552.

CHAPITRE IX

PAMPHLETS CONTRE LES JÉSUITES. — ORIGINE DE L'ORDRE. — « LES CRIMES PRIVÉS DES PÈRES »

Comment la plupart des Protestants jugeaient les Jésuites. — Deux docteurs de Wurtemberg contre la Compagnie de Jésus. — Satires de Fischart : *Le petit bonnet du Jésuite*. — « Véritable origine » des Jésuites, 552-553. — Calomnies répandues contre les Pères dans le but de miner leur apostolat. — Le duc de Bavière prend leur défense. — Pierre Hansonius sur les calomnies dont les Pères sont victimes. — Nouveaux mensonges, 1604. — Réparation d'honneur faite publiquement aux Jésuites par les municipalités de quelques villes, 558-561. — Prétendue *Histoire des Jésuites*, par Elie Hasenmüller, 561-564. — Le « jeûne impie des Jésuites » et les mortifications auxquelles ils se livrent. — Le peuple excité contre les Jésuites, 564-566. — Le dieu Moloch, « symbole des Jésuites ». — Jacques Grëtser et ses adversaires. — Pamphlet contre Bellarmin, 566-570. — Ce qu'on devait conclure des « crimes privés » des Jésuites, 570-572.

CHAPITRE X

« LES CRIMES PUBLICS » DES PÈRES. — LE MEURTRE DES TYRANS

Les Jésuites accusés de fomenter les guerres. — Canisius sur la participation des Pères aux affaires publiques. — Instruction du provincial Hoffaus sur ce sujet. — Décret de 1593, 570-577. — Les Jésuites confesseurs des princes, et comment leurs supérieurs leur prescrivent de se comporter dans ces délicates fonctions, 577-580. — « Les crimes publics » des Pères, en France, en Espagne, dans les

Indes, etc... Ils sont accusés de vouloir assujettir l'Allemagne au roi d'Espagne. — On les accuse aussi d'avoir attenté à la vie du roi d'Espagne et de chercher à faire périr par le poison les Évangéliques et les papistes. — Leur prétendue science pour la composition des poisons. — Terreur qu'ils inspirent, 580-584. — On leur reproche surtout leur doctrine sur le meurtre des tyrans. — Luther, Mélancthon, Zwingli, Calvin, etc., sur le meurtre des tyrans. — Opinion des juristes calvinistes sur ce sujet. — Ce que les théologiens écossais enseignaient sur ce point. — Opinions de Georges Buchanan, de Paul Sarpi et de Milton, 584-589.

Un livre catholique sur le meurtre des tyrans : *Du roi et de l'éducation du roi*, 1599. — Le jésuite espagnol Jean Mariana. — Analyse de son livre. — La doctrine de Mariana sur le meurtre des tyrans est condamnée par le Général de son Ordre, 1610. — Explications fournies par le jésuite Mathias Mayerhofer. — Jacques Keller et le *Tyrannicidium*. — Les Calvinistes attribuent aux Jésuites une foule de livres dont ils ne sont pas les auteurs, 589-600. — Goldast contre les Jésuites « sanguinaires et régicides », 1611. — Les Jésuites comparés à la secte des Assassins. — « Ils bénissent les régicides avant qu'ils ne commettent leurs forfaits », 600-603. — Autre livre contre « les complots homicides » des Pères. — « Miracle » de Molsheim. — Discours d'André Lönner sur les châtimens mérités par les Jésuites, représentés comme les plus dangereux et les plus execrables des scélérats, 604-605.

LIVRE III

TROUBLES AVANT-COUREURS DE LA GUERRE DE TRENTE ANS.

CHAPITRE PREMIER

Situation politique et religieuse dans les pays héréditaires, 1603-1609. — Les Protestants d'Autriche contre leur nouveau souverain — Leur chef, Tschernembl. — Le parti révolutionnaire autrichien fait alliance avec l'Union. — Christian d'Anhalt attend et désire la chute de la Maison de Habsbourg. — Exigences des Calvinistes de Bohême. — Irrésolution de l'Empereur. — Révolte ouverte des Protestants. — Assemblée de l'Union à Schwäbisch-Hall. — La « lettre de Majesté ». — « L'Accord ». Nouvelles exigences des Protestants, 605-619. — Christian d'Anhalt et Rodolphe. — Christian négocie avec les États de Bohême et de Silésie. — Donawerth et la question de Juliers-Clèves, 619-624.

CHAPITRE II

LA SUCCESSION DE JULIERS-CLÈVES. — PROJETS DE L'UNION. — LIGUE POUR LE RENVERSEMENT DE LA MAISON DE HABSBOURG, 1609-1618

Les principaux prétendants au duché de Juliers-Clèves et la question de droit, 624-625. — « Les princes possédants », 1619. — L'Électeur de Brandebourg réclame l'assistance de la France et de l'Angleterre. — Promesse de Jacques I^{er}. — Ce que désirait Henri IV, 625-627. — L'Empereur et la succession de Juliers. — Situation désespérée du duché. — Fêtes nuptiales à Stuttgart. — Christian d'Anhalt, au nom de l'Union, négocie une alliance avec Henri IV. — Ce qui poussait surtout Henri IV à la guerre. — « La délivrance » de la princesse de Condé, 629-634. — Négociations de Paris. Promesses des États-Généraux, 1610. — Propagande protestante à Venise. — On attend avec confiance, à Venise, la chute de la Papauté. — Venise et l'Union. — Projet de ligue pour le renversement de la Maison de Habsbourg. — Assemblée de Schwäbisch-Hall. — La situation critique de l'Empereur, sujet de joie pour les Français. — Curieux mémoire sur les

plans du parti révolutionnaire, 634-643. — Les ambassadeurs de l'Union en Angleterre. — Promesses de Jacques I^{er}, 643-645. — Confiance d'Henri IV dans la victoire peu de jours avant sa mort, 645-646.

CHAPITRE III

FAITS D'ARMES ET NOUVEAUX PLANS DE L'UNION. 1610.

Frédéric IV rançonne les évêchés de Spire et de Worms. — Actes de violence dans les évêchés de Bamberg et de Wurzburg, 646-648. — Atrocités commises dans le pays de Juliers et en Alsace. — Trois princes luthériens sur les attentats de l'Union, 648-650. — Les Hollandais et les Français appelés dans l'Empire. — Conquête de la forteresse de Juliers, 650-651. — Nouveaux attentats de l'Union. — Mort de Frédéric IV. — Perplexité des Unis, 651-652.

CHAPITRE IV

LIGUE DÉFENSIVE DES CATHOLIQUES. — LA LIGUE ET L'UNION. — PROJET D'UNE LIGUE CATHOLIQUE LUTHÉRIENNE, 1609-1610.

Le duc Maximilien de Bavière s'efforce d'organiser une ligue catholique défensive. — Pourquoi il voudrait en exclure la Maison de Habsbourg. — Conclusion de la ligue catholique, 1609. — Assemblée de Wurzburg, 1610. — Lettre de Maximilien au Pape et à Guillaume IV, 652-657. — Assemblée de Munich. — Apathie des membres ecclésiastiques. — Maximilien menace de se retirer, 657-659. — Traité avec l'Espagne. — Assemblée de Munich. — Actifs préparatifs de guerre. — L'Union offre la paix — Maximilien sur les raisons qui l'ont décidé à traiter avec l'Union : Rome et l'Espagne conseillent la paix, 659-661. — Les Electeurs de Mayence et de Cologne s'efforcent d'organiser une ligue défensive catholique-luthérienne. — Quels étaient les princes luthériens disposés à en faire partie, 661-664.

CHAPITRE V

NOUVEAUX TROUBLES DANS LES PAYS HÉRÉDITAIRES. — ASSEMBLÉE ÉLECTORALE DE NUREMBERG, 1611. — DERNIERS PLANS DE RODOLPHE. — SA MORT, 1612.

Intrigues de Christian d'Anhalt. — Etat mental de l'Empereur, 664-666. — Traité conclu entre l'Empereur et son frère Mathias, 1612. — Violation du traité. — L'armée de Passau en Autriche et en Bohême. — Emeute sauvage à Prague. — Calomnies répandues contre les Jésuites, 666-668. — Mathias appelé en Bohême par les Protestants et couronné roi, 1611. — Situation de l'Empereur. — Lettre de l'Electeur de Mayence, 668-672. — L'Empereur et le roi Mathias négocient tous deux avec l'Union, 672-673. — Assemblée électorale de Nuremberg, 1611. — Situation religieuse et sociale. — Banquets et collations. — L'Empereur autorise la Diète d'élection, 673-676. — Ce que désirait avant tout l'Empereur. — Espérances du parti révolutionnaire international. — Mort de Rodolphe, événement heureux pour l'Empire, 676-677.

CHAPITRE VI

ELECTION DE MATHIAS, 1612. — LE « DIRECTEUR » DU NOUVEL EMPEREUR.

Les Calvinistes favorisent de tout leur pouvoir l'élection du roi Mathias. — Comment celui-ci réussit à obtenir les suffrages des Electeurs ecclésiastiques, 678-679. — L'Electeur de Cologne contre Mathias; le Pape et l'Espagne pour lui. — Election de Mathias et son couronnement, 679-681. — L'Empereur et le tout puissant premier ministre Klesl, 681-684.

CHAPITRE VII

UNION ET LIGUE. 1612-1613.

- L'Electeur de Mayence sur la situation générale. — L'Union alliée de l'Angleterre, 1612. — Mariage de l'Electeur palatin Frédéric V avec la fille du roi d'Angleterre. — La cour de Heidelberg. — Le train fastueux de la cour palatine épuise les dernières ressources du pays, 684-687. — Jacques I^{er} rêve la couronne de Bohême pour son gendre. — Moyens qu'il emploie pour arriver à ses fins, 687. — Klesl soutient les Unis. — Efforts de la cour de Vienne pour amener les Catholiques à se montrer conciliants, 687-688. — Jean Schweikart de Mayence et le duc Maximilien de Bavière sur les motifs qui rendent cette condescendance impossible. — Ce que proposait Maximilien, 688-691.
- Assemblée des membres de la ligue catholique à Francfort-sur-le-Mein — Deux recez, 694.
- Assemblée de l'Union protestante à Rothenbourg et résolutions adoptées, 1613. — Alliance de l'Union avec les États-Généraux, 696.

CHAPITRE VIII

DIÈTE DE RATISBONNE, 1613.

- Brillante entrée à Ratisbonne des membres d'Empire et de l'Empereur. — Le trésor de l'Empereur et l'état de ses finances, 594-698. — L'Empereur demande la dissolution des ligues et réclame des secours considérables pour la guerre turque. — Les correspondants interrompent les discussions. — Leurs réclamations, 698-700. — Cahier de doléances des membres d'Empire catholiques, 700-701. — Les partis au conseil de l'Empereur. — Le vice-chancelier Ulm et les correspondants. — Ulm et les villes libres, 701-702. — Progrès des Turcs. — Tentative de rapprochement avec les membres correspondants. — Politique de Klesl. — Négociations avec les délégués des cités. — Les correspondants protestent contre le recez, 702-705. — Politique déloyale de Klesl. — Les correspondants sur Klesl. — Déplorable issue de la Diète, 705-707.
- L'Empereur sur la situation dans les pays héréditaires. — Les Bohêmes se détachent de la Maison de Habsbourg. — L'Empire offert à la Maison de Saxe, 1610, 707-709.
- L'Empereur dépourvu de tout secours. — Accueil fait à ses envoyés à Francfort et à Lubeck. — Mémoire de Klesl sur les finances et sur la situation de l'Empereur, 1615, 709-711.

CHAPITRE IX

NOUVELLES ÉMEUTES, 1614-1616. — LES ÉTATS-GÉNÉRAUX « SOUVERAINS MAITRES DANS L'EMPIRE »

- Les « princes possédants » et leurs querelles. — L'Électeur de Cologne sur les puissances catholiques. — Les Hollandais, appelés dans l'Empire en 1614, s'emparent de la forteresse de Juliers. — Effroi que les États-Généraux inspirent aux membres d'Empire catholiques, 711-714. — Conversion du comte palatin Wolfgang-Guillaume de Neubourg et son décret de réforme. — Calomnies répandues contre lui et contre les Jésuites, 714-715.
- La situation religieuse à Aix-la-Chapelle. — « Émeute évangélique ». 1611. — Intervention de l'Empereur. — Exécution contre la ville, 1614. — Ordonnances du conseil catholique. — Les Protestants sur l'exécution, 715-719.
- Cologne et Mülheim. — Edit de l'Empereur, 1612. — Destruction de la nouvelle ville, 1614, 719-720.
- Hollandais et Espagnols dans l'Empire. — Mémoire politique sur les attentats des Unis, 1616, 720-721.
- Nouvelle émeute à Francfort-sur-le-Mein. — Le démagogue Vincent Fettmilch et ses plans révolutionnaires. — Les Juifs de Francfort sont pillés et expulsés,

1614. — L'émeute est apaisée, 721-723. — Soulèvement contre les Juifs à Worms, 1615. — Les princes accusés de soutenir les Juifs, 723.
 La guerre dans le duché de Brunswick, 1615. — Les villes hanséatiques, le Danemark et les États-Généraux. — Influence prépondérante de ces derniers. — Le roi Christian IV et les villes hanséatiques. — Ambition de Christian. — L'Empereur sur les États-Généraux, 1616, 723-726. — Les Hollandais dans l'Empire — leur politique. — Craintes qu'ils inspirent aux Unis. — Véritables desseins de l'Union, 726-729.

CHAPITRE X.

LA POLITIQUE DE L'UNION ET LES « PERFIDES COMLOTS PAPISTES ». — DISSOLUTION DE LA LIGUE CATHOLIQUE, 1614-1616.

Ce que les Unis reprochaient aux membres d'Empire catholiques. — L'Union recherche de nouvelles alliances. — Elle réclame l'assistance du roi de Suède Gustave-Adolphe. — Réponse du roi, 1615. — Proposition de Maurice de Hesse aux États de la Hesse, 730-732. — Assemblée de Nuremberg. — Résolutions adoptées, 732. — Maurice invite les États de Hesse à combattre les Catholiques. — L'Union traite avec le duc de Savoie. — Les villes d'Empire font alliance avec les États-Généraux. — Protestations d'un conseiller de Nuremberg, 732-734.
 Un calviniste contre les Catholiques, 734-735. — Gaspard Schoppe sur les complots calvinistes. — Un écrit contre les princes ecclésiastiques. — Conseils donnés par un catholique aux Luthériens. — *L'Esprit calviniste aux sept têtes*, 735-748.
 Désorganisation de la ligue défensive catholique. — Comment plusieurs de ses alliés essaient de justifier leur conduite. — Maximilien de Bavière se plaint de l'inconcevable apathie des catholiques. — Comment plusieurs de ses alliés essaient de justifier leur conduite. — Maximilien parle de se retirer. — Ce qu'il propose de faire pour fortifier la ligue, 738-741. — Une nouvelle constitution donnée à la ligue met toute l'autorité entre les mains de la Maison d'Autriche. 1613. — Maximilien contre la nouvelle constitution. — Pourquoi il tenait à ce que la ligue restât indépendante de l'Autriche, 741-742. — Quelques membres ecclésiastiques se joignent à la Bavière. — Résolutions de Bingen. — Maximilien de Bavière se retire, 1616. — Vains efforts de quelques membres de la ligue pour le faire changer de résolution. — « Ligue restreinte » de 1617. — L'Électeur de Cologne sur les actes de violence des armées étrangères et sur les humiliations du Saint-Empire. 1645, 742-745.

CHAPITRE XI

LA QUESTION DE LA « COMPOSITION » ET LA QUESTION DE LA SUCCESSION A L'EMPIRE. — POLITIQUE DE L'UNION, 1615-1618

Les correspondants proposent de conclure un nouveau traité avec les membres d'Empire catholiques. — Pourquoi les Catholiques s'opposaient à la « Diète de composition ». — Lettre des Électeurs ecclésiastiques et du duc de Bavière à l'Empereur, 645, 742-748. — Klesl pour la Diète de composition, 748-749. — La question de succession à l'Empire et la Diète de composition. — Mémoire secret de l'archiduc Maximilien sur la succession, 1617. — Ce mémoire est livré à ses adversaires. — Colère de Maximilien, 749-751. — Les « effroyables complots » de la Maison de Habsbourg et la situation des pays héréditaires, 751-752. — Les traités de l'archiduc Ferdinand avec l'Espagne, 1617. — Ferdinand élu roi de Bohême, 752-753. — Perspectives ouvertes par l'Union au duc de Lorraine impériale au duc de Bavière. — Dans quel but. — Réponse de Maximilien. — Frédéric V se rend à Munich dans l'espoir de le faire changer de résolution, 753-755.
 Les Unis refusent de dissoudre leur ligue. — Ils s'efforcent de gagner de nouveaux alliés. Leurs plans de guerre, leur alliance avec la Bohême. — La Bohême se soulève, 1618. — Désormais, d'après le margrave d'Ansbach, les Unis « sont en état de bouleverser le monde ». 755-757.

TITRES COMPLETS

DES OUVRAGES CITÉS PLUSIEURS FOIS DANS CE VOLUME

- ADLREITER J. a TETENWEIS. *Annalium Boicæ Gentis Partes III. Editio nova. Cum præfatione Godefridi G. Leibnitii.* — Francfort-sur-le-Mein, 1710.
- APPELMANN, J. *Calvinische Hewschrecken, das ist kurtze aber gründliche Erklärung der Worte des Geheimnisses von den Hewschrecken, zur Verhütung des Calvinischen Schwarms.* — Rostock 1619.
- AGRICOLA J. *Historia Provinciæ Societatis Jesu Germaniæ Superior. ab anno 1541-1600.* — 2 vol., Augustæ Vindel. 1727-1729.
- ALBERDINGK THIJM P. P. M. *Philipp von Marnix, Herr von Sanct-Aldegonde. Ein Lebensbild aus der Zeit des Abfalls der Niederlande. Dritte Vereinschrift der Görres Gesellschaft für 1882.* — Cologne, 1882.
- ALBERT E. *Le Relazioni degli Ambasciatori Veneti al Senato durante il secolo decimosesto. Série 1, vol. 1-6. Ser. 2, vol. 3. Ser. 3, vol. 2-3. Appendice.* — Florence, 1839-1863.
- ALBERTINUS A. *Lucifers Königreich und Seelengejaidt: oder Narrenhatz. In acht Theil abgetheilt.* — Augsburg, 1617.
- ALEGAMBE PH. *Heroes et victimæ charitatis Societatis Jesu.* — Rome, 1658.
- ALEGAMBE PH. *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu.* — Anvers, 1643.
- ALTENRATH G. *Catechismus Ubiquisticus, oder der ubiquistische Glaube von der Person Christi und vom hl. Nachtmal. Aus der ubiquistischen Theologen eigenen Schriften und Büchern zusammengezogen.* — Sans indication de lieu, 1596.
- ANDREA C. *Der Unschuldige, Demütige, Wahrhaftige, Christliche, Andächtige-Glaubige, Englische, Biblische, Gravitatische, Keusche, Nüchtere, Schwanische, Fridsame, Zwogestalthafte, Beständige und Saubere Luther.* — Munster, 1606.
- ANDREA C. *Antwort auf den unschuldigen Luther des unschuldigen Doctors von Lauingen.* — Ingolstadt, 1600.
- ANDREA C. *Zweihundert Luther, das ist, zweihundert helle und sonnenklare Proben des unschuldigen Luther; nämlich wie der Luther an der Verwüstung deutscher Nation und so vieler Seelen Verdeben sich am jüngsten Tage werde entschuldigen können.* — Ingolstadt, 1607.
- ANDREA J. *Bericht von der Ubiquität an eine hohe fürstliche Person gestellt.* — Tübingue, 1589.
- Apologia oder Rettungsschrift für die lobwirdig Societet Jesu wider Polycarpi Leysers falscherdichte Historie des Jesuitischen Ordens, an die Fürsten und Stände dess h. römischen Reichs. Anfänglich durch Petrum Stevartium in Latein beschrieben, anjetzo aber durch Cleophas Distlmeyer in die teutsche Sprach gebracht.* — Ingolstadt, 1594.
- Archivium Unito-Protestantium, nebst Appendix, das ist: der unirten Protestirenden zu hievorgehendem Tractat gehörige Originalschreiben.* — Sans indication de lieu, 1628.
- ARETIN C. M. *v. Bayerns auswärtige Verhältnisse seit dem Anfange des sechzehnten Jahrhunderts aus gedruckten und ungedruckten Quellen, t. I.* — Passau, 1839.

- ARETIN C. M. v. Geschichte des bayerischen Herzogs und Kurfürsten Maximilian des Ersten. Premier (et unique) vol. — Passau, 1843.
- ARNOLD G. Unparteyische Kirchen- und Kelzer Historie, von Anfang des neuen Testaments bis 1688. Nouvelle éd., t. II. — Schaffouse, 1741.
- ARX J. v. Geschichte des Cantons St-Gallen. 3 vol. — St-Gall, 1810-1813.
- Augenscheinlicher Beweiss von der Jesuiten blutdürstigen Anschlägen und Mordpraktiken. feuille volante. — Sans indic. de lieu, 1612.
- Auslegung, die rechte, der geheymen Offenbarung. In fünf Predigen von einem einfältigen Diener Christi und seines heiligen göttlichen Wortes. — Sans indication de lieu, 1589.
- Ausschreiben und Bericht unser Gebhardts, Erzb. zu Cölln, warumb wir uns mit etlichen Soldaten, zu Beschützung unserer Land, zu begeben genottrant, auch auss was Ursachen wir die Freylassung der Christl. Religion Augsburg. Confession verstatet und was uns in ehelichen Stand zu begeben bewegt etc. — Sans ind. de lieu, 1583.
- BACZKO, L. v. Geschichte Preussens, t. IV (1466-1618). Königsberg, 1795.
- BALDWINUS FR. Oratio inauguralis de quadruplici facie Ecclesiae Novi-Testamenti. — Wittemberg, 1610.
- BARTHOLOMÄUS, F. W. Gebhard Truchsess von Waldburg, Kurfürst und Erzbischof von Cölln, in Raumer's Histor. Taschenbuch. Nouvelle série. 1^{re} année, 1-106. — Leipsick, 1840.
- BAUDRILLART A. La politique d'Henri IV en Allemagne. Revue des questions historiques, 19^e année, livr. 74, p. 406-484. — Paris, 1885.
- BÉCANUS MART. Opuscula theologica, 2 vol. Moguntiae — 1614.
- BECKMANN, J. CHR. Historie des Fürstenthums Anhalt. 7^e partie. — Zerbst, 1710.
- BERGER DE XIVREY. Recueil des lettres missives de Henri IV (Collection de documents inédits sur l'histoire de France), 6 vol. — Paris, 1843-1853.
- ** BERND G. Zur Geschichte des Oesterreichischen Unruhen von 1608 und 1609 in ihrem Zusammenhange mit der Kurpfälzischen Politik. — Krems, 1876.
- BESOLD CHR. Virginum sacrarum Monumenta Wirtenberg. — Tubingue, 1636.
- BEZOLD FR. VON. Briefe des Pfalzgrafen Johann-Casimir, mit verwandten Schriftstücken gesammelt und bearbeitet, t. 1^{er}, 1576-1582; t. II, 1582-1586. — Munich, 1882-1884.
- ** BEZOLD FR. von Kaiser Rudolf II und die heilige Liga, in den Abhandlungen der Münchener Academie, histor. Classe 17, 341-384. Munich 1886.
- BIANCO FR. I. v. Die alte Universität Cöln und die spätern Gelehrten-Schulen dieser Stadt, 1^{re} partie. — Cologne, 1855.
- BISCHOF H. Sébastien Franck und deutsche Geschichtschreibung. Beitrag zur Culturgeschichte vorzüglich des 16. Jahrhunderts. Tubingue, 1857.
- Blicke in die Zustände Venedigs zu Anfang des siebenzehnten Jahrhunderts. Histor. polit. Blättern, t. XI, Munich, 1843.
- BLUMIUS N. Leichpredigt über den custodierten D. Nicolaum Krell, welcher den 9. Octobris, wegen seiner Verbrechen, auf der römischen Kaiserlichen Majestät Endurtheil, öffentlich zu Dresden enthauptet worden. Anno Christi M. D. C. I. geschehen. — Leipsick, 1691.
- BOERO G. Vita del Beato Pietro Canisio. — Rome, 1864.
- BONACASA MIRABILIS DE. Ficta Juditha, et falsa, ex ea sumpta doctrina. — Vèrone, 1614.
- BONGARS J. DE. Lettres vers les Electeurs, princes et Etats protestants d'Allemagne. 2 vol. — La Haye, 1595.
- BRANDES FR. Der Kanzler Krell, ein Opfer des Orthodoxismus. — Leipsick, 1873.
- ** BRAUN C. Geschichte der Heranbildung des Clerus in der Diocese Würzburg seit ihrer Gründung bis zur Gegenwart, 1^{re} partie. — Würzburg, 1889.
- BRAUN PLAC. Geschichte des Collegiums der Jesuiten in Augsburg. — Munich, 1822.
- BREYER C. W. Fr. Geschichte des dreissigjährigen Krieges. Nach ungedruckten Papieren. — Munster, 1811.
- BROCKES H., Bürgermeisters zu Lübeck, Aufzeichnungen, mitgeth. von Pauli, in

- der Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte und Alterthumskunde, t. I et II. — Lubeck, 1855-1863.
- BUCHINGER, J. N. Julius Echter von Mespelbrunn, Bischof von Würzburg und Herzog von Franken. — Würzburg, 1843.
- BUDER CH. G. Nützliche Sammlung verschiedener meistens ungedruckter Schriften, Berichte, Urkunden, Briefe und Bedencken. — Francfort et Leipsig, 1735.
- BÜTTINGHAUSEN C. Beiträge zur pfälzischen Geschichte, 2 vol. — Mannheim, 1776-1782.
- BURKARD FR. De Autonomia, voy. ERSTENBERGER.
- BUSSIÈRE M. TH. DE. Histoire de l'établissement du Protestantisme à Strasbourg et en Alsace, d'après des documents inédits. — Paris, 1856.
- BUSSIÈRE M. TH. DE. Histoire du développement du Protestantisme à Strasbourg et en Alsace depuis l'abolition du culte catholique jusqu'à la paix de Haguenau, 2 vol. — Paris, 1859.
- BUSSIÈRE M. TH. DE. Histoire des religieuses dominicaines du couvent de Sainte-Marguerite et Sainte-Agnès à Strasbourg, 1860.
- CESIUS G. Prognosticon Astrologicum, oder Teutsche Practick auff das Jar nach unsers Herrn und Seligmachers Jesu Christi Geburt, 1598. — St-Johann, 1598.
- CALINICH R. Kampf und Untergang des Melancthonismus in Kursachsen in den Jahren 1570-1574. — Leipsick, 1866.
- CARPZOV B. Practica nova imperialis Saxonica rerum criminalium in partes tres divisa. — Francfort et Wittemberg, 1652.
- CELESTINUS J. FR. Prüfung des sacramentirischen Geistes, das ist : starke, göttliche und natürliche Beweisung, das die Zwinglisch, Calvinisch Sacraments-Schwärmerei nicht aus Gott und Gottes Geist, sondern aus dem Teufel sei. — Sans indication de lieu ni d'année.
- Centuriatores Magdeburgenses. Ecclesiastica historia congesta per aliquot studiosos et pios viros in urbe Magdeburgica. Centuriæ, t. I-XIII, 8 vol. — Bäle, 1559-1574.
- CHLUMECKY P. v. Carl von Zierotin und seine Zeit 1564-1615. Brünn, 1862, t. II. — Brünn, 1879.
- CHMEL J. Die Handschriften der k. k. Hofbibliothek in Wien, im Interesse der Geschichte besonders der österreichischen, verzeichnet und excerptirt, 2 vol. — Vienne, 1840.
- Chronica provincie Helvetiæ ordinis S. Patris n. Francisci Capucinatorum ex annalibus ejusdem provincie manuscriptis excerpta. — Soleure, 1884-1887.
- CORDARA J. Historia Societatis Jesu ab anno 1616-1625. — Rome, 1750.
- CORDARA J. Collegii Germanici et Hungarici Historia. — Rome, 1770.
- CORNELIUS G. A. Zur Geschichte der Gründung der deutschen Liga. — Munich, 1863.
- CRAMER D. Das grosse Pomrische Kirchen-Chronicon. In vier Büchern Alt-Stettin, 1628.
- CRÉTENEAU-JOLY J. Histoire religieuse, politique et littéraire de la Compagnie de Jésus, 6 vol. 3^e éd. — Paris, 1859.
- CYPRIANUS E. Tabularium ecclesie Romanæ seculi decimi sexti, in quo monumenta restituti calicis Eucharistici totiusque concilii Tridentini historiam mirifice illustrantia continentur. — Francfort et Leipsick, 1743.
- DE BACKER A. Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus. Nouvelle éd. 3 vol. — Liège, Paris, Lyon, Louvain, 1869-1876.
- DÖLLINGER J. Die Reformation, ihre innere Entwicklung und ihre Wirkungen im Umfange des lutherischen Bekenntnisses, 3 vol. — Ratisbonne, 1846-1848.
- DÖTSCHMANN P. Collatio, Papismi, Calvinianismi, Anabaptismi, Schwenkfeldianismi et Flaccianismi cum Christianismo, das ist : Die Lehr der Papisten, Calvinisten, Widertaufer, Schwenkfelder, und Flaccianer und dargegen die Lehr des h. Catechismi, sambt der heiligen göttlichen Schrift daraus der Catechismus verfasst. — Francfort-sur-le-Mein, 1617.
- DOMMAREIN VON DISSINGAW. Kurtze Information und Einleitung von der Autonomia,

- zu Erläuterung des Hochberumten Tractats, von Freystellung mehrerley Religion und Glaubens, welcher zu München in Bayern unter Weiland des Edlen Herrn Francisci Burchhardi J. V. D. und churfürstlichen Cölnischen Kantzlers nahmen, durch den Druck oft ausgelassen und bisshero fast von allen in Teutschland für unüberwintlich geachtet worden ist. Christlingen, 1610.
- DONAVER CHR. Erhebliche Ursachen warumb er auf öffentlicher Kantzel in Verkeltzung und Verdammung der Calvinisten sich nicht einlassen könne. — Sans indication de lieu, 1633.
- DROYSEN J.-G. Geschichte der preussischen Politik, t. II, partie II. — Berlin, 1870.
- DRUGULIN W. Historischer Bilderatlas. Verzeichniss einer Sammlung von Einzelblättern zur cultur = und Staatengeschichte vom fünfzehnten bis in das neunzehnte Jahrhundert. 2^e partie. Chronik in Flugblättern. — Leipsick, 1867.
- DUHR, B. Jesuiten Fabeln, Fribourg in Brisgau, 1801.
- DUPLESSIS-MORNAY, PHIL. DE. Mémoires et Correspondances pour servir à l'histoire de la réformation et des guerres civiles et religieuses en France, 12 vol. — Paris, 1824-1825.
- ECHARTUS H. Papa pharisatzans. — Jena, 1605.
- EDER G. Evangelische Inquisition wahrer und falscher Religion, wider das gemain unchristliche Klaggeschrey, das schier niemands mehr wissen künde, wie oder was er glauben solle. — Dillingen, 1573.
- EDEB G. Das goldene Fluss christlicher Gemain und Gesellschaft. — Ingoldstadt, 1579.
- EGGER F. Idea Ordinis hierarchico-Benedictini, seu brevis delineatio, exhibens Principatum, Clericatum, Scientiam, Actionem et Antiquitatem Ordinis S. P. Benedicti. — Constantine, 1715.
- EGLOFFSTEIN H. v. Der Reichstag zu Regensburg im Jahre 1608. Ein Beitrag zur Vorgeschichte des dreissigjährigen Krieges. — Munich, 1886.
- ** EGLOFFSTEIN H. v. Fürstabt Balthasar von Dernbach, und die katholische Restauration im Hochstift Fulda, 1570-1606. — Munich, 1890.
- Ein hochnotdürfftige Predig wider den römischen Antichrist und sein Rottgesellen, allen gottliebenden Herzen zur ernstlichen Vermahnung. — Sans indication de lieu, 1589.
- Ein kurztes anmuthliches Gespräch zwischen einem Edelmann und einem Bauer über der Welt Läuften und sonderliche Coniuncturen. — Sans indication de lieu, 1617.
- EMPSYCHOVIUS H. Apologia orthodoxae doctrinae contra Pontificios. — Giessen, 1612.
- ENNER L. Geschichte der Stadt Cöln. Meist aus den Quellen des Stadtarchivs, t. V. — Dusseldorf, 1880.
- ERDMANNSDÖRFFER B. Herzog Karl Emanuel I. von Savoyen und die deutsche Kaiserwahl von 1619. — Leipsick, 1862.
- EREMITA D. Iter Germanicum anno 1609, bei Le Bret, Magazin zum Gebrauch der Staaten — und Kirchengeschichte, t. II, pp. 328-358. — Francfort et Leipsick, 1772.
- ERSTENBERGER A. De Autonomia, das ist : von Freystellung mehrerley Religion und Glauben, was und wie mancherley die sey, was auch derhalben biss daher im Reich fürgegangen, und ob dieselbig von der christlichen Obrigkeit möge bewilliget und gestattet werden. Durch weyland F. Burgkardum, etc. (1^{re} éd., Munich, 1586.) Zuvor in drey Theil, jetzt zum andern mal in ein Buch zusammenge-druckt. — Munich, 1593.
- FABER J. G. Stoff für den künftigen Verfasser einer pfalz — zweibrückischen Kirchengeschichte von der Reformation an. En deux parties. — Francfort et Leipsick, 1790-1792.
- FABRONIUS H. Antiqua fides Cattorum, etc. — Cassel, 1607.
- ** FALKMANN A. Graf Simon VI. zur Lippe und seine Zeit, 2^e période. — Detmold, 1887.
- FISCHART J. Bienenkorb desz heil. Röm. Imenschwarms, seiner Hummelszellen

- oder Himmelszellen, etc. Ed. F. chez Vilmar, Zur Literatur J. Fischarts 8.
- FISCHART J. Affentheuerlich Naupengeheuerliche Geschichtklitterung, etc. — Ed. de 1590.
- FISCHART J. Sämmtliche Dichtungen. Herausgegeben und mit Erläuterungen versehen, von Heinrich Kurz, 3 vol. — Leipsick, 1866-1867.
- FLOTTO A. Historiae Provinciae Societatis Jesu Germaniae Superioris a P. Ign. Agricola S. J. olim coeptae, nunc continuatae, pars tertia ab a. 1601-1610. — Augustae Vindel., 1734.
- FÖRNER A. Evangelischer Hafenkäss der Augspurgischen Confession. — Ingolstadt, 1617.
- FREYBERG M. v. Geschichte der bayerischen Landstände und ihrer Verhandlungen. t. II. Sulzbach, 1829.
- FRIEDBERG CHRIST. GOTTLIEB v. (pseudonyme pour GASPARD SCHOPPE) Newer calvinistischer Modell dess heiligen Römischen Reichs, das ist, augenscheinlicher Beweis dass dies Calvinisten den Religion-und Profanfrieden und die gantze Verfassung des heiligen Römischen Reiches umbzustossen, und sowol die Augsburgische Confession als den catholischen Glauben auss dem Reich zu vertilgen, endtlich ein gantz neue Regimentsform anzustellen vorhabens seyn. — Sans indication de lieu, 1616.
- FRIEHLIN N. Deutsche Dichtungen, herausgegeben von D. F. Strauss. Bibliothèque de la Société Littéraire, t. 41. Stuttgart, 1857.
- GALLUS G. T. Geschichte der Mark Brandenburg, 2^e éd., t. III. — Züllichau et Freystadt, 1799.
- GARDINER S. R. History of England from the accession of James the first to the outbreak of the civil war 1603-1642, t. I-III. Londres, 1883.
- GAUDENTIUS P. Beiträge zur Kirchengeschichte des 16. und 17. Jahrhunderts. Bedeutung und Verdienste des Franziskaner-Ordens im Kampfe gegen den Protestantismus, t. I. — Bozen, 1880.
- GEDICCCUS S. Calvinisterei, so fälschlich die reformirte Religion genannt wird. — Leipsick, 1615.
- GEDICCCUS S. Abfertigung der Sacramentirischen Bespiegelung, so unter dem Namen Salomo Fincken, calvinischen Eceboli am Brandenburgischen Hof, ausgesprengt worden, daraus sonnenklar zu sehen, was für Greuel der Verwüstung hinter der calvinischen Reformation stecke. — Leipsick, 1615.
- GILLET J. F. A. Crato von Crafftheim und seine Freunde. Ein Beitrag zur Kirchengeschichte. Nach handschriftlichen Quellen, 2 vol. — Francfort-sur-le-Mein, 1860-1861.
- GINDELY A. Rudolf II, und seine Zeit, 1600-1612, 2 vol. Prague, 1863-1865.
- GINDELY A. Geschichte des böhmischen Aufstandes von 1618, t. I^{re}. — Prague, 1869.
- GOBLERUS C. A. Bericht wider die lästerliche Calumnia des ungelehrten Escls M. Flaschens, eines mansfeldischen Jesuiters von Dr. Martino Luthero. — Christlingen, 1591.
- GOLDAST M. Politische Reichshandel, das ist allerhand gemeine Acten Regimentsachen und weltliche Discursen. — Francfort-sur-le-Mein, 1614.
- GOLDASTUS M. Replicatio pro sac. caesarea et regia Francorum majestate illustrissimisque imperii ordinibus adversus Jac. Gretereri Jesuitae e societate Loyolitarum crimina laesae majestatis rebellionis et falsi. — Hanovre, 1611.
- GRETSEUS J. Opera omnia, 17 vol. — Ratisbonne, 1734-1741.
- GROEN VAN PRINSTERER G. Archives ou correspondance inédite de la Maison d'Orange-Nassau, 1^{re} série, t. I-VIII et supplément. — Leyde, 1835-1847.
- GROFF J. Wirtzburgische Chronik. Erster Theil von dem Jahre 1500-1642. — Wurzburg, 1748.
- ** GRÜNHAGEN C. Geschichte Schlesiens, t. II, 1527-1740. — Gotha, 1886.
- GUDERMANN CHR. Von den sieben Werken christenlicher Barmherzigkeit. — Sans ind. de lieu, 1615.
- GUMPELZHAIMER CHR. G. Regensburgs Geschichte, Sagen und Merkwürdigkeiten, partie II. — Ratisbonne, 1837.

- HAAGEN F. Geschichte Achens, von seinen Anfängen bis zur neuesten Zeit. — Aix-la-Chapelle, 1873.
- HÄBERLIN FR D. Neueste teutsche Reichsgeschichte, vom Anfange des Schmalkaldischen Krieges bis auf unsere Zeiten. 20 vol. — Halle, 1774-1786.
- HÄUSSER L. Geschichte der rheinischen Pfalz und ihren politischen kirchlichen und literarischen Verhältnissen, 2 vol. — Heidelberg, 1845.
- HÄUTLE CHR. Die Reisen des Augsburgers Philipp Hainhofer nach Eichstädt, München und so weiter seit dem Jahre 1611. Zeitschrift des historischen Vereins für Schwaben und Neuburg, t. VIII. — Augsburg, 1881.
- HAMMER-PURGSTALL von Klel's, des Cardinals, Direktors des geheimen Cabinets Kaisers Mathias, Leben. Mit beinahe tausend bisher ungedruckten Briefen, Staatsschreiben u. s. w. 4 vol. Vienne, 1847-1851.
- HANS SACHS, herausgegeben von A. von KELLER. Bibliothek der Literarischen Vereins in Stuttgart, 14 vol. — Tübingen, 1870-1882.
- HANSZ M. Germania sacra, 3 vol. — Aug. Vindel., 1727-1755.
- HARTZHEIM Jos. Bibliotheca Coloniensis. — Cologne, 1747.
- HASENMÜLLER E. Voy. Historia Jesuitici Ordinis.
- HATTLER F. Der ehrwürdige P. Jakob Rem, aus der Gesellschaft Jesu und seiner Marienconferenz. — Ratisbonne, 1881.
- HECKEL G. Gründlicher Bericht welcher Gestalt die Jesuiten mit den Bapsten, Prelaten, Fürsten, gemeinen Volck, der Jugendt, auch mit sich selbst unter einander, einer gegen den Andern, umbzugehen pflegen. — Francfort-sur-le-Mein, 1596.
- HEERBRAND J. Aussklopfung dess von Jörg Scherern, Jesuiten, zusammengelickten lutherischen Bettlersmantel. — Tübingen, 1588.
- HEERBRAND J. Propfung und Abfertigung des vermeinten neulich ausgebrütteten Evangelischen Wetterhanen. — Tübingen, 1588.
- HEERBRAND J. Ketzter Katzen, Christlicher Bericht: Von, über und wider das ungegründet Ketzterkatzen Gemäld und Geschrey, so newlicher Zeit von einem ungenannten Papisten aussgesprengt; unter dem Titel: Ketzter Katzen: Darumb dass die Ketzter, Katzenart haben. In welchem augenscheinlich erweisen, welehe Parthey, die Papisten oder die Lutherischen (wie man sie nennet) die rechte Ketzterkatzen sein. — Tübingen, 1589.
- HEILBRUNNER F. Jesuider Spiegel, darin der Jesuider antichristliche Lehr und Blutigierige Geist auss ihren eigenen Schriften zu erkennen. — Lauingen, 1601.
- HELBACH A. v. Reus trepidans, das ist gründliche Beweisung dass die Lehr der Calvinisten von der Genugthuung Jesu-Christi falsch und unbeständig sei. — Francfort-sur-le-Mein, 1596.
- HELBIG K. G. Zur Geschichte der kursächsischen Politik 1590 und 1591, voy. WEBER, Archir für die sächsische Geschichte, t. VII, pp. 287-317. — Leipsick, 1869.
- HENKE E. L. Th. Caspar Peucer und Nicolaus Krell. Zur Geschichte des Lutherthums und der Union am Ende des 16. Jahrhunderts. — Marburg, 1865.
- HENRARD, P. Henri IV et la princesse de Condé. — Bruxelles, 1885.
- HEPPE H. Geschichte der hessischen Generalsynoden von 1568-1582, nach den Synodalacten, 2 vol. — Cassel, 1847.
- HEPPE H. Die Einführung der Verbesserungspunkte in Hessen von 1604-1610 und die Einsetzung der hessischen Kirchenordnung von 1657. — Cassel, 1849.
- HEPPE H. Die Restauration der Katholizismus in Fulda, auf dem Eichsfelde und in Würzburg; Urkundlich dargestellt. — Marbourg, 1850.
- HEPPE H. Geschichte des deutschen Protestantismus von 1555-1581. 4 vol. — Marbourg, 1852-1859.
- HEPPE H. Kirchengeschichte beider Hessen, 2 vol. — Marbourg, 1876.
- HERCHENHAHN J. CHR. Geschichte der Entstehung, Bildung etc. des kaiserlichen Reichshofrathes, t. I et II. — Mannheim, 1792.
- HERGENRÖTHER J. Katholische Kirche und christlicher Staat in ihrer geschichtlichen Entwicklung und in Beziehung auf die Fragen der Gegenwart. — Friedburg, 1872.

- HERING D. H. Historische Nachricht von dem ersten Anfang der evangelisch-reformirten Kirche in Brandenburg und Preussen unter dem Kurfürsten Johann-Sigismund. — Halle, 1778.
- HEYDENREICH TH. Leipsigische Cronicke. Leipsick, 1635.
- ** HERN J. Erzherzog Ferdinand II. von Tyrol, Geschichte seiner Regierung und seiner Länder, 2 vol. — Inspruck, 1885-1886.
- Historia Jesuitici Ordinis, das ist : Gründliche und ausführliche Beschreibung dess Jesuitischen Ordens und ihrer Societet, darinnen von dem Stifter dieser Gesellschaft, ihrem Namen, Graden, Digniteten und ihren unterschiedlichen Emptern, auch wie sie gewachsen und zugenommen, dergleichen von ihrem Leben, Gelubden, Privilegien oder Freyheiten, Wunderthaten, Lehr, Abschied und Sterben, etc. klärlch und deutlich gehandelt wirdt. Anfänglich in lateinischer Sprach beschrieben durch M. Eliam Hasenmüllern und Claudio Aquavivâ, ihrem obersten General Verwaltern zu Rom, die rechte Wahrheit zu erkündigen, zugeschiedt. Jett aber allen frommen Christen gemeines Vaterlands teutscher Nation, sich für gemeldter Gesellschaft der Jesuiten fleissig zu hüten, zu gutem auss dem Latein ins Teutsche gebracht, durch Melchior Leporinum, Predigern der evangelischen Wahrheit göttlichs Wort zu Braunschweig. — Francfort-sur-le-Mein, 1656.
- HOE M. Evangelisches Handbüchlein, darin unwiderleglich aus einiger heil. Schrift erviesen wird, wie der genannten Lutherischen Glaub recht katholisch, der Pöpstler Lehr aber im Grund irrig, und wider das helle Wort Gottes sei, zur Rettung der himmlischen Wahrheit zum Unterricht der einfältigen und im Paptstum schwebenden Christen verfertigt. — Leipsick, 1607.
- HOE M. Treuherzige Erinnerung an alle recht evangelische eifrige lutherische Christen, so zu Berlin und sonst in der Chur und Mark Brandenburg sich aufhalten, dass sie sich mit den Calvinischen hochschädlichen Seclengift auf keinerlei Weise annehen sollen. Leipsick, 1614.
- HOE M. Kurtzer Discurs, ob die calvinische Lehr ohne Erkenntniss einen allgemeinen Concilii nicht köane noch solle für unrecht erklärt und verdammt werden. Ob auch ein ansehnlich Colloquium mit den Calvinisten gehalten werden solle. — Leipsick, 1614.
- HOE M. Wohlgegründete Verantwortung wider das zu Berlin neulich ausgefogene calvinistische Lästergespräch von Gottes Wort und Gott selbst, darin nochmals unwidertreiblich erwiesen und behauptet wird, dass die Calvinisten Gott an seiner Allmacht unwandelbarem Wesen, unfehlbaren Wahrheit, Heiligkeit und Barmherzigkeit erschrecklich antasten, lästern, und aufs allerabscheulichste von Gott schreiben. — Leipsick, 1614.
- HÖFLER C. Fränkische Studien, t. VIII, pp. 235-322. Vienne, 1852.
- HÖFLER C. Die englisch-französische Propaganda in Italien in siebenzehnten-Jahrhundert. Hist. Politisch. Blättern, t. XXX, pp. 809-843. — Munich, 1852.
- HÖFLER C. Heinrich IV., Königs von Frankreich, Plan, dem Hause Habsburg Italien zu entreissen. Prague, 1859.
- HOFFMANN, J. W. Sammlung ungedruckten und zu den Geschichten, auch Staats-Lehn- und andern Rechten des heiligen römischen Reichs gehöriger Nachrichten, Documenten und Urkunden. 2. vol. — Halle, 1736-1737.
- HOLZWARTH F. J. Der Abfall der Niederlande. Nach gedruckten und ungedruckten Quellen, 2 vol. — Schaffhouse, 1865, 1872.
- ** HUBER A. Geschichte Oesterreichs, t. IV. — Gotha, 1892.
- HUBER J. Der Jesuiten-Orden nach seiner Verfassung und Doctrin, Wirksamkeit und Geschichte characterisirt. — Berlin, 1873.
- HUBER S. VON BURGENDORFF. Von des Calvinischen Predicanten Schwindelgeist, und dem gerechten Gericht Gottes über dise Sect. Gestellt fürnehmlich wider Daniel Tossanum, Predigern und Professorn zu Heidelberg. — Tubingue, 1591.
- HUBER S. Antwort auf Hans Pistorii sieben Teuffel und unmenschliche, wie auch unchristliche Schmeschrift, in welcher Doctor Martin Luther Bosshafftig und Ehreunrübrig angegriffen, und dardurch alle Stände und Kirchen, die sich zur Augspurgischen Confessiou bekennen (darin dessselbigen Mans Gottes Lehr und

- Bakentniß zusammengefasst ist) untertanden in allerley Schimpff, Spott und Verdacht zu setzen. — Sans indication de lieu, 1596.
- HUBER S. Rettung des Spruches Röm. VIII wider die alten und neuen Calvinischen Raupen. — Ursel, 1598.
- HÜNNER A. v. Papst Sixtus der Fünfte, Deutsche Ausgabe vom Verfasser. 2 vol. — Leipsick, 1871.
- HÜSING A. Der Kampf um die katholische Religion im Bisthum Münster nach Vertreibung der Wiedertäufer, 1535-1585. Actenstücke und Erläuterungen. — Münster, 1883.
- HUNTER FR. Geschichte Kaiser Ferdinand's II, und seiner Eltern, Personen-Haus- und Landesgeschichte, t. VII. — Schaffouse, 1850-1854.
- HUNTER FR. Philipp Lang, Kammerdiener Kaiser Rudolf's II. Eine Criminal-Geschichte aus dem Anfang des siebenzehnten Jahrhunderts. Aus archivalischen Quellen. — Schaffouse, 1851.
- HUTER FR. VON Maria, Erzherzogin zu Oesterreich. — Schaffouse, 1860.
- HUTTER L. Calvinissa Aulico-Politicus, das ist, Eigentliche Entdeckung und gründliche Widerlegung etlicher calvinischen politischen Rathschläge, welche Johann von Münster zu Vortlage die leidige verdammte Calvinisterei fortzupflanzen und sonderlich in das hochlöbliche Herzogthum Holstein u. s. w. einzuschieben sich eben stark bemühet. — Wittemberg, 1609.
- HUTTER L. Calvinista Aulico-Politicus alter, das ist, christlicher und nothwendiger Bericht von den fürnehmsten politischen Hauptgründen, durch welchen man die verdammte Calvinisterei in die hochlöbliche Chur und Mark Brandenburg einzuführen sich eben stark bemühet, allen eifrigen Lutheranern zum beständigen Unterricht, den willig irreden aber zum Zeugniß wider sie gestellt. — Wittemberg, 1614.
- HUTTER L. Gründliche und nothwendige Antwort auf die ohnlängsten ausgesprengten Berlinischen neuen Zeitungen oder Gesprächen Hans Knorren und Benedict Haberechten, wie auch auf die zween Sacramentspiegel, so unter dem Namen Salomo Fincken, vor diesem lutherischen Spitalprediger zu Königsberg in Preussen, jetzo aber abtrünnigen calvinischen Priesters zu Berlin, ausgegangen. — Wittemberg, 1614.
- HUTTER L. Concordia concors, sive de origine et progressu formulæ Concordiæ ecclesiarum Confessionis Augustanæ liber unus, in quo Hospiniani convitia etc., refutantur, jussu Elector. Saxoniae etc. Wittemberg, 1614.
- JACOBI D. Zwei unterschiedliche Bedenken, ob den réformirten Gemeinden in Frankfurt ihr Religionsexercitium zu verweigern oder zu verstatten sei. — Sans ind. de lieu, 1615.
- Jesuiter Spiegel. Das ist kurtze Anzeig. darauß zu erschen, erstlich warzu der Jesuiter Orden gestift, was sie im Schilde führen etc. Männiglich zu nothwendigen Warnung und sich vor ihn fleissig zu hüten, jetzt in hochteutscher Sprach in Truck gegeben. Anno 1595.
- ILG A. M. St Franziskus-Rosen. Missions- und Lebensbilder aus der Geschichte des Capuziner-Ordens. — Augsburg, 1879.
- Incendium Calvinisticum regis Navarri legatione apud quosdam imperii status nuper admodum ad certam religionis et reipublicæ conturbationem procuratum. — Sans ind. de lieu, 1584.
- INNOCENTIUS GOTTFRIEDUS. Kläglige Supplication an den allergrössmächtigsten unüberwindlichen Monarchen und König aller Könige Christum Jesum... mit dem Blut der Zeugen Jesu Christi und mit den Thränen und Seufzern aller Armen verlassen... Christen, welche unter allerlei sectirischen Namen im Reich des Antichrists und im Laude alenthalben Gewalt und Unrecht leiden und zu keiner ordentlichen Verhör und zu gelassenen Rechten kommen können... Zum neuen Jahr verehrt allen jenen, welche sich von des Satans und Antichrists Lügen und Mord abgesondert. Lich in der Graffschaft Solms, 1601.
- Institutum Societatis Jesu. Editio novissima, 2 vol. — Rome, 1869.
- JORDANUS CHR. Treuherzige Warnung für Calvinischer Bruderschaft. — Wittemberg, 1608.

- ISSELT M. AB. De bello Coloniensi, libri quatuor. — Cologne, 1584.
- JUVENIUS J. Historia Societatis Jesu ab a. 1591-1616. — Rome, 1710.
- KALTENBRUNNER F. Die Polemik über die Gregorianische Kalenderreform, in den Sitzungsberichten der kaiserl. Academie der Wissenschaften, philos. histor. Classe 87, 435-586. Vienne, 1877.
- KAMPSCHULTE F. Geschichte der Einführung des Protestantismus im Bereiche der jetzigen Provinz Westfalen. — Paderborn, 1866.
- KAMPSCHULTE F. W. Johann Calvin, seine Kirche und sein Staat in Genf, t. I. — Leipsick, 1869.
- Kehrab, Danielis Jacobi Thyadum studiosi. — Sans ind. de lieu, 1615.
- KELLER E. F. Geschichte Nassaus von der Reformation bis zum Anfang des dreissigjährigen Krieges. — Wiesbaden, 1864.
- KELLER J. Tyrannicidium, oder Lehr von Tyrannenmordt. — An alle Chur- und Reichsfürsten, der Augspurgischen Confession zugethan. Wider einen namlosen Calvinischen Praedicaenten. — Munich, 1611.
- KELLER L. Die Gegenreformation in Westphalen und am Niederrhein, Actenstücke und Erläuterungen, 1^{re} partie (1555-1585) * 2^e partie (1585-1609). — Leipsick, 1881-1887.
- KERSCHBAUMER A. Cardinal Klesl, Ministerpräsident unter Kaiser Mathias Quellenmässig bearbeitet. — Vienne, 1865.
- KHEVENHILLER F. CHR. VON Annalium Ferdinandeorum, parties 5-8. — Leipsick, 1722-1723.
- KIESLING J. R. Fortsetzung von Löscher's Historia Motuum zwischen den Evangelischen, Lutherischen und Reformirten bis auf das Jahr 1601. — Schwabach, 1770.
- KIRCHNER A. Geschichte der Stadt Francfurt am Main, t. II. — Francfort-sur-le-Mein, 1810.
- KLEINSCHMIDT A. JACOB III. Makgraf zu Baden und Hochberg, der erste regierende Convertit in Deutschland. — Francfort-sur-le-Mein, 1875.
- KLEINSORGEN G. v. Tagebuch von Gebhard Truchsess, Kölnischem Erzbischofe, Oder: Der Kirchengeschichte dritter Theil. Herausgegeben von den Minderbrüdern Conventualen in Münster. — Munster, 1780.
- * KLOPF O. Der dreissigjährige Krieg bis zum Tode Gustav Adolph's 1632. Deuxième édit. de l'ouvrage intitulé: Tilly im dreissigjährigem Kriege, t. I^{re}. — Paderborn, 1891.
- KLUCKHOHN A. Die Ehe des Pfalzgrafen Johann Casimir mit Elisabeth von Saxon. — Munich, 1874.
- KÖNIGSDORFER G. Geschichte des Klosters zum hl. Kreuz in Donauwörth, t. II. — Donawerth, 1825.
- KOMP. Die zweite Schule Fulda's und das päpstliche Seminar 1571-1773. — Fulde, 1877.
- KOWALLECK H. Ueber Gaspar Scioppius. Voy. Forschungen zum deutschen Geschichte, t. XI, pp. 401-482. — Göttingue, 1871.
- KRABBE O. David Chyträus. — Rostock, 1870.
- ** KREBS R. Die politische Publicistik der Jesuiten und ihrer Gegner in den letzten Jahrzehnten vor Ausbruch des dreissigjährigen Krieges. — Halle, 1890.
- KRONES FR. Handbuch der Geschichte Oesterreichs von der ältesten bis zur neuesten Zeit, t. III, Berlin, 1878.
- * KRONES FR. Geschichte der Karl Franzens-Universität in Graz. — Gratz, 1886
- KROPP FR. X. Historia Provinciæ Societatis Jesu Germaniæ Superioris, 4^e partie. — Munich, 1746.
- Kurtze Abfertigung des Lesterspiegels Philippi Nicolai durch die Diener der Kirchen zu Zurich. — Zurich, 1591.
- KURZ, Voy. Fischart.
- LA HUGUERTE M. DE. Mémoires inédits, publiés par A. de Ruble, 3 vol. — Paris, 1877-1880.
- LANG A. Von der Seligkeit gründliche und rechte Unterweisung nach Gottes

- wahrem und bewährtem Wort in den prophetischen und apostolischen Schriften klärlich begriffen. — Imprimé à Francfort-sur-le-Mein, 1576.
- LANG K. H. Neuere Geschichte des Fürstenthums Baireuth, 3^e partie, de 1557 à 1603, — Nuremberg, 1811.
- LAUTERBACH E. Zehn gründliche Predigten. — Leipsick, 1611.
- LE BRET J. F. Magazin zum Gebrauche der Staaten und Kirchengeschichte, t. IX. — Ulm, 1785.
- LEHMANN CHR. De pace publica acta publica et originalia, das ist : Reichshandlungen, Schriften und Protocollen über die Reichsconstitution des Religionsfriedens. — Francfort-sur-le-Mein, 1707.
- LEISER POLYC. Eine recht evangelische Predigt, gehalten auf Christi Himmelfahrt 1608 zu Dresden. — Leipsick, 1608.
- LEISER POLYC. Zwei christliche Predigten von den guten Werken und von der Rechtfertigung zu Prag gehalten. — Leipsick, 1609.
- * L'ÉPINOIS H. DE. La ligue et les Papes. — Paris, 1886.
- LEUCHTER H. Antiqua Hassorum fides christiana et vera etc. — Darmstadt, 1607.
- Litterae Annuae Societatis Jesu. Ad Patres et Fratres ejusdem Societatis :
 Ad a. 1581-1591. — Rome, 1583-1594, 9 vol.
 — 1592-1593. — Florentiae, 1600-1601, 2 vol.
 — 1594-1597. — Neapoli, 1604-1607, 3 vol.
 — 1598-1599. — Lugduni, 1607, 2 vol.
 — 1600-1602. — Antverpia, 1618, 3 vol.
 — 1603-1605. — Duaci, 1618, 3 vol.
 — 1606. — Moguntiae, 1618.
 — 1607-1608. — Duaci, 1618, 2 vol.
 — 1609-1611. — Dilingæ, sine anno, 3 vol.
 — 1612-1614. — Lugduni, 1618-1619, 2 vol.
- LÖHER FR. v. Geschichte des Kampfes um Paderborn 1597-1604. — Berlin, 1874.
- LÖSCHER V. E. Unschuldige Nachrichten von alten und neuen theologischen Sachen, Büchern, Urkunden etc. — Von 1701-1749, Wittemberg, 1701, Leipsick depuis 1702.
- LONDORP M. C. Der Römischen Kaiserlichen Majestät und des hl. römischen Reichs geist — und weltlicher Stände Acta publica. — Francfort-sur-le-Mein, 1668.
- LONNERUS A. Relegatio Jesuitarum ex omni bene ordinata republica. — Sans ind. de lieu. Giessen, 1612.
- LORICHUS JOH. Religionsfried. Wider die hochschädliche Begären und Rathschläg von Freystellung der Religion. — Cologne, 1583.
- LOSSEN M. Die Reichsstadt Donauwörth und Herzog Maximilian. Ein Beitrag zur Vorgeschichte des dreissigjährigen Krieges. — Munich, 1866.
- LOSSEN M. Der Kölnische Krieg. Vorgeschichte. 1565-1581. — Gotha, 1882.
- LOSSEN M. Die angeblichen protestantischen Neigungen des Bischofs Julius Echter von Würzburg. — Göttingue, 1883.
- LÜNING J. CHR. Europäische Staats-Concilia seit dem Anfang des 16. Seculi. Partie I. — Leipsick, 1715.
- MAIERUS D. Omnium Sanctorum Jubilaeus Evangelicus. — Francfort, 1617.
- MARLANA J. De rege et regis institutione libri tres ad Philippum tertium, Hispaniae regem catholicum. Anno 1599. Cum privilegio. Toleti apud Petrum Rodericum Typog. Regium. — Edition très rare.
- ** MARX. Von den protestantischen Kanzel. Beiträge zu Janssen's Geschichte des deutschen Volkes. Voy. le *Katolick*, 1887, t. II, pp. 29-63, 278-300, 509-538. — Mayence, 1887.
- MAYER F. M. Zur Geschichte Innerösterreichs im Jahre 1600. Forschungen zur deutschen Gesch., t. XX, pp. 503-550. — Göttingue, 1880.
- ** MAYR-DEYSINGER, K. WOLF. Dietrich von Raittenau, Erzbischof von Salzburg, 1587-1612. — Munich, 1886.
- MAYRHOFER M. Dess newlich aussgegangenen Predicantenspiegels catholische Schutzschrift, darinn nicht allein die Catholische und zuvor verthädigte Wahrheit gehandhabet, sondern auch der erdichte, ungegründete und leichtfertige Jesuiter-

- spiegel, welchen die Pfälzischen Predicanten, wie etliche dafür halten wöllen, under dem Namen dess Philipps Heilbrunners in diesem lauffenden Jahr zuzammen getragen und zu Lawing in öffentlichen Truck darwider auszugesprenget haben., mit gutem Grund widerlegt wird. — Ingolstadt, 1601.
- MEDERER J. Annales Ingolstadiensis Academiae, 4^e partie. — Ingolstadt, 1782.
- MENGERING K. Predig über Christi Feinde und Widersacher, am Charfreitag gehalten. — Sans ind. de lieu, 1615.
- MENZEL K. A. Neuere Geschichte der Deutschen seit der Reformation, 2^e édit., t. II et III. — Breslau, 1854.
- MITTERMÜLLER R. Das Kloster Metten und seine Aehte. — Straubing, 1856.
- MOEISEN I. C. W. Beiträge zur Geschichte der Wissenschaften in der Mark Brandenburg. — Berlin et Leipsick, 1783.
- MOSER F. K. von Patriotisches Archiv für Deutschland. 12 vol. — Mannheim et Leipsick, 1784-1790.
- MOSER F. K. von. Neues patriotisches Archiv für Deutschland, 2 vol. — Mannheim et Leipsick, 1792-1794.
- MÜLLER H. Die Restauration des Catholicismus in Strasburg. — Halle, 1882.
- MULLER I. G. Denkwürdigkeiten aus der Geschichte der Reformation. Ein Beitrag zum Denkmal Luthers, 2 vol. — Leipsick, 1806.
- MULLER K. A. Forschungen auf dem Gebiete der neuern Geschichte. Livraison 1-3. — Dresde et Leipsick, 1833-1841.
- MUFFAT K. G. Die Verhandlungen der protestantischen Fürsten in den Jahren 1590-1591 zur Gründung einer Union. — Munich, 1865.
- MYLIUS G. Zehen Predigten vom Türken, gehalten zu Iena. — Iena, 1595.
- MYLIUS G. Bapstpredigten, in welchen gehandelt und gründlich angezeigt wird, was und wer der Papst zu Rom sey und nicht sey, wie sein ganzes Reich aus Lügen, Mord, Schand und Raub zuzammengestücket etc., in vierzehn unterschiedliche Predigten gebracht und meistentheils gehalten in der Pfarrkirchen bei der löblichen Universität Iena (1^{re} éd. Jena 1599). — Francfort-sur-le-Mein, 1615.
- Nachrichten, unschuldige, voy. LÖSCHER.
- Nachtrab Anhaltischer Cantzley. Auss der geheimben Heydelbergischen Registratur öffentlich an Tag gegeben, 1624.
- NAS J. Centurien 1-6. — Ingolstadt, 1565-1570.
- NAS I. Drei geschriftfester, heiliger, katholischer Predigen. — Ingolstadt, 1566.
- NAS J. Angelus paraeneticus contra solam fidem delegatus, das ist, Der Warnungsengel wider den Solenglauben ausgesandt. Engelstatt, 1588.
- Nebelcap dem Papstthum abgezogen etc., durch Aegidium Hunnium. — Mulhouse, 1603.
- NEOCORUS ADOLPHI J. Chronik des Landes Dithmarschen. Aus der Urschrift herausgezogen von F. C. DAHLMANN, 2 vol. — Kiel, 1827.
- NICOLAI Ph. Kurtzer Bericht von der Calvinisten Gott und ihrer Religion in etliche Frag und Antwort allen gottseligen einfältigen Leyen; zu besser Nachrichtung und sonderm Trost verfasst und zusammengetragen. — Francfort-sur-le-Mein, 1597.
- NICOLAI PII. Spiegel des bösen Geistes der sich in der calvinisten Büchern reget und kurzumb für ein Gott wil gehret sein... Allen gottliebenden Hertzen, welche an Jesum glauben und mit dem leydigen Teufel keine Gemeinschaft haben wollen, zu nothwendigem Unterricht. — Francfort-sur-le-Mein, 1599.
- NIEDERGER A. Der Studentenbund der Marianischen Sodalitäten, sein Wesen und Wirken an der Schule. Ratisbonne, 1884.
- * NIEBÖLLER J. Matthias Flacius und der Flacianische Geist in den älteren protestantischen Kirchenhistorien. Voy. Zeitschrift für katholische Theologie, t. XII, pp. 75-115. — Innsbrück, 1888.
- NIGRINUS G. Lehr, Glaubens und Lebens Jesu und der Jesuwider, das ist Christi und Antichristi, Gegensatz, Antithesis und Vergleichung. Sonderlich wider die Evangelische Inquisition und das Gulden Flüss Doctor Georgii Eders zu Wien und die jesuitisch Cölnische Censur. — Sans indication de lieu, 1581.

- NIGRINUS G.** Papistische Inquisition und gulden Fläss der römischen Kirchen. Das ist Historia und Ankunft der Römischen Kirchen und sonderlich vom antichristlichen Wesen in sieben Büchern verfasst etc. Sonderlich wider Doctor Georgen Eders Evangelische Inquisition und Gulden Fläss zugericht. — Sans indication de lieu, 1582.
- NOFF J.** Aachner Chronik bis 1630. — Cologne, 1632.
- Nothgedrungene Erinnerung und Vermahnung an alle, so dem Evangelium wohl zugehan sein. — Sans indication de lieu, 1594.
- Nothwendige Besichtigung der von D. Johanne Pistorio... übel zugefertigten Anatomia Herrn Lutheri. Durch etliche Theologen und Prediger im Ober-Fürstenthumb Hessen. — Francfort-sur-le-Mein, 1597.
- ** **NUNTIATURBERICHTE** aus Deutschland nebst ergänzenden Actenstücken. 3^e partie, 1572-1585. Publié par l'Institut royal de Prusse à Rome, t. 1^{er}. Der Kampf um Köln. 1576-1584. Publié par JOSEPH HANSEN. — Berlin, 1892.
- OSIANDER L.** Warnung vor der Jesuiter blutdürstigen Anschlägen und bösen Practicken. Durch welche sie die Christliche, reine, Evangelische Lehr sampt allen denen, so sich zu derselben öffentlich bekennen, auszzutilgen, und des Römischen Antichrists tyrannisch Joch der Christenheit widerumb aufzutringen understehn. — Tubingae, 1585.
- OSIANDER L.** Verantwortung wider die zwei Gifftspinnen, Georgen Scherern und Christophorum Rosenbusch, beide Jesuiter: welche aus der treuherzigen, fridfertigen Christlichen Warnung (vor der Jesuiter blutdürstigen Anschlägen und bösen Practicken), als auss einer wohlriechenden Rosen, lauter Gifft gesogen. — Tubingae, 1586.
- PANDOCHÆUS J.** Consensus orthodoxus ecclesiæ Lutheranae in doctrina de praedestinatione. — Helmstadt, 1596.
- PANDOCHÆUS J.** Apologia oder Verantwortung wieder die ungegründeten, unbefügten Beschuldigungen und Calumnien J. Riegers. — Halberstadt, 1596.
- PAULSEN FR.** Geschichte des gelehrten Unterrichts auf den deutschen Schulen und Universitäten, vom Ausgang des Mittelalters bis zur Gegenwart. — Leipsick, 1885.
- ** **PAULUS, N.** Der Augustinermönch Johannes Hoffmeister. Ein Lebensbild aus der Reformationszeit. — Fribourg en Brisgau, 1891.
- PEINLICH R.** Geschichte des Gymnasiums in Graz. — Graz, 1864-1874.
- PEINLICH R.** « Die Egkenperger Stift » zu Graz im 15. und 16. Jahrhundert. Ein Beitrag zur Culturgeschichte. — Graz, 1875.
- Peiliche Halsgerichtsordnung des durchleuchtigen etc. Herrn Georg Friederichen Marggrauen zu Brandenburg etc., 1582.
- PERELLIUS XIVERIENSIS JOANNES.** Ein Gespräch von der Jesuiter Lehr und Wesen, Thun und Lassen, wider die Schmach — und Lasterwort... des Wilhelm Roding zu Heidelberg. Durch Johann Götzen verteutschet. Ingolstadt, 1576.
- PFAFF K.** Geschichte Wirtenbergs, t. II, première partie. — Reutlingen, 1820.
- PFAFF K.** Miscellen aus der Wirtenbergischen Geschichte. — Stuttgart, 1824.
- PFLUGER J. G. F.** Geschichte der Stadt Pforzheim, 1861.
- PHILOS M.** Examen und Inquisition der Papisten und Jesuiten, das ist gründliche Vergleichung oder Gegensatz von Einhelligkeit der Lehr Jesu und Jesuwider, Papisten, Christi und Antichristi etc. — Sans indication de lieu, 1603-1607.
- PHILOS M.** Bapstischer Triumph, darinnen die erdichte Succession und berühmte widerwertige Einhelligkeit der Papisten und Jesuiter... eigentlich beschrieben und für Augen gestellt wird etc. Francfort-sur-le-Mein, 1605. — Sans indication de lieu, 1607.
- PIELER FR. J.** Leben und Wirken Caspar's von Fürstemberg. Nach dessen Tagebüchern. Auch ein Beitrag zur Geschichte Westphalen's im Anfange des siebenzehnten Jahrhunderts. — Paderborn, 1874.
- ** **PIEPER A.** Felice Mileusio am Regensburger Reichstag des Jahres 1608. — Rome, 1891.
- PISTORIUS J.** Anatomiae Lutheri, pars prima. Voy. p. 436, note 1 de ce volume.
- PISTORIUS J.** Anatomiae Lutheri pars secunda, der Irrthums Geist, in welchem 103

- Irrthümer wider die hl. Dreifältigkeit aus des Luthers eigenen unverneinlichen bekannten Büchern aufgezeichnet und an den Tag gebracht worden. — Cologne, 1598.
- POLENZ G. von Geschichte des französischen Calvinismus bis zur Nationalversammlung im Jahre 1789, t. I-V. — Gotha, 1857-1869.
- PONTOPPIDAN E. Annales Ecclesiae Danicae diplomatici, oder nach Ordnung der Jahre abgefasste und mit Urkunden belegte Kirchenhistorie des Reiches Dänemark. t. III et IV. — Copenhagen, 1747 (1752).
- PRATORIUS J. Eine christliche Predigt auff den neuen Jahrsstag, gethan in Pilgramssthal anno 1589. — Görlitz.
- PRATORIUS J. Saxohallensis, Diener am Wort Gottes im Pilgrimsthal. Dreiköpfiger Antichrist, darin des Papstes Greuel, der türkische Alcoran und der Calvinisten Lästerschwarm allen frommen Gotteskindern zu Trost und Warnung abgebildet und widerlegt wird. — Sans indic. de lieu, 1591.
- PRATORIUS J. Saxohallensis. Calvinisch Gasthaus zur Harrenkapfen genannt, darin die Calvinisten sowohl öffentlich als heimlich in ihrer Thorheit erwischt, die Larwa vermeinter Unschuld und Heiligkeit ihnen abgezogen und sammt dem Hause umgestürzt wird, wie beigefügte Figuren zeigen. — Sans indication de lieu, 1598.
- PREGER W. Matthias Flacius Illyricus und seine Zeit. 2 vol. — Erlangen, 1859-1861.
- PUBLIUS ÆSQUILLUS. Eygentliche, gründliche und warhafte Beschreybung dess heyiligen Römischen und Catholischen Hafenkäss. — Sans indication de lieu, 1617.
- PUBLIUS ÆSQUILLUS. Jubelkram und Mess, dess H. Römischen und Catholischen Hafenkäse. — Sans indication de lieu, 1618.
- RADERUS M. De vita Petri Canisii de Societate Jesu, Sociorum e Germania primi, livre III. — Munich, 1614.
- RÄSS. A. Die Convertiten seit der Reformation nach ihrem Leben und aus ihren Schriften dargestellt, 13 vol. — Fribourg, 1866-1880.
- RANKE L. Die römischen Päpste, ihre Kirche und ihr Staat im sechszehnten und siebenzehnten Jahrhundert, 3 vol. 3^e édit. — Berlin, 1844-1845.
- RANKE L. Französische Geschichte, vornehmlich im sechszehnten und siebzehnten Jahrhundert, t. I, 2^e édit. — Stuttgart et Augsburg 1856, t. II, 1854.
- RANKE L. von Zur deutschen Geschichte: Vom Religionsfrieden bis zum dreissigjährigen Krieg. — Leipsick, 1869.
- RECHTENBACH M. Leonhard. Augensalbe für etliche überlicchende Propheten in Hessen, welche die von ihnen beschelene Annehmung der Verbesserungspunkte zu bemänteln fürgeben dürfen, im lobl. Chur und Fürstenthum Sachsen werde man ihnen auch bald nachfolgen. — Leipsick, 1609.
- RECKLINGHAUSEN J. A. v. Reformationsgeschichte der Länder Jülich, Berg, Cleve, Meurs, Mark, Westfalen, und der Städte Aachen, Cöln und Dortmund. 1^{re} et 2^e parties. Elberfeld. 1818, 3^e partie. — Solingen, 1837.
- Reformatio Evangelicorum, Francfort-sur-le-Mein, 1616. — Cologne, 1592.
- Reformatiowerk der Chur Brandenburg. — Berlin, 1615.
- REHMEIER PH. J. Braunschweig-Lüneburgische Chronica, 3 vol. — Brunswick, 1722.
- Reiffenberg Fr. Historia Societatis Jesu ad Rhenum inferiorem ab ann. 1540-1626.
- RESCIUS St. Ministromachia, in qua Evangelicorum magistrorum et ministrorum de evangelicis magistris et ministris mutua judicia, testimonia, convicia, maledicta, irae, dirae mirae, furiae proscriptiones, condemnationes et omnibus saeculis inauditi Anathematismi recensentur. — Cologne, 1592.
- RICHARD A. B. Der kurfürstlich sächsische Kanzler Nicolaus Krell. Ein Beitrag zur sächsischen Geschichte des 16. Jahrhunderts, nach den noch nicht benutzten Originalurkunden bearbeitet, 2 vol. — Dresde, 1859.
- RIEDERER J. B. Nachrichten zur Kirchen-Gelehrten-und-Bücher-Geschichte, 4 vol. — Altorf, 1754-1768.

- RIESS FL. Der selige Petrus Canisius aus der Gesellschaft Jesu. Aus den Quellen dargestellt. — Fribourg, 1805.
- ITTER M. Dialogus: das ist, ein Gespräch von dem ehrwürdigen und lästerlichen Urtheil Bruder Joann Nasen zu Ingolstadt, dass alle lutherische Weiber Huren sein. — Francfort, 1578.
- ITTER M. Geschichte der deutschen Union von den Vorbereitungen des Bundes bis zum Tode Kaiser Rudolf's II. (1598-1612), 2 vol. — Schaffouse, 1867, 1873.
- ITTER M. Briefe und Acten zur Geschichte des dreissigjährigen Krieges in den Zeiten des vorwaltenden Einflusses der Wittelsbacher. 3 vol. — Munich, 1870-1877.
- ITTER M. Sachsen und der Jülicher Erbfolgestreit (1483-1610) Abhandlungen der historischen Classe der bayerischen Academie, der Wissenschaftent. XII, partie II, pp. 1-80. — Munich, 1874.
- ITTER M. August von Sachsen und Friedrich III. von der Pfalz, voy. WEBER, Archiv. für der sächsische Gesch. Nouvelle série, t. V, pp. 289-367. — Leipsick, 1879.
- ITTER M. Politik und Geschichte der Union zur Zeit des Ausgangs Rudolfs' II. und der Anfänge des Kaisers Mathias; Abhandlung der historischen Classe der bayerischen Academie der Wissenschaften, t. XV, partie II, pp. 83-170. — Munich, 1880.
- ** RITTER M. Deutsche Geschichte in Zeitalter Gegenreformation und des dreissigjährigen Krieges. (1555-1648), t. I, 1555-1586. — Stuttgart, 1889.
- RIVANDER Z. Lupus excoriatus, oder der öffentlichen und heimlichen Calvinisten und aller Sacramentirer Wölfner Schaffspelz. — Wittenberg, 1582.
- ROMMEL CHR. von Neuere Geschichte von Hessen, t. I-III. — Cassel, 1835-1839.
- ROSEBUSCH CHR. (GREGOR ROSEFIUS). Replica auff dess Calumnianten Lucae Osiandri Verantwortung wider die Jesuiter. — Ingolstadt, 1586.
- ROSEBUSCH CHR. Declaration der untüchtigen unwahrhaftigen Abfertigung Lucae Osiandri, Predicanten. — Ingolstadt, 1588.
- RUNGIVS D. Neues Jahr für die märkischen Reformanten, das ist notwendiger Unterricht von dem calvinischen Buch, welches unter dem angemassen Titel des Ubiquitstichen Catechismus ohne des Auctors und Druckers rechten Namen vor diesem ausgegangen, nun aber anderweit mit Beförderung der Märkischen Reformanten zu Frankfurt a. Oder bei Fr. Hartmann gedrucket worden. — Rostock, 1617.
- SACCHINUS FR. De vita et rebus gestis P. Petri Canisii, de Societate Jesu, Commentarii. — Ingolstadii, 1616.
- SACCHINUS F. Historiae Societatis Jesu. ab anno 1556-1590, 3 vol. — Anvers, 1626; Rome, 1649; Rome, 1661.
- SALIG A. CHR. Vollständige Historie der Augsburgischen Confession und derselben zugethanen Kirchen, 3 vol. — Halle, 1730-1735.
- SALM c. Klagen und Wehgeschrei des armen Volckes, das man nit mehr wissen könne, welche Religion die rechte sei. — Sans indic. de lieu, 1589.
- SATTLER CHR. FR. Geschichte des Herzogthums Württenbergs unter der Regierung der Herzogen. t. 4-7. — Ulm, 1771-1774.
- SCHIEBLE J. Die fliegenden Blätter des 16. und 17. Jahrhunderts in sogenannten Einblattdruckern mit Kupferstichen und Holzschnitten. — Stuttgart, 1850.
- SCHELHORN J. G. Ergötzlichkeiten aus der Kirchenhistorie und Literatur, 3 vol. — Ulm et Leipsick, 1762-1764.
- SCHERER G. Rettung der Jesuiter Unschuld wider die Giftspinnen Lucam Osiander. — Ingolstadt, 1586.
- SCHERER G. Opera oder alle Bücher, Tractätlein, Schriften und Predigen von unterscheidlichen Materien, so biszhero an Tag kommen seindt. Jetzo wider auff new dem gemeinen Nutzen zum besten zusammengetragen, 2 vol. — Munich, 1613-1614.
- SCHLÜSSELBURG C. Hæreticorum catalogus. 13 vol. — Francfort-sur-le-Mein, 1597-1601.
- SCHMIDL J. Historiae Societatis Jesu Provinciae Bohemiac, 3 vol. — Prague, 1747.

- SCHMIDT M. J. Neuere Geschichte der Deutschen, t. V-VII. — Frankenthal, 1787-1789.
- SCHÖPF J. B. Johannes Nasus, Franziskaner und Weihbischof von Brixen (1534-1590). — Bozen, 1860.
- SCHORPE (Scioppius) C. voir FRIEDBERG VON UNGERSDORFF.
- SCHREIBER FR. A. W. Maximilian der Erste, der Katholische, Kurfürst von Bayern, und der dreissigjährige Krieg. Politisch und militärisch dargestellt. — Munich, 1868.
- SCHULTE J. W. Beiträge zur Entstehungsgeschichte der Magdeburger Centurien. — Neisse, 1877.
- ** SCHUSTER L. Johann Kepler und die grossen kirchlichen Streitfragen seiner Zeit. Eine Kepler-Studie. — Graz, 1888.
- ** SCHWARZ W. E. Zehn Gutachten über die Lage der katholischen Kirche in Deutschland 1575-1576 nebst dem Protocolle der deutschen Congregation herausgegeben von W. E. Schwarz. — Paderborn, 1891.
- SCHWEINICHEN H. v. Begebenheiten, von ihm selbst aufgesetzt, herausgegeben von I. G. Büsching, 31 vol. — Breslau, 1820-1823.
- SEGESSER A. Pn. v. Ludwig Pfyffer und seine Zeit. Ein Stück französischer und schweizerischer Geschichte im sechzehnten Jahrhundert, 2 vol. — Berne, 1880-1881.
- SELNEKKER NIC. Christliche kurze Antwort auf M. Gregor Berssmanns greuliche Lästerung und Famoschrift Strena und Prodrömus genannt. — Trèves, 1591.
- SELNEKKER NIC. Ungefährliche Entwerfung der christlichen Gegenantwort, so D. Nic. Selneccerus auf das Famoslibell, welches D. Christoph Pezelius zu Bremen wider ihn in Druck gegeben, thun könnte. — Heiligenstadt, 1592.
- Senkenbergische Sammlung von ungedruckt — und raren Schriften zur Erläuterung derer Rechte und Geschichten von Teutschland, 4 vol. — Francfort-sur-le-Mein, 1751.
- SENKENBERG R. K. v. Fr. Dominicus Häberlin's neueste teutsche Reichsgeschichte vom Anfange des schmalkadischen Krieges bis auf unsere Zeiten, t. XXI-XXIV, — Halle, 1790-1793.
- SINNACHER F. A. Beiträge zur Geschichte der bischöflichen Kirche Säben und Brixen in Tyrol, vol. 7, 8. — Brixen, 1830-1832.
- ** SINNACHER F. A. Die Einführung der Kapuziner in Nord-Tyrol bei Gelegenheit der zweyten Sekular — Feier der Einweihung der Kapuzinerkirche in Brixen, 1831.
- SOCHERUS ANTON. Historia Provinciae Austriae Societatis Jesu. Pars prima. — Vienne, 1740.
- SODEN FR. L. v. Kriegs — und Sittengeschichte der Reichstadt Nürnberg vom Ende des sechzehnten Jahrhunderts bis zur Schlacht bei Breitenfeld 1631, t. I. — Erlangen, 1860.
- SPANGENBERG CYR. Wider die bösen Sieben ins Teufels Karnöffelspiel. — Eisleben, 1562.
- SPANGENBERG CYR. Adelspiegel, historischer ausführlicher Bericht: was Adel sey und heisse etc. Desgleichen von allen göttlichen, geistlichen, und weltlichen Ständen auf Erden, 2 vol. — Smalkalde, 1591-1594.
- STAPHYLUS FR. Nachdruck zu Verfechtung des Buchs vom rechten wahren Verstand des göttlichen Worts und von der deutschen Bibel Verdolmetschung wider Jacob Schmidlin, Prädicanten. — Ingolstadt, 1563.
- STAUFFER A. Hermann Christoph Graf von Russworm, kaiserlicher Feldmarschall in den Türkenkämpfen unter Rudolf II. — Munich, 1884.
- STEICHELE A. Beiträge zur Geschichte des Bisthums Augsburg, 2 vol. — Augsburg, 1850-1852.
- STEPISCHNEG I. Georges III, Stobäus von Palmburg, Fürstbischof von Lavant voy. Archiv für Kunde österreichischer Geschichtsquellen, t. XV, pp. 71-132. — Vienne, 1856.
- STEVARD VOY. Apologia für die Societat Jesu.
- STIEVE F. Die Reichsstadt Kaufbeuern, und die bayerische Restaurationspolitik.

- Ein Beitrag zur Vorgeschichte des dreissigjährigen Krieges. — Munich, 1870.
- STIEVE F. Der Ursprung des dreissigjährigen Krieges 1607-1619. Livre 1^{re}: Der Kampf um Donauwörth im Zusammenhange der Reichsgeschichte dargestellt. — Munich, 1875.
- STIEVE F. Zur Geschichte der Herzogin Jacobe von Jülich, in der Zeitschrift des bergischen Geschichtsvereins, t. XIII, pp. 1-197. — Bonn, 1877.
- STIEVE F. Die Politik Bayerns, 1591-1607. Première partie, Munich, 1878. Seconde partie, Munich, 1883. (Briefe und Acten zur Geschichte des dreissigjährigen Krieges, t. IV et V).
- STIEVE F. Der Kalenderstreit des sechzehnten Jahrhunderts in Deutschland. Voy. Abhandlung der histor. Classe der bayerischen Academie der Wissenschaften, t. XV, troisième partie, pp. 1-98. — Munich, 1880.
- STIEVE F. Die Verhandlungen über die Nachfolge Kaiser Rudolf's II in den Jahren 1581-1602. Voy. Abhandlung der histor. Classe der bayerischen Academie der Wissenschaften, t. XV, première partie, pp. 1-160. — Munich, 1880.
- STIEVE F. Wittelsbacher Briefe aus den Jahren 1590-1610. Première partie, Munich, 1885. ** deuxième partie. Abhandlung der histor. Classe der Münchener Académie 1888, t. XVIII, 1, 113-217. troisième partie. t. XVIII, 2, 441-510. 4^e partie, Munich, 1889, 5^e partie, Munich, 1891.
- STROBEL G. Th. Neue Beyträge zur Litteratur, besonders des sechzehnten Jahrhunderts. 5 vol. Nuremberg et Altdorf 1790-1794.
- STROBEL G. Th. Miscellanea literarischen Inhalts. Grösstentheils aus ungedruckten Quellen, 6 vol. — Nuremberg, 1778-1782.
- STRUNCK M. Annalium Paderbornensium. Pars III, ab anno 1500-1618. — Paderborn, 1741.
- STRUVE B. G. Ausführlicher Bericht von der Pfälzischen Kirchenhistorie. Vom Beginn der Reformation bis auf gegenwärtige Zeiten. — Francfort, 1721.
- STULZ J. Zur Charakteristik des Freiherrn Georg Erasmus von Tschernembl und zur Geschichte Oesterreichs in den Jahren 1608-1610. Voy. Archiv. für Kunde österreichischer Geschichtsquellen, t. IX, pp. 169-226. — Vienne, 1853.
- STUMPF A. S. Diplomatische Geschichte der teutschen Liga im siebenzehnten Jahrhundert. Mit Urkunden. — Erfurt, 1800.
- Stupenda Jesuiticae sectae miracula, perpetuae posteritati consecranda. — Sans indicat. de lieu, 1607.
- SUGENHEIM S. Frankreich's Einfluss auf, und Beziehungen zu Deutschland seit der Reformation, 2 vol. — Stuttgart, 1845-1856.
- SUGENHEIM S. Geschichte der Jesuiten in Deutschland, 2 vol. — Francfort, 1847.
- Tagebuch des Pfalzgrafen Johann Casimir, herausgeg. von L. Häusser in den pp. Quellen und Erörterungen zur bayerischen und deutschen Geschichte, t. VIII, 365-414. — Munich, 1860.
- Theatrum Diabolorum, das ist: Wahrhafte, eigentliche und kurtze Beschreibung allerley grewlicher, schrecklicher und abscheulicher Laster, so in diesen letzten schweren und bösen Zeiten an allen Orten und Enden fast bräuchlich auch grausamlich im Schwaug gehen. — Franckfurt am Mayn, 1575.
- THEINER A. Annales Ecclesiastici, 3 vol. (1572-1585). — Rome, 1856.
- Theodorus Lazarus Synopsis doctrinae, das ist summarischer Auszug und Bericht von den Streithändeln, so heutigs Tags zwischen den also genannten Lutheranern und Calvinisten mit grosser Verwirrung der einfältigen Leute vorgehen. — Frankfort-sur-l'Oder, 1615.
- THOLUCK A. Das kirchliche Leben des siebzehnten Jahrhunderts, 1^{re} partie, Die erste Hälfte des siebzehnten Jahrhunderts. — Berlin, 1861.
- UNGERSDORFF CHRISTOFF v. (pseudonyme pour Gaspard Schoppe) Erinnerung von der calvinistischen falschen betrieglichen Art und Feindseligkeit gegen dem heiligen Römischen Reich. Item, Wiederholung der catholischen Scribenten, sonderlich der Herren Jesuiter Lehr und Meinung vom Religionsfrieden und ob Ketzern Trew und Glauben zu halten sey. Allen denen, so des heiligen Römischen Reichs Wohlstand und Gerechtigkeit lieb haben zur Nachrichtung gestellet. Jetzt zum andernmal gedruckt. — Sans indication de lieu, 1617.

- UTZINGER A. Notwendige Erinnerung von dem grossen Abfalle und geringer Beständigkeit, so sich newlich in der Franckischen Verfolgung ereugnet. — Smalkalde, 1588.
- VALENTIA GR. DE. Confutatio Calumniarum, quas Heerbrandus Spongia quadam sua ut appellat complexus est et in Apologeticum de Idololatria nuper Ingolstadii editum leviter et petulanter effudit. — Ingolstadt, 1579.
- VIETOR JEREM. Gründlicher, widerholter Bericht, dass der Römische Bapst nicht das Haupt der Kirchen, noch dess heiligen Apostels Petri Nachfolger, sondern eigentlich der Antichrist, und seine Lehr nicht die uralte Catholische und Apostolische, sondern eine neuve jerrige und Abgöttische Lehr sey. Sampt einer Christlichen Vorrede Egidij Hunnij. — Marbourg, 1587.
- VIETOR Jerem. Rettung des Gegenberichts gegen Emdenus und Angelocrator. Giessen, 1606.
- VILMAR A.-F.-C. Geschichte des Confessionsstandes der evangelischen Kirche in Hessen, besonders im Kurfürstenthum. — Marbourg, 1860.
- VILMAR A.-F.-C. Zur Literatur Johann Fischart's. Kleine Beiträge, 2^e éd. — Francfort-sur-le-Mein, 1865.
- Von newen calvinischen Giftspinnen ud Unflättern zur Verstrickung des gemeinen Manns und der zarten unschuldigen Jugend. Ein Warnungstafel für christenliche Eltern. Von L. B., Capellan. — Sans indication de lieu, 1591.
- WACHENFELD G. Die politischen Beziehungen zwischen den Fürsten von Brandenburg und Hessen. — Kassel bis zum Anfang des dreissigjährigen Krieges. — Hiersfeld, 1884.
- WACKERNAGEL, W. Johann Fischart von Strassburg und Basels Antheil an ihm. — Bäle, 1870.
- WALASSER A. Von dem grossen gemeinen Laster der Nachreder und Verleumbder. Ein Christliche vermanung. A. W. zu disen gefehrlichen zeyten nützlich zu lesen. Mit angehencktem wanrhafftigem Bericht von der Societet Jesu, von wegen schmehlicher Schrifften und Gemal, wider die Jesuiter falschlich erdicht und im Truck ausgegangen. — Dillingen, 1570.
- WALCH J.-G. Historische und theologische Einleitung in die Religionsstreitigkeiten der evangelisch-lutherischen Kirchen. 5 parties. — Iena, 1733-1739.
- WALDAU G. E. Vermischte Beiträge zur Geschichte der Stadt Nürnberg, 4 vol. — Nuremberg, 1786-1789.
- WALDAU G. E. Neue Beiträge zur Geschichte der Stadt Nürnberg, t. 1^{re}. — Nuremberg, 1790.
- Wahrhaftiger grundtlicher Bericht, was sich in der churfürstlichen Pfaltz, sonderlich in der Stadt Heidelberg mit Verenderung der Religion und Einführung der Calvinischen falschen Lehre, Abschaffung reiner Kirchendiener und Doctoris Grynaci Calvinischen Disputation daselbsten verlossen etc. — Tubingue, 1585.
- WEBER K. von Anna Churfürstin von Sachsen, geboren aus königlichem Stamm zu Dänemark. Ein Lebens und Sittenbild aus sechzehnten Jahrhundert. Aus archivalischen Quellen. — Leipsick, 1865.
- WEPPEL J. von Hausbuch, herausgegeben von J. von Bohlen — Bohlendorff in der Bibl. des Stuttgarter Literar. Vereins, t. 161. — Tubingue, 1882.
- WEINHOLD K. L. Kurzfassliche Erklerung katholischer Lehren und Ceremonien, und wie sie falschlich und gar widersinnig ausgelegt werden. Sans indic. de lieu, 1587.
- WELLER E. Annalen der poetischen National-Literatur der Deutschen im 16. und 17. Jahrhundert. Nach den Quellen bearbeitet, 2 vol. — Fribourg en Brisgau, 1862-1864.
- WELLER E. Die ersten deutschen Zeitungen herausgegeben mit einer Bibliographie (1505-1599) Bibliothek des literarischen Vereins in Stuttgart, t. III. — Tubingue, 1872.
- ** WENZELBURGER K. TH. Geschichte der Niederlande t. II. — Gotha, 1886.
- WIEDEMANN TH. Geschichte der Reformation und Gegenreformation im Lande unter der Enns, 4 vol. — Prague, 1879-1884.

- WILLE J. Das Tagebuch und Ausgabenbuch des Churfürsten Friedrich IV. von der Pfalz. Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins, t. III, pp. 201-295. — Carlsruhe, 1880.
- WITTMANN. Geschichte der Reformation in der Oberpfalz Aus den Actengeschöpft. — Augsburg, 1847.
- WOLF A. Lucas Geizkofler und seine Selbstbiographie, 1550-1620. — Vienne, 1873.
- WOLF A. Geschichtliche Bilder aus Oesterreich, t. 1^{re}. Aus dem Zeitalter der Reformation (1526-1648). — Vienne, 1878.
- WOLFF J. Lectionum memorabilium et reconditarum tomus secundus. — Lauingen, 1600.
- WOLF J. Eichsfeldische Kirchengeschichte mit hundertvierunddreissig Urkunden. — Göttingen, 1816.
- WOLF P. Ph. Geschichte Maximilian's. I. und seiner Zeit. Pragmatisch aus den Hauptquellen bearbeitet, 3 vol. — Munich, 1807-1809.
- Wölfe im Schafspelz und jesuiterische Hurenblasen fein abconterfeit für jedermannlich, der da sehen und urtheilen will, von einem Diener am Wort. — Sans indication de lieu, 1593.
- WUNDT D. L. Magazin für die Kirchen- und Gelehrten-geschichte des Kurfürstenthums Pfalz, 3 vol. — Heidelberg, 1789-1793.
- ZIEGELBAUER M. Historia rei literariae Ordinis S. Benedicti, in IV partes distributa. — Angustae Vind. et Herbipoli, 1754.
- ZIRNGIEBL E. Studien über das Institut der Gesellschaft Jesu. — Leipsick, 1870.

HISTOIRE DU PEUPLE ALLEMAND

LA RÉVOLUTION POLITIQUE ET RELIGIEUSE
ET SES ADVERSAIRES

DEPUIS LA PROCLAMATION DU FORMULAIRE DE CONCORDE
JUSQU'AU COMMENCEMENT DE LA GUERRE DE TRENTE ANS.

1580-1618

LIVRE PREMIER

DÉCADENCE PROGRESSIVE DE L'EMPIRE
QUERELLES ENTRE LES DIVERSES SECTES RELIGIEUSES
JUSQU'À LA FORMATION DE L'UNION

1608

CHAPITRE PREMIER

PLANS CALVINISTES POUR LA SÉCULARISATION DES ÉVÊCHÉS. — PRÉ-
LUDES DE LA CATASTROPHE DE COLOGNE. 1581-1582.

I

A dater de la mort de l'Électeur palatin Frédéric III, le Calvinisme avait été exclu de la vie publique et politique de l'Allemagne. Depuis la signature du Formulaire de Concorde, les Calvinistes zélés avaient même pu craindre un moment que la ruine complète de leur Église ne suivit de près l'union des membres d'Empire luthériens avec les Catholiques. « Beaucoup pensent, » mandait le comte Jean de Nassau, en avril 1581, à son frère Guillaume d'Orange, « que le jour où l'union des Luthériens avec les papistes sera un fait accompli, les Réformés, c'est-à-dire les Calvinistes et les Zwingliens, seront traités avec la dernière rigueur; leur complète ruine est même à craindre; on redoute un massacre général, dans le genre de celui de Paris, et qu'ils ne soient traités comme autrefois les Templiers. » Pour se consoler, Jean constatait avec satis-

faction que le Formulaire de Concorde perdait tous les jours de son autorité, et rapportait que le roi de Danemark avait fait dire au landgrave de Hesse que « s'il apprenait jamais qu'il eût signé le Formulaire, il ne le tiendrait plus que pour un misérable ». De plus, le comte affirmait que « la véritable religion » s'enracinait toujours plus profondément dans l'Empire¹. « Les Calvinistes, » écrivait le juriste Victorien Friedman en décembre 1581, « reprochent aux Concordistes leur commerce criminel avec les papistes idolâtres, et menacent d'exterminer les uns et les autres. » « De leur côté, les Concordistes, dans leurs écrits et leurs discours, remuent ciel et terre pour perdre les Sacramentaires; tous sont animés d'une telle haine les uns contre les autres que de graves et sanglants désordres sont à prévoir; les hauts et puissants personnages ne sont pas même en sécurité. A Dresde, on a découvert un complot contre l'Électeur Auguste, complot vraisemblablement ourdi par les Calvinistes. En Hesse, une landgrave, qui passait pour calviniste, a été grièvement blessée par un gentilhomme attaché au service de l'Électrice luthérienne du Palatinat². »

Le comte palatin Jean-Casimir passait à juste titre pour le chef politique et le conseiller attitré des Calvinistes allemands. Depuis de longues années, ce prince travaillait à unir, dans un but commun, tous les états calvinistes. « Dans l'Empire allemand, » disait-il un jour après boire, et sans être nullement gêné par la présence d'un conseiller de l'Électeur de Mayence, « jamais les choses ne marcheront tant que nous aurons des prêtres et des évêchés; il faut tout séculariser; la pleine liberté de notre culte doit être accordée dans tous les pays papistes, dùt l'Empire être comme refondu en un nouveau moule, dussions-nous donner pour chef suprême à l'Empire un prince évangélique. La chose est d'autant plus à désirer, comme le pensent des hommes graves, animés d'intentions loyales, que le prestige et le pouvoir de la Maison d'Autriche, comme tout le monde peut s'en apercevoir, diminuent tous les jours. L'Empereur se laisse absorber par la question turque; ses sujets sont continuellement sur le point de se révolter contre lui, il ne peut rien empêcher, de sorte que si l'on mettait la main à l'œuvre avec énergie dans les évêchés papistes, principalement dans les pays du Rhin, on verrait bientôt le saint Évangile prendre partout un rapide accroissement³. »

¹ Voy. GROEN VAN PRINSTERER, t. VII, pp. 538-539.

² * Lettre du 27 décembre 1581 au docteur Charles Hundhausen; sur cet événement, voy. ROMMEL, *Neuere Geschichte*, t. I, p. 814.

³ Tiré d'un mémoire détaillé de l'official de l'Électorat de Trèves, Winand Bechold, sur la Diète d'Augsbourg de 1582 et sur quelques affaires traitées durant cette assemblée; le mémoire est en ma possession.

Le comte palatin Georges-Hans de Veldenz nourrissait les mêmes espérances. En juin 1581, il proposait à Jean-Casimir, en prévision de la mort de l'évêque de Spire Marquart de Hattstein, de confisquer son évêché au profit de la Maison Palatine; on nommerait ensuite un administrateur, et la liberté religieuse pourrait s'établir dans tout le pays. Une partie du chapitre et de la noblesse serait facile à gagner; si les chanoines se montraient récalcitrants, on ne manquerait pas de moyens pour les faire taire. Dans l'intérêt de la liberté religieuse, il fallait faire un exemple capable de frapper les esprits : « Sans cela, » écrivait-il, « les prêtres se moqueront toujours de nous; ils diront que nous menaçons beaucoup dans nos écrits et dans nos cœurs, mais qu'en réalité nous ne faisons rien. » Christopho Ehem, autrefois chancelier de l'Électeur Frédéric III, plus tard entré au service de Jean-Casimir, approuvait fort ce plan, tout en le tenant pour difficile à exécuter. Frédéric, disait-il, avait, lui aussi, « tourné longtemps autour du pot » pour tâcher d'annexer au moins l'évêché de Worms au Palatinat, mais il n'avait même pu obtenir les évêchés de Sinsheim et de Neuhausen. A propos de Spire, l'ancien chancelier disait avoir été un jour envoyé à l'évêque, qui d'abord lui avait donné quelque espérance, mais, plus tard, était devenu hésitant. Néanmoins Ehem conseillait à Georges-Hans de prendre ses mesures à temps, et, pour obtenir du secours, de se tourner du côté de Heidelberg et de l'Électeur Louis; il importait que les nobles de Spire comprissent bien que les gentilshommes de Saxe verraient avec plaisir la confiscation des évêchés ¹. » Georges-Hans eût désiré faire élire son fils aîné, Georges-Gustave, administrateur de Spire, ce qui ne l'empêchait pas de convoiter pour ce même fils l'Électorat de Trèves. L'archevêque de Spire étant mort, il prit la peine d'expliquer lui-même au chapitre comment la question de la liberté religieuse pourrait être le plus aisément résolue. « Il serait bon, » dit-il, « qu'un prince de nationalité allemande fût élu à la fois évêque et Électeur. » Ensuite il promit à tout membre du chapitre bien disposé pour son fils « un présent de dix mille florins, sans compter d'autres avantages pécuniers ² ».

Jean de Nassau, de son côté, ne rêvait que sécularisation. Dans les Pays-Bas, les choses avaient pris une mauvaise tournure pour les « pieux désirs » de la maison de Nassau. On avait tout fait pour empêcher la diffusion du Calvinisme dans les provinces,

¹ Voy. v. BEZOLD, t. I, pp. 442-444.

² Voy. v. BEZOLD, t. I, p. 444, note 297.

mais on n'y avait pas réussi. « Parmi les membres des États généraux et parmi les notables, » écrivait le comte Jean le 13 mars 1578 au landgrave Guillaume de Hesse, « personne, jusqu'à présent, à l'exception de Guillaume d'Orange et de quelques nobles hollandais et zélandais, ne s'est ouvertement déclaré pour la religion, et personne n'y est sérieusement attaché. De temps en temps seulement quelques conversions s'opèrent dans le peuple ¹. » En avril 1580, Jean se plaignait au comte Ernest de Schauenbourg que dans les provinces on n'entendait parler que de guerre, de méfiances mutuelles, de querelles, de catastrophes prochaines. Lui et son frère, le prince Guillaume, n'étaient même plus en sécurité; on conspirait de tous côtés contre leur vie, et si peu de vrais amis les soutenaient que souvent le pain manquait à leur table ². Jean-Casimir avait « pour la défense du Saint Évangile, » envoyé une armée dans les Pays-Bas, mais cette armée ne s'était signalée que par le vol et le pillage; en 1579, elle avait été forcée d'évacuer la Hollande, « poursuivie par les huées des habitants, et fort piteusement ³. » Depuis, Jean-Casimir s'était brouillé sans retour avec Guillaume d'Orange. Lui, ses conseillers et ses théologiens s'accordaient à dire que jamais Guillaume ne s'était sérieusement soucié de religion, qu'il en voulait à la vie, à l'honneur et aux biens de l'Électeur palatin, et qu'il n'avait jamais songé qu'à sa propre grandeur et domination ⁴ ».

Mais plus les choses semblaient désespérées dans les Pays-Bas pour le parti révolutionnaire, plus il paraissait urgent de provoquer dans l'Empire « une violente agitation ».

Pour la confiscation des évêchés de l'ouest de l'Allemagne et l'établissement d'une ligue calviniste, le comte Jean travailla de tout

¹ Voy. GROEN VAN PRINSTERER, t. VI, p. 311.

² Voy. GROEN VAN PRINSTERER, t. VII, p. 328, voy. encore pp. 116, 117, 122, 123. Jean, dans une lettre à son frère, se plaint que tout penche vers la ruine; il dit qu'il est personnellement tellement détesté, et qu'il n'est pas sans inquiétude pour sa vie.

³ On répandit des chansons satiriques sur le comte palatin; dans la *Pasquillus Virgilianus* on lit :

Fœmineo prædæ et spoliorum ardebat amore
montes parturiente, est natus ridiculus mus.

Le conseiller saxon Abraham Bock, pendant un séjour qu'il fit à la cour de la comtesse palatine, écrivait, le 1^{er} mars 1579, à l'Électeur Auguste : « Les gens du comte palatin sont revenus chez eux si déguenillés et dans une telle misère que si, on ne les connaissait, on pourrait prendre la plupart d'entre eux pour des mendiants. » Le 5 avril 1579, Jean-Casimir écrivait à sa belle-mère Anne de Saxe : « Je compte revenir cet été comme l'Enfant Prodigue; j'ai vraiment mangé assez longtemps avec les porcs ». v. BEZOLD, t. I, pp. 336 et 338, notes 2 et 3. Pour plus de détails sur l'expédition dans les Pays-Bas, voy. KERVYN DE LETTENHOVE, t. V, pp. 198 et suiv. « On ne voit dans vos actes, » lui écrivait l'anglais Davison, « que calamités, pilleries, sauvageries et dévastations, » p. 286.

⁴ GROEN VAN PRINSTERER, t. VII, p. 419.

son pouvoir à organiser la ligue des comtes, que son frère Louis avait, avant lui, cherché à fonder. En novembre 1581, Jean pouvait écrire à Guillaume d'Orange que l'entreprise avait fait de sensibles progrès, que déjà on avait noué des relations avec les nobles de Souabe et de Franconie, qu'on était en train de traiter avec ceux de Fulde, et qu'on avait de bons motifs d'espérer le concours et l'adhésion de quelques princes et villes, de sorte que la principale et la meilleure partie de l'Allemagne allait bientôt se trouver unie. « Les comtes, ajoutait-il, « paraissent disposés, sous certaines conditions, à mettre Jean-Casimir à leur tête ¹. »

Grâce à l'archevêque de Cologne, Gebhart Truchsess, « la terrible avalanche allait se détacher, » et, comme on l'espérait, « anéantir tous les partisans de l'Antechrist romain dans l'Empire d'Allemagne. »

II

L'archevêque de Cologne, Salentin d'Isenbourg, avec le consentement du Pape et de l'Empereur, avait enfin vu se réaliser son plus cher désir, et s'était démis de ses fonctions épiscopales. Contrairement au désir de Rome et de Munich, le duc Ernest n'avait pas été élu à sa place; Gebhard Truchsess de Waldbourg l'avait emporté, et les efforts du nonce Barthelemi Portia étaient, sur ce point, demeurés infructueux (3 décembre 1577) ². Les intrigues des membres sectaires du chapitre et des comtes calvinistes de Vetteravie, dirigées par le comte et grand-maître héréditaire Hermann de Neuenaar, avaient réussi à faire pencher la balance du côté de Gebhard.

Pour obtenir la sanction du Pape, le nouvel élu lui avait solennellement promis « de faire tous ses efforts, avec la plus grande loyauté, pour le maintien de la religion catholique, et pour rétablir en tous lieux le règne de la sainte Église ». Il s'était engagé « à mener une vie exempte de tout reproche et à remplir très fidèlement les devoirs d'un archevêque vraiment soucieux de la dignité du Saint-Siège ³ ». Après avoir donné toutes ces assurances, il avait reçu les ordres majeurs et, au mois d'avril 1578, avait prêté serment à la Confession de foi du Concile de Trente entre les mains de l'archevêque de Trèves. Ensuite il avait été solennellement reçu dans le collège électoral, et l'Empereur lui avait permis de jouir de tous les droits régaliens avant même d'avoir reçu de

¹ GROEN VAN PRINSTERER, t. VIII, pp. 26-31.

² ** *Nuntiaturlberichte*, t. III, I, 43 et suiv.

Rome la confirmation de son élection. Les réformés de Cologno reprirent alors courage, et ne tardèrent pas à manifester ouvertement leur haine pour le culte catholique et leur ardent désir de voir proclamer l'entière liberté du culte protestant. Bientôt les calvinistes des Pays-Bas affluèrent dans la ville. En trois quartiers différents, ils organisèrent des prédications publiques. L'archevêque, sur les instances du chapitre, de l'Université et du clergé, délibéra, en octobre 1578, avec le bourgmestre et le Conseil, sur les mesures à prendre pour faire cesser ces prédications, interdire la diffusion des pamphlets et des caricatures, et empêcher que les sacrements catholiques ne fussent tournés en dérision. En décembre, le Conseil fit paraître un édit décrétant la peine de mort contre tous les Anabaptistes. Ordre fut donné aux sacramentaires, zwingliens et autres sectaires de quitter la ville dans l'espace de trois jours, au bout desquels, en cas de non obéissance, ils seraient condamnés à la peine capitale. « Les conventicules secrets, les nouvelles unions » furent rigoureusement interdits, des châtimens sévères édictés contre quiconque « oserait blasphémer le nom de Marie, Mère de Dieu, les sacrements ou les saints ». En février 1579, l'Empereur exhorta le Conseil à demeurer ferme dans le maintien de la religion catholique. Mais à la même date plusieurs princes protestants se plaignirent amèrement des rigueurs dont leurs coreligionnaires étaient l'objet, prétendant que beaucoup avaient été ou exilés ou accablés d'amendes. A ces plaintes, le Conseil répondit que les sectaires n'avaient pas été punis à cause de leur religion, mais à cause de leurs assemblées secrètes, depuis longtemps défendues, et que les amendes avaient été fort modiques; d'ailleurs, chargé du gouvernement d'une ville catholique, le Conseil ne voyait pas pourquoi il serait obligé, sous prétexte de se conformer à la paix de religion, de montrer plus de tolérance aux Confessionnistes que les princes protestants n'en montraient envers leurs sujets catholiques.

Les renseignements fournis par les témoins entendus par le nonce du Pape Castagna, aussi bien que les propres appréciations du représentant du Saint Père, avaient été favorables à Gebhard. Aussi, son élection fut-elle sanctionnée par le Pape dans le consistoire du 29 février 1580¹. L'archevêque avait su se faire bien venir par le dévouement empressé qu'il avait témoigné aux Jésuites de Cologne. Jusqu'en 1582 on le crut, à Rome, fils zélé de l'Église Catholique. Ce ne fut qu'au mois de juin 1582 que le secrétaire d'état du Pape reçut sur lui des renseignements défavorables par l'entremise du cardinal-légit Madruzzi, alors en route pour Augsbourg, où il venait assister

¹ Pour plus de détails, voy. *Lossex, Kölnischer Krieg*, pp. 467-675.

à la Diète. A Augsbourg, on disait ouvertement, dès le mois de juillet, que le nouvel archevêque songeait à se marier, et prétendait pourtant garder son évêché¹; que, malgré l'attachement qu'il affectait pour les Jésuites, et bien qu'il se fût fait représenter à la Diète par des conseillers catholiques, il avait, intérieurement, complètement rompu avec l'Église, et qu'il donnait au peuple, par sa conduite, un déplorable scandale. « De fâcheuses rumeurs circulent, » écrit Hermann Weinsberg dans ses mémoires; « on se plaint de la mauvaise administration de l'Électeur. On dit qu'il ne paie ni ses conseillers, ni ses serviteurs, ni ses dettes personnelles; qu'il mène une vie licencieuse, une vie de désordres. On prétend qu'il est fiancé à la jeune comtesse Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Geresheim; qu'il a fait fusiller ou mettre à mort d'autre manière deux ou trois personnes qui ne lui avaient donné aucun motif de plainte; son humeur, assure-t-on, est tantôt douce, tantôt féroce ». « Le 19 mars 1560, à Kaiserwerth, il a tiré sur un laquais assis sur le siège de sa voiture². Au mois de septembre 1579, sans en paraître nullement gêné, il a mené partout avec lui la comtesse Agnès de Mansfeld, sa concubine. Les frères de la comtesse, après avoir longtemps toléré, sans mot dire, ce honteux commerce, ont déclaré à l'Électeur que, s'il ne faisait réparation à leur sœur par un mariage légitime, ils sauraient bien trouver moyen de se venger de lui. Ainsi mis au pied du mur, Gebhard, devant plusieurs témoins, a promis avec serment de rentrer dans la vie privée et de renoncer à l'archevêché pour passer à la Confession d'Augsbourg et pouvoir épouser Agnès. »

Mais cette déclaration n'agréait nullement à la concubine, qui voulait à tout prix devenir Électrice; elle ne plaisait pas davantage au parti révolutionnaire, qui eût vu s'écrouler par là tous ses plans « pour la propagation du Saint-Evangile ». Tous les Calvinistes étaient d'avis que l'archevêque devait bien plutôt, en dépit de son changement de religion et de son mariage, « conserver le chapeau d'Électeur et l'archevêché ». Et cela pour quatre raisons: Premièrement parce que la Réserve ecclésiastique en recevrait une atteinte à jamais irréparable; secondement parce que « l'affranchissement de la religion, » depuis si longtemps désiré, une fois établi dans un des principaux évêchés de l'Allemagne, serait ensuite aisément obtenu dans tout le reste de l'Empire; troisièmement parce que, grâce à Gebhard, la majorité des voix serait acquise aux Évangéliques dans le collège électoral; quatrièmement enfin, parce que, relativement à la souve-

¹ ** *Nuntialurberichte*, III, I, LIX, LI, 313 et suiv., 316 et suiv.

² MÜLLER, *Zeitschrift für Kulturgeschichte*, p. 1752.

raine magistrature, il importait extrêmement que la Maison papiste d'Autriche fût exclue du trône et qu'un empereur évangélique fût élu.

Pour tous ces motifs, dès 1580 ¹, Gebhard était supplié « de marcher hardiment vers la très chrétienne entreprise que tous avaient à cœur ». En novembre 1581, le comte de Nassau, « sur les instances de gens de bien, animés des plus loyales intentions, » s'informa près des Électeurs et membres d'Empire protestants, près de son frère Guillaume d'Orange et des États-Généraux, « de la meilleure manière de consoler l'archevêque de Cologne, fortement incliné au mariage, afin qu'il se décidât à garder son évêché en dépit de l'union qu'il voulait contracter » ². On agit sur l'esprit de Gebhard durant toute l'année suivante ³; on lui persuada que la « sainte entreprise » exigeait avant tout qu'il obtint du Conseil de Cologne la déclaration de « l'affranchissement de la religion ». Le Conseil étant resté inébranlable, le comte Adolphe de Neuenar organisa, dans son château de Meckeln (juin 1582), un prêche public, et bientôt les habitants de la ville y affluèrent. Le comte Adolphe et le comte de Bentheim surveillaient de loin ces réunions, à la tête de plusieurs compagnies de cavaliers, et les choses prirent un caractère si menaçant que le Conseil crut devoir faire marcher les arquebusiers vers le lieu des assemblées séditieuses; le prédicant fut contraint de prendre la fuite ⁴.

Le comte palatin Jean-Casimir, avec plus d'ardeur que tous les autres, s'efforçait d'exciter le zèle de Gebhard. Dès le printemps de 1582, il lui avait promis de venir à son secours en cas de besoin à la tête d'une armée. Il lui assurait que, lorsqu'éclaterait à Cologne une insurrection en sa faveur, en France, Condé lèverait l'étendard de la révolte. Jean-Casimir avait persuadé au prince de Condé que l'affaire de Cologne était de la plus haute importance pour la France, et que, dans le cas de l'élection d'un roi romain, il serait inappréciable d'avoir le suffrage de l'archevêque, afin d'exclure à jamais la Maison d'Autriche de l'Empire ⁵. Au mois d'août, Jean-Casimir envoya le comte de Deux-Ponts à Gebhard pour le décider à prendre

¹ Voy. v. BEZOLD, t. II, p. 2, note 5, et la lettre de l'archevêque Henri de Brême, t. II, p. 53, n° 56, note 1.

² Instructions du comte Jean pour Philippe Engel, 28 nov. 1581, dans GROEN VAN PRINSTERER, t. VIII, p. 34.

³ Voy. v. BEZOLD, t. I, pp. 463-469.

⁴ ENNEN, t. V, pp. 400 et suiv. Gebhard eût désiré voir le prêche s'établir à Cologne même. « Mais j'ignore, » écrivait le comte Hermann Adolphe de Solms le 9 juillet 1582 à Jean de Nassau, « comment la chose pourrait être mise à exécution ». v. BEZOLD, t. II, p. 6, n° 6.

⁵ LA HUGUERYE, t. II, pp. 150, 151, 259, 267.

enfin « une bonne et courageuse résolution ». Aux frais du Palatinat et du cercle rhénan, il comptait rassembler une armée pour accourir à son aide au premier signal. Il lui promettait en outre de le maintenir en possession de l'Électorat, « lui et les héritiers que pouvait lui donner la comtesse Agnès¹ ».

Ce ne fut que pendant l'été de 1582 que Gebhard se décida.

Le 1^{er} août, il se rendit en Westphalie pour gagner à ses plans la noblesse protestante du pays, et en premier lieu les jeunes gentilshommes qui avaient été jadis ses compagnons de débauche. Il lui arrivait cependant assez souvent d'assister aux offices catholiques. Il avait même entamé des négociations touchant l'établissement d'un collège de Jésuites à Werl, et assurait, lorsqu'il était entouré de catholiques, que les bruits que faisaient courir ses ennemis sur son prétendu changement de religion et son mariage avec Agnès n'étaient que de pures calomnies, et qu'il aimerait mieux perdre la vie que de se séparer de l'Église romaine². Mais, le 4 et le 6 août, il faisait à l'archevêque protestant, Henri de Brême, de tout autres confidences. Il avait, lui dit-il, reconnu les erreurs du papisme, et « sa conscience le pressait » de s'unir légitimement à une noble jeune fille. Sa résolution de résigner l'archevêché rencontrait beaucoup d'opposition parmi ses parents et amis, mais il était décidé à aller en avant, pour la gloire de Dieu et la diffusion de sa sainte parole. Il avait la consolation de sentir que son entreprise était sainte et agréable à Dieu, ou plutôt qu'elle était « toute divine ». Sans cette intime persuasion, il lui eût certainement été impossible d'entreprendre une œuvre d'une portée si haute, d'une difficulté si grande, car il ne se dissimulait pas qu'il allait avoir contre lui, non seulement presque tous les plus hauts personnages, ecclésiastiques ou laïques, toute la contrée, ses plus proches parents, mais encore les plus puissants potentats de la Chrétienté.

Il mettait tout son espoir dans l'archevêque Henri ; il comptait absolument sur son conseil et son assistance. En particulier il espérait qu'il l'aiderait à obtenir l'appui de l'Électeur de Saxe³.

Bien que tout ce dessein eût été tenu très secret, certains bruits circulaient déjà sur les plans de l'archevêque, lorsque s'ouvrit à Augsbourg, le 3 juillet 1582, la Diète que l'Empereur avait convoquée pour obtenir de nouveaux subsides et décider une expédition dans les Pays-Bas.

¹ LA HUGUERIE, t. II, p. 194.

² KLEINSORGEN, p. 392. AB. ISSELT, pp. 160-161. VOY. PIELER, p. 53.

³ VOY. V. BEZOLD, t. I, pp. 511-513.

CHAPITRE II

DIÈTE D'AUGSBOURG. 1582.

I

Les Catholiques n'envisageaient la Diète qui allait s'ouvrir « qu'avec crainte et angoisse. » « On fait tout au monde, » mandait le duc Guillaume de Clèves en mars 1582 au Pape Grégoire XIII, « pour obtenir une loi d'Empire accordant la liberté pleine et entière de la religion. Or, par cette loi, l'ordre temporel et l'ordre spirituel seraient également renversés, aussi Votre Sainteté doit-elle faire tous ses efforts, par l'entremise de ses légats, pour empêcher l'effroyable attentat qui se prépare¹. » « Il est fort à craindre, » écrivait la nonce François Bonomi, en février, au duc de Bavière Guillaume V, « que la Diète prochaine ne porte un coup fatal à la religion catholique; car les hérétiques ont des protecteurs puissants, au lieu que les Catholiques n'ont personne de vraiment capable de les soutenir. En outre, ils ne mettent aucune ardeur à défendre leur cause, et pourtant les maux et les dangers qui les menacent réclameraient tout leur zèle. Quo penser de la couardise de nos catholiques? Pourquoi tremblent-ils, alors même qu'il n'y a nul motif de craindre? On les dirait vraiment sous l'influence de je ne sais quel sortilège! Ceux d'entre eux qui, par état, devraient être les défenseurs et les plus fermes appuis de la religion catholique semblent ne pas comprendre le péril qui nous menace; ils se croisent paresseusement les bras; ils assistent tranquillement à la ruine de leur parti² ». Le nonce avait rapporté une si triste impression du long séjour qu'il avait fait à la cour impériale qu'il n'espérait plus pour le triomphe de la bonne cause en aucun secours humain. « Prions sans nous lasser, » écrivait de Vienné, le 21 mars, l'archevêque de Prague, « afin que le Seigneur prenne lui-même sous sa

¹ « ... ut is manibus et pedibus tam immane scelus avertere conetur ». Voy. THEINER, t. III, p. 342.

² * BONOMI, *Epistolario* 1582-1588, fol. 49. Bibliothèque de Blijenbeck, Hollande.

protection notre sainte cause, car, parmi les princes laïques, il me semble qu'elle n'a que de très faibles et de très timides défenseurs; ils ont peur, même quand il n'y a aucune raison de trembler, et je ne parle pas de ceux qui ne sont qu'à demi nôtres, des indécis, de ceux qui, satisfaits d'être catholiques de nom, font presque plus de tort à l'Église de Dieu que s'ils étaient des hérétiques déclarés¹. »

A l'ouverture de la Diète, et dès la première séance du conseil des princes (6 juillet), une grave question fut soulevée. « Si les Protestants eussent alors obtenu ce qu'ils désiraient, » écrivait l'official de Trente, Winand Bechtold, « la loi sur la Réserve ecclésiastique eût été abolie en présence même de l'Empereur, et la liberté pleine et entière de la religion eût été proclamée. » « Mais en ce péril extrême Dieu nous a fait une grande grâce, car les Catholiques, fortifiés par le légat de Sa Sainteté, le cardinal-évêque Louis de Madruzzi, se sont bravement soutenus les uns les autres et sont parvenus à faire avorter le plan si bien combiné de leurs adversaires². »

Il s'agissait de l'archevêché de Magdebourg, et voici ce qui s'était passé.

Le margrave Joachim-Frédéric de Brandebourg, élu administrateur de Magdebourg, refusait, bien que marié, de renoncer aux prérogatives des archevêques ses prédécesseurs, et réclamait pour son ambassadeur non seulement le siège et la voix aux assemblées d'Empire, mais encore la présidence du conseil des princes. Personnellement, il siégeait au conseil des Électeurs, où il représentait son père Jean-Georges. Or depuis qu'Albert de Brandebourg, Électeur de Mayence et archevêque de Magdebourg, avait cessé de prendre part, pendant les Diètes, aux délibérations de ce conseil, la présidence en avait été donnée à l'archevêque de Salzbourg. Aussi le plénipotentiaire de Salzbourg, l'évêque de Seckau, protestait-il énergiquement contre la prétention de l'ambassadeur du margrave. Il s'en montrait d'autant plus surpris que l'archevêché n'avait pas encore à ce moment de titulaire officiel ayant obtenu la sanction du Pape et les régales impériales. L'ambassadeur répondit que son maître avait sollicité l'administration de l'évêché par les voies ordinaires et qu'il avait reçu à plusieurs reprises les plus certaines assurances de l'Empereur au sujet des régales; mais l'évêque ne fit aucune attention à ses paroles, et sortit du lieu des séances en déclarant qu'il ne lui convenait point de prendre part à des délibérations où s'était glissé un intrus. Il soumit la question à l'appréciation de l'Empereur, et les princes protestants apprirent bientôt après que les

¹ * Boxoni, *Epistolario*, fol. 81.

² Voy. la relation citée, p. 2, note 3.

membres catholiques du conseil avaient résolu, la première fois que l'ambassadeur viendrait occuper son siège, de quitter d'un commun accord la salle des séances. Pour apaiser la querelle, l'Empereur et les Électeurs de Mayence et de Saxe proposèrent de ne pas inquiéter pour cette fois l'administrateur Joachim-Frédéric, mais à la condition qu'à la prochaine Diète il ne serait admis à siéger que lorsque lui et son chapitre seraient en possession de tous leurs titres. L'administrateur présenterait alors une lettre réversale, que l'Électeur de Saxe signerait ¹.

« Les prêtres ne comprirent pas, » lit-on dans la relation d'un ambassadeur protestant, « que cette concession était un acheminement vers la liberté complète de la religion; mais le légat fut plus avisé. Les prêtres, éclairés par lui, exigèrent que l'Empereur, par une déclaration expresse, établît que la concession faite à l'administrateur n'impliquait nullement l'entière liberté religieuse. Dans le cas où Rodolphe refuserait de leur donner cette garantie tous menaçaient de quitter Augsbourg. Rodolphe, effrayé, fit tout pour obtenir de l'administrateur qu'il renonçât à sa prétention. N'ayant pu persuader que de tous côtés les villes semblaient prêtes à se révolter contre les membres d'Empire, et que si elles voyaient un prince se mettre ouvertement dans l'opposition, de grands troubles pourraient se produire ². » « Si Magdebourg et son parti, auquel se rattachent les Palatins, eussent réussi dans cette première affaire, » écrivait Winand Berthold, « on se fût peu soucié, à l'avenir, d'obtenir la sanction du Pape pour l'élection des archevêques et évêques, et les choses eussent été admirablement préparées pour servir les vues de l'archevêque de Cologne, sur le compte duquel beaucoup de méchants bruits circulent ». « Un partisan des Palatins a dit tout haut, dans un banquet, qu'il était bien inutile de se donner tant de peine, qu'il était évident que le papisme serait extirpé des pays rhénans, tout comme il l'avait été dans le nord; que cela était écrit dans les astres, que, depuis longtemps, les gens avisés l'avaient prédit, et qu'on voyait tous les jours s'approcher l'accomplissement de la prophétie ³ ».

Un grand nombre de membres d'Empire, le comte palatin à leur tête, renouvelant d'anciens débats, insistèrent pour que la déclara-

¹ HÄBERLIN, t. XII, pp. 211-218. RANKE, *Zur deutschen Geschichte*, pp. 115-120.

² Voyez v. BEZOLD, t. I, pp. 508-509.

³ Voy. la relation citée p. 3, note 2. Dès le mois de mai 1582 le comte Hermann-Adolphe de Solms écrivait à Jean de Nassau qu'au sujet de Gebhard « les prêtres étaient en grandes conversations et soucis ». v. BEZOLD, t. II, p. 3, note 2.

tion de Ferdinand (c'est-à-dire le droit pour les comtes d'être admis aux évêchés vacants, et la reconnaissance de la pleine liberté religieuse pour les sujets protestants, établis dans les territoires catholiques) fût insérée dans le recez. Ils faisaient dépendre leurs votes, dans la question des subsides, de la satisfaction donnée à leurs désirs.

Mais l'Électeur Auguste de Saxe, à Augsbourg comme aux assemblées précédentes, refusa constamment de s'associer sur ce point à ses coreligionnaires; même avant l'ouverture de la Diète, il avait déclaré, après que l'Empereur eut exposé les périls graves qu'entraînerait la liberté tant désirée, « qu'il n'aiderait jamais à la chose, et qu'il entendait, pour sa part, se tenir éloigné de toute nouveauté¹ ». Se séparant nettement de ses collègues protestants, en particulier du Palatin, « qui ne voulait la liberté que pour ceux de son parti, et non pour les autres, » Auguste était d'avis que ce qu'on demandait aux autorités catholiques pour les sujets protestants devait également être accordé aux Catholiques par les dissidents. Il avait dit dans l'instruction remise à ses ambassadeurs : « Si l'on vote la liberté absolue de la religion, nul ne peut savoir si l'on ne nous obligera pas bientôt, dans nos territoires et domaines, à tolérer l'idolâtrie papiste, qui pourrait être très promptement rétablie par les Jésuites et les prêtres à messe ». Selon lui, il était beaucoup plus prudent « de ne pas soulever cette question² ». Pendant un entretien qu'ils eurent avec les délégués du Palatinat et du Brandebourg, ses conseillers déclarèrent, le 11 juillet, que « l'affranchissement » était contraire à la paix de religion; que, dans le cas où il serait obtenu, les papistes ne manqueraient pas de réclamer, eux aussi, pour leur religion dans les pays évangéliques; que leur maître entendait autrement les textes du traité d'Augsbourg, lequel avait stipulé que tous les gouvernants avaient droit d'établir dans leurs états la religion qui leur paraîtrait la meilleure, et que, dans le cas où un sujet ne pourrait accepter la manière de voir de son prince, liberté lui serait laissée de vendre ce qui lui appartenait et de quitter le pays. La réclamation relative à la déclaration de Ferdinand n'ayant aucune chance d'être acceptée, devait à leur sens être mise de côté. Les délégués du Brandebourg furent du même avis. Quant à « l'affranchissement » ils soutinrent que les Protestants n'avaient aucun sujet de se plaindre, ayant eux-mêmes donné le mauvais exemple, de sorte que les prêtres, devenus méfiants, s'imaginaient qu'on en

¹ V. BEZOLD, t. I, p. 497, note 4.

² RITTER, *Auguste von Saxe*, pp. 361-362.

voulait à leurs propriétés¹. Il fut décidé, d'un commun accord, qu'on ne renonçait en aucune manière à l'espoir de voir un jour la liberté religieuse obtenue, mais que, pour le moment, il était sage de n'y pas songer, et que, dans le cas où quelque membre isolé serait d'un autre avis, « on lui permettrait d'émettre son opinion, mais sans beaucoup disputer² ».

Parmi les plaintes unanimement formulées par les princes protestants et discutées avec les Électeurs ecclésiastiques et leurs conseillers, il en faut noter trois principales : en premier lieu, ils reprochaient à l'Empereur de ne nommer que des catholiques aux commissions d'Empire et à la Chambre impériale. Deuxièmement, ils se plaignaient que, dans plusieurs des villes où la religion catholique dominait, les Confessionnistes fussent exclus par des lois d'exception des emplois civils et des charges du gouvernement. Enfin ils reprochaient au Pape d'avoir, au grand mécontentement de la noblesse, imposé aux princes ecclésiastiques, dans les grands évêchés, la prestation de « serments dangereux », totalement opposés aux libertés garanties aux Protestants. De ces abus, prétendaient-ils, pourraient surgir bien des difficultés ; dans la noblesse, un grand nombre de gentilshommes turbulents et dépravés ne cherchaient qu'une occasion favorable pour exciter le peuple à la révolte dans l'espoir de pêcher en eau trouble. En Franconie, les esprits étaient singulièrement surexcités. Si l'émeute éclatait, les princes spirituels auraient peu de secours à attendre de leurs sujets, et les membres d'Empire évangéliques eux-mêmes, dans le cas où ils consentiraient à venir à leur secours, auraient grand-peine à éteindre l'incendie : la moindre imprudence était grave, car nulle guerre n'était plus redoutable, plus sanglante et plus impitoyable que celle dont la religion était le prétexte. On y apportait d'ordinaire une extrême passion ; on n'épargnait ni parents, ni frères, ni amis ; il était impossible d'avertir les exaltés, de calmer les esprits ; on l'avait bien vu en France et dans les Pays-Bas. De plus, beaucoup de hauts et puissants seigneurs convoitaient les évêchés de leurs voisins et ne manqueraient pas de saisir la première occasion favorable pour les accaparer. Il était à prévoir que les puissances étrangères attiseraient le feu, et qu'à la faveur des guerres civiles elles s'empareraient des territoires à leur convenance. L'existence même de la nation allemande serait alors en péril ; car pour mettre la paix entre les

¹ v. BEZOLD, t. II, pp. 495-496.

² v. BEZOLD, t. I, p. 508, note 2.

membres d'Empire des deux religions, on n'avait plus, comme au temps de Ferdinand, un puissant médiateur à invoquer, et les troubles, les désordres ne cesseraient qu'après la complète extermination d'un parti par un autre. Pour tous ces motifs, les Protestants suppliaient les Électeurs ecclésiastiques d'unir leurs efforts aux leurs pour obtenir que la présidence de la Chambre Impériale fût confiée tantôt à un protestant, tantôt à un catholique, que les commissaires impériaux fussent pris indistinctement dans les deux religions, et que, dans les villes d'Empire catholiques, les Confessionnistes aient accès comme les autres aux plus hauts emplois, enfin pour obtenir du Pape qu'il n'imposât plus aux titulaires des grands évêchés un serment qui pouvait créer un péril sérieux.

Les princes ecclésiastiques répondirent (15 mai 1582) qu'ils étaient disposés à entretenir une sincère cordialité, une amicale confiance avec les Électeurs temporels, et qu'ils ne souffriraient pas que la moindre atteinte fût portée à la paix de religion; mais qu'il leur était impossible de souscrire à tout ce qui leur était proposé. Le choix du président de la Chambre impériale appartenait à l'Empereur, et cette prérogative lui avait été conférée par l'Empire tout entier. L'Empereur était également libre de choisir ses commissaires. La distribution des charges dans les villes d'Empire appartenait aux conseils de ces villes, et ce n'était pas aux Électeurs ecclésiastiques à rien prescrire à cet égard. Quant au serment des évêques, il n'avait jamais varié, de temps immémorial, et il leur était impossible de comprendre comment il constituait maintenant un péril pour l'État, en quoi et pourquoi il était devenu tout à coup opposé à la paix de religion ¹.

Pour justifier leur réclamation et obtenir qu'on permit aux Protestants établis dans les villes d'Empire catholiques le libre exercice de leur culte et l'accès aux charges civiles, les cités libres protestantes présentèrent à la Diète une interprétation toute nouvelle de la paix d'Augsbourg. « Ce traité, » dirent-elles, « a été conclu non seulement au profit des membres d'Empire, mais encore au profit des sujets; les sujets, eux aussi, sont admis à bénéficier de la paix conclue et de la sécurité recouvrée. Les villes libres sont sur le même pied que les autres membres d'Empire, et le droit de passer à la Confession d'Augsbourg leur a été, aussi bien qu'à eux, concédé; or, ce n'est pas seulement le conseil d'une ville, ce sont tous ses citoyens qui constituent un membre d'Empire; les citoyens ont lo

¹ Voy. LEHMANN, pp. 191-193. HOFFMANN, t. I, pp. 616, 622. Voy. HÄBERLIN, t. XII, pp. 341-347.

droit de réclamer l'exercice public de la Confession d'Augsbourg. Les lois édictées par quelques villes et donnant aux seuls Catholiques l'accès aux dignités et aux emplois est en complet désaccord avec la paix d'Augsbourg ; elles constituent une injure, une tache infamante pour les Luthériens, et il nous est impossible de tolérer plus longtemps un pareil état de choses ¹. »

A cela les cités catholiques répondirent que, d'après les articles du traité de paix, elles avaient évidemment les mêmes droits que les Protestants, et que cependant ceux-ci ne se montraient nulle part disposés à accorder l'exercice du culte catholique aux citoyens, encore moins à les admettre aux emplois civils. Même dans certaines villes où, depuis la paix, le culte catholique avait été autorisé, on l'avait aboli, contrairement au texte si clair du traité d'Augsbourg. En dépit de cette injustice, les Catholiques ne s'étaient jamais permis aucun acte de violence envers leurs adversaires, bien qu'ils eussent été exclus des emplois, dépouillés du libre exercice de leur religion, et même punis quand ils assistaient au service divin ou recevaient les sacrements dans quelque localité voisine. Personne ne pouvait trouver mauvais que, dans l'enceinte de leurs villes, les Catholiques cherchassent à mettre leur foi en sécurité. Leurs adversaires prétendaient, malgré le serment prêté et malgré les lois, leur imposer une nouvelle ligne de conduite et restreindre leurs droits ; or cela était en complète opposition avec les articles d'Augsbourg, qui avaient déclaré qu'aucun membre d'Empire ne devait chercher à en attirer un autre ou les sujets de cet autre dans son Église, et qu'il était interdit de défendre ou de protéger un sujet contre son gouvernement. Cependant, les Catholiques étaient partout opprimés de la manière la plus odieuse. Dès que quelques sujets se montraient rebelles envers l'autorité, introduisaient de nouvelles doctrines, formaient des comités secrets, les Protestants les encourageaient dans leur désobéissance ou cherchaient à jeter le blâme sur leurs gouvernants ; quand ces rebelles s'adressaient, pour être secourus, aux membres d'Empire protestants, on s'empressait de les consoler, de les appuyer, verbalement ou par écrit ; on les aidait de toute manière à renverser leurs maîtres légitimes, à affaiblir la religion catholique dans le peu de villes où elle était encore tolérée ; enfin on visait évidemment à la ruine définitive et complète de l'ancienne foi. Prétendant appartenir à la Confession d'Augsbourg, secte après secte se glissaient dans les villes, le nombre en croissait tous les jours. Dès qu'une de ces sectes croyait avoir la haute

¹ HÄBERLIN, t. VII, pp. 380-384.

main dans le gouvernement, elle établissait aussitôt la nouvelle religion, elle abolissait l'ancienne, elle envoyait les Catholiques en exil. C'est ainsi qu'on avait agi dans les villes des Pays-Bas, et tout récemment encore à Aix-la-Chapelle¹.

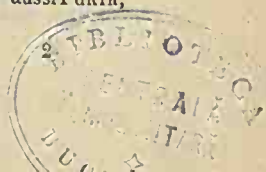
II

Ce qui venait de se passer à Aix était bien fait pour donner à réfléchir aux membres d'Empire catholiques.

« La noble cité d'Aix, » avait rappelé l'Empereur dans plusieurs de ses lettres circulaires, « a été élevée par Charlemagne et ses successeurs, dans le Saint Empire romain de nation germanique, comme un trône royal; pour le maintien et la diffusion de l'antique et véritable foi catholique, un évêché y a été établi et doté, et il a été décidé que chaque roi élu y serait sacré. Comme mes prédécesseurs, je suis de droit membre de cet évêché, et j'ai juré de le protéger et de le défendre. Sous l'Empereur Ferdinand, la ville, le 7 mars 1560, a promulgué une loi relative à la foi, et cette loi, elle a juré de l'observer toujours; bourgmestre, échevin et conseil se sont engagés par serment à persévérer inviolablement dans la religion catholique et à n'admettre aucun membre d'une autre confession soit au Conseil, soit aux charges civiles. »

Mais après la révolution des Pays-Bas, après les actes de sanglante répression du duc d'Albe, tant de fugitifs, calvinistes et luthériens, étaient venus se réfugier à Aix, qu'en 1574 quelques protestants, à la condition expresse qu'ils ne chercheraient jamais à introduire aucun changement dans la religion, avaient été admis au Conseil. Peu de temps après, les réfugiés calvinistes et luthériens avaient réclamé l'exercice public de leur culte et demandé qu'une église leur fût assignée. « Le Conseil ayant refusé d'accéder à leur désir, « leurs prédicants n'ont pas craint d'outrager notre foi devant tout le peuple assemblé et de l'appeler une abominable idolâtrie, » écrivaient les catholiques. » Bientôt entre les habitants d'Aix et les réfugiés Calvinistes, les haines, les querelles s'étaient envenimées. Le Conseil avait interdit le prêche public, mais ni cette mesure, ni les efforts de l'évêque de Liège, de l'ordinaire et du duc de Juliers, patron de la ville, n'avaient réussi à faire observer la loi de 1560 et à rétablir la paix. L'empereur avait envoyé ses commissaires pour faire rentrer la ville dans le devoir, mais à cause de l'opposition des

¹ LEHMANN, pp. 203-204. Voy. HÄBERLIN, t. XII, pp. 370-373; ** sur les évènements d'Aix, voy. RITTER, *Deutsche Gesch.*, t. I, pp. 21 et suiv. V. aussi FÜRTH, *Beiträge*, etc., t. II, Bonn., 1882.



membres protestants du Conseil, ils avaient été obligés de repartir sans avoir rien obtenu. En 1581, sur les instances des échevins et de la majorité des citoyens, la commission était revenue, demandant que, seuls, des catholiques fussent élus, au nom de l'Empereur, aux élections prochaines, et que les « nouveautés » fussent abolies. Mais les membres protestants du conseil avaient opposé deux de leurs coreligionnaires aux deux candidats présentés par les Catholiques et approuvés par la commission. Celle-ci avait repoussé ce choix, et, pour empêcher de graves désordres, avait demandé au Conseil assemblé que les clefs de la ville leur fussent remises. « Les Protestants firent alors grand vacarme ; ils sonnèrent le tocsin, envahirent l'arsenal, traînèrent toute la grosse artillerie sur la place du marché, et distribuèrent des armes à la populace. Puis ils firent occuper par leurs soldats les portes, les tours, les fortifications de la ville, et contraignirent le bourgmestre à leur remettre les clefs de la cité et les sceaux du Conseil. »

« Non sans être en butte à mille railleries inconvenantes, » écrivait l'Empereur, « nos commissaires ont dû s'en retourner ¹. » Beaucoup de bourgeois, les plus considérés d'Aix, des conseillers, des ecclésiastiques, quittèrent, en même temps qu'eux, la ville, laissant tout le gouvernement entre les mains des Protestants. Dans un rescrit daté du 21 juin, l'Empereur blâma sévèrement l'injustifiable conduite du Conseil, mais il promit de pardonner aux coupables, pourvu que, dans l'espace de six semaines, ils eussent obéi à ses premières injonctions, rappelé les conseillers expulsés, destitué les prédicants étrangers que d'autres cités avaient chassés à cause de leur conduite scandaleuse, et rétabli ainsi l'ancienne paix ². Sur ces entrefaites, le Conseil protestant publia un édit autorisant l'exercice du culte catholique, et promettant pleine sécurité à leur retour aux citoyens absents ; mais en même temps il déclara à l'Empereur qu'il lui était impossible d'obéir à ses ordres sans exposer la ville aux plus grands malheurs. Pour défendre sa position, il réclama par divers messages l'assistance des membres d'Empire confessionnistes, et rejeta toute la responsabilité de ce qui s'était passé sur les Catholiques, « ennemis de toute paix ». A l'en croire, tout le mal n'était venu que de la juste et légitime crainte que l'attitude des papistes avait inspirée aux amis du saint Évangile ; il avait fallu agir avec fermeté pour ramener à l'union, au respect de l'autorité, les

¹ *Wahrhafter und beständiger Bericht, worauf die Aachische Sache ursprünglich und hauptsächlich beruhe* (1613). HOFFMANN, pp. 418-421.

² Voy. HÄBERLIN, t. XI, pp. 358 et suiv.

récalcitrants et les turbulents et calmer les esprits. Quant à la loi et au serment de 1580, les Catholiques, à leur avis, avaient grand tort d'en faire mention, car le Conseil de cette époque avait outrepassé ses droits en prenant des engagements contraires à la paix de religion, et le Conseil actuel avait agi selon la légalité en abolissant les anciens statuts. Haguenau avait agi de la même manière; bien qu'elle eût autrefois juré de rester toujours attachée à la religion catholique, elle n'avait pas cru devoir s'opposer au vœu des populations, et elle avait adopté la foi nouvelle¹.

Peu de temps après, « tous les ordres et édits impériaux ayant été méprisés comme poussière au vent, » Aix fut tout à coup cernée par les troupes du comte de Juliers et de l'évêque de Liège, accourus, sur un ordre de l'Empereur, pour mettre à la raison la cité rebelle. Le blocus fut bientôt complet. Le 19 janvier 1582, Rodolphe ordonna aux deux princes de suspendre l'exécution du ban jusqu'à l'arrivée de ses commissaires; mais ceux-ci, malgré tous leurs efforts, ne purent rien obtenir; le Conseil, menacé d'autre part par les troupes espagnoles, persistait dans sa résistance. A l'aide des soldats étrangers qu'il avait appelés à son secours, il parvint, par d'heureuses sorties, à délivrer la ville du blocus, et profita de sa victoire pour imposer aux bourgeois « des taxes tellement onéreuses que rien de semblable ne s'était jamais vu² ».

L'affaire d'Aix devint bientôt d'un intérêt capital pour tout l'Empire, car les cités libres protestantes prirent parti pour elle, et firent dépendre leurs actes et leurs votes de la manière dont elle serait jugée. « Une fois pour toutes, pour Aix comme pour toutes les villes d'Empire, » dirent à Augsbourg les délégués des villes, « nous voulons obtenir les mêmes droits que les princes, nous voulons pouvoir opérer un changement de religion toutes les fois qu'une partie des autorités et des citoyens seront parvenus à la connaissance de la divine parole; nous maintiendrons notre droit, sans avoir égard aux serments, ordonnances et statuts qui remontent au temps des ténèbres papistes³. » L'Empereur, ne regardant plus le nouveau Conseil, rebelle à ses ordres et composé entièrement de protestants, comme un pouvoir légitime, ne l'avait pas invité à la Diète, et avait défendu aux délégués qui s'étaient présentés en son nom de prendre part aux discussions. Sans égard pour ses ordres, le comité des villes libres admit les députés d'Aix à ses réunions et leur reconnut le droit de voter et de siéger à la Diète. Dans un mémoire remis aux

¹ HÄBERLIN, t. XII, pp. 414-430.

² HÄBERLIN, t. XI, pp. 534 et suiv., et t. XII, pp. 408 et suiv.

³ Relation de Winand Bechtold, voy. plus haut, p. 2, note 3.

Électeurs et princes le 19 juillet, les villes reprochèrent vivement à l'Empereur ses procédés envers Aix. Avant que la cause n'ôt été portée devant la justice, disaient-elles, Aix a été bloquée, chose inouïe jusque-là; on a osé dire tout haut que les cités ne faisaient pas partie du Saint-Empire et qu'elles n'étaient pas comprises dans le traité de paix d'Augsbourg; à la cour impériale, on essaie d'introduire une manière de faire toute nouvelle : on prétend exclure les villes des discussions politiques. Si elles n'obtiennent l'assurance positive qu'on ne songe pas à les exclure de la paix de religion et de la paix publique, et qu'elles conserveront à la Diète, le siège et la voix et si on ne met un terme aux exécutions injustes, aux procès iniques, et si elles ne peuvent jouir des mêmes libertés et des mêmes droits que les Électeurs, princes et membres du Saint Empire, nous avons ordre de ne prendre part à aucune délibération, et surtout de ne consentir aucun impôt. »

Rodolphe, auquel ce mémoire fut remis, répondit que ce n'était pas la coutume du saint Empire qu'un Empereur romain fût tenu de rendre compte aux cités de sa politique ou de ses actes. Cependant, pour convaincre tout le monde de l'extrême injustice des reproches qui lui étaient adressés, il présenta à l'assemblée un mémoire où toute l'affaire était exposée. Sa conduite, disait ce mémoire, avait été de tout point conforme à la constitution et aux lois de l'Empire; elle n'avait eu qu'un objet en vue : le maintien des institutions et des lois établies par les précédents Empereurs, comme aussi le respect des privilèges et des statuts de la ville d'Aix. Ceux, au contraire, qui avaient usurpé le gouvernement avaient été aussi loin que possible dans la désobéissance et le mépris des lois, et avaient amplement mérité d'être dépouillés de tous leurs privilèges. Mais quel que fût l'état de la question, les villes n'avaient aucun motif de se retirer, de se mettre à part. Ce serait là un dangereux précédent. Qu'advient-il donc, si, dès qu'on ne faisait pas immédiatement sa volonté, une ville, un membre d'Empire, cherchait aussitôt des alliés pour soutenir sa révolte, méprisait audacieusement les ordres de l'autorité suprême, la décriait, faisait entendre des paroles de blâme, répandait des écrits outrageants pour l'Empereur, osait protester contre ses arrêts et, au grand préjudice du bien public, cessait de prendre part aux délibérations des assemblées ?

Mais les délégués des villes soutinrent que leurs griefs étaient fondés, et qu'il ne leur avait pas été possible de s'exprimer avec

¹ Voy. HOFFMANN, pp. 413-418. Voy. THEINER, t. III, pp. 315-316. HABERLIN, t. XII pp. 80-83.

plus de modération. Qui pouvait répondre que ce qui s'était passé à Aix ne se renouvellerait pas ailleurs? En ce cas, à quoi bon discuter, à quoi bon voter, soit dans les questions religieuses, soit dans les questions politiques? Ne pourrait-on pas toujours, sous un prétexte quelconque, et par des procès iniques, dépouiller les cités de leurs droits, et leur ôter leurs privilèges? Ils demandaient aux Électeurs et princes d'édicter une « pragmatique sanction », en vertu de laquelle aucun membre d'Empire ne pourrait, contrairement à la paix publique, à la paix de religion et autres lois de l'Empire, se voir exposé à la visite humiliante de commissaires impériaux, et se trouver dans l'obligation de se soumettre à leurs ordres. Si l'Empereur estimait qu'un conseil de ville ou un membre d'Empire se fût montré à son égard rebelle et déloyal, il devait, avant de le punir, soumettre le différend aux magistrats, et attendre que la justice eût prononcé. Dans le cas où l'Empereur agirait autrement, sa sentence devait être considérée comme nulle et non avenue, et quiconque oserait l'exécuter devait être passible du ban d'Empire ¹.

Les villes demeurèrent « raides et inflexibles », répétant qu'avant qu'on leur eût fait droit il leur serait impossible de consentir aucun impôt. Lorsque l'Empereur, après de longues discussions, obtint de la majorité des membres de l'assemblée la promesse d'un secours pour les Turcs de quarante mois romains, les villes protestèrent, et dirent « qu'elles se réservaient de questionner leurs seigneurs sur l'urgence et la nécessité d'une pareille contribution ».

Elles se sentaient appuyées et encouragées dans leur résistance par la minorité protestante du conseil des princes, mais surtout par les ambassadeurs du comte palatin Jean-Casimir. » Ce dernier s'était constitué, à Augsbourg, le chef de l'opposition protestante. « Les choses étaient ostensiblement arrangées, » écrivait Winand Bechtold, « pour que tous ceux qui, parmi les princes, les comtes de la petite noblesse et les délégués des villes, inclinaient vers la rébellion vinssent se grouper autour du comte palatin Jean-Casimir, principal chef de l'opposition; instigateur de toutes les conspirations et intrigues. Si les vœux du Palatin eussent été exaucés, les Luthériens, non moins que les Catholiques, eussent été persécutés dans le Saint-Empire; tout pouvoir eût été donné au Calvinisme sanguinaire, toutes les propriétés ecclésiastiques eussent été confisquées à son profit et au profit de ceux de son parti, et le Saint-Empire aurait eu pour chef un souverain calviniste. » « Plaise à Dieu, » conclut Bechtold, « que tous les amis de la paix et de l'honneur se ligas-

¹ Voy. HOFFMANN, pp. 458-466. HÄBERLIN, t. XII, pp. 450-459.

sent contre des conspirations si dangereuses ; car si les Calvinistes, sous prétexte de servir la religion et la liberté, s'unissaient un jour, une mer de sang inonderait l'Allemagne, et il ne resterait bientôt que de misérables débris du Saint-Empire romain de nation germanique. En ce cas, malheur à nous, trois fois malheur à nos descendants ! »

Bechtold ne disait que trop vrai.

Non content de s'être mis à la tête de la ligue des comtes et de servir leurs avides convoitises, Jean-Casimir eût voulu soutenir dans leur révolte toutes les villes libres protestantes.

Le 10 août, il écrivait à son chancelier Ehem, l'un de ses représentants à la Diète, qu'il avait réussi à prouver au comte Jules de Salm, conseiller de l'Empereur, pendant un entretien qu'il avait eu avec lui, « que dans le Saint-Empire les cités avaient une très grande importance ; que, voyant que personne ne prenait en mains leurs intérêts, elles finiraient par seliguer, par élire un chef, et qu'il pourrait en résulter de graves inconvénients pour le Saint-Empire ² ». « A cela le comte nous a répondu en peu de mots qu'il pensait que nous étions en état de fournir aux villes ce guide sûr et éclairé ; qu'on le laisserait faire et qu'on garderait le silence sur ses actes en lui en laissant toute la responsabilité. » Ehem écrivait à son maître le 27 août que la Diète, ayant eu connaissance de cet entretien, s'en était montrée très émue, et que quelques personnes avaient vivement blâmé le Palatin. « Mais laissons aux gens leur opinion, » ajoutait-il, « cela ne nous empêchera pas d'agir en temps opportun. » « Dès le 14 août Ehem avait écrit : « Toutes les villes et princes laïcs dévoués à notre religion nous approuvent, et se tournent vers nous, ce qui est une douloureuse épine dans l'œil des papistes. En ce moment, nous sommes occupés d'une affaire secrète dont il n'est pas encore temps d'entretenir Votre Grâce, mais qui tournera certainement à son avantage. » Le 17 septembre, il émettait le vœu que le plan relatif aux villes d'Empire fût poursuivi activement. « Les choses semblent prendre une bonne tournure, » disait-il, « on a posé de solides fondements ¹ ». On espérait, du côté protestant, voir se fondre en une seule et même cause « les intérêts des villes et ceux des comtes ».

Jean de Nassau, pour mener à bien tous ces plans, comptait sur l'appui des Pays-Bas ³.

¹ Voy. plus haut, p. 2, note 3.

² Voy. v. BEZOLD, t. 1, pp. 517, 521, 529, 544.

³ Voy. sa lettre au prince d'Orange (11 et 12 févr. 1583), dans GROEN VAN PRINSTERER, t. VIII, p. 152.

III

Henri III, par un traité particulier, avait cédé au prince d'Orange Utrecht, la Hollande et la Zélande. Peu de temp après, les provinces rebelles avaient élu pour prince et seigneur le duc d'Alençon, frère du roi de France ¹. Au mois d'août de la même année, le duc avait pris possession de la ville et de l'évêché de Cambrai, et reçu le serment de foi et d'hommage de ses nouveaux sujets. En février 1582, à Anvers, il avait été proclamé duc de Brabant. A la Diète d'Augsbourg, les membres d'Empire de Liège et de Stavelot exprimèrent la crainte que le duc d'Alençon, « suivant la coutume et l'humeur françaises, » ne s'avancât toujours plus avant, et n'étendit enfin sa domination jusqu'au Rhin. Ils affirmèrent que déjà, sans y mettre le moindre mystère, on avait traité ce sujet dans quelques livres récemment publiés, où il était parlé « de l'ancienne frontière française, » c'est-à-dire du pays situé entre la Meuse et le Rhin, « comme de la plus belle et de la plus désirable contrée du Saint-Empire ². »

D'après le plan de l'Empereur, la question des Pays-Bas devait former à la Diète, avec celle de l'impôt ture, l'objet principal des délibérations. Rodolphe commença par rappeler à l'assemblée tout ce que lui et son père Maximilien avaient fait pour la pacification des Pays-Bas ; il dit combien les troubles de ces provinces étaient funestes à l'Empire et combien il devenait urgent de remettre le cercle de Bourgogne sous l'obéissance de l'Empire et de ses souverains légitimes ³.

« Mais la majorité ne voulut rien entendre. » « On ne s'est pas inquiété de ces provinces en temps opportun, » écrivait le duc Jules de Brunswick à ses ambassadeurs, « et maintenant nous n'avons presque plus d'espoir de les arracher des mains des Français, car l'histoire de Metz, de Toul, de Verdun et d'autres belles parties de notre territoire dit assez haut que la couronne de France a, jusqu'à présent, toujours gardé ce qu'une fois elle a serré dans ses griffes. Evidemment elle fera tous ses efforts pour ne pas se laisser reprendre un morceau de cette importance. Il faut, selon moi, se borner à recommander la chose à Dieu, et veiller seulement à ce que l'on ne nous dépouille pas davantage ⁴. »

« A coup sûr, » répondirent les membres d'Empire à Rodolphe,

¹ Voy. HOLZWARTH, t. III, p. 487.

² Voy. ENNEN, t. V, p. 35.

³ HÄBERLIN, t. XII, pp. 102-113.

⁴ HÄBERLIN, t. XIII, XLVII-XLIX.

« c'est chose scandaleuse et grave que de voir des sujets se détacher volontairement de leur seigneur héréditaire pour se soumettre à un prince étranger. Il est dur de voir les États-généraux, par de secrètes pratiques, livrer au duc d'Alençon l'évêché de Cambrai. Mais dans l'état actuel des choses, et pour éviter de plus grandes catastrophes, il nous semblerait imprudent, impossible, de nous laisser entraîner dans une campagne dont l'issue est fort incertaine. Une seule chose est à faire : que l'Empereur envoie ses commissaires au gouverneur espagnol, le duc Alexandre de Parme, qu'il le supplie de ne plus inquiéter à l'avenir les cercles et les membres d'Empire voisins. » « A la vérité, l'armée des États généraux fait subir à ces cercles des traitements barbares ; mais il ne sied pas à la dignité de l'Empereur, il ne serait pas expédient d'envoyer une ambassade en Hollande ; car ni d'elle, ni du duc d'Alençon, on ne doit attendre que des concessions dérisoires. » L'avis des membres de la Diète était que, pour la protection des cercles menacés, on souscrivit un secours de deux mois romains, et que, dans un message adressé au stathouder, lequel, violant le droit commun des peuples, interceptait le passage des navires et la navigation sur le Rhin, on l'avertit d'avoir à s'abstenir à l'avenir de pareils procédés.

Ce « message » fut le seul moyen imaginé par l'assemblée pour s'opposer aux Hollandais, qui mettaient alors de si funestes entraves au commerce allemand, jusque-là libre et indépendant jusqu'à la mer. Les Electeurs de Mayence et de Trèves étaient bien fondés à dire « qu'à l'avenir l'Allemagne ne pourrait plus trafiquer sans en demander la permission à la Hollande ».

Ce fut en vain que l'Empereur représenta de nouveau à la Diète la nécessité d'examiner avec un peu plus de soin et d'attention la question si grave des Pays-Bas, et de rechercher les voies et moyens les plus propres à ramener les provinces à l'obéissance. Il rappela inutilement qu'elles ne formaient pas seulement, dans leur ensemble, un véritable cercle d'Empire, qu'elles n'avaient pas seulement deux fois l'importance d'un Electorat, mais encore que, par plusieurs de leurs principautés, comtés, seigneuries et villes, principalement par des fiefs et biens féodaux considérables, elles se rattachaient directement à l'Empire et à la Maison d'Autriche ; qu'aussi longtemps qu'elles s'étaient maintenues dans l'obéissance, les membres d'Empire de ces pays avaient rendu de très grands services au commerce et à l'industrie ; que l'apathie de la Diète allait exciter l'étonnement de l'Europe et donner lieu, en Allemagne comme à l'étranger, à mille commentaires méprisants ;

parce qu'il paraissait inouï et ridicule qu'après tant de négociations et de bruit on n'eût abouti qu'à l'envoi d'un message. Au lieu de tant de pusillanimité, il fallait, selon lui, veiller, au contraire, à ce que l'ennemi étranger qui s'était glissé dans l'Empire ne mit sous son autorité tout le cercle de Bourgogne, et, sans coup férir, sans peine et sans débours, ne parvint à le détacher de l'Empire sous les yeux mêmes de l'Empereur, et en menaçant les territoires et les villes du voisinage. Si l'on continuait à laisser impunis les attentats des provinces, si l'on restait spectateur impassible de l'unique spoliation française, on ne tarderait pas à voir, dans d'autres parties de l'Allemagne, tantôt ici, tantôt là, quelque morceau de la patrie se détacher de l'Empire. Dans les temps malheureux où l'on vivait, lorsque rien ne passait plus pour injuste, pour excessif, la ruine de tout gouvernement régulier serait la conséquence inévitable d'un laisser-faire si coupable. Sous prétexte de servir la liberté allemande, on faisait passer des secours aux ennemis de l'Empire et aux sujets rebelles. A ce dernier abus, il fallait du moins s'opposer avec énergie ¹.

Les délégués de Jean-Casimir écrivaient, le 8 août, au sujet de ces discussions : « Bien que la majorité ait jugé impossible et impraticable une expédition militaire, les papistes ont essayé de faire passer un édit en vertu duquel non seulement les Allemands qui ont rejoint le duc d'Alençon eussent été rappelés, mais encore défense eût été faite aux sujets de le rejoindre à l'avenir. Sur le banc des princes laïques, nous avons énergiquement protesté. Bien que les princes ecclésiastiques nous dépassent en nombre, nous espérons que les Électeurs, qui ne doivent pas tous partager cet avis, et surtout les villes, se mettront de notre côté². »

« Aucune résolution ne fut adoptée relativement aux Pays-Bas. » L'édit proposé par l'Empereur ne fut pas même adopté. Ce fut en vain qu'au conseil des princes la majorité catholique insista pour que des mesures vigoureuses fussent prises pour arrêter les empiètements du duc d'Alençon; en vain que le délégué de l'archevêque de Salzbourg exposa à la Diète la situation critique de l'Empire, resserré entre les provinces des Pays-Bas, dont les Français s'étaient emparés, et les Turcs. « La Suisse, elle aussi, nous menace, » avait-il ajouté, « et finira par arracher le sceptre à l'Empire. Le Français est dans une étroite alliance avec le Turc depuis Charles-Quint. Il s'intitule *christianissimus* et pourrait être appelé à plus juste

¹ HOFFMANN, pp. 506 et suiv.
v. BEZOLD, t. I, pp. 514-515.

titre *turquissimus*¹ ». « On devrait exiger du roi de France qu'il rappelât son frère des Pays-Bas, et, en cas de refus, l'exclure de tout droit à l'Empire² ». Rodolphe et les membres catholiques étaient d'autant plus aigris contre le duc d'Alençon qu'on avait appris à Cologne, par un agent bavarois, que ce prince était secrètement d'intelligence avec les révoltés d'Aix, qu'il n'était occupé qu'à souffler la discorde et qu'il avait fait dire au Conseil de la ville, par l'un de ses agents diplomatiques, « que, si l'aigle refusait d'aider, les lys ne feraient pas défaut ».

Jean-Casimir, de son côté, d'après des renseignements puisés à la même source, avait, en cas de pressant besoin, promis des secours à la ville révoltée³.

Mais le Palatin ourdissait de plus vastes complots.

« La Pologne en veut à l'Empereur, » écrit-il à cette date dans ses notes intimes; « dès que Rodolphe aura fermé les yeux, la Hongrie se séparera, la Bohême deviendra récalcitrante ». Le roi de Pologne, Étienne Bathori, et son frère, le voïvode de Transylvanie, travaillaient sourdement à détacher les royaumes de Hongrie et de Bohême de la Maison de Habsbourg, et Jean-Casimir avait chargé ses représentants à la Diète « de sonder adroitement quelques ambassadeurs protestants, pour savoir s'il ne serait pas possible de s'entendre avec la Hongrie, déjà mécontente, et avec le Transylvanie, et si l'on ne pourrait pas savoir des représentants de ces pays comment il serait possible d'obtenir des Turcs un armistice⁴ ». Il espérait trouver encore d'autres alliés. Dans les pays héréditaires d'Autriche, les seigneurs protestants, les grands feudataires, toujours mécontents des entraves apportées à leur culte, avaient envoyé leurs délégués à la Diète, et Jean-Casimir les avait accueillis avec empressement. « Beaucoup de seigneurs d'Autriche, de Carinthie et de Carniole mur-

¹ A propos des bons rapports existant entre les Français et les Turcs, l'ambassadeur de Venise, Paolo Contarini, écrivait, en 1583, de Constantinople : « Colla Maestà Christianissima conserva il Signor Turco buona amicizia per due rispetti, principalmente perchè con l'amicizia di quel re viene quel Serenissimo Signore ad assicurarsi in certo modo che trà Christiani non segua unione importante contra di lui, et perchè per l'amicizia di quella Maestà vien di tempo in tempo avvisato di tutto quello che si tratta nella Christianità ». ALBÈRI, sér. III, t. III, p. 244.

² V. BEZOLD, t. I, p. 516. Henri III affirmait ne se mêler en rien des affaires de son frère, et rester l'ami de l'Espagne (v. BEZOLD, t. I, p. 559); cependant le 11 décembre 1580, le comte Jean de Nassau apprenait par le prince d'Orange que le duc d'Alençon avait écrit deux fois non seulement à lui, mais aux Etats généraux « que le roi son frère était fort satisfait de toute l'affaire et qu'il lui avait promis une assistance toute paternelle pour combattre le roi d'Espagne ». VOY. GROEN VAN PRINSTERER, t. VII, p. 447.

³ Voy. v. BEZOLD, t. I, p. 559.

⁴ V. BEZOLD, t. I, pp. 555-560, note 23.

murent, » écrit-il dans ses notes intimes. « Il faudrait un autre chef à l'Empire, ou bien favoriser l'interrègne ¹. »

L'affaire de Cologne, dans sa pensée, devait « servir de pont à tout ce qu'on pouvait désirer. » Il espérait que Gebhard, auquel il avait promis tout son appui, se déciderait à résigner en sa faveur son évêché ², et le grand agitateur Duplessis-Mornay « avait la ferme confiance que, grâce à Cologne, on parviendrait à humilier la Maison d'Autriche et à faire élire Empereur d'Allemagne le roi Calviniste Henri de Navarre ³. »

¹ v. BEZOLD, t. I, pp. 556-561, note 24.

² BEZOLD, t. I, p. 557.

³ DUPLESSIS-MORNAY, t. II, pp. 216-217.

CHAPITRE III

LA GUERRE DE COLOGNE. 1582-1584.

I

Après de longues hésitations, l'archevêque de Cologne s'était enfin décidé à entreprendre « l'œuvre chrétienne et toute divine, l'œuvre même de Dieu ». « Presque chaque jour ivre, sans avoir pris les mesures nécessaires, sans avoir rien combiné, rien prévu, il se jeta tête baissée dans la plus périlleuse aventure. En octobre 1582, pendant une entrevue qu'il eut à Gesecke avec l'archevêque protestant Henri de Brême, il prit avec ce prélat diverses mesures militaires ; puis, il donna l'ordre à ses conseillers de Westphalie de suivre de point en point les instructions d'Henri, et, en cas de nécessité, de lui livrer les forts électoraux de la Westphalie. Mais Henri, inquiet pour ses propres domaines, n'avait nulle envie de se compromettre. Il ne tenait pas, comme il l'écrivait à l'Électeur Auguste de Saxe, « à passer pour le directeur de toute cette affaire » ; il pensait bien plutôt à se mettre à couvert de l'orage ².

Revenu chez lui au commencement de novembre, Gebhard, avant de passer ouvertement au Protestantisme, résolut de se rendre maître des places principales de l'archevêché, et en premier lieu de Bonn, persuadé qu'une fois en possession de cette ville il lui serait très facile de soumettre tout le reste du pays. Il fit donc d'actifs préparatifs de guerre, sous prétexte que les frontières occidentales de l'Empire étaient menacées par les armées étrangères, en particulier par les Espagnols et par les Français, et qu'il était de son devoir de les protéger. « La danse a déjà commencé, » écrivait-il le 19 novembre au comte Albert de Nassau ; « je travaille maintenant à garnir de troupes mes maisons et mes cités, et je cherche à m'emparer, sous un prétexte ou sous un autre, de celles qui ne sont pas encore en mon pouvoir. Tout cela, naturellement, sous

¹ PIELER, p. 53.

² v. BEZOLD, t. II, p. 53, n° 66, note 1.

couleur d'autre chose, bien que les finauds se refusent parfois à tout croire. Maintenant que les grelots sont attachés au chat, en cas de besoin, je pourrais compter sur de véritables secours. Il ne me manque que de l'argent, et il ne m'en faudrait pas beaucoup pour me tirer d'embarras ¹. » L'archevêque menaça Bonn; le Conseil, intimidé par un ordre prétendu du chapitre de Cologne, lui livra les clefs de la ville. Aussitôt, Gebhard fit occuper les fortifications par ses soldats et enlever du château de Brühl, propriété de l'archevêché, tous les vases d'or et d'argent, tous les objets précieux qui s'y trouvaient; il en hypothéqua une partie pour solder ses troupes, et subvenir aux dépenses de son fastueux train de maison.

« Son humeur était loin d'être égale et joyeuse. Souvent, assis à table au milieu de ses farouches capitaines, il restait immobile, pâle et muet, sans toucher à rien. D'autres fois il cherchait à calmer les angoisses de sa conscience par des libations si excessives qu'il tombait ivre-mort sur le plancher ². »

Cédant aux instances de ses amis protestants, il résolut de faire une déclaration publique au sujet de la religion. Après avoir écrit au duc Louis de Wurtemberg qu'il ne songeait pas à établir une réforme générale, mais seulement à concéder provisoirement la liberté de conscience, et qu'il ne procéderait que peu à peu à la « réforme » de l'évêché ³, il publia, le 19 décembre, un édit tout rempli de promesses hypocrites. Le Dieu de toute bonté l'ayant conduit hors des ténèbres du papisme pour l'amener à la lumière et à la connaissance de la parole du salut, son plus ardent désir était de passer sa vie dans la paix d'une bonne conscience. Il voulait se montrer en tout digne de sa vocation, digne de sa charge, et confirmer ses fidèles sujets dans le libre et public exercice de la vraie et pure doctrine et dans la réception orthodoxe des sacrements. Il n'opprimait les convictions de personne; son désir était d'accorder le libre exercice des deux cultes dans l'Électorat, comme l'avait prescrit le traité d'Augsbourg. Il s'engageait à respecter les privilèges et les libertés du pays. Il ne mettait pas en question le droit d'élection

ENNEN, t. V, pp. 52-53. « Les dés sont lancés, » écrivait-il deux jours plus tard au comte Jean de Nassau, « il n'y a plus à revenir là-dessus ». v. BEZOLD, t. II p. 20.

Lettre d'un conseiller de Mayence, datée de Bonn, le 27 décembre 1582. Voy. PIELER, p. 56. Sur la vie de désordre de Gebhard à Bonn, voy. v. BEZOLD, t. II, p. 52, note 1. Dolina dit dans ses mémoires à propos de son séjour à Bonn : « J'ai trouvé toute chose dans une singulière décadence, et particulièrement la crainte de Dieu, et le zèle pour la divine vérité ». v. BEZOLD, t. II, p. 30.

³ ENNEN, t. V, p. 63.

du chapitre; dans le cas de sa démission ou de sa mort, le droit d'élire un nouvel archevêque lui demeurerait acquis certainement ¹.

Peu de temps auparavant, le 17 décembre, Grégoire XIII, dans une lettre toute paternelle, avait rappelé à Gebhard ses anciens et solennels engagements, l'exhortant à fuir tout ce qui pourrait l'entraîner à rompre avec le Saint-Siège; le suppliant de bien réfléchir à l'abîme de maux dans lequel son imprudence pouvait précipiter l'Empire ². L'archevêque avait répondu qu'il avait acquis la certitude, par une étude approfondie, que l'Église romaine avait erré depuis des siècles et s'était grandement écartée de la foi de l'antique Église apostolique; que cette découverte l'avait porté à scruter la parole de Dieu, et, qu'enfin il s'était converti à la pure doctrine. Quant à son serment, il lui avait été imposé, il ne l'obligeait à rien; en changeant de religion, il avait obéi à un engagement autrement sacré, à celui qu'il avait prêté à Dieu le jour de son baptême. Le serment exigé par la cour de Rome blessait la morale en interdisant le mariage des prêtres; ce serment n'obligeait aucunement les consciences, il était contraire à la doctrine des Pères et au droit canon; de tout temps il avait soulevé de nombreuses protestations. Le Pape devait accueillir avec bonté ses explications, fermer l'oreille aux conseils des flatteurs et, en adoptant la réforme nécessaire, rendre à l'Église romaine son antique prestige et son ancienne autorité ³.

La déclaration de Gebhard causa une émotion profonde en Allemagne et à l'étranger. Si le plan du prince de l'Église, traître à tous ses devoirs, eût réussi, les conséquences de sa faute eussent été incalculables. « De l'issue de cette grave affaire, » écrivait Minutio Minucci dès le mois de janvier 1583 au cardinal secrétaire d'État, « dépend, de l'avis de tous, le maintien ou la ruine totale de la religion catholique en Allemagne ⁴ ». A la cour papale, on comprit de suite la portée de l'affaire, et l'on agit avec beaucoup de fermeté, de sagesse et de prudence. Lorsqu'il ne fut plus possible de douter de l'apostasie de l'archevêque, Rome rompit tout commerce avec lui, et le Pape réussit à diriger la politique impériale dans la droite voie. C'est à cette fermeté de la cour romaine que l'Église doit d'avoir conservé l'archevêché de Cologne ⁵. Il n'est que juste d'attribuer en second lieu ce grand résultat à l'initiative du duc

¹ Publié pour la première fois à Bonn les 25 et 26 décembre 1582. v. BEZOLD, t. II, p. 34.

² Voy. THEISER, t. III, p. 320. Voy. pp. 321-323. ** Voy. *Nuntiaturberrichte*, III, t. I, LIII.

³ Lettre circulaire de Gebhard, Appendice, n° 9, pp. 63-75.

⁴ *Nuntiaturberrichte*, t. I, 375.

⁵ *Nuntiaturberrichte*, III, I, LXIV et suiv.

Guillaume de Bavière et au chapitre de Cologne; les titres de ce dernier à la reconnaissance des Catholiques sont incontestables.

A dater du moment où il fut avéré que Gebhard, en dépit de son changement de religion, entendait toujours être considéré comme archevêque de Cologne, la presque unanimité des membres du chapitre rompit ouvertement avec lui. Au mois de décembre, le doyen, le duc Frédéric de Saxe-Lauenbourg, convoqua au landtag les comtes, chevaliers et villes de l'archevêché à Cologne, et les invita à examiner avec lui ce grave dilemme : Gebhard, bien que luthérien, pouvait-il être regardé, devait-il être obéi, comme le souverain du pays, ou bien avait-il perdu, avec sa foi, son autorité et ses droits? Quelle conduite fallait-il tenir envers lui? La plupart des princes protestants avaient envoyé leurs délégués au landtag; ceux-ci firent tous leurs efforts pour empêcher les États de prendre parti pour le chapitre, et mirent tout en œuvre, flatteries et menaces, pour le décider à pactiser avec Gebhard¹. Ils envoyèrent même une adresse à l'Empereur, pour le supplier de ne plus s'opposer à « l'entreprise très chrétienne » de l'archevêque, puisque celui-ci « n'avait fait qu'obéir à sa conscience, et qu'il n'était mû que par un zèle tout désintéressé pour la gloire de Dieu et pour la tolérance religieuse. Ils affirmaient en outre que Gebhard ne songeait en aucune façon à persécuter la religion catholique. Mais l'Empereur « ne se laissa pas prendre à toutes ces belles paroles ». Il écrivit au doyen pour le féliciter de sa courageuse attitude (16 janvier 1583), et pour l'exhorter à prendre avec énergie la défense de la religion catholique dans son diocèse. Les ambassadeurs du Pape et de l'Empereur, les délégués du stathouder, ceux d'Alexandre de Parme, et ceux du duc de Juliers-Clèves, travaillèrent activement à faire voter une résolution définitive. Alexandre, par l'entremise du comte d'Arenberg, avait promis au chapitre des secours militaires.

Le chapitre résuma les faits devant l'assemblée : Gebhard avait enrôlé un nombre de fantassins et de cavaliers dépassant de beaucoup le chiffre qui lui avait été fixé par la loi; il avait fait occuper militairement la ville de Bonn, et s'était emparé de plusieurs autres cités : il avait confié à des soldats étrangers la garde de la forteresse de Kaiserswerth. Contrairement à la constitution de l'Électorat, au serment prêté à l'Empereur, il avait embrassé la nouvelle religion, laissant à ses sujets toute liberté d'apostasier à son exemple. De plus, il s'était marié, et prétendait néanmoins

¹ ENNEN, t. V, p. 66. Dépêche du chapitre au Pape, 26 janvier 1583. Voy. THEINER, t. III, p. 388.

conserver le titre et les prérogatives d'un archevêque. Plus d'une fois le chapitre l'avait exhorté à se garder du poison de l'hérésie; mais tout avait été inutile. En un semblable cas, les États, conformément aux anciennes constitutions, avaient le droit et le devoir de délier les sujets de leur serment d'obéissance, et de les placer provisoirement sous l'autorité du chapitre. D'ailleurs la paix de religion avait déclaré qu'un prince de l'Église qui abandonnait la religion catholique devait, aussitôt après son apostasie, renoncer à son archevêché ou évêché, et qu'en ce cas c'était au chapitre à procéder à une élection nouvelle.

Les seigneurs, comtes, chevaliers et villes du pays rhénan déclarèrent adhérer aux conclusions du chapitre, et signifièrent le 2 février 1583 à l'archevêque que, s'il restait attaché aux doctrines nouvelles, « il devait s'attendre à les trouver toujours du côté des lois et de la constitution du pays ». Avec l'assentiment tacite des États, le chapitre chargea son doyen de recevoir le serment de foi et d'hommage des villes, et de protéger par les armes, en cas de besoin, les droits de l'archevêché contre les attentats révolutionnaires de Gebhard ¹. L'ancien Électeur de Cologne, Salentin d'Isenburg, prit avec chaleur parti pour le chapitre.

Une chose inquiétait fort les princes protestants sur l'appui desquels Gebhard croyait pouvoir compter : l'archevêque, en changeant de religion, avait-il adhéré au Luthéranisme ou bien au Calvinisme ? Jean-Casimir voulait que, sans aucun détour, il se déclarât pour le Calvinisme et, dans le cas où il n'y voudrait pas consentir, se promettait de lui refuser toute assistance. « Jamais, » s'écriait-il, « je ne monterai à cheval pour le service de la Confession d'Augsbourg, car il faudrait, selon moi, la réviser dans toute l'Allemagne ². » Vis-à-vis des Calvinistes, Gebhard, dans plusieurs entretiens intimes, s'était exprimé de manière à faire croire que toutes ses sympathies étaient pour la religion de Calvin. « Mais, il faut bien avouer, » disait le conseiller La Huguerye à Jean-Casimir, « que l'archevêque ne peut, sur ce point, s'affirmer nettement; il a trop besoin des secours des princes luthériens. Aussi Votre Grâce pourrait-elle, en attendant, se contenter d'une promesse secrète, signée et scellée de sa main, et par laquelle il s'engagerait, aussitôt après la victoire, à établir dans tout le pays la religion de son choix. Plu-

¹ ENNEN, t. V, pp. 71 et suiv.

² « ... que tost après son établissement, il ferait une déclaration de pareille confession qu'il désirait, comme plusieurs autres ont fait et font tous les jours ». LA HUGUERYE, t. II, p. 214.

sieurs prédicants calvinistes, accourus en toute hâte des Pays-Bas, suppliaient Jean de Nassau d'obtenir de Gebhard l'établissement de la « vraie et pure doctrine, à l'exclusion de la doctrine luthérienne et ubiquiste »; c'était, à leur avis, le seul moyen d'empêcher que la guerre religieuse ne suivit promptement la guerre laïque. Le ministre Jean Fontanus conseillait d'envoyer à Cologne de bons prédicants flamands: « l'archevêque doit bien se garder, » disait-il, « d'imiter Salomon, et d'établir un royaume divisé contre lui-même dans lequel subsisteraient côte à côte l'Église de Dieu et l'Église de Satan ¹. »

Tandis que Gebhard promettait aux Calvinistes « sur le salut de son âme » qu'avant peu ils auraient une Église à Cologne ², dans ses lettres confidentielles aux princes luthériens, il se donnait pour l'adversaire déclaré « du Zwinglianisme ou Calvinisme, religion opposée de tout point à la parole de Dieu »; « mais il lui était impossible, » écrivait-il à Louis de Wurtemberg, « d'expulser les Calvinistes avant que l'abomination papiste n'ait été premièrement abolie ³. » Il se plaignait au comte palatin Philippe-Louis de Neubourg, « des ruses et des pièges de Satan » qui, par le moyen de gens turbulents et ennemis de la paix, faisait courir le bruit qu'il inclinait vers le Calvinisme, et songeait à l'établir dans l'archevêché ⁴.

Jean-Casimir, à l'exemple de son père Frédéric III, avait toujours à la bouche la Confession d'Augsbourg, et prétendait trouver la doctrine calviniste dans la véritable interprétation de cette Confession. Aussi ne se scandalisa-t-il nullement de voir Gebhard, dans un nouvel édit de religion daté du 16 janvier 1583, déclarer qu'il adoptait pour tout l'Électorat « la prédication publique et l'usage des sacrements, d'après le sens des Écritures prophétiques et apostoliques, et telles que les avait définis la Confession d'Augsbourg, fondée sur les livres saints et sur l'interprétation chrétienne. » Dans ce même édit, il affirmait n'avoir eu en vue que la gloire de Dieu dans la décision qu'il avait cru devoir prendre: son intérêt personnel, son honneur, sa réputation, sa fortune ne le touchaient point ⁵.

¹ GROEN DE PRINSTERER, t. VIII, pp. 172, 193, 240-241.

² Lettre du 16 décembre 1582. Voy. v. BEZOLD, t. II, pp. 32-33. Voy. les assurances données par Gebhard au duc Louis. ENNEN, t. V, p. 39.

³ Rapport adressé par Donha à Jean-Casimir. Boon, 25 déc. 1582. v. BEZOLD, t. III, pp. 37, 38.

⁴ v. ARETIN, *Maximilien*, p. 269, note 16.

⁵ Lettre circulaire de Gebhard. Appendice n° 45, pp. 90-94. *Altes und Neues aus dem Schatz theologischer Wissenschaften*, 1701, pp. 472. Voy. HÄBERLIN, t. XIII, p. 48, note.

En même temps, il prodiguait l'argent, et donnait de splendides fêtes dans son palais de Bonn. Rien que pour son usage particulier, il employait 260 chevaux. Il abandonnait le soin de régir ses sujets au comte Adolphe de Neuenar, nommé gouverneur de l'Électorat et général en chef de son armée, le 2 février 1583. A la même date, Gebhard célébrait ses noces avec la comtesse Agnès; aussitôt après le festin des noces, craignant que Bonn ne fût attaquée par le comte d'Aremberg, il quitta précipitamment la ville¹. Il alla chercher « plus de sécurité » d'abord à Dillenbourg, ensuite à Arnsberg. Il avait emporté avec lui une partie des archives et du trésor de l'Électorat; l'autre partie fut confiée au comte de Neuenar, qui la mit en sûreté dans l'un de ses châteaux.

Gebhard écrivit d'Arnsberg, le 10 février, au duc de Wurtemberg « qu'il voyait bien que Satan s'opposait pour tout de bon à son entreprise toute divine, mais qu'il était convaincu que Dieu défendrait son honneur contre les puissances infernales² ». Dans un message expédié à l'Empereur le 19 mars, il lui parlait de son zèle pour la gloire de Dieu, zèle qui lui avait fait un devoir de veiller à la sécurité de ses terres et de ses gens. S'il s'était marié c'était uniquement par respect pour les desseins de Dieu sur son âme. La loi sur la Réserve ecclésiastique, sanctionnée par Rodolphe dans le traité d'Augsbourg, lui avait été imposée par les Catholiques; Gebhard ne se regardait pas comme obligé par cette loi, que les membres de la Confession d'Augsbourg n'avaient jamais, disait-il, approuvée ni confirmée. Le devoir de Rodolphe était d'ordonner au chapitre rebelle, surtout à son doyen, de ne plus mettre obstacle à son entreprise très chrétienne non plus qu'à son gouvernement, mais, au contraire, de revenir franchement à lui en promettant de s'abstenir à l'avenir de toute rébellion criminelle. Dans le cas où le chapitre persisterait dans sa résistance, Gebhard déclarait que sa dignité et sa conscience le forceraient à recourir à des moyens moins pacifiques, et qu'il n'hésiterait pas à demander aide et secours aux membres de la Confession d'Augsbourg³.

¹ Le mariage fut célébré par Pantaleon Candidus, surintendant de Deux-Ponts. Voy. les pièces relatives à ce mariage dans MOSER, *Patriotisches Archiv.*, t. XII, pp. 189-191. Voy. v. BEZOLD, t. II, pp. 74, n° 92, note 2. Le courtisan Pierre Hess écrivait : « Sponsa in copulatione et prandio tanquam re bene gesta fuit satis lasciva ». Sa sœur, au contraire, avait pleuré. ENNEN, t. V, p. 83. * Voy. aussi *Nuntiaturberrichte*, t. III, p. 411.

² ENNEN, t. V, pp. 83-84.

³ Lettre-circulaire de Gebhard, etc. Appendice n° 31, pp. 201-211. Le jugement porté par Moser sur Gebhard est d'une justesse frappante : « Cet hypocrite licencieux trompa autant que cela était en son pouvoir, Dieu, le Pape, l'Empereur, l'Empire, ses amis, ses parents, et lui-même plus que tout le monde. » *Patriotisches Archiv.*, t. XII, p. 175.

Dès le 2 janvier, il avait réclamé « pour le succès de sa divine entreprise » l'assistance de Strasbourg; à Strasbourg aussi il était doyen du chapitre; il pria le conseil d'inviter les villes libres et les cantons calvinistes de Suisse à se joindre à lui pour la défense de la bonne cause¹. Le landgrave Guillaume de Hesse fut informé que l'archevêque était décidé à n'accepter les secours que lui offrait le duc d'Alençon que lorsqu'il serait certain d'être abandonné des Électeurs et princes protestants².

Guillaume ne se faisait aucune illusion sur l'affaire de Cologne. « Quant à la déclaration de l'archevêque, » écrivait-il le 9 janvier, « en admettant qu'elle soit sincère et qu'il veuille réellement servir la vraie religion, il aurait pu sans inconvénient attendre encore deux ans avant d'agir. De si grands intérêts ne se traitent pas à la légère; un pareil dessein veut être mûri. Pour bien danser, il faut autre chose qu'une paire de souliers, comme dit le vieux proverbe³. » A son frère Louis, qui était venu le solliciter en faveur de l'archevêque, Guillaume répondit par un refus très net: « A quoi bon, » lui dit-il, « violer la paix de religion au profit de ce Gebhard? Malheureusement la division est telle parmi nous que si nous commençons quelque campagne ensemble, nous serions vraisemblablement plus souvent aux prises les uns avec les autres qu'avec notre ennemi⁴. »

II

Aux États du duché de Westphalie, pays qui relevait de l'électorat de Cologne, les députés de dix-sept villes déclarèrent, le 11 mars 1583, « vouloir persévérer dans la religion catholique, et se tenir éloignés de toute nouveauté et changement ». A Arnsberg même, quatre ou cinq voix seulement se prononcèrent en faveur de la religion nouvelle. « A peine si quelques gentilshommes, dont plusieurs étaient tellement ivres qu'ils pouvaient difficilement se tenir debout, jurèrent à Truchsess qu'ils le soutiendraient loyalement et qu'ils étaient prêts à exposer corps et biens pour sa cause ». A force de ruses, d'intrigues et de menaces, et malgré l'opposition des anciens du conseil, un recez fut adopté. (15 mars) Gebhard y était

¹ * *Schriften und Handlungen in Sachen des Cölner Erzbischofs Gebhard*, Archives de Francfort.

² v. BEZOLD, t. II, p. 46.

³ Voy. GROEN VAN PRENSTERER, t. VIII, p. 163. « Il est vraiment lamentable que tam pulchrae fabellæ tam præcox datus fuerit actor ».

⁴ *Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte und Landeskunde*, t. III, p. 257. v. BEZOLD, t. II, p. 51, note 1.

félicité de s'être laissé diriger par Dieu dans la voie droite « et de s'être armé pour mettre un terme à l'odieuse oppression des consciences ». Les États prêtèrent serment et promirent de lui obéir et de lui fournir les secours nécessaires pourvu qu'ils fussent assurés que les Catholiques, eux aussi, conserveraient la liberté de leur culte¹.

Néanmoins, à dater de ce jour, une ère de violente persécution commença pour les Catholiques. Les prêtres et les religieux qui refusèrent d'embrasser la foi nouvelle furent expulsés. Des prédicants venus de l'étranger prirent possession des églises. Les pillages et la profanation des églises ne furent plus considérés que comme « le signe certain du réveil de la ferveur religieuse ». « Tout le comté d'Arnsberg, » écrivait le conseiller de l'archevêque, Gérard Kleinsorgen, « fut plus que jamais envahi par les gens de guerre, et les pauvres paysans souffrirent pendant de longs mois d'incalculables maux, car ils devaient en toute chose se plier à la volonté de Truchsess. Cependant, malgré la violence de la persécution, la plupart des catholiques demeurèrent inébranlables dans leur foi². » « Les brisements d'images, » rapporte un autre contemporain, « des excès de boisson vraiment dignes de la brute, tels sont les hauts faits quotidiens de Truchsess et de ses grossiers compagnons³ ». Le prédicant Ulrich Melber écrivait avec douleur : « La conduite de Gebhard et de ses soldats dans les églises et dans les couvents, la façon dont les pauvres gens sont opprimés dépassent les forfaits des Turcs, et tous les Évangéliques devraient en rougir⁴. »

Le couvent de Wedinghausen, entre autres, fut entièrement pillé, l'église fut envahie par les soldats; tout ce qu'elle renfermait de précieux fut brisé. Gebhard, lui-même conseillait à un religieux « de faire choix d'une belle femme, afin de se bien réjouir, puis de passer à la Confession d'Augsbourg⁵ ». Le recteur de l'école de Werl, resté ferme dans sa foi, fut jeté dans un cachot et maltraité par les soldats. Werl tout entier était catholique; le jour de Pâques 1583, douze ou treize cents personnes s'étaient approchées de la sainte table; cela n'empêcha pas Gebhard, en dépit de la liberté de conscience tant promise, d'y interdire le culte catholique. Partout il persécutait sans pitié. « Les lansquenets et les cavaliers de Truchsess, » écrivaient les habitants du bailliage de Bilstein, « ont chassé les bourgeois de leurs maisons et propriétés; ils ont fracturé les coffres

¹ KLEINSORGEN, pp. 41-54.

² HÄBERLIN, t. XIII, pp. 174 et suiv.

³ KLEINSORGEN, p. 103.

⁴ * Dépêche d'Endemann, magister d'Arnsberg, 17 juillet 1583.

⁵ Dépêche du 27 août 1583.

et les bahuts, assommé le bétail, blessé, tué à coups de pique ou de mousquet des gens inoffensifs. Dans plusieurs villages, des maisons, des églises ont été incendiées; l'argent, le blé, les denrées les plus nécessaires à la vie, les ustensiles de ménage, tout a été chargé sur des chariots et emporté; enfin ils se sont conduits envers les Catholiques comme s'ils eussent été des ennemis jurés, des rebelles, des séditeux. Le dommage ne se peut évaluer. »

La comtesse Agnès se montrait « de tout point digne de son époux ». « A Attendorn, » écrit Kleinsorgen, « Truchsess et sa jeune épouse ont passé toute la journée à boire d'une façon admirable. La nuit venue, Gebhard s'est rendu au cimetière, où il a dansé avec la comtesse sa femme. Il s'est fait ensuite chanter par les mineurs les chansons les plus nobles, et les a répétées avec eux. Accompagné de Gaspard Mathäus, élu depuis peu surintendant, et suivi d'une foule de peuple, il a pénétré dans l'église d'Attendorn. Là les autels ont été brisés et tous les tableaux mis en pièces, Gebhard lui-même a saisi le marteau et, à force de coups vigoureusement assés, a brisé en mille morceaux un autel de pierre, sous prétexte qu'Agnès avait en horreur les autels et les images. Dans une église de village, près de Werl, on est allé plus loin : Mathäus a violé le tabernacle, et les saintes hosties ont été foulées aux pieds. Le bâtard de la Recke et Jean Dinckelmann ont été les dociles instruments de Truchsess dans ces effroyables attentats; le premier a frappé si rudement un comptable de Werl que le pauvre homme est mort peu de temps après des suites de ses blessures; le second a tué son propre frère Michel. » « Le 11 août, Truchsess, s'apercevant que dans le cimetière un très beau crucifix était resté intact, dit à l'un de ses soldats : « Allons, mon brave, approche, donne-lui un bon coup de pique et, s'il saigne, apporte-moi son sang ! » Là-dessus il donna l'ordre d'enlever le crucifix. A Wockelum, le 17 août, la maison de noblesse du bailli Hermann de Hansfeld a été livrée aux flammes, et c'est Gebhard lui-même qui, dans un accès de fureur, a ordonné cet inutile et dangereux incendie. Il a exigé aussi que les paysans lui promissent par serment de mettre à mort les prêtres qui oseraient dire la messe et les fidèles qui viendraient y assister. Où donc est la liberté de conscience qui nous a été promise¹ ? »

Partout les habitants, opprimés, dépouillés, devaient en outre se plier aux plus dures exigences². Avec l'or et l'argent volés dans les

¹ KLEINSORGEN, t. XXXVII, pp. 128, 165, 283, 292, 306, 308.

² KLEINSORGEN, pp. 251-255. Voy. p. 103.

trésors d'église, Gebhard fit frapper des florins d'or portant cette inscription : *La bonne cause triomphe* ¹.

Sa « divine entreprise » était en vérité d'une édification douteuse. « Il ne se passait pas de jour, » lit-on dans un mémoire du temps, « où il ne s'enivrât une ou plusieurs fois; beaucoup de ceux qui vivaient avec lui parlent avec horreur de la façon dont, à table, et tout en buvant, il jurait et blasphémait ². « Aussi bien en Westphalie qu'à Bonn, » écrit Kleinsorgen, « Truchsess, son frère Charles et les hommes de guerre de leur entourage se sont livrés à de tels orgies et se sont conduits si ignoblement, sans égard au temps, au respect d'eux-mêmes, au rang qu'ils occupent, que le plus crédule ne peut s'expliquer comment, au milieu de tant de débauches, menant une conduite si infâme, Gebhard ait pu mûrir tant de saintes résolutions et recevoir du ciel tant de lumières admirables ³. »

III

Le 1^{er} avril 1583, le Pape avait excommunié Gebhard; il l'avait déclaré « hérétique, rebelle envers le Saint Siège, et déchu de toutes ses dignités, prérogatives, dîmes, prébendes et charges, » et le chapitre de la cathédrale avait été invité à procéder à l'élection d'un nouvel archevêque ⁴. Le Pape avait désigné pour son successeur le duc Ernest de Bavière, alors évêque de Freising, d'Hildesheim et de Liège. Ce prélat avait autrefois prétendu au siège de Cologne, mais Gebhard, son concurrent, l'avait emporté sur lui ⁵. Dans des circonstances aussi difficiles, Ernest se souciait peu de la haute dignité qui lui était offerte. Il redoutait « la mer de difficultés et d'angoisses » dans laquelle il allait être obligé de se plonger. Il fallut les instances de l'Empereur, les graves exhortations de sa mère et de ses frères et sœurs pour le décider à faire la première démarche, c'est-à-dire à se rendre de Freising à Cologne. Ernest manquait de courage et d'énergie; il n'avait point non plus la dignité de conduite, les mœurs irréprochables qui conviennent à un évêque. Entré malgré lui dans les ordres, il avait vécu comme la plupart

¹ « Tandem bona causa triumphat. » KLEINSORGEN, pp. 167-168.

² Voir la dépêche du magister Pierre Endemann du 17 juillet 1583, citée p. 31, note 5.

³ KLEINSORGEN, p. 11. Voy. PIELER, p. 53.

⁴ Voy. THEINER, t. III, pp. 392-394. ** Voy. *Nuntiaturlberichte*, t. III, pp. 1, 473, 480 et suiv.

⁵ Voy. plus haut p. 5.

des princes laïques de son temps; c'était un chasseur passionné, très ami de la bonne chère et fréquemment ivre. Il entretenait même une concubine¹. « N'est-ce pas une fatalité pour l'Église d'Allemagne, » lit-on dans la correspondance des Pères Jésuites à cette époque, « qu'en des circonstances et des temps si difficiles il n'ait pas été possible de trouver un plus digne pasteur pour la sainte ville de Cologne²? »

L'élection d'Ernest eut lieu le 2 juin 1583³, et bientôt les difficultés de sa tâche lui parurent tellement insurmontables qu'il parla de se retirer. La guerre s'allumait dans les pays rhénans; les troupes de Gebhard se rassemblaient, et le nouvel archevêque ne trouvait pas chez les Catholiques, comme il s'en plaignait amèrement à son frère Guillaume, l'appui qu'il eût été en droit d'attendre. « Notre adversaire l'apostat, » écrivait-il, « reçoit d'Angleterre, de France, des Pays-Bas, de plusieurs princes protestants, de l'argent et des troupes; ce qu'il demande, il l'obtient. Nous, au contraire, nous sommes abandonnés, purement et simplement. L'Espagne, il est vrai, nous a envoyé du renfort; mais ce secours nous est plus nuisible qu'utile ». Les soldats espagnols se livraient, en effet, dans l'archevêché de Cologne à des excès de toute nature: « Le prince de Parme fait tout ce qu'il peut pour empêcher le mal, mais comme il n'a pas de quoi payer les soldes, il est obligé de fermer les yeux. » Le chapitre eût été disposé à emprunter 40.000 florins et à en répondre, mais à cause de la situation pleine de périls où l'on se trouvait, personne ne voulait prêter sur les douanes ou sur les propriétés de l'archevêché. En dehors de l'argent nécessaire à l'achat des munitions, à l'entretien de la garnison, il fallait trouver trente mille florins tous les mois, rien que pour la solde des troupes. « Si l'on ne vient promptement à notre secours, » écrivait Ernest, « nous ignorons si nous ne serons pas obligés d'abandonner notre poste. ». Il suppliait son frère, le duc Guillaume, de lui envoyer au plus tôt au moins 50.000 couronnes.

¹ Pour plus de détails sur le caractère d'Ernest de Bavière et sur celui de Gebhard, voy. LOSSEN, *Cölnischer Krieg*; STIEVE, *Politik Bayerns*, t. I, pp. 324-333.

² Dès 1566, Canisius avait jugé Ernest assez sévèrement. « Ce n'est qu'à contre-cœur, » écrit-il à Borgia le 6 juillet 1566 *, « que je l'ai recommandé pour obtenir une prélature et cela sur les instances des conseillers du duc ». L'archevêque se laissa un jour emporter si loin par la colère qu'il menaça le nonce Frangipani de rompre avec le siège apostolique! A tous les points de vue ce fut une heureuse chose pour l'Église qu'Ernest, après beaucoup d'inutiles tentatives, se fût décidé à laisser toute la charge du gouvernement à son neveu Ferdinand, qu'il nomma son coadjuteur et son héritier. Voy. UNKEL, *Hist. Jabrbuch*, 1887, t. VIII, pp. 245 et suiv.

³ Voy. *Nuntiaturlberichte*, t. III, I, LXIII et suiv.

Guillaume lui fit parvenir sans retard 20.000 florins et offrit d'en avancer en tout cent mille au chapitre. Il lui était impossible de faire plus, écrivait-il, étant lui-même criblé de dettes. Tous ses efforts pour obtenir des membres catholiques des contributions en argent étaient jusque-là restés infructueux : « Personne ne veut rien faire; chacun attend que son voisin se décide; on attendra si bien que nous serons tous perdus sans ressource ¹. » L'Électeur de Mayence, Wolfgang de Dalberg, était retenu par la crainte de l'Électeur palatin, « qu'il soupçonnait fort de vouloir tenter la chance de son côté. » L'Électeur de Trèves, « se distinguait par une rare prudence ». Seul, l'évêque de Wurzburg, Jules, prit énergiquement parti pour Ernest, et promit de prêter ou de donner des sommes importantes ². « Le seul moyen de conjurer le danger de Cologne, » écrivait, avant même que la guerre n'éclatât, le cardinal-évêque Louis Madruzzo au duc Guillaume, « c'est d'organiser une nouvelle ligue, ou d'étendre la ligue de Landsberg jusqu'à la Basse Allemagne ». Guillaume, par ses relations avec Clèves, Liège et Munster, était à même de mener à bien cette grande entreprise; il pouvait compter sur l'appui de quelques princes protestants, auxquels la paix de l'Empire et le maintien de ses lois étaient plus chers que les ambitieuses chimères de quelques novateurs; il pourrait supplier le Pape de relever les courages, d'encourager les bons à l'action ³. Ainsi parlait Madruzzo; mais de toutes ses espérances, aucune ne se réalisa. Le Pape seul envoya de forts secours d'argent ⁴. De la Maison de Bavière le cardinal attendait peu d'appui, et les partisans de Gebhard répandaient à dessein le bruit que le duc Guillaume convoitait l'Électorat de Cologne pour parvenir plus sûrement, avec le temps, au trône impérial ⁵.

IV

Les princes de la maison Palatine étaient les plus fermes appuis de Gebhard. A l'invitation de l'Électeur Louis, un certain nombre de membres d'Empire protestants se réunirent à Worms, vo-

¹ V. ARETIN, *Maximilian*, pp. 262-265.

² LOSSEN, *Die angeblichen protestantischen Neigungen des Bischofs Julius*, pp. 360-362.

³ Voy. v. BEZOLD, t. II, p. 37.

⁴ V. ARETIN, p. 266, note 11. THEINER, t. III, pp. 489, 499 ** RITTER, *Deutsche Geschichte*, t. I, p. 603. *Nuntiaturberichte*, t. III, I, p. 697.

⁵ Voy. HÄBERLIN, t. XV, XXXII, t. * v. BEZOLD, *Rudolf II, und die heilige Liga*, pp. 365 et suiv.

tèrent une contribution de huit mois romains pour l'ex-archevêque (24 mars 1583), et offrirent à Jean-Casimir le commandement général des troupes enrôlées grâce à cet argent ¹. Le comte palatin, dans un mémoire qu'il fit distribuer aux princes protestants, s'efforça de leur faire comprendre « toute l'horreur du complot que le siège apostolique ourdissait contre la liberté de l'Allemagne. » Soutenu par l'Empereur et d'intelligence avec les évêques du Rhin, le Pape, sous prétexte de cette guerre, allait permettre au duc de Parme, qu'il avait choisi pour l'exécuteur de ses desseins, d'étendre les frontières des Pays-Bas jusqu'au Rhin. « J'apportais tant de preuves à l'appui de mon dire, » rapporte le conseiller de Jean-Casimir, La Huguerye, auquel la rédaction du mémoire avait été confiée, « que les princes protestants, ayant reçu copie de mon écrit, eurent la puce à l'oreille et promirent à l'Électeur de Cologne que si les forces militaires du cercle du Rhin, commandées par Jean-Casimir, ne suffisaient pas, on lui permettrait de réquisitionner celles du cercle voisin, et qu'on l'aiderait de toute façon à mener à bien l'entreprise ². » Pour exciter les princes protestants à l'action, on convint, à la cour du comte palatin, qu'on permettrait aux troupes du duc de Parme de s'avancer jusqu'au Rhin, et même de prendre Cologne. De cette manière, la ville serait punie d'avoir repoussé Gebhard, et, d'autre part, les princes et villes d'Empire indignés, courraient aux armes pour reprendre la cité aux Espagnols et les poursuivre le plus loin possible. Les Hollandais verraient ainsi leur plus cher désir réalisé : L'Allemagne s'armerait contre l'Espagne ³.

Jean-Casimir déployait une activité fiévreuse. Il sollicitait partout des secours, il réclamait l'appui des villes libres, de l'Angleterre du Danemark ⁴. Au mois d'avril, il fit tout pour entraîner le duc de Bouillon. « Le duc de Juliers Clèves, » lui disait-il, « n'a pas d'héritier direct; il est malade, s'il mourait pendant la guerre, Votre Grâce pourrait faire valoir ses droits sur le duché, et dans ce cas, je soutiendrais de mon mieux ses prétentions. » Il obtint des promesses de secours de Strasbourg et d'autres villes de l'Alsace; on espérait que bientôt Aix-la-Chapelle « serait délivrée de

¹ V. ARETIN, p. 257.

² « ... Ce que je fei avecsi pregnantes raisons et considérations que en ayant été envoyé coppies à tous les princes protestants, ils eurent la puce à l'oreille; et oultre les assurances qu'ils avaient jà donné au dit sieur électeur de Cologne de le maintenir, ilz promirent aussi que si les forces du cercle du Rhin conduites par ledit sieur duc Casimir ne suffisaient, ilz le feraient suivre des cercles voisins, et fortifier de telle sorte qu'il aurait moyen de venir à bout de ceste entreprise. »

³ LA HUGUERIE, t. II, p. 241.

⁴ * *Schriften und Handlungen in Sachen des Erzbischofs Gebhard*, fol. 53, et suiv.

ses angoisses ». Seule Francfort envoya une réponse négative (26 avril 1583) ¹.

Le frère de Jean-Casimir, l'Électeur Louis, ne montrait pas un moindre zèle; il promit d'importants secours à Gebhard, qui était venu le trouver à Heidelberg le 3 avril; il insista près du chapitre de Cologne pour la réintégration de l'ancien archevêque, prétendant que les Électeurs ne consentiraient jamais à reconnaître Ernest, et que, dans le cas où l'archevêché ne serait pas rendu à Gebhard, il en coûterait cher au chapitre, car le cercle rhénan rassemblait une armée pour soutenir ses droits. Le 10 avril, Louis eut recours aux Électeurs de Saxe et de Brandebourg, réclamant leur assistance « pour cette cause si chrétienne, si juste et d'une si haute portée ». Il ne doutait pas de leur empressement à travailler pour la gloire de Dieu et pour la propagation de sa parole et de son royaume ².

Mais Auguste de Saxe ne croyait plus à la justice de cette cause et refusa de la servir. A la vérité, fit-il dire vers la fin de mars 1583 aux Électeurs du Palatinat et du Brandebourg, il avait pris autrefois le parti de Gebhard près du chapitre de Cologne; il avait même intercedé pour lui auprès de l'Empereur; mais toujours dans la persuasion que l'archevêque avait bien préparé son entreprise, que nombre de ses sujets le suivraient, et qu'il était du moins assez sûr d'eux pour ne pas craindre de les voir se tourner contre lui au jour du péril. Mais il s'était convaincu qu'il en était tout autrement ³. Les États du Rhin s'étaient prononcés contre lui; ils avaient déclaré vouloir persévérer dans l'ancienne religion, comme les lois de l'Empire les y autorisaient; ils avaient chargé le doyen du chapitre de protéger l'archevêché pendant la vacance du siège archiépiscopal. De quel droit leur imposerait-on contre leur gré la religion évangélique? Pourquoi, pour soutenir Gebhard, provoquer la guerre? Le traité d'Augsbourg n'avait-il pas interdit toute voie de fait aux membres d'Empire évangéliques? N'avait-il pas expliqué avec la plus grande précision comment un membre d'Empire ecclésiastique devait se comporter dans le cas où il se déciderait à changer de religion? Soutenir Gebhard, c'était s'attirer le reproche de l'avoir encouragé à violer la paix religieuse, que l'archevêque avait cependant juré d'observer, ainsi que la loi sur la Réserve ecclésiastique. Outre cela, dans l'archevêché de Cologne, il existait, relativement à la religion catholique, des conventions, des lois particulières que Gebhard avait également juré de respecter.

¹ LA HUGUERYE, t. II, pp. 220 et suiv.

² *Schriften und Handlungen*, fol. 58-78, 81-83.

³ *Schriften und Handlungen*, fol. 53, pp. 150-151.

Lorsque la paix d'Augsbourg avait été conclue, les membres d'Empire, après de longues discussions au sujet de la Réserve ecclésiastique, avaient fini par accepter la déclaration du roi Ferdinand et, loin de protester pendant la lecture du récez, ils avaient donné de plus grands remerciements à l'Empereur pour sa sollicitude toute paternelle que les membres catholiques eux-mêmes; ils l'avaient signé, et s'étaient engagés à l'observer de point en point. A toutes les Diètes, dans toutes les occasions solennelles, ils lui avaient donné une sanction nouvelle, et la Chambre impériale avait été invitée à baser ses jugements sur lui. Après tant d'années écoulées, il n'était vraiment plus possible de revenir à d'anciennes objections. Auguste, pour sa part, désirait du fond du cœur que la Réserve n'eût jamais été insérée dans le traité de paix, ou qu'on l'eût entendue autrement que ne l'entendaient les Catholiques; mais, à voir les choses sans passion, on était obligé d'avouer que l'interprétation catholique était conforme à la lettre du traité. La campagne entreprise par Gebhard était d'autant plus odieuse aux papistes que l'archevêque s'était empressé de se marier. Les Évangéliques devaient aussi réfléchir à la désunion de leur parti, et comprendre qu'étant très divisés d'opinions et d'intérêts il pourrait très bien se faire que, pendant la guerre, de fâcheuses querelles ne se produisissent. Aucun des princes ne voudrait être mis au second plan; personne ne se laisserait conduire, et ainsi, comme l'expérience ne l'avait que trop souvent démontré, on n'aurait à attendre que déceptions et que revers. Pour tous ces motifs, il fallait à tout prix éviter la guerre; un accommodement à l'amiable était bien plus à souhaiter, et l'Empereur s'y montrait tout disposé. Il fallait décider Gebhard à accepter une indemnité en échange de sa renonciation volontaire à l'Électorat, puis obtenir de l'archevêque actuel la garantie du libre exercice du culte protestant¹. « Quant à moi, je ne lèverai jamais la main pour approuver la révolte et l'effusion du sang! » écrivait un peu plus tard Auguste à l'Électeur palatin².

Animé de tout autres sentiments, l'Électeur Louis, depuis le mois de mars, entretenait une correspondance active avec les archevêques de Mayence et de Trèves; il les encourageait à déjouer les « ruses et les intrigues du Pape, » et, « pour la gloire de Dieu et le bien général de la bien-aimée patrie allemande, à entrer en lice sans aucune crainte », de peur que le Pape et sa troupe anti-allemande ne réussissent à humilier l'Allemagne, comme ils le souhaitaient si passionné-

¹ Voy. BUDER, *Sammlung*, 93-116.

² ENNEN, t. V, p. 116.

ment. Prenant ensuite le ton de la menace, il leur faisait pressentir ce à quoi ils devaient s'attendre dans le cas, peu probable, selon lui, où ils songeraient à agir contre les intérêts du Saint-Empire et se laisseraient entraîner dans le parti hostile à l'Électeur Gebhard. » Ainsi qu'ils le savaient fort bien, le peuple nourrissait une haine profonde pour le haut clergé; il fallait se garder d'irriter ses sentiments et craindre de pousser les comtes ruinés et déconsidérés de la contrée à conspirer contre la vraie noblesse. » Les deux archevêques, le 3 avril, avaient supplié Louis de les aider à chasser de leurs territoires les troupes françaises et espagnoles qui y exerçaient les plus affreux ravages, et de travailler avec eux à apaiser la querelle de Cologne. A la même époque, l'Empereur avait prié l'Électeur Louis de dissuader son frère Jean-Casimir de ses projets et préparatifs de guerre. De tout ceci, on croyait pouvoir conclure à Heidelberg « que les prêtres et leurs amis avaient le lièvre au cœur ». « Si l'on prend vraiment les choses au sérieux, » lit-on dans une lettre d'Heidelberg adressée au conseil de Spire, « il est à espérer que les choses prendront une bonne tournure et que la propagation du saint Évangile et la liberté allemande auront enfin de solides assises ¹. » Les comtes palatins Jean-Casimir et Jean engageaient, le 3 mai, le conseil de Francfort à repousser les avances de l'Empereur, à ne voir dans toutes ses belles paroles que pure tromperie, puisque l'Empereur n'avait d'autre but que d'abuser les membres d'Empire bien disposés pour l'archevêque, jusqu'au moment où la partie adverse aurait obtenu ce qu'elle souhaitait. » Non seulement la ville devait fournir les secours promis à Gebhard, mais encore, à l'exemple de Strasbourg, lui accorder un secours supplémentaire, et s'efforcer d'en obtenir un semblable des autres villes ².

A la même date, Jean de Nassau cherchait à gagner Orange et les États généraux. « On ne peut nier, » écrivait-il à son frère, « que l'archevêque n'ait commis de grandes fautes. Il n'est pas encore suffisamment éclairé sur la vraie doctrine; son instruction est incomplète; il n'égale pas encore les Électeurs et les princes luthériens en zèle et en ferveur. Il s'est trop engagé vis-à-vis de la Confession d'Augsbourg ³. Il n'a pas su préparer avec intelligence sa difficile entreprise; il n'entend bien ni l'art de gouverner, ni les choses de la guerre; il n'a point de capitaines expérimentés; dans son entourage, on trouve peu de gens capables, et beaucoup de

¹ * *Correspondenzen und Schickungen in Reichssachen, 1588-1583*, fol. 17-20.

² * *Schriften und Handlungen*, fol. 121, 123-125.

* *Schriften und Handlungen*, fol. 86.

brouillons. Il s'est trop appuyé sur les grands potentats et, dès le début, a paru faire trop dépendre le succès de sa cause de la guerre et de ses rigueurs. Mais il faut lui savoir gré d'une chose : il a le papisme en abomination, et s'est nettement prononcé à ce sujet. Souvenons-nous que toute la Westphalie est sous sa domination ; qu'il possède des places fortes sur le Rhin et, à Bonn, une belle artillerie ; que cinq cents français au moins sont à sa solde, que Jean-Casimir est sur le point de se déclarer ouvertement pour lui, et va très prochainement se mettre en campagne. Quant aux Électeurs et princes protestants, ils ont déclaré verbalement et par écrit, à l'Empereur et au chapitre, par l'organe de leurs délégués, « qu'il serait honteux à eux d'abandonner Gebhard, et qu'ils ne le pourraient faire sans déshonneur ». « On peut dire encore, en faveur de Gebhard, que le chapitre a usé de violence envers lui, que les troupes espagnoles ont été appelées dans l'archevêché, et enfin que le Pape l'a excommunié, nous faisant bien connaître par cet exemple comment il se propose d'agir dans l'avenir envers les Électeurs et membres d'Empire qui viendraient à nous, et qu'il déposerait de même, par la loi de son bon plaisir. » Le point le plus important, c'était d'obtenir des secours des Pays-Bas. Dès le début, Gebhard avait compté sur l'appui de Jean-Casimir et du prince d'Orange ; il eût voulu voir les intérêts des États généraux et les siens se fondre en une seule et même cause. Aussi conseillait-il à Guillaume de l'informer au plus tôt des secours qu'il pensait pouvoir lui fournir, soit en argent, soit en hommes, en navires, munitions ou services quelconques, et de lui faire dire s'il n'y avait rien à espérer du côté de Liège, car c'eût été selon lui « chose très désirable que de pouvoir tenir l'adversaire éloigné du pays de Cologne et de la Westphalie ¹ ».

Mais le plus ardent champion de Gebhard, c'était le roi calviniste Henri de Navarre. Henri appelait sa cause « sainte et noble » ; car il se flattait, grâce à elle, de liguier toutes les puissances protestantes contre la Maison d'Autriche et le roi d'Espagne, et peut-être d'obtenir pour lui-même la couronne impériale. Au mois de juillet, il avait envoyé en ambassade aux souverains protestants le président de son conseil secret, Jacques de Ségur-Pardeillan, et le juriconsulte Joffroi de Calignon. Tous deux s'étaient d'abord rendus près d'Élisabeth d'Angleterre, à laquelle ils avaient exposé la situation de la part de leur maître : tandis que les princes protestants d'Allemagne cherchaient à se mettre d'accord pour empêcher qu'un prince de la Maison d'Autriche ne parvint à l'Empire, la con-

¹ Voy. les *Scriptstücke vom Mai-Juni 1583*, dans GROEN VAN PRINSTERER. t. VIII, pp. 191-214.

version de l'archevêque Gebhard était venue au bon moment faire pencher de leur côté le nombre des voix au collège électoral. La reine était suppliée, pour la défense de la bonne cause, de déposer en lieu sûr, en Allemagne, une somme de 200.000 thalers. Henri, de son côté, enverrait dans le même but une somme considérable et quantité de précieux bijoux. La ligue des puissances protestantes serait alors plus forte que celle des Catholiques. Mais, pour combattre avec succès la Maison d'Autriche et « le monstrueux Antechrist romain », pour conduire à la victoire « l'Église orthodoxe », Henri regardait comme indispensable d'obtenir premièrement l'union des églises luthériennes et réformées.

Élisabeth, par les lettres qu'elle remit aux ambassadeurs français, recommanda vivement cette union aux princes allemands et au roi de Danemark. Elle leur faisait en même temps des offres brillantes, dans le cas où ils consentiraient à entrer dans les vues d'Henri de Navarre.

Les agents d'Henri IV, traversant les Pays-Bas, se rendirent ensuite chez les princes luthériens, et s'efforcèrent de leur persuader que, non seulement en Allemagne, mais en France, Luther était considéré comme le véritable fondateur de la doctrine évangélique; que les Protestants français le regardaient comme le premier et le plus digne successeur des Apôtres, qu'ainsi le nom de luthériens leur convenait aussi bien qu'à leurs frères d'Allemagne, au lieu que les désignations de Calvinistes, de Zwingliens, étaient fâcheuses, en ce sens qu'elles semblaient poser une barrière infranchissable entre les fils d'une même mère. Si jusqu'à présent la concordance entre les confessions protestantes n'avait pu être obtenue, il ne fallait pas pour cela désespérer de l'avenir. Les princes allemands devaient faire tous leurs efforts pour réunir le plus tôt possible toutes les églises évangéliques en un synode général, où la concorde et l'unité religieuses pourraient être rétablies. Mais quand bien même il serait impossible d'y réussir, les membres d'Empire luthériens n'auraient pas le droit de s'opposer plus longtemps à une alliance politique avec les réformés. En premier lieu, ils devaient réfléchir à la gravité de la situation actuelle : l'affaire de Cologne importait à l'intérêt général du Protestantisme ; ensuite, personnellement, ils pourraient en retirer de grands avantages. Philippe d'Espagne n'avait qu'un fils unique, faible et maladif ; l'union de sa dynastie avec la branche allemande des Habsbourg était à prévoir ; nul doute que la fille aînée de Philippe n'épousât prochainement l'Empereur, ou l'un des frères de l'Empereur. Or ce que serait l'alliance de l'Espagne avec l'Allemagne pour les membres d'Empire évangéliques et

pour la liberté de la patrie, on pouvait aisément se l'imaginer en se rappelant ce qui s'était passé du temps de Charles-Quint. Mais si les membres d'Empire persévéraient dans leur attitude hostile et ne voulaient entendre parler d'aucun rapprochement avec les réformés de l'étranger, plus encore qu'autrefois ils seraient incapables de vaincre, et de l'emporter sur les deux branches unies des Habsbourg. Si, au contraire, ils entraient dans les vues de Gebhard et s'opposaient à Ernest de Bavière et aux membres d'Empire catholiques, le Protestantisme serait par tout vainqueur, car ayant majorité dans le collège électoral, les Évangéliques seraient en mesure, non seulement de détruire l'alliance de l'Empire avec la monarchie espagnole par l'élection immédiate d'un roi romain issu d'une autre maison, mais encore il leur deviendrait facile de placer la couronne impériale sur la tête d'un prince favorable à leur religion¹.

Voilà pourquoi le roi de Navarre appelait « sainte et noble » la cause de Gebhard. Voilà pourquoi il la regardait comme la question la plus importante qui se fût présentée depuis des siècles dans la Chrétienté. « Aucune, » écrivait-il à Jean-Casimir, « n'est d'une plus haute portée au point de vue de l'abolition du papisme. »

V

Tandis que Gebhard et ses farouches soldats « travaillaient en Westphalie à la propagation du saint Évangile », Jean-Casimir se hâtait d'enrôler des troupes, impatient d'aider « d'une main prompte et hardie au triomphe de la cause sainte, à la ruine de l'Antéchrist de Rome, à la dispersion de sa horde impie² ». A plusieurs reprises, l'Empereur avait lancé des édits contre lui. « Au mépris de nos ordres, et violant les lois de l'Empire », avait-il dit, « le comte palatin a rassemblé des troupes ; il a désigné publiquement, près de Worms, un

¹ DUPLESSIS-MORNAY, t. II, pp. 272, 284, 289. Dépêches d'Henri au roi de Suède, au roi de Danemark, etc., en juillet 1583. BERGER DE XIVREY, t. I, pp. 531, 535, 540, 557. Voyez, pp. 562-564, ce qu'il écrivait le 31 juillet à l'Empereur, auquel il désirait prouver, « omni genere officiorum atque obsequiorum, » combien il lui était attaché. Sègur devait avant toute chose révéler à l'Empereur toute l'abomination papiste. Voy. l'instruction d'Henri (15 juillet 1583) dans l'*Incendium Calvinisticum*, pp. 178-189. SUGENHEIM, *Frankreich's Einfluss*, t. I, pp. 385 et suiv. ** Voy. v. BEZOLD, *Rudolf II, und die heilige Liga*, pp. 353, 365 et suiv. Sur l'écrit intitulé *Incendium Calv*, voy. LOSSEN, dans les comptes-rendus des séances de l'Acad. de Munich, classe de phil. et d'hist. 1894, cahier I, pp. 140 et suiv. L'auteur s'efforce d'y prouver que l'écrit doit être attribué au conseiller de Bavière Erasme Fend.

² Dépêche du 18 juillet 1583 et du 12 mars 1595. BERGER DE XIVREY, t. I, pp. 541-648.

lieu où il compte les passer en revue; il ose faire garder par ses soldats les passages et les routes; il va jusqu'à entraver la circulation des navires marchands sur le Rhin. Le cardinal-légat, André d'Autriche, lui a vainement demandé, ainsi qu'à l'Électeur palatin, un laissez-passer; et non seulement il ne lui a pas permis de continuer son voyage, mais il retient en prison plusieurs personnes de sa suite. Nous lui ordonnons de les mettre immédiatement en liberté, de ne plus encourager à l'avenir les armements qui se font en sa faveur, de cesser de fomenter dans l'Empire de funestes querelles, de ne plus menacer les membres d'Empire pacifiques, ses voisins; enfin de ne plus avoir l'audace d'occuper ou d'intercepter les routes ou les fleuves. »

Mais pour Jean-Casimir les ordres, les édits de l'Empereur ne signifiaient absolument rien, car il se considérait comme « l'instrument de Dieu, le champion du Christ, destiné par lui à procurer sa gloire ». Au moyen de la guerre, il voulait fonder la paix. D'un absolu désintéressement, il avait été calomnié par « l'engeance maudite de l'Antechrist de Rome »; on l'accusait de chercher son intérêt et son propre avantage, tandis qu'il n'agissait que pour la liberté de la patrie allemande ¹.

Il ne tarda pas à donner des preuves de ce parfait désintéressement dans un traité secret, conclu le 12 avril avec Gebhard. Par ce traité, Gebhard s'engageait à lui céder, à lui et à ses descendants, l'archevêché de Cologne, avec toutes les villes, bourgs, châteaux, douanes, routes, casuels, prébendes, revenus y attachés, avec droit pour lui d'administrer tous ces biens, et d'en user selon son bon plaisir jusqu'à ce qu'il se considérât comme entièrement dédommagé de toutes les pertes qu'il avait subies. Le 15 avril, Gebhard lui avait remis tous ses pouvoirs, lui avait donné le droit de lever les secours consentis par les membres d'Empire protestants, et même de prélever en cas de besoin de nouvelles sommes sur ses revenus personnels ².

Après que Jean-Casimir eut pris ainsi toutes ses sûretés, et « lorsque la grandeur future de la Maison Palatine, zélatrice de la vraie religion, ennemie de toutes les sectes, ne fut plus pour lui chose douteuse », il se mit en marche, à la tête d'environ sept mille hommes. Le duc Guillaume de Bavière apprit par l'un de ses agents que le docteur Beuterich, le plus influent des conseillers

¹ Entretien de Casimir avec le conseiller de Mayence Pierre Breuer, cité dans une relation de celui-ci datée du 19 juillet 1583; voy. la correspondance citée plus haut p. 42, note 1 (fol. 27).

² v. BEZOLD, t. II, pp. 94-95, n° 118.

du Palatin, avait confié à un très intime ami, dans le plus grand secret, que le vrai dessein de son maître était de chasser de l'Électorat non seulement l'ancien archevêque, mais encore l'archevêque nouvellement élu afin de se mettre en leur place¹. Jean-Casimir écrivait lui-même dans ses Mémoires (octobre 1582) : « Si l'archevêque ne peut se soutenir à Cologne, il faudra bien qu'il me résigne l'archevêché; j'y aviserai². »

Avant de se mettre en marche vers le Rhin, il lança un manifeste dans le genre de celui qu'avait autrefois publié Albert de Brandebourg-Culmbach au début de « la guerre évangélique³ ». S'il avait pris les armes, assurait-il, ce n'était pas pour son propre intérêt ou avantage, mais purement pour la gloire de Dieu, pour le maintien de la paix publique et de la paix de religion, et pour la défense de la liberté allemande. Son humeur pacifique était connue de tous, à l'intérieur comme à l'extérieur; mais il s'était vu contraint d'opposer une résistance énergique à la tyrannie et aux attentats sanglants du Pape. Au mépris de la majesté impériale, de la véritable religion et des libertés de l'Empire, le Pape, violant la paix d'Augsbourg, avait osé excommunier l'archevêque Gebhard après l'avoir dépouillé de tous ses titres et dignités; il préparait un bain de sang à tous les Évangéliques. L'Empereur, abusé par les nonces, vivait dans la fausse persuasion qu'un membre d'Empire ecclésiastique, quand il passait à la religion évangélique, devait rentrer dans la vie privée, et cette erreur expliquait sa conduite; mais on ne devait pas le suivre dans cette voie. Pour la paix et la liberté de la nation allemande, il était indispensable que la Réserve ecclésiastique, décrétée en haine de la Confession d'Augsbourg, fût abolie, et que l'affranchissement du culte protestant fût enfin proclamé. Les membres catholiques, par le glaive et le feu, par la proscription, le déni de justice, par leurs votes dans les assemblées d'Empire, par l'adoption de lois arbitraires dans les évêchés et les villes libres, s'acharnaient contre les Confessionnistes de la manière la plus odieuse, et nourrissaient contre eux une haine implacable. Tous leurs attentats, tous leurs actes n'avaient qu'un unique objet: affaiblir les Évangéliques et préparer leur ruine; le Pape secondait leurs efforts de tout son pou-

¹ v. BEZOLD, p. 148, n° 193.

² v. BEZOLD, t. I, p. 557.

³ Voyez notre troisième vol. pp. 711, 719 et suiv. Le médecin Elisée Röslin avait tiré l'horoscope du prince; là il lui rappelait qu'étant, par sa mère, de la famille du margrave, il était naturel qu'il tint beaucoup de lui. Il prédisait un soulèvement prochain de l'Autriche, de la Styrie et de la Carinthie et concluait par cet appel : « Ouvrez les yeux, fermez le poing, prenez la lance en main. » v. BEZOLD, t. II, pp. 129-130. Voyez HÄBERLIN, t. XIII, p. 158, note 66. *Zeitschrift des bergischen Geschichtsvereins*, t. XII, p. 86.

voir; il envoyait en Allemagne ses nonces, ennemis de toute paix; il encourageait les progrès des Jésuites, cette perfide engeance, ces ennemis de l'Allemagne. Le Pape était le véritable Antechrist, à lui seul devaient être attribués tous les fléaux qui, depuis tant de siècles, désolaient la Chrétienté; lui seul, par ses fureurs, ses guerres, ses conciles impies, était cause de tous les maux dont gémissaient les chrétiens. Les Électeurs ecclésiastiques et les princes devaient, pour secouer le joug de Rome et s'affranchir enfin de sa tyrannie, s'unir avec les autres membres d'Empire et désormais ne plus obéir qu'à un seul chef, l'Empereur. Ce serait là agir vraiment dans l'intérêt de la patrie, de la liberté et de la concorde générale. Considérant le noble but d'une si belle entreprise, chacun l'approuverait de ne pas s'en laisser détourner. S'il prenait les armes c'était uniquement pour défendre l'Empereur, lésé dans ses droits ¹.

C'est ainsi que la guerre de religion était ouvertement proclamée. On chargea les troupes indisciplinées, à demi sauvages, qui envahirent l'archevêché vers la fin d'août, de mettre à exécution le plan de Jean-Casimir. Un poète palatin s'écriait :

« Réveillez-vous, Allemands,
Réveillez-vous, soyez attentifs à mes paroles,
Vous tous qui détestez l'iniquité et les calamités publiques,
Songez aux maux qui vous menacent!
Réveille-toi, Empereur romain,
Montre-toi digne de tes ancêtres!
C'est de ta couronne qu'il s'agit.
Vous tous, princes et Électeurs,
Ne vous laissez pas aveugler par de fausses apparences,
Agissez pendant que le fer est chaud,
Hâtez-vous, agissez sans retard,
Grâce à vous la gloire de la noble Allemagne ne périra jamais ². »

« Jean Casimir, » disait l'archiduchesse Marie d'Autriche, « sème toutes sortes de maux dans la Chrétienté; on le prendrait pour le messager du démon, mais je suis très certaine qu'il recevra bientôt sa récompense ³. »

Le comte palatin « se trompa dans ses calculs ». Les forces de l'archevêque Ernest étaient de beaucoup supérieures aux siennes : Guillaume de Bavière ne s'était pas contenté de fournir à son frère d'importantes sommes d'argent; il lui avait envoyé un renfort de

¹ *Ausschreiben*, etc. 1583. Voy. en le titre complet dans HÄBERLIN, t. XIII, p. 358, note.

² *Zeitschrift des bergischen Geschichtswerein*, t. XII, p. xcvi.

³ HURTER, t. I, p. 225.

1000 cavaliers et de 4000 fantassins. « J'espère, » lui avait-il écrit, « que ce sont de braves gens, et non des soudards comme les gens de Casimir ¹ ». « Le pays eut horriblement à souffrir pendant cette campagne; des deux côtés on ne fit point de quartier : mais, en fait de vol et de pillage, les soldats de Casimir l'emportèrent de beaucoup sur tous les autres. » Sans suivre aucun plan déterminé, le Palatin parcourait la campagne, pillant et ravageant partout où il portait ses pas. Les églises et les couvents surtout furent saccagés, et souvent incendiés. « Les pauvres gens des campagnes, traqués comme des bêtes fauves, se sauvaient tout nus; nous nous taisions sur les actes d'impudeur sauvages qui se commirent pendant cette funeste campagne. » Gebhard se rendit au camp de Jean-Casimir à Lulsdorf et de là il lança un manifeste où il exaltait « son entreprise toute divine et chrétienne ». Il ne s'était proposé qu'un unique but : l'extermination de l'engeance des prêtres et la ruine du Pape, ce représentant, non de Dieu, mais du diable, cet oppresseur des consciences, cet homicide d'âmes. Parce qu'il avait refusé d'adorer le Pape, voulant servir Dieu seul, on l'avait dépouillé de ses dignités, malgré la volonté de Dieu, l'honneur et le droit. Dans le diocèse de Cologne, on avait préféré l'erreur à la parole divine, c'est pourquoi le Seigneur, afin de châtier ce pays, lui avait envoyé les Jésuites, qui y avaient rétabli les abominables idolâtries inventées par le Pape » ². La principale occupation de Gebhard, c'était de rédiger des lettres de ce genre; le reste du temps se passait à table, et dans l'orgie. « Rarement on le trouvait en pleine possession de son bon sens; il buvait du matin au soir ³. Jean-Casimir lui-même était obligé de reconnaître qu'il préférait la volupté et les plaisirs à toute pensée sérieuse ⁴. »

Quant aux plans de Jean-Casimir, ils étaient, au début de la campagne, « singulièrement vastes ». « Mais ses beaux rêves semblaient s'en aller en fumée, comme tant de châteaux, de villages et de fermes incendiés par son ordre ». Il n'avait pas douté de la victoire; il s'était flatté de terminer promptement et heureusement la guerre de Cologne. Après la paix et la conclusion d'une alliance avec les États généraux, il s'était proposé de conduire son

¹ V. ARETIN, *Maximilian*, pp. 262-271, note 19.

² ENNEN, t. V, pp. 128 et suiv. Jusqu'en 1578 Gebhard avait défendu les Jésuites contre les calomnies des Calvinistes. — BIANCO, t. I, p. 223.

³ « Quamdiu in hac arce Lulsdorfensi morabatur, raro sobrius visus est. Consurgens mane ad sectandam ebrietatem, potandumque usque ad vesperras. » Ab Isselt, p. 341.

⁴ ENNEN, t. V, p. 30. Voyez les quatre chansons satiriques composées sur Gebhard et Agnès dans la *Zeitschrift des bergischen Geschichtsvereins*, t. XII, pp. 77-86.

armée dans les Pays-Bas, et d'unir les forces de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre pour une action commune et l'extirpation radicale de la religion catholique. « Ce sont là de saints et louables désirs, » écrivait de Bonn l'ambassadeur d'Angleterre à la reine Élisabeth; « mais, à mon avis, des désirs irréalisables; je crains fort qu'ils ne s'en aillent en fumée ¹. »

« Notre marche ressemble de plus en plus à celle de l'écrevisse, » lit-on dans une dépêche écrite le 21 septembre 1580 au camp de l'Électeur palatin, aux environs de Mülheim : « Truchsess est avec nous : il ne fait rien qui vaille; il est saoul presque tous les jours après son dîner, et quand il a cuvé son vin, ne fait que tracasser les gens, et n'est d'aucun secours à Casimir; à cause de son incurie, on ne peut, en ce moment, se servir de son artillerie. Casimir est un peu déconcerté, voyant que les choses ne marchent pas. » « Les paysans du Juliers commencent à se soulever. Casimir est se saisir d'un des nôtres, ils le tuent comme un chien. Déjà un assez grand nombre d'entre eux a péri de cette manière. Je ne puis trop en vouloir aux paysans, car on en use plus mal avec eux que je ne l'ai jamais vu faire encore en pays ennemi. » La mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre les Allemands et les Français : « Hier soir et ce matin encore un certain nombre de soldats de l'un et l'autre parti se sont battus, et plusieurs ont été tués. » « Les Français, » lit-on dans une autre dépêche, « ont vraiment le diable au corps, et sont très mécontents ². » « La campagne de Casimir, » écrivait à Cassel un conseiller du landgrave Guillaume, « a été si pitoyablement conduite qu'elle sera un jour pour tous un sujet de sarcasmes et de railleries ³. »

VI

Persuadé que la campagne entreprise par son frère aurait une heureuse issue, l'Électeur palatin Louis avait invité les Électeurs protestants, les princes et membres d'Empire de sa religion à se réunir à Mulhausen, en Thuringe. Sa lettre de convocation portait : « A une époque où la lumière évangélique brille d'un si vif éclat, le Pape a osé déposer et excommunier l'archevêque de Cologne. Il semble, par l'insolent mépris qu'il témoigne à la religion évan-

¹ « A godly wishe, but an impossible acte, to my capacity; all which in my opinion will resolve into smoke. » WRIGHT : *Queen Elizabeth*, t. II, p. 24. Voyez GROEN VAN PRINSTERER, t. VIII, p. 274.

² Voyez v. BEZOLD, t. II, pp. 161-166.

³ v. BEZOLD, t. II, p. 166.

gélique, aussi bien que par ses nonces, qu'on ne connaissait presque plus en Allemagne, vouloir nous persuader que le Concile de Trente doit être obéi et que la paix de religion n'a plus aucune valeur. Il s'efforce, non sans succès, d'exciter les Catholiques contre nous. A Cologne, il a fait déposer l'archevêque par des chanoines rebelles, malgré les articles de la paix civile et religieuse et avec le concours de troupes étrangères, comme si Gebhard se fût rendu indigne du haut rang qu'il occupe dans l'Église par sa conversion et par son mariage. Chacun sait que les membres de la Confession d'Augsbourg ont protesté, dès le début, contre la Réserve ecclésiastique, et que jamais ils n'y ont eu égard. Pour s'en convaincre, il suffirait de citer l'exemple de tant d'archevêques et d'évêques qui se sont convertis, mariés, et n'en sont pas moins restés en possession de leurs évêchés. Il est bien évident, par conséquent, que le Pape et son parti ne cherchent qu'un prétexte, qu'une bonne occasion pour assouvir leur haine contre ceux qui se sont détournés de sa pernicieuse et idolâtre doctrine, et se sont convertis de tout leur cœur à l'infailible parole de Dieu ; il veut détruire la liberté des Électeurs et princes ecclésiastiques ; il espère, comme autrefois, faire encore tout plier sous son autorité. Les plaintes des nôtres sont tous les jours plus amères ; la religion chrétienne est persécutée, et la ruine totale de la nation allemande est proche, si l'on n'emploie toute son énergie à déjouer les complots de la cour de Rome. Dans ce but, tous les membres de la Confession d'Augsbourg doivent se réunir, aviser ensemble aux mesures à prendre, soutenir l'Électeur de Cologne, enfin obtenir de l'Empereur l'abolition de la Réserve ecclésiastique. Les serments tyranniques par lesquels les princes et Électeurs ecclésiastiques sont forcés de se lier envers le Pape doivent aussi être abolis, ou du moins modifiés, afin que le saint Évangile puisse se maintenir et se répandre. De plus, il faut obtenir que les sujets et vassaux établis sous les autorités papistes ne soient plus assujettis aux censures ecclésiastiques et contraints de s'expatrier, et qu'il soit permis aux villes libres d'établir la Confession d'Augsbourg, afin que tous citoyens allemands soient libres d'embrasser la vraie religion. Il ne faut pas mettre un moindre zèle à faire aboutir la réforme de la Chambre Impériale, réforme depuis si longtemps attendue. » Avec l'assentiment des Électeurs de Saxe et de Brandebourg, Louis convoqua à Muhlhausen pour le 26 octobre les conseillers politiques des princes et membres du Saint-Empire ; il était urgent, selon lui, de mettre un terme à tous les malentendus, à toutes les discussions dont la religion était devenue le prétexte : tous ne devaient viser

qu'un but unique : la ruine et la défaite de l'ennemi de tous les Chrétiens, le Pape¹. »

Que la conciliation pût être réellement obtenue à Mulhausen, beaucoup de membres d'Empire protestants en doutaient fortement. Le conseil de Worms écrivait à celui de Strasbourg le 2 octobre « qu'il savait de bon lieu et de personnes dignes de foi qui le lui avaient confié en grand secret, que les Électeurs de Saxe et du Brandebourg n'étaient nullement disposés à se laisser engager dans une « correspondance et action communes » contre les papistes. Ces princes étaient d'avis que les Confessionnistes ne restaient pas dans la légalité; que leur prétention était contraire au texte de la paix de religion, et avouaient que le Pape de Rome, de temps immémorial et de par un imprescriptible droit, était libre d'élire ou de destituer les hauts dignitaires de l'Église².

L'assemblée de Mulhausen n'eut pas lieu. Un événement³ inattendu vint renverser tous les projets des palatins. L'Électeur Louis, qui en avait pris l'initiative et en était « le directeur », mourut subitement le 12 octobre 1583³.

A dater de ce jour, la guerre de Cologne prit une fâcheuse tournure pour Gebhard. Jean-Casimir ne songea plus qu'à prendre possession du Palatinat, et la situation de l'archevêque devint critique. « L'aveuglement inintelligent des chefs, la cupidité, la méfiance et la peur croissent tous les jours parmi nous, » écrivait vers la fin de 1583 le comte Jean de Nassau au prince d'Orange, « et chez nous l'énergie, la bravoure brillent si bien par leur absence qu'il semble que la fin du monde soit proche. » Jean-Casimir était parti précipitamment, et l'on s'apercevait maintenant qu'en dépit de tous les avertissements donnés, on avait réuni pour la défense de « la bonne cause », une foule d'éléments disparates dont il était impossible d'espérer la fusion et dont il n'y avait rien à attendre. Tout se passait de telle manière « que l'ennemi lui-même n'aurait pu souhaiter rien de mieux ». Gebhard cependant se maintenait encore en Westphalie où il avait établi « la religion », « mais il y avait, en ce pays, une si grande disette de serviteurs de Dieu vraiment capables et sans reproche dans leur conduite, qu'on ne savait qui mettre à la tête des églises et des écoles. « Tout se serait autrement passé, » ajoutait Jean de Nassau, « si Gebhard eût distribué les

¹ Voyez LEHMANN, pp. 349-352. Voyez cette lettre circulaire dans *Schriften und Handlungen*, fol. 238-244.

² * Worms à Strasbourg, 2 oct. 1583. *Schriften und Handlungen*, fol. 260-262.

³ * Francfort à Worms, 15 oct. 1583. *Schriften und Handlungen*, fol. 266.

emplois dans sa chancellerie comme dans l'armée avec plus de discernement, et s'il eût su mettre un peu d'ordre dans son gouvernement et dans le train de sa maison ¹. »

Avant que Jean-Casimir ne se mît en marche, les délégués de Mayence, de Trèves, de Saxe et du Brandebourg réunis à Francfort avaient invité Gebhard à déposer les armes, à renoncer à l'archevêché de Cologne, et lui avaient promis qu'à ces conditions une pension lui serait servie sur le produit des douanes et sur les revenus de l'archevêché. Mais Gebhard, encore maître de la Westphalie, avait rejeté avec hauteur ces propositions, disant qu'il ne consentirait jamais à une renonciation qui serait « injurieuse à Dieu ». Dieu lui avait ordonné d'humilier la puissance romaine, et rien ne serait capable de le détourner de son but ². Voyant que les voies de la douceur ne réussissaient point, Guillaume de Bavière pressa l'Empereur de prononcer enfin le ban d'Empire contre le perturbateur de la paix, et de veiller à la prompt exécution de sa sentence. A ce même moment, à la cour impériale, on avait déjà fait des avances aux Électeurs protestants touchant de nouvelles tentatives de conciliation religieuse; une conférence devait s'ouvrir à Rothenbourg sur la Tauber. Mayence, Trèves, la Saxe, le Brandebourg, l'archiduc Ferdinand et le duc Louis de Wurtemberg avaient été invités à s'y rendre, mais non le Palatinat ni la Bavière.

A l'ouverture de cette assemblée, les commissaires de l'Empereur déclarèrent en son nom que tous ses efforts pour décider l'archevêque Gebhard à une renonciation volontaire de l'archevêché en échange de dédommagements convenables, avaient échoué. Vainement il avait essayé d'empêcher la reprise des hostilités; à Francfort, les négociations des Électeurs à cet effet avaient été infructueuses; les partis continuaient à lever des troupes; de tous côtés, s'ourdissaient dans l'Empire de dangereux complots. Si, au lieu de l'aider à faire respecter les lois, on continuait à soutenir les rebelles qui les violaient audacieusement tous les jours au mépris de l'autorité souveraine, tout ordre, toute justice allaient infailliblement périr. Il n'était bruit partout que de ligues, de conspirations, d'émeutes, de désastres. Il fallait à tout prix maintenir avec fermeté ce qui avait été résolu; le nom, l'honneur, la réputation de l'Empire devaient être respectés; les étrangers, jaloux de semer la discorde et la guerre en Allemagne, ne devaient plus être encouragés à des expéditions de vol et de pillage sur le sol de l'Empire. L'Allemagne ne devait pas

¹ Voyez GROEN VAN PRINSTERER, t. VIII, pp. 275-283.

² Voyez ENNEN, t. V, pp. 116, 141, 142.

devenir un sujet de risée pour la Chrétienté. Les délégués des membres d'Empire devaient chercher, avec les commissaires de l'Empereur, le moyen de faire cesser les préparatifs de guerre contre l'archevêché de Cologne et prendre des mesures énergiques pour que les lois de l'Empire relatives à la paix publique, à la paix de religion et aux enrôlements militaires fussent strictement respectées; on aviserait ensuite au moyen de réconcilier les partis religieux, afin que la concorde pût être partout rétablie. Les représentants des Electeurs de Saxe et de Brandebourg et ceux du duc de Wurtemberg refusèrent d'entrer dans toutes ces questions, et prétendirent qu'ils n'avaient reçu de pouvoirs et d'instructions que pour la continuation des pourparlers de Francfort. Les délégués de Mayence, de Trèves et de l'archiduc Ferdinand, dirent-ils, ont proposé à l'Empereur d'ordonner à Truchsses, l'auteur de tout le mal, de déposer les armes, de restituer à l'archevêque nouvellement élu tout ce qu'il lui avait enlevé, en le menaçant du ban d'Empire en cas de désobéissance. A leur avis, ce plan offrait de graves inconvénients; il valait mieux employer les voies de la douceur que de s'exposer à prolonger la guerre¹. L'ambassadeur de Saxe, Erich Volkmar de Berlepsch, dit au docteur Wimpheling, chancelier de l'Electeur de Trèves, que, selon lui, le meilleur moyen d'arriver à la paix serait de mander à Rothenbourg l'ancien et le nouvel archevêque, de les entendre tous deux et de les mettre d'accord. « A quoi bon les faire comparaître devant nous, » répondit le chancelier, « puisque nous connaissons les faits, et qu'on ne saurait les mettre en doute? Les deux adversaires n'ont-ils pas été entendus à plusieurs reprises? Gebhard Truchsess n'est-il pas allé jusqu'à se glorifier de ses actes? Il est incontestable que le même pouvoir qui l'a élu et confirmé a le droit, après mûr examen, de lui ôter la dignité dont il ne le reconnaît plus digne. L'autorité et le droit de juridiction du Pape sur le clergé catholique n'ont jamais été ni restreints ni contestés par la paix de religion; au contraire, ils ont plutôt été confirmés, comme le dit expressément la lettre du traité, stipulant que les droits d'élection, de confirmation, etc., demeurent acquis à ceux auxquels ils ont appartenu de tout temps. Pas plus aujourd'hui qu'autrefois on ne nous décidera, nous autres Catholiques, à nous séparer de nos chefs légitimes, et nous ne laisserons jamais entamer en la moindre chose les droits imprescriptibles du Saint-Siège. Si l'on veut agir avec droiture et selon l'antique loyauté allemande, si l'on veut poser les fondements d'une concorde durable,

¹ V. BEZOLD, t. III, pp. 203-204.

il est indispensable d'accorder aux Catholiques la même liberté qu'aux Protestants ¹. »

Les « dangereux complots » auxquels les commissaires impériaux avaient fait allusion continuaient en effet de menacer l'Empire, bien qu'au moment où l'assemblée de Rothenbourg se sépara, sans avoir rien décidé, la tentative de Gebhard pût être considérée comme à peu près avortée. Le 15 août 1583, Rodolphe avait fait prévenir le conseil de Francfort de prendre des mesures énergiques, parce que la ville était menacée d'un grave péril; certains audacieux préparaient un coup de main; on voulait s'emparer de l'argent déposé à Francfort en prévision de la guerre turque ². Peu de temps auparavant, le conseil avait exprimé les mêmes inquiétudes à un délégué de l'Électeur de Mayence; le comte palatin avait dit, en présence de plusieurs personnes, « qu'il viendrait au bon moment à Francfort et qu'il comptait y régler le compte des marchands ». A cela le délégué de Mayence avait répondu que son maître l'Électeur avait reçu de son côté des lettres de menaces, l'avertissant qu'on ferait sauter son « siège de prêtre », qu'on incendierait Mayence, et que les prêtres en seraient seuls responsables. Ne s'étaient-ils pas toujours opposés aux Évangéliques? On découvrit en effet de la poudre en grande quantité dans la ville, car il se trouva des traîtres parmi les conjurés. On croyait que le comte palatin Georges Hans de Veldenz, « également redouté de tous les partis, prince dépravé et méprisé de tous, » était pour beaucoup dans le complot et se proposait de piller Francfort à son aise sous prétexte de défendre l'Évangile ³. » En 1583, Georges Hans avait menacé ses propres parents, avec lesquels il était brouillé depuis longtemps, de mettre le Palatinat à feu et à sang, et de se venger de telle sorte que jamais le pays n'aurait vu pareille violence ». Georges [conspirait à la fois avec les Espagnols et les Français; en cas d'extrême nécessité, il parlait même de s'associer

¹ v. ARETIN, *Maximilian*, pp. 275-276. Le 6 mai 1584, le chancelier de Trèves écrivait au nonce à propos des réclamations des Protestants à Rothenbourg: « Truchsessii flagitia nobiscum sese execrari simulant et eum auctoritate Cæsaris et Ordinum omnino repellendum promittere videbantur, si Summi Pontificis auctoritate abrogata, hujusmodi in futurum episcopatum causæ Cæsari et Ordinibus Imperii decidendæ concederentur ». Mais cette proposition fut repoussée avec énergie par les Catholiques. Voyez THEINER, t. III, p. 494. Les commissaires impériaux expliquèrent à l'assemblée que la paix de religion n'avait ni suspendu ni annulé la juridiction du Pape, surtout en pays catholique, puisque sans cela la paix n'eût pas été « pax concordia », mais « magis dissolutio, imo ipsa discordia pacis ». v. BEZOLD, t. II, p. 203, note 1. ** Sur l'assemblée de Rothenbourg, voyez d'abord HIRN, t. II, pp. 190 et suiv., et aussi *Nuntiaturberichte* t. III, n° 1, p. 688.

² * Archives de Francfort. *Kaiserschreiben*, XV, fol. 115.

³ * Relation du délégué de Mayence, 23 mars 1585.

aux papistes, et de les choisir pour les instruments de ses vengeances; puisqu'il ne possédait rien, il entendait que les comtes palatins, ses parents, fussent comme lui réduits à la pire détresse¹. Autrefois il avait tenté de s'emparer par la ruse et la violence de l'évêché de Spire ou de l'archevêché de Trèves, qu'il se proposait de donner à son fils Georges-Gustave²; maintenant il espérait faire élire ce même fils coadjuteur de Gebhard. Le bohème Wenzel Zuleger, zélé calviniste, et principal instigateur, sous Frédéric III, de la politique, belliqueuse des princes palatins, avait engagé Gebhard, en novembre 1583, à se servir de Georges Hans. « Il désire, » lui avait-il écrit « aider son fils à acquérir une grande position. » Zuleger désignait les hommes par l'entremise desquels le comte palatin et Truchsess, unis au roi de Navarre et au prince de Condé, pourraient entrer en relation avec les Églises de France et des Pays-Bas³. Le 5 décembre, Gebhard pressait les Calvinistes français de lui envoyer au plus tôt un fort secours d'argent, si la chose leur était possible. « Si je parviens à me maintenir, » écrivait-il, « avant peu l'Antechrist tombera mort sur le sol⁴. »

« Mais il était trop tard. » Vers la fin de janvier 1584, Bonn, la place forte principale de l'archevêque, tombait au pouvoir de l'Électeur Ernest; en mars, l'armée de Gebhard, déjà bien diminuée, était taillée en pièces à Terburg sur l'Yssel. Bientôt après ses troupes évacuaient le duché de Westphalie. Il comptait encore sur l'aide et la protection de Guillaume d'Orange; mais ce prince, même s'il l'eût voulu, n'eût pas été en état de venir à son secours. Après plus de vingt ans d'efforts, après avoir employé tous les moyens imaginables pour détacher la population des Pays-Bas de la foi catholique et armer les sujets contre leurs maîtres héréditaires, Orange, en mars 1584, était obligé d'avouer, dans une lettre confidentielle à son frère, « que la grande majorité de la population était restée fidèle à son roi et à sa religion⁵ ».

« Abandonné de tout le monde, » Gebhard se tourna, en dernier

¹ v. BEZOLD, t. II, pp. 176, 178, 234, 235.

² Voyez plus haut p. 3.

³ v. BEZOLD, t. II, pp. 199-200.

⁴ v. BEZOLD, t. II, p. 481.

⁵ « La puissance du Roy d'Espagne est telle en ce pais que sans y faire passer ny Espagnol, ny Italien, en moins d'un an, sans aucune armée il peult exterminer la religion presque de tout le pais et, peu de temps après, de tout le reste de nos voisins. *Le nombre du peuple qu'il favoriseet qui est sa religion surpasse infiniment quasi partout, qui fera tout ce que luy sera commandé par l'Espagnol, comme il se voit journellement; car si l'ennemi vient à gagner quelque ville ou part de pais sur nous, le peuple faict entièrement et servilement tout ce qu'il veult, et aussistost.* » GROEN DE PAINSTERER, t. VIII, p. 358.

lieu, vers la reine Élisabeth, lui rappelant « que c'était pour sauver sa conscience et celle de ses sujets qu'il avait abandonné le culte idolâtre de Rome ». Mais « la reine-vierge », comprenant que son entreprise n'avait plus la moindre chance de réussir, se contenta de lui répondre avec « une sainte sévérité » que « son mariage avait clairement démontré qu'il avait été poussé moins par un zèle désintéressé pour la foi que par l'aiguillon de la chair et de la volupté, et que sa conduite déréglée contraignait tout le monde à lui tourner le dos ». Cependant elle lui fit parvenir « une aumône anglaise » de deux mille thalers. La comtesse Agnès, envoyée plus tard en Angleterre pour attendre le cœur de la souveraine, obtint encore moins d'elle. Ayant noué des intrigues avec le comte d'Essex, l'amant de la reine, Agnès reçut l'ordre de quitter immédiatement l'Angleterre¹. En mars 1585, Henri de Navarre fit une tentative suprême pour gagner la reine et lui faire comprendre « l'importance de la sainte cause de Cologne, et son extrême gravité pour la Chrétienté tout entière² » : il ne put rien tirer d'elle.

Au mois d'août 1584, l'archevêque Ernest fut admis au collège électoral; mais il n'avait pas grand sujet de se réjouir de sa victoire; il trouva l'archevêché dans le plus lamentable état et, pendant de longues années, le pays porta les traces des horreurs qui s'y étaient commises.

« La vaste conspiration de Truchsess et de ses partisans, qui eût équivalu, si elle eût réussi, au renversement des lois et des constitutions du Saint Empire, à l'abolition de la paix de religion, à l'oppression, ou plutôt à l'extinction totale de la religion catholique dans tous les évêchés, était heureusement anéantie, en dépit de tant d'enrôlements à l'étranger, de tant d'intrigues, de tant de recours à la force. » Néanmoins, il était évident, pour tous les esprits clairvoyants, que, pour les Catholiques, le mal n'était que momentanément conjuré. Comme eux, les Luthériens étrangers aux « pratiques » et conspirations du dehors ne se sentaient nullement en sécurité. « Les têtes chaudes, les brouillons, » écrivait un conseiller de l'Électorat de Mayence vers la fin de l'automne 1584, « ne manqueront pas, sous prétexte de religion, mot dont ils abusent pour tromper le pauvre peuple, de forger de nouveaux complots : le saint Empire ne connaîtra plus la paix. La puissance impériale n'est plus qu'une ombre; les princes et le peuple sont ruinés, les membres d'Empire désunis et pleins de méfiance et de

¹ Voy. BARTHOLD, *Gebhard Truchsess, etc.*, pp. 70-72.

² BERGER DE XIVREY, t. II, p. 17.

ressentiment les uns contre les autres. En un pareil état de choses, les aventuriers ont beau jeu. Que Dieu ait pitié de nous ! Le comte palatin vient, à ce qu'il me semble, de nous montrer à Heidelberg ce que les Luthériens auront à attendre de lui et des siens, le jour où les Calvinistes auront le dé en main ».

¹ Projet d'une instruction pour un ambassadeur de Mayence envoyé à l'Electeur de Brandebourg, 27 nov. 1584.

CHAPITRE IV

ABOLITION DU LUTHÉRANISME DANS LE PALATINAT. 1583.

Dans son testament, l'Électeur Louis avait confié à son frère calviniste Jean-Casimir la tutelle de son fils encore enfant ; mais il lui avait adjoint trois princes luthériens : le duc de Wurtemberg, le landgrave de Hesse-Darmstadt et le margrave de Brandebourg-Anspach. Il espérait que, grâce à l'influence de ces princes, la Confession d'Augsbourg serait maintenue dans l'Électorat, et que les tuteurs luthériens du jeune prince veilleraient à ce que, selon son expresse volonté, son fils fût élevé dans la religion « seule pure et orthodoxe ¹ ». Mais Jean-Casimir n'eut aucun égard à ses dernières volontés. Son conseiller intime, La Huguerye, dit dans ses mémoires : « Le comte avait eu connaissance de ce testament en 1582. En rassemblant une armée pour Gebhard il avait prévu que, dans le cas de la mort de son frère, dès lors gravement atteint, cette armée pourrait lui être d'un grand secours, lui permettrait de se débarrasser des tuteurs luthériens et de se rendre maître du Palatinat ². » Jean-Casimir avait atteint son but. Personne n'osa lui résister, à cause des forces considérables dont il disposait ³. « Le droit des princes luthériens fut aboli et le testament cassé. Jean-Casimir chargea le juriste Juste Reuber de se saisir en son nom du testament qui, sur l'ordre exprès de Louis, avait été confié au recteur de l'Université de Heidelberg, il ne fit aucune attention aux ordres réitérés de l'Empereur et de la Chambre impériale, exigeant la remise immédiate du testament ⁴. Les protestations des princes

¹ Voy. HAUSSER, *Gesch. der rheinischen Pfalz*, t. II, p. 142.

² LA HUGUERIE, t. II, pp. 181-185.

³ LA HUGUERIE rapporte qu'après la mort de Louis, « Jean-Casimir, dans son camp sur le Rhin, était plus joyeux que l'état de son armée ne méritait. » « Et me répondit en riant qu'il pourvoit et changerait de cartier, regardant Beutterich. Lequel me deïst en l'oreille : Ouy, vous dictes vray, il nous faut changer de cartier et nous en aller loger à Heydelberg. L'électeur est mort. Il fault que mon maistre aille en diligence à Heydelberg, licencié et ramène son armée à Francford, et vous et moy irons avec mon régiment et le promènerons par le Palatinat jusques à ce que mon maistre soit estably, et voilà le but et la fin de nostre guerre. » LA HUGUERIE, t. II, p. 259. Voy. pp. 262, 263, 267.

⁴ HAUSSER, t. II, pp. 142, 143, 151 et suiv.

luthériens ne le touchèrent pas davantage; selon lui, « celui qui a la puissance en main est seul en possession du droit ». Autrefois l'Électeur défunt après avoir annulé le testament de son père, avait ordonné le maintien du Calvinisme dans ses États; maintenant Jean-Casimir annulait à son tour les ordres formels, les solennelles recommandations de son frère, et le Calvinisme était imposé à toute la contrée. Conrad Geraus, le 3 novembre 1583, se fit l'interprète des inquiétudes des Luthériens dans l'oraison funèbre du prince Louis. Il le compara à Théodore, à Auguste, et Jean-Casimir, à Antoine, « ce farouche guerrier, ce prince pervers, cause de tant de troubles et de calamités ». Il parla aussi d'Alcibiade qui, en s'opposant à Solon, « avait été cause de discorde, de guerres, de calamités publiques, de cruelles effusions du sang; » il ne craignit pas de dire que le nouvel Électeur réservait de semblables maux au Palatinat¹. La haine des Luthériens pour les Calvinistes était telle que la sœur de Louis, femme du duc Jean-Frédéric de Saxe, alors prisonnier, allait jusqu'à soupçonner Jean-Casimir d'avoir fait empoisonner son frère. « Je crois, » écrivait-elle le 17 février 1584 à sa sœur Dorothee-Suzanne, duchesse de Saxe-Weimar, « que mon frère a été dans l'obligation de mourir, car, docteurs et conseillers, tout autour de lui était calviniste². » Dorothee-Suzanne écrivait à son tour, le 12 mai, « avec une angoisse et une douleur indicibles » à l'Électrice Anne de Saxe,³ que sur l'ordre de Jean-Casimir, le prince Frédéric, âgé de dix ans, le tendre et innocent orphelin, avait été contraint d'embrasser une religion détestée, et que par conséquent il allait être imbu dès sa jeunesse du subtil poison de la cabale sacramentaire. » Le gouverneur et le précepteur du jeune prince ayant refusé de le conduire au prêche calviniste et l'enfant lui-même ayant protesté, répétant que son père lui avait recommandé par-dessus tout de demeurer ferme dans la religion luthérienne, « Jean-Casimir le prit par la main, » rapportent le délégué et les conseillers du margrave Georges-Frédéric de Brandebourg-Anspach le 20 mai 1584, « et le traîna de

¹ v. BEZOLD, t. II, p. 179, note 2. Le bailli et le greffier d'Oppenheim ayant engagé les surintendants et les autres prédicants à s'abstenir en chaire des injures et des outrages dont ils étaient coutumiers, furent très mal reçus d'eux : « Ils chantèrent ironiquement le chant impie de Néron : Sic volo, sic jubeo, stat pro ratione voluntas, etc. » Les fonctionnaires de l'Etat, du vivant de Louis, avaient, peu de temps auparavant, tenu des assemblées, prêché dans des endroits secrets, et distribué de prétendus sacrements, séduisant ainsi une partie des pauvres sujets.

v. BEZOLD, t. II, p. 184, note 1.

² v. BEZOLD, t. II, p. 198, note 6.

³ v. WEBER, *Anna*, pp. 382-383.

force au temple, malgré sa résistance, ses larmes et ses cris. Le jeune seigneur, pendant tout le service, n'a cessé de pleurer, la tête cachée dans son manteau. » « On ne peut nier, » écrivait le chancelier Einsiedel à l'Électeur Auguste de Saxe qui l'avait envoyé à Heidelberg pour observer la situation, « quo Frédéric n'ait été traîné de force au prêche calviniste, et qu'on lui ait défendu d'assister au prêche du chapelain de la fille de Votre Grâce, bien qu'elle eût demandé cette faveur avec instance ». Pour Jean-Casimir il affirmait être pleinement dans son droit; si son frère défunt, » docile aux conseils de prêtres fanatiques, de docteurs d'hérésie, » avait ordonné à son fils des choses contraires au salut de son âme, il n'était pas forcé de lui obéir, maintenant qu'il tenait lieu de père à l'enfant ¹. Guillaume de Hesse flattait ses haines, excitait ses ressentiments et le poussait à des mesures de rigueur contre les pasteurs luthériens. Entendant parler des efforts infructueux du comte palatin pour convertir « à la véritable religion » les prédicants calvinistes d'Heidelberg, il s'écria qu'à sa place il convertirait avec son gourdin, qu'il s'entendrait à mortifier les prêtres, et qu'il agirait avec eux comme l'Électeur de Saxe avait agi avec ses prédicants; à son sens, il fallait se garder d'accorder aux pasteurs luthériens la permission de s'expatrier. « Si Jean-Casimir les laisse partir, » dit-il, « ils le décrieront dans le monde entier ¹ ». « Ce que le comte a de mieux à faire », dit-il encore aux ambassadeurs de ce prince, « c'est de présenter aux deux partis la concorde de Bucur, et de garder en prison les prédicants, jusqu'à ce qu'ils aient réfléchi, et soient devenus plus souples. » Le landgrave croyait même avoir découvert un complot : les prédicants luthériens avaient été chargés par le Pape d'exciter les uns contre les autres les Électeurs et les princes protestants; il affirmait que si Jean-Casimir faisait faire une perquisition dans leurs maisons et bibliothèques, « il y pourrait faire des découvertes intéressantes. Il conseillait au Palatin de faire bien comprendre aux prédicants luthériens qu'ils l'avaient suffisamment impatienté pendant la vie de son frère, que les choses allaient changer de face, ou bien qu'il les mettrait tous en un lieu où ils ne veraient briller ni la clarté de la lune ni celle du soleil; jusqu'à ce qu'ils comprissent bien comment les serviteurs de l'Église doivent se comporter envers leurs gouvernants ².

¹ v. BEZOLD, t. II, pp. 245-246.

² v. BEZOLD, t. II, p. 184, note 1. Guillaume n'était point du tout de l'avis du comte palatin quant à l'éducation de son pupille Frédéric. Il disait qu'aussi bien que les Juifs et les Anabaptistes, un Électeur avait le droit de décider sur l'éducation religieuse de son fils. v. BEZOLD, t. II, p. 246.

Au mois d'avril 1584, Jean-Casimir exigea qu'en sa présence les théologiens luthériens et les docteurs calvinistes discutassent les points de doctrine sur lesquels ils différaient de sentiments. La dispute ne dura pas moins de huit jours. Jean Marbach présidait les luthériens, Jean-Jacques Grynaüs les calvinistes. Tout se passa à peu près comme au colloque de Wittemberg présidé par Andrea en 1580¹. Les étudiants, en la présence même du comte palatin, applaudirent bruyamment l'exposé de la doctrine luthérienne, manifestation que les théologiens luthériens mentionnent dans leur rapport comme la preuve évidente de leur victoire. Ils ajoutent : « Lorsque Grynaüs est descendu de chaire et qu'il a voulu s'en retourner chez lui et prendre congé de l'assemblée, avec Zanchius, Widebram, Tossanus et plusieurs autres de ses compères, il fut hué de telle sorte par les étudiants, si bien sifflé et moqué qu'il a, je pense, suffisamment compris ce jour-là le cas que notre jeunesse faisait de ses arguments ² ». Les étudiants donnaient aussi leur opinion par écrit ³. « Quiconque refuse d'avouer, » déclarèrent les théologiens luthériens, « que les Calvinistes sont envoyés par Satan et qu'ils agissent sous l'inspiration du père du mensonge, n'a point d'intelligence, ou bien son sens est perverti, et Satan l'a déjà complètement aveuglé ⁴. » « Les Calvinistes, » disaient-ils encore, « ne nous regardent plus comme des hommes, comme des chrétiens et des serviteurs de la sainte parole; ils nous traitent comme des chiens. » A les entendre, les Calvinistes avaient excité contre eux l'indignation de l'administrateur Jean-Casimir; ils avaient conseillé au prince de les mettre tous à mort, et ce n'était qu'à la « magnanimité de Jean-Casimir » qu'ils avaient dû d'avoir été seulement condamnés à l'exil⁵. En vain cinq mille Luthériens de Heidelberg supplièrent-ils le Palatin « de leur laisser leurs pasteurs; en vain lui rappelèrent-ils qu'il leur avait permis autrefois, par un acte de débonnaire condescendance⁵ « de les faire venir dans la ville »; en vain déclarèrent-ils devant Dieu « que leur conscience ne leur permettait pas de renoncer à leur religion pour en adopter une autre »; en vain le recteur et les professeurs de l'Université demandèrent-ils qu'on ne persécutât pas, qu'on ne désolât pas les âmes en les privant de l'exercice public de leur culte, » tout fut inutile; les pasteurs luthériens

¹ Voy. notre 4^e vol., pp. 511-512.

² *Gründlichen Bericht*, p. 305. Voyez STUVE, p. 449-459.

³ « ... Joannem Jac. Grynacum non disputatoris, sed calomniatoris, non theologici sed sophistae partes egregie sustinuisse... » *Gründl. Bericht*, pp. 310-311.

⁴ *Gründl. Bericht*, préface, V. p. 3^e.

⁵ *Gründl. Bericht*, pp. 361-383.

furent expulsés, et durent aller chercher ailleurs des emplois et la tolérance. Le recteur et le syndic de l'Université furent invités à recevoir dans la faculté de théologie, à la place des professeurs Marbach et Schopper, destitués, les deux professeurs réformés Grynäus et Somnius¹. Le recteur ayant dit au prince que cette mesure était contraire aux privilèges de la Haute-École et qu'il porterait la question devant le sénat académique, n'obtint du gouvernement que cette réponse : « Toutes ces paroles sont superflues ; il n'est pas nécessaire que l'Université prétende ou prétexte ceci ou cela ; puisque Sa Grâce en a décidé autrement, tout est dit ². » Sous l'Électeur Louis, les écoles scientifiques fondées par Frédéric III avec l'argent du clergé catholique dépouillé, le Collège de la Sapience et le Pädagogium de Heidelberg, les écoles de Neuhausen, près de Worms, et celle de Selz avaient été placées dans l'alternative ou de redevenir luthériennes ou de cesser d'exister, et les professeurs, les étudiants calvinistes avaient été expulsés³ ; « maintenant s'ouvrait un autre chapitre » et c'était au tour des luthériens à être impitoyablement chassés. Sur les cent élèves du Collège de la Sapience, un seul consentit à changer de religion⁴. Les Luthériens assuraient qu'à la place des stipendiaires orthodoxes, tous enfants du pays, des Calvinistes venus de l'étranger, trop jeunes, ignorants, incapables, avaient été nommés⁵.

Plusieurs centaines de prédicants luthériens furent contraints de s'expatrier.

Lorsque les Électeurs de Saxe et de Brandebourg reprochèrent à Jean-Casimir cet excès de rigueur, l'administrateur leur répondit (24 février 1585) « qu'il n'avait fait que chasser » une troupe d'indignes coquins, de blasphémateurs impies, de gens incapables, pour la plupart, à cause de leurs mœurs exécrables et de leurs doctrines faussées, d'être de la moindre utilité à l'Église de Dieu ; que « tous ces drôles, bouffis d'orgueil, cupides, ambitieux, égoïstes, ivrognes, » ruinaient la discipline chrétienne et scandalisaient leurs ouailles par leur excès de table, leur passion pour le jeu, la danse, le luxe des habits ; que tous passaient la plus grande partie de leurs prêches à injurier le prochain et à blasphémer Dieu⁶ ; qu'ils avaient,

¹ *Gründl. Bericht*, pp. 336-337.

² Voy. HAUTZ, *Gesch. des Pädagogium zu Heidelberg*, pp. 44 et suiv. HAUSSER, t. II, p. 91. HEPPE, *Gesch. des Protestantismus*.

³ *Gründl. Bericht*, pp. 315-318.

⁴ *Gründl. Bericht*, p. 3.

⁵ WUNDT, t. III, pp. 194-197.

⁶ КЛУСКНОН, *Joh. Casimir's Ehe*, pp. 147-148.

insulté à la mémoire et à l'honneur de son père d'une façon si odieuse qu'il croyait avoir de bonnes raisons pour les punir d'une façon exemplaire, car plusieurs s'étaient laissés assez emporter par le démon de la calomnie pour avoir osé dire que l'Électeur Frédéric III n'était pas digne de reposer dans le même champ de repos que les autres chrétiens, et qu'on devait déterrer son cadavre et jeter ses restes dans les flammes¹. Au sujet de l'épouse luthérienne de l'administrateur, les ambassadeurs de Saxe et de Brandebourg écrivirent le 17 mars 1585 de Heidelberg « que les gens de la ville et de la cour n'osaient plus se rendre au prêche auquel assistait la princesse; que l'église du château avait été fermée, et que son chapelain était obligé de prêcher, pour elle et ses filles d'honneur, dans la galerie vitrée² ».

Gaspard Peucer avait autrefois écrit à Crato à propos des théologiens protestants: « Ils sont animés les uns contre les autres d'une haine insensée; ils répandent leur venin dans les esprits et dans les cœurs au moyen de leurs prédications violentes³, de sorte que la foule ignorante devient féroce, et blasphème comme eux⁴. On voyait alors cette parole se vérifier une seconde fois à la lettre. Chaque année la grossièreté et les violences de langage devenaient plus scandaleuses dans les écrits de controverse. Lorsque David Pareus, en 1587, publia, par ordre de Jean-Casimir, la *Bible allemande* de Luther avec une introduction et des commentaires, les Luthériens demandèrent à grands cris le châtement de « l'infâme auteur de falsifications odieuses ». Jacques-Andréa appela l'ouvrage « un chef-d'œuvre de scélératesse infernale », affirmant qu'un souverain chrétien devait faire châtier l'auteur par la main du bourreau⁵. Le paragraphe suivant, emprunté à l'édit de religion de Frédéric III et remis en vigueur par le nouvel administrateur, excita dans tout le pays une juste indignation: « Les enfants engendrés dans le péché et nés en dehors du mariage sont damnés, même lorsqu'ils ont été portés au baptême ».

Sébastien Franck, il y avait de cela bien des années, s'était plaint

¹ V. BEZOLD, t. II, p. 243, note 1.

² KLUCKHOHN, *Joh. Casimir's Ehe*, p. 150.

³ GILLET, *Crato*, t. I, p. 305.

⁴ STRUVE, *Pfalz. Kirchenhistorie*, p. 488. Au sujet de l'écrit de Luc Osiander intitulé: *Avertissement aux prédicants et auditeurs chrétiens de l'Electorat Palatin afin qu'ils ne deviennent pas des chiens muets* (Tubingue, 1584), ce chancelier de Trèves écrivait le 27 mai au duc de Bavière: « Ce petit traité est étonnant, et même divertissant à lire, car Osiander emploie contre les Calvinistes les mêmes arguments dont il ne nous est pas permis de nous servir contre eux. » V. BEZOLD, t. II, p. 206, note 1.

⁵ *Von unchristlichen calvinischen Lehrsatzen*, etc. (1589), D. 2.

dans les termes suivants du Césaro-papisme de son temps : « Chacun est contraint d'adorer le Dieu du pays. Lorsqu'un prince meurt et qu'un nouvel arbitre de la foi lui succède, la parole de Dieu change aussitôt de sens, et le peuple, sans aucune explication, est conduit à droite ou à gauche ». Ce fait déplorable ne se renouvelait que trop souvent. Par l'ordre de leur prince, les Palatins avaient d'abord été obligés d'adopter le Luthéranisme ; ensuite le Calvinisme leur avait été imposé, puis le Luthéranisme ; maintenant enfin on forçait les pauvres sujets à embrasser de nouveau le Calvinisme. A l'époque où l'Électeur Louis avait adopté des mesures de rigueur pour le rétablissement du Luthéranisme, les théologiens calvinistes avaient dit hautement que tant de changements finissaient par éteindre dans le cœur du peuple toute espèce de religion², et maintenant les théologiens luthériens déclaraient à leur tour « qu'à la suite des nombreux et funestes changements qui s'étaient opérés dans la doctrine, les préceptes d'Épicure, le mépris de toute religion s'implantaient de plus en plus dans les cœurs³. »

« Pendant le règne d'un même prince, le pauvre peuple doit souvent adopter successivement des confessions différentes, » écrivait en complétant l'aveu de Sébastien Franck le palatin Gaspard Salm ; « la chose s'est vue plusieurs fois en Saxe, et, comme nous en sommes tous témoins, elle se passe actuellement chez le duc Jean ; les sujets ont été forcés de changer de religion, et cela sous peine d'encourir des peines sévères, allant jusqu'à l'exil ; aussi n'existe-t-il nulle part une plus triste anarchie religieuse que dans l'Électorat palatin⁴. » En effet le duc Jean, d'abord strict luthérien, avait signé le Formulaire de Concorde ; puis, il avait changé de sentiment et, en 1588, il avait introduit un nouveau catéchisme, remanié d'après la doctrine de Calvin. Pour ce catéchisme, il avait écrit une préface dans laquelle ses sujets étaient avertis de fuir avec horreur l'effroyable idolâtrie papiste. Ordre leur avait été donné, sous peine de châtement, de se conformer à la nouvelle confession. Allant de district en district, le prince avait présenté lui-même son catéchisme à l'acceptation des pasteurs. Si autrefois il avait déclaré que le Luthéranisme était « seul conforme à l'Écriture », maintenant il exilait sans pitié tous ceux qui restaient fidèles à Luther, et les traitaient de « cervelles endurcies. » Jacques Andreä et Jean Pappus ayant osé écrire un livre

¹ *Cosmographie*, 37.

² Voy. SEMNOFF, p. 426.

³ *Wahrhafter Bericht*, p. 3.

⁴ *Klage und Wehgeschrei des armen Volks*, p. 19.

contre le nouveau catéchisme, Jean, le 12 décembre 1588, publia un décret ordonnant que toute personne chez laquelle ce livre serait trouvé serait condamnée au cachot ou au bûcher, parce qu'il était décidé à traiter comme elles le méritaient ces diffamations odieuses¹. « Leduc a dit en propres termes, » rapportait Gaspard Salm : « Le souverain est directement éclairé par Dieu ; à certaines époques, le Seigneur illumine son esprit, et ses sujets doivent se soumettre avec empressement à ses lumières, car l'esprit du Seigneur souffle où il veut². »

Dans le Haut-Palatinate, les dissensions d'autrefois se renouvelèrent. Les États, en lutte ouverte avec le gouvernement, refusèrent d'abjurer le Luthéranisme et d'abandonner quelques-unes de leurs églises aux prédicants calvinistes, comme le leur ordonnait Jean-Casimir³. « Les injures, les malédictions, les imprécations des prédicants les uns contre les autres » devinrent des faits quotidiens ; le mal allait chaque jour en empirant, et la voix populaire ne se faisait pas faute de dire tout haut que les églises étaient devenues de « vrais temples d'ignominie⁴ ». En revanche les brasseries regorgeaient de buveurs, et chaque année, à mesure que le sentiment chrétien diminuait dans les âmes, on voyait croître l'ivrognerie bestiale, l'adultère, le blasphème. « Le peuple s'adonne en ce moment plus que jamais à l'ivrognerie, » écrivait Jean-Casimir le 10 août 1584 dans une lettre circulaire adressée aux habitants du Haut-Palatinate. « On boit avec excès, par un indigne abus des dons de Dieu, sans parler des blasphèmes, des meurtres, des impudicités, de tant d'actes brutaux et impies⁵. »

La lutte contre le Calvinisme prit dans le peuple un caractère de plus en plus violent après qu'on eut tenté de convertir par la famine la ville de Neumarkt. En janvier 1592, une véritable émeute éclata, dans la ville, et la paix ne put être rétablie que par la force armée, qui intervint à l'improviste et dispersa les émeutiers⁶.

Si le langage des théologiens et des prédicants luthériens devenait tous les jours plus violent et plus passionné lorsqu'ils investaient les Calvinistes, ce n'était pas seulement à cause de l'antagonisme religieux, ni parce que les progrès, en apparence continus du Calvinisme, leur inspiraient de la crainte ou de l'envie ; cette haine avait

¹ FABER, t. II, pp. 451-456, 495-497, *Entwurf einer Kirchen- und Reformationsgeschichte*, pp. 33-34.

² SALM, *Klage*, XXI.

³ Pour plus de détails, voy. WITTMANN, pp. 72-82.

⁴ SALM, *Klage*, p. 23.

⁵ *Verhandlungen des histor. Vereins von Oberpfalz und Regensburg*, t. XXII, p. 112.

⁶ WITTMANN, pp. 86-87.

encore une autre cause : elle tenait surtout à l'esprit d'intrigue, aux perpétuels complots des réformés. Les princes, les villes calvinistes, s'unissaient, s'entendaient, formaient un état dans l'état, conspiraient sans cesse avec les souverains étrangers, en un mot créaient pour l'Empire un perpétuel péril. » On lit dans une feuille volante datée de 1562 : « Cet esprit de conspiration est absolument contraire à l'ancien esprit allemand, et nous sommes tous témoins des maux qu'il engendre dans la patrie bien-aimée. Nous en faisons chaque jour l'expérience avec mille douleurs et lamentations, et à moins que Dieu, dans sa bonté, ne détourne de nous ce fléau, nos enfants et nos petits-enfants seront noyés dans le sang. En toutes ces choses, l'engeance palatine est au premier rang et surpasse toujours tout le monde, car elle est reine et maîtresse en l'art de conspirer¹. »

¹ *Fürbitte eines Exul Christi, dass Gott dem heiligen römischen Reiche Friede und Einigkeit schenken wolle.* Anonyme ; sans nom de lieu, 1592.

CHAPITRE V

ALLIANCES DES PRINCES PROTESTANTS AVEC L'ÉTRANGER. — LE PAPE
ET LES JÉSUITES. — PERPLEXITÉS DE L'EMPEREUR. 1584-1586.

Le comte palatin, Jean-Casimir, avait, en 1583, malgré les ordres sévères de l'Empereur, entrepris une campagne de vol et de pillage contre l'archevêché de Cologne. Dans son manifeste de guerre, il n'avait pas craint d'insulter directement l'Empereur, et de le représenter « comme la victime et le jouet des ruses sacerdotales », tout en prétendant n'avoir pris les armes que pour défendre son souverain outragé¹. Plus tard, il avait annulé le testament de son frère; il gouvernait le Palatinat contrairement à toutes les intentions de l'Électeur défunt, au mépris des droits des co-tuteurs nommés par Louis, et sans nul égard pour les objurgations de l'Empereur et de la Chambre Impériale. Tant de justes griefs n'empêchèrent point Rodolphe, le 29 mai 1585, de donner solennellement « à son oncle bien-aimé » l'investiture du Palatinat². « On se montre indulgent, débonnaire, envers les méchants et les rebelles, » s'écriait douloureusement Guillaume de Bavière à cette occasion; « on excuse leurs crimes, tandis que les obéissants et les bons ne trouvent point de protection. C'en est fait de la justice en ce pays³. »

Les événements de France ne tardèrent pas à fournir à Jean-Casimir prétexte à de nouveaux complots.

Le 10 juin 1584, le duc d'Anjou était mort sans laisser d'héritier; son frère Henri III, dernier rejeton de la branche des Valois, n'avait point d'enfants de son mariage, de sorte que l'extinction de cette Maison semblait proche. Théodore de Bèze écrivait le 11 juillet 1584 : « Tous les regards se tournent vers Henri de Navarre, devenu l'héritier présomptif du royaume de France. Le roi semble

¹ Il renvoya à l'Empereur sa lettre toute ouverte. v. BEZOLD, t. II, p. 118.

² v. BEZOLD, t. II, p. 266.

³ v. BEZOLD, t. II, p. 274.

bien disposé en sa faveur. Il est à croire que les papistes vont faire tous leurs efforts pour conjurer le danger qui les menace ¹.»

Henri III semblait vouloir se donner entièrement aux Huguenots, qui formaient alors un état dans l'État, une véritable république, toujours prête à provoquer une révolution dans une monarchie impuissante. En janvier 1585, une ambassade solennelle, envoyée par les provinces révoltées des Pays-Bas, était venue offrir au roi le commandement de l'armée des rebelles, et bien qu'à cette époque Henri eût repoussé cette proposition, il avait permis à son chancelier de traiter avec les ambassadeurs, il leur avait accordé une audience, il leur avait fait de riches présents, malgré les vives représentations de l'ambassadeur d'Espagne. Il avait reçu aussi avec magnificence les envoyés d'Élisabeth d'Angleterre, venus pour lui apporter de la part de la reine l'ordre de la Jarretière. Tous ces faits, et la perspective de voir Henri de Navarre, le roi calviniste, monter sur le trône, mettaient en un extrême émoi les catholiques français. Philippe II crut le moment venu de rechercher l'alliance des Guise, alors à la tête du parti catholique en France, car il était bien aise de faire expier à la cour de France l'appui qu'elle avait si souvent prêté aux révoltés des Pays-Bas. Vers la fin de janvier 1585, « la sainte ligue » s'organisa ; il s'agissait en premier lieu d'empêcher l'avènement d'Henri de Navarre. D'après les lois françaises, un hérétique ne pouvait ceindre la couronne, et par conséquent le trône appartenait de droit non pas à Henri, mais à son oncle le cardinal de Bourbon. La ligue voulait l'expulsion des Calvinistes de la France et dans les Pays-Bas et le rétablissement de la religion catholique en ces pays. Elle voulait encore que la France rompît avec les Turcs et renoncât à toute piraterie dans l'Océan Indien. De plus, toutes les possessions d'Henri de Navarre en deçà des Pyrénées devaient être cédées à l'Espagne². « Le plus grand des malheurs qui puisse arriver à la France, » disait le manifeste des ligueurs, « serait l'avènement d'un prince hérétique. Les peuples ne peuvent ni reconnaître, ni tolérer l'autorité d'un souverain apostat. Le serment le plus sacré que prêtent les rois le jour de leur sacre, c'est de maintenir et de défendre la religion catholique, apostolique et romaine dans leurs états, et ce n'est qu'à la condition que ce serment soit tenu que les peuples leur doivent obéissance. »

Henri de Navarre était décidé à s'assurer par la force la succession au trône. Aussi, dès le mois de mars, avant même que la

¹ V. POLENZ, t. IV, p. 235.

² RANKE, *Französische Geschichte*, t. I, pp. 402-404. L'ÉPIŒOIS, *la Ligue et les Papes*, p. 8.

ligue n'eût jeté son premier appel de guerre, il avait chargé Ségur, son ambassadeur, d'aller solliciter près de Jean-Casimir l'envoi de prompts et importants secours ¹. Élisabeth s'était déjà informée auprès du comte palatin du temps qu'il lui laisserait pour enrôler un nombre suffisant de fantassins et de cavaliers, et s'était engagée à lui faire tenir le plus tôt possible tout l'argent qui lui serait nécessaire. « Il nous faut sans tarder déjouer les complots du Pape, » avait-elle dit. « Le Pape, » écrivait-elle aux Électeurs protestants et au roi de Danemark, « a juré de s'assujettir rois et cités; il rassemble une armée puissante, et son premier but c'est l'extermination générale des Huguenots. Aussi toutes les puissances protestantes doivent-elles s'unir pour le combattre. » ² Jean-Casimir écrivait à la reine le 27 mai 1585 : « Notre premier objet doit être de soutenir le roi de Navarre, et de trouver moyen de nous entendre au sujet de la ligue. Les princes protestants feront bien d'envoyer immédiatement leurs chargés de pouvoir. » Deux mois après l'arrivée de l'argent anglais, dix mille cavaliers et dix mille fantassins devaient être sous les armes. On avait noué des relations avec la Saxe, le Brandebourg, la Suisse, et Casimir pressait la reine de solliciter l'adhésion des villes hanséatiques ³.

Pour mieux exciter le zèle des princes et des membres d'Empire et les décider à s'armer contre les Catholiques, on fit paraître à Heidelberg un « libelle venimeux », comme l'appelle avec raison le bailli Jost Bossen. Ce libelle fut envoyé à tous les membres d'Empire, et imprimé en latin et en allemand. Il avait pour titre : « *Livre très utile, loyal, et bien intentionné, destiné à avertir et exhorter tous les Électeurs, princes et membres du Saint-Empire, et à leur révéler les attentats pervers et secrets que Philippe II d'Espagne, le Pape, les Jésuites et leurs adhérents allemands, le duc Guillaume de Bavière et l'Électeur de Cologne Ernest, méditent contre l'Empire, son salut, et sa prospérité.* » On y lisait : « Le roi d'Espagne, qui opprime déjà une grande partie du monde, veut maintenant imposer à l'Empire son exécrationnable joug, et faire triompher partout, par la force des armes, la religion romaine. En sa qualité de seigneur suzerain du cercle de Bourgogne, il a conservé aux Diètes d'Empire ainsi qu'à la Chambre Impériale le siège et la voix, et c'est chose si honteuse, si déshonorante pour l'Allemagne que cela ne se peut exprimer. Par cette condescendance impie, les princes allemands se sont mis sciemment et volontairement sous

¹ BERGER DE NIVREY, t. II, p. 21.

² VOY. SUGENHEIN, *Frankreich's Einfluss*, t. I, p. 406, note.

³ V. BEZOLD, t. II, pp. 268-269.

les pieds de l'Espagne. » « Comment l'Allemagne ne serait-elle pas regardée comme le plus malheureux des pays, puisqu'on sait que le roi d'Espagne, le jour où la fantaisie lui en prendra, pourrait y faire régner son bon plaisir et la gouverner en maître? Mais pourquoi dire qu'il le pourrait s'il le voulait? Tout le monde ne sait-il pas que dès maintenant il décide sur tout dans l'Empire? Je mets sur la conduite de ces grands personnages qui portent la couronne et le sceptre et ne s'opposent jamais à la domination des Espagnols à cause de l'appui que leur prête Philippe. » « Le jeune prince bavarois, le duc Ernest, a si bien ménagé ses intérêts qu'en peu d'années il a acquis grandeur et puissance, de sorte que les princes allemands n'ont pas tort d'être inquiets à son sujet. L'archevêque de Cologne sert de pont et de route au roi d'Espagne, et grâce à lui Philippe met le pied dans l'Empire. Le Pape et l'Empereur lui ont très certainement promis et accordé l'évêché de Magdebourg, la clef et le cœur de la Saxe. Il sera un jour primat d'Allemagne. Alors, selon son bon plaisir, il distribuera charges, emplois, dignités et bénéfices. Que de sang coulera si jamais la dynastie de Bavière, toujours animée de sentiments de haine et d'envie contre la dynastie palatine, élève de nouveau des prétentions à la dignité électorale! Philippe II, qui, à proprement parler, gouverne déjà tout l'Empire, est un père dénaturé; il a fait périr son propre fils, et selon l'usage et la doctrine de sa religion, il sera bientôt affranchi par le Pape de tous ses devoirs. » « Le Pape livré au roi d'Espagne l'Allemagne excommuniée, il a chargé Philippe de la châtier par le fer et le feu, à l'exemple de ses prédécesseurs, qui l'ont autrefois livrée à Charles-Quint pour être conduite à l'abattoir. » L'auteur pour ainsi dire officiel de ce pamphlet ignorait jusqu'à la chronologie. Parlant des Papes, il place Clément VII après Paul III. Ces deux pontifes, selon lui, avaient excommunié Charles-Quint parce que, refusant de faire triompher l'Église Catholique par la guerre et l'effusion du sang, ce prince leur avait proposé de travailler à la paix au moyen d'un Concile général, chrétien et libre. Selon le même auteur, les membres d'Empire catholiques avaient autant sujet de craindre Rome que les Protestants, car le Pape avait contre eux de nombreuses rancunes, et pourrait fort bien entraîner le roi d'Espagne dans une guerre contre l'Allemagne, irrité qu'il était de voir que ceux-là mêmes qui prétendaient accepter le concile, non seulement ne protégeaient pas Rome contre les Protestants, mais encore vivaient en bonne intelligence avec les hérétiques et formaient avec eux des ligues et des unions. Tous les Allemands étaient donc dans l'alternative ou d'aider Philippe II à écraser l'Allemagne ou de

s'unir tous et de s'allier à la France, à l'Angleterre et 'aux autres puissances pour le salut et la liberté de la patrie ¹.

Cédant aux instances de Catherine de Médicis, Henri III, longtemps indécis, se joignit enfin à la ligue (juillet 1585). Il retira aux Huguenots toutes les concessions qu'il leur avait faites précédemment, leur ôta leurs cités de refuge, et, par un édit approuvé par le parlement, leur enjoignit, de rentrer dans le giron de l'Église ou de s'expatrier après l'expiration d'un délai de six mois. Dans un édit postérieur, en date du 7 octobre, il ne leur accordait plus que quinze jours de réflexion ².

Peu de temps auparavant, Sixte-Quint, pressé par la ligue, avait publié une « constitution » dans laquelle il déclarait solennellement déchus de leurs droits à la couronne de France les deux princes huguenots de la maison de Bourbon, Henri de Navarre et Henri de Condé, « lesquels, étant retournés à leurs anciennes erreurs, devaient être considérés comme hérétiques, et par conséquent, selon les lois de leurs pays, n'avaient plus à élever aucune prétention au trône de France » (9 septembre 1585).

En réponse à cette déclaration, Henri de Navarre fit placarder à Rome une protestation, dans laquelle il attaquait avec violence « l'évêque Sixte-Quint, le soi-disant Pape ». En novembre, il décréta la confiscation des biens de tous les habitants, prêtres ou laïques, des villes où l'édit du roi de France, daté du 7 octobre 1585, aurait été obéi ³. « Enrôlez autant de cavaliers que vous pourrez, » avait-il écrit le 19 août à Ségur avant que la constitution du Pape ne fût encore connue; « efforcez-vous d'entraîner le plus grand nombre possible de Suisses; organisez une seconde armée avec l'aide du roi de Danemark et des princes chrétiens. » Il songeait à offrir à Jean-Casimir le commandement des armées allemandes : cette guerre, selon lui, serait la plus importante du siècle. Dès 1585, il avait demandé une armée à l'Angleterre, ainsi qu'une flotte commandée par un amiral anglais. En mai 1585, il écrivait à Élisabeth : « Comme Votre Majesté a le principal rôle dans cette entreprise, je ne réclame que le titre de son premier capitaine pour combattre l'ennemi commun ⁴. »

¹ Dans GOLDAST, *Politische Reichshändel*, pp. 664-670, la date de 1587 est inexacte voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 49, note 5, et p. 143, note 2. Dans la lettre de Bossens (15 mars 1586) que j'ai sous les yeux, la supposition de Stieve se trouve confirmée : cette lettre doit avoir été écrite par un conseiller palatin.

² Voy. POLENZ, t. IV, pp. 314-316. ** L'ÉPINOIS, *la Ligue et les Papes*, p. 21.

³ Voy. POLENZ, t. IV, p. 317. ** L'ÉPINOIS, *la Ligue et les Papes*, p. 29.

⁴ BERGER DE XIVREY, t. II, pp. 51 et suiv., pp. 119, 124, 127; DUPLESSIS-MORNAY t. I, pp. 417 et suiv.

Les Électeurs de Saxe et du Brandebourg n'avaient pas ajouté foi un moment aux bruits qu'Henri et Élisabeth faisaient courir en Allemagne relativement à « la formidable ligue papiste pour l'asservissement et la ruine des Confessionnistes ». L'Empereur les avait tous deux mis en garde contre les agissements du roi de Navarre, déclarant « qu'il resterait, quant à lui, fidèle à l'honneur, et qu'étant prince allemand et prince de la maison d'Autriche, il se souviendrait assez de ses devoirs pour ne jamais autoriser une ligue pouvant exposer un grand nombre de membres du Saint Empire à de graves désastres et à des catastrophes de tout genre. » De Dresde et de Berlin, les assurances les plus pacifiques lui étaient parvenues. Jean-Georges de Brandebourg lui avait écrit : « Quant aux ligues, et particulièrement à celles qui nous viennent de France, je n'ai jamais eu le moindre goût pour elles. » Une lettre de la reine d'Angleterre resta dans les cartons de la chancellerie de Berlin, avec cette note : « Aucune réponse n'a été faite à ce message. » Jean-Georges était convaincu que l'entreprise d'Henri de Navarre ne servirait qu'à satisfaire l'ambition des Calvinistes, « toujours préoccupés de leurs seuls intérêts ». En 1585, Jean-Casimir et Guillaume lui demandèrent ce qu'il pensait de la ligue et des complots des Jésuites, car on prétendait qu'à la Diète de Pologne il avait été fortement question d'une confédération papiste. L'Électeur se contenta de répondre « qu'il fallait autant que possible entretenir dans l'Empire la confiance mutuelle et la bonne intelligence, et surtout se garder de fournir aux papistes le moindre prétexte de ligue ¹ ».

A Dresde, au contraire, « le plan palatin français » recevait en 1585 l'adhésion si longtemps attendue de l'Électeur Auguste.

Le 1^{er} octobre, l'Électrice Anne était morte ² d'une maladie infectieuse; l'Électeur ne l'avait pas une seule fois visitée pendant les sept semaines qu'avait duré son mal, de crainte de la contagion et sa conduite, en cette occasion, n'avait été trouvée « ni mâle ni généreuse ». Mais on murmura plus encore lorsque, moins d'un mois après la mort de sa femme et sans respect pour la mémoire de la fidèle compagne de sa vie, on vit l'Électeur, bien que sexagénaire, célébrer ses fiançailles avec la princesse Agnès-Hedwige d'Anhalt qui n'avait pas encore atteint sa treizième année. Il avait été convenu que le mariage ne serait célébré qu'après l'expiration de l'année de deuil; mais telle était l'impatience du fiancé sexagénaire que ce délai

¹ DROYSEN, 2^b, pp. 347-348.

² ** Sur la première femme de l'Électeur, voy. les articles intitulés *Eine deutsche Fürstin des 16. Jahrhunderts* dans les *Hist. pol. Blätter*, t. XCVIII, pp. 333 et suiv., 450 et suiv., 512 et suiv.

fut abrégé ¹. Le 3 janvier 1596, le mariage fut célébré; ce jour-là même, la jeune Électrice et son père Joachim-Ernest arrachèrent à Auguste la promesse que Peucer serait tiré du cachot où il languissait depuis douze ans ². L'été précédent, Peucer avait encore exprimé au surintendant Selnecker et au vice-chancelier Schilter, chargés par l'Électeur « de lui expliquer la doctrine chrétienne dans toute sa pureté », sa profonde répulsion pour le Formulaire de Concorde. Il avait affirmé qu'à ce sujet il avait eu une révélation; comme à Ezéchiel, il lui avait été ordonné et imposé de rendre témoignage à la vérité et de déclarer hautement que tous les articles du Formulaire étaient radicalement faux, et s'écartaient « de la divine vérité contenue dans la Confession d'Augsbourg et dans le catéchisme de Luther ». Il lui avait été également révélé que, dans son explication de la doctrine de la Cène, Luther avait raisonné en papiste ³. « En dépit de ces déclarations compromettantes, Peucer fut mis en liberté le 8 février 1596. Cet événement mit en grand émoi les signataires du Formulaire; ils eurent le pressentiment de ce qui allait se passer. Une médaille frappée à cette époque représente Adam et Ève debout près de l'arbre défendu; au-dessus de l'arbre les armes de l'Électeur; au bas cette inscription : *Adam, tenté par Ève, transgresse le commandement de Dieu* ⁴. »

« L'Électeur de Saxe, » écrivait le comte de Leicester, « est un homme tout nouveau depuis son mariage ⁵. Il ne voit que par les yeux de sa jeune épouse et de son beau-père Joachim-Ernest, qui favorise les réformés, et principalement Henri de Navarre. Jean-Casimir, jadis si sévèrement jugé par son beau-père à cause de ses continuelles intrigues à l'étranger, a maintenant regagné toute sa confiance. » « A la vérité, » écrivait le comte palatin le 23 décembre 1585 à Auguste, « les membres d'Empire catholiques n'ont pas encore osé attaquer ouvertement la paix de religion, bien qu'à la der-

¹ Voy. RICHTER, *Deutsche Geschichte*. Richter remarque que chez les princes protestants régnait à cette époque « une invincible aversion pour l'état du veuvage ». « Le prince Guillaume d'Orange se maria quatre fois. Si son frère, le comte Jean, quitta précipitamment le poste qui lui avait été confié dans la province de Gueldre, il faut en grande partie l'attribuer au désir qu'avait ce prince, alors âgé de quarante-quatre ans, de se marier aussitôt la première année de son veuvage écoulée; le prince-Electeur Frédéric III, âgé de cinquante-quatre ans, étant devenu veuf après trente ans de mariage, conduisit six mois plus tard à l'autel la brillante veuve du comte de Brederode.

² Voy. notre quatrième volume, pp. 368 et suiv.

³ Relation de Selnecker et de Schilter, voy. HUTTER, 69 B, 74.

⁴ TENTZEL, *Saxonia numismatica*, t. I, p. 197.

⁵ Voy. des fragments de la lettre de Leicester dans SUGENHEIM, *Frankreich's Einfluss*, t. I, p. 57, note 103.

nière Diète quelques ambassadeurs n'aient pas craint de dire tout haut que le traité d'Augsbourg devait être considéré comme nul depuis le Concile de Trente¹. A notre avis, le Pape lui-même y regarderait à deux fois avant d'en finir avec la paix de religion ; il faudrait pour cela qu'il fût parvenu à opprimer et détruire entièrement le Calvinisme de France, car autrement il lui serait vraiment trop difficile, à l'heure actuelle, de prendre le taureau par les cornes. » Mais, au dire de Jean-Casimir, une foule de renseignements et négociations secrètes semblaient conseiller aux Évangéliques la plus grande vigilance ; les bulles papales récemment publiés, les serments prêtés par de nouveaux évêques, tout était fait pour les décider à l'action. Le 12 août 1582, pendant la Diète d'Augsbourg, l'Électeur Jean de Trèves s'était fait sacrer par le cardinal légat et deux autres évêques, fait où les Protestants voyaient une injure². On faisait aussi courir le bruit que le Pape allait excommunier les Électeurs temporels et les dépouiller de leurs dignités et de leurs biens. Jean-Casimir se servait de cette fable comme d'un épouvantail pour affrayer Auguste. « Je fais peu de cas, » lui écrivait-il, « des rapports qui prétendent que ces excommunications sont déjà un fait accompli ; mais ces bruits ont circulé à la cour de l'Empereur, et je tiens d'un papiste éminent que sans aucun doute le Pape a résolu de mettre hors de l'Église les Électeurs temporels. S'il retarde la publication du décret qui les dépouille, c'est, dit-on, par égard pour quelques vieux cardinaux, et parce que le Pape attend l'issue des événements de France. » Dans l'excommunication annuelle du jeudi saint, affichée l'année précédente dans l'archevêché de Trèves, les Luthériens, les Calvinistes et les Zwingliens avaient été nommés les premiers. « Le jour où le Pape verra que les choses prennent une bonne tournure en France, rien ne l'arrêtera plus, il excommuniera tous les Confessionistes ; il frappera leurs terres d'interdit et trouvera facilement des gens prêts à servir d'instruments à ses vengeances, sinon dans l'Empire du moins à l'étranger, en Espagne, ou en Italie ; les membres d'Empire, ecclésiastiques et tous les papistes se mêleront volontiers au jeu³. » « Des renseignements très dignes de foi » avaient déjà annoncé qu'à Augsbourg quelques membres d'Empire papistes avaient mis de côté

¹ Ceci se rapportait à une question de l'ambassadeur de Juliers qui, pendant un vote relatif aux villes, à la Diète d'Augsbourg (17 août 1582), avait demandé « si les villes étaient comprises dans la paix de religion intérimaire ». v. BEZOLD, t. I, p. 507, note 2.

² Voy. v. BEZOLD, t. II, pp. 296-301.

³ v. BEZOLD, t. II, pp. 316-318.

100,000 ducats pour la guerre, et des personnes « dont le témoignage était des plus respectables » avaient vu de leurs propres yeux un mémoire signé des trois Électeurs ecclésiastiques où il était longuement parlé de la manière dont le traité de Passau pourrait être éludé et la paix de religion abolie ¹.

« Tous ces discours, toutes ces nouvelles » avaient fait réfléchir l'Électeur de Saxe, et l'Électeur Jean-Georges de Brandebourg s'en montrait, comme lui, préoccupé. Enfin Auguste manda près de lui Ségur, l'ambassadeur d'Henri de Navarre, et se déclara prêt à soutenir le roi et les Calvinistes français, en union avec les autres princes protestants ².

Le 18 janvier 1586, Auguste et Jean-Georges adressaient à l'Empereur un long mémoire « sur les dangers extrêmes que la ligue catholique faisait courir à la patrie bien-aimée ³ ».

Dans ce mémoire, les Jésuites étaient désignés comme les ligueurs les plus ardents et les plus dangereux. Un fait extraordinaire qui s'était passé à Prague avait clairement démontré aux plus naïfs « que les disciples de Loyola méditaient le massacre général de tous les Confessionnistes ».

Il s'agissait d'un « dessin » publié par les Jésuites de Prague en 1663 et dédié à l'Empereur et à tous les chevaliers de la Toison d'or. On y voyait « la vigne du Seigneur » entourée de tous les chevaliers teutoniques. Au premier rang paraissait l'Empereur, le roi d'Espagne et les archiducs. Des bêtes féroces se jetaient sur eux pour les dévorer. Au-dessous de l'image quelques vers célébraient l'héroïsme des vaillants guerriers qui défendaient l'Église contre les hérétiques et les Turcs.

Le docteur Luc Osiander, chapelain du duc de Wurtemberg, s'était chargé d'expliquer le sens effrayant de cette image dans son *Avertissement aux chrétiens sur les projets sanguinaires des Jésuites et sur leurs complots pervers*. « Satan, » disait-il, « ne peut dissimuler plus longtemps les griffes aiguës de ses bien-aimés et fidèles serviteurs les Jésuites, et cette image nous fait comprendre toute l'horreur du complot qu'ils ont formé. Les plus hauts potentats de la Chrétienté ont résolu de surprendre les membres d'Empire confessionnistes, de les exterminer et de détruire en tous lieux la doctrine évangélique. Si les Jésuites ont jamais le dé en main, voilà sans aucun doute comment ils en useraient avec nous, car ils ont juré la mort de quiconque refuse de reconnaître le Pape romain pour le

¹ DROYSEN, 2^b, p. 349.

² Voy. SUGENHEIM, *Frankreich's Einfluss*, t. I, pp. 407-408.

³ DROYSEN, 2^b, p. 349.

représentant du Christ et pour un Dieu terrestre. Ceux qui s'abstiennent de leur culte idolâtre sont condamnés dans leur esprit, et leur homicide complot doit être exécuté au lieu même où la Confession d'Augsbourg a été écrite et présentée à l'Empereur Charles-Quint. » Tout ceci avait été révélé par des lettres confidentielles échangées entre Jésuites, et qu'on avait saisies. Deux discours, « dont on pouvait, au besoin, montrer les originaux, et dont très certainement les Jésuites avaient eu connaissance, » prouvaient aussi la culpabilité des Pères. Là tous les moines, tous les prêtres, étaient invités à courir sus aux Évangéliques. Comme troisième preuve de « la perversité sanguinaire des Jésuites », Osiander affirmait qu'on avait vu quelques-uns de leurs Pères à la tête d'une procession de gens armés et que des Jésuites déguisés en gentilshommes et portant des chaînes d'or au cou, avaient traversé l'Allemagne en poste afin de n'être pas reconnus et de mieux dissimuler leurs perfides desseins. »

Ces preuves suffisaient.

« Oui, » poursuivait Osiander, « si les Jésuites pouvaient noyer l'Allemagne dans le sang, ils le feraient avec joie, car de tout leur pouvoir ils travaillent à nous perdre. » Et plus loin : « Les Jésuites sont les enfants de Satan, les messagers du diable, les dignes émissaires du Pape; ils préparent un bain de sang à tous les pieux chrétiens, ils veulent provoquer en Allemagne, et partout où le culte évangélique est établi, des massacres effroyables. »

Osiander s'adressait ensuite aux membres d'Empire catholiques : « Quiconque protège les Jésuites et leurs amis, » leur disait-il : « quiconque aide et fortifie le royaume du Pape, court à l'enfer, non pas au trot, mais à bride abattue; car il approuve des crimes odieux, et il est aussi coupable que s'il conduisait un tyran armé dans la maison d'un honnête citoyen, afin de donner toute liberté à ce tyran de déshonorer les enfants d'un innocent ¹ ».

Lorsque Guillaume de Bavière se plaignit au duc de Wurtemberg des propos calomnieux de son chapelain, de la haine et des méfiances qu'il entretenait parmi les membres d'Empire, le duc lui fit répondre « que les avertissements d'Osiander étaient justifiés et nécessaires ² ».

« Osiander essaye de persuader à toute l'Allemagne, » écrivait le Jésuite Georges Scherer au duc Guillaume, « que nous ne sommes

¹ L. OSIANDER, *Warnung*, 1, 5, 7, 11, 14, 17, 21.

² SATTLER, t. V, p. 95. Voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 150-151.

occupés jour et nuit que de complots, d'intrigues sanglantes; que nous sommes des perturbateurs de la paix, des séditeux, des assassins, des êtres féroces et monstrueux. Il ose même jeter le soupçon sur les souverains catholiques; il s'efforce de faire accroire aux Confessionnistes que nos princes veulent organiser une ligue nouvelle, que ce sont des êtres déloyaux et parjures, qu'ils s'apprentent à fouler aux pieds la paix de religion, à surprendre les princes luthériens, à les égorger, à les exterminer. Il exhorte ensuite tous les hauts personnages de son parti à prévenir les dangers qu'il imagine, à ne pas s'endormir, à prendre leurs mesures à temps. Or, quel est le but de tout ceci, dans l'état actuel des choses, au milieu de nos tristes discordes, si ce n'est d'exciter la haine, de provoquer la persécution des innocents et la méfiance entre les gouvernants? Que tel soit réellement leur dessein, la haute intelligence de Votre Grâce peut facilement le reconnaître. Les princes chrétiens n'ont pas besoin de mes conseils pour savoir parfaitement ce qu'ils ont à faire et ce qu'ils ont à éviter. Quant à nous autres Jésuites, il ne nous a pas paru convenable de garder le silence en présence de tant d'infâmes insinuations et de si odieuses calomnies; nous nous sommes décidés à défendre notre innocence et notre honneur par la réfutation raisonnée, approfondie de ces mensonges; non pas qu'il s'agisse ici de nos personnes, car nous prendrions aisément notre parti de ces injures et de procédés encore plus injustes avec une patience toute chrétienne. Si nous nous défendons, c'est afin que le Saint-Évangile que nous prêchons en tous lieux dans toute son intégrité ne reçoive de ces indignités aucune éclaboussure, et que la diffusion de la parole divine et de la sainte doctrine ne soit ni entravée ni retardée dans l'esprit des crédules, de ceux qui ajoutent volontiers foi à tous les contes que débitent contre nous ceux qui nous veulent tant de mal.» Scherer aurait dédié au duc son livre, intitulé : « *L'innocence des Jésuites défendue contre les morsures venimeuses de l'araigne Osiander* ². » Tout d'abord il somme Osiander d'apporter quelque

¹ Ingolstadt, 1586. Scherer dit, au sujet de cette gravure, qu'elle ne se rapportait qu'à des guet-apens et à des attaques de brigands : « Si tu avais bien regardé l'image dont tu dis tant d'horreurs, tu aurais compris que les Jésuites de Prague n'ont jamais voulu peindre la majesté impériale, les princes, les grands personnages dans le sens que tu dis et comme s'ils avaient été chercher dans leurs tanières et leurs cavernes les animaux féroces pour les attaquer à l'improviste; mais simplement que des animaux féroces étant sortis de leurs tanières et de leurs demeures pour attaquer la vigne du Seigneur, la dévaster et la détruire, les princes, comme de bons gardiens, comme les pasteurs et les patrons de la vigne, s'étaient unis courageusement pour les chasser. Qu'y a-t-il là de séditeux? Qu'y a-t-il de criminel? N'est-il plus permis de se défendre? Le droit naturel et écrit ne le permettent pas? Pourquoi l'Empereur, les rois, les princes et les seigneurs auraient-ils le droit, l'autorité et la puissance en

preuve à l'appui de ce qu'il avance. « Comment oses-tu affirmer, » lui demande-t-il, « qu'un Jésuite a écrit secrètement à Augsbourg pour demander que dans cette ville, et dans toute l'Allemagne, la Confession d'Augsbourg soit abolie ? Cite donc exactement le texte de cette lettre ! Où habite-t-il, ce Jésuite, dans quel collège vit-il, à qui a-t-il adressé sa lettre ? Tu t'en montres très scandalisé, tu insinues qu'il y est question de meurtres abominables, et tu n'es pas même en état de nous en citer le moindre mot ! Ah ! si tu avais réellement trouvé une seule phrase suspecte écrite par un des nôtres et conseillant l'assassinat, tu ne l'aurais certainement pas cachée, tu l'aurais au contraire fait imprimer en gros caractères » ! « Quant aux deux discours dont on fait tant de bruit et dont l'un compte déjà dix-sept ans d'existence, qui les a composés, qu'avons-nous à y voir, en quoi nous concernent-ils ? Quelle que soit ton impudence, tu n'oserais pourtant soutenir qu'ils soient sortis de chez nous ? Aussi te contentes-tu de dire que « très certainement » ils ne nous sont pas inconnus. Voilà vraiment une preuve solide dans la bouche d'un docteur ! Qui sait si ces deux discours n'on pas été forgés par toi ou les tiens, dans le but unique de nous faire détester davantage, nous et tous les Catholiques ? N'est-ce pas ainsi que vos agissez tous les jours ? Mais au lieu de prouver ce que tu avances, tu te contentes toujours d'écrire : *on dit, nous avons appris, les Jésuites ont telle ou telle intention, on a acquis la certitude que, etc.* Voilà sur quelles preuves reposent ton pamphlet, ton fatras de calomnies ! A l'avenir, quand tu voudras répandre de si graves accusations contre nous ou contre les autorités et les potentats chrétiens, prouve ce que tu avances, car cela est juste ; désigne le livre, nomme l'auteur, dit comment, quand, pourquoi, cite exactement les passages qui nous condamnent. Nous sommes

main ? Cher Osiander, écoute un peu les conseils que donne Luther aux siens au sujet du Pape, qu'il compare à un ours, à un animal malfaisant ». Scherer cite ici les plus violentes diatribes de Luther contre le Pape (pp. 15, 18, 22, 24). Il ajoute : « Et puisque tu parles des vers latins qui sont des deux cotés du tableau, dis-moi, Osiander, ces vers ont-ils trait à la Confession d'Augsbourg et aux princes luthériens ? Et tu ne dis rien des Turcs, auxquels cependant se rapportent très clairement ces vers :

Carolus hinc plenis contortam viribus hastam
In fera Turcarum bellator viscera mergit.

De cela tu ne dis mot, et tu pérores, en revanche, sur les princes luthériens et les membres d'Empire de la Confession d'Augsbourg, dont les vers ne disent absolument rien ! » « Quant à moi, je ne te cite aucune image, bien que depuis l'empereur Charles, jusqu'à aujourd'hui, des milliers d'ignobles et séditieuses images contre les Catholiques aient été publiées par les vôtres en tous lieux, comme chacun le sait. » pp. 13, 15, 21.

si loin d'avoir dans l'esprit ce dont tu nous accuses que chacun de nous serait prêt, si cela était possible, à donner de grand cœur mille vies pour le salut et la prospérité des princes luthériens. Et plutôt à Dieu que nos pieux princes fussent exactement informés de notre vocation, de notre doctrine, de ce que nous prêchons, de ce que nous enseignons dans nos collèges, de nos mœurs, de notre esprit, de notre genre de vie, puisque, par tous les moyens imaginables, vous les prévenez contre nous. Certes, eux et beaucoup de princes catholiques auraient plus d'affection et d'inclination pour nous, ils ne se laisseraient pas si facilement aigrir ou prévenir contre nous, si vos prédicants étaient plus retenus et plus justes. La haine implacable que vous nous avez vouée vient uniquement de ce que, Dieu merci, nous sommes passablement instruits de vos inventions, de vos mensonges, de vos rancunes hérétiques, et que nous serions en état de découvrir et de prouver à tous la ruse et la perversité dont vous usez pour nous perdre, tout en prétendant n'avoir de zèle que pour la propagation de l'Évangile ! Tout le mal qui arrive en ce monde vient des Jésuites. Vous écrivez et vous déblatérez tant que vous pouvez contre nous, inventant et forgeant toute sorte de contes. Vous êtes tellement altérés de notre sang que vous soupirez presque après le jour où tous les Jésuites de la Chrétienté seraient massacrés en un même jour, comme le donne clairement à entendre Georges Nigrinus, dans la préface de son quatrième volume. » « De quel droit accusez-vous le Pape et les Jésuites de nourrir des projets de sang, de conseiller l'homicide ? N'est-ce pas vous, plutôt, qui ne désirez rien tant que de voir une révolution, organisée par l'un de vous, réaliser tous vos rêves, nous détruire, nous extirper entièrement ? Vraiment ce ne sera pas la faute de vos prédicants si les complots et les intrigues sanguinaires sont arrêtés à temps par une disposition spéciale de la bonté divine. Mais la douceur et la bonté natives des vrais princes luthériens d'Allemagne sont si grandes, que, ni par vos prêches pleins d'excitations haineuses, ni par vos écrits et vos traités séditeux, vous n'avez pu obtenir ce que vous recherchez avec tant de passion. » « Nous autres Jésuites nous pouvons avec une conscience libre et joyeuse répondre à vos prédicants hérétiques et bavards que ce n'est pas nous qui troublons l'Allemagne et voulons violer la paix, mais vous seuls. Que dites-vous, en effet, dans la plupart de vos prêches et de vos livres, sinon : *Courons sus au Pape et à ceux qui lui obéissent*. Cela est tellement vrai que beaucoup de luthériens éclairés et pacifiques sont les premiers à s'indigner et à se plaindre de vos prêches tumultueux et vraiment intolérables. »

« Si les Calvinistes sont un jour nos maîtres, ils ne toléreront ni de loin ni de près aucun catholique, et Dieu sait, alors, quel sera le sort des Luthériens, car les Calvinistes parleront de paix, de mansuétude, de liberté de conscience, tant qu'ils seront les plus faibles, mais dès qu'ils se croiront les plus forts, ils ne vous donneront plus d'autre liberté que celle de vous convertir à leur doctrine, ou bien de vous expatrier, avec vos femmes et vos enfants. Heureux, en ce temps-là, qui pourra sauver sa peau et sa vie ! »

II

« En présence de toutes les ligues, de tous les attentats protestants, » disait le duc Guillaume de Bavière, « les membres d'Empire catholiques restent impuissants et désunis. » Il eût voulu voir les princes les plus en état de se défendre s'entendre du moins sur les mesures à prendre, au cas où l'un d'eux serait attaqué ou opprimé, contrairement aux articles de la paix de religion.

« Il faut bien nous persuader, » écrivait-il, « que nos adversaires ne s'arrêteront pas en chemin, et qu'avec le temps ils s'enhardiront jusqu'à tomber sur les Catholiques au moment où ceux-ci ne s'y attendront point ». « Chacun de nous est à même de voir et de constater, » disait-il encore en août 1585 aux Électeurs ecclésiastiques réunis à Coblenz, « les complots pervers au moyen desquels les Confessionnistes veulent, par tous les moyens imaginables, fouler aux pieds et anéantir la paix de religion, dans le but de ruiner, de perdre complètement les membres d'Empire catholiques. Ce qui vient de se passer à Strasbourg, à Halberstadt, à Minden, ne le prouve que trop. Cependant, il ne paraît pas prudent d'organiser une ligue en ce moment et de fournir ainsi prétexte à de nouveaux attentats. Il semblerait plus sage de raviver, de fortifier l'ancienne ligue défensive de Landsberg, déjà connue de nos adversaires. Si les trois Électeurs ecclésiastiques consentaient à en faire partie, nous aurions gagné une position sûre, sans éveiller les méfiances ? »

La ligue défensive de Landsberg n'avait jamais joué un rôle bien important dans la politique générale de l'Empire; mais à cette date « elle n'était vraiment plus qu'une ombre ». En 1584, l'archiduc Ferdinand, qui régnait alors sur le Tyrol, s'en était retiré; Nuremberg avait suivi son exemple, et ce n'avait été qu'à grand'peine que

¹ SCHERER, *Rettung*, pp. 26, 31, 35, 46-47.

² Voy. ARETIN, *Maximilian*, pp. 288-289.

Guillaume avait empêché l'archevêque de Salzbourg d'en faire autant¹. Les Électeurs ecclésiastiques, paralysés par la peur, refusaient de prendre « un engagement quelconque », même après que l'archevêque de Mayence, au commencement de 1586, eut acquis la certitude, à l'assemblée de Worms, que le grand objectif du Palatinat et de son parti était, comme autrefois et plus que jamais, l'oppression et la ruine des princes catholiques, et en premier lieu des archevêques et des évêques². Dans un mémoire adressé à l'Empereur, l'Électeur avait signalé les dangereuses « pratiques » que le parti calviniste, conduit par Jean-Casimir, avait osé poursuivre à Worms durant toute la session. Non seulement les palatins avaient refusé de s'incliner devant le vote de la majorité, mais encore ils avaient tenu des assemblées privées où tous les votes contre les Catholiques avaient été préparés. Aussi les propositions présentées par les plénipotentiaires de l'Empereur avaient-elles été repoussées. Les Palatins avaient soutenu que la Réserve ecclésiastique n'avait jamais été consentie par eux, qu'elle devait être abrogée, et que dans le cas où elle serait intégralement maintenue, ils ne donneraient « pas un liard » à l'Empire. Déconcerté, incertain, privé de tout appui, l'Empereur avait alors demandé au duc Guillaume comment de tels abus et de si grands périls pourraient être remédiés, « puisqu'il voyait bien que le Palatinat ne visait à rien moins qu'à l'oppression des membres d'Empire catholiques, à l'introduction des erreurs calvinistes, à la suppression de toute obéissance, de tout bon ordre et loi, et, en premier lieu, au mépris de son autorité. » Le duc avait alors parlé du seul moyen efficace de défense, c'est-à-dire de la ligue de Landsberg ; mais Rodolphe avait rejeté bien loin cette idée. « Il faut de toute nécessité, » avait dit Guillaume, « qu'une épée empêche une autre épée de sortir du fourreau. Si les Protestants voient leurs adversaires décidés à se défendre et préparés pour la lutte, ils ne seront plus si pressés de se mettre en campagne ; mais dans la situation actuelle, notre clergé restant sans nul moyen de défense, et les laïques zélés étant en très petit nombre, un jour viendra infailliblement où les Protestants se jetteront sur nous ». A cela le vice-chancelier impérial Viehaüser répondit « qu'à la vérité, dans l'état actuel des choses, les membres de l'ancienne religion seraient bien de prendre une résolution énergique ; mais que Rodolphe n'autoriserait jamais la ligue défensive de tous les Catholiques ». « La plus triste discorde règne en ce moment au conseil de l'Empe-

¹ v. BEZOLD, t. II, p. 230, n° 291 **. HINN, t. II, pp. 145, 196.

² Ainsi s'exprime l'archevêque de Mayence Wolfgang, v. Dalberg, dans la lettre de Bossen citée plus haut.

reur, » écrivait Guillaume le 5 décembre 1586 à l'archevêque de Salzbourg; « les conseillers se jalourent et se détestent les uns les autres; quelques-uns ne sont pas ennemis des nouveautés religieuses; les mieux intentionnés sont paralysés par la peur ¹. »

Au château impérial de Prague, même lorsque les intérêts politiques les plus graves étaient en jeu, la plupart du temps « on laissait les choses aller comme elles pouvaient; en revanche on guerroyait fort en paroles ». On était d'ailleurs si dénué de toute ressource que souvent on n'avait même pas de quoi envoyer un courrier, et Rodolphe témoigna à la maison Fugger, d'Augsbourg, la plus vive reconnaissance, lorsqu'elle eut proposé à la cour impériale d'envoyer à Madrid ou à Rome, par ses courriers de commerce, les dépêches du cabinet impérial ².

« La question brûlante, » mandait de Prague l'ambassadeur toscan Urbain en 1586, « c'est l'élection prochaine du roi romain. Jamais l'union du chef et des membres ne fut plus nécessaire, et cependant elle est bien loin d'être faite. Les archiducs se disputent entre eux sur la succession à l'Empire. Chacun se pose en prétendant. L'Empereur hésite. Tous demandent et personne ne sait si et quand cette élection sera possible, car Rodolphe garde sur ce point le plus profond silence. » Continuellement occupé de son mariage avec l'infante d'Espagne, l'Empereur entretenait à ce sujet avec Philippe II une correspondance active, mais ne communiquait à aucun de ses ministres le contenu des lettres reçues ou expédiées, et faisait rédiger ses réponses par ses secrétaires intimes : « Les Protestants, comme on l'assure, ont les yeux fixés sur le roi de Danemark; cependant personne ne croit qu'ils réussiront à faire élire un hérétique. » « La résistance des Catholiques, les querelles du parti protestant, où tant de sectes sont en lutte, empêcheront tout. » « Les Protestants consentiront peut-être à l'avènement d'un souverain catholique, mais à la condition que ce soit quelque pauvre sire, bien nul, bien incapable, afin que l'Empire meure d'une fièvre lente, et qu'ainsi le temps nécessaire leur soit accordé pour se fortifier et croître de jour en jour en pouvoir et en influence ³. »

« Jean-Casimir avait un tout autre plan. Il ne voulait à aucun prix entendre parler d'élection avant la mort de l'Empereur, car il espérait que, pendant un interrègne, le roi calviniste Henri de Navarre

¹ Voy. ARETIN, *Maximilian*, pp. 410, 415.* On attribuait au vice-chancelier Viehäuser, dans la société romaine, une « profonde antipathie pour les choses et les personnages de Rome ». Voy. v. BEZOLD, *Rudolf II und die heilige Liga*, p. 362, note 1.

² Voy. HÜBNER, t. II, p. 28.

³ Le 28 octobre 1586. HÜBNER, t. II, pp. 25-26.

serait appelé à succéder à Rodolphe¹. La chute de la maison d'Autriche était son idée fixe. « Si l'Empire, » disait-il en 1586, « échappait à la dynastie des Habsbourg, les deux royaumes de Bohême et de Hongrie se sépareraient aussi². »

Tandis que l'Empereur, sans soutien, indécis et faible, se sentait, ainsi que les Catholiques, absolument incapable de réagir, Jean-Casimir ne cessait de parler des maux dont Rodolphe menaçait la patrie. A l'entendre, l'Empereur, malgré les serments prêtés le jour de son sacre, introduisait des procès, s'immisçait illégalement dans les questions religieuses, excitait, par l'envoi de ses commissions, les habitants des villes contre leurs autorités, et cherchait à s'assujettir les cités, auxquelles il avait ordonné, surtout aux catholiques, de n'admettre dans leurs conseils que des papistes. Il donnait aussi les évêchés à des hommes de son parti, et conspirait avec les Polonais pour créer des embarras aux Électeurs au moyen des Jésuites. Il prêtait main forte en tous lieux à la tyrannie du roi d'Espagne; il manquait au premier de ses devoirs, qui eût été de restituer à l'Empire tout ce que l'Autriche lui avait pris et lui prenait encore tous les jours. Quant aux Électeurs ecclésiastiques, ils pactisaient avec les Guise, ils étaient disposés à leur adjuger la couronne, à la condition d'arranger plus tard leurs affaires avec l'aide des Français, sans compter tous les complots secrets dont il était impossible de rien savoir. Les prêtres conspiraient aussi avec l'Autriche et faisaient tous leurs efforts pour que la prochaine élection ne fût pas libre; pour tous ces motifs, Jean-Casimir appelait de tous ses vœux un interrègne. Il rappelait, de plus, que les Électeurs ecclésiastiques et les évêques étaient marqués du « signe de la Bête », qu'ils avaient reçu l'onction papale et avaient accepté, ainsi que l'Empereur, le nouveau calendrier. « Que de maux, » s'écriait-il, « Mayence n'a-t-elle pas attirés sur la chevalerie de l'Eichsfeld sous prétexte de religion ! Qu'est devenue la noblesse de Wurzburg, où sont Hutten et Grumbach ! Qu'on songe à tous les nids que les Jésuites se sont faits dans l'Empire, à l'empressement que montrent les nobles pour envoyer leurs enfants dans leurs collèges ! Les Jésuites trahissent l'Allemagne. « Le Pape a fondé pour eux, à Fulde, une école spéciale, qu'il entretient à ses frais. » « A l'étranger, les Jésuites inventent mille fables, en Allemagne, ils répandent partout des images et des brochures : tout leur désir est d'avilir les Protestants. Les membres

¹ « Il faudrait, » dit-il dans ses mémoires, « un interrègne, et ensuite un roi de Navarre. »

² Voy. v. BEZOLD, t. II, p. 323. Voy. plus haut, p. 8.

catholiques prennent parti pour eux, comme le duc de Bavière vient de le faire. Il est donc évident qu'il faut à tout prix avoir un autre chef ou favoriser un interrègne. » Le Palatin se promettait de s'entendre à ce sujet avec la Hesse et le Brandebourg, et, par leurs secours, il espérait pouvoir influencer la Saxe ¹.

¹ Voy. v. BEZOLD, t. II, pp. 323-327.—HÄUSSER, *Tagebuch*, pp. 390 et suiv., 406, 407, 409.

CHAPITRE VI

« GUERRE CHRÉTIENNE » EN FRANCE. — NÉGOCIATIONS POUR LA FORMATION D'UNE LIGUE PROTESTANTE. — SITUATION DES CATHOLIQUES ET LEUR IMPUISSANCE. 1586-1591.

I

Au mois de février 1586, l'Électeur Auguste de Saxe mourut. Christian I^{er}, qui lui succéda, « était un seigneur très épris de la chasse et du vin; pour tout ce qui concernait le gouvernement et la religion, il s'en remettait à son conseiller intime Nicolas Krell, grand partisan de Jean-Casimir, et très porté pour le Calvinisme ». A dater du jour où Krell prit en mains les affaires, « les intrigues palatines-françaises trouvèrent pour se développer un excellent terrain ».

En octobre 1586, les princes protestants envoyèrent des ambassadeurs à Henri III, roi de France, pour le supplier de rétablir dans son royaume les édits favorables aux Huguenots. Henri leur fit très mauvais accueil, ce qui les attira d'autant plus au parti du roi de Navarre. Le 24 décembre, le margrave Joachim-Frédéric, administrateur de Magdebourg, fit auprès de l'Électeur de Saxe les plus vives instances pour le décider à la guerre. « L'affaire de France, » lui disait-il, « pourrait avoir en Allemagne le plus heureux contre-coup, et nous mettre en état, chez nous aussi, de tenir tête aux papistes. » « Après le mépris témoigné à nos ambassadeurs, le moment semble venu, » écrivait-il, « de venir au secours des Calvinistes français; la chose presse, elle est urgente. Les nôtres, à dire le vrai, ne courent pas grand danger, les papistes ne se mettront pas si vite en train, et leurs plans n'ont encore rien de précis; mais il faut nous souvenir que lorsqu'une fois les Électeurs et princes actuels, si zélés pour la paix, auront cessé de vivre, leurs successeurs montreront plus d'ardeur; pour l'exécution de leur mauvais dessein, ils se serviront du poison et de l'épée. Déjà ils semblent décidés à ne plus tolérer les Évangéliques dans les grands évêchés; aux Diètes, ils commencent à nous contester le siège et la

voix. » « Pour la cause du Seigneur, on a le droit de se servir du glaive; les anciens rois d'Israël ont, avant nous, maintenu les droits de Dieu par les armes. Au reste, il est pas probable que les papistes, voyant qu'on vient au secours des Évangéliques de France, se décident à enrôler, car il y a quelque temps, lorsqu'on a conduit des troupes aux Calvinistes, ils n'ont rien fait pour s'y opposer, ils en ont paru plutôt effrayés qu'irrités. Henri de Navarre semble avoir reçu d'en haut la mission de ruiner de fond en comble en France le royaume idolâtre de la Papauté, et l'avènement d'un roi français réformé serait pour les membres d'Empire protestants un événement de la plus haute importance. Si Dieu permettait un si heureux succès, c'en serait fait des papistes, car nous serions en état de les vaincre en unissant nos forces. Grâce à l'initiative prise par Maurice de Saxe en 1552, les Protestants ont obtenu la paix de religion, par une disposition toute spéciale de la Providence; sans lui, jamais ils ne l'auraient conquise. Une occasion favorable s'offre à nous de nouveau, et nous fait espérer de nouveaux triomphes. On ne châtie les enfants qu'afin d'obtenir d'eux des choses auxquelles, sans une dure leçon, ils ne se seraient jamais soumis. Nous avons le devoir d'agir, de procurer la gloire de Dieu, de détruire le royaume de Satan, de délivrer la postérité de graves périls, et de faire craindre en tous lieux le nom allemand, autrefois redouté de tous¹. »

En janvier 1587, Jean-Casimir conclut un traité avec les chargés de pouvoirs d'Henri de Navarre. Ce traité portait qu'une somme de 150.000 florins d'Empire, dont la reine d'Angleterre fournirait la plus grande partie et que les princes protestants compléteraient, lui serait livrée, à la condition qu'il conduirait au roi une armée de secours considérable². Les Électeurs de Saxe et de Brandebourg, et d'autres membres d'Empire protestants avec eux, permirent les enrôlements pour Henri dans leurs territoires; malgré la défense formelle de l'Empereur, les nobles furent laissés libres de rejoindre l'armée française. Jean-Casimir ne prit cependant pas le commandement de l'armée d'Allemagne; il nomma général en chef le burgrave de Prusse, Fabien de Dohna. Celui-ci, exauçant le vœu de l'administrateur de Magdebourg, ne tarda pas à répandre, partout où il conduisit son armée, « la terreur du nom allemand »; et en premier lieu, en Alsace, « où de telles horreurs furent commises que les enfants des petits-enfants en parleront longtemps encore avec épouvante. »

Au mois de juillet, 8.000 cavaliers et 5.000 lansquenets, bientôt

¹ GOLDAST, *Politische Reichshändel*, pp. 612-616.

² DUPLESSIS-MORNAY, t. IV, pp. 56 et suiv.

renforcés par 13.000 Suisses protestants et 4.000 huguenots commandés par le duc de Bouillon, se concentrèrent dans les plaines de l'Alsace. Les Suisses se conduisirent avec modération; mais les Allemands et les Huguenots pillèrent et ravagèrent pendant six semaines tout le pays plat. Plus de 300 villages furent livrés aux flammes. On lit dans une complainte populaire du temps :

Le pauvre peuple d'Alsace
Est délaissé de tout le monde !
Frappe bien, car il est temps,
Frappe, avant que le mal n'empire !
Prends avec toi ta meilleure arme,
Ton hoyau, ton fléau, ta fourche et ton gourdin !
Il ne s'agit plus de faire les fiers !
Nos seigneurs nous ont abandonnés
Dans notre détresse et notre mortel péril ;
Honte à eux, pour ce lâche abandon !¹

L'Empereur avait expédié à Dohna l'ordre de faire cesser les enrôlements et de licencier immédiatement ses troupes. Mais Dohna, qui avait pris le titre de « général en chef de Sa Grâce le roi de Navarre », déclara, dans une sorte de manifeste, qu'il n'obéirait pas, et continuerait sa marche vers la France. Il avait fait serment, disait-il, d'humilier l'orgueil du Pape qui prétendait régir à sa guise tous les royaumes de la Chrétienté et foulait aux pieds la paix civile et la paix religieuse. Aux yeux de Dohna, « l'expédition chrétienne » était amplement justifiée. D'ailleurs, depuis les précédentes guerres, la monarchie française avait contracté une grosse dette envers les cavaliers allemands, et pour se faire rembourser il avait fallu se mettre en campagne ².

« L'expédition chrétienne » eut une lamentable issue, ce qu'il faut surtout attribuer à l'incapacité du général en chef, à la mésintelligence constante de Dohna et du duc de Bouillon, et aux querelles survenues entre les Allemands et les Suisses. « Cavaliers et lansquenets furent conduits à la mort comme larrons. » « Dignes de pitié même aux yeux de leur ennemi, » écrit Davila, « les malheureux Allemands, atteints de fièvre et de dysenterie, tombaient exténués de fatigue sur le bord des chemins ou dans les villes, où ils étaient impitoyablement massacrés. On vit, entre autres horreurs, dix-huit cavaliers égorgés comme de vils animaux dans une chaumière de

¹ DE BUSSIÈRE, *Développements*, pp. 220-224.

² *Wahrhafte Erklärung und Entschuldigung der teutschen Obristen Rittmeister und anderer Beschlishaber und Kriegsleuten warum dieselben jetziger Zeit der königlichen Würde zu Navarra zuziehen, Datum : Quatzenheim, den 10. August, 1587.*

Bourgogne par une femme en furie exaspérée des pertes qu'elle avait subies. A peine si 1.000 Allemands, malades, à demi-nus, purent regagner leurs foyers au mois de décembre 1587¹.

D'autres Allemands encore devaient périr victimes de l'incapacité de leurs chefs, et cette fois non pas en combattant le roi de France, mais bien à son service. Henri III, en effet, changeant une seconde fois de politique, avait fait assassiner les chefs de la ligue catholique; il était maintenant l'allié des Huguenots, et réclamait l'assistance des Protestants pour « accomplir l'œuvre évangélique ». « L'argent allemand nous est indispensable, » répétait-il; « sans lui, impossible d'enrôler chez nous. » Ses ambassadeurs furent très bien accueillis à Dresde. A l'assemblée de Langenzalza, l'Électeur Christian I^{er} et le landgrave Guillaume de Hesse consentirent à prêter au roi 10.000 florins, à la condition que « dans une nécessité semblable », ils pourraient compter sur son appui. Le comte palatin et l'administrateur de Magdebourg promirent également des secours². Mais avant qu'aucune de ces promesses n'eût été tenue, Henri III fut assassiné; l'argent récolté servit les projets d'Henri de Navarre.

Jean-Casimir et Nicolas Krell avaient été les avocats les plus ardents de ces promesses de secours. Krell était chancelier de Saxo depuis 1589.

Mais avant de commencer « la grande expédition évangélique de France », il importait d'organiser dans l'Empire la ligue protestante.

Les préliminaires de cette ligue, dite : « Union perpétuelle, » furent dressés le 2 mars 1590 aux États de Plauen par Casimir et Christian. Ceux qui devaient en faire partie furent invités par les deux princes à s'entendre pour fournir l'argent nécessaire à la solde d'une armée de 12.000 hommes de pied et de 6.000 cavaliers. Mais Jean-Casimir ayant mis en avant des exigences plus fortes, Christian refusa de le suivre jusque-là. Le prince palatin voulait que les Unis prissent l'engagement d'obtenir l'abolition de la Réserve ecclésiastique et de protéger les Protestants dans la possession et dans la conquête des évêchés. Il voulait en outre que l'argent recueilli ne servit pas exclusivement les intérêts des Unis, mais les intérêts protestants en général, et, en particulier, ceux des Confessionnistes d'Aix et de Cologne, « opprimés par les autorités catholiques³ ».

¹ RAUMER, *Historische Taschenbuch*, 1338, pp. 23 et suiv. VULLIEMIN, *Gesch. der Eidgenossen*, t. II, pp. 261 et suiv. VOY. POLENZ, t. IV, pp. 495 et suiv., p. 523.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 12, 13, 24.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 32-34.

Les landgraves Guillaume et Louis de Hesse, l'Électeur Jean-Georges de Brandebourg et son fils, l'administrateur de Magdebourg, le margrave Georges-Frédéric d'Ansbach et le duc Henri-Jules de Brunswick, évêque d'Halberstadt, se déclarèrent prêts à entrer dans l'Union. Mais le duc Ulrich de Mecklembourg refusa de contracter aucune alliance avec les Calvinistes, « ennemis de la Confession d'Augsbourg et du Formulaire de Concorde, et exclus de la paix de religion ». Il lui répugnait également, écrivait-il à l'Électeur de Brandebourg, de s'immiscer dans la politique étrangère et de s'engager, lui et ses sujets, dans des querelles que d'autres avaient provoquées ou pourraient provoquer à l'avenir. D'ailleurs, il trouvait peu nécessaire de former des ligues et des unions pour des intérêts purement temporels, puisque les lois et les ordonnances précédentes avaient prévu ce que les membres d'Empire auraient à faire pour se défendre en cas d'attaque, et comment, dans un pressant danger, ils pourraient réclamer l'assistance des cercles voisins¹.

Conformément à une résolution prise à Plauen, l'Electorat de Saxe, la Saxe et le Brandebourg envoyèrent des ambassadeurs à l'Empereur au mois de juin 1590. Ceux-ci exposèrent leurs griefs en termes « singulièrement violents », accusant les Catholiques, « ces ennemis déclarés de la paix, » de tous les maux qui accablaient l'Empire. Les Catholiques, à les en croire, n'avaient jamais regardé la paix de religion que comme une trêve momentanée, et tous leurs efforts tendaient à troubler en Allemagne l'ordre et la sécurité publiques. Les Unis niaient la validité de la loi sur la Réserve ecclésiastique et réclamaient pour les Protestants le libre exercice de leur culte dans tous les territoires catholiques. Si Rodolphe n'avait point égard à leurs réclamations, il pouvait s'attendre, dirent les ambassadeurs, à ce que rien d'utile ne fût résolu à la Diète prochaine, et il était averti qu'il aurait probablement à y faire de pénibles expériences². Outre cette menace, le projet du cahier de doléances, œuvre de Jean-Casimir, contenait ce passage qui n'avait pas été approuvé à Dresde : « Il ne faudrait donc pas s'étonner si les membres d'Empire de la Confession d'Augsbourg, dans le cas où ils seraient de nouveau opprimés *de facto*, contrairement au droit commun et à la paix civile et religieuse du Saint-Empire romain, se décidaient à tenter la fortune, et regardaient autour d'eux, pour découvrir un moyen de se protéger et de se maintenir contre les agressions d'un pouvoir étranger comme leur devoir les y oblige³. »

¹ MUFFAT, pp. 1, 7. HELBIG, pp. 291, 297.

² HÄBERLIN, t. XV, pp. 412, 429.

³ HELBIG, pp. 297-298.

Vers la fin de juillet, l'Empereur répondit point par point aux griefs qui lui avaient été exposés.

Ce qu'on lui reprochait en termes violents et inconvenants, disait-il, trouvait sa réfutation dans le texte même et dans la lettre de la paix, qui avait été établie non pour un court espace de temps, mais à perpétuité. Cette paix, l'Empereur avait juré de la maintenir inviolablement, non seulement dans les articles qui pourraient sembler agréables et avantageux à celui-ci ou à celui-là, mais dans toutes ses parties, dans tous ses paragraphes, dans tous ses articles et ses clauses. La loi sur la Réserve ecclésiastique formait partie intégrante de ce traité; il en avait juré le maintien, comme celui de tous les autres articles. Quant aux Confessionnistes établis dans les états des princes catholiques temporels ou ecclésiastiques, ces princes déclaraient tous n'avoir jamais donné aux membres de la Confession d'Augsbourg la moindre prescription relativement à la conduite qu'ils avaient à tenir envers leurs sujets; par conséquent ils avaient le droit de se croire à leur tour libres d'agir comme ils le jugeraient à propos dans leurs propres domaines. L'Empereur, lui non plus, n'avait pas souvenir que jamais des plaintes eussent été formulées par un membre d'Empire catholique au sujet d'un membre de la Confession d'Augsbourg quant à la conduite que ce membre avait cru devoir tenir dans les questions religieuses vis-à-vis de ses sujets. Les Électeurs pouvaient donc en conclure que ce n'était pas à l'Empereur à défendre aux Catholiques ce qu'il n'avait jamais interdit aux Protestants; mais qu'au contraire il avait le devoir de se comporter équitablement envers les uns et les autres, et de ne pencher ni d'un côté ni d'un autre.

Les Électeurs s'étaient plaints du partage inégal des patentes d'enrôlement; aux uns, avaient-ils dit, on permet d'enrôler pour des coreligionnaires étrangers, aux autres on le refuse. Outre cela, avaient-ils ajouté, l'Empereur doit se souvenir que ses patentes ne peuvent pas être considérées comme tellement indispensables qu'à leur défaut il soit absolument illégal d'enrôler des troupes ou de prendre le commandement d'une armée. A la vérité, l'Empereur, à plusieurs reprises, s'est efforcé, durant les Diètes, d'établir cette prétention, mais jamais elle n'a été approuvée, parce qu'elle est opposée à la liberté allemande telle qu'elle a toujours été entendue. Que l'Empereur ait refusé nettement cette patente aux partisans des ligueurs de France, et qu'il ait déclaré verbalement et par écrit à l'Électeur de Saxe qu'aucun membre de la Confession d'Augsbourg ne devait applaudir ou approuver quiconque blâmerait ce refus, de cela les Électeurs eux-mêmes lui avaient exprimé toute leur

reconnaissance. Sur ce dernier article, Rodolphe répondit que son intention était de suivre toujours la même ligne de conduite, et qu'il était décidé à ne s'immiscer en rien dans la politique étrangère, où il n'apercevait qu'une source d'embarras et de périls pour l'Empire. En même temps, il exprimait la confiance que les Électeurs partageraient toujours sa manière de voir, et préféreraient la paix et la prospérité de la patrie à des intérêts étrangers ¹.

Les Électeurs, à cette même date, entretenaient d'actives relations avec Henri de Navarre.

Jean-Casimir concentrait tous ses efforts sur un point unique, et, comme au début de la guerre de Cologne, cherchait à engager l'Empire dans une guerre contre l'Espagne, encore sous le coup de la perte de l'Armada. Son rêve eût été de fondre en une seule et même cause les intérêts révolutionnaires de France, d'Allemagne et des Pays-Bas.

Après l'échec de Gebhard, deux de ses plus zélés partisans, le comte de Neuenar et le colonel Martin Schenk, de Niedeggen, étaient entrés au service de la Hollande, et tous deux pillaient et dévastaient sans scrupules l'archevêché de Cologne et le pays de Munster ². Les Hollandais et les Espagnols se disputaient la possession des places fortes du Bas-Rhin; les forces militaires du cercle n'étaient pas assez considérables pour leur opposer une résistance sérieuse, et les plus tristes rapports sur la situation désespérée des habitants opprimés parvenaient tous les jours à l'Empereur. Mais, à peine en état d'arrêter les progrès des Turcs, il lui était impossible d'envoyer autre chose que des paroles de consolation, et quelquefois ses commissaires, aux pauvres affligés! Lorsque, le 16 juin 1590, il somma le duc de Parme d'évacuer le sol allemand dans le plus bref délai, et lui ordonna de faire raser les forts et les travaux de fortification qu'il avait élevés, le duc répondit que l'Espagne n'avait agi que contrainte par la plus extrême nécessité; elle n'avait pu tolérer, dit-il, que ses ennemis, les Hollandais et les Anglais, eussent pied dans l'Empire, et s'établissent au cœur même de l'Allemagne, bâtissant des forteresses et offrant impunément aux Protestants un point de ralliement sur le Rhin pour les aider ensuite à accabler les Catholiques ³.

¹ HÄBERLIN, t. XV, pp. 429, 441.

² Pour plus de détails voy. FERBER, *Geschichte der Familie Schenk von Niedeggen, besonders des Kriegsobersten Martin Schenk*. Cologne et Neuss, 1860. Voy. aussi PIÉLER, pp. 110 et suiv., et les mémoires du prieur des Carmes de Cologne, Jean Reckschenkel, dans la *Correspondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift, für Gesch. und Kunst*, 1887, t. VI, pp. 165 et suiv.

³ ENNEN, t. V, p. 295.

A la fin de septembre 1590, la Diète s'ouvrit à Francfort. L'Empereur, commença par inviter les membres d'Empire à entrer en négociations avec les deux puissances en lutte l'une avec l'autre dont les armées désolaient le sol de l'Empire. La majorité catholique y était disposée. « Entreprendre une guerre pour reconquérir les territoires enlevés à l'Empire, » dirent les ambassadeurs des Électeurs ecclésiastiques, « semble un parti dangereux, car nous aurions à faire à deux puissances exercées au combat et que nous serions obligés attaquer toutes deux à la fois. Or nous ne pouvons songer à une campagne si longue et si périlleuse. » Les ambassadeurs des Électeurs protestants, au contraire, rejetèrent bien loin toute idée de conciliation; ils voulaient la guerre, et la voulaient immédiate. Au conseil des princes, même divergence d'opinion. Les Protestants refusèrent de se soumettre aux décisions de la majorité. A la suite de discussions orageuses, et des intrigues de Jean-Casimir, la Diète fut dissoute. « Dans quel abîme l'Empire est précipité, » écrivait l'ambassadeur de l'Électorat de Cologne, Gaspard de Fürstenberg, « tout penche vers la ruine ¹ ».

Après la dissolution de la Diète, Jean-Casimir s'empressa de hâter la conclusion du plan qu'il caressait depuis longtemps : la formation de l'Union. Le 24 septembre il fut convenu, entre l'Électeur Christian et lui, que les princes déjà gagnés à la politique palatine enverraient leurs conseillers à Torgau le 19 janvier de l'année suivante.

¹ Fürstenberg dit dans ses Mémoires : « Le 5 octobre nous commençâmes à parler de la proposition impériale, « tumultuantibus satis et discrepantibus votis, dum nos catholici pacem, Lutherani arma vociferantur ». Le 10 : Aujourd'hui seront lues les résolutions du prince de Parme et des États de Hollande, et il faut espérer qu'elles assureront à l'empire une paix meilleure. Le 18 : nous allons de nouveau au conseil, et nous proposons aux trois Électeurs protestants une campagne en règle contre le vote des Électeurs catholiques. Vere juxta Pauli hereticorum descriptionem. Le 19 : nous autres conseillers des Électeurs catholiques nous nous réunissons et nous nous mettons d'accord pour combattre l'aigre proposition présentée hier par les conseillers des Électeurs luthériens. Le 24 : on a tenu conseil sur la résolution des commissaires impériaux, et le débat a été turbulentissime. Le 25 : aujourd'hui comme le conseil électoral référerait et devait référer avec le conseil des princes, trois ambassadeurs laïques du Conseil Electoral ont refusé d'aller plus loin, et ont protesté, disant qu'ils ne se laisseraient lier par aucun de ces summa indignitas. Quo tandem imperium ruit? Deplorate ad interitum vergunt omnia ». Revenant sur les événements de 1590, Fürstenberg écrivait : « Hoc anno ex mense Septembris per Octobrem talis Francofurti me presente conventus Imperialis Deputationis, ut vocant, habitus est, cujus similem Germania, prout credo, longa vel nulla Imperii aetate viderit. Tantum enim ab inveterata et laudabili observatione discessum est, eaque in suffragiis, contentio, immodestia et animorum disjunctio causante Jo. Casimiro palatinatus administratore visa est, ut vix credam posthac non solum administrandae reip; et justitiae, sed etiam creandi et constituendi imperatoris modum seu formalum superesse ». PIELER, pp. 134-136.

Krell cherchait à convaincre les ambassadeurs de Saxe que l'Union devait être conclue pour trente ans au moins; que les contributions de chacun de ses membres devaient être fixées à l'avance; qu'il fallait établir à Leipzig le dépôt de tout l'argent versé; que le nombre des soldats devait se monter, en cas de besoin, à 12.000 ou à 15.000 hommes, enfin que le commandement devait être offert à Jean-Casimir, et que, dans les questions militaires, on devait lui accorder un pouvoir illimité. Relativement aux armes et munitions il recommandait de s'approvisionner à temps. Dès que l'entente serait faite, les autres princes protestants et aussi les villes d'Empire pourraient être invités à entrer dans la confédération¹. Jean-Casimir avait instamment recommandé à ses conseillers de se montrer fermes et énergiques. Dans une question de cette importance, il ne fallait, disait-il, ni timidité ni hésitation; quand bien même l'entreprise déplairait à l'Empereur ou à ses amis et donnerait lieu à de fâcheuses interprétations, il faudrait passer outre. Il était évident que l'Empereur se mettrait toujours du côté de l'ennemi, par conséquent, les membres d'Empire évangéliques n'avaient pas à s'inquiéter de ce qui lui plaisait ou de ce qui lui déplaisait².

Au commencement de février, à Torgau, un projet de traité pour les futurs membres de l'Union fut soumis aux princes assemblés. Ils étaient qualifiés « d'amis de la paix ». La guerre était représentée comme absolument nécessaire; il avait paru indispensable de conjurer le péril, d'intimider les contempteurs des lois de l'Empire, et de se maintenir vis-à-vis d'eux à armes égales. L'Union n'avait d'autre but que de fortifier la paix publique et religieuse et les lois de l'Empire, de maintenir l'unité, de propager la vérité divine telle qu'elle était expliquée dans la Confession d'Augsbourg et dans l'Apologie. Une entente provisoire se fit sur l'organisation de la ligue. Les résolutions finales et définitives furent réservées aux princes; à eux fut également laissé le soin de gagner de nouveaux adhérents à la ligue³.

Il fut aussi question, à Torgau, de ce qu'il convenait de faire pour soutenir les prétentions d'Henri de Navarre. En octobre 1590, celui-ci avait pris l'engagement, dans le cas où il parviendrait au trône de France, d'assister les membres d'Empire qui se seraient montrés favorables à sa cause, et de leur envoyer une armée de secours de 2,000 cavaliers et 6,000 fantassins⁴. Comme Jean-Casimir, le chan-

¹ HELBIG, pp. 307-308. RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, p. 40.

² MUFFAT, p. 8.

³ MUFFAT, pp. 13 et suiv. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 44 et suiv.

⁴ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 24.

celier de Saxe Krell, conspirait avec Henri et tous deux répétaient à l'envi que l'Empire ne pouvait demeurer plus longtemps sous la domination d'un souverain papiste. Un jour, en présence de deux témoins, Krell s'était écrié, devant un intendant des finances saxon et un chef militaire, qu'il fallait à tout prix élire un autre Empereur et inaugurer un nouvel état de choses ; à Torgau, il avait insisté pour qu'une armée de 5 à 6.000 cavaliers, de 8.000 fantassins et de vingt-cinq pièces d'artillerie fût promptement mise à la disposition d'Henri de Navarre, proposant d'en offrir le commandement au jeune prince calviniste Christian d'Anhalt. Tout devait être conduit dans le plus grand mystère. Les membres d'Empire protestants devaient supporter les frais de la campagne grâce à l'argent que l'Élisabeth d'Angleterre avait promis d'envoyer. On réclamerait l'assistance des Pays-Bas, on occuperait le plus possible les Espagnols, pour permettre à l'armée de franchir la frontière². Ce plan fut approuvé, mais on eut beaucoup de peine à trouver assez d'argent pour l'enrôlement des troupes, et ce ne fut qu'au mois d'août que le prince Christian parvint à passer en revue, à Hochheim, une armée composée de 6.000 cavaliers et de 9.000 fantassins³.

II

Le 17 janvier 1591, le docteur Jean Pistorius écrivait au duc Guillaume de Bavière « qu'il ne savait rien de positif sur la ligue des Protestants, mais qu'il était convaincu qu'ils songeaient à unir toutes leurs forces pour soutenir les intérêts d'Henri de Navarre ». « S'il faut le dire, » ajoutait-il, « je m'étonne que notre parti assiste avec tant de patience à ce qui se passe, et qu'on ne songe pas, de notre côté, à prendre des mesures efficaces, et à s'unir. Un grand complot se trame contre nous, et comme nous ne nous occupons pas de défendre notre cause, Dieu, pour punir nos fautes, ne nous protège plus comme autrefois, ce qui nous jette en de singuliers embarras, et nous prépare de grands revers⁴. »

En effet, les pouvoirs catholiques, que les Protestants dépeignaient comme si redoutables, restaient timides, divisés, impuissants. En

¹ KIESLING, pp. 107-109.

² HELBIG, p. 312.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I. p. 23.

⁴ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 11, note 1.

1590 l'évêque Ernest de Bamberg, « redoutant ses voisins ¹, » cessa de faire partie de la ligue défensive de Landsberg. L'année suivante, on n'eut pas même le courage, à Munich, d'assembler les États pour préparer la réponse aux cahiers de doléances présenté à l'Empereur par les Protestants en 1590, dans la crainte de « provoquer quelque attaque du côté des adversaires ² ». On s'imaginait que le repos et la sécurité de l'Empire pourraient être assurés par un accommodement à l'amiable et par l'union des membres « pacifiques » des deux religions. La Bavière eût voulu voir la ligue de Landsberg fortifiée par l'adhésion de quelques princes confessionnistes et de plusieurs villes luthériennes, ce qui eût fait taire les méfiances et les soupçons que propageaient les malintentionnés pour compromettre les Catholiques. Pendant l'été de 1591, Adolphe Wolf de Gracht, surnommé Metternich, zélé catholique, élevé à Rome au collège allemand des Jésuites et doyen du chapitre de Spire, remit à Guillaume de Bavière, qui l'avait en grande estime, un mémoire sur la situation actuelle des Catholiques. Ce mémoire conseillait de travailler à détruire les préventions des Protestants par « des messages amicaux, des ambassades et des visites affectueuses » ; ce commerce confiant suffirait, prétendait Metternich, pour détourner les adversaires de leurs mauvais desseins, les faire revenir de leurs préjugés contre l'Église Catholique, et peut-être pour en convertir quelques-uns. Mais afin que les membres de l'ancienne religion ne fussent plus l'un après l'autre opprimés par des princes turbulents, au mépris des ordres de l'Empereur et des lois de l'Empire, les Catholiques, selon lui, devaient s'unir et se défendre, élire un chef, rassembler une forte somme d'argent, nommer des capitaines chargés d'empêcher toute tentative d'enrôlement du côté de l'ennemi, et de faire jeter en prison, ou même de punir de mort les principaux fauteurs de trouble. Ces mêmes capitaines devaient aussi se porter promptement au secours des membres d'Empire surpris et dépouillés. Metternich ne désespérait pas de faire approuver ce sage projet par des Protestants amis de la paix, auxquels on ferait comprendre que l'on ne s'unissait que par nécessité et qu'on n'avait autre chose en vue que le maintien des lois de l'Empire et le châtimement des ambitieux qui tendaient de plus en plus à devenir les maîtres dans l'Empire. Par de telles déclarations, il espérait faire apprécier et estimer la ligue catholique et triompher des méfiances protestantes ³.

¹ Voyez sur lui la monographie de METZNER, *Ernst von Mengersdorf, Fürs-bischof von Bamberg*. Bamberg, 1886.

² STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 16, 17.

³ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 12-13.

Lorsque le duc Charles de Lorraine, qui faisait alors partie de la ligue française, demanda à Guillaume de Bavière et à l'archiduc Ferdinand de se joindre aux défenseurs français de la cause catholique, il ne parvint pas à obtenir leur adhésion. « Il serait certainement fort utile, » lui répondit Ferdinand (mars 1491), « de former une ligue, puisqu'on voit tous les jours, dans l'Empire, les Protestants organiser toutes sortes d'unions secrètes et se livrer à mille complots criminels pour l'oppression de la religion catholique, l'extinction du clergé et la suppression de tout bon ordre et de toute discipline. L'arrogance et l'insoumission de certains personnages vont si loin qu'ils veulent arracher le sceptre à l'Empereur, et chacun peut comprendre le péril dont ils menacent la patrie. Mais les bons et fidèles sujets de Sa Majesté Impériale ne doivent en quoi que ce soit se mêler des affaires de France. La ligue catholique ne doit rapprocher que des princes pacifiques; elle espère voir des membres protestants se joindre à elle dès le début; avant toute chose elle sollicitera l'approbation de l'Empereur. » Plus net encore dans ses affirmations, Rodolphe déclara que la ligue se bornerait à défendre les Catholiques, et surtout qu'elle se tiendrait éloignée de toute relation avec l'étranger. Chef de l'Empire, son devoir, disait-il, était d'établir la bonne intelligence entre tous les partis, et, dès longtemps, il avait juré à plusieurs Électeurs de n'entrer dans aucune ligue particulière sans leur assentiment ¹.

La ligue catholique, qui eût été si nécessaire à la défense et à la protection des membres de l'ancienne religion, ne s'organisa point, bien que presque tous les princes catholiques s'attendissent à bref délai aux attaques du parti révolutionnaire protestant.

Parmi les princes luthériens zélés, plusieurs, comprenant que les intrigues calvinistes pourraient bien les viser quelque jour, firent tout pour empêcher l'Union de se former; les ducs Henri-Jules de Brunswick et Louis de Wurtemberg furent de ce nombre ². L'Électeur Jean-Georges de Brandebourg fit écrire, le 29 août 1591, à l'Empereur, « que dans l'inquiétude où il était des événements extraordinaires et menaçants qui pouvaient se produire à l'intérieur et à l'extérieur, et lorsque l'Empire était tellement diminué qu'il semblait tout proche de sa ruine, lui, le plus ancien des Électeurs, ne pouvait se défendre d'un sentiment d'amère tristesse, en constatant que ses fils, en entrant dans la vie, verraient l'Allemagne dans un état plus déplorable encore que celui où lui-même l'avait trouvée et l'avait aidée à se maintenir ». « Il ne parvenait pas à se persuader,

¹ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 22-26.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 47. MUFFAT, pp. 43 et suiv.

ajoutait-il, que la France, comme l'affirmaient Jean-Casimir, Guillaume de Hesse et Krell, fût le rempart et le plus ferme soutien de la liberté germanique et de la liberté de conscience ¹. »

« Les princes chrétiens de la Confession d'Augsbourg vivent dans l'anxiété à cause des complots forgés par les Calvinistes, » écrivait le conseiller de Weimar Joachim Reinhold, le 9 décembre 1591, « car ils sont témoins malgré eux de l'injustice et de la cruauté avec lesquelles les simples et bons chrétiens de la vraie foi sont persécutés en Saxe par le chancelier Krell, à l'instigation de Satan ². »

¹ DROYSEN, 2^b, pp. 356-357.

² * Au docteur Charles Hundhausen, à Francfort-sur-le-Mein.

CHAPITRE VII

ÉTABLISSEMENT ET CHUTE DU CALVINISME EN SAXE. — POLÉMISTES CALVINISTES ET LUTHÉRIENS DE L'ALLEMAGNE DU NORD. — L'UNION PROTESTANTE.

I

Depuis le jour où l'Électeur Auguste de Saxe avait épousé la fille du prince calviniste Joachim-Ernest d'Anhalt, « les luthériens zélés de ses états vivaient dans une perpétuelle angoisse, craignant toujours que le Formulaire de Concorde, obtenu après de si ardues luites, auquel avaient prêté serment tous les prédicants, instituteurs et fonctionnaires de Saxe, ne fût aboli dans l'Électorat, et, peu à peu, la doctrine de Luther avec lui¹ ». Ces prévisions se réalisèrent le jour où Christian I^{er}, succédant à son père, remit toute l'autorité entre les mains de son chancelier Nicolas Krell. A peine aux affaires, celui-ci commença par obtenir de son maître la publication de ce qu'on appela « l'Édit de paix ». Le Formulaire n'y était pas même mentionné. Les prédicants étaient avertis de faire trêve dans leurs prêches « à toute invective, à toute parole de menace contre les Calvinistes ». En revanche, pleine autorisation leur était accordée, de « combattre l'abomination papiste », bien qu'il n'y eût plus un seul catholique en Saxe. Contre l'Église romaine ils étaient invités à exercer sans crainte la « mission de châtier et d'instruire qu'ils avaient reçue du Saint-Esprit ». Afin de couper court à toute protestation, l'édit portait qu'aucun écrit sur les questions religieuses ne pourrait être publié sans l'autorisation de l'Électeur. Le prince déclarait en outre que tous ceux qui refuseraient de se conformer à ses ordres ne seraient pas tolérés dans ses états. A la cour, dans les Universités, dans les paroisses, Krell distribua, autant qu'il le put, tous les emplois à des gens secrètement calvinistes ; les réfractaires furent exilés. A Dresde, les principaux soutiens de la politique du chancelier étaient les deux prédi-

¹ Joachim Reinhold dans la note de la page précédente.

cants de cour Salmuth et Steinbach, à Leipsick, les surintendants Harder et Gundermann, à Wittemberg, Jean Major, professeur de poésie, et Urbain Picrius, nommé surintendant général et premier professeur de théologie. Major ne cessait de répandre des rimes mordantes contre les Luthériens qui, pour s'en venger, l'accusaient d'avoir été deux fois condamné à la peine capitale pour fabrication de fausse monnaie, et le traitaient « de parjure, de fourbe et de menteur ¹ ». Le luthérien Léonard Hutter écrivait : « Satan fait, en ce moment, représenter dans les églises et les écoles de Saxe une lamentable tragédie. Il a choisi pour acteurs quelques Sacramentaires aux intentions perverses. Les hommes éminents, zélés pour le maintien et la propagation de la pure doctrine, ont été chassés, dépouillés de leurs dignités. Les théologiens vraiment orthodoxes ont été traités de Flaciniens, d'Ubiquistes, de Capharnaïtes, d'Eutychiens, de Nestoriens, de semi-papistes, d'exorcistes, de bavards impudents, d'ânes et de chiens. On entend répéter partout contre eux d'abominables calomnies, des imprécations, d'ignobles injures qu'on ose à peine redire. Même le bienheureux Luther n'est appelé par les sectaires que Martin l'allemand, Martin le prêtre, Martin le séditieux, le furieux; au milieu d'un repas, on a vu Salmuth jeter un verre de bière au portrait de Luther en proférant d'odieux blasphèmes. On a osé nommer la Formulaire de Concorde « un ridicule avortement »; on a été jusqu'à dire que, dans le code de Justinien, les maximes de la religion chrétienne sont mieux et plus clairement exposées que dans la Confession d'Augsbourg non révisée ². « Le chapelain de cour Mirus qui, tout rempli d'un saint zèle, avait mis

¹ KIESLING, pp. 52-54, 84-85. Major avait été surnommé le « verrou d'enfer ». *Unschuldige Nachrichten*, année 1707, p. 770. Sur Salmuth, voyez *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXX, p. 274.

² Voy. KIESLING, pp. 22-25. Georges Mylius avait commencé par raconter dans sa *Synopsis Comardiæ Misnicæ* (Iena, 1593) les événements qui avaient suivi la mort de l'Électeur Auguste. Les théologiens luthériens avaient tous été insultés de la manière la plus indigne. Luther lui-même avait été appelé *Germanicum Martinum, turbulentum et rigidum Pfaffum*. « Vidisses tentam in templis vastitatem quantum a religione Christiana in his regionibus propagata nulla vidit actas. » « Tantis erat Ministerii contemptus, ut cum Judæis aut Turcis pari loco a suis auditoribus pastores fuerent habiti. » « Par et æqualis in scholis cernebatur vastitas. » « Lipsiæ professorum quidam reperiebatur, quem non puduit dicere Visitoribus in os, ut monstrent sibi corpus Christi in Cœna visendum : tum se præsentiam ejus crediturum esse. » Tout avait été changé par les amateurs de nouveautés, les anciennes prières, les chants, le catéchisme. Tout ce qui était ancien avait été rejeté, simplement parce que c'était ancien; les nouveautés prévalaient parce qu'elles étaient nouvelles, et tout cela s'appelait progrès et lumière : « Hæc scriptis publicis *Illuminatio* appellabatur, quæ sæculum hoc Deus precipuæ beatum voluisset. » *Unschuldige Nachrichten zum Jahr 1709*, pp. 386-391. STROBEL, *Neue Beiträge*, t. II, pp. 341-342. Voyez aussi G. H. GOETZ, *De reliquiis Lutheri*, pp. 33-34.

ses auditeurs en garde contro le Calvinisme et avait eu le courage de faire, en chaire, des reproches directs à l'Électeur, a été jeté dans les cachots du Königstein ¹ ». Krell, en effet, avait écrit à son ami Jean-Casimir : « Je finirai bien par venir à bout des prêtres ; il faudra bien qu'ils dansent sur l'air que je leur sifflerai ². »

Afin que le peuple apprit aussi à danser sur cet air, Krell fit rédiger par Steinbach et Salmuth un nouveau catéchisme où la doctrine calviniste s'étalait au grand jour.

Il autorisa aussi une nouvelle édition de la Bible, avec introduction et commentaires. Là, les interprétations luthériennes étaient rejetées et celles des Calvinistes approuvées. Lorsque Salmuth remit à Christian les premières feuilles d'impression de cette Bible, splendidement éditée, il reçut du prince un présent de 500 thalers ³. Cependant, à en croire les Luthériens, l'Électeur aurait dit un jour à son chapelain Mirus : « Je ne suis et ne serai jamais Calviniste ! au diable tous les Calvinistes ⁴ ! »

Le peuple ne comprit le changement qui s'était opéré dans la religion que lorsque le parti vainqueur eut déclaré « la guerre calviniste » à tout ce que les églises contenaient encore d'autels, d'orgues, de tableaux, de fonts baptismaux, et lorsqu'il eut interdit aux prédicants, sous peine de destitution, l'exorcisme du baptême, prétendant que ce rite était « superflu, scandaleux, et entaché de magie ». Cette mesure mit en grand émoi toute la population. A Zwickau, pendant le service divin, il y eut grand tumulte dans l'église, et le prédicant n'échappa qu'à grand'peine à la fureur du peuple, qui voulait le lapider. A Eilenburg, le prédicant fut presque assommé par les pierres et les mottes de terre qu'on lui jeta à la tête. A Wittenberg, bourgeois et étudiants assaillirent la maison de Pierius, qu'on rendait surtout responsable du décret contre l'exorcisme ⁵. A Dresde, pendant un baptême, un boucher furibond parut soudain dans l'église et menaça le ministre, s'il ne baptisait régulièrement son enfant, de lui fendre la tête d'un coup de hache ; malgré les ordres qu'il avait reçus, le ministre, épouvanté, prononça l'exor-

¹ KIESLING, pp. 90-91 ** Voyez HASSE, dans NIEDNER, *Zeitschrift für Hist. Theologie*, 1748, t. XXIII, p. 336. Mirus voulait que l'Électeur contraignît ses conseillers à venir se confesser au château ; là, il se promettait de les examiner à fond sur la religion. L'Électeur refusa, disant qu'il ne voulait contraindre personne à adopter tel ou tel confesseur. A. a. O., p. 332.

² KIESLING, p. 99.

³ HÄBERLIN, t. XVI, p. 130. HENKE, *Peucer et Krell*, p. 63. La mort de Christian interrompit l'impression de cette Bible, qui s'arrête à la fin du livre des Chroniques.

⁴ KIESLING, p. 123.

⁵ ARNOLD, t. II, p. 22.

cisme¹. A Wittemberg, pendant un baptême, on en vint aux mains dans l'église, et le sang coula². Dans beaucoup de paroisses, le vieux cantique contre le Pape et les Turcs fut modifié comme il suit :

Maintiens-nous, Seigneur, dans ta sainte parole,
Humilie le calviniste homicide,
Par Jésus ton Fils bien-aimé,
Mort sur la croix pour la gloire de ton saint nom !
Ils ont profané le baptême,
Ils ont supprimé l'exorcisme !
Oh ! comme le diable sait abuser les gens³ !

Des satires, des caricatures contre « les Calvinistes homicides » passaient de main en main dans les campagnes. Une gravure du temps représente le diable debout derrière le fauteuil de Calvin. Il tient une plume à la main ; au-dessous, on lit ces vers :

Arrière la sophistique !
Belzébuth s'y cache et s'y blottit,
Et ce conseiller très subtil,
Aime trouver un habile secrétaire⁴.

Krell, dans les chansons et les satires du temps, est attaqué avec la dernière violence⁵. Une feuille volante le menace de la corde, de la chaudière, du bûcher. Tous les supplices, martyres et tortures semblent trop doux pour expier ses forfaits⁶.

Un écrit intitulé « *Exhortation à la noblesse* », très répandu à cette époque, traite Krell de « séditieux et de traître envers son pays ». Il était évident, d'après ce libelle, que, « par la violence et l'effusion du sang, Krell voulait anéantir la pure doctrine; qu'il ne rêvait qu'émeutes et révolution, conspirait avec les souverains étrangers contre l'Empire, et qu'il était l'allié des Français et des Turcs ». L'esprit calviniste était essentiellement un esprit d'homicide; de grands et célèbres théologiens l'avaient suffisamment démontré, et l'expérience quotidienne le prouvait clairement. Le maître ès arts Jean Modestinus, de Iena, avait découvert, dans la sainte Écriture, la

¹ WECK, p. 313.

² KIESLING, p. 73. HÄBERLIN, t. XVI, p. 129. Voy. aussi HEYDENREICH, p. 187.

³ Appendice du livre de NIC. SELNEKKER, *Calvinismus redivivus*, 1592. Voy. KIESLING, Documents, t. II, pp. 71-84.

⁴ BRANDES, pp. 77-79.

⁵ « Ces chansons sont entre mes mains, » dit KIESLING, (p. 91, note 5,) « mais je n'ose les reproduire et en souiller ces pages, tant elles sont remplies d'ignobles injures. »

⁶ BRANDES, p. 79. Voy. HÄBERLIN, t. XVI, p. 133, note.

preuve évidente « que les Sacramentaires, les Zwingliens et les Calvinistes n'étaient pas des chrétiens, mais des Juifs baptisés ou des Mahométans ». Le docteur Jean-Frédéric Célestinus avait eu bien raison de les appeler « des esprits de rebellion, d'impudiques démons, des rustres, des êtres vils et abjects, adonnés au mensonge et à tous les vices »; Célestinus avait aussi écrit « ces pieuses paroles » : « L'esprit sacramentaire ne se contente pas d'user de ruse et de mensonge; selon la coutume des Ariens, il se complait dans l'émeute, il aime à voir couler le sang; l'assaut des églises, des chaires, des maisons de ville lui est agréable. C'est de cette manière qu'il implante et propage en tous lieux ses doctrines et ses mensonges; par où il nous prouve bien qu'il est non seulement menteur, mais surtout homicide. » Comme preuve à l'appui, l'auteur rappelait la guerre déclarée aux Suisses sans aucune nécessité par Zwingle, guerre à laquelle il avait lui-même si lamentablement pris part, et la sédition inique et sanglante des Calvinistes de Brême. Quiconque ne reconnaissait pas la griffe du loup dans tous les actes des Calvinistes n'avait pas la moindre intelligence de la foi chrétienne, et n'était pas dans son bon sens. Krell aigrissait son maître contre l'Empereur et contre plusieurs membres d'Empire. Par son ordre, malgré les lois et les ordres de l'Empereur, beaucoup de jeunes gens avaient été envoyés aux Calvinistes de France, et Krell entretenait une correspondance compromettante avec les souverains de l'étranger ¹.

« L'expédition guerrière calviniste », proposée par le chancelier en 1591 pour soutenir les prétentions d'Henri de Navarre, s'organisa à l'insu des États de Saxe qui, le 7 octobre 1568, avaient adressé un message à l'Électeur pour le supplier de ne pas se laisser entraîner sans leur consentement dans une guerre, ligue ou convention d'aucune sorte avec l'étranger ². Malgré les instances de quelques membres fidèles des États, l'Électeur consentit à l'organisation d'une armée de secours dont Christian d'Anhalt prit le commandement et qu'il conduisit sur le Rhin pour le service d'Henri de Navarre ³.

« A ce moment, nous rêvions le retour de l'âge d'or ⁴, » écrivait le calviniste Scultetus racontant le séjour qu'il avait fait à Wittem-

¹ Feuille volante, sans indication de lieu ni d'année.

² Voy. KIESLING, pp. 113-114.

³ Voy. BERTRAM, *Geschichte von Anhalt*, t. II, pp. 400-566. La reine Élisabeth avait donné dix mille livres sterling pour les frais d'enrôlement. WINWOOD, *Memorials of affairs of State*, t. I, p. 29.

⁴ « ... Aureum sæculum nobis imaginabamur. » Voy. THOLUCK, *Kirchliches Leben*, pp. 243-244.

berg à cette époque. « En France, nous avons pour nous Henri de Navarre; en Angleterre et en Écosse, la reine Élisabeth, animée d'un zèle ardent pour le véritable Évangile. Dans les Pays-Bas, Maurice d'Orange était avec nous; dans le Palatinat, Jean-Casimir; en Hesse, le landgrave Guillaume. En 1586, le culte réformé avait été établi dans le comté de Wittgenstein, de Solms et de Wied; en 1587, les pays d'Anhalt l'avaient adopté; en 1588, les comtés de Bentheim, de Steinfurt et de Tecklenbourg avaient suivi leur exemple. Dans le cours de la même année, le comte palatin Jean I^{er} avait introduit le catéchisme de Heidelberg dans le Palatinat Deux-Ponts, jusque-là luthérien. » En Saxe, Krell s'attendait au triomphe prochain, complet et définitif du Calvinisme. Il écrivait le 4 août 1591 à Jean-Casimir : « J'ai persuadé à l'Électeur de Saxe que, relativement à la religion, lui et Votre Grâce pensaient absolument de même; aussi Votre Grâce ferait-elle bien de s'entendre avec sa Grâce Électorale, afin que l'audace des États, dans le cas où ils voudraient résister, ce qu'ils semblent bien résolus de faire, soit réprimée à temps. » Krell conseillait aussi au prince palatin de mettre à la raison l'Électrice Sophie, l'ennemie déclarée des nouveautés religieuses. « Peut-être, » écrivait-il, « est-elle poussée dans cette voie par quelques-uns de ses conseillers. Il faut la surveiller de très près, afin que l'œuvre entreprise ne rencontre point d'obstacle par sa faute; pour moi je suis résolu à ne pas m'épargner; je l'ai dit au landgrave de Hesse dans le Mémoire que je lui ai adressé. » Et il ajoute : « Ce que plus tard je me propose de faire, Votre Grâce en sera prochainement informée ¹. »

Ainsi, bien peu temps avant sa chute, Krell se croyait sûr de vaincre.

Malheureusement pour lui, Christian I^{er} mourut subitement quelques mois après, à peine âgé de trente et un ans, victime de sa passion pour la boisson ². Son fils et son successeur Christian II,

¹ Voy. KIESLING, pp. 99-100.

² Voy. HENKE, *Peucer and Krell*, pp. 69-87, note 20. Le surintendant de Freiberg, Garth, dit sans détour au sujet de Christian dans l'oraison funèbre de ce prince : « Sa Grâce Electorale était extrêmement portée à boire avec excès, comme beaucoup le savent, et comme on ne peut le nier. » THOLÜCK, *Kurchliches Leben*, p. 134 *. Le chapelain Mirus fit un jour des représentations à l'Électeur, parce que, pendant un baptême, « ivre et le nez enluminé, il avait eu l'imprudence de parler de religion ». L'Électeur répondit, pour s'excuser, qu'il était ivre, et que, par conséquent, il ne pouvait être responsable de ses paroles. Comme Mirus ne se montrait pas satisfait de cette réponse, l'Électeur s'impatienta et le pria de lui épargner à l'avenir de semblables remontrances, le menaçant, s'il n'obéissait, de riposter d'une manière qui pourrait lui être pénible. Mirus répondit : « Votre Grâce veut donc fermer la bouche au Saint-Esprit ? » « Non, pas au Saint-Esprit, mais à toi ! » répondit Christian. Mirus continuant à le reprendre, l'Électeur lui montra la porte, en

qui n'avait que huit ans à la mort de son père, passa sous la tutelle du premier agnat de la ligne Ernestine, le duc Frédéric-Guillaume d'Altenberg, fils du duc Jean-Guillaume de Weimar. Cet événement fut le sujet d'une grande joie « parmi tous les bons luthériens », car Frédéric-Guillaume détestait « l'esprit ardent, le dangereux fanatisme du Calvin, et toutes les séductions diaboliques de la secte ». Les « orthodoxes », tant persécutés sous l'ancien régime, respirèrent enfin. Quelques prédicants, au dire de la femme de Krell, « allèrent jusqu'à faire chanter le Te Deum dans les églises ¹ ». Dans la crainte de ce qui pouvait arriver, Krell se hâta de brûler ses papiers les plus compromettants; mais avant même que les funérailles de Christian n'eussent été célébrées, l'ancien chancelier fut arrêté, « chargé de lourdes chaînes et, peu de temps après ², par un juste jugement de Dieu, conduit en ce même cachot du Königstein où il avait fait jeter, contre toute justice, le prédicant Mirus ».

« Une foule de prodiges et de signes merveilleux avaient annoncé l'avènement de Krell au pouvoir. Des faits surnaturels présagèrent également sa chute; des femmes accouchèrent de crapauds; des enfants vinrent au monde avec des moustaches; on aperçut dans le ciel grand nombre d'épées ensanglantées, et même un Christ en croix. » « En plein jour, on entendit des cris de détresse dans les nues, et des spectres, qui avaient bien sept pieds de haut, apparurent, pendant le service divin, dans les églises de Zwickau. Le diable se fit voir à beaucoup de personnes, jeunes et vieilles, sous des formes très différentes, avec ou sans cornes; à Eilenbourg, pendant une après-midi de dimanche, on l'aperçut tout à coup sur la place du marché avec ses cornes enflammées. Le démon était aussi cause des terribles orages qui épouvantaient la contrée; il tordait le cou aux petits enfants, et tout le monde vivait dans l'angoisse et l'épouvante. » « Le peuple de Saxe était parfaitement instruit des formes si nombreuses sous lesquelles Satan est apparu au saint homme de Dieu Martin Luther. Tout le monde sait par quels artifices il se glisse tous les jours dans les maisons pour tourmenter les gens, souvent même pour les faire périr ³. » Luther, en effet, avait beaucoup contribué à fortifier la croyance populaire dans la continuelle intervention du démon. Dans son grand catéchisme,

disant : « Décampe, ou je t'apprendrai à courir ! » *Zeitschrift für Hist. Theologie*, 1818, t. XVIII, p. 336.

¹ RICHARD, *Krell*, t. II, p. 222.

² KIESLING, p. 108, note.

³ *Gläubliche und wunderbarliche Berichte von Prodigien und Teufelersheunungen* (1101), feuille 5.

il enseigne que c'est lui qui excite les querelles, qui conseille le meurtre, les séditions, les guerres; lui qui déchaîne l'orage pour perdre les récoltes et détruire les bestiaux; lui encore qui empoisonne l'air, etc. « Le diable, » écrit-il, « n'est pas seulement un menteur, c'est un homicide; il ne cesse d'attenter à notre vie, c'est pour lui un immense soulagement que de nous nuire et de nous jeter dans quelqu'accident, tantôt une chute, tantôt une maladie. C'est lui qui torde le cou à celui-ci, ôte la raison à celui-là, attire telle personne au bord de l'eau, conseille à beaucoup le suicide, et provoque une quantité d'autres terribles catastrophes. L'homme n'est à l'abri de ses pièges en aucun moment de sa vie; à tout instant, ses couteaux et ses flèches sont dirigés contre lui¹. »

Après la chute de Krell, le diable, « au rapport de personnes très dignes de foi, » donna libre cours à toute sa perversité. « Il allait quelquefois visiter Krell dans sa prison sous la forme d'un oiseau noir, et il s'entretenait avec lui; les gardiens entendaient distinctement sa voix, mais ils ne pouvaient comprendre dans quelle langue Krell et lui se communiquaient leurs pensées². » Plus souvent encore, il apparaissait à l'ami de Krell, l'ancien chapelain de cour David Steinbach, enfermé au château de Stolpen. Le 21 juin 1592, le gouverneur du château, Thomas Leutter, mandait à l'administrateur Frédéric-Guillaume « que Steinbach, aidé et conseillé par le malin esprit, avait tenté de s'évader; qu'il avait passé par trois portes hermétiquement fermées, et qu'en descendant par une fenêtre il était tombé, et s'était cassé la jambe ». « Sans avoir été aucunement pressé de faire des aveux, » Steinbach, en la présence du bourgmestre, de quelques magistrats et conseillers, avait avoué « que le diable l'avait aidé dans sa fuite; que, la nuit, le démon venait souvent le visiter dans sa prison; qu'il s'était lavé dans sa cuvette et avait feuilleté ses livres. Plusieurs personnes affirmaient l'avoir vu et entendu dans la cour du château. »

Steinbach consentit à rétracter en public « la fausse doctrine calviniste » qu'il prêchait depuis tant d'années : « Je la condamne du fond du cœur, » écrivit-il à l'Électeur, « et je promets de me conformer à l'avenir au Formulaire de Concorde. » Grâce à cette déclaration, on lui permit de quitter l'Électorat. Le surintendant et professeur de Leipsick, Gundermann, après cinq mois de captivité au Pleissenbourg, fit une rétractation analogue, promettant de vivre dans la retraite, dans son pays de Kabla, en Thuringe, et s'engageant, dans le cas où il se mêlerait à des querelles religieuses,

¹ *Sämmtliche Werke*, t. XX, pp. 124, 127, 154.

² *Gläubliche und wunderbarliche Berichte*, p. 12.

« à venir livrer lui-même à l'autorité son corps et sa vie ». Mais comme il était en route pour Kahla, il apprit qu'en son absence sa femme s'était pendue. « A ce moment, on croit que la douleur le rendit fou, et le fit extravaguer ¹. » A Dresde, le chapelain de cour Salmuth n'échappa qu'à grand'peine à la fureur de la populace. Sa maison fut assaillie par une foule en délire, demandant à grands cris le sang « du prêtre séducteur ». Salmuth et le surintendant général de Wittemberg, Pierius, abjurèrent tous deux le Calvinisme, et obtinrent la permission d'aller vivre en un autre pays. Le zélé prédicant luthérien Polycarpe Leiser qui, au temps de la faveur de Krell, s'était réfugié à Brunswick, fut rappelé à Wittemberg. On le loua beaucoup d'avoir déclaré « avec une généreuse hardiesse », dans la préface d'un nouveau catéchisme, « que, dans le cœur de tous les Calvinistes, l'Antechrist de l'Orient, le Turc, était caché ».

Afin de « purger définitivement l'Électorat du poison calviniste », il fut décidé, sur la proposition des États, que des enquêteurs, mi-partie laïques, mi-partie ecclésiastiques, présenteraient à la signature de tous les prédicants, professeurs et fonctionnaires, une nouvelle formule d'orthodoxie, approuvée par le souverain. A Wittemberg, quatre professeurs et deux conseillers, à Leipsick, trois prédicants et huit professeurs et docteurs des facultés de droit, de médecine et de philosophie, refusèrent de signer, et furent, en conséquence, destitués et exilés. Plusieurs magistrats, soupçonnés de calvinisme, furent déclarés indignes d'exercer leurs fonctions. Tous les libraires de l'Électorat reçurent ordre, sous les peines les plus sévères, de se débarrasser des livres calvinistes en leur possession, et de n'en plus faire commerce à l'avenir ².

Le peuple « regardait tous les Calvinistes comme autant de diables incarnés ». Lorsque mourut à Dresde, en 1592, l'ancien prédicant de cour Schütz, qui, sous l'Électeur Auguste, avait été condamné à la réclusion perpétuelle, dans sa propre maison, pour avoir trempé dans la conspiration du crypto-calvinisme, la foule se rassembla devant sa demeure le jour de ses funérailles, et brisa les vitres, demandant à grands cris que son corps fût inhumé sous la potence : on eut beau-

¹ *Wideruff zweier calvinischer sächsischer Prediger: Doctor Christophori Gundermann, gewesenen Superintendenten und Professors zu Leipzig, und David Steinbach, Hofpredigers zu Dresden. 1592. p. 6.*

² Plein de reconnaissance pour l'extirpation du Calvinisme en Saxe, Augustin Brunnus, d'Annaberg, pasteur de Jesingen en Wurtemberg, dédia à l'administrateur Guillaume « douze sermons sur les douze articles de la foi chrétienne » (Francfort-sur-le-Mein, 1593). « Satan, » prétendait-il, « avait trompé, ensorcelé, abusé l'Électeur Christian par l'entremise de ses émissaires calvinistes, et ceux-ci avaient ruiné en Saxe les églises et les écoles; mais, par une grâce toute miraculeuse de Dieu, les hérétiques venaient d'être expulsés. »

coup de peine à emmener le cercueil dans un chariot. Le peu d'amis qui le suivirent jusqu'au cimetière furent insultés et dispersés par la populace. Pendant le trajet, on fit en sorte qu'une poule noire vint s'abattre sur le char, et chacun de s'écrier : « Voyez, voyez le diable calviniste ¹ ! » Lorsque mourut, à Dresde, l'italien Jacques Lossius, musicien de la chapelle électorale, le fanatisme populaire se révéla plus brutalement encore. Ce Lossius était catholique ; il n'avait de sa vie assisté au service luthérien, et il était mort sans avoir réclamé l'assistance d'un ministre. Il fut impossible d'obtenir pour lui la sépulture chrétienne ; il fut porté en secret, par quatre ouvriers, au lieu de sépulture des criminels ; mais au moment de fermer la tombe, des garçons bouchers, des apprentis forgerons accoururent, et chassèrent les porteurs à coups de pierre. « Après quoi, » lit-on dans une relation du temps, « ils ont arraché le cadavre du cercueil, ils ont excité les chiens à s'en saisir, à le mettre en pièces ; ils ont brisé la tête du mort avec une grosse pierre, de sorte que, le lendemain, son beau-frère a été obligé de rassembler avec une pelle tous les débris du cadavre et de les reporter dans la fosse. Pendant ce temps, des paysans ivres, qui revenaient d'une noce, battaient du tambour ². »

A Leipsick, la peur du « poison calviniste » était telle que la coupole de la tour Saint-Nicolas, posée sous le dernier bourgmestre, fut descendue et examinée attentivement, dans la crainte que les Calvinistes n'y eussent caché quelque dangereux engin ³. Un théologien luthérien décrivait comme il suit la Cène calviniste dans un sermon prêché à Saint-Thomas en 1592 : « Ils placent dans l'église, sur une petite table, un broc rempli de vin, assez semblable à ceux dans lesquels on vend l'eau-de-vie ; ils s'asseyent tout autour, se passent le broc de main en main, afin que chacun en puisse prendre autant qu'il en a envie ; souvent ils boivent à si longs traits que plusieurs s'en vont tout étourdis. » « J'ai vu de mes yeux, » dit l'auteur du dialogue intitulé « *Nemesius et Agatho* », quelques personnes âgées faire le signe de la croix en entendant ces paroles, comme pour écarter bien loin d'elles la pensée d'une pareille impiété ; elles répandaient à cette pensée des larmes amères ⁴. »

¹ ARNOLD, t. II, p. 18. HÄBERLIN, t. XVI, p. 383. CALINICH, *Kampf des Melancthonianismus*, p. 177.

² ARNOLD, t. II, p. 626.

³ *Heydenreich*, p. 201.

⁴ STRUVE, *Pfälzische Kirchenhistorie*, pp. 492-494. Dans des rimes burlesques publiées en 1592, il est dit au sujet de la Cène calviniste :

Il apportent une table dans l'église ;
Puis le prêtre ordonné au sacristain
D'y déposer le pain et le vin ;

Le 14 mai 1590, à l'auberge des Calvinistes, et pendant le souper, une querelle théologique s'éleva entre le docteur de Wittemberg, Samuel Huber, et l'ancien professeur de Wittemberg, Jean Major. Huber, dans plusieurs de ses écrits, avait appelé les Calvinistes « les émissaires du diable »; il avait affirmé que leur but était de plonger l'Église d'Occident dans une détresse « semblable à celle que Nestorius, précurseur de Mahomet », avait attirée autrefois sur l'Orient; il avait comparé leur doctrine à une « flamme échappée de l'enfer ». « Mais Dieu, » avait-il ajouté, « a déjà brisé dans leur gueule blasphématrice les dents avec lesquelles ils s'apprétaient, dans leur délire, à rouvrir les plaies de son Fils unique ¹. » Les théologiens Jean-Jacques Grinaeus, de Bâle, et Jean Jeslerus, de Schaffouse, reprochèrent ces paroles à Huber, le traitèrent de misérable, d'homme sans honneur, digne de la potence, et proposèrent de jeter tous ses ouvrages au feu ². Huber avait aussi écrit contre Major, et Major, irrité, le traita de parjure et de menteur. Un ami de Huber, assis parmi les convives, menaçait Major de lui plonger son couteau dans le cœur. Cette violente querelle devint bientôt l'entretien de toute la ville; le peuple prit parti pour Huber. Le lendemain, on pouvait lire ces mots, affichés dans les marchés et dans les salles de cours de l'Université : « Que celui qui porte un cœur vraiment luthérien dans la poitrine se trouve ce soir à huit heures sur la place du marché, afin d'aider les bons chrétiens à assaillir la maison du calviniste Weinhausen; que nul bon chrétien ne songe à mettre obstacle à notre dessein. » Le soir du 19 mai et le dimanche suivant, comme les cloches appelaient à l'église, la maison de Weinhausen fut assaillie et pillée par une populace furieuse. « Pillage, pillage! » criait un garçon pelletier, surnommé « le prince » par ses camarades; « que celui qui peut prendre, prenne; le prince l'a

Et quand les gens sont arrivés,
Ils s'asseyent autour de la table;
Ils avalent ensuite le pain,
A cela le vin les aide.
Le prêtre est aussi avec eux
Il approuve tout,
Et quand vient son tour,
Il prend aussi un peu de pain,
Puis, il boit un si bon coup au gobelet
Que les larmes lui coulent des yeux;
Et quand tous se sont bien soulés
Le sacristain accourt,
Et recommence à leur verser à boire.
N'est-ce pas là une belle cérémonie!
Le pasteur s'enivre tellement avec ses ouailles
Qu'il peut à peine dire amen.

RICHARD, *Krell*, t. I, pp. 348-349.

¹ HUBER, *Von der calvinistischen Prädikanten Schwindelgeist*, préface pp. 3, 9.

² HUBER, *Protestation vom Jahre 1593. Voy. Unschuldige Nachrichten zum Jahr. 1707*, pp. 766, 769.

dit, le prince l'a ordonné! voilà comment tous les calvinistes doivent être traités! » Beaucoup s'imaginèrent que le prince Philippe de Brunswick-Lunébourg, alors à Leipsick, avait ordonné le pillage, et ils ne se mirent à l'œuvre qu'avec plus d'ardeur. Mais ce qui encouragea surtout les excès populaires, ce fut l'attitude du vieux bourgmestre Sicher et de quelques conseillers, qui regardèrent tranquillement ce qui se passait des fenêtres de l'hôtel de ville, sans faire le moindre effort pour arrêter l'émeute. Les coffres, les bahuts de Weinhäuser furent pillés, toute l'orfèvrerie d'or et d'argent emportée, les riches ameublements brisés, les objets d'art, parmi lesquels une Passion d'Albert Durer d'une valeur inestimable, mis en pièces. Vers midi, toute la population des faubourgs et de la campagne afflua vers la ville; alors on commença à piller dans les boutiques des marchands étrangers, venus à Leipsick pour la foire. Sur la place du marché, les émeutiers avaient élevé une potence. Le malheureux Weinhäuser se tenait caché dans sa maison. Lorsque le conseil se décida enfin à appeler les bourgeois aux armes pour chasser les pillards et les insurgés, ceux-ci répondirent qu'à aucun prix ils ne consentiraient à épargner les Calvinistes, qu'ils exigeaient que ce jour-là même, avant le coucher du soleil, tous fussent chassés de la ville, et qu'alors seulement ils songeraient à faire leur devoir. Le conseil fut contraint de céder. D'après une liste fournie par les bourgeois, cinq conseillers, cinq docteurs en droit, un médecin, cinq maîtres ès arts et douze autres personnes furent expulsés vers le soir, au milieu des huées de la populace. Pendant ce temps, la troupe des pillards s'était portée dans d'autres quartiers de la ville; mais les bourgeois, intervenant enfin, les dispersèrent en peu de temps. Le jour suivant, l'administrateur Frédéric-Guillaume vint à Leipsick, rendit une ordonnance sévère contre les émeutiers, et renforça la garnison du Pleissenbourg. Ordre fut donné à tous les habitants « de jeter de l'eau devant leurs portes », les insurgés ayant menacé d'incendier certaines maisons suspectées de Calvinisme. On trouva, en effet, dans plusieurs demeures des engins tout préparés pour l'incendie. » Quatre des principaux insurgés furent pendus sur la place de l'hôtel de ville; on arrêta trente suspects; les uns furent fouettés de verges, d'autres exilés; d'autres, sur les instances de quelques amis influents, remis en liberté ¹.

En présence de l'administrateur, Georges Müller, de Iéna, prononça, le jour de l'Ascension, ce qu'il appelait : « un prêche paci-

¹ *Wahrhaftiger und erschrecklicher Aufruhr zu Leipzig, etc. Jehna, 1593, HEYDENRICH, pp. 204, 219, 229.*

fique ». Il excusa l'émeute; il avait semblé impossible, dit-il, de tolérer plus longtemps en Saxe le blasphème calviniste. Les calvinistes détestaient la paix, tous étaient altérés de sang : le devoir était de les expulser comme des Juifs et des payens ¹. Le chapelain Mirus, au contraire, prêcha la modération à ses auditeurs; mais ses sages avis le firent soupçonner de calvinisme, et il fut obligé de venir se justifier devant le consistoire de Meissen.

Craignant que l'émeute ne se propageât dans toute la contrée, Frédéric-Guillaume édicta plusieurs lois sévères contre les prédicants (juillet et août 1593). Il leur reprochait non seulement d'injurier les Calvinistes pendant la majeure partie de leurs sermons, mais encore de s'exprimer avec tant de violence contre les personnes, qu'à force de parler d'expulsion, de bûcher, de supplices, l'homme du peuple était excité à la haine. Frédéric-Guillaume leur enjoignit de renoncer à « toute cette intempestive criailerie ». Mais on n'eut aucun égard à ses désirs, ni du côté des prédicants, ni du côté des auditeurs. Les surintendants écrivirent au prince qu'il leur paraissait impossible et peu édifiant d'enjoindre aux ministres d'épargner les Calvinistes; que laisser ces hérétiques en repos serait les fortifier dans leur malice et dans leur erreur, et que le peuple ne manquerait pas de se soulever contre ses pasteurs, s'il les voyait ménager les hérétiques. « Comme le Calvinisme maudit et damnable ronge tout autour de lui comme un ulcère, et que, dans nos pays, il a fait de terribles ravages, nous croyons de notre devoir, dans la sincérité de notre conscience, d'avertir l'administrateur de veiller à ce que ce poison de l'âme soit, autant que possible, extirpé du pays ². » Les surintendants suppliaient le prince de lire pour sa propre instruction un écrit de Jean Wigand dans lequel on lisait : « Les Sacramentaires commettent d'exécrables sacrilèges; ils dérobent au Christ sa toute-puissance divine; leur esprit est l'ennemi mortel du Seigneur Jésus, et mon intention est de les harceler, de les humilier, de ne leur laisser aucun repos, aussi longtemps qu'il en restera un seul parmi nous ³. »

« Périssent tous les Calvinistes, papistes, juifs et payens ! » Telle était la conclusion de la lettre des surintendants. La chanson suivante passait de main en main :

Jésus-Christ est avec les chrétiens,
Le diable avec les Calvinistes.

¹ RICHARD, *Krell*, t. I, pp. 152-153.

² HÄBERLIN, t. XVII, pp. 447-453.

³ *Ursachen, warum christliche Obrigkeit und Gemeinde die sacramentirische Lehre und Lehrer nicht leiden sollen*. Königsberg, 1585.

Luther nous donne le conseil
 De rôtir-les Jésuites,
 De conduire les moines au bûcher
 Et les nonnes à la maison publique¹.

II

« Non seulement dans l'Électorat de Saxe, mais dans tous les pays et villes voisins, » s'écriait avec douleur un prédicant le jour de Pâques 1594, « un esprit de haine et d'envie, une inimitié profonde séparent les Luthériens des Calvinistes. Cette haine, c'est le diable qui l'excite dans les cœurs, et ceux qui, pleins de compassion pour le pauvre peuple, aveuglé et exaspéré, exhortent les citoyens à la concorde et à la modération, sont calomniés et persécutés². »

Dans une église d'Erfurt, le ministre chargé d'annoncer la parole de Dieu tonnait dans presque tous ses sermons contre les Calvinistes, bien qu'il n'y en eût plus un seul dans la ville; ils les appelait « les martyrs du diable », et les libraires qui publiaient leurs écrits « les serviteurs de Satan »; il avertissait ses auditeurs de les fuir « comme le démon en personne ». Un autre prédicant, Gaspard Teuder, blâma en chaire, le dix-huitième dimanche après la Trinité, ces attaques violentes. Devenu suspect et forcé de s'expliquer, il déclara qu'en son âme et conscience il s'était senti pressé de flétrir la coutume anti-chrétienne d'insulter dans la chaire chrétienne les adversaires religieux; mais qu'il n'en détestait pas moins du fond du cœur les Sacramentaires fanatiques, parce qu'il était attaché de toute son âme à la Confession d'Augsbourg et au saint catéchisme de Luther. Cette déclaration ne l'empêcha pas d'être destitué peu de temps après, traité de crypto-calviniste et chassé de la ville avec sa femme et ses sept enfants. A partir de ce jour, tous les ans, un service fut célébré à Leipsick le dix-huitième dimanche après la Trinité pour rendre à Dieu de solennelles actions de grâces, avec de grandes démonstrations de joie, au sujet de l'expulsion de ministre³.

A Nordhausen, Jean Pandocheus, curé de Saint-Nicolas, était aussi d'avis qu'il était répréhensible d'attaquer continuellement les Calvinistes en chaire, et qu'il valait beaucoup mieux se contenter

¹ RICHARD, *Krell*, t. I, p. 349.

² *Predigt gehalten am Ostertage 1594 durch M. Jacobum Schrimmer in der Kirche zu S. Nicolaus in Nordhausen.*

³ ARNOLD, t. II, pp. 624-626.

d'enseigner aux fidèles la doctrine de Luther. « Les Calvinistes, » disait-il, « persuadent à quantité de gens d'une manière scandaleuse que Dieu a créé un grand nombre d'âmes dans le dessein de les damner; qu'il ne veut pas le salut de tous ceux qui entendent sa parole et la reçoivent; que le Christ n'est pas mort pour tous les hommes; que les prédestinés, même s'ils tombent dans des fautes grossières, ne perdent pas pour cela la grâce et le Saint-Esprit. En chaire, » ajoutait-il, « cette doctrine impie est exposée tout au long aux fidèles avec un zèle inconsidéré; il en est bien plus question que de la doctrine de Luther, ou de l'enseignement d'autres doctes et saints personnages. Une telle manière de faire est dangereuse, et nuit aux âmes simples. Le peuple ignorant et naïf prend le change, et se détache peu à peu de la pure doctrine. » « On me traite de calviniste, parce que j'ai dit qu'il fallait aller assidûment à l'église et ne mépriser aucun prédicant pour des raisons frivoles, puisque nous ne savons jamais à quel moment il plaira au Seigneur d'illuminer nos cœurs par son Saint-Esprit; or qu'ai-je dit là, sinon les propres paroles de Luther? » Pandocheus avait coutume d'appeler Luther « saint Luther », et aussi « le nouvel Élie »; et néanmoins les Luthériens étaient assez intolérants pour le traiter d'apostat et d'impie. Rieger, prédicant de Nordhausen, persuada au Conseil, dans une suite de lettres violentes, que Pandocheus était un blasphémateur, un « Cham-Luthérien »; que le diable le faisait parler et s'était incarné en lui. « Pendant quatre années consécutives, » écrivait Pandocheus en 1596, « Rieger, dans ses prédications, m'a martyrisé sans relâche, et vraiment jusqu'à la mort. » « Quiconque ose parler de moi avec un peu de bienveillance s'expose à s'entendre dire qu'il a déjà un pied dans l'enfer; même les enfants des rues m'injurient, quand je passe, et m'appellent calviniste ¹. » Les théologiens d'Helmstadt prirent parti pour Pandocheus : « O pauvres âmes affligées de Nordhausen, » écrivaient-ils en 1594, « quel ennemi de la grâce et de votre salut avez-vous reçu parmi vous? Le démon rivalise de zèle avec Rieger pour vous perdre ²! »

A Liegnitz, le surintendant Léonard Kreuzheim fut exilé à la suite d'une dispute soutenue contre lui pendant quatre jours par les théologiens de l'Électorat. Ces derniers rapportèrent au duc que l'accusé « se vautrait dans la même fange que les Calvinistes »; que de plus il était attaché aux papistes; qu'il avait avoué avoir correspondu avec plusieurs de leurs docteurs, et qu'en parlant d'eux il ne se servait pas du mot de papiste, mais de celui de catholique,

¹ PANDOCHÉUS, *Consensus*, préface a¹, *Apologie*, préface A, 3-4.

² PANDOCHÉUS, *Apologie*, N².

appelant aussi les Jésuites : « ces messieurs de la compagnie de Jésus, bien que les Jésuites » fussent de la compagnie de Satan ¹.

III

Le duc administrateur Frédéric-Guillaume de Saxe, l'un des princes de ce temps les plus dignes de respect, à cause de l'ardeur et de la sincérité de son patriotisme, s'était mis loyalement du parti de l'Empereur et des fidèles amis de l'Empire; aussi condamnait-il avec fermeté « toutes les intrigues et conspirations étrangères ». Par là il s'était posé en ennemi déclaré de la politique palatine. L'Union protestante, dont il avait été tant de fois question, ne s'organisa point : Jean-Casimir, qui en avait été l'ainé et le plus zélé promoteur, mourut le 16 janvier 1592; au mois de septembre de la même année, le landgrave Guillaume de Hesse, l'un de ses plus ardents partisans, le suivit dans la tombe.

Les dernières années de Jean-Casimir s'étaient écoulées dans la plus amère tristesse : il était mal avec sa femme, la princesse luthérienne Élisabeth, qu'il accusait de lui être infidèle, et qui vivait dans une sorte de réclusion forcée. Lorsqu'elle mourut, en 1590, on soupçonna fortement son mari de l'avoir fait empoisonner ². La Huguerye, qui rapporte ce bruit, et qui, pendant de longues années, avait été le confident intime de Casimir, rapproche ces soupçons d'ambitieux projets de mariage depuis longtemps caressés par Jean-Casimir. « Après la mort de la princesse, » écrit-il, « le comte tomba dans une si noire mélancolie qu'il en mourut ³. »

Sa mort plongea les Calvinistes dans la consternation. « L'oïnt du Seigneur, notre unique consolation ici-bas, n'est plus ! » s'écriait douloureusement le prédicant Jean Strack en commençant l'oraison funèbre du prince; puis il invite en vers toute la nature à pleurer le héros :

Montagnes, vallées, gazons et feuillages,
Aucune rosée ne vous rafraîchira plus,
Avant que vous n'ayez pleuré avec moi
Le bouclier, l'épée, l'arc admirable, du Tout-Puissant.
Le sang généreux du héros chrétien Casimir
Qui toute sa vie aimait les combats du Seigneur !
Nous avons perdu deux C :

¹ EHRHARDT, *Presbyterologie oder evangelische Kirchen- und Predigergeschichte des Fürstenthums Liegnitz* (Liegnitz, 1789), pp. 92-110.

² « ... non sans grand soupçon de poison. »

³ LA HUGUERYE, t. III, pp. 328-329; t. II, p. 330.

Le palatin Casimir et le saxon Christian;
C'est le présage de grands malheurs !

Les Catholiques respirèrent. L'évêque de Strasbourg, Jean de Manderscheid, écrivait peu après la mort des deux princes au duc Guillaume de Bavière : « Nous pouvons espérer, maintenant, que le terrible et menaçant projet de l'Union n'aboutira point, ou du moins sera retardé. On ne saurait trop remercier Dieu d'avoir détourné de nous, d'une manière si inattendue, les malheurs qui nous menaçaient. Le Seigneur a pris notre défense, pour le maintien de sa gloire et de notre sainte foi. Si, depuis trente ans, une occasion s'est jamais offerte de fortifier la paix de religion et de la maintenir avec fermeté et dans toute son intégrité, c'est maintenant. On peut laisser parler Riegel; il empêche le Calvinisme de se propager dans l'Empire. Aujourd'hui l'Empereur peut, s'il trouve qu'une Diète soit nécessaire, la préparer utilement². »

Mais peu de mois après, au moment de la mort de l'évêque Jean, se révéla de nouveau, surtout à Strasbourg, la triste impuissance de l'Empereur et la vitalité du parti calviniste, qui ne se souciait en aucune manière du droit existant, ni des articles ou des décisions de la paix de religion.

¹ JOH. STRACKIUS, *Eine christliche Leichpredigt über den Tod Joh. Casimir's*. (Heidelberg, 1592), pp. 3 et suiv., 25-32, etc.

² STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 20.

CHAPITRE VIII

LA QUERELLE DE L'ÉVÊCHÉ DE STRASBOURG ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ALSACE.

Après avoir échoué dans l'archevêché de Cologne, les Calvinistes avaient dirigé leurs attaques contre Strasbourg ; bientôt l'Alsace devint le théâtre des plus lamentables luttes.

Le Conseil de Strasbourg, sans égard pour la paix de religion, avait persécuté l'ancien culte et décrété contre les Catholiques des mesures arbitraires et violentes¹. Mais, en dépit de tous ses efforts, il n'était pas parvenu à faire élire par le chapitre un évêque protestant, et le doyen de Cologne, le comte Jean de Manderscheid Blankenheim, avait été sacré archevêque de Strasbourg en 1569. Le nouvel élu était, à la vérité, catholique, mais catholique si peu ferme dans sa foi qu'il commença par refuser de prêter serment sur la Confession du Concile de Trente. Plus tard, il parut prendre une attitude plus tranchée, comme le prouve l'établissement des Jésuites à Molsheim, fondation dont il prit l'initiative². Jusqu'alors, au chapitre, la plupart des canonicats avaient été donnés à des Catholiques, mais les Protestants n'en avaient pas été exclus par une loi positive. Seuls, les excommuniés, d'après une loi encore en vigueur, restaient, condamnés à perdre, par le fait même du décret qui les frappait, le siège et la voix au chapitre, aussi bien que tout droit à leur traitement. Gebhard Truchsess, l'ex-archevêque de Cologne, et ses trois plus zélés partisans, Adolphe de Solms, Jean de Winneberg et Georges de Witgenstein, tous trois excommuniés par le nonce en 1583, appartenaient au chapitre de Strasbourg en qualité de chanoines non résidents. En vertu de la loi dont nous venons de parler, tous trois avaient perdu sans retour, à Strasbourg comme à Cologne,

¹ Voy. notre quatrième volume, pp. 481 et suiv.

² LOSSEN, *Der Anfang der Strassburger Capitelstreites, Abhandlung der Münchener Academie*, 1839, t. XVII, pp. 754 et suiv. Le docteur A. Meister a fourni de nouveaux matériaux pour l'histoire de la querelle du chapitre de Strasbourg dans la *Rom. Quartalschrift* de Waal, 1892, pp. 243 et suiv. Le mémoire de l'archevêque Jean de Manderscheid, adressé à Grégoire XIV, écrit en 1590 environ, et que reproduit le Dr Meister, est emprunté à la *Nuntiatura di Colonia*, archives secrètes du Vatican, t. III. Le Dr Meister, qui se propose d'étudier plus à fond ces documents, promet de publier plus tard le résultat de ses investigations.

leurs titres, dignités et revenus ¹; ils étaient résolus, toutefois, à les garder envers et contre tous, et, chassés de Cologne, espéraient pouvoir se maintenir à Strasbourg. Le chapitre ayant consulté l'Empereur sur la conduite à suivre dans le cas où les excommuniés viendraient à Strasbourg, Rodolphe recommanda de ne pas provoquer de scission dans l'évêché et de ne rien faire de contraire aux lois et aux prescriptions de l'Église. S'adressant ensuite au Conseil, il l'engagea à régir l'évêché conjointement avec les chanoines restés fidèles à l'ancienne foi. Mais le Conseil avait pris parti pour les excommuniés; il déclara nulle la sentence ecclésiastique et la loi de l'évêché s'y rapportant, et soutint que le Pape n'avait aucun droit à exercer sur la conscience des Confessionistes. Sans égard pour les ordres de l'Empereur, il affirmait que les affaires intéressant la religion ne pouvaient être traitées ni résolues qu'aux Diètes d'Empire. Forts de l'appui du Conseil, les trois chanoines excommuniés s'emparèrent par la violence de la maison du chapitre, communément appelée *Bruderhof*, et firent main basse sur tout ce qu'ils y trouvèrent ². Le 1^{er} janvier 1593, ils écrivirent à la reine d'Angleterre pour réclamer son assistance ³, élirent de nouveaux membres protestants, et, malgré les ordres et les menaces de Rodolphe, prirent possession d'une seconde propriété appartenant aux chanoines catholiques. L'année suivante, ils abolirent la loi en vertu de laquelle un chanoine, en cas de mariage, était obligé de so

¹ « Les chanoines catholiques n'inquiétaient en quoi que ce soit les chanoines protestants; même ils avaient élu de nouveaux membres luthériens. Toutes les protestations et plaintes des Catholiques n'avaient trait qu'aux chanoines excommuniés, et à Ernest de Mansfeld, qui faisait cause commune avec eux. Ce ne fut qu'en 1586 qu'ils prirent la résolution de n'admettre personne au chapitre avant qu'il n'eût fait préalablement sa « *professio fidei* », encore la mise en vigueur de cette loi fut-elle longtemps ajournée. Ces faits jettent un jour particulier sur toute la querelle ». STIEVE, *Die Politick Bayerns*, t. I, pp. 45, 46, note 3*. Lossen prétend qu'on ne saurait sans injustice reprocher aux chanoines excommuniés d'avoir voulu rester en possession de leurs revenus, puisque la coutume, la tradition leur en donnait le droit. Mais en supposant, ce qui n'est nullement prouvé, qu'aucune loi préexistante du chapitre n'en eût exclu les excommuniés, leur exclusion légale du chapitre, comme Lossen l'avoue lui-même, aurait pu être décrétée pour plusieurs autres motifs. D'abord, et c'est là le point capital, les Protestants, en qualité d'hérétiques, étaient incapables, *ipso facto, de jure communi*, de jouir d'un bénéfice ecclésiastique. C'était donc à juste titre qu'une lettre impériale (voy. Lossen, p. 780) les déclarait *ipso jure inhabiles*. La Réserve ecclésiastique les atteignait aussi. Les chanoines catholiques, même en l'absence d'une loi spéciale, avaient le droit et le devoir d'exclure les chanoines protestants. Le fait qu'on les eût laissés longtemps dans la tranquille possession de leurs revenus ne prouve rien du tout contre le droit existant. Il n'y avait là « qu'une tolérance illégale ».

² Pour plus de détails voy. MÜLLER, *Restauration*, pp. 8 et suiv. Voy. le rapport du chapitre, 23 déc. 1584, dans THEINER, t. III, pp. 518, 519. Relation du chapitre dans THEINER, t. III, pp. 518-519.

³ Voy. V. BEZOLD, t. II, p. 241.

démettre de sa charge. Ils décrétèrent ensuite la suppression de traitement des chanoines catholiques, et s'apprêtèrent à faire exécuter le nouveau décret par la force armée ¹.

Les prédicants luthériens de Strasbourg étaient en mauvaise intelligence avec les chanoines calvinistes; mais néanmoins, « mûs par un zèle tout divin, » ils s'unirent tous « pour anéantir dans l'évêché jusqu'aux derniers vestiges de la foi et du culte catholiques. » A Sainte-Marguerite, à Sainte-Madeleine, à Saint-Nicolas, trois couvents de femmes, l'ancien culte était encore célébré à portes closes, car le Conseil avait avoué lui-même que la paix de religion ne donnait pas aux autorités civiles le droit d'abolir les couvents ². Cela n'empêcha point les prédicants, à la tête desquels s'était mis Jean Pappus, de déclarer à la municipalité qu'ils considéraient « l'abolition de l'idolâtrie » comme le plus sacré de leurs devoirs ³, et que, dans cette question, il n'y avait pas à se préoccuper de la paix d'Augsbourg. Saint Augustin n'avait-il pas dit que les rois ne pouvaient servir Dieu qu'à la condition de punir avec un saint zèle tout ce qui s'opposait à la loi du Seigneur? N'était-ce pas ainsi qu'avaient agi « les pieux monarques » de l'ancien testament: Ezéchias en détruisant les idoles du temple, Darius, en donnant à Daniel tout pouvoir de renverser l'idole de Baal, Nabuchodonosor en défendant à ses sujets, sous les peines les plus sévères, de blasphémer le Dieu d'Israël? Le Conseil ne faisait qu'imiter l'exemple « de ces saints rois ». Si l'on n'agissait avec vigueur, il serait bientôt trop tard, car les papistes faisaient tous les jours de nouveaux progrès à Strasbourg, et travaillaient sans relâche à la ruine de la cité et de l'Église Évangélique ⁴.

Toutes les tentatives pour convertir au pur Évangile les couvents que nous avons nommés furent inutiles. A Sainte-Madeleine, on alla jusqu'à affamer les pauvres religieuses. Enfin le Conseil, sur la proposition des prédicants, se décida à « attaquer énergiquement l'antéchrist », c'est-à-dire à triompher par la violence de « l'obstination criminelle des religieuses ». Son vrai but était de confisquer au profit de la ville les biens du monastère. On exhorta une dernière fois les sœurs « à chercher le bonheur dans le paradis du mariage ». Mais flatteries, menaces, persécutions, tout fut inutile, et les conseillers furent honteusement vaincus par l'invincible fermeté de ces

¹ MÜLLER, *Restauration*, pp. 32 et suiv.

² DE BUSSIÈRE, *Hist. des Religieuses dominicaines*, pp. 33, 108.

³ DE BUSSIÈRE, *Développement*, II, pp. 356, 363. Cette pièce mérite d'attirer l'attention à cause de l'altération voulue des faits historiques, de l'intolérance et du fanatisme qui l'a dictée.

humbles femmes. « Nous avons compassion de vous, » répétaient les conseillers aux dominicaines de Saint-Nicolas; « vous menez une vie triste et pénible; vous n'avez de repos ni jour ni nuit; on vous force à descendre la nuit au chœur; on vous traite, en vérité, comme de pauvres chiens; on vous impose tant de jeûnes et de veilles que vos jambes ne pourront bientôt plus vous soutenir! Et cependant tant de tribulations ne vous ouvriront pas le ciel, parce que vous n'êtes pas en possession de la vraie foi. Luther a fait briller en ce pays la splendeur de la vérité; il nous a démontré que le Christ a satisfait pour nos péchés, en sorte que nos œuvres sont inutiles et vaines. » La vertueuse sœur Suzanne Brünn, sur laquelle on avait répandu des bruits infâmes, fut soumise à des tortures que la plume se refuse à retracer ¹. Bien que son innocence eût été reconnue, elle fut conduite en prison, et, pendant quatre ans, on la força d'y remplir l'office de servante. Enfin, elle tomba gravement malade; le Conseil voulut la contraindre à faire remise de son couvent à la ville par un acte notarié; mais elle déclara qu'elle aimait mieux « pourrir dans la prison que de se rendre coupable d'un vol »; le couvent, répétait-elle, ne lui appartenait pas, mais à son ordre ².

Les Catholiques, les religieuses, l'évêque, les chanoines ne furent point secourus dans leur affliction. Ce fut en vain que Guillaume de Bavière supplia l'Empereur, en juin 1591, de prendre des mesures énergiques contre les chanoines excommuniés, comme l'exigeait son devoir, « puisque sans cela la dignité impériale, la constitution de l'Empire et la religion catholique en recevraient un grave préjudice, et qu'ensuite les adversaires auraient toute facilité pour protestantiser les autres évêchés ». Le duc ajoutait qu'avec l'évêché de Strasbourg les Catholiques perdraient un passage important, une clef précieuse du côté de la France, et qu'un grave péril menacerait dès lors les voisins catholiques, et particulièrement les pays limitrophes de l'Autriche ³.

Ce ne fut qu'en 1592, lorsque mourut l'évêque Jean de Mander-

¹ A quatre reprises différentes, les députés du conseil firent subir aux religieuses des interrogatoires odieux; la quatrième fois, ils se présentèrent, accompagnés de deux sages-femmes assermentées. » Celles-ci entraînent Suzanne dans une cellule, se ruèrent sur elle comme sur une prostituée, la dépouillèrent de ses vêtements et lui firent subir une visite sur laquelle il faut tirer le rideau. » A la fin de la séance, les deux sages-femmes, quoique « très dévouées aux nouvelles doctrines, aux prédicants et aux pères conscrits », durent rendre hommage à la vérité; elles jurèrent sur l'Evangile que Suzanne Brünn était vierge ». DE BUSSIÈRE, *Hist. des Religieuses dominicaines*, pp. 138-140.

² DE BUSSIÈRE, *Hist. des Religieuses Dominicaines*, pp. 141-157. On y trouvera d'intéressants détails sur ce qu'il advint plus tard à ces religieuses.

³ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 52.

scheid et qu'on put craindre qu'un prétendant protestant ne fût élu à sa place, que l'Empereur parut disposé à intervenir, à mettre l'évêché sous séquestre et à trancher le différend entre les deux partis. Il chargea l'archiduc Ferdinand de Tyrol de prendre possession des biens de l'évêché et fit informer les chanoines et le Conseil de la prochaine arrivée de ses commissaires ¹.

Cependant, dès le 30 mai, les chanoines protestants avaient nommé administrateur le margrave Jean-Georges de Brandebourg, petit-fils de l'Électeur Jean-Georges, prince âgé de quinze ans à peine. Mais ce choix contredisait une résolution adoptée par le chapitre avant la scission, du temps de l'ancien évêque, résolution que les membres protestants avaient eux-mêmes ratifiée. D'après elle, tout évêque nouvellement élu devait s'engager par serment à ne faire aucun changement dans le culte établi. Cette loi rendait donc impossible l'élection d'un protestant. Cependant le Conseil et les nouveaux chanoines, la plupart calvinistes, sans se soucier d'aucun engagement précédent, résolurent de défendre leurs prétendus droits par les armes. La ville fournit à l'administrateur 2.000 fantassins et 60 cavaliers : Zurich et Berne envoyèrent des renforts, et Jean-Georges se flattait de conquérir en peu de temps l'évêché et de s'emparer de tous les biens du chapitre.

Les chanoines catholiques crurent alors que le moment d'agir était venu, et qu'ils auraient tort d'attendre plus longtemps l'intervention de l'Empereur. Pour défendre la foi héréditaire, ils firent choix de l'archevêque de Metz, le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc de Lorraine. Celui-ci, à la tête d'une armée considérable, pénétra dans l'évêché, et fut partout accueilli avec de grandes démonstrations de joie ; les villes s'empressèrent de lui ouvrir leurs portes et de lui prêter le serment de foi et hommage. Il se préparait à livrer bataille à l'administrateur protestant, lorsqu'une ambassade impériale se présenta aux portes de Strasbourg demandant, au nom de Rodolphe, que des deux côtés on mit bas les armes (juin 1592). Le cardinal déclara alors qu'il était prêt à licencier ses soldats pourvu que ses adversaires en fissent autant ; mais ni l'administrateur ni le Conseil n'étaient disposés à un accommodement ; ils demandèrent du secours au roi de Danemark et à Henri IV, s'efforçant à diverses reprises de faire comprendre à ce dernier toute l'importance que la conquête de Strasbourg pourrait avoir pour la France.

Des deux côtés, la guerre fut cruellement conduite. Charles de Lorraine, partout vainqueur grâce à la discipline supérieure de ses

¹ ** Voy. Huns, t. II, p. 206.

troupes, désirait sincèrement mettre un terme à tous les maux qu'engendre la guerre; aussi s'unit-il avec joie aux princes et aux villes voisines, qui, intervenant entre les combattants, proposaient à Jean-Georges et au Conseil des conditions de paix si modérées et si honorables qu'on tenait pour à peine possible qu'elles fussent rejetées. Les deux partis devaient cesser les hostilités et remettre leurs intérêts entre les mains de la justice, licencier leurs troupes le même jour, et s'accorder mutuellement un sauf-conduit jusqu'à leurs pays respectifs; les conquêtes du cardinal devaient être restituées à Strasbourg. La ville conserverait tous ses revenus et disposerait des biens de l'évêché jusqu'à ce que la justice eût décidé sur les points en litige. L'armistice devait durer jusqu'à ce que sentence eût été rendue; et, pendant cet intervalle, les parties s'engageaient à n'inquiéter en rien leur adversaire.

Mais ce qu'on avait cru impossible arriva : le Conseil, comptant sur les renforts promis par Christian d'Anhalt, rejeta, le 27 août, les propositions de paix, prétendant « que la conscience et l'honneur ne lui permettaient pas de les accepter ». La guerre continua donc, et ce ne fut qu'à la fin de février 1593 que la paix put être conclue. L'évêché fut partagé entre le cardinal et l'administrateur protestant; Strasbourg recouvra tout ce qui lui avait été enlevé, et l'on attribua aux chanoines des deux confessions une part déterminée dans les revenus de l'évêché. Cette funeste lutte avait duré huit mois et avait attiré sur l'Alsace d'incalculables maux. Le commerce était complètement ruiné, et les finances de la ville tellement épuisées que Strasbourg perdit, à dater de ce moment, son antique importance. Rien que la solde des troupes avait englouti 80.000 florins. Les chanoines calvinistes, qui n'avaient cessé d'attiser la haine confessionnelle par leurs prêches et leurs écrits, étaient exécrés des Luthériens aussi bien que des Catholiques ¹.

¹ MÖLLER, *Restauration*, pp. 54-95. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 54 et suiv. * * Voy. aussi *Zeitschrift für Geschichte des Oberrheins*, 1887, t. II, pp. 481 et suiv. Ce ne fut qu'en 1604 que Jean-Georges, en échange d'une forte indemnité, renonça à « ses droits » sur l'évêché. Les chanoines protestants traitèrent à l'amiable avec le cardinal, et la ville fut obligée de reconnaître celui-ci comme le seul chef légitime de l'évêché. Gérard Truchsess, qui était venu à Strasbourg en 1589 avec la comtesse Agnès, mourut méprisé de tous en 1601. Quant à « l'ami de son cœur », l'archevêque protestant Henri de Brême, il était mort dès 1585. Avant sa mort il avait blessé grièvement dans une querelle la comtesse qu'il avait épousée (voy. plus haut, p. 33). Il fit une chute de cheval et, depuis, dit une relation contemporaine, demeura plongé dans une si noire mélancolie, « ut etiam id, quod in terris habuit charissimi num, propriis manibus fere suffocasset. Item : uterque frater Franciscus, Magnus, filitruin (sic) et uxor vel quasi acceperunt lethalia vulnera a principe, qui sæpius illam increpando dixit : « Eloigne-toi de moi, démon incarné ! » Et il lui arracha les vêtements du corps. En somme, c'est une conduite lamentable et une chose terrible ». Voy. BEZOLD, p. 268, note 2.

CHAPITRE IX

LES TURCS ALLIÉS DES PUISSANCES CHRÉTIENNES CONTRE LA MAISON DE HABSBOURG. NÉGOCIATIONS RELIGIEUSES A RATISBONNE. 1594.

I

La totale impossibilité où se trouvait l'Empereur d'intervenir heureusement dans la politique intérieure venait d'être mise dans tout son jour par la guerre de Cologne et l'affaire de Strasbourg. Cette triste impuissance était en grande partie causée par les agressions continuelles des Turcs.

Les pontifes romains, Grégoire XIII et Sixte-Quint, s'étaient vainement efforcés de décider les princes de la Chrétienté à une sorte de croisade contre « l'ennemi héréditaire du nom chrétien ». « La discorde qui règne entre les états chrétiens, » écrivait en 1585 Gianfrancesco Marosini, ambassadeur vénitien accrédité à Constantinople, « est incontestablement la raison principale de la puissance turque, car sans cette fatale désunion le sultan serait hors d'état de soutenir la lutte contre les forces unies de tous les princes chrétiens. Les Turcs haïssent mortellement le Pape. Ils tremblent qu'il ne parvienne à liguier contre eux les puissances chrétiennes¹. » Sixte-Quint avait espéré voir du moins s'unir les forces du nord-ouest et du sud-ouest contre « l'Ennemi héréditaire » ; il rêvait la conquête de l'Égypte, la mer Rouge rejointe à la Méditerranée, le rétablissement de l'ancien commerce universel, la libération du Saint-Sépulchre²; mais comment réaliser tous ces plans tant que les princes chrétiens les plus en état de les faire réussir resteraient les plus fermes appuis de l'Ennemi héréditaire? Venise, l'Angleterre et la France gissaient dans un sens tout opposé à ce qu'il eût désiré.

¹ ... « più d'ogni altro è odiato il pontifice, sebbene delle sue proprie forze non fanno alcuna stima, ma credendo ch'egli possa esser instrumento per unire gli altri principi della Christianità, gli portano odio mortale ». ALBÈRI, ser. 3, vol. 3 pp. 299, 300, 307. Sur le Pape, médiateur de la paix entre les puissances chrétiennes, voy. aussi la citation de MATTEO ZANE (1594), p. 440 **. Sur les efforts de Grégoire VIII pour organiser la croisade, voy. v. BEZOLD, *Rudolf II und die heilige Liga*, pp. 362 et suiv., et SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, VII et suiv.

² RANKE, *Päpste*, t. II, pp. 196-197.

Élisabeth cherchait à convaincre le sultan que les Anglais, adversaires déclarés de l'idolâtrie papiste, se sentaient plus de sympathie pour la foi mahométane que pour celle de l'Empereur. « Pour être véritablement mahométans, » disait un jour un pacha au délégué impérial Petz, « il ne manque aux Anglais que le courage de confesser hautement notre foi ¹. » D'autre part, Henri IV faisait au sultan les plus chaudes protestations d'amitié, et recevait en échange d'Amurat la promesse qu'il soutiendrait de tout son pouvoir « l'ennemi déclaré de l'idolâtrie ² ». « Mon maître se félicite, » écrivait le grand vizir en 1599, « de voir élevé sur le trône de France un prince ennemi de l'Espagne et du Pape ³. » Henri écrivait au sultan le 4 avril 1592 : « C'est la France seule qui a empêché jusqu'ici l'exécution des plans que Philippe II, et avant lui Charles-Quint, ont toujours formés pour le renversement de la puissance que Dieu a donnée à Votre Grandeur. Je ne me suis attiré la haine et le ressentiment du roi d'Espagne, qui prétend maintenant à la couronne de France, que pour avoir refusé de m'unir à lui contre la Turquie ⁴. » Grâce au zèle d'Élisabeth, deux cents galères avaient été construites dans les chantiers ottomans pour préparer une expédition navale contre l'Espagne ⁵. « Les ambassadeurs d'Angleterre et de France, » rapporte le vénitien Matteo Zane, « sont en perpétuelles conférences avec le grand vizir touchant l'emploi des forces turques contre l'Espagne. Ils lui communiquent dans les plus petits détails toutes les nouvelles qu'ils reçoivent de la Chrétienté; ils obtiennent aussi toutes sortes d'informations par les Juifs, qui ont partout leurs agents secrets et leurs émissaires ⁶ ».

L'Empereur était tributaire des Turcs. Rien que pour le maintien de l'armistice, il était obligé, comme son père l'avait été avant lui, de fournir annuellement au sultan 138.000 florins, sans compter « beaucoup de riches ouvrages en argent et horlogerie, qui lui étaient chaque année envoyés en présent ⁷ ». Malgré de si grands sacrifices, les Turcs envahissaient tous les ans les pays héréditaires. Le trésor de Rodolphe et les ressources de ses sujets étaient presque totalement épuisés. L'Empereur n'était soutenu que par Rome et Madrid, qui lui envoyaient assez régulièrement des secours. Phi-

¹ Voy. HAMMER, *Gesch. des osmanisches Reiches*, t. IV, p. 208. HURTER, t. III, p. 104.

² BERGER DE XIVREY, t. II, p. 364, notes. Sans date.

³ HÜBNER, t. II, pp. 339-340.

⁴ BERGER DE XIVREY, t. III, p. 608.

⁵ HÜBNER, t. II, p. 341.

⁶ ALBÈRI, ser. III, vol. 3, p. 436.

⁷ HURTER, t. III, p. 92.

lippe II donnait annuellement 100.000 ducats, plusieurs fois, il lui arriva d'en donner le double ou le triple ¹. Les membres d'Empire, en 1582, avaient, à la vérité, voté une somme très considérable pour la défense de la frontière hongroise, mais l'argent était si mal rentré que, dix ans après, l'arriéré montait encore à plus de 800.000 florins. « Je ne sais plus quel moyen employer, » écrivait le trésorier impérial, Zacharie Geizkofler, le 13 juin 1592, à l'archiduc Ernest; « les retardataires n'ont cure ni des procès intentés par le fisc, ni des remontrances ou des menaces de la justice ². »

Influencé par son grand vizir Sinan, ennemi juré des chrétiens, le sultan Amurat avait déclaré la guerre à l'Empereur le 13 août 1593. Tandis que Sinan faisait de grands préparatifs militaires, les pachas continuaient leurs agressions en Hongrie; les Turcs espéraient pénétrer prochainement en Allemagne et en Italie, et se flattaient de conquérir en peu de jours la Bohême ³. A Vienne, on vivait dans une indicible angoisse, s'attendant à voir avant peu l'Ennemi héréditaire aux portes de la ville. Déjà l'ambassadeur du duc Guillaume lui avait demandé la permission d'envoyer sa femme et ses enfants en Bavière dans le cas où la ville serait assiégée ⁴. A la frontière, les fortifications étaient en mauvais état. On manquait de soldats, de munitions, de vivres, mais surtout d'argent. Clément VIII promit 20.000 couronnes par mois, et s'efforça d'organiser, mais sans plus de succès que ses devanciers, la ligue générale des princes chrétiens ⁵. Le 19 mars 1594, il chargea son légat Madruzzi de faire auprès des membres d'Empire catholiques les plus vives instances pour qu'à la Diète de Ratisbonne, lorsque la question Turque serait posée, ils soutinssent de tout leur pouvoir la politique de l'Empereur. Pour repousser l'invasion turque, il devenait urgent, disait-il, de mettre en commun toutes les forces de l'Europe, car, sans cela, c'en était fait de l'Allemagne ⁶.

¹ Voy. les lettres de Jean Vest, fiscal et conseiller d'Empire à Francfort, et une dépêche de Rodolphe à lui adressée en date du 23 octobre 1588. *Frankfurter Kaiserschriften*, t. XV, fol. 162-167. « Les Turcs se vantent, » écrivait le vénitien. Laurenzo Bernardo en 1592, « que l'Empereur des Chrétiens leur est tributaire, et lui compte tous les ans 45.000 thalers, « et altre tanti in argenti appresentanti a sua maestà, che quasi in trionfo fanno entrare nella città ». Ils font peu de cas de l'Empereur, parce qu'il ne possède que peu de forces militaires, et parce que l'Empire est divisé au sujet de la religion ». ALBÉRI, ser. III, t. II, pp. 332, 383. Voy. HURTER, t. III, pp. 105, 107, 108.

² HURTER, t. III, p. 92.

³ RANKE, *Fürsten und Völker Südeneuropa's*, t. I, p. 83.

⁴ STIEVE, *Ursprung, Quellenbericht*, p. 27.

⁵ HURTER, t. III, pp. 107-108. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 167, note 4. RANKE, *Päpste*, p. 302. En l'espace de peu d'années, Clément dépensa pour la guerre turque un million et demi d'écus.

⁶ *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 198, note 2.

Rodolphe avait hésité longtemps à convoquer la Diète, car il craignait qu'elle ne lui garantît aucun secours et qu'elle servît de prétexte à de dangereuses manifestations. Mais, pressé par l'imminence du péril, il se décida à inviter les Électeurs et les membres d'Empire à se réunir à Ratisbonne. La Diète avait été d'abord fixée au 17 avril, puis au 1^{er} mai 1594. La Saxe et le Brandebourg répondirent avec un joyeux empressement à l'appel de Rodolphe. A Dresde, l'administrateur Frédéric-Guillaume déclara, comme le Pape, qu'il fallait à tout prix opposer aux Turcs toutes les forces dont il serait possible de disposer. Dans le cas où l'Électeur calviniste Frédéric IV, qui venait de succéder à son père Jean-Casimir, voudrait « se singulariser », ce à quoi pourrait bien le porter son mariage avec la fille de Guillaume d'Orange, le prince était d'avis de ne pas beaucoup « s'en inquiéter », et de ne pas « exagérer la portée de son abstention ¹ ». Jean-Georges, Électeur du Brandebourg, était très disposé à se montrer généreux; mais, ainsi qu'il le confia l'ambassadeur de Rodolphe, il lui était impossible de venir en personne à Ratisbonne, car il craignait que les Tatares, traversant la Pologne, n'envahissent ses états en son absence. Lui aussi réprouvait sincèrement la politique palatine ².

Cette politique avait pour constant objet, alors connu sous les précédents Électeurs calvinistes, d'exploiter au profit des ambitions palatines tous les embarras et périls extérieurs et intérieurs de l'Empire. Frédéric ayant convoqué les États à Heilbronn, le 26 mars 1594, les membres de cette assemblée décidèrent qu'on ne ferait rien pour aider l'Empereur avant que les « griefs » des Protestants n'eussent été redressés, et que, surtout, la Réserve ecclésiastique n'eût été abolie. Ce n'était pas pour délivrer l'Empire de l'invasion turque, c'était pour soutenir Henri IV qu'il fallait trouver 400.000, s'il se pouvait 600.000 florins, car, en échange de ce service, Henri, promettait de contraindre le cardinal de Lorraine à renoncer à l'évêché de Strasbourg en faveur du margrave Jean-Georges ³. L'ami et le confident du roi de France, Duplessis-Mornay, avait depuis longtemps compris les grands avantages que la France avait retirés de ses précédentes alliances avec les princes d'Allemagne. « C'est grâce à ces alliances, » écrivait-il, « que les princes ont conquis leur indépendance, et nous y avons gagné la plus importante clef de la frontière. S'il plaît à Dieu, nous porterons l'incendie en Allemagne,

¹ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 200, note.

² STIEVE, t. I, p. 199.

³ Recez d'Heilbronn, 16 mars 1494, dans les *Archivium Unito-Protestantium* App. 2, 9. Voy. V. ARETIN, *Maximilian*, pp. 432-433.

et nous saurons profiter habilement de ses désastres quand Dieu l'ordonnera¹. » L'ambassadeur français Bongars, en présence duquel les résolutions d'Heilbronn avaient été prises, n'avait pas une très haute idée du caractère des princes protestants: « Je les nomme évangéliques, » écrivait-il à un ami, « et malgré cela, ayant appris à les bien connaître, j'avoue ne trouver en eux rien d'évangélique, hormis le nom². »

Parmi les Catholiques, beaucoup, peu d'années auparavant, s'étaient bercés des plus confiantes espérances. Metternich, entre autres³. Maintenant ceux-là mêmes qui avaient le plus espéré commençaient à voir l'avenir sous de sombres couleurs. Metternich écrivait le 24 avril 1594 au duc Guillaume de Bavière: « Des gens dignes de foi nous affirment que les Catholiques, à la Diète, feront bien de prendre leurs précautions, car il paraît qu'à Heilbronn les Protestants ont résolu de nous faire une guerre acharnée. Malheureusement, les prêtres sont ainsi faits que nous avons à attendre d'eux plus de pusillanimité que de zèle. Si donc Votre Altesse n'agit pas avec vigueur dans le péril qui nous menace, les choses pourraient prendre une fâcheuse tournure pour nous. Les Calvinistes ne nous laisseront point de répit; ils brûlent de répandre le sang allemand, et certainement, ils ne chômeront pas⁴. » Le théologien luthérien Georges Mylius allait jusqu'à accuser les membres d'Empire favorables au Calvinisme d'être en secret d'intelligence avec les Turcs. « Lorsque, dans nos assemblées, on discute sur les mesures à prendre pour refouler l'ennemi héréditaire, » disait-il, « les Calvinistes sont toujours là pour les contredire. Ils ont l'impudeur de soutenir contre tout l'Empire que la guerre n'est ni juste ni motivée⁵. »

II

La Diète s'ouvrit le 2 juin 1594.

A la réunion préliminaire des princes protestants, l'Électeur palatin déclara que tous les griefs exposés dans le mémoire remis

¹ « ... Eulx, leur liberté, nous les principales clefs de la frontière. » « Nous laissons toujours la guerre contre l'Espagnol ouverte, comme un cautère, pour vider nos mauvaises humeurs. Nous fomenterons les révoltes d'Aragon, et autres nos amis, ou plutôt ses envieux en Italie, qui souspirent vers nous. » DUPLESSIS-MORNAY, t. IV, p. 204; t. V, p. 214; t. V, pp. 229, 291.

² BONGARS, t. II, p. 413. Lettre à Camerarius. Octobre 1595.

³ Voy. plus haut, p. 97.

⁴ SIEVE, t. I, p. 180, note 3.

⁵ *Predigten von den Türken*, p. 38a.

précédemment à l'Empereur devaient être redressés avant qu'il ne pût être question d'aucune contribution et que, dans le cas où l'on n'aurait point égard à leurs réclamations, lui et ses adhérents seraient contraints de garder et d'employer leur argent pour leur propre défense. Il réclamait pour les Protestants le droit aux évêchés et la suppression « des serments impies, des lois arbitraires, des ordinations et vœux qu'en bonne conscience les princes ne pouvaient plus tolérer ». L'excommunication par laquelle le Pape prétendait exclure les Évangéliques des évêchés devait être abolie, car le Pape n'était pas le chef de l'Église, mais bien la prostituée de Babylone, l'enfant de perdition, qui s'était élevé au-dessus de tout ce qui était Dieu ou culte de Dieu, et se faisait l'égal de la divinité. » Le libre exercice de la religion devait être garanti aux Évangéliques établis chez les Papistes, et la Chambre Impériale devait être réformée. Deux nouvelles cours de justice, investies de nouveaux pouvoirs, devaient être établies, l'une dans les pays rhénans, l'autre en Saxe, ou dans le Brunswick ¹.

Mais les princes strictement luthériens, l'administrateur de Saxe, les ducs de Neubourg, de Wurtemberg, de Mecklenbourg et de Holstein, ne voulurent avoir rien de commun avec les Calvinistes. D'ailleurs, ils n'étaient point d'avis que la Réserve ecclésiastique fût de nouveau discutée, et se refusaient à faire dépendre l'impôt turc du redressement des griefs exposés. « L'Empire, » dit l'administrateur, « doit défendre coûte que coûte la Hongrie et l'Empereur, et les affaires intérieures ne doivent pas nous détourner de notre premier devoir, qui est de repousser les Infidèles ². » Néanmoins la majorité protestante vota avec le Palatinat. L'adresse, modifiée à plusieurs endroits, amplifiée à d'autres, fut remise à l'Empereur le 26 juin ³.

Rodolphe chargea les membres catholiques d'y répondre. Ceux-ci, de leur côté, préparèrent un réquisitoire rempli de reproches amers contre les Calvinistes. « Ce qui trouble la paix et cause la division parmi nous, » disaient-ils, « vient uniquement de ce qu'à côté des deux confessions autorisées par le traité de paix d'Augsbourg, des sectes nouvelles sont tolérées, et surtout la secte calviniste, qui prend une extension tous les jours plus grande dans l'Empire. Si l'antique foi catholique et la Confession d'Augsbourg

¹ Le délégué de Francfort reçut une copie du projet par l'entremise du docteur André Christiani, syndic des comtes de Vetteravie. *Reichstagsacten*, t. LXXXII, fol. 1, 7.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 63 et suiv.

³ Voy. LEHMANN, pp. 218-224. Voy. HÄBERLIN, t. XVIII, pp. 474-499.

avaient seules été autorisées, comme cela avait été convenu, il eût été possible de vivre en paix, car un grand nombre de Confessionnistes font preuve de sentiments pacifiques et modérés, et nous vivrions facilement avec eux en bonne intelligence et confiance. Dès 1557, les Confessionnistes ont exprimé le désir que les archevêchés et évêchés d'Empire ne fussent pas sécularisés, et que les Catholiques fussent laissés libres d'élire leurs évêques, leurs administrateurs spirituels, libres aussi de garder leurs dignités, leurs statuts, leurs privilèges et leurs revenus. Ces vœux, ils les ont exprimés de nouveau en 1576. Mais malheureusement, par la faute des sectes calvinistes, la vraie Confession d'Augsbourg, tout en n'étant ni obscurcie ni annulée, est en beaucoup de pays mêlée à de nouveaux ferments de discorde, de sorte que la paix de religion n'est plus respectée, ni selon la lettre, ni selon l'esprit, et qu'on n'a plus qu'une seule chose en vue : l'entière destruction de la religion catholique. Comme chacun le sait, l'ancienne foi est persécutée de la manière la plus odieuse ; on opprime le clergé et les laïques, on confisque les biens ecclésiastiques, on supprime les traitements des prêtres, on foule aux pieds les droits des Catholiques ; et, contrairement aux droits de tous les peuples, même des peuples payens, ni les églises, ni les couvents, ni les personnes ecclésiastiques ne sont plus en sécurité. Les continuelles disputes qui résultent de ces faits trop évidents sont encore aiguës par les injures violentes que nos adversaires nous adressent du haut de la chaire. On ne permet aux Catholiques de se défendre ni par écrit ni verbalement, de sorte qu'il leur est impossible de se disculper des accusations dont on les accable. Bien plus, ils doivent tolérer que les prédicants, dans leurs livres ou dans leurs prêches, et cela ici même, pendant la Diète, appellent le Pape Antechrist et suppôt du diable ; que tous les Catholiques soient traités d'idolâtres dignes de l'enfer, et que leurs gouvernants eux-mêmes ne soient pas épargnés. Individuellement, ils consentiraient à souffrir ; mais ils ne peuvent admettre que leurs adversaires, qui ne souffrent pas qu'on touche à leurs chefs, à leurs princes, injurient de la sorte le Pape, que l'Empereur et les membres d'Empire catholiques vénèrent comme leur pontife et docteur souverain. Les Catholiques conjurent donc l'Empereur de veiller à ce que les deux religions seules autorisées par la paix d'Augsbourg soient mises sur un pied d'égalité, et qu'aucune doctrine d'erreur ne se glisse à l'avenir en Allemagne sous le manteau de la paix, ne sème les inimitiés, la discorde, ne rende la scission plus profonde et ne tranche enfin les derniers liens qui unissent encore tous les Allemands,

ce qui serait la ruine certaine et définitive du Saint-Empire »¹.

Quatre-vingt-dix mois romains furent votés pour la campagne turque. Pour le complet recouvrement des sommes consenties, le mois de janvier 1601 fut fixé comme dernier terme. Mais parmi les membres d'Empire, ceux qui, le 26 juin, avaient remis à l'Empereur la liste de leurs griefs protestèrent, le 13 août, contre le recez, invoquant la « nécessité absolue » où ils se trouvaient d'agir de la sorte, l'Empereur n'ayant pas encore fait droit à leurs réclamations².

¹ Voy. WOLF, *Maximilian*, t. I, pp. 155-169. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 452-467.

² *Frankfurter Reichstagsacten*, t. LXXXIII, fol. 206-215.

CHAPITRE X

PROGRÈS DES TURCS DEPUIS 1594. — LES PRINCES PROTESTANTS AU SERVICE DE L'ÉTRANGER. — NÉGOCIATIONS RELATIVES A L'UNION PROTESTANTE. — PRÉLIMINAIRES DE LA DIÈTE DE RATISBONNE. 1597.

I

Tandis que, dans l'Empire, « on parlementait beaucoup et l'on donnait peu, » le pacha Sinan s'était mis en campagne à la tête de 150,000 hommes ; il s'était emparé de Totis, et, le 29 septembre 1594, était entré en vainqueur à Raab, place fortifiée d'une très grande importance pour la Hongrie et l'Allemagne ¹. A la nouvelle de ce grave désastre, Guillaume de Bavière assembla les États pour délibérer sur les mesures à prendre en un si pressant péril ². « Les Turcs seront bientôt à nos portes, » disait l'administrateur de Saxe le 27 octobre à un ambassadeur de l'Électeur de Mayence, « et cependant on n'aperçoit chez beaucoup de membres d'Empire qu'une inconcevable apathie, tandis qu'ils se passionnent pour les cabales des Français, qui trouvent parmi nous, mais surtout chez les calvinistes de Heidelberg, assistance et secours ³. » Duplessis-Mornay craignait que les Turcs ne pénétrassent jusqu'au Rhin sans rencontrer d'obstacle. « L'entêtement de l'Espagne est cause, » disait-il, « qu'on en est réduit, pour ainsi dire, à se moquer des larmes de la Chrétienté ; il semble que beaucoup de gens applaudissent à leur propre ruine ⁴. » A dire le vrai, l'Espagne, à cette date, était complètement à bout de ressources. Son autorité était gravement compromise dans les Pays-Bas ⁵ ; en Allemagne, elle avait perdu presque toute influence ⁶. En France, Henri IV, après avoir fait ce qu'il

¹ HUBER, t. IV, p. 380.

² STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 233-242. « J'ai une peur horrible des Turcs, » écrivait l'archiduchesse Marie, le 26 sept. 1594, au duc Guillaume. STIEVE *Wittelsberger Briefe*, t. II, p. 163.

³ Relation de l'ambassadeur de Mayence, Dr Frédéric Mangold, 2 nov. 1594.

⁴ DU PLESSIS-MORNAY, t. VI, p. 102.

⁵ Voy. STIEVE, t. I, pp. 194, 450-452.

⁶ L'ambassadeur espagnol à la Diète de Ratisbonne, don Guillen, de S. Clement mandait le 30 août 1594 à Madrid : « Sa Majesté doit croire certainement qu'il y a depuis longtemps en ça la réputation de sa grandeur et de ses forces n'a esté

appelait « le saut périlleux ¹ » et s'être converti sans conviction au Catholicisme, était, depuis le 22 mars 1594, maître de Paris.

« La France et l'Espagne sont en lutte l'une contre l'autre; tous les efforts de pacification du Pape sont inutiles; l'armée chrétienne est dans le plus déplorable état, et, d'après toutes les nouvelles qui nous arrivent de Hongrie, cette armée n'est rien moins que chrétienne, sous le rapport de la bravoure comme sous celui des mœurs; ajoutez à cela les nouveaux et continuels armements de l'ennemi héréditaire. Aussi vivons-nous ici, » lisons-nous dans une lettre datée de Rome le 25 mars 1595, « dans le continuel effroi des événements qui peuvent se produire. Dernièrement, un de nos chefs écrivait de Hongrie : « Dans l'armée turque, il y a bien plus d'obéissance et de discipline que dans l'armée des soudards chrétiens ². » Le théologien luthérien Georges Mylius, parlant de la manière dont la guerre était conduite en Hongrie, écrivait en cette même année : « Les Turcs ne se font pas suivre, en temps de guerre, de barriques de vin du Rhin et de tonneaux de Malvoisie; ils ne se soulent pas jour et nuit, ils ne passent pas tout leur temps à jouer, à danser; ils ne vivent pas dans la débauche, ils ne se conduisent pas comme s'ils avaient été invités à des noces; ils n'emmènent et ne conduisent pas avec eux quantité de femmes de mauvaise vie, suivies de tous leurs bagages; ils n'ont point de fous pour les divertir, ils n'éprouvent pas le besoin d'organiser des carrousels et autres divertissements : ils sont sobres, ils surveillent nuit et jour leurs fortifications, ils vivent comme s'ils s'étaient imposé à eux-mêmes la chasteté de nos moines. L'ivrognerie, ce vice honteux, si cher aux Allemands, est ordinairement notre plus grand ennemi; il est la cause de nos revers; aussi les Turcs s'amuse-t-ils de nous. On nous écrit de Constantinople que, l'automne dernier, Sinan Bassa s'est cruellement diverti à nos dépens. Pendant la campagne de Hongrie, il a fait charger de chaînes quelques prisonniers allemands; il a ordonné qu'on mit un verre de vin dans la main droite de chacun d'eux et un jeu de cartes dans la main gauche; puis il les a fait conduire à travers les rues de Constantinople, les offrant en spectacle au peuple, comme s'il eût voulu dire par là :

plus mauvais termes qu'elle est maintenant en Allemagne. » Voy. STIEVE, t. I, p. 470.

¹ Voy. RANKE, *Französische Geschichte*, t. I, p. 569. A l'époque de sa conversion, Henri disait à ses amis calvinistes « qu'il ne se sentait convaincu par aucune autre théologie que celle de la nécessité d'état »; aux évêques catholiques, au contraire, il assurait « que le Saint Esprit avait touché son cœur ». Voy. v. POLENZ, t. IV, p. 705.

² Dépêche du camérier secret du Pape Charles Friedemann au jésuite Guillaume Meyer, à Ingolstadt.

Apprenez à connaître par ceux-ci l'art militaire des Allemands ! Il consiste à mêler les cartes, à tenir le verre en main. Vous le voyez, il n'est pas difficile de vaincre de tels fous ; il faut les poursuivre de nos huées et de notre mépris ¹ ! »

En 1595, la forteresse de Gran tomba au pouvoir de Rodolphe ; mais l'année suivante le sultan Méhémet III, « dominateur de la terre depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, » conduisit en personne « la guerre sainte, et s'empara d'Erlau » (13 octobre 1596). Vienne fut mise aussitôt en état de défense, car le chemin était ouvert aux Turcs et d'Erlau ils pouvaient aisément pénétrer en Moravie, en Silésie, dans la marche du Brandebourg, puis, par l'Oder, jusqu'à la mer du Nord ². « Si Raab nous était enlevée, » disait l'archiduchesse Marie peu de temps avant la reddition de cette ville, « le tour de Vienne viendrait bientôt, et alors, que Dieu nous vienne en aide ³ ! »

Peu de semaines après qu'Erlau, « la clef principale de la Chrétienté, » eût été conquise par les Turcs, les Provinces-Unies se joignirent à la ligue formée en 1596 entre Élisabeth d'Angleterre et Henri IV contre l'Espagne ; on espérait que l'Écosse, le Danemark, Venise et les princes les plus puissants d'Allemagne imiteraient leur exemple ⁴ ; vers la fin d'octobre, le diplomate français Bongars pressait l'Électeur palatin d'en faire partie ⁵. En décembre, un ambassadeur d'Henri V fit, dans le même but, de vives instances auprès de ce prince et près du margrave Georges-Frédéric d'Anspach ⁶. Avant même que ces démarches n'eussent été tentées, des négociations avaient été entamées à Amberg, le 10 octobre, entre l'Électeur et le landgrave Maurice de Hesse-Cassel, qui depuis l'automne de 1592 avait succédé à son père Guillaume. Le premier but de l'Union devait être la reconnaissance des droits protestants sur le duché de Juliers-Clèves. « Dans l'affaire de Juliers, » écrivait le chancelier de l'administrateur de Magdebourg à son maître, « Maurice, de son propre aveu, demande aux grands potentats non

¹ MYLIUS, *Predigten vom Turken*, 72 b, 90 b. Hans Christian v. Scharp, vétérinaire des guerres turques, disait au sujet des campagnes de 1596 dans un mémoire remis à l'Empereur : « Les lansquenets sont tellement encombrés de femmes de mauvaise vie que, dans cette expédition, on compte au moins autant de femmes que d'hommes dans quelques régiments. Ces mendiantes perdent les lansquenets et dévorent les vivres. » FALKMANN, *Graf Simon VI. Zur Lippe und seine Zeit*, deuxième période (Detmold), p. 214, note 2.

² HUBER, t. IV, pp. 393, 396 et suiv. Heyck, dans les *Mittheil. der Oesterreich. Instil.* a publié une curieuse pièce de vers sur le siège de Gran, 1587, pp. 107 et suiv.

³ HURTER, t. III, p. 367.

⁴ ** WENZELBURGER, t. II, pp. 687-688.

⁵ BONGARS, *Lettres*, t. II, pp. 62, 66.

⁶ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 89.

des troupes, mais de l'argent. Les princes doivent acheter son entrée dans la ligue, et ce n'est qu'à cette condition qu'il consent à se joindre à eux. »

Mais, à cause de l'opposition d'un grand nombre de princes, ces négociations n'eurent pas plus de résultat que celles de Torgau. Il fut impossible de décider l'administrateur de Saxe; l'Électeur Jean-Georges s'abstint également, disant qu'il n'avait nulle envie de se laisser entraîner dans une ligue avec les puissances étrangères, ce qui eût été violer la constitution de l'Empire. Même les conseillers du landgrave Maurice jugeaient la ligue « illégale, impolitique et dangereuse ». Comme le Palatin n'osait conclure, à lui tout seul, une alliance avec Henri IV, dans la crainte que les membres d'Empire catholiques ne se missent alors du côté de l'Espagne, les démarches et les instances de la France ne purent rien obtenir. Henri IV écrivait le 14 mars 1597 à Bongars : « Si l'on continue à me laisser sans secours, je serai obligé de changer de politique ¹. »

II

Pour continuer la campagne contre les Turcs, tout faisait défaut à l'Empereur. Les sommes considérables envoyées par le Pape et l'Espagne ne pouvaient suffire. Les domaines impériaux étaient ou vendus ou hypothéqués, les Etats de Bohême, de Hongrie et d'Autriche étaient sans ressources. Rien que dans l'Ukraine, les sommes dépensées pour la défense des frontières jusqu'en 1597 s'élevaient à 7.500.000 florins ². Quant aux quatre-vingts mois romains votés par la Diète en 1594 (environ cinq millions de florins), le dernier délai fixé pour le paiement expirait le 1^{er} janvier 1600; mais l'Empereur, « complètement à sec, » se vit contraint, sans attendre ce terme, de faire de nouvelles instances auprès des membres d'Empire. Le 25 août 1597, il les invitait à se réunir à Ratisbonne et fixait l'ouverture de la Diète au 1^{er} décembre 1599.

Un prédicant luthérien, animé d'un véritable esprit de patriotisme, et qui, malheureusement, ne s'est pas nommé, écrivait dans un mémoire intitulé : *Appel à la guerre contre l'ennemi héréditaire du nom chrétien, fait aux pieux chrétiens le jour de la fête de Saint-Michel* : « C'est maintenant que nous allons avoir une nouvelle occasion de

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 89, 102. RITTER, *Geschichte der Union*, t. I, pp. 70-78.

² HURTER, t. II, p. 325, note 201; t. III, p. 388.

lire dans la pensée de nos princes, et de voir s'ils ont encore une goutte de sang allemand dans les veines ¹ ! » « Il n'est que trop certain que beaucoup des nôtres sont déjà welches au fond de l'âme, et sont engagés dans les cabales de l'étranger. Ces malheureux s'exposent à voir notre bien-aimée patrie noyée dans le sang; ils nesongent qu'au luxe, au bien-être, à manger, à boire, au jeu, à la débauche, et cependant, ils se font gloire du nom d'Évangéliques! De l'Évangile bien-aimé, ils se sont fait un manteau d'ignominie! Debout, Allemands, souvenez-vous de l'ancienne vaillance et loyauté de vos pères! Ayez compassion des pauvres chrétiens de Hongrie et d'Autriche, et ne souffrez pas que les chevaux turcs viennent paître l'herbe de la Bavière, de la Saxe ou du pays rhénan. Notre très gracieux seigneur de Saxe marche devant vous, il surpasse tout le monde en bravoure et en dévouement. »

Ces éloges étaient mérités. Frédéric-Guillaume recommandait à ses délégués, pendant la Diète, de veiller à ce que toutes les méfiances et toutes les querelles politiques et religieuses fussent écartées avec soin, afin qu'on n'eût à cœur que l'intérêt pressant de la patrie. « Les membres protestants, » disait-il, « vivent, pour diverses raisons, surtout à cause de querelles se rapportant à leurs intérêts privés, dans une inimitié presque incurable; beaucoup s'intéressent bien plus aux guerres des étrangers, aux discordes intérieures, qu'au refoulement de l'ennemi héréditaire. Il semble, à voir leur attitude, qu'ils n'attachent pas une très grande importance à la Hongrie et à l'envahissement des Turcs, et que cela ne les concerne en rien. Pour moi je suis prêt à offrir à l'Empereur en une fois le secours consenti pour deux ans; outre cela, je lui offre encore un renfort de temps et un secours de trente à soixante mois romains. Il est probable que les Palatins s'arrangeront pour former à la Diète des comités particuliers, et qu'ils recommanderont aux leurs de ne consentir aucun subside avant que les griefs qu'ils ont exposés à l'Empereur n'aient été redressés; mais quant à moi, je n'ai nulle intention de suivre leur exemple. Que deviendrions-nous si tous les membres d'Empire agissaient ainsi, et ne voulaient accorder leurs secours que conditionnellement ² ? »

Les prévisions de l'administrateur de Saxe ne se réalisèrent que trop. Bien que l'Électeur palatin ne doutât point que les Turcs n'attendissent qu'une occasion favorable pour envahir l'Empire, il persistait à faire dépendre son vote du redressement des griefs

¹ Feuille volante sans indic. de lieu.

² SENKENBERG, t. XXI, pp. 169-177.

protestants. Il voulait aussi que les défauts du système militaire fussent de suite corrigés, et que des négociations de paix fussent tentées. Ce n'est pas tout : il exigeait encore que l'Empereur s'engageât à réclamer l'assistance de l'Espagne, à demander au Pape et aux princes italiens la continuation de leurs secours. Le 9 novembre 1597, d'accord sur ce point avec le margrave d'Ansbach, les ducs de Brunswick-Wolfenbützel, de Lunébourg, de Wurtemberg, de Deux-Ponts, les comtes de Hesse-Cassel et quelques autres princes, il émit le vœu que tous, ou du moins la plus grande partie des Évangéliques, s'unissent à lui pour déclarer qu'ils ne se regarderaient point comme obligés par les décisions que pourraient prendre leurs collègues relativement à l'impôt turc ¹.

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 104-105.

CHAPITRE XI

DIÈTE DE RATISBONNE. 1598.
CARACTÈRE DE L'ÉLECTEUR PALATIN FRÉDÉRIC IV

I

L'archiduc Mathias, comme il en avait été chargé par l'Empereur son frère, ouvrit la Diète de Ratisbonne le 20 décembre 1597. Électeurs, princes et comtes s'étaient tous fait représenter; pas un seul ne vint en personne. Rodolphe, dès sa première déclaration, fit exprimer à l'assemblée toute sa reconnaissance pour les huit mois romains votés en 1594 et pour divers secours populaires spontanément offerts par quelques cercles. Il se plaignit seulement que l'argent promis par les princes ou n'eût pas été donné, ou ne l'eût pas été en temps opportun, et que les secours populaires n'aient été garantis que pour quelques mois. Du côté des Turcs, on pouvait craindre non seulement de nouvelles incursions dans les terres autrichiennes, mais encore l'envahissement de la Silésie et du Brandebourg; il était impossible de songer à combattre avant d'avoir réuni des forces suffisantes. Aussi l'Empereur s'efforçait-il de persuader aux membres d'Empire que leur devoir était de promettre ou le pfennig pour tous pendant cinq ans consécutifs, ou trente mois romains pour le même nombre d'années, et de plus, en cas de pressant péril, un secours populaire de 1200 hommes de pied et de 4000 cavaliers ¹.

Mais personne n'était disposé à s'imposer de pareils sacrifices. Du côté des Catholiques, l'archevêque de Salzbourg, Wolf Dietrich, de Raittenau, prélat de mœurs corrompues, passionné pour le faste et les plaisirs, se montra particulièrement récalcitrant et égoïste. Pour sa concubine, la belle Salomé Alt et ses enfants, aussi bien que pour les palais somptueux qu'il faisait construire, il avait un impérieux besoin d'argent ². « L'Empire, » demandait-il, « est-il réellement en si pressant danger qu'il soit nécessaire d'entreprendre une guerre si

¹ SENKENBERG, t. XXI, pp. 186-187. STEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 363. 364.

² ** Voy. MAYR DEISINGER, *Wolf Dietrich v. Raittenau*, pp. 41, 37 et suiv., 95 et suiv., 183.

onéreuse? Sommes-nous si près de tomber sous le joug des Turcs? Ce que nous donnerons suffira-t-il? Ne faudra-t-il pas recommencer?» Il ne voulut jamais voter plus de huit mois romains, et, suivant l'exemple donné par les membres protestants aux Diètes précédentes, il déclara qu'il ne se regarderait pas comme lié par les votes de la majorité si celle-ci se montrait plus généreuse. Pour excuser sa conduite, il écrivait à Maximilien de Bavière, qui venait de prendre en main le gouvernement après l'abdication de son père (octobre 1597) : « La misère est telle dans nos pauvres montagnes, les mines sont dans un si déplorable état qu'en pareille circonstance je n'oserais vraiment promettre une somme importante. On ne saurait me reprocher de ne pas vouloir m'engager à ce que je sais ne pouvoir tenir. » « Votre Grâce peut m'en croire, » lui répondit le duc, « ces secours si considérables, venant s'ajouter à d'autres nombreuses et très lourdes charges, sont aussi pour moi bien difficiles à promettre. Mais le péril est imminent, et c'est ce qui me décide, car le salut de notre commune patrie est en jeu ¹. » Le duc chargea ses délégués d'offrir de sa part à l'Empereur quarante mois romains, et combattit avec énergie le principe si opposé à la constitution qui laissait aux membres d'Empire la liberté de ne tenir aucun compte de ce que la majorité des voix aurait décidé, quand il s'agirait de subsides à fournir dans un cas de pressant danger ².

Les délégués de Bavière déclarèrent, au cours des délibérations, « que leur maître verrait avec peine que, dans un péril si pressant, les votes de la majorité n'eussent pas force de loi pour tout le monde. D'après le droit ecclésiastique et le droit civil, une telle manière d'agir était absolument injustifiable. Dans les choses de la conscience, chacun était libre de suivre son sentiment; mais il en était tout autrement dans les questions d'argent. Si les votes de la majorité n'obligeaient pas tous les membres d'une assemblée, il deviendrait bientôt impossible d'élire un Pape, un empereur, un roi, ni de rien décider sur aucune affaire; on en viendrait bien vite à refuser de se soumettre à la majorité dans les questions de droit comme dans les questions d'impôt. Qu'arriverait-il si, dans les assemblées des États, l'exemple des Diètes était suivi? Il était criminel d'ébran-

¹ WOLF, *Maximilian I*, t. II, pp. 139 et suiv., 150, notes. STIEVE, t. II, pp. 333, 336, 410, note 2, 411, note 2, et pp. 262-263 sur les motifs que l'archevêque pouvait invoquer dès 1596 pour prendre vis-à-vis de l'Empereur une attitude hostile relativement à l'impôt turc. ** Voy. aussi MAYR DEISINGER, *Wolf Dietrich v. Raitenau*, pp. 67 et suiv.

² Voy. STIEVE, t. II, p. 411, note 3, contre l'assertion de Ranke, prétendant que le duc avait soutenu le droit de la majorité plutôt par des motifs religieux que par des motifs politiques.

ler ainsi les fondements mêmes de l'Empire, et de ne pas respecter la constitution. C'était rendre impossible toute action commune; c'était livrer l'Allemagne aux Turcs. Dans le cas où quelque membre se croirait imposé au-delà de ses forces, il restait toujours libre de recourir aux moyens traditionnels que lui reconnaissait la constitution ». Les ambassadeurs d'Autriche tinrent le même langage. Parmi membres les protestants, la Saxe et le Palatinat-Neubourg se rangèrent au même avis ¹. Ce ne fut qu'en février 1598 que l'archevêque de Salzbourg donna enfin à ses ambassadeurs l'ordre de se conformer aux votes de la majorité.

Après des discussions qui ne durèrent pas moins de trois mois, l'assemblée consentit un secours de soixante mois romains, environ 4.650.000 florins, payables en trois ans, sans préjudice des sommes en retard, s'élevant environ à 2.326.000 florins. Le recez autorisait les gouvernants, dans la mesure des sommes consenties, à lever un nouvel impôt sur leurs sujets, « ecclésiastiques ou laïques, exempts ou non exempts, affranchis ou non affranchis; sur les chapitres des grands évêchés, les villes et les bourgeois ayant droit de cité, les hôpitaux dotés de grands biens, et cela sous peine des châtimens d'usage ». Ce même recez menaçait du ban ou d'amendes considérables les membres d'Empire réfractaires ou en retard. La Chambre Impériale était chargée de veiller à la prompte exécution des peines édictées.

Mais, du côté protestant, les princes de Deux-Ponts, de Brunswick, d'Ansbach, de Lauenbourg, de Bade, de Hesse, d'Anhalt, et les comtes de Wetteravie déclarèrent, l'Électeur palatin à leur tête, que, dans les questions d'impôt comme dans les questions religieuses, ils ne se soumettraient pas aux décisions de la majorité, et ne se laisseraient pas lier par un recez allant au delà des offres qu'ils avaient faites. Selon leur propre inspiration et leurs ressources, ils entendaient donner ce qu'ils jugeraient convenable de donner. La plupart consentaient bien à promettre quarante mois romains, mais à la condition que tous les griefs relatifs à la religion seraient premièrement redressés ².

Relativement à ces griefs, « d'importantes et viriles résolutions » furent prises, pendant la Diète, dans l'hôtellerie palatine; mais les ambassadeurs de Saxe, du Palatinat-Neubourg, de Veldenz, de Mecklembourg, de Poméranie et du Wurtemberg refusèrent constam-

¹ STEVE, t. II, pp. 391-395.

² SENKENBERG, t. XXI, pp. 188 et suiv. SATTLER, t. V, pp. 208 et suiv. WOLF, *Maximilian*, t. II, p. 149.

ment de prendre part à ces réunions¹. Le duc de Wurtemberg avait recommandé à ses ambassadeurs de se tenir toujours du côté des membres de la Confession d'Augsbourg dans toutes les questions intéressant la religion, et de prendre bien garde à ne pactiser en quoi que ce soit avec le Palatinat et les Calvinistes. « Ce sont les ennemis jurés des Luthériens, » disait-il, « et la paix de religion ne les reconnaît pas². » « Le Wurtemberg et le Palatinat-Neubourg, » mandait le chancelier de l'Électorat de Saxe avant même que la Diète ne fût ouverte, « disent très haut qu'ils ont résolu de ne se mêler en rien aux intrigues de l'Électeur palatin et de ses alliés. »

« La conduite des Calvinistes, » écrivait de Ratisbonne un conseiller de l'Électorat de Saxe, « doit être prise en sérieuse considération. Notre conscience nous oblige, en vue de la postérité, à réfléchir mûrement sur ce que nous avons à faire. On voit enfin bien clairement qu'il faut se décider à agir, car dans leurs conciliabules séditieux quelques esprits inquiets vont vraiment trop loin, et les conséquences de ces assemblées peuvent devenir graves. Il serait donc sage de prévenir le mal à temps; en vérité l'action du démon calviniste est évidente en tout ceci³. » Les ambassadeurs de l'Électorat de Saxe refusèrent de signer le cahier de doléances présenté à Rodolphe, en 1594, disant que l'Empereur y était traité avec mépris, directement attaqué, et qu'il semblait rédigé au nom de tous les membres d'Empire au lieu qu'il ne provenait que du Palatinat. « On accuse à tort l'Empereur, » disaient-ils; « il n'est pas en son pouvoir d'agir autrement qu'il ne le fait. On lui cherche injustement querelle. Les griefs des Palatins ne sont fondés ni sur le droit, ni sur les faits, et se rapportent en grande partie à la personne même de l'Empereur, auquel nous devons tous obéissance, auquel nous avons prêté serment. Pour tant de débats irritants, nous n'avons reçu aucune instruction, et ne voulons avoir rien à faire avec ceux qui les soulèvent. Ils se vantent d'être Confessionnistes, ils se disent des nôtres, ils ont toujours la paix de religion à la bouche; mais en réalité tous leurs efforts tendent au renversement de la paix et à l'établissement de l'entière liberté de la religion⁴. »

Le duc Ulrich de Mecklembourg-Gustrow partageait ces manières de voir. Il avait réclamé l'avis de David Chyträus et de la faculté théologique de Rostock au sujet du cahier de doléances présenté

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 106.

² SATTLER, t. V, pp. 205 et suiv. SENKENBERG, t. XXI, p. 318, note. p. 489.

³ SENKENBERG, t. XXI, pp. 319-320.

⁴ ARUMAEUS, *Comment. de comitiis*, p. 420. SENKENBERG, t. XXI, pp. 357, 360. Voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 376-377.

par les Catholiques à Ratisbonne en 1594. Sur plus d'un point, Chyträus avait donné raison aux Catholiques. « Avant tout, » avait-il dit, « il importe que la paix de religion soit respectée; nous devons éviter de nous lancer dans des aventures périlleuses, lesquelles, au fond, n'ont d'autre but que d'accroître notre pouvoir et nos biens. Les membres d'Empire catholiques se plaignent, non sans raison, en bien des cas, que les nôtres les oppriment, en dépit du traité de paix. Il est certain que ce que Gebhard a osé faire à Cologne et ce que d'autres ont récemment tenté dans l'évêché de Strasbourg est absolument contraire au traité. Ils ont prétendu faire de leur cause personnelle la cause de tous les membres d'Empire, comme si elle intéressait la religion de tous. Il est également certain que c'est contrairement à la paix de religion que tant de sectes nouvelles, en particulier celles de Zwingle et de Calvin, se sont glissées parmi nous. » La faculté théologique de Rostock exprima la même opinion avec plus de force encore¹.

Se dirigeant d'après ces avis, le duc Ulrich déclara, avant même que la Diète ne s'ouvrit, qu'il serait contraire au devoir d'admettre les Calvinistes à bénéficier de la paix de religion; que les Calvinistes persécutaient les Luthériens à l'égal des Catholiques et que, de plus, il était impossible d'approuver les attaques violentes dont la Réserve ecclésiastique était l'objet, puisqu'elle faisait partie intégrante de la paix de religion².

Peu de jours avant la signature du recez, les Palatins remirent à l'archiduc Mathias la réponse à la réfutation catholique de leurs griefs, et la réfutation des plaintes que les Catholiques avaient, de leur côté, portées contre les Évangéliques. « Les Catholiques prétendent, » lisait-on dans ce mémoire, « que les sectes qui se sont établies dans l'Empire sous la protection du traité d'Augsbourg sont l'unique cause des méfiances qui nous divisent; cette affirmation n'a pour but que de diviser plus encore les protestants. Et néanmoins nous n'avons tous qu'une même chose à cœur : la défense et le maintien de la Confession d'Augsbourg, condamnée et attaquée par le Pape comme hérétique, et violemment injuriée dans maint écrit, au mépris des membres d'Empire Évangéliques. Les Catholiques assurent que le Palatinat a altéré la Confession d'Augsbourg : cette accusation est sans fondement, puisque le prince Électeur n'a fait que combler quelques lacunes dont sa conscience l'avait averti, comme il y était autorisé par la parole de Dieu, par la paix de reli-

¹ KRABBE, *Chyträus*, pp. 435, 437.

² STIEVE, t. II, p. 377.

gion et par la haute situation qu'il occupe dans l'Empire. Les membres protestants, dans le mémoire présenté en 1594, ont, à la vérité, appelé le Pape « la prostituée de Babylone, l'enfant de perdition qui s'est élevé contre Dieu et se fait adorer comme Dieu même »; mais quoi d'étonnant à ce que l'évêque de Rome soit traité sans égards et durement dans nos chaires, puisqu'il est bien, en réalité, l'Antechrist et le suppôt du diable ? N'est-il pas étrange que les Catholiques se plaignent de ce langage ? Les Papes n'ont-ils pas attiré sur l'Empire plus de calamités, de ruines et d'humiliations que le plus barbare ennemi ? Même de pieux évêques ont regardé le Pape comme le précurseur de l'Antechrist. De plus, le Pape n'est pas membre d'Empire, il n'a rien à voir dans la paix [de religion]. On ne peut lui savoir gré des prétendus sacrifices qu'il s'impose pour la défense de la Chrétienté, puisque tous les ans il tire beaucoup plus d'argent de l'Allemagne qu'il ne lui en donne, et que si le Turc, de nos jours, a une si redoutable puissance, le Pape en est en grande partie la cause. L'histoire démontre que dès le temps de Frédéric Barberousse, Rome a favorisé les Turcs. A l'époque actuelle, Grégoire XIII, pour étendre sa domination sur tous les Chrétiens, domination qui a toujours été son idée fixe, a inventé un nouveau calendrier, lequel, au dire de plusieurs excellents mathématiciens, est aussi inutile qu'inexact. C'est donc avec raison que les Évangéliques l'accusent de confondre et de mêler les temps avec une témérité impie ¹. »

« Beaucoup de membres de l'assemblée s'en iront d'ici mécontents, » écrivait le conseiller bavarois Gaïlkircher peu de temps avant la clôture de la Diète; « et ce qui doit donner à réfléchir, c'est que plusieurs d'entre eux se refusent à donner l'argent voté par la majorité. En outre, j'ai observé ici une telle méfiance entre les princes, une telle désunion des esprits, qu'on ne peut espérer voir cette assemblée porter quelques bons fruits ². »

Les Palatins et leurs partisans avaient obstinément soutenu que les décisions de la majorité n'obligeaient les membres d'Empire ni dans les questions d'impôt, ni dans n'importe quel débat relatif à la paix d'Augsbourg ou à la religion. Si ce principe eût été admis, le seul lien qui unissait encore entre elles les différentes parties de la confédération germanique eût été à jamais rompu. Déjà, à Ratisbonne, plusieurs princes catholiques avaient déclaré que, dans le cas où, sur l'impôt turc, on n'arriverait pas à une décision com-

¹ LEHMANN, pp. 238-251. Voy. STIEVE, t. II, pp. 379-380. *Frankfurter Reichstagsacten*, t. 87, foll. 206-207.

² STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 435.

mune, ils ne pourraient s'engager à fournir aucun subside ». Les charges de l'Empire, » lit-on dans un mémoire rédigé à Mayence à cette date, « ne peuvent cependant pas être uniquement supportées par les membres obéissants, tandis que les récalcitrants se croiront autorisés à garder leur argent pour le dépenser à Dieu sait quelles choses, et pour quelles intrigues¹ ! Si une fois la résistance aux décisions de la majorité était admise, inmanquablement la même résistance se produirait et aux assemblées des États, des cercles, et enfin, comme le duc de Bavière l'a suffisamment démontré, dans les Diètes électives. C'en serait fait de l'Empire². »

Pour conjurer ce suprême péril, les Catholiques et les membres luthériens restés fidèles à l'Empire soutenaient que les décisions de la majorité devaient obliger tous les membres de la Diète, et cela non pour des motifs religieux, mais pour des raisons politiques. L'administrateur luthérien de Saxe tremblait déjà que la nécessité de défendre la constitution les armes à la main ne s'imposât bientôt aux membres obéissants, et il n'était pas seul à penser ainsi³.

La mort de l'Électeur Jean-Georges (1598) et l'avènement de Joachim-Frédéric de Brandebourg ne contribuèrent pas peu à fortifier le parti révolutionnaire dans l'Empire. A peine élu, le nouvel Électeur s'unit au Palatinat, au duché de Deux-Ponts, aux princes d'Ansbach, de Bade-Durlach, de Hesse et d'Anhalt pour envoyer à l'Empereur une protestation contre le recez de Ratisbonne; lui et ses adhérents déclaraient qu'ils ne donneraient rien pour la guerre turque en dehors des sommes votées à Ratisbonne, et dans les conditions alors indiquées. Il leur était impossible, assuraient-ils, d'admettre qu'on voulût les contraindre, pour obéir à la majorité, à accepter des charges au-delà de leurs ressources, tout en leur ôtant tout espoir de voir jamais leurs griefs redressés⁴.

Mais avant d'avoir reçu cette protestation, l'Empereur avait intimé à tous les membres d'Empire l'ordre d'avoir à se conformer au recez, et il avait chargé le fisc d'intenter immédiatement une action près la Chambre impériale contre les retardataires. Cités devant le

¹ *Rapport de Mayence, 21 mars 1598. Voy. la feuille citée plus haut, p. 132, note 3. Voy. STIEVE, p. 432.

² STIEVE dit excellemment à ce sujet (t. II, pp. 430-431) : « Les Palatins et leurs amis combattaient la majorité dans l'intérêt de leurs griefs, qu'ils espéraient ainsi faire redresser plus aisément; mais au fond la question n'était pas seulement pour eux un moyen, elle était le but, et le but principal. Elle était la conséquence dernière et nécessaire de l'effort territorial pour parvenir à la complète indépendance de l'Empereur, et de l'Empire », p. 433.

³ STIEVE, t. II, p. 435.

⁴ SENKENBERG, t. XXI, pp. 440-444. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 86, note 4. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 111, n° 4. Voy. STIEVE, t. II, p. 434 (19).

souverain tribunal, le Brandebourg, Ansbach, Hesse-Cassel et Deux-Ponts déposèrent une protestation, à Spire, contre les réclamations du fiscal ¹.

II

Le principal agent des conspirations, des intrigues qui troublaient l'Allemagne, c'était de l'avis de tous les membres d'Empire restés fidèles à la constitution, l'Électeur palatin, et leur ressentiment contre ce prince était d'autant plus amer que Frédéric était « un seigneur vraiment indigne de gouverner », d'un esprit faible et borné, le jouet et la dupe des intrigants qui travaillaient sous son nom à la ruine de l'Empire, aussi bien en Allemagne qu'à l'étranger ² ».

Presque toutes les qualités qui rendent un prince propre au gouvernement faisaient défaut à Frédéric IV. Il ne prenait pas le moindre intérêt aux affaires. Son secrétaire Kolbinger écrivait en 1594 à Fabian de Dohna : « Même ceux qui ont toute la confiance du prince se plaignent tous les jours de ses habitudes exécrables ; à certains moments, il profère d'horribles blasphèmes, et les plus grossières injures ³ ». Frédéric traitait sa femme, dont tous avaient pu apprécier le noble caractère, avec une inqualifiable dureté ⁴. Lorsqu'en 1595 la peste fit dans tout le Palatinat d'épouvantables ravages, il ne s'informa pas une seule fois du nombre des victimes, ne paraissant prendre aucun intérêt aux souffrances de ses sujets ⁵. Son journal et son livre de dépenses nous permettent de pénétrer dans sa vie, et d'étudier à fond son caractère et ses mœurs. Là, les divertissements de la cour, les bals, les mascarades, les chasses, les promenades, qui avaient lieu presque tous les jours, sont minutieusement consignés, non moins que les excès de table et les pertes au jeu. Pendant que les plus graves intérêts de l'Empire se discutaient à la Diète, l'Électeur écrivait dans son journal (avril 1598) : « Le 2, nous avons eu mascarade et nous avons pris des habits de paysan ; le 3, nous avons dansé ; le 4, nous avons été à Mosbach ; le 5, nous avons joué toute la journée ; le 6, nous avons été à Binau, chez Hans Landschaden ; le 7, à Heidelberg ; le 8, à la chasse à courre ; le 9, il y a eu courses de bague ; le 10, chasse au renard, etc. ⁶. » A force de boire avec excès, il était,

¹ RITTER, *Gesch.*, t. I, pp. 86-87.

² Ainsi s'exprimait sur le compte de Frédéric, d'après une relation de l'ambassadeur de Mayence, Henri Vespermann, le 22 févr. 1698, l'administrateur de Saxe. Ce jugement était parfaitement juste.

³ RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 48, note 2.

⁴ RITTER, t. I, p. 48, note 4.

⁵ RITTER, t. I, p. 48, note 4.

⁶ WILLE, *Tagebuch*, pp. 234 et suiv.

dès 1593, « sujet à de fréquents accès d'épilepsie¹ ». Hans de Schweinichen qui, en compagnie du duc Frédéric de Leignitz, était venu passer quelques semaines à la cour palatine en 1593, écrivait au sujet de ce séjour : « Nous avons passé tout notre temps dans la plus complète oisiveté, dans une délicieuse vie de plaisir; environ trois semaines se sont écoulées à bien boire, à bien manger et à danser. Le comte est vraiment un étrange seigneur! il ne s'entend bien qu'à se griser². » Même au moment des plus importantes négociations politiques, Frédéric ne parvenait pas à dominer cette passion³.

« Le pays est appauvri, épuisé par les impôts et les taxes de toute sorte, » écrivait avec douleur le conseiller électoral Léonard Schiug; « le trésor est vide, les propriétés sont vendues. Cependant l'Électeur joue aux dés comme si lui et ses sujets étaient les plus riches du monde; il dépense avec la dernière insouciance un argent fou pour ses amusements et pour son fastueux train de maison⁴. » On lit dans le journal et le livre de dépenses de Frédéric : « Le 9 août 1599, perdu au jeu 55 florins d'or; le 16, 14 florins d'or; de plus, 60 florins d'or; le 18, 85 florins d'or; le 19, dix florins d'or. Le 12, donné aux musiciens, dix florins d'or; le 16, perdu 39 florins d'or; le 17, perdu 49 florins d'or; donné aux musiciens, 15 florins; le 18, perdu 40 florins d'or; le 19, pour cinq violons, 50 florins; le 20, donné aux musiciens d'Altorf, 79 florins; aux musiciens de Rotenberg, 10 florins d'or, etc. » Et au mois d'octobre : « Le 4, pour une image en cire, 533 florins; pour un tableau, 400 florins; le 5, pour un joyau, 300 florins; pour une fleur à mettre dans les cheveux, 180 florins; pour une cassette à bijoux, 205 florins; le 12, pour une héronnière, 111 florins; le 18, aux trompettes qui ont joué à la noce d'Ebrard de Dalberg, 20 florins d'or; aux mineurs qui ont chanté, 15 florins; le même jour, perdu au jeu, 150 florins; le 20, pour une chaîne d'or, 69 florins; le 21, pour des faucons, etc., 170 florins. Perdu au jeu 133 florins, etc. » Le 1^{er} et le 2 novembre, les pertes de jeu s'élèvent à 1000 florins environ⁵. Les danseurs de ballets et les violons français sont toujours magnifiquement récompensés. C'est ainsi que l'Électeur nota : « Le 13 juillet 1599, donné pour le luthier français Book, dix thalers royaux; le 15, de nouveau 10 thalers; le 16, 10 thalers. » Pendant ces jours, dix couronnes d'or sont dépensées au jeu

¹ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 190, note.

² SCHWEINICHEN, *Begebenheiten*, t. III, p. 55.

³ RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 50. *Briefe und Acten*, t. I, p. 518, note 1.

⁴ *Relation du conseiller de Mayence* HENRI WESPERMANN, dans le document cité plus haut, p. 132, note 3.

⁵ WILLE, pp. 265-286.

de paume; au jeu de dés, 50 thalers royaux; pour l'achat d'un singe 15 thalers royaux. En revanche, les aumônes, pendant toute cette période, se montent en tout à 3 thalers ¹.

La cour de Frédéric se composait de six cent soixante-dix-huit personnes, dont les revenus de l'État payaient l'entretien aussi bien que les fastueux banquets qui se renouvelaient sans cesse sans qu'aucun contrôle fût jamais exercé sur les dépenses exorbitantes de la cuisine ou de la cave. Tous les ans, on buvait environ 400 foudres de vin; on employait 2,000 muids de blé, 2,500 muids d'épeautre, 2,000 muids d'avoine. Enfin, en 1599, les trésoriers du prince furent obligés de venir lui déclarer qu'il n'avait plus aucun crédit dans le pays; et pour prévenir une faillite complète, nulle mesure n'avait été prise ².

Tel était Frédéric IV, « le chef, l'inspirateur du parti révolutionnaire palatin ³, » au dire de ses conseillers.

Cependant la lutte, toujours plus acharnée, plus amère, qui séparait les Luthériens des Calvinistes, profitait aux Catholiques, dont les Protestants avaient juré la perte.

Les événements survenus dans l'Électorat palatin et en Saxe servirent aussi leurs intérêts.

¹ WILLE, pp. 254-255.

² Voy. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 44-50. *Briefe und Acten*, t. I, pp. 58-60.

³ Voy. plus haut, p. 62.

CHAPITRE XII

SITUATION RELIGIEUSE DANS L'ÉLECTORAT PALATIN. — INIMITIÉ CROIS-SANTE ENTRE LUTHÉRIENS ET CALVINISTES. — EXÉCUTION DU CHANCELIER KRELL. 1601.

I

Ce n'avait été que contraint par son tuteur que, tout enfant, l'Électeur palatin Frédéric IV avait embrassé le Calvinisme¹; mais, plus tard, il avait découvert que Calvin avait seul prêché la doctrine du salut, et à l'exemple de Jean-Casimir et de son grand-père Frédéric III, il avait résolu « de doter son pays, son peuple, et, si cela était possible, la Chrétienté tout entière, de la doctrine seule orthodoxe « du réformateur français »². Mais il rencontra la même résistance que ses prédécesseurs chez les luthériens du Haut-Palatinat, qui ne tardèrent pas à se révolter. Neumark fut soumise par les armes en 1592; un prédicant calviniste lui fut imposé. Amberg se souleva de même, et « ce ne fut qu'à grand'peine que les autorités civiles et ecclésiastiques purent échapper à la fureur populaire³. » A Hambach aussi les bourgeois et les paysans révoltés s'attroupèrent, concertèrent leur vengeance, et les représentants de l'autorité eurent à subir d'indignes traitements. A Tirschenreuth, le lieutenant-général Valentin Windsheim avait menacé les habitants, s'ils s'obstinaient à repousser la doctrine de Calvin, « de venir les convertir à la tête d'une armée de lansquenets »; pour prévenir ce dessein, « ils le firent périr lamentablement ». Précipité sur le sol du haut du toit de sa maison, accablé de coups, criblé de blessures, on le traîna çà et là sur la place du marché; enfin on l'acheva d'un coup de massue, sans que nul lui eût témoigné la moindre pitié. Mais cet acte barbare n'assouvit pas encore la vengeance populaire. Des fanatiques sautèrent à pieds joints sur son cadavre; les femmes mêmes semblaient prendre un extrême plaisir à ces actes lâches et féroces. Des abomi-

¹ Voy. plus haut, p. 62.

² Ce sont les propres paroles de Frédéric citées dans la lettre d'Henri Vespermann. Voy. p. 116, note 4.

³ Dès 1585, pour empêcher « le poison calviniste d'infecter la contrée », on avait, à plusieurs endroits, établi des postes de surveillance dans la ville. Voy. SCHENGRAF, *Glossen über ein Zinnsbuch der Stad Amberg vom 1585*, p. 4.

nations analogues se commirent à Nabourg en juin 1592. Sébastien Breitschedl, curateur calviniste des procès ecclésiastiques, avait fait emprisonner un prédicant laïque luthérien ; il avait eu l'imprudence de dire tout haut que « sans la présence de quelques justes il aurait, depuis longtemps, fait mettre le feu à la ville ». Exaspérés par cette menace, un grand nombre de luthériens se liguèrent et résolurent de « bénir Breitschedl à leur mode, en levant leurs hoyaux à deux mains sur sa tête ». Ils assaillirent sa maison, brisèrent tout ce qui s'y trouvait, « et la perquisitionnèrent avec une telle furie qu'un cœur de pierre en eût été ému ». Enfin, après quatre heures de recherche inutile, ils finirent par découvrir le malheureux Breitschedl caché sous les briques du toit ; ils le traînèrent dans la rue, l'accablèrent de coups et lui brisèrent les membres. On le croyait mort, et déjà ses ennemis faisaient mine de se retirer, lorsqu'il fit un léger mouvement de tête. Aussitôt ses impitoyables bourreaux « se ruèrent sur lui, et le frappèrent de si rudes coups qu'on ne peut décrire le supplice qu'il eut à endurer ». L'un d'eux compta jusqu'à trois cents plaies sur son corps ; on ne voulut pas même lui accorder une place au cimetière. On conduisit son cadavre à deux lieues de la ville, et là, « il fut enfoui comme une vile brute ». Ces fanatiques avaient juré la mort de tous les prédicants calvinistes ; mais ceux-ci parvinrent à leur échapper par la fuite. A Cham, le pasteur fut assommé par ses paroissiens un jour qu'il était à la promenade ¹.

De si exécrables forfaits, commis non par une poignée de misérables, mais à l'applaudissement de tous, montre à quel degré de dépravation, de férocité, les luttes religieuses et les ignobles injures échangées entre prédicants avaient conduit ce peuple, égaré par la haine ². « Les Calvinistes, » écrivait Albert d'Helbach, chapelain du comte luthérien de Simmern, « ne cessent d'appeler les nôtres cannibales, vampires, mangeurs de Dieu, cyclopes, pélagiens, gardeurs de cochons, chiens, Épicuriens, etc. ³ ».

Une enquête commencée en 1596 met en pleine lumière « l'effrayante ignorance de tous les habitants du pays en matière de foi. Prédicants et fidèles sont au même niveau ». « Il y a de grandes lacunes dans l'instruction religieuse, » lit-on dans le rapport présenté au prince par les enquêteurs, « et quelques-unes de vraiment

¹ WITTMANN, pp. 91-94. *Verhandl. des historischen Vereins der Oberpfalz und Regensburg*, t. XXII, pp. 113-117. SCHUEGRAF, *Glosse*, p. 4.

² WITTMANN, pp. 94-99.

³ *Reus trepidans*, p. 61. Lorsque, dans les églises, le pasteur luthérien prononçait les paroles de l'institution de la Cène, « les Calvinistes présents crachaient par terre, au grand scandale des assistants ». WITTMANN, p. 98.

effroyables. Très peu de personnes, dix seulement à Hirschau, sont en état de réciter couramment le *Pater*. Les articles du symbole sont très mal sus, la plupart du temps, on nous fait des réponses dans le genre de celles-ci : Ponce-Pilate a souffert, le Saint-Esprit est né; la Vierge Marie a souffert pour nous, etc. La plus grande partie du peuple a complètement oublié la doctrine du baptême et celle de l'Eucharistie. Même à la question. « *Qu'est-ce que Jésus-Christ?* », on ne sait souvent que répondre, ou bien l'on répond tout de travers. La plupart des prédicants n'ont pas de Bible, mais seulement quelques petits traités de Luther. Ils passent presque tout le jour dans les auberges. Comme tous les biens de l'Église et les revenus ecclésiastiques sont confisqués ou dilapidés, très peu ont de quoi soutenir, même chétivement, leur vie. Presque tous sont obligés de chercher une occupation en dehors de leur ministère. Ils se font cordonniers, tailleurs, barbiers, tisserands; quelques-uns se chargent des annonces mortuaires, d'autres des annonces de mariage, d'autres encore vont faire de la musique dans les auberges des environs. » La Cène était distribuée de huit façons différentes. On avait presque entièrement cessé d'assister aux offices. L'Électeur ayant demandé aux conseillers ecclésiastiques et au chapelain d'Amberg comment les bourgmestres et les conseillers pourraient être ramenés à la pratique religieuse, on lui répondit : « Ceux de notre religion, par leurs emportements, leurs rancunes, la haine qu'ils ont les uns contre les autres ont causé de grands scandales. La bourgeoisie est excitée par les prédicants querelleurs et ennemis de la paix; elle nous déteste plus que si nous étions des démons. Elle nous traite de Juifs baptisés, de Turcs incirconcis. Nous sommes l'objet d'une telle méfiance de la part du Conseil et de la commune, on nous a rendus si odieux qu'en vérité nous pouvons dire, en pleurant et en gémissant, que nous sommes traités en maudits et comme les boucs émissaires du peuple ¹. »

Aussi le grand succès qu'obtint, dans le Haut-Palatinaat, le livre publié par Philippe Nicolai à Francfort en 1597 s'explique-t-il aisément. Ce livre est intitulé : *Court mémoire sur le Dieu et la religion des Calvinistes*.

Nicolai, « serviteur de la parole à Una, en Westphalie, » avait composé ce mémoire sous forme de questionnaire, « pour servir à l'instruction des laïques et de tous les cœurs pieux ». La première idée lui en avait été fournie par la lecture d'un ouvrage calviniste intitulé : « *Pseudo-Christus* ». Le Christ des Luthériens y était

¹ WITTMANN, pp. 103-105.

représenté « comme un être chimérique, impuissant, un monstre homicide, un Baal, un âne, qu'on ne pouvait assez maudire ni insulter ».

« Cher enfant, » disait Nicolai à son lecteur dans sa préface, « si tu veux te faire calviniste, il faut premièrement que tu apprennes à bien connaître le Dieu de Calvin. Ce Dieu a la tête d'un taureau. De même qu'un taureau ne peut être considéré comme adultère et comme impudique parce qu'il saute sur toutes les vaches, de même le Dieu des Calvinistes doit être réputé saint et pur comme les anges, bien qu'il excite et attire les pires scélérats, les vrais tisons de l'enfer à toutes sortes de péchés, d'ignominies et de crimes. Le Dieu des Calvinistes est semblable à un archer les hommes sont ses flèches, l'enfer est le but où il vise. D'après le propre aveu des Calvinistes, il est prouvé que leur Dieu est un impudique, un fourbe, un trompeur, un Moloch altéré de sang ». La question : *Tenez-vous donc pour certain que les Calvinistes, au lieu d'invoquer et d'adorer le Dieu vivant et véritable, adorent le démon?* est suivie de cette réponse dans le questionnaire de Nicolai : « Je le reconnais du fond du cœur et je le tiens pour une vérité très certaine. Aussi suis-je résolu à ne m'écarter en aucun point de la doctrine du docteur Luther. Je regarde comme hors de doute ce qu'il a dit sur les esprits sectaires dans sa *Courte profession de foi sur l'Eucharistie*, où il les nomme « cœurs diaboliques, archi-diaboliques, trois fois diaboliques ». A la question suivante : « *Où faut-il donc placer le Dieu de Calvin?* » le *Questionnaire* répond : « Vers Calicut, dans les Indes, là où le diable est adoré et invoqué publiquement par les payens, à la place du vrai Dieu. »

Si le Dieu des Calvinistes n'était autre que l'antique Ennemi des hommes et le « Léviathan maudit », leur religion était une abomination, et introduisait un esprit de destruction et de révolte dans la sainte Église du Christ.

« Ah ! pauvre Allemagne, » s'écriait Nicolai, « tu es trahie, tu es vendue ! Comment es-tu assez ennemie de toi-même, assez ensorcelée, assez aveuglée pour laisser, sans les arrêter, sans les contredire, les disciples impies de Calvin répandre sans pudeur, dans l'Église de Dieu, par des écrits publics, leur erreur empoisonnée ? Au lieu de Dieu te voilà obligée d'adorer le démon, et les fidèles amis du Seigneur Jésus de Nazareth sont traités de la manière la plus abominable, la plus ignoble ! De l'Homme-Dieu, ils ont fait je ne sais quel histrion ! Ils flétrissent l'honneur de Sa Majesté l'Empereur, ils le traitent de monstre, de Baal impuissant ; ils disent qu'il est même trop méprisable pour qu'on prenne la peine de l'attaquer et do

le maudire, parce que toutes les injures qu'on pourrait lui adresser seraient au-dessous de la vérité¹. »

Pour répondre à ce pamphlet, les théologiens de Zurich publièrent un mémoire, dans lequel ils déclaraient que Nicolai avait blasphémé et qu'il méritait la mort. Reineck, d'Heidelberg, voulait que sans retard on lui tranchât la tête, et le trouvait indigne de vivre. Sans se laisser effrayer, Nicolai publia en 1599, le *Miroir du malin esprit*. Reineck y était traité « de misérable, d'âne, de Caïn altéré de sang ». La malédiction de Caïn ne devait pas tarder à atteindre ce scélérat, cet homicide. Les Calvinistes de Zurich étaient des blasphémateurs infâmes et maudits. Inspiré par l'Esprit divin, Luther les avait livrés d'avance au démon. Le Dieu des Calvinistes n'était autre que Satan le maudit, l'homicide dès le commencement du monde; l'esprit de Calvin venait de l'enfer. Nicolai citait ensuite les injures dont les Calvinistes accablaient les Ubiquistes, et la liste en était longue².

Dans leur réponse, les théologiens de Zurich citent un certain nombre de passages de Luther, où celui-ci, « vénéré par Nicolai comme un homme de Dieu et comme le prophète de l'Allemagne, » enseignait ouvertement que Dieu damne des âmes qui n'ont pas mérité l'enfer. « Si Nicolai tient cet axiome pour diabolique, » disaient-ils, « il faut nécessairement qu'il mette Luther lui-même et tous les Luthériens dans la société de ceux qui adorent et révèrent le diable. Car personne n'ignore, dans toute la Chrétienté, que les Ubiquistes, dans leur exécration Concorde, déclarent orthodoxe et conforme à la Sainte Écriture le livre de Luther contre Érasme, livre d'où sont tirés les passages que je vous cite, et qu'ils le reçoivent sans nulle hésitation. » « La Sainte Écriture, » ripostaient les Calvinistes de Zurich, « nous présente Dieu comme l'auteur tout puissant de toute chose, par conséquent des mauvaises actions comme des bonnes, et Luther a très bien expliqué ce point dans son livre contre Érasme. » « Comme Dieu, » dit-il, « régit tout en tout, opère et crée, il doit par conséquent opérer et créer en Satan, et dans les hommes les plus impies³. » A cela le professeur Affelmann, de Rostock, répondait quelque temps après : « Bien que Luther, dans son livre contre Érasme, ait prononcé quelques paroles difficiles à entendre, elles ne sont pourtant pas, à beaucoup près, aussi choquantes que celles des Zwingliens, qui osent écrire que Dieu est l'auteur du péché, qu'un assassin est contraint par Dieu même d'as-

¹ NICOLAI, *Spiegel*, t. III, pp. 13 et suiv., 42, 73, 272 et suiv. 321-323.

² NICOLAI, *Kurtzer Bericht*, préface.

³ *Kurtze Abfertigung*, pp. 14^b-17, 20-21.

sassiner, et que Dieu ne veut pas le salut de tous les hommes ¹. »

Jacques Lackner, auteur du *Nouveau questionnaire*, partageait entièrement les idées de Nicolai. A la question : *Que faut-il penser des Zwingliens, des Calvinistes et de tous ceux qui se laissent séduire par eux?* il répondait : « Ils n'appartiennent plus à Dieu, mais au démon; ce sont des brigands et des homicides; comme tous les séducteurs d'âmes, ils tomberont un jour dans les abîmes de l'éternelle perdition ². »

« Habitants du Haut-Palatinate, » lit-on dans une feuille volante anonyme imprimée en 1599, « faites lire à votre prince calviniste, inspiré par le diable, les écrits de Nicolai et autres livres semblables, inspirés par l'esprit de Dieu; puis, comme on dit, bénissez-lui le bain, s'il recommence à venir vers vous avec ses faux prophètes et ses lâches complaisants pour vous enseigner à adorer son idole calviniste ³! »

II

Si les Luthériens étaient exaspérés contre les Calvinistes à cause de la rigueur dont les leurs étaient l'objet dans le Haut-Palatinate, les Calvinistes ne l'étaient pas moins contre les Luthériens, persécuteurs de leur religion dans l'Électorat de Saxe. Le triste sort du chancelier Krell fut pour les réformés un sinistre avertissement.

Les États de Saxe avaient présenté une supplique à l'administrateur Frédéric-Guillaume pour obtenir de lui que les Sacramentaires fussent punis « d'une façon exemplaire, comme contempteurs des lois de leur pays ». Krell, à les en croire, était responsable de tous les malheurs qui avaient désolé le pays; il avait favorisé et propagé en tous lieux l'hérésie; il l'avait introduite dans les Universités, les églises et les consistoires; il avait persécuté la vérité et applaudi aux mesures de rigueur dont tant de pieux ministres avaient été victimes. Les siècles passés n'avaient pas vu d'exemples d'une persécution aussi rigoureuse. Faussement accusé d'avoir écrit un pamphlet, un pasteur avait été martyrisé trois jours durant, et soumis à d'horribles tourments. Le bourreau lui-même en avait eu compassion; mais Krell, impitoyable, avait ordonné la continuation du supplice. Krell avait tyrannisé les sujets de son maître, attenté aux libertés de la noblesse, cherché à créer des malentendus entre l'Empereur et l'Électeur;

¹ *Calvinische Heuschrecken*, L, II, III.

² Voy. MÖLLER, *Denkwürdigkeiten*, l. II, pp. 174, 416.

³ *Wohlgemeintes Fürhalten au die Gottesfürchtigen Christen in der obern Pfalz*, feuille volante de 1599.

enfin, par des complots perfides, il avait conseillé et décidé la fatale guerre de France. Il avait par conséquent, de propos délibéré, violé la paix publique, attenté aux privilèges des États, privilèges reconnus et sanctionnés par l'Électeur; et cependant Krell prétendait n'avoir entretenu aucune relation avec la France, et, quant à la religion, il soutenait que la paix d'Augsbourg ayant reconnu à tout membre d'Empire confessionniste le droit d'ordonner, de régler selon sa conscience le culte et les cérémonies, les sujets n'avaient aucune juste raison de se plaindre des changements qui s'étaient opérés¹.

Le procès de Krell, souvent interrompu et repris, ne dura pas moins de dix ans². Pendant tout ce temps l'accusé resta enfermé dans une basse et étroite cellule, où la pluie entraît par plusieurs ouvertures « et qui était toute remplie d'immondices et de vermine ». Le 22 septembre 1601 on vint lui lire son arrêt : par ses nombreuses et perverses intrigues, par les attentats exécrables que la justice venait d'apprécier, il était condamné au dernier supplice, pour l'exemple et le salutaire effroi de tous.

L'Électeur Christian II, qui venait de succéder à son père, envoya à Dohna le prédicant Nicolas Blum, assisté de deux diacres, pour préparer Krell à la mort.

Blum dit au prisonnier : « Voici, de l'avis de notre très pieux prince, et d'après le docteur Selnekker, ce qu'il faut penser d'un calviniste : Un calviniste ne croit ni en Dieu ni en sa sainte parole; il ne met pas sa confiance dans le Sauveur. L'orgueil l'aveugle, il se croit en possession d'une prétendue sainteté, d'une fausse sagesse; il se préfère aux autres, et même à des personnes d'une très particulière vertu; un calviniste méprise ou calomnie tous ceux qui ne sont pas de son opinion, ou ne la soutiennent pas. Il dépouille l'humanité du Christ de sa majesté divine, nie la divinité et la toute-puissance du Rédempteur, et rouvre la porte aux erreurs de Nestorius, d'Arius, de Mahomet et des philosophes payens. Il fomente dans les royaumes, les principautés, les villes, la haine, les ressentiments, les séditions, et ce qu'il fait, il le fait d'une manière perfide et déloyale, avec une astuce détestable. Monsieur le docteur a ici le vrai portrait du calviniste déclaré et du calviniste caché. Ce qui vient de se passer dans l'Électorat de Saxe prouve assez que le portrait est ressemblant³. »

¹ RICHARD, *Krell*, t. II, pp. 161 et suiv. BRANDES, pp. 90 et suiv.

² Pour plus de détails sur le procès et sur la sentence prononcée par les conseillers nommés par l'Empereur Rodolphe, voy. RICHARD, t. I, pp. 170 et suiv. Voy. HENKE, *Peucer und Krell*, pp. 73-79.

³ BLUM, *Leichpredigt*, pp. 9-10, 54.

Au cours d'autres entretiens, les prédicants, continuant à instruire le prisonnier, lui répétaient : « Le Dieu des Calvinistes ne veut pas seulement le bien, il veut aussi le mal ; il a voulu la chute d'Adam et d'Ève ; il veut encore aujourd'hui le péché, le crime et la honte que lui-même a défendus dans les dix commandements sous peine de châtimens temporels et éternels. Il désire encore aujourd'hui la damnation de la plus grande partie des humains ; il n'a créé un certain nombre d'âmes que pour les perdre, et ne désire nullement leur salut. Que dire d'une pareille doctrine ? N'est-ce pas là vraiment confondre Dieu et le démon ? » A ces paroles, Krell se leva, très ému, s'écriant : « Que dites-vous là ? est-il possible qu'il y ait dans ce monde des gens assez pervers pour enseigner et donner pour vraies de pareilles impiétés ? On devrait purger la terre de semblables docteurs ! je ne veux avoir aucune part avec eux, que Dieu m'en préserve ! » « Oui, la chose n'est que trop véritable, » poursuivit Blum ; « il existe de ces faux docteurs dans le monde, et même au milieu de l'Église de Dieu ; les livres de Calvin, de Bèze et de bien d'autres en font foi. Nous sommes étonnés que monsieur le docteur n'en ait pas eu jusqu'ici connaissance. Si monsieur le docteur avait lu les livres de Calvin sur Moïse, en particulier son commentaire sur le troisième chapitre du premier livre de la Genèse, il y aurait certainement trouvé ces doctrines abominables, car là il est dit clairement que c'est Dieu qui a ordonné au serpent de tromper Ève ; qu'il a armé sa parole contre elle, qu'encore aujourd'hui il porte et excite les hommes à commettre le péché. » Krell répondit : « Je me souviens, en effet, de la dispute d'Andréa et de Bèze à Montbéliard ; j'en ai relu le compte-rendu dans ma prison. Bèze soutient que Dieu a créé la plupart des hommes pour la damnation ; cette doctrine m'a toujours fait horreur, et je l'ai rejetée comme abominable et impie. » Krell ayant fini par déclarer qu'il était prêt à signer la Formulaire de Concorde, mais qu'il désapprouvait les excommunications qui y étaient jointes, Blum lui dit : « Un vrai chrétien doit non seulement condamner les erreurs, mais les maudire. » Krell ne fut admis à l'absolution et à la Cène que lorsqu'il eut humblement confessé ses torts et avoué qu'il avait mérité le dernier supplice. « Sa Grâce Electorale, » lui dit alors Blum, « est résolue, avec l'aide de Dieu, à marcher sur les traces de ses pieux et dignes ancêtres, qui ont maintenu avec fermeté la doctrine de Luther dans ces pays. L'Électeur veut protéger et maintenir la pure doctrine, écarter et réprimer les doctrines empoisonnées, maintenir la paix et la tranquillité dans les églises et les écoles, et, s'il se peut, dans tout le Saint-Empire romain, avec le secours de

Dieu. Mais vous, qui avez fait tant de mal à votre patrie, vous qui l'avez troublée, Sa Grâce entend et ordonne qu'avant deux jours vous ayez expié votre crime sur l'échafaud, afin que tous les sujets de Sa Grâce soient éclairés par votre exemple. Vous vous immolerez donc à Dieu pour cette fin, puisque Isaïe et Jérémie appellent l'exécution de ceux qui nuisent à leur pays le sacrifice du Seigneur. « Ne touchez point à l'oïnt du Seigneur, » est-il écrit, « ne faites aucun mal à mes prophètes, car quiconque les touche me touche à la prunelle de l'œil. » Or vous avez touché Dieu à la prunelle de l'œil; vous avez fait beaucoup de mal à ses prophètes, un mal inexprimable; vous avez été cause que la Bible de Luther a été falsifiée. Oh! avec quelle astuce détestable on a agi! Comme on a péché contre Dieu, contre la conscience! Avec quelle perverse intention d'introduire secrètement dans l'Électorat toutes les subtilités empoisonnées de Calvin! C'est là une scélératesse inouïe, dont il est impossible de vous justifier. « Je confesse humblement, » dit Krèll, « la vérité de tout ce que vous dites; ma conscience me reproche plus encore; mais je ne suis pas le seul coupable; beaucoup d'autres le sont plus que moi, en particulier les ministres. La falsification de la Bible m'a toujours déplu; elle est l'œuvre des ministres. Les prêtres imposteurs, en particulier Pierius, Salmuth, Steinbach, Gundermann m'ont indignement trompé; j'ai eu tort, je l'avoue, de me laisser abuser par eux ».

Lorsque Krèll eut compris qu'il ne pourrait obtenir sa grâce, et que son procès ne serait pas révisé, il demanda à se confesser. « Ce que je dis et ce que je confesse maintenant, » dit-il, « je m'en accuse d'abord au Dieu du ciel, et aussi à vous, ses serviteurs; mais ce que je vais vous confier, vous le garderez pour vous, tout le temps de votre vie et jusqu'au jour du jugement dernier, comme il convient et appartient à de vrais serviteurs de Dieu. » Ayant ainsi parlé, il commença sa confession. Mais Blum ne se fit aucun scrupule de dire à tout le monde et tout haut, que Krèll avait reconnu devant Dieu et devant ses serviteurs qu'il était digne de la mort ¹.

Le 9 octobre 1601, l'exécution eut lieu à Dresde. L'épée qui trancha la tête du chancelier portait cette inscription : *Méfie-toi des Calvinistes, docteur Nicolas Krèll* ²! « L'Électrice Sophie, veuve de Christian I^{er}, » lit-on dans une chronique du temps, « se trouvait, en compagnie de quelques dames de la cour, sur la galerie d'un nouveau bâtiment, d'où l'on pouvait considérer fort à son aise ce

¹ *Leichpredigt*, pp. 11-18.

² *Gave Calviniane, D. N. C.!* »

qui se passait au dehors. Pour que ce spectacle fût plus à la portée de ses yeux, l'échafaud, élevé près des écuries quelques jours auparavant, avait été démoli par son ordre, et rebâti de façon à ce qu'elle pût mieux jouir du spectacle ¹. » Après que le bourreau eut frappé le coup fatal, il montra la tête de Krell au peuple, en disant : « Ainsi finissent les complots calvinistes ! Que les complices de cet homme soient sur leurs gardes, s'il s'en trouve dans cette foule, car nul, je pense, n'échappera ! ils tomberont un jour entre mes mains ² ! » Blum, le lendemain, prononça l'oraison funèbre du malheureux chancelier. « Il avait, » dit-il en terminant son discours, « percé d'un glaive de douleur l'âme de la veuve de l'Électeur, et quantité de pieux chrétiens avaient subi le même martyre. C'est pourquoi il devait périr par le glaive ³. »

A l'occasion de cette terrible journée, un luthérien paraphrasa comme il suit le psaume II : « J'ai dit aux Luthériens, vous êtes mes fils ; je n'ai pas engendré les Calvinistes, et je les briserai avec un sceptre de fer ⁴. » Ce psaume fut répandu à profusion parmi le peuple. Le dimanche des Rameaux, rien que devant la porte de l'Église de Hall, on en vendit 1,500 exemplaires ⁵.

L'Électeur Christian II exigea de tout sujet, « laïque ou ecclésiastique, en charge ou devant y entrer, » un serment portant expressément « qu'il entendait rester fermement attaché à la pure doctrine du Formulaire de Concorde, qu'il n'entreprendrait rien contre elle, en secret ou publiquement, et que s'il découvrait chez les autres quelque velléité de passer au papisme ou au Calvinisme, il irait aussitôt, sans se laisser intimider par aucune menace, tout découvrir à l'Électeur, recevoir ses ordres et se mettre à sa disposition ⁶. L'Électeur alla jusqu'à refuser justice à ses sujets dans les questions litigieuses pour raison confessionnelle. C'est ainsi que le 20 mars 1602 il dénia au docteur Salomon Blattner le droit d'intenter une action en justice parce qu'il le soupçonnait de Calvinisme. »

¹ *Leben, Schicksale und Ende des Dr. N. Krell*, p. 62.

² ARNOLD, t. II, p. 622. BRANDES, p. 193.

³ *Leichpredigt*, pp. 54-55.

⁴ STROBEL, *Neue Beiträge*, t. V, p. 401.

⁵ KIESLING, p. 215.

CHAPITRE XIII

EFFORTS DES PAPES POUR ORGANISER LA LIGUE DES PRINCES CHRÉTIENS CONTRE LES TURCS. — LES ESPAGNOLS ET LES HOLLANDAIS EN ALLEMAGNE. — MALHEUREUSE EXPÉDITION DE 1594. — NOUVEL ATTENTAT CONTRE LA CONSTITUTION DE L'EMPIRE.

Depuis la Diète de Ratisbonne, les troubles à l'intérieur n'avaient fait que s'aggraver. Rodolphe ne pouvait opposer aux progrès de l'anarchie que des édits, des citations devant les tribunaux ou l'envoi de ses commissaires; or, on se souciait médiocrement de semblables moyens de répression, d'autant plus qu'on savait l'Empereur absorbé par la nécessité de résister aux Turcs, « et très mesquinement soutenu par l'Empire ». Le 8 octobre 1598, le trésorier impérial Zacharie Geizkofler annonçait à l'Empereur que jusqu'à ce jour une très faible partie des sommes votées à Ratisbonne avait été livrée, et qu'à peine avait-on de quoi payer la solde de trois régiments. Jamais, disait-il, il ne se serait imaginé que les recouvrements seraient aussi dérisoires et aussi lents. Il s'était vu forcé d'emprunter plus de 330,000 florins¹. Trois ans plus tard, trois millions de florins manquaient encore au total des sommes garanties.

Le 2 mai 1598, grâce à l'intervention du Pape Clément VIII, un traité de paix fut conclu à Vervins entre la France et l'Espagne. A Rome, on se prit à espérer qu'enfin tous les États chrétiens allaient s'unir pour combattre l'ennemi commun². En l'espace de deux ans,

¹ Voy. HURTER. t. III, p. 93.

² Voy. DUPLESSIS-MORNAY, t. VII, p. 538, et VIII, p. 268. RANKE, *Päpste*, t. II, pp. 299-300. Les ambassadeurs d'Angleterre et des États Généraux avaient tout fait pour empêcher la paix de Vervins de se conclure; mais Henri IV, à cause du complet épuisement de la France, l'avait ardemment souhaitée. Voy. RANKE, *Franz. Geschichte*, t. II, pp. 33-34. Le sol français avait été tellement dévasté par la guerre civile qu'il était à moitié changé en désert. Le nombre des habitants avait diminué de trois millions. Voy. la relation du vénitien Pietro Duodo (1598) dans ALBANI, *Appendice* 157. Villeroy, à la fin de mars, fit part à l'ambassadeur des États Généraux, Oldenbarnevelt, de la ferme intention où était le roi d'accepter la paix; toutefois Henri ne promettait de la maintenir que jusqu'au moment où la France aurait recouvré des forces. Le roi assura lui-même Oldenbarnevelt de ses intentions dans l'entretien confidentiel qu'il eut avec lui. Il lui fallait trois ou quatre ans, lui dit-il, pour organiser et accroître les ressources de son royaume; jusque-là les Hollan-

le Pape, qui travaillait sans relâche à obtenir ce résultat ¹, avait donné environ un million et demi d'écus pour la cause qui lui était si chère ². Le 28 mai 1598, il pressait Henri IV d'organiser la croisade³, et ne désespérait point de voir du moins s'unir pour la sainte cause la France, l'Allemagne et la Pologne. Henri lui avait exprimé le désir de s'embarquer le plus tôt possible pour aller combattre les Infidèles. A l'exemple de ses aïeux, il brûlait, prétendait-il, de venger le nom chrétien sous les murs de Constantinople. Mais, en réalité, il ne put jamais se résoudre à abandonner le sultan, et resta toujours persuadé de ce qu'il avait dit à ce dernier au mois de septembre 1597 : « Une étroite amitié entre la Porte et la France a été, de tout temps, très avantageuse à nos deux états⁴. » En mars 1599, il mandait à l'Électeur palatin qu'il avait définitivement refusé d'entrer dans les vues du Pape. « Votre Grâce, » écrivait-il, « peut aisément deviner ce qui se cache derrière la ligue qu'on me propose. » En dépit de la paix de Vervins, il conseillait aux princes protestants de s'allier aux États-Généraux contre le roi d'Espagne, et, dans ce cas, leur promettait aide et assistance ⁵.

Depuis bien des années, l'Espagne et la Hollande occupaient le Bas-Rhin et la Westphalie, « qu'ils traitaient en pays conquis, et comme s'ils en eussent été les véritables maîtres ⁶ ». C'est ainsi que les États

dais auraient à soutenir seuls la campagne. Mais ils ne les abandonnerait pas; ses troupes, ses ingénieurs seraient toujours à leur disposition, et il restituerait les sommes qui lui avaient été prêtées. Plus tard, il comptait bien reprendre avec une nouvelle énergie, et dans des circonstances plus favorables, la guerre suspendue quelcque temps. WENZELBURGER, t. II, p. 698.

¹ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 218, note 1.

² RANKE, *Papste*, t. II, p. 302.

³ DUPLESSIS-MORNAY, t. IX, p. 27.

⁴ BERGER DE XIVREY, t. IV, pp. 856-857.

⁵ RITZER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 157, 213, n° 32. Déjà il avait écrit au duc de Wurtemberg, le 26 juin 1598, « que maintenant qu'il avait conclu la paix avec Philippe II, il espérait bien en l'espace de peu de temps, si bien organiser son royaume qu'il pourrait être bientôt en état de se rendre utile à ses amis et bons voisins, se souvenant de ceux qui l'avaient secouru plus d'une fois au temps de ses difficultés. » Voy. BERGER DE XIVREY, t. IV, pp. 1012-1013. De 1587 à 1593 le duc de Wurtemberg avait avancé plus de 756,000 livres au roi. Voy. t. IV, pp. 463-464, note.

⁶ ** On lit dans un mémoire du comte Arnold de Bentheim au sujet des chefs de l'armée espagnole : « Quelques capitaines ont raillé et méprisé ouvertement les princes et Electeurs protestants de l'Empire; plaisantant des armoiries qu'ils voyaient sur les sceaux de leurs lettres, ils disaient : « Voici représentés ici des animaux horribles et effrayants, des loups et autres bêtes féroces; leurs griffes sont étendues, ils ont la gueule béante; mais nous ne voyons pas qu'ils aient jamais égratigné ou mordu personne. » Ces mêmes personnages ont souvent dit tout haut qu'avec les princes allemands il n'y avait pas le moindre danger à courir; qu'ils n'inquiéteraient jamais les princes qui venaient piller et rançonner le sol allemand, parce qu'ils étaient désunis entre eux, qu'une affaire qui ne les intéressait pas personnellement ne les touchait en rien, et qu'ils ne se souciaient que de passer le temps à chasser, boire et jouer. » Voy. FALKMANX, pp. 74-75, note.

Généraux ordonnèrent un jour au conseil d'Emmerich d'expulser les Jésuites de la ville dans un délai de trois jours, menaçant, en cas de désobéissance, « d'aller traquer les Pères au gîte, de les empoigner par le cou, et de les traiter de telle sorte que les femmes et les enfants en pousseraient des cris d'épouvante ». Le conseil ayant un peu tardé à exécuter l'ordre, les Hollandais pillèrent et saccagèrent toute la contrée, « à la grande terreur et détresse des pauvres habitants¹ ». « Malheur à nous ! » écrivait un chanoine de Xante au mois de septembre 1597, « nous sommes complètement abandonnés de l'Empereur et de l'Empire ! Ce que nous avons à endurer, tantôt des Hollandais, tantôt des Espagnols, est indicible ; ils rançonnent, pillent et incendient partout où ils passent. Dans tous les alentours, le sol reste en friche ; beaucoup de paysans se sont enfuis, la faim et la misère torturent d'innombrables malheureux ; des milliers d'hommes périssent de maladies pestilentielles, et je ne crois pas qu'il y ait dans tout l'Empire un pays plus à plaindre que le nôtre. Bien que nous n'ayons rien à voir dans la querelle des Espagnols et des Hollandais, nous en sommes les victimes². » De nombreux témoignages viennent à l'appui de ces lamentations. En mai 1597, le coadjuteur de Cologne recommandait à Ferdinand d'avoir égard, dans sa déclaration aux États du Rhin, à l'insécurité où l'on vivait, tandis que le vol et le pillage désolaient la contrée, que les chevaux étaient emmenés au loin, que des calamités sans nombre accablaient les pauvres gens. « Ce pays, » disait-il, « est tellement épuisé qu'il ne lui reste rien, qu'un ventre affamé. Il serait injuste, par conséquent, de trop presser la population pour les impôts. » « L'insolence des Hollandais est inouïe, » écrivait Ferdinand le 5 novembre 1597 au duc Maximilien ; « leur arrogance va si loin qu'ils ne respectent plus personne. » « Si Dieu ne nous vient en aide, » écrivait-il encore le 16 décembre au duc Guillaume, « je ne vois pour nous aucune raison d'espérer, car depuis que les succès les ont enorgueillis, les Hollandais sont devenus intraitables ; ils s'imaginent que rien ne peut leur résister³. » Les deux puissances belligérantes avaient fait chacune des conquêtes sur le sol allemand ; Rheinberg et Mors, longtemps au pouvoir des Espagnols, avaient été reprises par les Hollandais. Pour les reconquérir, François de Mendoza et le comte Frédéric de Berg, avec des troupes espagnoles, wallones et allemandes, avaient formé une armée de 21.000 fantassins et de 2.500 cavaliers ; en sep-

¹ *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins*, t. III, pp. 367-368.

² * Copié dans un *Codex eccl. Xantensis*, sæc. XVII, fol. 11-12.

³ STEVE, *Wittelsbacher Briefe*, partie III, pp. 479, 480, 541, 549, 550.

tembre 1598, ils avaient pénétré dans le duché de Clèves, et, vers le milieu d'octobre, avaient chassé les Hollandais de la forteresse de Rheinberg. Après cette victoire, les troupes s'étaient répandues sur les deux rives du Rhin, dans le pays de Munster et le comté de la Marek, et l'incendie, le pillage, l'assassinat avaient mis au comble la détresse des pauvres habitants sans défense ¹. Aussi le coadjuteur Ferdinand écrivait-il avec douleur : « Ils ont ruiné et saccagé l'archevêché, sans parler de ce qu'ont eu à subir les pauvres sujets, dépouillés, réduits au désespoir. La plus grande partie des habitants s'est enfuie, de telle sorte qu'à l'exception de quelques bourgades, le pays est presque entièrement désert ². « A Wesel, Mendoza rétablit le culte catholique, et les prédicants furent destitués par le Conseil ; les Catholiques reprirent possession des églises, les Jésuites furent appelés, et l'on put croire que dans ces contrées les Protestants avaient perdu pour toujours tout espoir de voir jamais se rouvrir leurs temples ³. Les Hollandais, à leur tour, pénétrèrent, pillant et saccageant tout sur leur passage, dans le duché de Clèves, exerçant surtout leur fureur contre les prêtres et les moines. L'Empereur, uniquement préoccupé de la guerre turque, se contenta de menacer vainement les Espagnols et les Hollandais de sa colère ; vainement il exigea, sous peine du ban, l'évacuation immédiate du territoire, et des dédommagements pour les pertes subies : tout fut inutile, et les choses demeurèrent dans le même état.

L'invasion de Mendoza faisait le jeu des Palatins ; ils se reprenaient à espérer qu'on pourrait entraîner l'Empire dans une guerre contre l'Espagne, et qu'aidé de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, on parviendrait à exciter dans l'Empire la révolution depuis si longtemps désirée.

Mendoza, au dire des princes protestants, méditait d'atroces vengeances.

« L'invasion des Espagnols vient de révéler au monde entier les infâmes complots de la ligue papiste, » écrivait Frédéric IV vers la fin d'octobre 1598. « Les Espagnols vont exiger, pour obéir au Pape, l'exécution immédiate des décrets de Trente, » disait le landgrave Louis de Hesse-Marbourg. « Ils se proposent de prendre possession des provinces rhénanes, et d'établir une monarchie univer-

¹ ** Sur l'invasion des Espagnols dans les cercles du Bas-Rhin et de la Westphalie, voy. KELLER, *Gegenreformation*, t. II, pp. 57 et suiv., 265 et suiv. et STIEVE, *Wittelsbacher Briefe*, partie IV, pp. 16 et suiv.

² * STIEVE, *Wittelsbacher Briefe*, partie IV, p. 17.

³ ** KELLER, *Gegenreformation*, t. II, pp. 61, 62, 210 et suiv., 212 et suiv., 214 et suiv., 216 et suiv., 219 et suiv., 222 et suiv.

selle, » affirmait le duc de Deux-Ponts ¹. « On peut conclure des discours et de l'attitude des Protestants, » écrivait de Spire au duc Maximilien, en 1599, le conseiller de Bavière Metternich, « que les membres d'Empire protestants élaient volontiers un roi romain grâce auquel ils pourraient obtenir la pleine liberté de leur culte et tout ce qui leur tient au cœur à ce sujet. En somme, il reste encore beaucoup à faire relativement à l'Église catholique et aux biens du clergé, et l'on voudrait bien voir arriver le jour où l'on serait enfin maître de tout l'Empire. Pour hâter une élection nouvelle, les arguments ne manquent pas : Rodolphe n'est jamais en Allemagne ; il ne la protège pas suffisamment, il ne la défend pas contre les Espagnols ; à maintes reprises, il a publié des édits contre les Calvinistes et contre la Confession d'Augsbourg, comme on l'a vu à Aix-la-Chapelle et à Strasbourg ». « Ajoutez à cela les inventions absurdes, les contes ridicules qu'on débite à plaisir. On dit, entre autres choses, que sa Majesté Impériale a fait alliance avec l'Espagne, avec le Pape, les princes italiens et les princes et Électeurs catholiques pour opprimer les Protestants et pour anéantir leur religion ². »

Sur l'invitation du Palatinat, les princes protestants envoyèrent leurs délégués à Francfort pour y délibérer au sujet de la guerre contre l'Espagne et l'organisation de la ligue protestante. Le Brandebourg, Neubourg, Deux-Ponts, Ansbach, Brunswick, Lunébourg, Hesse-Cassel, Hesse-Marbourg, Hesse-Darmstad, Bade-Durlach, Anhalt-Dessau, Oettingen et les comtes de Wetteravie s'y firent représenter. L'administrateur de Saxe avait été convoqué, mais il avait refusé de prendre part à la réunion : « Au mépris de nos lois, » avait-il écrit à l'Électeur de Brandebourg, « beaucoup de membres du Saint-Empire ont rejoint les armées des deux puissances actuellement en lutte dans les Pays-Bas, et traitent en ce moment leurs propres concitoyens comme des ennemis. Nous avons, il est vrai, sujet de nous plaindre des incursions espagnoles ; mais les États-Généraux, de leur côté, ravissent à l'Empire des territoires entiers, chargent nos fleuves de taxes exorbitantes, entravent le commerce, jugent et condamnent les membres d'Empire en des questions qui relèvent uniquement de la Chambre Impériale, et repoussent toute intervention de l'Empereur toutes les fois qu'il parle de paix. Si, comme il y a apparence, nous ne pouvons obtenir cette paix, il faut à tout prix que le pouvoir exécutif mette un terme à ce qui se passe. Lorsque des membres

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 113, 115, 119, 121, 137.

² STEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 472, note 2.

d'Empire évangéliques se réunissent de leur propre mouvement, par leur propre initiative, la discorde, les méfiances troublent infailliblement l'Allemagne. On a toujours cru que de pareilles assemblées étaient contraires à la constitution, qu'elles provoquaient des contre-ligues, et fournissaient aux États voisins de nouveaux prétextes pour opprimer l'Empire ¹. » Ce que Frédéric-Guillaume eût souhaité, c'eût été de voir les armées allemandes chasser du sol de l'Empire Espagnols et Hollandais.

Mais une telle pensée était bien éloignée des membres de l'assemblée de Francfort. A la pluralité des voix, ils décidèrent qu'on enrôlerait le plus rapidement qu'il se pourrait une armée de 6,000 hommes, et qu'aussitôt qu'on l'aurait passée en revue on irait attaquer les Espagnols, pour entamer ensuite avec la Hollande « de bonnes et cordiales relations ». Il fut convenu qu'on proposerait au roi de Danemark, au nom des droits qu'il avait sur le Holstein, de prendre part à l'entreprise; qu'on sonderait l'Angleterre à ce sujet; que, dans le cas où l'Empereur s'opposerait à ce plan, on se mettrait peu en peine de ses ordres, et qu'au besoin on opposerait « la violence à la violence ». Quant aux princes ecclésiastiques et aux villes qui refuseraient de fournir des secours, il serait facile de venir à bout de leur résistance, et les évêques, de gré ou de force, seraient obligés de lever des impôts sur leurs sujets. « Il s'agit de tenir tête à l'Empereur, et l'enjeu de notre partie, » s'écria Christian d'Anhalt, « c'est la peau des princes spirituels ²! » Au reste, Christian n'avait pas une très haute opinion des princes ses alliés. « C'est trop peu, » écrivait-il, à sa femme, « de dire qu'ils ont une conduite irrégulière. En fait, ils mènent la vie la plus ignoble qu'on puisse imaginer. Le margrave Georges-Frédéric d'Ansbach, surtout, est passé maître en l'art de boire, et s'adonne à tous les vices ³. »

Christian ajoutait foi aux « ridicules contes » auxquels Metternich avait fait allusion. Il croyait à la ligue générale des papistes, à leur dessein d'établir une monarchie catholique universelle, de ruiner le Protestantisme et d'étouffer la liberté allemande. L'état réel des choses ne justifiait pourtant guère l'effroi et la levée de boucliers des Protestants. L'Empereur, complètement impuissant, était irresolu et destitué de toute ressource; il était brouillé avec l'Espagne. Quant aux Catholiques, ils ne savaient ni s'unir, ni agir; enfin

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 130.

² « ...de quorum corio luderetur ». RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 167.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 153, 170, note 3.

l'Espagne voyait de jour en jour décroître son autorité et son prestige ¹. Tout cela n'empêchait point Christian d'affirmer que, pour empêcher la monarchie universelle catholique et l'extinction de leur religion, les Protestants devaient, non seulement se liguier contre les papistes, mais s'allier à tous les ennemis de la maison de Habsbourg à l'étranger. La ruine de la Maison d'Autriche, l'abolition du culte catholique, ces deux grands désirs de l'Union, étaient l'objet de ses plus chères espérances. Après avoir décidé, avec le landgrave Maurice de Hesse-Cassel, qu'on demanderait aide et assistance à la France, à l'Angleterre, à la Hollande, Christian envoya des ambassadeurs à Henri IV et à Élisabeth, et entra en pourparlers avec la Hollande. Au commencement d'avril, il alla lui-même demander au roi de France s'il ne consentirait pas à reprendre les hostilités contre l'Espagne, assurant qu'en ce cas les princes allemands seraient prêts à lui prêter mainforte et, pleins de reconnaissance pour sa généreuse intervention, lui décerneraient unanimement le titre de « protecteur de l'Allemagne ».

Mais Henri ne croyait pas que le moment fût venu de se lancer dans une aussi vaste entreprise, car les négociations de Francfort, loin d'avoir obtenu le résultat qu'on en attendait, avaient eu la plus lamentable issue. Les membres de l'assemblée n'avaient jamais pu s'entendre; l'Union tant désirée, la guerre évangélique, rien de tout cela n'avait pu s'organiser.

S'attendant à voir prendre une tout autre tournure aux événements, le landgrave Maurice, qui s'était flatté d'obtenir le commandement de l'armée évangélique, avait enrôlé des troupes; déçu dans son espoir, il cherchait un dédommagement aux grandes dépenses qu'il avait faites. Il songea d'abord à offrir ses services à l'Empereur pour combattre les Turcs; mais il y renonça bientôt, sur l'avis de l'ambassadeur de France Bongars, qui lui fit comprendre qu'on serait scandalisé de le voir « fortifier son propre ennemi et celui de la liberté ». Maurice proposa alors aux Hollandais d'aller leur prêter mainforte; mais avant que ceux-ci n'eussent répondu affirmativement, il s'avisait d'un autre expédient, et conduisit son armée, au nom du cercle du Haut-Rhin, au cercle de Westphalie. Cette pensée lui avait été suggérée par une décision que les membres d'Empire protestants venaient de prendre à l'assemblée de Coblenz. Là, les représentants des cinq principaux cercles d'Empire s'étaient

¹ Sur la cause de la brouille survenue entre l'Empereur et le roi d'Espagne, voy. STEVE, *Verhandlungen über die Nachfolge*, 25 fl. 34, pp. 111-112. « A Prague, on déteste bien moins le Turc que l'Espagnol, » écrivait l'archevêque de Salzbourg en 1602.

décidé à exécuter contre les armées espagnoles et hollandaises qui dévastaient à l'envi le sol allemand, la menace prononcée par l'Empereur. Depuis la fin d'avril, Mendoza avait évacué la Westphalie et n'occupait plus dans le duché de Clèves que deux villes, qui lui servaient à couvrir sa retraite; il avait même promis de restituer ces villes à l'Empire aussitôt que les Hollandais, eux aussi, auraient consenti à abandonner les places allemandes dont ils s'étaient emparés. Toutefois la résolution de Coblenz fut maintenue. Maurice qui, pour ménager la Hesse, faisait caserner ses troupes dans les évêchés catholiques d'Hersfeld et de Fulde, envahit l'évêché de Paderborn au mois de mai. Le margrave d'Ansbach, avec un égal mépris de toute justice, vint camper avec une partie de son armée dans le territoire de Wurzbourg et s'avança vers la Westphalie, qu'occupait déjà l'armée du duc de Brunswick.

L'épouvante se répandit parmi les Catholiques ¹. A la cour électorale de Mayence, on donnait pour certain, « d'après de sûrs renseignements, » qu'après beaucoup de délibérations secrètes, de pourparlers, de tâtonnements, l'Union était sur le point de se conclure entre les princes déjà sous les armes, la France et la Hollande. « S'il en est ainsi, » mandait l'Électeur de Mayence à l'administrateur de Saxe, « c'en est fait de l'Empire, et nous autres, pauvres prêtres sans défense, nous allons devenir, nous et nos sujets, les victimes de l'effroyable orage qui s'approche ». A cela l'administrateur répondit qu'il ne pouvait, lui non plus, se défendre de semblables inquiétudes et que, dans le cas d'un pressant danger, il prenait l'engagement d'accourir avec empressement au secours des membres d'Empire opprimés contre toute justice, au mépris de la constitution ². On parlait déjà, ajoutait-il, d'un formidable complot ourdi contre l'Empereur et sa Maison. On répétait que les Protestants d'Autriche ne songeaient qu'à mettre à profit la première occasion venue pour secouer le joug autrichien ². L'Électeur palatin, assurait-on, convoitait la couronne de Bohême, et se préparait à la conquérir aidé des nobles de Moravie; il aspirait

¹ * « L'incendie va se propager, » écrivait le coadjuteur Ferdinand, le 16 mai 1599, « et l'on peut craindre que la plupart des membres d'Empire catholiques ne soient en grand péril. » Quinze jours plus tard, il rapporte les bruits qui circulent. Les princes s'avancent vers le Rhin, ils se proposent de chasser d'abord les Espagnols, « puis d'envahir les prêtres »; Ferdinand se plaint que les Catholiques, et surtout les princes ecclésiastiques, ne prennent rien à cœur; il est persuadé que son évêché, la maison de Bavière et la religion catholique courent pour le moment les plus graves dangers. STEVE. *Wittelsbacher Briefe*, partie IV, p. 49.

² * Rapport sur l'audience donnée par Frédéric-Guillaume au délégué de Mayence, le 3 juillet 1599.

même à la couronne impériale¹. Les États protestants de Bohême menaçaient de prendre de force ce qu'on leur refusait, et voulaient s'affranchir pour jamais du joug des Habsbourg. L'ambassadeur de Venise à la cour de Prague semblait inquiet du sort réservé aux Catholiques de Bohême².

Le conseiller de Bavière, Otto Forstenheuser, écrivait de Spire le 28 février 1599 au duc Maximilien : « Les assesseurs protestants de la Chambre Impériale prétendent que maintenant que les Espagnols sont expulsés, non seulement du sol allemand mais des Pays-Bas, le roi de France, la Hollande et la Zélande sont les seuls vrais protecteurs de la liberté allemande, que c'en est fait de l'Empire romain, et que le but poursuivi si longtemps par les Protestants est déjà atteint³. »

Les troupes des trois princes qui s'étaient chargés, en Westphalie, de chasser l'étranger de l'Empire firent preuve d'une telle férocité envers les pauvres habitants des campagnes que les membres du cercle de Westphalie décidèrent à la fin de mai qu'avant tout il fallait obtenir le départ des dangereux amis venus à leur secours. Le landgrave Maurice avait recommandé aux chefs militaires de n'épargner personne, « à l'exception des ministres de l'Église évangélique, des femmes enceintes ou en couches, et des jeunes filles⁴ ». Grâce aux efforts des princes, les plus hauts grades de l'armée avaient été donnés à des officiers qui avaient servi jusque-là sous les Hollandais, et avaient été donnés aux princes par les États généraux. Une partie des troupes étaient même au service et à la solde de la Hollande. En juillet, l'armée s'avança vers le Rhin, et ses chefs, vers la fin d'août, vinrent mettre le siège devant Rees, ville occupée par les Espagnols. Jusque-là on avait reçu de Hollande de l'artillerie et des munitions, mais toujours en en faisant grand mystère; maintenant on faisait ouvertement alliance avec elle, même on demandait au prince Maurice d'Orange l'envoi d'une armée de secours de 4,000 à 5,000 hommes. Mais avant que Maurice eût été informé de cette requête, les Espagnols, le 10 septembre, surprirent le camp des Hessois. Trois jours plus tard, l'armée des assiégeants était dans le plus complet désarroi. Les soldats se révoltèrent, déchirèrent une partie de leurs étendards et refusèrent de se laisser conduire hors de l'Empire pour le service

¹ STIEVE, *Verhandlungen über die nachfolge*, pp. 28, 29, 120.

² STIEVE, *Verhandlungen*, pp. 61-77. « Se poco, poco, caminano le cose più inanzi. pottribbone li catolici e correr in questo paese una grand borasca; che Dio ci guardi, » écrivait l'ambassadeur Duodo le 13 novembre 1600 au doge.

³ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 472, note 2.

⁴ ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. III, p. 230, note 208.

de l'étranger. La ville allemande d'Emmerich fut livrée aux Hollandais par les troupes allemandes. Quant aux Espagnols, à la fin de l'année ils avaient entièrement évacué le sol de l'empire, à l'exception de la forteresse de Berg ¹.

L'issue lamentable de « l'exécution militaire » permit à Henri IV d'entretenir chez les membres d'Empire protestants hostiles à l'Empereur, une terreur extrême de leurs adversaires; le roi de France les engageait vivement à soutenir la Hollande et à conclure l'Union. « Sa sympathie pour le culte réformé, » fit-il dire en février 1600 à l'Électeur Palatin, « n'avait en rien diminué depuis son abjuration; il se sentait toujours aussi disposé à prendre parti pour les membres d'Empire réformés ². »

Dans le cours du même mois, les délégués du Palatinat, d'Ansbach, de Hesse-Cassel et du Brunswick se réunirent à Francfort pour tenter une fois encore d'organiser l'Union. Leurs efforts échouèrent; mais du moins ils décidèrent à l'unanimité, le 14 février 1600, que jamais plus à l'avenir la minorité ne se regarderait comme liée par les votes de la majorité, dans les questions se rapportant à la religion; car « c'était pécher contre la parole divine et la tradition que se laisser contraindre en pareille matière par les voix du plus grand nombre ».

Cette résolution était un nouvel attentat à la constitution et allait donner lieu à de nouveaux troubles et à de nouvelles luttes.

¹ Pour plus de détails, voy. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 100-148. STIEVE, t. II, pp. 502, 593; PIELER, pp. 213 et suiv.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 220, 221. Voy. *Archivium Unito-Protestantium*. App. 55.

CHAPITRE XIV

LA QUERELLE DES QUATRE COUVENTS ET SES CONSÉQUENCES POUR L'EMPIRE

Il avait été convenu en 1598, lors de la Diète de Ratisbonne, que, le 1^{er} février de l'année suivante, les délégués des membres d'Empire se réuniraient à Spire pour s'occuper des nombreuses difficultés qui entravaient, dans l'Empire, le cours régulier de la justice. A dater de 1588, l'Empereur avait ordonné à la Chambre Impériale d'avoir à suspendre la révision régulière des procès, parce qu'il n'admettait ni la compétence ni les droits de l'administrateur protestant de Magdebourg, appelé à y prendre part. Cedroit de révision, l'Empereur le reconnaissait maintenant aux délégués des membres d'Empire, les chargeant en particulier d'examiner les arrêts rendus par la Chambre Impériale depuis 1598, et dont le nombre se montait à trente-sept. Quatre de ces arrêts se rapportaient aux abbayes confisquées par les membres d'Empire protestants depuis le traité de Passau. Inquiet des événements qui se préparaient, le parti palatin réussit à faire ajourner la révision jusqu'au mois de juin 1600. Aux États protestants de Francfort (mars 1599), Frédéric IV avait même été d'avis de ne pas envoyer de délégués à Spire.

Le premier de ces procès concernait l'abbaye des religieuses de Frauenalb, dont le margrave de Bade-Durlach et le comte d'Eberstein s'étaient emparés en 1598. Un arrêt de la Chambre Impériale avait ordonné aux deux princes de la restituer immédiatement à qui de droit, mais ceux-ci en avaient appelé, ne reconnaissant pas, disaient-ils, la compétence de la Chambre Impériale en matière religieuse, soutenant que la paix de religion avait annulé la juridiction des évêques dans les territoires des princes protestants, et, par là, donné implicitement à ceux-ci le droit de confisquer comme ils l'entendraient les abbayes et autres propriétés ecclésiastiques situées dans leurs domaines.

Le cas était identique pour la Chartreuse de Christgarten, pour l'abbaye de la Madeleine de Strasbourg, et pour la Chartreuse d'Hirs-

chorn. Christgarten avait été confisqué par le comte d'Oettingen, la Madeleine par la municipalité de Strasbourg, la Chartreuse d'Illschorn par les chevaliers d'Empire de la ville. Dans les trois cas, la Chambre Impériale avait décidé en faveur des Catholiques, et la partie condamnée avait demandé la révision.

Or dans la commission chargée par la Chambre Impériale de prononcer les sentences, les assesseurs protestants étaient en majorité. Dans l'affaire d'Oettingen, quatre protestants et deux catholiques seulement avaient siégé, et Protestants et Catholiques avaient été unanimes à reconnaître que le traité de Passau et la paix de religion interdisaient aux princes-souverains de protestantiser les abbayes de leurs territoires qui alors n'étaient pas encore entre leurs mains, et de confisquer leurs biens ¹.

Les Palatins avaient déclaré le jugement « arbitraire, barbare, impie, et calculé pour ruiner le nouvel Évangile; » puis ils avaient réfléchi sur ce qu'ils avaient à faire : Ou bien il fallait se soumettre, au grand préjudice de la religion nouvelle, ou bien opposer la force au droit, et s'exposer à exciter les passions religieuses, et peut-être à provoquer la guerre civile. Interpréter la paix de religion dans le sens de la Chambre Impériale, c'était imposer à l'Électeur palatin une perte que des millions de florins ne parviendraient pas à combler. D'ailleurs il ne s'agissait pas seulement des abbayes déjà confisquées, mais encore « de toutes les propriétés qui pourraient, à l'avenir, tomber entre les mains des Protestants ² ».

Aux États de Francfort (1599), les membres protestants avaient conseillé au comte d'Oettingen de persister à réclamer la révision, mais en exigeant que les juges fussent choisis à nombre égal dans les deux religions. Le comte avait suivi ce conseil, et les trois autres princes inculpés avaient, comme lui, demandé qu'une commission mixte fût nommée pour examiner à nouveau les procès. Mais peu de temps après, tous eurent peur qu'après l'examen approfondi de la question les juges luthériens eux-mêmes, surtout les délégués de Saxe, de Poméranie et de Nuremberg, n'en vinssent aux mêmes conclusions que les assesseurs protestants de la Chambre Impériale. Ils changèrent donc de tactique : les conseillers de Frédéric déclarèrent que les quatre causes étaient du domaine religieux, qu'elles ne pouvaient être jugées par la Chambre Impériale, qu'ils refusaient la révision et en appelaient à la Diète. Si, à Spire, l'assemblée refusait de juger les procès, les princes protestants

¹ RITTER, *Geschichte der Union*, pp. 183, 195.

² RITTER, *Geschichte der Union*, t. I, p. 197. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 239, 240, n° 145.

rappelleraient leurs délégués, en leur expliquant que le droit de réformer les abbayes était inséparable du droit de les confisquer, et l'affaire en resterait là. Frédéric, à l'occasion des fêtes données pour un baptême à Cassel, essaya de décider le landgrave Maurice et l'administrateur de Saxe à adopter cette ligne de conduite. Mais il ne put triompher de la résistance de ces princes, qu'effrayait la pensée de voir s'ébranler le dernier fondement de l'antique confédération germanique et qui persistaient à réclamer une commission mixte¹. La plupart des conseillers palatins insistaient pour refuser la révision, disant qu'avec des réviseurs mixtes, que les papistes, pour ne pas perdre leur unique chance de succès, ne manqueraient pas d'accorder, on n'arriverait à rien, et qu'il serait même possible que les réviseurs protestants confirmassent les arrêts de la Chambre Impériale; déjà, plusieurs réviseurs évangéliques, qu'on avait crus jusque-là bien intentionnés, avaient déclaré, que leur conscience ne leur permettait pas de voter autrement que ne l'avaient fait les juges de la Haute-Cour. Aussi les conseillers palatins recommandaient-ils à l'Électeur de ne pas se rapprocher de la Saxe et de la Hesse, mais de persister dans son premier dessein, et de refuser la révision².

Parmi les magistrats protestants qui, dans cette querelle, avaient reconnu le bon droit des Catholiques, le conseiller électoral Léonard Schug se montra surtout impartial et équitable. Ce juriste soutenait avec zèle, depuis de longues années, la politique palatine; mais ayant été appelé à siéger à Spiro parmi les réviseurs, il avait examiné toute l'affaire avec une scrupuleuse attention et il avait acquis la conviction que le droit de confisquer les biens ecclésiastiques n'avait jamais été reconnu aux Protestants par le traité d'Augsbourg, et que ceux de son parti avaient tort. Il écrivait à Frédéric en novembre 1600: « Le sens clair, indubitable du traité de paix solennellement juré et signé par l'Empereur, les rois et tous les membres d'Empire réunis, obliger rigoureusement tout assesseur consciencieux à déclarer, contre les Évangéliques, que les juges de Spiro ont eu raison. Tout en étant zélés pour la religion, ceux-ci ne peuvent en conscience, et malgré tout leur attachement pour leur foi, juger autrement qu'ils ne l'ont fait. La paix de religion, dans ce paragraphe comme dans les autres, n'a pas fait davantage pour nous, et je remarque qu'en 1555 la Saxe et le Brandebourg, si zélés pour l'Évangile, n'ont pu l'interpréter différemment. Le plan des membres d'Empire protestants de nier la compétence de la Chambre Impériale dans les affaires religieuses et de charger la Diète de décider en dernier ressort, n'est, selon moi,

¹ RITTER, *Geschichte der Union*, t. I, pp. 200, 201.

² *Archivium Unito Protestantium*. App. 77, 81.

ni avantageux, ni admissible. » « Les Protestants eux-mêmes, en diverses circonstances, ont eu recours à la Chambre Impériale pour éclairer certains points du traité d'Augsbourg. C'est ainsi qu'en a usé le grand-père de l'Électeur actuel, Frédéric III. Lorsque l'Empereur et tous les membres d'Empire, réunis à Augsbourg en 1566, lui eurent ordonné de restituer à l'évêque de Worms les évêchés de Sinnsheim et de Mulhausen, ce prince avait déclaré qu'il ne se regardait pas comme lié par cette sentence, parce que l'affaire n'était pas du ressort de la Diète, mais du ressort de la Chambre Impériale. Dans le texte même du traité, on avait fait un devoir aux juges de la Haute-Cour de baser leurs sentences sur les articles du traité. Si l'on suit le conseil des palatins, l'Empereur et les papistes ne manqueront pas de rappeler ce paragraphe et le suivant, qui porte que « les juges et les assesseurs doivent octroyer aux parties, à quelque religion qu'elles appartiennent, l'assistance équitable du droit ». Que si l'on veut ergoter et dire: Oui, mais ce texte n'est pas clair, ce raisonnement sera de nulle valeur aux yeux des juges protestants, car ils n'admettent pas qu'il y ait la moindre obscurité dans ce texte, surtout dans les paragraphes d'après lesquels les quatre procès ont été jugés. Et à dire le vrai, » ajoutait Schug, « aucun homme impartial ne pourrait dire autre chose ¹. »

Un autre conseiller de Frédéric fut aussi d'avis que, dans l'affaire des Quatre Couvents, le droit était du côté catholique, et que le traité de paix, surtout dans la question de la confiscation des biens ecclésiastiques, n'était pas en faveur des Protestants. Il écrivait : « Bien qu'on se persuade volontiers que les Électeurs ecclésiastiques, princes et membres d'Empire, ont eu de bonnes raisons pour réformer les évêchés et les couvents papistes, et qu'il est juste de les leur abandonner, en réalité, aux yeux des simples, qui ne peuvent guère s'élever au-dessus de la lettre de la loi, il semble que les arguments et raisons apportés pour justifier de tels actes soient un peu faibles. Si l'on en venait à un sérieux examen juridique, les Électeurs, les princes, les membres d'Empire évangéliques n'auraient pas, en vérité, de quoi se défendre suffisamment. » « La question de savoir comment on doit agir par rapport aux évêchés et couvents confisqués avant le traité de Passau a été tranchée nettement, et il a été décidé une fois pour toutes que ces évêchés doivent rester

¹ Lettres, dépêches et instructions de Schug, *Archivium*. App. 97, 102, 134, 142, 172, 179. Voy. RITTER, *Geschichte der Union*, t. I. pp. 202, 204. Le juriste Senckenberg (t. XXI, p. 653, et XXII, p. 17) dit au sujet du mémoire de Schug : « Son travail démontre avec la clarté du soleil l'injustice des Protestants. C'est l'opinion non flattée, impartiale, d'un homme qui parle sans avoir égard aux intérêts politiques et religieux, uniquement d'après le droit et d'après sa conscience. »

entre les mains de leurs possesseurs actuels; mais il résulte de ce texte même que la réformation et l'occupation des biens de l'Église depuis ce traité est absolument interdite aux Protestants, et que ceux qui outrepassent la loi se placent en dehors du droit; il semble bien difficile de donner un autre sens aux passages si clairs et si précis du traité, et tout homme sans prévention en jugera de même ¹. »

Le duc Jean de Deux-Ponts se plaçait à un tout autre point de vue. Il se souciait fort peu du droit, et ne s'en cachait point; il disait sans détour : « Il n'y a qu'un seul moyen d'éviter la guerre civile, c'est de laisser aux princes protestants, avant comme après le traité de Passau, pleine autorité et puissance sur les évêchés et sur les biens des Catholiques. » « En vérité, cela fait pitié, » écrivait-il, « de voir que la Chambre Impériale peut douter, même depuis le traité de Passau, du droit qu'ont les princes de confisquer les biens ecclésiastiques. Non seulement dans l'affaire des Quatre Couvents les arrêts de la Chambre Impériale doivent être cassés, mais les juges qui les ont prononcés mériteraient d'être sévèrement punis, pour servir d'exemple aux autres. » « Admettons que gain de cause soit donné

¹ *Archivium*, pp. 148. 150. *App.*, pp. 187 et suiv. Pour justifier leurs procédés, les Protestants disaient : « Si la réforme et la confiscation des couvents était interdite aux Protestants, le *finis* et le *scopus* de la paix de religion, qui est *conservatio pacis publicæ*, ne pourrait être atteint, et la concorde ne pourrait jamais être obtenue. » Réfutant cet argument, un conseiller palatin disait : « Ce raisonnement pourrait être rétorqué in *argumentantem*, car de lui naissent toutes sortes de querelles, de troubles, de discordes, quand les prêtres, les moines, etc., se voient expulsés de leur couvent et dépouillés de leurs biens par les Protestants. *Ita pugnare videtur reformatio et occupatio monasteriorum cum fine et scopo* de la paix de religion, qui est *conservatio pacis et concordie* ». Quand les Évangélistes prétendaient que la coutume, les antécédents parlaient en leur faveur, puisque, même après la paix de religion, ils avaient réformé et confisqué des centaines de couvents, le juriste répondait : « Il ne s'agit pas du fait accompli, mais de *quid fieri debuerit*. La question n'est pas de savoir si les membres d'Empire évangéliques ont effectué la réforme des abbayes et des couvents papistes, mais s'ils y étaient autorisés *ex concessione* de la paix de religion ». Or le juriste leur déniait ce droit, et pour cela il s'appuyait sur la lettre et sur le texte même du traité de paix. *Archivium*, *App.*, pp. 187, 188, 192, 193. Stieve (t. II, pp. 520, 522) cite encore l'opinion de plusieurs autres contemporains protestants, déclarant inique la confiscation des biens et revenus ecclésiastiques. Ainsi se prononça, par exemple, le zèle juriste protestant A. Egenolph dans un mémoire publié en 1587. Dans un discours postérieur prononcé en 1602 (Goldast, *Politica Imperialia*, t. I, pp. 682 et suiv.) il semble, à la vérité, tenir pour l'opinion contraire, et remarque que les Jésuites ne pourraient réussir à détruire le Protestantisme ni par la prédication ni par la force, s'ils cherchaient à établir le règne du papisme en insistant sur la restitution des biens ecclésiastiques; mais pour réfuter les arguments catholiques, il ne sait dire autre chose sinon que les fondations pieuses ont été faites pour le service de Dieu et non pour le service du démon. Zacharie Geizkoffer, comme lui zèle protestant, ami et soutien du parti palatin, déclarait aussi sans détour, en 1612, que la paix de religion interdisait formellement la confiscation des couvents et des biens d'Église.

aux papistes : que feront-ils ? ils se mettront aussitôt en campagne pour recouvrer les couvents et abbayes qui sont entre nos mains depuis quarante ans. Ils y introduiront de nouveau leur idolâtrie. » Or le duc considérait comme une abomination et une honte que « les autorités chrétiennes » tolérassent le culte catholique. Il eût été « impie », selon lui, de jeter de nouveau un grand nombre d'âmes dans la gueule du dragon de l'enfer ; il fallait s'opposer avec énergie à ce que les arrêts rendus fussent exécutés, et les papistes devaient en arriver à comprendre que leurs coreligionnaires ne seraient pas mieux traités en Allemagne qu'ils ne l'avaient été depuis trente ans dans les Pays-Bas et en France. Les membres d'Empire protestants devaient déclarer d'une commune voix à l'Empereur que, s'il ne cassait les arrêts de la Chambre Impériale et ne remédiait aux griefs des Protestants, ceux-ci ne voteraient avec lui dans aucune question, et défendraient leur juste cause par tous les moyens en leur pouvoir ¹.

En niant la compétence de la Chambre Impériale dans les questions religieuses, c'est-à-dire dans les questions de propriété ecclésiastique, en renvoyant l'affaire des Quatre Couvents à l'appréciation de la Diète, les palatins et ceux de leur parti se proposaient, toutes les fois qu'il s'agirait des biens du clergé, de ne reconnaître pour les juger ni tribunal ni juges d'aucune sorte. En effet n'avaient-ils pas trouvé moyen de rendre nulle, à la Diète, toute décision de la majorité, en déclarant à plusieurs reprises que, dans les questions religieuses, ces décisions n'avaient plus aucune valeur ² ?

Encore moins le parti palatin entendait-il se soumettre aux arrêts du conseil aulique, dont le pouvoir juridique s'était toujours exercé concurremment avec celui de la Chambre Impériale ³.

Jusqu'à-là, les membres d'Empire, protestants ou catholiques, n'avaient jamais contesté le droit de juridiction de l'Empereur dans toutes les causes, y compris les causes religieuses, sur lesquelles la justice était appelée à décider. En 1566, ils avaient même prié l'Empereur d'obtenir des juges de la Chambre Impériale et des membres du conseil aulique la promesse qu'ils maintiendraient toujours fidèlement la paix de religion dans tous ses articles ; qu'ils ne prononceraient jamais aucune sentence contraire au sens de ces articles, et

¹ Dépêche du duc à l'Electeur palatin, 17/27 septembre et 16/26 octobre 1600 et du 18/28 septembre aux députés de Spire. *Archivium. App.*, pp. 82, 96, 109-119.

² Voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 528.

³ « L'Empereur Maximilien et ses deux successeurs avaient exercé dans toute sa plénitude et sans nulle contestation leur pouvoir juridique. Seulement, dans le traité de Passau, il avait été stipulé que le conseil de l'Empereur serait exclusivement composé d'Allemands, et la Diète de 1555 s'était bornée à rappeler cette clause. HERGENHAHN, *Gesch. der Entstehung*, t. I, pp. 175 et suiv.

ne refuseraient jamais à la partie opprimée et persécutée la protection et l'assistance du droit. A la Diète de 1570, ils avaient réclamé le secours du conseil aulique, et lui avaient soumis leurs griefs contre les Catholiques ¹. Dans mainte querelle se rapportant aux droits des seigneurs terriens, ils avaient eu fréquemment recours à lui. Le landgrave Maurice de Hesse, en 1596, avait obtenu, par cette voie, un arrêt contre le duc de Brunswick ².

Mais comme, relativement à la paix de religion, les décisions du tribunal d'Empire mettaient toujours obstacle aux désirs ambitieux des protestants, ceux-ci avaient résolu d'unir leurs efforts pour ravir à l'Empereur le peu d'autorité qui lui restait encore, à l'exception de quelques cas réservés. En 1590, les Électeurs protestants, dans leur cahier de doléances ³; en 1597, les villes protestantes; l'année suivante, à la Diète d'Augsbourg, les partisans de l'Électeur palatin pressèrent Rodolphe de supprimer comme inutile le fonctionnement de son tribunal, et les palatins allèrent jusqu'à faire dépendre leurs votes, dans la question turque, de l'annulation immédiate des procès intentés par la cour ⁴.

Or l'autorité de l'Empereur était aux trois quarts ruinée; son pouvoir juridique était la dernière prérogative de quelque importance qu'il pût encore invoquer; aussi n'était-il nullement disposé à s'en laisser dépouiller ⁵. Il repoussa avec fermeté toutes les propositions qu'on put lui faire à ce sujet.

Que l'Empereur fût pleinement dans son droit en agissant ainsi, non seulement les Catholiques mais aussi les membres d'Empire luthériens restés fidèles à l'ancienne constitution en étaient convaincus. Ces derniers craignaient d'autant plus toute atteinte portée à la juridiction impériale « qu'elle était la base de leurs propres droits, qui en découlaient par voie d'investiture ⁶ ». A l'assemblée de Spire, les ambassadeurs palatins se plaignirent avec amertume que la plupart des conseillers protestants restassent obstinément attachés au conseil aulique, lequel était inséparablement uni à la Chambre Impériale. « A l'exception du Brandebourg et du Brunswick, » écrivait le conseiller palatin Culmann, « personne ici ne désire sérieusement l'annulation des procès intentés par le tribunal d'Empire. » Frédéric-Guillaume de Saxe et le duc Ulrich de Mecklembourg soutenaient avec énergie les droits de l'Empereur. « Ceux qui attaquent le plus

¹ LEHMANN, pp. 98, 113. Voy. *Archivium*, pp. 88, 94.

² SENKENBERG, t. XXI, p. 486.

³ Voy. plus haut, pp. 91-92.

⁴ RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 35, 36.

⁵ STIEVE, t. II, p. 531.

⁶ STIEVE, t. II, p. 532.

le conseil aulique, » disait Frédéric-Guillaume, « sont précisément ceux qui ont autrefois réclamé son appui ¹. »

Cependant les procès des Quatre Couvents restaient toujours en suspens. Le Palatinat ne put obtenir que la Diète fût investie du pouvoir de les réviser. Tous les autres députés protestants se contentèrent de déclarer que la parité des réviseurs était la condition indispensable du serment qu'ils avaient prêté. Après s'être entendus sur ce point, les membres de l'assemblée remirent la suite des discussions au mois de mai 1601.

Les Palatins surent mettre ce délai à profit pour recruter de nouveaux alliés et combattre à la fois les droits du conseil aulique et ceux des couvents. L'Électeur Joachim-Frédéric de Brandebourg se rangea parmi les adversaires du conseil; il s'y était décidé à cause de son fils, l'administrateur de Strasbourg; le duc Henri-Jules de Brunswick suivit son exemple, parce que, dans sa querelle avec la ville de Brunswick, il n'avait tenu aucun compte d'un arrêt prononcé contre lui, et, pour ce fait, avait été menacé du ban d'Empire. Les princes de Lauenbourg et du Wurtemberg prirent parti pour le Palatinat parce qu'ils avaient été gênés dans leurs ambitions par les arrêts du conseil. Frédéric de Wurtemberg avait fait assaillir de nuit, par quelques centaines de cavaliers et de fantassins l'abbaye de Reichenbach; le prieur avait été contraint de prendre la fuite; les novices avaient été chassés, les moines réduits à accepter un intendant protestant, et les vassaux de l'abbaye avaient dû prêter serment d'hommage à l'oppresser ². Instruit de ces faits, le tribunal d'Empire avait ordonné que les choses fussent remises en leur ancien état, et Frédéric avait méprisé cet ordre. Une autre fois, il avait également refusé de se soumettre à un arrêt que la comtesse d'Eberstein avait obtenu contre lui en 1599 lorsqu'il avait voulu établir de force dans les bourgs de Boltringen et d'Oberdorf, leur propriété commune, un prédicant luthérien à la place du curé catholique.

Tous ces princes avaient évidemment de pressants motifs, ou, comme ils disaient, « de justes raisons. » de souhaiter l'abolition « du pouvoir despotique du tribunal d'Empire ».

Déjà, à Spire, au commencement de novembre 1600, tous, unis pour la même cause, avaient déclaré « que les procès iniques et vexatoires du conseil étaient l'origine et la source de tous les attentats commis dans l'Empire contre le saint Évangile, et privaient

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 243, 244, 257, note 1. Voy. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 219.

² BEZOLD, *Virg. Sacr. Monim.*, pp. 272, 275.

les Évangéliques, ou plutôt tout l'Empire romain de nation germanique, de toute indépendance et de toute liberté ¹. »

Aussi étaient-ils bien décidés à ne pas le tolérer plus longtemps. Le Palatinat, le Brandebourg, Brunswick, Lauenbourg, Deux-Ponts, Ansbach, Bade, l'administrateur protestant de Strasbourg, les comtes d'Oettingen et de Wetteravie et l'évêque protestant d'Osnabruck envoyèrent leurs délégués à l'assemblée de Friedberg pour s'entendre sur ce qu'il convenait de faire. Le 12 février 1601, on résolut d'envoyer une ambassade à l'Empereur, pour lui annoncer que les membres d'Empire ne souffriraient plus à l'avenir que des procès leur fussent intentés par le conseil; qu'ils ne toléreraient plus l'exécution de ses arrêts; que désormais le tribunal ne devait plus avoir à se prononcer que dans des questions relatives aux fiefs d'Empire, et que, dans le cas de quelque violation de la paix publique, la partie lésée devait être laissée libre de choisir entre lui et la Chambre Impériale.

Les princes alliés se proposaient de soutenir au besoin leurs prétentions par les armes; mais on voit par les procès-verbaux de l'assemblée qu'il fut impossible de rien conclure « quant au nombre d'hommes ou à la somme d'argent qu'il faudrait fournir dans le cas où l'un d'entre eux serait opprimé² »; plusieurs délégués s'excusèrent, disant qu'ils n'avaient pas reçu d'instructions sur ce point. On se borna à proclamer d'une façon générale l'obligation, pour tous les membres d'Empire, de rester fermes, indivisibles et vaillants dans les résolutions adoptées; tous devaient se tenir dans leurs domaines, » « en bonne préparation et résolution, afin d'être prêts, eux et leurs sujets, à tout événement ». Quant aux procès des Quatre Couvents, les princes décidèrent à l'unanimité que tous protesteraient contre la révision et que, dans le cas où elle serait votée à Spire, ils refuseraient d'y prendre part³.

Dans une lettre confidentielle à l'Électeur palatin, Joachim-Frédéric de Brandebourg exprima la crainte qu'une attitude si menaçante ne créât dans l'Empire une scission dangereuse. Était-il sage de prendre une aussi grave responsabilité, au risque de pousser l'Empereur à des mesures extrêmes? Ne vaudrait-il pas mieux, par un message, se rétracter, revenir sur ses pas, jusqu'au jour où un plus grand nombre de membres d'Empire seraient unis dans les mêmes

¹ RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 249. STEVE, t. II, p. 533, 534.

² *Archivium, App.*, p. 123.

³ *Abschied und Nebenabschied des Friedberges Tages vom 12 Febr. 1601, Archivium, App.*, pp. 148, 171. Voy. le protocole du traité dans RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 259, 267. Cahier de doléances à l'Empereur, daté du 28 février, pp. 271, 272, voy. RITTER, *Geschichte der Union*, t. I, pp. 220, 228.

sentiments? Joachim déclarait ne pouvoir, en conscience, approuver l'ambassade¹. Néanmoins il finit par y consentir et par envoyer un délégué à Prague.

Rodolphe, le 8 juin, fit aux ambassadeurs un accueil très affable, promit de faire examiner à fond tous leurs griefs, et de leur communiquer ensuite sa réponse. Le protestant Bourcart de Berlichingen, qui avait toute sa confiance, s'entretint longuement avec l'un des délégués, et lui assura que l'Empereur ne serait peut-être pas éloigné de composer le tribunal d'Empire, aussi bien que son conseil, de membres mi-partie protestants, mi-partie catholiques, dans le cas où les princes protestants soutiendraient cette requête avec ensemble et fermeté à la Diète prochaine².

Mais avant que la réponse impériale ne fût connue, une seconde assemblée de députés avait eu lieu à Spire, et là, « les dés avaient été jetés ». Le 15 juillet, les délégués du Palatinat, du Brandebourg et de Brunswick envoyèrent à Rodolphe l'adresse rédigée à Friedberg. Les princes y déclaraient que, dans la question des Quatre Couvents et dans toutes celles de ce genre qui pourraient se présenter, il leur était impossible de consentir à la révision, et que ces sortes de procès ne devaient être soumis qu'à l'Empereur et à la Diète. S'ils n'obtenaient point satisfaction sur ce point, ils étaient décidés à se tenir en dehors de toute l'affaire, considérant comme non venu et dépourvu de toute valeur tout ce que les réviseurs pourraient décréter ou décider; car la Chambre Impériale, dans l'affaire des Quatre Couvents, visait, disaient-ils, non seulement à abolir les réformes déjà obtenues, mais encore à ôter aux membres d'Empire qui, plus tard, désireraient passer à la religion évangélique, tout droit de réforme dans leurs états. Cette déclaration était suivie d'une menace : « Dans le cas où d'autres membres de l'assemblée seraient d'opinion contraire à la nôtre, nous n'hésiterions pas à employer les moyens autorisés par la nature et par le droit pour les combattre, et s'il s'en suivait des troubles et des calamités, il ne faudrait s'en prendre qu'à ceux qui, dans

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 272, 273.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 282, note 6. Berlichingen, l'ancien chancelier du Brandebourg, Merkbach, et l'agent diplomatique de Saxe, le docteur Gödelmann, jouissaient tous trois de la confiance de l'Électeur. On lit dans un mémoire des archiducs Mathias, Maximilien et Ferdinand : « En ce même temps, Sa Majesté entretenait les rapports les plus confiants avec le dangereux calviniste Merkbach, autrefois chancelier du Brandebourg, avec Berlichingen, le docteur Gödelmann et d'autres calvinistes et sectaires, les plus mauvais sujets du monde; l'Empereur leur communiquait tous ses desseins, intentions et négociations. » STEVE, *Verhandlungen über die Nachfolge*, p. 141, voy. p. 79.

les questions religieuses, contrairement aux constitutions de l'Empire, ont outrepassé leurs droits ¹. »

Ainsi donc les Catholiques devaient se résigner à voir tous leurs appels à la justice soumis à l'appréciation de la Diète; de la Diète, dont tous les membres étaient divisés de sentiments; de la Diète, où, depuis quelque temps, les palatins et leurs alliés refusaient de se soumettre aux décisions de la majorité; ils devaient concéder de bonne grâce aux Protestants le droit de confisquer par la violence les biens ecclésiastiques, puisque, d'après leur propre déclaration, ils n'avaient nulle intention de se contenter de ce qu'ils avaient obtenu jusque-là.

La résistance des Catholiques était facile à prévoir.

Ce que demandaient les princes était tellement inique que la majorité des députés protestants refusa de voter avant d'avoir encore mûrement réfléchi. Elle insista pour que la question fût ajournée jusqu'au moment où, suivant le cours régulier des choses et dans l'ordre des trente-sept procès à réviser, l'affaire des Quatre Couvents arriverait en son rang, et cette proposition fut adoptée à l'unanimité; seuls, les ambassadeurs des trois princes protestèrent; sur quoi les palatins déclarèrent « que, puisqu'il en était ainsi, chacun était libre de s'en retourner chez soi ». Les autres députés décidèrent qu'une nouvelle assemblée aurait lieu vers la fin de juillet; ils espéraient que d'ici là l'Empereur trouverait moyen de décider les princes à accepter la révision ².

Le tribunal d'Empire avait cessé d'exister.

L'assemblée était dissoute; l'autorité de la Chambre Impériale était affaiblie et paralysée; la révolution était imminente ³.

Frédéric-Guillaume de Saxe écrivait le 25 septembre 1601 à l'Électeur palatin qu'il avait appris avec douleur que les révisions n'avaient pu avoir lieu, et qu'on s'était séparé sans qu'aucune sentence eût été prononcée. Les réclamations hardies qu'on avait osé faire allaient, disait-il, supprimer dans l'Empire toute possibilité d'obtenir justice; grâce à l'ancien pouvoir judiciaire, les membres d'Empire des deux religions s'étaient maintenus jusque-là en bonne intelligence dans des temps si difficiles; mais on pouvait maintenant s'attendre à de graves conflits, et enfin à des maux irréparables. Frédéric-Guillaume engageait l'Électeur palatin à réfléchir sérieusement aux conséquences de ses actes, aux iniquités qui allaient im-

¹ *Archivium, App.*, pp. 179, 182.

² RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 230, 233. SENKENBERG, t. XXII, pp. 20, 22.

STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 542, 546.

³ Voy. STIEVE, t. II, pp. 546, 547.

punément se commettre si les arrêts de la Chambre Impériale n'étaient plus exécutés, si la majesté et la souveraine autorité de l'Empereur étaient foulées aux pieds, et si les membres d'Empire détestés du parti vainqueur devenaient l'objet d'injustes violences 1.

Les événements de Spire eurent une grande influence sur la résolution impériale communiquée aux ambassadeurs protestants relativement aux procès intentés par le tribunal d'Empire. A la profonde douleur et grande amertume de l'Empereur, les princes avaient osé nier son pouvoir juridique, dont cependant dépendait le leur, puisque, sans l'un, l'autre n'avait plus de raison d'être. Il n'était pas au pouvoir de l'Empereur de renoncer à ce qui lui appartenait de droit; il ferait examiner séparément chaque grief, et s'il en trouvait quelqu'un de fondé, il verrait à le faire disparaître; mais il attendait des membres d'Empire qu'ils reconnussent les droits de son tribunal et ne le contraignissent pas à avoir recours aux mesures rigoureuses que son devoir pourrait lui prescrire 2.

« Si, à Prague, » rapporte Léonard Schug, l'un des délégués palatins, « la réponse de Rodolphe a été si impérative, c'est, à ce que j'ai entendu dire, parce que l'Empereur est profondément blessé de ce que la révision ait été rejetée à Spire. » Les conseillers de Rodolphe ne cachaient point leurs alarmes : « Voilà que les grands membres d'Empire n'admettent plus l'autorité de la Chambre Impériale, » disaient-ils ; « et qu'arrivera-t-il si l'Empereur abandonne encore les droits de son tribunal ? Ce jour-là, la justice aura péri dans l'Empire 3 ».

Le 26 août, les ambassadeurs déposèrent une protestation contre la réponse impériale. Leurs maîtres, dirent-ils, étaient décidés à ne

¹ *Archivium, App.*, pp. 183, 186. « Les membres d'Empire qui veulent le renversement de la constitution, » disait Gaspard Schoppe, « ne veulent pas en revenir à la pureté et à l'austérité de l'ancien droit; ils ne cherchent qu'à satisfaire leurs propres caprices et convoitises; le plaisir, la jouissance sont l'unique règle de leurs actions. Si on les cite devant l'Empereur, ils prétendent qu'il n'a ni autorité ni juridiction sur les membres d'Empire, si ce n'est en deux occasions, *in causis turbatae pacis publicae*, et *in feudis illustrium*, bien qu'ils refusent de reconnaître l'Empereur comme juge souverain à moins qu'il n'appelle en son conseil quelques juges impartiaux, c'est-à-dire, *in effectu*, les princes qui sont de leur parti. Si on les cite devant la Chambre Impériale, ils demandent la révision; quand vient la révision, ils nient la juridiction de la Chambre Impériale; ils prétendent, ou bien qu'il s'agit d'affaires religieuses, ou bien que la Chambre est trop partielle. Si l'affaire vient, pendant la Diète, en présence des membres d'Empire réunis, ils déclarent qu'ils ne sont liés par aucun recez d'Empire, et se vantent que bientôt ils imposeront par la force leur manière de voir aux autres ». FRIEDBERG, *Newer calvinistischer Modell*, p. 104.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 294, 295.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 296, note 1.

plus tolérer les procès de la cour suprême dans la forme où ils avaient été conduits jusqu'à ce jour suprême.

Léonard Schug, lui aussi, signa cette déclaration; mais peu de temps après, il se sentit pressé par sa conscience d'avouer au vice-chancelier palatin qu'à son avis le procédé des princes était par trop injurieux pour l'Empereur; qu'il avait semblé, à Prague, que quelques membres d'Empire s'appliquaient particulièrement à censurer l'Empereur dans tous ses actes, et que l'opinion générale était que cette opposition systématique était tout spécialement le but et le constant effort des conseillers palatins. C'était d'Heidelberg que venait toujours le mot d'ordre; c'était là que tout se préparait pour être ensuite inculqué à d'autres: « Par leur conduite dans l'affaire de la révision des Quatre Couvents, Messieurs les délégués ont presque tous attiré sur eux une grande haine, et selon toute probabilité, nous autres, fidèles Évangéliques, nous pourrions bientôt convenir, avec les papistes, que nous avons eu tort, que nous nous sommes imaginé des choses qui n'étaient pas. »

Léonard était obsédé de noirs pressentiments: « Le trésor du Palatinat est épuisé, » disait-il, « les propriétés sont vendues, les impôts dont on accable les sujets ne sont jamais appliqués à la fin qu'on s'était proposée, et ces impôts iniques vont devenir la cause d'un effroyable orage, tout prêt à éclater. » « Les sujets, qui, jusqu'à présent, ont fourni à contre-cœur les contributions énormes qu'on exige d'eux, ne se tairont pas devant les faits, surtout si on les charge de nouveaux fardeaux, ou si quelque émeute survient, ce qui n'est pas du tout improbable. » Comme il était impossible de dire librement son sentiment à l'Électeur, Schug s'attendait à ce que, d'un jour à l'autre, à propos de quelque parole qu'il laisserait par hasard échapper, « on le mit à la porte ». Au reste, il ne s'en affectait point: « J'aimerais mieux, » disait-il, « offrir mes services à un paysan, ou toucher un maigre salaire au tribunal d'Empire que de rester exposé à de si grands périls, surtout pour me conformer à une politique qui me semble funeste à ma patrie¹. »

¹ Dépêche du 16/26 novembre 1601. *Archiv., App.*, pp. 201-203.

CHAPITRE XV

LE PÉRIL TURC ET LA POLITIQUE PALATINE. — NÉGOCIATIONS RELATIVES A LA SUCCESSION AU TRÔNE. — RELATIONS DE LA HESSE AVEC LA FRANCE. 1602.

Pendant que l'Empire se désagrégeait de plus en plus, le péril turc devenait tous les jours plus imminent. Le 20 octobre 1600, Kanisa, dernier rempart de la Styrie et de Vienne, tombait au pouvoir de « l'Ennemi héréditaire ». Tandis que le Pape, et toute la Chrétienté avec lui déploraient cet échec si rude, on célébrait à Constantinople quatre jours durant, par des fêtes triomphales, un événement d'une si haute portée¹. Au commencement d'avril 1601, Sigismond Bathori, après l'expulsion du gouverneur impérial de la Transylvanie, avait reçu le serment de foi et d'hommage de la population, et cherchait à se rapprocher des Turcs². Dans l'armée chrétienne, les Allemands et les Italiens à la solde de l'Empereur vivaient en de perpétuelles querelles, et leur mésintelligence était l'une des principales causes de leurs revers. Il ne manquait rien moins que trois millions aux contributions garanties par la Diète en 1598³; aussi Rodolphe se vit-il obligé d'implorer encore une fois les membres d'Empire. Les princes ecclésiastiques du cercle du Haut-Rhin s'engagèrent à fournir le double de la somme votée⁴. L'administrateur de Saxe promit de prêter une somme considérable, et d'envoyer des munitions⁵. L'Électeur palatin, au contraire, que Rodolphe, par deux ambassades et trois messages successifs, avait fait supplier, « en termes vraiment émouvants, » de songer à remplir sa promesse dans le courant de l'année, « fit la sourde oreille⁶ »; à la même date, il soutenait les États-

¹ Voy. HUBER, t. IV, pp. 406 et suiv., et STAUFFER, dans les *Mittheilungen d. Osterreich. Institut.*, t. 7 (1886), pp. 265 et suiv.

² STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 560, 561.

³ Voy. de nouveaux documents sur ce sujet dans STAUFFER, pp. 73 et suiv.

⁴ HURTER, t. IV, p. 365.

⁵ STIEVE, t. II, pp. 564, 565.

⁶ RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 234, 235.

Généraux par d'importants envois d'argent, pressait les membres d'Empire protestants de suivre son exemple¹, et les exhortait à mettre à profit le péril de la patrie pour arracher à l'Empereur les derniers vestiges de son autorité.

Michel Löfenius, l'un des juristes de la cour palatine, dans un mémoire adressé à Frédéric IV, s'efforça de prouver qu'un membre d'Empire, opprimé par l'Empereur, soit juridiquement soit en dehors de la justice, avait le droit d'en appeler à l'Électeur palatin, lequel possédait, en cas d'appel ou de simple procès, un pouvoir supérieur à celui de Rodolphe. Le juriste concluait en engageant Frédéric à remettre ce droit en exercice, afin de donner satisfaction aux plaintes portées par les Évangéliques².

Vers le milieu de janvier 1602, l'Électeur palatin invita ceux de son parti à envoyer leurs délégués à Friedberg pour délibérer avec lui sur les nécessités présentes. « Soutenu par le nonce et par l'ambassadeur d'Espagne, l'Empereur, » disait la lettre de convocation, « vise à la domination universelle et absolue. » Il était donc urgent de protéger la liberté allemande; à Friedberg, on verrait s'il était utile, oui ou non, d'en appeler « de l'Empereur insuffisamment éclairé à quelqu'un de mieux averti, et aux membres d'Empire réunis; on conviendrait de la meilleure manière de se conduire dans le cas où l'Empereur exigerait l'exécution des arrêts du conseil aulique; on prendrait une détermination quant à l'affaire des Quatre Couvents; enfin on s'entendrait sur la réponse à faire à l'Empereur relativement aux impôts et aux griefs précédemment exposés³. Le duc Jean de Deux-Ponts, répondant, le 9 février, à l'invitation du palatin, exprima le désir que non seulement les conseillers des princes, mais les princes eux-mêmes, vissent à Friedberg. Quant aux procès intentés par le conseil aulique, on avait, selon lui, une règle toute tracée dans l'exemple des Protestants de Hollande et de France et dans l'histoire du passé. Jamais les Évangéliques n'obtiendraient satisfaction s'ils ne se décidaient à prendre les armes, et la paix de religion ne serait interprétée dans le sens protestant que lorsqu'on se serait enfin décidé à agir⁴.

¹ RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 236., *Briefe und Acten*, t. I, pp. 304, n. 239.

² Mémoire du 2 janvier 1603. Voy. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 331, n° 278. Voy. LONDORP, *Acta publ.*, t. I, pp. 21, 22. Voy. *Nachtrag Anhaltischer Cantzley*, f. c. 2, et FRIEDBERG, *Newer calvinistischer Modell*, pp. 63, 64.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 301, 302, voy. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 235, 237.

⁴ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 305.

Le 20 mars, les représentants du Palatinat, du Brandebourg, de Deux-Ponts, d'Ansbach, de Brunswick, de Lauenbourg, de Bade-Durlach et de quelques autres membres d'Empire, ouvrirent à Friedberg leurs délibérations. Mais cette assemblée ne répondit en aucune manière à l'attente des palatins. Ils soutinrent dès le début qu'il était légal d'en appeler des arrêts de l'Empereur à la décision des membres d'Empire réunis, et nièrent la compétence du conseil aulique, même dans les deux cas qu'on n'avait jamais contestés avant 1601, c'est-à-dire dans les questions relatives aux fiefs d'Empire et toutes les fois qu'il s'agissait de quelque violation de la paix publique. Néanmoins la majorité eut peur de donner son assentiment à des propositions aussi hardies. L'établissement de l'Union, tant désiré des palatins, ne se réalisa pas davantage. On convint seulement que dans l'affaire des Quatre Couvents tous les membres de l'assemblée de Friedberg maintiendraient une énergique protestation, et qu'on n'accorderait rien à l'Empereur pour l'aider à refouler l'Ennemi héréditaire avant qu'il n'eût cédé sur ce point ¹.

Au grand déplaisir des palatins, l'Électeur du Brandebourg semblait se retirer peu à peu de leur politique. Lorsque la Chambre Impériale, en mai 1602, eut déclaré que tout membre d'Empire qui, dans un délai de quatre mois, n'aurait pas payé l'impôt turec voté en 1598, encourrait le ban d'Empire, Joachim-Frédéric s'empressa de payer quarante mois romains. « Le péril hongrois, » écrivait-il le 19 juin à Frédéric IV, « devient tous les jours plus imminent. On ne peut complètement abandonner l'Empereur au milieu de dangers qui sont ceux mêmes de la patrie ². »

Les liaisons du parti révolutionnaire avec l'étranger déplaisaient aussi à Joachim. Comme administrateur de Magdebourg, il avait jadis soutenu avec ardeur la nécessité d'une alliance avec la France³; mais plus tard, il déclara avec fermeté au margrave d'Ansbach qu'en sa qualité d'Électeur il se sentait doublement engagé envers Rodolphe, et qu'il lui paraissait extrêmement grave d'entrer avec la France dans des négociations où les intérêts de l'Empire pouvaient être compromis ⁴. Il promit à l'archiduc Maximilien, qui l'invitait « à se défier des pièges français dans la question de la suc-

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 312, 319. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 238, 239. STIEVE, t. II, pp. 575, 577.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 322. Le duc de Brunswick, lui aussi, cherchait à se rapprocher de l'Empereur et se déclara prêt à lui offrir « volontairement » une somme importante à la place de la contribution arriérée pour la guerre turque, RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 327, n° 256.

³ Voy. plus haut, p. 92.

⁴ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 222, note 1.

cession au trône », qu'il n'abandonnerait pas la Maison d'Autriche dans le cas d'une élection sans des motifs graves et bien fondés ¹.

II

Depuis bien des années, l'Empereur, qui n'était point marié et dont la santé était chancelante, était supplié par sa mère, ses frères, le Pape, le roi d'Espagne, les Électeurs ecclésiastiques et le duc de Bavière de désigner son successeur, de réfléchir à la situation critique où se trouvaient à la fois l'Empire et sa Maison ; mais tant d'instances n'avaient encore rien obtenu de lui ². Il n'avait qu'une unique préoccupation : sa propre sécurité. Il tremblait sans cesse que ses frères n'ourdissent contre lui quelque complot, et que l'on ne voulût attenter à sa couronne. Aussi se retirait-il de plus en plus des affaires publiques, s'isolant le plus qu'il le pouvait, et se livrant tout entier à sa passion pour les arts et pour les curiosités artistiques. « Quelquefois, » écrit Kehvenhüller, « il tombait dans une grande mélancolie, et sa bizarrerie était extrême ³. » Il n'y eut bientôt plus aucune illusion à se faire : une maladie mentale se déclara, laissant craindre une prochaine et complète démence, ou la mort ⁴, événements qui eussent livré l'Empire à tous les hasards, à tous les dangers d'un interrègne ⁴.

¹ RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 255, 256.

² Pour plus de détails, voy. STIEVE, *Verhandlungen über die Nachfolge*, pp. 3 et suiv. Sur les efforts du duc Guillaume de Bavière pour faire passer dans sa Maison la couronne impériale, voy. pp. 83 et suiv. ** Voy. aussi les documents, ignorés jusqu'à présent, découverts dans les archives d'Etat de Munich et publiés par STIEVE, dans son article intitulé : *Herzog Maximilian und die Kaiserkrone* (QUIDDE, *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft*, t. VI (1891), pp. 40 et suiv. Voy. aussi les lettres de WITTELSBACH, partie V, pp. 54 et suiv. Un jour que le duc Maximilien causait avec Rodolphe pendant la Diète de 1694, cherchant à lui prouver le peu de fondement du bruit qui attribuait à la Bavière l'ambition d'obtenir la couronne impériale, le camérier impérial, Hans Popp, surnommé « la prunelle des yeux de l'Empereur », s'emporta avec force paroles injurieuses contre les amis du duc, et s'écria avec colère : « L'engeance jésuite est de nouveau à l'œuvre, outrageant tantôt ici, tantôt là ! Elle veut ravir la couronne au pieux Empereur et à la Maison d'Autriche et la donner à la Bavière ! Race de coquins, je le reconnais là ! » Voy. ARETIN, *Maximilian*, pp. 500, 503. Voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 421, 422. Un autre jour, l'Électeur Auguste de Saxe ayant offert la couronne au duc Albert V, celui-ci répondit : « J'aime mieux rester duc de Bavière que vous servir de fou. » STIEVE, *Verhandlungen*, p. 85.

³ Voy. HURTER, t. V, pp. 70 et suiv.

⁴ On a comparé avec raison la maladie de Rodolphe à celle du roi Louis II de Bavière. Stieve, qui fait ce rapprochement, ajoute : « La maladie de l'Empereur n'attaquait point la faculté de penser, et jamais Rodolphe ne serait devenu intellectuellement incapable de gouverner si beaucoup d'étranges fantaisies et, dans les dernières années de sa vie, beaucoup de projets insensés, n'eussent obsédé son cerveau malade. Mais ces imaginations ne paralysaient pas, au début, sa volonté.

Or c'était justement sur cette éventualité que le parti révolutionnaire palatin fondait ses espérances, car il était très exactement informé de l'état de l'Empereur ¹. Aussi s'efforçait-il d'éloigner du prince toute pensée de désigner d'avance son successeur. Entièrement dévoué à cette politique, Christian d'Anhalt, en février 1601, précisément à l'époque où son parti mettait tout en œuvre pour ruiner le pouvoir déjà si restreint de Rodolphe, vint entretenir l'Empereur de la vive douleur qu'avait éprouvée l'Électeur palatin à la nouvelle qu'on songeait à élire un nouveau roi romain. Frédéric en était indigné, assurait Christian; l'Empereur était dans toute la force de l'âge; grâce à son intelligence remarquable, jointe à beaucoup d'expérience, il était plus que jamais en état de bien gouverner. Or il était plus aisé de régner seul que de diviser le pouvoir. Rodolphe devait se garder de faire le jeu des personnes malintentionnées qui voulaient non sa grandeur, non la gloire de l'Empire, mais uniquement tout ce qui pourrait rendre sa vie plus difficile en entravant son gouvernement ².

Ces perfides amis, dont on ne pouvait trop se méfier, n'étaient autres, selon Christian, que le Pape et le roi d'Espagne.

Depuis longtemps Rodolphe était sujet à des accès positifs de démence, pendant lesquels il s'en prenait aux gens de son entourage, se jetant sur ceux qui se trouvaient là, et souvent même tourmenté du désir d'attenter à sa propre vie. Dans ces crises affreuses, il se répandait en injures contre l'Église Catholique, il blasphémait, il était en proie à une sorte de délire. L'archiduc Mathias écrivait, le 16 octobre 1600, que le malheureux prince était hanté par l'idée qu'on voulait attenter à son trône et à sa vie; il avait congédié tous ses conseillers, il ne mangeait plus, il ne dormait pas; tantôt il se croyait empoisonné, tantôt il s'imaginait être sous la puissance du démon ³. Les archiducs Mathias, Maximilien et Ferdi-

Plus tard, elles l'empêchèrent de plus en plus de se décider et d'agir; de plus en plus, il fut en proie à de sombres anxiétés, à la folie de la persécution, etc. On observa un progrès sensible dans son mal après que l'archiduc Maximilien eut échoué d'une façon si humiliante dans ses efforts pour obtenir le trône de Pologne. Pendant l'automne de 1598, la maladie atteignit son apogée. Rodolphe, à partir de ce moment, fut de moins en moins abordable, et quitta de moins en moins son appartement ou les entours de son palais. C'est à peine si, quelquefois, les étrangers pouvaient encore l'entrevoir dans ses écuries, déguisé en palefrenier; en 1609, les Etats de Bohême en étaient à se demander si, oui ou non, il était encore en vie. » *Allgemeine deutsche Biographie*, p. 29 (Leipsick, 1889), pp. 496, 497.

¹ Voy. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 247, 250.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 258, 259. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 253.

³ STIEVE, *Verhandlungen über die Nachfolge*, pp. 45 et suiv., 128 et suiv., 140.

mand craignaient que les princes protestants, profitant d'un si triste état de choses, ne fissent passer la couronne impériale sur la tête du roi de France ou du roi de Danemark. Aussi, vers la fin de l'année, résolurent-ils de faire parler à Rodolphe par ses plus proches alliés, le Pape, l'Espagne et les Électeurs ecclésiastiques, dans l'espoir qu'averti par eux il se déciderait enfin à donner son autorisation à une élection prochaine. Mathias pressait aussi l'administrateur de Saxe de songer à la sécurité de l'Empire. « D'étranges et pernicieux complots, » écrivait Melchior Klesl, « s'ourdissent dans les états de quelques Électeurs et princes protestants. On conspire avec la France, le Danemark, avec d'autres puissances encore. Dans les royaumes et en Autriche, il ne manque pas de gens qui prêtent une oreille complaisante à tout ce qui leur paraît pouvoir porter préjudice à la Maison de Habsbourg; ils veulent à tout prix lui ravir l'Empire, et ne cherchent qu'à lui créer des embarras, et à lui nuire¹. »

Henri IV convoitait depuis longtemps la couronne impériale. En juin 1599, il avait dit, en présence de plusieurs témoins, qu'il ne regardait pas son élection comme impossible². Cependant, en février 1600, il chargeait son ambassadeur Bongars d'assurer les princes protestants qu'il ne songeait nullement à l'Empire. L'ambition de l'Espagne était chose connue, disait-il; mais les princes devaient bien se garder de la satisfaire, encore moins d'élire l'archiduc Albert; peut-être pourrait-on découvrir un prétendant dans quelque autre maison princière de l'Allemagne³. Consulté sur ce sujet, Ancel, résident français à la cour de Prague, écrivait au roi de France : « L'élévation de Votre Majesté au trône romain lui donnerait infailliblement la prépondérance en Europe, c'est-à-dire dans le monde entier; mais il y a peu d'apparence qu'elle y parvienne, aucun des Électeurs n'étant porté pour elle. » Ancel exposait néanmoins les moyens d'aplanir les difficultés; en premier lieu, il fallait empêcher l'élection de Mathias. Dans ce but, on ne pouvait, selon lui, rien faire de plus sage que de persuader à l'Empereur de ne prendre

Voy. HURTER, t. V, pp. 74, 75. Dès 1593 l'Empereur avait montré pour les Jésuites une aversion marquée. En 1600, il accusa les capucins de l'avoir ensorcelé; il entra en une sorte de délire toutes les fois qu'il entendait sonner la cloche de la chapelle de leur couvent, situé non loin du château. On prétend que Tycho de Brahé lui avait prédit qu'il serait assassiné par un capucin. STIEVE, *Verhandlungen*, p. 58.

¹ HURTER, t. V, pp. 71, 75, 116. ** Voy. STIEVE, *Verhandlungen über die Nachfolge*, p. 29, note 79.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 236, note 138. Voy. STIEVE, *Verhandlungen über die Nachfolge*, p. 73.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 235, note 138.

aucune résolution quant à l'élection, afin qu'après sa mort la partie fût d'autant plus belle¹.

Pour atteindre son double but près des princes protestants, écarter la maison de Habsbourg du trône impérial et obtenir l'appui des États Généraux contre l'Espagne, Henri désirait vivement la conclusion de l'étroite union de ces princes, entr'eux et avec la France.

Le landgrave Maurice de Hesse-Cassel se fit le docile instrument de ses visées politiques. Sans que personne ait eu vent de son voyage, Maurice partit pour la France pendant l'automne de 1602, et s'ouvrit au roi et au secrétaire d'État Villeroi du vif désir qu'il éprouvait de les servir. Dans l'entretien particulier qu'il eut avec Villeroi, il commença par réclamer l'argent qu'Henri avait jadis emprunté aux princes protestants pour la défense de ses intérêts: « Je vous assure, » lui dit-il, « que notre affection pour le roi se ralentirait grandement si nous le voyions stipendier l'Angleterre, les États Généraux, les Suisses, les caresser, les tenir en grand honneur, tandis qu'il nous laisse crier, prier et supplier, et finalement ne nous donne que de bonnes paroles. » Villeroi l'écoutait « avec une patience enjouée ». Lorsque le landgrave affirma que si les princes ne recevaient point d'argent de France, ils se rattacheraient, bien qu'à contre-cœur, à l'Autriche, Villeroi répondit que « pour excuser le roi son maître, il ne pouvait dire autre chose sinon que ses conseillers n'avaient pas coutume de prodiguer beaucoup l'argent ». « Là-dessus, » écrit le landgrave, « je lui fis cette franche réponse : « Obtenez seulement que le roi interrompe pendant quelque temps les bâtisses, dans lesquelles il paraît se complaire, et donnez-nous l'argent qu'elles lui coûtent; pour l'en récompenser, nous lui bâtirons un palais qui servira merveilleusement à favoriser ses desseins, et portera jusqu'aux nues sa grandeur et son nom. » Au milieu de cette conversation, le roi survint, conduisit Maurice à l'écart, et lui dit « qu'il souhaitait fort que les princes allemands se décidassent enfin à une bonne et solide union ». « Je répondis que la chose n'avait pas encore pu se faire, » écrit Maurice, « mais que j'avais bonne espérance, pourvu que Sa Majesté daignât poser elle-même les bases de cette union. Le roi dit qu'il était tout prêt à agir, qu'il ne nous abandonnerait pas, qu'il avait la confiance que nous entendrions les choses comme lui. Là-dessus il demanda les noms de ceux qui feraient partie de la ligue? Je lui nommai : le Palatinat, le Brandebourg, le Brunswick, la Hesse, Bade, Anhalt, disant que de ceux-là on était sûr, ainsi que

¹ « ... afin qu'après son deces le jeu en soit d'autant plus beau. » RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 298-300.

des comtes de Vetteravie, et que pour le Holstein, le Danemark, le Mecklembourg et la Poméranie, on avait de bons motifs d'espérer. Quant à la Saxe et au Wurtemberg, je dis que jusqu'ici ils n'avaient voulu entendre parler de rien. Le roi dit alors qu'il ne savait pas que nous fussions si nombreux; ensuite il me fit beaucoup de questions, et entra dans le détail, s'informant de l'importance de chaque Maison, de ses revenus et des ressources naturelles des pays; sur quoi je lui dis tout ce qu'il lui était nécessaire de savoir. »

Au sujet de l'élection d'un nouvel Empereur, le landgrave avait déjà confié à Villeroy ce que « certaines rumeurs » lui avaient appris qu'à la cour de Prague, on songeait à l'archiduc Albert, et qu'on le préférerait à Mathias et à Maximilien. Mais, avait-il ajouté, il semble aisé de faire comprendre aux princes allemands que, s'ils font la faute d'élire encore un membre de la Maison d'Autriche, jamais ils ne verront la fin de leurs difficultés, qui deviendraient de jour en jour plus inextricables. « Maurice dit aussi au roi qu'à coup sûr l'Électeur de Cologne voterait pour Albert; qu'il savait de bonne source que ce prince cherchait à recruter pour lui les voix des Électeurs ecclésiastiques, et qu'il était très important que Sa Majesté fit tous ses efforts pour écarter l'archiduc. « Plusieurs princes, » insinua-t-il « sont bien disposés pour le roi de France. » Henri nia d'abord toute pensée d'ambition; mais peu à peu, il sembla se réconcilier avec la perspective que lui ouvrait le landgrave. Maurice lui conseilla d'envoyer une ambassade à tous les Électeurs pour les détourner d'élire un prince de la Maison d'Autriche. Henri promit de soutenir les princes allemands en toutes choses, pourvu qu'ils se missent d'accord sur la religion. En même temps, il protesta de son attachement pour le Calvinisme, et dit qu'il ne mourrait pas avant d'avoir déclaré publiquement son sentiment. Ayant demandé si la Maison de Bavière pouvait être gagnée, si elle avait des attaches à l'Autriche et si elle ambitionnait la couronne, Maurice lui répondit que, pour sa part, il le tenait pour certain; que, quant à la manière de la gagner, les princes protestants n'en connaissaient aucune; qu'ils ne pouvaient rien faire, et que ce devait être l'affaire de la France.

Cependant Henri hésitait encore à se poser en prétendant. Il n'était pas éloigné de favoriser l'élection du duc Maximilien de Bavière, qui eût augmenté l'inimitié des maisons de Habsbourg et de Wittelsbach, affaibli l'Empire et les Catholiques et fortifié le parti protestant. Il chargea le landgrave de travailler auprès des Électeurs protestants pour Maximilien, et promit de l'aider de tout son pouvoir. Maurice, qui regardait Henri IV comme le souverain

arbitre des intérêts de l'Allemagne, mandait à un ambassadeur palatin « que tout le désir du roi de France était que la dignité impériale fût transférée à la Maison de Bavière; qu'il ne changerait point de politique, et qu'il désirait fort voir se conclure le plus tôt possible l'Union protestante depuis si longtemps attendue¹ ».

Avant que Maurice, très satisfait du résultat de son voyage, fût reparti pour l'Allemagne, il reçut du roi une marque de faveur dont il se montra très glorieux. Henri, le 20 octobre 1602, le nomma général en chef des troupes allemandes à la solde de la France, et lui assura de plus, en temps de guerre comme en temps de paix, une pension de 36,000 livres². Maurice avait sollicité ce commandement, écrivait le roi le 27 octobre à Bongars, et il le lui avait confié dans l'espoir de se l'attacher davantage. En retour, le landgrave s'était engagé à veiller « fidèlement et consciencieusement » à tous ses intérêts d'outre-Rhin.

Le roi regardait l'Union protestante comme très utile aux intérêts français, aussi pressait-il Maurice de travailler à sa conclusion, l'assurant qu'il soutiendrait de tout son pouvoir ses bons amis d'Allemagne, surtout l'Électeur palatin et le margrave d'Ansbach³.

La première chose à faire, selon lui, c'était d'empêcher que l'administrateur protestant de Strasbourg ne fût complètement supplanté par le cardinal Charles de Lorraine⁴. Henri promettait de soutenir l'administrateur, mais à la condition que les princes allemands s'engageassent à l'y aider. Il comptait aussi pour cette affaire sur l'appui des États Généraux. « Ce qui importe avant tout dans la question de Strasbourg, » écrivait le prince Christian d'Anhalt, « c'est de bien établir que les membres d'Empire évangéliques ont tout autant de droits aux évêchés que les papistes⁵. »

Le 5 décembre 1602, Maurice pressa vivement l'Électeur palatin et les autres princes protestants de prendre une résolution énergique, et de déclarer hautement, à la Diète qui allait s'ouvrir, « qu'aussi longtemps que l'affaire de Strasbourg ne serait pas réglée dans le sens où l'entendaient les Protestants, » il serait impossible de consentir ou de payer « aucune contribution ancienne ou nouvelle, contestée ou déjà accordée », quand bien même le plus extrême péril serait allégué. Maurice insistait également pour que l'Union fût

¹ Voy. les notes écrites par le landgrave sur ses négociations, dans ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. III, pp. 459-467. Voy. aussi RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 278, note 2.

² ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. III, p. 266.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 330-334.

⁴ Voy. plus haut, p. 123.

⁵ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 337-341.

enfin conclue. Il conseillait aux princes de faire connaître leur résolution au roi de France, d'entrer en négociation avec les États Généraux, de solliciter, dans le plus grand secret, le secours de l'Angleterre et de l'Écosse, enfin de s'efforcer de gagner le Danemark. Si Strasbourg devenait un prétexte de guerre, il faudrait, disait-il, s'efforcer d'obtenir des États Généraux une armée de secours et s'emparer des places fortes de la frontière française. La guerre, selon lui, ne devait pas être conduite dans l'évêché même, mais plutôt dirigée vers la Lorraine ¹.

Au sujet de Strasbourg, Henri IV ne tint pas la promesse qu'il avait faite au landgrave. Avant tout préoccupé de ses intérêts, il se rapprocha de Charles de Lorraine ². Ce que le duc de Wurtemberg écrivait le 8 janvier 1603 sur le caractère des Français trouva donc une fois de plus son application : « Ils sont mobiles et inconstants comme le vent, mais lorsqu'on leur a promis et accordé quelque chose, ils veulent que cela soit tenu aussitôt, et exécuté de point en point ³. »

En février 1603, on tenta de nouveau, à Heidelberg, d'organiser l'Union, mais sans y réussir, à cause de la jalousie et de la méfiance qui existaient entre les palatins et Maurice ⁴. L'Électeur Frédéric et Henri IV étaient en relations tendues depuis que Frédéric avait pris parti pour son beau-frère, le duc de Bouillon, lequel avait conspiré contre le roi ⁵. Frédéric fit savoir à l'Empereur, par l'entremise de Christian d'Anhalt, qu'il ignorait totalement ce qui s'était tramé en France relativement à Strasbourg, et qu'il ne serait pas surpris que les hommes d'État français n'eussent des vues sur l'Alsace et sur l'Empire ⁶.

L'Électeur avait alors de bonnes raisons pour seindre de se rapprocher de l'Empereur. A la suite d'excès de toute sorte, il était continuellement malade; sa vie était menacée. Son fils n'avait que six ans, et la régence, conformément à la Bulle d'Or et à la tradition, devait revenir au comte palatin Philippe-Louis de Neubourg. Or ce prince était un zélé luthérien, aussi pouvait-on craindre que, dans l'intérêt de sa foi, le tuteur ne se comportât envers son pupille Jean de la même manière qu'autrefois Casimir envers son neveu. Casimir avait contraint son pupille luthérien, et avec

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, tome I, pp. 337-341.

² RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, pp. 281 et suiv.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 351, n° 279.

⁴ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 360-365.

⁵ RITTER, *Gesch. der Union*, t. II, pp. 7-16.

⁶ Instruction de Frédéric IV pour Christian, 8 mars 1603. Voy. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 377-378.

lui tout l'Électorat, à embrasser le Calvinisme ; sous Philippe, l'inverse pouvait arriver. Pour prévenir ce revirement, Frédéric, dans un testament daté du mois de décembre 1602, avait donné de nouveaux tuteurs à son fils, et pour obtenir de l'Empereur la sanction de ce testament, il lui offrait, au lieu des contributions en argent qu'il n'avait pas encore fournies, une armée toute prête à combattre, lui promettant aussi de soutenir ses intérêts à la Diète lorsqu'il serait question des impôts. Mais, « suivant l'usage, ce n'étaient là que paroles en l'air ¹ ».

¹ RITTER, *Gesch. der Union*, t. II, pp. 17 et suiv. STIEVE, t. II, pp. 580 et suiv.

CHAPITRE XVI

DIÈTE DE RATISBONNE 1603. — VICTOIRE REMPORTEE PAR LE PARTI RÉVOLUTIONNAIRE.

La Diète de Ratisbonne, ouverte en mars 1603 par l'archiduc Mathias au nom de l'Empereur, ne servit, comme toutes les précédentes assemblées, qu'à mieux faire ressortir les éléments disparates qui se combattaient dans l'Empire. On vota, il est vrai, avec assez d'élan un secours important pour la guerre turque; on s'engagea à fournir ce secours dans un délai de trois ans; mais le Palatinat et ses alliés, « les membres d'Empire correspondants, » comme on les appelait, « tinrent de nouveau les portes de derrière ouvertes », et mirent à leur vote la condition qu'avant tout leurs griefs seraient redressés. et que l'obligation de s'acquitter de leur promesse cesserait pour eux aussitôt et aussi longtemps que la paix serait troublée dans l'Empire.

Les membres de l'assemblée recommencèrent leurs querelles, leurs injures, et la dissolution de la Diète paraissait imminente, lorsque la question de la réorganisation de la justice fut mise à l'ordre du jour. L'Empereur avait demandé que le cours de la justice, suspendu depuis la dissolution de la Diète de Spire, fût rétabli et la révision des procès reprise. Ces procès étaient maintenant au nombre de cent. La question des Quatre Couvents aigrissait toujours les esprits. Les députés du Palatinat et du Brandebourg déclarèrent au conseil électoral que leurs maîtres ne consentiraient aux révisions que dans le cas où l'ajournement des procès des Quatre Couvents leur serait garanti sans condition. Influencés par le Palatinat, les ambassadeurs du Brunswick, de Hesse et de Poméranie soutinrent que ces sortes de procès devaient être à tout jamais séparés des autres, de telle sorte qu'à l'avenir il ne fût plus possible de les introduire devant la Chambre Impériale, encore moins de les soumettre à une révision. Ils demandaient que les papistes offrissent sur ce point, à eux et à tous les membres d'Empire Évangéliques, des garanties positives, et déclarassent qu'il serait désormais loisible aux membres d'Empire déjà protestants ou désirant le

devenir « d'obéir à leur conscience sans avoir aucune vexation à redouter, libres, à l'avenir, non seulement d'imposer à leurs sujets la doctrine de Luther ou de Calvin, mais encore de réformer et de confisquer les couvents et abbayes situés dans leurs territoires. » Si on ne leur donnait satisfaction sur ce point, les princes évangéliques déclaraient qu'il leur serait impossible de prendre part à la révision des procès politiques, et qu'à l'avenir ils n'assisteraient plus aux débats ¹. Les ambassadeurs du Palatinat-Neubourg avaient été chargés par leur maître « d'insister, dès le début, pour l'ajournement des procès des Quatre Couvents » ; mais, en même temps, il leur avait été expressément recommandé de ne pas « se sauver du conseil dès la première objection, parce qu'un pareil procédé sentait la sédition, et blessait le respect dû à Sa Majesté et au Saint-Empire » ².

Les Palatins voulaient amener les choses « à plier ou à rompre ». A plusieurs reprises, ils menacèrent les papistes, « s'ils ne se tenaient tranquilles, » d'user de leur droit de réforme pour de nouvelles et promptes confiscations et obtenir de tout l'Empire l'abolition de « l'idolâtrie ³ ». Dans l'instruction remise ses ambassadeurs, Frédéric IV assurait que, par leurs prétentions au sujet des couvents, les Catholiques « foulaient aux pieds, lacéraient et insultaient la paix de religion », et représentait comme un devoir de conscience la confiscation des biens d'Église. « Dans les choses de la conscience, nul membre d'Empire n'a le droit, » disait-il, « de prescrire à un autre membre ce qu'il doit faire et comment il le doit faire ». Bien que, dans les sentences portées contre les usurpateurs de couvents

¹ Rapport des ambassadeurs du Palatinat-Neubourg, voy. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 395-396. Voy. STIEVE, t. II, p. 556, note 2.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 397. Les délégués des villes protestantes convinrent de voter à l'unanimité pour l'abolition des quatre procès relatifs aux couvents, mais de ne pas toucher, dans leur vote, à la question brûlante, de ne donner ni tort, ni raison à la Chambre Impériale; de ne pas dire si elle avait agi pour ou contre la paix de religion, mais de traiter la question comme un *generalia argumenta*, afin « que l'abolition s'effectuât *salvo jure utriusque* ». Protocole de Francfort. *Reichstagsacten*, LXXXVIII, fol. 34.

³ Relation de l'official de Mayence, Clément Wiederholdt, datée de Ratisbonne, le 5 juin 1603. L'argument des Palatins « qu'il était nécessaire, dans la question des Quatre Couvents, d'avoir les yeux très ouverts, parce que, manifestement, les Catholiques avaient l'intention de recouvrer toutes les propriétés ecclésiastiques dont les Évangéliques s'étaient emparés, » paraissait dénué de sens à l'official, et « point du tout sincère ». STIEVE (t. II, p. 662) certifie qu'il n'a trouvé trace nulle part de la moindre intention, chez les Catholiques, de reconquérir ce qui leur avait été ravi. Ils avaient, pour cela, bien trop peur de leurs adversaires; mais ils étaient de plus en plus convaincus qu'ils devaient résister aux exigences protestantes, s'ils voulaient que le Catholicisme subsistât, et que les liens qui unissaient encore les membres d'Empire des deux religions ne fussent pas entièrement rompus.

les assesseurs protestants formassent la majorité, l'Électeur ne se faisait aucun scrupule d'assurer que la Chambre Impériale avait agi contre son devoir en les condamnant, « et que la conscience des juges avait été surprise. » Il avait chargé ses ambassadeurs de faire comprendre tout ceci à l'archiduc. L'Électeur lui-même dit à Mathias, le 21 juin, « que les membres d'Empire de la religion papiste n'avaient visiblement qu'un but : l'oppression des Évangéliques ; que son honneur, son rang, sa conscience l'obligeaient à ne pas tolérer que les procès des couvents fussent examinés par des réviseurs, et que si, malgré ses représentations, on décidait dans le sens contraire, soit par un recez d'Empire, soit autrement, ses ambassadeurs avaient ordre de ne plus prendre part aux délibérations et de quitter immédiatement Ratisbonne. Il était du devoir de l'archiduc de veiller à ce que les membres d'Empire évangéliques ne fussent pas persécutés dans leur religion et dans les choses qui regardaient leur conscience. « S'il ne comprenait pas ce devoir, de grands troubles et désordres étaient à prévoir, et l'Empereur serait abandonné dans ses efforts pour repousser les Infidèles ¹. »

Peu de temps auparavant, les Palatins avaient demandé que les procès des Quatre Couvents fussent révisés par la Diète; maintenant, ils étaient d'un avis tout contraire; ils exigeaient, avant que les pièces eussent été examinées ou que la Chambre Impériale en eût même été avisée, que les arrêts fussent cassés comme iniques et illégaux. Il ne restait autre chose à faire aux Catholiques que de se plier aux exigences protestantes, et de se résoudre à laisser s'effectuer sans mot dire la confiscation des biens du clergé.

Or ils n'étaient pas d'humeur à accepter une pareille humiliation. Ils étaient bien résolus à empêcher que l'affaire des Quatre Couvents ne devint un précédent, ce qui eût été en Allemagne la ruine définitive de toute justice. « Ce qu'on veut de nous, » disait Maximilien de Bavière dans l'instruction remise à ses ambassadeurs, « est absolument inacceptable. Notre faiblesse aurait des conséquences fatales pour tous les membres d'Empire catholiques et pour la religion catholique elle-même; car si les Protestants obtiennent ce qu'ils souhaitent depuis si longtemps, indubitablement, à toute les Diètes, ils renouvelleront les mêmes prétentions dès qu'il s'agira de quelque affaire concernant, à leur avis, leur religion. Dans le cas où l'Empereur se montrerait disposé à les exaucer, les ambassadeurs devront lui représenter les graves conséquences qu'auraient pour lui et pour nous une faiblesse si déplorable. » « Quant à nous, ni main-

¹ WOLF, *Maximilian*, t. II, pp. 178, 181.

tenant, ni jamais nous ne nous exposerons à nous entendre reprocher un jour d'avoir été cause qu'un si intolérable fardeau ait été imposé aux Catholiques ¹. » Il était d'autant plus impossible de se plier aux exigences des Protestants que les princes condamnés avaient auparavant, de leur plein gré, remis la décision de toute l'affaire à la Chambre Impériale; eux qui, encore plus tard, avaient sollicité la révision des procès, se bornant à demander une commission mixte; ils n'avaient par conséquent aucun droit de se révolter contre des juges qu'eux-mêmes avaient choisis ².

L'Électeur de Saxe, Christian II, prit parti pour les Catholiques. S'il était impossible d'obtenir que les parties, relativement à la question des couvents, consentissent, pour cette fois, à se tenir en repos, afin que le bien précieux de la justice ne fût plus compromis dans l'Empire, de peur qu'il ne pérît entièrement, et qu'ainsi la paix civile et la paix de religion ne fussent toutes deux anéanties, » il avait enjoint à ses ambassadeurs de voter pour que les révisions fussent reprises et suivissent leur cours, sans égard pour toute autre considération ³. « Plus d'une fois, » lit-on dans une relation de Mayence, « les conseillers de Saxe et ceux du Palatinat échangèrent de dures et mordantes paroles, et peut-être en serait-on venu à de fâcheuses extrémités, si ceux de Trèves n'étaient bénévolement intervenus. De part et d'autre, on avait tenu les propos les plus offensants; on s'était mutuellement accusé de trahison, d'assassinat. Ceux de Saxe disaient : le Palatinat finira par plonger encore une fois le Saint Empire dans une mer de sang ⁴. » « Je ne peux laisser ignorer à Votre Grâce, » écrivait le 9 juin l'ambassadeur de Bavière, Conrad de Bimmelberg, au duc Maximilien, « ce que, hier encore, l'ambassadeur de Saxe, le comte de Mansfeld, m'a dit en confidence. Il paraît qu'on a arrêté à Dresde un certain personnage qui a fait des aveux et confessé qu'il avait reçu du Palatinat l'ordre d'attenter à la vie de sa Grâce Électorale, ajoutant que son seigneur et maître était sur le point d'assembler les États pour délibérer sur ce qu'il y avait à faire. » Le comte de Mansfeld ne s'attendait, pour sa part, à rien de bon, et croyait à des complications prochaines ⁵.

Le 15 juin, l'Empereur, pressenti sur l'affaire des Quatre Couvents, déclara qu'à son avis elle n'était pas du domaine religieux, et que les membres d'Empire devaient laisser agir la justice. Mais le

¹ WOLF, *Maximilian*, t. II, pp. 182-183.

² Déclaration des ambassadeurs catholiques. Voyez SENKENBERG, *Sammlung*, t. III, pp. 208, 216.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 398, note 1.

⁴ Clemens Wiederholdt, dans la relation déjà citée, p. 193, note 3.

⁵ WOLF, *Maximilian*, t. II, pp. 177-178, note.

21 juin, lorsque les Catholiques, au conseil électoral, maintinrent leur vote, les députés du Palatinat et du Brandebourg, sans même attendre que ceux de Saxe eussent voté, quittèrent le conseil et menacèrent de quitter Ratisbonne¹. Craignant que la Diète ne fût dissoute, Mathias les fit supplier « d'avoir encore un peu de patience² », et proposa à l'assemblée, le 24 juin, de préparer le recez sur les points déjà fixés, et de remettre la discussion de la question judiciaire à une autre Diète, ou à une autre assemblée.

Le parti palatin pouvait être fier de sa victoire. « A contre cœur, par respect pour l'Empereur et en considération de la difficulté des temps, » les Catholiques consentirent à l'ajournement, désespérant presque de voir jamais justice rendue sur les faits accomplis.

Les princes ecclésiastiques protestèrent. Dans leur adresse à l'archiduc, ils dirent que la tournure que prenaient les événements faisait assez prévoir ce qui allait se passer. On ne pouvait douter que les Protestants, par des ajournements répétés, n'eussent le dessein bien arrêté, non seulement de garder les couvents injustement confisqués, mais, en général, de s'adjuger un pouvoir sans restriction et sans limite sur toutes les propriétés catholiques. Nier qu'il y eût spoliation, refuser de se soumettre aux décisions de la justice, c'était ôter aux Catholiques tout espoir de recouvrer jamais ce qui leur avait été pris, c'était s'adjuger d'avance le droit de mettre la main sur tous les évêchés, couvents et propriétés ecclésiastiques, ce qui aboutirait à la ruine totale de la religion catholique en Allemagne; car, non contents de nier la compétence de la Chambre Impériale, les Protestants refusaient de s'en remettre à l'appréciation de l'Empereur et de l'Empire, et parlaient d'un accommodement à l'amiable. Or il était clair que les arbitres choisis par les parties ne s'entendaient sur aucun point et jugeraient selon l'intérêt de leur religion réciproque. Depuis la paix de religion, le but évident des membres d'Empire protestants était d'annuler le traité d'Augsbourg, et ce dessein n'avait jamais paru avec plus d'évidence qu'à l'heure actuelle. Aussi les membres catholiques avaient-ils le devoir d'ouvrir plus que jamais les yeux, de prévenir les conséquences de pareils actes, de rendre les commissaires impériaux attentifs aux calamités qui menaçaient la patrie; quant à eux, ils prenaient la résolution

¹ Au mois d'août 1606, à l'assemblée de Fulde, les ambassadeurs de l'Electorat de Saxe se plaignaient qu'en 1603 on eût agi d'une façon inouïe jusque-là, qu'on eût refusé d'entendre l'opinion des opposants et qu'on eût quitté la salle des séances sans s'inquiéter de ce que les adversaires pouvaient avoir à répondre. *Archivium Unito-Protestantium*, App. 228.

² Relation du délégué de Francfort, Jérôme zum Jungen, le 23 juin 1603, *Reichstagsacten*, XCI, fol. 161.

d'exposer corps et biens pour que les derniers vestiges de la foi catholique et de tout ce qui se rapportait à elle fussent protégés dans l'Empire. Il fallait opposer toute la résistance possible aux entreprises et convoitises iniques des Protestants. Il avait la confiance que l'Empereur ne permettrait pas que le cours de la justice fût interrompu plus longtemps ; ils espéraient que, dans le cas où les Protestants ne consentiraient pas à une nouvelle Diète, Rodolphe s'entendrait avec les Catholiques sur le moyen de remédier à de si criants abus ¹. Les Catholiques étaient maintenant plus unis qu'autrefois, ils observaient avec plus d'attention les démarches de leurs adversaires, ils étaient résolus à unir tous leurs efforts pour mettre leur religion et leurs personnes à l'abri de la persécution ².

¹ Stieve, (t. II, pp. 675-676) résume très bien les résultats de cette Diète : « Les correspondants », dit-il, « y complétèrent, y affermirent la victoire remportée à Spire. Le pouvoir juridique de la Chambre Impériale ne dépendait plus désormais que du bon plaisir des accusés, d'autant plus qu'en 1600 les députés avaient décidé que, pendant que la révision serait encore en question, il était impossible de procéder à l'exécution des arrêts du souverain tribunal. L'obligation de se soumettre au recez d'Empire, les droits souverains de la majorité avaient été combattus avec succès ; un précédent était créé, on avait vu que le pouvoir de la plus haute autorité judiciaire, les décisions de la Diète d'Empire, pouvaient être rendus impuissantes. Il ne restait plus qu'à se révolter contre la juridiction impériale, qui déjà ne fonctionnait plus avec une entière liberté, pour rompre complètement le lien qui rattachait les membres d'Empire à l'Empereur et pour donner une pleine indépendance, une parfaite autonomie aux petites souverainetés ». Du côté calviniste, on rejetait naturellement toute la responsabilité de ce fait si grave, sur les Catholiques. Ceux-ci, lit-on dans un *Avertissement loyal et bien intentionné* publié en 1616 (nous reviendrons plus tard sur ce document) avaient ruiné tout le système judiciaire dans l'Empire » ; ils avaient mieux aimé voir périr la justice en Allemagne que de consentir à ce que trois ou quatre procès de couvents fussent accommodés à l'amiable, » p. 166.

² SENCKENBERG, *Sammlung von ungedruckten und raren Schriften*, t. III, pp. 199, 207. LONDOND, *Acta publ.*, pp. 77-80.

CHAPITRE XVII

ESSAIS DE RÉFORME CATHOLIQUE

I

Pendant que les partis politiques et religieux luttaienent avec tant d'acharnement les uns contre les autres, les Catholiques travaillaient sans bruit à la réforme des abus qui s'étaient introduits dans l'Église, et leurs efforts étaient soutenus par une vaillante et nombreuse avant-garde qui, « sans perdre courage, » disait Canisius, « en butte aux plus grands dangers, indifférente à la haine et à la persécution, s'acquittait, avec zèle et fidélité, de la mission dont la Providence l'avait chargée ».

Canisius, même après avoir remis la direction de la province de la Haute-Allemagne au P. Hoffäus, était toujours, en Allemagne, « l'âme de la Compagnie de Jésus ». Son influence tenait d'abord à son caractère, à son infatigable ardeur, à ses dons exceptionnels pour l'enseignement et la prédication, à ses talents d'écrivain, de missionnaire, à ce jugement sûr et pénétrant, qui faisait de lui le conseiller, le confident écouté du Pape et du Général de son ordre. Jusqu'à sa mort (1597), il fut en butte aux attaques les plus violentes, aux plus basses injures et cependant, longtemps encore après sa mort, on garda de lui, dans la protestante Allemagne, un souvenir plein de vénération. On a pu dire de lui en toute vérité « qu'il a toujours été, par nature, fidèle à l'antique loyauté allemande, et qu'il n'a jamais cessé de s'intéresser avec passion au salut et au bonheur de ses concitoyens. Ernest Salomon Cyprian, vice-président du grand consistoire protestant de Gotha, lui reproche, il est vrai, sa haine invétérée pour les sectaires, mais il ajoute : « Canisius était extraordinairement instruit et très dévoué au pontife romain ; il faisait preuve d'un incroyable zèle dans la chaire académique comme dans la chaire religieuse ; il a entrepris un grand nombre de voyages, écrit un catéchisme, publié quantité d'ouvrages ; il était tellement célèbre parmi ses coreligionnaires, qu'à Rome on le mettait au-dessus de tous les théologiens de son

temps ¹. » Paul Freher, médecin de Nuremberg, disait de lui « qu'il était l'ornement et la gloire de la Compagnie de Jésus par sa vie exemplaire, sa science, et les nobles productions de son esprit, et que, par la piété et le caractère, il égalait les Pères de l'antiquité chrétienne ². »

« Que ces mots : *charité, simplicité, vérité*, soient inscrits sur notre bannière, » répétait-il sans cesse à ses religieux, « et quand nous sommes persécutés, imitons Celui qui a prié pour ses ennemis; disons-avec lui du fond de notre cœur : Seigneur, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font! » Après avoir servi Dieu dans la Compagnie de Jésus pendant plus de cinquante ans, il assurait à ses frères en religion, dans son testament spirituel, « que les attaques si nombreuses, secrètes ou publiques, dont son ordre avait été l'objet, n'avaient jamais ébranlé sa vocation, mais au contraire avaient grandi son zèle : « Je m'estime heureux, » écrit-il, « d'avoir été jugé digne de souffrir des outrages pour le nom de Jésus, et d'être faussement accusé et calomnié par les ennemis acharnés de l'Église : si seulement je pouvais obtenir le salut de quelques-uns d'entr'eux, quand même ce serait au prix de mon sang, je le considérerais vraiment comme un gain, afin de prouver à ces âmes la sincérité de mon amour, selon la prière du Seigneur ³. » Directeur spirituel de prêtres et de religieux, ce qu'il leur recommandait avec le plus d'instance, c'était l'union intime avec Jésus-Christ, pour l'amour duquel il voulait qu'on s'acquittât des moindres devoirs. « En Jésus-Christ seul git toute notre espérance et toute notre consolation, » leur disait-il. Ses méditations sur les vertus de Jésus-Christ se répandirent en beaucoup de contrées de l'Europe ⁴.

Il avait été chargé par le Saint-Siège d'obtenir des princes d'Empire, et en particulier des princes ecclésiastiques, la publication et la mise en vigueur des décrets du Concile de Trente; mais cinq ans après la clôture du Concile, il se voyait forcé d'écrire à Rome que près des Électeurs ecclésiastiques et des évêques, à peu d'exceptions près, tous ses efforts étaient restés inutiles : « On ne fait aucune attention au décret qui prescrit l'établissement de séminaires, et cependant les séminaires sont de première nécessité en Allemagne pour le maintien et le progrès de la religion. Quelques évêques,

¹ CYPRIANUS, *Tabellarium*, 23.

² *Theatrum virorum eruditione clarorum* (Norembergæ, 1688, pp. 303, 304).

³ *Testamentum Canisii*, cap. 4.

⁴ *Exhortationes domesticæ*, publiées par SCHLOSSER (Ruremonde, 1876), pp. 435-443). Ce sont ces méditations qui éveillèrent dans l'âme du jeune Louis de Gonzague, fils aîné du margrave de Castiglione, les premiers desirs de vie religieuse. AGRICOLA, t. II, p. 221. VOY. RIESS, p. 497.

ceux d'Augsbourg, d'Eichstadt, d'autres encore, fonderaient volontiers des écoles et des séminaires; mais leur position est difficile, car ils sont plus entravés que soutenus par leurs chapitres. De plus, les prêtres, même les curés, sont le plus souvent dans la plus étrange ignorance des choses spirituelles. » Canisius ne cessait de se plaindre du découragement qui s'était emparé des évêques : « Nos pasteurs, » disait-il, « manquent de confiance en Dieu, d'énergie et d'audace; ils regardent comme à peu près perdue la cause de l'Église catholique en Allemagne, et ne voient, parmi les princes, presque personne à qui se confier; surtout ils s'affligent en voyant que non seulement ils sont traités sans équité par les sectaires, mais encore qu'ils sont opprimés et persécutés sans que personne au monde y prenne garde et paraisse s'en soucier. Aussi tiennent-ils pour imminente la prochaine suppression des évêchés qui subsistent encore; en même temps, le désir qu'ont nos adversaires d'anéantir tous les droits de la religion catholique et de s'approprier les biens du clergé semble insatiable, et, à dire le vrai, si nous n'obtenons de la bonté de Dieu un Pape qui prenne à cœur les intérêts de l'Église, il y a peu d'espoir à conserver pour le salut de l'Allemagne ¹. »

Ce Pape suscité par Dieu fut Grégoire XIII. De 1573 à 1585, Grégoire s'acquiesça plus de titres à la reconnaissance de l'Église d'Allemagne qu'aucun des Papes du seizième siècle. Bernard Perneder, qui avait fréquenté pendant de longues années les personnages les plus en vue du clergé romain, écrivait : « Le Saint-Père possède, on peut le dire, un cœur vraiment allemand; sa sollicitude pour l'Allemagne est extrême; il ne s'occupe d'aucun pays avec plus d'affection, avec aucun il n'entretient des relations plus suivies. A chaque messe qu'il célèbre, il pense à l'Allemagne, et à la guérison de ses innombrables plaies; ce qu'il a fait pour la restauration de la discipline ecclésiastique, pour l'érection des écoles et l'entretien des étudiants pauvres doit à jamais rester gravé dans notre mémoire, et fortifier notre attachement pour le Saint-Siège. D'autre part, Grégoire XIII se montre toujours sage et avisé dans ses rapports avec les puissances temporelles ². » Si tous les Papes lui res-

¹ * Canisius à François de Borgia, à Rome, 26 janvier 1566, 23 juillet 1567, et 5 avril 1568. — PAGIANI, *Epistol.*, t. IV, p. 406. Voy. sur ce sujet REIMANN, *Forschungen zur deutschen Geschichte*. BOERO, *Canisio*, p. 314. Sur les documents inédits dont je me suis servi pour l'histoire de l'apostolat des Jésuites en Allemagne, voy. t. IV, p. 27, note 4.

² * Lettre de Bernard Perneder au conseiller ecclésiastique de Mayence, Christophe Hagemann. Rome, 2 janvier 1586. L'excellent livre de W. E. Schwarz prouve combien l'éloge de Perneder était justifié. ** Voy. aussi *Nuntiaturberichte*, t. III, I, XXIV et suiv.

semblaient, » disait Auguste de Saxe, « le pouvoir du Saint-Siège serait encore craint et respecté, et il exercerait une grande influence sur tous nos princes ¹. »

Six mois seulement après son exaltation, Grégoire érigea une congrégation exclusivement chargée de s'occuper des affaires d'Allemagne. Les neuf cardinaux qui la composaient étaient ou sujets de l'Empire, comme Otto Truchsess et Hosius, ou comme Morone et Delfino, ils avaient, comme nonces, appris à connaître exactement et par eux-mêmes l'état des affaires d'Allemagne, où ils avaient fait de longs séjours. Les protocoles de cette congrégation, et surtout les mémoires qui lui étaient expédiés, offrent le plus haut intérêt ². A chaque page, nous y trouvons les tristes témoignages du déplorable état de l'Église d'Allemagne à cette époque malheureuse. La corruption des chanoines de la noblesse y est particulièrement constatée. Leurs capitulations honteuses au moment de l'élection des évêques mettaient le plus sérieux obstacle à la réforme de l'Église. Ils avaient coutume de toucher leurs revenus et de charger leurs vicaires de leurs obligations spirituelles; de là le proverbe : « Les vicaires vont à l'Église pour les chanoines, et les chanoines vont en enfer pour les vicaires ³. » Dans un grand nombre de chapitres, des adhérents secrets ou déclarés des nouvelles doctrines avaient été admis. En conséquence, la plupart des évêchés d'Allemagne étaient entre les mains de personnages absolument incapables de bien s'acquitter de leur devoir. La défense de la doctrine catholique, la formation et la surveillance du jeune clergé étaient partout négligées.

« Le plus grand péril pour notre Église, » écrivait le cardinal Otto Truchsess dans un mémoire adressé à Grégoire XIII ⁴, « c'est l'apostasie trop longtemps soufferte de tant d'évêques et de chanoines, lesquels, rebelles au Saint-Siège, se posent en souverains temporels, confondent comme il leur plait le temporel et le spirituel, et

¹ MAFFEI, *Ann. Gregorii XIII*, t. II, p. 468. Voyez v. BEZOLD, t. II, p. 346, note.

² SCHWARZ (*Zehn Gutachten*) donne (pp. 71-131) les protocoles des séances de la congrégation allemande de 1573 à 1578, d'après un manuscrit autographe conservé à la bibliothèque Borghese. Voy., au seizième chapitre de ce livre, d'intéressants détails sur la restauration de la congrégation allemande en 1573.

³ ** SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, XLIX.

⁴ *Pro cognitione præsentis status Germaniæ*. ** Sur la date exacte de la rédaction de ce mémoire, voy. SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, t. XXIII et suiv. Schwarz, en publiant *in extenso* (pp. 1-19) cet important mémoire, qui n'était encore que manuscrit lorsque JANSSEN lui emprunta cette citation, s'est acquis de véritables droits à la reconnaissance des érudits. On peut affirmer aujourd'hui qu'il n'est pas de Canisius, comme le croyait JANSSEN. Un autographe des archives secrètes du Vatican établit clairement qu'il est l'œuvre d'Otto Truchsess.

n'ont égard ni à Dieu, ni aux hommes. Un tel état de choses constitue un danger grave, non seulement pour l'Église romaine, mais pour l'Empire tout entier; aussi est-il urgent d'appliquer à un si grand mal des remèdes efficaces ». « Les prêtres se révoltent dès qu'on leur parle de réforme, et repoussent les décrets du Concile aussitôt qu'ils leur semblent porter atteinte à ce qu'ils appellent leurs droits, leurs coutumes et prérogatives. Un prêtre, interdit à cause de ses mœurs, trouve aussitôt des protecteurs et des patrons dans les paroisses voisines, car les ministres du culte sont en très petit nombre, actuellement; ou bien, il se tourne du côté des hérétiques, et là, il trouve accueil, sympathie, charges et honneurs, les apostats étant extrêmement chers aux sectaires. » Truchsess se plaint aussi de la difficulté de donner les cures ou charges vacantes à des prêtres capables, vraiment dignes d'exercer le saint ministère. Aussi est-il contraint de faire un « horrible aveu », c'est que presque tous les évêques sont obligés de tolérer contre leur gré dans les paroisses « un grand nombre de prêtres et de curés indignes, d'une conduite scandaleuse, excommuniés, coupables d'actions criminelles, concubinaires, ivrognes, déshonorés, entachés de simonie, apostats, etc. » Les évêques n'avaient pour les seconder aucun auxiliaire intelligent, dévoué; autour d'eux, point de prêtres craignant Dieu, sincèrement désireux de les aider dans l'administration de leurs diocèses. Le cardinal Truchsess ne niait pas, cependant, que, dans beaucoup d'évêchés, une amélioration sensible ne se fût produite; au contraire, il constate avec joie le progrès obtenu. Déjà, un grand nombre d'évêques donnaient les preuves quotidiennes d'un zèle véritable pour la religion, et se montraient disposés à corriger les abus, pourvu que le Pape et l'Empereur les y aidassent. Truchsess conseillait au Saint-Père d'entrer en paternelles relations avec eux sur les remèdes à appliquer à ces abus, « car la plupart des évêques bien intentionnés sont destitués de tout secours humain, et doivent s'attendre tous les jours à de nouveaux outrages, à de nouveaux attentats. Ils ont un urgent besoin de bons auxiliaires; comme ils n'ont auprès d'eux aucun théologien en état de les aider, le Saint-Père, pour trancher certaines questions épineuses, ferait bien de déléguer des vicaires généraux dans quelques pays allemands. »

Mais la première chose à faire, selon lui, c'était de former des prêtres éclairés et instruits.

« Les hérétiques sont séparés et divisés d'opinions; ils se combattent et se persécutent les uns les autres avec une extrême passion, aussi bien dans les questions religieuses que dans les affaires tem-

porelles ; ils se méfient les uns des autres. Leurs ouailles sont dégoûtées de tant de sectes et de tant de changements, et chaque année un très grand nombre d'égarés rentrent, de leur propre mouvement, dans le giron maternel de l'Église. Je ne doute pas que si les Catholiques étaient délivrés du scandale public que cause trop souvent la conduite de leurs prêtres, et si nous avions des ouvriers évangéliques vraiment estimables et intelligents, nous ne vissions tous les jours augmenter le nombre des conversions. C'est ce que démontre l'exemple des Jésuites, dont le zèle infatigable ramène tant d'hérétiques à la vraie foi. Aussi nos adversaires se plaignent-ils d'eux plus que de tous les autres membres du clergé. Tant que, dans les évêchés, nous n'aurons pas de bons séminaires, bien dirigés et bien organisés, il faudra s'occuper avant tout de faire progresser le séminaire général de Rome, le collège des Allemands, et lui donner tous nos soins. »

Tout échange de rapports entre le Saint-Siège et les membres d'Empire, catholiques ou protestants, avait été rompu, et il en résultait un état de malaise, un malentendu continuel. Truchsess conseillait au Pape de renouer et d'entretenir des relations amicales et confiantes avec l'Empereur, les princes spirituels et temporels, aussi bien qu'avec la noblesse et les villes, d'encourager par des lettres apostoliques et l'envoi de nonces d'une piété exemplaire les princes qui pouvaient avoir de l'influence, et de protester souvent de son paternel amour pour la nation allemande. « Quelques-uns craignent que de tels procédés n'excitent les méfiances de l'Empereur et des princes protestants, » écrit Canisius. « Pour moi, je suis convaincu que si le Pape, avec un entier désintéressement, ne cherche que le salut des âmes, il n'a rien à redouter. Ce n'est pas par le silence, les concessions, les délais, les hésitations, les compromis, c'est par la vigilance, la bonne administration, par les efforts d'un zèle incessant que les Allemands pourront être ramenés à l'Église. »

Truchsess conseillait encore au Pape de chercher à décider l'Empereur à n'accorder ni droits régaliens, ni le siège, ni la voix aux assemblées d'Empire, à ces prélats suspects, qui se passaient de la sanction de Rome, refusaient de s'engager par serment à maintenir dans leur diocèse la doctrine du Concile, et se souciaient peu de recevoir les saints ordres, malgré tout ce que le concordat, leur devoir, leurs obligations, exigeaient d'eux. Il lui conseillait aussi d'insister auprès de l'Empereur pour qu'il ne permit pas aux Protestants de pousser plus loin les innovations religieuses, et pour qu'il les maintint avec fermeté dans les limites tracées par la paix

d'Augsbourg, et dans l'exacte observance de la paix publique comme de la paix religieuse ¹.

Grégoire XIII eut la sagesse de régler sa conduite d'après ces instructions ². Et d'abord, ce qui était d'une grande importance, il reconnut la nécessité d'une représentation meilleure et plus étendue du Saint-Siège en Allemagne. Cette nécessité, Truchsess et tous les gens éclairés et bien intentionnés ³ l'avaient depuis longtemps proclamée. Depuis bien des années, l'unique nonce accrédité pour tout l'Empire était le nonce de Vienne, et il ne suffisait plus. La situation défavorable de Vienne, placée à la frontière occidentale de l'Empire, les épreuves exceptionnelles de l'Église Catholique en Allemagne, la multiplicité des affaires, réclamaient impérieusement l'envoi de plusieurs nonces. « Grégoire XIII fut promptement résolu. L'importance que le zèle des nonces pouvait avoir pour le relèvement du Catholicisme allemand par l'action permanente exercée sur les évêques et le bas-clergé, par les visites pastorales et la publication des décrets de Trente, ne lui échappait point, non plus que l'avantage qui résulterait, pour le gouvernement papal, de relations directes, entre lui et les différents territoires allemands. » En cette même année de 1573, qui avait déjà vu l'établissement de la congrégation allemande, le dominicain Félicien Ninguarda fut envoyé à Salzbourg en qualité de commissaire apostolique pour y encourager les essais de réforme de l'archevêque; l'éminent Gaspar Gropper partit pour le pays rhénan, chargé particulièrement de Cologne; Barthélemi Portia fut envoyé dans l'Allemagne du sud, où sa nonciature dura dix ans. En 1580, une nonciature particulière et permanente fut instituée pour les domaines de l'archiduc Charles de Styrie. En 1584, une troisième nonciature permanente fut fondée à Cologne où le nonce François Bonomi fut envoyé ⁴. Dès 1585, Bonomi réunissait à Liège un synode diocésain qui adoptait les décisions du Concile de Trente. Malheureusement, il ne lui fut pas donné de s'acquitter longtemps de son importante mission : l'austère religieux, si zélé pour la réforme ecclésiastique,

¹ ... « sed omnia reduci et conservari mandet secundum imperiales constitutiones circa pacem publicam et pacem religionis ». ** SCHWARZ, *Zehn Gulachten*, p. 11.

² Et aussi en ce qui concernait la paix de religion. Les réclamations et les convoitises des Calvinistes allaient bien au-delà des articles du traité. Pour les combattre, le Pape, en 1575, avait l'intention d'obtenir de la Diète Elective de Ratisbonne une nouvelle confirmation du traité d'Augsbourg. STEVE, *Ursprung etc.*, *Anmerkungen*, p. 94, note 2.

³ ** Voy. SCHWARZ, *Zehn Gulachten*, t. XXXIV et suiv. Voy. aussi l'*Historische Jahrbuch* de UNKEL, t. XII, p. 506.

⁴ ** *Nuntiaturlberichte*, t. III, I, XVIII et suiv., et 719 et suiv. Voy. UNKEL a. a. O, et SCHWARZ, t. XXXIII, XLI. Sur Ninguarda, voy. plus loin.

nourut au mois de février 1587. Il était tellement exact dans l'observance des préceptes de l'Église que, même sur son lit de mort, il ne voulut jamais faire usage de la dispense du jeûne ¹. A dater du jour où des hommes de son mérite furent envoyés à l'Allemagne, on put concevoir l'espérance fondée d'une amélioration sensible dans le domaine religieux. A la vérité, il y avait beaucoup à faire. Tous les contemporains qui ont observé avec attention la question religieuse à cette époque sont unanimes à le reconnaître. Sous ce rapport, un mémoire adressé par Canisius à Claude Aquaviva, élu général des Jésuites en 1585, est du plus grand intérêt. Voici comment Canisius, avec autant de profondeur et d'exactitude que Truchsess, expose les maux et les besoins de l'Église :

« Les évêques et les prélats de notre Allemagne, » dit-il, « sont, pour la plupart, de noble extraction ; malheureusement, presque tous, dès leur enfance, ont été élevés dans le bien-être et dans le luxe ; ils sont très ignorants des choses spirituelles, passionnés pour le faste et pour le pouvoir. Comme ils vivent bien plus en princes du Saint-Empire qu'en pasteurs des brebis du Christ, ils emploient pour le temporel, non pour le spirituel, leur temps, leurs efforts, leur fortune ; aussi ne s'acquittent-ils de leurs devoirs d'évêques ni par eux-mêmes, ni par l'entremise de coadjuteurs intelligents. Ils se soucient fort peu de la visite pastorale, de la réforme des paroisses et des couvents ; ils ne songent point à réunir des synodes, à faire subir des examens aux clercs, à veiller à l'exécution, au moins partielle des décrets pénitentiels portés par l'autorité ecclésiastique. »

« Le clergé est en général si dépravé, si ignorant des choses divines et ecclésiastiques, qu'en vérité il ne faut s'étonner que d'une chose, c'est que, malgré de si indignes pasteurs et serviteurs de l'Église, il y ait encore, en tant de pays, un si grand nombre de catholiques sincères ² ; car, en Allemagne, les membres du clergé, tout comme les laïques, ont des mœurs très répréhensibles, sont adonnés au plaisir, et vivent dans la société des neuf fils de Bélial, dont ils imitent les vices. Ils ne supportent pour ainsi dire aucun joug ; ce sont d'aveugles conducteurs d'aveugles, qui croient pouvoir concilier leurs goûts et leurs passions avec ce que prescrit la foi ; et voilà comment, par la faute de ces prêtres indignes, le nom de Dieu et la vraie religion sont méprisés par les sectaires ».

Parlant du peuple en général, Canisius poursuit : « Ici, j'ai beaucoup à souffrir ; la vie scandaleuse du clergé et les erreurs empoi-

¹ ** UNKEL, *Histor. Jahrbuch*, t. XII, p. 738.

² Voy. sur ce sujet le mémoire du Père Canisius adressé à Grégoire XIII, 10 mai 1574 ; THEINER, *Annales*, t. I, p. 243.

sonnées des sectaires me causent une vive douleur, car le clergé lui-même n'est pas à l'abri du poison de l'hérésie. Comme un roseau agité par le vent se penche çà et là, beaucoup de nos prêtres déclarent n'être pas bien certains de ce qu'ils croient, et ne pas savoir à quel parti s'attacher. Voici quel est, en général, l'état d'esprit des Catholiques : Ils trouvent suffisant d'adhérer de cœur aux principaux articles de la foi, et n'accordent que peu ou point d'attention à l'observance des commandements de l'Église, à l'autorité du Pape, à l'acceptation de beaucoup de points de doctrine qu'ils nomment traditions humaines et que les hérétiques ont eu l'art de leur faire détester. Je ne parle pas du vice horrible de l'usure, très en usage parmi nous, et que des lois nouvelles ont encore fortifié. Je ne veux rien dire non plus de la luxure publique, qui est passée dans les mœurs, et qui est devenue la compagne inséparable des continuels orgies de nos Allemands. »

Dans un pareil état de choses, Canisius supplie son supérieur de ne jamais souffrir qu'aucun jésuite, à moins d'une permission spéciale, entreprenne de diriger la conscience d'un évêque ou d'un archevêque. « Très peu de médecins, » dit-il, « sont propres à guérir de tels malades ; très peu peuvent se flatter d'être assez habiles pour obtenir d'eux une conduite plus régulière. Conduire les consciences des prélats constitue pour notre Compagnie un très grave péril ; il y a plus de dommage que de fruits à retirer de ce ministère ; si nos Pères exigent de leurs pénitents ce qu'ils doivent exiger, ils se feront détester. Que si l'occasion s'offre à eux de s'entretenir avec les prélats en dehors de la confession, il faut qu' auparavant ils aient soin de prendre conseil de leurs supérieurs. » Avant tout, Canisius supplie, insiste pour qu'on recommande aux évêques de faire tout leur possible pour fonder des séminaires dans leurs diocèses, ou du moins pour en établir aussitôt que possible dans une Université Catholique ». « Sans de bons séminaires, les évêques ne parviendront jamais à remédier au mal actuel : le manque de prêtres est cause que continuellement on est obligé de tolérer des pasteurs indignes et de mœurs détestables, parce qu'on est dans l'impossibilité d'en mettre de meilleurs à leur place. C'est ainsi que les évêques, par la force des choses, réchauffent des serpents dans leur sein, et sont incapables, soit par autrui, soit par eux-mêmes, d'empêcher les âmes de se perdre ¹. »

¹ * Minutio Minucci déplore aussi le manque de prêtres, dans son mémoire sur l'état de l'Église Catholique en Allemagne (1588). ** *Nantiaturberichten*, t. III, I, pp. 760-765. Sur la dépravation des chanoines allemands à cette époque, voy. aussi pp. 750, 752, 755.

Canisius eût souhaité que le Pape, non seulement à Rome, mais à l'intérieur de l'Allemagne, fondât un certain nombre de bourses dans les séminaires, afin qu'il fût possible de former de bons ouvriers pour travailler à la vigne du Seigneur : « Si des prêtres zélés et fervents donnaient l'exemple, » disait-il, « nous verrions bientôt les évêques eux-mêmes sortir de leur apathie. »

« Les nonces devront aussi s'enquérir de bons théologiens, capables de combattre les erreurs, et de défendre la doctrine catholique et le Saint-Siège. Quelques-uns d'entre eux devront être excités au travail intellectuel, afin qu'ils publient de bons ouvrages, lesquels, après qu'ils auront été examinés, devront être imprimés en Allemagne. »

« L'Empereur a le devoir d'arrêter les hérétiques dans la spoliation inique des évêchés et des propriétés ecclésiastiques. »

« Le Pape doit aussi veiller à ce que les chanoines sectaires soient exclus des chapitres, quels que soient leurs rang et dignités. Inévitablement, il faudrait nous attendre aux dernières catastrophes, si, parmi ces chanoines, non seulement les doyens et les prévôts, mais les évêques, étaient choisis. L'arrogance des prélats est devenue si insupportable qu'actuellement quatorze d'entre eux refusent de demander au Saint-Siège la confirmation de leur élection; ils ne paraissent pas se soucier davantage de la sanction impériale. Or, si l'on ne met un terme à un pareil état de choses, les hérétiques ne tarderont pas à mettre la main sur de nouveaux évêchés, qu'ils séculariseront après les avoir saccagés. »

« Outre ces graves devoirs, il faut exiger des nouveaux évêques et archevêques qu'ils s'engagent par serment, avant d'avoir reçu de Rome la confirmation de leur élection, à n'admettre personne aux ordres sacrés ou à un bénéfice, à ne nommer ni conseiller, ni official, ni maître d'école qui n'ait auparavant prêté serment sur la Confession de foi du Concile de Trente. Ils devront aussi exclure de leurs palais et de leurs églises les hérétiques déclarés, nommer des enquêteurs intelligents pour la visite des paroisses et des couvents, et rétablir les sacrements de confirmation et d'extrême-onction partout où ils ont été abolis. »

« L'état de l'Allemagne, » écrit Canisius à la fin de ce mémoire, « réclame de la part du Saint-Siège une sollicitude quasi maternelle¹. » « Le Pape doit avoir toujours présente à l'esprit cette parole de l'Écriture : « Il ne brisera pas le roseau courbé, il n'éteindra pas la mèche qui fume encore. »

¹ Materna quadam indulgentia.

Ainsi donc des maux si graves, des difficultés en apparence insurmontables, désolaient encore l'Église d'Allemagne après que les Jésuites, dans un apostolat qui datait déjà de quarante ans, avaient recueilli des fruits si abondants et si précieux de leur zèle pour l'affermissement de la foi catholique, le retour de l'esprit chrétien et des mœurs chrétiennes! « Qui pourrait nier, » disait Canisius dix ans après la clôture du Concile, « que les décrets de Trente n'aient déjà exercé parmi nous une puissante et très salutaire influence? Mais les abus, les scandales étaient si nombreux, si invétérés, qu'ils n'ont pu encore être déracinés; la confusion des affaires religieuses en crée tous les jours de nouveaux; cependant celui qu'un tel état de choses décourage est déjà vaincu. »

Voici le principe qui se dégage des écrits et des lettres du chef vénéré des Jésuites d'Allemagne au sujet de la situation religieuse à cette époque : « Qui veut guérir, doit commencer par chercher le siège et la racine de son mal, et avoir le courage d'avouer tout haut et loyalement sa misère; il doit ensuite employer les vrais remèdes, et cela avec une prudence et une sagesse toutes chrétiennes; enfin, il doit poursuivre, sans retour sur lui-même, sans souci des dangers et des difficultés, le but élevé qu'il se propose : *Tout pour la gloire de Dieu et le salut des âmes*. Quiconque se recherche soi-même ne sera pas assisté par l'esprit de Dieu; or, sans la grâce, tout labeur n'est qu'une œuvre humaine, condamnée d'avance à demeurer stérile. Seul ce que nous opérons en Dieu a consistance et fécondité. » « Marchons en avant, comme en lui tenant la main, prudemment, mais sûrement. »

« D'un pas sûr, sagement et prudemment, » l'ordre de Saint-Ignace poursuivait son œuvre en Allemagne, et voyait s'étendre devant lui un champ d'activité toujours plus vaste. Ce succès, il le devait au dévouement généreux et désintéressé prodigué par chacun de ses membres au but commun ¹. L'ascendant moral de la Compagnie, la perfection de son organisation dans son incomparable unité, dans ses diverses parties comme dans son ensemble, tout cela, ceux-là mêmes l'avouaient qui ne voulaient y voir que « l'œuvre de Belzébuth, le prince des démons », et regardaient la vie laborieuse, recueillie, austère et régulière des nouveaux religieux comme un

¹ Paulsen dit excellemment à propos de l'ordre des Jésuites : « Il y a dans son action quelque chose de l'action silencieuse, mais incessante, des forces naturelles. Sans passion, sans cri de guerre, sans agitation et sans zèle inconsidéré, il ne cesse d'avancer, et n'est presque jamais obligé de faire un pas en arrière. La sûreté, la réflexion prudente caractérisent chacun de ses mouvements. A la vérité ce ne sont pas là des qualités aimables : Quiconque agit sans faiblesse humaine n'est jamais aimable. »

artifice de Satan. L'effroi que les Jésuites inspiraient était général parmi les Protestants: il grandissait d'année en année, à mesure que l'ordre s'enracinait davantage dans le sol de l'Allemagne et que, du côté protestant, croissaient l'esprit de secte et de discorde. Avant l'apostolat des Jésuites, on s'était flatté « que les princes, les autorisés, les serviteurs de la parole, feraient disparaître en peu de temps les derniers vestiges de la Papauté idolâtre et impie »; cet espoir avait été déçu, et la faute en était surtout attribuée aux Jésuites ¹. Le théologien calviniste Boquin écrivait en 1576: « L'ennemi semblait presque vaincu, lorsqu'il se forma tout à coup en une armée nouvelle, et se retrancha dans sa principale citadelle. Tandis que nous étions absorbés par de misérables querelles, et que plusieurs d'entre nous, gens turbulents et vindicatifs, propageaient des querelles et des discordes toujours renaissantes, notre ennemi, par l'habileté, la vigilance, le zèle de son nouvel état-major, remettait en peu d'années ses fortifications en si bon état que maintenant toute la bande de l'Antechrist espère recouvrer son ancien crédit, son ancien pouvoir d'ici à peu de temps ². » Georges Nigrinus, surintendant de Hesse, exprimait, en 1582, la profonde douleur qu'il ressentait en voyant des parents protestants, appartenant soit à la noblesse, soit à la bourgeoisie, envoyer leurs enfants aux collèges des Jésuites, et « vanter sans rougir leur application et leurs progrès ³ ». « Les Jésuites, parce qu'ils s'entendent à instruire la jeunesse, parce qu'ils savent lui inspirer le goût des lettres et des arts, » écrivait en gémissant Spangenberg en 1594, « séduisent déplorablement nos enfants; mais pour combattre leur influence que font les Évangéliques? Certes, ils sont bien loin de la gravité de mœurs, du zèle de leurs adversaires; ils ne prennent pas la dixième partie de la peine qu'ils se donnent ⁴. » Un autre prédicant écrivait la même année: « La réputation des Jésuites va toujours croissant, aussi bien parmi les papistes que chez les Évangéliques de tout rang et de toute condition, de telle sorte que la chose devient vraiment inquiétante; leurs progrès sont si évidents qu'il faudrait être aveugle pour ne les point voir. Combien parmi nous sont aussi instruits et aussi cultivés que les Pères? Combien aussi zélés, aussi habiles dans l'art d'enseigner la jeunesse? Dans les prédications, l'instruction, l'éducation, combien, parmi nous, les égalent? Combien sont aussi em-

¹ Voy. notre quatrième volume, p. 393.

² *Assertio veteris ac veri Christianismi adversus novum et fictum Jesuitismum seu societatem Jesu* (1576). Préface.

³ *Papistische Inquisition*, p. 722.

⁴ *Adelsspiegel*, t. II, p. 75b.

pressés, aussi patients auprès des malades, des pestiférés, des lépreux que ces messagers de l'Antechrist? Ajoutez à cela qu'on voit régner parmi eux la paix et la concorde, tandis que chez les docteurs du saint Évangile on n'entend parler que de disputes, de haines, de jalousies, de rancunes. Comment s'étonner que le peuple s'empresse de suivre les Jésuites ? » Avec une amertume toute semblable, le protestant André Dudith écrivait au médecin Crato de Craithheim : « Pour ma part, je ne suis nullement surpris lorsque j'apprends que quelqu'un des nôtres a été rejoindre les Jésuites, surtout s'il n'est pas très versé dans la controverse ; car, à en juger par l'extérieur, les Jésuites méritent les plus grands éloges. Ils possèdent une instruction étendue, ils sont éloquents, ils enseignent, prêchent, publient, discutent, donnent à la jeunesse l'instruction gratuite, et cela avec un zèle infatigable. De plus, ils se distinguent par des mœurs très pures et par une grande modestie. Si l'on jette les yeux, au contraire, sur ceux qui se font gloire du nom d'Évangéliques, on remarque en eux une présomption insupportable ; ils sont désunis, querelleurs, intolérants les uns envers les autres ; ils ont tant de vices que je ne saurais les compter ; de plus, leur science est fort mince, et, en tout cas, elle ne saurait être comparée à la culture des Jésuites ². »

Du côté catholique, les princes, les hommes d'état, les savants, les évêques, les religieux considéraient la prompte extension de l'ordre, malgré les difficultés si grandes et si multiples de ces temps troublés, comme une preuve évidente de la protection de Dieu ³.

Le nombre des collèges, écoles, maisons de mission de l'ordre allait toujours grandissant. Aux établissements déjà fondés en 1575

¹ *Nothgedrungene Erinnerung und Vermahnung an alle, so dem Evangelium wohl zugehan sein* (1594), f. 3.

² « Equidem non miror, cum audio aliquem ad Jesuitas transire, præsertim si non sit multum diuque in controversiis cognoscendis versatus. Nam illa quidem, quæ in oculis incurrunt, valde plausibilia sunt. Commendat eos varia eruditio, eloquentia, assiduus in docendo, concionando, scribendo, disputando, pueros sine mercede instituendo, labor vitæque innocentia et modestia. Contra qui oculos coniciant in eorum, qui Evangelii nomine superbiunt, fastum atque impotentiam, in dissidia, contentiones, mutuas persecutiones, alia vitia, quæ non lubet commemorare, in literis vero non magnam doctrinam, certe non tantam quæ cum illorum eruditione comparari possit, non magnam habent causam, cur magnopere mirentur, si quis a nostris ad illos deficiat. » Voy. SUDHOFF, *C. Olivianus und Z. Ursinus* (Elberfeld, 1857), pp. 504-505. ** Deux jésuites prêchaient régulièrement à Breslau dès 1581 ; ce ne fut pourtant que plus tard qu'un collège fut établi dans cette ville. Voy. GRÜNHAGEN, *Geschichte Schlesiens*, t. XI, p. 127.

³ Voyez sur ce sujet les jugements portés par le carme LAURENT SURIUS (*Comment. brevis rerum in orbe gestarum, Coloniae*, 1568, p. 459) ; par ERHARD DE WINHEIM (*Sacrarium Agrippinæ*, édition de 1736, pp. 153 et suiv.) ; par l'évêque de Paderborn Théodore (STRUNK, *Ann. Paderborn*, t. III, pp. 658 et suiv.) ; par Georges Stabäus von Lavant (HANSIZ, *Germ. sacra*, t. II, p. 684) ; par l'archevêque

s'ajoutaient, en 1598, dans la province rhénane: une maison de missions à Aix-la-Chapelle; en 1580, un collège à Coblenz¹ et à Molsheim; en 1585, des collèges à Erfurt et à Paderborn; en 1586, une mission à Bonn; en 1587, une autre à Hildesheim; en 1588, un collège à Munster; en 1592, un collège à Emmerich; entre 1601 et 1603, une maison de missions à Ritberg; en 1604, un collège à Haguenau; en 1605, une maison de missions à Essen; en 1609, une autre à Xanten; la même année, un collège à Worms; en 1612, un collège à Ashaffenbourg; en 1614, une mission à Meppen; en 1615, des missions à Neuss, à Schlestadt et à Ensisheim.

L'ordre s'étendait d'une façon tout aussi remarquable dans la haute Allemagne. En 1574, un collège était fondé à Lucerne; en 1576, un noviciat à Landsberg; en 1579, un collège à Augsbourg; en 1580, un collège à Fribourg; en 1585, des missions à Ellwangen, Günzbourg, Gmünd et Miesbach; en 1586, un collège à Ratisbonne; en 1591, un collège à Alttötting; en 1593, un établissement à Bibourg; en 1597, une maison à Ebersberg; en 1604, un collège à Constance; en 1611, un collège à Bamberg; en 1616, un collège à Eichstädt; un autre à Neubourg sur le Danube.

A chacun de ces collèges, une école était attachée, et, dans la plupart de ces établissements, les élèves se comptaient par centaines. C'est ainsi, par exemple, que le collège de Cologne, auquel, en 1577, sept classes avaient été ajoutées, le nombre des élèves s'élevait, en 1578, à 840; trois ans après, l'école comptait plus de mille internes². A Trèves, en 1581, il y avait environ 1,000 écoliers³; à Mayence, 700; à Coblenz, Spire et Heiligenstadt, 200 environ⁴; à Fulde, depuis 1585, le nombre des élèves oscillait entre 400 et 500. A Munich, le collège comptait 600 élèves en 1587, 800, en 1589, 900 en 1602⁵. A Wurzburg, 700 élèves en 1590, 800, en 1593, 1070, en 1604⁶. A Dillingen, 570 élèves en 1595, 730 en 1605⁷. A Aug-

Jacques de Trèves (HONTHEIM, *Hist. Trever, diplom.*, t. III, p. 26); par les ducs Albert V et Guillaume V de Bavière (*Cartas de S. Ignacio*, t. II, p. 532); ADLZREITER, t. II, p. 269; HUND, *Metrop. Salisburg.*, t. II, p. 284), etc. ** Sur les difficultés contre lesquelles les Jésuites eurent à lutter jusqu'en 1579, voy. les renseignements fournis par les *Nuntiaturreichten*, t. III, I, pp. 267 et suiv.

¹ * Voy. DOMINICUS, *Gesch. der Stiftung des Jesuitencollegs in Coblenz*, 1862.

² REIFFENBERG, p. 223; voy. ZIERNGIEBL, p. 310.

³ *Litteræ annuæ ad a. 1581*, p. 169. REIFFENBERG, pp. 169-205. BIANCO, t. I, pp. 222-223.

⁴ KOMP, *Zweite Schule Fulda's*, pp. 18, 30.

⁵ BAUER, *Aus dem Diarium gymnastii S. J. Monacensis* (Munich, 1878), pp. 41 et suiv.

⁶ *Litteræ annuæ ad a. 1590-1591*, p. 355; *ad a. 1593*, p. 239; *ad a. 1601*, p. 610.

⁷ *Litteræ annuæ ad a. 1594-1595*, p. 359; *ad a. 1605*, p. 618.

shourg, 300 élèves en 1585, 400, en 1606, dix ans après¹, 600. Les établissements de l'ordre avaient tous à enregistrer les mêmes progrès en Autriche.

Le zèle des Pères ne se restreignait point à l'éducation de la jeunesse; il s'étendait à tous les besoins de la population. Les Jésuites étaient d'infatigables prédicateurs. Dès 1565, à Innsbrück, un de leurs Pères avait été chargé d'instruire la classe cultivée. Tous les dimanches et jours de fête, il prêchait à une heure de l'après-midi; les autorités civiles, les magistrats assistaient à ces prédications. Les Jésuites prêchaient rarement à la cour, mais ils montaient très souvent en chaire dans les diverses paroisses d'Innsbrück. De la ville, nous les voyons se répandre dans les campagnes; dans les localités dénuées de tout secours spirituel, ils se chargent d'enseigner la doctrine chrétienne aux enfants et aux adultes; d'année en année, ils voient grossir le nombre de leurs auditeurs. Dès qu'un d'eux monte en chaire, une foule compacte se presse autour de lui; en 1586, les Jésuites évangélisent les districts des mineurs; l'année suivante, une lettre patente de l'évêque les autorise à donner des missions dans toute la contrée. Comparées à la conduite légère, aux manières rudes, au peu de culture du clergé, tombé si bas dans l'estime publique, la gravité de mœurs, la conduite prudente, la science approfondie des Pères imposaient le respect; on ne pouvait s'empêcher de les louer, soit qu'avec une éloquence convaincue ils expliquassent en chaire la doctrine de l'Église, soit que, dans les confessionnaux, ils parlassent à la conscience avec onction et sagesse².

Leur zèle s'appliquait surtout à la fondation de séminaires destinés aux étudiants pauvres. C'est grâce à eux qu'à Munich le *Gregorianum* fut fondé par le duc Albert V (1574); bientôt ce séminaire compta quarante bourses. Ingolstadt, Wurzburg, Innsbrück, Hall, Graetz et Prague ne tardèrent pas à avoir des établissements du même genre. A Augsbourg, dès 1559, Canisius avait pris à sa charge les deux cents plus pauvres étudiants de l'école du chapitre et, subvenant à tous leurs besoins, leur avait rendu possible une vie commune. Pour eux, il recueillait des aumônes chez les princes spirituels et chez les riches personnages qui suivaient d'ordinaire ses prédications à la cathédrale. A son exemple, le Père Volk recueillit à Augsbourg, en une seule année (1590), 1,400 florins, qu'il

¹ *Litteræ annuæ ad a. 1585*, p. 266. AGRICOLA, t. I, p. 346. BRAUN, *Gesch. des Jesuitencollegs in Augsbourg*, p. 153. *Litteræ annuæ ad a. 1606*, p. 385. MANGOLD *Coll. August.* (Augustæ Vindel., 1786), p. 61.

² ** HERN, t. I, pp. 232-233.

employa à l'entretien d'étudiants sans fortune ¹. Peu à peu, on établit, dans presque tous les collèges de Jésuites, des internats pour les séminaristes pauvres.

Mais ce qui parle le plus éloquemment en faveur des fils de saint Ignace, c'est la confiance que de tout temps les parents leur témoignèrent.

Un discours latin, adressé par un Père de Dillingen aux étudiants du collège de la ville (1564), caractérise bien l'esprit, la méthode d'enseignement et d'éducation des Pères. Nous y lisons : « Ceux qui s'imaginent bien faire en séparant l'étude des langues de la pratique de la religion, l'éloquence de la sagesse, les sciences philosophiques de la morale, attirent les plus grandes calamités sur la société chrétienne. Aussi considérons-nous comme de notre devoir de faire tous nos efforts, comme il convient à de fidèles initiateurs à la vertu chrétienne, de consacrer nos labeurs, notre zèle, toute notre vie, au maintien de la pure doctrine, à l'éducation de la jeunesse, à la pureté des mœurs, unissant constamment la science à la vertu, excitant de tout notre pouvoir dans l'âme de nos élèves l'ardeur de s'instruire à la fois dans les sciences divines et humaines. » « Dès leurs premières années d'étude, nos élèves s'exercent en même temps à bien apprendre et à bien vivre, afin de devenir un jour d'utiles serviteurs de la patrie et de l'Église, et, ce qui doit primer tout, afin de vivre bons et heureux, pour l'éternelle gloire de Jésus-Christ ². »

Les congrégations d'étudiants, fondées et fortement organisées par les Jésuites, prirent rapidement une grande extension. Ces congrégations avaient pour but de fortifier et d'unir dans les âmes l'esprit de foi, le zèle charitable et l'amour de la morale chrétienne. Réunis sous la bannière de la sainte Vierge, « les étudiants devaient s'adonner aux sciences, s'appliquer à progresser dans la vertu et la piété, entretenir entre eux une cordialité joyeuse et toute fraternelle, fuir les mauvaises sociétés, et tout excès de boisson ». Le règlement de la congrégation prescrivait aussi tout particulièrement la visite des associés malades, leur soulagement spirituel et corporel. Issues des congrégations de la sainte Vierge, en cons-

¹ AGRICOLA, t. I, pp. 58-59, 138, 150, 316. SACCHINUS, *Vita Canisii*, p. 464. Voy. ZIERNGIHEL, pp. 273, 279, 280, 288, 294, 298. Pour Cologne, voy. REIFFENBERG, p. 73, notes c et d. Pour Pruntrut, AGRICOLA, t. II, p. 315. ** Pour Ingolstadt, PRANTL, *Geschichte der Ludwig-Maximilian's Universität* (Munich, 1872), t. I, pp. 332 et suiv. Pour Wurzburg, BRAUN, *Heranbildung der Clerus*, pp. 145 et suiv.

² HAUT, *Gesch. der Studienanstalt Dillingen* (Dillingen, 1864), voy. pp. 36, 39. HATTLER, *Jacob Rem*, p. 57. Nous consacrerons dans notre septième volume un chapitre particulier à l'organisation intérieure des écoles et au programme des études.

tante union avec elles, on vit se développer, à partir de 1569, ce que l'on appela les *académies*, réunions destinées à donner aux élèves les mieux doués l'occasion et le goût d'un développement scientifique plus relevé. « Sous le nom d'académies, » lit-on dans le plan d'études tracé par les Pères pour ces associations, « nous entendons la réunion des étudiants les plus avancés de nos collèges, réunions présidées par l'un de nos Pères, et qui aident singulièrement nos jeunes gens à faire de rapides progrès dans leurs études ¹. »

En Allemagne, les congrégations de la sainte Vierge s'établirent en premier lieu à Cologne; François Koster, professeur au collège des Jésuites, en fut le fondateur ². Plus tard, ce même Père donna aux membres de la congrégation des règles excellentes sur la manière de traiter avec les hérétiques. L'idée d'encourager un prosélytisme ardent était bien loin de son esprit. « Les sectaires, » écrivait-il, « proposent constamment de nouvelles doctrines d'erreur; il faut, avec eux, selon le précepte de saint Paul et l'opinion universelle de tous les docteurs de l'Église, ne pas se commettre beaucoup, mais plutôt se retirer de leur compagnie. S'ils mettent sur le tapis un point controversé, il faut leur répondre courtement et simplement; leur orgueil a coutume de tout dénaturer, et ils ne se laissent pas aisément convaincre. » « Quant aux injures et malédictions qu'ils ont l'habitude de proférer contre nous, le mieux est de faire la sourde oreille; car de même que celui qui n'a point de bonnes raisons à donner à son juge pour défendre une cause mauvaise s'emporte, crie, tempête, de même l'hérétique, désespérant de nous prouver qu'il a raison, a recours aux injures, et passe vite d'une dispute réglée à une querelle de mots; mais il ne faut attacher aucune importance à tout ce qu'il débite; il faut le plaindre, plutôt, traiter avec lui avec affabilité et cordialité, et prier pour lui ³. » A Cologne, la nouvelle « confrérie », dans laquelle des hommes faits, de hauts per-

¹ *Institutum Societatis Jesu*, t. II, p. 542. Pour plus de détails sur l'origine et le développement des congrégations, voy. NIEDERGER, pp. 3-36. Voy. aussi ZIRNGIEL, pp. 47-49. « Jeunes et vieux, grands seigneurs et petites gens, savants et ignorants, se faisaient recevoir dans ces associations; princes et comtes, simples prêtres ou prélats, patrons et ouvriers, professeurs et gens de lettres tenaient à honneur d'en faire partie. » Les Jésuites fondèrent aussi des congrégations pour les femmes et les jeunes filles. ** Je ne suis pas en état de prouver cette assertion par des exemples. Svoboda a traité à fond le sujet de la réforme catholique et des congrégations de la Sainte Vierge en Bohême, et a publié sur ce sujet de curieux documents. Voy. SVOBODA (S. J.), *Katolická reformace a mariánska Družina v. Kralovstvi Ceskem Caskam* (Brunn, 1889).

² NIEDERGER, p. 20. ** Voy. *Nuntia turberichte*, t. III, I, p. 137.

³ *Enchiridion controversiarum sur die Congreganisten* (1608), pp. 32-24. Sur les rapports avec les hérétiques, voy. pp. 35-36.

sonnages et de petites gens, des prêtres, des laïques de toute condition ne tardèrent pas à entrer, prit un très grand développement; le nombre des étudiants qui en faisaient partie se montait, en 1588, à 250 ¹.

Une seconde académie se fonda à Wurzburg en 1575: l'évêque, les maîtres de l'Université, un grand nombre de prêtres et de laïques s'y firent admettre. Trois autres congrégations de la sainte Vierge se formèrent dans les cinq écoles d'enseignement secondaire, et parmi la bourgeoisie ². La « ligue de Marie », fondée en 1577 au collège des Jésuites de Munich, comptait parmi ses membres le nonce Barthélemy de Portia, plusieurs Abbés bénédictins, des conseillers du duc, et le duc Guillaume lui-même; son fils, Maximilien, en fut longtemps président, y reçut son frère, et trois princes de Bade. En 1564, Maximilien fut nommé président de toutes les congrégations d'Allemagne. Une bulle du Pape, datée du 5 décembre 1584, donna une forme définitive à cette belle œuvre ³. A Ingolstadt, la ligue de Marie était particulièrement florissante. Le Père Jacques Rem en était l'âme; ce Père avait voué sa vie à l'éducation de la jeunesse des séminaires; pendant quarante ans, il se dévoua à cette tâche avec un zèle infatigable, et les étudiants le vénéraient comme un saint ⁴. L'archiduc Ferdinand de Styrie, plus tard Empereur, fit longtemps partie de la congrégation, et se distingua par son zèle et sa piété pendant qu'il faisait ses études à Ingolstadt. En 1554, le vendredi saint il prit part, avec ses condisciples, à la procession publique; lui et les princes de Bavière, Philippe, Ferdinand et Albert, portèrent tour à tour la croix, revêtus, tous quatre, du manteau bleu de la congrégation ⁵. Dans la congrégation de Dillingen où, dès 1580, deux cents étudiants s'étaient fait inscrire, les associés, conduits par un prince, trois comtes et treize barons, se rendirent, pendant le carnaval, à l'hôpital de la ville, lavèrent les pieds des malades, et firent un présent à chacun d'eux ⁶. A Innsbrück, les membres de la congrégation (fondée en 1578), organisèrent pendant le carnaval des pèlerinages qui excitèrent l'étonnement général ⁷. Au collège des Jésuites de Gractz, à côté de la con-

¹ *Litteræ annuæ ad a. 1588*, p. 160.

² GROPP, *Wirtzburgische Chronik*, t. I, pp. 360.

³ NIEDEREGGER, pp. 26, 29, 31, 47-50.

⁴ Pour plus de détails, voy. HATTLER, *Rem.*, t. III, pp. 53, 105, 148, 151, 192, 221, 309.

⁵ AGRICOLA, t. II, pp. 77-78.

⁶ HATTLER, *Rem.*, p. 71. FLOTTO, p. 283. Sur une procession pénitentielle des congréganistes d'Ingolstadt pendant le carnaval de 1592, voy. AGRICOLA, t. II, pp. 39-40.

⁷ ** HURN, t. I, p. 274.

grégation de la Sainte Vierge, une autre association d'étudiants se forma sous le nom de Congrégation du Saint-Esprit. Le but principal de cette société était l'exercice des œuvres de miséricorde spirituelles et temporelles. En 1582, l'archiduc Charles s'y fit recevoir. Parmi les bourgeois et les gentilshommes catholiques de la ville, il en était peu qui ne voulussent avoir, pendant la maladie, surtout à l'heure suprême, un membre de l'association à leur chevet. « Il peut paraître singulier et même ridicule, » écrivait un contemporain, « de voir ceux qui s'adonnent et se vouent aux lettres et aux sciences, se faire de temps à autre, par charité chrétienne, les consolateurs et les infirmiers des malades, et visiter les pauvres dans leurs indigentes demeures. On voit fréquemment des exemples de cette charité parmi les élèves des Pères de la Compagnie de Jésus; moi-même j'ai souvent vu, à Graetz et à Vienne, des jeunes gens pratiquer ainsi les œuvres de miséricorde. Sans doute, la chose semble étrange, mais, au regard de Dieu, cela n'a rien de ridicule, c'est suivre l'appel de Jésus-Christ, et le salaire qu'il a promis à quiconque aimerait ses frères ne sera pas perdu pour ces jeunes gens. Si les fils des plus grandes familles, au temps de leur orageuse jeunesse, s'exercent ainsi à la charité chrétienne, comme beaucoup le font actuellement, cette conduite ne leur sera pas seulement de grande utilité et avantage dans l'avenir, mais encore elle sera d'un grand exemple pour ceux qui leur sont soumis, et qu'ils seront un jour appelés à diriger ¹. »

¹ SOCHER, t. I, pp. 279-280. NIEDERGER, p. 33. PEINLICH, *Gesch. der Gymnasiums zu Graz, Programm zum Jahre 1869*, p. 56, note. *Die Preisung Mariæ ein fürnehmlich Mittel zur Preisung Gottes und Jhesu Christi* (Ingolstadt, 1597). f. tr. Sur les membres les plus distingués de la congrégation de Vienne, voy. NIEDERGER, pp. 56 et suiv. * Sur ceux de la congrégation d'Innsbrück, voy. HANS, t. I, p. 274. Voy. KRONES, *Gesch. der Universität Graz*, pp. 283 et suiv. Krones ne fait dater la fondation de *Mariæ Virginis*, à Graetz, que de 1595. L'illustre philologue Juste Lipsius, qui avait étudié chez les Jésuites et y avait fait sa philosophie, déclarait sur son lit de mort, après une vie brillante et mouvementée, que le plus consolant de ses souvenirs était celui de son entrée dans la congrégation de Marie. Ce qu'il avait en lui de meilleur, il disait en être redevable aux Jésuites. Aussi leur était-il entièrement dévoué. *Imago primi sæculi*, p. 774. NIEDERGER, p. 86. *Stimmen aus Maria Laach*, 1884, p. 250. *Justi Lipsii Epistol. Centur.*, t. II, p. 29-32. En janvier 1598, Lipsius écrit au jésuite d'Augsbourg Pontanus: « O institutionem vestram olim mihi utilem! inhæret ea et inhasit, atque illa Pallas fuit, quæ inter tempestates, imo naufragia servavit hunc Ulysses. » Le célèbre médecin Hyppolite Guarinoni avait été élevé au collège de Prague et était l'orgueil de la Congrégation de Marie. Il y était entré dès sa première jeunesse. Nommé médecin des archiduchesses Marie, Christine et Eléonore, il occupa, à Hall, dès son arrivée dans cette ville, la plus haute dignité de la congrégation. Dans une lettre adressée à la confrérie de Trente, le président de cette Société s'étend longuement sur les œuvres et les mérites de ce grand chrétien, qui avait appartenu à la congrégation pendant cinquante-quatre ans. Guarinoni, y lit-on, avait été mainte fois raillé pour sa fré-

Les congrégations de la Sainte Vierge étaient souvent rattachées les unes aux autres par des liens étroits. Le célèbre Père Possevin, dès 1579, avait établi des relations régulières entre les congrégations d'Innsbrück et de Rome. Pendant les années qui suivirent, les congrégations de Hall, de Cologne, d'Ingolstadt, de Dillingen, de Munster et de Lucerne s'unirent de la même manière; on s'envoyait réciproquement des-comptes rendus annuels, on s'encourageait, on s'édifiait en constatant les progrès obtenus; les rapports envoyés étaient toujours lus publiquement. Les associés prenaient le plus vif intérêt à toutes les questions intéressant la cause catholique. A Innsbrück, ils priaient pour le salut de l'infortunée reine d'Écosse et pour le triomphe de la justice dans l'affaire de Cologne. De Rome, l'envoi fréquent de contributions en argent, de bannières bénites, prouve tous le prix qu'attachait le Saint-Siège au zèle actif et fervent de ces confréries¹.

Dans les villes épiscopales où les Pères avaient des collèges, les séminaires étaient généralement placés sous leur direction; dans les écoles populaires, ils faisaient preuve d'une activité si féconde que, du côté protestant, on répétait, en exagérant quelque peu les faits : « Les Jésuites ont dans l'Empire plus de 300 écoles de garçons et de filles, tous enfants de pauvres et d'ouvriers. Ces écoles ont été en partie fondées par eux, et sont placées sous leur direction et autorité². »

II

« Le Collège Germanique de Rome, » écrivait un prédicant en 1594,

quente réception des sacrements; mais les critiques n'avaient fait qu'enflammer son zèle. Il avait aussi l'habitude de réciter assidûment le rosaire. Jusqu'à l'âge de 83 ans il observa fidèlement le jeûne du carême. Dans les horreurs d'une cruelle épidémie, il fit l'admiration de tous par sa douce charité envers les malades, et par son mépris de la mort. Il érigea à ses propres frais une église en l'honneur du grand Charles Borromée, et travailla lui-même comme un manœuvre à la construction de l'édifice. Il avait une telle vénération pour le P. Canisius qu'il célébrait tous les ans, avec toute sa maison, l'anniversaire de la mort de ce grand serviteur de Dieu. Dévoré de zèle pour le salut des âmes, il parcourait souvent montagnes et vallées pour faire le catéchisme aux enfants. La lettre de la congrégation a été imprimée dans le *Messenger du Cœur de Jésus* (Innsbrück, pp. 336-337. Voy. AGRICOLA, t. II, pp. 231-235. KNOPF, t. IV, p. 160. ** Sur Guarinoni, voy. aussi HUN, t. I, p. 2, et le sixième vol. de cet ouvrage.

¹ ** HUN, t. I, pp. 274-275.

² *Nothgedrungene Erinnerung* (voy. plus haut, p. 210, note 1. Sur l'action des Jésuites dans les écoles populaires et dans les écoles du dimanche, voy. pour Trèves, ZIERNGIEBL, p. 310; pour Landsberg, LIPOWSKY, *Gesch. der Schulen in Bayern* (Munich, 1825), p. 223, note 1; pour Munich, LOTTO, pp. 147-147; pour Augsbourg, AGRICOLA, t. II, p. 50. Pour Biburg, AGRICOLA, t. II, p. 40. ** Sur l'apostolat des Jésuites dans les écoles du dimanche, voy. aussi les détails fournis par le KATHOLIK, 1888, t. II, pp. 306 et suiv.

« est une pépinière singulièrement favorable au développement de l'engeance jésuitique; nos jeunes gens y sont élevés gratuitement; leurs études terminées, ils retournent dans leur patrie pour y remettre le papisme en honneur et combattre pour sa cause avec le plus grand zèle. On les voit exercer le ministère dans un grand nombre de collégiales, de paroisses; ils deviennent conseillers d'évêques, et même évêques, et nous voyons de nos yeux tous ces jésuites défendre en beaucoup de lieux la cause catholique avec tant de passion que nous autres Évangéliques nous pourrions nous demander dans quel pays, dans quelle ville, il nous serait possible de rencontrer un semblable attachement pour le saint Évangile. Ces nouveaux venus séduisent tant d'âmes que c'est vraiment chose lamentable à constater ¹ » Chemnitz disait : « Si l'ordre des Jésuites s'était borné à fonder le Collège de Rome et n'avait fait rien autre chose, il mériterait pour cela seul d'être regardé comme le plus dangereux ennemi du Luthéranisme ². »

Sous Grégoire XIII, le Collège romain ³, après que Canisius eut présenté au Pape un mémoire sur les services qu'il était appelé à rendre, obtint du Saint-Siège une dotation fixe pour un certain nombre d'élèves. La bulle, datée du 6 août 1573, prescrivait aux Catholiques de tous les cercles de l'Empire d'y envoyer au moins cent élèves pour y étudier la philosophie et la théologie. Grégoire fit don au Collège du palais de Saint-Apollinaire, du couvent de Saint-Saba et des revenus de Saint-Étienne-sur-le-mont-Celio. Outre cela, il leur assura 10,000 écus sur les revenus du trésor apostolique. En 1574, le nombre des élèves s'élevait à 130, quelques années plus tard à 150. Les étudiants de philosophie y séjournaient trois ans, les élèves de théologie, quatre ans.

Le Pape fonda des établissements analogues à Braunsberg, Dillingen, Fulde, Prague et Vienne. Il pourvoyait en même temps avec la plus grande libéralité à tous les besoins du Collège romain. On a calculé que du 15 octobre 1573 au 15 août 1585, il dépensa, pour ce seul établissement, environ 235,649 écus, c'est-à-dire à peu près un million de notre monnaie.

Bientôt on put reconnaître à leur zèle, dans presque tous les territoires catholiques, les élèves du Collège germanique ⁴. Ils devenaient les conseillers spirituels des évêques; ils prêchaient à la

¹ *Nothgedrungene Erinnerung*, f. 8. Voy. v. WEDEL, p. 32.

² Voy. HURTER, t. III, pp. 440-441.

³ ** Voy. notre 4^e vol., pp. 427-430, SCHWARZ, *Zehn Gutachten*, XLII et suiv.

⁴ ** SCHWARZ, *Zehn Gutachten* XLVIII. *Nuntiaturlberichte*, III, L, XXVII et suiv.

cour des princes; beaucoup étaient chargés de la prédication dans les chaires épiscopales et archi-épiscopales.

Les ennemis de l'Église eux-mêmes ne pouvaient nier la bienfaisante influence exercée par le Collège romain sur les jeunes gens issus de grande famille, qui, en général, composaient les chapitres ¹. La plupart, jusque-là, « n'avaient été que de grands seigneurs laïques décorés de titres ecclésiastiques ». Ils n'étaient pas prêtres; ils n'appartenaient à aucun degré à la hiérarchie; ce n'étaient ni des esprits cultivés, ni même des chrétiens de conduite régulière; leur vie était en général scandaleuse et mondaine, très fréquemment licencieuse ». Cet état de choses a souvent arraché à Canisius des plaintes amères. « La corruption des chanoines ignorants et grossiers de notre noblesse est connue de tout le monde, » écrivait-il à François Borgia; « ce sont des gens de guerre, et ils semblent encore plus livrés que ceux-ci à la licence; leur genre de vie scandalise chacun, et cependant l'existence même des évêchés est entre leurs mains. A Mayence, Cologne, Strasbourg, Wurzburg, un grand nombre de chanoines non seulement ont une foi suspecte, mais sont quelquefois des hérétiques déclarés ². » C'était donc pour l'Allemagne un spectacle tout nouveau que de voir sortir du Collège romain où, peu à peu, un grand nombre de nobles avaient envoyé leurs enfants ³, des chanoines instruits, portant l'habit ecclésiastique, célébrant la messe, prêchant, confessant régulièrement, visitant les malades, et édifiant tout le monde par une conduite vraiment sacerdotale.

« Les jeunes gens qui nous arrivent du Collège romain, » remarquait avec tristesse un polémiste protestant, « sont, tout comme leurs maîtres, versés dans la science diabolique, dans la piété hypocrite, dans les exercices idolâtres, et les propagent parmi le peuple; ils prêchent beaucoup, et se donnent pour de bons chrétiens; ils se précipitent dans les hôpitaux, dans les infirmeries, et tout cela n'est que l'effet de l'horrible hypocrisie qui est logée dans la

¹ * Voy. LANG, *Gesch. der Jesuiten in Bayern*, pp. 210 et suiv. SUGENHEIM, *Gesch. der Jesuiten*, t. I, p. 92. Voyez la liste des élèves les plus remarquables jusqu'à 1618, dans le *Catalogus Coll. Germanici* (Romae, 1879), pp. 6, 7, 8, 9, 13, 15, 18, 20. De 1552 à 1798 l'archevêché de Cologne donna au Collège 382 élèves, celui de Trèves 148, celui de Mayence 287, l'évêché de Constance 432, celui de Trente 290, celui d'Augsbourg 197, celui de Munster 184, celui de Freising 161, etc. *Catalogus*, pp. 22-26.

² * BOERO, *Canisio*, p. 314.

³ CORDARA, p. 26. Les élèves de grande naissance étaient particulièrement désirés, en raison de l'influence qu'ils devaient exercer plus tard en Allemagne. Voyez la lettre du cardinal de Cosme à l'évêque d'Augsbourg (27 nov. 1593). THEINER, *Annales*, t. I, p. 75.

peau de ces misérables. Ils persuadent de nouveau le peuple simple et crédule de revenir au papisme maudit ¹. »

L'Eichsfeld et les villes d'Erfurt, d'Ashaffenbourg, de Mayence, de Coblentz, de Cologne, de Trèves, de Wurzburg, de Spire, d'autres encore, devinrent le théâtre du zèle des « Germaniques ² ». Les persécutions ne faisaient qu'augmenter leur ardeur. A Erfurt, les prêtres dont la conduite était scandaleuse excitaient la haine populaire contre Elgard, l'un des plus fervents d'entre eux. « Je m'étonne, » avait Elgard à un cardinal, « que dans ces contrées il y ait encore un seul catholique, tant il y a peu de prêtres dignes du sacerdoce ³. » Malgré les attaques violentes auxquelles il était en butte, Elgard persévéra, et son apostolat fut béni. Dans l'Eichsfeld, où l'archevêque de Mayence, Daniel Brendel, se fondant sur le droit de réforme que lui reconnaissait la loi comme prince souverain, avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour la restauration du culte catholique, la tâche était ardue, à cause du manque de prêtres. « Il faut une véritable abnégation, » écrivait Christophe Weillhammer à ses anciens condisciples du Collège romain, « pour se hâter, les dimanches et jours de fête, de courir à jeun, quelque temps qu'il fasse, par la chaleur, le froid, le vent, la pluie et la neige, dans trois ou quatre localités différentes, prêcher jusqu'à s'enrouer et ne récolter pour sa peine que des injures. Si, dans la paisible existence que vous vous est faite vous vous efforcez d'acquérir la patience, vous ne savez pourtant pas encore ce que c'est. » « Reconnaissez votre bonheur, » écrivait un autre à ses condisciples; « vous habitez presque le ciel; si nous avions en Allemagne des couvents où l'on pût se former à la piété comme chez vous, l'Allemagne serait heureuse. » Un troisième, qui avait appris, à Rome, la manière de se préparer à l'apostolat, mais aussi à l'ignominie et à la persécution, encourageait comme il suit les Germaniques ses frères : « Une rude tâche vous est préparée si votre champ de labour doit être l'Allemagne; mais vous aurez aussi de grandes consolations. L'un des nôtres a été mortellement blessé par une lourde pierre tandis qu'il portait le Saint-Sacrement à un malade; il voit approcher sa délivrance le cœur rempli de joie. Beaucoup de nos condisciples ont payé de leur vie leur charité envers les pestiférés; voilà ce qui s'appelle porter vraiment des fruits dans

¹ *Wölfe im Schafspelz*, f. 6.

² CORDARA, pp. 110-147. ** BRAUN, *Heranbildung des Clerus*, pp. 122 et suiv. RICHTER, *Gesch. der Paderborner Jesuiten* (Paderborn, 1892), t. I, p. 26. Sur les Germaniques dans le Tyrol. VOY. HINN, t. I, p. 217.

³ CORDARA, p. 108.

le Christ Notre Seigneur ¹ » A Duderstadt, où l'opposition protestante était particulièrement violente, Weinreich, ancien élève du Collège romain, soignait nuit et jour les pestiférés; il finit par être lui-même atteint par le fléau, et périt victime de son zèle; d'autres lui succédèrent. C'est grâce à la charité persévérante des Germaniques auprès des malades que six villages de l'Eichsfeld revinrent à l'Église ². « Les messagers du démon, » disait amèrement un prédicant, « s'empresent de courir dans les chaumières, portant des vivres sous leur manteau; beaucoup sont à l'œuvre dans l'Eichsfeld et les pays de Fulde, et par ces faux dehors, ils ont l'art de ramener le commun peuple à leur doctrine trompeuse ³. » A Duderstadt, un habitant de la ville lança un jour une pierre à la tête du germanique Herz pendant que celui-ci célébrait le saint sacrifice. A Deune, où le germanique Luc Maurer avait pris possession du presbytère à la place d'un prédicant déposé, le peuple s'attroupa, pilla le presbytère, et blessa grièvement le curé ⁴.

III

Les Jésuites aussi bien que leurs élèves s'étaient fait les infirmiers, les consolateurs des malades, des prisonniers, des pauvres, et leur apostolat était fécond. « Lorsque nous servons les déshérités, les souffrants, ceux qui sont abandonnés de tous, n'oublions jamais, » répétait Canisius à ses religieux, « que nous servons le Christ lui-même, ainsi que l'Évangile nous l'enseigne. » C'est dans cet esprit que Canisius, en 1562, servit les pestiférés d'Augsbourg, assisté de deux autres jésuites ⁵. Pendant l'épidémie de Trèves, six jésuites rivalisèrent de zèle au chevet des malades. Lorsqu'en 1567 la peste éclata avec plus de violence encore, cinq Pères, atteints par le fléau, périrent victimes de leur charité. Deux autres eurent le même sort en 1586 ⁶. Tandis que, pendant les années d'épidémie (entre 1564 et 1584), la plupart des prêtres d'Innsbrück et de Wilten prenaient la fuite comme tant d'autres, les Jésuites restèrent dans la ville, visitant les lazarets, prodiguant aux victimes du fléau les consolations de la religion, non sans récolter des fruits abondants

¹ Cité dans Willemsen, *Erinnerungen an Rom*, pp. 22-24. Voy. CORDARA, p. 102.

² CORDARA, pp. 104-107.

³ *Wölfe im Schafspelz*, f. 7.

⁴ HEPPE, *Restauration*, pp. 102-103.

⁵ AGRICOLA, t. I, p. 76.

⁶ STRAMBERG, *Metrop. Eccl. Trevir.*, t. II, p. 269. ALEGAMBRA, pp. 80-85.

de conversion, comme l'atteste, en les louant, le compte rendu de leur année, conservé dans les archives des Jésuites ¹. Pendant la peste de Cologne (1605), huit Pères et huit frères convers se consacrèrent au service des malades. Un frère fut victime du fléau ². « Tout le temps qu'a duré l'épidémie, » lit-on dans une chronique de Hall, « messieurs les Jésuites se sont signalés par leur dévouement au chevet des malades, eur prodiguant leurs consolations, et tous les secours spirituels et temporels. Un Père de Souabe et deux Pères de Bavière sont morts victimes de leur charité pour le prochain ³ ». A Constance, neuf Pères et sept frères convers se dévouèrent aux pestiférés. Deux d'entre eux étaient venus de leur propre mouvement s'offrir pour soigner les malades. Le premier était Jacques Stitz, qui, au début du fléau, se trouvait à Horb, en Souabe, et écrivait de là au recteur du collège de Constance : « Que je serais heureux si je pouvais être à plusieurs endroits à la fois, ou plutôt partout où la peste exerce ses ravages ! Si Dieu me donnait, non seulement de me dévouer mais de mourir au service des pauvres pestiférés, je le regarderais comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver. Soyez convaincu, mon Révérend Père, que tout genre de mort, tout péril, je le considérerai comme un insigne bienfait de Dieu, car dans la milice où nous nous sommes engagés sous la bannière du Christ, notre règlement porte que jamais nous ne devons laisser le prochain dans le péril et dans l'abandon sans courir à son secours. Penser autrement, agir autrement, serait oublier les exemples que nous ont donnés nos Pères. » Après douze jours d'un incessant dévouement au chevet des pestiférés, pour l'entretien desquels il récoltait des aumônes, Stitz fut atteint de la peste, et tomba frappé du fléau comme un soldat chrétien sur le champ de bataille. Un autre Père, victime comme lui de sa charité pour ses frères, Castulus Agricola, avait instamment supplié qu'on lui permit de venir à Constance : « Quel obstacle pourrait nous arrêter ? » avait-il écrit au recteur du collège de cette ville ; « venu pour plaire à Dieu, avec une intention pure, quel bonheur pour nous si la mort nous atteignait au service du prochain ⁴ ! » Cette mort héroïque fut le partage, en l'espace d'un mois, du Père Christophe Gebhard et de trois frères convers. Entraînés par leur exemple, beaucoup d'habitants de la ville vinrent s'offrir pour servir les malades. « Les ennemis que les Jésuites ont à Constance, »

¹ ** HIRN, t. I, p. 233.

² REIFFENBERG, pp. 416 et suiv.

³ SINNACHER, *Zum Jahre 1611*, t. VIII, p. 153.

⁴ KROPF, t. I, pp. 6-8. Lettres de l'année 1611. ALEGAMBE, pp. 166-168.

écrivait à cette date le prédicant Henri Lauber, « ne peuvent nier qu'au temps de la contagion, quand tout le monde avait presque perdu l'esprit, lorsque tous les cœurs étaient en proie à l'épouvante, les Pères se sont offerts courageusement pour secourir les misérables, en quoi il faut les louer, bien qu'en dehors de cela on fasse bien de les combattre ¹. »

Pendant les épidémies, à Linz, à Coblenz, à Heiligenstadt, à Worms, à Wurzburg, à Vienne, à Prague, à Brunn, les Pères firent preuve du même généreux dévouement. Jusqu'au commencement de la guerre de Trente ans, les registres de leur ordre portent les noms des victimes du fléau, désignent les lieux, l'année de la mort de 121 Jésuites « auxquels il a été donné de mourir au service des pestiférés avec un dévouement conforme à leur vocation ² ». « Les magistrats, les corps civils sont unanimes à les louer. » « Ce sont, » répètent-ils, « d'infatigables infirmiers, pleins d'une sollicitude toute paternelle pour ceux qui souffrent. » « En vérité, » écrit en 1597 le conseil de Lucerne, « on ne saurait penser à leur dévouement sans sentir monter à ses yeux des larmes de reconnaissance ³ ; ». D'Innsbrück, où trois Pères, parmi lesquels Gaspard Melchior de Kestlarn, tombèrent victimes du fléau, le bourgmestre écrivait au prince-évêque de Brixen : « Pendant la contagion dont nous avons été affligés, le P. Kestlarn nous a donné beaucoup de joie et de consolation par sa ferveur, et aussi par son assistance chevaleresque et fidèle ⁴. »

Les Jésuites prodiguaient aussi leurs soins aux pauvres et aux prisonniers. En temps de guerre, ils se faisaient aumôniers de campagne, surtout pendant les expéditions contre les Turcs. « Partout, » remarquent à ce sujet leurs adversaires, « les Jésuites ont l'art de se nicher. Dans les chaires, ils séduisent les populations et les ramènent à l'idolâtrie ; dans les écoles, ils sacrifient la pauvre jeunesse à Moloch ; ils renient le Christ dans leurs écrits ; ils entraînent les chrétiens dans des complots sanguinaires ; ils se glissent dans nos maisons, attachent à eux de hauts personnages, distribuent du pain,

¹ *Von Werken christlicher Barmherzigkeit* (1612), f. 9 b.

² On trouvera tous les documents à l'appui dans ALEGAMBE; dans AGRICOLA, dans KROFF, FLOTTO, SCHMIDT, SOCHER et dans les *Litterae annuæ*. On y verra que le zèle des Jésuites, comme on l'a prétendu, ne s'exerça pas uniquement dans les premiers temps de leur apostolat en Allemagne, comme s'ils eussent voulu seulement pousser de fortes racines dans le sol. Qu'on examine encore les documents donnés par Alegambe sur Vienne, en 1597, 1606, 1613, 1617 et 1618, pp. 98, 232, 235, les *Litterae annuæ* de 1606, pp. 466 et suiv., de 1613 et 1614, p. 11, et TANNER, S. J. *Apostol. Imitatrix*, p. 448.

³ *Giftige Anklagen wider den Orden der Gesellschaft Jhesu* (1604), p. 9.

⁴ 8 avril 1612. SENNACHER, t. VIII, pp. 150-152. Voy. KROFF, t. I, p. 11.

des aliments dans la classe indigente pour la séduire ; ils gagnent les geôliers, les prisonniers, et s'efforcent, dans les camps, de décider les soldats, par leurs artifices magiques, à prendre part à leurs sornettes idolâtres ; ils sont altérés du sang des Évangéliques. En un mot, là où il y a quelque chose à capter, à soutirer, tu rencontreras à chaque occasion, sous chaque habit, un Jésuite ¹. » Le Général de l'ordre, François de Mendoza, réfutant les calomnies dont les Pères étaient l'objet, écrivait à l'évêque de Paderborn : « Les Jésuites cherchent à empêcher les soldats de jurer et de blasphémer ; ils les détournent autant qu'ils le peuvent du pillage et du vol ; leurs remontrances empêchent beaucoup de crimes ; ils visitent assidûment les malades, assistent les blessés. C'est grâce à leurs humbles supplications que bien souvent des villes prises d'assaut ont été incomparablement plus doucement traitées par les soldats en furie qu'elles ne l'eussent été sans leur intervention ². » En 1595, Canisius, qui prétendait alors n'être plus qu'un pauvre vieillard inutile, exhortait les jeunes religieux, dans une lettre datée de Fribourg, à visiter assidûment les malades pendant la campagne turque à laquelle ils allaient prendre part : « Je me réjouis de tout cœur, » écrivait-il le 8 octobre de cette année à un jeune religieux nommé Michel Eber, alors à Dillingen, « d'apprendre que les nôtres sont arrivés bien portants en Transylvanie ; au milieu des soldats, ils ont une magnifique occasion d'exercer la vertu, surtout la patience, qu'il s'agisse de la nourriture, du coucher ou du gîte. Ce n'est pas pour leur avantage, c'est pour celui des autres qu'ils travaillent jour et nuit. Ils portent sur eux tout leur avoir et tout leur trésor ; ils se préoccupent peu du lendemain. Pour prix de leur charité, ils récoltent souvent l'injure, et pourtant ils ne cessent de prodiguer leurs bienfaits à ceux qui les calomnient. Aussi sommes-nous bien fondés à dire qu'une école de philosophie et de vertu chrétienne s'ouvre en ce moment pour nous dans les camps. Apprenons à aimer Jésus-Christ dans ces pauvres gens, qui trop souvent sont ennemis de sa croix. Regardons comme une grande faveur d'être employés à leur service et d'être pour eux exposés aux balles et aux glaives des Turcs. Malheureusement, mon âge ne me permet pas d'être envoyé à cette moisson riche et lointaine, et de me joindre à ceux des nôtres qui combattent dans les guerres hongroises. » Canisius encourageait les jeunes religieux à solliciter leur départ pour la Hongrie, afin de prouver ainsi

¹ *Wölfe im Schafspelz*, f. 3.

² STRUNCK, t. III, p. 602. REIFFENBERG, p. 331. Sur le zèle des Jésuites pendant la guerre turque par l'archiduc Mathias, voy. *Litterae annuae ad a. 1601*, pp. 685 et suiv.

qu'ils avaient recueilli quelques fruits de leurs longues années d'études¹.

IV

Une vie nouvelle, stimulée par la nécessité de lutter sans trêve contre le Protestantisme, se manifestait aussi dans les anciens ordres. Durant les six premières années de la scission religieuse, les Dominicains et les Franciscains avaient été les premiers à combattre les idées nouvelles, aussi bien dans le domaine littéraire et scientifique que dans le domaine religieux. En Bavière et en Franconie, vers la fin du siècle, le nonce Félicien Ninguarda, dominicain, travailla avec succès à la réforme des monastères². « Ce saint religieux s'était dévoué à cette tâche avec un admirable zèle, n'épargnant ni temps, ni santé, ni peines. Accoutumé à un autre ciel, à un climat plus doux, il ne se laissa jamais détourner de son but par la rude température du nord. L'hiver, par les plus mauvais temps, il allait d'abbaye en abbaye, de diocèse en diocèse; » à des maux qui semblaient incurables il appliquait des remèdes énergiques, châtiât les coupables, publiait des ordonnances, signalait les abus, déposait les indignes, insistait pour la mise en vigueur des décrets du Concile de Trente³. La Bavière doit beaucoup à son zèle, et l'on y vit bientôt reflourir en une ferveur nouvelle. Les écoles des Pères Jésuites étaient remplies de religieux de différents ordres.

¹ * Une copie de cette lettre est conservée au collège des Jésuites d'Exacten. Épuisé physiquement, Canisius voulut du moins aider par un pieux livre les soldats allemands. En 1596, par conséquent peu de temps avant sa mort, il fit paraître à Fribourg son *Miroir des soldats (Kriegsleut Spiegel)*. C'est une histoire populaire de la vie de saint Maurice et de ses compagnons, « destiné à encourager tous les pieux chrétiens, mais particulièrement les généraux, les capitaines, les supérieurs et les simples soldats, à combattre comme de bons chevaliers l'Ennemi du Christ. Voy. RIESS, pp. 487-488. Sur les diverses éditions de cet écrit, voy. DE BACKER, t. I, p. 4651.

² D'après la liste dressée par QUÉTIF ET ECHARD (*Scriptt. Ord. Praedicatorum. Lutetiae Parisiorum, 1719-1721*, t. II, pp. 958-959), trente-cinq dominicains allemands et hollandais refutèrent les erreurs protestantes dans des ouvrages de controverse à dater de la révolte de Luther jusqu'au commencement de la guerre de Trente ans. Ce chiffre est encore loin de la vérité. ** Il y manque, entre autres, le nom du convers Barthelemy Kleindienst, dont l'*Exhortation à mes bien-aimés Allemands*, publiée en 1560, offre le plus grand intérêt. Voy. *Hist. pol. Blätter* (1892), t. CIX, pp. 485 et suiv., 493 et suiv., puis t. CV, cahiers I et II, sur le dominicain Ambroise Pelargus et son apostolat. Disons pour compléter l'intéressant article de N. Paulus, que Pelargus, d'après le nécrologe des archives de l'ordre, conservé au couvent de Francfort, mourut le 5 juillet 1561. Voy. KOCH, *Das Dominikanerkloster zu Frankfurt am Main* (Fribourg, 1892), pp. 124, 134.

³ Voy. le curieux travail de SCHLECHT, intitulé : *F. Ninguarda und seine Visitationsthätigkeit im Eichstättischen*.

A Dillingen, par exemple, il n'était pas rare que leur nombre s'élevât tous les ans à 100 et même à 150. En 1581, les Abbés et prévôts des prieurés bénédictins, prémontrés, cisterciens, ainsi que les chanoines de saint Augustin, résolurent de fonder à Ingolstadt un séminaire spécial pour les religieux, dans l'espoir de relever dans les monastères, la discipline, la piété et la science; ce séminaire fut établi peu de temps après, grâce aux libéralités de Guillaume V¹.

Dans les couvents bénédictins, où s'était conservé l'amour des études et des sciences, le savant Nicolas Ellenbog, d'Ottobeuern, s'acquittait des titres nombreux à la reconnaissance d'un grand nombre d'abbayes². A Benedictbeuern, le Père Florian Treller († 1555), philologue et botaniste distingué, était, de plus, un controversiste éminent. Ses discours latins ont été plusieurs fois réédités³. Le bénédictin Wolfgang Sedelius, intime ami du Père Canisius, prêchait et enseignait dans toute la contrée⁴. A Saint-Blaise, dans la Forêt Noire, l'Abbé Gaspard Muller († 1571) rétablit la discipline monastique, restaura l'hôpital pour les malades et les pauvres, et s'appliqua à relever l'enseignement supérieur et secondaire. A dater de 1596, l'Abbé Martin Meister fut le véritable réformateur de l'enseignement scolaire⁵. Non seulement l'école de son abbaye tirait tous ses professeurs de Saint-Blaise, mais Saint-Blaise était en mesure de fournir des maîtres aux écoles de Schuttern, de Schwarzach et de beaucoup d'autres monastères. Plus tard, lorsque l'archevêque Marx Sittich fonda l'Université de Salzbourg, il demanda cinq professeurs à Saint-Blaise, et l'un d'eux, Martin Steinegg, en fut le premier recteur⁶. A Weingarten, les Abbés Gerwig Blarer, de Wartensee, et Jean Hablzel († 1575) se distinguèrent par leur zèle

¹ Voy. FLOTTO, t. I, pp. 201, 385. *Litterae, Annuae, ad a. 1605*, p. 618.

² MITTERNÜLLER, pp. 140-141.

³ ZIEGELBAUER, t. II, pp. 338-339. Voy. L. GEIGER, *R. Ellenbog, ein Humanist und Theologe des 16. Jahrhunderts, nach handschriftlichen Quellen*. Vienne, 1870.

⁴ ZIEGELBAUER, t. III, p. 353. MEICHELBECK, t. I, pp. 227-250. ** *Katholik*, 1892, t. I, pp. 560 et suiv.

⁵ ZIEGELBAUER, t. II, p. 144. Sur l'activité des Bénédictins dans d'autres abbayes, voy. *loc. cit.*, t. II, pp. 143, 146, et t. IV, p. 128. La bibliothèque nationale de Munich conserve de nombreux traités et sermons autographes de W. Sedelius. Voy. le *Katholik* de 1892, t. I, p. 559. Voy. aussi des documents sur plusieurs bénédictins distingués de ce temps, entr'autres, sur Nicolas Buchner, Abbé de Zwiefalten, pp. 548 et suiv.; sur Jean-Chrysostome Hirschbeck, Abbé de Scheyrn, p. 553; sur l'Abbé de Murbach, Rodolphe Stor, religieux savant et éclairé qui entretenait des rapports avec tous les savants et écrivains de l'époque, voy. l'excellente monographie de M. PAULUS, *Der Augustinermönch Joh. Hofmeister*, pp. 117 et suiv.

⁶ Voy. l'article de König sur Saint-Blaise dans la 2^e édition du *Kirchenlexicon* de WETZER et WELTE, t. II, pp. 906-915.

pour la piété et la science ¹. Einsiedeln eut aussi toute une série d'Abbés éminents. Lorsque Canisius, devenu vieux, conçut la pensée de raviver dans le peuple allemand, par des écrits populaires, le souvenir des premiers apôtres de la Suisse, il reçut d'Einsiedeln un grand nombre de précieux documents ². A Saint-Gall, l'Abbé Othmar († 1377) fonda une léproserie et une caisse d'épargne pour les pauvres. Son successeur, Joachim Opser, élève des Jésuites, lisait et écrivait couramment l'allemand, le français, le latin, le grec et l'hébreu, et entretenait un commerce épistolaire avec un grand nombre de savants. Pendant la peste qui sévit à Saint-Gall en 1594, l'Abbé, assisté de six prêtres, se dévoua sans réserve aux malades, et finit par être lui-même atteint par le fléau. Son successeur, Bernard Muller, se fit remarquer par une grande austérité de mœurs et par sa sollicitude pour les malheureux ³. Ninian Winzel, prieur du couvent des Écossais, à Ratisbonne (1577-1592), réussit à faire progresser l'enseignement scolaire ⁴. Dans l'antique abbaye de Metten, l'Abbé Jean Nablus était la gloire de son ordre; son zèle pour la discipline et pour la science était célèbre (1595) ⁵.

Le décret du Concile de Trente ordonnant que les couvents qui refuseraient de se rattacher à une congrégation cesseraient de jouir du privilège qui les affranchissait de la juridiction épiscopale, donna naissance, dans l'ordre de saint Benoît, à plusieurs congrégations nouvelles, entre autres à celle de Saint-Joseph, dans l'évêché de Constance, et à la congrégation suisse érigée en 1602 par l'Abbé Augustin, à Einsiedeln ⁶. La congrégation de Bursfeld élut pour Abbé, en 1601, le savant exégète et apologiste Léonard Ruben, Abbé d'Abdingkosen, qui s'appliqua avec ardeur à faire revivre dans son monastère l'esprit de son saint fondateur ⁷.

De tous les ordres religieux, celui des Chartreux avait été le moins

¹ G. HESS, *Catalogus abbatum imp. monasterii Weingartensis* (Augustae Vindeli., 1781), pp. 219 et suiv., 282 et suiv.

² * CHR. HARTMANN, *Comment. rerum Helveticarum*, p. 53. Bibl. de l'abbaye d'Einsiedeln.

³ ARX, *St Gallen*, t. III, pp. 111-122.

⁴ ZIEGELBAUER, t. II, p. 145, et t. III, pp. 360-361, ** voy. BELLESHEIM, *Gesch. der katholischen Kirche in Schottland* (Mayence, 1883), t. II, pp. 21 et suiv., et *Hist. pol. Bl.* (1889), t. CIII, pp. 27 et suiv. (1891), t. CVII, pp. 704 et suiv.

⁵ MITTERMÜLLER, pp. 151-152.

⁶ Voy. F. EGGER, *Idea hierarch.*, lib. II, pp. 3, 739. Pour les tentatives de réforme dans les monastères autrichiens, où la dépravation était terrible, je renvoie particulièrement à J. F. KEIBLINGER, *Geschichte des Benedictinerstiftes Melk in Niederösterreich*, t. I, *Geschichte des Stiftes*. Vienne, 1851.

⁷ ZIEGELBAUER, t. III, pp. 368-369.

atteint par la corruption du siècle¹. A la chartreuse de Mayence, le prieur Candius Gobelinus, à Hildesheim le prieur Théodorice Loer maintenaient l'ancienne discipline dans toute sa primitive rigueur. Ce dernier publia une grande partie des œuvres du célèbre Dyonisius Rickel (1471), et écrivit la biographie de ce savant. Chez les Chartreux de Wurzburg et de Tüchelhausen, les religieux Winheim Gérard et Braunold Lucas étaient des écrivains ecclésiastiques d'un réel mérite. » Mais la chartreuse de Cologne brillait au milieu de tous ces monastères d'un éclat incomparable. Au xv^e siècle comme pendant la tourmente du xvi^e siècle, elle garda son antique renom de science et de sainteté. Jean-Juste Landsberger, son prieur, était l'admirable modèle du zèle le plus éclairé et le plus pur pour la perfection chrétienne. Il unissait la plus grande rigueur envers lui-même à la plus extrême douceur pour les autres. Les hérétiques étaient l'objet de ses constantes prières. Dans sa vieillesse, Canisius parlait encore avec vénération de ce saint religieux, et dans son *Testament spirituel*, il se plaît à rappeler que, pendant le long séjour qu'il fit à Cologne dans sa première jeunesse, on lui permettait d'aller et de venir librement à l'intérieur du monastère. Pour affermir l'enseignement catholique, pour ramener les séduits et les égarés, pour encourager les faibles dans la foi, Landsberger publia plus de vingt écrits en latin, et dix-sept en allemand ; parmi ces derniers, l'*Introduction à la sainteté* compte parmi nos meilleurs ouvrages ascétiques ; elle a été souvent comparée à l'Imitation de Jésus-Christ. Landsberger avait composé ce livre pour l'usage journalier des religieuses d'Hensberch, où la règle primitive de Prémontré était fidèlement observée ; la langue latine était familière à toutes les sœurs². A la chartreuse de Cologne vivait aussi un intime ami de jeunesse de Canisius, le Père Laurent Surlius, de Lubeck. Parmi les nombreux écrits de ce Père, une vaste collection de vies des saints était très en faveur parmi les contemporains³. Le prieur des Chartreux de Cologne, Gérard Kalkbrenner, autrefois avocat et notaire à Aix-la-Chapelle, s'était constitué le

¹ ** L'ouvrage, très rare aujourd'hui, intitulé *Orationes J. Hessi, prioris Carthusianae in Erphurdia*, s. l., 1589, prouve cependant que, dans les trente premières années du seizième siècle, un grand nombre de carmes avaient adhéré à la nouvelle doctrine.

² HARTZHEIM, *Bibl. Colon.*, pp. 183-184. Voy. sur LANDSBERGER le *Katholik* de Mayence (1880), t. LX, pp. 317 et suiv., et 1892, t. I, pp. 554 et suiv. *Die Anteilung zur Gottseligkeit* a été plusieurs fois traduite en allemand. La dernière édition a paru à Ratisbonne en 1875. Il en existe une traduction française.

³ Voyez-en la liste dans HARTZHEIM, pp. 218-222.

défenseur et le conseiller juridique des Jésuites, et Canisius le vénérât comme un père ¹.

« Ce qui sert le mieux l'Église, ce qui nous presse le plus éloquemment d'acquérir le véritable esprit de pénitence, » écrivait Surius, « c'est le témoignage des confesseurs et des martyrs de la foi, car ils ont scellé de leur sang leur fidélité à la vérité divine. Dieu merci, même de notre temps, l'Église compte encore dans son sein de semblables héros chrétiens. » A la chartreuse de Cologne, en effet, un Père de Ruremonde, ramené au couvent, tout criblé de blessures avait raconté à ses frères de quelle cruauté raffinée Guillaume d'Orango avait fait preuve envers de pauvres religieux inoffensifs. Le 23 juillet 1572 il avait fait torturer, puis mettre à mort, douze chartreux; d'autres avaient été barbaquement mutilés ².

L'ordre des Franciscains, « fécondé, lui aussi, par un nombre considérable de martyrs » morts pour la foi pendant la révolution des Pays-Bas, travailla avec ardeur, après son retour à l'exacte observance, à la restauration de la vie catholique en Allemagne. Dans la province de Cologne, les Pères Antoine de Stralen († 1584), Jean Hage († 1590) et Nicolas Viger s'appliquèrent spécialement à préparer les frères à l'enseignement du catéchisme et aux missions populaires³. Le docteur Louis de Gennep, après avoir visité un certain nombre de couvents franciscains réformés en Franconie et en Bavière, écrivait en 1595 : « Puissent les hérétiques se convaincre par leurs propres observations de l'injustice avec laquelle ils ont coutume de juger et de condamner en bloc tous les couvents ! » « La vie, la ferveur des Capucins est chose vraiment émouvante, et rappelle les plus beaux temps de l'antiquité chrétienne. » « J'ai appris à les connaître en Suisse et dans le Tyrol ; ils sont pauvres, humbles, pleins d'une charité ardente pour leurs frères ; comme Jésus-Christ, leur maître et leur sublime modèle, qui fut pauvre, humble, et tout amour ⁴. »

La tête rasée, vêtus d'une tunique grossière, les reins ceints d'une corde, les pieds chaussés de sandales, les Capucins, cette noble branche de la famille de saint François d'Assise ⁵, allaient de ville en ville, de village en village, prêchant l'Évangile aux pauvres. Leur

¹ HARTZHEIM, p. 94. REIFFENBERG, pp. 10, 24, 30-31. MANTISSA, pp. 12-13, 15-16. VOY. RIESS, t. VIII, pp. 35-36, 51.

² VOY. REICHENLECHNER, *Der Carthäuserorden in Deutschland* (Wurzburg, 1885), pp. 129-147, 213 et suiv.

³ VOY. GAUDENTIUS, t. I, pp. 292-299, 303 et suiv.

⁴ * Lettre datée de Clèves, le 27 octobre 1597, et adressée au licencié Reinhold Vanmeegen, à Louvain. Cette lettre est en ma possession.

⁵ VOY. GAUDENTIUS, t. I, p. 75, note.

règle leur prescrivait un jeûne très rigoureux. Il leur était défendu d'amasser aucune provision dans leurs maisons. Ils couchaient sur la paille, ou sur la terre nue. Fidèles à l'ancienne coutume des Minorites, ils chantaient matines à minuit; leur journée s'ouvrait par la prière, et était assujettie à un règlement très minutieux. Tout, dans leurs couvents, dans leurs églises, devait rappeler la pauvreté évangélique. Les riches ornements brodés d'or ou d'argent étaient sévèrement proscrits. Leur unique trésor consistait en une foi vive, une confiance inébranlable en la bonté de Dieu, un dévouement sans limites à l'Église, et l'exercice continuel de la charité envers le prochain. A l'époque de leur première apparition en Allemagne, les Capucins, aussi longtemps que le peuple ne fut pas au courant de leur manière de vivre, souffrirent cruellement de la faim. A Lucerne, les Jésuites durent exhorter en chaire leurs auditeurs à ne pas laisser plus longtemps dans un absolu dénuement les pauvres capucins affamés¹. Mais en peu de temps, partout où ils exercèrent leur zèle, par leurs prédications, au confessionnal, au chevet des malades, et surtout pendant les épidémies, où leur héroïque courage excitait l'admiration générale, ils surent gagner l'affection populaire. Un grand nombre de novices, appartenant aux classes élevées, ne tardèrent pas à se joindre à eux. Parmi ceux-ci, se distinguait surtout Fidelis (docteur Marc Roy de Sigmaringen). Il avait étudié le droit à Fribourg en Brisgau, et, à son départ, le recteur de l'Université avait déclaré « qu'il surpassait tous ses condisciples, non moins par ses vertus que par son savoir ». Il avait été avocat à Ensisheim et, après son entrée dans la vie monastique, il travailla sans relâche, comme missionnaire, dans le Vorarlberg et dans les Grisons, où il finit par trouver le martyre². « Non moins savant que saint Fidelis, le Père Jean Chrysostôme, issu d'une noble famille, était le modèle de tous ses frères et l'objet de la vénération populaire, par sa piété d'enfant et son ardent amour pour Jésus-Christ. Il avait pris l'habit en 1601, à Rheinfeld. De peur d'être appelé à remplir des charges importantes, il n'avait pas voulu pousser très loin ses études en philosophie et en théologie; néanmoins il fut nommé maître des novices, ses supérieurs jugeant que sa tendre dévotion pour l'Enfant-Jésus le rendrait plus propre qu'aucun autre à former de dignes fils de Saint François, le docteur séraphique, qui, lui aussi, pratiqua toute sa vie, à l'exemple de l'Enfant-Dieu, la pauvreté, l'abnégation, l'humilité, la pureté de cœur, l'obéissance, l'esprit de

¹ AGRICOLA, t. I, p. 261.

² SCHNELL, *D^r Marcus Roy*. Fribourg, 1877.

prière, et qui les prescrivit à ses frères dans la règle qu'il leur a tracée. » Les cantiques du maître des novices expriment les sentiments de la plus ardente piété, de la joie intérieure la plus touchante, et témoignent de l'esprit dans lequel ce saint religieux se dévouait ¹.

Altorf, en Suisse, fut, en 1581, le premier champ d'activité des Capucins : l'année suivante, ils fondèrent un couvent à Stans ; en 1583, ils s'établirent à Lucerne ; en 1585 à Schwytz ; en 1585, à Appenzell et à Soleure ². Le plus zélé de leurs missionnaires était le Père Louis de Saxe, issu de la dynastie saxonne des Einsiedeln. Au temps de sa turbulente jeunesse, Louis, à diverses reprises, avait insulté la procession de la Passion le Vendredi-Saint. Devenu religieux, il eût voulu, pour expier sa faute, ne prêcher, n'enseigner que la Passion et la mort du Seigneur ³. Parmi les Capucins, il en était qui montaient en chaire « des milliers de fois ». Le Père Philippe, fils du bailli converti d'Appenzell, Conrad Tanner, prêcha plus de 7,000 fois ⁴. En l'espace de quatorze ans, les Capucins fondèrent dix couvents en Suisse, et trois établissements de missions ⁵.

De la province suisse, l'ordre se répandit en Alsace ⁶ et dans le Vorarlberg ⁷. Des provinces vénitiennes, il passa dans le Tyrol, puis en Styrie. A Innsbrück, en 1593, l'archiduc Ferdinand et l'archiduchesse sa femme apportèrent de leurs propres mains des pierres pour la construction d'un couvent de Capucins, et en remettant les clefs au Père Gardien, l'archiduc prononça un discours qui émut les assistants jusqu'aux larmes ⁸. Bientôt d'autres monastères du même

¹ ILG, pp. 247-267. Voici une strophe de l'un de ces cantiques :

Lorsque la crainte et l'angoisse
Me tourmentent à cause de mes péchés,
Lorsque leur nombre, leur malice,
Me poussent presque au désespoir,
Je pense au cher Enfant-Jésus,
A son amour sans borne,
Et ma crainte s'évanouit, tandis que je m'offre
Corps et âme, tout à lui.
Car si je lui appartiens tout entier,
Je ne serai jamais repoussé
Du doux Enfant, de Celui qui a dit avec tant d'amour :
« Je ne veux pas la mort du pécheur. »

² *Chronica Capucinatorum*, pp. 6-24.

³ Ainsi qu'il le dit lui-même à Louis de Gennep, voy. la p. précédente, note 4.

⁴ ILG, pp. 14-15.

⁵ ILG, p. 22, SINNACHER, *Die Einführung der Capuziner*, p. 24. HIRN, t. I, p. 253.

⁶ *Chronica*, p. 36.

⁷ ** Voy. N. PAULUS, *Zur Geschichte der Kapuziner im Elsass* (Strasbourg, 1889), pp. 13 et suiv. et GRATIAN VON LINDEN, *Die Kapuziner im Elsass einst und jetzt* (Fribourg, 1890), pp. 53 et suiv.

⁸ ** La première pierre du couvent de Feldkirch était déjà posée en 1601 ; l'église fut consacrée en 1605 ; voy. LINNACHER, *Die Einführung der Kapuziner*, p. 40.

ordre se fondèrent à Bozen, Brixen et Meran, où l'apostolat des Pères fut admirablement fécond ¹. Il semble que, dans ces temps lamentables et dans la corruption presque universelle des mœurs, un nouvel et céleste esprit se répande dans les âmes, tant on voit d'apôtres se dépenser sans mesure pour le salut de leurs frères, » écrivait le médecin Guarinoni. Un vénérable capucin ne pouvait se lasser d'admirer le mouvement extraordinaire dont il lui avait été donné d'être le témoin durant sa longue existence. « Dans la province du Tyrol, » disait-il en rappelant le passé, « nous assistions tous les jours à de nouveaux progrès de notre ordre; beaucoup d'excellents jeunes gens venaient se présenter à nous pour entrer dans nos maisons, si bien qu'on fut obligé, à Innsbrück, d'organiser un second noviciat. Malgré cela, il fut impossible de satisfaire les pieux désirs de tous ceux qui venaient s'offrir, de sorte que beaucoup de postulants durent se rendre dans une autre province de notre ordre. Au couvent de Hall, un novice, César de Spire, fils d'un conseiller à la Chambre Impériale, se faisait remarquer par son amour pour la mortification intérieure et extérieure, et ce n'est pas faire de lui un petit éloge, car parmi ses condisciples on estimait si fort la mortification que, pour n'en citer qu'un exemple, seize novices, leurs maîtres et quelques profès mêlaient tous les jours de l'absinthe à leur boisson ordinaire, en mémoire du fiel très amer dont Notre Seigneur fut abreuvé sur la croix. » « Que le monde trouve de telles pratiques singulières, il ne faut pas s'en étonner; mais l'austérité, la pénitence, l'esprit de sacrifice de ces saints religieux qui, jour et nuit, étaient prêts à servir leurs frères, tiraient de leur apathie les laïques et les prêtres du clergé séculier, trop souvent plus corrompus que les gens du peuple. » « Pendant les missions populaires, nos confessionnaires sont assiégés, » écrivait Louis de Gennep, « le bien injustement acquis est restitué, la paix conjugale est restaurée ². » Au sujet du Père Louis de Saxe, dont les sermons avaient eu, à Graetz comme partout ailleurs, un succès extraordinaire pendant une mission populaire, un contemporain rapportait : « Combien de fois le Père n'a-t-il pas été obligé d'entendre la confession des pauvres pécheurs au milieu des chemins, à ciel ouvert ! La foule se pressait autour de lui, le regardait comme un apôtre et comme un oracle, et non seulement les gens du peuple, mais les princes et les seigneurs réclamaient son conseil, et ne se lassaient pas d'entendre sa parole. » « Avec quel zèle infatigable ce saint

¹ ** SINXACHER, pp. 29 et suiv. ; 31 et suiv., 42 et suiv.

² Voy. plus haut p. 230, note 4.

homme n'a-t-il pas travaillé à la vigne du Seigneur ! Que d'âmes plongées dans l'erreur il a converties et fait rentrer dans le giron de notre Mère la sainte Eglise ! Que de couvents de religieux et de religieuses il a réformés et ramenés, par son zèle, à la stricte observance ¹. »

L'œuvre des missions, fondée par les Capucins, avait commencé à Gractz en 1600 ; elle se développa la même année à Vienne, Prague et Munich. L'année suivante, les Fugger, d'Augsbourg, firent construire un couvent pour les Capucins. En 1602, les Pères vinrent à Rapperswyl ; en 1603, à Constance et à Einsisheim ; en 1604, à Sursee ; en 1606, à Rosenheim ; quelques années plus tard, à Landshut, Neubourg, Ratisbonne, Straubing, Biberach et Rottenbourg-sur-le-Neckar ; dans cette dernière ville, ils ramenèrent environ 230 protestants à la foi catholique ². La nouvelle de la conversion de milliers d'âmes dans le canton de Genève et dans le Valais ³ enflammèrent les missionnaires d'une ardeur nouvelle. « Nous faisons tout mesimplement notre devoir, sans nous soucier aucunement des menaces et des violences, » écrivait un capucin de Constance en 1612 ; « nous prêchons la doctrine de Jésus-Christ, et nous pressons continuellement les âmes de rentrer au giron de la sainte Église. Plaise au Seigneur qu'il nous soit donné à tous de nous dévouer avec une joie continuelle, comme nos frères de Suisse, qui, pendant le fléau de la contagion, ont donné leur vie pour l'amour de Jésus-Christ ⁴ ! » En Suisse, entre 1610 et 1611, treize Pères, dévoués aux pestiférés, moururent victimes de leur charité ⁵.

Animés des mêmes sentiments, du même héroïque amour pour le prochain, Capucins et Jésuites poursuivaient la même œuvre en se donnant la main ; les deux ordres étaient unis par des relations constantes et fraternelles, et souvent donnaient ensemble ces admirables missions populaires qu'ils considéraient à bon droit comme l'un des plus puissants moyens de faire revivre la vie chrétienne dans les âmes. Le Père Canisius, qui y prenait souvent part, eût voulu qu'elles ne fussent données que dans les pays catholiques. Il n'était pas d'avis, écrivait-il au Général de l'ordre, Claude Aquaviva,

¹ ILG, pp. 290 et suiv., pp. 23-26.

² *Chronica*, pp. 39 et suiv., p. 64. PÖCKL, *Dei Capuziner in Bayern*. Sulzbach, 1826. * Voy. aussi le remarquable ouvrage de Rocco da Cesinale, *Storia delle missioni dei Cappuccini* (Paris, 1867). Ce livre est enrichi de nombreuses pièces inédites, t. I, pp. 329 sqq.

³ Voy. ILG, pp. 44-94.

⁴ *Miscellaneen vermischten Inhalts*, pp. 113-114.

⁵ *Chronica*, pp. 54, 56-57.

que les missionnaires prêchassent ailleurs que dans des territoires placés sous des autorités catholiques protestantes. « Agir autrement, » écrit-il, « c'est donner lieu aux hérétiques de se plaindre de nous, de prétendre que les Jésuites violent la paix de religion, et viennent mettre leur faucille dans une moisson étrangère ^{1*}. »

^{1*} « ... Caeterum ut ipsi vel excurrant vel mittantur ad ea loca, quae ab hereticis magistratibus gubernantur, non suaserim. Quid enim nisi crabrones irritabunt, et se velut in aliena Republica curiosos, immo et seditiosos, aut certe quidem suspectos declarabunt daturi etiam ansam haereticis nostros accusandi, quod pacem religionis ab Imperio sancitam violent. falcemque mittant suam in messim alicnam. (Archives de la province allemande d'Exaeten.)

CHAPITRE XVIII

RETOUR DE QUELQUES TERRITOIRES A L'ANCIENNE FOI.

I

La résistance énergique opposée par les autorités catholiques à l'affermissement des nouveautés religieuses s'affirmait davantage à mesure que l'ancienne religion renaissait et se fortifiait dans leurs territoires. Plus les princes se pénétrèrent du sentiment de leurs devoirs envers l'Église fondée par Jésus-Christ, plus aussi ils mirent de fermeté à maintenir leurs sujets dans l'antique foi. Au reste, pour y réussir, ils n'avaient qu'à invoquer la paix d'Augsbourg et qu'à se diriger d'après l'exemple des princes et des conseils protestants, puisque ceux-ci n'avaient jamais toléré chez eux l'exercice du culte catholique ¹. Dans l'œuvre de la restauration de l'ancienne foi, les Jésuites firent preuve d'un infatigable zèle, et les princes spirituels et temporels élevés dans leurs établissements les secondèrent de tout leur pouvoir.

Pour la basse Allemagne, la première chose à faire semblait être de fortifier le Catholicisme dans le duché de Julliers-Clèves. Le duc Guillaume IV, par le traité de Vanloo, avait pris autrefois l'engagement, en présence de Charles-Quint, de maintenir la religion catholique dans ses états; mais il n'avait montré qu'hésitation et mobilité dans l'exécution de cette promesse. Tantôt il assistait publiquement à la messe, tantôt il disait tout haut « que l'hostie élevée par le prêtre pendant le saint sacrifice n'était autre chose que le démon »; tantôt le Saint-Siège louait son dévouement à l'Église, tantôt les membres d'Empire protestants croyaient avoir de justes motifs d'espérer sa prochaine abjuration ². Parmi ses conseillers se trouvaient de bons catholiques, de zélés luthériens, des calvinistes, des Érasmiens. La duchesse de Julliers-Clèves, sœur de l'Empereur

¹ Voy. notre troisième vol. pp. 337 et suiv.

² KELLER, *Gegenrestauration*, t. I, pp. 5 et suiv., p. 25. Voyez sur l'ouvrage de Keller l'article du *Katholik* de Mayence intitulé : *Zur Kirchengeschichte der Clevischen Länder*, déc. 1883, janv. 1884, ** Voy. aussi Kocu, *Die Reformation im Herzogthum Jülich*. Francfort, 1833-1833, pp. 14 et suiv., pp. 70 et suiv.

Maximilien II, faisait élever ses filles dans le Luthéranisme; ses deux fils, au contraire, Charles-Frédéric et Jean-Guillaume, grandissaient sous la direction d'un gouverneur catholique. En 1551, le duc interdit sous peine de mort le « fonctionnement de toute juridiction ecclésiastique émanant d'un pouvoir étranger ». A Duisbourg et ailleurs, on suspendit des sacs aux portes de la ville, avec menace d'y enfermer, pour être jetés dans la rivière, tous ceux qui oseraient transgresser cette défense en publiant une bulle ou une lettre d'excommunication. A Wesel, longtemps auparavant, un arrêt ducal avait condamné « quiconque aurait l'audace de publier des indulgences à avoir le nez et les oreilles coupés ¹ ». Dans le comté de la Mark plus que partout ailleurs, le nombre des protestants avait grandi d'année en année, et presque dans tout le pays, les réfugiés hollandais avaient activement travaillé à opérer un changement radical dans la situation religieuse. En 1568, un synode calviniste se réunit à Wesel. Ses articles furent adoptés par 62 signataires, prédicants, nobles et bourgeois ². « Si nous pouvions seulement nous débarrasser de l'engance jésuitique, » disait l'année suivante un des calvinistes les plus influents de Wesel, « notre pays deviendrait bientôt comme la citadelle du véritable Évangile, et l'idolâtrie papiste en serait à jamais bannie. » « Je lui ai moi-même entendu tenir ce propos, » écrivait le médecin Guillaume Peters ³. Mais dès l'année 1562 le prédicant réformé, Jean Pollius, disait au sujet des résultats obtenus par les Jésuites dans le duché de Clèves : « La secte des Jésuites, sous les dehors d'une piété peu commune, et grâce à une science variée et profonde, est très dangereuse pour un grand nombre de gens inexpérimentés et imprudents. Un certain Canisius, neveu du grand Canisius, a, pour ainsi dire, au milieu de ses frères le rang d'un prince; sous l'apparence trompeuse d'une vertu hypocrite, il est possédé d'un zèle extravagant pour la prédication. Ce Canisius séduit beaucoup d'âmes, il entraîne, la plus grande partie des conseillers, qu'il réussit à persuader de ses erreurs ⁴. » Les brisements d'images qui eurent lieu à cette époque en beaucoup de localités, jalouses d'imiter les actes sauvages des fanatiques des Pays-Bas, servirent puissamment la cause catholique, car ces abominations scandalisèrent le peuple, qui comprit dès lors ce qu'on avait à attendre des sectaires. « J'ai vu de mes yeux, » écrit le médecin Guillaume Peters, « les débris

¹ RECKLINGHAUSEN, t. I, p. 54; t. III, p. 39.

² KELLER, t. III, pp. 31 et suiv.

³ * Lettre du 19 mars 1569. Cette lettre est en ma possession.

⁴ *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsverein*, t. IX, pp. 171-172.

des tableaux et des autels; j'ai vu, gisant sur le pavé de nos églises, les tabernacles violés, les saintes hosties foulées aux pieds, et tout cela s'est fait à l'instigation des prédicants et des fanatiques venus des Pays-Bas. » « Partout où ces furieux, secondés par le peuple, ont réussi à prendre la haute main, le culte catholique a été aboli, car ils ne tolèrent personne qui ne soit de leur parti. » « Aussi les Jésuites, qui viennent de temps à autre nous visiter, sont-ils plus appréciés qu'autrefois parmi nous; leurs prédications, leur présence assidue dans les confessionnaux, leurs visites chez les malades, leur piété exemplaire nous ont édifiés, et tout le monde fait leur éloge ¹. »

A la cour de Clèves, le parti catholique se fortifiait. Conrad Heresbach, l'ancien précepteur du duc, depuis quarante ans la personnalité la plus influente de la cour, se réconcilia avec l'Église (1574) ². Déjà, plusieurs années auparavant, le duc avait fait acte de catholique, aussi bien en assistant à la messe et en recevant la communion sous une seule espèce que par la publication de divers édits pour le maintien du culte catholique. Lorsqu'en 1573 le nonce Gaspard Gropper, sur l'ordre du Pape, commença des enquêtes régulières et réclama des maîtres catholiques pour les écoles, les conseillers du duc le secondèrent, et les Catholiques se prirent à espérer que bientôt, comme autrefois, leur religion serait seule autorisée dans le pays ³.

Ce revirement mit en grand émoi les princes protestants. En mai 1575, des ambassadeurs, envoyés par la Hesse, le Brandebourg et l'Électorat palatin, vinrent exprimer au duc de Clèves toute la part que prenaient leurs maîtres à la perte qu'il venait d'éprouver dans la personne de son fils, le jeune héritier du duché, mort récemment à Rome ⁴. Ce malheur, dirent les ambassadeurs, était bien fait pour éclairer le duc, et pour lui faire comprendre que le bonheur non plus que le salut ne se trouvaient dans le papisme, et que les cardinaux et les légats n'étaient pas, plus que les autres hommes, en état de les procurer. Autrefois, ajoutèrent-ils, le duc avait semblé pencher

¹ * Lettre du 17 août 1568. Voyez le rapport du nonce Gropper sur le renversement des autels et l'enlèvement des images à Buderich. KELLER, t. I, p. 198.

² KELLER, t. I, p. 60, p. 215, n° 474a. Heresbach, qui était marié, bien que prêtre et chanoine, sollicita et obtint l'absolution du Pape.

³ * Voy. KELLER, t. I, pp. 172-178, 186, 196 et suiv., pp. 207, 218, n° 479 *. Lettre du médecin Guillaume Peters, 3 mai 1575. Le duc d'Albe félicitait le duc, le 30 avril 1570, de son sincère retour à l'Église Catholique. GACHARD, *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 130.

⁴ Sur la maladie et la mort du prince héritier à la cour de Rome, où il fut traité avec les plus grands égards (9 février 1575), voy. LOSSEN, *Kölnischer Krieg*, p. 61-263, et ** Pignus, *Hercules prodicius* (Antwerpiae, 1587), pp. 542 et suiv.

vers la Confession d'Augsbourg; il avait fait élever ses enfants dans la véritable et chrétienne religion, dont il avait lui-même reconnu l'orthodoxie; ses filles avaient épousé des princes évangéliques; il avait accordé à ses sujets le libre exercice de la vraie religion; il y avait donc lieu d'espérer qu'il ne se laisserait pas détourner d'une manière de voir si chrétienne; dans le cas où le secours de ses voisins lui semblerait utile, ils le lui accorderaient très volontiers, et cela d'une manière vraiment efficace; mais s'il abandonnait ses anciennes convictions, s'il permettait à des conseillers malintentionnés et ennemis de la paix de gouverner en son nom, les princes évangéliques réfléchiraient à la conduite qu'ils auraient à tenir, car sa manière d'agir provoquait un grand mécontentement et scandalisait tout le monde. Ce qu'ils avaient entendu dire à plusieurs personnes leur faisait craindre qu'en persistant dans cette voie il n'attire sur ses états des catastrophes terribles ¹. Des députés, envoyés par « de pauvres chrétiens persécutés, » étaient venus se plaindre à eux des mesures oppressives dont les protestants étaient victimes. Ils avaient raconté que, tout récemment, ordre avait été donné aux habitants de Clèves, sous peine d'encourir la disgrâce de leur souverain, de ne fréquenter d'autre église que la paroisse catholique, et de n'avoir à faire qu'au clergé catholique. On avait appris de plus que les prédicants venus de temps à autre dans le duché de Julliers et de Berg pour y prêcher le pur évangile avaient été évincés, et que, dans le duché de Clèves, en plusieurs localités, on avait installé des prêtres à messe; qu'à Julliers, le doyen avait fait comparaître devant lui plusieurs disciples de la pure doctrine, et que ceux-ci, « parce qu'ils avaient refusé de revenir à l'idolâtrie, » avaient été obligés de quitter la ville avec femmes et enfants. Tout ceci faisait craindre, si l'on continuait à enchaîner le Verbe de Dieu, que de graves désordres ne se produisissent ². »

A ce discours, le duc répondit « que jamais il ne s'était montré contraire à la Confession d'Augsbourg; qu'à son avis elle était en grande partie conforme à la parole de Dieu, aux écrits prophétiques et apostoliques et aux anciens conciles; mais qu'il n'en avait jamais accepté tous les articles. Il tenait une réforme chrétienne pour nécessaire; quelques abus s'étaient glissés dans la religion, et

¹ KELLER, t. I, pp. 227-230. Les princes, dans l'instruction remise à leurs ambassadeurs, avaient été jusqu'à dire que de même que Dieu avait frappé le premier né de Pharaon pour punir un tyran, de même le duc, après avoir apostasié la Confession d'Augsbourg, avait été châtié de Dieu par la mort prématurée de son fils. Les ambassadeurs adoucirent cette phrase, « mais malgré ces adoucissements », dit Lossen (*Kölnischer Krieg*, p. 271) « on n'eut point égard à leur démarche, on les reçut même avec froideur et mépris ».

² Voy. KELLER, t. I, pp. 226-227, 235.

il eût souhaité que l'Empereur et les membres d'Empire se misent d'accord sur toutes ces questions; mais au lieu de cela, la désunion, les querelles étaient survenues; les Confessionnistes ne s'entendaient même plus entre eux; on rencontrait parmi eux des calvinistes, des zwingliens, des anabaptistes. Il n'avait pu voir sans indignation des curés illettrés, des gens sans aucun mandat, créer des malentendus par ignorance; aussi en avait-il destitué plusieurs. Il avait aussi remis en vigueur des édits publiés il y avait déjà treize et quatorze ans. Ceux de ses sujets qui avaient refusé de s'y soumettre avaient dû s'expatrier après avoir vendu leurs biens; mais dans tout cela il n'avait fait autre chose que se conformer aux articles de la paix de religion; il continuerait à profiter des droits qu'elle lui reconnaissait, et il espérait que les princes, dans les questions religieuses, lui imposeraient aussi peu ce qu'il avait à faire et comment il le devait faire, que lui, de son côté, songeait à leur imposer ses façons de voir. La mort de son fils était une épreuve cruelle envoyée par Dieu; d'autres princes aussi, par exemple ceux de Saxe et du Wurtemberg, avaient récemment éprouvé de semblables pertes; cependant on ne les avait pas vus se tourner vers Rome. Quant à l'émeute populaire dont on se montrait si inquiet, il avait la confiance que ses sujets ne seraient pas assez hardis pour refuser à leur seigneur l'obéissance qu'ils lui devaient. Que si, cependant, ses prévisions étaient déçues, il comptait sur l'appui des princes pour les faire rentrer dans le devoir. Les conseillers du duc, de leur côté, répétèrent aux ambassadeurs qu'ils étaient incapables de comprendre en quoi leur maître avait violé la paix de religion. Cette paix n'avait été conclue qu'en faveur des Électeurs, princes et membres d'Empire désireux de rester libres dans l'exercice de leur religion, elle n'avait jamais fait mention des sujets. Les princes luthériens affirmaient que la paix accordait également aux sujets la liberté de conscience: c'était condamner tout ce qui s'était passé jusque-là dans les divers territoires de l'Empire ¹.

L'ambassade n'eut point l'effet qu'on en avait attendu; elle n'eut d'autre résultat que d'aggraver le mauvais état de santé du duc, qui, depuis longtemps malade, fut repris de crises nerveuses, et se plaignit avec irritation et amertume qu'on voulût s'immiscer dans son gouvernement ². Mais il n'en paraissait que plus résolu à faire ce que bon lui semblait. Il exigea que sa sœur Amélie et deux de ses filles non mariées embrassassent la foi catholique. Le comte Hermann de Neuenaar raconte qu'un jour, une épée nue à la main, il

¹ Voy. KELLER, pp. 230-232. Voy. LOSSEN, pp. 274-275.

² Lettre de Guillaume Peters, 21 sept. 1575. Voy. plus haut p. 236, note 3.

poursuivit sa sœur dans la galerie du château, parce qu'elle avait déclaré qu'elle ne lui obéirait point. « Si un homme de bien ne se fût trouvé là pour fermer une porte à temps, Sa grâce Électorale eût assassiné sa sœur ¹. »

A diverses reprises, la fraction protestante des États avait réclamé « la pleine liberté du culte protestant » ; mais parce que, « sous le manteau de cette Confession », toutes sortes de sectes, « anabaptistes, sacramentaires et autres, » s'étaient, de plus en plus propagées dans le pays ², le gouvernement maintint son refus. Jamais, affirmait le duc au nonce Gropper en 1578, il ne se résoudrait à faire sur ce point la volonté des Protestants. Il se contenta de répondre aux États jusqu'à ce jour, il n'avait opprimé personne, mais qu'il lui était que, impossible d'accorder l'exercice public du culte évangélique. Le texte de la paix de religion portait expressément que les membres d'Empire étaient libres de pratiquer, soit l'ancienne religion, soit la Confession d'Augsbourg, mais que les villes, les communes et les sujets de toute condition n'étaient pas admis à jouir de la même liberté. Si ses sujets n'approuvaient point la religion de leur souverain, le traité de paix leur accordait le droit d'aller habiter un autre pays avec leurs familles ³. En 1583, les conseillers du duc affirmèrent de nouveau que les sujets protestants jouissaient dans le duché d'une tolérance beaucoup plus grande que partout ailleurs, puisqu'on ne leur avait interdit que l'exercice public de leur religion. Reconnaître officiellement la liberté de leur culte eût été leur donner la haute main, puisque, s'ils l'obtenaient, il était hors de doute qu'ils ne toléreraient d'autre culte que le leur, et que les Catholiques seraient aussitôt persécutés. Pour le prouver, les conseillers rappelèrent non seulement la révolution des Pays-Bas, mais ce qui s'était passé dans tout l'Empire ⁴. En janvier 1584, le duc adressa aux juges des principales villes du duché de Clèves une lettre-circulaire où il déclarait que le bruit répandu par quelques mal intentionnés et d'après lequel, aux États de Dinslaken, la prédication de la nouvelle doctrine avait été autorisée, était complètement faux, et que bien, au contraire, il était, plus que jamais décidé à ne pas laisser les nouveautés religieuses s'implanter dans ses domaines. Il interdisait de nouveau, sous peine d'amendes exactement fixées, toute assemblée secrète des sectaires ⁵.

¹ KELLER, t. I, p. 240. Voy. aussi pp. 64-69.

² Voyez les édits de juin-août 1576 dans KELLER, t. I, p. 247.

³ KELLER, t. I, pp. 257-288.

⁴ KELLER, t. I, p. 263. Guillaume Peters, 2 oct. 1583. Voy. plus haut, p. 236, note 3.

⁵ KELLER, t. I, p. 266.

Le jeune duc Jean-Guillaume, autrefois titulaire de l'évêché de Munster, puis déclaré prince héritier du pays de Clèves après la mort de son frère Charles-Frédéric, avait épousé, en 1585, Jacobée de Baden-Baden. Les Calvinistes lui reprochaient « un esprit tout jésuitique, un attachement passionné pour les cérémonies idolâtres du papisme ». Les députés protestants réclamèrent à maintes reprises sans pouvoir l'obtenir le libre exercice de leur culte ¹. Cependant, « grâce à des réunions secrètes, aux efforts des prédicants, surtout à l'appui des États-Généraux, le Calvinisme fit de grands progrès dans le duché, bien que la majeure partie de la population demeurât fermement attachée à la foi catholique ². Lorsqu'en 1593 il fut question d'ouvrir à Emmerich un collège de Jésuites, les troupes hollandaises se présentèrent aux portes de la ville, menaçant de la bombarder, de chasser les Jésuites et de rétablir un prédicant réformé, autrefois chassé d'Emmerich pour avoir excité le peuple contre les Pères. La ville dut payer une forte contribution pour obtenir que les troupes battissent en retraite ³. A l'ouverture de l'école, 140 écoliers se présentèrent; en 1598 leur nombre s'élevait déjà à 340; en 1606 ils étaient 400. Un certain nombre de parents protestants confièrent aux Jésuites l'éducation de leurs enfants ⁴.

II

Dans le duché de Westphalie, dépendant de l'Électorat de Cologne ⁵, la religion catholique et le pouvoir civil avaient été rétablis en même temps, sous l'Électeur Ernest de Bavière, aussitôt après la défaite de Gebhard Truchsess « selon les anciennes traditions et coutumes du pays ». Les prêtres catholiques chassés par Gebhard avaient repris leurs fonctions; à dater de 1593, les Jésuites donnèrent des missions populaires dans les villes et bourgades. A Munster, après des luttes acharnées qui n'avaient pas duré moins de dix ans, on ne s'était pas encore entendu sur la question de savoir s'il fallait confier le gouvernement à un évêque catholique ou à un évêque

¹ Voy. STIEVE, *Jacobe von Jülich*, pp. 10 et suiv. Voy. aussi KELLER, *Gegenreformation*, t. II, pp. 41 et suiv., pp. 25 et suiv.

² * Guillaume Peters au curé Rader, à Louvain, 2 mars 1595. Voy. plus haut, p. 236, note 3.

³ Voy. plus haut pp. 159-160. KÖHLER, *Entwicklung des höhern Schulwesens in Emmerich* (Emmerich, 1882), pp. 50-51 ** KELLER, *Gegenreformation*, t. II, p. 42.

⁴ *Litterae annuae*, ad a. 1606, p. 454. Voy. KÖHLER, p. 52.

⁵ Voy. plus haut, pp. 69-70.

protestant. Après qu'en 1585 le parti catholique l'eut emporté ¹, les Jésuites rendirent « des services si exceptionnels à l'Église que les Catholiques ne pouvaient assez leur en témoigner leur reconnaissance ». « Les Pères de la Compagnie de Jésus ont travaillé avec un grand zèle dans le pays de Munster, » écrivait un polémiste protestant en 1593, « et tous les jours ils attirent le peuple dans leur idolâtrie par l'enseignement et la prédication ² ». En 1588, un collège de Jésuites s'ouvrit à Munster; le lycée qui lui fut adjoint comptait, au début, près de 300 élèves; en 1592, plus de 1100; peu de temps avant que n'éclatât la guerre de Trente ans, ordinairement 1300 ².

Dans l'évêché de Paderborn, la restauration catholique rencontra une résistance assez vive. En 1580, du vivant même de l'évêque protestant Henri de Saxe Lauenbourg, les premiers Pères Jésuites avaient été appelés à Paderborn par le chapitre ³. Ils eurent à lutter, dans la bourgeoisie protestante, contre les préjugés les plus enracinés, la méfiance et l'antipathie générales, et devinrent même l'objet d'une haine furieuse. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'ils échappèrent à toutes sortes de périls; on avait répandu tant de calomnies sur leur compte que, dans le peuple, on était sérieusement persuadé que leurs mains se terminaient par des griffes et qu'ils avaient des pieds de bouc ⁴. Leurs premières prédications eurent très-peu d'auditeurs; le jour de Noël, douze personnes seulement s'approchèrent de la sainte table ⁵. Après un apostolat de huit ans, le nombre des communians s'élevait à 750 ⁶. En 1587, le lycée municipal fut confié aux Pères, événement important pour le succès de leur apostolat. Ce lycée, qui comptait à ses débuts 140 élèves, en avait, l'année suivante, près de 400. Le nouvel établissement exerça bientôt

¹ Pour plus de détails, voy. HUSING, pp. 62-140. KELLER, t. I, pp. 293-342. Voy. plus haut, p. 220, note 1.

² Voy. SÖKELAND, *Geschichte des Gymnasiums zu Münster*, pp. 62, 65, 69; ZIRNGEL, pp. 314-345. ** KELLER, *Gegenreformation*, t. II, pp. 268 et suiv., pp. 277 et suiv.

³ Lettre du chapitre au recteur des Jésuites, à Fulde, 19 févr. 1580. STRUNCK, t. III, p. 463.

⁴ « J'ai entendu bien souvent affirmer le fait de mes propres oreilles, » écrit en 1535 Charles Haber, dans la préface de sa *Courte explication de la sainte Messe*, Voy. STRUNCK, t. III, pp. 521 et suiv. Les Jésuites vinrent aussi à Corvey. Comme c'était justement l'époque de la foire, une grande affluence de marchands et chalandis venus de la Hesse, de Brunswick, de Lippe, se trouvaient réunis, et se montraient curieux de voir et d'entendre un jésuite; il y avait là environ cinquante prédicants, qu'il était aisé de reconnaître à leur habit. Mais le jésuite prêcha si moralement qu'un surintendant prétendit que ce ne pouvait être un vrai jésuite, car il savait de source certaine que les Pères Jésuites prêchaient une tout autre doctrine. » v. LÖHER, p. 42. Voy. REIFFENBERG, p. 184.

⁵ Voy. STRUNCK, t. III, p. 464.

⁶ « Octennali sudore, » dit STRUNCK, t. III, p. 538.

une très heureuse influence ¹. Bientôt on en vit sortir des religieux de mœurs rigides, des prêtres fervents, des recteurs de collèges éclairés et capables, et, dans tous les emplois civils, des hommes non seulement attachés à l'ancienne foi, mais en état de la défendre par leur parole ou par leurs écrits ². Le prince-évêque Théodore de Furstemberg, élu en 1585, à la mort d'Henri de Saxe-Lauenbourg, protégeait et chérissait les Jésuites, et travaillait avec ardeur à la restauration de la foi catholique. Le bourgmestre protestant de Paderborn défendit aux habitants, sous des peines sévères, d'assister aux prédications des Pères; mais en dépit de tout ce qu'il put dire, ceux-ci voyaient se former autour d'eux un groupe d'amis dévoués et fidèles, et leur charitable zèle les faisait aimer de tout le monde. Lorsque la peste sévit, en 1598, les chanoines s'enfuirent, et les Jésuites s'installèrent au chevet des malades, s'acquittant auprès de leurs frères de tous les offices de la charité. Ils se chargèrent aussi avec empressement et amour du service des lépreux qui, dans leur lazaret, situé à un quart d'heure de la ville, languissaient dans le plus triste abandon ³. C'est par un semblable dévouement qu'ils parvinrent à changer l'opinion publique. Les habitants, d'abord si opposés à l'érection de leur collège, cessèrent de les voir avec défiance. Le prince-évêque, dans la lettre de fondation du nouvel établissement, déclare « que Dieu veut le rétablissement de l'Église Catholique dans cette partie de la Westphalie; qu'avant même d'être évêque il a reconnu que personne ne réussissait mieux à ramener les dissidents que les Jésuites, et que leur ordre doit être considéré comme un secours providentiel de Dieu ⁴ ». En 1604, l'évêque interdit définitivement l'exercice public du culte protestant ⁵.

¹ REIFFENBERG, p. 237. *Litterae annuae, ad a. 1586, 1587*, p. 291. « Le grand attachement et la sollicitude des Jésuites pour leurs élèves paraissent une chose extraordinaire et unique en son genre. En effet, les Pères voyaient dans les enfants qui leur étaient confiés des vases précieux, destinés à recevoir la grâce divine; ils combattaient pour eux, comme un père lutte pour ses enfants; ils étaient sans cesse à la recherche des égarés, et les reconduisaient à la Maison Paternelle, comme le Bon Pasteur, qui porte avec tendresse l'agneau perdu sur son cœur ». v. LÖHER, pp. 96-1 ** Voy. KELLER, *Gegenreformation*, t. II, pp. 424 et suiv., et W. RICHTER, *Gesch. der Paderborner Jesuiten*, 1^{re} partie, 1580-1618, Paderborn, 1892.

² ** Voy. RICHTER, p. 37.

³ v. LÖHER, pp. 106, 300. SUGENHEIM, *Geschichte der Jesuiten*, t. I, pp. 81-82.

⁴ v. LÖHER, p. 51. STRUNCK, t. III, p. 658. « Rien ne fait mieux comprendre la profondeur ardente de la conviction des Jésuites, la force indomptable de leur volonté, que l'espoir, qu'ils n'abandonnèrent jamais, de triompher un jour de toutes les résistances de ceux parmi lesquels s'exerçait leur zèle; à toute heure du jour et de la nuit, année après année, ils sacrifiaient joyeusement à leur vocation jusqu'au dernier effort de leur énergie physique et intellectuelle. » « Sans relâche ils poursuivaient les âmes pour les ramener à l'Église Catholique, ou du moins à une vie honorable. » v. LÖHER, pp. 297-299.

⁵ Voy. STEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 707-708.

III

Le Catholicisme se fortifiait aussi dans la Haute-Allemagne, surtout dans l'évêché de Wurzburg, gouverné par le prince-évêque Jules Echter de Mespelbrunn. Ce prélat avait été élevé au collège allemand de Rome. Amis et ennemis le regardaient comme « l'un des plus vaillants champions de la Papauté ». Les Jésuites, qui, avant son élection, avaient déjà gagné un solide terrain dans l'évêché, devinrent bientôt, comme Jules se plaisait plus tard à la reconnaître dans les termes de la plus vive gratitude, ses plus utiles et plus persévérants collaborateurs. Les anciens ordres le secondèrent aussi dans sa tâche difficile. Le franciscain Martin Digasser, célèbre par ses écrits et son talent oratoire, plus tard aumônier de l'archiduc Mathias, lui fut particulièrement dévoué ¹.

Jules, en 1582, commença par rétablir l'Université de Wurzburg, avec ses trois collèges; là se forma peu à peu « une pépinière de prêtres vraiment dignes du sacerdoce ». Ensuite il déclara que sa volonté ferme et inébranlable, en vertu de sa charge épiscopale et du droit de réforme que lui reconnaissait la paix de religion, était d'interdire à l'avenir, dans son évêché, l'exercice du culte protestant. En vain, en 1582, « l'honorable chevalerie du pays de Franconie » réclama-t-elle, dans les articles qu'elle présenta à l'évêque le jour de la chaire de St Pierre, le renvoi des conseillers ecclésiastiques et des Jésuites, la cession d'une des églises de Wurzburg aux prédicants luthériens, et le mariage des prêtres ²: Jules fut inflexible. En l'espace de peu d'années, plus de cent prédicants luthériens avaient quitté l'évêché, et les habitants avaient été placés dans l'alternative ou de demeurer dans la foi catholique, ou de s'expatrier ³. « C'est là, sans doute, une mesure bien rigoureuse, » écrivait Weinhold, curé d'Aschaffenburg; « personne ne devrait être contraint dans les choses de la conscience; mais les exemples que nous ont donnés les autorités protestantes ne sont-ils pas cause de ce qui se passe? Que celui qui blâme l'évêque considère ce que les princes et les conseils protestants ont fait subir jusqu'à ce jour

¹ ** VOY. K. ECBEL, *Geschichte der oberdeutschen Minoritenprovinz* (Würzburg, 1886), p. 124.

² CHMEL, *Handschriften*, t. I, p. 368. Sur la restauration de la Haute-Ecole de Wurzburg et sur son organisation intérieure du vivant de l'évêque Jules, voy. WEGELE, *Gesch. der Universität Wurzburg* (Wurzburg, 1882), t. I, pp. 128 et suiv., pp. 215 et suiv., t. II, pp. 127 et suiv. Voy. aussi BRAUN, *Heranbildung des Clerus*, pp. 171 et suiv.

³ BUCHINGER, pp. 169 et suiv. ** RITTER, *Deutsche Gesch.*, t. I, pp. 626 et suiv.

aux Catholiques. De plus, et cela est connu de tout le monde, dès que la Confession d'Augsbourg est tolérée par une autorité catholique, les Protestants ne se contentent jamais de ce qu'on leur accorde; ils veulent avoir le livre à eux tous seuls entre les mains, et prescrire à l'autorité tout ce qu'elle doit faire; ils ne lui permettent même pas d'être ses serviteurs et ses conseillers; ils oppriment les Catholiques, et autorisent les prédicants, lorsqu'ils ne le leur ordonnent pas, à les décrier, à les injurier en chaire, à les représenter comme des idolâtres et des adorateurs d'hommes. Qui oserait nier qu'il n'en soit ainsi? Nommez-moi un pays ou une ville où ceci ne se pratique pas! Or il est clair qu'un pouvoir catholique bien constitué ne saurait tolérer un tel état de choses. Maintenant que les prédicants sont dehors, il faut que le peuple accepte les curés qui viennent d'être installés par l'évêque, son véritable et légitime pasteur. Il faut qu'il fasse baptiser les enfants par des prêtres catholiques, que ce soient ces mêmes prêtres qui enseignent le catéchisme, et que tous les habitants assistent à l'office divin et aux exercices religieux; en un mot il faut que le souverain agisse comme les autorités protestantes ont elles-mêmes agi envers leurs sujets, et qu'ils publient, comme elles, des édits rigoureux contre les récalcitrants¹. » Pour les mêmes motifs le jésuite Georges Scherer, en 1588, soutenait la légitimité des mesures adoptées par l'évêque: « Les membres d'Empire et les princes attachés à la Confession d'Augsbourg, » écrivait-il, « comprennent et pratiquent la paix de religion de manière à en tirer tout le parti possible pour leur foi; dans leurs territoires, leur Confession seule doit dominer, et si leurs sujets veulent revenir à l'ancienne religion, s'ils désirent faire célébrer la messe ou entendre prêcher la doctrine catholique, ils n'y sont pas autorisés; on les force à s'expatrier avec leurs femmes et leurs enfants. Cette même liberté, ces mêmes privilèges garantis aux princes luthériens par la paix de religion, les autorités et les membres d'Empire catholiques peuvent, eux aussi, en faire usage dans leurs domaines; n'y souffrir que la religion et les cérémonies catholiques, se débarrasser des prédicants luthériens, ou de ceux qui leur tiennent de près, faire prévaloir partout leur doctrine et leur culte, car ce qui est juste pour les uns ne saurait être inique pour les autres ». « Les Protestants, » demandait Scherer, « ont-ils accordé la liberté de religion aux Catholiques de l'évêché? On n'a pas encore oublié comment ils se sont comportés envers nous dans l'évêché de Wurzburg. Partout où ils exercent le pouvoir, ils ont accaparé les cures et les juridictions sans en avoir

¹ Dans la dédicace de l'écrit intitulé : *Courte explication de la doctrine et des cérémonies catholiques* (1587), f. 2.

aucunement le droit, afin de forcer tout le monde à abandonner la vieille et coutumière religion. Lorsqu'un enfant naissait dans une famille catholique, les prédicants empêchaient ses parents de le faire baptiser, exigeant qu'auparavant ils abjurassent leur foi et se fissent luthériens. Quelqu'un mourait-il? les prédicants refusaient de faire la levée du corps avant que ceux de la maison eussent renié et apostasié leur religion. Cela s'appelle-t-il laisser chacun libre d'agir selon sa conscience? » « Répondez franchement: les consciences catholiques jouissent-elles, chez vous, d'une autre liberté? Si les prédicants avaient en main la puissance, voilà comment ils entendraient la liberté de religion: *Mange, oiseau, ou meurs!* Un habitant des villes ou bourgs placés sous l'autorité d'un prince catholique se présente-t-il chez les Protestants pour obtenir droit de bourgeoisie? on refuse de l'admettre s'il avoue qu'il professe la foi de son souverain; est-il déjà établi dans ses droits de bourgeoisie? on le tourmente, on le persécute de mille manières, par toutes sortes de vexations, tellement que je ne sais comment on a le courage de vivre parmi de tels loups! Outre cela, les Protestants ne cessent de se quereller. On entend et l'on voit, chez eux, de belles choses! Ils se persécutent, se destituent, s'exilent les uns les autres. Les Flaciniens et les Substantialistes, qui se donnent pour les plus purs Luthériens de l'Empire, chargent de mille reproches les Accidentalistes et les Ubiquistes. » « Que de pieux confesseurs de la foi, » disait Cyriacus Spangenberg dans une lettre adressée aux habitants de Wurzburg, « ont été exilés en une seule année par les Accidentalistes ¹! »

L'évêque Jules, assisté de quelques Pères Jésuites, procéda lui-même à la visite de toutes les paroisses de son diocèse. « Mû par un zèle ardent et vraiment apostolique, il parcourt la contrée, » écrivait un contemporain; « il expose sa santé, sa vie, il visite ses sujets, il les dirige, les console, les instruit, les encourage. » « L'un d'eux est-il éprouvé ou opprimé? il le fait venir, et s'entretient amicalement avec lui; dans les pays où la peste sévit, il fait entrer dans sa propre chambre, tout comme les autres, les malheureux atteints par le terrible fléau; il leur donne de paternels avis et les instruit dans notre chrétienne religion. » « En plus d'une localité, il a donné la communion, en un seul jour, de sa propre main, à 200, 400 ou 500 personnes ². » A une époque où les mœurs et les habitudes de la plupart des évêques arrachaient des plaintes si éloqu Coastes au Cardinal Otto Truchsess ³,

¹ SCHERER, *Verantwortung*, etc., dans l'édition de ses œuvres publiée à Munich, t. I, pp. 381, 420.

² SCHERER, *Verantwortung*, loc. cit.

³ Voy. plus haut, p. 202.

ce zèle pastoral était considéré comme quelque chose de très extraordinaire, et les protestants impartiaux ne pouvaient s'empêcher de dire : « Bien que l'évêque de Wurzburg ait traité durement les Évangéliques de son évêché, on ne peut s'empêcher de faire son éloge ; il se dépense sans mesure pour sa foi, chose dont on n'avait guère eu d'exemple depuis longtemps, car nous ne connaissions depuis nombre d'années que des prélats grands seigneurs, passionnés pour le faste, et pleins d'orgueil ¹ ». On était en effet si peu habitué à tant de zèle, à un sentiment si consciencieux du devoir chez les évêques, qu'on citait comme un fait digne de passer à la postérité et témoignant d'une extraordinaire piété, que l'archevêque de Mayence, Daniel Brendel, eût, en un seul jour, donné la confirmation à plus de 150 enfants ou adultes, et distribué la communion à un nombre encore plus considérable de fidèles. Tant de ferveur, croyait-on, était le résultat des leçons des Jésuites ; on prétendait même que l'archevêque, désireux de prouver aux Pères sa reconnaissance, leur avait fait don de 20,000 florins pour la fondation d'un collège ².

Parmi les Jésuites qui, sous les ordres de l'évêque, travaillaient avec le plus de zèle à la restauration de l'ancienne foi, Gérard Weller se faisait particulièrement remarquer. Sans s'embarrasser d'aucun bagage, toujours à pied, il allait de ville en ville, de village en village pour prêcher et enseigner le catéchisme ; les comédies du temps le tournaient en ridicule, ses ennemis disaient de lui « que ce n'était pas un homme, mais un démon, et qu'il avait un pied de bouc ³ » ; mais il se souciait fort peu de tout ce qu'on débitait sur son compte. Entre 1585 et 1586, plus de 60,000 protestants furent ramenés à l'Église Catholique par le zèle de cet infatigable apôtre. Au bout de cinq ans, très peu de dissidents habitaient encore l'évêché ⁴. Le prédicant de Smalkalde, Utzinger, auteur de deux libelles remplis des plus violentes injures contre les papistes et les princes catholiques, demandait à grands cris l'expulsion de l'évêque Jules, et se montrait inconsolable de ce que ses coreligionnaires abandonnaient si aisément l'Évangile, bien qu'ils n'eussent à redouter, en restant fidèles, que l'exil. « C'est vraiment chose surprenante, » écrivait-il, « que l'apostasie effroyable et insensée à laquelle nous assistons en Franconie ! Et cependant, ceux qui restent inébranlables

¹ Cité dans la *Courte explication* (Voy, plus haut), f. 3.

² Voir la note précédente.

³ E. SANG, *Triumphus Franconiae* (Wirceburgi, 1618), voy. GROPP, *Coll. script.*, t. I, p. 641, voy. BUCHINGER, p. 171.

⁴ SACCHINUS, *Hist. Soc. Jesu*, pars 5, lib. 5, n° 114. Voy. HUBER, *Der Jesuitenorden*, pp. 133-134.

n'ont à craindre que des peines légères. La conduite de ces renégats n'en est que plus honteuse et plus criminelle, car ils apostasient sans une nécessité urgente, légèrement, sans avoir été tourmentés ni persécutés. En vérité, quels mauvais traitements peuvent-ils invoquer pour excuser leur conduite? On les a tout simplement invités à se rendre en un autre pays ¹! » Dans plusieurs localités, cependant, un assez grand nombre de protestants refusèrent de revenir au Catholicisme. Environ quatre-vingts personnes s'expatrièrent ². De Carlstadt, soixante-dix habitants, au moins, furent proscrits ³; plus tard, un lycée catholique fut fondé par l'évêque à Mûnnerstadt ⁴.

Jules travaillait avec ardeur au relèvement des écoles populaires; mais ce qu'il avait surtout à cœur, c'était la réforme si urgente du clergé. Ce clergé, comme il l'avouait avec douleur, était responsable de tous les maux qui avaient fondu sur l'Église. Ses mœurs détestables, scandale de tous, sa grossière insouciance de tout ce qui touchait au culte, avaient déshonoré l'Église Catholique. Aussi exigeait-il que les prêtres apportassent le plus grand soin à la célébration du saint sacrifice et des cérémonies religieuses. Les anciennes dévotions, les processions, les pèlerinages furent partout rétablis; de nouveaux couvents s'élevèrent; on pourvut aux besoins des monastères pauvres; un grand nombre de nouvelles paroisses furent érigées, plus de 300 églises bâties ou restaurées ⁵. Un témoin oculaire de ces faits, le belge Daniel Eremita, très à même d'apprécier le mouvement auquel il assistait, ne peut assez admirer le zèle pastoral de l'évêque ⁶.

Pour les pauvres et les malades, Jules avait un vrai cœur de père. « C'est par la miséricorde envers les malheureux, » disait-il au docteur Louis de Gennep, « que le Christianisme a conquis le monde; c'est avant tout par l'amour envers nos frères que nous devons, dans notre temps si froid, si égoïste, réchauffer dans le cœur du peuple l'attachement pour notre sainte foi ⁷. » « Je ne me rappelle pas avoir jamais lu, » s'écriait-il, un jour qu'il sollicitait la charité des fidèles pour la fondation d'un hôpital, « qu'un homme adonné

¹ Voy. SCHERER, *Verantwortung*, t. I, pp. 382 et suiv. Nous reviendrons plus tard sur Utzinger.

² BUCHINGER, p. 177. REINIGER, *Männerstadt und seine nächste Umgebung* (Wurzbourg, 1852), p. 187. Le P. Weller prescrivit l'assistance à la messe du dimanche sous peine d'une amende de cinq thalers.

³ HEPPE, *Restauration*, p. 169.

⁴ BUCHINGER, pp. 164-166.

⁵ BUCHINGER, pp. 181-207.

⁶ *Eremita*, pp. 350-351 (1609).

⁷ Voy. plus haut, p. 229, note 4.

aux œuvres de miséricorde pendant sa vie ait fait une mauvaise mort ; un chrétien charitable a beaucoup d'intercesseurs auprès de Dieu ; or il est impossible que les prières d'un si grand nombre ; d'âmes ne soient pas exaucées ¹. » L'évêque visitait lui-même les hôpitaux, les établissements de charité ; il leur donnait de nouveaux statuts, faisant tous ses efforts pour recouvrer le bien perdu ou pour en trouver l'équivalent ; il fondait de nouvelles bourses, élevait à ses frais des bâtiments destinés à abriter les nécessiteux, les infirmes ; il n'appelait les pauvres que « nos frères en Jésus-Christ ». Les hôpitaux d'Arnstein, de Carlstadt, de Dettelbach, d'Ebern, de Gerolzhofen, de Hassfurt, de Heidingsfeld, d'Iphofen, de Königshofen, de Mellrichstadt, de Münnerstadt, de Neustadt, de Rüttingen et de Volkach sont autant de monuments admirables de sa charité généreuse ². « L'évêque Jules, » écrivait le docteur de Genèp en 1595, au retour d'un voyage en Franconie, « est vénéré dans son pays comme le père des pauvres et des malades ; sa libéralité envers les établissements fondés pour l'adoucissement des misères humaines lui a conquis tous les cœurs. Il visite souvent les infirmes, il les console, les encourage, il est présent partout, il préside à tout ; beaucoup de malheureux ont été soignés de ses propres mains ; c'est par sa charité qu'il ramène les cœurs à la foi catholique. Sa plus noble et plus importante création, c'est le magnifique hôpital de Wurzburg, capitale de l'évêché. Peu d'établissements de ce genre peuvent lui être comparés ³. C'est l'hôpital général du pays ; il a été fondé pour recevoir toutes sortes de [pauvres, de malades, de gens sans ressources, de nécessiteux. Là, on leur prodigue des soins assidus, on leur donne gratuitement les remèdes ; là sont admis les orphelins abandonnés, les pèlerins, les délaissés de toute sorte. L'hôpital leur fournit de quoi s'entretenir. » Tout y était gratuit ; les malades qui avaient quelques moyens d'existence n'y étaient pas admis, de peur que le soin des pauvres ne fût négligé ⁴.

¹ BUCHINGER, p. 246.

² BUCHINGER, pp. 243-247.

³ Voy. plus haut, p. 229, note 4.

⁴ BUCHINGER, pp. 247-256. ** L'hôpital Saint-Jules est encore aujourd'hui un des plus beaux établissements de charité de l'Allemagne. Depuis trois cents ans qu'il existe, il n'a cessé de répandre d'innombrables bienfaits dans la ville et dans tout l'évêché. Les grandes choses accomplies par son fondateur pendant un règne de quarante-quatre ans sont maintenant admirées par tout le monde. Des représentants de toutes les opinions ont loué dans le prince-évêque Jules « le courage, la persévérance inébranlable et l'indomptable fermeté de caractère, aussi bien que son talent pour l'administration, son large esprit et sa culture universelle. Ces grandes qualités ont fait de lui le plus illustre prince qui ait jamais gouverné le duché de Franconie. Son attachement à l'Église Catholique, « le zèle qu'il déploya dans sa lutte contre la réforme et sa volonté ouvertement déclarée de remédier

A Fulde, le Catholicisme, grâce au zèle infatigable des Jésuites, avait fait de notables progrès.

En 1565, lorsque l'Abbé Balthasar, après vingt-six ans d'exil, était rentré en possession de ses états en vertu d'un arrêt du tribunal d'Empire, il s'était hâté d'y reprendre l'œuvre de la restauration catholique¹. Il commença par ordonner une enquête générale, fit donner des missions populaires, éloigna tous les prédicants, et obligea ceux de ses sujets qui refusaient de rentrer dans le giron de l'Église, à s'expatrier. A Hammelbourg seulement, il se heurta, au début, à de grandes difficultés, mais sa fermeté ne tarda pas à triompher de tous les obstacles. La plus grande partie des habitants abjura le Protestantisme. Cent personnes environ s'expatrièrent². Pour le soulagement de la misère physique, l'Abbé fonda un hôpital pour les femmes, et soutint par de riches donations l'hôpital des hommes, qui existait déjà avant lui; mais sa sollicitude s'appliqua surtout à relever les établissements d'enseignement. Pendant son exil, il s'était beaucoup occupé d'un séminaire fondé par Grégoire XIII à Fulde pour l'éducation de quarante jeunes gens de la noblesse. Les dons de Sixte-Quint lui permirent de doter cet établissement de 60 bourses, destinées aux étudiants sans fortune de la classe bourgeoise. Un nouveau bâtiment s'éleva bientôt à côté du premier, et 130 étudiants y furent reçus³. L'école des Jésuites, attenante au séminaire, comptait à dater de 1601, 500 élèves⁴.

IV

Depuis 1557, Canisius avait assidûment travaillé à la réforme catholique dans l'évêché d'Augsbourg par ses prédications à la cathédrale, l'enseignement du catéchisme, et les œuvres multiples d'un

aux abus trop réels qui deshonorait l'Église, aussi bien dans le clergé que parmi les laïques, font dire de lui avec raison qu'il a été le plus grand évêque qui se soit assis sur le siège de saint Burkhard. » W. BURKHARD, dans *l'Allegemeine Zeitung*, 1882, app. 62, p. 915.

¹ Voy. KOMP, *Fürstabt Balthasar*, pp. 106-133, ** EGLOFFSTEIN, *Balthasar von Dernbach*, pp. 38 et suiv.

² ** Voy. HEFFE, *Entstehung, Kämpfe und Untergang evangelischer Gemeinden in Deutschland, urkundl. dargestellt*, 1^{er} cahier, *Hammelburg und Fulda* (Wiesbaden, 1862), pp. 177 et suiv. KOMP, *Fürstabt Balthasar*, pp. 293 et suiv. EGLOFFSTEIN, *Balthasar von Dernbach*, pp. 77 et suiv.

³ KOMP, *Fürstabt Balthasar*, pp. 288-299, KOMP, *Zweite Schule*, p. 28. ** Voy. l'article intitulé : *Zur Gesch. der Jesuitenschulen*, dans les *Hist. pol. Blätter* (1878), t. LXXI, pp. 235 et suiv.

⁴ *Litterae annuae, ad a. 1605*, p. 629, et a. 1606, p. 385.

zèle incessant dans la ville comme dans les campagnes ¹. Plusieurs Jésuites avaient secondé ses efforts, s'attirant l'estime et la reconnaissance de tous, aussi bien comme guides des âmes qu'comme consolateurs et soutiens des pauvres et des malades. En 1582, grâce à la libéralité des Fugger, les Pères ouvrirent un lycée et une école à Augsbourg. La construction et l'organisation de ces établissements ne coûta pas moins de 96,000 florins ². Les chanoines de mauvaises mœurs, les prêtres indignes du sacerdoce, redoutant dans les Pères de sévères censeurs de leur conduite, s'étaient opposés de toutes leurs forces à la venue des Jésuites à Augsbourg, et avaient répandu contre eux toutes les calomnies imaginables. « Nous pouvons affirmer, » avaient écrit les Fugger à Grégoire XIII dix ans auparavant, « qu'à l'exception de quelques misérables il n'y a pas, dans toute la ville, un seul laïque catholique qui ne regarde les Jésuites comme des modèles de vertu, qui ne tiennent en grande vénération leur piété solide, et ne s'estime heureux de jouir de leur commerce et de leur bienveillance. Le clergé, il est vrai, pense différemment, mais leur antipathie n'est que trop facile à comprendre. En Allemagne, un grand nombre de chanoines et de prêtres surpassent les lansquenets les plus grossiers par leurs excès de toutes sortes, le luxe de leurs habits, les blasphèmes qu'il ont sans cesse à la bouche ³. » C'étaient précisément ces scandales qui avaient décidé les ducs Albert et Guillaume de Bavière, secondés par les Fugger, à fonder à Augsbourg un collège de Jésuites; comme eux, tous les bons catholiques ne comptaient que sur les Pères pour combattre les hérésies, pour former des caractères, des âmes fortement trempées; comme eux, ils comprenaient les services qu'ils pouvaient rendre, non seulement dans le diocèse d'Augsbourg, mais dans tout l'Empire, à cause de l'importance exceptionnelle qu'avait Augsbourg en Allemagne ⁴. Avec l'assentiment de leur Général, les Jésuites prirent l'engagement de respecter tous les articles de la paix de religion, et leurs élèves firent la même promesse ⁵. Le Conseil se montra assez tolérant à leur égard. L'évêque Henri de Knöringen, dans les rapports qu'il envoyait à Rome, loue à plusieurs reprises les égards dont les Catholiques sont l'objet de la part de la municipalité, sans que, pourtant, les Protestants aient aucun sujet de se plaindre ⁶.

¹ Voyez notre quatrième volume, pp. 417 et suiv.

² Pour plus de détails, voy. BRAUN, *Gesch. des Collegiums der Jesuiten in Augsbourg*, pp. 4-36. Lettre des Fugger à Grégoire XIII, 3 janv. 1563, dans THEINER, t. III, p. 414.

³ STEICHELE, *Beiträge*, t. I, pp. 50-53.

⁴ * Voy. THEINER, *Annales*, t. I, p. 89.

⁵ Voy. ces lettres dans THEINER, t. I, pp. 31, 39, 84 et suiv.

⁶ Voy. BRAUN, pp. 26-27.

Jacques Spanmiller, surnommé Pontan, l'un des plus grands pédagogues du siècle, exerçait au lycée catholique la charge de préfet des études; jusqu'en 1605, le nombre des élèves fut de 380; l'année suivante, il atteignit le chiffre de 400¹.

A partir de 1589, les Jésuites instituèrent à Augsbourg quatre congrégations d'étudiants et d'hommes faits². Ils donnaient de fréquentes missions dans les villages environnants³. En 1601, vingt et un villages, tombés dans le plus lamentable état moral par suite du manque absolu de prêtres, revinrent à la foi catholique⁴. La plupart des habitants firent une confession générale. A Augsbourg, où Canisius, au commencement de son apostolat, voyait à peine cinquante auditeurs autour de sa chaire; où, à Pâques, 800 personnes tout au plus recevaient la sainte communion, on comptait, en 1595, 2,500 communions pascales⁵; en 1600, 4,000; dix ans après 6,700⁶.

L'école de Dillingen, plus tard élevée au rang d'Université et fondée par Otto de Truchsess, avait mérité des contemporains le surnom de « perle de l'évêché ». C'est là qu'en 1564 les Jésuites avaient, pour la première fois, donné des preuves de leur rare talent pour l'éducation de la jeunesse. En 1585, Grégoire XIII constitua 3,000 écus de rente à la ville pour la fondation d'un séminaire⁷. En 1600, cet établissement comptait déjà 230 élèves; l'Université inscrivait annuellement 650 étudiants sur ses registres, et parmi eux, beaucoup de jeunes gentilshommes venus de diverses contrées de l'Allemagne. Six ans plus tard, le nombre des étudiants s'élevait à 730⁸. « Les Jésuites de Dillingen, » disait un polémiste protestant, « peuvent à juste titre être considérés comme les êtres les plus dangereux, car ils sont extrêmement instruits, ils prêchent, ils enseignent avec une infatigable ardeur, et semblent, plus encore que tous les autres papistes, agir sous l'inspiration du démon; ils ont l'art de persuader aux enfants et aux adultes de revenir à l'idolâtrie papiste. Dans ce but, ils emploient tous les moyens, tous les artifices imaginables, et ravissent à l'Évangile un nombre incalculable d'âmes. Eux et tous les partisans qu'ils se sont faits dans la noblesse sont, pour le dire en un

¹ *Litteræ annuæ, ad a. 1605*, p. 629; *ad a. 1606*, p. 365.

² Voy. BRAUN, pp. 127 et suiv.

³ Voy. BRAUN, pp. 138 et suiv.

⁴ FLOTTO, pp. 34 et suiv. Voy. STEICHELE, *Beiträge*, pp. 49-50.

⁵ Rapporte van Gennep dans la lettre citée p. 229, note 4.

⁶ STEICHELE, *Beiträge*, t. I, p. 63.

⁷ HAUSMANN, *Gesch. des ehemaligen päpstlichen Alumnates in Dillingen* (Dillingen, 1883) et ** DUMM, dans *l'Hist. Jahrbuch*, 1886, p. 7, pp. 369 et suiv.

⁸ Voy. STEICHELE, *Beiträge*, t. I, pp. 14-15, pp. 53-63. *Litteræ annuæ, ad a. 1606*, p. 380. Voy. aussi la chronique de Zimmerich.

mot, d'exécrables scélérats, et malheureusement il n'est pas aisé de se débarrasser d'eux¹. »

Grâce au zèle et aux écrits des Pères, un grand nombre de conversions s'opérèrent dans la noblesse. Le comte Ulrich de Helfenstein de Wiesensteig, autrefois entraîné vers les nouvelles doctrines par le prévôt de Tubingue, Jacques Andrea, avait sécularisé la collégiale de Wiesensteig : le Père Jean Rabenstein, de Dillingen, le convertit à l'ancienne religion². Le comte Schweickart d'Ellenstein et sa femme Marie, comtesse de Hohenzollern, tous deux issus de la branche alsacienne de cette illustre famille, rentrèrent aussi dans le giron de l'Église, et le comte fonda à Landsberg un collège où quarante-cinq jésuites donnaient l'enseignement à la jeunesse (1601)³. Le comté et le domaine seigneurial de Bissingen firent aussi retour à l'ancienne foi.

Dans l'évêché de Bamberg, au commencement du XVII^e siècle, la situation religieuse semblait désespérée. L'évêque Reidhard de Thüngen (1591-1538), docile aux conseils du duc Guillaume de Bavière et de l'évêque de Wurzburg, avait travaillé avec ardeur à la restauration catholique ; il avait même annoncé l'intention de fonder un collège de Jésuites à Bamberg⁴. Mais, après sa mort, le chapitre, en grande partie protestant, réussit à faire élire le doyen Philippe de Gabsattel (1599). Pour obtenir la sanction papale, le nouvel évêque prêta serment à la confession de foi du Concile de Trente, protesta de son dévouement pour la cause catholique, et promit au Saint-Siège une soumission entière. Mais à peine eut-il obtenu ce qu'il souhaitait, qu'il leva le masque, refusa de recevoir les ordres et de se faire sacrer, autorisa les prêtres de son diocèse à se marier, et s'entoura de femmes de mauvaise vie. « Il faut que je vous confesse en grande confiance, » écrivait l'évêque Jules au duc Maximilien de Bavière le 23 mai 1605, « que les choses marchent bien mal à Bamberg ; l'évêque, aussi bien que plusieurs prêtres de son entourage, mènent la vie la plus scandaleuse qu'on puisse imaginer. Le clergé n'est astreint à aucune règle. Le doyen, dans lequel nous avons une si grande confiance, entretient une concubine ; il n'y a pas longtemps qu'il a célébré publiquement un baptême, et prié le frère de l'évêque d'être parrain. Celui-ci a envoyé à la cérémonie ses conseillers et gentilshommes. Tout le jour s'est passé dans l'orgie et dans la dé-

¹ *Wölfe im Schafspelz*, feuille 15-17.

² Le 24 avril 1567. SACCHINUS, *Vita Canisii*, pp. 237-239. RIESS, 359-360. Document notarié de la conversion du comte, communiqué par Baumann ; archives diocésaines de Fribourg, t. X, pp. 115-119.

³ *Litteræ annuæ, ad a. 1601*, p. 501.

⁴ Pour plus de détails, voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 337-394.

bauche. L'évêque a plutôt les mœurs d'un seigneur licencieux que celles d'un prêtre. Sa conduite scandalise extrêmement les gens du peuple; enfin on en est venu à croire et à répéter qu'il n'existe peut-être pas un seul prêtre catholique de mœurs irréprochables. » « La maison de l'évêque est sur un très grand pied; à sa cour, les charges sont toutes occupées par des protestants. Deux gentilshommes calvinistes sont ses plus intimes confidents. Il professe une extrême aversion pour les Jésuites; il ne parle du Pape qu'avec mépris; il montre la plus vive antipathie pour les dévotions catholiques, la messe quotidienne, les jeûnes, les pèlerinages; il se moque de la doctrine du purgatoire et du culte des saints ¹. »

Ce ne fut qu'après la mort de Gebattel (1609) que, sous le gouvernement de l'évêque Jean Gottfried d'Aschhausen, prélat d'une conduite exemplaire et d'une science étendue, un heureux changement se produisit. Gottfried confia aux Jésuites la chaire de la cathédrale et la direction du séminaire, et bâtit un collège pour les Pères, qu'il chargea de l'inspection des treize écoles de la ville, de la direction de cinq hospices et de deux léproseries ². Son vicaire général, Frédéric Forner, évêque consacré, avait été très persécuté sous le précédent évêque à cause de son zèle pour la religion; aussi mettait-il beaucoup d'ardeur à combattre le Protestantisme ³.

Dans l'archevêché de Salzbourg, les choses s'étaient passées à peu près de même. A Georges de Khuenberg avait succédé Wolf Dietrich de Raithenau (1587-1612). Georges, d'abord coadjuteur, puis archevêque, avait énergiquement travaillé à la restauration de la foi catholique: sa conduite édifiante, sa sollicitude pour les pauvres et les orphelins, son zèle pour la science et le progrès des études l'avaient fait aimer et respecter de tout le monde ⁴. Wolf Dietrich, au contraire, n'était pieux qu'en apparence. Peu de temps après son élection (1588), il publia une ordonnance portant que quiconque refuserait de se faire catholique dans un délai de quinze jours devrait, sans retard, quitter le pays; mais tous ceux qui le connaissaient à fond savaient bien qu'il n'agissait que par politique, et qu'en réalité il se souciait fort peu des prescriptions de l'Église; il vivait

¹ STEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 396-406; t. II, p. 920. C. A. STUMPF, *Zeitschrift für Bayern und die angrenzenden Länder* (Munich, 1846), t. I, pp. 16-35. ** VOY. MAYR-DREISINGER, *Wolf Dietrich von Raithenau*, p. 183, note 128.

² WEBER, *Gesch. der Gelehrten Schulen in Bamberg*, p. 94. ** VOY. la monographie de WEBER, *Joh. Gottfr. von Aschhausen, Fürstbischof von Bamberg und Herzog zu Franken*, Würzbourg, 1889.

³ Voyez sur lui l'article publié dans les *Hist. Polit. Blätter*, t. LXXXVI, pp. 565-582, 656-672.

⁴ WOLF, *Geschichtliche Bilder*, p. 180.

avec la fille d'un bourgeois de Salzbourg dans un concubinage connu de tout le monde, et dépensait pour sa maîtresse et ses enfants (trois fils et sept filles) des sommes considérables. La vie qu'on menait à sa cour était tellement licencieuse que beaucoup en avaient horreur. Les Jésuites lui ayant fait un jour de sérieuses représentations sur sa conduite, Wolf Dietrich les traita de coquins, de valets du diable, menaça de les expulser de son évêché, et de ne jamais les rappeler¹. Il dit un jour à un délégué du prince calviniste Christian d'Anhalt, qu'il était prêt à accorder à ses sujets la liberté de religion; que lui et ses pareils n'avaient rien à voir dans ce qui se passait au fond des consciences; qu'il n'appartenait pas aux princes de traiter les choses du ciel; que tous les hommes n'avaient qu'un Dieu, qu'un Rédempteur, sur lequel reposait l'édifice du Christianisme; que chez les juifs de l'ancienne loi, il y avait eu aussi des sectaires, des pharisiens, des sadducéens, des esséniens, que pourtant ils n'avaient eu qu'une synagogue, qu'un temple, et que leurs divergences ne les avaient pas empêchés de vivre en paix².

Sous le gouvernement de Wolf Dietrich, le Protestantisme eut donc toute liberté de s'étendre et de s'affermir. Ce ne fut que sous son successeur, Marx Sittich, comte d'Hohenhems (1612-1617), que de sérieuses mesures furent adoptées pour le rétablissement de l'unité de la foi; environ 600 protestants furent contraints de s'expatrier³. Même du côté catholique, on blâma l'excessive rigueur de l'archevêque; la nouvelle doctrine avait poussé dans le pays de profondes racines depuis nombre d'années et le comte, disait-on, aurait pu montrer plus de patience. Cette sévérité fut d'un effet d'autant plus fâcheux que Marx Sittich ne se distinguait nullement, comme Jules de Mespelbrunn ou Balthasar de Dernbach, par une vie exemplaire et apostolique, par un zèle sincère, par la charité et la sollicitude envers les pauvres et les malades; au contraire, il vivait en prince temporel, dans le luxe et le faste; entouré d'une cour brillante, il aimait avec passion les divertissements, les fêtes, le théâtre; il se plaisait à faire représenter des pastorales et des opéras;

¹ Lettre d'un conseiller ecclésiastique de Salzbourg, datée du 2 oct. 1606, dans les *Theologischen Miscellen*, cahier 1^{er}. pp. 27-28. ** Voy. MAYR DEISINGER, *Wolf Dietrich von Raillenau*. L'auteur établit que dans ses efforts de « contre-réforme » Wolf n'était nullement dirigé par les convictions religieuses, mais purement poussé par le désir égoïste d'obtenir des voix à Rome au moment de l'élection cardinalice. Deçu dans cet espoir, il ne songea plus jamais à mettre obstacle, dans son territoire, au développement du Luthéranisme.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, pp. 203-205.

³ En 1613 et 1614. Pour plus de détails, voy. les rapports envoyés par le secrétaire de l'archevêque Jean Steinhäuser, dans WOLF, *Geschichtliche Bilder*, pp. 187-227.

personnellement, comme son panégyriste le raconte, il était extrêmement superstitieux, « attaché à toutes sortes de mômeries, par lesquelles il pensait honorer la religion¹ ».

Tout autre était l'évêque de Passau, Urbain. Le jésuite Scherer louait les mesures adoptées dans son évêché, où l'on n'accordait nulle part le droit de bourgeoisie aux sectaires. L'évêque avait fermé les écoles protestantes; il avait interdit les livres suspects, les petits « traités » tant propagés par les Protestants; il avait exigé l'expulsion « des loups dangereux », c'est-à-dire des prédicants fanatiques; partout des prêtres, des curés avaient remplacé les ministres. Scherer vantait aussi le zèle d'Urbain pour tout ce qui regardait le culte du Seigneur, l'amour et la sollicitude qu'il témoignait tous les jours aux pauvres, particulièrement aux orphelins, aux jeunes filles sans fortune auxquelles il constituait une petite dot, « afin qu'elles fussent en état de vivre honorablement et de se marier chrétiennement ». L'évêque se distinguait aussi « par une grande sobriété et par le bon gouvernement de sa maison; il s'abstenait de toute dépense superflue, et vivait avec une stricte économie; mais ce qu'on admirait le plus en lui, c'était sa grande humilité et son extrême douceur. « Ces deux pierres précieuses et rares me semblent encore plus merveilleusement belles lorsque je les rencontre chez de si hauts personnages, » remarque Scherer².

V

Les événements survenus en Styrie, en Carinthie et dans l'Ukraine causèrent parmi les Protestants une émotion profonde.

En 1572, l'archiduc Charles, le plus jeune frère de Maximilien II et le souverain de ces pays, avait promis aux chevaliers et seigneurs de Styrie qu'au sujet de la religion il ne persécuterait, ni eux ni leurs familles, ni leurs serviteurs et sujets; qu'il laisserait en paix leurs prédicants, leurs églises et leurs écoles; que, pour lui, il entendait rester fidèle à la foi de ses pères, mais sans vouloir en aucune manière « inquiéter les consciences des seigneurs

¹ Voy. WOLF, *Geschichtliche Bilder*, pp. 227-234.

² SCHERER, *Werke*, édition de Brück, f. 192-196. Sur la « contre-réforme » dans l'archiduché d'Autriche et dans le Tyrol. voy. HUBER, t. I, pp. 283 et suiv., pp. 310 et suiv.; et HANX, t. I, pp. 161 et suiv. Voy. aussi notre quatrième volume, livre I, ch. ix.

de la noblesse ». Le péril turc, bientôt après, étant devenu plus menaçant que jamais, et la fraction protestante des États refusant d'accorder aucun nouveau subside à moins de concessions religieuses plus importantes, Charles s'était vu contraint d'étendre la loi de 1572 à la Carinthie, à l'Ukraine et à Görz (1578). Il avait promis de plus qu'à Graetz, Judenburg, Klagenfurth et Laibach, les églises, les prédicants et les écoles de la noblesse protestante seraient tolérés, et que les sujets protestants ne seraient pas inquiétés, pourvu que les prédicants ne se permissent jamais d'injurier ou de chercher à détourner de leur religion les sujets catholiques. Ces promesses étaient simplement verbales; jamais il n'avait été question de les rendre obligatoires pour les successeurs du souverain actuel ¹.

Mais bientôt la noblesse exigea plus encore, car elle voulait dominer et prendre en main la direction des affaires. « Les nobles protestants, » écrivait l'archiduc à son frère Ferdinand de Tyrol, « n'ont qu'un unique but: l'expulsion de tous les catholiques; non seulement ils veulent anéantir notre religion, mais encore secouer le joug, et ne plus nous obéir, même dans les choses qui ne regardent que le pouvoir civil. Ils prétendent obtenir de moi que je renvoie le gouverneur de mon propre château de Graetz, pour ce seul motif qu'il est inébranlablement attaché à la foi catholique; ils veulent n'établir dans les villes et dans les châteaux forts que les gens qu'ils m'auront présentés. Ils ont pris possession des châteaux de Judenburg et de Saint-Veit, de sorte que je serai obligé, un de ces jours, d'aller loger à l'auberge. Ils me contestent jusqu'au droit de battre monnaie et, dans mes propriétés, veulent être autorisés à chasser tout le gibier, à l'exception des cerfs. Ils exigent aussi que les procès entre le souverain et ses vassaux, procès qui ont toujours été portés devant le tribunal du prince, soient jugés par les seigneurs. Enfin ils annoncent la résolution de ne plus avoir aucun égard à mes ordres ¹. » « Dès que l'un d'eux convoite quelque propriété, peu de temps après il s'en empare, et ce dont le légitime propriétaire jouissait paisiblement depuis nombre d'années, il se l'attribue sans scrupule. Si, comme son devoir l'y oblige, le souverain veut empêcher de pareilles injustices, ils le criblent d'injures. Ils disent tout haut que c'est le démon qui est réellement présent sous les saintes espèces. Le Pape, l'Empereur, l'archiduc, et ceux de sa famille, ils

¹ Voy. STIEVZ, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 90-94, Stobäus, dans HANSIZ, t. II, p. 682, Voy. HUBER, t. IV, pp. 319 et suiv. et F. M. MAYER, *Der Brucker Landtag des Jahres 1572*. *Archiv. für Oesterr. Gesch.* (1888), t. LXXIII, pp. 467 et suiv.

les traitent d'idolâtres, de mamelouks, d'apostats; ils les traitent comme les pires et les plus exécrables scélérats que la terre ait jamais portés. Non, je ne crois pas qu'un autre que moi ait passé par où je passe et enduré ce que j'endure¹. »

A la suite des continuel empiétements des Protestants et des efforts du parti catholique avancé, les concessions de Brüeck furent retirées. Georges Stobäus, évêque de Lavant, témoin de tout ce qui s'était passé, donna plus tard sur ces faits à un des fils de l'archiduc les détails les plus circonstanciés. « L'acte passé à Brüeck sous la pression du péril turc, » écrit-il, « avait été dressé en l'absence et même à l'insu des membres de l'ancienne religion. Les Catholiques en furent consternés; les nouveaux croyants, au contraire, firent éclater leur joie. Aussitôt, les prédicants se hâtèrent d'accourir dans les quatre cités où le libre exercice de leur religion leur avait été accordé, et commencèrent à décrier les doctrines et les prescriptions de l'Église. Le nom de catholique devint peu à peu un opprobre. Les Catholiques supplièrent l'archiduc de mettre un terme aux envahissements des Luthériens, qui ne voulaient pas se contenter des quatre villes concédées. L'archiduc leur ayant rappelé les termes de l'accord conclu à Brüeck, ils répondirent qu'ils ne se reconnaissaient pas le droit de rebuter quiconque désirait venir à la lumière de l'Évangile, et qu'il leur était impossible de fermer le chemin du salut. Ce que voyant, l'archiduc ordonna aux membres protestants des États (nov. 1580) de renvoyer immédiatement leurs prédicants, disant que, puisque ceux-ci observaient si mal ce qui avait été convenu, il ne se regarderait pas, lui non plus, comme lié par sa promesse. Les nobles se tournèrent alors vers les chefs protestants de l'armée, qui se préparaient alors à entrer en campagne contre les Turcs, et réclamèrent leur assistance; un corps de troupes marcha sur Graetz. Lorsque l'archiduc demanda aux États l'explication de ce fait, on lui répondit que les troupes n'étaient venues que pour faire exécuter la sentence de bannissement portée contre les prédicants, puisque ce ne pourrait être que par la force qu'on parviendrait à les chasser. Craignant une sédition, Charles retira l'ordre qu'il avait donné (3 fév. 1581). A partir de ce moment, les nobles devinrent d'une insolence sans égale. A l'Université de Graetz, ils nommèrent des professeurs de leur choix, dont ils payèrent les appointements sur les revenus publics. Ils établirent une imprimerie à leur usage, et répandirent dans tout le pays une profusion de pamphlets. Ils continuèrent avec plus de

¹ HORTER, *Ferdinand*, t. I, p. 428.

passion que jamais leur œuvre de propagande, assaillirent et pillèrent les églises, détruisirent les tableaux, brisèrent les statues, les meubles précieux servant au culte, brûlèrent les missels, firent servir les revenus ecclésiastiques à l'entretien de leurs prédicants ou à leur propre usage, ils accordèrent aussi une pension, sur la caisse de l'État, à plusieurs gentilshommes qui hébergeaient des prédicants dans leurs châteaux. Les cités, se sentant soutenues, montrèrent de plus en plus d'audace. Les habitants de Mitterndorf, ville de la Haute-Styrie, chassèrent leur curé et mirent un prédicant à sa place; d'autres villes et bourgs de la Styrie, de l'Ukraine et de la Carinthie imitèrent cet exemple. L'archiduc se hâta d'envoyer ses chargés de pouvoirs pour remettre les choses dans l'ordre, mais ceux-ci ne purent rien obtenir, et plusieurs fois ils coururent de grands périls. Les habitants de Gratz passaient en masse au Protestantisme; les églises devenaient désertes, si bien que l'archiduc et ses courtisans assistaient seuls, le dimanche, au saint sacrifice. En chaire, au lieu d'annoncer la parole de Dieu, les prédicants ne cessaient d'insulter les Catholiques, allant jusqu'à appeler l'archiduc « le promoteur de l'idolâtrie ». A la suite de ces indignités, le peuple fut animé d'une telle haine contre les Catholiques qu'une émeute fut plusieurs fois sur le point d'éclater. Un complot se forma: il s'agissait d'assaillir le collège des Jésuites, les couvents, les églises et les presbytères. Ce ne fut qu'en prenant des mesures énergiques que l'archiduc parvint à conjurer le péril. L'évêque de Laybach, qui gouvernait au nom du prince, me racontait qu'il ne s'était presque jamais rendu à la cour sans avoir été insulté en route; un jour, on lui avait lancé des pierres à la tête. En ce temps-là, aucun prêtre, aucun religieux n'aurait osé sortir en habit ecclésiastique. En Styrie, surtout, la position des Catholiques était presque intolérable. Les prédicants, d'autre part, ne cessaient de se quereller entre eux. Le surintendant Zimmermann fut accusé de calvinisme par les États de Styrie, tandis que, de son côté, il accusait ses collègues, les uns d'être Flaciniens, les autres d'être du parti d'Osiander ¹.

Le protestant Mathieu Amman écrivait en mai 1584: « Si nos pasteurs avaient su renoncer à temps à ce zèle amer, intéressé, orgueilleux, qui jusqu'à présent n'a servi qu'à troubler la communauté chrétienne, comme nous n'en avons que trop fait l'expérience, Dieu, peut-être, se serait montré miséricordieux à notre égard; mais parce qu'ils ont surtout pensé à leur maudite vaine gloire, le châtiment

¹ HANSZ, t. II, pp. 680-687. ** Voy. HUBER, t. IV, pp. 326 et suiv.

ne s'est pas fait attendre. Leurs fautes nous ont fait perdre plus d'adhérents que tous les efforts réunis des papistes. » « Notre clergé, » disait la même année Guillaume de Gera, membre protestant des États, « ne veut se soumettre à aucune autorité; ce ne sont pas les papistes qui troublent nos églises, ce sont nos propres pasteurs¹. »

En Styrie comme partout ailleurs, les Jésuites étaient les plus fermes champions de la cause catholique². Leur collège, fondé à Graetz par l'archiduc, comptait 200 élèves dès 1574. Le zèle des Pères pour le salut des âmes semblait croître tous les jours³. En 1585, Charles éleva leur collège au rang d'Université⁴, et le dota libéralement. Cette Université n'eut d'abord que deux facultés, celles de philosophie et de théologie. On voit encore dans un registre de la maison, à la date du 25 novembre 1586, le nom de Ferdinand, fils aîné du fondateur, écrit de la propre main du jeune prince⁵. A plusieurs reprises l'archiduc avait interdit à ses sujets d'envoyer leurs fils étudier dans des universités étrangères; toutefois, jamais encore il n'avait usé de rigueur⁶, mais en 1580 il exigea, sous des peines sévères, de tous les habitants de ses domaines qu'ils envoyassent leurs fils à l'Université de Graetz. Il avait résolu, disait-il dans la lettre de fondation de cet établissement, de faciliter à la jeunesse les études classiques et la culture des arts libéraux, et de grandes dépenses allaient être évitées aux parents, que rien ne forcerait plus, désormais, à se séparer de leurs enfants.

« La plus zélée, la plus ardente protectrice de l'Université, comme, en général, de tout ce qui intéressait la restauration et la propagation de la doctrine et du culte catholique, c'était la princesse Marie de Bavière, épouse de l'archiduc Charles, une des figures les plus attachantes de cette époque⁷. Peut-être eût-on pu quelquefois lui reprocher une ardeur trop passionnée pour le bien⁸, mais elle luttait

¹ PEINLICH, p. 53, note 451.

² ** Voy. KRONES, *Gesch. der Universität Graz*, pp. 278 et suiv., où la liste des ouvrages relatifs à ce sujet a été dressée avec grand soin.

³ Lettre de l'archiduc Charles à Grégoire XIII, le 29 déc. 1574, dans THEINER, *Annales*, t. I, p. 256. ** Voy. KRONES, *Gesch. der Universität Graz*, pp. 297 et suiv.

⁴ ** Voy. KRONES, *Gesch. der Universität Graz*, pp. 7 et suiv., pp. 236 et suiv.

⁵ *Steirmärkische Zeitschrift*, nouvelle suite, première année, cahier II, p. 42, et 2^e année, cahier 2, p. 109, voy. la dépêche de Charles à Grégoire XIII (1584) dans THEINER, t. III, pp. 535-538. L'archiduc Ferdinand ne fut pas élevé dans l'établissement; il écrivit seulement son nom sur le registre pour lui faire honneur. STIEVE, *Wittelsbacher Briefe*, t. VIII, note 1.

⁶ Voy. THEINER, t. III, p. 135.

⁷ Voy. HURTER, *Erzherzogin Maria*, pp. 396 et suiv.

⁸ Voy. STIEVE, *Wittelsbacher Briefe*, pp. 145-15. Partie II, pp. 145, 157 et suiv.

énergiquement contre ce défaut de sa nature. Dans les hôpitaux, elle s'acquittait souvent, au chevet des malades, des offices les plus re-buttants de la charité. Un jour que la directrice de l'hôpital la suppliait de s'éloigner d'une salle où se répandait une odeur insupportable, Marie répondit : « Tes péchés et les miens répugnent encore davantage au Seigneur ! ! » Ses lettres témoignent de la tendresse et de la sage fermeté avec laquelle elle élevait ses enfants. Elle insiste pour que son fils Ferdinand, alors âgé de onze ans, soit entouré exclusivement de catholiques, et pour qu'il soit élevé au collège des Jésuites d'Ingolstadt. « Je te supplie et je te conjure pour l'amour de Dieu, » écrit-elle à son frère le duc Guillaume, « de ne pas te montrer faible envers mon enfant, de ne tolérer en lui rien de répréhensible, puisque ma suprême confiance est en toi. Je ne sais pas assez te dire de quel cœur je te le recommande. Je te supplie aussi de m'écrire toute la vérité sur son compte, de me dire si tu es satisfait de lui, s'il te plait, ce que toi et son précepteur augurez de bon pour l'avenir à son sujet. Ne me ménage pas, écris-moi en bon allemand ce que tu penses au fond de ton cœur. » « Je suis heureuse au-delà de ce que je peux dire, » écrit-elle au duc un peu plus tard, « de voir que tu es si satisfait de mon enfant. Quo Notre-Seigneur lui donne sa grâce, afin qu'il t'obéisse et te soit soumis en tout, comme il me l'a promis. Pour se montrer insoumis, il faudrait qu'il eût beaucoup changé, car il a toujours obéi ponctuellement à tout ce qu'on lui a commandé de faire, comme son gouverneur pourra te le dire ². »

L'archiduc Charles ne pouvait assez remercier son beau-frère d'avoir consenti à ce que son fils Maximilien fût élevé à Ingolstadt en même temps que le jeune Ferdinand. « S'il se rencontre jamais pour moi une occasion de m'acquitter envers Votre Grâce ou envers quelqu'un des siens, » lui écrivait-il, « je la supplie de ne pas m'épargner; car elle me trouvera prêt en toute occasion à la servir. Je veillerai aussi à ce que mon Ferdinand puisse un jour prouver à Votre Grâce ou à ceux de sa famille toute sa gratitude pour les bienfaits qui lui ont été prodigués; aussi lui ai-je ordonné de vous montrer une entière obéissance; s'il ne le fait pas, punissez-le aussitôt, c'est de quoi je vous supplie ³. » Maximilien ne tarda pas à se lier étroitement avec Ferdinand, auquel il donna toute sa confiance. Par son intelligence vive et pénétrante, par son jugement sûr, son vif attrait pour les choses intellectuelles, Maximilien dépassait de beaucoup son

¹ HURTER, *Erzherzogin Maria*, p. 393.

² STIEVE, *Wittelsbacher Briefe*, pp. 37-39.

³ ARETIN, *Maximilian der Erste*, p. 374.

cousin ; mais sous le rapport de la piété vive et solide, de la fidélité au devoir, de l'ardeur pour l'étude, les deux amis étaient au même niveau. Le gouverneur de Ferdinand écrivait en 1598 au duc Guillaume que le jeune prince s'appliquait au travail avec une telle ardeur qu'on était obligé de le modérer, car il ne se donnait même pas le temps de manger¹. Deux ans après, l'un de ses maîtres manda à son père qu'il apporte aux études une application extrême, et semble un ange dans toute sa conduite². Enfin, le 25 janvier 1594, le recteur de l'Université écrivait au recteur du collège des jésuites, à Graetz, fait en ces termes l'éloge de Ferdinand : « L'archiduc en est déjà à sa quatrième année d'étude ; il a beaucoup profité de son séjour parmi nous. Rien de ce qui est semé dans ce sol excellent ne se perd, et le naturel de ce jeune prince est si aimable qu'en vérité on ne saurait désirer rien de mieux³. »

L'archiduc Charles, après avoir vaillamment lutté pour la cause catholique, mourut le 10 juillet 1590, n'étant encore âgé que de cinquante ans. Les Protestants de Graetz avaient formé un complot contre sa vie, et l'on croit que le chagrin qu'il en ressentit bréga ses jours. Dans son testament, il recommandait instamment à son fils « de délivrer le plus tôt possible ses états de l'engeance pernicieuse des sectaires ». Pendant la minorité de Ferdinand, les luttes religieuses continuèrent à déchirer l'Autriche ; mais les choses changèrent de face aussitôt que le nouveau souverain, nourri dans la piété catholique, eut pris, en 1596, le pouvoir en main. Il était fermement décidé à ne consentir à aucune chose pouvant porter le moindre préjudice à la religion de ses pères⁴. Aussi, le jour de la prestation de serment des États, refusa-t-il de faire aucune concession quant au libre exercice du culte luthérien⁵.

Bientôt les empiétements des Protestants le forcèrent à prendre des mesures rigoureuses. Les prédicants étaient animés d'une telle haine contre tout ce qui était catholique que la position du prince devenait intolérable. « Le prédicant Fichtmann, en un seul et même sermon, traita seize fois Grégoire XIII d'Antechrist et de fils de perdition⁶. On répandait à profusion des pamphlets et des caricatures contre le Pape⁷. Un jour que Ferdinand, sa mère et quelques

¹ V. ARETIN, p. 487.

² STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 110, note 2.

³ SUGENHEIM, *Gesch. der Jesuiten*, t. I, p. 130, note 48.

⁴ Voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 119, notes, p. 120, note 2. ** HUBER, t. I, pp. 337 et suiv.

⁵ ** Voy. HUBER, t. IV, pp. 338 et suiv.

⁶ HUNTER, t. IV, p. 2.

⁷ *Steirmärkische Zeitschrift*, nouvelle suite, deuxième année, p. 35.

princes traversaient le pont de la Mur, à Graetz, deux prédicants, passant tout près d'eux, gardèrent insolemment le chapeau sur la tête; à Villach, un prêtre qui avait parlé contre les nouvelles doctrines reçut une volée de coups de bâton comme il traversait la place du marché; puis on le chassa de la ville. Le patriarche d'Aquilée ayant voulu prendre possession d'une église qui lui appartenait n'échappa qu'à grand'peine à la fureur de la populace. A Klagenfurtb, un prévôt reçut une grêle de coups de canne et de coups de poing; un prêtre, pendant qu'il célébrait le saint sacrifice, fut assailli par un forcené qui le roua de coups, les terrassa et le soula aux pieds. Le coupable fut arrêté, et déclara dans son interrogatoire n'avoir agi que « pour complaire à de pieux chrétiens, rempli de zèle pour la gloire de Dieu, mais surtout pour obéir à l'ordre du Très Haut ». Les femmes et les jeunes filles qui se rendaient en pèlerinage à un sanctuaire vénéré dans la contrée furent souvent insultées gravement. Le service divin était très fréquemment troublé par des sifflets, les cérémonies catholiques tournées en dérision, les images profanées. Ferdinand ayant ordonné que les auteurs de ces attentats fussent conduits à Graetz pour y être punis comme ils le méritaient, les membres protestants des États refusèrent de faire exécuter ses ordres, prétendant qu'ils allaient à l'encontre de leurs privilèges et de leurs libertés. Les populations de la Carinthie, excitées par les prédicants, se livrèrent à des actes plus répréhensibles encore. A Eisenberg, le curé catholique ayant été remplacé par un prédicant, un conseiller de Ferdinand vint sommer les habitants, au nom du prince, de rétablir le curé catholique. Mais on refusa de lui obéir, et l'envoyé du souverain fut hué dans les rues, contraint de monter à cheval dans un accoutrement burlesque, et promené de la sorte sur la place du marché. Georges Stobäus, qui plus tard remit à l'archiduc Charles, frère de Ferdinand, un rapport circonstancié sur tous ces faits, remarque avec raison « que l'audace et l'insolence de ceux de la nouvelle religion avaient pour ainsi dire contraint le duc à sévir ¹ ». « Dieu demande de moi de rétablir dans mes états la religion catholique, » disait Ferdinand; « attendrais-je jusqu'à perdre toute autorité et jusqu'à ce que la vraie foi ait entièrement disparu de mon pays ² ? »

Georges Stobäus de Palmbourg, prince-évêque de Lavant, ancien élève du collège romain et conseiller écouté de Ferdinand, avait gouverné pendant quelque temps le Tyrol au nom de l'archiduc. C'é-

¹ Voy. HANSIZ, t. II, pp. 689, 693-698, 707.

² HURTER, t. IV, p. 35.

tait un prélat de mœurs irréprochables, d'un désintéressement austère et d'une grande fidélité au devoir; son éloquence, la variété de ses connaissances et son goût éclairé pour les arts l'avaient rendu célèbre¹. En 1598, il écrivit à la demande de l'archiduc un mémoire sur la situation religieuse. « Les avis sont partagés quant à la manière d'effectuer la réforme, » écrivait-il; « quelques-uns veulent qu'on use de rigueur envers les hérétiques; pour les réduire, ils auraient volontiers recours aux châtimens, à la prison, au besoin aux exécutions; ils citent l'exemple du Christ, qui a chassé de sa main les vendeurs du temple. Ces conseillers rigides font sans doute preuve d'un zèle louable pour la religion, mais ils se trompent. La crainte est mauvaise maîtresse, et nul ne sait quelle issue pourrait avoir une guerre civile. Dieu veut qu'on l'honore librement, non par contrainte. Mais, d'autre part, le prince doit craindre une politique molle, qui le porterait à une indulgence, à une tolérance exagérées. Les sectaires sont-ils si puissants et nous si faibles que nous soyons absolument hors d'état de résister? Si leur supériorité était réelle, existerions-nous encore? Ne nous auraient-ils pas écrasés depuis longtemps? On les entend souvent dire qu'ils aimeraient mieux obéir au sultan qu'à un prince catholique, mais il ne faut pas ajouter foi à ces paroles. Au fond, ils savent très bien avec quelle douceur et quelle bonté le Turc traite ses sujets. » « Ce n'est pas avec des gens qui tremblent de trouver un scorpion sous chaque pierre, un ennemi à chaque porte de la ville, partout la foudre du ciel, que le Christianisme s'est établi sur la terre. » « Les princes protestants ont su imposer leur croyance; à leur exemple, le souverain doit employer son crédit, son autorité en faveur de l'Église Catholique. Il faut, de plus, qu'il adopte trois résolutions : Ne confier le gouvernement d'une province ou d'une ville qu'à des catholiques; n'accepter pour siéger aux assemblées que des catholiques; enfin publier un édit obligeant chacun de ses sujets à confesser par écrit la foi catholique, et, s'il s'y refuse, l'inviter à chercher ailleurs une nouvelle patrie, où il puisse vivre et croire à sa guise. Si l'archiduc, tout en tenant ferme sur ces trois points, gouverne son peuple avec sagesse et bonté, rétablit l'ordre, rend équitablement justice à chacun, s'il empêche l'enchérissement des denrées, ses édits religieux seront plus facilement acceptés. Qu'il commence par expulser les prédicants fauteurs de troubles, et d'abord, qu'il les chasse de Graetz, sa résidence; le jour où bourgeois et paysans ne seront plus

¹ Voy. STEPISCHNEG, pp. 82 et suiv., pp. 123-122. ** Voy. aussi l'article de K. MAYR-DEISINGER, *Zeitschrift für allgemeine Geschichte* (Stuttgartard, 1887), t. IV, pp. 127 et suiv.

excités par des prêches séditeux, ils rentreront d'eux-mêmes dans l'ordre¹. »

S'inspirant de ces conseils, Ferdinand, le 13 septembre 1598, ordonna que les prédicants quitteraient Graetz ainsi que les villes et bourgs qui lui appartenaient en propre, dans un délai de quinze jours. Des protestations s'étant élevées, l'ordonnance du 28 septembre exigea que ce jour-là même « au soleil luisant », les prédicants quittassent la ville. Un édit postérieur obligea les seigneurs féodaux, en possession de bénéfices, à présenter, dans un délai de deux mois, des ecclésiastiques aux évêques catholiques, afin que ces bénéfices leur fussent transférés. Cet espace de temps écoulé, le prince annonçait l'intention de remplir son devoir et de punir les récalcitrants. Un autre édit interdit tout travail pendant les offices du dimanche, la lecture des livres sectaires, l'admission des protestants au droit de bourgeoisie. Les habitants des villes et bourg appartenant à l'archiduc furent sommés de rentrer au giron de l'Église ou de s'expatrier, après avoir vendu leurs biens immobiliers et payé une certaine contribution à l'état².

Toutes ces mesures causèrent une extrême émotion parmi les Protestants. Dans les rues de Graetz, on jeta de la boue aux Catholiques; on brisa les vitres de leurs fenêtres; on endommagea les devantures de leurs maisons; on assaillit même la demeure de l'ambassadeur d'Espagne, alors de passage à Graetz, qui escortait l'archiduchesse Marguerite, fiancée du roi Philippe III; des attachés de l'ambassade espagnole furent insultés publiquement, et Ferdinand se vit forcé de demander des troupes à Vienne pour contenir les séditeux et mettre à la raison les violateurs du droit des peuples³.

Aux États de Graetz (1599), les membres protestants de Styrie, de Carinthie et de Carniole déclarèrent qu'ils refuseraient tout subside pour la guerre turque tant que les édits religieux n'auraient pas été retirés, et que la liberté de conscience n'aurait pas été accordée. On en vint des deux côtés aux injures et aux menaces. « Nous ne sommes point des sujets, » soutenaient les nobles de Styrie, « nous sommes des vassaux; nous sommes libres d'accorder ou de refuser des secours; nous n'avons pas seulement à nous défendre contre ceux qui en veulent à notre vie, mais contre les ennemis de nos âmes et de notre conscience. Les Jésuites, ces persécuteurs de la

¹ Lettre de l'évêque Stobäus : *De auspicianda religionis reformatione in Styria, Carinthia, Carniola*. Voy. HANSIZ, t. II, pp. 713-720. Voy. HURTER, t. IV, pp. 44-48. STEFISCHNEG, pp. 106-107. ** KRONES, *Gesch. der Gräzer Universität*, pp. 178 et suiv.

² HURTER, t. IV, pp. 48 et suiv.

³ Stobäus, voy. HANSIZ, t. II, p. 724.

vérité divine, ont poussé l'archiduc à des actes iniques. » A leur tour, les États de Carinthie protestèrent : « Nos ancêtres, » dirent-ils, « ont élu par un libre choix les princes d'Autriche; donc nous avons le droit, nous aussi, d'élire notre souverain, et nous voulons que ce souverain nous garantisse la liberté de conscience ¹. » Ils allèrent jusqu'à faire pressentir que, dans leur désespoir, ils pourraient songer à appeler les Turcs à leur secours ².

Mais Ferdinand ne se laissa intimider par aucune menace. « Pourquoi, » disait-il, « n'aurais-je pas les mêmes droits que les Électeurs du Palatinat, de Saxe et du Brandebourg ? Ces princes n'ont-ils pas proscrit les Catholiques ³? Ne puis-je suivre l'exemple des ducs de Bavière, qui ont expulsé tant de Protestants? » Sa mère soutenait son courage, et lui persuadait « qu'il n'avait qu'à montrer un peu de fermeté », et qu'aussitôt les plus intransigeants deviendraient dociles ⁴. Les nobles ayant déclaré qu'ils aimeraient mieux renoncer à leur souverain qu'à leur foi, Ferdinand répondit que, de son côté, il perdrait plus volontiers la vie qu'il ne renoncerait à sa résolution d'expulser les hérétiques de ses possessions et de maintenir la religion catholique. A la fin d'avril, il fit part aux États de sa résolution inébranlable et définitive : il refusait de donner satisfaction aux Protestants. C'était à tort, selon lui, que ceux-ci avaient sans cesse à la bouche le traité d'Augsbourg. Ce traité n'avait été conclu qu'en faveur des Électeurs, princes et membres directs du Saint-Empire; les simples sujets n'y avaient rien à voir. S'il en eût été autrement, si les sujets aussi bien que les seigneurs eussent été appelés à en bénéficier, dans beaucoup de principautés et de villes d'Empire les Catholiques n'eussent été ni persécutés ni exilés, et les pauvres chrétiens sans défense n'eussent pas été traités si lamentablement d'une Église dans une autre. A la vérité, l'archiduc Charles avait fait de larges concessions par rapport à la religion, mais jamais il n'avait entendu lier la conscience de ses descendants. Il résultait, au contraire, de l'examen attentif de ses actes qu'il avait toujours blâmé et contredit ceux qui lui conseillaient d'obliger ses arrière-neveux à suivre sa ligne de conduite. D'ailleurs les États protestants et leurs prédicants, du vivant même de Charles, avaient, de mille manières, outrepassé les concessions obtenues. Les villes, bourgades et domaines qui appartenaient en propre au souverain et étaient demeurés en dehors de

¹ HURTER, t. I, pp. 193-199.

² STOBÄUS, dans HANSIZ, t. II, p. 725.

³ STOBÄUS, dans HANSIZ, t. II, p. 721.

⁴ Cité par KRONES, t. III, p. 343.

toute concession, avaient été détournés de la foi héréditaire, et, par toutes sortes de ruses, attirés au Protestantisme. De plus, les prédicants, en dépit de nombreux avertissements, édits et défenses, n'avaient cessé de prêcher, de chanter, de prier contre les chefs ecclésiastiques et temporels de la Chrétienté, de les calomnier avec la dernière impudence, de les traiter d'homicides, d'ânes, de tyrans, d'Hérode, et de faire tout le tort possible aux seigneurs terriens catholiques, aux prévôts, aux ordinaires ecclésiastiques, dans leurs églises ou abbayes. Toutes les fois qu'ils avaient été cités devant la justice, ces mêmes prédicants avaient déclaré ne reconnaître et n'accepter d'autre autorité que celle de Dieu. Aussi ne restait-il au souverain d'autre ressource que d'expulser ces insolents et ces rebelles. Il avait juré, le jour de son avènement, de protéger les libertés, les droits et les propriétés des membres des États; mais ce serment, comme le prouvait la forme même dans laquelle il avait été rédigé, avait été prêté à l'ancien épiscopat, au sacerdoce catholique, depuis des siècles en possession de ces droits et de ces biens. Envers les prédicants, venus sans avoir été appelés, qui n'avaient aucune racine dans le pays et refusaient de voir en lui leur légitime seigneur et leur maître, il ne se sentait obligé à quoi que ce soit; il n'était nullement tenu de les maintenir, de les protéger dans ses villes, bourgs et juridictions. Personne n'avait oublié de quelle manière les États avaient agi envers les Catholiques, comment ils avaient respecté leurs droits et leurs propriétés, de quelle violence ils avaient usé. On savait assez la manière dont les biens du clergé avaient été administrés. Après que les évêques avaient pourvu de curés catholiques des paroisses sur lesquelles ils avaient tout droit, ces curés avaient été chassés à coups de piques et d'épieux; leurs vies avaient été en perpétuel péril. Long eût été le récit des traitements iniques que quelques membres des États avaient infligés au sacerdoce catholique, car les prêtres avaient été souvent soumis aux plus indignes traitements; on les avait poursuivis, persécutés, ainsi que leurs ouailles; quelquefois les processions avaient fourni prétexte à d'indignes outrages, les fidèles qui y prenaient part avaient été dispersés, poursuivis, on s'était emparé de leurs bannières; en beaucoup de localités, quelquefois dans les villes, les Protestants avaient provoqué des émeutes; dans plusieurs cités, les Catholiques avaient été exclus de tous les emplois civils, et personne n'avait été admis au droit de citoyen qu'il n'eût auparavant prêté serment à la Confession d'Augsbourg. On ne pouvait non plus passer sous silence les outrages, les persécutions auxquels les pauvres catholiques, bourgeois et

paysans, avaient été en butte : « Quiconque revient à l'ancienne foi est traité parmi vous de mamelouk, d'apostat, de glouton, qui ne veut que remplir son ventre. Beaucoup de mes sujets ont été forcés de s'expatrier. Que tout honnête homme fasse réflexion à un tel état de choses, et qu'il me dise ensuite s'il trouve nécessaire d'y porter remède et si le moment n'est pas venu de le faire cesser ¹. »

Protestant vivement contre la déclaration de Ferdinand, Ehrenreich de Saurau, grand maréchal de Styrie, appela les mesures de l'archiduc « une cruelle persécution ». Il menaça Ferdinand d'une révolution prochaine et générale, il lui prédit que le peuple, les membres d'Empire, les Hongrois et les Vénitiens s'uniraient pour le combattre, enfin il rappela les victoires remportées par les Suisses et les Hollandais sur les tyrans ². Ferdinand avait donc eu raison, longtemps auparavant, lorsqu'il avait écrit à l'Empereur qu'un esprit de révolte se répandait dans toute la contrée, et que ses sujets rêvaient l'établissement d'une république dans le genre de celle de la Suisse ou des Pays-Bas ³. Ses conseillers eussent voulu qu'on se saisit de la personne du maréchal ; « mais la grande mansuétude de Sa Grâce, » écrit Khevenhiller, « lui fit tout supporter avec patience. » Pendant l'été de 1601, Wolfgang von Hofkirchen, conseiller du gouvernement de la Basse-Autriche et membre des États, dit un jour, en présence de plusieurs témoins, que Ferdinand était l'âme damnée des Jésuites, que c'était un prince d'une extrême ignorance, qu'il aimait à répandre le sang, à exercer la tyrannie, qu'il n'avait aucune intelligence des affaires. Instruit de ces propos, le jeune souverain, pour toute vengeance, se contenta de le destituer ⁴. Ces faits ne concordaient guère avec les calomnies répandues par les Protestants qui attribuaient à l'archiduc « une nature de Tibère, et la férocité d'un Néron ».

Dans l'œuvre énergiquement conduite de la restauration catholique, pas une goutte de sang ne fut répandue. Au mois d'octobre 1599, les commissaires de l'archiduc se mirent en devoir d'exécuter ses ordres. Ils avaient mission d'expulser les prédicants, de fermer ou de détruire les lieux de prières, de brûler les livres sectaires, d'établir en tous lieux des prêtres catholiques, d'exhorter les sujets à l'obéissance envers leur souverain, et de les mettre dans l'alternative, ou de revenir à la foi catholique, ou de s'expatrier dans un

¹ HURTER, t. IV, *Beil.*, n° 171, pp. 496-522. ** Voy. HUBER, t. IV, pp. 344 et suiv.

² HURTER, t. IV, p. 212.

³ Cité par KRONES, t. III, p. 339.

⁴ HURTER, t. IV, pp. 213-214.

blai fixé. Un corps de troupe fut chargé de les protéger. Même Eisenberg, où le conseiller de l'archiduc avait été si maltraité, et bien que les mineurs, les charbonniers, les bûcherons, eussent essayé de résister, aucun grave incident ne se produisit. La population fut avertie que quiconque troublerait l'ordre, provoquerait l'émeute ou s'opposerait d'une manière quelconque à la volonté du prince, encourrait « comme rebelle, impie et parjure » la perte de ses biens ou de sa vie. Les commissaires ne rencontrèrent presque nulle part une résistance sérieuse¹. Les prédicants furent traités avec rigueur. « Nous ne pouvions agir autrement, nous y avons été contraints, » écrivait Ferdinand le 7 avril 1601 au duc Maximilien de Bavière; « il y allait de notre foi, il fallait éviter de nombreux inconvénients. Si nous voulions raconter à Votre Grâce toutes les injures que nous avons eues à subir de la part des prédicants et de leurs partisans, vous vous émerveilleriez de notre patience². Quant aux calomnies que tous les jours on a répandues contre nous et contre les autorités catholiques dans les chaires protestantes, nous ne voulons pas vous en parler, nous nous bornerons à déplorer que les prédicants, dans nos villes et bourgs, aient tellement excité les habitants à la rébellion qu'à plusieurs reprises l'émeute ait été tout près d'éclater, et que des menaces sanglantes aient été proférées contre nous, sans parler des complots ourdis contre notre personne et contre l'Etat dans des réunions secrètes. Il n'y avait donc rien d'autre à faire que d'expulser tous les fauteurs de troubles, car il fallait en finir une bonne fois, et fermer la bouche à tant de vils et grossiers ennemis lesquels, d'ailleurs, ne sont pas tous attachés à la Confession d'Augsbourg de 1530, mais se sont divisés en un grand nombre de sectes, ne veulent reconnaître aucune autorité, et dépendent bien plus de nos vassaux rebelles que de nous. De quel droit se plaint-on en termes si amers? Pas un cheveu n'est tombé de la tête d'un prédicant, aucun n'a été maltraité, et cependant nous aurions eu bien sujet de prendre envers eux des mesures sévères, car ils continuaient à garder une attitude menaçante dans nos domaines. Nous n'avons pas non plus conscience de nous être montrés durs et injustes envers nos sujets, puisque toujours ils ont été laissés libres de s'expatrier. D'ailleurs, cette mesure nous a fait plus de tort qu'à eux, car presque toujours les partants étaient les plus riches du pays, et ils ont emporté avec eux beaucoup

¹ HURTER, t. IV, pp. 213-214.

² Pour plus de détails, voy. MEYER, *Zur Gesch. Innerösterreich*, pp. 508 et suiv., et FEINLICH, *Die Gegenreformation zu Graz im 1600 und Lorenz von Brindisi* (Graz, 1882).

d'argent. Les raisons que nous vous avons exposées motivent les mesures que nous avons prises, et nous pourrions vous en donner d'autres encore. Les dispositions approuvées par le Saint-Empire romain nous donnent pleinement raison; nous avons plutôt usé de douceur et d'indulgence que de sévérité; et encore un coup nous n'avons rien fait que les princes protestants n'aient fait eux-mêmes, usant d'une bien autre rigueur ¹. »

« La douceur et l'indulgence » étaient sans aucun doute, autant que faire se pouvait, dans les intentions de Ferdinand, mais on ne peut nier que ses commissaires, en plus d'une occasion, n'aient abusé de leurs pouvoirs. Les Protestants avaient détruit et dévasté nombre d'églises et de paroisses catholiques; maintenant, on leur rendait la pareille, « et comme toujours, le seigneur Omnes se montrait empressé à se mettre de la partie, à la grande douleur des bons Catholiques chez lesquels la charité chrétienne avait étouffé tout désir de vengeance ². » C'est ainsi que dans la commune protestante de Scharfenau, près Cilli, « on saccagea si horriblement les églises que les papistes eux-mêmes, au rapport d'un protestant, en éprouvèrent un chagrin profond et en versèrent des larmes. On fit sauter une partie de ces églises; les maisons des prédicants furent démolies ou gravement endommagées ³. »

Au bout de peu d'années, la restauration catholique était un fait accompli en Styrie, en Carinthie, en Carniole; les nobles eurent la liberté de rester protestants, mais l'exercice public de leur culte leur fut interdit. Un seul prédicant, nommé Heisinger, fut sévèrement châtié. Rebelle aux ordres de Ferdinand, il avait continué à prêcher publiquement, se donnant pour un prophète envoyé de Dieu, appelant l'Empereur et l'archiduc « valets du diable, tyrans, idolâtres », annonçant la ruine prochaine de la Papauté, et peu de temps après le jugement dernier. Comme des avertissements répétés étaient restés inutiles, il fut jeté en prison et condamné à mort, ainsi que sa femme, qui avait tenu les mêmes propos que lui ⁴.

¹ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 556, note 2. Cette lettre devait être communiquée au margrave d'Ansbach.

² « *Friede seimil Euch!* » *Predigt zum heiligen Osterfeste von Wolfgang Huber* (1603), f. II. Ces « bons catholiques » ne pouvaient être que ceux dont Stobäus vante les nobles sentiments dans sa lettre à l'archiduc Charles (1604), disant « qu'ils se sont réjouis, à la vérité, de la fermeté de Ferdinand, mais qu'on ne les a jamais entendus prononcer une seule parole dure, ni, ce qui eût été si excusable, une parole de menace ou l'expression d'un ressentiment; qu'ils avaient au contraire témoigné de la compassion pour ceux que frappaient les édits, et prié Dieu pour le salut de leurs âmes. » HANSIZ, t. II p. 706.

³ Voy. MAYER, pp. 544-546.

⁴ Stobäus, dans HANSIZ, t. II, p. 104. La restauration catholique en Carinthie et dans l'Ukraine ne s'accomplit pas aussi rapidement qu'en Styrie. Voy. HUBER,

L'évêque de Sackau, Martin Brenner, et Thomas Cron, évêque de Laybach, secondèrent avec zèle et intelligence les efforts de Ferdinand. « La Carinthie a été réformée absolument de la même manière que la Styrie, » écrivait Brenner le 21 novembre 1860 à Marc ugger; « d'abord les temples, puis les cimetières et les maisons des prédicants ont été partout saccagés; ensuite les prédicants ont été expulsés de toute la contrée. Contre toute attente, l'œuvre de Dieu s'est partout accomplie pacifiquement et sans effusion de sang. Les hérétiques ont répandu mille calomnies sur la prétendue cruauté de nos soldats et sur la tyrannie exercée envers le peuple par nos commissaires, mais ce sont là des affirmations mensongères; elles ont si peu de fondement que nous ne trouvons même pas nécessaire de nous justifier³. » L'évêque de Laybach, ami et patron des Jésuites, pour lesquels il avait fait construire un collège dans sa résidence, travailla avec tant d'ardeur au rétablissement de l'ancienne religion qu'en une seule année 40,000 protestants revinrent à l'ancienne foi. Le jour où fut consacrée l'église des Capucins, 20,000 personnes assistèrent à la cérémonie¹ (1604). Presque toujours, les Jésuites ou les Capucins, une fois l'œuvre extérieure de restauration catholique accomplie, travaillaient à la conversion intérieure des âmes. Ils s'acquittaient de cette tâche avec un dévouement, une abnégation admirables. « Il est hors de doute que les Jésuites ont été à Klagenfurth les promoteurs d'un réveil de ferveur extraordinaire. Les cœurs ont été réellement persuadés, et c'est aux Jésuites, très certainement, que revient tout l'honneur de la contre-réforme. Par leur enseignement, leur sagesse et leur persévérance, ils ont, en l'espace de quarante ans, opéré une telle révolution dans les dispositions religieuses de la population que maintenant les fidèles ont autant d'amour pour la doctrine catholique qu'ils en avaient jadis pour la doctrine protestante.² » C'est surtout dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse que les Jésuites étaient incomparables. A Klagenfurth, où ils avaient ouvert un lycée en 1603, le nombre de leurs élèves, au bout de six ans, était de 300 à 350; trois ans après, de 500; un peu plus

t. IV, pp. 318 et suiv. R. LEBINGER, *Reformation und Gegenreformation in Klagenfurt (Programm des Gymnasiums zu Klagenfurt, 1868)*, pp. 27 et suiv., et DIMITZ, *Gesch. Krains*, t. III, pp. 296 et suiv., 309 et suiv., 331 et suiv. Le professeur Schuster prépare à Grätz une monographie sur M. Brenner, basée sur d'intéressants documents.

¹ « ... Omnia ea cum sint falsissima et mendacia, per sese evanescent solcant, nulla pro innocentiae nostrae declaratione Apologia opus erit. » CHMIL, *Handschriften*, t. I, p. 432.

² ** Au dire de Lebinger; voy. la note 4 de la page précédente.

tard, de 750. Chaque année, il devenait nécessaire d'ériger une nouvelle chaire ¹. A Graetz, le nombre des élèves des Jésuites variait de 1,200 à 1,300 ².

Pour la conversion des classes laborieuses, le plus pauvre de tous les ordres religieux, l'ordre de Saint François, se dévoua sans mesure. En peu d'années (1600-1605), Graetz, Brück, Cilli, Marbourg, Ratkersbourg, Pettau et Laybach virent s'ouvrir quantité de maisons fondées par ces généreux apôtres populaires ³.

Du côté protestant, on attribuait à l'influence des Jésuites le nouveau zèle des princes catholiques pour le rétablissement de l'ancienne foi dans leurs territoires; d'odieuses calomnies circulaient à ce sujet dans le peuple. Les éditeurs des *Neuf sermons sur l'horrible bain de sang préparé aux enfants de Bethléem*, sermons prononcés par le surintendant Strigenitius à Meissen, excitaient imprudemment les haines populaires. « L'Église a été fondée par le sang, » lit-on dans l'un de ces sermons; « sans effusion de sang, elle ne peut subsister, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du monde. L'expérience nous le prouve tous les jours. Partout où Notre-Seigneur a établi son Église et fait briller la lumière de son Évangile, le triomphe de la foi n'a jamais été sans persécution et sanglant sacrifice, comme depuis quelques années beaucoup de pieux chrétiens en ont été témoins en Carinthie. Il en sera ainsi jusqu'au dernier jour. A cause de toi, nous sommes tous les jours immolés, O Seigneur! » « Aujourd'hui, » disait un prédicant après avoir tracé le portrait de l'impie Jézabel, « les Jésuites et les papistes se vantent d'avoir exterminé, en Styrie et en Carinthie, tous les hérétiques luthériens ⁴. » « Qui ne sait, » s'écriait en chaire, en 1603, un prédicant de Styrie, s'intitulant « l'exilé du Christ », que les Jésuites de Graetz ourdissent en ce moment les complots les plus sanguinaires et les plus exécrables, et que des flots de sang vont couler parmi les confesseurs du pur Évangile? » « Qui ignore de quelle cruauté fratricide on a fait preuve à Wurzburg, et que les princes bavarois, devenus les âmes damnées des Jésuites, veulent dominer partout, et partout devenir les maîtres? Ils répètent tous les jours à l'Empereur qu'il faut préparer un bain de sang à tous les Évangéliques; eux-mêmes nous font périr par le poison ou le glaive! Que vous dirai-je? Ils

¹ *Kärntner Zeitschrift*, t. VI, p. 151. Voy. HURTER, t. II, p. 14.

² Voy. *Litterae annuæ ad a. 1618 et 1619*, Bibliothèque impériale de Vienne, M. S. nos 135-63, pp. 8, 13.

³ ** Voy. HUBER, t. IV, p. 352.

⁴ *Infanticidium Bethlehemiticum das ist Neun Predigten*, etc. (Leipsick, 1614, f. 16, pp. 71, 175, 178.

veulent renverser le Saint-Empire et le noyer dans le sang. O pauvre Empire romain ! Tes seuls ennemis, les seuls ennemis de l'Empereur, de la patrie et de la religion, ce sont les Jésuites³ ! »

Les faits parlaient différemment.

³ *Der Jesuwider und Suten wahrhaftige Abmalung von einem Exul Christi Zuvörderst aus Lauingen, sodann aus Graz* (1603), pp. 7, 14.

CHAPITRE XIX

SITUATION DE L'EMPIRE EN 1603. — LA COUR DE PRAGUE

Quelques jours avant la dissolution de la Diète de Ratisbonne, où le parti révolutionnaire palatin avait remporté une si éclatante victoire ¹, l'archiduc Mathias, écrivant à l'Empereur, lui exposait ainsi le véritable état des choses (26 juin 1603) : « A l'avenir, non seulement on exigera la révision des procès de la Chambre Impériale, non seulement on ne donnera, pour repousser les Turcs de nos frontières, que suivant son humeur ou sa fantaisie (quand on ne refusera pas toute contribution), non seulement il sera difficile d'obtenir de la Diète la moindre avance pour subvenir aux nécessités de la guerre, mais il deviendra de plus en plus dangereux d'autoriser des enrôlements; la Chambre Impériale perdra toute autorité, et ne tardera pas à être abolie; les membres d'Empire des deux Confessions auront entr'eux des rapports toujours plus tendus, et les forts opprimeront les faibles. De vastes complots, des ligue redoutables s'organisent; l'incendie peut s'allumer d'un moment à l'autre, et l'étranger, qui le guette depuis longtemps, s'empressera de l'attiser. Pendant ce temps, les pays héréditaires tomberont au pouvoir des Turcs, car les membres d'Empire, absorbés par le souci de leur propre défense, ne seront plus en état de fournir le moindre secours. Il est donc urgent de réfléchir aux mesures à prendre pour remédier à une situation aussi grave ². »

Voici ce que proposait Mathias pour conjurer le péril : Les membres d'Empire, protestants et catholiques, animés de bonnes et pacifiques intentions, s'engageront à maintenir la paix de religion. à entretenir entre eux « une certaine cohésion » qui leur permette de faire exécuter immédiatement les édits et sentences du Conseil aulique, lequel, aussi longtemps que la Chambre Impériale ne fonctionnera pas, assurera protection et assistance aux membres d'Empire restés fidèles, et s'opposera avec énergie au parti des révolutionnaires. L'Empereur, pour que le Conseil soit à la hauteur de sa

¹ Voy. plus haut, pp. 196-197.

² STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 677, 678.

mission, lui donnera plus d'autorité et de moyens d'action. Pour avoir le loisir et la possibilité de rétablir son pouvoir à l'intérieur, l'Empereur, si la chose est possible, conclura la paix avec les Turcs ¹.

Mais l'état mental de Rodolphe avait fait de tels progrès qu'il semblait impossible de le déterminer à quoi que ce soit. Il n'avait même pas répondu à l'adresse que les ambassadeurs des membres ecclésiastiques du conseil des princes lui avaient fait remettre à Ratisbonne par l'archiduc ².

Les Électeurs ecclésiastiques n'avaient pas autorisé leurs délégués à signer cette adresse, mais eux aussi étaient maintenant persuadés que l'action commune et l'étroite union des membres catholiques étaient indispensables pour conjurer les catastrophes dont l'Empire était menacé. Leurs chargés de pouvoirs furent unanimes à déclarer à l'assemblée de Mayence (septembre 1603) « que l'attitude et les exigences des « correspondants » ne laissaient subsister aucun doute sur leurs intentions, qui étaient d'abolir la paix civile et religieuse, de confisquer les propriétés ecclésiastiques et de détruire dans l'Empire jusqu'au dernier vestige de la foi catholique. Les palatins et leurs partisans, dirent-ils, ne toléraient plus aucun joug, ne reconnaissaient plus aucun tribunal, refusaient de se soumettre aux décisions de la majorité, menaçaient hautement l'Empereur d'une résistance à main armée, et ne dissimulaient point que, pour obtenir satisfaction, ils s'étaient ligués, et appelleraient au besoin l'étranger à leur aide. Les Catholiques, ajoutaient-ils, n'avaient qu'un parti à prendre : former une ligue défensive. Mais parce que cette ligue, dont les membres d'Empire protestants restés fidèles pourraient faire partie, n'avait d'autre but que le maintien de la constitution. L'Empereur devait en prendre l'initiative et la direction, inviter tous ses fidèles à en faire partie, enfin, indiquer les moyens de l'organiser. Une adresse à Rodolphe, touchant cette grave question, fut rédigée vers la fin d'octobre à l'assemblée de Coblentz ; les Électeurs ecclésiastiques en approuvèrent les termes, et l'expédièrent à l'Empereur.

Mais cette démarche n'eut aucun résultat.

Le projet fut abandonné, sur les représentations de l'Électeur de Mayence, Schweikarde Cronberg, qui avait succédé en 1504 à Adam de Bicken ; ce prélat fut d'avis qu'une ligue pourrait fournir prétexte aux « correspondants » de soulever la guerre civile.

¹ STEVE, t. II, pp. 692, 693.

² Voy. plus haut, pp. 97-98.

Schweikart avait été élevé par les Jésuites au Collège romain, et était très dévoué à l'Église, mais il était persuadé, comme l'avait été avant lui Mettermich en 1591¹, qu'on pourrait obtenir du parti, « au moyen de pourparlers affectueux et confiants, » la renonciation à ses plans. Il était d'ailleurs résolu à ne se laisser entraîner à aucune démarche capable de nuire à Rodolphe, ou aux membres d'Empire luthériens restés fidèles².

L'Empereur, dont la maladie mentale faisait de continuel progrès, demeura, depuis comme avant ces discussions, dans une inertie presque absolue. L'ambassadeur de Bavière, Otto Forstenheuser, a laissé le fidèle tableau de la cour de Prague à cette époque, dans une lettre au duc Maximilien : « L'Empereur, » écrit-il, « ne se montre jamais en public ; il ne donne audience à aucun ambassadeur. On ne communique avec lui que par écrit ; ses conseillers ont tous leurs intérêts privés, leur politique particulière. » « Depuis que je suis ici, j'ai toujours vu chacun faire ce que bon lui semble. Les conseillers intimes n'ont pas d'heure déterminée pour aller au conseil. Il en résulte une incertitude continuelle, ambassadeurs et conseillers ne sachant, le plus souvent, quel parti prendre. Lorsqu'on va chez eux pour leur rendre visite, on rencontre rarement ces bons seigneurs ; les uns sont allés courtiser les dames, les autres sont à la promenade. » Le conseiller Barvitius, l'homme dont Rodolphe se méfiait peut-être le moins, disait à Forstenheuser : « Nous vivons au jour le jour, sans savoir le moment où cet état de choses croulera³. »

La conduite des courtisans était « chose vraiment lamentable et honteuse ». « Ce sont les alchimistes, les peintres, les artistes, les favoris qui gouvernent en ce pays-ci, et qui obtiennent seuls audience, » écrivait Mathias. « Devant eux, les frères mêmes de l'Empereur doivent s'incliner⁴. » Hans Bopp, jadis si bien en cour qu'on l'avait surnommé « la prunelle de l'œil de l'Empereur⁵ », avait été supplanté par Jérôme Machowsky, ennemi acharné des Catholiques ; lui-même avait dû céder la place à un juif tyrolien nommé Lang, passé maître dans tous les genres d'infamies⁶. « On s'estimait heureux, » écrivait le chapelain de la cour Alexandre Mainardi, « de se

¹ Voy. plus haut, p. 98.

² Pour plus de détails, voy. STIEVE, t. II, pp. 679, 688

³ STIEVE, *Verhandlungen über die Nachfolge*, pp. 152, 153 ; voy. pp. 110, 111.

⁴ HURTER, *Philipp Lang*, p. 25.

⁵ Voy. plus haut, p. 184, note 2.

⁶ STIEVE, *Verhandlungen über die Nachfolge*, p. 78, note 255. HURTER, *Philipp Lang*, pp. 49 et suiv., p. 168.

mouvoir dans le rayon de la faveur de Lang. » Un ambassadeur étranger disait : « Si j'ai Lang pour moi, j'ai pour moi l'Empereur et tous ses conseillers; s'il est contre moi, je n'ai rien à espérer ¹. » Les plus grands princes du Saint-Empire mendiaient, pour ainsi dire, la protection du juif, et lui envoyaient des présents de toutes sortes. Lang disposait à sa guise des plus hauts emplois; même les grades et les commandements de l'armée passaient par ses mains. Pourvu qu'on reconnût généreusement ses services, il rendait la liberté aux captifs, intervenait dans les procès, cassait les arrêts du Conseil aulique. « Au lieu de l'Empereur, » disait-on à Prague, « c'est le roi des Juifs qui gouverne. » Lang pillait le trésor et les musées impériaux, faisait porter chez lui les pièces de gibier, les mets recherchés destinés à la table de Rodolphe, et donnait de somptueux festins, où souvent se succédaient plus de cent plats. Sa cupidité insatiable n'était pas moins révoltante que ses mœurs publiquement scandaleuses, et, malgré tant de vices, il jouit pendant de longues années de la haute faveur de l'Empereur. « Ce que je veux se fera, quand bien même tous les diables de l'enfer s'en mêleraient, » avait-il coutume de dire. Des rumeurs sinistres circulaient sur son compte; on prétendait qu'il s'était souvent débarrassé de ceux qui le gênaient par l'assassinat ou le poison, et qu'il avait entretenu une correspondance lucrative avec la Transylvanie et la Hongrie au moment de la trahison de Bocskay ².

¹ HURTER, *Philipp Lang*, p. 175, voy. CHLUMESKY, t. I, p. 347, note.

² Pour plus de détails, voy. HURTER, voy. surtout pp. 73 et suiv., pp. 133 et suiv., pp. 156 et suiv., pp. 166, 171. Sur les propriétés de Lang, voy. pp. 182, 188. Lang mourut en prison en 1610. Même le chauffeur de poeles de l'Empereur semble avoir été un personnage à la cour; les grands seigneurs avaient recours à son crédit pour être admis près du souverain. CHLUMESKY, t. I, p. 307.

CHAPITRE XX

RÉVOLTE DE LA HONGRIE ET DE LA TRANSYLVANIE. — LE PARTI
RÉVOLUTIONNAIRE DANS L'EMPIRE.
1604-1606

Les magnats hongrois avaient toujours supporté avec une extrême impatience le joug de la Maison d'Autriche. Il leur répugnait, disaient-ils, d'obéir à un souverain étranger, mais, à dire le vrai, ils s'accoutumaient mal de tout gouvernement réglé. « Au fond, » mandaient à la République les ambassadeurs vénitiens, « c'est là l'unique motif de leur aversion pour la Maison royale de Habsbourg. » Les magnats exerçaient sur leurs sujets un pouvoir tellement despotique que l'esclavage turc leur eût semblé doux en comparaison. Dans toutes les classes de la société, la dépravation était effrayante; entre les chrétiens et les conquérants turcs, à peine pouvait-on distinguer quelque différence : mœurs, usages, costumes, tout était identique. Une grande partie des magnats étaient alliés des Turcs, et, sous prétexte de religion, n'aspiraient qu'à secouer le joug de l'Empire. En 1586, lorsque l'archevêque de Kalocsa eut donné aux Jésuites deux établissements en Hongrie, les membres calvinistes des États parlèrent de refuser les impôts. Après la conquête d'Erlau par les Turcs (1596), l'évêque et le chapitre se réfugièrent à Cassovie, et obtinrent du Conseil aulique un arrêt en vertu duquel l'église de Sainte-Élisabeth, depuis cinquante ans au pouvoir des Protestants, serait restituée aux Catholiques. En 1604, lors de la reddition de Cassovie, par ordre du roi, les Calvinistes, à la diète de Presbourg, demandèrent que l'entière liberté de leur culte fût officiellement garantie, et que leurs églises leur fussent rendues. N'ayant rien pu obtenir, ils se retirèrent mécontents, jurant qu'ils n'obéiraient à aucun ordre pouvant porter la moindre atteinte à leur religion et à leur liberté, et continuant à réclamer leurs églises. Mais Rodolphe, sans avoir égard à leurs murmures, renouvela toutes les lois édictées par ses prédécesseurs pour le maintien et la défense de la religion catholique, et décréta les peines les plus sévères contre tous ceux qui, sous n'importe quel prétexte, mêleraient les ques-

tions religieuses à la discussion des intérêts politiques. L'archevêque de Cassovie reçut l'ordre d'expulser des villes du Zips les prédicants protestants, pour la plupart calvinistes. Dans la Haute-Hongrie, où le gouverneur impérial Belgioioso s'était fait haïr par le plus odieux despotisme, une émeute éclata. Le chef de l'insurrection n'était autre que le magnat Valentin Homonnay, surnommé « la colonne du Calvinisme ».

Les rebelles étaient d'intelligence avec Étienne Bocskay, magnat de Transylvanie. Se donnant pour « le défenseur de la vraie religion et de la patrie contre la tyrannie allemande », Bocskay pénétra dans la Haute-Hongrie, appela les Turcs à son aide, conclut avec eux un traité (1604) et fut proclamé grand prince de Transylvanie et roi de Hongrie sous la suzeraineté du sultan. Les Turcs s'emparèrent de la forteresse de Gran, la plus importante conquête qu'eût encore faite l'armée impériale. « En Hongrie, » écrivait plus tard Melchior Klesl, « une partie de la population n'a point de religion; beaucoup de Hongrois n'ont pas la moindre idée de la prière; un grand nombre sont ariens, manichéens, calvinistes; etc. » « Bocskay fonde sur deux motifs la légitimité de la révolte : d'abord sur le devoir de protéger les hérésies, qu'il décore du nom de pur Évangile, ensuite sur la nécessité de secouer le joug allemand. » « Dieu et la conscience étant persécutés, » dit-il, « moi et les miens avons fait alliance avec les Turcs pour les défendre. » « Turcs et Hongrois sont maintenant si grands amis qu'ils se marient entr'eux; les Allemands ont vendu la Hongrie aux Turcs, ils la leur ont livrée, et cela est si vrai que, pendant l'insurrection, 80,000 âmes ont passé le pont de Weissembourg pour se rendre à Constantinople, sans parler de tous les passages qui mènent de Hongrie en Turquie ». Les rebelles furent partout vainqueurs. Les hordes de Bocskay se répandirent au-delà des frontières de l'Autriche et de la Moravie, et exercèrent partout les plus épouvantables cruautés, les plus affreux ravages. A Prague, on craignait avec raison que, dans les pays héréditaires, les Protestants ne donnassent la main à Bocskay. Déjà, en 1603, les États protestants avaient refusé d'autoriser l'enrôlement de troupes au nom et de par la volonté de l'Empereur, et leur général avait renvoyé à Rodolphe l'argent destiné à l'organisation de la campagne.

Même à Vienne et à Prague on craignait un soulèvement en faveur de Bocskay. « De graves événements se préparent, » écrivait de Prague Jean Manhart à Maximilien de Bavière, le 20 juin 1605 ;

¹ Voy. HAMMER, *Urkundensammlung*, t. III, p. 661.

« on ne parle que d'assassinats, de catastrophes prochaines; » « en vérité c'est bien fait que de songer à sa sûreté; les Allemands sur-tout sont en péril. » « L'autre jour, un hérétique a blessé à la figure un jacobin qui se rendait à l'église. Les passants l'ont vu, mais n'en ont fait que rire. » « La vie que nous menons à Prago est vraiment étrange, » mandait au duc, presque à la même date, le feld-maréchal impérial Hermann-Christophe Russworm; « au sens humain, il y a peu d'espoir à conserver. Le nombre de nos ennemis croit tous les jours. Les frontières, toutes proches de nous, sont gardées par des paysans, et c'est là notre unique défense. » « Dans l'armée, rien ne marche, à cause de la désunion des chefs. » Le comte Hans Ambroise de Thurn écrivait de Vienne au nonce Jérôme de Portia : « Sans doute pour punir nos fautes, Dieu permet que nos chefs, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, soient en mésintelligence, et jamais du même avis ¹. »

L'Empereur, malade et indécis, gouverné par le juif Lang, s'opposait à toute mesure énergique. « Il était quelquefois en proie à des accès de véritable démence. » En vain les archiducs lui représentaient-ils que la perte de la Hongrie et de la Transylvanie entraînerait infailliblement celle de l'Empire, que la Maison de Habsbourg était gravement menacée, qu'il était indispensable de régler la question de succession, et de donner à Mathias le gouvernement de la Hongrie avec le titre de vice-roi, Rodolphe ne voulait rien entendre; il défendit même qu'on reparlât jamais devant lui de semblables sujets, disant qu'il tenait ces propos pour « d'étranges manques de respect ». A table, devant tout le monde, il traita plusieurs fois Mathias « de coquin, de misérable », l'accusant de tourner tout le monde contre lui ². Cependant, le 28 mai 1605, il céda sur un point : il remit ses pleins pouvoirs à son frère, le chargeant de conduire la guerre de Hongrie et de traiter avec Bocskay ³.

Le 23 juin 1606, la paix fut conclue à Vienne entre Mathias et les chargés de pouvoirs de Bocskay, et le 11 novembre, à Zsitva-Torok, avec les Turcs. La Transylvanie et huit comitats hongrois furent cédés à vie au rebelle Bocskay. Le sultan conservait toutes ses conquêtes, et, de plus, reçut un présent de 200.000 florins. A peine si la quatrième partie des pays transylvains et hongrois

¹ Pour plus de détails voy. RITTER, *Geschichte der Union*, t. II, pp. 85, 86. GINDELY, *Rudolph I*, pp. 71 et suiv. STIEVE, t. II, pp. 718 et suiv. STAUFFER, pp. 177 et suiv., pp. 147 et 160.

² Au dire de Mathias, voy. HURTER, t. V, pp. 110, 111.

³ ** Lorsque Mathias fut en possession de cette pièce, il se trouva qu'elle n'avait pas été rédigée « *in forma* ». On ne dit pas ce qui lui manquait. STIEVE, t. II, p. 737.

restait à l'Empire ¹, et l'Autriche centrale, n'ayant plus pour la protéger les forteresses tombées au pouvoir de l'ennemi, restait exposée à de prochaines agressions. Rodolphe apposa son nom aux deux traités, mais il protesta, dans un acte secret, contre la violence qui lui était faite, déclarant qu'il avait agi contraint par la nécessité, et que par conséquent il ne se regarderait pas comme lié par ses engagements ².

La paix de Vienne garantissait aux membres d'Empire protestants de Hongrie le libre exercice de leur religion; mais en même temps elle laissait au clergé catholique ses églises, ses propriétés et ses revenus, en assurant sa sécurité. Les États calvinistes ne se contentèrent pas de la liberté qui leur était accordée. Ils refusèrent de confirmer le traité tant que, sans parler d'autres articles, la décision prise en faveur de l'Église Catholique n'aurait pas été retranchée. Le magnat Étienne Illeshazy, qui avait eu le plus de part au traité, fut le premier à le violer en s'emparant des revenus du primat, de sorte que celui-ci réduit à la misère, se vit contraint de demander une pension au roi d'Espagne. « Un grand nombre d'ecclésiastiques, » écrivait Mathias en 1608, « sont destitués de tout moyen d'existence, car on a mis la main sur leurs revenus; ils sont forcés de s'expatrier, ils errent çà et là, ils n'ont pas même de quoi vivre honorablement jusqu'à la prochaine diète ³. »

II

Les palatins crurent que le moment était enfin venu où, par l'alliance des princes protestants avec l'Angleterre, la Hollande, le Danemark et la France, il deviendrait possible de réviser la constitution et d'anéantir à jamais la puissance de la Maison de Habsbourg.

En 1608, pendant les délibérations qui avaient eu lieu au sujet de l'Union, il avait été décidé qu'un conseil permanent serait institué à Heidelberg, et que tous les procès intéressant soit la politique, soit la religion lui seraient soumis. Au mois de mars de l'année

¹ Voy. GINDELY, *Rudolph I*, p. 82.

² STIEVE, t. II, pp. 806, 808. HURTER, t. V, p. 195, note 182, et STIEVE, t. II, p. 816, note 7. ** HUBER, t. IV, pp. 467 et suiv., pp. 470 et suiv. p. 480. L'auteur affirme, au sujet de la paix conclue avec les Turcs, qu'elle ne fut pas aussi désavantageuse qu'elle semblait devoir l'être au premier abord, voy. KLOPP, t. I, p. 40.

³ HURTER, t. V, pp. 115, 116.

suiuante, les palatins proposèrent l'organisation immédiate de ce conseil, où les villes libres, les comtes de Wetteravie, les États Généraux et les « membres correspondants de l'étranger » devaient tous envoyer au moins un représentant. Ce conseil général, dont l'Électeur palatin se réservait de nommer le président, devait « veiller à tous les intérêts de ses membres, et à l'entretien et l'accroissement de bonnes et cordiales relations entre ceux qui en faisaient partie, tant en Allemagne qu'avec les potentats de l'étranger ¹ ».

Au premier rang de ces potentats de l'étranger était Henri IV, roi de France, dont toute la politique tendait invariablement à l'abaissement de la Maison d'Autriche. Benjamin Buwinckhausen, ambassadeur du Wurtemberg à la cour de France, écrivait le 26 février 1603 à son maître : « Je ne puis conclure autre chose de toutes les intrigues que je vois ici, sinon que le roi cherche par tous les moyens possibles à exciter les princes protestants d'Allemagne contre la Maison d'Autriche, à laquelle il désire créer des embarras de tous les côtés ². »

Henri sentait bien que l'Union projetée serait extrêmement favorable à ses desseins. En 1602, il s'était entretenu longuement à ce sujet avec le landgrave Maurice de Hesse ³; l'année suivante, il exprimait encore au landgrave son regret de ce que l'œuvre si nécessaire, si avantageuse, tardât tant à se conclure ⁴. En juillet 1605, il exhortait de nouveau les princes à ne pas perdre de vue l'Union, et leur offrait son appui ⁵. Maurice montrait tant d'ardeur à le servir qu'il écrivait à Sully en se félicitant de son zèle : « Il me gagne tous les jours de nouveaux amis, alliés et serviteurs dévoués ⁶. »

Les Palatins songèrent bien vite à tirer parti de l'insurrection hongroise pour le triomphe « de la noble cause de la liberté évangélique ». A les entendre, ce n'était pas à l'Empereur ni aux membres d'Empire catholiques, c'était à eux qu'il appartenait de traiter avec la Hongrie et les Turcs. A Heidelberg, on se laissait même aller à l'espérance de posséder un jour la Hongrie. La Hongrie était décidée « à ne pas tolérer plus longtemps le joug de la Maison d'Autriche » ; plus qu'à l'intérêt de cette Maison, on devait avoir égard au bien public. Un comte palatin n'avait-il pas régné autrefois sur la Hongrie?

¹ LONDORP, 1, 2, 3.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 376.

³ Voy. plus haut pp. 185 et suiv.

⁴ BERGER DE XIVREY, t. VI, p. 50.

⁵ « Et y contribueray de mon costé les devoirs et offices d'un bon voisin. » BERGER DE XIVREY, t. VI, p. 476.

⁶ ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. III, p. 269, note 248.

« Si l'Électeur de Brandebourg consent à entrer dans nos vues, » disait le conseiller palatin Michel de Löfenius, « il faudra diriger toutes choses dans ce sens, et voir si, en Saxe, on ne serait pas disposé à nous aider ¹. »

Mais l'Électeur de Saxe Christian n'avait pas la moindre intention de se mêler de la politique palatine. Bien qu'il fût persuadé que les troubles de Hongrie avaient été provoqués par la persécution religieuse, Boeskey, à ses yeux, n'était qu'un rebelle, que le vil instrument des Turcs, et cela, disait-il, « non pour la religion, mais pour les régions ² ». « Des personnes dignes de confiance, » écrivait Christophe de Waldbourg en mai 1606 à l'Électeur palatin, « des chefs militaires évangéliques d'un rang élevé, témoins de tout ce qui s'est passé en Hongrie, assurent que la révolte n'a pas eu de prétexte avouable. Boeskey répand le sang des chrétiens; il livre barbarement leurs enfants aux Turcs; il cache son ambition sous le manteau de la religion. Un cœur allemand ne saurait lui pardonner sa haine et son mépris pour nos frères de Hongrie, ni la dévastation du territoire qui jadis appartenait à l'Empire; sa férocité fait horreur. Par son ordre, les enfants sont attachés deux à deux, puis jetés sur le dos d'un cheval emporté; ceux qui tombent, expirent sur les routes. Plusieurs ont été relevés mourants par nos soldats. En l'espace d'un an, Boeskey a commis plus de forfaits que les Turcs durant toute une longue campagne ³. »

Mais tout cela n'empêchait point Frédéric de prendre parti pour le rebelle, et de rejeter toute la responsabilité des horreurs qui se commettaient sur le Pape et sur les Jésuites. Pour punir ces derniers, les vrais perturbateurs de la paix, il voulait une sentence d'exil et la confiscation des biens. Le 3 mars 1606, il envoyait à l'Électeur de Brandebourg un projet d'adresse à l'Empereur, où la détresse de l'Allemagne était ainsi expliquée : Le Pape, le nonce et ses partisans, en persécutant la religion évangélique, avaient provoqué la révolte de Hongrie et de Transylvanie. En Allemagne, des révoltes analogues étaient à craindre pour le même motif. Afin de les prévenir, il était urgent de conclure pour l'Allemagne, la Hongrie et la Transylvanie une paix de religion capable de satisfaire tous les partis, et l'Électeur était prié de faire tous ses

¹ Protocole des États de Bretten, 22 mars 1605. Lettres de Frédéric IV au Brandebourg, les 4 et 23 avril, à Neubourg, le 13 avril; Voy. RITTEN, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 431, 434, 436, 439, 443, 444.

² Dépêche à l'Électeur palatin, 8 juin 1606, dans RITTEN, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 476, 477.

³ RITTEN, *Briefe und Acten*, t. I, p. 492.

efforts pour faire approuver l'adresse à l'Empereur par Christian de Saxe ¹.

« Les complots effroyables des Jésuites et des souverains papistes » avaient été révélés, longtemps auparavant, à Christian et aux autres membres protestants du Saint-Empire par l'italien Brocardo Baronio, aventurier de mœurs corrompues, qui allait et venait sans cesse entre la Suisse, la France et l'Allemagne. Dans son « *Exhortation aux princes évangéliques* », Baronio déclarait avoir été miraculeusement conduit des horribles ténèbres du papisme à la lumière resplendissante du saint Évangile; la divine Providence l'avait choisi pour révéler au monde entier les complots ourdis par le démon, l'Antechrist romain et les princes papistes contre la religion évangélique. Ce qu'il rapportait, il l'avait entendu dire de ses propres oreilles au Pape et aux cardinaux, ou bien il l'avait vu et lu dans les écrits et les correspondances des princes papistes. Par les soins et les efforts de Clément VIII, une vaste ligue pour l'extirpation sanglante des hérétiques venait de se former. L'Empereur, le roi d'Espagne, les archiducs Albert et Ferdinand, les ducs de Bavière et de Lorraine, en un mot tous les princes catholiques, à l'exception du roi de France et du grand-duc de Toscane, en faisaient déjà partie, et se préparaient « à la guerre sainte ». Le duc de Bavière et l'archiduc Ferdinand surtout étaient altérés du sang protestant; en juin 1602, il avait été décidé à Rome, avec l'assentiment de l'Empereur, qu'on entretiendrait des Jésuites dans toutes les villes de l'Empire pour empêcher la diffusion du nouvel Évangile. Des espions, soudoyés par les Jésuites, parcouraient l'Allemagne, les Pays-Bas et l'Angleterre. Les Électeurs ecclésiastiques de Cologne et de Mayence venaient de confier au Pape leur espoir de voir bientôt les Évangéliques s'entre-déchirer, et leurs divisions servaient admirablement les intérêts de la religion romaine. L'inventeur de ces fables prenait Dieu à témoin de la vérité de ce qu'il avançait, ajoutant que de toute nécessité les princes évangéliques devaient se liguier pour déjouer les complots de leurs ennemis. Les Allemands n'étaient-ils pas tous frères? Ne fallait-il pas s'unir pour détruire les tyrans, pour défendre la liberté? Eux, les maîtres du monde, toléreraient-ils que « le démon encapuchonné de Rome » (le Pape), aidé de lâches fainéants (les princes papistes), insultassent plus longtemps à la vaillante et chevaleresque nation allemande ²?

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 476-477.

² LONDORP, *Acta publ.*, t. I, pp. 891, 898. Sur Brocardo Boronio, voy. RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 243, et t. II, p. 41. *Briefe und Acten*, t. I, pp. 305, 306, 308, 310. STIEVE, t. II, pp. 574 et suiv. Sur cet aventurier, les lettres du procureur

L'Électeur palatin, de son côté, excitait contre Rome les haines protestantes. Au mois d'avril 1606, il envoyait au duc de Wurtemberg et aux autres princes du Saint-Empire, ainsi qu'aux paroisses protestantes de Pologne, un écrit de Löfenius ¹, son publiciste habituel, intitulé : *Avertissement à tous les potentats chrétiens, afin de les mettre en garde contre les complots de l'Antechrist*. « Le Pape, » assurait Löfenius, « prétend se faire obéir de toutes les puissances chrétiennes; il veut imposer sa loi, même dans les questions temporelles, et fonder la monarchie universelle espagnole-papiste. Une fois parvenu à ses fins et soutenu par les Jésuites, il autorisera ses fidèles à exterminer les hérétiques; il fera même un devoir aux sujets de se révolter contre leurs maîtres. Les princes évangéliques vivent au milieu de perpétuels dangers, environnés de sanglants complots; aussi doivent-ils, unis aux autres nations protestantes, se préparer à la défense, et, malgré leurs dissentiments sur certains articles de foi, s'allier étroitement pour déjouer les desseins perfides du Pape et des Jésuites. » Ces complots, Löfenius en démontrait l'existence à l'aide de phrases habilement séparées de leur contexte, dont il défigurait le sens, et qu'il avait trouvées, disait-il, dans le droit canon et dans les ouvrages de théologiens et controversistes catholiques.

Tout ce qu'il avançait, il s'imaginait le prouver. De même qu'il avait cru démontrer, dans le domaine de la politique, que l'Empereur devait se soumettre à la juridiction de l'Électeur palatin ², de même, dans le domaine théologique, il affirmait, s'appuyant sur force citations latines, que l'idolâtrie papiste ne se bornait pas à l'adoration des hosties, des hommes morts, au culte des images ou des statues, mais qu'elle rendait aussi au Pape des honneurs divins, avec prosternations, baisements de pieds et adorations ³. On peut se faire une idée de son argumentation, en examinant ce qu'il avait prétendu découvrir autrefois dans les fameux tableaux des Jésuites de Prague ⁴, qui, selon lui, prouvaient avec la dernière évidence que l'Empereur, le roi d'Espagne, les archiducs d'Autriche et les ducs de Bavière avaient formé le projet d'attaquer, d'opprimer et de

de l'Université de Wurtemberg et du chapelain du comte de Lippe (1604) offrent de nombreux et intéressants détails; voy. LONDON, t. I, pp. 898, 899.

¹ RITTER, *Gesch. der Union*, t. I, p. 128, note 3. Cet écrit parut sans nom d'auteur.

² Voy. plus haut, p. 181.

³ Dans son *Antiphilippica* (1608), voy. STIEVE, t. II, p. 919; voy. GOLDAST, *Politische Reichshandel*, p. 635.

⁴ Voy. plus haut, pp. 78 et suiv.

mettre à mort, par tous les moyens en leur pouvoir, les membres du Saint-Empire, déclarés hérétiques par l'Église romaine ¹.

« On pourrait compter par centaines les écrits diffamatoires, mensongers, incendiaires, composés à cette époque contre les Jésuites et les Catholiques de toutes les classes. Ces viles calomnies atteignirent leur but, et portèrent au comble l'exaspération du pauvre peuple allemand abusé, contre ceux de l'ancienne religion. »

On publiait des appels au peuple dans le genre de celui-ci :

Chassez de chez nous les Jésuites,
Cette engeance d'enfer, ces esclaves du diable !
Ou bien, assommez-les, car Dieu le veut !

Un « pieux poète » voulait voir non seulement les Jésuites, mais aussi les évêques attachés tous au pilori :

Au pilori toute la race infernale !
C'est ainsi qu'on en use avec les sorciers !
Ne sont-ils pas tous les enfants du démon ?²

Un écrit publié à Mulhausen en 1603 invitait la noblesse allemande, dans les termes les plus passionnés, à s'armer contre le Pape et à soulever la guerre de religion. Le salut de la patrie exigeait le massacre de l'Antechrist, des princes d'Empire ecclésiastiques et de tout le clergé catholique : « Le Pape et ses suppôts sont les seuls riches, en ce monde, » lit-on dans cet opuscule, dédié à un gentilhomme de Rithmanshausen ; « ils se sont emparés par la violence de tout notre argent, de toutes nos propriétés, à force de tromperies et de mensonges ³ ».

« O pieux chevaliers d'Allemagne, vous voilà donc devenus les esclaves de ces misérables sodomites ! vous voilà tous ruinés, dépouillés ! Pourquoi ne résistez-vous pas avec énergie à ces loups ravisseurs, à ces scélérats, à ces brigands papistes ? Ouvrez les yeux, il en est temps, si vous ne voulez devenir les vassaux de la pré-traille !⁴ » « O nobles de l'Allemagne chrétienne, puisse ma plainte pénétrer jusqu'à votre cœur, car personne ne prend en main la défense de la bonne cause ! » « Malheureusement vous êtes retenus par la peur de perdre vos biens temporels. Voyez, pourtant, quelle exécration la grande bande professe pour Luther ! Les évêques et leurs tondus se sont engagés par serment à combattre Dieu et la vérité. Les villes redoutent l'Empereur Néron. Les princes ont tous des enfants, des frères, des neveux qui attendent des bénéfices, des

¹ *Antiphilippica*, voy. GOLDAST, *Politische Reichshandel*, p. 635.

² Nous parlerons en détails des polémistes de cette époque et de leur influence dans le second livre de ce volume.

³ *Jesuiten-Spiegel* (1595), op. 133, 134.

⁴ HASENMÜLLER, *Hist. Jesuitici ordinis*, trad. all. de LEFORINUS, pp. 626, 627.

terres, des propriétés de l'Antechrist; c'est ainsi que Pilate aide Caïphe, tandis que la foule pousse ses clameurs pour qu'on lui livre le meurtrier Barrabas et qu'on mette Jésus à mort! Vous perdrez tout; vous aurez le sort qu'ont eu les Juifs sous Titus et sous Vespasien ¹ »!

« Frères allemands, ne comprenez-vous donc pas encore ce qui vous attend? » lit-on dans un libelle publié à la même époque; « si vous ne vous levez, si vous ne vous armez courageusement pour défendre la liberté, si vous ne prenez vos massues, vos arquebuses, c'en est fait, vous serez massacrés sans pitié par les prêtres, par les Jésuites, par les princes temporels et leurs affidés; vos femmes et vos enfants seront égorgés comme vous, ou bien ils perdront tout ce qu'ils possèdent, et seront chassés de leur pays, dans une misère, dans une détresse inexprimables. D'horribles complots se trament; croyez-en mes avertissements, aussi vrai que le Christ vit, les prêtres et leurs princes, les Jésuites et leurs partisans, se sont engagés par serment à massacrer tous les Évangéliques d'Allemagne! ils se sont ligués dans ce but, la chose n'est que trop certaine; bien qu'elle soit encore secrète, elle est évidente pour ceux qui observent attentivement les faits. Ne vous abusez pas, ne vous bandez pas volontairement les yeux! » « Levez-vous, frères bien-aimés, ne tardez plus! Il y va de la gloire de Dieu, de la parole du Christ et de votre salut! Levez-vous, je vous y convie! Si vous tardez, les prêtres, les Jésuites et leurs princes serviles, ligués ensemble, vous surprendront, vous attaqueront au jour que vous n'attendrez pas! Pour l'amour du Christ, par la pourpre de son sang, je vous en conjure, levez-vous, saisissez vos piques, armez vos canons, prévenez les desseins des scélérats qui veulent vous perdre ²! »

En 1603, Jean de Munster qui avait publié ses premiers pamphlets sous le pseudonyme de Philos de Trèves, adressait au peuple cette apostrophe :

Éveille-toi, éveille-toi, race allemande,
Arme-toi du courage des héros ³,
Il ne s'agit plus de dormir!
Debout! la troupe tondue s'est déjà mise en marche!
Elle a juré là mort de tous les chrétiens,
Déjà les prêtres sont sous les armes, debout!

¹ *Nebelcap dem Papsthum abgezogen*. (Muhlhausen, 1603). Dédicace f. F. t. IV.

² Dans l'écrit cité plus haut, p. 273, note 1.

³ Voy. WELLER, *Annalen*, t. I, p. 362, n° 407. Voy. encore t. I, p. 374, n° 493, 381, n° 54, et 390, n° 594. Nous reviendrons plus tard sur « Maximilien Philos ».

CHAPITRE XXI

PRÉLIMINAIRES DE L'UNION

Cependant les Électeurs ecclésiastiques attendaient toujours la réponse du message par lequel ils s'étaient efforcés de faire comprendre à l'Empereur qu'en raison des intrigues du parti palatin il était urgent d'organiser la ligue des membres d'Empire catholiques et des membres protestants restés fidèles¹. Ce ne fut que le 3 janvier 1606 que Rodolphe déclara enfin à l'Électeur de Cologne, venu pour le visiter à Prague, qu'il avait la conviction que jamais un membre catholique ne serait attaqué par un membre protestant; mais que, le cas échéant, il devrait aussitôt en être informé, afin de pouvoir prendre à temps les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre; il ajouta que, pour le moment, il croyait imprudent d'organiser la ligue catholique, parce qu'elle ne servirait qu'à fournir prétexte aux adversaires d'en former une à leur tour. Ses ministres confièrent à l'Électeur qu'il n'était pas impossible que, l'Empereur eût noué des « relations singulières » avec les Protestants, et qu'à la prochaine Diète, si quelque mesure contre les Évangéliques était adoptée, « Sa Majesté ne prit une résolution bizarre et imprévue² ».

L'Électeur Ernest fit de vaines démarches auprès de l'archevêque de Mayence au sujet de la ligue catholique, et n'eut pas plus de succès près du duc Maximilien de Bavière. De retour de Prague, il envoya l'un de ses plus intimes confidents à Maximilien pour lui demander comment, à son avis, les Catholiques pourraient se défendre contre les Turcs et les Hongrois et contre les complots des princes protestants? Un interrègne était probable, puisqu'on ne pouvait rien obtenir de l'Empereur malade, et qu'il refusait absolument de s'occuper de la question de succession au trône. Quel parti le duc comptait-il prendre dans ce dernier cas? « A tous égards, » répondit Maximilien, « une entente solide et sincère entre les princes catholiques me paraît indispensable; mais il importe d'en bien peser les conditions. L'Empereur s'y montre très opposé. Les membres pro-

¹ Voy. plus haut, p. 275.

² STEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 779, 780, note 2^b.

testants se sont, il est vrai, ligués, et il est plus que probable que leur union n'a pas seulement pour but leur sécurité, mais encore la ruine du Catholicisme en Allemagne; cependant, jusqu'à présent, ils ont tenu leurs plans très secrets; à peine si de loin en loin quelque chose en transpire; si l'on organise une ligue, ils en seront bien vite instruits. Les Catholiques sont toujours lents à se mettre en mouvement; avant qu'ils n'aient terminé tous leurs arrangements, les Protestants, informés de leurs desseins, saisiront le prétexte longtemps attendu pour révolutionner l'Empire, et mettre leurs projets à exécution. De plus, on ne peut compter sur le concours de tous les princes ecclésiastiques; l'archevêque de Salzbourg et les évêques de Wurzburg et de Bamberg se tiendront certainement à l'écart sans aucun motif sérieux; prétextant seulement la dépense trop grande, ils se sont retirés de la ligue de Landsberg. Il semble presque impossible de les décider à entrer dans une combinaison nouvelle ¹.»

Voilà quelle était la pensée réelle, les sanguinaires complots des princes papistes et « des bourreaux bénits par le Pape ».

Pendant ce temps, le parti palatin travaillait activement à la formation de l'Union protestante, et cherchait à y attirer les souverains étrangers. Il se préoccupait aussi de la question de succession. En avril 1605, le conseiller palatin Löfenius écrivait à ce sujet : « Le Pape, le roi d'Espagne et les princes catholiques se sont déjà entendus sur l'élection du futur Empereur. Leur premier soin sera d'attaquer l'Électeur palatin, auquel doit revenir le vicariat d'Empire. Il faut donc prendre une décision immédiate, et convenir d'avance du prétendant qu'on veut favoriser, car sans cela on marchera toujours dans le brouillard. Il est indispensable de s'entendre à ce sujet avec la Saxe et le Brandebourg ». Löfenius proposait d'élire le roi de Danemark, et voyait en lui un prétendant très désirable. A coup sûr, le Pape et l'Espagne s'opposeraient de toute leur force à ce choix, et il serait possible qu'un Empereur catholique fût élu; mais pourvu que les trois Électeurs laïques restassent unis, on pourrait triompher de toutes les difficultés, car, auparavant, on verrait à s'assurer l'appui de la Bohême. L'un des Électeurs ecclésiastiques se laisserait peut-être gagner, en réfléchissant que, si les prêtres restaient tous groupés, c'est vers eux, tout d'abord, que serait dirigée la guerre. Si le roi de Danemark refusait la couronne, on penserait à quelque personnage moins en vue, par exemple au frère de l'Électeur de Saxe, et ce ne serait pas la première fois qu'on

¹ STEVE, t. II, pp. 781-782.

verrait un comte monter sur le trône impérial. Christian d'Anhalt recommandait le prince calviniste Maurice d'Orange. Mais plusieurs conseillers de l'Électeur palatin étaient d'avis qu'il serait impolitique d'élire un protestant. Ils penchaient pour l'archiduc Maximilien, qui, à leur avis, réunissait toutes les conditions désirables. Soutenu par les membres d'Empire protestants, Maximilien pourrait obtenir la couronne de Bohême et, avant son élection, on exigerait de lui la promesse qu'il remédierait aux « griefs » exposés par le parti révolutionnaire palatin, et donnerait au traité d'Augsbourg la même interprétation que lui. Frédéric, grâce à son appui, se flattait de recouvrer les territoires cédés à Nuremberg, ainsi que le gouvernement d'Haguenau, et Christian d'Anhalt le pressait de prendre l'initiative de ces négociations avec l'archiduc, et de travailler à se rendre d'avance le futur Empereur favorable ¹.

Toute l'affaire de l'élection devait être réglée avec Henri IV, et l'on devait veiller à ce que la France pût conserver en paix les évêchés détachés de l'Empire.

Cependant l'archiduc Albert s'était posé en prétendant. Frédéric, au mois de novembre 1605, chargea Maurice de Hesse de s'employer auprès d'Henri IV pour qu'il s'efforçât d'anéantir les espérances du prince de Habsbourg. Maurice avait mission de représenter au roi que, dans le cas de l'élection d'Albert, il faudrait s'attendre à lui voir renouveler d'anciennes querelles entre la Bourgogne et la France; que le serment prêté le jour de son couronnement lui fournirait un excellent prétexte pour reconquérir, au profit de l'Empire, les Trois Évêchés, qu'il réunirait au Luxembourg; qu'il pourrait ainsi se rendre aisément maître du pays de Julliers; que, dans le cas où ces deux événements deviendraient des faits accomplis, le roi ne pourrait plus enrôler en Allemagne de troupes auxiliaires; qu'une frontière redoutable serait élevée du côté de la France; qu'Albert contraindrait ses sujets à marcher contre la France et contre les Pays-Bas, et qu'ainsi les sommes dépensées pour ce dernier pays seraient entièrement perdues. Maurice devait ajouter que, si le roi comprenait de même la situation, l'Électeur palatin était prêt, ainsi que le landgrave de Hesse et plusieurs autres princes protestants, à entrer avec lui dans des relations confiantes et confidentielles ².

A la fin de décembre, Henri fit savoir aux princes qu'il était dé-

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 439-443, 457, 487.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 461-462. Voy., pp. 466-469, les propositions faites à Henri IV, à la date du 27 janv. 1606.

cidé à combattre avec eux l'élection de l'archiduc Albert, et que, par l'entremise d'un ambassadeur, il comptait engager le roi d'Angleterre à agir dans le même sens ¹.

Quant à élire un empereur du vivant même de Rodolphe, Henri n'en avait pas la pensée. Il dit au contraire à Christian d'Anhalt, venu pour le prier, au nom de Frédéric, d'appuyer les prétentions de Maximilien, qu'à son avis on serait bien d'attendre la mort de Rodolphe pour agir. Les troubles qui agitaient l'Allemagne et l'impuissance de la Maison d'Autriche servaient admirablement la politique française.

Le prince Christian, après s'être longuement entretenu avec l'archiduc, le croyait disposé à entrer dans les vues du Palatinat; mais Henri en savait plus long que lui. Le 25 avril 1606, un traité secret avait été conclu à Vienne entre les archiducs Mathias, Maximilien, Ferdinand et Maximilien-Ernest, voici à peu près dans quels termes : Dans la situation déplorable où se trouvaient la Hongrie et les pays autrichiens, l'Empereur, à cause de sa cruelle maladie, semblait peu propre à tenir le gouvernail. Il importait de prévenir les conséquences que pourraient avoir pour l'Allemagne des mesures irréfléchies, et c'est pour cette raison que Mathias, l'aîné de la famille, devait être reconnu pour le chef de la Maison d'Autriche. Ses frères s'engageaient d'avance à accepter tout ce que Mathias déciderait avec le Pape, le roi d'Espagne, l'archiduc Albert et les autres princes catholiques. Le moment de l'élection venu, tous, d'un commun accord, voteraient pour Mathias ². Henri IV avait été mis au courant de cette convention ³. Écrivant à Maurice de Hesse, qu'il informe de ses négociations avec Christian d'Anhalt, il garde le silence sur Maximilien, et se contente de dire qu'il a fait comprendre aux princes la nécessité de se mettre promptement d'accord au sujet de l'élection, afin de ne pas être pris au dépourvu ⁴.

Mais ce qu'Henri IV avait surtout à cœur, c'était l'organisation de l'Union protestante. Il répéta au prince Christian ce qu'il avait dit précédemment à Maurice, que l'Union serait extrêmement avantageuse aux membres d'Empire protestants. Pour sa part, il la tenait pour si nécessaire que non seulement il était tout disposé à

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 461, note 1.

² HAMMER, *Urkundensammlung*, pp. 428-427. L'archiduc Albert avait approuvé cette convention le 11 nov. 1606; HAMMER, *Urkundensammlung*, t. II, pp. 27-28. Sur la part qu'eut Klesl au traité de Vienne, voy. KERSCHBAUMER, p. 101. STIEVE, t. II, p. 317, note 3. KLOPP, t. I, p. 39.

³ Voy. RITTER, *Gesch. der Union*, t. II, p. 166, note 1. Voy. aussi WENZELBURGER, t. II, p. 778.

⁴ ROMMEL, *Corresp.*, p. 322.

en faire partie, mais que, si l'on réunissait des fonds pour cette grande entreprise, il s'engageait à donner les deux tiers du total de la somme fournie par tous les princes alliés réunis¹.

Aussitôt que Christian fut de retour de France, les palatins commencèrent à recruter des alliés en Allemagne; en premier lieu, ils obtinrent l'adhésion de l'Électeur de Brandebourg, du duc de Wurtemberg, du landgrave Maurice de Hesse et des margraves d'Ansbach et de Culmbach. Un acte d'union fut dressé d'après un plan donné par Henri IV. Christian fut envoyé en ambassade aux princes souverains pour leur représenter combien le besoin d'une ligue se faisait sentir, et combien, pour la fonder, l'occasion semblait favorable, « puisque la France offrait volontiers son concours, sur lequel il n'était pas toujours possible de compter ». Aussi devait-on lui offrir une compensation : il ne semblait que juste de promettre à Henri IV que, dans le cas où il se verrait attaqué, et dès qu'il en ferait la demande, on enverrait lansquenets et cavaliers à son secours, à lui, à ses héritiers et à son royaume, comme, au reste, on en viendrait plus en détail avec lui.

Mais le plan palatin-français éveilla d'universelles méfiances. Au commencement de 1607, Christian écrivait qu'il n'avait encore rien pu obtenir, et que les choses ne prendraient une bonne tournure que dans le cas où Henri IV se mettrait franchement à la tête de l'entreprise, imposerait son autorité, et, par toutes sortes d'instances et de négociations secrètes, parviendrait à faire aboutir le grand dessein².

Sur le conseil de Christian, Frédéric envoya donc, en février, un ambassadeur à Paris, pour prier le roi, afin de hâter la décision des princes allemands, de leur promettre des secours encore plus considérables que ceux qu'il avait précédemment garantis. Le roi y consentit, et s'engagea à fournir, dans un délai de trois mois, non plus les deux tiers mais la même somme que tous les membres de l'Union réunis³. Le 29 mars, Henri pressait l'Électeur de Brandebourg de se joindre aux confédérés, pour sauver la liberté allemande⁴. Il fit dans le même sens les plus vives instances auprès du Maurice de Hesse, alors à sa solde⁵. Au duc de Wurtemberg, il

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 505 et suiv., p. 558.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 518-521, 525-533, 537-538. *Gesch. der Union*, t. II, p. 250, note 2. GINDELY, *Rudolph II.*, t. I, 133, note 3.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 537, 562, 576.

⁴ RITTER, t. I, p. 557, note 1, n° 460.

⁵ Voy. plus haut, p. L, RITTER, t. I, p. 542.

« ... Je vous exhorte et prie de toute mon affection de continuer à mettre les deux mains à l'œuvre, afin qu'il soit poursuivi sans delay et interruption jusques

fit passer de forts dédommagements pour les sommes précédemment avancées, et le duc, satisfait, entra aussitôt en pourparlers avec le Palatinat¹. Frédéric disait à son ambassadeur, au mois de décembre 1607, que le Brandebourg, Ansbach, Culmbach, Hesse-Cassel et la Maison d'Anhalt avaient été faciles à décider, mais que la chose importante était d'obtenir l'adhésion des cités, sans lesquelles on ne pourrait pas grand'chose, et qu'en premier lieu il s'agissait de gagner Ulm, Strasbourg et Nuremberg.

On espérait attirer les villes dans l'Union « les yeux bandés ». L'Électeur était d'avis qu'il était inutile de leur parler de la France, dont, au commencement, elles pourraient se méfier. « Et à la vérité, » disait-il, « la France n'a dans tout cela qu'un rôle très secondaire, ce n'est pas elle qui a pris l'initiative de l'Union, elle n'a fait qu'aider à la fortifier, et plus tard elle peut encore nous être utile à l'occasion, quand on se sera entendu sur la marche à suivre. Si les trois grandes cités étaient gagnées, Francfort, Spire, Worms, d'autres encore suivraient bientôt; en réalité, il ne manque qu'une chose aux villes, c'est un chef pour les conduire. Les événements de Donawerth nous fournissent une occasion toute trouvée d'obtenir d'elles ce qu'on désire, et cette occasion, il est important de ne pas la laisser échapper². »

Les événements de Donawerth eurent une grande influence sur la conclusion de l'Union, et sur la désagrégation toujours plus irréparable de l'Empire d'Allemagne.

à la perfection, et qu'il n'en advienne comme autrefois que j'ay fait semblables propositions, lesquelles sont demeurées imparfaites, sans produire d'autres effets que honteux et dommageables à ceux qui s'en sont entremis. » ROMMEL, *Correspondance*, p. 344.

¹ BAUDRILLART, p. 446.

² RITTER, t. I, p. 609.

CHAPITRE XXII

LES ÉVÉNEMENTS DE DONAWERTH JUSQU'EN 1608 ¹.

La petite cité de Donawerth, qui ne comptait guère que 4,000 âmes, faisait partie de ces villes dans lesquelles, conformément à la paix de religion, catholiques et protestants vivaient en paix, libres de conserver, sans être aucunement inquiétés, « leur foi, leur culte, leurs usages et cérémonies² ». Mais, en 1560, le pasteur protestant et le prédicant de la paroisse de Saint-Jean troublèrent la tranquillité publique par une si extrême intolérance que le conseil fut obligé de leur enjoindre, sous des peines sévères, de ne plus s'élever en chaire contre la paix de religion, et de laisser les habitants aller paisiblement, quand bon leur semblait, assister à l'office divin à la chapelle du couvent de Sainte-Croix, assignée aux Catholiques pour la célébration de leur culte³. Ce ne fut qu'en 1567 que le conseil, dont la majorité était protestante, commença à persécuter les Catholiques avec l'intention bien arrêtée de proscrire peu à peu l'ancienne religion. En 1567, une partie des cérémonies en usage à Donawerth aux funérailles catholiques fut interdite; l'année suivante, défense fut faite aux prêtres de porter ostensiblement le Saint-Sacrement aux mourants. L'évêque d'Augsbourg, en sa qualité de supérieur ecclésiastique des Catholiques de Donawerth, ayant porté plainte devant le conseil, le bourgmestre répondit « qu'on ne pouvait ni ne voulait tolérer davantage les idolâtries papistes ». En 1573, les processions, avec bannières déployées et récitation du rosaire à haute voix, furent interdites. L'évêque eut beau renouveler ses protestations, la défense fut maintenue, sous prétexte « qu'il y avait beaucoup d'ouvriers dans la ville, que ces étrangers n'avaient jamais vu de religieux, ni de cérémonies papistes, et que, dans le cas où le vin leur monterait à la tête, on ne pouvait répondre de ce qui se pas-

¹ Abstraction faite de l'importance qu'eurent les événements de Donawerth relativement à la guerre de Trente ans, ils méritent d'être retracés en détail, parce qu'ils nous permettent d'étudier, dans un cas isolé, la situation générale des villes d'Empire à cette date.

² STEVE, *Ursprung*, p. 32.

³ KÖNIGSDORFER, t. II, p. 179.

serait ». C'est pour un tel motif que les Catholiques devaient renoncer à la liberté dont ils avaient joui jusque-là.

Les vexations allèrent toujours en croissant. En 1577, le conseil défendit aux habitants, sous peine de perdre leur droit de citoyen et d'être expulsés de la ville, de faire baptiser leurs enfants ailleurs qu'à l'église luthérienne; la même exigence se produisit pour la communion et pour le mariage. L'évêque d'Augsbourg invoqua le traité de paix, menaça d'en appeler au Conseil aulique, sans obtenir autre chose que des réponses évasives. Cependant en 1578 le conseil s'adoucit quelque peu, et se contenta de défendre à tout catholique de célébrer son mariage ou de faire baptiser ses enfants en dehors de la paroisse, à moins d'avoir préalablement « obtenu une permission spéciale du bourgmestre, et donné au pasteur et aux officiers de l'église protestante les honoraires d'usage. » Le pasteur Weiland, élu l'année suivante, et son vicaire Neuberger allèrent plus loin dans la voie de la persécution. Du haut de la chaire, ils tonnèrent tous deux contre « l'idolâtrie papiste », accusant le conseil de la soutenir en secret. Les griefs présentés par les membres d'Empire catholiques à la Diète de 1594 n'étaient, comme on le voit, que trop fondés. « Contrairement à la paix de religion, » avaient-ils dit, « et contre toute raison et équité naturelle, les Catholiques sont traités par les prédicants d'idolâtres et d'impies. La paix de religion nous autorise à garder toutes nos cérémonies, nos chemins de croix, pèlerinages, processions, etc. Cependant depuis quelque temps ces choses ne nous sont plus permises. A Donawerth, on a été jusqu'à défendre aux prêtres, au nom du conseil, de porter les derniers sacrements aux mourants. On baptise dans les églises protestantes les enfants de parents catholiques, et les morts, selon l'antique usage, ne sont plus portés au cimetière avec des cierges allumés. »

Ces plaintes ne servirent qu'à exciter les ressentiments des conseillers de Donawerth, qui résolurent, sans égard pour la minorité, de travailler sans relâche à l'extirpation radicale du Catholicisme. Le docteur Jérôme Froschel, chancelier du margrave d'Ansbach, personnage dont on avait souvent réclamé les avis, avait dit longtemps auparavant que, « les Catholiques étant la vermine du diable, il ne fallait pas s'étonner beaucoup de la peine qu'on avait à s'en débarrasser ». En 1596, le conseil décréta qu'à l'avenir on n'accorderait plus à aucun papiste le droit de bourgeoisie, de sorte que l'apostasie devint pour les Catholiques l'indispensable condition de toute nomination aux charges et aux emplois civils. Grâce à toutes ces vexations, leur nombre qui, à l'époque du traité de Passau, égalait presque celui des Protestants, avait tellement diminué qu'au commencement du

dix-septième siècle on ne comptait plus, à Donawerth, que seize familles catholiques, et ces familles étaient presque toutes pauvres ¹.

Les Abbés de Sainte-Croix, après quelques inutiles protestations, s'étaient soumis aux édits du conseil et, malgré tant de mauvais procédés, s'efforçaient d'entretenir avec les autorités des relations cordiales. Mais en 1602, au moment de l'élection d'un nouvel Abbé, une querelle survint entre le couvent et la municipalité. Le souverain tribunal ayant donné raison au monastère, le conseil ne songea plus, dans son ressentiment, qu'à inventer des persécutions nouvelles. La femme d'un bourgeois catholique, malade à l'hôpital, ayant instamment demandé les derniers sacrements, vit sa prière repoussée; même refus pour une servante grièvement blessée. Enfin la rupture devint complète au sujet d'une procession que l'Abbé avait annoncée, et qui devait avoir lieu, bannières déployées, dans un des faubourgs de la ville (1606.) Le conseil l'interdit, et confisqua les bannières; mais l'évêque d'Augsbourg obtint du Conseil aulique un arrêt ordonnant aux autorités de laisser au couvent et aux Catholiques le libre exercice de leur culte, de ne plus les opprimer ni offenser à l'avenir, sous peine d'encourir le ban d'Empire; et, s'il trouvait nécessaire de prescrire quelque chose aux Catholiques, de ne le faire qu'en se conformant aux lois, à la justice, et aux anciens édits ².

Le conseil protesta contre cet arrêt, prononcé « sans clause », et fit dire à l'Abbé, comme, au mois d'avril suivant, la même procession était annoncée, de s'y prendre de manière à ce que nulle cause de scandale ne pût fournir aux Évangéliques prétexte à quelque soulèvement. L'Abbé répondit qu'il avait la confiance que le conseil n'oserait rien entreprendre contre la décision du tribunal suprême, et, le mois d'avril venu, il prescrivit la procession.

On vit alors à quel degré de brutalité le peuple en était venu; tous les ans, d'ailleurs, les protocoles du conseil avaient constaté les progrès du mal. Les mauvais lieux s'étaient multipliés; les attentats à la pudeur, les adultères, les tapages nocturnes, les débauches honteuses, les duels, les rixes sanglantes, les assassinats étaient devenus des faits quotidiens, et les crimes les plus abominables se commettaient impunément ³.

Aussitôt que la procession se fut mise en mouvement, la popu-

¹ KÖNIGSDORFER, t. II, pp. 204-209. WOLF, *Maximilian I*, p. 159. LOSSEN, *Donawörth*, t. IV, STIEVE, *Ursprung*, pp. 17-24.

² SENKENBERG, t. XXII, p. 442, STIEVE, *Ursprung*, p. 36, WOLF, *Maximilian*, t. II, pp. 191-192.

³ STIEVE, *Ursprung*, p. 41.

lation, dont les prédicants avaient eu soin de surexciter les haines, s'arma de mousquets, de piques, de gourdins; on s'empara des bannières, on les mit en pièces: on jeta des pierres aux fidèles qui suivaient la procession; on les escorta avec des cris sauvages jusqu'au couvent, au travers des ruelles boueuses. Le conseil, loin de sévir, ne prit pas même la peine de faire présenter des excuses à l'Abbé. Bien au contraire, il réclama l'assistance des villes d'Empire protestantes, dont les délégués venaient de se réunir à Worms, et ceux-ci, dans un cahier de doléances présenté à l'Empereur, se plaignirent amèrement de l'arrêt porté par le tribunal d'Empire, et en firent un de leurs principaux griefs.

Le Conseil aulique ayant porté contre la municipalité un second arrêt, celle-ci souleva contre lui quantité d'objections, et rejeta sur la population la faute d'un désordre qu'il disait n'avoir pu empêcher. A la suite de ces événements, l'Empereur, le 16 mars 1607, crut devoir charger Maximilien de Bavière d'intervenir. « Comme il semble, » lui écrivit-il, « que le conseil de Donawerth n'a pas été en état de résister à la population turbulente de la ville, et comme l'équité demande qu'une semblable sédition ne reste pas impunie, puisqu'on ne peut laisser plus longtemps opprimer des innocents, le duc, dont l'autorité est partout respectée, dont les domaines sont voisins, et auquel l'Empereur lui-même en donne l'ordre; veillera soit par lui-même, soit par l'entremise de ses commissaires, à ce que, dans la procession publique qui se prépare, les Catholiques soient protégés, et que toute manifestation séditieuse et toute contrainte soit évitées ¹ ». L'Empereur exhortait en même temps le conseil à l'obéissance, l'engageant à maintenir l'ordre, afin qu'il ne fût pas obligé de recourir à des mesures rigoureuses ².

Sans y être poussé par aucune pensée d'intérêt personnel ³, Maximilien accepta la mission qui lui était confiée. Il envoya aussitôt deux commissaires à Donawerth pour engager le conseil à se soumettre, et pour obtenir de lui un acte déclarant que, conformément à la paix de religion, les Catholiques ne seraient plus inquiétés à l'avenir, et qu'on les laisserait entièrement libres dans l'exercice de leur culte. Les commissaires, à leur arrivée, annoncèrent l'intention d'assister le lendemain à la procession du Saint-Marc.

Deux jours auparavant, le conseil avait fait afficher une protes-

¹ WOLF, t. II, pp. 198-199, HÄBERLIN, t. XXII, p. 444. C'est à tort qu'on a prétendu que le duc avait sollicité cette mission. VOY, LOSSEN, t. VIII, p. 10, STIEVE, *Ursprung*, Annotations, pp. 24-52, 2.

² STIEVE, *Ursprung*, p. 52.

³ Voy. en les preuves dans STIEVE, pp. 53 et suiv.

tation contre la procession annoncée. Il rappelait l'émeute de l'année précédente, la qualifiant simplement de « tumulte regrettable », et, quant à la procession, déclarait se réserver « les droits qui appartiennent à l'autorité en présence de manifestations illégales ¹ ». Le bourgmestre dit aux commissaires qui, le 23 avril, se présentèrent au nom de Maximilien, « que l'affaire était grave, qu'il ne pouvait rien faire sans l'assentiment des habitants; qu'on allait rassembler toutes les corporations, mais le lendemain seulement, l'heure étant trop avancée; que la plupart des habitants étaient sans doute ivres, et qu'ils étaient d'ailleurs « d'humeur difficile et turbulente ». « Le jour suivant, comme nous nous disposions à nous rendre au couvent de Sainte-Croix pour y entendre la Messe, » écrivirent les commissaires au duc, « la rumeur publique nous apprit qu'une partie des habitants, armés de mousquets, de massues, d'arquebuses, s'étaient portés en foule vers l'Hôtel de ville, criant qu'ils châtieraient quiconque ne prendrait pas sa meilleure arme pour assommer les commissaires et les serviteurs de prêtres, et qu'ils les feraient périr de leurs propres mains. » « Deux cents hommes environ se dirigèrent vers le couvent, dans l'intention de le piller, et peut-être de mettre à mort l'Abbé et les religieux; tous, dans le chemin, avaient à la bouche de sinistres menaces. Nous voyant exposés à un danger si extrême et si imminent, nous avons, du mieux que nous avons pu, barricadé les issues du monastère et verrouillé les portes ».

Bien que le conseil fût, au fond, avec les insurgés, il fit semblant de vouloir rétablir l'ordre; mais en même temps il déclara aux commissaires qu'il ne pouvait répondre de rien, qu'il n'était pas maître de la population.

Les commissaires cédèrent à la force et se retirèrent, non sans avoir signifié au conseil que, dans un délai de six semaines, il serait mis en demeure de se prononcer et de déclarer nettement si, oui ou non, il avait l'intention de se soumettre.

« Du reste, » lit-on dans le rapport des commissaires, « nous ne cachons pas à Votre Grâce que ce sont ceux qui ne possèdent rien, gens déclassés, sans aveu, sans ressource, désespérés, dépravés, qui ont engagé et entraîné les autres dans cette grave et inquiétante aventure. Il paraît qu'un joaillier nommé Schenk a été le principal fauteur de tout le désordre. C'est lui qui a appelé le premier la population aux armes, criant qu'il fallait assommer tous les Catholiques, et aussi les commissaires. » En présence de plu-

¹ LOSSEN, p. 41, *Häberlin*, t. XXII, p. 444.

sieurs de nos serviteurs, il a dit que les habitants de Donawerth se souciaient fort peu de l'Empereur ou du prince de Bavière, que ces grands personnages n'avaient qu'à se présenter, qu'on les jetterait dans le Danube, ou bien qu'on les pendrait haut et court aux murailles de la ville, la langue transpercée d'un fer rouge. L'un des bourgmestres, boucher de son état, a supplié les habitants de rester calmes, de laisser les Catholiques libres de faire leur procession; mais ils lui ont répondu : « Vous avez mis les cloches en branle avec nous, maintenant qu'il s'agit de se mettre en train, la peur vous fait reculer ! Puisqu'il en est ainsi, nous nous chargeons de faire nous-mêmes la besogne, que cela vous soit agréable ou non, car nous ne pourrions abandonner ce qui est commencé sans nous exposer à la risée de toutes les villes d'Empire ¹. »

A dater de ce moment, l'affaire de Donawerth prit un caractère grave, et menaça d'allumer en Allemagne un vaste incendie.

Le comte palatin Philippe-Louis de Neubourg, et la cité d'Ulm, auxquels le conseil de Donawerth avait expédié une demande de secours, invitèrent un certain nombre de membres d'Empire luthériens à se réunir à Nordlingen pour délibérer sur ce que la situation commandait de faire. Les ambassadeurs de Neubourg, d'Ansbach, du Wurtemberg et de plusieurs autres cités libres, firent, au mois de mai 1687, la déclaration suivante : « Le conseil de Donawerth est dans son droit vis-à-vis de l'Abbé et de l'évêque d'Augsbourg ». Bien que la ville eût reconnu la compétence et l'autorité du Conseil aulique, l'assemblée déclara nul l'arrêt porté contre elle, niant que le tribunal suprême eût le droit de le rendre. Elle déclarait illégale l'intervention de Maximilien, prétendant que, d'après la constitution de l'Empire, l'exécution des arrêts de la Chambre Impériale ne devait être confiée qu'au chef du cercle, et que le duc de Bavière n'appartenait pas à ce cercle. La même assemblée adressa aussi un message à Rodolphe, le suppliant d'ordonner à Maximilien et à l'évêque d'Augsbourg de cesser leurs poursuites. Les princes protestants espéraient retarder le cours de la justice jusqu'à la prochaine Diète, et trouver alors quelque moyen d'empêcher l'exécution du ban ². Se fiant à ses alliés, le conseil de Donawerth protesta de nouveau contre l'arrêt porté contre lui et contre les prétentions de Maximilien. Six semaines se passèrent

¹ Voy. WOLF, t. II, pp. 199-204. Le petit conseil, dans lequel les membres des familles les plus considérés étaient élus de préférence, avaient cédé aux instances des commissaires; mais il n'en avait pas été ainsi au grand conseil, dont les membres appartenaient aux corporations. Voy. LOSSEN, *Donauwörth*, p. 10, RITTER, *Gesch. der Union*, t. II, pp. 196-197.

² LOSSEN, pp. 12-14, STIEVE, pp. 85-92.

sans qu'il se mit en mesure d'obéir. Pendant ce temps, les religieux et les Catholiques restèrent en butte à toutes sortes d'outrages et de vexations¹.

Mais le duc de Bavière n'était pas homme à subir patiemment un affront. Le 26 avril, il envoya à l'Empereur par l'un de ses agents le compte rendu de tout ce qui s'était passé, et il y ajouta ces mots : « Votre Majesté pourra se convaincre par elle-même que le conseil a non seulement agi contrairement à la paix civile et religieuse, et cela d'une manière très répréhensible, mais encore qu'il affecte, à l'égard de Votre Majesté, une arrogance dont aucun membre d'Empire n'a jusqu'ici jamais donné l'exemple. Il a congédié, sans lui témoigner aucun égard, la commission que, dans sa bonté, Votre Majesté lui avait envoyée ; il a continué ses attentats contre le droit et la justice ; non seulement mes délégués ont été sur le point d'être jetés en prison, mais les conseillers ont tenu des propos insultants sur Votre Majesté et sur moi » « Si l'Empereur laisse impunie une pareille insolence, il doit s'attendre à bien autre chose, car les conseils des villes libres, dans lesquelles notre foi seule véritable et justificante subsiste encore, et qui suivent les événements d'un œil attentif, voyant l'indulgence dont on userait envers Donawerth, oseraient très certainement, à leur tour, contraindre et entraver tellement les Catholiques dans l'exercice de leur culte qu'enfin notre religion serait totalement et partout abolie. Aussi semble-t-il indispensable de montrer de l'énergie. » Le duc se déclarait prêt à exécuter les ordres de l'Empereur dans tout ce qu'il lui ordonnerait, « car, » disait-il, « si l'injure faite à votre commission et à moi restait impunie, nous verrions bientôt, et l'un après l'autre, les membres d'Empire suivre l'exemple donné, refuser l'obéissance sous un prétexte ou sous un autre, et mépriser les commissaires de Votre Majesté² ».

Mais de la cour de Prague il était impossible d'attendre une résolution prompte et sage. L'Empereur, toujours malade, continuait à prendre peu d'intérêt aux affaires publiques ; ses conseillers, divisés d'intérêt, étaient, en grande partie, faciles à corrompre. Un message expédié au duc le 13 juin fit comprendre à Munich « que du côté de l'Empereur, on n'était pas d'avis d'exécuter le ban ». Le duc pria alors Rodolphe, s'il n'était pas décidé à le prononcer de suite, de vouloir bien le dispenser de s'occuper davantage de cette affaire³. La fermeté de Maximilien, le mécontentement excité par l'attitude

¹ LOSSEN, pp. 44-45, STEVE, p. 109.

² Voy. WOLF, t. II, pp. 205-207.

³ WOLF, t. II, pp. 213-215.

de l'assemblée de Nordlingen, qui avait nié la compétence du Conseil aulique, amenèrent enfin la solution désirée : Le 3 août, le ban d'Empire fut prononcé contre la ville rebelle, et le héraut impérial se préparait à en remettre l'acte au duc, lorsque arriva de Donawerth l'annonce de la soumission du conseil : « L'émeute, » écrivait le bourgmestre, « avait été excitée d'une manière criminelle par la populace surexcitée, mais il n'en était pas responsable. A partir de ce moment, les conseillers avaient été en continuel péril de mort. Déjà deux insurgés avaient été jetés en prison; c'était contre les excitateurs populaires et contre leurs complices que l'Empereur devait sévir. » Rodolphe résolut alors d'user d'indulgence et se déclara satisfait, pourvu que le conseil garantit, par une promesse écrite, la liberté et la sécurité du culte catholique, et promit de traiter les coupables avec une juste sévérité.

Se conformant au désir de Rodolphe, Maximilien envoya à plusieurs reprises des commissaires à Donawerth. Ceux-ci, après six jours de pourparlers, reçurent enfin du petit conseil les garanties demandées. Le duc, considérant alors que sa mission était terminée, expédia à l'Empereur la lettre de garantie du conseil ¹.

Mais dès le 10 septembre, la paix fut troublée. Le grand conseil des vingt et les corporations refusèrent de confirmer la lettre de garantie. Un comité, élu par les corporations, s'empara des clefs de la ville; les ouvriers, quittant leurs ateliers, passaient les jours et les nuits dans les tavernes; la populace, surexcitée par un prédicant fanatique, proférait des menaces de mort contre « l'engeance des moines », et parlait de marcher sur le monastère de Sainte-Croix. Le petit conseil avait livré au duc les deux prisonniers les plus compromis; il le priait maintenant d'attendre quelque temps avant de commencer l'interrogatoire et le procès des autres inculpés. Maximilien promit d'appuyer cette requête auprès de l'Empereur, pourvu que le libre exercice du culte catholique fût garanti, et que la loi édictée par l'autorité, portant qu'aucun catholique ne pourrait être admis au conseil, fût abrogée. Ces réclamations étaient modérées, et de tout point conformes à la paix de religion. Les commissaires, chargés de les faire accepter par le grand et le petit conseil et par le comité des corporations, furent avertis, avant leur départ, de se montrer conciliants quant à la question de l'exercice public du culte, et de ne pas user d'un zèle intempestif, de crainte de réveiller les passions populaires ².

Tout travail avait cessé à Donawerth lorsque les commissaires y

¹ WOLF, t. II, pp. 218-221.

² STIEVE, *Ursprung*, p. 123.

arrivèrent; presque toute la ville était ivre. « Dès neuf heures du matin, » écrivirent-ils au duc, « le conseil parlait de répondre immédiatement à notre message, et cependant, à cinq heures du soir, nous n'avions encore rien reçu. Le bourgmestre Wurm était à moitié ivre; le syndic l'était complètement. Tous deux nous prièrent, puisque tout le monde était hors d'état de s'occuper d'affaire, de prendre patience jusqu'au lendemain. Un tonnelier, deux gardiens de la ville et quelques jeunes garçons, tous ivres à ne pouvoir se tenir debout, nous honorèrent d'un plat de poisson, d'écrevisses, et de quelques canettes de vin. » « Comme, en de telles occasions, le bourgmestre et deux ou trois de ses collègues ont coutume de recevoir les délégués, nous ne pûmes regarder leur absence que comme une offense envers Votre Grâce et envers nous. Toute la nuit nous avons été gardés à vue. Les conseillers semblaient beaucoup s'égayer de nous tenir ainsi entre leurs mains; ils se livraient à toutes sortes de plaisanteries inconvenantes, d'allées, de venues sans raison, allumant des mèches, chargeant des mousquets, ferrailant avec des fourchettes ou des broches. A la porte de nos chambres, ils entonnèrent le cantique : *Loue le Seigneur, ô mon âme!* Sur la tour de la ville, le veilleur de nuit chanta : « *Maintiens-nous, Seigneur, dans ta sainte parole!* » Le lendemain, comme aucune réponse n'avait encore été donnée, les commissaires se retirèrent. Le duc, le 9 octobre, envoya à l'Empereur un rapport circonstancié sur tous ces faits, ajoutant qu'à son avis il croyait le moment venu d'agir, parce qu'avec ces entêtés les voies de la douceur ne faisaient qu'engendrer « toutes sortes de mutineries scandaleuses et perfides ». Ou la ville devait confirmer la lettre de garantie et accorder aux Catholiques l'entrée au conseil, ou le ban devait être prononcé. L'Empereur semblait pencher vers ce dernier parti, mais il espérait toujours éviter les mesures de rigueur au moyen de « négociations amicales ». Le duc envoya donc une dernière fois des commissaires à Donawerth; et, après cinq jours de pourparlers avec les délégués des deux conseils et des corporations, satisfaction entière fut donnée à l'Empereur. Le matin du 10 novembre, les corporations apportèrent l'une après l'autre leur adhésion, et la longue querelle sembla définitivement apaisée.

Mais ce jour-là même, le docteur Roth, mandataire du Palatinat-Neubourg, arriva à Donawerth, porteur d'un message pour le conseil. Quelques membres d'Empire protestants, qui s'étaient réunis à Ulm, encourageaient la commune à persister dans sa résistance. La ville, disait Roth, n'avait qu'une chose à faire : laisser l'Empereur prononcer le ban; aussitôt les princes protestants accourraient à

son secours, car il ne s'agissait pas seulement de la liberté civile, mais aussi de la foi et du salut des âmes. Enhardis par cet appui inattendu, la commune rétracta aussitôt ses déclarations précédentes, et rendit aux commissaires une réponse que le duc fut bien obligé de considérer comme un refus formel d'obéissance. Il n'y avait plus d'illusions à se faire, et le héraut d'Empire prononça le ban contre la cité rebelle (12 novembre 1607).

A tout événement, Maximilien, pendant les négociations, avait pris ses précautions, et, le 8 décembre, une armée de 6,000 fantasins et de 600 cavaliers s'était mise en marche vers Donawerth. Des forces si considérables étaient plus que suffisantes pour réduire la petite cité; mais le duc avait agi dans la crainte que le Palatinat-Neubourg, le Wurtemberg et Ulm ne vissent à son secours. Personne ne parut. Les membres d'Empire s'en tiurent à de grands mots. La ville, abandonnée de ses prétendus amis, se vit forcée de capituler. Le 17 décembre, elle fut occupée par 300 cavaliers et 600 lansquenets. Le général bavarois, Haslang, avait promis que les propriétés et les biens des citoyens seraient respectés, et tint parole. On fut aussi d'une grande tolérance quant à la religion.

Le duc, à Munich, avait posé cette question à son conseil : « Ai-je le droit d'établir la religion catholique dans la ville frappée du ban ? Ai-je le droit d'y détruire les sectes ? » La réponse avait été négative. « Non seulement, » répondirent ses conseillers, « la mission impériale ne donne pas le droit d'expulser les prédicants et d'interdire l'exercice du culte luthérien, mais une pareille mesure serait une violation manifeste de la paix de religion, puisque le traité d'Augsbourg déclare que, dans les villes de confession mixte, aucune des deux religions autorisées ne doit contraindre l'autre à embrasser sa foi. Le duc ne doit pas encourir le reproche que ceux de Donawerth se sont attirés. Ce n'est pas à lui à violer la paix, seul lien qui réunisse encore en un seul faisceau tous les membres d'Empire. A moins qu'on ne veuille bouleverser la société, il faut respecter le traité d'Augsbourg; agir autrement serait perdre les Catholiques, s'exposer aux récriminations, aux reproches, comme si nous ne voulions qu'opprimer, qu'extirper le Protestantisme, comme si nous étions d'avis qu'envers des hérétiques on n'est pas obligé de tenir sa parole. Une telle pensée est bien loin de notre esprit; parmi nous, on enseigne et on pratique une doctrine tout opposée, et nos théologiens eux-mêmes disent expressément qu'on doit tenir les engagements pris envers les hérétiques dans la question religieuse, et qu'il faut leur accorder la liberté de leur culte quand on ne voit pas le moyen d'agir autrement sans s'exposer à de graves inconvénients.

Dans ce cas, ils approuvent qu'on promette la tolérance¹. Le duc doit agir avec une grande circonspection, une extrême douceur; permettre l'exercice public du culte luthérien, mais n'autoriser à prêcher que des prédicants pacifiques, n'ayant point coutume de soulever et d'aigrir l'homme du peuple contre notre religion et contre nous. D'autre part, il doit s'efforcer de n'établir sur les paroisses que des prêtres de mœurs irréprochables, sachant traiter avec le peuple, et capables de le bien instruire dans la doctrine catholique. La présence permanente des Jésuites sera très utile au but qu'on se propose. L'Empereur doit être prié d'assigner une des églises de la ville aux Catholiques; si, plus tard, un bourgmestre zélé est élu, on verra bientôt un grand nombre d'âmes revenir à l'ancienne religion, la plupart des hommes se laissant ordinairement diriger dans les choses de la foi par quiconque leur parle avec autorité. D'ailleurs beaucoup, s'ils l'avaient osé, seraient catholiques depuis longtemps. Lorsque la tranquillité sera rétablie, les fidèles dispersés reviendront peu à peu dans la ville². »

Le duc écrivit de sa propre main pour ses commissaires l'ordre de ne faire aucun changement dans les choses religieuses. Comme les prédicants, principaux agitateurs populaires, avaient tous pris la fuite, les Catholiques prirent possession de l'église paroissiale, « devenue semblable à une demeure sans maître »; les Jésuites eurent la permission d'y prêcher, mais non d'y exercer autrement leur ministère. Le chantage protestant eut aussi la liberté d'y chanter les hymnes et les psaumes du service luthérien. Les Protestants furent laissés libres d'aller au prêche à Berg ou à Zirgeshein, et d'y recevoir les sacrements. Aux funérailles des protestants, les chants, les hymnes habituels furent conservés. Lorsqu'un habitant de la ville se présentait pour abjurer, les commissaires lui faisaient entendre que rien ne l'y forçait, et qu'il devait se garder de toute hypocrisie, le duc ne voulant faire aucune violence aux consciences. Pour ôter aux membres d'Empire protestants tout prétexte à récrimination, les commissaires firent dresser par la bourgeoisie protestante un acte certifiant qu'on n'avait usé d'aucune pression. Cet acte fut notarié³.

¹ « Haereticis in negotio libertatis religionis fidem esse servandam, et tolerandam libertatem religionis, cum sine majori detrimento imperiri (impediri) non possit : in quo casu etiam licite et honeste pacisci possit. » C'est ce qu'enseignait, d'accord en cela avec beaucoup d'autres théologiens, le jésuite de Mayence, Becan, dans un traité spécial sur lequel nous reviendrons plus tard en étudiant la polémique à laquelle la paix de religion donna lieu.

² STIEVE, *Ursprung*, pp. 265-268. Voy. WOLF, t. II, pp. 260-267. D'après STIEVE (Annotations, pp. 94, 268, note 1), ce document a été tronqué.

³ WOLF, t. II, p. 268. STIEVE, pp. 268-270, LOSSEN, pp. 56-57.

Dès le mois de décembre, l'armée d'exécution fut licenciée. On se contenta de laisser dans la ville une garnison de 300 hommes.

Écrivant au Pape, Maximilien lui exprime l'espoir que la fermeté de Rodolphe va rendre quelque prestige à l'autorité impériale, et que la religion catholique tirera grand profit des récents événements : « Tout ce qui s'est passé, » ajoute-il, « sera un encouragement et une consolation pour tous les territoires catholiques ¹. »

Ce fut le contraire qui arriva. Non seulement l'autorité de l'Empereur et la religion catholique ne tirèrent aucun avantage de l'exécution du ban, mais cet événement servit les desseins du parti révolutionnaire palatin.

Un docteur de Mayence, Edmond Schrader, écrivait le 11 janvier 1608 de Ratisbonne : « Il semble qu'un violent incendie se soit tout à coup déclaré dans le camp des Protestants. A propos de Donawerth, tant de bruits mensongers ont été répandus que jamais on n'a rien vu de semblable. » En se rendant à Ratisbonne, Schrader avait entendu dire lui-même à des hommes graves qu'à Donawerth tous les luthériens avaient été contraints d'abjurer leur foi sur la place du marché, et que les récalcitrants avaient été jetés en prison et mis aux fers ; qu'on avait arraché des enfants à leurs mères pour les faire rebaptiser de force selon le rite papiste ; qu'une femme ayant refusé de livrer les siens, avait été égorgée ; que les Jésuites, du haut des chaires, répétaient continuellement à leurs auditeurs que la ville serait réduite en cendres si elle conservait un seul hérétique dans ses murs, et que, les Protestants étant maintenant impuissants et découragés, l'occasion était excellente pour les détruire dans tout l'Empire par le fer et le feu, le Pape et le roi d'Espagne devant seuls régner sur le monde. « Les Jésuites et leurs amis sont à l'œuvre, » disaient ces mêmes alarmistes ; « les Évangéliques doivent de toute nécessité se rassembler, s'unir de toutes les parties de l'Allemagne, et se mettre à l'abri des attentats de cette diabolique engeance, car il ne s'agit pas seulement de la liberté, mais de la foi et du salut, et il est impossible de se courber sous le joug du démon. » Surtout, les villes d'Empire devaient être sur leurs gardes, de peur que le sort de Donawerth ne devint le leur. Le parti protestant eût vu beaucoup plus volontiers Donawerth au pouvoir des Turcs que sous le joug « anti-chrétien » de Rome. Hans Sepp, d'Ulm, informa le public des prétendus complots ourdis par les papistes contre les villes d'Empire dans un long poème qui se terminait ainsi :

¹ WOLF, t. II, pp. 254-255.

Voir tous les Jésuites et toutes les nonnes noyés!..
Oh! si je pouvais vivre pour voir cela de mes propres yeux!
Quand on pendra le Pape et les prêtres,
Je donnerai tout mon bien pour acheter des cordes!¹

A la Diète de Ratisbonne, l'agitation confessionnelle prit « un étrange caractère ».

¹ STIEVE, *Ursprung*, pp. 228-229.

CHAPITRE XXIII

DIÈTE DE RATISBONNE, 1608.

I

L'Empereur Rodolphe était fermement résolu à combattre les Turcs et les Hongrois, et il espérait que la Diète qu'il avait convoquée à Ratisbonne se montrerait libérale à son égard. L'assemblée s'ouvrit le 12 janvier 1608 ¹. « Que Dieu vienne au secours de l'Empire! » écrivait de Ratisbonne, quelques semaines plus tard, Edmond Schrader : « Tout ici semble hors des gonds ; on n'entend que paroles de menaces, on ne s'entretient que de guerres, de cabales sanglantes. Les bruits qui circulent tous les jours sont invraisemblables plus qu'on ne peut dire, mais leur absurdité même les accrédite auprès du peuple. » On prétendait, par exemple, que le Pape avait mis sur pied une armée de 10,000 hommes commandée par des Jésuites déguisés ; que le roi d'Espagne avait déposé 100,000 ducats dans un endroit secret, et que déjà on enrôlait pour lui ; le duc de Bavière avait 15.000 hommes à sa solde. Une mer de sang allait engloutir les pauvres chrétiens évangéliques, confesseurs de la vérité. En comparaison de ces « nouvelles épouvantables et très véridiques », c'était peu de chose que d'affirmer qu'à Ratisbonne on avait interdit aux ambassadeurs des princes évangéliques l'exercice de leur culte ; que déjà quelques-uns d'entre eux avaient quitté la ville ; que le commissaire impérial, l'archiduc Ferdinand de Styrie, s'était emparé des clefs de la ville et refusait de s'en dessaisir ².

Les membres protestants regardèrent comme un procédé outrageant pour eux que l'Empereur eût fait choix pour le représenter à la Diète, de l'archiduc Ferdinand, si zélé pour la restauration catho-

¹ Sur les préliminaires des débats et sur les désirs de l'Empereur, voy. EGLOFFSTEIN, pp. 16-24.

² Lettre du 3 févr. 1608. Le syndic de Francfort, Gaspard Schacher, écrivait le 29 janvier de Ratisbonne au conseil de la ville au sujet de ces bruits « complètement dénués de fondement ». *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XCIV, fol. 26b.

lique. « Ils considèrent ce choix, » écrivait Edmond Schrader le « 3 février, comme le résultat des sourdes menées des Jésuites. Ils ne veulent pas convenir que l'archiduc n'a fait autre chose chez lui que ce qu'eux-mêmes ont fait chez eux depuis nombre d'années, et qu'il n'en avait pas moins le droit qu'eux ! A entendre les ambassadeurs du Palatinat, du Brandebourg, de la Saxe, on pourrait croire que la guerre sera déclarée d'ici à quelques mois ; et tous, comme ils ne se gênent nullement pour l'avouer, ne sont occupés qu'à exciter leurs maîtres contre les Catholiques. Pendant le jeu, après boire, on entend mille fanfaronnades et propos indécents, du côté des conseillers de l'archiduc comme de l'autre. Tout cela se colporte, s'exagère, augmente entre les deux partis la méfiance et les ressentiments ¹. »

A en croire les délégués du Brandebourg, les Jésuites ne cessaient d'attiser le feu. On les avait entendus s'écrier en chaire que l'heure était propice, que le temps d'exterminer les hérétiques était venu, que l'argent et les armes étaient tout prêts ; que, pour les bons Catholiques, le moment décisif approchait. Un conseiller de l'Empereur, qui avait accompagné l'archiduc, avait lui-même tenu des propos semblables pendant un festin, et les courtisans de Ferdinand, laissaient souvent échapper des paroles de menace. « Aussi, » ajoutaient les députés protestants, « du train dont vont les choses, il est très probable que tout sera bientôt bouleversé dans l'Empire. » La Bavière parlait de conserver Donawerth jusqu'au complet remboursement des frais de l'exécution d'Empire, ou pour toujours ; la religion protestante serait persécutée ; en Hongrie, la liberté du culte allait être retirée : « En un mot, il n'y a plus à en douter, les princes du parti catholique, influencés par l'infame engeance des Jésuites, poussés, aussi, par leur propre instinct de perversité, ne songent qu'à nous perdre, et s'apprentent à traiter toutes les villes évangéliques à la mode de Donawerth. » Il était donc urgent de penser à l'organisation d'une seconde ligue de Smalkalde : Grâce à Dieu, il n'y avait plus de Charles de Gand pour la dissoudre et pour l'anéantir ! On prétendait que Ferdinand, duc de Bavière, et l'Electeur Ernest, s'étaient rendus à la Chartreuse de Cologne, et que là, de graves résolutions avaient été prises. Or, on savait assez comment les princes catholiques avaient coutume d'agir « envers le malheureux troupeau des vrais chrétiens persécutés ². »

¹ * Voy. p. 307, note 2.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 63, note 1 ; p. 638. Dépêche de l'ambassadeur Pruckmann dans RANKE, *Zur deutschen Gesch.*, p. 278. Pruckmann assurait même à l'Electeur que l'archiduc Ferdinand avait appelé les membres

« C'est chose merveilleuse, » écrivait Edmont Schrader, « que d'entendre les beaux contes débités par les Protestants sur les ligués et les complots ourdis, par les princes catholiques, spirituels et temporels et par les potentats de l'étranger pour l'extirpation des Évangéliques. Seuls, les Catholiques les ignorent absolument, et en réalité il n'y a rien à dire de ce qui n'existe pas ¹. » On citait comme une preuve évidente « des sanglants complots papistes » une lettre publiée par l'évêque de Ratisbonne, Wolfgang, avant l'ouverture de la Diète (22 octobre 1607). Dans cette lettre, Wolfgang avait invité ses collègues ecclésiastiques à l'union : « Les membres d'Empire protestants, » avait-il dit, « se sont très certainement entendus sur l'affaire de Donawerth, et se serviront d'elle pour mettre d'autres embarras sur nos bras. Par tous les moyens en leur pouvoir, ils chercheront à nuire à la religion catholique. On réclamera la liberté de conscience, comme on l'a déjà fait aux Diètes précédentes ; or, que nous donnera-t-elle, cette liberté ? Ne sera-t-elle pas le signal de notre ruine ? Après avoir extorqué tant de riches évêchés, tant de pieuses fondations et de monastères, les Protestants feront semblant de vouloir partager ce qui reste avec nous. La chose serait encore acceptable, s'ils étaient sincères ; mais on ne peut espérer qu'il en soit ainsi, car nous voyons et expérimentons tous les jours, par leurs actes, que la paix de religion, quand elle est contre eux, n'est observée sur aucun point, malgré tous leurs serments, lettres et promesses. » Wolfgang avait parfaitement saisi la pensée secrète de ceux qui réclamaient « l'affranchissement » avec tant d'instance. Les Protestants n'y voyaient, en effet, qu'une chose : le moyen de tirer à eux, peu à peu, tous les évêchés, toutes les grandes abbayes ². « On voit très bien, » poursuivait-il, « par la façon dont les Protestants se sont conduits précédemment, à quoi ils veulent en venir avec leur affranchissement. A peine ont-ils un pied dans un évêché qu'ils y appellent un évêque luthérien, et ne souffrent plus qu'un catholique y soit élu. La même chose se passe dans les villes d'Empire, comme il serait aisé de le prouver par beaucoup d'exemples. Par cet affranchissement impie, tout deviendrait licite pour nos adversaires, et toute liberté serait enlevée aux Catholiques, qui ne peuvent plus pénétrer dans les territoires

d'Empire évangéliques « des démons et des brutes », p. 277. De telles expressions sont peu vraisemblables dans la bouche de Ferdinand, « toujours affable et cordial » dans ses relations avec les ambassadeurs protestants. Voy. v. EGLOFFSTEIN, p. 47.

¹ * Voy. la lettre citée plus haut, p. 307, note 2.

² Voy. notre quatrième volume, pp. 492 et suiv.

dès qu'il a été concédé. » « Mais ce qu'il y a de plus étonnant et de plus déplorable, c'est que, de notre côté aussi, on rencontre des gens d'une politique timorée qui osent, malgré l'expérience du passé et leur propre conscience, persuader à l'Empereur, aux Electeurs et aux princes qu'en raison de la difficulté des temps il faut temporiser, faire quelques concessions, bien qu'ils sachent et puissent très bien se rendre compte que, par cette condescendance et cette crainte maudites, nous avons perdu nos évêchés les uns après les autres, c'est-à-dire la cause de Dieu et de la religion, puisque notre culte a été complètement aboli. » L'évêque concluait : « Mettons-nous donc sérieusement à l'œuvre. Catholiques, défendons notre foi; formons, pour sa défense, un solide rempart en nous tenant étroitement unis. » « Pour cela, que tous les membres d'Empire ecclésiastiques et laïques avertissent leurs délégués de se montrer fermes et résolus pendant la Diète, de maintenir et de défendre la religion avec ensemble et énergie. » Personnellement, Wolfgang était décidé à tout faire pour obtenir l'union des Catholiques. « S'il le faut, » disait-il, « et si la nécessité le demandait, pour une telle cause, j'exposerais mon corps et ma vie ¹. »

Un zèle si naturel pour la simple défense des droits et des propriétés catholiques passait aux yeux des Protestants pour la preuve évidente « de la sanglante persécution méditée par les papistes ». « Si l'on veut découvrir de semblables conspirations, si l'on veut assister à des spoliations injustifiables, ce n'est pas de notre côté qu'il faut chercher, » disait Edmond Schrader. Paul V avait recommandé à l'Empereur, aux Electeurs ecclésiastiques, aux évêques et aux princes catholiques temporels de faire tous leurs efforts pour prévenir, à la Diète, de nouveaux attentats de la part des hérétiques, et pour obtenir la restitution des couvents et propriétés confisqués, conformément aux arrêts de la Chambre Impériale ². Sur le désir de l'Empereur, le Pape avait retiré l'ordre qu'il avait donné au cardinal Antoine Gaetano, nonce apostolique à Prague, de se rendre à Ratisbonne ³. Le cardinal Charles de Madruz avait insisté auprès du cardinal Schwei-kart, archevêque de Mayence, pour qu'il obtint qu'à la Diète la restitution des quatre couvents fût l'objet d'une discussion sérieuse, ou du moins pour que les justes droits et prétentions des Catho-

¹ Reichstagsacten, t. XCIII, fol. 86-88, et t. XCIV, fol. 52-54. *Donauwörlische Information*. Doc. n° 125, Voy. SCHMIDT, *Neuere Gesch.*, t. V, pp. 262-267.

² STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 903-904. Voy. l'instruction expédiée au nonce Gaetano, archevêque de Capoue, dans v. EGLOFFSTEIN, pp. 114-118. ** Voy. aussi PIEPER, *Felice Milensio*, pp. 58-153.

³ Instruction de Gaetano pour Milensio, voy. EGLOFFSTEIN, p. 110. Voy. STIEVE, t. II, p. 397, et ** PIEPER, *Milensio*, pp. 59, 152.

liques fussent reconnus, et leur protestation maintenue. Schweikart, le 25 novembre 1507, avait assuré le Pape de son entier dévouement, non sans lui avouer, toutefois, qu'il voyait de grandes difficultés à l'accomplissement de sa mission ¹. En réalité, il avait déjà fait parler à l'Électeur palatin dans un sens conciliant, disant qu'il ne croyait pas impossible d'amener un accommodement entre Catholiques et Protestants, pourvu que les Catholiques autorisassent les Confessionnistes à garder ce qu'ils avaient confisqué depuis le traité de Passau, et que les Protestants s'engageassent, de leur côté, à ne pas pousser plus avant leurs empiétements ². Frédéric s'était bien gardé de donner la garantie demandée, car il voulait avoir les mains libres, et se réserver l'avenir. « Si les Catholiques, » avait-il dit à ses ambassadeurs, « faisaient à la Diète une proposition de ce genre, il faudrait leur déclarer qu'on regarde comme juste de laisser à tous les membres évangéliques présents et futurs le droit de réformer les terres, les collégiales et les couvents placés sous leur autorité (c'est-à-dire de les confisquer), puis de les faire passer au Protestantisme, en vertu de ce principe : « A celui qui possède la terre, appartient le droit d'imposer la religion. » « La même liberté, les mêmes droits seront laissés aux membres d'Empire catholiques dans leurs territoires ³. »

¹ STEVE, t. II, p. 201, note 1.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 604 et note 1.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 624. L'instruction de Frédéric à ses délégués n'y est pas citée mot à mot. GINDELY (*Rudolf II*, t. I) donne le passage tout entier : « Il ne faut céder que dans le cas où les Catholiques concéderaient en principe qu'à l'avenir aussi tout ce qui appartiendra à un membre d'Empire évangélique, tant de ses possessions actuelles que de ce qu'il pourra avoir acquis plus tard par droit d'héritage, ou de quelque autre manière, pourra être réformé par lui, c'est-à-dire, qu'il aura le droit d'abolir les couvents et les évêchés, et de contraindre les habitants à embrasser sa religion ; et, de plus, que dans le cas où un membre d'Empire catholique se ferait protestant il serait également autorisé à réformer ses états. Dans ce cas on pourra traiter avec eux à nouveau, et on leur accordera le même droit de réforme dans leur sens. Si les Catholiques refusent d'entrer dans ses propositions, il sera préférable de s'en tenir à l'ancien ordre de choses. » Gindely ajoute : « Qui pourrait être assez prévenu pour ne pas avouer que cette explication du comte palatin suffit pour expliquer le refus des Catholiques de consentir à cette modification du traité ? Pouvaient-ils consentir à la renonciation bénévole des biens ecclésiastiques qui leur avaient été enlevés depuis 1536 ? A quoi pouvait leur servir un nouveau contrat, du moment que leurs adversaires disaient hautement : Ce que nous vous avons pris, nous le gardons, et tout ce que nous pourrions vous prendre à l'avenir, nous le prendrons. Et ce droit de réforme ne s'appliquait pas seulement à leurs possessions actuelles, à celles qu'ils pourraient acquérir par héritage, mais encore à tout ce qui pourrait leur échoir « d'une autre manière. » C'était cette « autre manière » qui avait « déjà mis en leur pouvoir tant d'évêchés relevant directement de l'Empire ; c'était cette autre manière dont ils avaient fait l'essai peu de temps auparavant dans leurs efforts pour séculariser Cologne. Cette autre manière, ce n'était autre chose, pour dire la vérité dans toute sa crudité, que la violence. Et que dire des auteurs et des défenseurs de l'instruction palatine, de

Frédéric avait recommandé aux membres d'Empire évangéliques « de se tenir très unis pendant la Diète, de n'être qu'un cœur et qu'une âme, et de refuser nettement à l'Empereur toute contribution, jusqu'à ce que leurs griefs eussent été redressés ». Voici les concessions qu'il voulait obtenir : Premièrement, l'abolition des arrêts relatifs aux Quatre Couvents; deuxièmement le droit de conserver sans conteste les évêchés, abbayes, revenus ecclésiastiques, ne relevant pas directement de l'Empire et confisqués depuis le traité de Passau; troisièmement, l'abolition implicite de la Réserve Ecclésiastique par la reconnaissance des nouveaux évêques protestants; cinquièmement, la liberté pour les Évangéliques de ne plus avoir égard, à l'avenir, aux décisions de la majorité dans les questions intéressant soit la foi, soit les impôts; à tout le moins l'annulation des procès intentés par le Conseil aulique. » Si ses délégués n'obtenaient gain de cause sur tous ces points, Frédéric se proposait de les rappeler ¹.

Les réclamations de l'Électeur palatin furent soutenues par la plus grande partie des membres protestants, qui se placèrent sous la direction de ses chargés de pouvoirs.

Tous avaient le plus vif désir de voir l'Électeur de Saxe entrer dans leurs vues.

Jusqu'alors Christian II avait eu en aversion les plans révolutionnaires du Palatinat; dans la querelle des Quatre Couvents, il s'était mis franchement du côté catholique; jamais il n'avait voulu admettre que l'autorité du Conseil aulique pût être mise en question. Mais, dès le début de la Diète, il prit une attitude que les Palatins et leurs alliés interprétèrent en leur faveur, et dont ils témoignèrent « une vive satisfaction ² ».

Camerarius, de Plessen, et du prince d'Anhalt, qui ne rougissaient pas de tonner contre le jésuitisme, le despotisme papal, contre le « cruel persécuteur de la vérité évangélique Ferdinand de Grætz », eux, qui émettaient des principes où le souci de la liberté de conscience tenait pour le moins aussi peu de place que dans les édits de ceux qu'ils n'étaient jamais las de calomnier et de traîner sur la claie! » « Dans leur oppression réfléchie de la conscience de leurs sujets, les princes allemands égalent Philippe II, et si ce dernier les dépasse de beaucoup dans la rigueur des moyens qu'il emploie, d'un autre côté il n'a pas l'insupportable pharisaïsme de ces princes, qui s'arrogent le droit de fixer et d'imposer la foi avec plus d'omnipotence que les Papes et les Conciles. Et cependant, combien on a eu peu d'égards à ces faits dans le récit des événements du passé! combien, surtout, on a jugé à faux les instigateurs de ce combat à mort qui pendant trente ans a mis l'Europe centrale à feu et à sang! Les Protestants, finalement vainqueurs sur le champ de bataille, ont été jusqu'à présent vainqueurs dans la lice littéraire. C'est qu'ils se sont chargés d'écrire l'histoire du xv^e siècle, et voilà pour quoi la politique palatine a été de leur part l'objet d'appréciations si partiales. »

¹ Négociations avec le Wurtemberg, voy. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I. pp. 609-602, et l'instruction palatine, pp. 621 et suiv.

² * Lettre de Schrader, 5 mars 1608.

Pendant un séjour qu'il avait fait à Prague, Christian s'était montré opposé au désir manifesté par l'Empereur de charger l'archiduc Ferdinand de le représenter à la Diète. L'archiduc, selon le prince de Saxe, était « trop attaché aux Jésuites, trop sous la direction de donneurs d'avis fanatiques ». Christian s'était écrié un jour : « Jamais je ne siégerai aux côtés de ce persécuteur de la vérité ! » Le ban, selon lui trop légèrement prononcé contre Donawerth, était la preuve évidente que les Catholiques, poussés par les Jésuites et partisans de leurs intrigues, étaient en grande faveur à la cour impériale¹. Ses ambassadeurs lui avaient écrit de Ratisbonne « que Ferdinand avait été récemment l'hôte des Jésuites; que la plupart de ses conseillers étaient de fervents catholiques, très attachés aux Pères, et se dirigeant dans bien des cas d'après leurs conseils², que, si les choses ne changeaient de face, « une mer de sang allait prochainement submerger l'Allemagne, » et cela à l'instigation des Jésuites. En plus d'un pays, les Évangéliques n'étaient-ils pas « comme des agneaux au milieu des loups » ? n'étaient-ils pas soumis à d'indignes persécutions ? Les « abominations papistes » avaient été rétablies en maint endroit par la violence³. Un prédicant d'Heilbronn, au rapport de Schrader, s'était écrié dans un discours prononcé sur la place du marché que les membres d'Empire évangéliques feraient bien de s'unir et de prendre leurs mesures, car à Heilbronn aussi les papistes se proposaient de persécuter la divine parole; « cette ville, » avait-il ajouté, « est menacée du sort de Donawerth, et il faut s'attendre à voir le sang couler à flots en Allemagne. » Voici quel était, en réalité, le grave danger qu'avaient couru les Évangéliques d'Heilbronn : Le grand-maître de l'Ordre teutonique, Charles de Wolkenstein, avait laissé la porte ouverte pendant que, dans la chapelle des chevaliers, située dans la grand'rue, un prêtre célébrait la messe. Le conseil en avait aussitôt donné avis aux autorités de Francfort dans les termes suivants : « Depuis que l'idolâtrie papiste a été abolie à Heilbronn, et que la lumière divine y resplendit, il n'a jamais été permis aux chevaliers teutons de célébrer leur prétendu service divin à portes ouvertes. Aussi le conseil a-t-il songé à empêcher que l'acte téméraire de Wolkenstein ne se renouvelât. Voilà pourquoi il a fait fermer les portes de l'église; actuellement, à ce qu'il a appris, on cherche à obtenir de l'Empereur un arrêt contre les violateurs de

¹ STEVE, t. II, p. 900, note 3. Christian à l'Empereur, 1^{er} janvier 1608. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 620. Voy. v. EGLOFFSTEIN, p. 33.

² Sur les « conseillers assistants » de Ferdinand, voy. v. EGLOFFSTEIN, p. 28.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 630-631, note.

la paix de religion ¹ ». Schrader rapporte qu'un prédicant de Ratisbonne avait dit en chaire : « C'en est assez, et c'est plus qu'assez de tolérer encore les papistes idolâtres dans nos cités; on leur fait trop d'honneur en les jugeant dignes d'un regard, puisqu'ils sont maudits et damnés par Dieu même comme idolâtres et blasphémateurs, et qu'ils sont indignes de voir la lumière du jour ²! »

Les ambassadeurs de Christian de Saxe cherchaient donc à persuader à leur maître qu'il devait à la postérité et à sa conscience « de ne pas se séparer des membres d'Empire évangéliques dans l'état actuel des choses, dans l'angoisse mortelle où se trouvaient pour le moment tous les bons chrétiens ³. Les avertissements, les conseils dans le même sens lui étaient venus aussi d'autres côtés. Le comte de Neubourg, le duc de Wurtemberg, le landgrave Maurice de Hesse, dans leurs fréquents messages, lui répétaient sans cesse « qu'il était désormais évident que les papistes, excités par les Jésuites, ne songeaient qu'à la totale extinction du Protestantisme, et qu'il n'y avait qu'un unique moyen de salut : se grouper promptement et, pendant la Diète, agir avec ensemble et fermeté. Ce n'était qu'ainsi qu'on arriverait à vaincre, qu'on remédierait au mal. Les princes s'étaient aussi efforcés de rassurer Christian, qui avait peur que son adhésion ne favorisât les plans révolutionnaires du Palatinat. Il ne s'agissait, lui avaient-ils affirmé, que du maintien de la paix de religion et de la sécurité des Confessionnistes ⁴.

Au sujet de cette paix, que les Protestants n'avaient cessé de violer par la confiscation de tant d'évêchés, de collégiales, de couvents et d'églises, quelques écrits avaient été publiés par les Catholiques, et de ces écrits, d'après les Protestants, il était facile de conclure que leurs auteurs n'iaient l'obligation de s'y soumettre ⁵. Les Jésuites ne les avaient pas signés, mais on les leur attribuait, et les Protestants répétaient qu'ils n'avaient qu'un but : l'abolition de la paix de religion et l'extermination de tous les Évangéliques. Christian II partageait cette conviction : « Nous savons bien, » écrivait-il le 21 janvier à ses ambassadeurs, « que Sa Majesté Impériale et les membres d'Empire amis de la paix sont animés de sentiments chrétiens, qu'ils ont le cœur loyal, qu'ils ne prennent

¹ * Dépêche du 18-28 déc. 1607, *Frankfurter Reichstagsacten*, CXIII, fol. 230-233. Voy. SENKENBERG, t. XXII, pp. 330-331. Sur l'édit pénal de l'Empereur, voy. EGLOFFSTEIN, p. 82, note 45.

² Dans la lettre citée plus haut p. 307, note 2.

³ RITTER, *Briefe, und Acten*, t. I, pp. 630-634.

⁴ STIEVE, *Ursprung*, p. 234. Voy. les annotations, p. 85.

⁵ Nous reviendrons plus tard sur ce sujet dans le livre II de ce volume, au chapitre V.

aucune part aux complots pervers des Jésuites et de leurs adhérents, qu'ils n'approuveraient pas non plus la suppression et l'abolition de la paix de religion, et nous n'attendons d'eux rien de perfide; mais les intrigues jésuitiques veulent être promptement déjouées. » Christian, pour sa part, était décidé à ne promettre des subsides à l'Empereur que lorsque la paix de religion aurait été « renouvelée », et que les membres évangéliques auraient reçu l'assurance qu'ils seraient protégés contre les attentats des Jésuites. Le 4 février, l'Électeur répéta « qu'il n'accusait pas les membres d'Empire catholiques d'avoir violé la paix; que par conséquent il n'exigerait point d'eux un nouveau serment, mais simplement qu'ils renouvelassent leur promesse dans le recez de la Diète, comme la chose s'était passée en 1566, pourvu qu'il fût fait une mention particulière du traité de Passau. Il demandait en outre que le recez d'Empire interdit sévèrement tout écrit, toute prédication pouvant porter atteinte à la paix de religion ¹.

Sur tous ces points, que les ambassadeurs de Saxe exposèrent, les délégués des Électeurs de Mayence, de Trèves, de Cologne, se déclarèrent d'accord le 14 février. On convint que, dans le rapport présenté à l'Empereur ou à son représentant, on répéterait encore « que non seulement le traité de Passau et la paix d'Augsbourg devaient être confirmés, mais que tout livre non conforme ou hostile à ces traités, et par lesquels le trouble et le désordre pourraient être excités, devaient être interdits, et les délits de presse déclarés passibles des peines édictées dans l'ordonnance de police de 1577 ².

« Si la paix de religion est renouvelée, » lit-on dans une lettre confidentielle adressée au conseil de Francfort le 27 février, « les villes ont déjà déclaré aux grands membres d'Empire qu'en ce qui les concerne elles exigent qu'elle soit mieux définie. » En quoi consistait cette « définition », le conseil de Francfort l'avait depuis longtemps expliqué : « Tous les membres d'Empire laïques, » avait-il dit, « ont été laissés libres d'établir la religion selon leur conscience dans leurs possessions. Pourquoi les villes ne jouissent-elles pas du même privilège? N'y a-t-il pas là une criante injustice? pourquoi sommes-nous obligés de tolérer que les cérémonies papistes soient célébrées chez nous à côté du culte de la vraie religion? Cette inégalité est extrêmement blessante pour nous, et peut avoir des conséquences funestes, non seulement à cause de l'abomination impie et scandaleuse dont

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 635-636, note 1. Voy. la conversation du conseiller de Saxe Brandenstein avec le chancelier de Mayence Fuchs, citée par EGLOFFSTEIN, p. 37.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 640.

nous sommes forcément témoins, mais aussi à cause de la diversité des doctrines, des querelles et des dissentiments qui peuvent en résulter. Aussi est-il indispensable d'obtenir que les villes jouissent de la même liberté religieuse que les princes. » Les Catholiques ne devaient plus être tolérés dans les villes de confessions mixtes. Voilà dans quel sens la paix de religion devait être « définie et expliquée ¹ ».

Au conseil des princes, les Protestants appuyèrent la requête des cités. Le 7 février, les membres d'Empire confessionnistes refusèrent de prendre part aux séances aussi longtemps que leurs griefs n'auraient pas été redressés, et que la liberté de conscience n'aurait pas été obtenue. Plusieurs évêques dirent alors : « Nous demandons instamment que la paix de religion soit maintenue; mais quant à y ajouter ce qu'on nous propose, nous n'y consentirons jamais. » « Je sais à n'en pouvoir douter, » dit l'évêque de Spire, « que les Protestants se concertent, qu'ils recherchent ensemble les meilleurs moyens de faire triompher leur cause, qu'ils apportent zèle et attention à la poursuite de leurs intérêts. Imitons-les. Tenons-nous très unis, défendons tous ensemble la paix de religion d'Augsbourg ². »

Ces avertissements furent entendus. Les membres protestants du conseil des princes avaient déclaré qu'avant tout il fallait redresser leurs griefs, régler les questions relatives à la justice; qu'il fallait se souvenir que les Jésuites ne voyaient dans le traité d'Augsbourg qu'un intérêt auquel le Concile de Trente avait mis fin, qu'il était indispensable, par conséquent, de confirmer et de renouveler ce traité, et que ce ne serait qu'après cette sanction nouvelle qu'ils consentiraient à répondre à l'Empereur touchant les contributions à fournir pour la guerre. A cela la majorité catholique répondait : « Ce sont les Protestants qui ont empêché la justice d'agir; ce sont eux qui sont cause que les procès des Quatre Couvents n'ont pas été révisés; eux encore qui, par la confiscation des propriétés ecclésiastiques, ont violé le traité de Passau et la paix de religion, et le font encore tous les jours. Si l'ordre et la sécurité publiques ont été troublés, c'est à eux seuls qu'il faut s'en prendre. Jamais les Catholiques n'ont eu la pensée de regarder la paix d'Augsbourg comme un contrat dont il leur fût possible de s'affranchir. Ils l'ont prouvé par des assurances verbales réitérées, aussi bien que par leurs actes. Dans la question des Quatre Couvents, ils ne se sont plaints, devant le Conseil aulique comme devant la Chambre Impériale, que de la violation du traité, et c'est sur ses articles qu'ils ont fondé leurs

¹ * *Reichstagsacten*, t. LXVIB, fol. 14-21, et t. LXVII, fol. 27b. Voy. notre quatrième volume, pp. 87-88.

² *Frankfurter Reichstagsacten*, t. CXII, fol. 181.

réclamations. Lors de la Diète de 1566, le Concile de Trente était depuis longtemps terminé, et cependant ils ont consenti à ce que la paix fût confirmée et renouvelée dans le recez d'Empire; preuve évidente qu'ils n'ont jamais prétendu qu'elle n'eût de valeur que jusqu'au Concile. Si les Protestants avaient des intentions droites, ils laisseraient les choses dans l'état où elles étaient précédemment; mais il est facile de lire dans leur jeu : c'est avant que la question des Quatre Couvents n'ait été tranchée qu'ils veulent que la paix soit confirmée. Tout ce qu'ils recherchent et souhaitent, c'est qu'on se taise, et même qu'on approuve et tienne pour équitables leurs attentats iniques contre la paix; ce qu'ils veulent, c'est que leur interprétation arbitraire et intéressée des articles du traité soit admise, et que partout les Catholiques soient regardés comme les perturbateurs de la paix ¹. »

Aussi la majorité catholique du conseil des princes ne voulait-elle consentir à une nouvelle sanction du traité de paix qu'à la condition qu'on y ajouterait cette clause : « Tout ce qui » été fait depuis 1555 contre le traité par l'un ou l'autre parti, toute violence, tout acte arbitrairement accompli sans motif légitime, sera réparé, et dans l'avenir aucun nouvel attentat ne sera toléré ². »

L'archiduc Ferdinand écrivait à sa mère le 16 février : « Si les Catholiques parvenaient à faire insérer la clause, les Protestants seraient obligés de restituer Magdebourg, Halberstadt, Minden, Osnabrück, Brème, Verden et quantité d'églises et de monastères; or ils n'y consentiront jamais; ils préféreront se tenir tranquilles, et laisser les choses dans l'état où elles sont actuellement ³. »

Relativement aux récriminations protestantes sur « les termes violents et passionnés de certains écrits catholiques » et sur les fameux tableaux des Jésuites de Prague ⁴, les ambassadeurs de Bavière répondirent « que quant à la presse, les Catholiques avaient bien plus sujet de se plaindre que les Protestants, puisque tout le monde savait quels pamphlets ignobles, quelles caricatures révoltantes avaient été publiés et publiquement vendus et colportés. On n'avait pas oublié le livre abominable publié à Ratisbonne ou non loin de là, et comment ce livre avait été partout répandu. « Dans ce livre, tous les princes catholiques, spirituels et temporels, ont été attaqués avec

¹ SCHMIDT, *Neuere Gesch.*, t. V, pp. 285-287.

² v. EGLOFFSTEIN, pp. 60-65. L'auteur expose avec clarté l'origine de la clause, et réfute l'opinion qui attribue aux Catholiques l'intention d'exiger la restitution immédiate de tous les biens ecclésiastiques à dater de 1555.

³ HURTER, t. V, pp. 429-430. Le 16 févr. 1608.

⁴ Voyez plus haut pp. 78 et suiv.

la dernière violence : on les a représentés marchant sous la bannière du démon, le mauvais larron au milieu d'eux. Les noms, les armes ne laissent point de doute; même Sa Grâce de Bavière y a été tournée en dérision : on y reconnaît ses armes, et celles de ses vassaux ¹. »

La clause que les Catholiques proposaient d'ajouter au traité d'Augsbourg souleva parmi les Protestants les plus violentes récriminations. « On veut nous faire croire, » écrivait Edmond Schrader le 23 février, « que dans cette proposition se révèle avec évidence la sanglante repression que nous méditons, et les Protestants parlent de s'armer pour la prévenir ². »

Au conseil des Électeurs, le Palatinat, la Saxe et le Brandebourg insistèrent, le 22 février, pour qu'il ne fût pas même question de la clause dans les procès-verbaux des séances expédiés à l'Empereur; à les entendre, cette clause était injurieuse et blessante, et, de plus, constituait un réel péril pour la patrie. Les ambassadeurs du Brandebourg déclarèrent que si les Électeurs et princes catholiques avaient réellement l'intention de la faire adopter, et continuaient à vouloir le maintien de la Réserve ecclésiastique, les membres protestants n'auraient plus qu'à retourner chez eux, afin de se mettre au plutôt en état de défendre et de maintenir la paix religieuse et civile. Les ambassadeurs palatins prétendirent qu'en présentant la clause, les Catholiques s'étaient flattés de recouvrer immédiatement toutes les propriétés ecclésiastiques confisquées depuis 1555, et d'obtenir l'assurance qu'à l'avenir on s'abstiendrait totalement de confiscations nouvelles. » Or, ceci donnait vraiment lieu à de graves réflexions, et les Évangéliques n'étaient pas assez simples pour ne pas comprendre à quoi on visait ³. « Les ambassadeurs protestants, » lit-on dans un rapport expédié au duc de Bavière, « ne se font pas scrupule de dire que leurs maîtres seraient bien fous de faire aux Catholiques la moindre concession, fût-elle de la grandeur d'une tête d'épingle, et que si l'on ne voulait admettre la parité dans les choses religieuses, ils seraient obligés de tirer l'épée ⁴. »

Comme il semblait impossible de s'entendre, l'archiduc Ferdinand, le 17 mars, soumit à la Diète un « acte d'interposition » dont voici la substance : « Plusieurs ambassadeurs du conseil des princes

¹ WOLF, t. II, pp. 289-290.

* ² Lettre adressée à la collégiale de Saint-Barthélemi, à Francfort sur le Mein.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 643-646, sur les délibérations du conseil des princes et du conseil des Electeurs, voyez v. EGLOFFSTEIN, pp. 66 et suiv.

⁴ v. EGLOFFSTEIN, p. 75.

et des Électeurs ont proposé que la paix religieuse reçût une sanction nouvelle; mais auparavant les membres catholiques ont demandé à y insérer une clause; contre cette clause, ceux de la Confession d'Augsbourg protestent: L'Empereur, désireux d'apaiser ce différend, voudrait que la paix de religion, telle qu'elle a été établie en 1555, telle qu'elle a été confirmée en 1566, fût adoptée à nouveau sans aucune modification, et que les additions proposées et réclamées par l'une ou l'autre partie fussent laissées pour ce qu'elles valent, sans vouloir par là, en aucune façon, attaquer ou contester les droits de l'une ou de l'autre partie ¹. »

Les Catholiques, donnant en cela la preuve de leurs dispositions pacifiques, acceptèrent l'« acte d'interposition »; mais il n'en fut pas de même des Protestants. Entre temps, ils avaient réuni tous leurs efforts pour l'organisation de l'Union, et venaient de gagner un nouvel et puissant auxiliaire dans la personne de l'archiduc Mathias, qui, levant l'étendard de la révolte contre son frère, était venu de lui-même à eux ². Entre la France et les États Généraux, un traité venait de se conclure; Oldenbarneveldt, arrivé le 16 avril à Ratisbonne, avait confié à l'ambassadeur palatin que le traité avec l'Angleterre était pour ainsi dire un fait accompli, ajoutant que les princes allemands feraient bien, eux aussi, de s'allier aux États Généraux ³.

¹ Voy. dans LONDORP, *Acta publ.*, t. I, p. 48. La démarche de Ferdinand et de ses conseillers venait de la propre initiative de l'archiduc et non d'un ordre de l'Empereur; voy. v. EGLOFFSTEIN, p. 76, note 24. RANKE (*Zur Deutschen Geschichte*, p. 164), dit à ce sujet: « Un frère Augustin nommé Milensio, que le nonce avait donné à Ferdinand pour l'accompagner à Ratisbonne, affirme et soutient que l'intention de l'Empereur était de confirmer la paix de religion sans y insérer ce dernier article (la clause du conseil des princes) qui en annulait absolument le sens (!); qu'il s'y était engagé dans un décret rédigé tout exprès, que ce décret était déjà arrivé à Ratisbonne, et que Ferdinand était disposé à lui donner suite. Milensio s'attribue l'honneur d'avoir fait changer d'avis à l'archiduc. Déjà auparavant, dans son *Histoire des Papes* (3^e éd., t. II, pp. 401-403). Ranke avait parlé du récit de Milensio en le faisant suivre de cette réflexion: « S'il en est vraiment ainsi, on voit le rôle important qu'un moine inconnu a joué dans l'histoire de notre pays; à ce moment si grave, il empêcha l'adoption d'une concession qui aurait vraisemblablement apaisé les Protestants. » Or, dans tout le récit de Milensio, qui date de 1612, il n'y a pas un mot de vrai, comme Egloffstein l'a prouvé (pp. 97-104). ** Pieper aussi (*Felice Milensio*, p. 158) arrive à la même conclusion en compulsant la correspondance non interrompue de Milensio avec Rome. Il démontre que dans ces lettres il n'est nulle part question de l'influence décisive que le moine aurait eue au moment de la proposition de Ferdinand. Milensio, napolitain de naissance, avait une imagination très vive, et il lui a donné libre cours dans un récit que Ranke n'a pas apprécié avec une critique suffisante. Pieper établit d'ailleurs par des preuves irréfutables que la relation de Milensio date du pontificat d'Urbain VIII, et qu'elle n'a été vraisemblablement écrite qu'en 1630.

² Pour plus de détails, voyez le chapitre suivant.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 685.

Le 15 avril, il fut décidé au « conseil de religion protestant », que l'acte d'interposition ne pouvait être accepté, puisqu'il y était question du recez de 1566, lequel contenait précisément la clause dont on ne voulait pas entendre parler. De plus, dans la question religieuse, l'Empereur semblait s'attribuer une voix prépondérante, chose qu'on ne pouvait en aucune façon lui accorder¹.

« Les membres protestants, » écrivait l'archiduc Ferdinand le 15 avril à sa mère, « voudraient une paix de religion toute nouvelle, qui non-seulement leur garantit la possession de tous les biens qu'ils se sont appropriés depuis le traité de Passau, mais qui leur permet de plus de réformer les couvents et les abbayes de leurs domaines, en sorte que personne ne se permit plus jamais de contester leurs droits. Par réforme, ils entendent confiscation générale. S'ils persistent dans cette voie, il est évident que la Diète va se dissoudre, car jamais les Catholiques n'accepteront de pareilles prétentions ». « Avec la grâce de Dieu, » ajoutait-il le 12 mai, « je perdrai la vie, ma terre et mes sujets plutôt que de porter le moindre préjudice à la cause catholique². »

Mais à ce moment le parti palatin se vit obligé de compter avec un redoutable adversaire.

Le 24 avril, le comte Louis de Sayn-Wittgenstein, chef de l'ambassade palatine, avait écrit à Christian d'Anhalt : « En dépit de tous nos efforts, nous n'arrivons à rien d'utile, à rien de précis ; nous ne pouvons venir à bout de l'Electeur de Saxe, bien que ses ambassadeurs fassent preuve d'une très grande bonne volonté ». Christian, en effet, pour empêcher la dissolution de la Diète, s'était déclaré prêt à accepter « l'acte d'interposition », auquel la majorité catholique du conseil des princes et les trois Électeurs ecclésiastiques, avaient déjà souscrit. Il craignait avec raison que la dissolution ne rendit très difficile à l'avenir, la convocation d'une autre assemblée, et qu'en ce cas la paix civile et religieuse ne fût gravement menacée. Le 15 avril, il avait défendu à ses ambassadeurs de prendre part aux réunions particulières des membres d'Empire protestants ; réunions qui ne servaient, selon lui, qu'à entretenir les méfiances, et où l'on se montrait bien plus préoccupé des intérêts privés que des affaires publiques³. « Les palatins et leurs partisans, » écrivait Edmond Schrader, « sont inconsolables de l'attitude prise par la Saxe, leur compagne fidèle au début de la Diète ; cette défection donne aux

¹ * Protocole du Conseil de religion. *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XCH, fol. 214-216. Voy. v. EGLOFFSTEIN, pp. 86 et suiv.

² HURTER, t. V, pp. 452-453, 500-501.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 651, note. p. 654, note.

Catholiques la majorité au conseil électoral, et il ne leur sera peut-être pas impossible de recruter d'autres voix parmi les membres protestants; aussi les Palatins se demandent-ils s'il ne serait pas plus sage de pousser à la dissolution ¹. » Sayn Wittgenstein donnait à ce sujet son opinion dans une lettre adressée à Christian d'Anhalt le 24 avril 1608, regardant comme un fait très regrettable et alarmant « qu'il ne fût plus possible de diriger l'Électeur de Saxe ». « Car non seulement les villes, » écrit-il, « mais un grand nombre de hauts personnages attachent une grande importance à l'opinion de la Saxe, et subissent son influence. » Aussi, selon lui, fallait-il dissoudre la Diète. « Pour éviter le scandale d'une rupture publique et pour beaucoup d'autres motifs, » les ambassadeurs de Saxe, se conformant aux ordres reçus, se préparèrent à quitter secrètement Ratisbonne le lundi suivant ². Dès le 20 mars, l'Électeur de Brandebourg donnait ordre à ses ambassadeurs de s'entendre avec ses collègues au sujet du départ ³.

Parmi « les autres motifs » qui, selon Wittgenstein, devaient faire désirer aux palatins la dissolution de la Diète, le plus important était l'attitude révolutionnaire que, de plus en plus, l'archiduc Mathias prenait vis-à-vis de son frère. Ainsi que Maurice de Hesse l'écrivait à Henri IV, l'archiduc avait lui-même annoncé aux membres protestants qu'il comptait commencer les opérations militaires le 24 avril. Aussi Maurice réclamait-il, en un moment si grave, les bons avis de l'ennemi juré de la Maison d'Autriche ⁴.

Le 25 avril, Nuremberg annonça aux délégués des cités que « le conseil des correspondants protestants » avait déclaré infructueux tous ses efforts pour combattre le papisme; les papistes avaient tout disposé pour la prompte extermination des Évangéliques; avertis de leurs complots, ceux-ci, dans le plus grand secret, avaient rédigé un message, par lequel ils informaient l'Empereur de tout ce qui s'était passé à la Diète et des raisons pour lesquelles il leur était impossible de rester plus longtemps à Ratisbonne; ils savaient à n'en pouvoir douter que l'archiduc Mathias allait commencer les hostilités et n'était plus qu'à deux journées de Prague. Cet événement changeait la face des choses; toute discussion devenait oiseuse en un pareil moment. Nuremberg interrogea les cités pour savoir si elles étaient disposées à signer cette déclaration, qui devait être envoyée à la chancellerie palatine. Strasbourg y consentit mais

¹ * 23 mars 1608.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 654.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 661, note 1.

⁴ ROMMEL, *Corresp.*, pp. 356-367.

Francfort et Ulm soulevèrent des objections : « Quant aux griefs des princes au sujet des Quatre Couvents, les cités n'y sont point intéressées, » dit le délégué de Francfort ; « or il est évident que c'est surtout cette question qui soulève la guerre et la révolution dans l'Empire ¹. »

Le 27 avril, sans attendre l'assentissement des cités et sans avoir obtenu l'approbation de l'Electorat de Saxe, des principautés de Lunébourg, de Poméranie, du Palatinat-Neubourg et de Hesse-Darmstadt ², le parti palatin, pour hâter la dissolution, remit à Ferdinand l'écrit qu'il avait préparé, en lui déclarant que les ambassadeurs avaient reçu ordre de quitter Ratisbonne et de retourner chez eux. Les délégués de Saxe et de Brandebourg, le Palatinat Deux-Ponts, le Palatinat-Veldenz, Ansbach, Culmbach, le Brunswick-Wolfenbuttel, Hesse-Cassel, Bade-Durlach, Anhalt et les comtes de Vetteravie avaient signé, en se déclarant innocents de tout ce qui s'était passé, « car ils n'avaient voulu, » disaient-ils, « que la paix et l'union ; mais les Catholiques avaient semé la discorde et allumé l'incendie ; eux seuls portaient la responsabilité de tous les retards apportés, de tous les embarras survenus, et si la Diète n'avait pas répondu aux espérances de l'Empereur et de l'archiduc, ils en étaient uniquement responsables. L'Empereur devait s'efforcer d'obtenir d'eux qu'ils renoncassent à des prétentions qui mettaient en péril la constitution de l'Empire ; de plus, les griefs exposés par les Évangéliques devaient être redressés ; si certaines propriétés ecclésiastiques, si des évêchés avaient été envahis et confisqués, c'était justice, et les signataires faisaient clairement entendre qu'en cas de besoin les princes sauraient soutenir leurs prétendus droits par la force ³. »

Dans les termes les plus courtois et les plus modérés, Ferdinand chercha à les retenir au moins jusqu'à l'arrivée de la réponse impériale. Il leur affirma que le vice-chancelier Léopold de Stralendorf avait été envoyé à Prague tout exprès pour la chercher, et qu'il ne tarderait pas à revenir ⁴. Mais les ambassadeurs ne voulurent pas attendre ; dès le 29 avril, ceux du Brandebourg et du Palatinat prirent congé, et les autres ne tardèrent pas à les suivre ⁵.

¹ *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XCIII, fol. 35-39.

² Voy. SENKENBERG, t. XXII, p. 503, note b.

³ LONDORP, *Acta publ.*, t. I, pp. 49-51. WOLF, *Maximilian*, t. II, pp. 293-298.

⁴ SCHMIDT, *Neuere Gesch.*, t. V, p. 292.

⁵ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 653. Les délégués du Brandebourg ajoutèrent encore à l'inconvenance de leur procédé : ainsi que le protocole de Mayence se plait à le constater, « ils s'en allèrent « *insaluto hospite* » (c'est-à-dire

L'Électeur de Saxe témoigna un vif mécontentement de leur départ qui, selon lui, compromettait les intérêts de l'Union, créait une scission au sein du collège électoral, et augmentait les méfiances réciproques : « Le temps montrera, » dit-il, « combien il deviendra difficile de réunir la Diète. On n'a pas voulu confirmer le *recez* de 1566, qui cependant ne pouvait être annulé, et les motifs de ce refus sont pitoyables; ce qui vient de se passer déchire les voiles ¹. »

Au conseil des cités, les discussions se prolongèrent. Le 28 avril, Strasbourg, à l'instigation de l'ambassadeur palatin Louis Camerarius, présenta à l'acceptation des délégués une lettre déclarant que durant la session on n'avait eu qu'une pensée : apporter un remède énergique et efficace aux abus existants, défendre, protéger et affermir la paix; mais que, malgré tout ce qu'on avait espéré, ceux du parti opposé, les Catholiques romains, avaient agi dans un sens opposé. Au sujet de la paix de religion comme à propos de la justice, ils avaient soulevé des discussions qui avaient fini par porter une atteinte grave au traité d'Augsbourg. Ils avaient voulu imposer aux Évangéliques des fardeaux écrasants, intolérables, inacceptables devant Dieu et devant la postérité. Comprenant qu'au milieu de si grandes contradictions, on ne pouvait attendre aucun résultat fécond de la Diète, les Électeurs et princes avaient eu la pensée de s'informer auprès des honorables conseillers des cités de l'intention de leurs seigneurs et supérieurs, pour savoir si ces derniers seraient disposés à continuer les bons rapports et cordiales correspondances si utiles et si favorables au maintien de la paix². Strasbourg conseilla de répondre affirmativement à la proposition du Palatinat, « tout en se réservant de réclamer l'avis des supérieurs. » Lubeck, au contraire, recommanda instamment la prudence. Spire fit remarquer « que la grande et principale affaire, pour les princes, c'était le procès des Quatre Couvents et l'assurance de pouvoir garder ou acquérir dans l'avenir d'autres propriétés ecclésiastiques; que les cités n'avaient là rien à voir ni à attendre; de plus, qu'on ignorait ce que les princes avaient réellement en vue en proposant l'Union, et comment l'Empereur accueillerait le message qui lui avait été adressé ». Francfort approuva Spire, ajoutant qu'en proposant l'Union les princes n'avaient pas manifesté la moindre intention de faire quelque chose pour les cités. Comme plusieurs délégués conseillaient d'attendre et de réfléchir, Strasbourg rappela qu'on avait peu de

sans donner ni sou ni maille à qui que ce soit, les pots de vin d'usage). Voy. EGLOFFSTEIN, 93.

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 654, note 1.

² *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XCIII, fol. 211

temps à perdre, les Palatins ayant annoncé l'intention de partir le jour même. Nuremberg fit valoir le conseil d'un personnage de rang élevé qui avait recommandé de ne pas irriter les grands, puis qu'on n'était que trop instruit de l'état de l'Empereur. De grands changements étaient à prévoir, et les petits seraient les premiers à en subir le contre-coup. Selon toute apparence, on aurait prochainement un interrègne, et il pouvait se prolonger longtemps. Le Palatinat obtiendrait certainement le vicariat d'Empire, et c'est en songeant à cette éventualité qu'il fallait prendre une résolution. » Pendant ces délibérations, on apprit que le message adressé à l'archiduc Ferdinand avait été signé « au nom de tous les membres d'Empire évangéliques » sans l'assentiment des cités; à cette nouvelle plusieurs délégués firent entendre des protestations indignées. « Il sera facile, » dit Spire, « d'abuser un jour contre nous de ce message et de prétendre que nous formions tous ensemble une véritable confédération. On n'a pas oublié comment, après la guerre de Smalkalde, la bonne ville de Constance a été traitée, et comment les princes ont tenu les promesses de secours qu'ils lui avaient faites. » Lubeck se souvenait aussi de la ligue de Smalkalde; les villes avaient un moment fait cause commune avec les princes, mais après la victoire ceux-ci n'avaient songé qu'à eux, laissant les cités se tirer d'affaire comme elles pouvaient. Strasbourg, au contraire, assurait qu'on n'avait rien à craindre; que, dans l'adresse à Ferdinand, il n'avait été question que du maintien de la paix; que, dans le cas où la guerre éclaterait, aucune ville, eût-elle des sacs remplis d'or, ne pourrait rien faire sans armée, et que cette armée ne pouvait être rassemblée que par les princes. Le désir de Francfort, que « du moins l'adresse fût modifiée, adoucie en plusieurs endroits, » fut combattue avec énergie par Strasbourg. « Ce serait, » dit son délégué, « un procédé absolument inexcusable que de prescrire aux princes et aux grands membres d'Empire la manière dont ils doivent s'exprimer. Il semblerait que les villes, en cas de guerre, entendissent ne se mêler de rien. »

La crainte de voir l'Électeur palatin obtenir le vicariat d'Empire fit prévaloir l'opinion de Strasbourg¹.

Les membres catholiques présentèrent le 3 mai à l'archiduc une protestation collective contre le message des ambassadeurs protestants. « C'est à tort, » dirent-ils, « qu'on nous impute la responsabilité de la dissolution, et qu'on nous accuse d'avoir fait avorter tous les bons résultats qu'on attendait de la Diète. En ce qui concerne la confirmation de la paix, nous avons déclaré que nous n'en voyions

¹ *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XCHI, fol. 40-49.

pas bien la nécessité, puisque, du côté catholique, ladite paix a toujours été fidèlement et strictement observée, jamais oubliée ou disputée, et puisqu'à toutes les Diètes elle a été renouvelée, et a reçu de nous de nouvelles sanctions ». « Cependant, pour n'avoir pas l'air de redouter cette confirmation, nous y avions consenti, à la condition que tout ce qui avait été fait contre la paix depuis 1555 serait remis dans l'ancien état, comme le voulait l'équité. Cette condition, nous l'avions surtout posée afin que le renouvellement et la confirmation de la paix ne parussent pas de notre part comme l'approbation de tout ce qui s'était passé depuis, et pour que tous ceux qui avaient été lésés conservassent la faculté de revendiquer leurs droits en se basant sur les articles de la paix. Mais bien que toutes ces choses fussent en elles-mêmes justes et équitables, conformes de tous points aux lois et au traité d'Augsbourg, les Protestants ont déclaré hautement qu'ils ne pouvaient et ne voulaient entrer dans aucune négociation, dans aucune relation avec nous, tant que ce paragraphe n'aurait pas été supprimé. Un pareil procédé est directement opposé à toutes les traditions, car toujours, dans toutes nos assemblées, toutes les fois qu'au conseil des princes ou des Électeurs on n'a pu venir à bout de s'entendre, le différend a été soumis à l'Empereur ou à son chargé de pouvoirs, qui en a été constitué l'arbitre. Plus tard, lorsque Sa Majesté a proposé l'acte d'interposition, les Catholiques l'ont accepté à l'unanimité, en vue du bien public, du maintien de la paix et de l'union, et les Protestants, au contraire, l'ont repoussé, refusant toute explication, toute société avec les Catholiques aussi longtemps que leur clause n'aurait pas été retranchée. C'était exiger que nous abandonnassions à jamais tout espoir de recouvrer les abbayes et les biens ecclésiastiques confisqués; c'était admettre d'avance d'autres réclamations également désavantageuses aux Catholiques et à l'Empereur. Ces faits disent assez à qui l'on doit imputer l'inutilité de la Diète. La justice eût voulu l'insertion de la clause catholique. Ceux de l'ancienne religion ne peuvent cependant pas renoncer aux droits que le traité d'Augsbourg et les recez d'Empire, en particulier celui de 1566, accordent à tous ceux qui se croient lésés. Jamais, d'aucune manière, les Catholiques n'ont imposé aux Protestants par la violence une chose contraire à l'équité, à la tradition ou aux termes exprès de la paix, et dans l'avenir, ils sont fermement résolus à garder inviolablement les articles de la dite paix, et à ne jamais rien imposer à personne qui la puisse contredire ¹. »

¹ WOLF, t. II, pp. 298-307. « Les membres d'Empire catholiques, » écrivait l'ambas-

L'affaire de Donawerth, qui, avant l'ouverture de la Diète, avait suscité tant d'alarmes et fait redouter « les complots, les cabales sanglantes des papistes », joua, pendant la Diète, un rôle très secondaire. Les palatins ne s'en étaient servi que dans le but de gagner des partisans à l'Union. Dans l'adresse du 27 avril, où le parti expose ses griefs et fonde sur eux la nécessité où il se trouve « de se retirer et de s'abstenir », le nom de Donawerth n'est pas même prononcé. Les princes voulurent cependant faire quelque chose en faveur de la petite cité, et remirent le 24 mars à l'Empereur un mémoire où tout ce qui s'était passé était représenté comme illégal, contraire à la paix civile et religieuse aussi bien qu'à la constitution de l'Empire et du cercle. Que les Catholiques de Donawerth eussent été opprimés par le conseil, qu'ils eussent été dépouillés de leurs droits, les Protestants refusaient d'en convenir. Ils affirmaient, au contraire, que le conseil s'était constamment préoccupé d'agir conformément « à la sainte paix de religion ». Ne songeant qu'à se défendre et non point à attaquer, et pour le maintien des libertés traditionnelles, quelques citoyens avaient cru devoir s'opposer aux prétentions de l'Abbé de Sainte-Croix. Ce qui était arrivé plus tard, eux, les membres d'Empire évangéliques, ne pouvaient en rendre responsables que les esprits turbulents qui, dès le début, avaient pris plaisir à souffler l'incendie sur une pauvre petite ville, et se fussent grandement réjouis de le voir se propager avec le temps dans d'autres cités plus importantes, car ils cherchaient par tous les moyens possibles à violer la paix ou même à l'abolir totalement. « Par pure charité chrétienne, » les membres d'Empire protestants avaient pris parti pour Donawerth, et suppliaient l'Empereur de la remettre le plus tôt possible dans la situation religieuse et politique où elle était avant les derniers événements¹.

Les ambassadeurs du Brandebourg s'étaient efforcés, dès le 28 mars, de faire comprendre à leur Electeur les avantages de la dissolution. L'Empereur, lui avaient-ils dit, aurait évidemment mille difficultés, dans l'avenir, à convoquer la Diète. Jusque-là, les Protestants auraient tout loisir de conclure entre eux une ligue si puissante qu'on n'aurait à se préoccuper d'aucune opposition, parce qu'ils seraient en état de conduire un plan général, et d'avoir par-

sadeur de Bavière à Munich, « se sentent obligés de réfuter la déclaration impudente des Protestants, afin de n'avoir pas à en subir l'humiliation devant les contemporains et devant la postérité. » v. EGLOFFSTEIN, p. 94.

¹ Voy. WOLF, t. II, pp. 317-329. Sur les délibérations qui précéderent la rédaction de ce message, voy. RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 655-657. LOSSEN, *Donauwörth*, pp. 58 et suiv. STIEVE, *Ursprung*, pp. 252-260.

tout la majorité « dans le cas où il y aurait encore des Diètes¹ ». Le comte Louis de Sayn-Wittgenstein écrivant à Christian d'Anhalt lui fait part de toutes ses espérances (24 avril) : « Bien que rien encore ne paraisse mûr, » écrit-il, « j'espère qu'après ce grave événement (la dissolution) nous ne tarderons pas à voir les choses prendre une bonne tournure; les prêtres se calmeront, ils se laisseront faire en ce qui concerne la paix de religion et les Quatre Couvents². »

« Tout ici, » écrivait le 29 avril un catholique témoin des derniers événements, « n'est que ruine et que désordre; pour tout dire, en un mot, tout penche vers la guerre. Quo Dieu ait pitié de nous, et de la chose publique³! »

Les plans révolutionnaires palatins furent admirablement servis par la rébellion de l'archiduc Mathias, rébellion qui faillit perdre la Maison impériale de Habsbourg.

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 651, note 2.

² RITTER, *Briefe und Acten*; t. I, p. 654.

³ v. EGLOFFSTEIN, p. 96.

CHAPITRE XXIV

LA « LUTTE FRATERNELLE » DE LA MAISON DE HABSBOURG. FORMATION DE L'UNION

I

En 1607, une nouvelle insurrection avait éclaté en Hongrie avant que le gouvernement impérial eût pris les mesures nécessaires pour empêcher un mouvement depuis longtemps prévu. Illeshazy, Thurzo et autres chefs du parti calviniste avaient déclaré à Mathias qu'ils ne reconnaissaient plus Rodolphe pour leur souverain. A la même date, les Turcs menaçaient d'envahir et de saccager l'Autriche. A plusieurs reprises, Mathias avait pressé son frère, dépourvu de tout moyen de défense, de ratifier les traités de paix conclus avec la Hongrie et les Turcs¹, mais Rodolphe n'avait voulu entendre parler de rien avant que les forteresses de Gran, de Canisza et d'Erlau, conquises par les Infidèles, eussent été restituées à l'Empire. Il se méfiait de Mathias, qu'il soupçonnait d'être d'intelligence avec l'ennemi, et ne parlait de lui qu'avec colère et mépris. Mathias, de son côté, en voulait à son frère de ne l'avoir pas choisi pour le représenter à la Diète². Plein de ressentiment de ce que Ferdinand lui eût été préféré, il prit, dans un moment de sombre mécontentement, la funeste résolution de se jeter dans les bras du parti révolutionnaire autrichien. Ferdinand écrivait de Ratisbonne à sa mère : « Je crains que les deux frères ne fassent plus jamais bon ménage, ce qui, à dire le vrai, serait un grand malheur pour la Chrétienté. » « Il est certain que Sa Majesté a eu de grands torts envers Mathias; mais il était indigne de l'archiduc de se venger d'une manière si impardonnable. » « La désunion des deux frères cause un grand déplaisir aux Catholiques; les Luthériens, au contraire, triomphent. » « On prétend, » ajoutait-il le 5 avril, « que les Evangélistes, comme ils s'intitulent, suivent avec une extrême attention ce qui se passe en ce moment en Hongrie³. »

¹ Voy. HURTER, t. V, pp. 429 et suiv.

² Voy. plus haut, p. 280.

³ ROMMEL, *Corresp.*, p. 368.

Pour dépouiller son malheureux frère de ses possessions héréditaires, Mathias entra dans la ligue qui venait de se former, après de longs tâtonnements et préliminaires, entre les calvinistes de Hongrie et leurs coreligionnaires de Moravie et d'Autriche (décembre 1607).

« L'Autriche, la Hongrie, la Bohême et la Moravie, » écrivait Charles de Zierotin, chef des calvinistes de Moravie, le 9 décembre 1607, » languissent dans une humiliante servitude. A un mal si violent, on ne peut appliquer des remèdes ordinaires, il faut avoir recours à des moyens énergiques, exceptionnels. Un Moïse est nécessaire pour tirer les Israélites d'Égypte, car le cœur des Pharaons est endurci. Abraham a chassé les Assyriens, Gédéon les Moabites, Cyrus donna la liberté aux Juifs, et les Machabées ont remporté une immortelle victoire ¹. »

Georges-Érasme, seigneur de Tschernembl, auquel était adressé cet appel direct à la guerre de religion, formait, avec les frères Gottfried et Richard de Starhemberg, ce qu'on appelait « le triumvirat calviniste autrichien ». Depuis 1606, Érasme était entré en relations avec Christian d'Anhalt, le principal agent des plans révolutionnaires palatins ². Vers la fin de décembre 1607, les chefs de parti autrichiens et moraviens s'assemblèrent au château de Rositz, chez Zierotin, et là, d'une commune voix, jurèrent d'unir leurs efforts pour s'affranchir du joug de l'Empereur. Les Autrichiens d'abord, les Moraviens ensuite devaient se joindre à l'insurrection hongroise. « A vous maintenant de conduire la nef dont vous avez pris le gouvernail, » dit Zierotin aux Autrichiens. Mathias avait été informé de tous ces faits par le beau-frère de Zierotin, Wallenstein de Friedland ³, devenu plus tard si célèbre. Après s'être entendu avec Tschernembl et Illeshazy, il convoqua les États de Hongrie et d'Autriche à Presbourg. A peine l'assemblée avait-elle ouvert ses séances que Rodolphe envoya à ceux qui en faisaient partie l'ordre de se séparer immédiatement; mais, au lieu d'obéir, ils jurèrent tous ensemble de maintenir et de défendre contre quiconque voudrait les attaquer,

¹ CLUMESKY, t. I, p. 398.

² GINDELY, *Rudolf I*, p. 169. FR. BERND, *Zur Gesch. der österreichischen Unruhen 1608 und 1609*. 1876. ** « L'esprit d'opposition des États, » dit H. v. EGLOFFSTEIN, « semble s'être incarné « dans Tschernembl. Il a marché à la tête des nobles, surtout des nobles Autrichiens, dans la voie de l'insurrection contre la maison de Habsbourg. C'est le type accompli du gentilhomme de son temps, aussi bien par son attitude hautaine, brutale, vantarde, que par ses vues basses et intéressées. » *Zeitschrift für Allgemeine Geschichte* (1887), t. IV, p. 703.

³ RITTER, *Quellenbeiträge zur Gesch. Rudolfs II*, p. 263, note 31. CLUMESKY, t. I, p. 399. GINDELY, t. I, ** HUBER, (t. IV, p. 487 note 2) doute que Mathias ait eu connaissance des résolutions de Rositz.

(c'est-à-dire contre l'Empereur lui-même) les traités de 1606. En mars, les princes protestants firent savoir aux révoltés de Hongrie que leur intention était de ne consentir aucun secours d'Empire à Ratisbonne ¹, engageant Zierotin à décider les Moraviens à se joindre aux rebelles et à désigner aux révoltés de Bohême et de Silésie un point de ralliement. On espérait même en Moravie que Christian d'Anhalt, informé de ce qui se préparait, viendrait, en cas de nécessité, au secours des rebelles à la tête d'une armée palatine-française ².

On songeait aussi à gagner la Bohême. Venceslas Budowec de Budowa, l'intime ami de Zierotin, le comte Mathias de Thurm, Venceslas de Kinsky, « le célèbre alchimiste et le célèbre viveur, » Pierre Weck de Rosenberg, tous ennemis acharnés de la Maison de Habsbourg, étaient impatients de s'unir aux révolutionnaires d'Autriche. En 1607, Rosenberg s'était rapproché de Christian d'Anhalt, et, par son entremise, avait fait supplier l'Électeur palatin de hâter la conclusion de l'Union, tant désirée de tous les Protestants, de se mettre promptement à l'œuvre, et de déjouer les dangereuses cabales des ennemis de la liberté; » déjà il avait mis à la disposition de Christian des sommes considérables ³. En octobre 1607, Tschernembl et Zierotin avaient été informés par un agent secret de Rosenberg de tous les plans formés pour l'Union ⁴ par les princes protestants.

« Tout était donc préparé pour le prochain renversement de la Maison de Habsbourg. » L'archiduc Mathias, uniquement préoccupé de sa vengeance, traitait les ennemis de sa famille comme ses amis les plus chers. Il dit un jour à Rosenberg qu'il espérait voir bientôt les États de Bohême se joindre à la Hongrie, puisqu'il était impossible « de laisser la bride si longue à l'Empereur ». Rosenberg eut connaissance des négociations entamées par l'archiduc avec les princes allemands, et il se hâta d'informer le prince d'Anhalt et l'Électeur palatin des résolutions de Presbourg ⁵. Le 9 mars, il mandait à Christian « qu'en termes brefs et précis » il avait fait savoir à Prague que dans le cas où Rodolphe ne ferait pas droit aux réclamations de la Hongrie et de Mathias, 40,000 haïduques seraient sous peu aux portes de Prague et mettraient l'Empereur dehors sans aucune cérémonie. « En ce cas, avait-il ajouté, le Palatinat parviendrait à de

¹ CHLUMÉCKY, t. I, pp. 400-402. ** HUBER, t. IV, pp. 489 et suiv. KLOPP, t. I, p. 44.

² CHLUMÉCKY, t. I, pp. 420-421.

³ GINDELY, *Rudolph I*, pp. 142-143.

⁴ CHLUMÉCKY, t. I, p. 397.

⁵ GINDELY, t. I, pp. 185-186.

grandes destinées ¹. » Dès 1603, il avait été question d'élever d'un roi protestant sur le trône de Bohême ².

Lorsque l'archiduc Ferdinand reçut à Ratisbonne la nouvelle de ce qui s'était passé à Presbourg, il écrivit à sa mère qu'il avait peine à croire que Mathias eût assez perdu le sens pour prendre des résolutions si criminelles, si graves, si opposées aux lois divines, si attentatoires aux droits des peuples ³.

Cependant Mathias alla plus loin encore : il convoqua les États de la Basse-Autriche à Vienne, et leur soumit le 24 février les résolutions de Presbourg, demandant qu'on levât des troupes et qu'on s'occupât promptement de tout préparer pour la guerre. Malgré la résistance de quelques prélats, des délégués des villes et de plusieurs gentilshommes protestants, il obtint ce qu'il voulait. Dans la Haute-Autriche, il réussit mieux encore, grâce à l'habileté de Tschernembl. Dès le 18 février, après en avoir donné avis à Christian d'Anhalt, il envoyait en Allemagne le calviniste Richard de Starhemberg, depuis longtemps d'intelligence avec les calvinistes d'Allemagne, et le chargeait de presser Christian d'Anhalt, l'Électeur palatin, le landgrave Maurice de Hesse et d'autres princes encore de lever ouvertement l'étendard de la révolte. En mars, Starhemberg s'entendit à Ratisbonne avec les délégués du Palatinat ⁴. Il fut convenu que le frère de Richard, Louis, chercherait à gagner les Électeurs de Saxe et de Brandebourg. Mathias envoya même un ambassadeur aux Electeurs ecclésiastiques ⁵. « Il y a peu d'étoffe dans l'archiduc ; il n'est pas à la hauteur du rôle qu'on lui fait jouer, » dit un jour l'Électeur de Mayence à Christian d'Anhalt ; « aussitôt que les Hongrois n'auront plus besoin de lui, ils prendront ce petit homme par le cou, le conduiront à Constantinople, et élèveront sur le trône un Illeshazy ⁶. »

Mathias était effectivement un si triste personnage que pour justifier sa révolte et compromettre les archiducs ses frères, « cet illustre criminel », comme l'appelait l'Électeur de Cologne, ne rougit point de révéler le pacte de famille conclu en 1606, bien qu'il eût solennellement juré d'en garder le secret. Ferdinand de Styrie le soupçonnait de faire en sous main tous ses efforts pour détacher de lui les nobles de ses états, et il ne se trompait pas. Mais les gentilshommes styriens firent preuve, en cette circonstance, d'une grande

¹ CHLUMECKY, t. I p. 422.

² GINDELY, t. I, p. 180.

³ HURTER, t. V, p. 426.

⁴ Protocole municipal, *Franckfurter Reichstagsacten*, t. XCII, fol. 20.

⁵ GINDELY, t. I, pp. 166-169.

⁶ RITTER, *Brieffe und Acten*, t. I, p. 678.

L'Empereur, hors d'état de résister, accorda tout ce qu'on voulut. Il garantit à son frère l'entière possession de la Bohême et de l'Autriche, renonçant en sa faveur à tous ses droits, à tous ses titres; il promit de convoquer la diète de Bohême, et de proposer aux États l'élection immédiate de l'archiduc. Ce ne fut pas encore assez pour ce dernier. Rodolphe, selon lui, devait lui céder la Moravie. Il exigeait en outre des dédommagements pour une campagne dirigée uniquement contre son frère, et n'eut pas honte de réclamer 400,000 florins pour la solde des envahisseurs de la Bohême.

Malade, épuisé de corps et d'esprit, Rodolphe, le 25 mai, réunit les États à Prague et leur proposa d'offrir le royaume en expectative à Mathias. Mais on s'était déjà entendu pour obtenir davantage. Conduits par Budowec, les membres protestants exposèrent en vingt-cinq articles les abus qu'ils voulaient avant toute chose voir disparaître. Le premier de ces articles portait : « La liberté religieuse sans restriction est accordée à tous les Bohêmes, aussi bien aux paysans serfs qu'aux autres sujets. Tout seigneur propriétaire a le droit de construire des églises dans ses terres. » Un autre article réservait aux seuls Bohêmes les charges, emplois et dignités civiles; un troisième autorisait les États à s'assembler sans le consentement du roi. Le 25 mai, les nobles déclarèrent leur résolution de n'apporter aucune modification à ces articles, et, selon l'antique usage, menacèrent de jeter par la fenêtre quiconque oserait y contredire.

Le lendemain Zierotin et Tschernembl vinrent se plaindre à l'assemblée, au nom de l'archiduc; du mauvais gouvernement de l'Empereur. A la place de Rodolphe, ils proposaient de mettre son frère, et d'achever la réforme commencée avec le concours des pays alliés. L'Électeur palatin, par leur entremise, avait pressé l'archiduc d'entrer en pourparler avec Henri IV, et Mathias avait informé le roi de France qu'il acceptait l'arbitrage de la France. Mais Henri, qui voyait avec joie les funestes dissensions de la Maison de Habsbourg, désirait ardemment les voir se prolonger le plus longtemps possible, et n'était nullement disposé à intervenir. Son ambassadeur avait, au début, répondu d'une manière évasive aux avances de Zierotin. Pour le moment, il se contenta de faire dire à Mathias qu'il ressentait une extrême joie de ses succès.

En Bohême, cependant, Mathias n'atteignit pas son but. Le 31 mai, l'Empereur acceptait les articles présentés, à l'exception de ceux qui se rapportaient à la religion, promettant que dans quelques mois il convoquerait les États à Prague, et que la question religieuse y serait spécialement traitée.

Surpris et satisfaits de ce qu'ils avaient obtenu, les États déclarèrent alors aux ambassadeurs de l'archiduc qu'il ne pouvait plus être question pour eux de la déposition de Rodolphe. Ils conseillaient à Mathias de se contenter de la Hongrie, de l'Autriche et de l'expectative de la couronne de Bohême. Surtout ils le suppliaient de les délivrer de son armée, qui, venue soi-disant pour affranchir les populations « du joug odieux de l'Empereur », traitait la Bohême en pays conquis, et saccageait toute la contrée. Les villages des environs de Prague n'étaient plus que des monceaux de ruines.

Après que Rodolphe lui eut encore abandonné la Moravie, Mathias, le 25 juin, consentit à traiter « avec son frère bien aimé ». Ses troupes évacuèrent la Bohême.

Mais auparavant, et dans le propre camp de l'archiduc, à Sterbohol, Zierotin, Tchernembl, Gottfried et Richard de Starhemberg, Stanislas et Nicolas Thurzo et autres délégués calvinistes de Moravie, d'Autriche et de Hongrie, s'étaient ligués, le 29 juin, dans le plus grand secret, et s'étaient promis mutuellement secours et assistance « dans le cas où des obstacles insurmontables du côté religieux » ne leur permettraient pas de prêter serment à leur nouveau souverain. Les confédérés se proposaient d'unir leurs efforts pour attirer dans leur parti les princes et les nobles de Silésie¹.

Ce fut là tout le fruit que Mathias récolta de sa révolte. Tous les gens sensés prédisaient des jours amers à l'auteur du « crime antinational », prévoyant bien que ses soi-disant amis ne lui préparaient que mécomptes, et que ses alliés de l'intérieur ne lui seraient pas fidèles. En effet, tandis qu'il conspirait contre sa propre famille, les palatins avaient réussi à former l'Union protestante, depuis si longtemps désirée.

II

« Les complots et pratiques sanglantes des papistes, » qui n'étaient qu'imaginaires, mais dont les Protestants avaient feint d'être si épouvantés au commencement de la Diète de Ratisbonne, préoccupaient extrêmement l'Électeur de Brandebourg. Ses ambassadeurs lui avaient assuré que, selon toute vraisemblance, et « par les efforts diaboliques de la race de vipères des Jésuites, » tout, dans l'Empire, allait être « broyé et pulvérisé » ; et que des nouvelles certaines,

¹ Pour plus de détails, voy. CHLUMECKY, t. I, pp. 459-502, HURTER, t. VI, pp. 1-68, GINDELY, t. I, pp. 211-234. HAMMER, *Urkundensammlung*, t. II, pp. 216-217, n° 220. ** HUBER, t. IV, pp. 506 et suiv., p. 515.

venues de Rome, parlaient « de formidables armements sur terre et sur mer ». Un seigneur protestant, au service de l'évêque de Wurzburg, avait appris de son côté de si terrifiantes nouvelles qu'il était sur le point de se démettre de sa charge, ne voulant avoir aucune part à la persécution de ses coreligionnaires ». « La pauvre Allemagne et l'Église de Dieu, déjà si cruellement éprouvées, » étaient menacés de tous côtés; aussi « était-il indispensable de former promptement une nouvelle ligue de Smalkalde ¹. » Nombre d'avis de ce genre avaient convaincu l'Électeur Joachim-Frédéric qu'après les « événements irrémédiables de Ratisbonne » il ne restait d'autre parti à prendre que celui de la guerre. Depuis cinq ans, il avait constamment refusé de s'occuper de l'organisation de l'Union, et le 20 février 1603, il en avait donné la raison à l'Électeur palatin, lui déclarant « qu'à l'exemple de son père il préférerait protéger l'édifice chancelant de l'Empire que risquer de le ruiner, et désirait renouveler et entretenir ses bonnes relations avec la très noble Maison d'Autriche ² ». Cependant, changeant tout à coup de sentiment, il devint, au contraire, à la grande joie des palatins, le champion le plus zélé de la ligue; ce fut lui qui proposa aux princes protestants de s'assembler pour la conclure, et ses ambassadeurs reçurent ordre de s'entendre à ce sujet avec les conseillers palatins avant de quitter Ratisbonne. L'ambassadeur de Hesse, Guillaume de Verlepsch, mandait le 31 mars de Ratisbonne à Cassel que Joachim s'occupait avec un tel zèle du grand projet qu'il était maintenant résolu à tout faire pour décider l'Électeur de Saxe à se joindre à leur parti ³.

Christian d'Anhalt montrait encore plus d'ardeur. « De mémoire d'homme, » écrivait-il, « on n'a jamais vu les Évangéliques de toutes classes si unis de sentiment. Ils ne font plus qu'un seul cœur. Aussi faut-il battre le fer tandis qu'il est chaud. Ceux qui se sont déjà entendus à Ratisbonne feront bien de nommer une commission pour fixer, avant la fin de la Diète, les contributions en argent que chacun de nous devra fournir, et qui sont indispensables au bon succès de l'entreprise. » Christian et le margrave Joachim Ernest d'Ansbach, s'étant rendus à Stuttgart pour assister aux funérailles du duc Frédéric de Wurtemberg, eurent de longs entretiens avec le nouveau duc Jean-Frédéric et plusieurs autres princes au sujet de la ligue. Christian avait apporté avec lui le projet d'Union dressé en

¹ Voy. plus haut, p. 308, et RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 658-660.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, pp. 661, note 2.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 371, note 3, p. 377.

1606 par Henri IV. L'Électeur de Saxe, le duc de Wurtemberg et le comte de Neubourg hésitaient encore un peu à se rapprocher des Calvinistes. Pour les y décider, l'Électeur palatin, le 17 mars, chargea son représentant près les États-Généraux de faire entendre aux ambassadeurs d'Angleterre et de Danemark que leurs souverains pourraient aider grandement à l'entreprise désirée, et d'exhorter ces trois princes « à ne pas mettre plus longtemps obstacle à l'Union par des scrupules intempestifs ¹ ».

A la fin de la Diète comme à ses débuts, on avait eu soin de répandre les bruits les plus alarmants sur les complots papistes. Edmond Schrader écrivait le 21 avril : « Le délégué de Nuremberg s'est laissé conter ces jours-ci que plus de cent jésuites déguisés sont actuellement en service chez des bouchers, boulangers ou boutiquiers de Ratisbonne, et que les Évangéliques doivent être sur leurs gardes et veiller à la manière dont leurs mets sont accommodés, parce que les Jésuites sont connus pour de très habiles empoisonneurs ². » « On dit que les Pères organisent en ce moment une puissante ligue papiste parmi les membres d'Empire catholiques, et qu'il pourrait se faire qu'un beau jour, à l'improviste, le duc de Bavière vint surprendre la ville, et donner la chasse aux Confessionnistes ³. Des signes singuliers font prévoir de prochaines catastrophes. Ratisbonne, assure-t-on, se remplit de mendiants lorrains, qui, sans doute, ont pris un déguisement pour venir prêter main forte aux soldats enrôlés par la Bavière; on prétend aussi que la Bavière rassemble une formidable armée et songe à envahir l'Autriche au nom de l'Empereur, pour y détruire la religion évangélique ⁴. »

« En vérité, » poursuit Schrader, « nous vivons en un temps où l'on est en droit de se demander à chaque instant si, parmi plusieurs centaines d'individus, il en est trois ou quatre de sensés. Les sages ont l'esprit tellement surexcité qu'ils ajoutent foi aux contes les plus absurdes; notre temps est un labyrinthe intellectuel où les hommes s'égarent. Jamais nos bien-aimés ancêtres, dont Dieu ait l'âme, n'ont expérimenté rien de semblable ⁵. »

L'épouvante qu'inspiraient les prétendus complots papistes était exploitée par les organisateurs de la ligue protestante.

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. 1, p. 666, note 1, pp. 667-672. RITTER, *Gesch. der Union*, t. II, pp. 250-252.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 681.

³ * Lettre adressée à la collégiale de Saint-Barthélemi, à Francfort-sur-le-Mein.

⁴ STIEVE, *Ursprung*, p. 244. Voy. la relation de Pruckmann dans RANKE, *Zur deutschen Gesch.*, pp. 278-279.

⁵ 28 mars 1608.

Ce qui se passa dans le Wurtemberg en est la preuve. Les États firent des remontrances au duc au sujet de l'Union; ils le supplièrent de réfléchir avant de s'y engager, de ne pas s'allier aux Calvinistes et autres sectaires, mais seulement aux princes de la Confession d'Augsbourg, insistant pour qu'on n'entreprit rien contre la majesté impériale ou contre les lois de l'Empire. Mais Jean-Frédéric leur répondit que toutes ces réflexions, il les avait faites lui-même, et qu'il avait acquis la certitude qu'on ne pourrait renoncer à l'Union sans s'exposer aux plus grandes calamités. Jamais, selon lui, l'Empire d'Allemagne n'avait été en pareil péril, à cause des perfides et sanguinaires conjurations des Jésuites, maintenant plus redoutables que jamais. La manière dont on avait traité Donawerth et l'attitude actuelle du gouvernement impérial donnaient clairement à entendre que les papistes voulaient abolir la paix de religion, s'emparer par la ruse et la violence des couvents et des abbayes réformés depuis le traité de Passau, mettre la main sur leurs revenus, et bouleverser les paroisses et les écoles¹. Un « écrit véridique et effrayant », publié en 1608, mit toute la population du Wurtemberg en émoi en affirmant « qu'un rusé jésuite, qui avait le pouvoir de se rendre invisible par le pouvoir magique d'un anneau enchanté, s'était mis en campagne avec la complicité de beaucoup de prêtres et de moines, pour mettre dans tous les pays allemands les Catholiques sous les armes; le duc de Wurtemberg allait être assassiné, ainsi que ses conseillers, serviteurs, prédicants et fonctionnaires; le spectre diabolique et abominable de la messe allait reparaitre sur les autels. Pour prévenir de si grands malheurs, les princes évangéliques, « serviteurs, prophètes et Machabées du Tout-Puissant, » devaient former une alliance chrétienne et pacifique, surveiller les événements, s'unir, se rapprocher, pleins de confiance dans l'antique loyauté allemande, pour la gloire de Dieu, à cause de la passion du Christ et pour la sainte liberté de la patrie. C'était là toute la pensée de l'Union, aussi vrai qu'il y avait un Dieu et un paradis. Quiconque blâmerait un tel dessein et se plaindrait des sacrifices qu'il imposerait deviendrait suspect par cela seul, et passerait à bon droit pour un papiste déguisé, pour un courtisan de l'Antechrist. L'autorité avait le devoir d'exercer une surveillance active sur des gens de cette espèce, et de prendre contre eux les mesures nécessaires. Chacun devait donc être sur ses gardes, car ce n'était pas en vain que le prince avait reçu de Dieu le glaive de la justice² ».

¹ SÄTTLER, I. V, pp. 8-9.

² *Eine neue warhafftige und erschrockliche Zeitung von Vorhabenden Blutthalen*

Parce que l'Empereur avait adressé au comte palatin Louis de Neubourg une lettre sévère, dans laquelle il lui ordonnait de restituer immédiatement les terres et les propriétés faisant partie du territoire de Donawerth, parce qu'il lui avait interdit de pousser plus loin ses empiétements, le margrave Joachim Ernest d'Ansbach déclarait « que la ruine de la patrie et de la liberté était proche¹ ». Wolfgang-Guillaume, fils de Philippe-Louis, prédisait, pour la même raison, l'explosion très prochaine d'un effroyable orage. Évidemment, les papistes étaient décidés à surprendre les uns après les autres, les membres d'Empire évangéliques. Aussi Philippe-Louis pressait-il Christian d'Anhalt d'organiser l'Union afin qu'elle s'occupât sans retard de recueillir à l'avance les sommes nécessaires à l'entretien d'une armée de vingt mille hommes pendant trois mois.

Le 12 mai 1608, Christian (député par l'Électeur palatin), le margrave Joachim-Ernest de Brandebourg-Ansbach, le margrave Christian de Brandebourg-Culmbach, le duc Jean-Frédéric de Wurtemberg, le margrave Jean-Frédéric de Bade-Durlach, Philippe-Louis de Neubourg (représenté par son fils Wolfgang-Guillaume) se réunirent au village d'Ahausen, dans l'Ansbach. Là, les princes conclurent, le 16 mai l'Union tant désirée, cette trop célèbre Union qui, pendant tant d'années, allait avoir une influence prépondérante sur les destinées de l'Empire.

En apparence, elle ne s'organisait que pour la défense; mais son véritable but était, non seulement d'assurer aux Protestants par la force la possession de toutes les propriétés ravies contre tout droit aux Catholiques depuis la paix d'Augsbourg, mais encore de garder toutes les conquêtes qu'ils pourraient faire par la suite.

L'Union ne pouvait se passer d'un chef, et l'Électeur palatin fut élu pour trois ans; on lui donna pour l'assister un lieutenant-général, auquel devait être confié le commandement des troupes. L'armée ne devait pas être exclusivement formée par les troupes des princes alliés, mais appeler à elle tous les mercenaires disposés à combattre au nom et à la solde de l'Union. Voici ce dont les princes convinrent au sujet de leurs conquêtes futures : « Parce que nous, princes unis

der Jesuiter in Wirtenberg, etc. Getruckt zu Pfaffenfeindhausen 1608. Ces meurtres, comme on l'apprend plus loin, furent heureusement empêchés; le jésuite qui en était l'inspirateur avait été enlevé tout à coup dans les airs tandis qu'une odeur fétide se répandait dans tout le voisinage. Sur quoi ses frères et disciples avaient été saisis d'une telle épouvante qu'ils avaient tous pris la fuite, et c'est ainsi que le pays du Wurtemberg avait été délivré de l'idolâtrie papiste et a des boucs puants du jésuitisme ».

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 686.

du Saint-Empire, fournissons tout ce qui sera nécessaire à notre entreprise à nos propres risques et périls, rien de ce qui aura été conquis par nous, villes, châteaux, forteresses ou autres biens fonciers, grosse artillerie, etc., ne pourra nous être ravi; le bien mobilier sera abandonné aux soldats comme légitime butin. Toute propriété conquise restera jusqu'à nouvel ordre entre nos mains, et, sinon de suite, du moins à l'issue de la guerre, sera partagée entre les Électeurs, princes et membres d'Empire, d'une manière proportionnée aux secours fournis par chacun de nous. » Comme Luthériens et Calvinistes avaient mis, en commun leurs intérêts, il fut convenu « qu'une opinion dissemblable sur quelques articles de religion ne mettrait point obstacle à la confiance mutuelle, et que, par conséquent, on interdisait aux théologiens et prédicants toute injure contre la foi de la partie adverse, soit dans les écrits, soit dans les chaires. La calomnie, l'excitation au désordre, à la haine, ne devaient pas non plus être tolérées.

L'Union était conclue pour dix ans, et chacun de ses membres promit de travailler avec zèle à recruter de nouveaux adhérents parmi les princes, les cités et la noblesse d'Empire. Le Palatinat devait chercher à gagner le Brandebourg et le cercle du Rhin; le Wurtemberg, la Souabe, le Palatinat-Neubourg, le cercle de Bavière. Parmi les villes d'Empire, l'adhésion de Strasbourg, surtout, devait être obtenue. Si l'Électeur de Saxe et les membres d'Empire du cercle de la Haute et Basse-Saxe se décidaient à prendre part à la grande entreprise, ils formeraient un groupe à part, dont l'Électeur de Saxe deviendrait le chef.

Dès le 16 mai, jour où fut conclue cette ligue soi-disant défensive, Christian d'Anhalt écrivait à l'Électeur palatin : « En Bohême, les choses prennent une tournure si menaçante que, d'un jour à l'autre, l'action de notre Union peut devenir nécessaire ¹. » Il eût désiré que les alliés s'armassent aussitôt pour attaquer à l'improviste la Bohême ². Le 26 juin, il écrivait au margrave d'Ansbach que, bien que par cette démarche on risquât peut-être d'attirer les Turcs en Allemagne, il importait avant tout d'ôter aux conseillers de Prague la direction des affaires pour la remettre à l'Empire, c'est-à-dire aux princes unis ³.

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 712.

² RITTER, *Gesch. der Union*, t. II, p. 271.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, p. 12, note.

III

Telle était la situation de l'Empire au mois de mai 1608.

Le parti révolutionnaire palatin avait, les années précédentes, paralysé le cours de la justice dans tout l'Empire en refusant de se soumettre à la juridiction du conseil aulique et en supprimant les enquêtes de la Chambre Impériale; il avait nié que les décisions de la Diète eussent force de loi pour la minorité; à Ratisbonne, il avait refusé de sanctionner la paix de religion dans la forme où elle avait été renouvelée en 1566, parce qu'il entendait ne plus être lié par ce traité, mais en obtenir un nouveau. En un mot, il voulait « jeter l'Empire dans un nouveau moule », plus conforme à ses vues ambitieuses¹. Les ambassadeurs palatins et leurs partisans avaient, en quittant brusquement Ratisbonne, dissous la constitution et rompu l'unique lien qui unit encore les uns aux autres les membres des diverses confessions. L'Union s'apprêtait maintenant à des démarches plus hardies, et son action révolutionnaire devait avoir des conséquences d'autant plus funestes que ses chefs s'appuyaient sur l'étranger, et que l'Empereur, totalement impuissant, n'était plus en état d'opposer à la violence une résistance sérieuse.

A dater de la dissolution de la Diète et de la fondation de l'Union, les destinées de l'Allemagne furent à la merci de l'épée, bien que dix ans de négociations, d'essais de conciliation, dussent encore s'écouler avant l'explosion de la terrible guerre civile qui devait anéantir en Allemagne toute puissance, toute grandeur, toute prospérité.

Cette guerre d'extermination fut précédée d'une guerre de plume qui ne dura pas moins de cent ans, guerre dont la violence et les haines amères n'ont d'équivalent dans l'histoire d'aucun peuple.

Plus la foi devint un porsujet de dispute, plus la pensée créatrice, les personnalités éminentes se firent rares, plus aussi les esprits se désintéressèrent des intérêts généraux de la patrie, et plus, sur le terrain littéraire, la lutte devint acharnée et grossière. Les représentants écoutés des différents partis religieux se persécutèrent les uns les autres « avec une fureur et une méchanceté toujours croissantes ». « Quiconque a vécu les années de haine que nous venons de traverser, » écrivait le « simple laïque » peu de temps

¹ « Les ambassadeurs du Palatinat disent tous les jours, » écrit Gaspard Schoppe de Ratisbonne, « qu'*oleum et opera* sont perdues durant les interminables négociations de la Diète. Ils disent que rien n'y fera, et qu'il faut couler l'Empire « dans un nouveau moule ». UNGERSDORF, p. 129. Voy. plus haut, p. 2, ce que disait d'analogue, dès 1581, le comte palatin Jean-Casimir.

avant la guerre de Trente ans, » doit, en vérité, s'étonner qu'un massacre général n'ait pas, depuis longtemps, terminé nos querelles. Nos scribes, que l'on pourrait compter par centaines, se calomnient les uns les autres, se maudissent, s'excommunient, excitent contre leurs adversaires les haines des princes, des grands seigneurs, du peuple, provoquent la guerre, et tout cela avec une violence, une méchanceté dont rien ne saurait donner l'idée. Tout ce qui était saint et respectable aux yeux de nos pères n'est plus rien pour la génération présente; on ne sait que traîner dans la boue les choses les plus sacrées, que calomnier et que maudire; on attaque impunément les grands chefs, on les exécère. Le premier barbouilleur venu prétend être seul dans le vrai, soutient que sa foi peut seule sauver le monde; tout ce que dit son adversaire vient, selon lui, du démon; il n'hésite pas à envoyer quiconque le contredit « dans le bourbier infect de l'enfer », et répète qu'il est plus pervers, plus haïssable que Bézélzébuth en personne. On ne parle plus le langage de la raison, mais celui de la passion; on ne croit plus nécessaire de prouver ce qu'on avance. Pour convaincre le peuple, on trouve suffisant de répéter toujours les mêmes accusations, de les affirmer, de les soutenir avec acrimonie, de les fortifier par quelques exemples, accessibles à l'intelligence la plus simple. »

Ce fut surtout à dater de la seconde moitié du seizième siècle que « le nombre des disputeurs et des scribes s'accrut d'une façon démesurée ». « Qui pourrait compter les ouvrages, grands et petits, sortis de la plume des théologiens, des prédicants, des juristes, des conseillers, des poètes, des gens les moins autorisés? » écrivait le « simple laïque ». « C'est de leurs livres que nous viennent les discordes, les querelles, la malédiction de Dieu. Qui pourrait énumérer tous les contes, sermons, disputes, pamphlets, libelles, feuilles volantes, chansons satiriques, caricatures qui, à chaque foire, sont distribués dans les maisons par les colporteurs? » « Les gens sensés, » continuait-il, « assistent au lamentable et déplorable abus de l'art de l'imprimerie, dont Dieu avait accordé aux Allemands l'invention et la découverte; de sorte qu'ils se sont souvent demandé, en présence des indicibles maux engendrés par la presse : méfiances croissantes, jalousie, envie, haines, rancunes invétérées, s'il n'aurait pas mieux valu pour le pauvre homme qu'une pareille découverte n'eût jamais été faite! »

¹ *Ein Erklärung der Vater Unsers mitsament heilsamen Ermahnungen für ein jeglichen Christenmenschen. Von einem einfältigen Lay zur Ehre Gottes gesetzt (1617), f. 7a. 13.*

LIVRE II.

INFLUENCE DE LA POLÉMIQUE CONFESSIONNELLE SUR L'ESPRIT
PUBLIC ET SUR L'ÉTAT GÉNÉRAL DE L'EMPIRE

jusqu'en 1618

CHAPITRE PREMIER

LES « CENTURIES » DE MAGDEBOURG. — FABLES RÉPANDUES PARMIL
LE PEUPLE POUR COMBATTRE LA PAPAUTÉ.

I

Tant que Luther avait vécu, la polémique protestante, entièrement dirigée par lui, avait été surtout dogmatique; à partir de la seconde moitié du xvi^e siècle, elle fut, par rapport à l'Église Catholique, surtout historique. Luther, là aussi, avait donné l'impulsion. Lorsque l'anglais Robert Barns publia ses *Biographies des Papes*¹, Luther écrivit, pour leur servir de préface, une lettre qui fut plusieurs fois traduite en allemand, « afin, » disaient les traducteurs, « que les chrétiens y puissent étudier les désirs du saint homme de Dieu Martin Luther, et se rappelassent ce qu'il avait tant recommandé aux écrivains de son temps. » Le surintendant de Hesse, Georges Nigrinus, plaça cette lettre en tête de son *Histoire des Papes*, comme pour bien en indiquer l'esprit. Nous en citerons un passage : « J'ai senti le besoin d'épancher dans cet écrit la tristesse de mon âme, et en même temps sa juste indignation, et je serais heureux d'enflammer le zèle des âmes dévotes, amies du Christ, de manière à ce qu'elles comprissent bien ce qu'on peut attendre des tyrans papistes et de leur église infâme. Tout le monde sait assurément, du moins tous ceux qui ont l'esprit du Christ, que le sacrifice de louange le plus méritoire, le plus agréable au Seigneur, c'est tout ce qui se peut lire, dire ou écrire contre l'Église Catholique, cette prostituée du diable, cette sanguinaire impudique, cette grande blasphématrice, dont on ne saurait penser assez de mal. Moi, qui, à la vérité, n'étais pas au début suffisamment renseigné sur son histoire, j'ai démasqué le papisme pour ainsi dire *a priori*, c'est-à-dire au moyen de la Sainte-Écriture; aussi suis-je ravi que d'autres que moi l'aient attaquée par derrière, je veux dire par son histoire, et il me semble que l'œuvre

¹ *Vitae Romanorum pontificum, quos papas vocamus, diligenter et fideliter collectae, etc. Cum praefatione Lutheri.* Wittenb., 1536. Voy. HIRSCHIUS, *Librorum... Millenarius III*, n^o 536.

que voici a été bien exécutée, ce qui me réjouit infiniment, car elle montre dans une lumière très vive que l'histoire concorde parfaitement avec la Sainte-Écriture. En effet, j'ai appris de Saint Paul, et de Daniel, que le Pape est l'ennemi de Dieu et des hommes, et les histoires profanes récemment publiées établissent cette vérité d'une façon saisissante ». Non content de reproduire cette lettre, Nigrinus cite le passage suivant, extrait du livre de Luther intitulé : *Contre le Papisme fondé à Rome par le diable* : « S'il plaît à Dieu, dans un autre ouvrage je ferai mieux que je n'ai fait jusqu'ici. Si je meurs, puisse Dieu inspirer une autre plume mille fois plus habile que la mienne, car la Papauté, fille du diable, est la plus grande calamité de la terre et Rome est le lieu du monde où les démons trouvent le plus de facilité à exercer leur pouvoir ¹. » L'année même qui précéda sa mort, Luther disait encore : « Il accomplit une œuvre pie celui qui, pouvant la faire, ne craint pas de dire hardiment que le Pape est le pire ennemi de Notre-Seigneur et Sauveur, et qu'il a corrompu la sainte Église chrétienne. Pour le prouver, ce qui est le plus utile, après les Saintes-Écritures, c'est l'histoire de nos Empereurs ; on y voit que les Papes ont été possédés du démon et le sont encore, qu'ils sont en même temps des ânes ignorants et grossiers, incapables de rien comprendre aux Saintes-Écritures, je le dis à la honte éternelle du siège maudit de Rome ². »

Au premier rang de ceux qui prirent à cœur les conseils de Luther, il faut placer Flacius Illyricus, dont Luther avait dit que ce serait sur lui qu'après sa mort « l'espérance de ses disciples, un moment abattue, viendrait se reposer ³ ». « C'est à Wittemberg, » écrivait Flacius, « que je me suis convaincu que l'Église luthérienne est par excellence l'œuvre de Dieu, et qu'au contraire le Pape est le véritable Antechrist ; je le maudis et l'exècre du fond du cœur, lui et tous ses abus ⁴. » Flacius regardait comme le plus sacré de ses devoirs « de combattre et, si la chose était possible, d'anéantir le papisme. » Aussi s'empessa-t-il de rééditer une image autrefois publiée par Luther avec les rimes qui l'accompagnaient et qu'il fit suivre d'une explication nouvelle. Cette image représente le Pape revêtu de ses plus riches ornements ; il est assis sur un pourceau. De la main droite il bénit un monceau d'excréments fumants, placés à sa gauche, et vers lequel le porc étend son groin avide. Ce dessin, au dire de Flacius, avait été inspiré « par une sagesse toute divine et vraiment

¹ *Papistische Inquisition*, p. 1.

² *Sämml. Werke*, t. XXXII, p. 339.

³ PREGER, t. I, p. 35.

⁴ PREGER, t. I, p. 23. ** Voy. NIEMÖLLER, *M. Flacius*, p. 78.

surnaturelle ». « Car aucun excrément n'exhale une odeur plus infecte que celle du papisme. Le papisme est le plus ignoble excrément du diable. » Pour placer au bas de cette « image », Luther avait composé l'explication suivante :

Pourceau, laisse-toi conduire,
Laisse-toi éperonner des deux côtés ;
Alors tu obtiendras ton concile,
Pour y aider je te donne mon ordre ¹.

Depuis, le Concile de Trente avait eu lieu, et Flacius avait déclaré « qu'il n'était autre chose que l'excrément du Pape », dont avait prophétisé le très digne seigneur et père des fidèles, Martin Luther. Ce n'était pas le Saint-Esprit, mais le très subtil esprit du diable qui avait inspiré les décisions de l'assemblée ². Tous les papistes composaient la meute de Satan, et Satan leur servait de père.

Le premier ouvrage « historique » de Flacius est intitulé : *Catalogue des témoins de la vérité*. Il parut pour la première fois en latin en 1558 ³ ; ensuite il fut réimprimé et traduit en allemand et en hollandais. « Ce livre est entre toutes les mains, » disait avec douleur le théologien catholique Eisengrein qui en avait entrepris la réfutation ; « le peuple même le lit avidement ⁴. » Flacius s'était efforcé de prouver qu'en dépit des ténèbres qui avaient si longtemps obscurci la vérité chrétienne pendant le règne du « papisme impie », il s'était trouvé dans tous les siècles des témoins fidèles de la vérité, qui avaient pris la défense de l'orthodoxie, jusqu'au jour où, grâce au nouvel Évangile, la vérité avait de nouveau resplendi sur le monde. Comme premier témoin pris, Flacius produit saint Pierre ; viennent ensuite les quatre pères de l'Église latine, puis saint Bernard, saint Thomas d'Aquin et beaucoup d'autres docteurs, en tout environ quatre cents. Pour les combattre, le démon avait envoyé sur la terre quatre de ses apôtres, saint François, saint Dominique, Pierre Lombart et Gratien. « Bien que saint Pierre n'ait été en aucune manière le précurseur des Papes et le fondateur du siège de pestilence, » écrit Flacius, « cependant il est probable que, dans certaines actions de sa vie, et aussi dans plusieurs de ses péchés, la vie et la domination des évêques romains ont été d'avance représentées et annoncées. »

¹ Voy. notre troisième volume, p. 591.

² *Ein kurtzer Bericht vom Interim*, A 3a.

³ *Catalogus testium veritatis, qui ante nostram aetatem Pontifici Romano ejusque erroribus reclamarunt*. La première édition (1556), fut imprimée à Bâle : la seconde à Strasbourg en 1562, etc. Voy. PREGER, t. II, p. 1167 et ** NEMÖLLER, M. Flacius, pp. 81 et suiv.

⁴ EISENGREIN, *Catalogus testium veritatis* (Dillingae, 1565), dans la dédicace.

Chacun sait que saint Pierre était de basse extraction, qu'il était tout à fait inculte; c'est ainsi qu'ordinairement les Papes sortent des dernières couches sociales, et peu à peu, par leurs ruses, élèvent jusqu'au faite leur domination tyrannique; la plupart ont été les plus stupides des ânes ¹. « De plus, on ne saurait nier que saint Pierre, bien souvent, n'ait été atteint de vaine gloire et d'ambition, car, sans parler des querelles qu'il eut avec les autres Apôtres, au sujet de la première place, lui seul eut bien le courage de reprocher à Jésus-Christ tous les sacrifices qu'il avait faits pour le suivre. Enfoncé dans sa cupidité toute charnelle, Petrus a cherché à détourner le Sauveur du sacrifice qu'il était sur le point d'offrir pour racheter l'humanité. Aussi voyons-nous le Christ le reprendre, et blâmer sa sottise et son ambition ²; il le nomme Satan et ne lui adresse plus la parole; tout cela, évidemment, avait trait à l'évêque de Rome, qui devait être un scandale pour l'Église de Dieu, et que le Seigneur Jésus lui-même devait détester et rejeter ³. » C'est en ces termes, et en d'autres plus injurieux encore, que Flacius parle du prince des Apôtres. De tels sentiments trouvaient de l'écho chez les prédicants protestants, et tous s'empresaient d'en tirer parti dans leurs prédications. « Il faut que je confesse, » lit-on dans un sermon du surintendant général de Weimar, Antoine Probus, sermon imprimé en 1590, « que malgré toutes mes lectures, malgré l'expérience personnelle que j'ai acquise de la perversité des Papes, et bien que je fusse absolument persuadé que l'évêque de Rome est l'Antechrist en personne, cependant, lorsque j'ai lu Flacius, j'ai été singulièrement fortifié dans ma conviction, car le Papisme m'est apparu dix fois plus hideux que je ne l'avais pensé. Je tiens pour certain et pour très véritable ce que les canonistes eux-mêmes ont écrit: les Papes ne sont ni des hommes ni des dieux, mais des démons incarnés, qui surpassent de beaucoup Satan en perversité et en malice. Si l'on voulait écrire l'histoire de tous leurs forfaits, que Dieu nous soit en aide! quel énorme livre cela ferait! Pour le rolier on n'aurait pas assez de bœufs, de vaches, d'ânes et de veaux ⁴. »

Un autre ouvrage de Flacius, les *Centuries de Magdebourg*, eut une très durable influence sur l'esprit public. Ce livre, volumineuse histoire de l'Église, devint avec le temps le répertoire favori de tout polémiste protestant. Le premier volume parut en 1559; le dernier, comprenant le XIII^e siècle, en 1574. Pour l'aider dans la composition de

¹ Indoctissimi asini.

² C'est le sens exact, en effet, du mot grec *επιτιμιω*.

³ *Catalogus*, 1-3.

⁴ Voy. MARX, *Protest. Predigt*, p. 44.

son ouvrage, Flacius avait fondé à Magdebourg une société « d'historiens, dont il était lui-même le président, le capitaine ou le pilote ». Sa capacité de travail était prodigieuse. Son héritage littéraire, qu'on peut encore voir à Wolfenbüttel, prouve surabondamment que, pirate habile des bibliothèques de son temps, il savait manier avec science et adresse le « poinçon du diffamateur ¹ ». Ses principaux

¹ C'est l'opinion exprimé par le bibliothécaire Ebert après une étude consciencieuse. Voy. *Archiv. der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde*, t. VI, p. 2. « Lorsque Flacius entreprit d'écrire les *Centuries* », il commença à aller et venir de tous côtés, » écrit Salig (*Hist. der Augsbürgische Confession*, t. III, p. 279) ; le plus souvent il voyageait sous un déguisement ; il faisait des recherches dans les bibliothèques des couvents, et lorsqu'il y découvrait quelque chose qui lui semblait précieux, il était assez peu scrupuleux pour arracher ou déchirer des pages entières, ou pour refuser de rendre ce qui lui avait été confié, ce à quoi on peut reconnaître encore *cutter Flacianus et manus Flaciana* ». Relativement aux papiers de Flacius légués à la bibliothèque de Wolfenbüttel, Salig écrit (t. III, p. 387) : « Je m'aperçois que les *Scholastici Wittenbergenses* n'ont point fait de tort à Flacius quand ils ont affirmé qu'il avait forcé la serrure de la table à écrire de Mélanchthon, car ses manuscrits et ses correspondances sont ici (à Wolfenbüttel) en grand nombre. Or, dans des manuscrits de Wigand et de Flacius se trouvent beaucoup d'autographes de Mélanchthon. Où ces deux prédicants les avaient-ils pris ? Mélanchthon ne les leur a certainement pas donnés, puisqu'ils étaient ses mortels ennemis ; il faut donc qu'ils les aient tout simplement volées, et qu'ils aient eu sous la main des gens chargés de les leur apporter. » Ce que dit Preger à ce sujet (t. II, pp. 431 et suiv.) pour excuser Flacius ne détruit pas ce qui précède. Un contemporain catholique Gaspard Ulenberger, écrit : « Je me rappelle avoir entendu dire à un pasteur luthérien qui avait passé quelque temps à Magdebourg, qu'Illyricus avait été publiquement accusé de vol pour avoir vendu des manuscrits prêtés qui ne lui étaient plus utiles, et dont il avait mis le produit dans sa poche. Du moins est-il certain qu'à la foire de Francfort il a vendu le *Concile de Nicée* à l'un des nôtres, qui a remarqué une rature dans le manuscrit ; pour ce seul fait, comme il avait coutume de le dire, un scribe public ou un notaire eût été déclaré infâme. Le manuscrit portait auparavant : *assidente Constantino* ; mais les deux premières lettres du mot *assidente* avaient été grattées, et *prae* écrit à la place, de sorte qu'on pouvait en conclure que Constantin avait présidé le concile. » Au sujet de cette dernière accusation, Preger dit (t. II, p. 433) : « Ce reproche, s'il a quelque fondement, est très facile à réfuter. Flacius s'est borné à corriger la falsification que s'était permise l'ancien copiste du Pape, et il a restitué le texte primitif ! » Manière singulière de justifier Flacius ! Le copiste romain n'avait aucun intérêt à falsifier ; ce n'est pas Constantin qui a présidé à Nicée, mais Osius de Corduba, en qualité de légat du Pape, assisté de deux prêtres romains, Vitus et Vicentius. (Voy. v. HEFEL, *Conciliengeschichte*, 2^e éd. Fribourg, 1873, t. I, pp. 39 et suiv., p. 302). Les centuriateurs employaient beaucoup, pour leurs recherches, un certain Marc Wagner, originaire de Friensar, près Gotha, qui, dans ses écrits, s'intitule : « *historicus et antiquarum rerum inquisitor in Europa*. » Cet homme était leur agent littéraire le plus zélé, mais il ne se faisait pas scrupule de commettre les falsifications historiques les plus honteuses. (Voy. SCHULTZ, *Beiträge*, pp. 94 et suiv., pp. 139-148). Un des plus éminents patrons de Flacius, conseiller de l'Empereur Ferdinand, Gaspard de Niedpruck, protestant en secret, entretenait d'actives relations avec le roi Maximilien de Bohême, plus tard Empereur, et avec son chapelain protestant Sébastien Pfäuser. (Voy. Schulte, pp. 62, 69 et suiv., pp. 104 et suiv., p. 150). Flacius, aussi bien que Niedpruck, était en rapports suivis avec Georges Cassander et Cornelius Wontus qui travaillaient assidûment à Cologne sous la direction de Flacius. Ce fait explique suffisamment la disparition de trois

collaborateurs étaient Jean Wigand et Mathieu Judex, « tous deux enflammés de haine contre l'Antechrist de Rome et ceux de son parti, vrais fléaux de la Chrétienté », dont ils ne se lassaient pas de demander aux autorités civiles la prompte-expulsion. « Non seulement, » écrivait Judex, « tous les serviteurs de la parole divine sont obligés d'unir leurs armes spirituelles pour combattre l'Antechrist, mais les détenteurs du pouvoir politique doivent se servir du glaive pour extirper les papistes, ces homicides féroces, ces bourreaux d'âme ¹. » D'après Wigand, la doctrine catholique voulait qu'on regardât le Pape comme un demi-dieu, moitié Dieu, moitié homme, qu'on adorât le diable et des idoles d'argent, d'or, d'airain et de pierre; Rome divinisait les saints d'une manière toute païenne. Gardiennes incorruptibles du décalogue, les autorités civiles avaient pour premier devoir de détruire toutes ces idolâtries, toutes ces abominations sodomites ². Les membres de l'Antechrist, c'est-à-dire, selon les prédicants du xvi^e siècle, tous les Catholiques, étaient, d'après l'épître II de saint Pierre (verset 2) « les plus impudiques des hommes, une génération de sodomites »; le signe de la bête « avait été imprimé sur leur front ».

Tel est, en général, l'esprit des *Centuries*. L'œuvre avait pour but, disait Flacius, de révéler au monde chrétien les origines, les progrès, les complots impies de l'Antechrist de Rome. C'était « une sorte de corne d'abondance, d'où s'échappaient les preuves évidentes de tous les forfaits et trafics honteux de l'Église ». On y trouvait la preuve, appuyée sur d'antiques témoignages, qu'au commencement de l'Église ce n'était pas la doctrine papiste et antichrétienne qui avait été enseignée, mais la doctrine évangélique ». « Depuis la création du monde, aucun livre d'histoire ecclésiastique plus nécessaire, plus utile à la Chrétienté n'avait été écrit ³. » : « La révélation complète de l'Antechrist passait pour le signe le plus certain de la fin prochaine du monde ⁴. »

Pour prouver l'antiquité de la doctrine luthérienne, il avait fallu faire un aveu pénible, c'est que, dès le deuxième siècle, par conséquent peu de temps après la mort du dernier des apôtres, la corruption s'était glissée dans l'Église, et que les dogmes les plus sacrés

codices de Cologne. » Voy. pour plus de détails A. NÜRNBERGER, *Die Bonifatius Literatur der Magdeburger Centurialoren* (Hannover, 1835), t. XI, pp. 29 et suiv., p. 33. ** Voy. aussi les notes explicatives de NIEMÖLLER, *M. Flacius*, pp. 83 et suiv.

¹ Voy. notre quatrième vol., pp. 317-320.

² Dans *Schlüsselburg*, t. XIII, pp. 258, 278, 303.

³ *Centuria*, t. II, præf. AA 2b, AA. 3a, pp. 58 et suiv.

⁴ *Centuria*, t. Ib, p. 461.

s'étaient obscurcis; à en croire les nouveaux historiens, dès cette époque la doctrine du libre arbitre et de la justification avait été corrompue, et les erreurs catholiques s'étaient infiltrées dans les écrits des Pères de l'Église Clément, Justin et Irénée. Le diable n'avait rien épargné pour séduire les âmes et pour leur persuader l'erreur quant à la justification et à la pénitence, parce qu'il avait voulu ravir aux hommes toute consolation et toute espérance. Flacius déplorait que, dans saint Ignace d'Antioche, martyr et disciple des Apôtres, on rencontrât déjà sur le sacrifice de la Messe « des expressions regrettables », qui se répétaient dans Irénée¹. Au III^e siècle, selon lui, la doctrine orthodoxe des bonnes œuvres était déjà presque entièrement tombée en oubli, et la plupart des docteurs avaient prodigieusement erré sur la pénitence et sur le célibat des prêtres². Ces aveux expliquent que les *Centuries* aient été souvent citées par les Catholiques comme preuve de l'antiquité des dogmes et des prescriptions de leur Église.

Flacius avait divisé en trois périodes l'histoire de l'Antechrist, (c'est-à-dire des Papes). Il y avait eu d'abord la période de l'Antechrist caché, « se glissant de tous côtés, s'insinuant le plus qu'il le pouvait »; puis celle de l'Antechrist public, qui avait régné sur le monde; enfin, la période de l'Antechrist dévoilé³. Flacius commençait par poursuivre l'Antechrist caché « jusque dans les trous de souris les plus ignorés ». Déjà, dans Irénée, il en découvre la trace, car celui-ci a dit que toutes les Églises doivent se soumettre au siège de Rome, à cause de sa prééminence. Une autre parole d'Ignace d'Antioche sur la primauté de l'Église romaine semblait aussi fort suspecte à Flacius; mais ce n'était qu'au troisième siècle « que le mystère d'iniquité » s'était franchement manifesté chez les évêques de Rome⁴. Plus tard, on avait vu paraître, en dehors de l'Église, un second Antechrist, Mahomet⁵. « Un apôtre de mensonge, » Boniface, avait aussi étendu jusqu'en Allemagne le règne du premier Antechrist. Plein d'astuce et de cruauté, cet émissaire de Rome s'était mis à l'œuvre, écrasant de son mépris hautain tous les justes non tonsurés qui l'exhortaient à ne pas faire peser sur les Allemands le joug exécrable de l'Antechrist. Boniface avait rassemblé une armée, envahi la Thuringe, non sans y provoquer le massacre d'un grand nombre de chrétiens, et depuis ce

¹ *Centuria*, II, praef. AA. 2b.

² Voy. NIEMÖLLER, pp. 89-90.

³ *Centuria* III, pp. 79, 247.

⁴ *Centuria* III, pp. 170 et suiv.

⁵ Voy. NIEMÖLLER, *M. Flacius*, p. 96.

temps, la Bête hideuse de Rome avait élevé toujours plus haut son trône. Flacius faisait de Grégoire VII « le plus abominable monstre que la terre ait jamais porté ¹ ». Ce Pape était sorcier, il avait conclu un pacte avec le diable; il avait mis à mort plusieurs pontifes romains avant de monter lui-même sur « la chaire de pestilence »; « car le dragon ne devient véritablement dragon que lorsqu'il en a dévoré d'autres ». Le hideux portrait de Grégoire, que les Centuriateurs accusent de tous les forfaits imaginables, servit plus tard de modèle aux polémistes protestants du dix-septième siècle, et bien au-delà. Dans son *Catalogue des témoins de la vérité*, Flacius avait eu soin de peindre sous les plus noires couleurs « le très pudique Hildebrand », qui lui aussi était sorcier : de ses longues manches, on avait vu souvent s'échapper des flammes. Il avait jeté une hostie consacrée dans le feu en évoquant le diable; il avait prédit un jour, en présence de tous les cardinaux, que l'Empereur mourrait avant la fête de saint Pierre, et il avait envoyé chez lui un assassin ².

Les signes de l'Antechrist étaient également visibles dans Alexandre III. Ce Pape, selon les *Centuries*, avait adoré les dieux étrangers, fortifié la doctrine du démon, et remis en honneur le culte de Baal. La protection qu'il avait accordée aux juifs blasphémateurs prouvait surabondamment qu'il n'était autre que l'Antechrist. Non seulement il avait toléré les juifs, mais il leur avait permis de relever leurs synagogues. Sur les querelles de l'Empereur Frédéric Barberousse avec le Pape, des détails, des récits calculés pour inspirer l'horreur et l'épouvante étaient prodigués ³. Alexandre

¹ « Monstrum omnium quæ hæc terra portavit, monstrosissimum. »

² *Catalogus*, p. 219. ** Voy. NIEMÖLLER, *M. Flacius*, pp. 100-101.

³ Quant on lit de pareilles fables et beaucoup d'autres du même genre dans les *Centuries*, on s'étonne du jugement porté par le professeur F. X. von Wegele dans son *Histoire de l'historiographie allemande depuis l'avènement de l'humanisme* (Munich et Leipsick, 1885, pp. 333-334.) « Pour combattre le papisme et montrer combien il était opposé au véritable Christianisme, » écrit-il, « les Centuriateurs forgèrent d'abord, puis employèrent les armes de la critique historique, dont jusque-là on avait à peine soupçonné l'importance. Leur exemple a été fécond, et depuis, cet ouvrage est devenu une source inépuisable et précieuse pour l'investigation historique. On vit alors le principe critique, qui est la base même du Protestantisme (en quoi il se sépare absolument du Catholicisme), apparaître dans le domaine de l'histoire... En ce qui concerne l'histoire du papisme, la critique doit à Flacius son premier chef-d'œuvre. « Le jugement porté par Wegele sur Aventin n'est pas moins surprenant. A. Nurnberger, l'érudit si au fait de la littérature relative à saint Boniface, écrit dans l'article cité plus haut. « Les annales de l'historiographie bavarois Jean Turmair, plus connu sous le nom d'Aventin, ont été très exploitées par Flacius, qui a eu la bonne fortune de puiser dans les papiers de cet auteur. Aventin connaissait fort bien les correspondances et les biographies de saint Boniface écrites par de Willibald et Othon. La première de ces sources est vraiment partielle, et dénuée au plus haut point de tout sens critique. Les lettres citées sont en partie complètement interpolées (de l'épître douze, par exemple,

avait donné à l'Empereur le perfide conseil d'entreprendre une campagne contre les Turcs, dans l'espoir que Frédéric périrait pendant l'expédition. L'Empereur, contre son attente, ayant été victorieux, Alexandre avait envoyé à la cour impériale un peintre chargé de faire secrètement son portrait. Dès que le Pape avait eu ce portrait entre les mains, il l'avait fait parvenir au sultan avec une lettre dans laquelle il l'assurait que, s'il voulait vivre obéi et tranquille, il devait prendre garde à l'homme dont il lui envoyait le portrait, ajoutant qu'il ferait bien de s'en débarrasser. Frédéric, après l'heureuse issue de la campagne, avait repris le chemin de l'Allemagne: un jour qu'il traversait une forêt, accompagné de quelques cavaliers seulement et séparé du reste de l'armée, il avait voulu se baigner dans une rivière, mais tout à coup il avait été assailli par une troupe de Turcs qui l'avaient fait prisonnier et l'avaient amené devant le sultan. D'abord Frédéric avait voulu cacher son nom; il avait essayé de se donner pour un simple particulier, mais il avait été trahi par le portrait que le perfide Pape avait envoyé, et par la lettre de celui-ci, qui lui fut lue. Cependant le Turc débonnaire consentit à remettre l'Empereur en liberté. « Voyez, » s'écriait ici Flacius, « voyez ce Turc, que nous appelons l'ennemi des hommes, et l'ennemi de toute piété; ce jour-là, il se montre pourtant plus juste, plus équitable que le Pape romain ¹. »

Les Centuries contribuèrent à propager ce conte, qui d'ailleurs n'était pas nouveau ². Dans une foule de sermons et de livres de controverses, il fut reproduit, amplifié, enjolivé, et servit à démontrer, « par un très véridique et effrayant exemple, » la férocité des Papes et leur déloyauté. Une autre fable sur ce même Alexandre eut encore plus de succès.

La réconciliation du Pape Alexandre III et de Frédéric Barbe-rousse est l'un des plus beaux faits de l'histoire du moyen-âge. L'Empereur avait déchiré l'unité de l'Église, il avait provoqué un

la date seule est exacte), en partie remaniées sans scrupule ». Trois cents ans auparavant, le jésuite Gretser signalait déjà à Aventin les plus grossières déces falsifications (Voy. *Gretseri opp.*, t. VI, pp. 242-243). Tout cela n'empêche point von Wegle d'écrire (pp. 261 et suiv.) qu'Aventin « est le père de la science historique bavaoise et que, parmi ses contemporains, il est au premier rang des investigateurs scientifiques ». Il vante « le point de vue scientifique où se place Aventin, son talent pour reproduire avec exactitude la vérité historique, sa haine pour les empiétements de la hiérarchie, « haine qui lui a ouvert les yeux, qui a rendu son regard pénétrant »; plus loin, il parle de « sa sainte colère, de sa conscience scrupuleuse, » etc.

¹ « Ecce Turcam, Turcam dicimus, pietatis honestatisque hostem, ipso Romano Pontifice aequiorem et justio rem. » *Centuria XII*, 1416.

² LUTHER, *Sämmtl. Werken*, t. XXXII, pp. 388-393.

schisme qui, pendant dix-huit ans, avait été la cause de luttes sanglantes; mais il avait eu le courage de confesser publiquement sa faute : « Je veux, » s'était-il écrié, « que le monde entier apprenne par ma bouche qu'à l'instigation d'hommes pervers, peu s'en est fallu que l'Église de Jésus-Christ n'ait été ruinée de fond en comble. » Fondant en larmes, il s'était jeté aux pieds du Pape, honorant en lui la majesté de Dieu et son autorité sur les plus puissants souverains de la terre. Alexandre l'avait relevé en pleurant d'attendrissement, lui avait donné le baiser de paix, l'avait béni, et, plein de joie, avait ordonné aux chantres allemands d'entonner aussitôt le *Te Deum* ¹.

C'est ainsi que les documents les plus dignes de foi avaient raconté l'histoire. Mais les compilateurs des *Centuries* donnèrent pour véritables ces récits mensongers plus capables de servir leur haine. « Frédéric, » rapportent-ils, « fut traité par le Pape de la manière la plus indigne : on le força de s'étendre par terre, de ramper aux pieds d'Alexandre, lequel était assis sur un trône magnifique; le Pape posa le pied sur sa nuque, en disant ² : Il est écrit : *Tu marcheras sur l'aspic et sur le basilic, sur le lion et sur le dragon*. Le bon Empereur, contrarié d'être ainsi humilié en présence de tout le peuple, ne put s'empêcher de dire, tout en se soumettant : « Ce n'est pas à toi que j'obéis, mais à Pierre, dont tu es le successeur. » Mais Alexandre appuyant une seconde fois le pied sur son cou, reprit : « C'est aussi bien à moi qu'à Pierre. » Frédéric, sentant le danger où il était, garda le silence. Et c'est ainsi que la paix fut rétablie ³. »

Dès 1545, un livre publié à Wittemberg avait parlé « de la loyauté toute catholique dont le Pape Alexandre avait fait preuve envers l'Empereur Frédéric Barberousse ». Luther avait écrit la préface de l'ouvrage, où se trouve ce passage : « Si ce misérable Pape n'avait pas été un Pape, c'est-à-dire un âne grossier et ignorant, s'il eût été un évêque instruit, équitable et pieux, il se serait autrement conduit; il se serait gardé d'infliger une pareille humiliation à Frédéric, sachant bien qu'il n'avait pas le droit de fouler aux pieds un Empereur, dont la puissance est l'œuvre de Dieu, et que le Seigneur lui-même nous ordonne d'honorer (II Pierre, 2). Il ne se serait pas joué de lui de la manière la plus humiliante, la plus scandaleuse, puisqu'il a osé citer la Sainte-Écriture, appliquant

¹ Voy. REUTER, *Gesch. Alexander's des Dritten* (Leipsick, 1864), t. III, pp. 304 et suiv.

² ... « prostrati Imperatoris collum pedibus conculcans... »

³ *Centuria*, t. XII, 1417..

à l'Empereur le verset du psaume CXI : *Tu marcheras sur l'aspic et sur le basilic, sur le lion et sur le dragon*, ouvrant ainsi sa bouche menteuse et empoisonnée, diabolique et infernale pour exhaler son ressentiment railleur et amer. Vraiment, il n'est que juste de dire que le dragon et le lion, l'aspic et le basilic Alexandre, a foulé aux pieds un prince chrétien et, dans la personne de ce prince, Jésus-Christ lui-même. Or le crime de ce Pape, de ce maudit, les empereurs, rois, princes et seigneurs temporels ne doivent jamais le pardonner, mais s'en souvenir toujours, et travailler sans relâche à l'éternelle confusion du siège de Rome, fondé par le diable ; de même, le Christ ne pardonnera jamais au Pape ni au siège de Rome ; l'Église chrétienne non plus ne pardonnera jamais, d'autant plus que les Papes ne témoignent aucun repentir, ils ne font point pénitence ; ces abominables scélérats se contentent de rire du crime d'Alexandre ; ils prennent plaisir à conter cette histoire ; ils s'applaudissent de ce qu'ils ont fait ; ils seraient bien aises de recommencer cette indignité avec tous les Empereurs, rois et princes de la terre, s'ils en avaient le pouvoir. Quiconque veut être et rester bon chrétien doit, ne fût-ce que pour cette unique raison, cracher sur le nom du Pape aussi souvent qu'il l'entend prononcer, qu'il le lit ou qu'il le pense. Car ce que le Pape a fait à un Empereur, à un si grand personnage, établi par Dieu même, il le ferait bien plus encore à toi, à moi, à toute la Chrétienté, à Jésus-Christ, à Dieu lui-même, comme le veut le diable son père, et comme il lui apprend à le faire. » Après avoir porté aux nues « l'incomparable Frédéric », Luther continue : « Et dire que le Pape, cette panse impudique, ce ventre fainéant, cette peau hideuse, ce sac de honte qui n'a ni évêcat, ni charge quelconque dans l'Église (puisque la Papauté vient du diable, comme nous le savons tous), a osé humilier ainsi un prince de ce mérite, lui qui n'était pas digne de délier les cordons de ses souliers ! Est-ce que le Pape, s'il eût été chrétien, ne se serait pas dit : Quand bien même je serais tenté d'humilier sa couronne et la majesté qu'il tient de Dieu, je respecterai du moins le saint baptême qu'il a reçu, le précieux sang de Jésus-Christ qui l'a sanctifié, et je ne rendrai pas mes pieds coupables d'un si odieux sacrilège ! Oui certes, mais que veulent-ils ces misérables coquins, ces blasphémateurs, ces ânes grossiers, ces manants, ces rustres, ces insensés, ces masques du diable, ces cupides vampires, si ce n'est ce qui plaît au démon¹ ? »

¹ *Papstreu Adriani IV, und Alexanders III, gegen Kaiser Friederichen Barbarossa geübt. Aus der Historia zusammengezogen, nützlich zu lesen, mit einer Vorrede Dr M. Luthers (Wittenberg, 1545). LUTHER, Sämml. Werken, t. XXXII, pp. 359-361.*

« Ainsi donc, » « écrivait un polémiste protestant, » un grand nombre de savants, et surtout la grande et docte *Histoire de l'Église* récemment publiée à Magdebourg, ont maintenant révélé au monde entier les forfaits atroces et la férocité non pareille dont l'Antechrist de Rome, le lieutenant du diable, a usé envers l'Empereur; tout le monde sait maintenant que les Papes ont souvent tenté d'empoisonner les rois; que leurs pieds infects ont touché leurs nuques, comme le prouve l'histoire du grand Empereur Frédéric Barberousse; grâce à Dieu, les enfants mêmes seront élevés désormais dans la détestation et la malédiction de la synagogue romaine de Satan, et ils exécuteront du fond de leurs cœurs tous les vices des Papes, leurs impudicités, leurs crimes sodomites, se rappelant que leurs pieds infâmes ont souillé la tête de la majesté impériale¹. »

« L'Antechrist de Rome et l'homme de péché, » disait en chaire le prédicant Martin Mirus en 1586, « est maintenant honni par les petits enfants des rues, depuis qu'ils savent qu'autrefois il a foulé aux pieds les empereurs et les rois, comme l'histoire du pieux Empereur d'Allemagne, Barberousse, en fait foi². » Le polémiste Eybenhold, en 1596, prétendait avoir lu dans la chronique d'Othon de Freisingen qu'Alexandre III avait foulé l'Empereur aux pieds tandis que les assistants chantaient en chœur : *Tu marcheras sur l'aspic et le basilic*³.

D'autres écrivains, s'intitulant « les valeureux champions de la foi », amplifiaient encore le récit : « Remarquez bien, » écrivait le théologien Conrad Schlüsselburg, « que l'Antechrist de Rome, qui n'est autre que le diable incarné, a mis l'Empereur, les rois, les princes au rang de ses valets, de ses cuisiniers, de ses muletiers, de ses courriers et palefreniers. Luther, l'ange du Seigneur, n'a-t-il pas eu raison de dire : Quiconque ne hait pas le Pape de toute son âme ne peut être sauvé⁴ ? » Le théologien Jacques Heerbrand contribua, lui aussi, à populariser la même fable, disant que les Papes avaient fréquemment « foulé de leurs pieds orgueilleux et sataniques la nuque des Empereurs romains et des puissants de la terre en se servant de paroles insultantes et scandaleuses, composées tout exprès pour ces circonstances⁵. »

¹ *Wölfe im Schafspelz*, ff. 21-22.

² Troisième sermon (1586). L. 2^b.

³ A. EYBENHOLD, *Confirmatio gegen und wider die Jesuiten* (1506), p. 26.

** Voy. aussi les renseignements fournis par MANX, *Protest. Kanzel*, pp. 40 et suiv. et les passages empruntés à un sermon du surintendant général de Weimar, Antoine Probus.

⁴ SCHLÜSSELBURG, t. VIII, ch. viii, p. 50.

⁵ *Propfung*, p. 260.

David Major, pasteur du Hanovre, écrit dans la dédicace de l'un de ses ouvrages à Frédéric Ulrich, duc de Brunswick-Lunébourg : « Combien de fois les Papes n'ont-ils pas, non seulement mis le pied sur la tête des Empereurs, mais outragé ces vivantes images de Dieu ? Combien de fois les ont-ils accablés des pires et des plus sataniques outrages ? Les autorités temporelles, que la Sainte-Écriture nomme des dieux, ont été foulées aux pieds, trainées dans la boue par cette race impudique. Nos Empereurs ont été traités de la manière la plus révoltante : c'est ce dont le glorieux Frédéric Barbe-rousse, entre autres, fit un jour l'amère expérience, lui, ce prince de génie, ce presque demi-dieu ¹ ! Oui, le Pape, ce fils de Cerbère, aux yeux de toute la ville et du monde entier, a osé fouler aux pieds la majesté Impériale ! N'est-il pas étonnant qu'un officier de l'Empereur, quelque noble et loyal allemand, témoin de ces indignités et rempli d'un généreux courage, n'ait pas, à ce moment, transpercé de son glaive le cœur d'Alexandre III, ce fils de courtisane ² ? »

« Et non seulement, » affirmait un autre prédicant, « ces chiens de Papes ont, de leurs pieds sataniques, foulé aux pieds les plus hautes autorités de la nation allemande, mais leurs griffes féroces les ont écorchés jusqu'au sang toutes les fois que les empereurs ont refusé d'obéir de tout point à leurs ordres diaboliques, ou lorsqu'ils n'ont pas consenti à les adorer. Ce fait est établi par des historiens dignes de foi. Maudire ces chiens d'enfer, ces excréments du diable, c'est donc faire une prière très agréable au Seigneur ³. »

Le théologien Samuel Huber était tout aussi bien informé : « On sait assez, » écrivait-il, « que les loups de Rome ont sauté à quatre pattes sur un grand nombre de pieux empereurs. Jamais empereur, jamais roi n'a été en sécurité vis-à-vis des Papes, car les pontifes romains les ont tyrannisés et pressurés toujours et partout. S'ils refusaient d'obéir, il n'y avait pas assez de sang dans les domaines des princes récalcitrants pour apaiser la fureur de ces loups féroces. Les Papes regardent les puissances chrétiennes comme leur hochet, comme leurs amusements de carnaval. » « Le Turc ne pourra jamais répandre plus de sang chrétien que la bande satanique du dragon altéré de sang n'en a versé ⁴. » Les théologiens de Hesse faisaient chorus avec Huber : « Le soleil n'a jamais éclairé de pires scélérats que le Pape et ceux de son entourage. Ce sont tous des ribauds, des inces-

¹ Principi semideo.

² *Omnium sanctorum jubilaeus evangelicus* (1617). Epist. dedicatoria, 7b.

³ *Ein hoch nothürftige Predigt wider den römischen Antichrist und sein Rottgesellen* (1589). B. 2. C. 2.

⁴ *Antwort auf die sieben Teufel* (1596), t. II, p. 412.

tueux, des adultères, des sodomites, des assassins, des êtres féroces, des persécuteurs de la vérité, des parjures. » « Le Pape autorise le crime sodomite avec de jeunes garçons¹. »

Samuel Huber concluait de la lecture des *Centuries*, que Sylvestre II, Grégoire VII et beaucoup d'autres « verroux d'enfer », jusqu'à Clément VII, non seulement avaient tous eu la coutume d'évoquer le diable, mais étaient eux-mêmes des démons incarnés².

L'historien Sébastien Frank, bien que violent adversaire du Saint-Siège, avait cependant cité toute une série de Papes vraiment saints et dignes d'admiration; il avait loué la sincère piété de l'un, la science de l'autre, la charité d'un troisième pour les malades et les mourants³. Mais tout cela, les historiens venus après lui, « apôtres zélés de la gloire de Dieu et tout remplis d'amour pour Jésus-Christ, » refusaient de l'avouer, dans leur ardent désir d'éclairer le peuple « sur le grand mystère d'iniquité ».

Synicyn Spangenberg avait, dès 1562, fait connaître son sentiment en ces termes : « Les Papes sont des assassins : ils damnent et ils mettent à mort tous ceux qui blâment la vie impie, impudique et sodomite des prêtres, des Papes, des moines et des religieuses. Toute leur occupation consiste à faire bombance, à se gorger de viande et de vin, à déshonorer les femmes et les vierges. » Pie IV, au dire de Spangenberg, était entêté comme un démon. Il vivait à Rome, au château Saint-Ange, « comme une truie qu'on engraisse dans une auge. » « Les Papes qui se sont prélassés sur le siège romain, depuis Boniface III jusqu'à l'âne actuel, » écrit-il, « ont été, à très peu d'exceptions près, peut-être deux, d'infâmes scélérats, des idolâtres, des sorciers, des menteurs et des assassins⁴. »

Afin que « l'ami lecteur » conçût une aversion plus profonde pour « la prostituée homicide de Rome », le surintendant de Hesse, Georges Nigrinus, fit paraître en 1582 une *Histoire des Papes*. Il s'était proposé, à l'exemple des « savants de Magdebourg », de démasquer et de dépeindre de telle sorte la Papauté antichrétienne et toutes ses abominations, « d'en raconter si exactement les origines, les progrès, le triomphe et la décadence, en puisant dans les sources historiques, que nul ouvrage paru jusqu'alors en Allemagne ne pût être comparé au sien ». « Oui, nous ferons notre devoir », avait-il écrit, « nous

¹ *Nothwendige Besichtigung*, pp. 245, 266.

² *Antwort auf die sieben Teufel*, etc., pp. 96, 102. D'autres parvenaient à noircir encore le tableau. C'est ainsi que les théologiens de la Hesse faisaient de Damase II, qui, d'après les *Centuries* (t. XI, p. 527), avait été empoisonné, un empoisonneur.

³ Voy. *Bischof*, pp. 121, 127.

⁴ *Wieder die bösen Sieben*, C. 2a. C. 3b H h. 4b J, 1a.

démasquerons la prostituée de Babylone, nous mettrons sa honte à nu, comme elle l'a mérité et comme elle l'a voulu. Dieu lui-même nous en impose l'obligation ¹. » (Apocal. XVIII.) Nigrinus obtint, grâce à ce livre, le renom d'historien « très érudit ». On le loua « d'avoir si bien barbouillé de fange et d'ordure, à l'aide de documents indiscutables, la gueule impure des papistes, qu'ils avaient maintenant de quoi se lécher pendant longtemps », et ce traitement ajoutait-on, était bien dû à ces rusés scélérats ². Nigrinus se flattait d'avoir définitivement prouvé que l'Église romaine était la prostituée de l'Apocalypse, et que Rome était une caverne de brigands, le repaire du diable et le réceptacle de tous les esprits impurs. Il ajoutait gravement : « Les papistes ne veulent pas en convenir ³. »

Quelques années auparavant l'ami et le frère d'armes de Nigrinus, Jean Fischart, de Mayence, « pour servir la patrie, l'Église, les justes, et réjouir saintement beaucoup d'âmes dévotes, » avait composé le livre intitulé : *la Ruche des saintes abeilles de Rome*. Dans cet ouvrage, les Papes étaient divisés en quatre groupes : le premier se composait « d'hérétiques, d'épicuriens, de blasphémateurs éhontés, d'oiseaux de proie rapaces, qui s'étaient fait un jeu de toutes les religions; le second, de paillards impudiques, d'adultères, d'incestueux, de vampires; le troisième d'impies; le quatrième de sorciers, de magiciens sataniques, ayant pour emblèmes des sauterelles, des hiboux, des coqs, des chauves-souris, des vautours, des corbeaux, des chats et des chiens noirs, et des griffes de démon. » Ainsi que dans les *Centuries*, Grégoire VII était représenté comme un monstre exécrationnel. Ses « sauces italiennes » et ses « soupes vénitiennes » avaient aidé au moins six papes à sortir de ce monde, car c'était par le meurtre qu'il s'était frayé un chemin jusqu'au trône pontifical. Sur son lit de mort, il avait lui-même reconnu qu'il avait troublé et désolé la Chrétienté, et qu'il s'était entouré d'apostats, d'assassins, de voleurs sacrilèges, d'incendiaires et de bandits ⁴. Il avait chargé des assassins de le débarrasser de l'Empereur Henri par la trahison et le poison; il portait habituellement sur lui un livre de magie; un jour, il avait jeté le Saint-Sacrement dans les flammes, puis il avait évoqué le diable, et lui avait demandé s'il l'emporterait un jour sur l'Empereur. C'était lui qui avait introduit le célibat dans l'Église, et

¹ *Papistische Inquisition*, revers du titre et K 3b.

² *Predigt wider die geweliche Papsthure und ihre Listen und Anschlege seit Anbegiun der christlichen Zeit.* (1584). D².

³ *Papistische Inquisition*, p. 727.

⁴ Voy. le chapitre suivant.

défendu aux moines de jamais manger de viande. Il n'avait séparé la comtesse Mathilde de son mari que pour pouvoir plus aisément faire son bon plaisir de la femme aimée, et toutes les histoires témoignaient du commerce honteux qu'il avait eu avec elle ¹.

En 1584, « un serviteur pacifique de la divine parole » écrivait : « Bien qu'on ne puisse nier que la Papauté idolâtre et diabolique n'ait été dépeinte et jugée selon ses mérites en beaucoup de grands et de petits ouvrages et de feuilles volantes, grâce au zèle de pieux théologiens et écrivains, de manière à ce que tout homme de bon sens puisse en concevoir de l'horreur, et que même les petits enfants des rues soient en état de honnir et de maudire l'Antechrist de Rome et toute sa bande plus que l'abomination turque, ces livres, cependant, ne suffisent pas à l'enseignement du peuple, car l'homme simple goûte peu la lecture et l'écriture. C'est pourquoi, dans la prédication de la divine parole et de l'Évangile, il est convenable et selon le devoir d'expliquer les faits aux fidèles, d'exposer les crimes de l'engeance diabolique des assassins et des sodomites de Rome, car ainsi la Chrétienté en sera écœurée, et il faut bien reconnaître que les flatteurs et les courtisans de l'Antechrist sont encore nombreux parmi nous. Ils vont répétant : Laissons donc les papistes suivre leur chemin! pourquoi ne pas prêcher l'Évangile sans maudire la chaire de pestilence et de perversité? Pourquoi tant haïr la Papauté? » Parler ainsi, c'est désobéir à Dieu, car Dieu nous a ordonné de haïr ceux qui le haïssent, et par consé-

¹ *Bienenkorb*, 6^e partie du 3^e chapitre. Ce même Fischart, qui sous le nom de Jesuwalt Piekhart livrait au public cet odieux pamphlet contre le Papisme ne dédaignait pas de participer sous son vrai nom à une publication destinée à relever l'honneur des Papes. Son parent, le libraire calviniste Bernard Jobia, de Strasbourg, publia un ouvrage de lui fort différent du premier : *Eigenwissentliche und wohgedenkwürdige Contraffeyungen oder Anlitzgestaltungen der römischen Päpste au der Zahl achtundzwanzig von dem 1378. Jahr bis auf den heut Stulfähigen künstlich abgebildet*. Ce livre était accompagné de « biographies abrégées des Papes : *erstlich im Latein, nachmals durch Verdollmetschung J. Fishart deutsch beschrieben um den Histori- und auch Gemälsverständigen sehr ergötzlich und verständig sich zu erweisen* ». L'évêque Melchior de Bâle, auquel l'ouvrage est dédié, est supplié, dans la préface, « de ne pas laisser ralentir envers l'auteur sa grande bonté et mansuétude ». Les Papes sont présentés dans cet écrit tout autrement que dans les livres de Fischart. Alexandre VI y est loué comme un homme « d'un grand cœur, éloquent et instruit ». Le seul tort qu'on lui reconnaisse c'est « une certaine tendance à la ruse. » *Accuratae effigies pontificum maximorum*, » etc. Strasbourg, 1573. Si l'on compare à ce langage, que Fishart se chargea de traduire, « celui de la *Ruche*, du *Bonnet de Jésuites*, » etc., on ne peut que donner raison au franciscain Jean Nas quand il écrit au sujet du style de Fishart : « Ce n'est pas un vin clair, c'est un vin chatoyant et mêlé. » Pour laver Fishart d'un pareil reproche il ne suffit pas de le louer avec Wackernagel (p. 92) d'avoir célébré dans la préface de ses *Effigies* l'ancien art allemand, et de l'avoir chaudement défendu contre l'italien Vasari.

quent les papistes. Voilà ce qu'il faut inculquer aux chrétiens dans les prédications ¹. »

C'est dans cet esprit que trop souvent le peuple était catéchisé. Georges Miller, en 1584, disait dans un sermon prêché à Augsbourg : « On ne saurait nommer une honte, on ne peut imaginer un vice dont ne se soit souillé, où ne se soit vautré, le Pape de Rome. » « Les Papes sont des sorciers, des homicides, des empoisonneurs, des sodomites. » « Venez, éclairs, foudre, ouragans, venez aussi, feux de l'enfer, et punissez sans retard la prostitution romaine ! » Miller se déclarait obligé de parler de la sorte, « car, » assurait-il, « les confesseurs du saint Évangile eux-mêmes ne détestent pas d'une haine assez forte le Pape et toutes ses abominations. Et pourtant, Luther a dit : « Que Dieu vous remplisse tous de haine pour le Pape ! » C'est qu'à son avis le signe et la preuve d'une haute sagesse, la marque de la vraie piété, c'est d'exéquer le Pape du fond de son cœur ². » Plus tard, Miller, nommé professeur de théologie, curé et surintendant de Iéna, publia toute une série de sermons contre Rome. Le livre était précédé d'une dédicace aux deux ducs de Saxe ³. L'auteur s'était proposé de prouver « que la Papauté reposait sur le mensonge, l'assassinat, l'impudicité et le vol ». C'est à quoi il vise particulièrement dans son quatrième sermon sur le Pape de mensonge ; dans son cinquième, sur le Pape homicide ; dans le sixième, sur le Pape impudique ; dans le septième, sur le Pape larron. » S'adressant aux deux princes de Saxe, il s'écrie : « Celui qui ne hait pas le Pape de tout son cœur, et de la même manière dont il exècre le diable, ne peut être sauvé, comme l'Esprit de Dieu nous l'a révélé par la bouche du docteur Luther ⁴. » Puis, esquissant à grands traits l'histoire prétendue de la Papauté, il explique à son auditoire que l'Antechrist de Rome a fondé son pouvoir par la violence, par l'assassinat et les massacres ⁵ : « Les Papes, » dit-il, « sont envoyés par le diable pour pervertir les âmes ; ce sont des bouches de calomnie, des prédicants d'abomination, tellement adonnés à toutes sortes de vices et de crimes diaboliques que, depuis Sylvestre II, les vingt-deux Papes qui lui ont succédé, sans aucune exception, ont tous été des sorciers, des magiciens, des serviteurs de Satan. » Sur le terrain « scientifique », Miller se disait encore mieux

¹ *Die grewliche Papsthure, etc.* (Voy. plus haut, p. 359, note 2.)

² *Zwo christliche in Gotts Wort und bewährten Historien wohlbe gründete Predigten vom Ursprung, etc., des päpstlichen Stuhles zu Rom.* (Tubingue, 1581), pp. 40 et suiv., 44, 48.

³ *MYLIUS, Bapstpredigten, etc.* Je me suis servi de l'édition de Francfort 1615.

⁴ *Bapstpredigten, Widmung, ijb.*

⁵ Pp. 129, 203.

renseigné que « l'historien Flacius », son précurseur. Ce dernier avait raconté que lorsque Grégoire VII secouait sa manche, il en sortait des flammes; maintenant, les habitants de Iéna apprennent de leur surintendant « que ce n'était qu'un passe-temps, une plaisanterie pour ce Pape d'enfer de faire jaillir du feu de ses vêtements, de cracher des flammes comme un vrai Cerbère; qu'aussitôt qu'il secouait sa manche, il s'en échappait tant de flammes qu'il y avait lieu de croire que tout son être était, dès ce monde, devenue la proie de l'enfer »¹. Non seulement, en Turquie, Alexandre III avait perfidement attenté à la vie de Frédéric Barberousse, mais en Allemagne il avait cherché à se débarrasser de lui par le poison. « Le Pape traite si courtoisement nos Empereurs qu'il les foule aux pieds, qu'il appuie sa mule sur leur nuque. » L'Empereur Henri VII avait été empoisonné à l'instigation du Pape². Et afin qu'on ne s'imaginât pas que de si abominables forfaits ne se fussent commis que dans des temps très reculés, Miller affirmait, tirant cette statistique d'un « pamphlet » de Sigfridus Saccus, que les Papes, en l'espace de trente ans (de 1550 à 1580), avaient fait périr au moins 900,000 personnes, parmi lesquelles 39 princes, 148 comtes, 235 gentilshommes, 144,513 notables, et 700,000 personnes de petite condition. » Les Papes eussent voulu voir tous les royaumes et principautés évangéliques noyés dans le sang », et ce désir était chez eux si violent et si passionné que ces démons incarnés étaient résolus à n'abandonner la partie qu'après avoir vu périr la chrétienté tout entière.

Le surintendant et professeur de théologie de Iéna s'imaginait qu'entretenir le peuple de telles horreurs, lui remplir l'esprit de ces images effroyables était le devoir spécial, la mission par excellence du prédicateur : « Les ministres Dieu, » disait-il, « ont le devoir d'écrire, de crier, de chanter, de répéter en prose et en vers que l'homme de péché et de perdition, le Pape, a été prédit dans la Sainte Écriture; que son mensonge, ses meurtres, son impudicité, sa criminelle cupidité sont maintenant connus de tous, car tout chrétien doit être averti de n'avoir aucune part, rien de commun avec l'Antechrist. » Il laissait « à la conscience » des prédicants le soin d'examiner ce qu'ils avaient fait sous ce rapport jusqu'à ce jour et ce qu'ils comptaient faire à l'avenir. « Je veux, dans ce sermon et ceux qui le suivront, mettre tout mon zèle, toute mon application, autant que le temps me le permettra, à traiter cet unique sujet. Les Papes

¹ Pp. 113, 114, 307.

² Pp. 116, 120.

finiront par en avoir leur content; si je recommence plus tard je ferai mieux encore ¹. »

Par tant de calomnies, on espérait arriver au résultat désiré : « L'idée absurde et insensée de la succession apostolique des chiens-papes et des plats valets de Rome » était encore profondément ancrée dans l'âme populaire, même dans les pays où il n'y avait plus de papistes, où le culte catholique était aboli, même après plus de soixante-dix ou quatre-vingts ans de prédication évangélique, et après que « les ouvriers de la parole divine avaient balayé sans relâche la crotte infernale du Pape idolâtre, « et les théologiens et les prédicants ne comprenaient pas encore suffisamment la nécessité « de retracer en traits acérés, satiriques, et amusants, par la parole et la plume, l'histoire de l'Antechrist, afin d'en inspirer l'horreur ² ». « Comment peut-on attacher quelque importance à la succession apostolique des papes, » demandait Mathieu Hoc, prêchant de la cour de Saxe, « puisqu'un misérable coquin, un adultère, un sodomite, un sorcier a toujours succédé à un Pape tout aussi digne d'exécration, et cela non seulement au temps jadis, mais de nos jours? Le Pape Paul III, par exemple, s'est vautré dans l'inceste comme un porc dans la fange; il a fait assassiner, après les avoir mises à mal, sa mère et sa sœur ³. » Jean Munster, complétant « cette effroyable et véridique histoire, » écrivait : « L'Antechrist de Rome se divinise lui-même; on l'adore, on lui rend les honneurs divins; cet orgueilleux démon ne rougit pas de fouler les Empereurs aux pieds; il pait ses ouailles avec le glaive, le feu, la corde et la potence. Le Pape Célestin a enfoncé d'un coup de pied la couronne impériale dans le crâne de l'Empereur Henri VI, puis, d'un autre coup de pied, il l'a jetée à terre. Clément V a forcé François Dandolo, roi de Crète et de Chypre, à ramper sur les genoux et sur les mains en sa présence, un collier de chien au cou; ensuite il lui a ordonné d'aller s'accroupir sous la table, avec les chiens. » « Par le bûcher, l'eau, la corde et le glaive, les Papes torturent et mettent à mort tous ceux

¹ P. 332.

² Le surintendant de Weimar, Antoine Probus, avouait franchement, dans un sermon imprimé en 1560, qu'en accablant les Papes d'injures on se proposait d'empêcher le retour du peuple à l'ancienne Eglise. « Evidemment, » dit-il, « nous ne devons pas retourner au Papisme impie, nous devons même rejeter bien loin tout désir de ce genre, et malheureusement presque partout, nous voyons maintenant nombre de gens dont la gloutonnerie réclame de nouveau la viande, l'ail et les oignons répugnants d'Égypte. Il faut haïr le Pape, le fuir lui et tout son royaume maudit et le regarder comme le diable incarné. » *Marx, Protest. Kanzel*, p. 41.

³ *Christliches Bedenken, wie sich die Protestanten in Oestereich zu verhalten*, Introduction, C. 2-5 b.

qui approuvent et suivent les enseignements et la confession du saint Apôtre saint Pierre. » « Il est faux que le Pape soit le successeur de saint Pierre, encore bien moins de Jésus-Christ; jamais pape n'a eu le moindre désir de mourir sur la croix pour le Seigneur. Précisément parce qu'il est si différent de saint Pierre, le Pape, cet homicide, cette prostituée de Babylone, sera précipité au plus profond de l'abîme; il ira subir, avec les démons et ses anges rebelles, un martyre, un supplice qui durera pendant toute l'éternité et n'aura jamais de fin ¹. »

« On sait depuis longtemps, grâce à d'innombrables écrits, » disait en chaire un prédicant le jour de Pâques 1589, « que les Papes, comme on appelle les compagnons romains de Satan et de ses âmes damnées, ont été et sont encore de nos jours, sans aucune exception, des sorciers, des magiciens; que beaucoup crachent le feu; aussi n'est-il pas étonnant que lorsqu'ils veulent prier ils évoquent le diable, et alors, ainsi que nous le savons par le témoignage de personnes très dignes de foi, lesquelles l'ont vu de leurs propres yeux, le diable leur apparaît, blasphème avec eux, foule aux pieds la croix du Christ, et se livre, en sautant sur elle, à des danses obscènes; c'est là ce qu'ils appellent le service divin. » « Ils appartiennent tous au diable qu'ils adorent, et ils seront un jour entraînés par lui en enfer. Amen ². »

Le prédicant recommandait ensuite « au peuple bien-aimé du Christ, en ce très saint jour de Pâques, la lecture d'un petit livret dans lequel la bande romaine était raillée très plaisamment, et qui devait achever de l'instruire ». Un livre tout semblable avait paru à Strasbourg en 1572. Là, « l'enseignement et les mœurs des prêtres papistes, leurs actes, leur conduite étaient décrits en de courtes rimes fort plaisantes à lire ». Le prédicateur en cite un exemple : « C'est Lucifer qui a créé le dieu-antechrist de Rome. Lorsqu'il s'apprête à faire ripaille, il dit son *Benedicite*, lequel commence ainsi : « Tous les yeux des corbeaux s'élèvent vers toi, seigneur Pape! » Et quand il s'est bien goinfré, il dit ses grâces comme il suit : « Nous te bénissons, ô Pape, grand diable de l'enfer ³! »

« Celui qui adore le démon et qui tire de lui son origine, comme l'Antechrist et ses amis, finira, naturellement, par être entraîné par le démon au plus profond des abîmes. Et qui pourrait en douter? Sans

¹ MAXIMILIAN PHILOS DE TRÈVES, *Examen und Inquisition der Papisten und Jesuiten* (1607), pp. 13, 20, 61-62, 64, 69, etc.

² *Ein hochnotturnflige Predig wider den römischen Antichrist und sein Rottgesellen* (1589), D. 2.

³ WELLER, *Annalen*, t. I, p. 336, n° 196; voy. 197 et 198.

aucun doute, le Pape, les cardinaux, les évêques, les prêtres, les moines, les religieuses seront un jour jetés par le diable dans l'étang de soufre empesté et brûlant de l'enfer. Ainsi l'enseigne la véritable doctrine évangélique¹. » Conformément à cette « doctrine », dans une comédie de Nicodème Frishlin, représentée en 1580 en présence d'une assemblée de princes et de seigneurs, on voyait Lucifer et ses démons entraîner dans l'enfer le Pape, un cardinal et un évêque, tandis que Jésus-Christ, entouré de ses fidèles serviteurs, entonnait le cantique protestant :

Maintiens-nous, Seigneur dans ta sainte parole !
Préserve-nous du Pape homicide, et du Turc² !

II

Les fables historiques présentées continuellement au peuple comme des faits incontestables et très véridiques fournissaient d'amples motifs aux écrivains protestants et aux prédicants d'appeler la foudre, les éclairs, et même le feu de l'enfer, sur « l'Église idolâtre et antichrétienne de Rome³ ».

L'une des plus répandues était celle de la papesse Jeanne. Elle avait été propagée et accréditée dès le xiv^e siècle⁴, et le jésuite Georges Sherer passait pour un grand criminel, avoir osé en contester l'authenticité. « Rien qu'à ce signe, » disaient ses adversaires, « il est facile de se convaincre que les Jésuites ne sont que de vils hypocrites, car ils nient avec une incroyable impudence que la prostituée anglaise, Agnès, ait été réellement Pape, et soit accouchée d'un garçon pendant une procession publique, événement qu'il importe de rappeler fréquemment au peuple dans la chaire et dans les livres, dans les rimes populaires et par les images, pour la honte éternelle de la Papauté inventée par l'enfer. » Hans Sachs avait, dès 1558, offert au public une *Histoire rimée de la Papesse Jeanne*⁵. Les *Centuries* de Magdebourg reviennent trois fois sur

¹ *Wölfe im Schafspelz*, 21 b. 22 a.

² STRAUSS, p. 128.

³ DÖLLINGER, *Die Papstfabeln des Mittelalters* (Munich, 1833), pp. 2 et suiv.

⁴ *Ein hochnottürfftige Predig.* Voy. EYENHOLD, *Confirmatio gegen und wider die Jesuiten*, p. 13.

⁵ HANS SACHS, t. VIII, pp. 652-655. On lit à la fin ces vers ignobles :

Depuis ce temps quand on veut élire un Pape,
On lui présente un siège ;
Dans le siège il y a un trou où il doit s'asseoir
De façon à ce qu'on s'aperçoive qu'il est homme,
De peur qu'encore une fois une femme ne soit élu.

ce conte ¹, et il existe peu d'ouvrages de controverse protestante où il n'ait été reproduit. Même aux plus grands jours de fêtes il servait de thème à beaucoup de sermons ². « Dieu a permis ce grand événement afin que nous y vissions une infaillible preuve de l'abomination des Papes, » disait Jérémie Victor à ses paroissiens dans un sermon sur la révélation. Le prédicant de cour Polycarpe Leiser voyait dans le refus des Jésuites d'ajouter foi à la fable de la papesse Jeanne la preuve que le mensonge est le signe caractéristique du Jésuite, *in quanto modo*. Vergerius était donné comme « un témoin authentique », et le pasteur de Schöngraben appelait Jeanne « la vierge de Babylone ³ ». Miller prêchait dans le même sens, et faisait cette importante remarque : « Cette impudicité, cette honte qui a paru au grand jour à Rome, dans la grande capitale, se renouvelle dans tous les lieux où domine le Papisme ⁴. » En 1562, Cyriacus Spangenberg ne se contenta pas d'une papesse : « Les pontifes romains, » écrit-il, « n'étaient souvent, bien qu'extérieurement hommes, que des prostituées ⁵. »

Une autre « horrible histoire » qui plaçait « une monstrueuse ordure sous le nez de l'Église de Rome », c'est la fable des 6,000 têtes d'enfants, fable reproduite dans un très grand nombre de pamphlets de ce temps. On prétendait avoir découvert ce scandale dans une lettre de saint Ulrich au Pape Nicolas I^{er}. Cette prétendue lettre, imprimée pour la première fois en 1520 ⁶, était depuis longtemps tombée dans l'oubli, lorsque Flacius s'avisait de la remettre en honneur, et l'inséra dans son *Catalogue des témoins de la vérité* ⁷. Six mille têtes d'enfants avaient été trouvées dans l'étang d'un couvent de religieuses sous le pontificat de Grégoire I^{er}. « Ces infâmes, ces honteux péchés, cette hideuse impudicité, » dit Flacius, « la mort barbare de tant d'innocentes victimes sont, encore aujourd'hui, encouragés et approuvés par Sa Sainteté et par ses prêtres, qui continuent à répandre leur enseignement diabolique sur le mariage, et per-

¹ Centuria IX, pp. 333, 337, 501.

² Voy. par exemple les *Zehn gründliche Predigten* d'Erhard Lauterbach (Leipzig, 1611), p. 34.

³ ** MARX, *Protest. Kanzel*, pp. 38-39.

⁴ MYLIUS, *Bapstpredigten*, pp. 138-139.

⁵ *Wider die bösen Sieben*.

⁶ WELLER, *Repertorium typographicum*, n° 1404; sur l'origine et la propagation de cette fable, voy. PISTORIUS, *Epist. tres ad Pappum*, pp. 116, sq. ** Sur la non-authenticité de la lettre, voy. FRED. A. VEITH, *Bibliotheca Augustana* (Augustae Vindelicor., 1785 sqq.). *Alphabetum* 4, pp. 225, 232; toute la littérature qui se rattache à cette fable y est indiquée.

⁷ Voy. PREGER, *Flacius*, t. II, p. 553. ** Le dominicain Jean Fabri, d'Heilbronn, traita Flacius, en le réfutant, comme il l'avait mérité. Voy. le *Katholik*, 1892, t. I, p. 413.

sistent à le persécuter et à le proscrire¹. » Jean Wigand invitait ses ouailles à se pénétrer avec lui de l'importance de ce fait : « Si dans un seul étang, » disait-il, « plus de six mille têtes d'enfants ont été trouvées, à combien croyez-vous qu'il faille porter le chiffre des enfants qui, dans un si grand nombre de cloîtres de moines et de religieuses, dans tant de collèges et de presbytères de tant de prêtres à messe, ont été cruellement mis à mort depuis nombre de siècles² ? » « Ce n'est pas sans raison, » assurait Conrad Schlüsselburg parlant de la lettre de saint Ulrich, « que les cloîtres ont été pour la plupart construits au bord des étangs. » « Qui ne frémirait jusque dans la moëlle de ses os à la pensée de si épouvantables forfaits? Les Papes savent bien qu'ils se sont commis et se commettent encore tous les jours, et cependant ils sont assez impudents pour se contenter d'en sourire! De cette fange, ni le Tibre ni la Méditerranée ne pourraient laver le royaume du Pape; elle est réservée à l'étang de soufre de l'enfer, créé tout exprès pour punir de si exécrables forfaits³. »

Comme la fable de la papesse Jeanne, la fable de saint Ulrich fut commentée en chaire, et devint le thème et l'ornement préféré d'un grand nombre de sermons. Georges Miller explique à ce propos dans ses sermons sur le Pape « pour quelle raison, pour quels effroyables forfaits les églises de couvents sont en général pourvues de souterrains; pourquoi, surtout, on voit si fréquemment des étangs autour des abbayes de femmes. Afin d'abuser le monde sur la prétendue chasteté virginale des religieuses, il avait bien fallu inventer des moyens semblables, au prix de plusieurs milliers d'innocentes vies⁴. On se servit surtout de la fable d'Ulrich pour renseigner le peuple sur « l'excellence » du mariage des prêtres. Le surintendant de Plauen, Mathias Hoe, la cite dans un sermon prononcé à l'occasion du mariage de l'un de ses prédicants; déjà il l'évalue à plus de 16,000 les têtes d'enfants découvertes dans l'étang⁵. « J'ai ouï dire à un honnête luthérien, lequel ne prenait aucun plaisir à ces ignobles et scandaleux récits, » écrivait en 1591 un polémiste protestant, « qu'en l'espace d'un an il avait entendu six prédicants raconter l'histoire des 6,000 têtes d'enfants, et que ces prédicants avaient conté la chose

¹ *Elliche hochwichtige Ursachen*, etc. (1570), A. 3 b. A. 4. a.

² SCHLÜSSELBURG, t. XIII, p. 285.

³ SCHLÜSSELBURG, t. VIII, pp. 5-7.

⁴ MYLIUS, *Bapstpredigten*, pp. 139-140.

⁵ *Eine christliche Predigt von des heiligen Ehestandes Fürtrefflichkeit und insbesondere von der Priesterehe* (Leipsick, 1607), p. 16. Voy. MARX, *Protest. Kanzel*, p. 39.

d'une manière si indécente que garçons et filles en avaient ri et plaisanté tout haut dans l'église ¹. »

« Les abominations des Papes, aussi innombrables que les sables de la mer, sont maintenant, grâce à Dieu, connues du monde entier, » disait en cette même année 1591 le prédicant Jean Pretorius, « et les petits enfants des rues eux-mêmes savent dire, d'après leur catéchisme, ce que valent le Pape, les prêtres, les moines, les religieuses, c'est-à-dire les hypocrites par excellence, et les fornicateurs bigots. » « La Jéricho spirituelle, autrefois palais du démon, est tombée en poussière, et n'est plus maintenant que le cloaque de Satan ; où tous les moustiques de Béelzébuth et les mouches à ordures de Bélial viennent se poser et se repaître d'excréments ². »

Une troisième fable servit encore davantage à rendre le papisme odieux, et à exciter contre lui l'indignation populaire.

« L'impudicité ordinaire, » expliquait un prédicant en chaire en 1589, « ne suffit pas à l'Antechrist et à l'engeance satanique dont il est entouré, prêtres, laïques, catholiques de toutes conditions ; il a fallu trouver quelque chose de nouveau, une impudicité sodomite et bestiale plus raffinée ; c'est à quoi ils ont réussi, et si bien réussi, qu'il est peu de papistes chez lesquels on ne rencontre l'impudicité contre nature. Loin de la regarder comme un péché, ils en font l'éloge. Un évêque très célèbre a même écrit un livre spécial pour démontrer que le crime sodomite n'a rien de blâmable, et qu'il faut au contraire l'encourager. » A son tour, Georges Miller disait en chaire : « L'impudicité a toujours été en grandissant dans le papisme ; enfin elle est allée si loin que l'on en est venu à ne plus regarder l'impudicité ordinaire comme un péché, et qu'on a cherché quelque chose de nouveau, d'exceptionnel ; les nouveaux Pères de l'Église regardent comme le plus grand, le plus délicieux plaisir et délassement, le péché muet, l'inceste, le crime sodomite, le mariage à la modo de Florence, l'impudicité plus que bestiale. » « Une chose très digne de remarque, c'est que toujours le mal, lorsqu'il se produit, est excusé par Rome. Tout le monde sait ce qu'a écrit l'un des plus fermes soutiens du siège apostolique, Jean de La Case, archevêque de Bénévent. Dans un traité spécial, il soutient que le crime sodomite n'est pas si hideux qu'on le prétend, et ce livre a été imprimé

¹ *Von neuen calvinischen Giftseppinnen und Unflattern*, t. II. Wölfsbach über die 6,000 Kindsköpfe. Contre le flacilien Opitz, qui avait raconté cette fable en chaire, Georges Scherer fit un sermon qui en démontrait à fond la fausseté. *Scherer's Werken*, éd. de Munich, t. II, pp. 171 et suiv. Voy. MENZEL, t. III, p. 37. Räss, *Convertiten*, t. II, pp. 299-300.

² Prätorius, *Dreiköpfiger Antichrist*, E. 3^a.

et mis en vente à Venise, chez Trajan Navio.» « Lachère jeunesse » que le surintendant Miller avait tant à cœur d'édifier¹, ne frémissait-elle pas d'indignation lorsqu'elle entendait de pareilles assertions tomber de la chaire! Certes elle n'avait aucun besoin de l'apostrophe finale de Miller: « Que tous les démons se lèvent et précipitent dans l'enfer tous ces abominables vices dont on n'avait pas vu l'équivalent dans le paganisme, et qui sont en honneur de notre temps! Sodome et Gomorrheles avaient ignorés, et cependant ces villes ont été consumées par le feu du ciel, par le soufre et la poix brûlante. Comprenez-vous, maintenant, pourquoi Luther a dit: « Le Pape et tous les prêtres sont possédés par les démons les plus abominables et les plus impurs du plus profond de l'abîme infernale; ils en sont tellement repus et débordants qu'ils ne peuvent cracher autre chose que des diables et des diableries, ni rendre d'autres excréments; et depuis le commencement du monde, on n'a jamais vu ni trouvé chez aucun payen, chez aucun incrédule, en aucune histoire, en aucun pays, rien qui puisse se comparer aux crimes infâmes dont ils se souillent². »

On ignore à l'occasion de quelle solennité religieuse Miller prononça ce sermon.

Longtemps avant lui, Cyriacus Spangenberg avait parlé du prétendu livre de La Casa: « Est-il un peuple sous le soleil, » écrivait-il en 1562, « qui se soit jamais livré à une plus grande impudicité, à des actes plus honteux que les papistes, car non seulement ils commettent toutes sortes de crimes, mais encore ils font imprimer des livres et des estampes d'une indécence inouïe, comme le prouve le livre de Jean de La Casa, un misérable, qui exerce cependant de hautes fonctions près du Pape, et qui ose écrire un traité spécial sur le péchésodomite, où il loue ce vice et l'appelle l'œuvre de Dieu! Et parmi les papistes on souffre, on tolère, on honore, on estime un tel homme! Oh! puissent la foudre et les éclairs anéantir tous ces misérables³! »

« Il est hors de doute, » disait un autre prédicant, « que plusieurs écrivains papistes font l'éloge du péché sodomite; des évêques ont même osé traiter ce sujet tout au long, comme par exemple La Casa, dont l'ouvrage a été approuvé par le Pape. » « Remarque bien, lecteur chrétien, que ces hommes, ou plutôt ces brutes revêtues de chair humaine, n'ont aucune pudeur, et ne veulent pas même connaître le mot de pudeur, tellement que, comme chacun le sait, des évêques

¹ MYLIUS, *Bapstpredigten*, p. 14.

² MYLIUS, *Bapstpredigten*, pp. 140-142.

³ *Wider die bösen Sieben*, F. 4^e — 5.

ont osé louer publiquement, dans des livres imprimés, le péché sodomite auquel ils s'adonnent. »

Citant ces passages, extraits d'un abominable pamphlet intitulé : *De l'impudicité papiste*, un catholique écrivait : « Veut-on savoir comment on trompe, comment on excite les haines du pauvre peuple ? On commence par inventer une histoire ; on assure qu'il existe un livre composé par un certain La Casa où le crime sodomite est loué. Personne n'a jamais vu ce livre, par l'excellente raison que jamais il n'a été écrit. On va plus loin : on prétend que La Casa, ce qui est pis, est un évêque ; d'autres vont jusqu'à affirmer qu'il doit son évêché à un livre si abominable, si odieux. On dit encore que le Pape a approuvé l'ouvrage. Puis, vient un autre menteur, qui assure que de tels livres sont très nombreux parmi nous ; que beaucoup d'évêques, dans des écrits publiquement vendus, louent le crime sodomite qu'eux-mêmes commettent. Mais pour moi je me borne à demander : Où trouver un seul exemplaire du livre du La Casa ? Comment donc dites-vous qu'il en existe beaucoup ? Qui de vous l'a eu entre les mains, qui l'a vu, nommez-moi l'évêque qui l'a approuvé ? Comme vous ne sauriez donner de réponse à ces questions, comment pouvez-vous vous excuser devant Dieu, vous, fils de la patrie allemande ? Comment votre conscience ne vous reproche-t-elle pas de répandre avec tant d'impudeur de si abominables calomnies ? »

Personne n'avait vu le livre, personne ne pouvait donner de renseignements sur lui, et cependant on continua à exploiter la fable de La Casa, qui devint bientôt une « arme capitale » employée contre l'Église Catholique ². « Pour frapper sans relâche et sans peur

¹ *Von neuen calvinischen Giftspinnen*, etc. F. 4—g.

² Cette fable fut reproduite un nombre incalculable de fois dans les écrits de polémique de l'époque, par exemple par SPANGENBERG dans sa *Gegenbericht auf die Anatomie des Pistorius*, pp. 115 et suiv. La même année par Huber, *Antwort auf die sieben Teufel des Pistorius*, p. 104 ; l'année d'après, dans un écrit des théologiens de Hesse, *Nothwendige Besichtigung*, pp. 226, 450, etc. En 1617 un calviniste écrivait : « *Horrendum dictu et auditu*, un évêque a écrit un livre rien que pour se livrer à d'ignobles bouffonneries sur les crimes de Sodome ». *Gegen-Erinnerung gegen Ungersdorf*, p. 24. Durant tous le XVII^e siècle, on broda sur « l'histoire de La Casa ». Jusqu'à ce qu'enfin le protestant Nicolas-Jérôme Gundling, professeur de droit à Halle, eut rétabli la vérité dans ses *Observationes Hallenses*, t. I, pp. 121 et suiv. Il écrivait : « Qui a jamais refusé à un accusé, fut-il le plus abominable des criminels, le droit de se défendre ? Si des accusations suffisent pour déshonorer un homme, qui pourra se flatter d'être innocent ? La vérité, c'est que La Casa, savant humaniste, a publié dans sa première jeunesse des poésies sous le nom de Capitoli, et que dans l'une d'elles, Capitolo del Furno, à l'exemple de beaucoup d'humanistes immoraux de son temps, il a célébré les femmes dans des termes obscènes. S'emparant de ces vers, l'ennemi personnel de La Casa, l'apostat Vergerius, prétendit qu'il avait écrit le *Carmen de laudibus Sodomiae*. De là, par la faute de ceux qui se plaisent à égarer le public par leurs perverses inventions et sont ravis qu'on y ajoute foi, on en est venu à dire que La Casa avait écrit le livre tout entier pour y traiter spécialement un sujet

l'Antechrist de Rome, ce représentant de Satan, pour l'écraser, lui et sa vermine, » disait un prédicant calviniste, « tous les moyens sont bons et légitimes; tous les Papes ont été des scélérats, des sodomites, des vampires, des homicides, et ils le sont encore. »

« Si quelqu'un, » ajoutait-il, « veut savoir bien à fond ce que c'est que la superstition papiste, en quoi elle consiste, quel est son enseignement et son culte, qu'il lise *la Ruche* de Jesuwald Pickhardt, ouvrage qui est déjà dans toutes les mains et qui, selon moi, est digne de devenir populaire, car il est très véridique, très chrétien, et en même temps fort divertissant¹. »

obscène. « Ce livre, » dit encore Gündling, « a été attribué tantôt à l'un, tantôt à l'autre, bien que déjà le français Ménage, dans son *Anti-Baillet*, ait stigmatisé comme elle le méritait la calomnie répandue contre La Casa. » En Allemagne, Sleidan, l'historien de la ligue de Smalkalde, paraît avoir été le premier à la propager. *Comment. libr. 21, ad. a. 1548* (Edition de Francfort, 1786), p. 154. Maximilien Philos de Trèves cite Sleidan dans son *Examen et inquisition des Papistes et Jésuites* (p. 62). Ce dernier avait aussi raconté (p. 61) que deux Papes, pendant les mois de juin, juillet et août, avaient permis la sodomie aux cardinaux, eu égard à l'extrême chaleur. Georges Miller prêcha sur ce thème à Iena. *Bapstpredigten*, p. 141.

¹ *Wölfe im Schafspelz*, f. 21 b. 23.

CHAPITRE II

LA RUCHE DE JEAN FISCHART

I

Sous le pseudonyme de Jesuwalt Pickard, Jean Fischart, poète et juriconsulte de Mayence, fit paraître en 1579, la traduction d'un libelle de Philippe de Marnix contre l'Église romaine, intitulé : *la Ruche des saintes abeilles de Rome*. Fischart avait beaucoup ajouté au texte original.

Marnix, qui avait joué un rôle important dans la révolution politique et religieuse des Pays-Bas, appartenait au parti des Gueux, à ce parti extrême qui rejetait toute tradition chrétienne. Avec le calviniste Théodore de Bèze, il regardait la liberté de conscience comme « un dogme diabolique », et disait : « Laisser chacun vivre d'après sa conviction religieuse, c'est un acte de folie, tout aussi criminel qu'épargner un empoisonneur public¹. » Marnix avait défendu contre un luthérien, indigné des excès révolutionnaires, les effroyables pillages, les sauvages profanations des églises des Pays-Bas. La fureur populaire déchaînée n'était, selon lui, « que l'arrêt prononcé par Dieu même contre la superstition, » et Dieu s'était servi de la main des hommes pour exercer ses vengeances². Le papisme, aux yeux du héros de la révolution calviniste, « était une abomination, une superstition criminelle; travailler à le détruire était le premier, le plus saint devoir de toute sa vie, non seulement de réfuter la doctrine catholique, mais encore « de la déshonorer, de la noyer dans la fange,³ ».

La Ruche est un amas des plus basses calomnies, dirigées non seulement contre les Catholiques, mais contre la doctrine luthérienne de la Cène, « cette grossière nourriture charnelle, ce breuvage sanglant ». « Le tour d'escamotage du pain » n'était pratiqué par les prêtres catholiques qu'à cause du grand profit qu'ils en tiraient, et parce qu'il était devenu pour eux « une excellente vache à lait ». « Les papistes, » lit-on dans *la Ruche*, « boivent le sang

¹ Voy. ALBERDINGK THIJM, *Marnix*, p. 57.

² ALBERDINGK THIJM, t. XI, pp. 53-54.

³ J'emprunte cette phrase à Edgard Quinet, qui n'est pas sans avoir avec Marnix quelque analogie d'esprit. Voy. ALBERDINGK THIJM, pp. 40-41.

avec la chair grossière ; ils sont encore plus goulus que leur maître Satan, car celui-ci s'est contenté de dire à Jésus-Christ au désert : *Ordonnez que ces pierres deviennent du pain* ; mais eux ne veulent pas se contenter de pain sec. Le sang du Christ, le sang qui coulait dans ses veines, leur plaît infiniment davantage. Les prêtres ont un grand avantage sur les simples fidèles, c'est qu'ils boivent le sang du Seigneur de deux manières : avec le corps et hors du corps ; cependant, on ne prive pas entièrement les laïques du sang du Christ, car, puisqu'ils mangent le corps avec la chair et les os, il est clair qu'ils goûtent aussi le sang, et celui qui mange le miel peut aussi le boire ¹. »

Fischart disait avoir appris, dans l'ouvrage de l'évêque Durand, tout ce qui concernait la messe. Grâce à Durand, il avait compris pourquoi le prêtre, désireux de singer les grands personnages, « s'affuble si comiquement avant de monter à l'autel ; » pourquoi « il met une cordo autour de son cou comme un vulgaire voleur qu'on conduit à la potence » ; pourquoi « il danse et trépigne au pied de l'autel » ; pourquoi « il étend ses mains comme un chien paresseux ses pattes, et de nouveau les place sur l'autel comme s'il voulait attraper des cousins » ; pourquoi « il chuchotto un secret au pain et au vin, tandis que ses compagnons beuglent à pleino gorge, comme le loup dans le bois ou comme le porc qu'on va flamber ». « Les papistes, » dit-il, « allument des cierges au moment de la messe comme s'ils voulaient conduire la mariée à son lit ; le clerc lève la chemise du curé par derrière, comme s'il s'agissait de lui administrer un clystère. » « A l'élévation, messire Dominus à la longue chemise élève au-dessus de sa tête une petite galette et un verre rempli de vin avec une inexprimable majesté et un air de souverain triomphe ; chacun, là-dessus, tombe humblement sur ses genoux en se frappant la poitrine ; le prêtre commence alors à prendre un air aussi lamentable, aussi piteux qu'un veau prêt à être égorgé, et pleure sur sa petite galette les larmes les plus amères. Enfin, ayant assez pleurniché et gémi, il lève la jambe, à l'imitation du chien, avant de l'avaler sans la mâcher, à l'aide d'une bonne gorgée de vin ; il s'essuie ensuite la bouche, puis il se fait une seconde fois verser à boire pour mettre la petite galette bien en sûreté, avec de bonnes petites gorgées, prises à la manière des colombes, et envoyées dans sa caisse à vin et sa boîte à bière ; il lèche ensuite son verre avec tant d'amour qu'on croirait voir un singe caresser son petit ². »

¹ FISCHART, *Bienenkorb*, chap. 4-6.

² Chap. XIX, *Lob des römischen Königs*.

Tout le livre est écrit dans ce style, et Fischart affirme l'avoir écrit « en bon et intelligible allemand » pour servir la patrie, pour édifier l'Église, pour donner à un grand nombre d'âmes dévotes une récréation honnête ; s'il l'avait çà et là commenté et expliqué, « c'est, dit-il, qu'il est permis de mettre des cordes neuves à un vieux violon, de rafraîchir et de badigeonner une idole vermoulue¹ ».

L'auteur, après avoir insulté la Cène luthérienne, où il ne voit « qu'un capharnaïsme grossier », exerce sa verve sur les cérémonies du baptême, l'exorcisme, le signe de la croix, en usage chez les Luthériens comme chez les Catholiques : « Telle est, » dit-il, « la puissance de l'exorcisme accompagné du signe de la croix, que le diable, à l'instant même où il est prononcé, doit déguerpir de l'endroit où il s'est niché pour faire place au Saint-Esprit, et se sauve à sept mille de là, avec le péché originel. » « Ensuite, » poursuit Fischart en parodiant les rites du baptême, « l'enfant est graissé avec la salive du prêtre sur le nez et sur les oreilles ; il paraît que cette ordure possède une vertu tout à fait merveilleuse. » « Dieu doit prendre grand plaisir à ces belles cérémonies, par lesquelles les bigots de Rome ont notablement modifié et joyeusement embelli l'institution de Jésus-Christ ; aussi le prêtre ne fait-il pas tout cela pour rien, il n'agit pas uniquement pour l'amour de Dieu, oh non, non ! il est payé en bon argent comptant² ! »

« Les Catholiques adorent les saints et les images comme les païens adorent les idoles. Le crucifix a chez eux un singulier avantage sur toutes les autres images pieuses, semblable à la vache du sonneur qui a le droit de pâturer jusqu'à l'herbe du cimetière. On suspend le crucifix au mur, tandis que les autres idoles sont placées sur des tables, ou collées sur des feuilles ; on l'attache beaucoup plus haut, il jouit de grands privilèges, on s'agenouille devant lui avec une double ferveur. En un mot, la croix, dans toutes les cérémonies de l'Église romaine, joue le premier rôle. Rien ne se passe sans qu'elle soit du jeu. Oui, dès qu'une vieille béguine....., il faut que de suite on la bénisse, qu'elle fasse le signe de la croix, et qu'elle dise par-dessus le marché : Jésus-Maria. » Si l'Église professe un culte si tendre pour la croix, si elle la presse contre son cœur comme un singe son petit, c'est qu'elle lui attribue une haute intelligence ; aussi elle lui parle, elle la loue, elle lui chante de beaux cantiques : « *O douce croix ! ô clous heureux !* s'écrie-t-elle³. » « Quand un bon catholique est sur le point de mourir, pas n'est besoin de lui rompre la tête en lui par-

¹ *Vorstoss Jesuwalti Pickhart, A. 3.*

² Ch. vii.

³ Ch. iii.

lant de Jésus-Christ; on se borne à l'exhorter à recevoir la communion, et à se laisser bien graisser. » « Ils se sont fait un Dieu qui se laisse très volontiers manger par eux quand ils ont assez longtemps joué avec lui, comme le chat avec la souris. » « Le Purgatoire et l'enfer ne font qu'un seul trou et qu'un seul feu, et plusieurs pensent que le Purgatoire est sans cesse arrosé par des nonnes... etc. ».

Fischart, dans la *Ruche*, touche à tous les sujets, Dogme, polémique, droit canon, histoire ecclésiastique, anecdotes, il y a de tout dans cette accumulation de calomnies et de basses plaisanteries. De même que tous les préceptes de l'Église sont dénaturés, faussement interprétés, les cérémonies catholiques raillées et tournées en dérision, de même les événements de l'histoire ecclésiastique sont travestis, les axiomes des théologiens et polémistes catholiques détachés du contexte et ridiculisés, en un mot l'ouvrage tout entier est peut-être la caricature de l'Église la plus remplie de fiel et de haine qui ait jamais été écrite. Pour servir l'idée fixe de l'auteur, les sujets traités sont disposés de manière à ce que les points de doctrine soient toujours mêlés à ce qui semble le plus capable d'exciter les passions religieuses, politiques et sociales de l'époque. Tout ce qui est saint et digne de respect est, comme à plaisir, trainé dans la fange. Ainsi, par exemple, avant de parler du sacrement de l'Ordre, Fischart s'exprime de la façon la plus ignoble sur le célibat des prêtres, affirmant que l'Église enseigne « qu'il vaut mieux pour un clerc jouir de la femme d'un autre que de prendre une femme pour lui tout seul ». Il représente les couvents comme des repaires d'impudicité, d'avortements, etc. Il ne rougit pas d'affirmer que l'Église romaine, « pour que les saints ne dépassent pas les bornes de la pénitence par de pieuses exagérations, » a fondé un ordre dans lequel il est permis d'user librement des femmes mariées, et qui autorise la communauté des femmes. L'Église, selon lui, « est heureuse, de voir tous ses chers petits hommes, moines et prêtres, jouir en paix des plaisirs de la vie ». Elle trouve qu'il doit en être ainsi, et elle le prouve par un texte très clair de l'Écriture, accompagné d'admirables maximes empruntées aux philosophes païens. Fischart ajoute : « Voilà pourquoi, sans doute, l'Église s'intitule universelle; elle n'est, après tout, qu'une Église particulière, puisque Rome n'est qu'une simple ville; mais elle prend le nom d'universelle à cause de l'aimable société de femmes et d'enfants qu'elle a fondée, à cause de sa génération, disséminée dans le monde entier. C'est pourquoi on l'appelle avec raison *Ecclesia œcumenica*, c'est-à-dire qui

¹ Ch. VII et VIII : *Von der römischen Bienen Verdienstblumen und Schussbrett zwischen Hölle und Fegfeuer.*

est répandue et dispersée sur toute la surface du globe, comme la famille des sauterelles¹. » Ce n'est qu'après avoir donné toutes ces explications que Fischart parle des saints ordres, dont il ne s'occupe, naturellement, que pour les baser. « Je me suis souvent demandé, » dit-il dans un autre de ses ouvrages, « pourquoi les Papes, ces lumières éclatantes du monde, qui se font porter sur des litières, et qui marchent sur des peaux de loutre et de lion de peur que leurs pieds ne heurtent contre quelque pierre, ne font pas bénir, sacrer, huiler, consacrer et sacramentiser leurs pieds, et n'ont pas encore décrété que nul soulier ou pantoufle ne les pourra jamais toucher. Il est probable que le prochain concile s'occupera de cette question². »

Fischart a rendu fidèlement l'original hollandais, avec sa vulgarité, sa licence bouffonne; mais il l'a adapté à l'Allemagne, y ajoutant çà et là quelques injures à l'adresse de la messe ou des Jésuites. Au Père Canisius, il jette en passant une basse insulte. Les citations empruntées à l'ancienne littérature théologique et au droit canon lui sont si peu familières qu'il ne corrige même pas les fautes d'impression de l'exemplaire de Marnix dont il se sert³. Il résume enfin toute sa pensée dans cet aphorisme final : « L'Église catholique est aussi bondée de sacrifiants et de gredins qu'un œuf de glaires⁴. »

La *Ruche* obtint un très grand succès: « Ce livre, qu'un huguenot (ou calviniste) a composé, » écrivait le prédicant luthérien Jean Prétorius, « est honoré et propagé par tous les Calvinistes, qui le regardent comme un chef-d'œuvre : nobles et roturiers, ecclésiastiques et laïques le lisent avec avidité et plaisir⁵. » En 1580, la *Ruche* fut réimprimée; l'année suivante parurent la troisième et la quatrième édition; en 1586, la cinquième; deux ans plus tard, la sixième et la septième; outre cela, on compte au moins quatre autres éditions sans date⁶. Un auteur catholique écrivait en 1491 : « Tailleurs, cordonniers, lettrés, ignorants, tous ceux qui peuvent lire et discuter ajoutent foi à ce que dit la *Ruche* de Jesuwald Pickardt, bien que ce livre soit le plus abominable et ignoble pamphlet qui ait jamais été composé, depuis l'apparition du nouvel Évangile et du Calvinisme, contre la doctrine, les usages, les cérémonies de la sainte Église. L'ouvrage a été partout répandu, et jamais le pauvre peuple n'a été

¹ Ch. xvii. Voy. plus haut pp. 359 et suiv., comment la *Ruche* s'exprime sur les Papes.

² *Geschichtsklitterung*, p. 6.

³ Voy. VILMAR, *Zur Literatur Fischart's*, pp. 15-16.

⁴ Ch. iv. Sur ce que Fischart a ajouté à l'œuvre de Marnix, voy. VILMAR, pp. 18-23.

** Voy. aussi SUPHAN, *Vierteljahrsschrift*, 1889, t. II, pp. 97 et suiv., pp. 108 et suiv.

⁵ PRÆTORIUS, *Calvinisch Gasthaus* (1598), f. 8a.

⁶ VILMAR, pp. 1-12.

plus lamentablement trahi. Grâce à lui, nos ennemis se croient le droit d'attacher, pour ainsi dire, tous les Catholiques au pilori, de les traiter comme l'écume et le rebut de l'humanité, de les mettre au-dessous des païens et des Turcs. On ne saurait assez flétrir la manière dont ce scribe impudique bafoue et blasphème les choses les plus sacrées et les livre à la risée de tous, car il les traîne dans la boue, aux yeux des savants et des ignorants. » Quelques Luthériens honnêtes exprimèrent aussi tout leur dégoût pour *la Ruche* : mais cela n'empêcha point cet ignoble pamphlet d'être mis entre les mains de la jeunesse, ni les colporteurs de le débiter dans les foires, dans les villes et les bourgs, bien qu'il fût accompagné de gravures très indécentes; bientôt on put s'apercevoir, au langage des filles et des garçons, qu'ils en avaient pris connaissance et y avaient appris toutes sortes de grossiers blasphèmes ¹.

Fischart ne s'arrêta pas en si beau chemin. L'assassinat du roi de France Henri III par le moine Jacques Clément lui fournit l'occasion d'adresser quelques injures aux ligueurs : « Lorsque l'autorité, » leur dit-il,

Ne contraint pas les consciences
 Et refuse de verser le sang chrétien,
 Elle vous devient aussitôt odieuse !
 Le Pape, selon vous, doit l'excommunier,
 Et permettre aux moines et aux prêtres
 D'en débarrasser le pays.
 Alors la main sacerdotale
 Peut impunément se souiller du sang des princes !
 Le droit canon est oublié ;
 Alors le couteau, le poison font leur office,
 Car l'important c'est de détruire ce que Dieu a établi.
 Qui sait si l'on ne permettra pas un jour aux confesseurs
 D'assassiner jusque dans le confessionnal ?
 Qui sait si un moine
 Ne pourra pas bientôt faire d'un sacrement un piège,
 Et donner la mort à un Empereur au moyen d'une hostie
 S'il n'a pas dit assez vite amen
 A tout ce qu'exige le rusé serpent de Rome ?

Le nom de « dompteur des hérésies » convenait admirablement à l'ordre de saint Dominique :

Car entre toutes les races de vipères,
 Cet ordre s'est certainement montré le plus sanguinaire.
 Comme la clique des Jésuites
 Se distingue surtout par la fourberie.
 Cependant, toutes ces saintes compagnies

¹ Von neuen calvinischen Giftspinnen und Unflättern, D. 4.

Ne sont-elles pas en grand honneur chez les papistes ?
 Ne leur confient-ils pas la mission de trahir, d'empoisonner et de poi-
 gnarder ?

Grand merci à Jacques, qui nous a fait comprendre
 Ce que nous avons à attendre de cette vile troupe !

Au reste, les « romanistes » devaient être encouragés à continuer
 d'imiter l'Antechrist :

Qu'ils foulent aux pieds la majesté divine et humaine
 Par la parole et par le glaive !
 Car bientôt leur mesure sera tellement comble
 Et on leur rendra le double
 De tout le mal qu'ils ont fait aux autres !.

C'est ainsi qu'on excitait contre les Catholiques la population pro-
 testante de l'Allemagne.

II

L'ami de Fischart, Georges Nigrinus, surintendant de Hesse, « l'un
 des plus vaillants champions du Saint-Évangile, et l'ennemi acharné
 de l'Antechrist, » écrivait dans le même style. Le landgrave Guil-
 laume IV était pour lui non seulement un protecteur, mais un colla-
 borateur². Nigrinus appelait le Pape « le roi des sauterelles inferna-
 les, le véritable Antechrist engendré par Satan, et le plus fidèle ser-
 viteur du démon ». L'Eglise romaine rendait au Pape les honneurs
 divins, adorait en lui le dragon³. Parce qu'elle obéissait au dragon,
 qui a dit : *prosterne-toi et adore-moi* (Mathieu, vi), l'Eglise avait cessé
 d'être le bercail du Christ, c'était le repaire des serpents⁴. A l'imita-
 tion des payens qui avaient adressé leurs prières à un grand nombre
 de dieux, Jupiter, Junon, Neptune, Pluton, Vesta, Apollon, Mercure,
 Venus, Minerve, Bacchus, les papistes avaient établi quatorze saints
 pour les protéger dans les dangers : Grégoire, Blaise, Érasme, etc.
 Marguerite, Barbe, Catherine⁵, etc. Nigrinus se plaisait à propager
 quantité de fables, la plupart effrayantes et bizarres. Parlant du sa-
 crement de confirmation, il écrit : « Quand les papistes font confir-
 mer un enfant, ils le frappent sur la joue : l'enfant hurle ; les assis-
 tants rient, et plus l'enfant crie, plus la confirmation est bonne et

¹ VILMAR, *Zur Literatur Fischart's*, pp. 35-37. KUNZ, t. III, pp. 378-380.

² WACKERNAGEL, *Fischart*, p. 103. VILMAR, *Zur Literatur Fischart's*, pp. 45-47.

³ G. NIGRINUS, *Papistische Inquisition*, revers du titre et p. 1. Voy. plus haut.
 pp. 358 et suiv.

⁴ *Lehr, Glaubens und Leben Jesu und der Jesuiten*, etc. (1581), dernière page,
Papistische Inquisition, E. 3^b. F. 2^b.

⁵ *Lehr, Glaubens*, II. 3.

produira de merveilleux effets : précieuse cérémonie¹ » ! « Les papistes enseignent encore que le froc d'un moine jouit de propriétés si admirables que, si un laïque meurt en s'en enveloppant la tête et s'il se fait ensevelir avec, il obtient le pardon de tous ses péchés, ou du moins du tiers de ses péchés. » « Les moines vendent les bonnes œuvres, et ceux qui les achètent sont persuadés qu'elles lui ouvriront le ciel. » « Quand un prêtre vit dans le libertinage, qu'il joue, qu'il s'enivre, il se dit que la célébration de la Messe, la récitation du bréviaire effaceront tous ses péchés le lendemain². » « Tous les religieux, les Jésuites en particulier, sont de faux prophètes, des serviteurs et des membres de l'Antechrist³. »

Non content de répandre toutes sortes de fables sur les Papes, Nigrinus raconte, pour inspirer plus d'effroi, quantité de faits merveilleux, des prodiges singuliers, des anecdotes bizarres. Fischart avait assuré qu'une juive avait récemment mis au monde deux petits cochons⁴ : Nigrinus, à son tour, affirme⁵ qu'à Erfurt un enfant vient de naître avec des griffes de singe, un nez de cheval et un chapeau très élevé ; qu'à Hasmar un ange est apparu dans le ciel une épée nue à la main ; qu'à Mansfeld, on a aperçu dans les airs une ville magnifique, avec des murailles et des tours, puis un carrosse splendide attelé de quatre chevaux ; lui-même prétend avoir vu dans les nuages des poutres enflammées, de longs épieux et des arquebuses. Tous ces prodiges signifiaient invariablement que le Pape était le véritable Antechrist, et que la fin du monde approchait. « Cette année, tant de signes nous ont avertis, tant de feux ont brillé dans le ciel, que nous n'en pouvons conclure qu'une chose, c'est que le monde, qui doit être consumé par le feu, est tout près de finir⁶. »

¹ *Lehr, Glaubens*, etc. P. 225.

² P. 238, 241 b.

³ *Papistische Inquisition*, D. 5b.

⁴ Nous reviendrons plus tard sur ces prétendus prodiges.

⁵ Voy. plus haut, pp. 358 et suiv.

⁶ *Papistische Inquisition*, pp. 682 et suiv.

CHAPITRE III

LA RÉFORME DU CALENDRIER ET SES ADVERSAIRES.

Le Pape-Antechrist, l'approche de la fin du monde, ces deux idées eurent une grande influence sur les débats passionnés auxquels donna lieu l'introduction du calendrier grégorien.

Depuis des siècles, la nécessité de réformer le calendrier Julien avait été démontrée par les mathématiciens et les théologiens; une foule d'ouvrages avaient été publiés sur cette question¹, mais aussitôt que Grégoire XIII eut parlé d'introduire cette réforme, basé sur la marche du soleil, de violentes protestations s'élevèrent. Le Pape, en prenant

¹ Par exemple par le franciscain Roger Bacon († 1294). Dès le milieu du xiv^e siècle, les Papes s'étaient préoccupés de la réforme du calendrier; au Concile de Constance et de Bâle, il en avait été grandement question, et le cardinal de Cusa avait provoqué la discussion sur ce sujet. Le Pape Sixte IV appela l'astronome allemand Regiomontan à Rome pour travailler à la réforme du calendrier. Dans ce même but, le cinquième Concile de Latran avait nommé une commission de savants (1607). C'est alors que Paul de Middelburg, évêque de Fossombrone, astronome renommé, d'accord avec le doyen de la cathédrale Jean Scultati, pria le chanoine de Frauenburg, Nicolas Copernic, de venir à Rome pour aider par ses lumières et sa science à la réforme du calendrier. Voy. DITTRICH, *Contarini*, p. 280. — Pour plus de détails sur ces premières tentatives et sur la réforme opérée sous Grégoire XIII, voy. KALTENBRUNNER, *Die Vorgeschichte der Gregorianischen Kalenderreform* (Vienna, 1876) et *Beiträge zur Gregorianischen Kalenderreform*, *Histor. Jahrbuch der Görresgesellschaft*, t. III, pp. 388-415, 543-595; voy. l'appendice, pp. 5, 52-87. G. S. FERRARI, *Il Calendario Gregoriano*, Rome, 1882, Grégoire XIII avait commencé par soumettre les plans dressés par le médecin de Rome Aloigi Giglio et par son frère Antonio à l'appréciation de plusieurs princes et Universités. Ensuite il avait nommé une commission de savants, présidée par Giglio, pour discuter à fond la question. Le cardinal Sirleto fit plus tard partie de cette commission. Lorsqu'en janvier 1579 l'Empereur envoya à Rome le mémoire de l'Université de Vienne sur la réforme projetée, il écrivait au Pape qu'il priait Dieu de bénir ses efforts et son zèle, de façon à ce qu'on pût arriver promptement à un heureux résultat, pour la gloire de la Chrétienté tout entière. (Kaltenbrunner, p. 506, note 4). Grégoire, le 11 janv. 1578, dans un rescrit adressé à l'Université de Cologne, lui annonce qu'il a envoyé aux princes chrétiens un plan de réforme du calendrier, et qu'il prie l'Université de le revoir, de le corriger ou de l'approuver; BIANCO, t. 1, pp. 699 et suiv. Le duc Guillaume de Bavière pendant l'automne de 1583, demandait instamment, avec l'approbation de l'Empereur et des princes chrétiens, la réforme du calendrier. STEYER *Kalenderstreit*, p. 21, note 4, voy. p. 39. Luther, dans son livre sur les Conciles et les Eglises, s'était prononcé pour la réforme du calendrier, soutenant que cette question n'avait rien à faire avec la foi, et, par conséquent, regardait uniquement le pouvoir civil.

l'initiative d'un progrès universellement désiré, le rendit odieux à la plupart des protestants d'Allemagne, et Zurich et Bernes s'empressèrent de déclarer que le nouveau calendrier était « l'œuvre du démon ¹ ». Grégoire n'avait d'abord songé qu'aux seuls Catholiques. Dans la bulle publiée le 13 février 1581, il avait annoncé l'abolition de l'ancien calendrier, ordonnant au bout de dix jours (du 5 au 14 octobre) l'adoption du nouveau système. La bulle portait : « En vertu du pouvoir qui nous a été confié par Dieu, nous exhortons et nous prions l'Empereur Rodolphe et tous les souverains, princes, et seigneurs de la Chrétienté, et nous leur prescrivons, d'adopter le nouveau calendrier avec le même empressement qu'ils mettaient auparavant à demander la réforme de l'ancien. Avec plus d'instance encore, nous leur demandons de veiller à ce qu'il soit adopté par tous leurs sujets, afin que, parmi les nations chrétiennes, il y ait conformité dans la célébration des solennités religieuses. » « Celui qui s'élèverait ou agirait contrairement à cette ordonnance est averti qu'il encourrait la disgrâce de Dieu et des saints Apôtres Pierre et Paul ². » La réforme avait surtout en vue, écrivait Grégoire à l'Empereur, la célébration de la fête de Pâques au même jour pour la Chrétienté tout entière ³.

Quand bien même, ce qui n'était pas, le Pape eût menacé d'excommunication les contempteurs de la bulle, cette rigueur n'eût regardé en aucune manière ceux qui, depuis si longtemps, étaient excommuniés et séparés de l'Église.

En Italie, en Espagne, en France, la réforme du calendrier ne rencontra aucune opposition. La plupart des provinces protestantes des Pays-Bas l'acceptèrent aussi sans difficulté, tout en protestant contre la suprématie du Pape ⁴. Dans l'Allemagne du Nord, la réforme, au commencement, ne fut pas non plus mal accueillie. L'Électeur de Brandebourg regrettait seulement que l'Empereur en eût pris l'initiative, persuadé, non sans raison, que, ne venant pas du Pape, elle eût été partout reçue sans résistance. A ce sujet, il donna à Rodolphe les conseils les plus sages et les mieux intentionnés ⁵. Le théologien protestant Martin Chemnitz reconnut l'uti-

¹ V. SEGESSER, *Ludwig Pfyffer und seine Zeit*, t. II, p. 491.

² Bulle *Inter gravissimas*; voy. le *Magnum Bullarium Rom.*, t. II, pp. 454-455. ** Voy. les réflexions si justes de SCHMID, *Nachträge im Hist. Jahrb.*, t. V, pp. 86 et suiv.

³ Dans KALTENBRUNNER, *Polemik*, pp. 582-583.

⁴ STIEVE, *Kalenderstreit*, p. 64.

⁵ KALTENBRUNNER, *Polemik*, p. 567. ** Le professeur Kaltenbrunner s'occupe en ce moment d'une histoire complète de l'introduction du calendrier grégorien en Allemagne. Dans les archives d'Innsbrück, de Munich, de Dresde, il a découvert des matériaux très importants relatifs à cette question.

lité du nouveau système, tout en répétant avec aigreur qu'en l'adoptant, on entendait bien ne faire aucune concession au Pape, auquel on ne reconnaissait pas le droit de prescrire quoi que ce soit à l'Église évangélique¹. » Un gentilhomme de Görlitz, Barthélemi Scultetus, prit, bien que protestant, la défense de la réforme grégorienne, en exprimant le regret qu'une mesure, bonne en elle-même, fût combattue en haine de son auteur². Le grand astronome protestant Tycho Brahé se prononça de suite en faveur du calendrier, et le célèbre Jean Kepler, indigné des longues résistances des membres d'Empire protestants, écrivait à son ancien maître Michel Mäslin : « Que veut donc la moitié de l'Allemagne ? Combien de temps restera-t-elle séparée de l'autre moitié et de tout le continent européen ? Depuis un siècle et demi, la science réclame la correction de la mesure du temps. L'empêcherons-nous ? Que prétendons-nous donc ? Je sais qu'on a présenté de nombreux projets de réforme, mais celui du Pape est le meilleur. Je pense que nous lui avons répété pendant assez longtemps que nous garderions l'ancien style pour nos fêtes ; il serait vraiment temps de l'imiter dans sa réforme. » « N'est-ce pas une honte pour les Allemands d'avoir été les premiers à signaler la nécessité d'une réforme, et, maintenant, de s'en exclure volontairement eux-mêmes³ ? »

Dans un mémoire consacré à l'examen de la question, Kepler fait remarquer qu'il est juste que la réforme du calendrier vienne du Pape et non de l'Empereur, puisqu'elle devait être adoptée par toutes les nations : « Il n'appartient pas au Pape de prescrire de telles réformes ; cependant Sa Majesté Impériale, bien qu'elle ne doive obéissance qu'à Dieu dans toutes les questions temporelles, aurait tort de ne pas lui laisser l'initiative en cette matière, puisque le Pape est écouté dans tous les pays qui ne relèvent pas de l'Empire, et que cette question intéresse toute l'Europe. Les adversaires de la réforme sont eux-mêmes obligés d'avouer que, sans la scission religieuse, le mieux eût été, dans l'intérêt de tous, que le changement s'opérât de par l'autorité du Pape, bien qu'avec la sanction de Sa Majesté l'Empereur⁴. »

¹ STEVE, *Kalenderstreit*, t. XVIII, note 6. KALTENBRUNNER, p. 523.

² KALTENBRUNNER, p. 524, note 1.

³ ... « Turpe Germaniæ, eum artem corrigendi (l'astronomie) restaurarit, solum correctione carere ». J. KEPLER, *Opera omnia*, édit. CHR. FRISCH, pp. 4, 6, sq. La lettre est datée, « stylo novo, » du 9 avril 1597. Voy. KALTENBRUNNER, pp. 573, 576 et suiv.

⁴ *Kepleri Opera*, t. IV, pp. 58 et suiv. Voy. dialogue dans les œuvres de Kepler et une conversation entre deux catholiques, deux luthériens et un mathématicien impartial (évidemment Kepler). Cette conversation fait bien comprendre les motifs qui

L'opposition la plus violente vint des théologiens protestants de l'Allemagne du Sud. Luc Osiander, docteur de la Sainte-Écriture et chapelain du duc de Wurtemberg, combattit avec acharnement le nouveau système. En 1583, il publia sur ce sujet un livre rempli d'invectives contre Rome ¹. Dès la préface, œuvre de Jean Magirus, prévôt de Stuttgart, le lecteur est averti que le calendrier est une tentative avortée et pitoyable; que la prétendue réforme est souverainement ridicule aux yeux des gens sensés et des hommes de cœur, et que tous sont persuadés « que le Pape et son avorton le calendrier ne sauront bientôt plus où cacher leur honte. » « Le Pape », disait-il encore, « n'a eu qu'un but en prescrivant le calendrier : abolir la paix religieuse et la liberté chrétienne. » « Le digne et très savant Osiander » avait voulu mettre les chrétiens en garde contre les pièges du Pape, et servir l'Église de Dieu; personne ne pourrait l'accuser d'une sévérité outrée, car tous les gens éclairés, versés dans l'Écriture, savaient à n'en pouvoir douter que le Pape était Antechrist, la prostituée de Babylone dont saint Jean avait écrit dans l'Apocalypse; que Rome était la mère de la prostitution, la source de toutes les abominations de la terre. « De là la nécessité de la dépeindre aux yeux de toute la Chrétienté et de ceux qui, jusqu'à présent, ne l'ont pas suffisamment comprise, sous les couleurs qui lui appartiennent. Cette tête teigneuse a besoin d'une bonne lessive, ce dont j'ai voulu te faire souvenir amicalement, lecteur chrétien ². »

« Sans aucune nécessité, par pur caprice, conduit par un instinct pervers, » assurait Osiander, le Pape avait proposé son calendrier, uniquement pour troubler et diviser davantage la société chrétienne. Une réforme était parfaitement inutile; à quoi servirait-elle, puisque la fin du monde allait venir, et que tous les chrétiens versés dans la sainte Écriture savaient que le jugement dernier était proche? Aussi Grégoire, avec son grand génie, sa haute science, aurait-il beaucoup mieux fait de se tenir tranquille, et de laisser ces questions

poussèrent les membres d'Empire protestants à rejeter le nouveau calendrier et montre aussi le point de vue où se plaçait Kepler. *Opera* IV, pp. 57; voy. surtout op. XI, pp. 13 et suiv. 19, 23, 51, 55. ** Voy. SCHUSTER, *Johann Kepler*, pp. 55 et suiv.

¹ *Bedencken, ob der neue päpstische Kalender ein Nothdurfft bey der Christenheit sei, und wie trewlich dieser Papst Gregorius XIII, die Sachen damit meine. Ob der Papst Macht habe disen Kalender auf der Christenheit aufzudringen, ob auch fromme und rechte Christen schuldig sein denselbigen anzunehmen.* Tubingue, 1583. Voy. STIEVE, *Kalenderstreit*, p. 24, note 2, pp. 40-41, 65. KALTENBRUNNER, pp. 418-519.

² *Bedencken*, Préface A. 2-3.

et bien d'autres dans l'ancien état, car le monde n'avait plus qu'un très petit nombre d'années à vivre¹. »

D'ailleurs, le calcul du Pape n'était pas aussi exact qu'on voulait bien le dire : « Tenez pour certain que si ce calendrier était examiné attentivement par les Universités chrétiennes du Saint-Évangile, on y trouverait quantité d'étoupe grossière et inutile, car venir à bout d'établir un calendrier parfaitement exact, c'est aussi difficile que de démêler la tignasse d'un paysan : il faut casser plus d'un peigne avant d'y réussir. Très certainement, » prédisait Osiander, « le calendrier ne survivra pas au Pape². »

« Le colporteur Grégoire s'est flatté de vendre ses calendriers aussi avantageusement qu'autrefois les indulgences. Il est accouché du calendrier pour ne pas rester stérile; avant lui, pour le même motif, le Pape Jean VIII avait mis au monde un beau petit garçon³. » C'est ainsi que la fable de la papesse Jeanne était exploitée jusque dans une question scientifique.

Le calendrier n'avait été inventé que pour exciter des troubles en Allemagne; à la faveur de ces troubles, les Catholiques espéraient obtenir enfin la sanglante exécution des décrets du Concile. Il suffisait d'examiner les armes du Pape pour comprendre ses desseins, et l'image gravée à la dernière page du calendrier trahissait sa secrète pensée : « Car bien que je sache que les armes du Pape lui viennent de ses pères, et que, peut-être, la figure dont je parle soit sa marque habituelle, cependant, de même que Caïphe a été prophète sans le savoir, Grégoire, par ses armes et par cette image, s'est trahi lui-même et nous a révélé ce qu'il avait dans le cœur. Car il porte dans son écusson un épouvantable dragon à deux ailes, lequel, en guise de langue, montre une queue de scorpion; de sa gueule, s'échappent quelques gouttes de sang. Cette bête venimeuse et sanguinaire prendrait volontiers son vol, non seulement en Italie, en Espagne, en France, mais aussi en Allemagne; elle voudrait empoisonner tous les chrétiens par la fausse doctrine des Jésuites, et nous préparer un bain de sang. Mais nous n'avons rien à craindre, car le dragon est coupé en deux : il se détruit lui-même. » « A la dernière page du calendrier, on voit une image représentant un chat tenant dans sa gueule une souris; ce sym-

¹ *Bedencken*, pp. 6, 12, 48. Le consistoire protestant de la principauté d'Ansbach rejeta également le nouveau calendrier, alléguant que, d'après la parole de Dieu et d'autres témoignages irréfutables, il était bien certain que le Jugement dernier était tout proche, et qu'il mettrait fin au monde actuel et à tous les calculs du temps. Loxe, *Neuere Geschichte des Fürstenthums Baireuth*, t. III, pp. 378-379.

² *Bedencken*, pp. 7-8.

³ *Bedencken*, p. 19. Voy. pp. 23-24.

bole convient parfaitement au Pape, lequel joue longtems avec les
 pauvres chrétiens comme le chat avec la souris, jusqu'au moment
 où il les dévore, et alors le diable bénit son repas. » « Mais Dieu
 finira par se lasser de ces féroces hypocrites, il vengera tant
 de sang répandu, dût-il employer le Turc à cette besogne. » « Le
 Pape est le véritable Antechrist, l'ennemi acharné de Jésus-Christ. »
 « Qu'il aille au diable ce berger sanguinaire, qui dévore ses ouailles
 et s'efforce de jeter leurs pauvres âmes dans la gueule de Satan !
 Avec l'apôtre saint Jean, nous appelons le Pape de Rome la prostituée
 de Babylone (Apoc. ch. XVII) ; depuis trop longtems il s'abreuve
 du sang des saints et se souille avec les démons par toutes sortes
 d'impudicités corporelles et spirituelles. Celui, donc, qui fait sa
 cour à la prostituée de Babylone et adopte son calendrier maudit,
 qu'il le fasse, mais à ses risques et périls ; quant à nous, nous nous
 détournons avec horreur de la femme de Babylone ; nous ne regar-
 dons pas le Pape comme notre évêque, comme notre pasteur, mais
 comme un exécration homicide d'âmes. Aussi, quand bien même
 nous croirions ce calendrier bon et nécessaire, du moment qu'il
 prétend nous l'imposer, nous le rejetons, car nous ne voulons avoir
 rien de commun avec l'ennemi de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et
 nous refusons toute participation à ses crimes abominables. ¹ »

Jacques Heerbrand, professeur de théologie à Tubingue, déclara à
 son tour que Satan se cachait derrière le calendrier, que l'Ante-
 christ romain l'avait composé tout exprès pour favoriser le culte
 des idoles, qu'on devait refuser d'obéir à toute autorité temporelle
 qui oserait ordonner son adoption, parce qu'il était impossible de se
 soumettre à l'Antechrist, et de se ranger parmi les serviteurs des
 idoles ².

Le 23 novembre 1583, le recteur, le chancelier, les docteurs et les
 régents de l'Université de Tubingue remirent au duc de Wurtem-
 berg, sur sa demande, un mémoire relatif au calendrier. A leur avis,
 le Pape, par la prétendue réforme, avait voulu imposer son autorité
 aux Confessionnistes ; au lieu de se soumettre à sa volonté, on devait
 le regarder comme un loup ravissant, ainsi que Luther avait coutume
 de l'appeler, car le Pape était le véritable Antechrist il s'était élevé
 contre tout ce qui était Dieu ou culte de Dieu ; il avait poussé la
 démence de l'orgueil jusqu'à s'asseoir dans le temple du Seigneur
 pour se faire rendre les honneurs divins. Adopter le calendrier serait
 adhérer à l'Antechrist, à l'ennemi de Jésus-Christ. En le publiant,
 Grégoire avait attenté au pouvoir et à l'autorité des Électeurs et

¹ *Bedencken*, 23-30, 42-44.

² *KALTENBRUNNER*, pp. 524-527. *STIEVE*, 66-67.

membres du Saint-Empire. Il avait voulu voir s'ils consentiraient à le reconnaître pour leur seigneur et maître, et peut-être leur arriverait-il ce qui était advenu à l'Électeur Gebhart, de Cologne, que le Pape avait déposé à cause de son refus d'obéir au Siège de Rome. De plus, on ne voyait pas bien à quoi le nouveau calendrier serait bon ; quand bien même l'équinoxe du printemps serait reculée de quelques jours, l'été, à cause de cela, n'en viendrait ni plus tôt, ni plus tard. Si l'adoption d'un nouveau calendrier était nécessaire, les membres d'Empire évangéliques devaient engager l'Empereur à entreprendre la réforme exacte de l'ancien système, assisté par les membres d'Empire et par de bons mathématiciens ; alors, ne venant pas du Pape, la réforme pourrait être acceptée sans que les consciences fussent blessées. En tout cas, le devoir des membres de la Confession d'Augsbourg était de rejeter l'invention de Grégoire, et de se fortifier mutuellement dans leur résistance. Satan et le culte payen avaient été balayés de l'Église ; il fallait bien prendre garde de laisser l'idolâtrie s'insinuer de nouveau en Allemagne par la ruse de son représentant le Pape. Satan voulait attirer de terribles calamités sur les chrétiens ; les princes et seigneurs protestants, fidèles à leur devoir, devaient déjouer ses desseins en faisant bonne garde, en se souvenant qu'ils étaient exposés, si les choses tournaient mal, à perdre leurs terres et leurs sujets, et peut-être la vie, en même temps que la vraie foi : « ce dont le Tout-Puissant daigne les garder dans sa bonté. Amen ¹. »

C'est de la même manière « chrétienne, pieuse et pacifique » que les mathématiciens et les astronomes protestants firent connaître leur opinion.

Lambert Floridus Plieninger offrit au public, dès le mois de janvier 1583, un *Court Mémoire pour avertir et réveiller la Chrétienté, et particulièrement la nation allemande, au sujet du nouveau calendrier*. Ce mémoire était accompagné d'un appendice contenant diverses prophéties tirées de Daniel, de Zacharie et de l'Apocalypse ². L'auteur, comme les « historiens » des *Centuries*, faisait dater de la mort de l'Apôtre saint Jean la corruption universelle de la doctrine chrétienne. Sur le Pape, c'est-à-dire sur l'Antéchrist, il avait rarement trouvé, disait-il, un écrivain qui se rapprochât autant de sa manière de voir que Georges Nigrinus. Seulement

¹ SATTLER, t. V. App., pp. 50-52.

² *Kurtz Bedencken von der Emendation dess Jahrs, durch Papst Gregorium den XIII fürgenommen, etc., ob solcher den protestierenden Ständen anzunehmen sein oder nicht, etc. Gestellt durch Lambertum Floridum Plieningerum im Jar MLLXXXIII im Monat Januario, etc.* Strasbourg. Voy. STIEVE, *Kalenderstreit*, p. 91, n° 8, et pp. 58-59. KALTENBRUNNER, p. 529.

celui-ci faisait remonter la corruption de la doctrine chrétienne un peu plus haut que lui, non plus de Sylvestre I^{er}, mais de Léon le Grand, et justement, les changements opérés par le Pape actuel dans le calendrier prouvaient qu'il fallait faire dater l'Antechrist de Sylvestre I^{er}, c'est-à-dire de l'époque du Concile de Nicée; à partir de ce Concile, les Papes-Antechrist s'étaient succédé sans interruption¹. Se donnant pour un savant de première ordre, Plieninger avertissait son lecteur que le monde actuel en était arrivé « à l'époque de la septième trompette du sixième ange du mystérieux Apocalypse », et qu'au bout de soixante-dix ans viendrait infailliblement le jugement dernier. L'Antechrist avait promulgué sa dernière loi, et dans très peu de temps les rois de la terre auraient en horreur la prostituée de Babylone; ils l'abandonneraient tous, ils révéleraient sa honte, ils dévoreraient sa chair. Aussi ne fallait-il pas s'effrayer de la puissance actuelle du Pape²; mais dans le cas où les membres d'Empire adopteraient le calendrier antichrétien, il faudrait s'attendre aux plus effroyables calamités, car le Pape, en le prescrivant, s'était proposé d'ouvrir l'ère de la grande persécution prédite par l'Apocalypse: « Au reste, les éléments et le firmament du monde supérieur et inférieur ont parlé, depuis l'apparition de la nouvelle étoile miraculeuse de 1572. Un grand nombre de signes merveilleux ont été aperçus dans le ciel, particulièrement la grande comète de 1577, et ces signes vont maintenant se succéder sans interruption. Les orages qui se déchainent sur presque toute l'Allemagne, et qui ont causé tant de désastres précisément pendant les dix jours que le Pape a supprimés, ont une voix éloquente, que nous devons comprendre. Le 10 octobre un effroyable orage a éclaté à Vienne; la foudre est tombée sur l'aigle impériale à deux têtes qui faisait l'admiration de tout le monde. Une grande croix de fer qui surmontait l'église des Jésuites a été renversée; les fleuves eux-mêmes ont parlé, car de suite après la publication du calendrier, ils ont commencé à sortir de leur lit. » Plieninger avait entendu raconter « à des gens dignes de toute créance » que, dans le village saxon d'Ichtershausen, pendant le dernier mois de juillet, l'eau de la piscine où l'on conservait le poisson s'était changée en sang, et que ce sang y avait été vu six jours durant.

Un miracle encore plus frappant avait eu lieu à Morthingen, en Lorraine: « Le 3 mars 1582, entre huit et neuf heures du soir, on a vu la lune prendre la forme d'une femme voilée qui se penchait

¹ Kurtz *Bedencken*, t. II, pp. 22-23.

² Kurtz *Bedencken*, pp. 70, 76, 91-95.

vers la terre, tandis qu'une voix perçante prononçait ces paroles : « Malheur ! Malheur ! » et cela six ou sept fois de suite. Ce fait s'est renouvelé plusieurs fois au même endroit, à la même heure et de la même manière¹. Or, d'après la prédication de Jésus-Christ (Math., xxvi), les astres doivent se mouvoir et parler peu de temps avant la fin du monde². »

Et ce n'était pas seulement en Lorraine que des gens « dignes de toute confiance » avaient constaté, tout tremblants de peur, ces apparitions surprenantes. Dans un village du Voigtland, juste au moment où le loup cruel de Rome, l'Antechrist Grégoire, publiait son perfide calendrier dans l'espérance de hâter l'égorgeement et le massacre des pauvres chrétiens évangéliques, la lune s'était penchée vers les hommes, non plus semblable à une femme voilée, mais avec une figure irritée et féroce. Beaucoup de paysans attestaient, sur leur parole de chrétiens, qu'elle leur était apparue sous cette forme comme ils revenaient de la kermesse, et qu'ils l'avaient entendue prononcer à plusieurs reprises et très distinctement ces mots : « Malheur ! Malheur ! Sang ! Sang ! Papo et Jésuites ! »

Tous ces signes, et d'autres tout aussi effrayants, étaient d'autant plus faits pour inspirer un juste effroi que les papistes, ces obstinés, ces scélérats, ces satellites de l'Antechrist, refusaient d'y ajouter foi, s'en moquaient, et n'en faisaient que rire : « Nous savons assez, par le témoignage de beaucoup de savants docteurs de la Sainte Écriture, que les Jésuites, ces infames disciples d'Epicure, cette vermine, cette race de vipères, ne croient ni en Dieu, ni en l'éternité, ni au Jugement dernier, maintenant si proche de nous. Mais Jésus-Christ, au jour de sa justice, saura bien démasquer ces misérables ; il les frappera de la foudre de ses sentences, à la grande joie spirituelle des pieux chrétiens et des confesseurs de Notre Seigneur et Sauveur ; ils seront précipités au plus profond abîme de l'enfer, comme ils l'ont mérité depuis longtemps, pour avoir témoigné eux-mêmes, par leur nouveau calendrier, qu'ils ne croient ni en Jésus-Christ, ni à son dernier avènement. »

« Ces signes si effrayants », expliquait en chaire à ses auditeurs un « humble serviteur du Christ et de sa sainte parole », « sont envoyés par Dieu pour nous inspirer une crainte salutaire, et la sainte horreur du Pape, des Jésuites, du calendrier et de toute l'engeance de vipères antichrétiennes et idolâtres qui divise et déshonore notre bien-aimée patrie³. »

¹ Ici en marge, p. 62, cette note : « *Septem plagas novissimas Apocal.*, 15. 16 ».

² Kurtz *Bedencken*, pp. 59-61.

³ *Ausslegung der geheymen Offenbarung*, 9, 12.

Parmi tous les signes merveilleux qui se produisaient en faveur des Protestants pour le maintien de l'ancien calendrier, les Catholiques ne voulurent pas rester en arrière; « On sait, » écrivait Jean Rash en 1590, « que tous les ans, le jour de la saint Vincent, les oiseaux s'accouplent et s'unissent. Bien que beaucoup se moquent de ce que je dis là, et traitent la chose de conte bleu, le fait, dit-on, est avéré. Quelques personnes, cette année et les années précédentes, ayant examiné attentivement les arbres, ont constaté que les oiseaux s'étaient accouplés, le jour de la saint Vincent, d'après le nouveau, et non d'après l'ancien calendrier. Les oiseaux catholiques sont plus avisés que tant de gens stupides et opiniâtres que je pourrais nommer. Ils se marient au jour de fête chômé par l'Église, et observent avec respect le nouveau calendrier ¹ ! ». On répandit aussi la nouvelle d'un fait non moins merveilleux, « attesté par des hommes haut placés, ecclésiastiques ou laïques ». A Campo Longo, dans le Frioul, à trois milles de Görz, un noyer avait montré son respect pour le nouveau calendrier : ordinairement chaque année, et jusqu'en 1582, il commençait à verdier, et à montrer ses fruits le jour de la saint Jean ; mais depuis qu'en 1583 le nouveau calendrier avait été adopté à Frioul, le noyer avait reverdi et montré ses fruits dix jours plus tôt. Un voyageur ayant pris des renseignements exacts à ce sujet dans le village même où avait eu lieu le prodige, envoya des branches de l'arbre à l'évêque d'Olmütz et au comte de Dietrichstein ; il voulait même en envoyer au Pape. « J'ai tenu à donner cette nouvelle à Votre Révérence, » mandait-il en 1584 au curé de Nicolsburg, en Moravie, « afin que vous puissiez reconnaître et admirer que les arbres destitués de raison sont plus intelligents, plus disposés à obéir à l'Église de Dieu que les gens raisonnables, je veux dire que nos hérétiques ² ».

Un des savants « les plus profondément attristés au » sujet du calendrier papiste, Michel Mästlin, professeur de mathématiques à l'Université de Heidelberg et plus tard à l'Université de Tubingue, adressa à l'Électeur palatin « un mémoire approfondi et complet » sur la question. « On peut conclure avec raison du calendrier de l'Antechrist de Rome, » disait-il, « que le prophète Daniel avait prédit ce qui se passe de nos jours lorsqu'il dit, au chapitre VII, en parlant d'un souverain impie : « *Il blasphémera le Très Haut, il troublera les saints de Dieu, il osera changer les lois et l'ordre des saisons.* » Et ce qui prouve que ce passage s'applique à l'Antechrist

¹ STIEVE, *Kalenderstreit*, 32.

² KALTENBRUNNER, *Polemik*, p. 335. STIEVE, *Kalenderstreit*, pp. 32-33, 92, n° 12.

de Rome, c'est que le Pape actuel ose modifier ou corriger d'une façon notable les lois établies, surtout les lois de l'Église, le *ius canonicum*. « Les vices de cette corne et sa fausse doctrine ont été expliqués avec évidence par beaucoup de pieux docteurs chrétiens, par exemple par Mästlin, dans son *Mémoire*, car il a démontré que le changement opéré par le Pape était faux politiquement parlant, scandaleux sous le rapport religieux, faux, inutile, inapplicable sous le rapport mathématique. » « Comme le dernier jugement est proche, et que le Pape n'en dit pas le plus petit mot, son titre de Calendrier perpétuel donne bien sujet de croire que l'auteur, le Pape, et tous ceux qui approuvent ce qu'il fait ne croient pas au Jugement dernier, ne se soucient ni de Jésus-Christ, ni de la fin du monde, et en font moins de cas que les railleurs épicuriens, dont le Pape semble être l'héritier, et dont a parlé saint Pierre dans sa deuxième épître, verset 3¹. »

Or l'Empereur avait approuvé le nouveau calendrier. L'Électeur Louis informa Rodolphe de l'injure qui lui était faite, et lui envoya le mémoire du professeur de Heidelberg.

Le décret de Rodolphe, ordonnant l'adoption du calendrier réformé dans les pays héréditaires d'Autriche, souleva les protestations passionnées de tous les prédicants. « L'Empereur, » déclarèrent ceux de la Basse-Autriche, « fait œuvre de courtisan envers l'Antechrist. Le Pape et le démon sont une même chose. Quiconque obéit à l'un ou à l'autre encourt la damnation éternelle². »

Croyant pacifier les esprits, Rodolphe ordonna l'adoption du calendrier en son propre nom, et sans nommer le Pape. Mais il n'at-

¹ *Ausführlicher und gründlicher Bericht*, etc. Voy. en le titre complet dans STIEVE, p. 90, n° 5, KALTENBRUNNER, pp. 514-518. STIEVE, p. 27. En 1586, Mästlin publia un second *Examen du nouveau calendrier*, où il affirmait qu'il était plein d'erreurs, et que très certainement les anciens calendriers ne contenaient aucune faute que n'eût aussi le nouveau travail présenté par le Pape. Ses preuves lui paraissaient si fortes qu'il défiait tous les défenseurs du nouveau système de les réfuter, ce qui n'empêcha point le jésuite Antoine Possevin d'affirmer, dans un ouvrage plus considérable publié à Cologne en 1587 (*Moscovia, et alia opera, de statu hujus sæculi*, etc. Voy. de BACKER, t. II, pp. 2113-2116), que les arguments de Mästlin avaient été depuis longtemps réfutés, et que ses déductions, bien contrairement à sa volonté, étaient toutes en faveur du calendrier grégorien. Là dessus Mästlin entra dans une violente colère et écrivit en 1588, principalement contre Possevin, la *Défense du second examen*. (« *Defensio alterius sui examinis*, etc. Tubingue, 1588.) Il y accuse son adversaire de « malice venimeuse ». Il affirme que l'auteur du calendrier aussi bien que son propagateur Grégoire XIII ne veulent qu'abuser les chrétiens; il appelle le nouveau calendrier « le bourbier de toutes les erreurs. » (Voy. pp. 1, 14-15-16, 20). On trouvera la liste des savants qui ont écrit pour ou contre le nouveau calendrier dans WOLFIIUS, *Lectiones*, II, p. 944. — ** Voy. aussi SCHUSTER, *Joh. Kepler*, pp. 49 et suiv.

² Voy. notre 4^e vol. p. 550.

teignit pas le but qu'il s'était proposé. « La réforme du calendrier, » disait en chaire un prédicant, « est évidemment du ressort ecclésiastique, et, dans les choses ecclésiastiques, l'autorité laïque n'a rien à voir. Le calendrier nous vient du Pape et des Jésuites; ils ont essayé un nouveau moyen de mettre encore une fois l'Allemagne sous leur joug, et se pavanent avec orgueil dans leur science prétendue. Leur nouvelle astronomie est pitoyable, comme aussi tout ce que Copernic a enseigné contrairement à l'Écriture sainte, et que, par conséquent, Luther avait rejeté¹. » « L'Antechrist de Rome et les Jésuites recommencent à juger toute chose par la raison; or la raison est la concubine du diable, comme l'a si bien nommée Luther. Les papistes renversent tout ce que la parole divine a établi; c'est ainsi qu'en employant la ruse ils veulent nous imposer le beau calendrier qu'ils ont fabriqués, dont ils sont amoureux, et qu'ils donnent pour une œuvre divine². » En 1584 parut le *Portrait très véritable des quatre jésuites blasphémateurs et séditeux et des prêtres impies qui ont imaginé et préparé le nouveau calendrier dans le but de troubler le monde*³. » Le prédicant de Saxe Gaspard Füger publia la même année l'*Entretien de deux paysans de Mesnie sur le nouveau calendrier papiste*. L'auteur soutient qu'à Rome on regarde les dogmes de la résurrection et de la vie éternelle comme des fables; que le Pape ne songe qu'à se procurer de l'argent au moyen de la « fable de Jésus-Christ », comme il appelle l'Évangile; mais qu'il sera bientôt précipité tout vif, ainsi que l'a prédit l'Apocalypse, dans « l'étang de soufre et de feu, avec tous ceux qui le suivent »; il recommande de faire chanter tous les jours dans les églises le cantique protestant :

Maintiens-nous, Seigneur, dans ta sainte parole,
Délivre-nous du Pape et des Turcs homicides.

« Car, » dit-il, « le Pape et les Turcs sont des scélérats, des assassins, des brigands, des vampires; ce sont de vrais Antechrists; ce que le Christ a ordonné et établi, ils le défigurent. La date de la naissance du Christ a été fixée selon l'ancien calendrier; mais parce que le Pape a peur d'être appelé trop vite en jugement, il a inventé ce nouveau système, afin que Jésus-Christ se trompe, qu'il ne sache

¹ Luther lui-même avait traité Copernic de fou : « Ce fou prétend bouleverser l'astronomie tout entière ». Melancthon, lui aussi, avait combattu le système de Copernic. Voy. HIPLER, *Nicolaus Copernicus und Martin Luther* (Braunsberg, 1868) p. 8, note 16.

² *Die rechte Auslegung der geheymen Offenbarung*, p. 11.

³ WELLER, *Zeitungen*, n° 599.

plus où il en est, où il doit, maintenant, placer son jugement, pour que le Pape ait moins à le redouter et que ses exactions, ses blasphèmes et ses scélératesses durent plus longtemps, et qu'il puisse impunément et librement poursuivre la série de ses forfaits. Que Dieu confonde ce misérable ! » C'est ainsi que le prédicant de Saxe fait parler le premier paysan; le second ajoute : « Le Pape, en appelant le nouveau calendrier calendrier perpétuel, fait bien voir qu'il ne croit ni au Jugement, ni à la fin du monde; il semble croire que le Christ lui obéira ¹. » « L'ancien calendrier est certainement le vrai, puisque les animaux eux-mêmes l'observent. La cigogne règle d'après lui sa venue, et non d'après le nouveau. Les bestiaux, eux aussi, célèbrent la véritable nuit de Noël, et sanctifient la naissance du Sauveur d'après l'ancienne, et non d'après la nouvelle méthode². » Dans une complainte populaire qui date de la même époque, complainte alors très répandue, on lit :

O Pape, qu'as-tu osé faire
Avec ton invention impie ?
Tu as confondu tous les temps !
Tu nous as égarés, nous autres pauvres gens !
Nous ne savons plus, maintenant,
Quand nous devons planter ou récolter !

On publia aussi une brochure intitulée : *La révolte des femmes contre le Pape, qui leur a volé dix jours*³.

Les excitations venues de la presse ou de la chaire portèrent leur fruit. Dans la basse Autriche et en Styrie, à Augsbourg, Leutkirch, Hagenau, Kaufbeuren, Donawerth, Dinkelsbühl et ailleurs, le calendrier devint le prétexte de graves désordres³. En 1583, à

¹ STIEVE, *Kalenderstreit*, pp. 60-62. KALTENBRUNNER, *Polemik*, p. 529.

² WELLER, *Annalen*, t. I, partie 1, nos 386-419. Voy. nos 387-391, et l'appendice t. II, p. 515. STIEVE, *Kalenderstreit*, pp. 91, nos 9 et 19, 99, n° 30.

³ Sur ceux d'Augsbourg, voy. KALTENBRUNNER, dans les *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. I, pp. 499-540, et ** HINN, t. II, pp. 131 et suiv. En 1581, le jour de Pâques du nouveau calendrier et celui de l'ancien tombèrent à quatre semaines de distance. Alors, à Augsbourg, comme le racontent « les seigneurs curateurs et conseillers » de cette ville, où étaient autorisés les deux religions, on avertit les bouchers (probablement, comme le pensent les curateurs, le prédicant Georges Miller) « que ceux d'entr'eux qui tueraient d'après le nouveau calendrier trahiraient Dieu, leur conscience, et la doctrine de la Confession d'Augsbourg; que, par conséquent, ni l'indulgence, ni les encouragements des autorités ne leur pourraient être d'aucune utilité, quand même le pouvoir civil les aurait autorisés à tuer le jour de Pâques. En vain leur avait-on parlé de paix de religion et déclaré que « leurs jours de fêtes et les jours fériés ne seraient changés d'aucune manière par les Eglises Evangéliques; en vain le pasteur protestant Jacques Rülch, de Heilig-Kreuz, avait-il déclaré aux bouchers les plus considérables d'Augsbourg, que l'affaire du calendrier n'avait rien à faire avec la conscience et la religion, tout cela était inutile. « Jusque-là, les Protestants d'Augsbourg avaient acheté et

Francfort-sur-le-Mein, les Frères prêcheurs ayant voulu célébrer la fête de Noël d'après le nouveau style, une horde sauvage envahit leur chapelle : « Je ne puis me taire, » écrivait le prieur des dominicains aux bourgmestres, « sur les scènes odieuses, les actes séditieux, les indignités de toutes sortes auxquels s'est livrée la jeunesse, et même des gens d'un âge mûr, dans notre église. Sans parler des rires, des blasphèmes, des cris des envahisseurs, ils ont arraché les portes du lieu saint, et brisé à tel point nos verrières que même le plomb qui les entoure n'est pas resté intact. Les jeunes garçons que j'avais chargés de garder la porte ont reçu des coups de couteau. Après avoir forcé la grille du chœur, des forcenés sont tout rués avec une telle violence sur l'autel, qu'encore aujourd'hui nous en ramassons les débris. Outre cela, il s'est trouvé des gens assez cupides pour jeter dans un sac de précieux objets d'orfèvrerie qu'ils ont emportés. Je vous épargne les propos indécents et grossiers tenus non seulement par des personnes d'un certain âge, mais par des petites filles de douze ans, ce qui nous a édifés sur ce qu'elles voient et entendent dans leurs familles, car la bouche parle de l'abondance du cœur. En vérité, il me semble que tout le monde est venu à l'église non pour célébrer le jour de la naissance de Notre-Seigneur, mais pour honorer Vénus et renouveler les saturnales. » « Le Conseil a fait disperser la foule, mais les chefs du mouvement n'ont pas été inquiétés. » Lorsque l'archevêque de Mayence insista pour qu'une sérieuse enquête fût ouverte sur tous ces faits, le Conseil rejeta la responsabilité de ce qui s'était passé sur les religieux, et se contenta de recommander aux habitants « de ne plus troubler à l'avenir le service divin dans les couvents ¹ ».

« C'est vraiment une chose digne de réflexion, » écrivait un catholique en 1586, « que l'insubordination, la malice et la perversité

mangé de la viande sans aucune distinction de jours et de temp ; beaucoup d'entre eux ne s'étaient même fait aucun scrupule d'en manger le Vendredi-Saint. Mais en 1583, en haine du nouveau calendrier « un grand nombre d'entre eux achetèrent pas le plus petit morceau de viande pendant quatre grandes semaines, du nouveau jour de Pâques jusqu'à l'ancien. » *Der Herren Pfleger und Geheimen Râth des (sic) heyligen Reichsstatt Augspurg. Wahrhaffter Gegenbericht der Augspurgischen Hündel*, etc. (Augsbourg, 1587), f. v. 2b. — K. G. B. ** Sur l'adoption du calendrier grégorien à Vienne, voy. l'article de K. G. B. dans les *Mittheilungen des Instituts für österreichische Geschichtsforschung*, t. XII (1894), pp. 639-647. — Sur la dispute du calendrier en Styrie, voy. LAHN, *Mitth. des historischen Vereins für Steiermark*, t. XIII, pp. 126 et suiv., et MAYER, *Archiv. für österreichische Geschichte*, t. LXXIV (1889), pp. 244 et suiv.

¹ KIRCHNER, t. II, pp. 298-299. ** Sur la dispute du calendrier à Francfort, voy. LAUSI GROTEFEND, *Berichten des Frankfurter Alterthumsvereins*, t. VII, p. 98, et *Frankfurter Didascalica*, 1883, n° 135.

croissantes du peuple; les crimes et les émeutes augmentent dans une proportion effrayante; aux jours de fête les plus solennels, l'autorité ferme les yeux toutes les fois que le clergé et les pieux fidèles des églises sont l'objet des plus grossiers outrages; elle est pleine d'indulgence pour de tels délits, comme nous en avons eu, dans ces dernières années, dix ou vingt exemples. Je n'insiste pas sur ce fait, mais dans les petites villes et dans les bourgs, le parti des gens turbulents dit tout haut que les autorités et les prédicants sont loin de prendre en mauvaise part les insultes dont les Catholiques sont l'objet, parce qu'il ne s'agit là que de papistes idolâtres, et qu'on ne peut assez les bafouer, dussent-ils, à bout de patience, quitter enfin définitivement l'Empire ¹. »

¹ *Trostwort und Vermahnung zur Stärke im heiligen catholischen Glauben, ohngeachtet aller Unbilden und Widerwärtigkeiten.* VON FRIEDLIED KREUZMANN (1586), pp. 12-13, 17, 19, 23.

CHAPITRE IV

ACTIVE POLÉMIQUE DE QUELQUES CONVERTIS. — CONVERSION D'UN PRINCE RÉGNANT. — CONTROVERSES SUR LA PERSONNE DE LUTHER. — JUGEMENTS PORTÉS PAR LES CONTEMPORAINS SUR LA POLÉMIQUE DE L'ÉPOQUE.

I

« Les nombreux signes et miracles qui se sont produits pendant la dispute du calendrier ne sont qu'une goutte d'eau dans l'océan de prodiges auxquels nous assistons depuis cinquante ou soixante ans, » écrivait un auteur protestant en 1589 dans un commentaire sur l'Apocalypse. « Ces miracles ont été clairement aperçus à la lumière éblouissante de l'Évangile de vérité. Jamais encore rien de si extraordinaire ne s'était vu chez aucun peuple. Tantôt on voit des poissons dont la tête est mitrée comme celle du Pape, encapuchonnée comme celle d'un moine, ou coiffée du bonnet du jésuite ; tantôt des enfants à deux, trois ou quatre têtes ; des femmes mettent au monde des petits cochons, des petits ânes ; des enfants qui ont des dents d'or, ou des culottes très amples, ou bien une fraise au cou ; ajoutez que plusieurs de ces enfants ont parlé aussitôt après leur naissance pour annoncer de nouveaux prodiges, des incendies terribles, des pluies de sang, des comètes sanglantes. Jésus-Christ est apparu dans les cieux tout couvert de sang ; des anges ont été entendus prêchant au milieu des nuages, sans parler de beaucoup d'autres prodiges qui ont eu d'innombrables témoins et qui ont rempli le monde entier d'étonnement. » « Plus horribles et plus effrayants encore sont les phénomènes venus de l'enfer qui se manifestent presque tous les jours. » « En plus d'un endroit, le diable se montre sous toutes les formes imaginables, et il n'y a pas à douter de sa présence ; le plus souvent il prêche déguisé en jésuite, ou sous l'habit d'autres misérables de cette espèce. »

« Mais voici le plus remarquable des prodiges suscités par l'enfer ;

c'est que, dans ces derniers et lamentables temps, beaucoup d'infortunés, séduits par Satan, ont abandonné le Saint-Évangile, la doctrine qui seule conduit au salut, pour courir se jeter dans la gueule du papisme maudit et diabolique. Ces renégats prennent après leur crime la défense du papisme par la parole et par la presse, et s'acharnent à nous perdre avec une ardeur incomparable.»

La puissance des ténèbres faisait sentir son action tous les jours davantage :

« Beaucoup de ces suppôts d'enfer qui niaient la vérité évangélique en toute connaissance de cause et avec une malice préconçue, comme ils l'ont avoué eux-mêmes, ont été entraînés en enfer par le diable avant d'avoir rendu le dernier soupir ; on les a entendus hurler comme des tigres et des loups. Et ce sort épouvantable est certainement réservé, s'il ne l'a déjà subi, au plus rusé de tous les coquins, au tailleur Nas, qui, d'après de sûrs renseignements, mène toujours avec lui un diable vivant qu'il porte dans un verre, quelquefois dans un anneau, et qui le conseille et lui dicte tout ce qu'il doit faire¹. »

En 1566, le surintendant Érasme Alber, avait menacé des plus effroyables châtimens du ciel les ennemis de l'Évangile et tous ceux qui oseraient le contredire. Il racontait qu'un grand nombre de ces téméraires étaient morts subitement, à Worms, Brunswick, Bautzen, Berlin et ailleurs. « Ces exemples sont si nombreux, » disait-il, « qu'on pourrait en composer un fort gros volume. Jacques Latomus s'est donné la mort, ainsi que le blasphémateur Pighius ; Jean Hofmeister est devenu fou ; un évêque de Trèves, avant d'expirer, a beuglé comme un taureau ; beaucoup pensent, et c'est une commune croyance en Italie, que le Pape Paul III est mort avant que le docteur Martin Luther n'ait été rappelé de ce monde ; que Satan s'était caché dans le corps de ce Pape, de sorte qu'il avait paru vivre étant cependant trépassé, prodige que le diable peut très bien opérer quand Dieu le permet². »

Le même prédicant défendait à ses auditeurs de lire aucun livre papiste « sous peine de damnation éternelle » ; il leur défendait également d'en garder dans leurs maisons, surtout ceux « des renégats sataniques, des mamelouks apostats, Staphylus, Nas et autres misérables de son espèce ». « Il faut craindre les écrits de ces gens-là plus que la peste, » disait-il ; « quiconque les lit ou seulement

¹ *Die rechte Auslegung der geheymen Offenbarung*, pp. 17, 19. Sur les innombrables « apparitions et miracles » du diable à cette époque, voy. notre 6^e vol.

² *Wider der verfluchte Lehre der Carlstädter*, etc. (Newenbrandung, 1557). Préface, f. 1-3.

les touche se rend digne de l'enfer, ainsi que tous ceux chez lesquels on découvre le livre satanique d'un jésuite. Que chacun donc prenne garde à soi, s'il ne veut s'exposer à renier le Christ et à tomber dans la gueule du diable. » « Je parle ici selon la charité chrétienne et selon la piété, » disait en terminant le prédicateur, « et j'ajoute: Amen, amen, au nom du Seigneur¹! »

Ce Frédéric Staphylus, que le zélé prédicant plaçait au premier rang parmi les ennemis de l'Évangile, était originaire d'Osnabrück. Avant son retour à l'Église Catholique, il avait professé la théologie niversité de Königsberg. De tous les convertis, de cette époque, c'est à l'Ule premier qui ait mis en réél émoi les théologiens et les prédicants protestants par ses écrits de controverse. Son premier ouvrage est intitulé: *Réfutation chrétienne, dédiée aux pieux chrétiens laïques, sur le sens exact de la parole de Dieu, sur la version allemande de la Bible, et sur l'union qui règne présentement entre les prédicants protestants* (1589)². Staphylus disait avoir été converti en constatant les funestes conséquences de la doctrine luthérienne sur la foi sans les œuvres, et en considérant les innombrables sectes qui s'entre-déchiraient au sein du Protestantisme. C'est contre ces sectes qu'il dirigeait principalement ses attaques, et son argumentation avait d'autant plus de valeur qu'il maniait avec une singulière dextérité la langue allemande et écrivait de manière à être compris de tous. Il convenait franchement des regrettables abus de son propre parti, mais il trouvait déraisonnable et injuste d'en rendre responsable la doctrine catholique: « Le plus grand reproche que les laïques puissent adresser à nos prêtres, » écrit-il, « c'est qu'un grand nombre d'entr'eux vivent contrairement à leurs vœux; c'est qu'ils ordonnent aux laïques de mener une vie pure, de craindre le Seigneur, tandis qu'eux-mêmes ne touchent pas du bout du doigt les fardeaux qu'ils imposent aux autres. Et ainsi, disent nos adversaires, les choses se passent comme le Seigneur lui-même l'a prédit par la bouche des prophètes: *J'ai attendu que ma vigne produisît des fruits, mais elle n'a porté que des sauvageons. Que dirais-je de plus? Malheur à vous qui vous levez de grand matin pour condamner l'ivrognerie, et qui, le soir, avez le visage empourpré par le vin! On entend retentir dans vos festins les cymbales et les instruments de musique, tandis que vous négligez l'œuvre du Seigneur.* Oui, cela est vrai; qui oserait le nier? Le fait n'est malheureusement que trop certain. Vais-je approuver un tel scandale? Est-ce là suivre les prescriptions de l'Église? Aucun de nous ne le dira, car la doctrine de notre foi chré-

¹ *Die rechte Auslegung der geheymen Offenbarung, conclusion.*

² Sans indication, 1561.

tienne condamne absolument de si graves désordres, et l'Église les a en horreur. Mais parce que ces crimes sont notoires chez nos prêtres, nos prélats, nos évêques, nos prédicateurs, s'en suit-il que notre doctrine en soit la cause? Cela prouve-t-il qu'elle soit viciée, corrompue? A Dieu ne plaise! Ce que les prêtres vous disent et vous enseignent, vous devez le faire; mais vous ne devez pas faire ce qu'ils font¹. »

« Il en est tout autrement parmi les Protestants; non seulement, chez eux, les vices peuvent être reprochés aux personnes, mais c'est à juste titre qu'on en accuse leur doctrine. » « Luther enseigne, par exemple, qu'une femme peut, dans certaines circonstances, entretenir un commerce criminel avec le frère de son mari. » « N'est-ce pas là un bel arbre? Quels bons fruits pourra-t-il porter? Ainsi donc, un frère pourra prendre pour femme la femme de son frère encore vivant, à l'exemple d'Hérode, comme la chose se voit fréquemment de nos jours parmi les Luthériens? Une femme pourra appartenir à plusieurs maris à la fois? un homme, à son tour, pourra prendre beaucoup de femmes? Ne, sont-ce pas là des mœurs turques? Et pourtant, qu'avons-nous vu non, seulement à Munster, mais aussi, et publiquement, en d'autres endroits? Ces crimes ne sont-ils pas issus de la doctrine? Luther dit encore: « Si la femme refuse, que la servante se présente. » Or chacun connaît les fruits excellents qu'a produits ce noble arbrisseau, car tout le Luthéranisme a été infecté d'adultères et d'impudicités, et le vice est tellement en honneur en Allemagne que les prédicants luthériens s'emportent à ce sujet contre leurs ouailles, et s'émerveillent que, dans le papisme, au temps passé, de tels excès aient été rares². » « Luther lui-même avoue que, sous le nouvel Évangile, les hommes sont devenus cent fois pires qu'ils n'étaient sous le papisme. Des crimes innombrables sont nés des enseignements de Luther et de Calvin. Ce dernier prétend que Dieu contraint les hommes à commettre le péché³. »

Staphylus parle ensuite des falsifications dont Luther s'est rendu coupable dans sa traduction de la Bible⁴; il dit, à propos de la lecture de la Sainte-Écriture telle qu'elle est pratiquée chez les Protestants: « Tout laïque, sans avoir besoin d'aucune préparation, avec des mains non lavées, même tout botté et éperonné, est invité à trouver la lumière dans la Sainte-Écriture, à en découvrir le vrai sens, c'est-à-dire le sens qui lui convient. C'est absolument comme si une troupe de manants chassait d'une pharmacie les médecins et

¹ *Christlicher Gegenbericht* C. 3^a.

² F. D. 2^b. — D. 3^a.

³ F. D. 2^{a-b}.

⁴ F. L. 3 et suiv.

les apothicaires, chacun d'eux se persuadant qu'il comprend aussi bien que les médecins à quoi servent les pilules et les drogues de la boutique¹. »

« Du moment que chacun, sans nul égard pour l'autorité ecclésiastique, est autorisé à construire lui-même sa foi d'après l'Écriture, il est impossible que de nombreuses sectes ne se produisent pas. » La liste que Staphylus dresse de ces sectes² passait aux yeux de ses adversaires pour « l'action la plus infâme de l'exécrable apostat ».

On s'indignait aussi qu'il eût osé attribuer les malheurs et les revers de l'Empire au nouvel Évangile. « C'est la religion catholique, commune à tous les peuples de l'Europe, » avait-il écrit, « qui nous a faits chrétiens, nous autres Allemands. C'est grâce à cette religion bénie que nos pieux et bien-aimés parents ont obtenu le salut éternel. C'est grâce à elle que l'Empire romain a été remis aux princes allemands, que notre noblesse a remporté de glorieuses victoires, que l'Empire s'est étendu, et que nos paysans ont été convertis au Christianisme. Les Hongrois, les Bohêmes, les Polonais, les Wendes, les Slaves, les Prussiens, les Livoniens, les Danois et les Suédois ont été baptisés par des apôtres catholiques, comme nos anciennes chroniques et nos antiques annales en font foi. Or il n'est que trop certain que depuis quarante ans l'Empire semble pencher vers la ruine, et c'est une immense douleur pour nous. Nos grands et nombreux revers rendent le même témoignage : l'Empire allemand s'est amoindri, et nos soldats sont devenus la risée des nations. Qu'est devenue la terre de Dietmarch, domaine, autrefois, de l'archevêché de Brême ? le Danemark se l'est appropriée. Qu'est devenue la Livonie, refuge, jadis, de la noblesse saxonne ? Les Moscovites la tiennent captive sous leur puissante main. » « La Prusse, conquise par l'ancien Évangile, a été ravie à notre noblesse par l'Évangile de Luther ; elle a été livrée à la Pologne ; de sorte que maintenant les Polonais règnent sur les Allemands, eux qui autrefois étaient tributaires de nos Empereurs ! La Hongrie, à son tour, à cause des disputes religieuses, est aux mains des Turcs ; les prédicants ont semé partout le poison, la haine et l'envie³. »

Dans le camp protestant, le livre de Staphylus souleva une indignation bruyante. L'auteur fut traité « de blasphémateur, d'ennemi déclaré de Dieu et de Jésus-Christ, d'infâme renégat, de vrai cerbère, digne de l'exécration générale ». « Celui qui défend sciemment l'erreur

¹ F. L. 2 a. Staphylus s'étend au long sur ce sujet dans l'opuscule intitulé : *Vom lezten und grossen Abfall*, pp. 16-17, 28, 43.

² Voy. RASS, *Convertiten*, t. I, pp. 355-363.

³ F. c. 3 b. 4 a. D a-b.

et l'idolâtrie, » s'écriait le surintendant Nicolas Gallus dans un sermon prêché à Ratisbonne, « doit être tenu pour infâme, car il blasphème Dieu dans son cœur. Staphylus défend l'idolâtrie papiste, par conséquent, c'est un blasphémateur ¹. » Cyriacus Spangenberg déclara à son tour que l'odieux Staphylus « était l'un des principaux agents du diable, qu'une légion de démons habitait en lui, qu'il flattait le dragon de Rome, conseillait et encourageait l'homicide dans tous les états chrétiens. » Depuis longtemps, cependant, on avait prouvé aux papistes que leur doctrine était fautive, idolâtre, diabolique. Ce n'était pas le nouvel Évangile qui était responsable des malheurs de l'Empire, c'était uniquement le papisme. Spangenberg insultait non seulement la doctrine, mais le caractère de Luther, « cet homme saint, ce prophète du Seigneur, plus savant, plus sage, plus intelligent dans son petit doigt, que tous les Papes, moines, évêques, et prêtres du monde entier, et que tous leurs Conciles, Universités, écoles et abbayes, sans en excepter rien ni personne ». Ce n'était pas l'Évangile luthérien qui avait engendré tant de sectes, mais bien le papisme, « cette source d'hérésies ». Staphylus, « le nouveau Judas Iscariote, l'homicide d'âmes, » ne parviendrait pas plus à détruire le nouvel Évangile que Marner, Eck, Emser et autres cervelles diaboliques; mais les Papistes endurcis éprouvaient un tel plaisir à calomnier qu'ils se délectaient et se vantaient dans d'impurs mensonges comme des porcs dans la vase ² ». Plusieurs théologiens luthériens tinrent à peu près le même langage.

« Nos nouveaux Évangéliques, » riposta Staphylus, « ont contracté l'habitude de calomnier avec tant d'impudence qu'en considérant la licence de leurs discours, plusieurs trouvent préférable de laisser opprimer la vérité que de s'engager en toutes sortes de disputes avec de si grossiers personnages. » A propos d'un livre où Andrea l'avait pris à partie, Staphylus écrivait : « Qu'a prouvé ce hâbleur? Qu'a-t-il fait autre chose que tempêter, s'emporter, outrager, calomnier, m'appeler scélérat, traître, Judas Iscariote, etc.? » « Quant à ce qui concerne ma personne, » continuait-il, « je sais que je subis les injures du prédicant non à cause de mes fautes, mais en haine de notre doctrine catholique. On ne saurait soutenir, en effet, sans blesser la vérité, que j'aie jamais commis un meurtre, un larcin ou quelque autre action criminelle, ou que jamais j'aie fait tort à quelqu'un dans l'emploi qu'il occupe ³. »

¹ *Vom bapltischen abgöttischen Fest Corporis Christi, etc. Predigt, Ratisbonne, 1561, f. B⁴.*

² *Wider die bösen Sieben.*

³ *Nachdruck, etc. (1562), F. 6-7-8.*

« Du moment qu'un luthérien passe au papisme, » écrivait le prédicant Utzinger, « il est plus que probable, pour en parler poliment, qu'il n'a pas un seule partie saine dans tout son être, et qu'on ne peut se fier à lui dans la moindre petite chose. » « Celui qui abandonne son Dieu pour un motif futile ne saurait avoir un cœur honnête, et ne peut agir loyalement envers les hommes, lui fussent-ils unis par des liens étroits de parenté; l'apostat est capable de trahir son pays; aucune fourberie, aucune félonie ne lui coûte¹. »

Cette opinion explique que Jean Fischart ait accusé le converti Jacques Rabe, fils d'un surintendant d'Ulm, des crimes les plus honteux², assurant que lui et le converti Martin Eisengrein, vice-chancelier de l'Université d'Ingolstadt, avaient signé de leur sang un pacte avec le diable³.

Contre un sermon prononcé par Jean Marbach à Strasbourg et depuis livré à l'impression, Rabe avait vivement protesté, traitant l'écrivain de pamphlet. Son auteur, le surintendant luthérien, avait, disait-il, calomnié des personnes haut placées, et l'Église Catholique en général; il avait, de plus, soulevé les sujets contre leurs autorités légitimes, excité les brebis contre les pasteurs, enfin, au su de tout le monde, c'était un prédicant révolutionnaire, dans le genre de Thomas Münzer⁴. Qu'avait-il à voir dans les affaires des Catholiques? S'il avait envie de médire, il n'avait qu'à regarder autour de lui et parmi les siens. Il reprochait aux prélats leur faste; mais où la Sainte-Écriture disait-elle qu'un surintendant évangélique fût tenu d'entretenir dans ses écuries cinq, six, huit ou neuf chevaux de race, de porter des vêtements à plis à la Brunswick, de pendre à sa selle une ou deux armes à feu, de se tenir fièrement sur ses étriers, chaussé de bottes de loutre? Où avait-il vu qu'un dignitaire évangélique eût le droit d'exercer la justice, de prendre, de piller ou de fermer des églises, des couvents, des abbayes, de marcher vêtu de velours, de soie, de porter des bagues à ses doigts, d'être toujours suivi de plusieurs laquais⁵? Répondant aux calomnies sans cesse répétées contre le clergé catholique, Rabe avait dit: « Je le dis hautement: si quelqu'un tient à avoir pour compagnon un vaurien sans foi ni loi, un être grossier, ivrogne, qu'il aille dans n'importe quel village évangélique, il verra de ses propres yeux quels gens à ma-

¹ *Nothwendige Erinnerung*, F. F. 3b. F. 4.

² *Nachtrag oder Nebelkräh*, etc. Voy. Kunz, t. I, pp. 1-97.

³ *Die rechte Auslegung*, etc. F. 4 a.

⁴ *Christliche bescheidene wohlgegründete Ablöhnung der vermeinten Bischofs-Predigt, so jüngst... den 26. Jenner dieses laufenden 69. Jahrs im Münster zu Strassburg gehalten*, etc. Cologne, 1570.

⁵ *Ablöhnung*, F. 40 a.

rottes, quels fous, y exercent le ministère ; il sera édifié de la belle régularité de leurs mœurs, de ce qu'ils prêchent, comment et quand ; ils admireront la science que ces intrus ont acquise dans la Sainte-Écriture. Si vous désirez faire votre société de joueurs, de ferrailleurs, d'ivrognes, de libertins, vous en trouverez-là tant que vous voudrez. Sur cinquante prédicants, on en trouverait à peine un, au plus deux, qui aient jamais étudié pour de bon la grammaire, à plus forte raison la Sainte-Écriture. Le plus beau et le plus fort de l'affaire, c'est que ces vils mercenaires ont la hardiesse, en chaire, de prendre à partie le Pape, l'Empereur, les princes, les seigneurs. Oh ! ce sont d'habiles, d'excellents prédicateurs, dignes d'être les bien-aimés petits poussins des surintendants ! » « Dites-moi que je mens, cher seigneur Marbach, et je vous fournirai immédiatement mes preuves ; je puis nommer les villages et les prédicants. »... « J'ai été autrefois enquêteur ; ce que j'ai vu de beau en m'acquittant de mon devoir, je préfère ne pas le redire ici¹. »

Le converti Barthélemi Kleindienst, entré à l'âge de cinquante ans dans l'ordre des Frères prêcheurs, à Augsbourg, s'adresse surtout dans son *Exhortation aux Allemands*² « aux chrétiens faibles dans la foi, qui n'ont point la pleine vérité, qui vivent dans le doute, se trompent et malgré cela sont bons au fond du cœur ». Sa propre expérience lui avait appris « qu'il y a des gens de très bonne foi dans les sectes, qu'on peut facilement les aider, non seulement à apercevoir, mais à détester « la grossière corde à fou par laquelle l'Allemagne, depuis trente ans, s'est laissée et se laisse mener tous les jours par le premier extravagant venu ». Dans son livre, d'ailleurs plein de modération, Kleindienst s'élève surtout contre les calomnies dont les sectaires se servent pour rendre les Catholiques odieux. « En vérité, » s'écrie-t-il, « on voit parmi les sectaires des prédicants d'une rare impudence ! Ils osent, et cela, selon toute vraisemblance, malgré les reproches de leur conscience, persuader au pauvre peuple que les Catholiques, ou, comme ils nous appellent, les papistes, ne sont plus état de Jésus-Christ, adorent les saints, divinisent le Pape ; ils soutiennent que nous nous imaginons escalader le ciel par les bonnes œuvres, et que nous nions la nécessité de la grâce ; que nous ne croyons pas à la Sainte-Écriture, que nous ne possédons pas la vraie Bible, ou que nous sommes hors d'état

¹ F. 55 a-b.

² ** *Ein recht catholisch und evangelisch Ermanung an seinen lieben Teutschen, Durch Dr. Bartholomeum Kleindienst von St Annaberg, der heiligen Schrift Professor.* Dillingen, 1560. Sur les éditions postérieures, voy. PAULUS dans les *Hist. polit. Blätter*, t. CIX (1892), p. 493 Annot. 4.

de la comprendre, lorsque, par hasard, nous l'avons entre les mains; que nous avons plus de confiance dans l'eau bénite que dans le sang de Jésus-Christ. Voilà quelques-uns des innombrables mensonges et blasphèmes horribles, inouïs jusqu'ici, qu'ils inventent contre nous. Les gens d'expérience savent bien que le grand art des sectaires, c'est de rendre le papisme abominable aux chrétiens crédules, grâce à un habile système de calomnie». Un aveu échappé à Bucer en 1544 montre combien Kleindienst avait raison sur ce point : « On est allé si loin de notre côté, » écrivait Bucer en 1544, « qu'on attribue aux Catholiques, dans nos livres et dans nos sermons, une foule de choses dont ils sont parfaitement innocents, et que nous serions fort embarrassés de prouver ¹ ». La façon dont les « maîtres sectaires » défigurèrent la doctrine catholique inspira à Kleindienst une grande indignation; il s'écriait : « Je prends Dieu à témoin, sur le salut de ma pauvre âme, que si les choses dont on nous accuse n'étaient pas autant de grossiers, d'horribles et palpables mensonges, je m'enfuirais de toutes mes forces d'une religion telle qu'on dépeint la nôtre et je serais autant l'ennemi du Pape et du papisme que Luther lui-même, ou le diable en personne. C'est pour cela que je ne puis assez déplorer que notre pauvre cher peuple ait été si longtemps mené par la corde des fous, et si lamentablement abusé. Sans aucun doute, si l'homme du peuple, simple et bon, était mieux instruit, mieux informé, il détesterait bientôt autant les sectes qu'il hait maintenant le papisme. »

Jean Nas, de tous les convertis, fut celui qui attaqua les prédicants avec le plus de violence; aussi était-il haï plus que tous les autres; on l'appelait « l'impure écume de l'idolâtrie papiste ». Les polémistes protestants affirmaient qu'il avait propagé les exemplaires de ses livres par des maléfices dont il avait le secret. Beaucoup d'ouvrages de Nas avaient eu trois, quatre et jusqu'à cinq éditions².

Jean Nas³, originaire d'Eltmann, en Franconie, était né de parents catholiques. Tailleur de son état, il avait fait son tour de compagnon, et, durant ses voyages, s'était attaché à la doctrine de Luther. « A Nuremberg, à Ratisbonne, à Augsbourg, » écrivait-il plus tard, « j'ai été le fervent adepte de la prétendue parole de Dieu,

¹** LENZ, *Briefwechsel Landgraf Philipp's des Grossmüthigen von Hessen mit Bucer*, t. II, p. 240. Voy. *Hist. pol. Blätter*, t. CIX (1892), p. 497.

² Voy. SCHÖPF, p. 73.

³** Avec le savant travail de Schöpf, voy. HIRN, t. I, pp. 235 et suiv., pp. 252, 262. Une courte autobiographie latine de Nas a été publiée récemment par J. ZINGERLE dans la *Zeitschrift für deutsche Philologie* (Halle, 1886), t. XVIII, pp. 488 et suiv.

telle qu'elle est interprétée dans les livres de Luther. » Il lui arrivait, le dimanche, d'entendre jusqu'à quatre sermons tout entiers; il écoutait avec enthousiasme le cantique : *Maintiens-nous, Seigneur, dans ta sainte parole, et confonds l'homicide du Pape et du Turc*, chanté avec ardeur et comme d'une seule voix. » Les injures dont les prédicants accablaient les Catholiques faisaient sur lui une telle impression que, sans autre réflexion, il eût, dit-il, ramassé des pierres pour les jeter à la tête d'un prêtre ou d'un évêque qui se fût trouvé sur son chemin au sortir du prêché¹. Il avait gardé un ineffaçable souvenir des innombrables outrages, des mensonges, des calomnies qu'il avait si souvent entendus dans la chaire; il souffrait pour le pauvre peuple égaré, victime d'une haine si amère. La lecture assidue de *l'Imitation de Jésus-Christ* le porta à réfléchir². Il rentra dans le giron de l'Église Catholique, et, peu après, quitta le monde pour entrer dans l'ordre de Saint François. (1552). Il commença par y exercer son métier, qu'il continua toute sa vie à tenir en grand honneur. Devenu plus tard évêque de Brixen, il tint à mettre dans ses armes une paire de ciseaux, en souvenir de son ancien état³. Après qu'il eut achevé ses études, ses supérieurs l'envoyèrent à Ingolstadt, foyer actif de théologie et de controverse catholique dans l'Allemagne du Sud. Sous la direction des Jésuites, il étudia la Sainte-Écriture et les Pères de l'Église, apprit l'hébreu et le grec, tout en obtenant de grands succès comme prédicateur populaire. Ses sermons et ses écrits de polémique révèlent un habile écrivain, un orateur à la parole puissante, à l'éloquence vraiment populaire. Comme Luther et Geiler, il puise à la source populaire, mais la modération et la décence, chères à Geiler, sont loin d'être toujours observées par lui. Au début de sa vocation, il ne se sentait aucun penchant pour la polémique : « J'eusse préféré, » dit-il, « enseigner tout simplement au peuple la foi catholique, soit dans la chaire, soit dans les écoles; j'aurais aimé servir notre cher peuple au confessionnal ou dans les hôpitaux; mais les pamphlets atroces des prédicants m'ont pour ainsi dire entraîné sur le champ de bataille; il faut maintenant que je quitte tout pour me battre avec eux, me voilà forcé de me servir de leurs armes, de parler leur langage, puisqu'ils n'en comprennent et n'en veulent pas entendre d'autre. » Pendant qu'il livrait ce combat, Kleindienst était loin d'être « d'humeur joyeuse ». Qui pourrait faire quelque progrès dans la piété, écrivait-il, « en entendant, en lisant habituellement tout

¹ SCHÖPF, pp. 6-7.

² NAS, *Centuria* II, p. 145.

³ SCHÖPF, pp., 8-19.

ce que la méchanceté invente contre nous ! » « Mais nos adversaires ne sont plus seuls à prêcher sur ce ton, nous leur devenons semblables. Que Dieu nous vienne en aide, car tous nous avons besoin de pénitence et de réforme, de sorte que le mieux serait que chacun balayât devant sa porte, châtiât son propre vice, en laissant les autres contents et tranquilles. Si les Luthériens pensaient ainsi, s'ils aspiraient à la paix chrétienne, ce serait, en vérité, plus fraternel, plus chrétien, plus évangélique ; alors nous porterions les fardeaux les uns des autres, la misère les uns des autres, et nous ôterions mutuellement la paille de notre œil ; comme nos chers bons vieux ancêtres allemands, nous serions pacifiques, équitables ; nous userions d'indulgence les uns envers les autres, au lieu de nous quereller sans relâche, de nous injurier, de nous battre, sans nous amender d'aucune façon, au grand préjudice de notre nom de chrétien et de la bonne foi allemande¹. » « Cependant que devons-nous faire quand pamphlets et libelles pleuvent continuellement sur nous et que nos adversaires, pareils à des loups dévorants, se précipitent dans le bercail catholique, ravagent la vigne du Seigneur, foulent aux pieds tout honneur, toute décence, choisissent de préférence les termes les plus ignobles, les images les plus sales, propageant des gravures infâmes pour nous perdre ? En pareil cas, peut-on se tenir tranquille et ne pas se défendre ? Qui oserait accepter une pareille responsabilité ? » « Tous les sermons des prédicants sont lardés de calomnies atroces, et ces malheureux s'imaginent remplir leur devoir, accomplir une œuvre de zèle, faire merveille². »

Ce qui avait surtout enflammé le zèle de Kleindienst c'était un livre publié en 1562 et 1564, par Jérôme Rauscher, prédicant du comte palatin à Neubourg, et un autre écrit du même auteur dédié au duc Christophe de Wurtemberg, intitulé : *Cent mensonges papistes, dodus, infâmes et répugnants*³. Rauscher avait récolté de côté et d'autre toutes sortes de fables et de contes inventés à plaisir ; il représentait le Catholicisme comme une idolâtrie manifeste et l'appelait « l'excrément du diable ». « Depuis quarante ans environ, » avait-il écrit, « les papistes n'ont cessé de tenir des assemblées secrètes pour conspirer contre nous. Ils ont eu recours à des

¹ *Centuria II*, Préface, F. 3-4.

² *Centuria VI*, p. 241 a-b. Voy. *Centuria V*, p. 4886, etc.

³ *Hundert auserwelle, grosse, unverschempte, feiste, wohlgemeste, erstunkene papistische Lügen, welche aller Narren Lügen, als des Eulenspiegels, Marcolphi, des Pfaffen von Kalenberg, Fortunati, Rollmagens, etc., weil übertreffen, damit die Papisten die fürnehmten Artickel ihrer Lere vertheidigen. die armen Christen aber verblenden und in Abgrund der Höllen verführen, aus ihren eigenen Scribenten zusammengezogen und besondere Erinnerung zu jeglicher gestellt.* 1564.

ruses infâmes pour déraciner la pure doctrine de l'Évangile et contraindre les âmes à retomber sous le joug impie de leur idolâtrie. L'un de leurs principaux agents, c'est Frédéric Staphylus, dans lequel le démon est entré, comme jadis en l'âme de Judas, car Staphylus sert le diable, le voulant, le sachant, et malgré les reproches de sa conscience. » « Il outrage et calomnie la vraie religion. il s'appuie sur les seigneurs temporels restés fidèles au papisme maudit; émissaire du démon, il nous prépare un bain de sang¹. » « Les évêques papistes sont les serviteurs du diable; ils accroissent et défendent l'empire de Satan. » « Les Papes romains sont de véritables monstres; leur fin dernière, c'est l'enfer. Le démon, au moyen des papistes impies et des Mahométans, sème ses mensonges par toute la terre, et des multitudes d'âmes sont précipitées par eux dans l'abîme. » « Les couvents de religieuses sont les maisons de prostitution des grands seigneurs, des chanoines et des gentilshommes; le diable est le père des moines, il leur souffle un esprit de mensonge; les moines vivent sous sa queue; c'est lui qui les conduit, les gouverne, et les entraîne enfin dans l'empire infernal. » Une ancienne légende avait raconté qu'un moine franciscain, ayant été jeté dans la mer par les passagers d'un navire, avait été transporté dans le paradis, qu'Enoch et Élie lui avaient montré le séjour des bienheureux, et qu'ensuite ce moine avait reparu sur le vaisseau. Rauscher, s'emparant de cette légende, affirme que, loin d'être allé en paradis, le franciscain a été conduit dans la plus sombre étoile, dans la montagne de Vénus; que là il a été admis à contempler le d... de Lucifer et que cette contemplation constitue la récompense suprême des moines. « Enoch et Élie, » écrit-il, « n'ont rien eu à faire avec ce maudit. Lucifer, au contraire, Belzébuth et ses compagnons ont sauté de joie à son approche, ravis de voir arriver un tel hôte². » Raucher raille surtout saint François d'Assise. Les biographes du saint avaient rapporté qu'il avait voulu mourir dépouillé de ses vêtements, à l'exemple de Jésus-Christ son Maître. Rauscher écrit à ce sujet; « Ce fait n'a rien d'in vraisemblable, François avait coutume, quand il allait visiter les sœurs de sainte Claire, d'ôter ses vêtements; il priait souvent tout nu. » « A sa mort, il y a eu grand carnaval dans l'enfer; Belzébuth, Lucifer et ses compagnons l'ont reçu avec de grands honneurs, l'ont accueilli dans leur royaume comme un fidèle serviteur, et l'ont mis à la place d'honneur, près de la mère du diable³... »

¹ Préface.

² Pp. 23, 63, 81, 83, 95, 172 et suiv.

³ Pp. 208 et suiv. Le culte catholique était traité de la même manière. « L'eau bé-

L'ouvrage était dédié au duc Christophe de Wurtemberg, dont Rauscher vantait « le zèle ardent pour la véritable et seule justifiante religion, zèle admiré de tout le monde¹ ». Il invitait tous les bons chrétiens à faire réflexion sur les horribles ténèbres où étaient plongés les papistes. Il racontait comment, tous les jours, les papistes étaient bernés par leurs prêtres, et comment ceux-ci les obligeaient à tenir toutes les fables catholiques pour autant de vérités, et menaçaient de châtier par le feu, la prison, les fouets, quiconque oserait les contredire².

Rauscher, dans une seconde *Centurie*, dédiée au margrave Frédéric d'Anhalt, alla plus loin encore dans l'invective et la calomnie. « La prostituée de Babylone, » écrit-il, « par les décisions blasphématoires du Concile de Trente, a condamné la parole de Dieu, et s'est proposé de rétablir en Allemagne l'idolâtrie et le blasphème. » « L'Église romaine est purement et simplement l'épouse du diable. » « Entre autres choses abominables, les papistes disent qu'engendrer des enfants en dehors du mariage n'est pas un péché; que pourvu qu'on fasse périr à temps les enfants, pourvu que la chose reste secrète et qu'on le dise à confesse, on est sûr d'obtenir une prompte absolution. » « Vous qui êtes condamnés à vivre sous une autorité papiste, » dit-il en s'adressant aux Catholiques, « comprenez-vous, maintenant, à quels homicides d'âmes, à quels loups féroces vous devez obéissance et comment ils vous trompent, se donnant pour les prêtres de l'ancienne Église Catholique, tandis qu'ils appartiennent à l'église de Judas et de Caïn ? »

« On ne saurait imaginer, » écrivait Nas, « tout ce que les prédicants et les fauteurs de trouble osent dire contre nous, avec l'approbation de nos princes. » « L'autorité, surchargée d'autres affaires, s'indigne à tort, trompée par leurs mensonges; l'homme du peuple est aigri et exaspéré contre les prêtres, et c'est ainsi que le monde entier se remplit de querelles, de disputes et de haines, que la guerre s'allume, que terres et gens sont opprimés, comme malheureusement nous en sommes témoins, et comme le pauvre homme est obligé

nite, et l'exorcisme des prêtres impies ont pour but d'accroître l'empire de Satan » (p. 45). « Parmi les nouveaux saints canonisés qu'on doit honorer et adorer, les uns n'ont jamais existé, les autres habitent chez Belzébuth » (p. 100). « La fête du *Corpus Christi* a été instituée pour ouvrir toute béante la bouche des chalands, et afin qu'on puisse fourrer dedans de la crotte de souris au lieu de poivre, et du crottin de cheval au lieu de figues » (p. 154), etc.

¹ Préface, p. 19.

² P. 210.

³ *Centuria secunda, das audere hundert der auserwählten papistischen Lügen welche alle Narrenlügen weit übertreffen*, etc. (1565). Préface A. 2 et suiv. J. 3, M. 2.

d'en faire tous les jours, à son grand préjudice, l'amère expérience¹. »

Ce pamphlet mit Nas hors de lui². Il saisit aussitôt la plume; mais Rauscher n'était qu'un individu isolé dans la masse de tant d'ennemis qui, de mille manières, « blasphémaient, raillaient, outrageaient les sacrements catholiques, les saints, toutes les choses sacrées, la discipline, l'honneur chrétien, public et privé, la sainte Mère de Dieu et l'état ecclésiastique³ ». Pour les combattre, Nas, en 1565, commença par publier : *Les cent et une vérités évangéliques, antipapistes, d'après lesquelles, de même qu'on peut reconnaître un arbre à ses fruits, la pure doctrine se fera aisément reconnaître de tous*. Les principaux théologiens et controversistes protestants, Tilmann Hessus, Nicolas Gallus, Luc Osiander, Syriacus Spangenberg⁴, Jacques Andréa et beaucoup d'autres, y étaient « très délicatement traités », c'est-à-dire jugés d'après leurs propres paroles, grossières et rudes, « afin qu'ils pussent comprendre, une fois du moins en leur vie, la bonne semence qui pousse sur leur fumier, et pour que leur doctrine fût exposée au peuple dans toute sa laideur ». Ce livre mit en grand émoi « la fourmillière luthérienne ». Une ardente guerre de plume s'engagea⁵. Nas fit paraître cinq autres *Centuries*⁶, et plus les réponses à ses attaques devenaient amè-

¹ *Centuria III*, préface a 2b. Voy. *Centuria V*, p. 13.

² *Centuria VI*, 283.

³ *Centuria I*, préface.

⁴ ** Rembe a publié récemment les lettres de SPANGENBERG (Dresde, 1888) collection qui est d'ailleurs loin d'être complète. Voy. KAWERAU, dans la *Theol. Liter-Zeitung*, 1889, pp. 85 et suiv.

⁵ Voyez le titre complet des *Centuries* dans SCHÖPF, p. 73.

⁶ *Centuria VI*, p. 243. Dans la première *Centurie* (p. 141), Nas cite toutes les paroles injurieuses adressées par Spangenberg au saint évêque de Naumbourg Jules Pflug, qu'il traite « d'étalon huilé et tondu, de vieux loup, de prêtre de Baal, de fou furieux, de stupide, de fanatique de démon, etc. « C'est ainsi, » ajoutait Nas, « qu'en usent les prédicants. Pour plaire à leur père le diable, ils fourent des diables partout. Mais au contraire, pour peu qu'on les regarde un peu de travers, ils se cabrent; si l'on se permet de dire que la manche d'Andréa est déchirée, aussitôt il crie au meurtre, il se plaint qu'on ne respecte pas sa manche. Qu'on appelle les prédicants par leur vrai nom, qu'on se serve envers eux de la mesure dont ils se sont servis pour les autres, ils ne peuvent le tolérer. Mais quand Andréa appelle Staphyllus un mamelouk, le blasphémateur de la vérité divine, Judas Iscariote, etc., tout cela passe pour juste et équitable, pour conforme à la Sainte-Écriture. Oui, on ose soutenir qu'un tel langage est selon Dieu! Jésus-Christ, disent-ils, a lui-même appelé les Pharisiens hypocrites, race de vipères, etc. » Georges Nigrinus surpassait tous les autres dans ce genre d'éloquence. Il appelait Nas, par allusion à son nom de Nas (en allemand, nez), « groin de porc ».

Aucune racine ne plaît à ton nez
Si ce n'est celle qui est chère au porceau,
Qui ne trouve rien de plus exquis
Que ce que l'homme laisse tomber...

Nas était l'enfant de Satan, les prêtres catholiques de méchants coquins, des pour-

res, plus il ripostait lui-même avec âpreté et sarcasme, mais, à dire le vrai, sans approcher jamais, même de loin, de cet art d'injurier, de toucher à la vie personnelle et privée des individus, où ses adversaires excellaient. Luc Osiander, dans un de ses écrits, alla jusqu'à trouver soixante-douze épithètes injurieuses à l'adresse d'Osiander. Nas les cite avec la dernière exactitude, et les présente à ses lecteurs, en affirmant que tous les termes injurieux dont lui-même se sert, il les a empruntés à Luther, Spangenberg, Osiander, Célestin, Rauscher et autres. « Du reste, il est bon de remarquer, » ajoute-t-il, « que c'est tout autre chose d'enseigner les Catholiques ou de se défendre contre les apostats. Un berger se comporte différemment envers ses brebis qu'envers les loups. J'ai soin d'éviter, dans mes sermons et mes autres écrits catholiques, toute parole injurieuse ou bouffonne, parce que là je parle aux brebis, non aux loups; mais dans mes écrits de controverse, si je ne me sers pas du « cher enfant », si je mêle à mon discours des railleries et des plaisanteries grossières, c'est que j'ai affaire à des gens qui ne comprennent plus guère d'autre langage¹. » « Le pauvre peuple protestant qu'on abuse est à plaindre, non à blâmer; au lieu que les prédicants séducteurs et calomniateurs ne doivent être épargnés dans aucun cas. » Voici un échantillon de la façon dont Nas les traite : « Je traverse rarement un bourg évangélique sans entendre crier contre les loups dévorants, contre les homicides d'âmes : *Au loup! Au loup!* Quels sont ces loups féroces? Ce sont les prédicants. Ils sont en si grand nombre que presque personne ne peut leur échapper, car là où ils nichent, ils se multiplient, à la façon des puces. Chez nous aussi se fait sentir le besoin de pasteurs intègres et sans reproche; mais chez nos adversaires, on voit les gens les moins qualifiés : cordonniers, tailleurs, bourreaux, petits commis, lansquenets, on voit surtout nos apostats, fraîchement échappés du bercail catholique, se mêler de prêcher. L'Écriture l'avait prédit : *En ce temps-là, il n'y aura plus de différence entre le peuple et le prêtre.* Maintenant que les Évangéliques ont digéré les biens du clergé, ils inventent de nouvelles méthodes pour nous écorcher; ils bâtissent plus de maisons d'impôts que d'églises; nos établissements de bienfaisance, nos églises deviennent des cavernes de voleurs, des repaires d'assassins; j'en pourrais donner quelques preuves, dans le cas où l'on refuserait de me croire². »

ceaux épicuriens, qui haïssaient et fuyaient la croix autant que Satan lui-même », etc. *Vom Bruder Nasen Esel*, B. 4^a. *Willkomm und Abdank der Antigratulation Johann Nasen*. C 2. — C. 3 F. 3-G.

¹ Schörr, p. 11.

² *Centuria IV*, p. 309.

Regardant Luther comme le père de tous les prédicants calomniateurs et insulteurs, Nas trouve juste de commencer par lui. Luther avait dit que le papisme avait pour fondateur le diable. Nas publie l'*Anatomie du Luthéranisme fondé par Satan*. Il cite fréquemment Luther, pour bien mettre en lumière le goût pour les propos grossiers et indécents du prétendu informateur; il l'appelle « le prédicant des porcs », « la cornemuse et le luth du diable ». « Jo me demande parfois, » dit-il, « si Luther n'est pas le vrai fils de perdition, le véritable Antechrist¹. » Dans la quatrième *Centurie*, « le malheureux Luthéranisme est si bien anatomisé qu'on y découvre des centaines ou plutôt la collection complète de tous les mauvais fruits issus du figuier maudit du nouvel Évangile. » Dans la cinquième *Centurie*, Nas raconte les débuts, la vie et la mort du « saint docteur » Luther; « de sorte », dit-il, « que maintenant chacun est en état de juger par lui-même, très exactement, des fruits de la doctrine d'après l'arbre, car Jésus-Christ lui-même a déclaré qu'un mauvais arbre ne saurait porter de bons fruits ». Nas avoue qu'il s'est exprimé sur le compte de Luther en termes violents; mais il en renvoie la faute à ses adversaires, qui l'ont poussé à agir ainsi, à force de louer Luther sans mesure, de l'exalter, de parler de lui comme d'un saint, de le mettre bien au-dessus de Paul et de Jean-Baptiste, tout en traitant avec une irrévérence odieuse les saints de Dieu, et en se servant, pour les bafouer, de mille calomnies et blasphèmes abominables². Il en citait d'horribles exemples : « On a été jusqu'à nommer la très sainte Vierge (chose effroyable à redire) « une impure courtisane³ ! »

Nas n'avait que trop raison d'accuser les écrivains protestants, et en particulier Jean Fishart, d'avoir trainé dans la fange les plus nobles figures catholiques, et en particulier saint François d'Assise et saint Dominique.

En effet, dans le poème satirique dédié à Nas et intitulé *la Secte des déchaussés et la querelle des capuchons*⁴, Fishart avait comparé saint François d'Assise à Mahomet, disant que si l'un était adoré par les Turcs, l'autre l'était par les moines⁵. Il avait raconté que sainte Catherine de Sienne ayant vu

Combien François était honoré,

Et comment ses cinq plaies étant toujours béantes, et suintantes,

¹ *Centuria V*, pp. 206-267, 292-495.

² Voy. Schöpf, pp. 19-26.

³ *Centuria VI*, p. 205^b.

⁴ Kurz, t. I, pp. 101-120.

⁵ Vers 19 et suiv.

(Ces plaies que sans doute il s'était faites lui-même,)
 S'avisa d'un stratagème,
 Ouvrit cinq blessures dans sa chair,
 Puis prétendit que, pendant une extase,
 Marie elle-même les lui avait imprimées.
 Par là, elle fit au pauvre saint homme
 Un affront et un tort sensibles,
 Mais elle ne s'en fit aucun scrupule,
 Bientôt un grand concours de pèlerins,
 De prêcheurs, de moines, de peuple,
 Vint admirer sa sainteté,
 Louant Catherine au lieu de François,
 Et l'on se moqua du pauvre moine !
 Décide entr'eux qui a envie de se mêler
 A cette sublime querelle ¹.

Bientôt, dans les différentes branches de la famille Franciscaine, on avait vu surgir des disputes du même genre :

Tous les jours, à toute heure,
 François était stigmatisé et blessé.
 Bien qu'il eût cinq plaies
 Qui l'affaiblissaient déjà passablement,
 Ses compères voulaient encore
 Le martyriser davantage en l'imitant ².

Le second « poème » de Fishart a pour titre : *De saint Dominique, le frère prêcheur, et de saint François le déchaussé ; de leur belle vie et grandes abominations, dédié au frère gris Nas d'Ingolstadt, afin qu'il se souvienne et réfléchisse à ses calomnies indécentes sur Luther*³. Fishart insulte aussi saint François dans la pièce bouffonne intitulée : *la Chasse aux puces*.

« Il est rapporté dans la légende de saint François, » dit-il, « que cet homme de Dieu a toujours regardé comme ses frères les poux et les puces :

Aussi avait-il défendu à ses religieux
 De verser le sang de leurs parents,
 De jamais tuer une puce ou un pou ⁴.

« Il est certain, » dit-il ailleurs, « que le capuchon, le froc et la tonsure du moine ont ramassé l'ignominie et l'ordure du monde entier. Et pourquoi cela ? Parce qu'ils ont entendu la confidence de ce que le monde entier renferme de plus ignoble. Les

¹ Vers 225 et suiv.

² Vers 99 et suiv.

³ Kurz, t. I, pp. 121-252.

⁴ Kurz, t. II, p. 32, vers 1119 et suiv.

prêtres mangent et avalent l'ordure; ce sont des écueurs d'égoût, des mangeurs d'excréments. Dans leurs retraites, couvents, monastères ou presbytères, ils vivent aussi séparés de toute société que s'ils étaient enfermés dans des latrines, ou dans des maisons de prostitution¹. »

Évidemment, comparé à des pages si ignobles, le langage de Nas pouvait encore passer pour modéré. Fishart et son compagnon d'armes Nigrinus raillaient les querelles, à la vérité puérides et sans dignité, des ordres religieux; mais qu'étaient-ce que ces disputes à côté des violences de ces sectes innombrables qui, au sein du Protestantisme, s'entredéchiraient, se maudissaient réciproquement au sujet des dogmes les plus sacrés? « Tout est bouleversé en Allemagne, » écrivait Nas, « car en dehors de l'Église Catholique, il n'y a nulle part de stabilité dans les dogmes, mais au contraire des innovations perpétuelles et des querelles amères. » « C'est une honte pour nous aux yeux de toutes les nations chrétiennes, » écrivait-il en 1581, « que nous autres Allemands, nous nous regardions comme obligés de nous maudire, de nous damner continuellement les uns les autres. Il est humiliant pour ceux qui nous gouvernent de constater que plus ils vont, moins ils sont fidèles à eux-mêmes; car tous les ans ils publient de nouveaux édits de religion; les temporels prétendent condamner les spirituels, les brebis conduisent les pasteurs. Depuis longtemps déjà les Luthériens se sont alliés aux Calvinistes de France, d'Angleterre et des Pays-Bas, ils en ont fait l'éloge, ils ont exposé pour eux leur sang et leurs biens, et maintenant, voilà qu'ils les mettent tout à coup au même rang que les papistes²! » « Chaque secte pense être seule en possession de la vérité, et ne songe qu'à opprimer toutes les autres. Les faibles sont scandalisés, car ils entendent dire à tout nouveau chef d'école: « Le Christ est chez nous, et il n'est pas chez le voisin. » Les Flaciniens crient que le monde entier est dans l'erreur, eux seuls exceptés; les Adiaphoristes les traitent, naturellement, de menteurs; mais ils mentent avec tout autant d'impudence, affirmant qu'eux seuls constituent l'Église de Dieu; les disciples de Schwenkfeld disent la même chose; les Anabaptistes soutiennent que tout le monde a renié Jésus-Christ, que tous sont tombés, qu'eux seuls composent la vraie communauté chrétienne. Chaque secte chante le même petit refrain, et ce refrain n'est pas nouveau, car il a été chanté par tous les hérétiques du temps passé, surtout par les Do-

¹ *Geschichtsklitterung*, pp. 479-483.

² *Examen Concordiae* (1581), pp. 403-404.

natistes et les Cathares¹. » Cependant, les sectaires s'accordent sur un point : leur haine commune pour l'Église Catholique. Les prédicants soufflent cette haine au cœur du peuple, ils excitent ses colères, surtout contre les prêtres et les religieux. » « Réfléchissez avec moi à la manière indigne dont, fidèle aux leçons de ses pasteurs, le peuple évangélique nous traite. D'où lui viennent ces penchants féroces ? Des prédicants, lesquels, dès qu'ils aperçoivent un froc, un capuchon, une tête tonsurée, crient aussitôt : aux armes, au loup, au loup, pendard, voleur, espion, démon ! Voilà comment ils traitent des gens auxquels ils n'ont parlé de leur vie, qui ne leur ont jamais fait aucun mal ! Mais qui pourrait redire toutes les insultes, tous les mépris dont ils accablent même les simples fidèles ?² »

Nas, après avoir cité de nombreux passages des écrits protestants, dit que, depuis l'avènement du nouvel Évangile, la décence et la vérité ont entièrement disparu de l'Allemagne ; que le peuple est devenu grossier, sauvage. La vraie cause du mal, c'est, selon lui, le principe même de la doctrine protestante, c'est-à-dire le dogme de la justification par la foi seule. « Par cette doctrine, destructive de toute vraie piété, » écrit-il, « le zèle charitable, les œuvres de miséricorde ont été abolies ; l'Allemagne a été radicalement corrompue. » Répondant aux prédicants qui traitaient la doctrine catholique sur les bonnes œuvres d'invention diabolique, Nas disait : « De même que les Turcs se font une image turque et imaginaire du vrai Dieu, les prétendus serviteurs de la parole de Dieu ont fabriqué aussi un pseudo-Christ, grâce à leur invention satanique et insensée, grâce à leur foi unique. Leur nouveau Christ ne peut rien pour nous, car il s'enveloppe dans le manteau du diable, il est assujéti à sa volonté. Il ne distribue à ses fidèles que le calice et le pain mensonger du démon, et Satan, par ce sacrement d'enfer, les incline comme lui au mensonge et à l'homicide³. » « O Allemagne, ma bien-aimée patrie, ceux qui disent que tu t'es sanctifiée, qui pensent t'avoir élevée jusqu'au ciel par la foi nue, te trompent, aussi vrai que Dieu vit, règne et gouverne ! Ils te trompent, tous ceux qui te proclament sainte, qui te canonisent, qui te séduisent, et t'assurent que tu es sauvée ! » « Les fruits de cette doctrine s'appellent meurtre, vol, mensonge, tromperie, impudicité, scélératesse sans remords. Aux yeux de tes faux docteurs, la foi purifie tout, justifie tout, aucun péché ne saurait souiller l'âme, et les bonnes œuvres,

¹ *Centuria III*, p. 63.

² *Centuria II*, p. 45.

³ *Angelus paraeneticus, der Manungsenel* (1588), p. 173.

au contraire, sont un obstacle au salut¹. » « Dès que l'un des nôtres s'émancipe, devient un méchant garnement, un vaurien, dès qu'il a pris à un autre sa femme ou son bien, il s'enfuit chez les Évangéliques, et le voilà soudain devenu honnête homme. Car ils disent qu'il ne faut rien estimer que la foi pure, et plutôt à Dieu qu'ils se contentassent de le croire, mais il s'en faut bien, ils agissent; ils s'adonnent à toutes sortes de vices: émeutes, pillages, vols sacrilèges, brisement d'images, effusion de sang, ces crimes se succèdent chez eux sans interruption². » « O Allemagne, ma noble et bien-aimée patrie, ne vois-tu pas voir combien leur toile est grossièrement tissée? Les Juifs aveugles, les payens, les Turcs eux-mêmes méprissent et raillent cette foi nouvelle! Ne comprends-tu pas le tort qui t'est fait, et que tu es devenue la risée des nations? Ce qui se passe ne suffit-il pas à t'instruire? O douleur, ne te lèveras-tu pas bientôt, ne feras-tu pas pénitence, et les becs emmiellés, les prédicants doucereux, les prétendus serviteurs de la parole qui t'insinuent tant de flatteries, qui te passent un brin d'herbe dans la bouche pour te mener où ils veulent, ne les renieras-tu pas, ne les enverras-tu pas bientôt au diable³? »

Tandis que nous sommes en cette vie,
 La mort se tient à nos côtés.
 Qui viendra nous tirer d'angoisse,
 Qui nous fera trouver grâce devant ta face,
 Si ce n'est toi seul, ô Seigneur !
 Nous sommes accablés sous le poids de ta colère,
 Nous gémissons à cause de nos crimes !
 Dieu saint, Dieu saint, Dieu fort,
 Sauveur plein de compassion
 Dieu éternel, prends pitié de nous !
 Que notre âme ne périsse pas,
 Que notre héritage ne nous soit point ravi,
 Aide-nous dans nos pressants dangers⁴ !

Nas en revenait toujours au même thème : « La nouvelle foi est tellement forte, tellement puissante, » écrivait-il, « qu'elle suffit pour le salut; aussi toutes les œuvres de miséricorde ont-elles pris fin. » « Quand avons-nous vu plus de pauvres? Quand les hôpitaux ont-ils été moins en état de les recevoir? Et pourtant, que de couvents confisqués sous prétexte de doter les hôpitaux! Et ils n'ont jamais été plus endettés! Où s'en sont allés les revenus des écoles?

¹ P. 471. Voy. SCHÖPF, pp. 65-66.

² *Praeludium in centurias hominum sola fide perditorum* (1588), p. 23.

³ *Widereinwarung* (1577), p. 238. Voy. SCHÖPF, p. 53.

⁴ SCHÖPF, p. 68.

Combien de malheureux étaient jadis nourris par les couvents¹ ! » Puis, dans une page éloquentes, Nas rappelle l'ancienne libéralité des monastères, surtout en temps de disette et de calamité publique².

II

La dispute de Nas et de Mathieu Ritter, prédicant de Francfort-sur-le-Mein, nous aidera à comprendre mieux encore le genre et le ton de la polémique religieuse à cette malheureuse époque. Nas avait dit dans sa quatrième *Centurie* : « Si, parmi les Catholiques, on a souvent plus à souffrir du caquet des femmes qu'à s'édifier de leur piété, il faut convenir, cependant, que les femmes évangéliques sont infiniment plus bavardes que les nôtres, surtout quand il est question de religion et de parole divine; et cependant saint Paul leur a défendu de s'occuper de ces hautes questions, leur ordonnant de s'en rapporter là-dessus aux hommes; mais elles jacassent et barbottent comme des oies dans le ruisseau, et elles égarent souvent des gens pieux et honnêtes, à l'exemple de leur mère Ève et des maîtresses du roi Salomon. Depuis le jour où Ève écouta le premier prédicant (c'est-à-dire le démon caché sous la forme d'un serpent), le jour où il lui conseilla de rompre le jeûne, la femme a toujours séduit l'homme, comme le prouve l'histoire de Dalila et de Samson. En résumé : *omnis Lutherana meretrix*³. »

Furieux de cette dernière parole, Ritter composa le *Dialogue sur le jugement calomniateur et infamant porté par le frère Jean Nas, d'Ingolstadt, lequel a osé dire que toutes les femmes luthériennes sont des courtisanes*. Nas, selon Ritter, était un blasphémateur satanique, tout semblable au premier prédicant du paradis terrestre, car il blasphémait et falsifiait la parole de Dieu non moins que le diable, et il avait osé dire que les femmes luthériennes, parce qu'elles s'occupent de religion, étaient toutes des prostituées. « Pourquoi, » s'écriait-il, « Nas, ce nouveau docteur, vient-il mêler Dieu à la prostitution ? Veut-il faire de Dieu le patron d'une maison d'infamie ? Le cœur se glace d'effroi à la seule pensée d'un semblable blasphème⁴ ! » « Ailleurs, Nas déclare que non seulement plusieurs ou beaucoup de femmes luthériennes ont une conduite scandaleuse, mais que toutes, sans en excepter les reines; les Électrices, les princesses, et les

¹ *Sechs Hauspredigten* p. 242^b.

² *Centuria VI*, pp. 169-177.

³ *Centuria IV*, p. 258^b.

⁴ *Dialogus*, f. 2².

femmes du plus haut rang, vivent dans l'infamie. Or, où trouver pire dépravation, plus de honte, une vie plus bestiale, plus diabolique que chez les courtisanes? Et cependant le frère Nas, dont les écrits sont répandus dans le monde entier, prétend que les femmes luthériennes du rang le plus élevé, aussi bien que celles des autres classes, sont toutes perdues de vices! Admirez ici un remarquable chef-d'œuvre de la noirceur papiste : De nous autres hommes, Nas ne dit mot; il se tait sur nos vices, il se borne à appeler nos femmes des prostituées, afin de nous déshonorer en même temps qu'elles, et de déshonorer nos enfants. Ainsi, nos femmes sont des créatures de honte, et nous, nous le tolérons; les hommes sont sans honneur, les hommes sont des coucous, et nos enfants sont des bâtards. Qui viendra, maintenant, demander une de nos filles en mariage? Quelle corporation, quelle société honorable nous accepterait nous ou nos enfants? Les princes luthériens et leurs fils ne pourront plus s'éger aux Diètes d'Empire, ils ne pourront pas hériter. Nas les renvoie tous au bourreau, ou plutôt à l'entremetteur. » « Par conséquent les papistes seuls parviendront aux hautes charges; les titres et les honneurs seront uniquement pour eux. Eux seuls dirigeront les affaires publiques et seront les maîtres du monde; dans leurs rangs se trouveront les artisans honnêtes, seuls dignes d'obtenir droit de cité, ayant seuls droit à la protection des lois. En un mot, eux seuls seront des gens de bien; leurs prêtres entremetteurs seront les favoris de nos princesses; les bâtards de prêtres seront établis au-dessus des enfants de nos pasteurs, et malheur à ceux qui se permettront de les offenser! Gare, pour ceux-là, au bûcher et à la potence! » Toutes ces conséquences, selon Ritter, étaient renfermées dans « la calomnie diabolique et féroce exprimée par Nas en trois mots¹ ».

Pour répondre au *Dialogue*, Nas publia une diatribe surpassant en violence tous ses autres écrits²: « On voit, on s'aperçoit de plus en plus », dit-il, « que les prédicants luthériens deviennent fous, qu'ils sont aveugles, sataniques, qu'ils ne cherchent, à l'exemple du démon leur père, que des occasions de vengeance. » « Ils ne cessent de me persécuter; ils trament contre ma vie toutes sortes de complots, publics et secrets; ils soulèvent contre moi, car ils sont puissants, des villes, des territoires entiers, ils vont si loin qu'ils me mettent presque au ban, bien qu'ils n'aient pas même lu mes livres, mais se bornent à croire et à supposer, ou bien à rapporter les bavardages de leurs

¹ *Dialogus*, f. 22 et suiv. Voy. H. ECHARTUS, *Papa pharisaizans* (Iena, 1605), p. 441.

² *G. Asinus Nasi Battimontanus, das ist ein Bericht von Fratrîs Joannis Nasen Esel, auch von des Esels rechtem Titel*, G. N. B. Ingolstadt, 1571.

prédicants à table ou dans la chaire ». « Ils veulent surtout duper leurs pénitentes, leurs filles spirituelles. Ils leur chantent, ils leur répètent que j'ai appelé courtisanes les altesses, les princesses, les femmes les plus dignes de nos respects, aussi bien que les luthériennes de moindre condition, et que cela est imprimé dans mon livre, au lieu que ce sont eux qui impriment, chantent et répètent à tous les coins de rue : Toutes les femmes luthériennes sont des courtisanes ! On ne trouve pas trace dans mes livres d'une calomnie si abominable. » « Pourquoi, » demande Nas à Ritter, « n'as-tu pas cité exactement le passage de la quatrième Centurie, à la page 372 ? C'est précisément là le procédé ordinaire de ces hiboux de prédicants ! C'est là la sincérité évangélique. Vraiment, toutes les luthériennes devraient se lever et administrer une bonne correction à leurs pères spirituels, qui les traitent publiquement de femmes perdues ¹ ! »

Dans un écrit publié deux ans avant les *Centuries*, Nas avait dit en parlant du mariage contracté en dehors de l'Église : « S'il plaît aux Protestants d'appeler de tels mariages un sacrement, nous ne leur donnerons pas raison, car nous ne pouvons pas plus admettre ces unions que les mariages tures. Non, chrétien, en dehors de l'Église, le mariage n'est pas un sacrement. » Cependant Nas ne regarde pas comme nul le mariage des hérétiques : « C'est un mariage, je le reconnais, mais ce n'est pas un sacrement. » « Quant au mariage des moines et des prêtres renégats, leurs unions prétendues ne sont qu'un dévergondage sacrilège, décoré du nom de mariage ². »

C'est contre ces renégats, c'est contre leurs compagnes, presque toutes évadées des couvents, que Nas s'était surtout élevé : « Non seulement je n'ai jamais eu la pensée de calomnier toutes les femmes évangéliques, pas plus que je n'ai eu l'idée de parler des juives et des payennes dans un jugement si général, si universel, mais jamais, en parlant des luthériennes, je ne les ai traitées comme les traitent leurs prédicants, et assurément si ces pauvres petites femmes abusées n'étaient pas plus mal jugées par eux que par moi, leur honneur n'aurait subi aucune atteinte. Ce sont ces galants chevaliers qui les compromettent ³. » « Ritter a encore inventé là où il prétend que je traite les luthériennes d'adultères. Qui ne voit qu'en parlant ainsi je n'ai pas entendu parler dans le sens littéral et humain, mais dans le sens spirituel ? Et pourtant Ritter pousse aussitôt des exclamations grossières et charnelles, et prétend que, pen-

¹ F. 39^b-43.

² *Drei geschristfeste Predigten* (1566), ff. 34-35.

³ *G. Asinus*, f. 45.

sant au corps, je les ai appelées prostituées. On reconnaît là le plaisir qu'il trouve à tout salir, à tout défigurer. Et de plus, je ne conviendrai jamais que c'est à propos de la parole de Dieu que je me suis servi du mot d'adultère, mais seulement en faisant allusion à l'apostasie de ces femmes, à l'homicide d'âmes de Luther ou de Lucifer, dont elles se mêlent de disputer, à l'exemple de leur mère Ève. » « Toute hérésie est un adultère spirituel, et par ces paroles : *omnis Lutherana meretrix*, j'ai voulu seulement dire que le Luthéranisme, fondé par Satan, est un adultère, parce qu'il a abandonné la vérité ¹. »

Nas dit encore à l'adresse des prédicants : « Que penser de leurs faux miracles, qui ne sont que tromperie, et par lesquels le piqueur évangélique a fait tomber jusqu'à vingt-quatre épouses ? Je vais vous conter la manière dont il s'y est pris : Quand une belle dame venait chez lui et lui parlait de son attrait pour l'Évangile et pour la Cène que le Seigneur a instituée sous les deux espèces, il lui disait : « Chère dame, vous êtes dans la bonne voie, mais il vous manque une chose. Vous avez un orgueil insupportable, dont il faut à tout prix vous défaire si vous voulez devenir parfaite, car vous n'avez pas encore violé votre vœu de mariage, et c'est pour cela que, vis-à-vis des autres femmes, vous éprouvez ce sentiment d'orgueil ; croyez-moi, ce sentiment vient du démon, et si vous voulez devenir parfaite, il importe de vous en débarrasser. » A cet endroit, Nas, dans une note marginale, renvoyait le lecteur aux *Propos de table de Luther*, publiés par Aurifaber, citait la page, et ajoutait : « Ce sont les propres paroles de Luther, telles qu'Aurifaber les rapporte ². » Évidemment, le lecteur qui ne connaissait peut-être pas les *Propos de table*, qui ne vérifiait pas la citation, et ne pouvait deviner ce que signifiait l'expression de « piqueur évangélique », devait croire que l'anecdote se rapportait à Luther ; au lieu que celui-ci n'avait fait que rapporter les torts d'un jardinier d'Augsbourg, l'anabaptiste Hetzer ³, qui avait séduit beaucoup de femmes au moyen de l'argument susdit. De plus (ce que Nas passait sous silence en se contentant de mettre un etc.). Luther ajoutait après avoir conté l'anecdote : « C'est par cet artifice qu'Hetzer a trompé beaucoup de femmes. » Nas s'efforça de justifier son procédé en disant qu'il avait cité les paroles de Luther à la manière dont Galle avait cité jadis les paroles d'Hosius ; mais que le surintendant Gallus se fût permis

¹ G. Asinus, ff. 60-61, f. 48.

² *Centuria IV*, p. 369.

³ Voy. notre 3^e vol., p. 415. Le mot Hetzer signifie piqueur en allemand.

mille citations déloyales, il ne s'en suivait nullement que Nas eût raison de suivre son exemple.

III

Au dire du professeur de Tubingue Heerbrand, ce qui prouvait d'une manière indubitable que le châtimeut du Seigneur et le Jugement dernier étaient proches, c'était le crime des papistes, qui, « sans pudeur ni retenue, » osaient outrager tous les jours « le plus précieux joyau de la sainte Église, » le docteur Martin Luther, « l'illumine de Dieu, » et l'attaquer dans sa vie privée comme dans sa doctrine. En multipliant leurs outrages, en répétant que Luther avait varié continuellement, ils espéraient déshonorer le nouvel Évangile. Un petit livre publié à Ingolstadt par le jésuite Sigismond Ehrenhofer sans nom d'auteur excitait surtout la profonde indignation d'Heerbrand. Ce livre était intitulé : *La girouette évangélique, ou discours contradictoires de Martin Luther sur les principaux articles de la religion chrétienne* ¹. On ne pouvait accuser Ehrenhofer de s'être permis des citations inexactes, d'avoir défiguré ou falsifié des textes. Pour faire bien comprendre le but de son travail, il y avait placé cette épigraphe :

Celui qui dit oui et non sur le même sujet
N'a certainement pas une foi robuste !
Voilà pourtant ce que faisait Luther,
Comme ce petit livre va vous le démontrer.
Donc, comme Martin n'est qu'une girouette
Que personne ne se règle d'après lui !

L'année suivante, Heerbrand fit paraître contre cet écrit un gros volume intitulé : *Examen et jugement de la prétendue girouette évangélique nouvellement forgée* ². Sans se mettre en peine de réfuter son adversaire, il se contentait d'accuser le Pape et l'Église Catholique des plus épouvantables forfaits. La messe, « instituée contre la pensée du Sauveur, » était, selon lui, une invention diabolique, le purgatoire une fable payenne, une inspiration de Satan. Les papistes détestaient autant la sainte Écriture que le démon déteste la croix; le Pape remettait les péchés pour de l'argent, et l'Église catholique n'était pas l'épouse du Christ, mais celle du diable; son culte était absolument opposé au

¹ A la fin du livre : GRATH, 1587.

² Tubingue, 1588.

Christianisme, c'était une idolâtrie plus que payenne, comme l'expérience le prouvait tous les jours. Heerbrand n'attachait aucune importance aux variations de Luther; l'illustre docteur n'avait été éclairé que peu à peu, et n'avait pas immédiatement compris l'origine satanique du papisme. « C'est vous, jésuite menteur, » s'écriait-il, « qui êtes le vrai coq de cette girouette imaginaire! Grattez, fouillez, épilchez les livres de Luther tant que vous voudrez, vous ne parviendrez pas à nous persuader que nous avons ou suivons une fausse doctrine ¹. »

Onze ans avant la publication de la *Girouette évangélique*, le converti Sébastien Flasch, autrefois prêchant à Mansfeld, avait déjà excité « l'indicible colère des Évangéliques honnêtes », en exposant au public « les vingt-deux motifs » pour lesquels, bien que déjà avancé en âge, il était revenu à la foi catholique ². Des recherches consciencieuses l'avaient convaincu que les Protestants avaient défiguré à dessein la doctrine catholique par un amas de mensonges, afin de la rendre odieuse, et cette découverte avait été le premier motif de sa conversion. Les autres lui avaient été fournis par l'étude du caractère, de la versatilité, des doctrines contradictoires de Luther, des incessantes disputes doctrinales des Protestants entr'eux, enfin de la vie privée des prédicants. Ce qu'il rapportait sous ce dernier rapport dépassait de beaucoup tout ce que Nas avait pu dire, et sa rudesse lui attira les violentes attaques de l'un de ses anciens coreligionnaires et collègues: « Qu'il soit damné et maudit, le blasphémateur Flasch, Flasch le mamelouk, l'instrument de Satan! Que sept démons l'empoignent, et mettent son corps en pièces! ». Flasch avait écrit ³: « Bien que les prédicants soient mariés, ils sont néanmoins si peu satisfaits de leurs chères moitiés que, pour contenter leur insatiable concupiscence, ils abusent fréquemment de leurs servantes, selon le conseil que Luther lui-même leur a donné; et, ce qui est encore plus honteux, ils ne rougissent pas de faire violence aux épouses des autres, et d'établir la communauté des femmes. Jamais je n'aurais eu la hardiesse d'affirmer une chose pareille, encore moins de la publier, si, pendant mes longs rapports avec les prédicants, je n'avais acquis, sur ces faits et sur beaucoup d'autres abominations, une expérience certaine. Je n'en rapporterai qu'un exemple: Un certain prédicant, très haut placé, vint m'offrir un jour un marché infâme, car

¹ *Propfung und Abfertigung*, pp. 5, 7, 9, 12, 14, 16, 38, 46-47; voy. pp. 174, 260.

² *Rationes M. Sebast. Flaschii Mansfeldensis, cur relicto Lutheranism ad catholicam romanam ecclesiam se receperit*. Ingolst. 1576.

³ Voyez le sermon cité plus haut, p. 357, note 3.

il me proposa d'échanger nos épouses; il fit tous ses efforts pour m'y décider, et même pour m'y contraindre lorsqu'il se fut convaincu qu'à aucun prix je ne consentirais à commettre un tel crime. La pudeur m'empêche de rapporter d'autres faits de ce genre, également odieux. » Flasch s'étendait aussi sur « l'ignorance barbare » des prétendus serviteurs de l'Évangile; « elle ne saurait être plus grande, » assurait-il, « car depuis la mort de leurs premiers maîtres, lesquels avaient été instruits par les Catholiques dans leur jeunesse et se faisaient remarquer par une grande érudition, il ne reste plus personne parmi eux de solidement instruit, personne qui soit en état de se rendre un compte exact de la doctrine luthérienne et de la défendre en connaissance de cause. Bien que quelques-uns prétendent au nom de savant, ils mêlent à leurs écrits et à leur enseignement oral tant de choses ridicules que le public rebuté trouve bientôt inutile de les lire ou de les entendre. Ils ne font que ressasser les vieux mensonges rebattus de leurs prédécesseurs, mensonges réfutés mille fois par les écrivains catholiques, et, dans la pénurie où ils se trouvent de gens instruits et cultivés pour annoncer la sainte parole et dispenser les sacrements, ils sont obligés de se contenter des êtres les plus nuls, gens sans considération, sans valeur aucune, moines apostats, tailleurs, cordonniers, bouchers, etc., de sorte que le couvercle est digne du pot, et que le vase et la liqueur se valent. » Quant à Luther, Flasch avait trouvé dans ses œuvres d'innombrables contradictions, une foule d'injures grossières et d'accusations amères contre tous ses adversaires, « et des expressions si ignobles, des plaisanteries si indécentes que l'entremetteuse la plus éhontée, et le front hardi de la prostituée ne pourraient les entendre sans rougir. » Il n'avait pas voulu citer « pour ne pas blesser les oreilles chastes et pudiques¹ ». Lorsque, « pour avoir attaqué insolemment et calomnié d'une manière infâme « le saint de Dieu Martin Luther », un prédicant eût déclaré Flasch digne de la potence et des châtimens les plus rigoureux, celui-ci, sans s'émouvoir, publia en 1577 l'écrit intitulé : *Preuves évidentes tirées des propres ouvrages et des discours de Martin Luther, et démontrant que Luther n'est pas le saint prophète de l'Allemagne, mais bien un simple ordurier*². Cette fois il fait de nombreuses citations, les accompagne de remarques mordantes, et les fait suivre d'une grêle d'injures. Gaspar Goblerus riposta aussitôt par le *Court mémoire contre la criminelle calomnie de l'âne ignorant Flasch, jésuite de Mansfeld, mémoire destiné à défendre Luther contre les enfants de Cham*. L'auteur disait avoir pour Luther

¹ Voy. Räss, *Convertiten*, t. I, pp. 254-265.

² Ingolstadt, 1577.

« un respect tout filial », et s'était proposé « d'écrire de son mieux et selon ses moyens pour sa défense ¹ ».

Le livre de Flasch servit de modèle à Jean Pistorius, qui peu de temps après publia son *Anatomie de Luther*. L'entrée en scène de ce rude jouteur coïncide avec un événement qui fit grande sensation en Allemagne; le retour à l'Église Catholique du margrave de Bade-Hochberg, Jacques III (1590). Ce prince se faisait remarquer parmi tous les princes de son temps par ses dons intellectuels, par une culture d'esprit solide et variée, aussi bien que par ses mœurs irréprochables et sa piété éclairée. Pendant longtemps, il avait eu des doutes graves et douloureux au sujet de la religion, se demandant sans cesse si véritablement la Confession d'Augsbourg, dans laquelle il avait été élevé, était l'unique dispensatrice du salut. Il écrivait aux surintendants et prédicants de ses états : « Nous avons découvert, par une réflexion lente et attentive, qu'il n'y a pour ainsi dire pas de règle certaine, pas de chemin sûr chez nos Évangéliques, mais seulement des disputes, des changements journaliers, en sorte que chaque prédicant préconise une opinion particulière et nouvelle, et que tout individu est libre d'avoir sur un point ou sur un autre un sentiment qui lui est propre. » « Nous nous sommes aussi aperçu, en lisant les écrits de Luther, en particulier ses traductions et ses commentaires sur la Bible, qu'il n'avait pas le sens des choses spirituelles, que ses penchants étaient tout charnels, ce qui fait douter qu'il ait plu au Tout-Puissant de révéler la vraie religion à un homme de ce caractère, car Luther, dans ses ouvrages, a certainement menti au Saint-Esprit. De plus, il est tristement vrai que, dans notre religion, il n'y a point de vraie piété; on n'y a laissé subsister aucune cérémonie qui porte les âmes à la dévotion; la plus grande partie des nôtres, et même nos prédicants, auraient honte de s'agenouiller, soit dans les églises, soit même chez eux, pour prier le Seigneur, ce qui fait craindre que le remède appliqué aux abus de l'Église Catholique n'ait été pire que le mal. De toute son illustre lignée, le prince était le second seulement qui appartient au nouvel Évangile. Ses ancêtres « avaient vécu, étaient morts, fidèles à la doctrine des Pères de l'Église, des martyrs, des chrétiens illustres des temps passés, et tous avaient obtenu comme eux, ainsi qu'il en avait la confiance, le salut de leurs âmes. Tous ces motifs et d'autres encore avaient éveillé sa conscience et, l'avaient mis « dans une singulière angoisse au sujet de la religion ² ».

Jean Pistorius, médecin du margrave, et plus tard admis à son con-

¹ Imprimé à « Christlingen », 1591, voy. F. A 2a, A 3b. B 4b.

² Lettre du 23 mars 1590. Voy. KLEINSCHMIDT, pp. 86, 87.

seil, avait contribué dans une grande mesure à la conversion du prince¹. Il était fils d'un surintendant considéré de Nidda, ville de la Hesse. Savant théologien, juriste et médecin distingué, il était rentré dans le giron de l'Église Catholique après de longues investigations (1588). Il avait lu trois fois de suite avec la plus grande attention les œuvres de Luther, et il était devenu évident pour lui que Luther, loin de mériter le nom de réformateur, était un faux prophète, qui avait troublé criminellement l'Église universelle. Après son abjuration, Pistorius avait été traité par les Luthériens « d'hérétique, de traître, plus corrompu et plus criminel que Judas ». Les princes protestants l'avaient accablé d'outrages, l'appelant mamelouk, hypocrite, imposteur. Pistorius, disait un poète du temps, était le frère d'armes de l'infâme Staphylus, « ce joueur de flûte de la cour du diable, qui aiguisait ses griffes aux griffes mêmes de Satan; le pays de Bade ne tarderait pas à le vomir avec dégoût, et plus tard il irait rejoindre Judas et le dragon infernal dans l'étang de soufre de l'enfer :

Il s'est assis sur le trône du dragon;
 Il s'enivre du sang des chrétiens;
 Il veut la mort de ceux qui confessent Jésus²!

Les écrits de polémique de Pistorius lui attirèrent tant de haines que, douze ans après sa mort, en 1616, l'auteur d'un virulent pamphlet épouvantait encore les âmes par le récit de l'effroyable jugement de Dieu sur « l'infâme renégat, mort en proférant d'horribles blasphèmes et en invoquant le démon; la terre avait deux fois rejeté son cadavre, et Dieu l'avait livré à Satan³. »

Pour arriver à la certitude et sortir de ses doutes, le margrave Jacques réunit à Bade les théologiens les plus autorisés des deux partis : Jacques Andreä, Jacques Heerbrand Pistorius, le jésuite Théodore Busäus et beaucoup d'autres théologiens et docteurs. Avant même que les discussions ne fussent commencées, Andreä s'était mis dans son tort. Dans une séance préliminaire, à laquelle assistaient cinq princes et un grand nombre de courtisans, il soutint que, selon les docteurs catholiques, l'homme ne peut être sauvé par les seuls

¹ STIEVE, *Politik. Bayerns*, t. I, pp. 10-11, note 1. Voy. RASS, *Convertiten*, t. II, p. 488. — HIRN, t. I, pp. 270 et suiv., et ROTH, *Kleine Beiträge zur deutschen Sprachforschung* (Munich, 1850), cahier VII, pp. 62 et 74.

² MONE, *Quellensammlung*, t. III, pp. 165 et suiv., KLEINSCHMIDT, pp. 153 et suiv.

³ Au dire de témoins oculaires Pistorius était mort paisiblement, muni des derniers sacrements. Mais la légende sur les « jugements de Dieu » avait trouvé tant de crédit dans certains cercles que le jésuite Gretser crut nécessaire de la réfuter dans un écrit spécial. *Gretseri Opera*, t. XI, p. 924.

mérites de Jésus-Christ. « Je consens à être traité de menteur, » s'écria-t-il, « si je ne le prouve par un canon du Concile de Trente. » « On alla aussitôt chercher le recueil des décrets du Concile, » rapporte Busäus, « et comme on ne trouva point l'article en question, Andrea fut traité publiquement de menteur¹. » Le colloque ne se termina pas non plus à sa gloire : « Andrea est parti la mine longue, » mandait le calviniste David Parcus, professeur de théologie à Heidelberg, à l'un de ses amis. Un délégué de l'Électeur palatin, qui avait assisté aux discussions, ne pouvait s'empêcher de louer « le bon sens, la pénétration et l'éloquence de l'apostat Pistorius² ». Andrea confia à ce dernier que ce n'était pas de son propre mouvement qu'il avait tant travaillé, jadis, pour faire accepter de tous les protestants le Formulaire de concorde, et que Dieu lui-même lui avait donné la mission de ramener la paix dans l'Église Évangélique. Après le colloque, Pistorius adressa à son adversaire une lettre que le margrave lui-même qualifia de « grossière et de rude ». Andrea, pour toute réponse, se contenta de dire que Pistorius était certainement possédé de plusieurs démons, et qu'il ne faudrait pas s'étonner si la terre s'entr'ouvrait quelque jour pour l'engloutir, comme autrefois elle avait englouti Coré, Dathan et Abyron, tombés tout vivants dans l'enfer, et sur lesquels s'était refermé l'abîme³.

Le margrave, toujours hésitant et perplexe, convoqua une seconde fois l'année suivante un certain nombre de théologiens protestants et catholiques à Emmendingen, il prit lui-même la présidence de ce nouveau colloque : « Je n'agis que pour la gloire de Dieu, » déclara-t-il à l'ouverture des séances, « j'ai besoin de fortifier et de convaincre ma conscience; je n'ai point d'autre but. » Comme les Protestants avaient refusé de se mesurer une seconde fois avec Pistorius, dont ils avaient appris à connaître l'habileté et la science, ce dernier ne prit aucune part aux disputes théologiques. A sa place, le margrave appela le prédicant de cour Jean Zehender, que Pistorius avait instruit à fond de la doctrine catholique et qui

¹ Voy. KLEINSCHMIDT, p. 152.

² « Mitto ad te Epistolam Pistorii Apostatae, qua pro viatico instruxit Schmidlinum Badena ex Colloquio magno cum naso discedentem. Misit Illustriss. Princeps noster Secretarium quemdam, auditorem Colloquii non clam sed consensu Marchionibus, qui etiam ad mensas commode fuit collocatus et exceptit colloquium sermones. Praedicat is Apostatae ingenium, acumen et facundiam. Schmidlinus concionibus pro more ad coronam agi voluit. Contra apostata syllogisticè et breviter. Sic de modo agendi biduum consumptum est. Schmidlinus interrogatus a Marchione : Doctene an indocte coram tot doctis... disputare vellet? Respondit : Indocte. Ita re infecta discessum est. » HUMMEL, *Epistolae*, I, pp. 25-26. Ce qui précède concorde de tout point avec ce que dit Busäus, Voy. KLEINSCHMIDT, pp. 149-152.

³ *Acta des Colloquii zu Baden* (1590), pp. 330, 339, 344, 354-355.

était un converti comme lui. Le colloque avait pour but l'examen approfondi de la doctrine sur l'Église. Jacques et Zehender soutinrent la nécessité d'une Église visible, infaillible, ayant exercé son autorité sans interruption depuis les Apôtres. Jean Pappus, pasteur et professeur à Strasbourg, personnage très estimé des Protestants et grand ami des prédicants de Bade, soutint l'opinion contraire. Poussé à bout, il alla jusqu'à soutenir que l'Église, même en supposant l'assistance du Saint-Esprit, pouvait errer, et pour le prouver il cita l'exemple des Galates, longtemps sous le joug du démon, et qui n'en avaient pas moins reçu le Saint-Esprit. Mais on lui opposa ce texte de Luther : « L'Église ne peut mentir; elle ne saurait enseigner l'erreur, même sur un seul point, car si elle pouvait enseigner une seule erreur, elle serait tout entière hérétique, comme Jésus-Christ lui-même l'a déclaré. » Et plus loin : « L'Église enseigne la pure parole ou vérité de Dieu, sans aucun mélange d'erreur ou de mensonge. Et comment pourrait-il en être autrement, puisque la bouche de Dieu est la bouche même de l'Église? » Et ailleurs : « Dieu ne peut pas mentir, donc l'Église ne peut non plus mentir. » « Mais Pappus, » lit-on dans le compte rendu officiel du colloque, « continua néanmoins à affirmer que l'Église peut errer sur plusieurs articles importants, être par conséquent souillée, et toutefois posséder le Saint-Esprit. Invité à citer les docteurs qui, au jugement de Luther, avaient, avant lui, cru conformément à la doctrine évangélique, Pappus nomma saint Augustin. « Si je ne parviens pas d'ici à trois ou quatre mois, » dit-il, « à vous prouver que ce Père de l'Église a été de tout point un parfait luthérien, je consens, au bout de ce temps, à me faire catholique. » Georges Hänlin, recteur de l'Université de Fribourg, déclara à son tour que si Pappus pouvait le convaincre du fait, il embrasserait la foi luthérienne, et le margrave se fit le juge et le garant de cette sorte de gageure.

Mais Pappus s'était trop avancé, car sur la doctrine de la justification, cette pierre fondamentale du Luthéranisme, saint Augustin a dit très nettement : « Si l'on peut parvenir à la vie sans l'observance des commandements et par la foi seule, comment le Christ dira-t-il un jour à ceux qui seront à sa gauche : *Allez, maudits, au feu éternel qui a été préparé pour le démon et ses anges?* Jésus-Christ ne reproche pas aux réprouvés de n'avoir pas cru, mais de n'avoir produit aucune bonne œuvre, car en réalité personne ne peut se flatter d'obtenir la vie éternelle par une foi morte, et sans le secours des œuvres¹. » « Comment se fait-il, » écri-

¹ « Illud quoque non video cur dominus dixerit : Si vis venire ad vitam, serva mandata, et commemoravit ea, quae ad bonos mores pertinent. Si etiam his non servatis ad

vait un curé catholique en 1587, « que les Protestants aient toujours Augustin à la bouche, qu'ils en parlent comme s'il était des leurs, saint puisqu'on trouve dans sa doctrine l'opposé de tout ce qu'ils enseignent? » Le même auteur posait aux Protestants ces questions : « Est-il vrai, oui ou non, que saint Augustin ait célébré la Messe et qu'il ait enseigné à son sujet conformément à ce que l'Église catholique enseigne encore aujourd'hui? Est-il vrai, oui ou non, que le même Père ait recommandé avec instance à tous les fidèles d'invoquer la Vierge Marie et tous les saints? Est-il vrai, oui ou non, qu'il ait lui-même été fidèle à cette pratique? Est-il vrai qu'il ait déclaré la prière pour les morts salutaire et utile au salut des trépassés, comme le déclare la Sainte-Écriture? Est-il vrai, comme nous l'avons appris de lui-même, qu'il ait prié pour sa mère après l'avoir perdue? Ses écrits sont sous nos yeux, et nous ne pouvons nous empêcher d'y trouver la preuve qu'il a toujours enseigné et pratiqué ce qu'a pratiqué et enseigné à travers tous les siècles, ce qu'enseigne encore aujourd'hui notre Mère la sainte Église. Cessez donc d'invoquer saint Augustin comme s'il était avec vous, comme s'il avait été le précurseur de Luther ². »

Peu de semaines après le colloque d'Enimending, vers le milieu de juin 1570, le margrave Jacques abjura solennellement le Protestantisme au monastère des Cisterciens de Thennenbach, près Fribourg, et déclara de nouveau que, s'il se faisait catholique, c'était parce qu'il avait reconnu par une étude approfondie que la doctrine de l'Église était entièrement différente de ce que prétendaient les prédicants. Dans les *Motifs de ma conversion*, ouvrage dont il confia la publication à Pistorius et dont il relisait encore la première partie peu de temps avant sa mort, le margrave revient encore sur ce point : « Que de fois, » écrit-il, « n'avons-nous pas constaté, en lisant Luther, les mensonges, les calomnies quelui, ceux de son parti et les théologiens des autres sectes ont impudemment et très peu chrétiennement forgés contre l'Église Catholique! Ils ont complètement défiguré sa doctrine; c'est par ces inventions, ces imaginations perverses

vitam veniri potest per solam fidem, quae sine operibus mortua est, illud deinde, quomodo verum erit, quod eis, quos ad sinistram positurus est, dicit : Itē in ignem aeternum, qui paratus est diabolo et angelis ejus. Nec increbat, quia in eum non crediderunt, sed quia bona opera non fecerunt. Nam profecto ne sibi quisquam de fide, quae sine operibus mortua est, promittat aeternam vitam. » etc. *Augustini Op.* (Parisiis, 1531), t. III, pp. 13-18.

² Voy. plus haut p. 245, note 1. Melancthon et Luther avouaient que la doctrine protestante sur la justification ne concordait pas avec celle de saint Augustin. Voy. notre 3^e vol., p. 195. Pistorius somma Pappus de tenir sa promesse, et dans son *Epistolae tres ad Pappum* (Coloniae, 1594) il s'attache à prouver que personne avant Luther n'a jamais enseigné ce qu'il enseigne.

qu'ils sont arrivés à faire exécuter les Catholiques par le pauvre peuple abusé. Si ce que soutiennent tant de livres et de sermons luthériens était réel, on ne pourrait douter que la doctrine catholique ne fût corrompue, et tous les cœurs pieux en auraient horreur. » Le margrave cite un certain nombre des accusations mensongères, portées contre l'ancienne Église sans le moindre fondement : « En premier lieu, » dit-il, « les théologiens luthériens disent et écrivent que les Catholiques ne croient plus à l'authenticité des saintes Écritures; ils n'ont pas honte, malgré tout ce qu'on leur a cent fois expliqué, malgré l'évidente vérité, de répéter ce mensonge jusque dans leurs chants religieux. » Ils soutiennent encore que les « papistes » (c'est ainsi que, par dérision, on nomme maintenant les Catholiques) n'estiment pas suffisants pour notre salut les mérites de la passion et de la mort du Christ, et s'imaginent que leurs propres bonnes œuvres, leurs aumônes et certaines lois humaines ont par elles-mêmes le pouvoir d'ouvrir le ciel. Et cette calomnie est si répandue, que c'est uniquement à cause d'elle que la plus grande partie des laïques a été séduite et égarée. » « On répète encore au peuple qu'à la Messe le Christ est crucifié de nouveau par les prêtres, que les catholiques font de leurs saints autant d'idoles, et qu'ils leur rendent des honneurs divins¹. »

Aussitôt après sa conversion, Jacques résolut d'user du droit de réforme que lui reconnaissait la paix de religion pour ramener peu à peu tous ses sujets à la foi catholique. Malheureusement, sa mort, survenue le 17 août 1590, changea la face des choses, et donna lieu à des événements qui remplirent tous les cœurs catholiques de la plus amère douleur. L'iniquité fut si criante que les Évangéliques honnêtes en furent indignés, disant qu'il n'y avait plus de justice en Allemagne, que la force brutale et la félonie régnaient seules. Un témoin des événements que nous allons rapporter écrivait le 29 septembre : « En vérité, il y a peu d'exemples dans notre histoire d'un fait comme celui qui vient de se passer! Le margrave défunt était un homme juste. Ses adversaires eux-mêmes louent la noblesse de son caractère, sa sollicitude pour son peuple, son grand cœur, sa loyauté sans tache, et voilà que son propre frère foule aux pieds ses dernières volontés, contre tout droit, contre l'honneur, et cela de la façon la plus odieuse! Cela crie vengeance au ciel²! »

¹ *Motive Jacob's, Markgrafen zu Baden, etc.* (Voy. le titre complet dans STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 339, note 1), pp. 31-126.

² BERNARD PERNEDER, lettre à Christoph Hagemann, membre du conseil ecclésiastique de Mayence, 29 sept. 1590. Communiquée par Böhmer.

Le margrave avait deux filles, et sa femme, Élisabeth de Luxembourg, était tout près d'accoucher au moment de sa mort. Dans son testament, rédigé en présence de sept témoins, le prince avait nommé tuteurs de ses enfants son frère Ernest-Frédéric, et deux princes catholiques de sa famille, le duc Guillaume de Bavière et le comte Charles de Hohenzollern. Il voulait que ses enfants fussent élevés en pays catholique et dans la religion de leur père. Dans le cas où Élisabeth aurait un fils, il demandait que la réforme catholique fût poursuivie. Il plaçait la régence sous la protection toute particulière de son conseiller « très savant, très cher et très fidèle le docteur Jean Pistorius, lequel, comme il convient à un loyal serviteur, l'avait toujours fidèlement servi ». Il recommandait aux tuteurs de ses enfants de combattre les injustes préventions qu'on avait conçues contre Pistorius sous prétexte de religion. Il déclarait que son fidèle serviteur n'avait fait autre chose à son égard que ce qui lui avait été ordonné, et ce dont il n'aurait pu se dispenser, sans manquer aux devoirs de sa charge et à son nom de chrétien. « Ce n'est ni Pistorius ni aucun autre docteur, » avait-il affirmé au moment de paraître devant Dieu, « qui m'ont décidé à la démarche que j'ai cru devoir faire; mon abjuration est purement et simplement le résultat de mes recherches et des lumières que le Saint-Esprit a daigné m'accorder. » Le margrave suppliait les tuteurs de ses enfants de respecter ses dispositions testamentaires, allant jusqu'à appeler sur eux la colère divine dans le cas où ils n'y auraient pas égard ¹.

Son cercueil était encore exposé dans l'église d'Emmendingen, lorsque le margrave Ernest-Frédéric pénétra tout à coup dans le saint lieu suivi d'une troupe de gens armés (10 août). Il éteignit les cierges qui brûlaient autour du catafalque, fit jeter les tableaux et les autels hors de l'église, et dès le lendemain publia un décret de proscription contre tous les prêtres catholiques. Pistorius fut exilé avec eux, et ses biens mis sous séquestre. Un poète contemporain célèbre comme il suit ce haut fait :

O margrave Ernest, ô prince fidèle,
Prince altéré de la parole de Dieu,
Agis comme tes devoirs t'y obligent,
Fais conduire Pistorius à la potence,
Puisqu'il a séduit ton frère.
Puisqu'il a perverti sa conscience!

Jean Frey, professeur de médecine, assurait que pour Pistorius

¹ KLEINSCHMIDT, pp. 117-119. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 30-31.

comme pour Caïn, le monde était trop petit pour qu'il pût espérer échapper aux tortures de sa conscience ¹.

Ernest-Frédéric, au mépris des lois, sans égard pour les dernières volontés de son frère, se posa aussitôt en souverain ². Jacques avait demandé à être inhumé dans la ville catholique de Bade; mais l'usurpateur ne respecta même pas ce désir. La nuit venue, en dépit de toutes les protestations de la princesse Élisabeth, il fit embarquer sur le Rhin le cercueil du margrave défunt et donna l'ordre de le conduire à Pforzheim, où des prédicants luthériens procédèrent immédiatement aux funérailles. Élisabeth qui, le 26 août, avait abjuré le protestantisme, fut attirée par ruse au château d'Hochberg. Là, elle fut placée sous une surveillance sévère, et le 3 septembre, lorsqu'elle eut mis au monde un enfant mâle, Ernest exigea que l'enfant fût baptisé selon le rite protestant. Privée de tout appui, condamnée à la plus dure captivité, Élisabeth termina tristement ses jours à Hochberg. Le libre exercice de sa religion ne lui fut pas même accordé : ses filles furent conduites à Durlach, ce qui n'empêcha point le margrave d'écrire, peu de temps après, au duc Guillaume de Bavière, qu'on l'accusait à tort d'avoir opprimé en quelque chose la conscience de sa belle-sœur et abusé envers elle de sa puissance. Le 15 novembre, il arracha à l'infortunée princesse, réduite à un état voisin de la démence, un acte par lequel elle lui confiait la tutelle et l'éducation de ses enfants, renonçant pour sa part et pour toujours à toute intervention. Le margrave s'efforça de faire croire autour de lui que cette promesse avait été librement donnée; il ne rendit à Élisabeth ni sa liberté ni ses filles; il alla jusqu'à lui enlever son petit enfant, qu'il fit re conduire à Durlach ³.

Ces actes révoltants s'accomplirent avec la complicité de plusieurs princes protestants du voisinage. « Sans le conseil et l'amitié du comte palatin Jean-Casimir et du duc Louis de Wurtemberg, » écrivait Ernest-Frédéric vers la fin d'octobre au landgrave Guillaume de Hesse-Cassel, « je n'aurais pas osé agir comme j'ai fait. » Effectivement, dès le 21 septembre, il s'était assuré l'appui de Guillaume et du landgrave Louis de Hesse-Marbourg dans le cas où les tuteurs désignés par le défunt songeraient à faire valoir leurs droits et à exiger l'exécution du testament. Pour leur résister, ainsi qu'à l'archiduc Ferdinand, dont les états touchaient aux siens par plu-

¹ KLEINSCHMIDT, pp. 123, 164-165.

² « Il était cupide jusqu'à friser l'improbité; le sentiment de la justice et de l'honneur lui étaient étrangers, sa rudesse ne connaissait aucun ménagement. » STIEVE, t. I p. 31.

³ STIEVE, t. I, pp. 33-34.

sieurs côtés, il eût été beaucoup trop faible; sans le concours empressé de ses plus proches parents et amis, il n'eût jamais pu mener à bonne fin « l'œuvre chrétienne ». Mais « pour la gloire de Dieu, et l'indispensable maintien de la vraie religion », ceux-ci s'étaient engagés à lui prêter main forte. Ils étaient complètement entrés dans ses vues, et trouvaient légitime tout moyen propre à détruire « l'abomination papiste ». Guillaume de Hesse écrivait le 11 octobre 1590 : « Le margrave, en toute chose, a agi tout à fait chrétiennement, et la sagesse a dirigé ses voies. » « Que ceux qui appartiennent au mauvais esprit, que le mamelouk Pistorius et ses pareils disent tout ce que bon leur semble sur ce sujet. En cas de représailles, Dieu, qui n'abandonne jamais les siens, nous montrera le chemin, nous indiquera les moyens à prendre, et prètera à Votre Grâce l'assistance des membres évangéliques du Saint-Empire. » Le 19 avril 1591, le landgrave Louis avouait, lui aussi, qu'il ne pouvait s'empêcher d'approuver Ernest-Frédéric, et de trouver qu'il avait eu pleinement raison d'agir comme il l'avait fait après la mort de son frère.

Le margrave demeura donc en possession de « ses droits », car les Catholiques n'avaient rien à attendre de l'Empereur. Rodolphe se contenta de faire quelques timides représentations au margrave, et celui-ci, fort de l'appui de ses voisins, lui répondit en termes insolents et grossiers ¹.

« La conduite des princes de la Confession d'Augsbourg, » écrivait de Fribourg Bernard Perneder le 3 février 1592, « leurs attentats iniques contre le droit, la constitution et la foi jurée, passent pour justes, divins, admirables, et quiconque se permet de les blâmer, de s'opposer à eux, la justice fût-elle de son côté et aussi claire que le soleil, est regardé comme un rebelle. On le traite de perfide, de mamelouk, de traître, d'agent du diable; voilà ce dont nous sommes tous les jours témoins, à notre grande douleur, à la grande indignation de tous les honnêtes gens. Que du moins les plumes s'aiguisent pour la défense de la vérité, pour tracer une image fidèle de ces pervers, célébrés et vantés comme de grands prophètes et comme des docteurs éclairés par l'Esprit du Seigneur! Que Dieu ait pitié de nous ²! »

Pistorius, à Fribourg, « aiguisa du mieux qu'il put sa plume ». En 1591, il avait publié, à la prière du margrave Jacques, le livre intitulé : *Motifs édifiants, chrétiens et bien fondés pour lesquels*

¹ Pour plus de détails voy. STIEVE, t. I, pp. 34 et suiv.

² * Lettre à Christophe Hagemann, membre du conseil ecclésiastique de Mayence.

le margrave a embrassé la foi catholique. Au premier de ces motifs, établissant premièrement que la doctrine catholique était toute différente de ce que prétendaient les Protestants ¹, Pistorius en ajouta un second, qui, de l'avis même du chapelain Jean Zehender, n'était que trop connu des Évangéliques : la désunion des sectaires. « Mon cœur, écrivait Pistorius sous la dictée du margrave, était déchiré, « lorsque je constatais que le Protestantisme allait se divisant toujours plus, enfantant des sectes toujours nouvelles. Notre foi est devenue un amas si confus de doctrines contradictoires qu'il est difficile de discerner ce qui est luthérien de ce qui ne l'est pas ». Après avoir dressé la liste des sectes, Pistorius ajoutait : « Ce ne sont pas seulement ces nombreuses scissions qui sont cause de nos disputes perpétuelles; ce qui est plus grave, c'est qu'on trouve peu de Luthériens, clercs ou laïques, qui toute leur vie aient gardé leur première manière de comprendre la doctrine protestante. Des pays entiers, des villes, des villages ont changé de foi à différentes reprises. Aucune des nouvelles Églises n'est complètement d'accord avec Luther, et celui-ci lui-même a varié plusieurs fois. Or, dans une si grande confusion de doctrines, il est impossible de savoir qui a raison ou qui a tort, car dans la nouvelle Église il n'existe point d'autorité, point d'arbitre respecté et reconnu de tous. Les hérétiques parlent tous de la parole de Dieu, ils invoquent la sainte Écriture, dans laquelle ils reconnaissent la seule règle de la foi, et qu'ils regardent comme vraiment inspirée par le Saint-Esprit; mais le grand nombre de sectes qui toutes interprètent différemment cette divine parole prouve assez que la Bible n'est pas aussi claire qu'on le prétend, car le Saint-Esprit ne saurait inspirer tant d'opinions diverses, tant de querelles et de contradictions. Avant Luther, personne, dans la Chrétienté, n'avait cru et enseigné ce qu'il nous donne pour la vraie doctrine; il n'a pas craint d'affirmer qu'il avait reçu cette doctrine du ciel et qu'il était le premier auquel Dieu eût révélé son Évangile; mais il n'a pas prouvé sa mission par des miracles, et comme chez ces disciples nous ne trouvons autre chose que disputes, variations, fractions sans nombre, nous croyons faire sagement de nous en tenir à l'ancienne Église, visible en tout temps, descendant directement des Apôtres, d'autant plus que les Luthériens ne nous offrent aucune règle sûre, positive, pour nous reconnaître au milieu du dédale où nous nous trouvons égarés, et pour découvrir une Église ayant au moins quelque caractère de vérité ². »

¹ Voy. plus haut, p. 426.

² *Motive*, 127-183.

Comme troisième motif de la conversion du margrave, Pistorius s'étend sur la personne et sur le caractère de Luther. Ce sujet l'entraîna dans une polémique ardente, qui le fit craindre et détester de tous les Protestants.

« En admettant même, » disait-il, « que l'Église Catholique ait erré, il serait encore impossible de se persuader que Dieu ait fait choix de Luther pour rétablir la véritable religion, car dans ses écrits, au-delà de ce qu'on peut dire, il se révèle à nous comme un esprit charnel, un grossier personnage, un menteur impudent, un calomniateur éhonté, un méchant, un présomptueux, un orgueilleux, un impudique. » A chacun de ces sept « esprits », Pistorius rattachait deux exemples tirés des écrits de Luther. « Quant à la calomnie, on pourrait faire non pas un livre, mais beaucoup de livres rien qu'en rapportant tout ce qu'a proféré cette bouche impure. Si nous devions tout signaler, nous n'aurions autre chose à faire que de ranger tous ses ouvrages à la file les uns des autres, et de prier le lecteur de juger par lui-même ; car il y a peu de ses écrits où Luther n'ait semé des millions d'injures ; il semble vraiment possédé du démon de l'invective. Il accable d'outrages Sa Majesté Impériale et les princes de sa famille ; il les traite « de brutes, de loups, de pores, d'assassins, de scélérats, d'aveugles, d'impudiques, de filous, d'insensés, de blasphémateurs ». Il soutient que le duc Georges de Saxe obéit au diable, qu'il est damné, et sous la protection du démon, qu'il est possédé dans son corps et dans son âme, que c'est un tyran, un fanatique, un fou ; il ne l'appelle que l'assassin de Dresde. » Pistorius cite de nombreuses épithètes de ce genre adressées à d'autres princes contemporains de Luther, mais surtout à ceux qui l'attaquent. « Le Pape est le diable, » avait écrit le prétendu prophète. « Si je pouvais assassiner le diable, pourquoi ne le ferais-je pas, même au péril de ma vie ? » « Tous les papistes sont autant de démons qui adorent Satan le sachant et le voulant, » etc. Et ici Pistorius fait cette remarque : « Le lecteur chrétien trouvera peu de livres de Luther, surtout parmi ceux qu'il a écrits contre les papistes et les hérétiques, qui, à toutes les pages, ne soient à plusieurs reprises souillés par le nom du démon. Dans un de ses ouvrages, il parle de soixante-dix-sept légions de diables ; dans son livre sur les conciles, en quatre lignes il nomme quinze fois Satan ; dans son traité contre Henri de Brunswick, le diable est nommé cent quarante-six fois, ce qui ne doit point surprendre, puisque Luther dit quelque part sans détour en parlant de lui-même : « Je vais donc maintenant commencer ma mission, car j'ai été suscité de Dieu pour être un diable envers vous tous, diables romains, assassins et vam-

pires. Je serai pour vous, ainsi que quelques-uns le prétendent, ce qu'a été Élie pour Achab et pour Jézabel. » « Tout ceci n'est-il pas vraiment abominable et impie, et veut-on d'autres preuves de cette impiété ? Reconnaissez-vous là le langage et le ton d'un prophète de Dieu ¹ ? » Les autres « esprits » de Luther sont traités de la même manière.

Le quatrième motif de conversion du margrave avait été les pépétuels remaniement de la Confession d'Ausbourg : « Les deux premières éditions de la Confession et de l'Apologie, parues toutes deux la même année, éditées dans la même imprimerie, à Wittemberg, ne s'accordent ni avec la première rédaction remise à l'Empereur, ni l'une avec l'autre; ce sont pour ainsi dire des Confessions nouvelles, des Apologies différentes : « On n'a pas, encore aujourd'hui, le texte original latin de la Confession, ni l'allemand de l'Apologie. Le texte allemand de la Confession n'a été imprimé qu'en 1580; le texte latin de l'Apologie, qu'en 1587; cependant les Luthériens, dans leurs prêches et dans leurs écoles, n'ont cessé de parler pendant un demi-siècle de ces documents, ils ont prêté serment sur eux sans les connaître, tout en enseignant des choses absolument contraires à ce qu'ils renferment ². »

En développant le cinquième motif du margrave, Pistorius s'attache à prouver que l'Église Catholique est la seule vraie, la seule capable de sauver les âmes ³.

Son livre ne fut pas réfuté.

Presque à la même date, le prédicant Luc Osiander publiait : *La couronne embaumée, composée de vingt-huit roses cueillies dans le livre de Conformité des Franciscains, et destinée à mettre en lumière la très excellente dévotion des Séraphiques* ⁴.

Le Livre de Conformité, publié en 1510 à Milan⁵, avait été condamné par le concile de Trente, « et depuis, » écrivait le franciscain Michel Anisius dans sa réfutation du pamphlet d'Osiander, « il est devenu tellement rare que, même dans nos maisons, il serait difficile de se le procurer ⁶. » D'ailleurs Osiander, comme le constatait Anisius, avait indignement défiguré le texte latin, afin d'accumuler le

¹ *Motive*, pp. 34 et suiv., pp. 199 et suiv., pp. 242, 260, 261.

² *Motive*, pp. 271-399.

³ Pp. 400-582.

⁴ Tubingen, 1591.

⁵ *Liber conformitatum S. Francisci et Christi*.

⁶ *Freundliche Zerreißung des schönen wohlriechenden Rosenkranzes* (Ingolstadt, 1592). Préface A. 2^b.

plus d'injures et de sarcasmes possible sur l'ordre de saint François ¹.

Mais Osiander ne se laissa pas déconcerter. Il ne pouvait nier qu'il n'eût falsifié en maint endroit le texte qu'il avait prétendu traduire; aussi se borna-t-il à traiter Anisius « de diable incarné, de bouche impudique, et de menteur »; mais il prétendait se soucier fort peu de ces propos : « Qui fait attention, » disait-il, « au cri d'une oie ou à l'aboïement d'un chien ? » Dans son *Avertissement à tous les chrétiens*, il recommande « Anisius le menteur » au juste jugement de Dieu « qui saura bien venger sa divine gloire et son éternelle vérité. Amen ² ».

Avant Anisius, le carme Georges Ecker avait déjà réfuté la *Couronne d'Osiander* en publiant le *Miroir du blasphème et de l'ignoble ordure luthérienne* (1591) ou la *couronne d'orties de l'Alcoran*, livre tiré, non des *Propos de table*, mais d'autres œuvres exquisés de l'apostat qui a perdu tant d'âmes, du moine défroqué Martin Luther ³. Ecker disait avoir récolté ces « orties » dans les *Sept esprits de Martin Luther* ouvrage de Pistorius, qui allait incessamment paraître ⁴. »

Osiander répondit, sans prendre la peine d'analyser le livre

¹ Nous n'en citerons qu'un seul exemple. « François avait envoyé deux de ses frères à Florence; ils restèrent toute la nuit tout nus derrière un buisson, et l'hiver était très rigoureux; une femme qui passait les prit pour des voleurs. » Là-dessus Osiander met en marge cette note : « Quelle sainteté répugnante que celle de ces déchaussés ! Est-ce qu'un honnête homme serait ainsi resté tout nu devant une femme ? » Anisius, citant ce passage, s'écrie : « Tu mens, Osiander, serpent venimeux et maudit ! Tu mens ! le latin ne dit point du tout qu'ils soient restés toute la nuit tout nus. Se rendant à Florence, dit le texte, ils ne purent pas trouver d'auberge; ils vinrent enfin à une maison qui avait une arrière-boutique, et prièrent la femme qui l'habitait de les abriter, et comme elle ne voulut pas y consentir : *in portica illa tota nocte steterunt nihil tegumenti habentes, cum esset frigus intensissimum.* » O Osiander ! Est-ce que *nihil tegumenti habere* signifie rester tout nu ? Un toit et un vêtement sont-ils même chose ? » Le texte latin dit plus loin : « *Vir enim dictae mulieris credebat eos ribaldos esse et fures; nihil voluit eis accomodare. Et summo mane recedentes a dicto porlicu ad Ecclesiam perexerunt, quos mulier predicta videns orantes, intra se dixit : isti non sunt ribaldi, ut dixit vir meus.* » Cela veut dire : « Et le matin, de bonne heure, ils allèrent de ce buisson vers l'Église, et lorsque la femme les vit prier, elle se dit à elle-même : Ce ne sont point des voleurs ni des brigands, comme mon mari me l'a dit. » Tout ce contexte, Osiander, te convainc de mensonge. Où est maintenant la glose souillée par laquelle tu attribues aux déchaussés une sainteté impudique, prétendant qu'ils sont restés tout nus devant cette femme ? »

² *Bericht an alle fromme Christen, welche die Wahrheit lieben; warum die beide rasende Barfüsser Mönche Georg Eckart und Michel Anisius keiner Antwort werth sein.* (Tubingue, 1592), pp. 2, 6, 13, 14.

³ *Für ein Messkram zusammen in unterschiedenen Azoaras gebunden und auf des gottosen Lucas Osianders... unsinig alcoranische Haupt zu Ausziehung seiner ehrwürdiger lügenhafter Dämpf aufgesetzt.* Freiburg im Uechlland 1591.

⁴ Préface A. 3.

« qu'on n'était pas obligé de vénérer toutes les paroles de Luther, mais que ceux qui calomniaient les écrits du grand réformateur étaient les enfants du diable ». Et puisque Georges Ecker et ses amis ont plusieurs fois déjà écumé la marmite de Pistorius et de ses pareils, puisqu'ils en ont levé les meilleures graisses, comme ils se le figurent, j'ai bon espoir que lorsque paraîtra Pistorius avec ses sept esprits, ses frères et confrères en calomnie auront dégraissé avant lui tout le pot.

Pistorius prétend avoir retardé l'impression de son livre sur « la vie et la doctrine abominables de Luther, » « à cause de la honte qu'il éprouvait à mettre sous les yeux des bons chrétiens des paroles impudiques, indécentes, scandaleuses et ignobles ¹ ». Ce n'est qu'après la publication des *Plaintes wurtembourgeoises* et surtout du livre odieux « de l'ignoble frère Guillaume », qu'il avait mis tout scrupule de côté. Guillaume Holder, prédicant de cathédrale et conseiller de consistoire à Stuttgart, avait fait paraître un traité en latin, approuvé par le consistoire du Wurtemberg, et intitulé : *La souris éventrée*. Il assurait qu'au lieu d'ôter la paille de l'œil de Luther, au lieu d'interpréter toutes ses paroles avec tant d'acrimonie, Pistorius eût mieux fait d'ôter premièrement de l'œil de l'Église romaine les poutres qui crevaient les yeux de tout le monde. Parmi ces poutres énormes, « facéties papistes, inepties de tout genre, contradictions grotesques, » Holder citait la dispute d'école souvent posée par les scolastiques du moyen-âge et assez fréquemment expliquée sous une forme ridicule : Une souris avait mangé une hostie consacrée. On demandait si elle avait communiqué au corps du Christ, ce que devint l'hostie après avoir été dévorée, et ce que l'on devait faire de la souris ²? « Les souris, » remarque Holder en marge, « donnent une rude besogne aux papistes; la sueur en coule de leur front! Prends garde à toi, Pistorius, tu as affaire à bien des souris! Saint François a possédé les sept esprits de Luther, lui qui a eu tant de tentations diaboliques! » « Les souris ont dévoré un saint tout vivant, par pure dévotion ³. »

Pistorius, dans un long mémoire, examine ce que Holder appelait « les pailles de l'œil de Luther ». La première partie de ce travail, d'environ 550 pages, parut à Cologne sous ce titre :

¹ *Anatomic Luthers*, p. 39.

² Voy. le titre complet de l'écrit dans STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 341, note 2.

³ D'après l'édition de Tubingue de 1388, pp. 128-137. La réfutation citée par STIEVE, t. I, p. 342, note 1, m'est inconnue.

Anatomie de Luther (1595)¹. L'auteur commence par étudier « les trois premiers esprits du réformateur : l'impudicité, le mensonge, la bouffonnerie grossière. Au témoignage même d'un protestant, ce livre représente un colossal labeur, c'est « un travail d'hercule, un livre digne d'éternelle mémoire² ». Pistorius avait lu trois fois les œuvres de Luther, dont à grand'peine il s'était procuré les éditions les plus anciennes et les plus authentiques; il donnait la liste, minutieusement exacte, de tous les ouvrages qu'il citait³. Chacun des trois esprits de Luther, par allusion à l'Alcoran, se subdivise en Azoars. Les citations empruntées à Luther sont accompagnées de commentaires et de réflexions de la plus extrême violence. A la fin de l'ouvrage, Pistorius résume tous les textes et les condense en quelques pages; qu'il intitule, *le Code de Luther*. Les Protestants en furent tellement exaspérés que les théologiens de Hesse allèrent jusqu'à écrire « que Dieu réformerait le code de Pistorius par le soufre et le feu, comme il l'avait fait pour Sodome et Gomorrhe⁴ ». Ce que cite Pistorius dans le second et le troisième Azoar à propos du troisième esprit de Luther, c'est-à-dire de son gout par l'ignoble, ne saurait

¹ *Anatomiae Lutheri pars prima, das ist aus den sieben bösen Geistern des vil, Seelen verlustigen und also teuren Mannes D. Martini Lutheri die drei ersten Geister: I. Der fleischlich Geist. II. Der Lestergeist III. Der Lottergeist. Darinnen, wie auch in den übrigen vier Geistern, der Luther auss seiner eigenen Worten dermassen lebendig abgemahlt wird, dass menniglich ihn alsobald kennen, und ob er ein Prophet Gottes oder etwas Anderes gewesen ohnfehlbarlig greifen und spüren kann.* Cologne, 1595.

² Voy. STIEVE, t. II, p. 344, note 2.

³ * « D'abord je déclare devant tous qu'en citant les paroles de Luther je ne lui ai pas fait le moindre tort; je consens volontiers à être puni si j'ai écrit une seule syllabe qui dénature sa pensée. Mais afin qu'en parcourant le livre on ait moins de peine, et que chacun puisse aisément trouver les passages cités, j'ai tenu, pour la commodité du lecteur à indiquer tous les livres d'où j'ai tiré les abominations de Luther, avec la date et le lieu d'impression. » « Bien que toutes mes citations soient tirées de l'édition de Iena, il se peut que de temps en temps quelque chose y ait été ajouté de ce qu'a donné au public l'édition de Wittemberg; mais en ce cas j'ajoute toujours le mot de *Wittemberg*; là où le mot n'est pas écrit, j'entends toujours l'édition de Iena. Dans le cas où l'on ne voudrait pas ajouter foi à cette édition, que les Protestants regardent cependant comme la meilleure, je m'offre à montrer à tous, afin que les Luthériens n'aient aucun moyen de m'échapper, les premières feuilles d'impression de Wittemberg, que j'ai rassemblées avec grand labeur et où ils pourront voir de leurs yeux ces mêmes passages. » Suit la liste de ouvrages cités. Pistorius dit la même chose dans la préface. Spangenberg n'eut aucune erreur à signaler, si ce n'est que dans un passage Pistorius avait mis *adulterum* pour *adultum*, et Spangenberg savait très bien que ce ne pouvait être qu'une faute d'impression. Dans le premier esprit (p. 50), au sujet de la première édition de *Captivatis Babylonicae, anno 1520*, imprimée à Wittemberg, Pistorius remarque : « Le passage suivant a été indignement supprimé dans les tomis Jenensibus et Wittenbergensis, sans doute parce que les Luthériens avaient honte eux-mêmes de la méchanceté de leur prophète. »

⁴ *Notwendige Besichtigung*, voy. plus loin.

être reproduit ici. Tout le monde, selon Pistorius, devait apprendre à connaître à fond et déplorer enfin l'aveuglement de la pauvre Allemagne, assez abusée pour avoir pris un monstre pour un prophète. Dans ses *Motifs de conversion du margrave Jacques*, Pistorius avait déjà cité les paroles grossières adressées par Luther à l'Empereur et aux princes allemands; maintenant il y ajoutait, non sans dessein, les calomnies lancées contre l'Électeur Joachim de Brandebourg, traité par Luther « de voleur, de vampire, de fou furieux, de démon papiste, d'assassin, de traître, de coquin maudit, d'homicide d'âmes, de scélérat, de pourceau impur; de fils du diable, de démon, » etc. Pistorius engage les princes du Brandebourg à réfléchir sur les injures où Luther semble se complaire, « flairant de son groin de porc tout ce qui concerne leurs ancêtres ». « On ne peut s'empêcher de se demander, » écrit-il, « ce que les descendants et les parents de Joachim peuvent penser de leur prophète après la lecture de ces injures, adressées à un Électeur, à un prince du Saint-Empire, à leur aïeul, à leur ami. Comment supportent-ils de pareilles attaques à l'honneur spirituel et temporel d'un si grand personnage? Comment peuvent-ils croire que l'esprit de Dieu ait inspiré Luther, et qu'il faille ajouter foi à toutes ses paroles¹? »

En même temps que la première partie de *l'Anatomie*, Pistorius fit paraître un écrit contre le professeur de Wittemberg Égidius Hunis : En dix feuilles d'impression, écrivait-il, son adversaire s'était rendu coupable de cent mensonges, de plus de dix-huit falsifications de la Sainte-Écriture, et de quarante conséquences illogiques; il avait démontré, par son propre exemple, l'ignorance complète de la plupart des docteurs luthériens et calvinistes sur ce qui constitue le fond de la dispute sur la justification. « Tous les disciples de Luther et de Calvin, » dit-il encore, « ont suivi l'exemple de leur maître, et falsifient sans scrupule la sainte Écriture; ils rejettent tout l'enseignement de l'Église, et renient les saints. Ils fondent le nouveau culte sur de pures calomnies, ils mettent tout leur espoir dans les mensonges et les ordures qu'ils accumulent contre notre doctrine catholique, afin d'en inspirer l'horreur aux simples et aux petits². »

Depuis l'apparition de *l'Anatomie*, Jean Pistorius était exécré des Luthériens. C'était, à les entendre, « le plus ignoble, le plus odieux, le pire fornicateur qu'ait jamais engendré le papisme idolâtre et la synagogue du diable depuis l'avènement de l'Évangile ».

¹ *Anatomie, der ander böse Geist*, pp. 93-94.

² *Ein hundert Unwahrheiten*, etc. Constance, 1595. Préface 1a 2b 3b.

Il leur inspirait une telle répulsion qu'ils proposaient « de se saisir de ce démon et de le brûler vif, comme il l'avait si bien mérité ». Samuel Huber fit preuve d'une intarissable verve dans le pamphlet intitulé : *Réponse aux sept diables de Jean Pistorius et à son libelle anti-chrétien et anti-humain* (1596)¹. Il ne peut nier l'authenticité des textes cités, et ne s'aventure en aucune manière dans une explication impossible, mais il affirme que Pistorius, en écrivant son pamphlet, a exposé son âme et son salut, qu'il n'appartient plus à aucune Église, mais vit « dans un antre de basilics et de dragons » ; qu'il se baigne jusqu'aux genoux dans le sang que l'Église romaine a répandu depuis des siècles, qu'il est ivre de ce sang, et tire sa nourriture du ventre et du sein de la papesse Jeanne². Avec une certaine habileté, il accumule tout ce qu'on avait pu écrire jusque-là de plus abominable, de plus grossier sur le Catholicisme³. Il conclut ainsi : « Quiconque étudie le papisme dans sa structure et son essence a sous les yeux l'étang de soufre de l'enfer, où le diable, caché sous une forme humaine, a établi son royaume terrestre. » « L'esprit des pourceaux, l'esprit des boues, l'esprit des chiens et de tous les infâmes et impurs esprits et démons ont fait une autre Gomorrhe de ce qu'ils appellent l'Église romaine⁴. » Pistorius s'était plaint que les superstitions les plus grossières eussent été présentées au peuple comme faisant partie de la doctrine de l'Église : Huber croit repousser ce reproche en écrivant entre beaucoup d'autres inepties : « Tout le monde ne sait-il pas que le Pape, au dire de tous les Catholiques, est Dieu et homme tout ensemble, qu'il peut créer de rien tout ce qu'il veut, qu'il commande aux anges du ciel, qu'il a puissance sur l'enfer même, qu'il peut faire tout ce que fait Dieu, et que tout ce que Dieu opère dans le ciel le Pape l'opère sur la terre⁵ ? » La doctrine catholique, comme chacun le sait, affirme que le Christ n'est pas le Christ, qu'il n'est ni Sauveur, ni Rédempteur. » « C'est l'Église qui a inventé ce qu'elle représente comme l'institution de Jésus-Christ, la messe, les pèlerinages, l'invocation des saints, le capuchon, la tonsure, les os des morts, le saint chrême, le crucifix, l'eau bénite, etc. Par toutes ces farces et mascarades, et non par le Christ, l'Église prétend conduire ses fidèles au salut et à la béatitude éternelle⁶. » Huber exhortait les Protéstants, s'ils voulaient rester forts, à per-

¹ Sans nom de lieu. 1596.

² HUBER, *Antwort*, f. 2a 2b 3.

³ Voy. par exemple, f. 28, 99, 103, 107, 108, 112, 153 et suiv.

⁴ F. 106, 145 et suiv.

⁵ F. 27.

⁶ F. 41.

suader la jeunesse de l'abomination papiste; il déplorait le peu de zèle que montraient ses coreligionnaires sous ce rapport. Aussi, selon lui, la prédiction de Luther n'était-elle pas loin de s'accomplir, car le grand docteur avait dit que l'Évangile ne durerait pas beaucoup plus d'une génération d'hommes dans un même pays¹.

Syriacus Spangenberg, dans sa *Réfutation des sept malins esprits de Pistorius* (1596), n'essayait pas plus que Huber d'attaquer la partie historique de *l'Anatomie*; mais il accusait son adversaire, qu'il criblait d'outrages dans ses commentaires et ses additions, d'avoir poussé beaucoup plus loin que Luther la grossièreté du langage, et d'avoir pris un malin plaisir à reproduire les textes les plus ignobles, répétant avec complaisance des propos grossiers ou violents trois, quatre fois et plus, de façon à rendre les choses aussi révoltantes que possible: « Ce que Luther n'a pas dit ou écrit d'une façon qui puisse faire son affaire, Pistorius l'assaisonne, le corrige à sa guise et ne sait comment le rendre assez répugnant. » Imitant le procédé de Pistorius, Spangenberg, s'appuyant sur des textes de la Sainte-Écriture¹, faisait le portrait du *hideux Antechrist de Rome*, se bornant à reproduire ce que Luther, Flacius, Wigand et autres avaient déjà dit cent fois avant lui, Sur les 116 pages de *l'Anatomie*, six seulement étaient critiquées: ce n'était pas là une réfutation².

Même du côté protestant, les efforts de Huber et de Spangenberg pour réfuter Pistorius furent jugés insuffisants³.

Les théologiens du Wurtemberg entrèrent à leur tour dans la lice pour combattre Pistorius. Dans leur *Mémoire sur un livre de calomnie*, ils commencent par dire que Satan a guidé la plume de Pistorius. Ils souhaitent que leur adversaire, criminel envers le Saint-Esprit, soit précipité « dans l'étang de soufre de l'enfer ». Cependant il faut les louer de n'avoir pas, à l'exemple de Huber et de Spangenberg, accablé d'outrages l'Église Catholique. Ils ne rangent pas non plus Luther parmi les grands prophètes, mais seulement parmi les petits. Ils avouent qu'il est allé trop loin dans ses affirmations sur la polygamie et le divorce. Ils reprochent à Pistorius d'avoir voulu le faire passer pour un prophète turc et, dans ce but, d'avoir divisé son livre en *azoars*, par allusion à l'alcoran du prophète satanique Mahomet; comme pour faire croire à tout le monde que les écrits de Luther ne contiennent autre chose que la doctrine et l'abo-

¹ F. 2^a.

² *Gegenbericht auff Doctorn Johann Pistorii Sieben böse Geister, so sich merklich in ihm selbst regen; darneben hundert Merckzeichen aus heiliger Schrift zusammengezogen, darbey augenscheinlich zu sehen, wer eigentlich der Antichrist sei.* (sans nom de lieu, 1596). Préface, F. I, pp. 2, 3, 27, 41-47.

³ Voy. SPIEGE, t. II, p. 345, note 1 (p. 83, note 1).

mination turques. Ils prennent la défense des *Propos de table*, auxquels Luther, disent-ils, n'a jamais attaché aucune importance, qu'il n'a jamais présentés comme un livre de doctrine et n'a pas même pris soin de faire imprimer. Des paroles insignifiantes, dites dans l'abandon d'un joyeux repas et recueillies en courant, ne devaient pas « être affichées à la porte de la mairie ». Les docteurs de Wurtemberg excusent tout ce qui s'y trouve de licencieux et de grossier en s'en prenant irrévérencieusement à la Sainte-Écriture, où se trouvent, assurent-ils, des choses bien autrement capables de scandaliser. « Si Pistorius crache au visage de Luther, » disent-ils, « pourquoi ne crache-t-il pas au visage de Dieu ? » « En injuriant le Pape et l'Église romaine, Luther n'a fait que suivre l'exemple de Jésus-Christ. » Ils trouvent injuste de lui reprocher ses emportements et ses invectives. Est-on obligé de couvrir de fleurs des adversaires qui attaquent et calomnient la vérité divine ? Jésus-Christ lui-même n'a-t-il pas appelé hypocrites, enfants d'adultères, race de vipères, les faux docteurs de son temps ? Luther avait loué ou gourmandé les princes selon que ceux-ci acceptaient ou n'acceptaient point sa doctrine, et l'Empereur, les rois, les princes avaient eu assez d'équité pour ne pas l'envoyer à la mort à cause des paroles échappées à son zèle ; ils ne l'avaient même pas cité devant les tribunaux, ils avaient préféré ne pas se souvenir de ces choses¹.

Cet écrit, pas plus que les autres, ne réfutait en aucune manière *l'Anatomie*.

L'analyse nécessaire, que quelques théologiens et prédicants de Hesse publièrent en 1597, la réfutait moins encore. Ce n'est qu'un ramassis de basses injures contre Pistorius et contre les Papes. Ces derniers y sont tout du long traités de scélérats, qui permettent et excusent les vices les plus honteux. Les auteurs du pamphlet recommandent à tous les pieux chrétiens de prendre à cœur le vœu exprimé par Luther : « Que Dieu vous remplisse tous de haine pour le Pape ! » Ils reproduisent les fables, amplifient les accusations inventées pour rendre le papisme odieux et les « démons romains » dignes d'exécration. Le bâtard d'un Pape est venu au monde avec la fourrure et les griffes d'un ours ; un autre, égorgé plus tard par le démon, avait un aspect hideux, la peau d'un maure, la tête et la queue d'un âne, etc. Grégoire VII ayant rencontré un maçon portant une lourde charge de pierres, lui avait

¹ *Christlicher bescheidenlicher und gründlicher Bericht über das Lästerbuch Doctoris Joannis Pistorii Nidani, welches er Anatomiam Lutheri genennet ähat... durch die württembergischen Theologen.* (Tubingue, 1596), pp. 8, 13, 50, 51-52, 54, 62, 71, 75, 79, 83, 93).

ordonné d'aller en l'oratoire où priaient d'ordinaire l'Empereur et de lui jeter son fardeau sur la tête. Cette « analyse » si sérieuse avait pour but, prétendaient ses auteurs, « de maintenir le peuple chrétien dans la pure doctrine de l'Évangile ». Les Jésuites ne pouvaient manquer d'y être attaqués avec une particulière acrimonie. Tous étaient représentés comme d'effrontés coquins, des sorciers, des serviteurs d'idoles et du démon, qui préféraient à Dieu les plaisirs et le bien-être, etc. ¹. Le Jésuite Bellarmin avait reconnu au Pape « le droit indirect » de mettre le pied sur la tête des Empereurs et des rois, et l'Empereur Barberousse avait été obligé de souffrir qu'Alexandre III en usât de la sorte envers lui ².

Pistorius n'honora pas d'une réponse « la paperasse » de Huber et de Spangenberg. Il se contenta de publier en 1597 un écrit intitulé : *Petit traité de consolation, dédié à la société hessoise et aux prédicants du Wurtemberg* ³. Il ne mit que quatre jours à l'écrire, se proposant de répondre une bonne fois « aux criailleries de tous ces insensés qui, pour sauver le temple de Diane en proie aux flammes, accourent de tous côtés avec des baquets défoncés sans réussir à éteindre l'incendie ». Il prétend leur démontrer le ridicule de leurs misérables efforts, de leurs démarches absurdes, de leurs effarements, qui ne servent qu'à amoindrir et à déshonorer leur soi-disant prophète. Il examine à fond les opinions de Luther sur le mariage, reproduit un sermon publié par celui-ci en 1519 sur ce sujet, sermon que, plus tard, il avait eu la pensée de désavouer. Il démontre que Luther avait, si non conseillé, du moins toléré la polygamie, et conclut en disant : « Je finis là-dessus ; le lecteur est sans doute rassasié pour cette fois. Il en sait assez pour juger désormais en toute connaissance de cause la déplorable et funeste institution du Luthéranisme ⁴. »

La *Réplique nécessaire au petit livret de consolation* ⁵, publiée ensuite par les théologiens de Hesse, n'offre aucun intérêt, Pistorius la réfuta brièvement dans la seconde partie de *l'Anatomie*, qui parut en 1598. Là, il étudie le quatrième esprit de Luther, « le prétendu saint, demeuré si cher à tant d'âmes ». Il traite cette fois de son « esprit d'erreur », et expose toutes ses erreurs doctrinales ⁶. Dans les

¹ *Notwendige Besichtigung*, préface, f. 2a, pp. 46 et suiv. 51, 53, 172, 182, 194, 195, 224-225, 226, 266.

² Pp. 46, 47. Voy. plus haut, pp. 353 et suiv.

³ Constance, 1597.

⁴ *Trostschrift*, préface 1a, f. B-C 3b D. 2b. *Zwölf Contradiction zwischen dem Luther und den hessischen Prädikanten f. I. Ein und fünfzig Lügen, so in dem hessischen Buch auf zwei Blatt stehen.*

⁵ Voy. le titre complet dans STRIEME, t. II, p. 347 notes.

⁶ Cologne, 1598. Pistorius dit (p. 2) qu'à sa connaissance Luther n'a jamais nié

œuvres du « faux prophète », il ne relève pas moins de cent trois erreurs sur le dogme de la Sainte-Trinité, et cite les textes précis, extraits de livres connus de tout le monde.

L'année suivante, il compléta son œuvre par ses *Observations importantes sur les caractères de l'ancienne et de la nouvelle foi*¹. Il s'efforce d'y établir que les prétendus réformateurs ont été, en général, peu recommandables sous le rapport des mœurs. Comme pour se venger des odieuses calomnies dont La Casa avait été l'objet, il raconte les turpitudes de Théodore de Bèze avec le jeune Audibert et avec sa maîtresse Candide, faits honteux, dont le ministre calviniste n'avait pas rougi de se vanter publiquement².

IV

Conrad Vetter suivit la voie ouverte par Pistorius; c'est un des rares jésuites allemands qui ait imité le ton et le langage des prédicants, et qui ait acquis dans l'art de l'injure une grande et peu enviable célébrité.

Vetter, né à Engen, en Souabe, n'avait pas été élevé chez les Jésuites. Il ne fut ordonné prêtre (1579) qu'après avoir été longtemps maître de chapelle à l'abbaye aux Dames, près de Hall. Il avait acquis rapidement un grand renom comme prédicateur à Munich et à Ratisbonne³.

A l'exemple des controversistes protestants, qui se plaisaient à pren-

en termes exprès et clairs le dogme de la sainte Trinité; que jamais il n'a touché directement à cette question dans ces ouvrages, mais que, çà et là, soit par inadvertance soit à dessein, pour pouvoir mieux, plus tard, renverser le mystère, il a glissé, tissé dans le texte des choses abominables, qui atteignent en sous-main le dogme de la sainte Trinité, et que, par ces insinuations perfides, les gens instruits pourrout être jetés dans le doute. « Dans le livre diabolique dont aujourd'hui tous les luthériens rougissent et qu'ils ont gratté admirablement dans leurs dernières réimpressions, Luther dit (art. 27) : *Essentiam non generare et generari et animam esse immortalem* sont des doctrines abominables, poussées sur le fumier romain, et qui ne se trouvent nullement dans la Sainte-Ecriture. » Pistorius, citant ce passage ajoute : « L'immortalité de l'âme, aux yeux de Luther, est un mensonge papiste. O Luthériens, ouvrez les oreilles ! »

¹ Munster, 1599. Le livre, comme le titre l'indique, n'est qu'une édition remaniée des *Motiven des Markgrafen Jacob von Baden*, etc., et pourtant « presque un livre nouveau ». Préface, 4^a.

² P. 240. Voy. pp. 239-243 les détails donnés sur la vie des « Évangélistes » Calvin, Knox, etc. Pistorius publia à Munich en 1599 un remarquable ouvrage de controverse, réédité en 1605, et intitulé *Wegweiser vor alle verführte Christen*. Quatorze des principales questions débattues entre Catholiques et Protestants y sont traitées de main de maître.

³ AGRICOLA, t. I, p. 171. KROPP, t. II, p. 315.

de des noms de guerre et à feindre des parentés avec leurs adversaires, Vetter écrit sous le pseudonyme de Conrad Andrea, et se donne pour le propre frère de Jacques Andrea, « de sainte mémoire ». « Fläsch et Pistorius, » dit-il, « ont donné assez de vieux lingo salomonnesque à l'essiver aux prédicants; ce dernier, dans son *Anatomie*, en a rempli des cuveaux entiers; quiconque a envie de voir, en un seul coup d'oeil l'abomination luthérienne, n'a qu'à acheter et à lire cet ouvrage : les prédicants luthériens sauront l'en récompenser, notamment Luther, Spangenberg, les Wurtembergeois et les Hessois. » « Ils veulent manger Pistorius tout cru, mais l'homme leur pèsera longtemps sur l'estomac ¹. Malheureusement l'ouvrage de Pistorius coûte trop cher, voilà pourquoi j'ai songé à le diviser en plusieurs petits traités ². » « Moi aussi j'ai envie de faire un portrait de Luther d'après ses propres paroles et écrits, et ce qui m'y pousse, c'est que les prédicants ne cessent de le canoniser, de l'appeler un grand prophète, le troisième Élie, tandis qu'ils traînent dans la boue et l'ordure nos saints, et nous traitent nous-mêmes de blasphémateurs et d'idolâtres, prétendant que nous adorons les saints, les images et les soliveaux, que nous sommes d'abominables coquins, des fournisseurs et sodomites, que nous ne faisons aucun cas du Christ et de sa parole, que nous nous imaginons pouvoir nous sauver grâce à nos propres mérites, sans parler de tous leurs autres impudents mensonges et calomnies, qu'ils bavent partout où ils prêchent. Ils remplissent de gros livres qu'ils intitulent : Histoire des Jésuites; il les remplissent de calomnies odieuses; ils disent qu'Ignace, le fondateur de notre Ordre, était un homme sanguinaire, possédé et inspiré par le diable; que tous les Jésuites sont des voleurs, des homicides, des chiens enragés, des brutes, des disciples de Néron, des boues impurs, des pharisiens grossiers. Ils regardent tant de mensonges comme innocents et permis, et, tout en les proférant, ils invoquent Dieu et le saint Évangile; ils parlent d'exiler, ou même de brûler vifs, les évêques, les religieux, les prêtres, et quiconque nous est attaché. Et en présence de tant d'outrages, nous resterions tranquilles et soumis? Nous ramperions devant nos détracteurs? Non, non, ils calculent mal, les misérables! Nous sommes encore là, et nous les payerons de la même monnaie, fussent leurs os en craquer, afin que le peuple comprenne enfin à quelle bande il a affaire, et par quels prophètes il est trompé et trahi. » L'indignation de Vetter avait été portée à son comble par une prétendue *Histoire de l'Ordre des Jésuites* que le théologien polycarpe Leiser avait tirée des papiers d'Élie Hasenmuller, ouvrage

¹ *Der unschuldige, demüthige, etc. Luther* (Ed. de Munster, 1606), pp. 450, 247.

² *Zwölf unterschiedliche Tractätlein* (Ingolstadt, 1606). Préface.

publié en latin en 1593 et dont plusieurs traductions allemandes avaient déjà paru ¹.

Entre 1594 et 1599, Vetter publia dix feuilles volantes : « l'innocent, » « l'humble, » « le véridique, » « le très chrétien, » « le picux Luther », etc. En 1600, il réunit toutes ces feuilles en un volume sous ce titre : *Douze petits traités variés, tirés des écrits de Luther, et dédiés à tous les amis de la vérité divine*. Après avoir soutenu de longues et violentes disputes avec Jacques et Philippe Heilbrunner, il publia encore les *Bouquets plaisants à voir*, recueil d'extraits des œuvres de Luther ². Enfin, en 1607, il offrit au public le livre intitulé *Deux cents Luther, ou deux cents preuves limpides et claires comme le soleil, par lesquelles l'innocence de Luther est établie, et grâce auxquelles il pourra s'excuser devant le tribunal de Dieu de la perte de tant d'âmes et de la décadence de la nation allemande* ³. Vetter, dans sa préface, commence par expliquer au lecteur qu'il s'est proposé d'aider les prédicateurs catholiques en leur offrant un manuel très utile, un répertoire alphabétique et portatif, afin que, pour mieux persuader les chrétiens de fuir l'abominable hérésie de Luther, ils aient sous la main tout ce qui leur est nécessaire. Il avoue s'être servi de mots grossiers, de basses injures ; il reconnaît que l'emploi d'un tel vocabulaire est contraire à la tradition constante des Jésuites. Il ajoute, lançant à son adversaire Philippe Heilbrunner une sorte de défi : « Mon ami, copie dans nos livres toutes les épithètes injurieuses que tu voudras, mets-les dans le plateau d'une balance, et, dans l'autre, place les outrages que vous autres prédicants prodiguez aux seuls Jésuites dans vos prêches et dans vos écrits. Tu les trouveras aisément, ils s'étalent dans de beaux et gros volumes ; ils sont passés dans le domaine public, ils sont dans toutes les bibliothèques. Dis-moi, trouves-tu chez nous quelque chose d'approchant ? Quant à mes propres bouquins, ils ne renferment pas une seule injure qui ne soit empruntée aux écrits de Luther ou de sa progéniture. Souffre que je sois le méchant chien des papistes, un chien qui ne laisse point de repos aux pieux loups luthériens ⁴ ! »

Le passage suivant prouve que Vetter avait profité à l'école des prédicants : « Dans l'édition des œuvres de Luther imprimée à

¹ Nous reviendrons sur ce sujet dans le chapitre IX du livre II.

² Voy. pour plus de détails, STIEVE, *Die Politiks Bayerns*, t. II, p. 348, note 2. p. 586, notes 3 et 4, pp. 597 note 1, 598 note 1.

³ Ingolstadt, 1607.

⁴ *Antwort auf den unschuldigen Luther*, pp. 47-48. « N'étais-je pas présent le jour où un prédicant luthérien a dit à ses auditeurs que Bellarmin le jésuite était un bacchante ignorant, et qu'il fallait (il a osé le dire !) lui ôter son haut-de-chausse et... »

Wittemberg, le prophète dit : (tome cinq, feuille b) : « L'Évangile nous prescrit pas ce que nous devons faire et ne pas faire, il exige rien de nous, au contraire; il ne nous dit jamais : Fais ceci, fais cela; il se contente de dire : Tends ton tablier, reçois l'aurore de la parole de Dieu. O homme, vois ce que Dieu a fait pour toi ! Pour toi, il a permis l'Incarnation de son Fils; à cause de lui, il a consenti à sa crucifixion; il t'a délivré de la mort du péché, du démon et de l'enfer ! Crois-le, cela suffit; accepte son bienfait, tu seras sauvé. » O Luther, ô Lucifer, ô menteur, ô misérable ! Que fais-tu du *nisi abundaverit* et du *nisi poenitentiam*? Et comment donc cette bouche infâme ose-t-elle soutenir que l'Évangile ne vise point « fais cela » lorsque les textes les plus clairs lui crèvent les yeux? : *Fac hoc*, fais cela, et *fac similiter*, fais ainsi! D'innombrables textes de ce genre remplissent les quatre évangiles, et les écrits apostoliques ne cessent de nous tenir le même langage. La loi évangélique n'est-elle plus une loi? Pourquoi donc, alors, s'appelle-t-elle ainsi? La loi de grâce n'est-elle pas une loi, et qu'y a-t-il dans toute cette loi qui ne nous indique ce que nous devons faire et éviter, laissant le mal et pratiquant le bien? Que pense, que soutient Luther, sinon que le Christ a tout fait, et que nous, nous n'avons plus rien à faire? A la potence, le docteur et la doctrine!¹

« Tout ce que Luther pourra dire pour sa défense au dernier jour, » ajoute Vetter, « c'est que lui-même avait pris soin d'éclairer plus que suffisamment ses contemporains sur sa personne et sur sa doctrine; mais le monde, comme il le dit, a voulu à toute force être trompé. Peut-être cette excuse lui servira-t-elle à quelque chose; au lieu que les prédicants n'auront aucun moyen de se justifier, et rien ne les condamnera plus sûrement en ce jour redoutable que d'avoir voulu, avec orgueil, les yeux ouverts, faire passer pour un saint prophète, pour un apôtre, pour un évangéliste, cette brute sans raison, ce pourreau répugnant, cette girouette, ce menteur impudent, ce garçon boucher sans pudeur, ce Thrason furieux, ce Goliath enflé d'orgueil, ce bouffon à la Marcolfe, cet hérétique, ce corrupteur de nonnes²! »

« Je ne songe pas à blâmer le pauvre peuple égaré, il marche dans la voie qu'on lui trace, je ne le condamne pas. Mais les prédicants,

¹ *Zweihundert Luther, der antinomistische Luther*, p. 31, p. 59 : Tom. Witt. p. 215 a *Tischreden*, 153b et 258 a.

² CONRAD ANDREA, *Academischer Luther*, déjà cité par K. A. MENZEL (*Deutsche Gesch.*, p. 144, note) comme un triste exemple de la grossièreté de la polémique à cette époque. HURTER, *Ferdinand II.* Tome I, p. 417, note. Comparez aux épithètes de Vetter les injures adressées à Luther par les théologiens de Wittemberg, au 1^{er} vol. de cet ouvrage.

les fauteurs de trouble, certes, ceux-là méritent d'être honnis de tous ! Qui pourrait se promettre le retour de la paix avec des gens de ce caractère ? Tout homme de bien éprouve le besoin de leur donner une bonne leçon. Les Catholiques ont été victimes de leurs perpétuelles calomnies ; nos meilleurs auteurs ont été obligés de remplir leurs ouvrages de leurs mensonges, de citer, les uns cinquante, soixante, cent, les autres cinq cents, huit cents mensonges luthériens, afin de les réfuter, de les détruire ¹. C'est pour les confondre que je me suis cru obligé de faire encore une fois le portrait de Luther ; car il faut qu'on sache bien que les prédicants sont les petits pourceaux, les petits cochons de lait, les marcassins du grand homme. Or qui a jamais entendu dire que la truie ait eu horreur du fumier et de sa puanteur ? Il importe de remettre souvent sous les longues barbes, sous le nez et sous le museau de ces porchers, de ces charcutiers, l'ordure puante de leur prophète et maître, afin qu'ils voient, qu'ils goûtent au moins une bonne fois, que c'est de la crotte, de la crotte et non de l'or ! etc. »...

« Je pourrais vous prouver par d'excellentes raisons, » continue Vetter, « le dégoût avec lequel je remue, pour ma part, la vase de Martin dans son étang puant ; non seulement parce que la raison humaine s'éloigne, se détourne et voudrait s'abstenir d'une telle besogne, mais encore parce qu'il est très probable que les gens de bien, les bons catholiques, les bien pensants me blâmeront, me trouveront grossier, indécent, de m'approcher seulement de pareilles ordures. Cependant que puis-je faire ? Les prédicants sans pudeur poussent les choses si loin qu'il nous faut, dans une certaine mesure, dépouiller la modestie chrétienne et naturelle, remuer, bien malgré nous, la mare puante de ces porcs, de ces prédicants tant vantés, bien que, comme je l'ai déjà dit ailleurs, j'aimerais mieux être à cent pieds sous terre que de le faire ! Oui, j'aimerais mieux être enseveli au plus profond abîme que de mettre entre les mains de tant de pieux chrétiens de pareilles ignominies ². »

Mais les écrits de Vetter, comme lui-même l'atteste, étaient entre toutes les mains : « J'ai appris de bien des côtés, » dit-il, « que dès qu'une épreuve de mon Luther tombe sous les yeux de quelqu'un, il est si vite alléché par ce qu'il lit qu'il ne peut se reposer ni rien faire avant de s'être procuré tout le reste ; les imprimeurs le savent bien, et ne parviennent pas à multiplier assez les exemplaires pour contenter tout le monde. Quelques-uns ont réuni les petits

¹ *Antwort auf den unschuldigen Luther* (1600). Préface jjj.

² *Vorrede zum saubern Luther*. Ratisbonne, 1602. Edition de Munster, 1606, pp. 445-455.

traités en un seul volume; d'autres les ont réédités dans un format commode, permettant de les mettre sous l'habit ou dans la poche, pris ou laissés facilement ¹. »

« Votre Grâce, » écrivait le duc Maximilien de Bavière le 20 juillet 1600 au comte palatin Louis de Neubourg, « paraît scandalisée du ton et du style de Conrad Andrea; vous dites que ses petits traités sont remplis de sarcasmes grossiers. Pour notre part, nous le lui pardonnons, puisqu'il n'a fait que les extraire des écrits de Luther. De plus, Conrad Andrea ne se pose pas en homme vénérable qu'on doit respecter et écouter à l'égal d'un pape, d'un docteur de l'Église ou d'un apôtre. Au lieu que Luther, comme nous en avons tant d'exemples, se pose continuellement en prophète, en saint, en homme au-dessus de tous les hommes illuminés de Dieu qui aient été donnés à l'Église depuis plus de mille ans. D'après son propre témoignage, c'est un évangéliste, c'est un Apôtre. Après quinze siècles écoulés, il prétend avoir reçu du Saint-Esprit la mission de déraciner les superstitions et les abus. Si réellement il avait reçu de Dieu une mission si sainte, quel homme n'aurait-il pas dû être? De quelle générosité, de quelles humilité, chasteté, pureté de mœurs, fermeté de doctrine, aurait-il dû nous donner les preuves, pour ne parler même qu'au sens humain? Mais nous savons qu'il a été bien loin d'offrir en sa personne le modèle de toutes ces vertus. Sa manière d'agir, ses fautes sont connues de tout le monde. Si Conrad Andrea voulait se comparer à Luther, il serait aisé de prouver qu'à côté de lui il peut passer pour un grand saint, et même pour un savant docteur; personne n'oserait dire le contraire. » « Que Luther, de temps à autre, ait dit ou enseigné une vérité profonde; qu'il ait donné quelques bons conseils de morale, les Catholiques le savent si bien que de ses écrits ils ont composé un catéchisme parfaitement orthodoxe, preuve frappante de sa versatilité, de son inconsistance : aujourd'hui il soutient telle opinion, demain telle autre. » « Il serait injuste de reprocher à Andrea de ne pas citer ce que Luther a pu écrire de bon. Les Luthériens lorsqu'ils traitent, sans savoir ce qu'ils disent, de la vie, de la doctrine, de la vocation des Jésuites ont-ils coutume de mêler à leur blâme, à leurs accusations, quelques éloges? Jamais, au grand jamais ²! »

¹ *Antwort auf den unschuldigen Luther* (1600), pp. 12-13.

² Wolf, *Maximilian*, t. I, pp. 461-464.

V

Vetter se félicitait de voir ses écrits entre les mains de tout le monde; mais à dire le vrai c'était là un symptôme plus attristant que consolant. « Hélas! que Dieu ait pitié de nous, » disait en 1603 un curé catholique en expliquant, en chaire, le Sermon sur la montagne, « dans les pays allemands, par la faute des honteuses et incessantes calomnies et de tout le vacarme excité par les prédicants barbouilleurs de papier, par la faute aussi de nos écrivains catholiques, bien que leurs discours les plus injurieux puissent passer pour chastes et modérés, comparés à ceux de nos adversaires, le peuple des deux religions n'a sous les yeux que des pages enfiellées : il y trouve un aliment qu'il recherche, qu'il aime, parce que son goût est perverti. Mais que cet aliment ressemble peu à celui que nous offre le Sermon sur la montagne de notre bien-aimé Sauveur et Rédempteur¹! » Un écrivain catholique se plaignait également, en 1608, du « goût dépravé » des lecteurs de son temps. Réfutant un ouvrage du prédicant d'Augsbourg Barthélemi Rulich, livre tout rempli d'invectives contre l'Église Catholique, et en premier lieu contre ses chefs spirituels et temporels, il disait : « Je n'ai nulle intention de suivre cet exemple, ni de payer mes adversaires avec la monnaie dont ils se servent. Si Rulich est fier de voir sortir des librairies plus de livres luthériens que de livres catholiques, je lui permets ce triomphe, car il ne faut en chercher la raison que dans l'art prodigieux des Luthériens pour l'injure, car rien n'est plus agréable à la plus grande partie des lecteurs de notre temps que la violence du langage. » « L'expérience nous prouve tous les jours que, dès qu'un écrivain catholique se décide à répondre à quelque fou dans la langue de sa folie, imitant ce qu'il lit ou entend, ses écrits sont toujours réimprimés deux ou trois fois. » « Mais quant à moi, je préfère voir mon livre entre les mains de quelques personnes sages, modérées, avides de vérité, que de le savoir apprécié par la foule des gens frivoles, qui ne sont curieux que de nouveaux termes d'insulte². »

Vetter avait eu le tort de ne pas se souvenir des exemples et des leçons de Canisius, qui toute sa vie avait « détesté du fond du cœur toute polémique âpre et amère ». « C'est avec réflexion, avec sobriété, d'un cœur débordant de charité » avait-il écrit, « qu'il faut défen-

¹ Mayence, 1603, préface.

² *Kunstreiches Meisterstück M. Bartholomai Rulichs, Prädikanten zu Augsburg, in der Disputation wider Dr Conrad Dosch (1608), f. B.*

dre la vérité, afin que notre modestie soit connue de tous les hommes, et que, s'il est possible, nous obtenions l'estime de ceux-là mêmes qui nous combattent et qui sont hors de l'Église. Les gens de bien sont rebutés dès que l'amertume se mêle à l'argument; ils veulent voir marcher de compagnie la modestie et la dignité, et que l'exposé raisonné et sérieux de la vérité satisfasse leur intelligence¹. » A l'époque où le « sanguinaire » Jacques Heerbrand, non content d'avoir traité ses adversaires de démons, demandait à grands cris leur exécution immédiate, et où le jésuite Grégoire de Valence lui répondait avec une violence égale à la sienne, Canisius écrivait au Père Mercurian : « Le Père Grégoire, l'espagnol, dépasse, dans sa polémique contre Heerbrand, les bornes de la modération qui convient à un théologien². Bientôt, je le crains, il écrira un troisième livre pour répondre à cet adversaire querelleur et insulteur. Je n'aperçois pas l'avantage que tireront notre Compagnie et le public de ce genre de lutte à outrance³. » « Les religieux de notre ordre, » avait dit avant lui Jean Dirsius, recteur du collège d'Insprück, dans un mémoire adressé à ses supérieurs, « doivent se garder de traiter nos adversaires d'hérétiques; quels que soient leurs torts, ils ne doivent pas les traiter de scélérats, de démons, ni employer pour les confondre des termes d'insulte ou de mépris; qu'ils se gardent surtout de toute calomnie⁴. » A la huitième réunion générale de leur ordre, les Jésuites avaient fait imprimer pour les membres du comité de censure de Rome l'avertissement suivant : « Quant à ceux de nos frères qui ont pour mission de combattre les hérétiques, les censeurs devront veiller à ce qu'ils joignent à une science approfondie une grande modération de langage, afin que personne ne puisse les accuser d'avoir employé aucun terme indécent, ou manqué en quelque chose à la vraie dignité chrétienne. » Les censeurs des diverses provinces de l'ordre avaient été avertis d'avoir à se conformer à cette règle pour les ouvrages qui n'étaient pas révisés à Rome, et devaient, avant d'être livrés au public, passer par leurs mains⁵.

¹ Voy. notre 4^e vol., pp. 411 et suiv.

² G. DE VALENTIA, *Confutatio Calumniarum, quas Heerbrandus Spongia quadam sua, ut appellat, complexus est* (Ingolstadii 1579) Bb Voy. dans de BACKER la liste des écrits de controverse publiés par Valentia contre Heerbrand, t. III, p. 1264.

³ ... « Ex quo concertationis genere quid solidi boni aut Societas aut lector capiat, nundum intelligo. » Fragment d'une lettre autographe dont la copie se trouve à la Bibliothèque d'Exaeten.

⁴ ... « Nec vocent eos nebulones nec diabolos vel aliis vocabulis et calumniis odiosissimis » Bibl. d'Exaeten.

⁵ *Regulae revisorum generalium*, n. 7, 15. *Inst. Soc. Jesu*, t. II, pp. 71-73.

VI

Parmi les Protestants, Jean Mathesius, pasteur de Joachimsthal, s'élevait dès 1567, avec beaucoup d'énergie et de droiture contre « la littérature belliqueuse » de son temps. « Les écrits violents nuisent aux bonnes mœurs », disait-il, « et laissent ordinairement un germe funeste dans les esprits. Une conscience troublée, un cœur dans l'angoisse trouvent peu de consolation et de secours dans des pamphlets comme ceux qui abondent parmi nous. » « Les écrivains vraiment pieux écrivent ce qui est bon, et laissent ce qui est mauvais tomber de soi-même. Malheureusement, l'expérience prouve que la pauvre Chrétienté et l'Évangile retirent peu de profit, dans les deux camps, des injures et des querelles actuelles. Que Dieu nous délivre de ces inutiles querelles, et qu'il nous envoie et nous conserve des apôtres doux et conciliants, qui servent l'Église de Dieu dans la patience et la modération ¹. » « Nous devrions avoir à cœur, » disait un autre prédicant, « de prêcher simplement l'Évangile, et d'éviter toute parole injurieuse et blessante; surtout il faudrait se garder de déshonorer la chaire chrétienne par ces violences, ces diatribes qui reviennent tous les dimanches. » « Nous devrions n'échanger que des propos conciliants et pacifiques avec nos adversaires dans les rapports quotidiens que nous avons avec eux. » « Toute cette haine confessionnelle semble un fléau envoyé par la colère divine dans notre patrie bien-aimée. Les disputes aigrissent les cœurs, et malheureusement, elles se multiplient; tous les jours, les frères d'une même famille, les citoyens d'un même pays sont en présence les uns des autres comme des armées rangées en bataille. Ils se méprisent réciproquement, ils échangent des paroles pleines de fiel. » Mais la grande majorité des combattants, bien loin de partager ces opinions sages et modérées, s'imaginait défendre et servir la cause de Jésus-Christ et de la vérité par leurs emportements. « Au diable les neutralistes, les Épicuriens, les frères pacifiques! » écrivait un prédicant en 1593; « en chaire, et dans les petits traités qu'ils répandent, ils nous répètent qu'il faut vivre en paix avec les papistes idolâtres, et marcher dans leur chemin. Il existe parmi les Evangé-

¹ *Ein christlicher Unterricht, wes sich gottselige Unterthanen verhalten können zu der Zeit der Verfolgung.* (Nuremberg 1567), f. F. 2b. F. a.

² *Predig über die Bitte: Und führe uns nicht in Versuchung, etc.* 1593 f. B. 2.

liques une secte jésuitique et maudite dont les membres, bien que leur nombre soit restreint, font un tort immense au troupeau de Jésus-Christ; mais ils n'échapperont pas à la colère de Dieu. » « Notre père Luther, le troisième Élie, nous a appris à mépriser ceux qui pensent qu'on ne doit pas insulter ni humilier le Pape et toute sa bande; Luther nous recommande, dans nos paroles, nos écrits, nos livres, nos estampes, d'injurier, de décrier, [de chançonner, d'humilier de toutes manières la race idolâtre. » « Il faut dire nettement et franchement ses vérités à la prostituée de Babylone, car les rois et les princes de la terre ont entretenu et entretiennent encore avec elle un commerce criminel. » « Voici comme s'exprime à ce sujet la sagesse ardente et divine de Luther : « La race papiste doit être foulée aux pieds comme la boue des rues. Malheur à quiconque néglige ce devoir sacré lorsqu'il sait qu'il peut servir Dieu en s'en acquittant, car le dessein du Seigneur est d'anéantir l'abomination papiste, de la faire disparaître de la surface de la terre, et de la ruiner sans rémission. » « Tout bon chrétien, aussi longtemps qu'il peut parler, écrire, rimer ou dessiner, doit obéir à cette divine prophétie de notre vénéré père ¹. » Le surintendant hessois Georges Nigrinus convenait franchement, en 1582, de l'influence funeste qu'exerçait sur l'esprit populaire les continuelles violences de la chaire. « La foi est éteinte chez presque tous les enfants des hommes, » écrit-il. « On se dispute, chacun se croit en possession de la vérité, mais au fond de tout cela, il n'y a que des mots, point de sève, point de fruits. » « L'avarice peut-elle être plus hideuse qu'elle ne l'est maintenant dans toutes les classes de la société? La glotonnerie, l'ivrognerie peuvent-elles croître, au point où nous les voyons parvenues? l'amour de briller, le luxe dans les vêtements peuvent-ils faire des progrès? Et je ne parle pas de l'impudicité, des imprécations, des blasphèmes et de tous les autres vices. » « A force de batailler et de s'injurier, les hommes sont devenus si méchants et si pervers qu'ils se vantent de leurs péchés comme autrefois les habitants de Sodome et ne prennent pas même la peine de les dissimuler. » Toutefois Nigrinus s'élevait avec force contre ce qu'il appelait « la secte des Epicuriens », secte très répandue, selon lui, parmi les Protestants. « Les Épicuriens, » disait-il, « cherchent avant tout la paix, le repos; ils n'aiment que leurs aises, ils ne prêtent aucune attention aux disputes savantes; ils laissent chacun libre d'adopter la foi qui lui convient, pourvu qu'on

¹ *Wahre Erklärung des römischen Antichristes, aus den heiligen Schriften gezogen* (1593), pp. 5, 9, 13. Voy. LUTHER, *Sämmtl. Werke*, t. XXIX, pp. 377-378.

se taise et qu'on garde son opinion pour soi, pourvu qu'on ignore à quel parti tel ou tel est attaché ou incliné. Cette sagesse charnelle fait plus de mal à la cause chrétienne que toute autre erreur; car du moins, dans les sectes, on croit à quelque chose, on se tient en haleine; au lieu que les Épicuriens vivent dans la plus grande sécurité de conscience; un jour vient où ils cessent enfin d'être chrétiens. Ne peut-on pas, disent-ils, prêcher l'Évangile sans injurier le Pape, et ne fait-on pas bien de laisser en repos ceux qui enseignent ou croient autrement que nous ? » Nigrinus regardait le progrès de cette secte comme un des signes les plus évidents de l'approche du jugement dernier¹.

Un livre publié à Francfort en 1576 par le prédicant de Carinthie André Lang nous éclairera sur la manière dont les membres d'Empire protestants jugeaient la polémique de leur époque. Ce livre est intitulé : *Avertissement utile et raisonnable sur le salut*.

Lang, se disant animé du zèle le plus ardent pour la gloire de Dieu, s'était persuadé qu'il avait reçu du Seigneur une mission spéciale, et croyait pouvoir réussir, par d'irréfutables arguments, à convaincre les papistes de toutes conditions, prêtres, laïques, rois, princes, bourgeois, paysans, qu'étant tous des blasphémateurs et des idolâtres, ils étaient destinés sans le moindre doute à l'abîme éternel de l'enfer. « Le Pape », disait-il, « se fait adorer comme un Dieu; il affirme qu'il a le pouvoir de tirer des créatures du néant; il se pose en Dieu terrestre et en homme divinisé; mais en réalité il est, comme la chose a été depuis longtemps démontrée, l'Antechrist en personne, Satan l'inspire et le possède. Il adore le diable, il a aboli le mariage; il regarde l'état laïque comme criminel; en revanche, il souffre sans les réprimer les plus exécrables forfaits². » « Il est donc évident que tous ceux qui sont attachés au papisme et obéissent au Pape ont une religion diabolique, appartiennent à la synagogue du démon, ne croient pas en Jésus-Christ, et sont tous, sans exception, des Antechrist, qu'ils soient laïques ou prêtres³. » « Celui à qui ces paroles paraîtraient outrées et rudes doit se souvenir que la sainte mission du prédicant a été instituée pour avertir les pécheurs de la sentence qui les menace, et pour éclairer ceux qui, tout en n'étant point papistes, sont cependant assez aveugles pour ne pas exéquer le papisme du fond de leur cœur. » « Les papistes et leurs flatteurs, c'est-à-dire ceux qui ne haïssent pas sin-

¹ *Papistische Inquisition*, pp. 724-725, 726, 727.

² *Von der Seligkeit, gründliche und rechte Unterweisung* (Francfort sur le Mein, 1576), pp. 17-26, 114, 116, 170.

³ Pp. 12, 31 et suiv.

cèrement le papisme, seront confrontés un jour avec la foule des témoins de Dieu, de sorte qu'au dernier Jugement leur crime n'aura point d'excuse; en ce jour terrible, ils seront condamnés et précipités au plus profond abîme de l'enfer. » C'était pour mettre les âmes à l'abri d'un pareil sort que Lang avait composé son livre; c'était aussi pour obéir à l'ordre de Dieu, et il disait comme Jésus-Christ : « La parole que je vous ai annoncée sera votre juge au dernier jour. » Il ne se lassait pas de répéter que les papistes, pas plus que les Turcs, les Juifs ou les payens, n'ayant pas la grâce de Dieu, n'obtiendraient pas la rémission de leurs péchés; que pour eux il n'y avait pas de rédemption, qu'ils seraient à jamais précipités dans la poix et le soufre de l'enfer, et passeraient leur éternité à hurler, gémir, grincer des dents avec Satan; car ils étaient semblables à des boucs obstinés, ils maudissaient la parole de Dieu, ils obéissaient aux décrets du Pape, ils acceptaient les canons des Conciles, les maximes des Pères, la théologie platonique des scolastiques et les rêveries des moines. » « Ces boucs obstinés, » poursuivait Lang deviennent féroces dès qu'il s'agit de nous, qui sommes les vrais chrétiens. Tous sont ennemis de la croix de Jésus-Christ, tous servent leur ventre, et ne restent attachés au papisme qu'à cause de leur ventre, et malgré les reproches de leur conscience. » « Aussi dans l'éternité, ces grosses panes fondront-elles comme de la graisse, et subiront-elles des peines éternelles dans l'éternel brasier de l'enfer ¹. »

De même que le Christ n'avait point blasphémé en appelant les Pharisiens race de vipères, de même, selon Lang, ce n'était point mal faire que d'invectiver et de maudire les papistes, de les appeler blasphémateurs, triples menteurs et homicides, serviteurs d'idoles, assassins d'âmes, sodomites et fornicateurs, car on ne disait là que la sainte et triste vérité, et la Bible s'était servie des mêmes termes pour anathématiser l'Antechrist. « Il n'y a point d'exception, même pour les autorités civiles idolâtres et laïques, pas même pour l'Empereur et l'héritier d'Autriche » (dont Lang était le sujet). « Tous les papistes, il est vrai, ne commettent pas tous les crimes qui leur sont attribués, mais ils forment cependant tous ensemble une seule Église, une même société; ils sont membres d'un même corps, dont le chef est le Pape, l'Antechrist. Or ce que pense la tête, les membres y consentent. » « Du moment que les princes, les comtes, les seigneurs, les gentilshommes, les évêques, les prélats, les bourgeois, les paysans, les lansquenets papistes apportent leur adhésion

¹ Von der Seligkeit, B^o 12, 179-181.

et leur assistance au Pape et à sa bande perverse, du moment qu'avec lui ils persécutent les vrais chrétiens, ils sont tous homicides, tous servants du diable; ils ont tous appris de leur père Satan à joindre le mensonge diabolique à l'assassinat diabolique, tous sont des Antechrist; leur père, le démon, est menteur et homicide depuis le commencement, et ils sont faits à son image, ils sont de la même essence que lui; avec lui, comme lui, ils feront la conquête du royaume de l'enfer, qu'ils posséderont à jamais. »

Pour justifier la violence de son zèle, Lang citait l'exemple des prophètes, des Apôtres, du Sauveur lui-même; les Apôtres avaient « très souvent tiré fortement les oreilles aux rois idolâtres ». Serviteur du Christ, Lang s'était cru obligé de marcher sur les traces de son Maître « pendant cette dernière phase du monde, qui semblait en être comme la lie ». Les fidèles amis du Christ ne devaient point se ralentir, rien ne devait les empêcher de prêcher la vérité aux hommes, quand bien même l'autorité idolâtre prendrait sérieusement parti pour les serviteurs du démon, et, comme eux, voudraient mourir dans l'impénitence finale ¹. Dès qu'une autorité ordonnait à ses sujets d'enseigner ce qu'enseigne le papisme ou de recevoir les sacrements selon le rite papiste, l'ordre donné était un blasphème : « Car Dieu a dit : *Vous ne vous tournerez pas vers les idoles, et vous ne tremblerez devant aucune puissance, s'agit-il d'un empereur, d'un roi, d'un prince, d'un évêque; vous ne les adorerez pas, c'est-à-dire vous n'obéirez pas à leurs lois impies.* » « Si, en pareil cas, les sujets ne se révoltent pas contre l'autorité, mais lui rendent une obéissance antichrétienne, ils deviennent des rebelles dans le royaume de Dieu. Le Seigneur les laissera un moment s'insurger contre son Christ, mais un jour il se souviendra de sa parole, il renversera les puissants de leurs sièges, et ils seront précipités². » Lang faisait appel aux pouvoirs laïques; il les pressait « d'agir, de s'unir, pour ravir au Pape et aux siens (c'est-à-dire aux princes d'Empire ecclésiastiques) leurs dignités et leur autorité, d'abolir les autels de Baal, et de châtier dans leurs corps et dans leur vie les papistes endurcis³. »

Ce livre fut approuvé officiellement par les membres d'Empire protestants, ce qui prouve bien qu'un langage si violent n'avait pour eux rien de nouveau ni de choquant.

Aussitôt que l'Empereur eut connaissance d'un écrit « si injurieux pour tous les Catholiques », il écrivit au Conseil de Francfort une

¹ *Von der Seligkeit*, B. Ch. a-b, pp. 32-37, 182-183.

² Pp. 239, 298.

³ P. 289.

lettre de reproches (12 septembre 1577). L'imprimeur Nicolas Basse, disait-il, avait publié l'ouvrage en taisant le nom de l'auteur, mais le livre avait été annoncé et mis en vente. Comme il était rempli de paroles empoisonnées, et même séditieuses, comme il attentait à l'honneur des Catholiques, outrageait les autorités ecclésiastiques et laïques, les Électeurs et les membres d'Empire, et que par conséquent l'auteur et l'imprimeur avaient désobéi aux lois, à la constitution, aux recez d'Empire, il ordonnait au Conseil de faire immédiatement arrêter et de mettre sous séquestre l'édition tout entière ¹. En conséquence, Basse fut arrêté et jeté en prison (17 novembre 1577).

Mais il trouva aide et protection auprès du landgrave Guillaume de Hesse. Le 10 décembre, celui-ci écrivait au Conseil qu'il avait parcouru l'ouvrage, qu'il l'avait donné à lire à plusieurs personnes, et qu'on n'y avait absolument rien trouvé d'injurieux pour l'Empereur, pour les Électeurs ou les princes. Si l'auteur attaquait les erreurs indéniables du papisme, s'il regardait le Pape comme l'Antechrist, il eût été injuste de le lui imputer à crime, car il était loind'être le premier à tenir ce langage; les membres d'Empire de la Confession d'Augsbourg et un grand nombre de théologiens, depuis le commencement de la réformation, n'avaient jamais parlé autrement; des écrits tout semblables avaient été vendus et propagés pendant les Diètes mêmes. Ce qu'avait écrit Lang était tellement fondé sur la parole de Dieu qu'il était impossible d'y rien opposer de solide. Aussi les Jésuites, comprenant qu'il était impossible de le réfuter, avaient-ils cherché à exciter la colère de l'Empereur à son sujet. Le Conseil devait intercéder pour Lang, et s'employer pour lui près de l'Empereur ².

« *L'Avertissement sur le salut*, que Lang, le prédicant évangélique, le messenger du Seigneur, vient de donner au peuple allemand, et avec lequel il a si bien graissé le museau des papistes, » écrivait un magistrat de la Chambre Impériale le 7 décembre 1577 à l'un de ses amis, « doit être loué et tenu en grande estime, bien loin d'être l'objet de blâmes et de punitions. » « Il ne faut pas hésiter à remettre en liberté l'imprimeur Basse, sans égard pour l'ordre impérial, si l'on ne veut que l'Empire tout entier ne nous accuse de faire notre cour à l'Antechrist et à toute sa clique jésuitique ³. »

Le 30 janvier 1578, Basse sollicita lui-même l'indulgence du Con-

¹ * Archives de Francfort, *Kaiserschreiben*, t. XVI, p. 419.

² * *Kaiserschreiben*, t. XVI, p. 422.

³ * Lettre du docteur Joseph Engelmann, de Spire, à Gotthelf Heinrichs, juriste.

seil. Bien qu'absolument innocent, disait-il, il avait été condamné à la prison, à cause d'un livre tout évangélique, écrit contre le papisme; cependant des livres tout semblables paraissaient tous les jours, se vendaient publiquement à la foire de Leipsick et à Augsbourg¹. Avant même qu'il n'eût fait cette démarche, le Conseil, docile aux avis du landgrave de Hesse, avait écrit à Rodolphe pour lui déclarer qu'après un examen attentif du livre on n'y avait rien trouvé d'injurieux pour l'Empereur et les membres d'Empire catholiques, et que si on le condamnait sous prétexte que le papisme y était attaqué, il faudrait, alors, condamner et interdire en même temps tous les livres du même genre qui paraissaient chaque jour, ce qui serait contraire à la paix de religion, puisqu'on avait concédé la liberté d'écrire aux papistes eux-mêmes².

Les événements qui suivirent prouvèrent que, du côté protestant, on était peu disposé à laisser jouir les Catholiques de cette liberté.

Tandis que le livre d'André Lang était déclaré inoffensif, une tempête d'indignation s'élevait parmi les membres d'Empire protestants à propos de certains écrits catholiques, dans lesquels, prétendait-on, la validité de la paix de religion était mise en question.

¹ * *Kaiserschreiben*, t. XVI, p. 426.

² * *Kaiserschreiben*, t. XVI, pp. 127-131. KINCHNER. (*Gesch. von Frankfurt*, t. II, p. 292) cite brièvement l'ordre impérial; en marge il met cette indication : « Les Jésuites de cour troublent le commerce de librairie à Frankfurt. »

CHAPITRE V

DISCUSSION SUR LA VALIDITÉ DU TRAITÉ DE PAIX D'AUGSBOURG. — ÉTAIT-ON OBLIGÉ DE TENIR PAROLE AUX HÉRÉTIQUES? — RÉPRESSION DE L'HÉRÉSIE.

Dès 1576, à la Diète de Ratisbonne, les membres d'Empire protestants s'étaient plaints, à l'Empereur de « certains personnages qui affectaient de ne voir dans la paix de religion qu'un contrat temporaire, qu'un concours de circonstances avait rendu indispensable, mais qui n'avait jamais été regardé comme pouvant obliger longtemps les consciences ». Ces propos séditieux avaient été, disaient-ils, reproduits par la presse, et, sans nul doute, leurs auteurs, à la première occasion, ne manqueraient pas de passer promptement de la théorie à la pratique¹.

Un livre publié par le conseiller aulique Georges Eder en 1576 avait surtout donné lieu à ces plaintes; ce livre était intitulé : *Examenvangélique sur les caractères de la vraie religion; réponse à l'opinion fausse, impie et très répandue qui prétend que personne aujourd'hui n'est plus en état de discerner la vraie religion de la fausse*. Eder s'était proposé de démontrer aux Catholiques que leur premier devoir était d'étudier la religion, d'approfondir la doctrine catholique afin d'en être si bien instruits que personne, à l'avenir, ne pût ni les égarer ni les séduire².

« Je croirais volontiers, » disait-il dans la dédicace de son livre aux archiducs Ferdinand et Charles d'Autriche, « que maintenant que nos maîtres ont, pour la plupart, vidé tout ce qu'ils avaient dans leur sac en fait d'argument, contre nous, ils seraient heureux que le droit d'écrire fût refusé aux Catholiques sous prétexte de paix de religion; mais une telle interdiction ne serait pas seulement contraire au droit et à l'équité, elle choquerait encore le bon sens, car pourquoi serait-il permis aux hérétiques d'humilier, d'outra-

¹ Dans LEHMANN, *De pace religionis*, Acta. I, p. 131.

² Dillingen, 1573 **. Sur Eder, voy. ASCHBACH, *Gesch. der Wiener Universität*, III (Vienne, 1833), pp. 166-179, et *Mittheilungen des Inst. für öster. Gesch.*, t. I, pp. 440 et suiv.

ger, de calomnier tous les jours leurs adversaires, tandis que nous serions dans l'impossibilité de nous défendre? Et de plus, ne serait-ce pas une chose insensée, inouïe, au moment où l'un des combattants est écrasé par l'autre, d'ôter à l'opprimé tout espoir de jamais se relever? Si personne n'a plus le droit de défendre la vérité, nous verrons tous les jours surgir de nouvelles hérésies, il deviendra impossible de les abattre, et, à la fin, nous serons contraints d'honorer, de maintenir, d'adorer comme parole d'Évangile les rêveries extravagantes du premier sectaire venu, ce qui, devant Dieu, serait une abomination, et une honte éternelle aux yeux de toute la Chrétienté. » « Et comme les sectes ne chôment point, qu'elles inventent tous les jours de nouvelles machinations pour propager leur poison dans le peuple, l'Église n'a jamais eu plus besoin de bons écrivains pour les confondre, et il importe de prouver à ceux qui viendront après nous que nous ne nous sommes pas tu, mais qu'en tout temps nous avons opposé à l'erreur une vigoureuse résistance. Or il est à remarquer que nous autres Catholiques nous possédons très peu de livres simples, écrits en langue vulgaire, où les simples puissent apprendre à connaître non seulement les bases de notre religion, mais encore les différences qui existent entre la vraie religion et la fausse. » Eder, pour combler cette lacune, avait extrait des meilleurs écrivains et controversistes catholiques les passages les plus capables d'instruire et de persuader les âmes.

Pour montrer combien les Protestants étaient divisés d'opinions, il citait les propres aveux de leurs théologiens et prédicants, Jacques Andreä, Georges Major, Nicolas Amsdorf, Nicolas Selnecker, etc., et mettait à profit les écrits de plusieurs controversistes catholiques qui, pour combattre les doctrines des principales sectes, s'étaient servis des propres livres des nouveaux croyants. Il montrait aussi comment les sectes s'injuriaient et s'excommuniaient les unes les autres et, d'autre part, comment, par des outrages et des calomnies incessantes, elles n'oubliaient rien pour rendre l'Église Catholique haïssable et vile ¹. « En quarante sept tableaux, la danse des hérétiques défile devant le lecteur. L'un de ces tableaux expose les points de doctrine que quelques sectaires ont en commun avec les Juifs; un autre traite des articles sur lesquels ils s'entendent avec « le faux dieu des Turcs, Mahomet ». Dans un troisième, il explique en quoi les Évangéliques sont encore plus pervers et plus impies que les Turcs, les payens et les mamelouks. Puis enfin, comment les nouvelles sectes sont sociées

¹ *Evangelische Inquisition*, f. 50 et suiv., 137^b et suiv., 159 et suiv.

avec le diable, et comment on peut prouver que les sectes, sous prétexte d'Évangile, oppriment la parole de Dieu pour lui substituer la parole du démon. Comme le franciscain Nas, Eder se plaît à rendre aux prédicants la monnaie dont ils se sont servis pour les Catholiques. Après avoir passé en revue « les armées de l'enfer », il ajoute : « Ces compagnons du Satan, ces homicides d'âmes, ces Lucifers renégats, ces esprits de mensonge devraient être autrement traités; j'aurais voulu les peindre aussi hideux qu'ils le sont en réalité; mais comme toutes les doctrines sectaires et séductrices ne sont, au fond, que des imaginations diaboliques, il est inutile de les examiner en détail l'une après l'autre ¹ ». « La véritable fin, l'unique but de tous les nouveaux chrétiens, c'est la liberté de la chair. Ils la cherchent en toute chose. Aussi ne peuvent-ils souffrir l'autorité ecclésiastique; ils veulent que chacun soit son propre maître, et ne fasse que ce qui lui plaît. C'est pour cette raison qu'ils nomment idolâtrie papiste et oppression des consciences la confession des péchés faite à un prêtre, l'accomplissement de quelque œuvre satisfactorie, la persuasion qu'on échappe à des punitions temporaires dans l'autre vie par les bonnes œuvres chrétiennes qui nous aident à parvenir à la vie éternelle parce qu'elles ont été accomplies avec la grâce de Dieu. Ils soutiennent que ce n'est que par la foi qu'on peut être sauvé ². »

Eder peignait au vif les chrétiens de cour, « les Neutralistes et les Girouettes ». L'Empereur Maximilien devait éprouver quelque malaise à la lecture de passages comme ceux-ci : « Quelques-uns sont luthériens dans le cœur et catholiques à la surface; » « ils veulent être à demi luthériens, à demi papistes, et cependant ne se donnent à aucun parti, tournant le manteau selon le vent. Avec les papistes, ils sont papistes; avec les luthériens, ils sont luthériens. Au fond du cœur, ils ne sont ni papistes ni luthériens; ils font semblant d'intervenir bénévolement et de désirer la paix, et ils provoquent la sédition, excitent les partis les uns contre les autres, et font si bien qu'ils les mettent aux mains, et leur préparent un bain de sang. Ces séditieux aimables, je les appelle les chrétiens de cour ³. » D'autres conseillers, non moins funestes, persuadent aux autorités civiles qu'elles ont, tout aussi bien que les évêques et le Pape lui-même, le droit de décider sur les questions religieuses et de les trancher comme il leur convient. » « Ces faux principes égarent le

¹ *Evangelische Inquisition*, f. 89-97^a.

² F. 143^b, 144^a.

³ F. 166-168^a. J'ai déjà cité un passage de Eder sur les « chrétiens de cour ». Voyez notre 4^e vol., p. 452.

pauvre peuple; il ne sait plus rien apprécier sensément, et comme à la cour des princes temporels se trouvent, en général, des hommes diserts, habiles à traiter les questions politiques, gens expérimentés, courtois, et jouissant, à cause de cela, de la considération publique, ces pauvres gens s'imaginent que, dans les questions religieuses, personne ne sait et n'est capable de juger mieux que ces hauts personnages. Mais jamais erreur plus dangereuse n'a prévalu dans la Chrétienté. La religion humiliée est tirée de nos temples, et vient habiter dans les palais; elle passe de nos écoles dans les chancelleries, de la bouche des théologiens et des professeurs sous la plume des juristes, et enfin, de la chaire chrétienne dans les cabarets, en compagnie des rustres les plus grossiers ¹. »

L'ouvrage excita un grand mécontentement à la cour de Prague, Défense fut faite à l'auteur, sous peine « de disgrâce et de châtiment », de publier à l'avenir aucun écrit concernant la religion, sous son nom ou sous celui d'un autre, ouvertement ou secrètement (2 octobre 1573). On exigea que tous les exemplaires du livre encore en sa possession et tous ceux qu'il avait pu distribuer fussent livrés aux agents de l'autorité. Non seulement dans les pays autrichiens, mais dans les villes d'Empire, l'ouvrage fut interdit et confisqué ².

Trois ans après la mort de l'Empereur, Eder publia, à la demande du duc Albert de Bavière, la seconde partie de son ouvrage, intitulée : *Le fleuve d'or de la société et communauté chrétienne* ³. L'auteur s'était proposé d'éclairer l'homme du peuple « qui, dans la confusion générale, ne savait plus auquel entendre; de lui apprendre à discerner le vrai du faux, de fortifier les petits et les humbles dans leur attachement à l'unité catholique, et d'indiquer à ceux qui s'en étaient écartés le moyen de rentrer dans cette vérité et unité ⁴ ». Avec plus de force encore que dans la première partie de son livre, il dépeignait « la confusion de la Babel protestante, » et répétait à tous les chrétiens la parole du prophète : *Cherchez les anciens sentiers, revenez à l'ancienne voie.*

A cette question : Que faut-il faire pour remettre les chrétiens égarés dans la bonne voie et les maintenir dans l'orthodoxie? Eder répondait : « Il faut reprendre les choses par le commencement, et

¹ F. 168b, 169.

² Voy. WIEDEMANN, *Reformation und Gegenreformation*, t. II, pp. 152-153, et STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 146-247, où l'on trouvera aussi des indications sur les éditions postérieures.

³ Ingolstadt, 1579. Voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 147.

⁴ Dédicace au duc Albert, f. 26, pp. 11 et suiv., pp. 28, 332, 429.

gir presque de la même manière qu'avec un infidèle, un juif, un turc ou un payen qu'on voudrait convertir à la foi chrétienne, car beaucoup de sectaires ont complètement oublié la religion et la loi ¹. »

« Les Catholiques, » disait-il, « ne peuvent espérer aucune tolérance de la part des nouveaux croyants. Partout où les sectes se sont introduites, ils ont été traités d'hérétiques, de séducteurs, d'idolâtres, de blasphémateurs, et ils ont été persécutés et opprimés, car on veut leur extinction totale. Dans les territoires où les Protestants sont les seuls maîtres, jamais les catholiques ne sont tolérés; on les humilie publiquement, ils sont chassés de leurs propriétés et de leurs demeures, ils sont contraints de prendre, avec femme et enfants, le chemin de l'exil: on s'en débarrasse le plus qu'on peut. Mais dès qu'un membre d'Empire catholique veut procéder de la même manière envers des sujets rebelles et séditieux, chacun court à la grosse cloche, on s'indigne, on l'accuse de violer la paix de religion ². »

Les membres d'Empire catholiques avaient cependant les mêmes droits que les Protestants, et l'auteur, s'adressant à eux, les pressait de faire valoir et respecter ces droits, « de prêter leur appui en toute occasion à la doctrine catholique, sans user de faux ménagements, et de ne plus permettre aux sectaires de s'établir chez eux. »

Mais jamais il ne prétendit, comme on le lui reprochait à tort du côté protestant, que la paix de religion, en tant que loi extérieure et civile, eût cessé d'obliger les consciences ³. « Quant à la paix extérieure, » écrivait-il, « il est évident qu'en 1530, comme il n'y avait rien d'autre à faire et qu'on ne serait pas sorti autrement d'embarras, les pieux empereurs et les honorables membres d'Empire ont pris des mesures pour assurer la paix générale, afin de pouvoir, en attendant et jusqu'à la complète conciliation religieuse, maintenir la paix publique, et éviter beaucoup de désordres; l'extrême péril les a contraints de se presser; mais il n'en est pas moins vrai que le traité d'Augsbourg doit être maintenu et exécuté loyalement des deux côtés. »

« Mais ce traité tel qu'il a été alors entendu, » ajoutait-il, parlant aussi bien du texte même de la paix que des fréquentes déclarations postérieures des membres d'Empire luthériens, « n'a été conclu qu'entre les membres de l'ancienne religion et les Confessionnistes; chacun peut s'en convaincre en lisant le texte du traité présenté en 1530 à l'Empereur Charles-Quint à la Diète d'Augs-

¹ F. 26, 28.

² *Das goldene Fläss*, f. 399, 400.

³ Comme Stieve l'a déjà fait remarquer : *Politik Bayerns*, t. 1, p. 148.

bourg; par conséquent tous les autres sectaires, Zvingliens, Calvinistes, Anabaptistes, disciples de Schwenkfeld et autres, en sont exclus. »

Eder avouait la nécessité d'obéir à la paix de religion dans les questions politiques et civiles: « Qu'on la laisse subsister telle qu'elle a été conclue, » répétait-il, « dans toute son intégrité et valeur, qu'on lui laisse toute l'autorité qu'elle doit avoir. »

Mais quant à la paix « intérieure », c'est-à-dire « la paix concernant l'âme et la conscience », on ne devait pas s'imaginer, disait-il, que Sa Majesté et les membres d'Empire eussent jamais eu la pensée d'annuler, de regarder comme non venus les décrets promulgués par l'Église Catholique. « Les deux religions, l'ancienne et la nouvelle, se séparent et se combattent l'une l'autre sur des dogmes essentiels; par conséquent elles ne sauraient vivre en bonne intelligence, et ne peuvent pas davantage être toutes deux déclarées fausses. De là l'impossibilité d'établir jamais entr'elles une véritable paix, un réel accommodement; on ne peut ni les défendre toutes deux et les tenir toutes deux pour bonnes, ni condamner et rejeter à la fois la bonne et la mauvaise. L'Empereur et les membres d'Empire avaient déclaré solennellement, à Augsbourg, que la querelle religieuse ne pourrait être tranchée que par les voies de la douceur et de la persuasion. Or comme ceci est parfaitement vrai, comme avant tout ces moyens doivent être cherchés et que, par eux seuls, la paix de religion pourra satisfaire tout le monde, le traité d'Augsbourg ne peut être considéré que comme une paix extérieure, une sorte de moyen terme, une trêve, une halte jusqu'à la conciliation véritable, et non comme une déclaration définitive ¹. »

La distinction établie par Eder entre « la paix intérieure et la paix extérieure » fut plus tard attaquée par les Protestants. Ils accusèrent Eder d'avoir mis en doute la validité du traité d'Augsbourg, même dans les questions politiques ou civiles, et d'avoir engagé les potentats à la violer et à se débarrasser des Évangéliques par la violence ². Dès 1582, à l'époque de la Diète d'Augsbourg ³, les Confessionnistes avaient parlé de protester contre le « libelle catholique »; mais les ambassadeurs palatins ayant affirmé qu'il était peu probable que les papistes songeassent pour le moment à renverser la paix, il avait paru superflu et inopportun de soulever cette question.

¹ *Das guldene Flüss.* F. 394 et suiv., f. 436.

² Voy. L. OSLANDER, *Verantwortung wider die zwei Gestspinnen.*, pp. 11-15.

³ v. BEZOLD, *Briefe Johann Casimirs*, t. I, p. 496. Voy. t. I p. 467.

Jodocus Lorichius, professeur de théologie à Fribourg, fut aussi traité par les Protestants « de bourreau de la paix, de féroc ennemi des Evangéliques », pour un délit du même genre. Jodocus n'appartenait pas à la Société de Jésus; il en était plutôt l'adversaire que l'ami. Cependant il fut traité de « disciple hypocrite de Loyola ». On prétendit voir dans ses écrits la preuve évidente qu'avec une cruauté et une férocité inouïes les Jésuites ne poursuivaient qu'un but : l'extermination sanglante de tous les vrais chrétiens¹ ». En 1577, dans un traité composé en latin, Jodocus avait soutenu que les pouvoirs catholiques ne devaient pas contraindre les hérétiques à obéir à l'Église, en invoquant la nécessité de protéger le bercail catholique contre des loups ravisseurs. Il s'était élevé contre toute répression sanglante²; mais il n'avait attaqué la paix d'Augsbourg, ni dans ce traité, ni dans un second traité écrit en allemand publié en 1583 sous ce titre : *La paix de religion, contre la très dangereuse liberté réclamée par les Evangéliques*³. Jodocus, dans la préface de ce dernier ouvrage, suppliait très humblement « les autorités chrétiennes de la nation allemande » de ne pas l'accuser d'attaquer ou de contredire les lois et les ordonnances de la paix publique, ce qui eût été, disait-il, une rébellion, et un crime ». Son but était bien différent : Il voulait démontrer et prouver à tous que la liberté des cultes, tant réclamée par les Protestants, était un projet antichrétien, impraticable et funeste. « Comme en traitant ce sujet, » assurait-il en terminant, « il n'avait pensé ni à la politique, ni aux lois civiles, comme il n'avait écrit que selon sa conscience, se souvenant du compte qu'il aurait un jour à rendre à Dieu de tous ses actes, il espérait que personne n'aurait rien à dire contre lui, aucune parole imprudente à lui reprocher, et qu'on lui

¹ *Wölfein Schafspeltz*, f. 17^a.

² *De vera et falsa libertate credendi e sacra potissimum scriptura instituta demonstratio, auctore Iodoco Lorichio*. Ingolstadt, 1577. Comme on objectait que puisqu'on laissait vivre en paix les juifs et les payens, on devait faire preuve de plus de tolérance encore envers les hérétiques, il répondait (f. 696) : « *Judaei atque Gentiles Christianam fidem nunquam agnoverunt, nunquam professi sunt : ob id non debent ad eam compelli ; credere enim voluntarium est, nec habet in eos animadvertenti jus ecclesia, quippe foris sunt, ut loquitur apostolus (I Cor., vi). Ideoque Deus eos judicabit. At haeretici fuerunt aliquando ex ovibus. Sunt ergo quoque modo ad ovile reducendi, ne in lupos incidant. Si vero ex ovibus in lupos transformati sunt, persequi eos, captivare, vincire, tollere oportet, ne oves invadant atque dilacerent.* » F. 63b. 66 cap. 24, il traite : *De justa compulsionem rebelieum ad obediendum fidei legibusque praescriptis.* » Dans le chapitre suivant : « *Quod non repugnet christianae modestiae Dei et ecclesiae hostes atrociter persequi,* » le traité combat surtout ceux qui affirment « *liberum unicuique concedi debere, ut credat, quod volet.* » F. 536.

³ ... *Für die christlichen Oberkeiten teutscher Nation, zur Erinnerung und Warnung kürzlich beschrieben.* » Cologne, 1583. Autre édition : *Tractat von Freystellund und Religionsfrieden.* Fribourg en Brisgau, 1610.

attribuerait encore moins la volonté préconçue d'aigrir les esprits, de provoquer des dissentiments et des disputes; car il n'avait écrit que pour supplier les autorités catholiques de ne pas ajouter foi aux paroles et aux promesses trompeuses de paix et de fraternité qui leur étaient prodiguées par les Protestants, comme si, une fois la liberté obtenue, on pût attendre d'eux justice et amitié. On n'avait pas oublié ce qui s'était passé lors de l'Intérim; dans quelques villes d'Empire, la religion catholique avait été autorisée, le culte avait été rétabli; mais, peu à peu, non seulement on l'avait sourdement minée, mais encore, par la violence, on l'avait opprimée et persécutée. « Qui pourrait se fier maintenant aux promesses hypocrites des Évangéliques? » « Bien que les Catholiques soient disposés à entretenir de bons rapports avec eux dans les choses civiles, bien qu'ils conservent et doivent conserver une certaine cordialité avec ceux qui sont séparés de l'Église, il est impossible qu'une confiance véritable et sincère existe et subsiste entre les membres de deux religions si opposées. » « La paix d'Augsbourg n'a jamais été prise au sérieux par les Protestants; depuis qu'elle a été conclue, nous n'avons cessé d'être inquiétés, nous n'avons joui d'aucune sécurité; quantité d'églises et de couvents ont été pillés, beaucoup de propriétés ecclésiastiques confisquées par le droit du plus fort. En beaucoup de villes, notre religion a été interdite ou persécutée. Comment l'Église n'aurait-elle pas le droit d'abattre l'hérésie? » « Pourquoi, » demandait Lorichius, « empruntant les paroles de saint Augustin, « ne pourrait-elle obliger ses fils prodigues à revenir à elle, puisque les hérétiques les ont contraints de se séparer d'elle? » « Mais ce n'est pas la violence, c'est la pénitence, c'est l'amélioration des mœurs qui sera le meilleur moyen pour nous de détruire les hérésies et de mettre un terme aux fléaux, aux iniquités qui affligent l'Église de Dieu tous les jours davantage. » « Malheureusement, la plupart des seigneurs ecclésiastiques vivent, eux et leurs sujets, comme si rien dans l'Église de Dieu n'était fait pour les inquiéter ou les affliger. Il en est peu qui prennent à cœur l'affreuse scission qui s'est produite et la cruelle persécution que l'Église a subie et subit encore tous les jours. Il en est peu qui déplorent nos péchés et l'apostasie de tant de chrétiens, et qui demandent pour les pécheurs le pardon divin et la conversion ¹. »

Dans les écrits d'Eder et de Lorichius, les Protestants prétendent trouver la preuve que, du côté papiste, on ne songeait qu'à abolir la paix de religion et qu'à se défaire par la violence des

¹ P. 22 et suiv., pp. 44-45. Dernière édition, pp. 19, 23, 42, 34, 41, 48, 53.

membres d'Empire évangéliques; mais, peu après, ils virent des intentions bien autrement sanguinaires et perverses dans un livre publié sous le nom du chancelier de l'Électorat de Cologne, François Burkhard, et intitulé: *Traité de l'autonomie*. « L'auteur y déclare tout franchement, » affirmaient-ils, « que non seulement la paix de religion doit être abolie, mais qu'il faut se défaire des Évangéliques par le fer et le feu¹. » L'Électeur palatin Frédéric IV montra un jour à l'Électeur de Brandebourg le brouillon d'un mémoire par lequel il se proposait d'éclairer l'Empereur sur l'audace criminelle des papistes et des Jésuites, lesquels ne se faisaient plus aucun scrupule de dire que la paix de religion ne liait plus les consciences, qu'il fallait exterminer les hérétiques et massacrer les princes qui refuseraient de se soumettre à tout ce qu'exigeait le Pape. On accusait Burkhard d'avoir écrit: « Le devoir des Catholiques est de mettre au ban les hérétiques, et même de réprimer l'hérésie par les supplices; il faut se défaire des sectaires, fermer leurs écoles et leurs églises, exposer pour la foi nos biens et nos vies. » On l'accusait même d'avoir fait un appel direct à la guerre de religion².

Ces accusations étaient dénuées de fondement.

Le véritable auteur du *Traité de l'autonomie*, c'est-à-dire de la *liberté de toutes les religions*, livre publié en 1586 et plusieurs fois réimprimé depuis, n'était autre qu'André Erstenberger, secrétaire du conseil aulique³. Comme son père Maximilien, Rodolphe détes-

¹ *Wölfe im Schafspelz*, f. 17a.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. I, p. 477.

³ Je me sers ici de l'édition de Munich de 1593: voy. au commencement de ce volume, dans la liste des ouvrages cités, le nom d'Erstenberger. « La valeur de l'ouvrage, » dit SRIÈVE (*Politik Bayerns*, t. I, pp. 162-163), « est dans les explications juridiques qui y sont données. Erstenberger, le texte du traité de paix en main, et s'appuyant sur les débats qui le suivirent, défend la Réserve ecclésiastique et combat les déclarations de Ferdinand (voy. notre 4^e vol., pp. 451-455). L'*Autonomie* parut aux Catholiques une citadelle imprenable, un arsenal d'arguments sans réplique contre la liberté du culte réclamé par les Protestants, et effectivement, pendant plus de seize ans, leurs adversaires ne réussirent pas à ébranler sérieusement la force de l'argumentation d'Erstenberger. » SUGENHEIM (*Geschichte der Jesuiten*, t. I, pp. 72, 73, 76) écrit: « On peut, sans exagération, regarder l'œuvre d'Erstenberger comme un événement important, car il eut une très grande influence sur le mouvement politique et religieux de cette époque. L'immense effet qu'il produisit presque aussitôt son apparition n'était que trop naturel. Jamais, jusque-là, les faiblesses du Protestantisme contemporain, la contradiction où il était avec ses propres principes, n'avaient été mis en lumière avec autant de pénétration, de clarté, de bon sens. Sur la question qui passionnait alors les esprits, la liberté religieuse, c'est-à-dire la suppression de la Réserve ecclésiastique, suppression réclamée avec tant d'ardeur par les Évangéliques et liée au redressement de leurs autres griefs, la légitimité de leur plainte, leur droit de la porter devant la justice, étaient niés pour des motifs parfaitement justes, et logiquement déduits des propres actes des Protestants. » « On ne saurait assez dire le tort que fit l'ouvrage d'Erstenberger à la cause évangélique. Il paraissait à un moment très opportun, peu de temps après la triste issue du

tait et blâmait toute discussion approfondie de la question religieuse, de sorte qu'Erstenberger n'avait pas osé faire imprimer l'ouvrage à Vienne, ni s'en déclarer l'auteur. Par les soins du duc Guillaume de Bavière, qui lui avait promis le secret le plus absolu, l'*Autonomie* avait été éditée à Munich. « A la cour impériale, » écrivait le duc le 5 décembre 1586 à l'archevêque de Salzbourg, « on n'approuve point du tout l'ouvrage. En général, on n'aime pas voir traiter les questions religieuses à fond, ni qu'on se mêle d'indiquer aux fidèles les moyens de conserver et de propager notre religion. En même temps, on ne se fait aucun scrupule de permettre à nos adversaires de défendre leur foi, et de publier tout ce qui peut lui être favorable ¹ »

Erstenberger, on le voit, avait eu de bonnes raisons pour craindre que son livre ne compromit non seulement lui, mais encore sa famille.

Il examinait, dans l'*Autonomie*, cinq sortes de libertés de conscience.

La première était celle des Électeurs, princes et membres d'Empire de la Confession d'Augsbourg. Ceux-ci avaient reçu l'assurance que jusqu'à la conciliation définitive de la querelle religieuse, on les laisserait en paix, sans qu'ils eussent à redouter aucune violence, persécution ou contrainte pouvant blesser leur conscience ou entraver leurs actes. « C'est dans cet article, » disait l'auteur, « que consiste, à proprement parler, la paix de religion, et dans ce sens personne ne songe à le discuter, car il ne concerne pas tant la religion que la paix temporelle et l'unité politique des membres

complot de Cologne où l'imprudence de Gebhard avait mis dans un relief si saisissant les illusions, les déchirements intimes, la faiblesse déplorable des nouveaux croyants. Ce que des millions d'individus, catholiques ou protestants, sentaient depuis longtemps confusément, était exposé par Erstenberger avec une clarté, une logique qui ne pouvaient manquer de faire impression. Tandis que les Catholiques y puisaient un mépris exalté pour l'Eglise rivale et des raisons probantes d'estimer, d'aimer plus que jamais leur antique croyance, beaucoup d'amis, de partisans zélés des nouvelles doctrines, sentaient tomber sur eux, comme un poids insoulevable, l'indifférence, le découragement. Beaucoup étaient dégoûtés depuis longtemps du Protestantisme si horriblement défiguré de leur temps. Ils ne se sentaient plus attirés, et se demandaient s'il était sage de s'exposer à tant de dangers et de fatigue pour une religion dégénérée, si peu d'accord avec la raison, et de renoncer à jamais aux avantages qu'offrait à ses fidèles la vieille Eglise, en tout cas mille fois plus conséquente avec elle-même que la nouvelle. Ne valait-il pas mieux retourner à elle et mourir à son service, quand même on devrait être au nombre de ses glorieux martyrs ? » Sur l'*Autonomie* d'Erstenberger, voy. aussi l'article de Lossen, dans les Comptes-rendus des séances de l'Académie de Munich 1891, cahier I, pp. 124 et suiv. Minutio Minucci, dans un Mémoire sur l'état de l'Eglise Catholique en Allemagne (1588), insiste sur la nécessité de traduire en latin l'ouvrage d'Erstenberger. *Nuntiaturberichten*, III, I, 772.

¹ V. ARETIN, *Maximilian der Erste*, pp. 249-252.

d'Empire des deux religions, par conséquent il n'a rien à faire avec la liberté de conscience ; c'est tout simplement un contrat, une loi, destinée à protéger la paix des citoyens. Et comme la conciliation religieuse attendue n'a pas encore été obtenue, ce premier article subsiste, et par conséquent, en ce qui concerne la paix temporelle et la question politique, il serait criminel de lui porter la moindre atteinte ¹. » « Mais jamais le traité d'Augsbourg n'a approuvé, n'a sanctionné la Confession, je veux dire la doctrine luthérienne. Ceux qui l'ont rédigé n'avaient point qualité pour trancher les questions religieuses. Le traité ne peut se rapporter qu'à la paix politique et à tout ce qui peut l'assurer ; il n'a pour objet que la tranquillité et la concorde civiles ; il ne vise qu'à maintenir la bonne intelligence entre les membres d'Empire des deux religions. Il porte expressément que l'examen et la pacification de la querelle religieuse sont ajournés, et remis à un autre temps. Mais quand bien même, ce qui n'est pas, le traité renfermerait une approbation téméraire de la doctrine luthérienne, une pareille sanction n'aurait aucune valeur, par la raison que l'autorité civile n'est pas compétente dans les choses de la foi, et parce que le Concile général, auquel l'Empereur et les membres d'Empire eux-mêmes ont remis le décision suprême de nos différends religieux, a depuis longtemps prononcé la sentence, et que la nouvelle doctrine a été publiquement condamnée et anathématisée à Trente. Cette sentence de l'Église Catholique a tant de force et d'autorité qu'elle annule et supprime de fait toute approbation laïque ; il est bien entendu que cette autorité se rapporte uniquement aux questions intéressant directement le salut et la vie éternelle ². »

Erstenberger reconnaissait donc la validité de la paix d'Augsbourg et l'obligation où l'on était de lui obéir en tant que paix civile et politique. Comme Eder, il l'acceptait pleinement et sans restriction dans ce sens : à ses yeux, les décrets du Concile ne l'avaient en rien modifiée ³.

« Mais, » ajoutait-il, « si, malgré les décrets du Concile les partisans de la liberté des cultes persistent à protéger non plus une confession unique, mais toutes les confessions, ou, pour mieux dire, toutes les confusions qui se produisent, et cela malgré la menace d'un éternel et divin châtement, comme il est impossible de les sauver malgré eux, il faut laisser aux pouvoirs relevant directement

¹ *Autonomie*, f. 2a 4b.

² *Autonomie*, f. 291b-292.

³ Comme Stieve l'avait déjà fait remarquer, voy. *Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 160-161.

de l'Empire, le soin d'apprécier eux-mêmes, à leurs risques et périls, la manière dont ils doivent gouverner leurs sujets et se conduire vis-à-vis d'eux, puisqu'eux seuls auront à rendre compte à Dieu de leur conduite au jour du Jugement. Si vraiment nous leur laissons cette liberté, qu'ils accordent à leur tour aux autorités catholiques et à leurs sujets paix et sécurité; qu'ils les laissent libres de conserver leur antique foi, et ne s'arrogent pas plus que ne le permet la paix de religion politique le droit de les régenter. » Erstenberger songeait si peu à mettre en question l'autorité du traité d'Augsbourg qu'il exhortait les princes et membres d'Empire luthériens animés d'un sincère amour pour la paix, à ne pas tolérer les nombreuses sectes dont ils ne pouvaient nier l'existence. « Par ces sectes qui se contredisent et se détestent les unes les autres, » écrivait-il, « par tant d'esprits extravagants et violents, la paix politique et la justice sont dans un continuel péril ¹. » « Tolérer tous les sectaires, en particulier les Zwingliens et les Calvinistes, c'est aller à l'encontre de la paix. Sous un autre rapport aussi la paix n'est pas respectée, car on ne cesse de la violer quand il s'agit des Catholiques. On ne se contente pas de ce qui a été confisqué jusqu'ici : abbayes, prélatures, couvent, paroisses; tous les jours on apprend de nouvelles spoliations; on installe dans les paroisses, dans les abbayes, des prédicants sectaires et l'on encourage les sujets catholiques à se révolter contre leurs seigneurs. »

Si Erstenberger se soumettait pleinement à la première sorte de liberté de conscience garantie par la paix de religion, s'il en admettait la légalité, il citait quatre sortes de liberté opposées, selon lui, au traité d'Augsbourg. D'abord l'abolition de la loi sur la Réserve ecclésiastique, tant réclamée par les membres d'Empire confessionnistes. Ensuite, le projet de loi présenté à la Diète pour la troisième fois en 1566, et demandant que non seulement les prêtres apostats restassent en possession de leurs bénéfices, dignités et revenus, mais qu'à l'avenir les princes, comtes et seigneurs de la noblesse, à quelque rang qu'ils appartenissent, mariés ou non mariés, eussent libre accès aux charges ecclésiastiques, évêchés, prélatures et bénéfices, et qu'à cette fin les anciennes formes de serment, les statuts relatifs à ces dignités, fussent modifiés, et basés uniquement sur la loi politique et civile. Il blâmait encore l'entière liberté du culte accordée aux sujets protestants établis sous une autorité ecclésiastique, enfin, la liberté de conscience pour tous sans exception; il trouvait toutes ces libertés illégales, inadmissibles, funestes à la

¹ *Autonomie*, f. 292b-293.

religion comme à l'état ; et, selon lui, elles ne pouvaient avoir d'autre résultat que la ruine complète de la foi catholique en Allemagne. Les arguments dont il se sert sont justes, ils dénotent des connaissances approfondies, aussi bien au point de vue historique qu'au point de vue juridique ; malheureusement, il emprunte trop souvent à ses adversaires le ton grossier de leur polémique. La scission religieuse et toutes ses fatales conséquences, la rupture de l'unité, la dépravation des mœurs, l'affaiblissement de la foi, le relâchement de tous les liens sociaux et politiques sont, d'après lui, l'œuvre du démon. Il supplie les princes et seigneurs catholiques « de ne pas faire moins pour l'extirpation de l'hérésie et le châtement des hérétiques que les Protestants n'ont fait pour détruire le Catholicisme. » « Nos autorités, » dit-il, « ne sont pas obligées de garantir aux Confessionnistes le libre exercice de leur religion, ni de leur permettre de s'établir chez elles. On ne pourrait invoquer en leur faveur un droit de prescription, puisque, d'après leurs propres principes, ce droit n'existe nulle part, même en matière de religion ; d'ailleurs, chez les autorités protestantes, les Catholiques n'ont jamais obtenu la tolérance, ni le libre exercice de leur culte. Les princes luthériens ont abandonné l'Église, laquelle était en possession, depuis près de seize cents ans, d'une prescription respectée de tous ; ils ont forcé leurs malheureux sujets à les imiter, à obéir à leurs prédicants séducteurs ; ils en sont venus à leur fin, tantôt par de bonnes paroles, tantôt par la violence. »

Presque tous les ans, ils élaborent de nouvelles confessions, concordances et déclarations puérides, que les sujets, prédicants, écoles et vassaux sont obligés d'accepter, d'approuver, de signer, sous peine d'exil ou du moins de la perte de leurs emplois et charges. En plusieurs pays, les choses ont même été si loin que toutes les fois qu'un nouveau seigneur ou un nouveau prédicant entrait en scène, on voyait surgir une religion nouvelle. Les choses étant ainsi, nul, chez eux, n'a le droit d'invoquer le passé, d'alléguer la prescription, la tradition, l'ancien usage ou la religion des pieux ancêtres. Il faut se taire sur les méfiances, les discordances et autres conséquences funestes, issues de tant de changements ; le bon plaisir des autorités fait loi ; une secte nouvelle est adoptée, pourvu qu'elle professe l'horreur du papisme, et qu'elle ait quelque trait de ressemblance extérieure, quelque rapport, au moins, avec la Confession d'Augsbourg. Le prince dit : Je suis l'autorité, et la paix de religion m'autorise à embrasser la Confession d'Augsbourg, à établir ou à changer la religion selon mon bon plaisir, sans égard à ce que mes aïeux, ou même mon père et ma mère, ont cru, établi, voulu et ordonné. Agir ainsi

passe pour très conforme à la paix de religion. Mais qu'un prince ou membre d'Empire catholique, laïque ou ecclésiastique, ait en main le pouvoir ou qu'il hérite de quelque territoire, il ne peut en prendre possession sans promettre de laisser ses sujets dans leur erreur. Il n'a pas le droit de rétablir l'ancien culte. A lui, le traité d'Augsbourg n'apporte aucun avantage: si par hasard il songe à faire une enquête, s'il veut éclairer, faire instruire un seul de ses sujets appartenant à la doctrine d'erreur, aussitôt il semble que l'incendie soit dans toutes les maisons, et chacun de s'écrier : Le prince viole la paix de religion! Il opprime la conscience de ses pauvres sujets, il refuse à son peuple la lumière de l'Évangile et l'aliment de l'âme! Alors, on écrit, on se plaint de tous les côtés. On excite les sujets contre leurs gouvernants, on leur envoie des prédicants, des messagers doucereux, qui les consolent et les excitent. On fournit aux récalcitrants des moyens de se défendre, en un mot, on n'oublie rien de ce qui peut faire obstacle à la religion catholique, et cependant nos adversaires ne veulent pas convenir qu'ils agissent contre la paix de religion, qu'ils prennent parti pour les sujets des autres, les fortifient et les arment contre l'autorité légitime. A leurs yeux, tout ce qu'ils font est juste, inspiré par la charité chrétienne, dicté par la conscience; comme si les Catholiques n'avaient ni charité chrétienne, ni conscience! Mais comment les Confessionnistes pourraient-ils user de charité, comment agiraient-ils selon la conscience, puisqu'ils dèrobent et détournent tout ce que la paix de religion a accordé aux Catholiques, puisqu'ils leur refusent ces mêmes droits dont ils jouissent eux-mêmes, et dont ils proclament la sainteté? Mes amis, qui donc parmi vous souffrirait qu'un gouvernement, que même la suprême autorité de l'Empereur, vint vous imposer un changement de religion? Qui de vous approuverait un prêtre qui oserait exciter vos sujets contre vous, leur prêterait son appui et s'efforcerait de contraindre leur conscience par des paroles de menaces, comme cela se passe si souvent parmi vous? » « S'il vous paraît si odieux, si intolérable qu'un prince catholique réforme ses sujets égarés, avec quels joie et plaisir pensez-vous que les Catholiques assistent, depuis cinquante ans, à la confiscation de leurs évêchés, abbayes et couvents? N'est-il pas vrai qu'une partie en a été détruite sous leurs yeux, qu'ils les ont vus odieusement profanés, qu'on emploie les revenus ecclésiastiques aux besoins des particuliers, qu'on se moque des prêtres et des religieux, qu'on les bafoue, qu'on les persécute, que souvent on les condamne à la potence, à l'échafaud, et que tout ceci se pratique sans interruption depuis un grand nombre d'années? Est-ce l

marcher vers une entente cordiale ? Dites-nous, quo peuvent espérer les Catholiques ¹ ? »

Le livre d'Erstenberger ne fut pas réfuté par les Protestants. Ils se contentèrent de le signaler partout comme l'un des plus exécra- bles écrits de mensonge et d'impudence qui eût jamais été publié contre eux ². Le prédicant Utzinger l'appelait en 1588 « un livre scélérat, un livre infâme ». « Son auteur, » disait-il, « caquette comme une oie, jacasse, bave et barbotte dans une eau de lessive dégoûtante ³. » A entendre Domarein de Dissingen, le livre fournis- sait aux Évangéliques un excellent prétexte pour combattre les nou- velles et abominables hérésies jésuitiques et toute la bande sangui- naire des fils de Loyola. Il publia en 1610 une *Courte notice et introduction à l'autonomie*, où il prétendait que la secte féroce, sédi- tieuse et maudite des Jésuites avait osé, avec son habituelle et per- verse malice, exciter de nouveau les esprits par la plume de Burkhard. « Les vampires, » c'est-à-dire les Jésuites, « crient au monde entier qu'on ne doit ni tolérer ni comprendre dans la paix de religion ceux qui abandonnent le Pape et ne sont pas prêts à le soutenir dans toutes ces abominations ; qu'il faut sévir contre eux, quels que soient leur rang et leur titre, leur retirer leurs charges, leurs emplois, les extirper, les exterminer radicalement ⁴. » Doma- rein séparait en deux camps les amis ou les adversaires de la liberté de conscience dans les siècles passés. Salomon avait été un modèle de tolérance, car il avait épousé un grand nombre de femmes païennes et les avait laissées libres de suivre leur religion ; mal- heureusement, il était venu un moment où son cœur, avili par la volupté, avait cessé d'appartenir entièrement au Seigneur son Dieu. Le gouvernement des prêtres n'existait pas en Israël. Après Salomon, Jéroboam avait introduit le culte du veau d'or ; les prêtres, dans cette affaire, s'étaient tu, n'avaient pas osé donner le moindre conseil ; le roi avait seul agi, il avait élu ou destitué les serviteurs des autels ; pareille chose s'était passée sous les règnes suivants ; tous les rois d'Israël avaient constamment refusé de se laisser gouverner par les prêtres ⁵. Les Égyptiens, les rois de Perse, les empereurs romains de la Rome païenne avaient toléré à la fois juifs et chrétiens ; donc les

¹ *Autonomie*, f. 359^b-362^a.

² Lors des négociations relatives au traité de Westphalie, les Protestants se plain- gaient encore du mal que leur avait fait l'*Autonomie*. Voy. LIPROWSKY, *Geschichte der Jesuiten in Bayern*, I. I, p. 127, note.

³ *Erinnerung*, etc. F. 1-3^b. 2. 2^a.

⁴ DOMMAREIN, pp. 8-9, 12, 19, 55.

⁵ DOMMAREIN, pp. 38-39.

princes catholiques devaient aussi tolérer leurs sujets protestants. Mais que, dans le cas contraire, les Protestants fussent obligés aux mêmes devoirs envers leurs sujets catholiques, Domarein ne semblait pas l'entrevoir, et ne le disait nulle part. Il représentait le féroce Antiochus comme l'ennemi juré de l'autonomie, comme « le prototype et le précurseur » des Néron, des Domitien, des Dioclétien jusqu'au moment où le « véritable représentant du diable, le Pape, comme Luther l'appelle dans sa préface sur le prophète Daniel, » eût pris le suprême pouvoir et qu'il eût chassé, torturé, égorgé et aboli tout ce qui s'opposait à lui¹. « Tandis que les Apôtres Pierre, Paul ou Jude exhortaient les peuples à l'obéissance envers les autorités, le pape, le premier, avait prétendu mêler au pouvoir du prince le pouvoir du prêtre, comme l'épicier mêle la crotte de souris au poivre. » Mais, dans ce temps-là, il n'y avait pas encore d'autorité ecclésiastique². Justinien, promulgateur de lois contre l'hérésie, avait été le très humble serviteur des prêtres; il s'était laissé mener par sa femme Théodora; d'ailleurs c'était un niais, qui ne savait ni lire ni écrire³. Julien l'Apostat méritait au contraire de grands éloges pour avoir défendu l'autonomie; ce prince avait de grandes vertus, et le ciel avait enrichi son âme de dons précieux⁴. Dommarein cite avec éloge les maximes d'Hilaire, de Chrysostôme, d'Ambroise toutes les fois qu'elles lui paraissent appuyer sa thèse; dans le cas contraire, les Pères de l'Église sont traités de séditeux et de brouillons, et c'est à leurs efforts, à leurs instances qu'il faut attribuer la rigueur de certains édits contre les hérétiques. Surtout le « vieil Ambroise » est criblé d'injures toutes les fois qu'il parle dans le sens du grand « perturbateur des consciences, Burchhardus⁵ ».

Un autre « ennemi et calomniateur perfide de la paix de religion, » attaqué, lui aussi, par les Protestants avec une violence passionnée, c'était Jean-Paul Windeck, chanoine de la collégiale de Markdorf, dans l'évêché de Constance. Windeck avait publié sur l'avenir de l'Église un livre dédié à l'archiduc Maximilien⁶, il avait combattu la prédiction d'un luthérien qui annonçait la ruine prochaine du papisme; il avait réfuté diverses prophéties du même genre, celle, entre autres, d'un calviniste français, affirmant que la doctrine catholique allait être ruinée de fond en comble, et qu'ensuite le

¹ Pp. 66-76.

² P. 132.

³ Pp. 223-224.

⁴ Pp. 213-214.

⁵ Pp. 216-217, 233-234.

⁶ *Prognosticon futuri status Ecclesiae, etc.* Voy. le titre complet dans SRIEVER, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 700, note 2. Windeck n'était pas jésuite.

Calvinisme triompherait, et deviendrait la religion universelle¹.
 Georges Cäsius, curé protestant de Burgbernheim, prétendait aussi, dans son *Pronostic astrologique*, dédié au margrave Georges Frédéric d'Ansbach, avoir lu dans les astres qu'en 1598 et 1599 on assisterait à « de grands et merveilleux changements » ; que des guerres désastreuses éclateraient, que plusieurs grands chefs ecclésiastiques et temporels seraient emprisonnés ou mis à mort, mais que cependant tout finirait bien, et qu'en 1598 la vraie foi serait partout triomphante. Deux éclipses étaient annoncées pour le mois de février suivant. Or Hermès ou Mercurius Trismegisticus, le philosophe égyptien, le prêtre-roi, qui était peut-être, comme le supposait le très digne et très savant Bundig dans sa *Chronologie*, le patriarche Joseph lui-même, le propre fils de Jacob, avait prédit, dix-sept cents ans avant Jésus-Christ, que lorsque deux éclipses seraient annoncées pour le même mois, de grandes calamités fondraient coup sur coup sur le monde. L'éclipse concernait la religion ; elle précéderait la ruine du siège apostolique et des évêques romains. De plus, la conjonction de Saturne et de Mars, dans le troisième signe de la Balance, au mois d'août, ne présageait rien de bon pour la Maison d'Autriche, quand bien même les Turcs ne viendraient pas aux portes de Vienne. Cäsius mettait au même rang le papisme et le Mahométisme ; il espérait voir s'accomplir les prédictions d'Antoine Torquatus et d'autres « savants » d'après lesquelles les Mahométans et la secte antichrétienne, qui avaient commencé ensemble mille ans auparavant, cesseraient enfin de désoler la terre². Dans sa *Cabale allemande*, dédiée au même margrave, il avait, dix ans auparavant, félicité les princes protestants au sujet de l'heureuse conjonction des astres. « En un si favorable instant, » avait-il dit, « nos potentats chrétiens doivent s'unir avec plus d'allégresse qu'on n'a jamais pour abaisser la puissance du Pape ; ils doivent méditer le conseil que Luther leur adresse dans son petit livre contre la *Papauté romaine fondée par le diable*, traité composé par lui peu de temps avant sa mort. » « Voilà le procédé ordinaire des prédicants ! » disait, en citant ce passage, le jésuite Georges Sherer ; « ils observent les étoiles, puis, sur ce qu'ils prétendent y lire, ils osent conseiller aux princes pacifiques de prendre les armes contre nous. Car à quoi Luther exhorte-t-il les princes dans le petit livre que vante Cäsius ? A écraser les papistes, à faire pendre, noyer, brûler et martyriser les Catholiques ! Voilà ce que Cäsius regarde comme le devoir des princes ; et d'après les signes qu'il aperçoit

¹ Voy. *Epistola dedicatoria*.

² *Prognosticon astrologicum, oder Teutsche Practick*, f. B 4 A°-a4. C. 4. E. 2°.

dans le firmament, il n'hésite pas à leur promettre la victoire et toutes sortes de prospérités temporelles ¹ ».

A tous ces pronostics, Windeck en opposait un autre, d'après lequel, et fatalement, le Protestantisme, divisé en tant de sectes, devait, tôt ou tard, par une inéluctable loi, se dissoudre de lui-même, tandis que la Papauté, fondée par le Christ, triompherait, et durerait jusqu'à la fin du monde. Les controversistes protestants avaient renseigné leurs lecteurs sur des signes terribles de la colère divine qui s'étaient manifestés aux derniers instants d'un grand nombre de papistes endurcis; ils avaient raconté comment, avant de rendre l'âme, les malheureux étaient tombés dans le désespoir, et comment plusieurs d'entre eux avaient même été entraînés dans l'enfer par le diable ². A son tour, Windeck racontait la fin épouvantable de plusieurs prédicants, princes ou seigneurs sectaires. Pour répondre aux attaques des Protestants sur les mœurs du clergé catholique, il s'étendait sur les vices honteux des membres de la nouvelle Église. Il approuvait l'emploi des châtimens les plus rigoureux, même de la peine capitale pour tenir les sectes perverses en dehors des territoires catholiques, où pour les extirper là où elles auraient déjà pénétré. « Semontrer cruel, » affirmait-il, « c'est faire preuve de la plus haute piété. » Cependant il conseillait d'user d'abord d'indulgence et de douceur, cette voie étant, à son avis, la meilleure et la plus sûre ³. Il assurait ne vouloir en rien attaquer les princes et les autorités protestantes, et cependant, en plusieurs endroits de son livre, il parlait fort irrévérencieusement de la paix de religion, et de certains passages on pouvait conclure qu'il ne la regardait plus comme valide depuis le Concile de Trente ⁴.

« Le livre de Windeck, » écrivait quelque temps après un auteur catholique, « a été une bonne aubaine pour les prédicants et les membres d'Empire protestants. Depuis lors, à toute occasion, pendant les Diètes et ailleurs, on les a entendus s'écrier : « Lisez Windeck ! Voyez, voyez ce que les papistes portent dans leur écusson sanglant ! ils veulent nous expulser de l'Empire, nous, nos femmes et nos enfans, nous voir disparaître, nous massacrer ! » Que les prédicants fassent un si grand vacarme au sujet de ce petit livre, je ne m'en étonne pas, car le mensonge est l'occupation journalière de la plu-

¹ SCHERER, *Verantwortung*, etc., dans l'édition de Munich, t. I, p. 420.

² Voy. plus haut, chapitre IV.

³ STIEVE, t. II, pp. 700-704. P. 236, Windeck dit : « Si haereses iam radices egissent, severa et intemptiva horum mandatorum executio bello civili atque turbis longe gravissimis viam patefaceret. Qua in re caute agendum et non temere decernendum. Omnia enim benignitate prius quam armis sapientem experiri decet. »

⁴ Voy. STIEVE, t. II, p. 703.

part d'entre eux; mais quand j'entends les princes tenir le même langage, je suis obligé d'en conclure qu'ils n'ont jamais lu Windeck, car bien qu'il ait des paroles mordantes pour défendre les anciennes lois traditionnelles, sanctionnées par tant d'Empereurs, qui oserait soutenir que ce dont on l'accuse se trouve réellement dans son ouvrage ¹? Mais quand même on y découvrirait des passages répréhensibles, l'indignation des princes protestants serait encore singulière, quand on songe à tant d'écrits, presque tous dédiés à ces mêmes princes, publiés autrefois ou aujourd'hui, et dans lesquels l'extirpation radicale de notre religion est réclamée, et présentée comme de commandement divin?»

En même temps que le *Pronostic* de Windeck paraissait à Munster, le *Réveil des prêtres*. L'auteur de cet écrit soutenait que les Protestants n'avaient aucun droit aux charges et revenus ecclésiastiques, qu'il fallait, par conséquent, les leur enlever, et que c'était aux seuls princes de l'Eglise qu'il appartenait de contraindre leurs sujets à conserver ou à adopter la vraie religion; les hérétiques ne devaient pas être tolérés, mais au contraire persécutés par tous les moyens possibles. La paix de religion, comme Eder et Erstentberger l'avaient démontré, n'avait trait qu'à la paix politique; encore pouvait-on dire que, même ainsi limitée, elle était impie, abominable, et méritait d'être abolie, à cause de l'incompatibilité irréconciliable qui existe entre la vérité et l'erreur. On avait vu, dans les siècles passés, le triomphe de l'arianisme, l'apostasie d'un grand nombre d'évêques; cependant ni le Pape, ni l'Empereur ne s'étaient jamais laissé effrayer; ils avaient exposé leur vie, leurs biens, leur réputation pour la destruction de l'hérésie et la défense de la foi. Les hauts dignitaires temporels et spirituels devaient suivre cet exemple. Un polémiste protestant, réfutant ce livre, refusait, au contraire, aux papistes « idolâtres et hérétiques » tout droit aux charges et aux revenus ecclésiastiques ².

En 1614, l'Électeur palatin se plaignait encore à l'Électeur de Mayence du *Réveil* et du *Pronostic*. Selon lui, ces écrits faisaient clairement comprendre comment les sectaires seraient traités le jour où les papistes seraient les maîtres. L'Électeur de Mayence répondit que les pamphlets le laissaient toujours fort indifférent, et que, d'ailleurs, ils avaient été provoqués par des écrits tout semblables, venus de l'autre côté ³.

Le converti Gaspard Schoppe, conseiller influent de l'archiduc

¹ Von üblen Nachreden, etc., p. 4.

² STEVE, *Die Politick Bayerns*, t. II, pp. 691-695. Voy. DOMMAREN, pp. 16-17.

³ SENKENBERG, t. XXIII, pp. 717-725.

Ferdinand de Styrie ¹, voulut examiner de près la valeur des reproches adressés aux controversistes catholiques relativement à la paix de religion. « Les prédicants, » écrivait-il, « accusent les nôtres d'attaquer le traité d'Augsbourg. Ils prétendent que l'Empereur et les membres d'Empire catholiques annoncent aussi l'intention de ne pas le maintenir d'avantage, et se regardent comme déliés de la parole donnée aux hérétiques. S'il en était ainsi, si l'Empereur et les membres d'Empire catholiques approuvaient et toléraient de telles doctrines, j'avoue que les princes et seigneurs protestants auraient raison de ne plus vouloir se fier à notre parole, de faire attention à leur jeu, et de se diriger d'après cette très sage maxime : mieux vaut prévenir que d'être prévenu. Mais si nos écrivains, loin de penser ainsi, conseillent aux Électeurs, aux princes, aux membres d'Empire de leur parti, de maintenir strictement la paix, il faut convenir que les menteurs et calomnieurs qui jettent à dessein l'alarme méritent un châtiment sévère pour l'exemple des autres, car ce sont des séditeux des perturbateurs du repos public. La question vaut la peine que les princes et seigneurs, catholiques ou protestants, l'examinent à fond, afin qu'après une enquête sérieuse ils soient en état de discerner la vérité ². » Pour les y aider, Schoppe cite de nombreux passages des auteurs incriminés, et il en tire la preuve qu'Eder, Lorichius et Erstenberger voulaient que la paix de religion fût fidèlement observée. « Windeck lui-même, » écrit-il, « s'est borné à dire (page 333) que pour les pays où la nouvelle religion n'a pas encore pénétré, il voudrait une exception, et que l'autorité eût le droit de ne pas tolérer les sectaires. Mais là où elle est déjà enracinée, et là où elle est tolérée par les gouvernants, il dit que, de l'avis de tous les gens sensés, le mieux est de laisser croître l'ivraie en même temps que le bon grain, de peur que toutes les semences ne périssent ensemble, c'est-à-dire qu'il n'advienne malheur à tous les bons chrétiens. » Schoppe prend ensuite la défense des Jésuites allemands : « Jamais, » dit-il, « ils n'ont conseillé à l'Empereur ni aux membres d'Empire catholiques de regarder la paix de religion comme non avenue ³. »

¹ Voy. KOWALLECK, pp. 425 et suiv.

² SCHOPPE (il écrivait sous le pseudonyme d'Ungersdorff), pp. 41-42.

³ UNGERSDORFF, pp. 42-73, 74-83. Le chancelier et chanoine Conrad Braun fut accusé, lui aussi, par un calviniste d'avoir, dans un livre sur les hérétiques où il avait traité avec détail la question de la paix de religion, affirmé « qu'à coup sûr on ne devait pas considérer le traité comme non avenue, mais qu'on ne pourrait sans quelque injustice appeler violeurs de la paix des Catholiques qui auraient agi contre lui. » Schoppe repoussa cette accusation par le fait que le livre cité par Braun avait été publié à Mayence en 1548, c'est-à-dire sept ans avant la paix de religion.

Grégoire Rosefius, auteur de plusieurs écrits publiés sous le pseudonyme de Christophe Rosenbuch, et Georges Sherer, l'un des controversistes les plus ardents et les plus redoutés de la Compagnie de Jésus, étaient au nombre des religieux accusés. Osiander avait soutenu que « leurs diaboliques cabales, leurs paperasses séditieuses » avaient pour unique but l'abolition de la paix jurée, le massacre général de tous les pieux chrétiens, un sanglant abattoir, qui non seulement en Allemagne, mais dans tous les États chrétiens, verrait périr tous les ennemis de Rome. « Comment les Jésuites, » avait-il écrit, « enfants de Satan et messagers du diable, pourraient-ils respecter la paix de religion, puisqu'ils enseignent et écrivent sans s'en cacher aucunement qu'envers les hérétiques il n'est point de contrat qui oblige, point de fidélité qui s'impose à la conscience¹ » ?

« Je n'ignore pas, » répondit Rosefius en 1588, « que presque tous les hérétiques nous accusent d'enseigner qu'envers eux nous ne sommes pas obligés en conscience de tenir une parole donnée et d'agir avec loyauté et fidélité ; sous ce prétexte, nos adversaires nous volent et nous pillent. Nous ne pouvons, disent-ils, attendre aucune paix, aucune justice des papistes ; donc, nous n'avons qu'une chose à faire, saccager et piller tout ce qui leur appartient, car envers nous, ils ne se croient pas obligés de tenir leurs engagements. Qu'il me soit permis d'affirmer que notre doctrine est bien différente de celle qu'ils nous prêtent. La loyauté, la foi jurée, tout le monde doit les respecter, car rien n'est plus capable de procurer le bien public que cette loyauté, et la confiance qu'elle fait naître. Non seulement il faut y avoir égard dans les questions d'utilité générale, mais encore dans les questions privées, les paroles, les promesses données ; partout, toujours, on doit se montrer exact et fidèle. La raison en est que le mensonge ne saurait jamais être permis. Mais c'est tout particulièrement un péché grave de violer la foi solennellement jurée, qui intéresse tous les citoyens. Lorsqu'une paix a été établie sur des bases loyales, sans ruse ni feintise, avec toutes les formalités requises, on est, en conscience, obligé de l'observer, qu'elle ait été conclue avec ami ou ennemi, avec fidèle ou infidèle. » « Quant à nous, nous respectons la paix, et nous l'acceptons tout entière. C'est une loi politique, indispensable dans le temps où nous vivons, dans les circonstances actuelles. Evidemment, les lois divines et humaines autorisent la répression des hérétiques ; mais dans l'Em-

Il ressort d'un renseignement que H. N. Paulus veut bien me fournir que l'ouvrage de Braun, publié en 1519, était écrit dès 1512.

¹ Voy. plus haut, pp. 76 et suiv., et dans STRIÈVE (*Die Politik Bayerns*, t. I, pp. 151-156) la liste des écrits de polémique échangés entre Osiander et les deux jésuites.

pire romain de nation germanique, les lois édictées à cet égard n'ont jamais été mises en vigueur, même contre les hérétiques les plus dangereux, les plus obstinés, et la paix d'Augsbourg a déclaré que personne, pour cause de religion, ne serait inquiété ni puni dans son honneur, sa personne, ses biens, ou d'une façon quelconque. » « Le Pape lui-même, qui tient son pouvoir de Dieu pour édifier et non pour détruire l'Église, ne pourrait abolir la paix de religion, parce qu'il s'en suivrait de grandes calamités et des désordres très graves, et jusqu'à présent, depuis la signature [du traité, il n'a jamais manqué d'envoyer à toutes nos Diètes ses légats et ses nonces. Bien qu'à Rome on soit instruit de tous les articles de la paix, on n'a jamais entendu dire que le Pape ait donné sujet de faire supposer qu'il ait jamais mis en doute la validité du contrat ». « Je ne doute pas, » continuait Rosefius, « que le pieux Empereur et les princes de religion catholique n'agissent en ces questions en parfait accord avec Sa Sainteté, et n'aient mis leur conscience en pleine sécurité sur ce point. Et maintenant, après la fable inventée par Osiander, voilà les pauvres Jésuites qui entrent en scène! A l'en croire, en dépit du Pape, de l'Empereur, du roi, des princes et des seigneurs, les Jésuites sont décidés à abolir la paix! Quel homme sensé pourrait ajouter foi à un mensonge semblable? Honte à toi, scribe menteur ¹! »

Le jésuite Georges Scherer était, lui aussi, fermement convaincu que personne n'avait le droit d'attenter à la paix jurée. Prêchant à Vienne en 1595, il avait dit : « Nous sommes obligés de tenir notre parole et d'être fidèles à notre serment, inviolablement et loyalement, non seulement envers nos amis et nos coreligionnaires, mais encore envers ceux qui ne partagent pas notre foi. Celui qui manque à sa promesse souille sa conscience, et doit être tenu pour un homme sans honneur ². »

Le Père Martin Bécanus qui, pendant vingt-deux ans, avait professé la théologie aux Universités de Mayence et de Vienne et jouissait auprès des Catholiques de la même considération que Rosen-

¹ ROSEBUSCH, *Declaration der unlächtigen, und unwahrhaftigen Abfertigung Osiander*, pp. 87-97. STIEVE (*Ursprung*, p. 262) démontre que non seulement les Jésuites, mais beaucoup d'hommes d'État catholiques étaient convaincus que le Pape avait eu connaissance du traité de paix d'Ausbourg avant même qu'il n'eût été signé. D'après un mémoire adressé au duc Albert de Bavière par le nonce Delfino (et cité par Stieve) Grégoire XIII, pour empêcher « l'affranchissement désiré, que la paix de religion fût confirmée. » Voy. STIEVE, p. 190, remarque 2.

² *Die zwölfte Predigt wider Machomet und sein Alcoran. Œuvres de Scherer*, éd. de Munich, t. II, pp. 291 et suiv.

busch et que Scherer, pensait absolument comme eux sur cette question. « Les politiciens de notre temps, » disait-il, « sont unanimes à penser qu'il est permis de violer une promesse et même un serment, toutes les fois qu'un intérêt grave le réclame ¹ ; mais l'Église Catholique enseigne tout autrement. Elle dit : La promesse que tu as donnée, tu es obligé de la tenir loyalement. Prétendre que les Catholiques enseignent qu'envers les hérétiques on n'est pas tenu de remplir un engagement, c'est faire un vil mensonge ². » Dans son traité sur la fidélité qu'on doit aux hérétiques, Becanus écrivait : « Si tu conclus un traité, si tu fais un marché quelconque avec un hérétique, tu es obligé de remplir loyalement, intégralement envers lui les engagements que tu as contractés, tout aussi bien que tu le devrais faire envers un catholique, car en aucun cas il n'est permis de mentir; jamais on ne peut commettre une injustice, jamais un parjure. En fait, si tu trouves que tu peux manquer à ta parole parce qu'il s'agit d'un hérétique, il te faut, aussi, pour être logique, déclarer que tu peux tuer un hérétique, le dépouiller, le haïr : tout cela choque le bon sens, tout cela est opposé à la loi de Dieu ³. » « Si la Sainte-Écriture nous fait un devoir de tenir notre parole envers les infidèles et les idolâtres, combien plus envers les hérétiques ⁴ ! » Citant plusieurs exemples à l'appui de ce qu'il enseigne, Bécanus démontrait que si l'on est obligé de tenir parole à ceux qui ont encouru la peine du ban; que si, lorsqu'on a contracté mariage avec un hérétique, on doit être fidèle à la foi donnée, de même, quand il s'agit d'un traité, d'un sauf-conduit, le strict devoir est de tenir parole, et à ce propos il rappelle, en la louant, la conduite de Charles-Quint, qui, lors de la Diète de Worms, se montra digne de son nom en accordant à Luther le sauf-conduit qui lui avait été garanti ⁵. Le plus important chapitre du traité de Bécanus est intitulé : *Doit-on tenir parole aux hérétiques quand il s'agit de la liberté de conscience ?* L'auteur commence par rappeler que Jésus-Christ n'a donné à l'humanité qu'une foi, qu'une Église, qu'un pasteur suprême. Il dit combien la diversité de religions dans un même État est chose dangereuse, et quel trouble profond elle jette dans la vie des citoyens. Il le prouve par l'histoire des Donatistes, des Iconoclastes, des Albigeois, des

¹ *Opuscula theologica*, t. I, 1.

² *Opusc. theol.*, t. I, 4^b-5.

³ *De fide haereticis servanda*. *Opusc. theol.*, t. I, pp. 1-79. La préface du second volume est datée du 16 janv. 1610 **. Voy. aussi sur Becan, *Dunn, Jesuitenfabeln* pp. 3 et suiv.

⁴ Pp. 35-39.

⁵ Pp. 46-49, 58-68.

Hussites et des Calvinistes, en Angleterre, en Belgique, en France et en Pologne. « Voilà pourquoi, » dit-il, « aucun prince catholique ne doit, de son propre et librement, accorder la pleine liberté du culte protestant. Les plus grands empereurs du passé chrétien, des Pères de l'Église comme Ambroise, Chrysostôme, Augustin, ont tout fait pour que l'Église Catholique eût seule le privilège et l'honneur du culte public. Mais du moment qu'une autorité catholique ne pourrait interdire un culte étranger sans exposer les citoyens à de graves périls, son devoir est de le tolérer ; c'est ce que Thomas d'Aquin a constamment enseigné, c'est l'opinion des plus savants docteurs de notre ordre, Maldonat, Grégoire de Valence, Molina. Si donc une autorité catholique a promis la tolérance aux hérétiques, il est hors de doute qu'elle doit être fidèle à l'engagement qu'elle a pris, car le devoir de tenir sa parole ressort de tout contrat conforme aux lois et à la morale. Or s'il est permis de tolérer la liberté des religions, du moment qu'un prince catholique est pleinement autorisé à faire de cette condescendance l'objet d'un traité et du moment qu'il a conclu ce traité, il est tenu de l'observer¹. »

« Au nom de Dieu et de la vérité, » écrivait en 1593 Pierre Setvart, professeur de théologie à Ingolstadt, « que l'Empereur, les princes et les membres d'Empire nous prouvent donc une bonne fois que la Compagnie de Jésus ait jamais approuvé ou conseillé des mesures de répression sanglante contre les Évangéliques ! » « Que Sa Majesté Impériale et que les princes souverains révèlent nos crimes, qu'ils disent hautement que les Jésuites leur ont conseillé le meurtre, les massacres ! Alors que la nation tout entière crie vengeance contre eux, qu'on nous envoie en exil, à l'échafaud ! » Ainsi parlait Stevart dans un écrit intitulé *Apologie, ou moyen de salut tenté par la Société de Jésus*.

Ce livre était la réfutation d'une prétendue *Histoire des Jésuites*, publiée par Polycarpe Leiser d'après Élie Hasenmuller². « Si les

¹ Pp. 49-58... « nam fides servari debet in omni pacto licito et honesto : atqui licitum et honestum est, tolerare libertatem religionis ad majus malum evitandum, et de ea toleranda licite et honeste pacisci potest princeps catholicus : ergo si paciscitur, fidem servare debet. » Voy. plus haut, p. 304, note 1. Le professeur de Louvain, Jean Molanus, écrivit trois traités pour réfuter la proposition d'après laquelle on n'est pas obligé de tenir sa parole envers les hérétiques. Du côté protestant, Jean Gisenius, professeur de théologie à l'Université de Giessen, combattit, en citant fréquemment Becan, le principe qu'envers les hérétiques (c'est-à-dire, pour Gisenius, en premier lieu les Catholiques), on n'est pas obligé de tenir sa parole. *De Papismo, Disputatio XX* (Gissae, 1618), pp., 389-390.

² Voy. le titre latin de l'Apologie de 1593 dans STÈVE, *Die Politik Bayerns*, t. I, p. 236, note 1. Je me suis servi de la traduction allemande de CLEOPHAS DISTL.

Jésuites, » disait encore Stevart, « sont véritablement, comme le prétend Leiser, des brutes, des sodomites, de dangereux rebelles, si nous trahissons l'Empire romain, il est évident que l'Empereur, les princes, les villes dans lesquelles nous avons des maisons où nos pères sont extrêmement aimés et estimés, doivent être mis au courant de tous nos forfaits. Les brigands, les assassins, les traîtres ne sont-ils pas des criminels d'État? Par conséquent, lorsque les plus grands princes et seigneurs de l'Allemagne et tant de villes d'Empire accueillent, hébergent, abritent, entretiennent des êtres aussi vils que nous, que font-ils autre chose que conduire l'Empire à sa ruine? Ne faut-il pas les regarder comme les perfides ennemis du bien public? Leiser devrait être rendu responsable de tant d'offenses envers Sa Majesté, et mériterait les plus rigoureux châtimens ¹. »

« Que les Jésuites soient poursuivis par l'implacable haine des prédicants, la chose s'explique facilement, car nos Pères sont les intrépides champions, les plus courageux défenseurs de l'Église Catholique, et travaillent plus que toute autre association religieuse à maintenir en Allemagne l'ancienne religion; mais c'est une odieuse calomnie de prétendre qu'ils veulent l'abolition de la paix de religion et qu'ils sont altérés du sang des hérétiques. En réalité, nous avons des pensées bien différentes. »

« Lorsque nous songeons à la vie heureuse et paisible de nos bons ancêtres, à la sécurité dans laquelle ils vivaient; lorsque ensuite nous jetons les yeux sur l'état troublé, lamentable dans lequel nous sommes malheureusement tombés pour avoir trop aimé les nouveautés, ni moi, ni mes frères de la Société de Jésus, ni les bons chrétiens attachés de cœur à l'Église ne pouvons retenir nos larmes. Comme notre terre d'Allemagne, comme tout l'Empire romain étaient heureux et prospères, autrefois! Tous les chrétiens servaient Dieu en paix, sous l'autorité des supérieurs ecclésiastiques et des évêques; on s'assemblait dans les mêmes églises; on célébrait les mêmes offices; on recevait les mêmes sacrements; on obéissait aux mêmes supérieurs et pasteurs spirituels; on criait vers le ciel d'un même cœur, d'une même voix; on avait même culte, mêmes cérémonies; la vie et la foi de tous étaient en harmonie; les choses sacrées et les choses profanes restaient dans leur domaine respectif, les églises étaient ornées par les riches et par les pauvres, et la bénédiction divine descendait sur les hommes vraiment bons et pieux en proportion de leur générosité; de sorte qu'on s'est sou-

MEYER, Ingolstadt, 1594. Nous reviendrons, dans le neuvième chapitre de ce livre, sur l'Histoire des Jésuites publiée par Leiser d'après Hasenmüller,

¹ STEVART, t. VII, pp. 56, 219 et suiv.

vent demandé si ceux qui méprisaient les richesses et les répandaient avec tant de libéralité avaient joui, au point de vue temporel, de moins de prospérité que ceux qui briguaient la fortune, et que l'avarice tourmentait jour et nuit. Il nous est plus facile de gémir sur notre misérable temps que d'en espérer l'amélioration. Peut-être qu'un railleur de l'école de Polycarpe rira de ce que je dis là, et prétendra que l'ancien temps n'était pas si délicieux que je le dis, que le temps présent est préférable, et que c'est maintenant l'âge d'or, puisque c'est de nos jours que le véritable Évangile a été découvert sous le boisseau. Comme si la paix tant souhaitée, comme si l'Évangile, la félicité et la vraie foi étaient choses incompatibles, et ne pouvaient habiter ensemble ! »

« Mais puisque maintenant, hélas ! la paix chrétienne générale n'existe plus, travaillons du moins à maintenir l'unité de la foi dans le pays où elle subsiste encore. C'est le devoir des princes et des autorités. » « Si, dans les territoires catholiques, on signale l'influence de quelque esprit inquiet, si on le soupçonne de vouloir introduire un nouveau culte, de nouvelles cérémonies et usages religieux, un nouvel Évangile, une doctrine nouvelle, qu'un tel homme soit promptement exclu de la communauté chrétienne; puisqu'il trouble le repos public et qu'on peut craindre qu'il n'excite quelque émeute; qu'il soit honteusement chassé, et s'il ne se tient pas tranquille après avoir été averti, qu'il paye de son sang et de sa vie son impiété et sa rébellion. »

« Quant aux pays où l'hérésie est fortement enracinée, bien que la paix et la tranquillité ne puissent y habiter, les Catholiques ne veulent pas et ne désirent point qu'on appelle les bourreaux pour corriger les égarés, les sectaires publics ou cachés : ils veulent, au contraire, qu'on les laisse vivre, qu'on ferme un peu les yeux, à cause des traités et des conventions approuvés par les Empereurs romains. Toutefois, les docteurs catholiques et les Jésuites conseillent d'avoir l'œil sur les hérétiques et surtout sur les prédicants, de façon à ce qu'ils se contentent de ce qu'ils ont, et n'aient plus l'audace, à l'avenir, de troubler notre culte catholique, de dépouiller nos églises, de ravager, de confisquer nos couvents, de déshonorer nos vierges; qu'ils restent dans la même religion et ne changent pas continuellement les articles de foi et les symboles; s'ils sont luthériens, qu'ils restent luthériens, qu'ils ne se fassent point Calvinistes, qu'ils ne professent pas l'athéisme; et si nos adversaires se sont arrogé le droit d'introduire et de pratiquer une doctrine contraire à la nôtre, s'ils ont excité de toute part les séditions, chassé les anciens seigneurs légitimes de leurs propriétés, les prêtres de leurs églises, les religieux

de leurs monastères, pourquoi ne nous serait-il pas permis de nous opposer, nous aussi à des violences si odieuses, de marcher contre ces séditieux, de les soumettre, de leur ôter cette liberté dont ils ne se servent qu'au préjudice et pour la ruine de tant d'âmes ? »

« Ce que veulent les Jésuites, c'est d'abord l'extirpation des hérésies, afin que personne n'ait plus à souffrir dans son corps ou dans son âme pour cause de religion ; c'est la conversion de tous les sectaires et leur retour à l'unité catholique. C'est encore que le soleil n'éclaire pas un seul prédicant qui ne soit ou converti à la vraie foi, ou tenu en bride, en sorte qu'il se contente de ses fonctions, qu'il ne soulève pas l'homme du peuple contre les Catholiques ou que, s'il nourrit un pareil dessein, s'il trouble la paix publique, il en soit empêché ou puni. Troisièmement, ils souhaiteraient que les Protestants vécussent avec nous avec un peu plus de cordialité, plus paisiblement et pacifiquement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à ce jour ; et parce que, dans l'Empire romain, depuis la scission, l'ancienne confiance et concorde catholiques ont disparu, ils désireraient que du moins la paix, l'union civile et chrétienne fussent maintenues, et que, par conséquent, rien ne puisse blesser la loyauté, la foi, les serments jurés, les traités et conventions établis dans l'Empire. Tels sont les sentiments et les vœux des Catholiques en général, et de tous les Jésuites. »

Comme Erstenberger, Stevart disait : « Les Protestants réclament la liberté de leur culte dans les territoires catholiques, et pourtant, chez eux, ils refusent de nous garantir le libre exercice de notre religion ; partout où ils sont les maîtres, ils la persécutent et la ruinent. » « Plût à Dieu qu'on prit les choses plus à cœur ! Nous autres, nous refusons, en paroles, la liberté du culte, mais en pratique, et dans l'intérêt de la paix, nous la concédons. Les Luthériens, au contraire, promettent avec de douces paroles une grande liberté, mais dans les actes, ils n'en ont cure, particulièrement en tout ce qui intéresse notre religion. » « Les fanatiques insensés et impies font tout ce qu'ils peuvent pour nous ravir toutes nos libertés ¹. »

On avait accusé les Jésuites d'enseigner publiquement que la parole donnée à un hérétique n'obligeait pas la conscience. Le jésuite Mathieu Mayrhofer repoussa en 1611 cette calomnie. « Mais, » ajoutait-il, « une chose qui choque le sens commun, une injustice criante, c'est qu'en dépit de la paix d'Augsbourg il soit permis aux princes luthériens de contraindre leurs sujets à adopter leurs rêveries, tandis qu'aux membres d'Empire catholiques, qui annoncent

¹ STEVART, pp. 197, 200-202, 205 et suiv., 216.

la vérité divine, on refuse ce même droit dès qu'ils veulent en faire usage ! Qui est coupable là-dedans ? les prédicants grossiers, qui ne prêchent d'autre liberté que la liberté de la chair ¹. » « Ces fanatiques sont dignes, en vérité, des plus rigoureux châtimens. Ce n'est pas à dire que ceux qui sont paisibles et inoffensifs doivent être punis, car c'est au sujet de ceux-là que saint Grégoire a dit : « Si quelqu'un ne tolère pas les méchants, il montre par son intolérance que lui-même n'est pas bon ». Non, il ne s'agit que des hérétiques séditieux, obstinés, c'est-à-dire des prédicants, et c'est à eux seuls que nous en voulons ². »

Dans l'antiquité chrétienne et plus encore au moyen-âge, les lois en vigueur condamnaient aux châtimens les plus rigoureux, et même à la peine de mort, les hérétiques déclarés. Au seizième, au dix-septième siècle, les théologiens et les pouvoirs protestants ou catholiques étaient unanimes à regarder comme de nécessité publique l'emploi des mesures les plus sévères à l'égard de ceux dont les opinions contredisaient les leurs ³.

Le plus doux des jésuites, Canisius, ne craignait pas d'affirmer en termes énergiques que les princes catholiques étaient obligés de délivrer leurs états « de la peste de l'hérésie » au moyen de châtimens rigoureux. Il voyait dans la sévérité employée pour combattre les sectaires l'unique moyen de guérir l'Allemagne « du mal dont elle portait l'humiliation aux yeux de toute la Chrétienté ». Écrivant au duc de Bavière le 18 juin 1558, il lui rappelle l'exemple de Charles-Quint, lequel, à dater de son abdication, avait fait preuve du zèle le plus digne d'éloge pour la défense de la religion, veillant à ce que l'autorité se saisisse de tous les luthériens qu'on pourrait découvrir en Espagne, et à ce qu'ils fussent rigoureusement punis, pour servir à tous d'avertissement et d'exemple. « Je rapporte ce fait, » écrivait Canisius au prince, « afin de consoler votre piété, et en même temps pour mettre un miroir devant vos yeux, et fortifier ainsi votre cœur contre ceux qui vous conseillent d'attendre, de patienter, de vous montrer conciliant et plein d'indulgence. Croyez-moi, par de tels moyens ces donneurs d'avis débonnaires ne recouvreront pas ce qui est perdu ; ils ne réussiront qu'à éteindre presque entièrement la foi chez les Catholiques ⁴. » Plus énergiquement encore, quelques jésuites de Cologne invitaient le duc Guillaume de Clèves, en 1560, à

¹ MAYERHOFER, *Catholische Schutzschrift*, pp. 310, 364 et suiv.

² P. 377.

³ Voy. HERGENRÜTHER, pp. 513-616.

⁴ Datée de Rome, 18 juin 1558. La copie de cette lettre est à la bibliothèque d'Exacten.

user de sévérité envers les hérétiques. Jean Monheim, régent du collège de Dusseldorf, ayant publié, pour les quatrième et cinquième classes, un catéchisme où, sous une apparence d'orthodoxie, il avait tenté d'introduire les doctrines de Calvin ¹, la *Censure de Cologne* ², rédigée par les Pères, réfuta l'ouvrage avec une telle violence que tous en furent en grand émoi, et que l'article devint le point de départ d'une polémique ardente. Les Jésuites de Cologne soutinrent à cette occasion que le souverain est obligé de sévir contre « les sectaires obstinés et pleins de haine », qu'il faut les traiter comme on traite les voleurs et les assassins, et qu'ils méritent d'être châtiés plus rigoureusement encore, puisque les assassins ne nuisent qu'au corps, au lieu que les fauteurs d'hérésie précipitent les âmes dans l'éternelle perdition³. Aussi conseillaient-ils aux princes catholiques de chasser de leurs domaines « les loups et les renards qui ravageaient la vigne du Seigneur, » de déjouer leurs complots par des édits sévères, et, dans le cas où il n'y aurait point d'autre moyen de salut, de faire exécuter ces maudits⁴. « Si Luther avait été brûlé vif ou décapité, il y a de cela quarante ans, » écrivaient-ils, « si plusieurs de ses pareils avaient subi le même sort, nous n'aurions pas aujourd'hui tant de scandales à déplorer, et jamais on n'aurait vu parmi nous cette multitude de sectes qui troublent le monde ⁵. »

« O princes, ô seigneurs, » s'écriait en 1570 le chanoine de Munich, Dobreiner, « en épargnant les hérétiques, vous ne faites pas œuvre de miséricorde ou de charité, vous êtes, au contraire, cruels plus qu'on ne saurait dire, car vous laissez libres et impunis des hommes qui plus tard pervertiront des milliers d'âmes ⁶. »

Le théologien André Fabricius, précepteur du duc Ernest de Bavière, exprime les mêmes opinions dans un ouvrage sur la Confession d'Augsbourg dédié aux ducs Albert et Ernest. Il exhorte l'Empereur et les princes catholiques à se servir du glaive qui leur

¹ *Catechismus, in quo christianae religionis elementa sincere explicantur*. Dusseldorf, 1560.

² *Censura et docta explicatio errorum catechismi J. Monheimii, etc.* Coloniae, 1560. Voy. STEVE, *Die Politick Bayerns*, t. II, p. 608, note 1. L'ouvrage, dédié au duc Guillaume, n'était pas destiné au grand public, ni à la jeunesse studieuse, mais aux hommes de science et de gouvernement.

³ *Censura*, 130-138.

⁴ *Censura*, 313-317.

⁵ *Censura*, 136. Le zèle des censeurs de Cologne ne se restreignait pas à leurs adversaires religieux. Les potentats catholiques, ecclésiastiques et temporels, duraient entendre plus d'une fois leurs graves avertissements : « Pour l'entretien de nombreux serviteurs, de chevaux et de chiens, de grandes sommes sont dépensées ; les écoles, au contraire sont négligées. Pour les pauvres, on fait peu, pour ne pas dire on ne fait rien. » etc. Voy. pp. 138-141, 313-315.

⁶ *Der Calvinisten Kehrhab* (Munich, 1570), f. 65^a.

a été confié pour la défense de l'Église et l'exécution des décrets du Concile ¹. Deux ans plus tard, les mêmes conseils sont donnés aux princes par le juriste de Salzbourg, Jean Fickler : « C'est un des principaux devoirs des autorités, » dit-il, « d'employer tous les moyens à leur disposition pour maintenir leurs sujets dans la foi catholique; en cas de nécessité, ils doivent se défaire des hérétiques par le glaive et le bûcher, car le nouvel Évangile tant vanté n'est autre chose qu'un manteau commode pour couvrir la rébellion, le parjure, la félonie. Les hérétiques falsifient les Saintes-Écritures; ils en corrompent le sens à leur guise, et chacun d'eux la comprend et l'interprète selon l'inspiration de sa propre malice. Quelqu'un est-il entraîné vers l'adultère, il explique aussitôt un verset de la Sainte Écriture dans un sens qui excuse et colore son crime; quelqu'un mène-t-il la vie de l'enfant prodigue, aime-t-il avec excès la bonne chère ou le vin, passe-t-il le jour et la nuit dans la débauche, méprise-t-il le jeûne et la continence, il trouve aussitôt de bons compères pour lui assurer que tout cela est permis, que rien de ce qu'on porte à la bouche ne peut souiller l'âme; qu'on peut abandonner le jeûne et vivre dans la débauche le cœur en paix. Quelqu'un est-il tenté de mettre la main sur le bien d'autrui? De bons évangéliques l'approuvent en citant la Sainte Écriture. Si quelque brouillon trouble l'ordre ou fomenté l'émeute, excite les sujets contre l'autorité civile ou ecclésiastique, il n'a qu'à interroger les maîtres sectaires, ils loueront, ils soutiendront ses desseins impies la Bible en main, et il en est de même pour tous les vices et tous les dérèglements; non seulement les sectaires n'ont pas le courage de les flétrir, mais au contraire ils les approuvent, ils les louent ². » En 1588, Pierre Muchitsch, prévôt de Pöllau, en Styrie, dans un ouvrage contre les théologiens du Wurtemberg, disait, après avoir rappelé que la Confession d'Augsbourg avait été condamnée par les plus hautes autorités spirituelles et temporelles : « Que peut-on demander ou désirer de plus? Uniquement ceci : Que les prédicants, puisqu'ils sont condamnés et jugés, soient conduits au bûcher, eux et leur Confession. » En présentant son livre à l'archiduc Ferdinand, l'auteur l'avait supplié de commencer « dès sa tendre jeunesse à traiter comme ses ennemis personnels les ennemis de Dieu, de sa sainte parole et de la seule religion véritable, c'est-à-dire de l'Église Catholique romaine ». « Ces enne-

¹ STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 507, note 3. Voy. *Nothwendige Besichtigung der hessischen Theologen*, p. 519.

² *Theologia juridica* (1575). Voy. STIEVE, *Ursprung*, pp. 61, 62. *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 607, note 4. Traduit en allemand sous le titre de *Richtschneur rechter Lehr.* (1597), f. 2, 3^b.F^a.

mis, » expliquait-il, « sans parler du diable, des Turcs ou des païens, ce sont les Luthériens, les Calvinistes et tous les hérétiques. » « Le prince doit plus craindre cette sorte d'ennemis que tous les accidents et malheurs qui peuvent lui advenir ¹. » Dans un second écrit contre les théologiens du Wurtemberg (1590), Muchitsch s'écriait : « O Moïse, ô zélé serviteur de Dieu, reviens sur la terre et promulgue une loi nouvelle, afin que les crapauds du Wurtemberg, ces orgueilleux infatués d'eux-mêmes, ces rebelles qui refusent d'obéir au prêtre, eux et tous les prédicants luthériens et hérétiques, reçoivent du juge la sentence de mort qu'ils ont méritée ². »

Ces écrits et d'autres analogues n'étaient, au reste, que l'écho des clameurs incessantes des prédicants, qui résumaient sans relâche l'extirpation de tous les prêtres catholiques, de tout ce qu'ils appelaient « culte impie, religion maudite, culte de Baal, » etc. ³.

Le calviniste Pareus, professeur de théologie à Heidelberg, peut être considéré comme le plus violent de tous ces fanatiques. En 1618, il publiait, avec un grand déploiement d'érudition, une explication froide et raisonnée de l'Apocalypse, qu'il terminait en conviant tous les souverains, princes et seigneurs protestants, à une « sanglante croisade » contre les papistes. Rome était le siège de la Bête, la Sodome de l'Apocalypse; là régnaient l'adultère et l'inceste; là se célébrait chaque jour un culte plus abominable que l'idolâtrie de l'ancienne Égypte. « Qu'y a-t-il de plus abominable que le Pape, » s'écriait Pareus, « et cependant les rois et les empereurs adorent jusqu'à l'empreinte de ses pas! Qui pourrait égaler Rome en rapacité? Personne n'ignore qu'il n'est point de crime, point d'ignominie qu'un papiste ne puisse commettre en toute sécurité de conscience pourvu qu'il apporte un sac de ducats à la chancellerie romaine. Quoi de plus cupide que le clergé romain? Quoi de plus odieux que les indulgences, les bulles, les brefs? Toute cette paperasse n'est pas écrite avec de l'encre, mais avec du sang. Or Dieu ordonne expressément à tous les princes chrétiens de rendre deux fois à l'Antechrist de Rome tout le mal qu'il fait. Non seulement les princes doivent renverser son trône, mais, parce qu'ils sont les exécuteurs des vengeances célestes, nul châtiment ne doit leur sembler trop rigoureux, nul genre de mort, nulle torture, nul supplice trop cruels pour lui faire expier ses forfaits. Voilà comment il faut entendre le commandement de Dieu! Une prophétie annonce

¹ *Paedagogia oder Schulführung der württembergischen Theologen* (Jugolstadt, 1590, 1^{re} éd. 1588. Voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 607, note 5), 1^{re} partie. Préface et p. 41. Voy. pp. 52-53.

² Je ne connais cet ouvrage que par les extraits qu'en donne STIEVE, t. II, p. 607, note 1, à la fin.

³ *Von neuen calvinischen Giftspinnen*, p. 13.

qu'un grand roi s'élèvera dans l'avenir, qu'il combattra tous les tyrans de la terre pendant une guerre de quarante ans, qu'il gouvernera le genre humain, qu'il soumettra l'Espagne et l'Italie, brûlera Rome, fera massacrer les Papes, soumettra les Turcs, et qu'ensuite la paix viendra enfin consoler les chrétiens fidèles¹. »

A cette époque, le châtement des hérétiques était encore regardé par les Protestants comme « de droit public ». Le théologien Jean Gisenius, le plus doux des docteurs luthériens, enseignait que l'autorité civile est obligée de punir et de proscrire le sectaire aussitôt qu'une sentence ecclésiastique l'a convaincu d'hérésie, parce qu'il importe au bien général qu'un tel homme soit mis hors d'état de nuire à la société chrétienne en propageant les erreurs, en séduisant les âmes. Il ajoutait, toutefois, que la loi nouvelle défendait aux autorités de prononcer la peine capitale contre un sectaire²; mais d'autres théologiens étaient d'un avis différent. « Dis-nous quelle est ton opinion, » écrivait en 1607 Jacques Sylvanus, réfutant un écrit de controverse du conseiller palatin Löfenius; « es-tu d'avis que l'autorité n'a pas le droit de punir les hérétiques? Que fait alors le pauvre Servet sur son bûcher? Écoute Bèze, ton demi-dieu : « Ceux qui pensent qu'il faut user d'indulgence envers les hérétiques doivent être mis au rang de ces empoisonneurs publics qui infestent l'Église de la peste de l'hérésie; ces imprudents agissent avec moins de bon sens et pèchent plus grièvement que s'ils soutenaient que les sacrilèges et les parricides ne doivent pas être punis, car les hérétiques sont sans comparaison plus criminels que les sacrilèges et les parricides³. » Mélanchthon approuvait la doctrine de Bèze sur le châtement des hérétiques. Zwingli, en cas de nécessité, tenait le massacre des évêques et des prêtres pour une œuvre pie et agréable à Dieu. Martin Bucer enseignait que l'autorité civile ne doit pas souffrir qu'à côté du culte évangélique la fausse religion et l'idolâtrie soient tolérées, disant que si les voleurs, les brigands, les assassins sont châtiés avec justice, les adeptes d'une fausse religion doivent l'être plus sévèrement encore. L'autorité, selon lui, avait le droit de détruire

¹ *Opera theologico-exegetica* (Francoforti, 1647), t. II, pars IV, pp. 618-846. *In divinam Apocalypsin*. Voy., surtout pp. 736, 788, 795-796 : « nulla pœna, nullus cruciatus sat magnus... » « in ultione exercenda nullum severitatis aut supplicii genus praetermittant, non suo affectu, sed Dei jussu. » « Imperatur vindicta... regibus et principibus piis... ad hos et ad copias eorum militares ista hortationes pars praecipue pertinet, et modus exponitur, quo illud dederit Deus in corda eorum, quia videlicet expresso mandato hanc eis vindictam imperavit.

² *De Papismo, disputatio XIX* (Giessae, 1618), p. 372.

³ J. SYLVAN, *Philippica* (Voy. STEVE, *Die Politik Bayerns* (t. II, p. 919, note 1), p. 18.

l'hérésie par le glaive ou le bûcher; les femmes et les enfants ne devaient pas être épargnés, Dieu ayant commandé à son peuple cette rigueur nécessaire comme l'ancien testament en faisait foi¹. Le prieur des Augustins de Colmar, Jean Hoffmeister, écrivait en 1539: « Jamais les âmes n'ont subi de contrainte plus rude que dans les pays évangéliques, où l'on ne peut prêcher ni agir que selon la doctrine de Luther et de ses apostats; si l'on avait suivi les conseils de Bucer, il y a longtemps que l'Allemagne aurait vu un second déluge, mais cette fois un déluge de sang². » Le principe de l'intolérance envers les hérétiques était érigé en dogme par tous les représentants de la nouvelle Église. En 1554 le « réformateur » Jérôme Zanchi, de Strasbourg, enseignait qu'on doit exiler les catholiques qui refusent de passer à l'Église réformée; qu'il est permis de les emprisonner, et même de les mettre à mort. Quant aux sectaires, Zanchi enseigna publiquement, d'abord à Strasbourg, plus tard à Heidelberg, que le devoir de l'autorité est de prononcer contre eux la peine capitale. « Telle est, » dit-il, « l'opinion de tous les hommes pieux et éclairés de notre temps; telle est la doctrine des Églises de Zurich, de Genève, de Lausanne, de Berne, en un mot de presque toutes les églises de Suisse et de l'Allemagne du Sud. Bullinger, Bucer, Melancthon ont tous enseigné dans ce sens. » Le protestant Pierre Martyr Vermigli³ professait les mêmes opinions, ainsi que le célèbre Urbain Rhegius, lequel, pour venger les outrages de la majesté divine, eût voulu voir tous les hérétiques condamnés au dernier supplice. Dans le règlement ecclésiastique dressé par Rhegius en 1536 pour la ville de Hanovre, on lit: « Non seulement nous ne devons pas tolérer qu'un maître d'école inculque aux enfants qui lui ont été confiés une doctrine d'erreur, mais nous devons empêcher les pères et les mères de famille, quels qu'ils soient, d'inculquer de mauvais principes à leurs enfants⁴. » Jean Benz fait aussi un devoir à l'autorité de se

¹ Sur l'approbation donnée par Melancthon au supplice de Servet, voy. GALLI, *Die lutherischen und calvinischen Kirchenstrafen gegen Laien im Reformationszeitalter* (Berlin, 1879), p. 429. Sur Bucer, voy. N. PAULUS, *M. Butzer in die Gewissensfreiheit, Katholik*, 1891, t. II, pp. 45-71. Voy. aussi *Hist. Pol. Blätter* (1891), t. CVII, pp. 793 et suiv.

² ** *Katholik*, 1891, t. II, p. 71.

³ ** Voy. PAULUS, *Die Stellung der protestantischen Professoren Zanchi und Vermigli zur Gewissensfreiheit. Katholik*, 1891, t. I, pp. 201-228.

⁴ ** Voy. l'intéressant article intitulé *Urban Rhegius über Glaubenszwang und Kirchenstrafen*, dans les *Hist. Pol. Blätter*, 1892, t. CIX, pp. 822 et suiv., p. 827. Cet article comble une lacune importante; cependant dans l'ouvrage, d'ailleurs excellent, d'IRENICUS, *Die grundsätzliche Unduldsamkeit der Reformation* (Vienne, 1890) Rhegius n'est pas même mentionné. SCHLEGEL, (*Kirchen und Reformationsgeschichte von Norddeutschland und den hannoverschen Staaten* (Hanovre 1829, t. II, p. 77) dit: « Les lois édictées par le conseil de la ville entre 1536 et

débarrasser des faux docteurs. « Ce n'est point là contraindre les consciences, » dit-il, « car là où existe une conscience existe premièrement une science; or il ne saurait y avoir de science en dehors de la vérité. Donc, tous ceux qui se laissent séduire par les suggestions du démon et vivent dans le mensonge et l'illusion, n'ont, à proprement parler, plus de conscience, puisque leur conscience est pervertie; de même, la fausse monnaie n'est pas réellement de l'argent; une statue peinte n'est pas un être vivant. Quand la foi a disparu d'une âme, le cœur, la sagesse, l'intelligence disparaissent avec elle; voilà pourquoi ce n'est pas attenter à la conscience que punir les impies. Là où la foi est absente, il n'y a plus de conscience à chercher ni à respecter; là où il n'y a point de foi, il n'y a plus rien à ménager ¹. » En 1570, lors du procès des deux ariens palatins Neuser et Sylvain, les théologiens calvinistes d'Heidelberg opinèrent pour l'échafaud ou le gibet, et l'Électeur Frédéric III écrivit de sa propre main leur sentence, bien que Sylvain se fût rétracté. Frédéric, avant de prononcer l'arrêt, avait demandé l'avis de l'Électeur Auguste de Saxe et de ses conseillers politiques, et tous s'étaient déclarés pour la peine capitale, disant que « le blasphème exécrationnel et l'obstination criminelle des deux ariens exigeaient qu'on usât envers eux de la plus extrême rigueur et que leur mort servit d'exemple, et inspirât à tous de l'horreur pour leur doctrine ². » A Leipsig, en 1574, les échevins condamnèrent à la peine capitale un tisserand coupable d'avoir blasphémé contre le baptême et défendu des erreurs relatives à la Sainte-Trinité. La sentence portait : « Il sera brûlé vif, en punition de ses erreurs, de ses blasphèmes, de son obstination, à moins que l'on ne trouve en lui quelque signe de dérangement d'esprit; en vertu de nos lois et coutumes, ses biens seront confisqués par l'autorité civile. » Neuf ans plus tard, en octobre 1583, le même tribunal eut à décider sur le sort d'un autre accusé, coupable « d'avoir soutenu des doctrines hérétiques relatives à la Trinité, aux mérites du Christ et à d'autres dogmes chrétiens ». Sa sentence portait que, s'il persistait dans ses affirmations criminelles jusque devant ses juges, et si l'on ne trouvait en lui aucun signe d'aliénation mentale, alors, conformément au droit impérial écrit et au jugement déjà rendu contre lui, il serait

1544 mettent en pleine lumière la révoltante intolérance de cette époque. D'après ces édits, les Anabaptistes sont condamnés à avoir la tête tranchée; les Zwingliens et les papistes, à être fouettés de verge et bannis pour toujours de la ville. Le blasphème et l'assistance à la messe sont punis d'une peine égale. »

¹** Dans F. BIDENBACH, *Consilia theologica*. Decas III et IV. (Francof. 1603), pp. 163-173. Voy. *Hist. Pol. Blätter* (1892), t. CX, pp. 83 et suiv.

² Voy. notre 4^e vol., pp. 359-361.

puni de mort et brûlé vif, selon les us et coutumes ordinaires¹ ». Dans le Brandebourg, même jurisprudence. Le code pénal de l'Électeur Georges-Frédéric, édicté en 1582, porte que « quiconque sera reconnu hérétique par des juges ecclésiastiques et livré pour cette raison au pouvoir civil, devra expier son crime sur le bûcher² ».

¹ Voy. les deux sentences in extenso dans CARPZOV, *Practica nova*, pars I, pp. 215-216. Carpzov lui-même écrivait en 1635, à propos du châtement des hérétiques : « Nefandum crimen haereseos est gravissimum atque atrocissimum, quippe quod non in homines, ut pleraque iniquitas et malitia, sed in autorem Deum communitatemque omnium parentem ac Dominum, detestabilis et execranda perfidia est. » CARPZOV, *Practica nova*, I, q. 44, et II, p. 241. « Haeresia autem apello pertinacem in articulis fidei errorem. » (N. 4.). « Tantum itaque abest, magistratum politicum in haereticos animadvertere non posse, ut potius hoc facere eidem omni jure incumbat, si alias officio suo fungi et cultum divinum sartum tectumque conservare velit. Idque tam apud nostrates theologos quam pontificios atque Calvinianos minus dubium habet. Ast illud controversum est, an haeretici ultimo supplicio afflictiendi. » (n. 19). « Les Papistes et les Calvinistes, » dit Carpzov, « répondent affirmativement à cette question ». « Hi (Calviniani) enim quando liberiori fruuntur aera et praesidio potentiorum sese tutos esse animadvertunt, in hasce tyrannicas voces erumpunt : haereticos esse occidendos ». BEZA. vol. I, fol. 153 sq., *Danaeus in Ethica Christian.*, t. II, c. 13 fol. 159; FRANCISC. JUN. in defens. 2 de S. Trinitate, c. 4, quin Luc. Osiander in « Responso ad apolog. Heidelbergens » dixisse quoniam Ecclesiasten Calvinisticum quemdam testis est : si Romanus Imperator foret, si omnes interfectorum, qui suam religionem non amplecterentur » (n. 28). « Les Evangelici orthodoxi sont plus indulgents ; d'abord l'exhortation, puis l'excommunication, enfin si cela ne suffit pas, l'exil (n. 30-31). Il est vrai que la clause suivante semble annuler presque entièrement cette indulgence : « Quod si vero haeretici aut facinorosi et seditiosi, pacis publicae et civilis violatores existant, alios ad seditionem commoventes ; vel si sint blasphemii, qui absque fronte et manifestis verbis Deum Patrem, Filium et Spiritum sanctum blasphemant : his eadem poenam seu ultimum supplicium decerni, nulla prohibet religio. Et in hoc conveniunt omnes... ; sic Bernæ de Valentino Gentili, Genevae de Serveto supplicium fuit sumptum... Usu ac consuetudine Saxonica obtinuit, ejusmodi haereticos seditiosos aut blasphemantes igne comburi. » (n. 41-45), pp. 242-245. Carpzov lui-même croit suffisante la peine de mort par le glaive.

² *Peinliche Halssgerichtsordnung*, fol. 27, n° 132.

CHAPITRE VI

SCISSION DE PLUS EN PLUS PROFONDE ENTRE CATHOLIQUES ET PROTESTANTS

A la fin du xvi^e siècle, la polémique entre Catholiques et Protestants était devenue plus amère, plus violente que jamais; le nombre des scribes et des pamphlétaires s'était prodigieusement accru, la passion pour la controverse était chaque année plus ardente, et l'on pouvait à bon droit se demander si non seulement la paix, mais les forces vives des intelligences, l'attrait pour les fortes études n'avaient point péri sans retour dans des luttes et des disputes stériles. « Je regrette d'avoir à constater, » écrivait Perellius, « que la plupart des ouvrages livrés à la presse, livres de tout genre, souvent ornés de frontispices colorés, et qu'on répand sans discernement de tous côtés, sont en général si immoraux, si indécents, que les gens de bien ne peuvent les lire ou même y jeter les yeux sans en être scandalisés. Je souffre de voir que la passion d'écrire, sur lequel on n'exerce aucun contrôle (je n'ose dire par l'effet d'une fatalité invincible), possède de nos jours presque tout le monde, de sorte que le prêtre aussi bien que le laïque, écrit, comme on dit vulgairement, sans s'être premièrement donné la peine de se laver les mains. On pécore, on écrivasse avec une audace impie sur la parole de Dieu; on dit tout ce qui passe par l'esprit, sans respect ni réflexion; je m'alarme aussi en voyant que les flammes de la discorde, qui ont déjà incendié une bonne partie de l'Europe, augmentent tous les jours d'intensité, chez nous, par la faute de tant d'écrivains fanatiques, qui ne sont occupés qu'à jeter de l'huile sur le feu; continuellement nous voyons jaillir, comme d'une source inépuisable, de nouvelles erreurs et de plus grandes extravagances. Les autorités sont, pour cette raison, de plus en plus divisées, de sorte que je conserve peu d'espoir de voir jamais l'Empire sortir de cet océan d'afflictions et de querelles, et la paix, la concorde religieuses renaître en Allemagne ». « Une nouvelle doctrine, fût-elle impie et insensée, trouve toujours un défenseur parmi les scribes, rencontre toujours des partisans; gens exaltés, déraisonnables, qui trouvent un goût délicieux

pain du mensonge, et semblent tout fiers de vivre sous la con-
 te de prédicants séducteurs, qui les flattent et qui les entraî-
 at ». « O mœurs exécrables, ô temps malheureux où tant de maux
 de calamités ont fondu sur l'Allemagne, autrefois si tranquille,
 florissante, et respectée de tous !¹ »

Quarante ans plus tard, « un simple laïque, » qui avait étudié à
 d l'influence des tristes productions de la presse de son temps,
 vivait : « Quel Allemand loyal, quel ami sincère de la patrie, qu'il
 t catholique ou protestant, pourrait ici me contredire ? Les scribes,
 pamphlétaires doivent être rendus seuls responsables des maux
 ut nous souffrons. Depuis le commencement des malheureuses
 erelles religieuses, ce qui a le plus contribué à aigrir les cœurs,
 précipiter les membres d'Empire, les simples bourgeois, les sujets
 as un labyrinthe inextricable de maux, ce qui nous a continuelle-
 ent armés les uns contre les autres, c'est notre presse. Oublieux
 toute charité chrétienne, de toute modération, de toute équité, les
 ribes, les libellistes ont fait une œuvre de calomnie et de men-
 age qu'on ne saurait assez haïr. Dans l'ancienne Église, nos
 res, unis durant tant de siècles dans une même foi et un
 ème sentiment, avaient fondé d'innombrables établissements de
 enfaïssance pour le soulagement des pauvres, pour les lépreux,
 nécessaires, les Universités, les écoles. Grâce à leur libéralité,
 s peintres, les sculpteurs avaient doté notre patrie de chefs-
 œuvre, et l'Allemagne était devenue l'objet de l'étonnement et de
 admiration des autres nations ; Dieu lui avait donné la puissance,
 gloire et la prospérité ; elle avait le premier rang parmi les peuples
 rétiens. — Où en sommes-nous, maintenant ? Tout est anéanti,
 ut est effacé ! L'Église Catholique est odieuse et abominable aux
 ux d'un grand nombre de personnes de tout rang, de toute con-
 tion ; ceux qui lui restent attachés ont été tellement calomniés et
 ilis, qu'on les regarde comme le rebut de l'humanité ; voilà ce
 t'ont fait les scribes ! Sans relâche, ils ont déversé sur l'Église et
 r les Catholiques les plus infâmes mensonges ; ils ont persuadé au
 euple abusé que le Catholicisme était comme le bouc émissaire de
 nation. Déjà on parle de rompre tout commerce avec nous ; on
 ous fuit, on nous évite². »

« Ces scribes sans pudeur, ces pamphlétaires pervers poursuivent,
 e propos délibéré, un plan nettement tracé. Pour rendre odieuse

¹ *Ein Gespräch*, etc. f. D. 1-C-2.

² WOLF, *Lucas Geizkofler*, pp. 11-12, P. 20. L'auteur parle de la grossière er-
 ur des papistes « qui s'imaginent que les vices les plus hideux, les plus horribles
 rfaits peuvent être effacés pour quelques florins ».

la doctrine catholique, ils l'appellent « l'écume de l'idolâtrie et du blasphème », afin d'inspirer au peuple une horreur profonde pour ce qu'ils appellent la synagogue papiste du diable et les satellites de Satan. » « Tous les Protestants qui reviennent à l'Église Catholique et s'expliquent sur les motifs de leur conversion sont unanimes à désigner comme la première et principale raison de leur retour à notre foi, l'examen attentif qu'ils ont voulu faire eux-mêmes de notre doctrine, car en examinant les choses de près, ils ont reconnu que notre Église enseigne tout autrement que ne le disent leurs théologiens et prédicants; sur la justification, sur les bonnes œuvres, sur les sacrements et les sacramentaux, sur l'invocation des saints et la prière pour les morts, on a travesti, défiguré notre enseignement. » Il est facile de se rendre compte des idées fausses accréditées jusque dans la classe cultivée sur les dogmes catholiques, en lisant l'autobiographie de Luc Geizkofler. Luc, loin d'être un fanatique exalté, était d'un naturel bienveillant; il avait des rapports fréquents avec les Catholiques; cependant il affirme gravement que l'Église romaine enseigne comme vérités de foi que Jésus-Christ n'est mort que pour effacer le péché originel, qu'étant monté au ciel par ses propres mérites, tous les chrétiens doivent, à son exemple, conquérir le paradis par leurs bonnes œuvres; que parmi les papistes, la Sainte-Écriture, d'après un constant usage, est interprétée un jour d'une façon et l'autre jour d'une autre; que l'Église persuade aux fidèles qui, d'après l'institution de Jésus-Christ, communient sous les deux espèces, que non seulement ils ne retirent aucun fruit de leur communion, mais qu'elle leur est imputée à péché, et que la sainte Vierge doit être invoquée dans toutes les nécessités et périls comme une divinité toute puissante¹. »

Le théologien protestant Christophe Pezel avait certainement une idée tout aussi fautive de l'Église Catholique, puisqu'il écrivait en 1599: « L'Église romaine est une synagogue de scélérats; l'empire de l'Antechrist est une caverne de brigands; la superstition romaine est la mère de toute impureté². » Le prédicant Echart, en 1603, s'offrait à démontrer, par dix-sept preuves irréfutables, « que les papistes ne possèdent pas et ne révèrent pas le vrai Dieu, qu'ils n'ont pour lui nul respect. » « La foi des papistes est, en vérité, monstrueuse, chimérique, païenne, contraire à la nature, diabolique; c'est un abîme de perdition, c'est l'hôtellerie des sodomites, des voleurs et

¹ *Jesuiticorum catechismorum refutatio*, (Brème 1599), pp. 276-277. Léonard Hutter, dans son livre *De lamentabili etc. statu Ecclesiae*, publié en 1608, a calomnié plus que personne la doctrine catholique.

des adultères¹. » Le théologien Jacques Heerbrand avait dit avant lui : « L'Église du Pape est une épouse adultère, une dévergondée, une courtisane, une prostituée, qui s'est rendue maîtresse du logis, qui occupe le lit du maître, garde les clefs de la cuisine, de la cave et de tout ce que renferme la maison. Elle est si pervertie qu'à côté d'elle les femmes de mauvaise vie qui courent les rues, les champs, les armées, sont presque des saintes, car elle est l'archi-prostituée, ou pour mieux dire la propre concubine du diable². »

« Tout ce qui vient du Pape et des papistes, » assurait en 1588, un autre « fidèle serviteur de la parole », « n'est que du fumier, de l'ordure. Les papistes sont altérés de notre sang, comme tout homme intelligent, au fait des complots papistes et de la nouvelle bulle sur les indulgences promulguée par l'Antechrist Sixte-Quint, ce tison d'enfer, peut facilement s'en convaincre. »

Sixte-Quint avait accordé une indulgence à une communauté d'Augsbourg, et l'on avait pris occasion de cet acte si simple pour expliquer au peuple protestant « l'absurdité papiste et la férocité avouée ou secrète, de l'Église Catholique ». « Cette indulgence damnable et antichrétienne, » disait le « fidèle serviteur de la parole », « n'est autre chose qu'un excrément du diable; Satan veut que les papistes courent se confesser, qu'ils soient de nouveau liés en secret par un infâme serment à leur père spirituel, à quelque impudique confesseur, et qu'ils fassent l'exécration serment de massacrer tous les chrétiens évangéliques; en premier lieu, ils en veulent aux conseillers d'Augsbourg, pour lesquels l'Antechrist ordonne hypocritement des prières. On sait assez que la confession est considéré par le loup romain comme l'exercice le plus important de son prétendu culte, ou pour mieux dire de son idolâtrie infernale³. » Guillaume Holder, prédicant de Stutgard, crut aussi devoir publier un ouvrage entièrement consacré à la nouvelle indulgence. Cet écrit mérite d'arrêter un moment notre attention, parce qu'il caractérise bien la controverse antipapiste à cette époque. Holder évalue avec le plus grand soin les faveurs spirituelles du Pape: « Cinquante jours d'indulgence, » explique-t-il, « sont accordés à celui qui priera dévotement pour l'extirpation des hérésies et l'exaltation de de l'Église Catholique. » Sur ce point Holder reproche au Pape sa parcimonie; il l'accuse de montrer peu de zèle pour sa religion. « Ne semble-t-il pas que le Pape soit un épicurien, un enfant, qui ne

¹ *Papa pharizaisans*, pp. 24 et suiv., pp. 161-168. Voy. la préface A 2b.

² *Ketzer-Katzen* (Tubingue, 1589), p. 58.

³ *Ein christlich heilsam Gespräch über einen päpstlichen Blutbrief*. 1588.

se soucie ni de l'une ni de l'autre religion ? Cependant il est excusable pour deux raisons : la première, c'est qu'il se dit sans doute que le bûcher, l'épée et la corde servent beaucoup plus à l'extirpation des hérésies que des prières, et sont bien autrement efficaces; la seconde, c'est qu'évidemment il est averti par la parole de Dieu qu'il est lui-même le plus grand hérétique de la terre. »

« Le Pape promet dix jours d'indulgence à toute religieuse qui récitera un *pater* et un *ave* pour les conseillers et les habitants d'Augsbourg, pour la prospérité, la paix et la concorde des citoyens : Observez bien l'intention de ce Pape : à celui qui prie pour l'extirpation des hérésies, il accorde cinquante jours d'indulgence; mais à celui qui prie pour la prospérité des citoyens, il n'en accorde que dix, ce qui prouve que notre ruine lui est cinq fois plus chère que la prospérité, la paix et la concorde publiques. »

Ainsi calculant et mesurant, Holder conclut enfin que le Pape chérit dix fois plus la nouvelle congrégation d'Augsbourg que les dignes conseillers et toute la bourgeoisie de la ville. A l'entendre, le pape fait si peu de cas du pouvoir civil qu'on a de bonnes raisons de croire qu'il va prochainement se joindre aux anabaptistes. « Pour ma part, » dit-il, « je suis très disposé à le croire. » — Le Pape n'accordait que cinquante jours d'indulgence à ceux qui priaient pour les femmes enceintes : on voyait par là la preuve du peu d'estime qu'avaient ses pareils et lui pour le saint état du mariage et pour la bénédiction qui en est la suite; il n'était point question d'indulgences pour les filles enceintes. » Enfin, lorsque le Pape accordait une généreuse indulgence à ceux qui prononçaient dévotement le nom de Jésus, il fallait bien se garder de prendre au sérieux cette dévotion hypocrite. Elle n'était que mensonge et duperie ¹.

« Les Catholiques tiennent pour article de foi, » assurait la même année Jacques Heerbrand, « que le Pape de Rome a le pouvoir de pardonner les plus exécrables forfaits par les indulgences; ils ne comprennent pas qu'elles ne sont pour lui qu'un trafic, par lequel il repaît sa cupidité. Les papistes sont tous en la puissance du diable². » Dans un cantique pour la mi-carême, composé par le même auteur pour les enfants, on lit :

Nous chasserons le Pape
De l'Église et de la maison de Dieu.

¹ *Bericht, welchemassen Papst Sixt, der fünffte dieses Namens, die neue Augsburgische Bruderschaft des h. Bergs Andax, mit Gnad und Ablass bedacht, auch was von solchem Ablasskrom zu halten* (Tubingue. 1583), pp. 8, 15, 35-39, 41-42, 48-51, 70-74. Les Jésuites sont aussi bien traités que le Pape par l'auteur.

² HEERBRAND, *Propffung*, etc., pp. 5, 7, 9, 14. *Auskloppfung*, etc., pp. 11-12.

Son règne sanguinaire est passé,
 Il a égaré un nombre infini d'âmes.
 Arrière, maudit !
 Tu es en abomination à Dieu !
 Tu es l'Antechrist menteur et pervers !
 Ta lettre d'indulgences et ta bulle,
 Nous les mettrons au cabinet !

Un autre « ami de la vérité divine et de la vérité luthérienne »
 écrivait ces rimes ignobles en 1615 :

L'écurie d'Augias a moins de fumier
 Qu'il n'y en a dans le trou fangeux du Pape.
 Comme cette puanteur ne s'évapore pas
 Et reste toujours dans le cabinet secret,
 Le Pape a publié force édits
 Ordonnant à ses serviteurs de ne pas se trouver mal.
 C'est pour cette raison
 Qu'il se sert d'encens tous les jours ;
 Il est vrai que cet encens est pour les idoles,
 Mais les idoles ont des nez, et ne sentent pas,
 Aussi l'encens est-il plutôt destiné au serviteur d'idoles,
 Bien que le soufre et la poix leur convinsent beaucoup mieux !

« Le Pape fait périr les rois qui refusent de lui obéir au
 moyen de petites soupes d'Espagne, de couteaux effilés et de
 poudres mystérieuses ; il s'entend à cette science mieux que tous
 les tyrans de Sicile. En un mot, le Pape est le vampire le plus féroce
 qui ait jamais existé ; comme lui, tous les papistes sont altérés de
 sang. »

Du côté catholique, on ne se faisait pas faute de répondre à tant
 d'outrages, et le besoin de payer les adversaires de la même monnaie
 grandissait chaque année. « En nous accablant de pareilles injures, »
 écrivait un catholique en 1558, « on nous oblige à traiter de même
 les prédicants et les scribes hérétiques, et nous voulons les pein-
 dre à tout le peuple tels qu'ils sont, c'est-à-dire menteurs, loups féro-
 ces, chats hypoerites. » « Après la mort du chat, » dit l'auteur du
Chat hérétique, « rien ne reste de lui qui puisse être utile à son
 maître. C'est ainsi que l'hérétique, non seulement dans la vie, mais
 surtout au moment de sa mort, n'est bon à rien, sinon à demeurer
 éternellement dans l'enfer, où lui et ses pareils sont précipités,
 comme le chat mort dans l'égoût ». « Manger la chair du chat est très

¹ *Ein christlich Kinderlied, damit die Kinder zu Miltfasten den Papst aus-
 reiben* D. M. L. (Luther). Voy. DAVID MAIER, *Omnium sanctorum jubilaeus euan-
 gelicus* (1617), p. 109.

dangereux, car les chats ont du poison dans la queue, dans la tête, et sans doute dans tout le corps. Ainsi, dans tous nos rapports avec les hérétiques, il faut toujours nous défier du poison caché qu'ils portent partout avec eux¹. »

« Les hérétiques viennent à nous couverts de peaux de brebis, » écrivait Egidius Albertinus, secrétaire intime à la cour de Bavière, « mais au-dedans, ce sont des loups dévorants ». « Ils invoquent la liberté évangélique et, chassent la vertu du monde ; ils ouvrent la porte à tous les désordres, lâchent la bride à tous les vices. Ils exagèrent à tel point le dogme du péché originel, l'inclination au mal de notre nature corrompue, qu'ils nient absolument le libre arbitre, attaquent les droits de la nature, et prétendent que les bonnes œuvres sont inutiles au salut. Ils établissent dans le monde une nouvelle et complète confusion. Ils viennent à nous couverts de peaux de brebis ; ils annoncent qu'ils sont envoyés de Dieu pour supprimer les abus qui se sont glissés dans l'Eglise ; mais ils ne font autre chose que briser les autels, égorger les prêtres, profaner les choses saintes, abolir les sacrifices et les prières pour les morts, et tourner en dérision le purgatoire. Ils méprisent l'unité établie par les Pères de l'Eglise, ils rejettent l'autorité des évêques et des supérieurs ecclésiastiques ; leur occupation la plus chère et la plus habituelle est d'insulter les prédicateurs catholiques, les prélats, les religieux ; ils prennent à tâche de les rendre méprisables, de propager contre eux des pamphlets et des calomnies atroces, afin de faire exécrer notre foi. Bien qu'ils aient sans cesse à la bouche les mots de Dieu, de Jésus-Christ, de foi, ils ne produisent et ne provoquent que la révolte des sujets, le trouble dans les états, la méfiance et le soupçon parmi les membres d'Empire, la désobéissance des sujets envers les autorités établies, le sac des églises, des évêchés et des couvents² ».

Dans les livres de dévotion destinés au peuple, « l'idolâtrie papiste était traitée comme elle le méritait, et peinte sous ses vraies couleurs ». Dans la préface d'un livre de prières composé en 1603 par le théologien Egidius Hunnius, Martin Spiess loue celui-ci d'avoir enfin démasqué le papisme. « Tout le monde, » dit-il, « connaît maintenant le hideux visage de l'Antechrist. » Hunnius, selon

¹ J. HEERBRAND, *Ketzer-Katzen*, p. 41, voy. la préface.

² *Lucifers Königsreich*, pp. 61-63. Janssen analyse ici une satire intitulée *le Fromage évangélique*, dont les rimes burlesques sont vraiment intraduisibles, et nous ont paru dénuées de tout intérêt pour le lecteur français. Nous avons donc cru pouvoir supprimer ce passage.

l'usage, s'étendait longuement sur les abominations du papisme. « Le Christ, » disait-il, » n'a, selon les Catholiques, satisfait que pour le péché originel, et les hommes, pour être sauvés, doivent satisfaire personnellement pour leurs péchés par les bonnes œuvres ; les papistes adorent les saints et les images ; à leurs yeux, les penchants les plus honteux sont innocents, » etc. « Dans le papisme, ceux qui ont le plus d'argent doivent expier davantage, et pourtant ce que les Catholiques regardent comme la plus grande calamité et la pire des erreurs, c'est la pauvreté, car on peut être purifié des abominations contre nature et des plus grands forfaits pourvu que l'on fasse à l'Eglise des dons en argent. En un mot, tout, dans le papisme, n'est que pure idolâtrie : la messe, l'Eucharistie, la confirmation, qui renferme la quintessence des artifices du démon, etc. » « Le saint chrême est un baume de sorcier. » Hunnius se dit obligé de répéter toutes ces choses au peuple protestant, parce qu'il s'aperçoit que beaucoup de personnes sont, pour le moment, entraînées vers le papisme. « Les parents ont le triste courage d'exposer leurs enfants à tomber dans les pièges de Rome ; ils les font élever dans les écoles des Jésuites ou dans les couvents papistes. Aussi les docteurs vraiment animés d'un saint zèle doivent-ils s'acquitter avec fidélité de la mission qui leur a été confiée, et avertir ces parents abusés de se méfier des loups dévorants, surtout actuellement, où le diable travaille sans relâche au rétablissement de son empire, et cela par des attentats secrets et sanglants, par la violence et par la ruse ¹ ».

Les prédicants, de leur côté, excitaient les passions populaires : « Assis sur le trône du papisme, » disait à son auditoire Erhard Lauterbach, surintendant de la collégiale de Naumbourg, « le diable régit le monde, il propage ses mensonges romains, diaboliques et pervers. Nous, nous sommes le peuple choisi, les pâturages du Seigneur, les brebis de son troupeau, au lieu que le loup romain le Pape, les cardinaux, les évêques, et toute la prêtraille, sont hors du bercail du Christ, et nous sommes séparés d'eux autant que le ciel est éloigné de la terre. Au témoignage des démons eux-mêmes, il n'est pas de pire société que celle dont le Pape est le chef. Au jugement dernier, nous nous élèverons contre le Pape, et nous lui crierons : « Va-t'en, bête maudite, va dans la damnation éternelle avec tous ceux qui t'appartiennent ! Là, tu seras tourmenté par le feu et le soufre, les tortures les plus raffinées seront ton partage, et tu les subiras devant tous, devant Luther et tous les anges

¹ F. C. D. 1-2.

fidèles, devant les messagers et les vrais serviteurs de Dieu ¹. »

Un sermon « vraiment évangélique », prononcé à Dresde, en 1608, le jour de l'Ascension, par Polycarpe Leiser, montre comment le culte catholique, même en chaire, aux jours de fêtes les plus solennels, était livré au mépris public. En un style qui rappelle celui de la *Ruche*, Leiser raille les usages et les rites catholiques, depuis la messe jusqu'au baptême des cloches. Il se moque de la manière dont les prêtres disent la messe, tantôt marmottant tout bas on ne sait quoi, tantôt élevant la voix ; ils se frappent la poitrine comme s'ils voulaient mesurer deux aunes de drap, etc. L'auteur assure qu'en faisant imprimer ce sermon « il croit faire une œuvre chrétienne, utile et agréable à l'Eglise de Jésus-Christ ² ».

Un autre prédicant disait en chaire : « On devrait prendre à cœur les paroles du savant théologien Jacques Heerbrand au sujet des maudits et sataniques prêtres à messe qui desservent la synagogue de l'Eglise romaine. Rappelons-nous ce qu'il a dit : « Les idoles huilées et graissées pensent et prétendent qu'en vertu de leur ignoble chrême ou pommade, ils ont le pouvoir de changer le pain et le vin au corps et au sang de Jésus-Christ. O tondus impies, vous et tous les sortilèges d'Egypte vous ne sauriez réussir à faire un pou, comment donc produiriez-vous le Corps de Jésus-Christ ? » Voyez comme Heerbrand a bien dit, ce jour-là ! Ils ne sauraient faire un pou, et pourtant tout, chez eux, est commerce de poux, car il n'y a presque rien qui soit bon et agréable à Dieu dans le papisme, et tous ceux qui habitent une ville papiste le voient de leurs propres yeux. Leur service divin n'est qu'une pure idolâtrie ; leurs sacrifices, qu'une série d'impiétés ; leurs prières, qu'une pleurnicherie continue, surtout parmi les femmes dévotes, célèbres pour leur impudicité. Leur jeûne trompe Dieu, c'est un honteux travestissement de la parole divine ; en secret, ils se bourrent, s'engraissent et se soulent tout à leur aise. Sur ce sujet aussi, Jacques Heerbrand a écrit de

¹ *Vier Jubelpredigten im Naumburgischen Stifft zu Zeit gehalten, etc.* (Leipzig, 1618) F. C. F. 3.

² *Eine recht evangelische Predigt, etc.* (Leipzig, 1608) 8-10, 19 et suiv. Dans le *Bericht vom christlichen Abschied Doctor Martin Luther's sammt sechs Leichpredigten bei dem Begräbniss vornehmer Theologen*, se trouvent les attaques les plus passionnées contre l'Antechrist de Rome, contre « les colporteurs de la Prostituée de Babylone, chez lesquels on peut tout obtenir pour de l'argent, et contre les courtisanes et les damoiselles de la Prostituée ». On y raconte aussi « les origines sanglantes du papisme » etc. Voy. pp. 57, 58-68, 74, 82, 178, 180. Le surintendant Nathanael Tilesius, dans ses *Achtzehn Passions-und achtzehn Osterpredigten*, est moins violent dans ses attaques ; mais il affirme cependant que le papisme, par une grossière idolâtrie, a fait une déesse de la Vierge Marie, que l'Eglise romaine a emprunté à Platon et à Virgile la doctrine du purgatoire, etc., t. I, pp. 179, 228, 273.

très belles choses : Ils jeûnent jusqu'à onze heures, et pensent que c'est là une action admirable ; ensuite, ils se repaissent de si excellent poisson que leur ventre est prêt à crever ; s'enfle, gonfle, et devient tendu comme un tambour. » « Les papistes sont pires que les adorateurs de serpents ou d'autres animaux, car ces payens ignorants adorent du moins des créatures vivantes, au lieu qu'eux, comme des niais qu'ils sont, adorent des draps pourris, des os, de vieux débris et les tiennent pour des choses très vénérables. » « Leur Antechrist, le Pape, a approuvé un livre où il est dit que la Vierge Marie a fait jaillir de son sein une goutte de lait pour guérir les yeux d'un moine aveugle, qu'avec un autre moine elle s'est livrée à une immodestie du même genre, et les papistes ajoutent plus de foi à ces sornettes qu'à la Sainte Ecriture et à la parole de Jésus-Christ, qu'ils évitent d'entendre, qu'ils vont jusqu'à fouler aux pieds. »

Comme ce sermon était prêché « le jour de la commémoration de la passion et de la mort de N. S. Jésus-Christ, l'orateur ne manque pas de rappeler à ses auditeurs, « fraternellement et chrétiennement », que les papistes, ennemis de Jésus-Christ, sont en général, pour cette raison, grands amis de ceux qui l'ont mis à mort, et que l'Antechrist de Rome est le principal soutien des juifs blasphémateurs. « Les pieux chrétiens, » dit-il, « doivent savoir tout cela, afin de se comporter en conséquence ¹. »

La protection accordée aux juifs était, aux yeux des sectaires, un des plus grands crimes de l'Eglise. A l'envi, prédicants et scribes s'efforçaient d'exaspérer le peuple à ce sujet, en présentant le Pape comme le plus ferme soutien de la synagogue. Sous ce rapport, les *Centuries* de Magdebourg avaient ouvert la voie ² ; on prétendait reconnaître, dans la tolérance de Rome, un des caractères les plus évidents de l'Antechrist. Dans *l'Appel contre les juifs blasphémateurs, leurs auxiliaires et ceux qui les abritent* ³, on lit : « Il est impossible de nier que l'Antechrist ne soit assis sur la chaire de pestilence lorsqu'on constate les bons rapports qu'il entretient avec les juifs, ces vampires et ces maudits. » « L'Antechrist de Rome et toute sa bande sont par conséquent, dans l'Empire, les adversaires les plus acharnés de Luther, qui conseillait avec tant de sagesse de détruire les écoles, les synagogues juives, d'y mettre le feu, de s'emparer des biens amassés par l'usure, de chasser les juifs comme

¹ MENERING, pp. 3, 7, 9, 10. Comme Heerbrand, le prédicant fait de nombreux emprunts au livre publié à Giessen en 1614 intitulé : *Legendarum Papisticarum Centuria*, etc. Préface, pp. 3-4, 183, 197-198.

² Voy. plus haut, pp. 331-332.

³ Feuille volante, 1614.

on chasse les chiens enragés. Les papistes et les jésuites, au contraire, témoignent aux juifs une amitié impie, font société avec eux, n'ont pas honte, pendant leurs maladies, d'appeler à leur chevet des médecins juifs et semblables sorciers; de caresser ces vampires, de les protéger, de contribuer même à la construction de leurs synagogues et de leurs temples diaboliques ». « Tandis que le Pape ne laisse aucun repos aux chrétiens évangéliques, » écrivait en 1617 Pierre Dötschmann, doyen luthérien de Schwäbisch-Hall, « il tolère très volontiers dans ses états les juifs, qui tous les jours blasphèment la gloire du Christ, et sucent, par leur usure impie, la sueur et le sang des pauvres ¹. » La même année, un calviniste s'écriait : « Les juifs perfides, qui profèrent d'abominables blasphèmes contre Notre-Seigneur et Rédempteur et sucent le sang des misérables, non seulement ne sont pas inquiétés par le Pape et les romanistes, ni attirés à la religion chrétienne, mais le droit canon ordonne de leur laisser leurs écoles, leurs synagogues et leurs solennités, et de travailler à leur conversion au moyen d'entretiens affectueux; en même temps, le Pape condamne sans merci, purement et simplement, ceux qu'il lui plaît d'appeler hérétiques ². » Jean de Munster, longtemps auparavant, avait expliqué à l'Allemagne protestante qu'étant l'Antechrist, le Pape condamnait tous les vrais chrétiens à l'enfer, et laissait au démon toute liberté de séduire et de troubler les âmes. Des gens sains et bien constitués, il faisait des boiteux et des contrefaits; il décrétait la mort de tous ceux qui lui refusaient obéissance; loup féroce, il dévorait les agneaux tout vivants, « poils et peau ». En même temps, malgré l'abomination et l'idolâtrie des juifs, il les tolérait volontiers dans ses états. Jean Munster mettait au même rang les papistes et les juifs maudits, blasphémateurs du Christ. ³

On ne reculait devant aucune calomnie pour inspirer au peuple protestant une haine ardente, une aversion profonde pour l'Eglise Catholique, et pour attiser les passions les plus violentes contre Rome et « les satellites de Satan ».

« Nos usages, nos pratiques, notre enseignement, notre culte, » écrivait un catholique, « sont représentés au peuple abusé comme autant d'actes idolâtres et de blasphèmes. Tout ce qui est catholique est trainé dans la boue, et livré à la haine populaire. Les Papes sont représentés comme les plus odieux scélérats; on les traite de sodo-

¹ *Die Lehr der Papisten*, pp. 79-80.

² *Gegen-Erinnerungen gegen Ungersdorff*, pp. 96-97.

³ MAXIMILIAN PHILOS VON TRIER, *Examen und Inquisition*, préface B. 1-2, pp. 20, 22-23, 61, 63, 127, 182.

mites infâmes, de sorciers; on répète que le soleil n'a jamais éclairé de plus vils misérables. Point de crime qu'on ne leur impute; tous les couvents sont pour les scribes et les prédicants des repaires d'impudicité; les moines et les religieuses sont les porcs engraisés et les truies du diable; les prêtres, des impudiques, des idoles huilées; tous les catholiques, des niais, des fous, des idolâtres, des adorateurs d'ossements desséchés, et l'on répète au peuple qu'il faut les chasser comme les tures et les juifs. On excite contre nous les autorités en répétant que les docteurs catholiques ne reconnaissent point les pouvoirs civils, que les Papes ont foulé aux pieds ou enchaîné sous leur table les empereurs et les rois. On persuade à la noblesse qu'elle s'est appauvrie par l'unique faute des Papes et des papistes, qui ont accaparé et dévoré tout son bien. On exaspère les pauvres gens en leur répétant que les papistes se sont engraisés pendant des siècles de leurs sueurs et de leur sang. C'est ainsi que sans relâche on attise la haine, on jette l'huile sur le feu, on répand sans scrupule la calomnie et le mensonge. » « Et de peur que je ne l'oublie, peut-on dire contre l'Eglise romaine un mensonge plus hardi, plus exécrationnable que celui que les scribes et les prédicants ressassent tous les jours sur la prétendue doctrine du mariage? Est-il vrai que l'Eglise enseigne que le mariage n'est pas agréable à Dieu, qu'elle le regarde comme criminel et impur? Comment redire toutes les ignobles expressions dont ils se servent? Leur dessein est d'exciter les gens mariés contre Rome, et je ne sais comment on pourrait faire pour inventer un mensonge plus capable, en effet, d'exciter l'indignation générale. De tels procédés sont habituels aux prédicants; ils vivent de calomnies, et l'on pourrait remplir de gros livres avec leurs mensonges, car ils regardent le mensonge comme essentiel à leur ministre¹. »

Un certain nombre de prédicants regardaient en effet comme le plus sacré de leur devoir « d'avertir sans cesse le peuple allemand de la manière honteuse et barbare dont l'Antechrist, et toute l'Eglise papiste avec lui, traitaient, en théorie comme dans la pratique, la sainte institution du mariage². » « Rome, » répétaient-ils, « enseigne que le mariage a été institué par le diable, et non par Dieu. » — « Le Pape insulte à toutes les conditions, » prêchait Georges Miller en 1595 aux habitants et aux étudiants de Iéna, « il va tellement loin au sujet du mariage qu'il a été jusqu'à l'appeler un état charnel, impie et impur. Voici ses propres paroles : « Celui qui embrasse l'état du mariage ne peut être agréable à Dieu ». Que peut-on dire aux chers et pieux couples chrétiens de plus offensant, de

¹ Von neuen calvinischen Giftspinnem, pp. 19-20.

² Mengerling, p. 12.

plus humiliant? Comment leur faire une plus cruelle injure ¹? » On lit dans la *Sainte corbeille à pain des saintes reliques romaines, ou recueil des miettes des saints*, livre publié par Jean Fischart : « Le papisme blasphème le mariage et le condamne comme un état charnel, dans lequel un chrétien ne peut vivre en bonne conscience, ni parvenir au salut. » « Ceux qui appartiennent à une telle religion ne sont pas dignes d'avoir eu d'honnêtes parents, ni de vivre sous une autorité chrétienne; une telle doctrine vient directement de l'Antechrist, qui ne respecte ni la femme, ni Dieu ². » Jérémie Victor, pasteur à Giesen, écrivait en 1587 : « Chez les papistes, la fornication, les péchés les plus honteux, les plus ignobles, l'impudicité et la prostitution, ne sont pas regardés comme des fautes, même si l'on pèche dix fois de suite contre le sixième commandement. En revanche, chacun sait qu'ils regardent le mariage, même pour les laïques, comme un état criminel » ³. « Les docteurs papistes, » affirmait deux ans plus tard Jacques Heerbrand, « appellent le mariage un état charnel. O Sodome! toi dont les péchés ont appelé la foudre du ciel, ces gens là te glorifient ⁴! » Le prédicant Mathias Floe écrivait dans le *Petit manuel évangélique*, livre spécialement destiné au peuple : « Les papistes condamnent le mariage. Le Pape le méprise, et le regarde comme un état charnel, dans lequel il est impossible de plaire à Dieu ⁵. » Le doyen luthérien, Pierre Dötschmann, assurait, lui aussi, que la doctrine catholique regarde le mariage comme un état impur et charnel, dans lequel il est impossible de plaire à Dieu et de le servir, en bonne conscience ⁶. Un prédicant de Dortmund Hermann Empsychovius, lequel, au dire d'un panégyriste, n'était occupé « qu'à détruire de fond en comble, avec une vigueur digne d'Achille ou d'Hercule, le donjon de l'Eglise de Rome, » enseignait que, selon la doctrine catholique, le mariage est un obstacle à la piété, que c'est un état tout charnel, et qu'il ne saurait plaire au Seigneur ⁷. — Un autre allait encore plus loin : « Non seulement le Pape autorise des unions infâmes, mais il entretient des courtisanes pour son propre compte. » « Commettre la

¹ GEORGES MYLIUS, *Dapstpredigten*, pp. 305-306.

² Fischart, en 1580, réédita sous le titre que je viens de donner l'ancienne traduction du *Traité des reliques* de Calvin, par Jacques Eysenberg. Le passage ci-dessus se trouve dans l'édition de 1601. Préface, F. B. 8a.

³ *Gründlicher, wiederholter Bericht*, f. 47a, 55b. Voy. aussi E. LAUTERBACH, *Vier Jubelpredigten*, f. D. 2b.

⁴ *Ketzer-Katzen*, pp. 118-119.

⁵ *Evangelisches Handbüchlein* (1607), où l'on trouvera beaucoup d'autres principes immoraux attribués aux Papes. F. 9b 18a-b 273, 293, 302.

⁶ *Die Lehr der Papisten, Calvinisten, etc.* (1617) p. 34.

⁷ *Apologia orthodoxae doctrinae contra Pontificios* (Giessae, 1612), f. 88b 189.

fornication et mépriser le mariage passe chez les papistes pour une conduite agréable à Dieu¹. » Les théologiens du Wurtemberg, Jacques Andreä, Jacques Heerbrand, Jean Magirus, d'autres encore, répétaient les mêmes choses dans leurs prêches et dans leurs écrits³. Jean de Munster les dépassait tous, et prétendait que, chez les Catholiques, se marier et vivre maritalement était un plus grand péché que la fornication. « Les vices, les péchés honteux sont, aux yeux des papistes, glorieux et honorables. C'est l'enseignement du cardinal Bellarmin, jésuite³. »

« Par conséquent, » s'écriait en chaire un « serviteur de la parole divine » après avoir énuméré « toutes les doctrines perverses et tous les forfaits des papistes », « il est évident pour tous que ces misérables sont, aux yeux du monde entier, des blasphémateurs sans pudeur, des assassins, des scélérats, une bande d'impudiques, et la valetaille du diable! Tout pieux chrétien doit bien se persuader qu'il ne doit avoir, en quoi que ce soit, confiance en eux, qu'il faut les fuir et les éviter comme le diable en personne⁴. »

Toute relation entre Catholiques et Protestants devait être rompue.

« J'accorde volontiers, » écrivait en 1617 « un catholique pacifique, partisan de rapports quotidiens et cordiaux entre chrétiens de religions différentes, « qu'après avoir été insultés depuis quatre-vingts ans et plus en d'innombrables pamphlets, nous en avons assez, et que notre plume, exaspérée a laissé couler du fiel; nous avons fini par vouloir répondre à ces scribes, à ces libellistes sans pudeur qui ont sans cesse la divine parole à la bouche, et cependant, au lieu de nous tenir des discours chrétiens et pacifiques et de nous traiter avec douceur, nous injurient, nous accablent d'outrages! mais lequel des nôtres a jamais tracé du peuple luthérien un portrait comparable à celui qu'on fait de nous? Lequel l'a insulté aussi grossièrement? Lequel a excité contre lui les Catholiques, comme les prédicants et les scribes l'ont fait avec tant de haine à notre sujet? Chez eux, il grêle, il neige des calomnies furieuses et des injures ignobles! le peuple papiste a perdu le sens, il adore les images et les pierres; il a commerce avec le démon; il rend au diable romain, à l'Antechrist, des honneurs divins; il faut fuir les papistes, c'est une race corrompue; on ne peut se fier à eux sous aucun rapport; ils égorgent

¹ ECHART, *Papa pharisaïsans* (1605), pp. 139-141.

² ... « *Synagoga romana... probat libidines vagas in præcipuis membris...* » *Acta et scripta Theol. Wirtembergensium et Patriarchæ Constantinop.* F. 3^a.

³ MAX. PHILOS, *Bäpstlicher Triumph* (éd. de 1607), pp. 9, 10, 49, 67; voy. la table à la fin de ce volume.

⁴ MENGERING, p. 14.

ront les Evangéliques si l'on ne les prévient, et autres propos abominables. Tant de haine, tant de mensonges auront une issue sanglante! Que la miséricorde de Dieu nous préserve de voir jamais s'accomplir la prophétie de Luther: « Je vois dans l'avenir, » disait-il, « l'Allemagne baignée dans son sang ¹! »

« On ne saurait assez prémunir contre les papistes tous les gens soucieux de sauver leur vie et leurs biens, » disait en chaire un prédicant en 1589, « car ils avouent eux-mêmes qu'ils viennent du diable; ils sont pires que les payens; aucun honnête homme ne peut ajouter foi à ce qu'ils disent; ils ne croient pas plus au Rédempteur que les juifs et les Turcs; ce sont des Epicuriens, des impies; ils disent, comme le très savant Luc Lossius le rapporte: « Quand l'homme meurt, il ne reste rien de lui, pas plus que de l'animal sans raison, un porc, une vache, un cheval; nous mourrons tous de même, et il ne restera de nous ni corps ni âme. » Avec de telles brutes, qui voudrait avoir commerce, manger, boire, vendre ou acheter? » « Parmi cette troupe de misérables, parmi ces infâmes fornicateurs que tu vois courir dans les églises papistes pour y adorer des idoles pourries, des os et des images, pour y brailler, y pleurer, nicher, pour y dévorer un dieu fabriqué par le prêtre, tu n'en trouverais pas trois, surtout parmi la troupe huilée et tondue, qui croient de bonne foi en la vie éternelle et en l'immortalité de l'âme; la chose est avérée, incontestable. » « Donc, frères, » concluait le prédicant, « gardez-vous de ces impudiques, de ces loups dévorants, comme Jésus-Christ vous l'ordonne expressément dans son saint Evangile, et puisse le flambeau de la vérité éclairer toujours vos pas! Amen ². »

En 1588, Alexandre Utzinger, prédicant de Smalkalde, exhortait son auditoire à fuir tout commerce avec les Catholiques, l'Eglise romaine étant « la mère de toute impureté, la source des abominations de toute la terre, l'effroyable abîme de l'enfer, une cavern d'assassins, l'horrible repaire des brigands de Rome ». « Ces choses étaient tellement prouvées, tellement publiques, qu'aucun homme de bon sens et de bonne foi ne pouvait les nier; les prêtres catholiques étaient tous des prêtres d'idoles, des menteurs, des singes pour un chrétien évangélique, il valait mieux vivre parmi les hérétiques et les Turcs que parmi les papistes, quand bien même ils lu

¹ *Ein heilsam Erinnerung an Christi des Herrn Wort: Der Friede sei mit Euch!* 1617.

² *Ein hochnottürftige Predig wider den römischen Antichrist und sein Rosgesellen* (1589), f. B^a.

laisseraient la liberté de sa foi et de sa conscience ¹. » « Que personne ne m'empêche ni ne me détourne de souhaiter aux papistes perfides, sanguinaires et obstinés, la ruine temporelle et éternelle! surtout que personne ne me défende de prier Dieu constamment dans ce sens d'attendre, d'espérer, que le Seigneur me consolera en cela, moi et tous les bons chrétiens! Je n'interromprai pas cette prière, quoi qu'il puisse m'arriver, jusqu'au moment où Dieu l'exaucera selon sa sainte volonté; je confesse franchement que je l'adresse quotidiennement au Seigneur, et que je la regarde comme un des devoirs de mon ministère ². »

Dès 1588, le synode général de Hesse avait publié un livre intitulé : *Mémoire chrétien et pieux*, dans lequel on lisait : « Quant aux partisans avoués des papistes, des blasphémateurs, des idolâtres, des serviteurs de l'Antechrist, il est évident que, selon le précepte de l'Apôtre, il faut éviter avec eux tout rapport, même extérieur; qu'il faut, fuir leur conversation, même quand ils ne parlent que de choses indifférentes; nous garder de manger et de boire avec eux, et ne pas les saluer quand nous les rencontrons dans les rues ³. »

— Le synode de Cassel (1593) déclare de même « que les serviteurs de la parole doivent engager les fidèles à se tenir éloignés des abominations idolâtres des papistes ⁴ ». « Les papistes sont les ennemis de la croix de Jésus-Christ, » s'écriait Jérémie Victor, pasteur à Gies-sen; « leur front ne sait plus rougir, ils ont bu toute honte, et regardent la parole de Dieu comme une fable; aussi ne faut-il pas avoir moins peur d'un papiste que d'un diable; quiconque fréquente les papistes; il les approuve, fait cause commune avec eux, et pourtant il se passe chez eux des choses diaboliques; des crimes payens, honteux, secrets, autorisés et avoués parmi eux. » « Le chrétien qui apostasie, que fait-il autre chose que renier le Christ pour se mettre au service de Satan et de ses œuvres? Même dans un pays catholique où les protestants auraient toute liberté de confesser leur foi, on doit conseiller aux fidèles de s'expatrier avec femme, enfants, et avoir. Et ceux qui restent doivent regarder le papisme comme la sentine de toute idolâtrie, mensonge et meurtre, l'exécrer du fond du cœur, parce que Dieu nous défend d'aimer ceux qu'il déteste et qui le haïssent ⁵. »

¹ *Nothwendige Erinnerung*, f. c. t. C. 3^a E. 3^a.

² *Nothwendige Erinnerung*, f. a.

³ Voy. HEPPE, *Gesch. der hessischen Generalsynoden*, t. I, *Urkundensammlung* pp. 3-10. ** Voy. RITTER, *Deutsche Geschichte*, t. I, p. 557.

⁴ *Zeitschrift für hessische Gesch. und Landeskunde*, t. III, pp. 322-323.

⁵ *Gründlicher Bericht*, etc. f. 13^b, 46^b, 47^a, 55^b, 75^b, 76^b, 78-80.

CHAPITRE VII

ANTAGONISME ENTRE LUTHÉRIENS ET CALVINISTES A DATER DE LA PROCLAMATION DU FORMULAIRE DE CONCORDE.

Tandis que les théologiens et les prédicants de toutes les opinions s'unissaient pour combatre sans relâche « l'Antechrist de Rome, la prostituée de Babylone et toute l'engeance idolâtre du papisme », ils n'avaient point la paix entr'eux, ne cessaient de s'entredéchirer, et tournaient contre eux-mêmes les armes de calomnie et d'injure grossière dont ils se servaient pour combattre les Catholiques. Toutes les accusations portées contre l'Eglise par les Protestants : perversion du peuple, idolâtrie, culte du démon, ils se les adressaient réciproquement avec la même violence, citant continuellement la Bible, prétendant en être les seuls véritables interprètes, et traitant leurs adversaires de fils de Satan et de maudits. « Les théologiens en délire semblent vraiment ivres de fureur, » écrivait le protestant Dommarein en 1610; « ils ont tellement envenimé et accru la funeste dispute qui divise les chrétiens depuis qu'ils ont abandonné le papisme, qu'à l'heure actuelle le mal semble irrémédiable, et l'on ne voit nul moyen de mettre un terme aux pamphlets, aux sarcasmes, aux injures, aux calomnies, aux excommunications, aux anathèmes qu'ils se renvoient les uns aux autres¹. » Les écrits de controverse se multipliaient à un tel point qu'au dire d'un contemporain « la lumière du soleil en était obscurcie ». « Deux fois par an, » écrivait

¹ Kurtze Information, (1610) p. 335. Le théologien calviniste hollandais Jacques Arminius écrivait en 1591 à Grynaüs : « Confusio opinionum et haeresium apud nos est incredibilis: nihil tam certam olim, quod non in dubium vocetur, nihil tam sanctum, quod a blasphemia immune. » « Religiosus sane prisci illi patres sacra tractarunt, quam nos facimus, nec non illi nos superant, quos Pontificios appellamus, sacrorum reverentia ». BRANTII, *Vita J. Armini* (Ed. de Mosheim, 1725), p. 21. Le savant chancelier danois Harald Huitfeld écrivait : « Avant le changement de religion, nous n'avions qu'un seul évêque, le Pape. Maintenant, au lieu d'un, nous en avons un très grand nombre. En Allemagne, tout prince soi-disant réformé en a un. Chaque pays a ses cérémonies, ses docteurs, ses scribes, qui ne combattent pas les ennemis de la Chrétienté, mais luttent les uns contre les autres avec acharnement. » POXTOPPIDAN, t. III, p. 5-6. ** Sur les insultes dont les nouveaux croyants s'accablaient réciproquement, voy. la complainte de Goldenhauer (1537), dans DÖLLINGER, *Reformation*, t. II, p. 205.

Stanislas Roscius en 1592, « les catalogues de librairie sont publiés, et depuis plusieurs années ils nous sont envoyés avant la foire de Francfort : nous y constatons que les Protestants écrivent trois fois plus contre leurs propres docteurs que contre les Catholiques ¹. »

Cependant les longues disputes des différentes branches du Luthéranisme s'apaisèrent le jour où il devint urgent de s'unir pour combattre le Calvinisme, dont le progrès en Allemagne alla toujours en croissant à dater des dernières années du xvi^e siècle.

« Si quelqu'un veut savoir en peu de mots, » lit-on dans une feuille volante de 1590, « sur quel article de la foi chrétienne nous sommes en désaccord avec la race de vipère, l'engeance satanique de Calvin, et sur quel point nous comptons diriger nos attaques, voici ce que nous répondrons : dans tous les articles, sur tous les points, car ils ont aboli tous les dogmes chrétiens à force de les discuter, et ne sont plus des chrétiens, mais des mahométans et des juifs baptisés ² » Melchior Léporinus, prêchant de Brunswick, disait en chaire en 1596 : « Les misérables Calvinistes, semblables à des sangliers féroces, ont tellement piétiné le divin paradis de notre bien-aimé catéchisme chrétien, ils l'ont tellement saccagé, souillé et empesté qu'il n'est pas un seul point de doctrine, pas un seul article de foi qu'ils n'aient empoisonné de leur souffle impur ³. »

« Il faut dire à l'honneur de l'Allemagne, » lit-on dans une feuille volante de 1590, « et c'est une grande consolation pour nous de le constater, que les Calvinistes diaboliques, destructeurs de tout christianisme, vrais mahométans, n'ont pas pris naissance en Allemagne, mais nous sont venus de Franco. Ne nous laissons pas souiller par cette ordure, repoussons cette Eglise étrangère, fille de l'alcoran ! » « O Allemagne ! où t'égares-tu ? Dors-tu les yeux ouverts ? Ne t'aperçois-tu pas que des loups dévorants se glissent chez toi et préparent un bain de sang à ceux qui ont eu horreur du poison satanique de Calvin ? Ils veulent te porter un coup mortel, ils s'appuient sur les potentats étrangers, qui depuis longtemps

¹ *Ministromachia*, p. 32. ** En 1616, le catalogue de librairie de la foire de Paques (à Francfort) ne fait point mention de livres de polémique protestants écrits contre les Catholiques ; en revanche, il contient les titres de trente ouvrages de controverse, écrits par des prédicants en guerre les uns avec les autres. Voy. KÖHLER, *Lebensbeschreibungen merkwürdiger Gelehrter und Künstler* (Leipzig, 1794), t. I, p. 240.

² Jean Modest, curé de Döpperschitz, avait déjà essayé de le prouver en s'appuyant sur la Sainte-Ecriture. *Beweis aus der Heiligen Schrift*. STRÖBEL, *Miscellaneen*, t. IV, p. 157^b.

³ Léporinus dans la préface de sa traduction du livre d'ELIE HASENMULLER, *Jesuitalicum Jejunium* (Francfort sur le M. 1596) f. A. 3.

guctent impatiemment le moment de te perdre! Allemands, quand donc comprendrez-vous que les Calvinistes vous méprisent et se raillent de vous ¹? » « Les Calvinistes, » écrivait l'année suivante Adam Crato, « nous considèrent, nous autres Luthériens, comme des êtres privés de bon sens, comme des niais, parce que nous ne regardons pas comme un chef-d'œuvre inestimable, presque aussi digne de respect que le saint Evangile, un chétif petit livre qui leur est venu de France ². Quand les loups calvinistes commencent à se montrer, ils prennent un air débonnaire et pacifique; ils ne parlent que de tolérance et de charité; mais dès qu'ils sentent leur pied solide dans l'étrier, dès qu'ils ont le pouvoir en main, ils ne songent qu'à nous perdre, comme si nous appartenions encore au papisme idolâtre. L'expérience de tous les pays a démontré qu'ils ne peuvent tolérer ceux qui n'approuvent point leur fanatisme; les choses qui se sont passées à l'étranger se renouveleront en Allemagne, si, de toutes nos forces, aidés par l'autorité, nous ne nous décidons à nous défendre. Le temps prouvera la vérité de ce que je dis ³ ».

Instruit, lui aussi, par l'expérience, Daniel Jacobi, de Francfort, écrivait en 1615: « Tant que les Calvinistes n'ont pas le pouvoir en main, tant qu'ils sont contraints de se soumettre à l'autorité, ils se montrent doux et patients; ils acceptent de faire vie commune avec nous; mais dès qu'ils se voient les maîtres, ils ne tolèrent plus une seule syllabe de la doctrine luthérienne. Tout doit être aboli: catéchisme, cérémonies, usages, tout, à les entendre, est empoisonné tout à le goût du levain aigri du papisme: il faut tout accommoder à la mode calviniste française; donc, si tu ne veux pas accepter et pratiquer la doctrine réformée, les choses se passeront selon ce qu'annonçait jadis le vieux calviniste Amasias au prophète du Seigneur; on te dira: « Passe dans un autre pays, et manges-y ton pain; oiseau, mange ou meurs! » « L'Empire et le monde entier savent combien, au préjudice de tant de chrétiens, les complots, les cabales françaises et welches ont déjà troublé l'Allemagne », « Les livres des Calvinistes sont remplis d'abominations et d'odieux blasphèmes. En lisant leur profession de foi, on comprend, dès le

¹ *Kurtze Warnung an die lieben Deutschen und Mitbrüder in Christo* (1590), f. A. 2.

² *Sendbrief gegen Grundmann und Berssmann* (1591), f. A. 2^b. Voy. C. 3^b. 4^b. « Les papistes eux-mêmes savent bien, » disait Laurent Lelius, « que le Calvinisme n'a pas pris sa source en Allemagne ni dans l'Empire romain, mais qu'il est sorti d'un autre endroit. » *Rettung Luther's wider Sixtus Sartorius* (1614), p. 502.

³ *Kurtze Warnung, etc.* (Voy. plus haut, p. 489, note 3) f. B_a.

premier mot, que leur doctrine est païenne, qu'elle n'est autre chose qu'un amas de calomnies; aussi ne nous semble-t-il presque pas nécessaire de la réfuter¹. »

« O peuple allemand, » s'écriait un autre avertisseur, « ne te laisse pas asservir par les Calvinistes, ne te courbe pas sous le joug de la race étrangère! Non seulement elle veut te ravir ta liberté et ton honneur, mais, ce qui est encore plus barbare et plus diabolique, elle veut t'ôter ton unique trésor, ton Sauveur et ton Rédempteur Jésus, car ils tiennent ton Christ pour un Baal impuissant, parce que leur Dieu est le diable, le Léviathan maudit, comme Philippe Nicolai l'a si bien démontré, et comme tous nos théologiens peuvent t'en fournir la preuve². »

En 1617, après que cette « preuve » eût été donnée en d'innombrables écrits, David Rungius écrivait : « C'est avec justice que nous nous plaignons des Calvinistes fanatiques, car ils blasphèment le Christ, ils outragent par leurs calomnies notre bien-aimé Sauveur Jésus et sa parole sainte; ils abolissent les articles de notre foi, ils les enfouissent sous terre, ils veulent nous imposer malgré nous un Dieu méchant, rebutant, artificieux, un Moloch altéré de sang, protecteur du péché, le diable incarné, et, en somme, comme l'a dit le docteur Luther, un Dieu au cœur de démon, un archi, un triple diable! Et jamais encore ces nouveaux réformateurs ne sont parvenus à se justifier des accusations portées contre eux par nos docteurs³. »

« Un peu de sens commun est suffisant pour comprendre que les Calvinistes sont des démons impudiques et grossiers, des diables menteurs et calomnieux, des loups féroces. » « Quiconque ne se met pas en garde contre les horribles griffes du loup calviniste, » affirmait le professeur de Léna, Jean-Frédéric Cé-

¹ *Zwei Bedenken*, etc., pp. 42, 44-47. Contre cet écrit parut : *Kehrab für Daniel Jacobi*, où il est dit que ce « Jacobin » avait un cerveau aussi intelligent que celui de la morue, une tête pointue comme une tête d'âne; qu'il était passé maître en ruse et tromperie, etc., etc., pp. 6-12. Généralement, les Calvinistes étaient appelés par les Luthériens « têtes pointues ». Luther avait parlé le premier « des têtes pointues qui s'aiguisent les unes contre les autres. » A. HUNNIUS, *Widerlegung der ungegründeten Auflagen D' Hoffmann's* (1597), p. 28.

² Voy. plus haut pp. 150-152. Nicolai avait fait retentir à plusieurs reprises « le cor du bon veilleur de nuit évangélique contre le diable et ses compagnons, » dans le *Treuherzigen Warnung vor Meister Johann Guno, Perlebergischen Superintendenten in der Priegnitz*. (Hambourg, sans date). F. A. 2^o. Comme Nicolai, Erdmann Neumeister écrivait, de Hambourg : « Chez les Calvinistes, on adore à la place de Dieu l'auteur de tout péché, le dieu de ce monde, le grand dragon, le vieux serpent, c'est-à-dire le diable. » *Calvinische Arglistigkeit*, pp. 4-5.

³ *Neues Jahr*. (1617) (F. A. 6^o, F. A. 4^o). « Calvin a écrit en propres termes qu'au premier synode présidé par le Saint-Esprit Jacques et les autres Apôtres ont mis la fornication au rang des choses indifférentes, c'est-à-dire de celles que l'on peut faire ou omettre sans péché, eu égard aux mœurs des peuples orientaux. »

lestinus, « ne comprend absolument rien à la foi chrétienne; il n'est plus en possession de sa raison, il n'est plus dans son bon sens ¹. »

Jean Modest, pasteur de Döpperschitz, trouvait aux Calvinistes plus de vingt traits de ressemblance avec les loups, et prétendait qu'un enfant même était en état de comprendre que leur doctrine ne pouvait venir que du diable. Ce chiffre de vingt ne parut pas suffisant au pasteur de Luckenwald, Rivander. Dans un écrit intitulé : *Peaux de brebis des loups calvinistes et sacramentaires*, il en compte plus de quarante, qu'il applique aux adversaires détestés². « Il convient de donner maintenant au public, » dit-il, « les soixante-cinq raisons, pour lesquelles un bon chrétien doit avoir soin de se tenir en garde contre ces loups, et les fuir avec autant d'horreur qu'il fuirait le diable en personne. Avant moi, saint Paul (Timot, II, 3.) a expliqué pourquoi nous devons éviter avec eux tout commerce; à la vérité, il ne donne pas soixante-cinq raisons de les fuir, mais pour le moins vingt et un. Il est facile de démontrer clairement, à l'aide de ses épîtres, que les Calvinistes et les Sacramentaires blasphèment le Christ, et qu'ils sont les docteurs du diable et des impies ³. Aussi leur conscience les torture-t-elle. Pourquoi, avant leur mort, les entend-on pousser des cris si lamentables? D'où vient alors leur rage, leur délire? » Ici Rivander s'étend longuement sur la fin épouvantable de plusieurs théologiens calvinistes : Carlstad avait eu le cou tordu par le démon; le corps de Zwingle avait été mis en lambeaux par des soldats furieux; avec sa graisse, car c'était un homme corpulent, ils avaient ciré leurs bottes ⁴.

De même qu'autrefois on avait renseigné le peuple sur la « fin lamentable » des docteurs et des écrivains papistes ⁵, on lui faisait maintenant connaître les jugements terribles prononcés par le Seigneur même avant leur mort, sur les docteurs calvinistes. Un nombre incalculable de fois, on raconta les derniers instants des théologiens sacramentaires Carlstadt et Zwingle; l'effroyable mort d'Æcolampade, de Victorinus, de Strigel, de Neuser, de Stössel, et de beaucoup d'autres ⁶. On prétendait que la femme de Stössel, ayant voulu lire à son mari, mourant et désespéré, quelques passages d'un livre édifiant, celui-ci lui avait dit : « Pauvre petit diable ! prétends-tu

¹ *Priifung des sacramentirischen Geistes*, f. F. 2, F. 3.

² RIVANDER, f. A. 4-B, 4 et pp. 5-78.

³ F. D. 4, pp. 168, 185, 191-196.

⁴ Pp. 195, 409 et suiv., 316.

⁵ Voy. plus haut, chap. IV.

⁶ Voy. par exemple TOXITES, *Die Lehre des heiligen Geistes*, etc. (1602), App. F. D.

me consoler moi, qui suis un grand diable? Je suis damné, corps et âme 1 »!

Plus violent encore que ces « dignes serviteurs de la sainte foi luthérienne, seule véritable, seule capable de conduire au salut », le prédicant Jean Prétorius, de Halle, en Saxe combattit avec passion les Calvinistes dans l'écrit intitulé; *l'Antechrist à trois têtes* (1591). On voyait à la première page l'image d'un monstre à trois têtes, au ventre énorme, aux jambes monstrueuses. La tête du milieu, plus grosse que les autres, portait la tiare; à droite, une toute petite tête coiffée du turban, à gauche, la tête osseuse de Calvin, coiffée de la barrette à trois pointes du prédicant. La main du milieu tenait un glaive à deux tranchants, celle de droite, un yatagan, celle de gauche, une plume de chauve-souris. « La tête qui porte la tiare, » expliquait Pretorius, « dit cent sornettes ridicules; elle nie qu'il y ait un Dieu, un diable et un enfer; elle déclare qu'elle est attachée à Mahomet et à son mensonge, car Mahomet et le Pape sont des frères jumeaux que le diable a appelés à la lumière du jour au moyen de cercles magiques; le cerbère de Rome croit et enseigne que Dieu dis tribue les récompenses éternelles selon les mérites de chacun 2. » « Quantaux Calvinistes, ils ont tous les vices imaginables; ce sont des homicides, des impudiques et des hypocrites. » « Malheur à vous, Calvinistes, car vous vous livrez à la bonne chère et vous vous engraissez de la chair et du sang de pauvres brebis sans défense, tout en feignant une vie innocente et sainte! Malheur à vous, insensés, guides aveugles et menteurs! La cupidité vous possède, voleurs et gloutons que vous êtes, vous ne respirez que le meurtre; votre cœur est rempli d'un venin caché, d'une haine diabolique. » « Vos écrits sont semblables à des sépulcres blanchis; au dehors, ils paraissent édifiants; en réalité, ils sont pleins d'abominations, de mensonges et de blasphèmes. Les Calvinistes sont des mangeurs de Pape, et, après avoir dévoré le Pape avec la peau et le poil, sans sel ni graisse, ils courent çà et là bien repus, bien gonflés 3! »

Sept ans plus tard, Prétorius publiait un second pamphlet intitulé : *Auberge calviniste à l'enseigne de la Marotte*. Le frontispice représente le diable tenant un javelot dans sa main et tirant la langue; il est à cheval sur un monstre à tête de dragon et à queue de serpent. On lit au bas de cette image :

¹ A. V. HELBACH, *Reus trepidans*, pp. 257 et suiv. « Tout le récit de l'impénitence finale de Stössel est conservé par l'Électeur de Saxe, car le curé de Senftenberg et le surintendant de Hagen, qui en ont été témoins, en ont écrit pour lui la relation. »

² *Dreiköpfiger Antichrist*, F. D 2^b, D 3^a, E 2^a.

³ F. C 1^b, C 2^b-C 3^b.

Ce que depuis longtemps Satan a accompli
 Au moyen de tant d'hérétiques,
 D'une fausse doctrine et de l'orgueil humain.
 Ravageant tant d'églises et de pays florissants,
 Maintenant il veut le faire plus que jamais
 A l'aide de la doctrine calviniste !
 Ah ! périsse ce monstre, qui épouvante par devant,
 Dévore au milieu et empoisonne par derrière !¹

« Le mot d'ordre de tous les Calvinistes le voici : Falsifier l'Écriture-Sainte, blasphémer, renier la vérité, tromper et duper les bonnes gens ». « L'œuvre précieuse entre toutes, l'œuvre chérie de Dieu, le Luthéranisme et ses fidèles disciples, sont décriés par eux de la manière la plus odieuse, » poursuit Prétorius après avoir cité plusieurs ouvrages calvinistes : « Ils représentent nos théologiens comme des docteurs sans aucune intelligence, qui ont mis devant les yeux des chrétiens je ne sais quel brouillard, et les ont honteusement dupés ; ils les accusent d'encourager l'homicide, le meurtre, ils les appellent loups, ours féroces, instruments du diable, etc. ». Toutes ces calomnies sataniques, ignobles, doivent faire comprendre aux âmes vraiment pieuses que les Calvinistes sont en premier lieu des homicides, et secondement les plus impudents menteurs de la terre. « Leur doctrine vient en droite ligne de l'étang infect de l'enfer, et de la synagogue de Caïn ; Jésus-Christ les appelle têtes d'ânes, hypocrites, serpents, race de vipères ; Judas le traître, l'enfant de perdition, est leur précurseur ; après lui sont venus Béranger, les Picards, les Albigeois, et Wiclef, cette petite souris au museau pointu qui est sortie de l'Angleterre². »

André Engel, curé du Brandebourg, s'efforça de prouver, dans le *Manteau du mendiant calviniste* (1596), que Calvin et ses premiers disciples avaient emprunté leur doctrine aux payens et aux hérétiques des premiers siècles chrétiens, et, presque à la fin des temps, avaient puisé « dans cette marmite répugnante et infecte, ou, pour mieux dire, dans la gueule de mensonge de l'enfer, leur nouvelle religion³. »

En cette même année, Albert de Helbach, chapelain luthérien de la cour du Palatinat-Simmern, se prit de violente querelle avec le surintendant palatin Theobald Meusch : « Vous appelez les nôtres, » écrivait Helbach apostrophant les Calvinistes, « mangeurs de chair humaine, autrement dit cannibales, vampires, cyclopes, pélagiens,

¹ *Calvinisch Gasthaus* (1598), frontispice. Voy. une autre image symbolique sur le Calvinisme, I. M^b.

² F. A-A 2, A 2^b, N-N 2^b, R-R 2.

³ STEIWE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 373, note 2.

compagnons des pourceaux, chiens épicuriens et autres épithètes honorifiques qu'invente tous les jours votre excellent cœur, animé des sentiments fraternels de Caïn. En effet voici comment s'exprime votre Meusch : Les Luthériens font cause commune avec les papistes; ce sont des pélagiens, des ariens, des nestoriens, des eutychiens, en un mot des scélérats. » Ce Meusch ment impudemment en affirmant que le Formulaire de Concorde enseigne que Jésus-Christ, selon son humaine nature, est présent dans toutes les créatures, dans le feuillage, le gazon, les pierres, les pommes, les poires, dans les pots les plus répugnants, dans les fromages; qu'il s'incorpore à tous les objets, que, lorsqu'il était dans le sein de sa mère, il était en même temps dans celui d'Hérodiade et de toutes les femmes et vierges d'Israël Meusch ment encore lorsqu'il dit que la doctrine luthérienne encourage le libertinage, fait revivre les principes d'Épicure et prend sous sa protection et dans le giron de la grâce de Dieu tous les pourceaux épicuriens, calvinistes, à mon tour je vous crie : Votre prédestination sort des abîmes de l'enfer, car elle engendre des épicuriens. Vous osez dire que, quand bien même un élu de Dieu commettrait les plus énormes crimes, quand il serait adultère ou assassin, il ne perdrait pas pour cela la grâce, qui resterait en son âme comme une étincelle cachée sous la cendre. Cette doctrine est si souvent prêchée dans vos temples qu'on peut l'entendre dans toutes vos chaires. » Helbach parle aussi des scandales de la Cène calviniste : « Les chiens, » dit-il, « viennent manger le pain qui tombe de la table où les hérétiques communient; quelquefois, ils entraînent ce qui en reste dans leur niche; les vieillards emportent ce pain avec eux lorsqu'ils le trouvent trop dur pour leurs dents ¹. »

A son tour, le calviniste « Innocent Pacifique », armé d'innombrables textes de la Bible, entreprit, en 1610, de confondre les Luthériens; il soutint que, par la faute de la paix qu'ils avaient forgée, l'Évangile était de jour en jour amoindri et affadi. « Les Luthériens, » dit-il « consentent à avoir pour amis des voleurs, des assassins, des adultères, des idolâtres, des blasphémateurs, des piliers de cabaret, des brigands; mais les fils de leur mère et les vrais chrétiens (les calvinistes), ils refusent de les accepter pour frères; ils les traitent comme des payens et des publicains. » « Leurs princes sont des héros dans les auberges, de valeureux guerriers dans la débauche; ils s'appliquent à l'ivrognerie dès l'aube, et restent attablés jusqu'à la nuit. Pour que le vin leur monte plus vite au cer-

¹ *Reus trepidans*, pp. 61, 254-255, 287, 289, 294, 297.

veau, ils font venir des harpistes, des flûtistes, Ils s'embarrassent peu de faire les œuvres du Seigneur. Leurs prédicants sont comme eux noyés dans le vin, et souvent tellement sôuls qu'ils trébuchent dans les rues et ne sauraient se tenir debout. » « Dans la salle où ils se tiennent, autour de leurs tables on ne voit qu'ordures et que crachats. » « Ils racontent en chaire la manière dont ils se sôulent et se livrent à la débauche; et ce sont ces gens-là, ces esprits d'erreur et de mensonge, qui sont maintenant les guides spirituels du peuple allemand! » L'auteur conclut par un cantique sur les périls auxquels est exposée la frêle barque de l'Église chrétienne que Satan s'efforce de faire chavirer ¹.

Georges Altenrath, dans le *Catéchisme ubiquiste*, crut avoir porté le dernier coup à l'ubiquité, « venue du Wurtemberg, et approuvée par le Formulaire de Concorde ». Altenrath citait les étranges assertions des théologiens ubiquistes, et se flattait d'avoir convaincu tout le monde de la grossièreté et de l'abomination de leur doctrine. Il citait ce qu'avait écrit et prêché sur ce sujet le prédicant wurtembergeois Jean Parcimonius : « Le corps de Jésus-Christ est partout; il se mêle à toute créature; non seulement il est dans le pain et le vin de la Cène, mais aussi dans les morceaux de bois, les pierres; dans l'air, le feu, l'eau; dans les pommes, les poires, le fromage, la bière ». Altenrath cite encore ce qu'avait écrit Luc Osiander en 1581 : « Bien que le Corps de Jésus-Christ soit partout, dans tous les gobelets ou pots d'étain des auberges, cependant on ne peut pas le manger, le boire ou le saisir de ses mains; mais on pourrait bien l'éplucher, le détortiller, de façon à conserver l'écorce et non le noyau. » Puis viennent d'autres citations empruntées aux sermons de Simon Paulus, de Rostock, lequel avait dit, en commentant l'évangile du lundi de Pâques : « Christ est un merveilleux Protée; il se déguise sous toutes les formes imaginables; il est à chacun ce que chacun désire qu'il soit, et ce pourquoi il le tient. » « Des gens solidement instruits, qui vivent encore, » disait Altenrath, « racontent que du temps où ils étudiaient à Tubingue ils ont entendu dire en public au docteur Jean Brenz, fils du vieux Brenz : « Dans cette chaire, (il la frappait de sa main) le corps de Jésus-Christ est présent. » « Jacques Andreaë, le principal auteur du Formulaire de Concorde, s'est attaché à prouver, d'après Luther, l'ubiquité du corps du Christ dans toutes les canettes de bière, gobelets, cordes de pendu, etc. ². »

¹ *Klägliche Supplication an Christus Jesus* (1601), pp. 17-22, 32, 35 et suiv. 46, 57, 80 et suiv., 373.

² ALTENRATH, pp. 9-17. Voy. *Reformationswerk in Kurbrandenburg*, pp. 206 207. « L'opinion autrefois soutenue par Andréä contre Beze, et déjà définitivement

« On nous traite de faux docteurs, d'hérétiques, d'excommuniés à cause de l'ubiquité, » ripostait Andréä ; « il est vrai que la présence du Christ, en tant qu'homme, dans toutes les créatures, est un article de foi ; mais nous enseignons qu'il n'y est que d'une manière toute spirituelle, et non pas comme si, dans toutes les créatures, il était présent en chair et en os, avec ses mains ou ses jambes, comme la paille dans le sac ou le pain dans la corbeille. Une telle doctrine nous ferait horreur, nous l'attribuer, c'est une calomnie satanique, forgée par nos ennemis. » « Par là ils veulent nous faire détester non seulement des savants, mais aussi des gens simples. Grâce à eux, on a entendu des servantes se dire les unes aux autres : « Prends bien garde lorsque tu fauches l'herbe de couper la tête du Christ, puisque le corps du Christ est présent dans toutes les herbes, comme Luther l'enseigne. ¹ » « L'esprit calviniste c'est l'esprit de Satan ». » « Andréä, » écrivait le comte palatin Jean-Casimir en 1589, « déclare à tous ceux qui ne se soumettent pas à son exécration doctrine de l'ubiquité, qu'il les regarde comme appartenant déjà au diable ». »

Si les Calvinistes s'efforçaient de rendre odieuses les doctrines des Luthériens, ceux-ci, à leur tour, rivalisaient de zèle pour éclairer leurs lecteurs et auditeurs sur les véritables principes de Calvin, principalement sur la prédestination et la Cène. Dans un écrit intitulé : *Esprit de vertige des prédicants calvinistes*, Samuel Huber mettait au nombre des dogmes les plus importants des sectaires l'affirmation que Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes, mais seulement pour quelques élus, et qu'il n'a créé la plupart d'entre nous que pour l'opprobre, le désespoir, les tourments et la

abandonnée, d'une *omnipraesentia* actuelle, substantielle et toute puissante de l'humanité de Jésus-Christ dans un état d'abaissement, fut soutenue par les théologiens de Tubingue », dit Tholuck, « avec une ténacité qui ne reculait pas devant les conséquences les plus extrêmes, et voulait que l'humanité de Jésus-Christ fût présente non seulement dans le sein de sa Mère la Vierge Marie, mais encore dans le sein de toutes les vierges, de tous les hommes, femmes et enfants, et cela non pas, il est vrai, *localiter*, mais *illocaliter*, et que la substance du corps de Jésus-Christ fût présente *indistincter* dans toutes les créatures, et même dans sa propre âme au paradis. » Voy. THOLUCK, *Geist der Theol. Wittenbergs*, p. 14. Sur la dispute des théologiens de Wurtemberg avec ceux d'Helmstadt au sujet de l'ubiquité, voy. la liste des ouvrages publiés sur ce sujet depuis 1285, dans WALCH, *Einleitung*, t. IV, pp. 65 et suiv. Dans cette querelle, le professeur d'Helmstadt, Daniel Hofmann, se distingua tout particulièrement par l'ardeur de son zèle. Voy. WALCH, t. IV, pp. 507 et suiv.

¹ *Bericht von der Ubiquität* (1589), f. B^a C. 3a. A propos des disputes sur l'ubiquité un auteur anonyme de Wittenberg dit très bien dans une lettre datée de 1576 : « Ecce jam apparent verae controversiae, quarum ἡξέρηται; tantum quaedam fuit illa de coena Domini ». Voy. NIEDERER, t. I, p. 471.

² *Buttinghausen*, t. II, pp. 68-69, 72. Voy. t. I, p. 373-376.

³ *Antwort auf die Protestation eines grimmigen Calvinisten* (1589), p. 2.

mort éternelle. « Dieu trouve sa joie à agir ainsi, selon les Calvinistes; il n'a jamais voulu que ces âmes parvinssent au salut; il les tire comme avec des cordes et des ficelles cachées pour qu'elles tombent comme malgré elles dans l'abîme du péché, de là dans la mort, et nécessairement dans l'éternel malheur. » « Tel est l'enseignement de Théodore de Bèze, de David Pareus, de Georges Spindler et de beaucoup d'autres; telle est surtout la doctrine de Tossanus de Heidelberg, ce brandon de discorde, cet esprit de mensonge. Or ce dogme, et beaucoup d'autres que je pourrais citer, sont comme des flammes horribles échappées de l'enfer, et je les ai extraites de vos livres, ô Calvinistes, je les ai tirées de votre propre gorge, je les ai reproduites sans rien craindre, et vous ne les pouvez renier, puisqu'elles éclatent au soleil de midi. Confessez toute cette abomination, dites comment vous osez nier l'efficacité du sang de Jésus-Christ pour la plus grande partie de l'humanité! J'ai révélé vos mensonges, je les ai réfutés, et Dieu a déjà brisé les dents avec lesquelles vous cherchiez, dans votre délire, à détruire la vertu toute puissante de la passion de son Fils unique par les mensonges de vos lèvres blasphématrices!¹ »

« Pour les Calvinistes, » disait Huber dans un écrit postérieur, « l'Écriture-Sainte est une cornemuse sur laquelle ils chantent, accordent et instrumentent à leur guise. On en viendra facilement, avec ce système de continuelle transposition, à faire de l'Ancien Testament un alcoran, et de l'alcoran un Nouveau Testament². » Du côté calviniste, on répondait: « Depuis que l'Église chrétienne existe, aucun hérétique n'a eu l'audace de falsifier, de déchirer, de défigurer la Sainte-Écriture comme l'ont fait les Luthériens, qui cependant se donnent pour les vrais prophètes du Seigneur; ils passent leur vie à troubler et à égarer l'esprit des crédules, surtout avec leur cène de cannibales; car cette cène vient tout aussi bien de l'enfer que l'ordure des hosties papistes et que tous les excréments du diable³. »

Les explications données sur la cène calviniste par les théologiens luthériens sont tellement ignobles qu'on est vraiment en droit de se demander « si jamais de semblables abominations ont été entendues chez n'importe quel peuple, et si de tels excès de langage n'étaient pas faits pour éteindre dans les âmes tout sentiment de pudeur ».

¹ ** Pp. 3, 8, 9, 49, 51. ** Sur les dernières années de Tossanus et sur sa mort voy. LAMEY, *Zeitschrift für Gesch. des Oberrheins*, nouvelle suite, t. III, pp. 330 et suiv.

² *Rettung*, etc. (1598), pp. 27-28. Voy. p. 17 et préface f. A 3b.

³ *Ein christlich Gespräch zwischen einem Landpfarrherr und einem Gelehrten des Rechts* (1599), f. A. 3.

Le professeur de Rostock, Jean Affelmann, écrivait : « Sturm n'a-t-il pas comparé les paroles de la sainte cène, d'après leur sens littéral, à la coquille que le colimaçon compose de sa fiente et de sa bave ? N'a-t-il pas écrit de nous que nous ne recevons pas le corps et le sang de Notre Seigneur dans notre bouche, mais que nous broyons à la fois avec nos dents le colimaçon et son ordure ? Bèze n'a-t-il pas dit, dans sa réfutation d'Hesshus, que notre Christ est un faux dieu, qu'il ne nous écoute pas plus que Baal n'écoutait ses prêtres ? Est-ce que, dans son infâme pamphlet imprimé à Hanau en 1596 et intitulé : *Pseudo-Christus*, le très vanté Blyttershagius ne dit pas que notre Christ est un âne grossier, un veau-idole, un loup dévorant, un homicide d'âmes, un Dieu impuissant, né de l'imagination et de la cervelle d'hommes en délire, un Baal qu'il faut bafouer, auquel on ne saurait imposer aucun supplice sans se dire qu'il en a mérité de bien plus atroces ! ? »

« Puis donc que les Calvinistes déshonorent et outragent le Dieu vivant, notre unique Rédempteur, d'une façon si abominable, puisqu'ils le honnissent plus que ne le feraient des Turcs, le suprême devoir des princes chrétiens et des conseils de nos villes, » déclaraient les docteurs luthériens, « c'est de résister de tout leur pouvoir et par tous les moyens imaginables au Calvinisme, où Satan lui-même se tient caché. Oui, les autorités sont obligées de le chasser à jamais de leurs territoires, si elles ne veulent s'exposer à la damnation éternelle. » « D'une façon horrible et criminelle, » écrivait au conseil de Nuremberg Jean Schellhamer, prêdicant de Saint-Laurent (1597), « le Calvinisme blasphémateur outrage Dieu et son Fils. » « Il refuse de s'agenouiller au pied du Christ; il veut trôner plus haut que lui, il veut savoir et pouvoir plus que lui. » « Au nom de ciel, qu'on ouvre donc enfin les yeux, qu'on se rende compte des crimes qu'engendre l'esprit de Calvin. L'hérésie ose, par la ruse et l'artifice, en public et en secret, poursuivre ses blasphèmes, et si bien tromper les simples, que la pauvre jeunesse est déplorablement séduite. Le Turc est plus sage que nous; il ne souffre pas qu'on blasphème Mahomet ou l'Alcoran, bien que la doctrine de Mahomet soit toute diabolique; au lieu que, chez nous, les pouvoirs chrétiens autorisent les Calvinistes à propager des blas-

¹ *Calvinische Heuschrecken*, f. C² H³. Les épithètes extraites de Bèze sont trop ignobles pour que je puisse les reproduire. Dans les écrits de controverse luthérienne, on répète continuellement que l'impie Bèze a appelé les Luthériens « cyclopes, capharnaïtes ennemis de l'Évangile, lustrigones, monstres, défenseurs de l'ordure du diable, etc. » Voy. par exemple WOLFUS, t. II, p. 953. M. HOE, *Tractatus luculentus anticalvinisticus* (1618), pp. 18-20, et *Gründlicher Beweis von den gotteslästerlichen Reden der Calvinisten* (1614), pp. 184-185.

phèmes abominables contre le testament du Christ et son sang précieux. » « D'effroyables châtimens sont réservés au Conseil s'il ne prend des mesures contre le démon du Calvinisme. De même que le sang du juste Abel criait vengeance vers le ciel, de même le sang du Christ non seulement attirerait un éternel anathème sur ceux qui ont blasphémé son testament et lui, mais encore sur tous ceux qui auront toléré et supporté les blasphémateurs ¹. » Le prédicant de Nuremberg, Sébastien Rodegast, voyait tous les dimanches la foule se presser autour de sa chaire; on ne se lassait pas de l'entendre injurier les Calvinistes avec une vigueur toujours nouvelle. Un jour de Pentecôte, il s'écria qu'il fallait tous les envoyer à la voirie. Un autre « prédicateur de la sainte parole » proposait « de livrer au diable, en un même paquet, Papistes et Calvinistes ² ».

C'est ainsi que dans la chaire comme dans les livres on injurait et on calomniait sans relâche; quiconque s'avisait de prêcher pacifiquement l'Évangile était accusé de pactiser avec les adversaires; aussitôt on le traitait de lâche, de « frère tranquille », etc. C'est ce qui arriva au prédicant de Ratisbonne, Christophe Donawer, lorsqu'en 1610 il eut déclaré au Conseil qu'il ne pouvait se résoudre à excommunier, à insulter les Calvinistes dans ses prédications. « Pour inspirer au commun peuple une haine plus ardente contre les hérétiques, » avait-il dit, « on va jusqu'à les accuser faussement de faire de Dieu un menteur et un hypocrite, et de nier l'efficacité du baptême ³. »

« La plupart des prédicants, » lit-on dans la *Complainte chrétienne* (1605), « sont tellement possédés et pervertis par la haine, qu'on ne saurait trouver de ville et presque de village où, le dimanche et aux jours de fêtes les plus solennelles, la plus grande partie du prêche ne se passe en invectives, et où le prédicateur ne donne son adversaire au diable. Quand les choses ne vont pas jusque-là, ce sont des disputes sans fin, et tellement subtiles que l'auditoire n'y peut absolument rien comprendre. Aussi le sermon est-il tourné en ridicule, ou bien, parmi la jeunesse, sert-il souvent de prétexte à des querelles et à des coups ⁴. » « On se plaint partout de la grossièreté, de l'esprit que-

¹ WALDAU, *Neue Beiträge*, t. I, pp. 393-412.

² SODEN, *Kriegs- und Sittengesch.* t. I, pp. 149, 157. Voy. pp. 320 et suiv. Le prédicant de Nuremberg Jean Heinrichus, un Mélanchthonien, se plaignait le 20 nov. 1598 de l'intolérance de ses confrères luthériens qui l'appelaient « chien muet, infâme calviniste ». On espionnait tous ses pas; on l'accusait faussement, disant qu'en distribuant la cène il avait proféré des blasphèmes. HUMMEL, *Celebriorum virorum epistolae ineditae* LX (Norimb. 1777), pp. 76 et suiv.

³ DONAWER, pp. 9-10, 32.

⁴ Les prédicants de Francfort se plaignaient en 1580 que les enfants de l'école disputassent entr'eux sur le péché originel. KIRCHNER, t. II, p. 265. « On constate avec douleur, » écrit un prédicant de Saxe en 1582, « que, de nos jours, aussitôt que

relleur, de l'indiscipline et des vices de la jeunesse, et cela est évident pour tout le monde; mais ceux qui se plaignent ainsi sont en général les plus coupables, car dès qu'un prédicant refuse de danser sur l'air de leur flûte, ils l'insultent, ils le criblent d'injures, ils le donnent au diable, et ils apprennent à la jeunesse à faire de même. Les prédicants ne peuvent ouvrir la bouche sans nommer le démon; par tant d'abus de la sainte parole, ils font un mal indicible au pauvre peuple. Si les princes, les conseillers, les autorités veulent leur mettre quelque peu le mors entre les dents, s'ils leur défendent d'outrager et de maudire, ils s'indignent, ils disent qu'on veut mener le Saint-Esprit à l'école, et qu'il leur est impossible de renoncer au droit de redresser les vices qu'ils ont reçu du Christ. Entre les prédicants, les autorités et leurs conseillers, il n'y a pas moins de querelles et de disputes que parmi les prédicants; de tous côtés on peut entendre les titres d'honneur qu'ils se décernent, à ce point qu'on est honteux du scandale donné au commun peuple¹. » Dans l'écrit intitulé : *Le diable du sabbat*, on trouve la longue liste des reproches dont « les juristes, les chanceliers, les syndics et les conseillers accablent les prédicants impies. » « Les juristes, » dit l'auteur de ce libelle, « persuadent aux grands potentats temporels, aux seigneurs, aux bourgmestres et conseillers des villes, et surtout aux jeunes gentilshommes, que les prédicants sont les gens les plus dangereux, les êtres les plus pervers, qu'ait jamais éclairés le soleil, qu'ils fomentent l'émeute, la discorde, la révolte, dans les campagnes et dans les villes, qu'ils ne sont occupés qu'à semer la discorde parmi les princes et les seigneurs, les voisins et les parents; ils les traitent d'entêtés westphaliens, de grenouilles d'Illyrie, de saxons grossiers et sans mœurs, de Wendes insensés, de Silésiens dépravés, de Misniens incultes et méchants, de Souabes orgueilleux, de Franco-

deux jeunes étudiants, deux polissons qui peuvent à peine décliner et conjuguer, sont ensemble, l'un est calviniste et l'autre est luthérien, et tous deux se mêlent de critiquer et de redresser leurs pieux instituteurs. » RIVANDER, p. 319.

¹ *Christliches Klagewort*. Feuille volante de 1605. Les édits des princes défendant la polémique dans les chaires sont en très grand nombre. Le duc Frédéric de Schleswig-Holstein publia en 1617 l'ordonnance suivante : « Les serviteurs de la parole auront soin d'éviter les malédictions, imprécations et injures qui constituent en général la plus grande partie de leurs prêches, car ils engendrent les scandales, les troubles, le mécontentement des auditeurs. Les prédicants doivent annoncer la pure parole de Dieu, et, par leur irréprochable conduite, servir de flambeaux aux congrégations. Ils s'abstiendront des excès de table, de l'ivrognerie et de tout esprit d'avarice, sans compter tant d'autres vices auxquels ils s'adonnent. » Voy. *Neocours*, t. II, pp. 418-419. La duchesse Barbara de Leignitz-Britz parle avec beaucoup de bon sens des effets désastreux des disputes passionnées des prédicants entr'eux dans une lettre datée du 4 février 1591. *Zeitschrift des Vereins für Gesch. und Alterthum Schlesiens*, t. XIV, pp. 429-430.

niens hâbleurs et turbulents, de vauriens du Harz, etc. ; ils répètent que, s'il semble impossible d'arriver à l'union, c'est uniquement leur faute, et qu'avant tout il faut mettre à la raison ces têtes obstinées. » « Mais le Seigneur notre Dieu fera un jour connaître à tous, comme quelques-uns, Dieu en soit béni, le savent déjà, que ces mêmes juristes orgueilleux et cupides, ces papes maudits, vêtus comme des princes, sont les pires séditeux et les citoyens les plus pervers du Saint Empire romain, et que leur plus ardent désir est de souffler la discorde parmi les grands potentats temporels ¹. »

Rien ne pouvait être d'un plus déplorable effet sur le peuple que d'entendre les prédicants et les théologiens s'attribuer les uns aux autres les mobiles les plus honteux, ou même s'accuser mutuellement de vices ignobles. « Quel respect les fidèles peuvent-ils avoir pour leurs pasteurs, pour leurs docteurs, leurs surintendants, » demande l'auteur de la *Complainte chrétienne*, « lorsqu'ils lisent et entendent la manière dont ils s'excommunient, se donnent au diable, se jettent de la boue les uns aux autres ? car ils disent, ils écrivent sur leurs adversaires ce qu'on peut imaginer de pire ². » — A Nuremberg, le prédicant Schelhamer se vit un jour obligé de prier le conseil de l'aider à défendre son honneur, que les prédicants Sigelius et Melessus attaquaient sans relâche ³. « Mon surintendant Hermann Hamelmann, » écrivait le comte d'Oldenbourg en 1594, « me raconte de quelle façon il est tous les jours insulté et calomnié par le docteur Pezel, de Brême, qui l'accuse de s'enivrer quotidiennement, d'être enclin aux excès de table, à la débauche, d'être rarement dans son bon sens à force de se verser à boire, et qui, de plus, l'appelle sycophante, flatteur, ronard rusé, âne d'Arcadie, mouton-loup ; serpent, bouc, monstre, à moitié-bouc, à moitié-homme, etc. ; ajoutant qu'il faut le pendre, le noyer, l'enfermer, le rouer vif ou le décapiter ⁴. » — Le surintendant Polycarpe Leiser écrivait en 1605 : « Presque dans toute l'Allemagne, on a répandu sur moi d'indignes calomnies : on a dit et répété qu'à force de faire de belles révérences, j'amassais de grandes richesses, que j'avais chez moi nombre de coupes d'or, et que j'absorbais du vin le soir en si grande quantité qu'il fallait me porter sur les bras pour me ramener chez moi, ou même me charger sur une voiture comme une truie pleine. » « Je sais de bonne source que ce sont surtout les ennemis de la majesté du Christ (les Ubiquistes), qui répandent de sembla-

¹ *Theatrum diabolopum*, f. 471-471b.

² Voy. p. 521, note 1.

³ Voy. la lettre citée p. 520, note 1.

⁴ STROBEL, *Neue Beiträge*, t. V, pp. 402-404.

bles calomnies, dont ils sont sans doute les auteurs¹ ». Le surintendant Nicolas Selnecker se plaignait de la manière « diabolique et odieuse » dont sa vie privée était calomniée par ses adversaires théologiques; comment le calviniste Grégoire Berssmann, recteur du collège de Zerbst, l'avait traité, dans l'un de ses ouvrages, d'homme cupide et rapace, de renégat, de Judas Iscariote, de fripon. A l'instigation de quelques calvinistes, la fille de Selnecker avait été déshonorée par un gentilhomme de Carinthie, et ce fait, Berssmann le reprocha ensuite au père au désespoir : « Après que ce diable incarné, ce Goliath féroce a lui-même apporté le déshonneur dans ma maison, il se sauve, il plonge son groin dans cette fange, et crie ensuite à tue-tête : « Voyez, voyez quelle ordure il y a chez Selnecker ! » Je suis vieux, je suis arrivé à la fin de ma carrière, je suis faible et cruellement éprouvé : cela ne l'empêche point de répandre sur mon compte les calomnies les plus noires, les plus ignobles qu'un homme puisse imaginer, tellement que si Belzébuth, accompagné de tous ses démons, était sorti de l'enfer pour me calomnier et me perdre, il n'aurait pu mieux faire. » Selnecker se plaignait avec la même amertume du « serviteur de Belzébuth » Christophe Pezel, de Brême²; mais lui-même exerçait la « mission de corriger les vices qu'il avait reçue du Seigneur » avec un tel zèle qu'il ne trouvait presque rien de bon dans la nouvelle Église. « En quelque lieu qu'on arrive, » écrivait-il, « on trouve installé dans les paroisses des brouillons, des envieux, des têtes en délire, des hypocrites, des homicides d'âmes, des prédicants superstitieux, mobiles, dont aucun n'est en possession de la vraie foi. En revanche, on rencontre chez eux à profusion la glotonnerie, l'ivresse grossière, l'avarice, l'adultère. La plupart des gens du peuple se raillent de l'Évangile, disputent et parlent à tort et à travers de la religion tout en buvant, puis s'en moquent dès qu'ils sont ivres. » « Les bonnes gens sont à bon droit épouvantés lorsqu'ils assistent aux disputes des théologiens entr'eux. Ils ne savent souvent plus comment se conduire et auquel entendre, d'autant plus que l'enseignement qu'on leur donne varie d'un jour à l'autre. » « On ne sait, à voir la manière dont nous nous conduisons, si nous sommes chrétiens, payens ou mamelouks³. »

¹ MOSEN, *Neues patriotisches Archiv.*, t. II, pp. 226-227.

² *Antwort auf M. Gregor Berssmanns greuliche Lästerung (1591)*. F. A. 2^a — B 2.B 3a-b. *Ungefährliche Entwerfung etc. gegen Pezel (1591)* f. A 4 a-b. Ba. Voy. dans RESCIUS (*Ministromachia*, t. III, pp. 8, 9-11, 15, 20, 23-25, 26, 29, 51, 53, 86, 133, 137, 140-141), une liste assez complète de tous les termes d'injures dont les prédicants usaient les uns envers les autres.

³ Voy. DÖLLINGER, *Reformation*, t. II, pp. 346-348.

Avec une sorte de désespoir, le prédicant Jean Pretorius écrivait en 1589 au sujet de ses confrères : « La plupart sont possédés par les démons de l'avarice, de l'orgueil, de la glotonnerie et de l'ivrognerie. » « L'homme du peuple les imite tant qu'il peut, vit dans le péché et dans la boue, et se livre à toutes sortes de vices inspirés par les puissances des ténèbres. « Pourquoi serions-nous autrement, » disent-ils, « nos maîtres, nos seigneurs, notre prêtre nous donnent l'exemple! S'il leur est permis de se conduire ainsi, pourquoi Dieu serait-il plus sévère pour nous¹? » — « Notre doctrine, » écrivait le prédicant Valentin Weigel, « est toute humaine, et nos mœurs viennent sûrement du démon; car l'orgueil, l'avarice, la paresse, dont presque tous les théologiens sont atteints à notre époque, ne viennent sûrement pas de Dieu, mais du diable². »

¹ *Eine christliche Predigt* (1589), f. C. 24. « Beaucoup, dans leurs prêches, jettent cent tonnes d'hérétiques dans leurs discours, s'égosillent pour les combattre, les exterminent, se disent prêts à perdre la vie pour les confondre; mais quand vient le moment d'agir et non plus de pérorer, leur langue devient flasque comme l'aile d'une chauve-souris, ils ne savent plus, comme disait le paysan du conte, s'ils sont martinien ou luthériens, et quand vient le moment critique, leur meilleur latin, leur argument le plus noble, c'est : *Suscribo*.

² *Kirchen-und Hauspostillen*, t. 1, p. 124.

CHAPITRE VIII

HAINES CONFESSIONNELLES ENTRE LUTHÉRIENS ET CALVINISTES. INTRODUCTION DU CALVINISME EN HESSE ET DANS L'ELECTORAT DU BRANDEBOURG.

I

La dispute entre Luthériens et Calvinistes était sans cesse envenimée, non seulement par les écrits de controverse dont le nombre s'accroissait chaque année, mais encore et surtout par les progrès incessants du Calvinisme, qui gagnait chaque jour du terrain, et menaçait d'étouffer en Allemagne la doctrine de Luther. « Le blasphème de Calvin, importé chez nous de l'étranger, finira par ruiner dans notre patrie tout bien spirituel et temporel », écrivait avec douleur Nicolas Selnecker en 1591. « O maudite soit l'ivraie des méchants qui ont abandonné le Seigneur et calomnient les saints d'Israël ! La tête est malade ; le cœur est sans vie ; ce qui subsiste encore est comme une grappe oubliée dans la vigne vendangée, comme l'épi laissé par les glaneurs après la moisson. Si le Seigneur n'avait eu pitié de nous, nous aurions eu le sort de Sodome et de Gomorrhe¹. »

Depuis lors, la Saxe était redevenue le ferme rempart du Luthéranisme² ; mais, dans un grand nombre de petits territoires, « la pure doctrine dépérissait chaque jour ». Les Luthériens étaient parfaitement instruits des agissements de la cour palatine, dont les émissaires, partout à l'œuvre, travaillaient sans relâche à abolir la Confession d'Augsbourg. En 1595, Jean-Georges, prince d'Anhalt, avait substitué le Calvinisme au culte luthérien dans ses États, impatient, disait-il, « de faire disparaître les vestiges grossiers du culte de Baal et de l'idolâtrie papiste ». Nobles et bourgeois se plaignirent qu'on eût enlevé des églises les images et les orgues, retranché l'exorcisme des cérémonies du baptême, et introduit de grands changements

¹ Voy. p. 520, note 3.

² Voy. plus haut, pp. 118 et suiv., pp. 153 et suiv.

dans le catéchisme : « Beaucoup parmi nous pensent maintenant que le sacrement n'est autre chose que du pain et du vin ; nos voisins sont tellement scandalisés d'une pareille impiété qu'ils ne permettent plus à leurs enfants ni à leurs subordonnés de venir servir chez nous. » Mais toutes les représentations qu'on put faire à Jean-Georges furent inutiles. Les membres du conseil qui refusèrent de se soumettre à ses édits religieux furent destitués. Les prédicants, les professeurs, les ecclésiastiques récalcitrants durent quitter le pays, et leurs charges furent données aux calvinistes ¹.

En 1596, le comte luthérien Philippe-Louis de Hainau, en 1600 le comte Simon de Lippe, embrassèrent également le Calvinisme. Un an auparavant, le margrave luthérien Ernest-Frédéric de Baden-Urlach (avait publié une « nouvelle confession » qui rejetait plusieurs articles du Formulaire de Concorde, et qui fut, à cause de cela, vigoureusement attaquée par les théologiens du Wurtemberg et de l'Électorat de Saxe ². Les prédicants qui refusèrent d'accepter la « confession » du margrave durent se résigner « à manger le pain de l'exil », et la population fut forcée de se soumettre à la volonté du prince. Pforzheim, cependant, fit une vigoureuse résistance : les habitants, rassemblés sur la place du marché, jurèrent de vivre et de mourir dans la doctrine de Luther. En septembre 1601, un violent tremblement de terre ayant jeté la consternation dans tout le pays, le margrave déclara que Dieu, par cet événement, avait voulu châtier l'obstination de la ville rebelle. Malgré les avertissements de plusieurs de ses conseillers qui craignaient une sédition générale de la population, à cause de son extrême attachement pour le Luthéranisme, Ernest-Frédéric, à la tête de soldats et de paysans armés, marcha contre Pforzheim. Déjà les bourgeois couraient aux armes, déjà ils fortifiaient les portes de leur cité, lorsqu'arriva la nouvelle que le margrave venait de mourir d'une attaque d'apoplexie ³. Les Confessionnistes considérèrent cette mort subite comme un juste châtiment de Dieu,

¹ BECKMANN, t. VI, pp. 135-136. SCHUBRING, *Die Einführung der reformirten Confession in Anhalt*, pp. 78 et suiv. Jusque dans les maisons privées, les théologiens d'Anhalt ne voulaient tolérer ni images ni tableau. Voy. *Abfertigung der zu Amberg angesprengten Anleitung etlichen calvinischen Blindenleiter* (1597), publié par les théologiens de Wittemberg, pp. 11, 12. ** Voy. aussi H. DUNCKER, *Anhalt's Bekenntnisstand während der Vereinigung der Fürstenthümer unter Joach. Ernst und Joh. Georg., 1570-1606. Ein Beitrag zur deutschen Kirchengesch. aus ungedrückten Quellen des Zerbstes Staatsarchives* (Dessau, 1892). Sur l'étroit point de vue luthérien où se place Duncker, voy. ZARNK, *Liter. Centralblatt*, 1892, pp. 1195 et suiv.

² Voy. STEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 623.

³ PFLÜGER, pp. 365-374.

et le Luthéranisme fut rétabli par le margrave Georges-Frédéric.

Le comté d'Isenbourg eut aussi à subir plus d'une « transformation religieuse ». En 1585, le comte Wolfgang congédia tous les ministres luthériens, fit enlever des églises les crucifix, les tableaux, les autels, et imposa le Calvinisme à ses sujets. Le comte Henri, qui lui succéda, exila tous les prédicants calvinistes aussitôt après les funérailles de son frère. On ne leur laissa que peu de jours pour se préparer au départ ; plusieurs d'entre eux étaient malades. Par un hiver rigoureux, manquant de tout, ils durent obéir sans délai. Lorsque, trois ans plus tard, le comte Wolfgang-Ernest de la ligne de Birnstein, prit les rênes du gouvernement, il exila les Luthériens et rappela les Calvinistes, et la population revint malgré elle à la doctrine de Calvin. Dès 1597, Wolfgang-Ernest avait essayé la même « réforme » dans ses domaines de Birnstein, mais, dans un grand nombre de communes, des troubles et des émeutes éclatèrent, car les prédicants luthériens y défendaient avec énergie « la vraie religion ». — A Sprendlingen, malgré le comte, un pasteur luthérien rétablit le Luthéranisme, grâce à l'appui que lui prêta le landgrave de Hesse-Darmstadt, lequel avait droit de patronage sur la ville ¹. Un pasteur exilé écrivait : « Après avoir refusé d'apostasier, nous avons dû céder la place aux Calvinistes fanatiques ; sans égard à nos longues années de service, et bien qu'avec grande fidélité nous eussions enseigné jusque-là selon que l'avaient désiré nos anciens seigneurs, nous, serviteurs de la parole, on nous a contraints de nous expatrier avec femme et enfants. Ce que nous avons toujours prêché passe maintenant pour hérésie et blasphème ; les mouches ignobles du Calvinisme, les hypocrites, les impudiques, les ennemis de la croix de Jésus-Christ osent injurier notre bien-aimé père en Dieu le docteur Luther, et vont jusqu'à le traiter, dans leurs prêches, d'âne grossier, de girouette mobile, de grosse panse, de lunatique, etc. Puisse Dieu frapper ces impies de son tonnerre, que tous les châtimens temporels et spirituels fondent sur ces suppôts d'enfer, comme ils l'ont depuis si longtemps mérité² ! »

Des troubles plus sérieux éclatèrent en Hesse.

Le landgrave Guillaume IV avait toujours énergiquement refusé d'accepter le Formulaire de Concorde ; jadis, il s'était exprimé de telle façon sur la personne de Luther ³ et sur l'ubiquité que les

¹ Pour plus de détails, voy. *Zeitschrift des Vereins für hessische Gesch. und Landeskunde* (Cassel, 1862), t. IX, pp. 26, 29 et suiv., pp. 48-54.

² *Wehruf eines Exul Christi* (1600), pp. 2-7.

³ Voy. notre 4^e vol., p. 522.

luthériens le disaient possédé du démon de l'orgueil, et le traitaient de mamelouk. « Je ne saurais comprendre, » disait le landgrave, « l'honneur que l'on prétend rendre au Christ en disant, comme quelques-uns l'osent soutenir, qu'il est présent, même corporellement, dans le démon, que l'enfer est en Dieu, et que le ciel, c'est-à-dire le séjour des bienheureux, n'est pas un endroit précis, et n'a pas encore été créé. Nous ignorons s'il y a jamais eu dans l'enfer un démon assez hardi pour soutenir de semblables propositions ¹. » « Les Ubiquistes, » écrivait-il encore le 24 mars 1581 à l'Électrice Anne de Saxe, « outragent chaque jour les Calvinistes ; ils les méprisent plus que les Turcs et les juifs ; ils damnent quiconque refuse de dire avec eux que le ciel, aussi bien que le Christ, est présent corporellement dans toutes les créatures, même dans le feuillage, le gazon, même dans la corde ou les pots de bière ! Voilà les extravagances qu'ils débitent ² ! » Le chapelain de la cour de Hesse, Jean Winkelmann, ayant un jour prêché sur l'ubiquité, le landgrave l'interrompit au beau milieu de son discours, et lui ordonna de se taire. L'événement mit tout le pays en émoi. Le prince soutint qu'il avait bien agi, puisque Winkelmann avait osé affirmer que l'humanité de Jésus-Christ toute seule eût été incapable d'effacer le moindre de nos péchés, et que cette proposition se rapprochait beaucoup de ce qu'avait dit Osiander : que la mort de Jésus-Christ, selon sa nature humaine, ne nous eût pas été plus utile que l'égorgeement d'un veau ³.

Plus que jamais, on injurait les Ubiquistes. « On ne saurait dire, » lit-on dans un mémoire écrit en 1599, « avec quelle rage les prédicants complètement ou à demi calvinistes se déchainent contre la pure doctrine et le Formulaire de Concorde. » « Beaucoup sont entraînés contre leur volonté dans le Calvinisme impur et diabolique. » « Dieu nous préserve de voir jamais l'erreur triompher parmi nous ! » « Le Calvinisme, à dire le vrai, est le monstre le plus hideux que l'enfer ait enfanté dans ces derniers temps, et tout chrétien est obligé, par devoir d'état, s'il est prédicant, ou simplement par devoir de chrétien, d'exhorter ceux qui l'entourent à le fuir comme il fuirait le diable lui-même. » De telles exhortations ne demeuraient pas sans effet. « Il n'est ni turc, ni juif, ni payen, ni papiste, » écrivait le prédicant Fabronius en 1607, « qui soit plus haï du commun peuple, plus injurié, plus persécuté

¹ HEPPE, *Generalsynoden*, t. I, Doc. 75-78.

² HEPPE, *Generalsynoden*, t. II, p. 163.

³ MÜLLER, *Denkwürdigkeiten*, t. II, p. 420. HEPPE, *Generalsynoden*, t. II, p. 258. MÜNSCHER, p. 58.

qu'un calviniste. Dès que vient à passer un étudiant sectaire, les passants le poursuivent de leurs huées. » « Dans une certaine taverne que je pourrais nommer, les buveurs ont un livre où j'ai entendu lire de si abominables choses contre les Calvinistes que j'en frissonne encore toutes les fois que j'y pense ¹. »

Dans le pays de Hesse-Cassel, le Calvinisme avait été érigé en religion d'état depuis que le landgrave Maurice, après l'avoir embrassé (1604), « s'était senti pressé de faire part de son bonheur à tous ses sujets ». « J'ai le droit, » avait déclaré Maurice aux prédicants luthériens, « d'exercer chez moi le pouvoir épiscopal, autrefois conquis par le landgrave Philippe sur l'archevêque de Mayence. Mes prédécesseurs ont réglé les choses religieuses d'après la parole de Dieu ; le droit qu'ils ont exercé, je le possède à mon tour. » « J'ai été préposé par Dieu pour servir de fanal spirituel à mon peuple ; je suis le chandelier, j'ai le devoir d'éclairer, d'instruire et de défendre mes sujets ². » Pour justifier sa conduite envers les prédicants luthériens, Maurice citait l'exemple des rois d'Israël, et particulièrement celui d'Ezéchias, qui avait eu le courage de faire disparaître le serpent d'airain, l'idole du peuple, et de rétablir partout le culte du vrai Dieu. La liberté de conscience telle que le margrave l'entendait consistait, pour les sujets, à se soumettre sans restrictions à sa « volonté épiscopale ».

Il comptait procéder de même dans la Haute-Hesse, dont il était le légitime souverain depuis 1604 ; Louis-le-Vieux, dans son testament, avait fait du maintien du Luthéranisme la condition expresse de l'élection de son successeur ³ ; mais Maurice pensait que la force confère le droit, et c'est ce dont l'abbaye d'Hersfeld, qui relevait directement de l'Empire, fut obligée de se convaincre. Sans nul égard pour la paix de religion, Maurice, en 1606, plaça l'abbaye sous son autorité immédiate, et nomma pour l'administrer le prince Otto, alors âgé de dix ans. Ensuite, en dépit de toutes les résistances de la population, le Calvinisme fut établi, et la plus intolérable tyrannie pesa sur les consciences ⁴.

Maurice commença à Marbourg « l'urgent travail de réforme » qu'il méditait depuis longtemps. Les prédicants, les théologiens qui osèrent dire que le maintien du catéchisme luthérien leur était

¹ FABRONIUS, pp. 8-9, 10.

² Voy. VILMAR, *Confessionsstand*, pp. 67-68, 84, 85, 87, note, 164 et suiv.

³ ROMMEL, *Neuere Gesch.*, pp. 136 et suiv.

⁴ Pour plus de détails, voy. HERPE, *Einführung*, pp. 145, 170. Sur une tentative infructueuse de la Maison de Hesse-Cassel pour donner un supérieur protestant à l'abbaye catholique, voy l'article de G. WINTER, *Die Wahl des Protestanten Krafft von Weissenbach zum Abt von Hersfeld* (1588), MAURENBRECHER, *Histor. Taschenbuch*, 6^e suite, neuvième année, pp. 115 et suiv. (Leipsick, 1890).

prescrit par les lois du pays, et qu'un changement dans la doctrine et dans le culte traditionnels répugnait à leur conscience, furent destitués et remplacés par des ministres calvinistes. Lorsque le surintendant Valentin Schoner, en présence de ses confrères Schönfeld, Pfaff et Cellarius, prêcha pour la première fois à Marbourg (août 1605), un tumulte effroyable se produisit. « Les bourgeois, » écrivait Schönfeld à sa femme, « ont fait invasion dans l'église en poussant de grands cris, en proférant des menaces de mort. Les conseillers du margrave, les bourgmestres, le recteur et les professeurs se sont enfuis épouvantés et nous ont laissés seuls, nous, pauvres gens sans défense. Mes vêtements ont été mis en lambeaux. Plus de cinq cents furieux m'ont entouré criant : *A mort ! à mort !* Ceux qui pouvaient atteindre mon visage me donnaient de grands coups de poing ; d'autres m'arrachaient les cheveux, m'assénaient des coups sur la tête, me poussaient, me foulaient aux pieds. Enfin il me serait impossible de dire le vacarme qu'ils ont fait, les mauvais traitements qu'ils nous ont fait subir ¹. » Schoner et Schönfeld, lancés de toute la hauteur des portes de l'église, ne durent leur salut qu'à quelques étudiants qui les reçurent dans leurs manteaux ou dans leurs bras. Cellarius, poursuivi par les huées de la populace, s'échappa à grand'peine, les vêtements tout déchirés, et parvint à s'enfuir de la ville. Pfaff, en proie à la terreur, promit de renoncer pour toujours à la prédication.

Dès qu'il eut appris ces événements, Maurice se hâta d'accourir à la tête de ses troupes. La place du marché, le cimetière, la porte de la ville furent occupés, et les soldats pénétrèrent jusque dans les demeures des habitants. Le 9 août, Maurice conduisit lui-même à l'église les prédicants encore tout meurtris, et adressa aux assistants une réprimande sévère. « Vous vous êtes révoltés, » dit-il en finissant, « parce qu'on vous a enlevé vos images ; à l'avenir, je prendrai soin qu'on n'ait plus rien à redouter de ces divinités muettes. » Il donna l'ordre de faire disparaître sur-le-champ les tableaux et les crucifix ². L'usage de porter une croix devant les convois funèbres fut aboli, comme étant « un reste d'idolâtrie ».

Les habitants de Marbourg cédèrent à la force. Douze conseillers tombèrent aux genoux de Maurice, et implorèrent leur pardon.

« On se fût cru en pleine guerre civile. » Dans la Haute-

¹ STRIEDER, *Hessische Gelchstenges.*, t. XIII, p. 173. *Historischer Bericht der im neulichen Monat August zugebrachten Marburgischen Kirchenhändel.* Marbourg, 1606. Voy. VILMAR, *Confessionsstand*, pp. 28-32.

² Les images restèrent intactes dans l'église de Sainte-Elisabeth, grâce au grand maître de l'ordre teutonique, patron de cette église, qui s'opposa avec fermeté à l'acte de vandalisme sur le point de se commettre.

Hesse, environ soixante prédicants réfractaires furent exilés¹; mais les paroisses restèrent inébranlablement fidèles à leurs anciennes convictions. Le ministre calviniste établi à Frankenberg n'échappa que par la fuite à la fureur de la populace². « Le 8 décembre 1605, » écrivait de Cassel un de ses confrères, « j'ai été lapidé dès l'aube. » — Un autre racontait qu'un gentilhomme l'avait menacé de sa rapière; sa maison avait été assaillie; presque mortellement blessé par une grêle de pierres, il était tombé sans connaissance sur le plancher de sa chambre.

La noblesse de la Werra se montra particulièrement hostile aux innovations du margrave. Elle fit cause commune avec ses prédicants, et tenta de maintenir ses droits dans la question de leur élection. Mais, sans se soucier aucunement de leurs réclamations, Maurice voulait être obéi. « Mon épée, » dit-il, « a un tranchant plus affilé que celle de ces hobereaux. » Les jeunes gentilshommes qui avaient osé porter atteinte à « l'autorité épiscopale qu'il tenait de Dieu même » furent déclarés coupables de haute trahison. Les pasteurs récalcitrants furent destitués, et comme ils continuaient à s'acquitter de leur ministère dans les maisons privées, ils furent jetés en prison et mis aux fers. Les églises étaient désertes, les sacrements cessèrent d'être distribués aux fidèles. En 1609, dans les localités les plus peuplées, à peine comptait-on dix personnes qui se fussent approchées de la communion au temps de pâques en l'espace de quatre ans. Dans plus de vingt paroisses, personne ne se présentait plus à la sainte table³.

Mais ce fut dans la seigneurie de Smalkalde que la résistance prit le caractère le plus grave. A la fin de novembre 1608, l'émeute y fut terrible. Le prédicant nommé par Maurice ayant annoncé au peuple que Sa Grâce princière ordonnait aux conseillers de procéder immédiatement à la « réforme des églises », que les images allaient être enlevées, et que, le dimanche suivant, on romprait pour la première fois le pain selon le rite calviniste, hommes et femmes se précipitèrent avec des cris féroces hors de l'église; dans quatre quartiers de la ville, on put bientôt lire cette affiche placardée aux murs : « Que celui qui veut rester fidèle à la doctrine de Luther, à la Confession d'Augsbourg et aux articles de Smalkalde se rende demain à l'église, s'il veut se conduire en loyal chrétien et demeurer fidèle à

¹ Sur le nombre des bannis, voy. LEUCHTER, pp. 309-312, et aussi les rectifications et les articles de VILMAR dans la *Zeitschrift des Vereins für hessische Gesch. und Landeskunde*, nouvelle suite, t. II, pp. 174-181.

² ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. II, p. 372.

³ HEPPE, *Einführung*, pp. 50 et suiv., 88, 106-109, 413.

la parole de Dieu. Nous massacrerons les prêtres de Calvin, ils veulent ravir à nous et aux enfants de nos enfants le salut éternel ! » Une troupe de forcenés se porta vers l'église; mais déjà le landgrave avait pris d'énergiques mesures. Résolu d'étouffer la révolte par la force, il fit avancer en toute hâte vers le lieu de l'insurrection 2.000 soldats et six pièces d'artillerie, annonçant l'intention de punir rigoureusement les rebelles. Les plus compromis furent soumis à la torture; les bourgeois durent livrer leurs armes, payer des amendes et livrer des otages. Au son du tambour, et portant des torches allumées, les soldats du landgrave entrèrent dans la ville et allèrent se placer à l'intérieur de l'église; d'autres en occupèrent les abords, un mousquet chargé au poing. Le brisement des images commença aussitôt en présence des délégués de Maurice. Tous les objets sculptés, fondus, travaillés et ciselés, parmi lesquels se trouvaient de véritables chefs-d'œuvre, furent détruits. On recouvrit de chaux certains tableaux, on emporta le reste. Huit chariots remplis « d'idoles » prirent le chemin du château; là, une partie des débris de l'Église fut livrée aux flammes. On confisqua les armes des insurgés. La « réformation » semblait accomplie; mais Maurice crut devoir employer plus de rigueur encore. Les troupes de renfort appelées à Smalkalde occupaient déjà tous les villages environnants. A la tête de chaque compagnie, marchait un bourreau, l'épée nue à la main. On répandit le bruit que le landgrave allait prendre le commandement des troupes, et qu'il était résolu à n'épargner personne. Les habitants, en proie à l'angoisse et à la terreur, lui envoyèrent une ambassade, et ne parvinrent qu'à grand-peine à apaiser quelque peu sa colère. Les principaux chefs de l'insurrection furent sévèrement punis. Néanmoins, très peu de personnes consentirent à prendre part, le dimanche suivant, au culte et à la cène calviniste. Sur trois cents enfants, cinquante seulement furent inscrits dans les nouvelles écoles; en 1614, « la vieille obstination » durait encore, et, comme auparavant, les prédicants étaient en guerre ouverte avec le conseil ¹.

L'attachement du peuple luthérien pour les derniers vestiges du passé catholique était toujours aussi profond. A Smalkalde, il avait fallu huit voitures pour enlever « les idoles » de l'église, et presque partout la « purification des églises » exigea « de véritables déménagements ». Dans l'église de Ilaina, par exemple, on trouva jusqu'à vingt-

¹ HEPPE, pp. 133-154. W. ROHNERT, *Die Mauritanische Kirchenreform. in der Herrschaft Smalkaden* (Steinbach-Hallenberg, 1879), pp. 1-24). Les habitants de Smalkalde appelaient les réformés « mangeurs de pain » (Brod und Weckfresser). ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. II, p. 580.

huit autels encore surmontés des images de leurs saints patrons. « Quo la hache et le feu détruisent tous ces hochets, tous ces vestiges du culte des idoles! » tel était le mot d'ordre donné par le margrave « Qu'on en finisse avec les Jean, les Marie, les Ursule, » répondit-il un jour à une députation des habitants de Smalkalde. « Si je vous permettais seulement de garder deux crucifix, vous m'appelleriez votre bon seigneur! Athalie, la patronne des idoles, serait une reine selon votre cœur! vos autels, vos oratoires me font penser à ces bois, à ces bocages où les juifs se plaisaient à offrir des sacrifices idolâtres; vous voudriez voir revenir le temps de l'exorcisme et des chappes ¹. »

Mais ce dont se plaignaient surtout les Calvinistes, c'était de l'attachement obstiné du peuple protestant pour la doctrine papiste de la Cène: « Les fidèles seraient heureux de revoir encore les cérémonies de la messe, d'entendre comme autrefois le son de la clochette accompagnant le Saint-Sacrement chez les malades. Pendant le service divin, ils se prosternent et adorent, ce qui est une idolâtrie détestable. Un grand nombre de prédicants sont encore imbus d'un respect tout payen pour les hosties. » Ces sentiments n'étaient pas particuliers aux populations de la Hesse. « Dans presque tout l'Empire, » lit-on dans une feuille volante datée de 1599, « le peuple luthérien et beaucoup de prédicants gardent obstinément les vieux préjugés papistes et restent attachés aux cérémonies et aux usages d'autrefois comme s'il n'y avait point eu d'Évangile. » « Il ne serait certainement pas difficile de les ramener tous à l'ancienne idolâtrie; heureusement, l'autorité, et beaucoup de serviteurs vigilants de la parole, s'opposent de toutes leurs forces à des tentatives de ce genre ². » En 1616, un calviniste s'intitulant « l'ami de la vérité et de la justice » se plaignait amèrement de l'entêtement du peuple luthérien, qui, « par routine, rabâchait encore sa confession auriculaire, la regardait comme une dévotion utile, et se livrait à d'autres pratiques hypocrites et défendues devant les images des saints et les crucifix ». N'était-ce pas un crime, l'effet d'une grossière ignorance que de s'adresser à ces images et à ces crucifix dans la joie ou la douleur, comme on le voyait faire tous les jours;

¹ ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. II, pp. 570 et suivantes, 578 et suiv., 583, MÜNSCHER, pp. 59-90.

² *Ein christlich Gespräch* (voy. plus haut, p. 518, note 4,) f. B. 2. « Beaucoup de prédicants évangéliques, » écrivait Micron en 1554, « combattent plus passionnément pour leurs ornements sacerdotaux, leurs autels, cierges, images, tabernacles du démon, cloches, confessions, orgues, agenouillements, chants latins et autres superstitions surannées, que ne le faisait autrefois le Pape ». GÖBEL, *Gesch. des christliche Leben im Rheinland and Wesphalen*, t. I, pp. 337, 24.

de vivre entouré d'idoles et de crucifix? N'était-ce pas une folie papiste de s'imaginer que les prêtres ont reçu le pouvoir de pardonner les péchés, et que Jésus-Christ est présent dans l'hostie, dans le calice ou dans le tabernacle¹?

« Il faut à tout prix abolir à tout jamais les hosties, » dirent les théologiens calvinistes au landgrave, « car en les recevant les fidèles continuent à se figurer qu'ils mangent et boivent le corps du Christ. » On imagina de leur substituer de petits gâteaux ronds et épais, pétris avec une farine grossière et qui devaient servir à quatre communiant. Ces petits pains étaient difficiles à rompre, plus difficiles encore à mâcher et à avaler. On espérait ainsi convaincre les fidèles qu'on leur distribuait « du pain, rien autre chose que du pain ». « Lorsqu'un homme qui croit à la présence réelle, » disaient les théologiens, « verra partager en morceaux le pain béni par le ministre, lorsqu'on le lui mettra entre les mains, qu'il devra le briser avec ses dents et le mâcher comme un aliment ordinaire, il comprendra enfin que le corps du Christ n'est pas présent dans ce pain²! » Ces nouvelles hosties furent plus tard supprimées³.

Le surintendant de Giessen, Jérémie Victor, l'un des ennemis les plus acharnés du papisme⁴, s'étant élevé contre les innovations du landgrave et ayant soutenu qu'il fallait rétablir les hosties, un livre, composé, disait-on, par un personnage considérable, vraisemblablement par le landgrave lui-même, vint « avertir les consciences ». Victor y était accusé de pactiser avec les papistes; comment ignorait-

¹ *Reformatio Evangelicorum*, pp. 43 et suiv. A l'ouverture solennelle de la Haute Ecole d'Altdorf, fondée à Nuremberg en 1575 par le Conseil de la ville, on put voir combien d'usages catholiques s'étaient conservés dans les territoires luthériens. Les princes des Apôtres, saint Pierre et saint Paul, furent élus « patrons » de l'école. Le 29 juin, leur fête se célébra solennellement, avec toutes les cérémonies et processions en usage dans les églises catholiques. Toute la ville était parée d'arbres, de branchages, de verdure, et semblait un bois verdoyant. Au commencement de l'office, le *Veni Creator* fut entonné par le maître de chapelle; ses chœurs et cinq musiciens de la ville se firent entendre. Puis commença une belle messe figurée. Après le Pater et les oraisons d'usage, un sermon fut prêché, et l'office se termina par quelques motets accompagnés par les trombones. Vint ensuite la bénédiction. Avec la même solennité, le Conseil, les professeurs et les élèves, beaucoup de pasteurs venus du dehors, des princes, des seigneurs, des particuliers, revinrent dans l'après-midi à l'Eglise pour les vêpres, « louèrent et bénirent Dieu en s'unissant à un chœur de six ou huit voix et tous les instruments de musique ». WALDAU, *Neue Beiträge*, t. I, pp. 344-359.

² VILMAR, *Confessionsstand*, p. 178.

³ Valentin Schoner disait en confidence, le 18 juin 1605, au surintendant Schönfeld qu'il avait entendu dire à plusieurs personnes : « panem Casellanum ad vescendum non satis aptum esse, quod dentibus, quibus conteritur, inhaereat, et in ventriculum dimitti difficulter possit, atque ab iis, qui dentibus carent, imminui nequeat et ideo integer deglutiendus sit » HERPE, *Einführung*, p. 8. note.

⁴ Voy. plus haut, pp. 503-506.

il que les hosties maudites avaient été inventées par l'Antechrist de Rome; que le démon impie du mensonge, le pape-démon, les avait imaginées pour les faire entrer de force dans son culte idolâtre, et, par elles, satisfaire sa cupidité¹?

On jugea indispensable d'adresser au surintendant Victor, qui, de plus, avait désapprouvé le brisement des images, une remontrance officielle; il y était dit entr'autres choses: « Votre attachement pour les images et les idoles outrage le Seigneur, honore le démon; vous êtes devenu un scandale et un obstacle pour l'Église de Dieu. Vous fortifiez l'empire de Satan et vous vous constituez son serviteur. » « Ces ornements, que vous voudriez voir revenir dans les églises, représentent l'esprit de fornication. Rappelez-vous les paroles du Seigneur: « Ton front est le front d'un fornicateur; tes yeux sont pleins de convoitises charnelles. » Vous condamnez, vous traitez d'impies ceux qui ne veulent à aucun prix consentir à votre fornication, c'est-à-dire à votre culte pour les idoles et les images, à votre goût pour ce qui flatte vos sens. C'est ainsi que les fornicateurs blâment les pieux fidèles toutes les fois qu'ils condamnent leurs coupables et secrètes amours, et raillent leurs visages flétris². »

On attribua généralement cette « remontrance » au surintendant Grégoire Schönfeld. En collaboration avec quelques théologiens, celui-ci avait déjà écrit contre Victor. « Même à la table du Seigneur, on commet la fornication et l'adultère spirituel, » avait-il dit. « Les images doivent nous être en abomination, car ce sont les instruments au moyen desquels les plus effroyables crimes ont été commis dans notre pays. » « Les statues qui surmontent l'autel de Marbourg sont les mêmes qu'on adorait autrefois pendant la bénédiction des mariés³. »

« L'éternel reprocho de fornication » qui revenait sans cesse dans les prêches, accompagné d'injures contre les « serviteurs de la pure doctrine et tous les chrétiens agréables à Dieu », scandalisait et révoltait les gens de bien. Victor s'en indignait, et avec lui nombre de pasteurs « bien intentionnés et courageux ». Un cri de réprobation ne tarda pas à s'élever contre « l'engeance diabolique de

¹ *Anatomia D. Jeremiae Victoris* (Marbourg, 1606, pp. 116-124). Sur la question de savoir si Maurice était véritablement l'auteur de l'écrit, voy. VILMAR, 311-312. Le belge Eremita qui visita les cours d'Allemagne, en accompagnant un ambassadeur de Florence en 1609, vante la science et l'esprit cultivé du landgrave. Même en la présence de l'ambassadeur, Maurice ne put cacher sa haine invétérée pour le Pape et les Catholiques. EREMITA, pp. 341-342.

² *Nothwendige Abfertigung D. Jeremiae Victoris* (Cassel, 1606), pp. 67, 68.

³ *Abgenöthige Antwort auf den Gegenbericht D. Jeremiae Victoris* (Cassel, 1606), pp. 163-164, 168, 182. Sur l'auteur de l'écrit, voy. VILMAR, p. 314, n° 29.

Calvin ». Victor cita « les titres d'honneur » dont il avait été gratifié par deux ministres calvinistes. « Ils m'ont traité, » dit-il, « de menteur, d'idiot, de blasphémateur, de fou, de juif, de visionnaire. J'ai commis des faux témoignages, je hais tous les chrétiens, je n'ai ni charité, ni loyauté : ma foi en Jésus-Christ est pervertie, j'ai des cornes d'Antechrist, je suis féroce, altéré de sang, je falsifie les épîtres de l'apôtre Paul, etc ¹. »

C'est sur ce ton qu'on discutait alors.

« L'homme du peuple, qui avait si grand besoin de trouver dans les prédications et dans les livres de ses guides spirituels l'instruction chrétienne et les enseignements de la morale évangélique, n'y entendait que d'habiles médisances, que railleries indécentes. » Les Luthériens de Hesse chantaient maintenant contre les Calvinistes le cantique autrefois composé contre les papistes :

Maintiens-nous, Seigneur, dans ta sainte parole
Et délivre-nous de l'homicide Calvin !
Ils veulent précipiter de son trône
Jésus-Christ, ton Fils bien-aimé.

Dans une brochure intitulée : *Baume pour les yeux*, le prédicant Léonard Rechtenberg écrivait en 1509 : « Grâce aux nouveautés des réformateurs zwingliens, des créatures et des descendants de Saint Hulderich, on voit tous les jours s'introduire chez nous des hérésies grossières, d'abominables imaginations, des chimères maudites, et pour excuser les troubles et les scandales qui désolent la Hesse, ces prophètes répugnants soutiennent que les théologiens de l'Électorat de Saxe suivront bientôt leur exemple. » « Le landgrave Maurice est si bien devenu leur jouet qu'il s'attribue le pouvoir et le droit de changer et d'innover, malgré les supplications des États restés fidèles, des docteurs orthodoxes et des sujets chrétiens. L'inquisition poursuit partout son œuvre. Elle a été inaugurée par des édits rigoureux ; les baillis, les collecteurs d'impôts, les agents du prince ont odieusement persécuté les fidèles. Ils prétendent régir les consciences par les supplices. Les âmes subissent une pression inique. Exécuteurs d'édits tyranniques, les créatures du landgrave ont appelé les confesseurs de la foi des rebelles, des damnés, ils leur ont annoncé la disgrâce du prince et de prompts et rigoureux châtiments. » « Les théologiens et les laïques, coupables d'avoir hésité avant de consentir à l'enlèvement des images et à la cène calviniste, ont été

¹ VIctor, *Rettung*, etc. f. B. 2a. On trouvera dans VILMAR (*Confessionsstand*, Doc. 5, pp. 306-335), la liste détaillée des écrits de controverse auxquels donnèrent lieu les innovations du landgrave Maurice.

traités d'idolâtres, de papistes, de rebelles endurcis; on leur a fait subir des traitements indignes. » « Dans les églises, selon la mode zwinglienne, on s'est rué sur les images; les haches, les massues, les piques ont été employées pour les détruire. » « Une grave responsabilité pèse sur les parents qui exposent imprudemment leurs enfants au danger d'oublier l'unique foi qui puisse nous obtenir le salut éternel. » « Les Juifs, lorsqu'ils retournaient aux idoles, ont, il est vrai, sacrifié leurs enfants à Moloch, mais jamais ils n'ont été jusqu'à exposer leur salut éternel ¹. »

Dans l'autre camp, les Calvinistes, pleins de joie, s'écriaient qu'il fallait remercier Dieu tous les jours d'avoir donné à la Hesse, en la personne du landgrave, un nouveau Josias, qui regardait comme un devoir sacré de détruire les derniers vestiges de l'idolâtrie papiste². A Magdebourg, parut un portrait de Maurice, au bas duquel on lisait :

Le landgrave visite les églises et les écoles;
Il les orne de la pure parole de Dieu :
Il en chasse, comme c'est son devoir et son droit,
La doctrine humaine et l'idolâtrie ³.

Le théologien de Heidelberg, David Pareus, surnommé « le patriarche du Calvinisme », appelait Maurice le « héros divin », et l'œuvre qu'il avait entreprise « l'œuvre du Seigneur ». « Maudit soit, » disait-il, « celui qui fait l'œuvre du Seigneur avec négligence, et dont l'épée n'est point rougie de sang ⁴ ! »

Pendant que ces choses se passaient en Hesse, le Calvinisme faisait de rapides progrès au nord de l'Empire. En 1610, les ducs Adolphe de Schleswig-Gotthorp et Hans-Albert de Mecklembourg-Gustrow ; l'année suivante, les ducs de Silésie, de Brieg et de Lignitz embrassaient la doctrine réformée, et faisaient le plus qu'ils le pouvaient disparaître de leurs états « le levain aigri et les vieilles guenilles de l'idolâtrie papiste ». « On serait tenté de désespérer, » écrivait Léonard Hutter, professeur de théologie à Wittemberg « lorsqu'on voit les loups calvinistes se glisser partout, tromper par leurs ruses les princes et le peuple comme s'ils étaient les seuls docteurs et les uniques interprètes de la Confession d'Augsbourg. Jean Munster est l'un de ces archi-menteurs, de ces séducteurs populaires. Il a dédié au duc Adolphe de Schleswig-Gotthorp un livre où il pré-

¹ RECHTENBACH, *Augensalbe*, pp. 2-4, 31, 41, 48, 52-54, 59, 96, 144-145.

² *Nothwendige Abfertigung* (voy plus haut, p. 535, note 2).

³ FABRONIUS, p. 59.

⁴ « Macte Heros divine; age opus Domini, quod agis, fidenter. Maledictus nimirum est, qui facit opus Domini negligentem et prohibet gladium suum a sanguine. » Voyez FRIEDBERG, p. 16, v. UNGERSDORF, pp. 160-180.

tend prouver que l'Église réformée n'a rien changé à la Confession d'Augsbourg; que les Calvinistes sont les seuls vrais Luthériens de doctrine et de culte, et que Luther lui-même est mort calviniste. » Pour le confondre, Hutter soutenait que les sermons prêchés par Luther peu de temps avant sa mort suffisaient à prouver la fausseté de semblables affirmations, puisqu'en en termes graves et énergiques, Luther avait averti les fidèles de fuir comme la peste le démon zwinglien et sacramentaire. « La Confession de foi française » cherchait à s'insinuer parmi les Allemands; afin de recruter des partisans, elle se donnait pour bonne luthérienne, bien que Calvin eût écrit en propres termes que la Confession d'Augsbourg était un tison d'enfer qui finirait par réduire la France en cendres ¹.

Une nouvelle guerre de plume éclata lorsque, sous l'influence et par les efforts de Maurice de Hesse, l'Électeur de Brandebourg, eut embrassé le Calvinisme.

II

« Dans l'Électorat du Brandebourg comme dans tout l'Empire, par une mystérieuse disposition de Dieu, les querelles religieuses se renouvelaient sans cesse, et depuis que Joachim y avait introduit le nouvel Évangile, l'esprit d'André Musculus semblait être descendu sur les combattants ². » « On m'est venu conter d'étranges nouvelles, » lit-on dans une lettre datée de Berlin; « il paraît que nos pasteurs se battent, s'injurient d'une façon vraiment ignoble et honteuse. A Saint-Nicolas, ils se sont jeté des chandeliers à la tête; à Saint-Martin, sur la place du marché neuf, ils se sont battus à coups de pierres, et ce n'est qu'à grand'peine qu'on est parvenu à les séparer. Je pense que le bon Dieu ne les assistera point, et que le mal sera vite arrêté, parce que le diable ne tardera pas à venir les quérir ³. »

Sous l'Électeur Jean-Georges, on avait forcé les prédicants à signer le Formulaire de Concorde; à sa cour, le Calvinisme était abhorré. Garder chez soi des livres calvinistes était s'exposer à la peine capitale. Au synode de Stettin (1593), le chancelier de l'Électeur, Distelmcier avait dit au nom de son maître : « Les Calvinistes, par leurs doctrines sur la personne du Christ, la prédestination, la cène et le baptême, nous conduisent du service du Seigneur au

¹ HUTTER, *Calvinista aulico-politicus* (1609), 1615, f. A. 3-4, 2^b, 127, 152, 153, 265.

² Sur Musculus, voy. notre 4^e vol., pp. 190 et suiv.

³ MOESEN, *Beiträge*, p. 124; GALLUS, pp. 137-138.

mépris de sa parole; de l'espérance au désespoir, du ciel en enfer. C'est pourquoi prions Dieu de nous en inspirer l'horreur ¹. » L'Électeur lui-même répétait souvent : « Je n'ai qu'une Université, celle de Francfort sur l'Oder; je la regarde comme mon plus précieux joyau; mais si je savais que mes professeurs dussent se faire calvinistes, je souhaiterais de bon cœur que l'Université tout entière devint la proie des flammes ². »

Joachim-Frédéric, qui succéda à Jean-Georges, avait les mêmes sentiments. Il déclara dans ses dispositions testamentaires que la Confession d'Augsbourg, à la totale exclusion des doctrines papistes et calvinistes, serait à jamais maintenue dans ses états (1600). Dès le mois de janvier 1593, il avait exigé de son fils Jeans-Sigismond la promesse écrite qu'il resterait toute sa vie fidèle à la Confession d'Augsbourg, selon le texte présenté à Charles-Quint, l'apologie, les articles de Smalkalde, le grand et le petit catéchisme de Luther et le Formulaire de Concorde; le prince-héritier jura « de ne rien innover, ni dans les églises ni dans les écoles ³ », et prêta le même serment en présence des États (1608) ⁴. Mais sitôt qu'après la mort de son père il eut prit la direction des affaires « on commença à entendre plus souvent ces paroles empoisonnées : Dans les livres, dans les prêches, il ne convient pas de traiter les Calvinistes en excommuniés; il vaut mieux vivre en paix avec eux, c'est ainsi qu'on livre Jésus-Christ et sa divine parole, à l'exemple du traître Judas. On entretient un commerce honteux avec un nouveau Bélial, mille fois plus perfide que l'Antechrist de Rome ». Aussi le prédicant Christophe Jordanus jugea nécessaire, en 1618, de faire paraître un *Cordial avertissement aux chrétiens touchant les périls de la fraternité calviniste*. On y lisait : « Depuis Joachim II, le culte évangélique a été fidèlement maintenu dans la Marche en dépit de la tyrannie antichrétienne et de l'hérésie cachée de tant d'hypocrites. De là, elle a été portée dans l'archevêché de Magdebourg. Mais voici qu'on commence à altérer la pureté de la foi. Les Calvinistes, par d'habiles complots, sont en train de perdre la religion : les théologiens palatins publient partout que la Marche repousse maintenant la doctrine de l'ubiquité. Un traité, publié par le surintendant général du Brandebourg sur la fraction du pain, est entaché d'hérésie calviniste. Souvenons-nous qu'il ne peut être question d'aucune fraternité avec des gens que Satan instruit et

¹ LEUTHINGER (ed. Kuster), lib. 28, 591.

² GALLUS, pp. 176-177.

³ Voy. HERING, pp. 12-13.

⁴ Voy. les termes du serment dans HUTTER, *Calvinista aulico-politicus alter*, p. 22-24.

conseille ». « En dépit de ce que nous prescrit la charité fraternelle, la troupe calviniste affirme, malgré toutes nos protestations, que nous croyons à la présence corporelle du Seigneur par une extension naturelle, ou je ne sais quelle fusion, dans les pots à bière, le bois, les feuillages, et même dans les latrines. »

Jean-Sigismond avait été attiré au Calvinisme par Maurice de Hesse et son chapelain Fabronius. En 1613, il publia une confession de foi qu'il destinait à devenir, dans ses domaines, « le symbole définitif de la religion ». « Il y a déjà plus de huit ans, » déclara l'Électeur aux États l'année suivante, « que je me suis entièrement donné à la doctrine que je vous propose¹ ; j'ai plus que jamais la conviction qu'elle est conforme à la Sainte-Écriture. Or cette suprême impératrice, l'Écriture, doit régner et dominer seule, et tous les théologiens de la terre doivent s'incliner devant elle, qu'ils appellent Sixte-Quint, Luther, Augustin ou Paul, et quand bien-même un ange descendrait du ciel pour la combattre. » L'Électeur, comme tous les novateurs qui s'éloignent de l'Église catholique, excommuniait ceux qui différaient d'opinion avec lui, persuadé que son interprétation de la Bible² était la seule vraie. « Les princes, » disait-il, « doivent avoir et garder des pensées princières, selon que nous lisons dans le prophète Isaïe : *Le Seigneur a établi, de sa bonté, lui, le souverain roi, que les princes seraient comme nourrices de ses bien-aimés.* Donc, afin que la pure parole de Dieu soit seule enseignée et prêchée parmi nous, afin qu'elle sorte limpide et claire de la fontaine d'Israël, sans aucun mélange de maximes humaines, sans aucune parcelle du levain aigri de la doctrine d'erreur ; afin que les sacrements soient dispensés d'après l'institution du Seigneur, sans nulle superstition papiste et idolâtre, sans aucune cérémonie inventée par l'imagination humaine ; pour que les écoles et les églises soient vraiment apostoliques, et qu'ainsi le vrai culte de Dieu soit rétabli et transmis à la postérité d'après la lettre et le sens des divines et saintes Écritures, Dieu m'ayant donné tant de terres et de sujets, dans ma reconnaissance pour tous les biens que j'ai reçus de sa bonté, et selon le noble exemple des pieux rois et princes Josaphat, Ezéchias, Josias, Constantin, Théodose et beaucoup d'autres, j'ai résolu, sous l'inspiration du Saint-Esprit et par l'ordre formel de Dieu, d'abolir à jamais, sans me laisser influencer par qui que ce soit, tout ce qui subsiste encore dans mes états

¹ *Treuherzige Warnung*, f. 3^a, 5^a, p. 258.

² Aussi le théologien réformé de Bâle, Samuel Werenfels, écrivait-il sur sa Bible :
Illic liber est, in quo sua quaerit dogmata quisque,
Invenit et pariter dogmata quisque sua.

la superstition papiste, et de tout réédifier d'après la parole divine et selon l'Église apostolique. » Au reste, le prince assurait qu'il ne contraindrait personne à adopter le nouveau formulaire, et « laisserait un libre cours à la vérité et à la grâce de Dieu ».

Ce fut en vain que les États lui rappelèrent les promesses signées de sa main qu'il avait faites à son père et à eux relativement au maintien du Luthéranisme². « Dans les choses de Dieu, » répondit-il, « de pareils engagements n'obligent point. Quelle responsabilité aurions-nous pas devant Dieu, si nous osions fermer au Saint-Esprit toutes les issues, si nous condamnions son action à l'impuissance, si nous l'empêchions d'éclairer notre âme et de nous donner une connaissance plus profonde de sa vérité et de sa divine parole ! » Pour justifier sa conduite, l'Électeur citait l'exemple de Joachim II et de son frère, qui tous deux avaient solennellement juré à leur père de maintenir la religion catholique dans leurs états, et qui, cependant, avaient passé au Luthéranisme³.

Bien éloigné de se croire lié par ses premiers engagements, Jean-Sigismond reprocha aux États leur fidélité aux anciens règlements : « Nous ne sommes pas peu surpris, » leur dit-il, « de vous voir si attachés à la Confession d'Augsbourg non rectifiée. Nous croyons, néanmoins, que personne parmi vous ne l'a sans doute jamais lue, car si vous l'aviez lue avec soin, vous auriez aussitôt découvert qu'elle approuve la transsubstantiation papiste, blasphème abominable, auquel, certainement, vous n'avez jamais consenti. » « La Confession rectifiée a été dressée avec l'approbation de Luther et de tous les membres d'Empire. Quant au Formulaire de Concorde, tout le monde sait que Jacques Andreaë, ce docteur présomptueux, avait rêvé d'établir sur l'Église et sur les fidèles une sorte de primat, une papauté luthérienne, et qu'il s'est montré beaucoup plus occupé de ses intérêts que de la gloire de Dieu. Auguste de Saxe a été le premier à se plaindre de l'odieuse manière dont il avait été trompé. Aussi amis et ennemis ont-ils vu la discorde naître de cette prétendue Concorde, et ceux qui l'avaient inventée comme ceux qui l'ont adoptée se sont ensuite disputés comme de vrais frères de Cadmus. Ils se querellent encore aujourd'hui. Luther lui-même, ce vase d'élection, est mort encore à demi enveloppé dans les ténèbres du

¹ *Reformationswerk in Churbrandenburg*, pp. 1-2, 3-4, 14.

² *Reformationswerk*, pp. 20-23.

³ Voy. aussi les lettres que le margrave Jean-Georges écrivait à Gedicke pour justifier son frère l'Électeur. *Reformationswerk*, pp. 44-46, 50, 235, 238-239. Voy. HERING, pp. 54, 222 et suiv.

papisme; sa doctrine de la cène n'a pas été puisée dans la Sainte-Ecriture. Il a eu le tort de ne pas vouloir céder sur ce point lorsqu'on a voulu l'éclairer et qu'on lui a mis la vérité devant les yeux. De là vient qu'il a dit et écrit tantôt une chose et tantôt une autre, qu'il a tour à tour approuvé ou rejeté tel ou tel article de foi. Ses écrits sont partout, vous pourrez les lire vous-mêmes, et vous y trouverez ce que je dis¹. »

Les défenseurs de la doctrine de Luther se plaignaient continuellement qu'en Allemagne l'autorité de sa doctrine eût considérablement diminué. « Presque partout, » écrivait Cyriacus Spangenberg dès 1594, « on est allé si loin qu'on se souvient involontairement des paroles de l'Exode : *Un nouveau roi s'éleva en Égypte, et il ne savait rien de Joseph*. Il n'est que trop vrai; presque personne ne veut plus rien savoir ni rien apprendre du saint docteur Luther². » « Les coucous ingrats, » écrivait le premier chapelain de la cour de Saxe, Mathieu Hoc, « se permettent de reprendre, de critiquer, de condamner, de réformer et même d'insulter le grand docteur, l'évangéliste illuminé de l'Allemagne, paraissant ne se souvenir aucunement que sans lui ils seraient encore, à l'heure qu'il est, plongés dans les ténèbres du papisme³. »

L'Électeur, « suprême autorité établie par Dieu même pour veiller sur les tables de la loi, » ordonna aux prédicants du Brandebourg de baser leur enseignement sur la Confession d'Augsbourg réformée et sur l'Apologie, sans y mêler « aucun des falsifications et des gloses que quelques théologiens présomptueux, subtils et vains, y avaient introduites ». Il leur ordonna aussi d'avoir à s'abstenir, dans leurs prêches, de toute injure ou calomnie. Il avertit en même temps les pasteurs qui refuseraient de se conformer à ses ordres « qu'ils sauraient très promptement à quoi s'en tenir sur ses intentions, et sur les moyens qu'il comptait prendre pour obtenir leur obéissance; on leur laisserait toute liberté de se rendre en un autre pays, où leur fureur antichrétienne, leurs grands éclats, leurs injures, leurs calomnies, leurs imprécations, leurs excommunications pourraient se donner carrière.

Jean-Sigismond, pour justifier ces mesures, se disait très inquiet des agissements de l'Antechrist de Rome, qui plus que jamais était altéré du sang des « vrais chrétiens⁴ ».

Mais parmi ces « vrais chrétiens », l'excommunication et l'im-

¹ Le 28 mars 1614. *Reformationswerk in Churbrandenburg*, pp. 32-34.

² *Adelsspiegel*, t. II, p. 23.

³ *Kurze Antwort*, etc., pp. 2-3.

⁴ Le 24 fév. 1614. *Reformationswerk in Churbrandenburg*, pp. 15-20.

précaution réciproques, loin de cesser, recommencèrent de plus belle, en dépit des exhortations du prince. Le surintendant général, Christophe Pélargus, parce qu'il ne s'était pas opposé aux nouveaux édits, fut criblé d'outrages par les Luthériens, traité de mamelouk, d'apostat et d'infâme hypocrite : « Pour plaire aux hommes, vous avez honteusement renié Jésus-Christ, » lui écrivit en septembre 1604 le docteur Conrad, surintendant et professeur à Stralsund ; « gardez-vous de suivre les Calvinistes, ces serviteurs du diable, combattez et défendez avec nous la vérité divine telle qu'elle est définie dans le Formulaire de Concorde et telle qu'autrefois vous l'avez vous-même approuvée. » Conrad ne manqua pas de rappeler à l'apostat « la fin tragique » de Béranger, et d'Œcolampade qu'on prétendait avoir été étranglés par le démon ; le docteur Cramer, pasteur et professeur à Stettin, lui envoya les mêmes avertissements ; Pélargus, à l'entendre de fait et en vérité, « avait apostasié, et ne pourrait éviter les foudres divines¹ ».

« Le devoir que Pélargus, ce mamelouk de Satan, abandonnait lâchement, » Simon Gedicke, prévôt de Berlin et premier chapelain de la cour, eut le courage de le remplir. Aussi les Luthériens le regardaient-ils comme un vrai serviteur de la vérité, envoyé par le Christ pour combattre l'hydre du Calvinisme.

« Les prêches de Gedicke, » écrivait le calviniste Martin Füssel, « sont vraiment féroces ; il semble n'avoir qu'un désir, c'est de provoquer en Allemagne un massacre général². » Dans la préface de son livre sur les *Cérémonies de la sainte cène*, Gedicke comparait les amis, les mauvais conseillers dont s'entourait l'Électeur, à l'impie Aman sous Assuérus, à Ziba sous le règne de David. « Il leur souhaite, » écrivait le prince aux États, « la potence d'Aman et la corde d'Ahitophel³. » A plusieurs reprises, Gedicke se plaignit des injures dont l'accablaient les « suppôts sataniques de Calvin ». « Combien de bons dieux Gedicke a-t-il encore dans sa poche ? » lit-on dans un pamphlet calviniste de cette époque ; « les a-t-il tous avalés ? On devrait en finir une bonne fois avec tous les mangeurs de Dieu ! » Les choses allèrent si loin que Gedicke ne se crut plus en sécurité à Berlin. Au mois de mars 1614, il se sauva pendant la nuit, après avoir averti le public que Salomon Finck, élu à sa place, était un nouvel Eccebolus ; que dans les questions religieuses il tournait le manteau selon le vent, et qu'en

¹ Voy. les trois lettres de Conrad dans SIMON GEDICKE, *Calvinisterei*, pp. 594 et suiv.

² *Fortgesetzte Sammlung*, etc. (1746), p. 359.

³ HERING, pp. 242-252.

1613, comme plus de mille personnes pouvaient l'attester, il avait, dans un sermon, prié Dieu tout haut de châtier les Calvinistes, et de délivrer l'Allemagne de leurs extravagances; que plus tard, dès qu'il s'était aperçu des changements qui se préparaient à la cour, voyant que le vent tournait du côté du Calvinisme, il avait fait volte-face. » « Il n'y a pas longtemps, qu'en présence de gens de bien, qui me l'ont répété, il a révélé son cœur impie et toute son impudence, car il a osé dire : « Tandis que je vivais parmi les Luthériens, j'ai été six fois avec eux à la Cène, tout en sachant parfaitement que je ne recevais pas réellement le corps du Christ. Déjà, à part moi, je croyais tout ce que nous enseigne Calvin. » N'est-ce pas une véritable hypocrisie de Satan que chante cet oiseau¹ ? Puis, ce même oiseau a fabriqué un pamphlet qu'il intitule *le Miroir*, et dans lequel, parlant des Luthériens, il dit, entr'autres choses, que nous venons du diable, et ce démon prussien conclut ainsi : « Celui qui est contre le Christ vient du diable; celui qui trouble l'ordre établi par le Christ et qui honore et soutient des inventions humaines, celui-là est contre le Christ; donc un tel homme vient du diable. » Voilà ce que Finck ose écrire! Or, nous sommes en état de prouver d'une manière irréfutable, par des textes de la Sainte Écriture, que Finck et tous ceux qui le suivent viennent en droite ligne du démon. Nous le prouvons par leurs doctrines sur la Sainte-Trinité, sur la toute-puissance de Dieu, sur la sainteté, sur la charité, la grâce et la miséricorde de Dieu, car les Calvinistes font de Dieu une sorte de monstre, un Dieu cruel et tyrannique; ils prétendent qu'il a condamné certains hommes aux tourments et à la damnation sans autre raison que celle de son bon plaisir, qu'il ne tient pas plus à nous qu'aux insectes des champs, aux animaux sans raison, aux bœufs, aux puces ou aux moucheron, et que, de même que les hommes ne font aucun péché quand ils tuent aujourd'hui cette volaille engraisnée demain telle autre, de même Dieu n'est pas injuste en condamnant tel ou tel d'entre nous selon qu'il lui plaît. » « Dans l'article de la personne du Christ les Calvinistes osent dire: De même qu'un meurtrier, un malfaiteur n'est pas nécessairement de la même longueur que la potence à laquelle il est suspendu, de même il n'est nullement certain que le Christ s'étende aussi loin que la droite de Dieu à laquelle il est assis. » « Dans l'article du Saint-Esprit, les Calvinistes prétendent qu'un chrétien régénéré ne peut plus commettre de péché mortel, ne peut plus perdre la foi, la grâce de Dieu,

¹ *Fink*, en allemand piouson.

le Saint-Esprit ; que David conserva la grâce même au temps de son adultère et de son homicide ; qu'il n'a pas été plus coupable devant Dieu par cet adultère qu'un taureau n'est criminel lorsqu'il monte sur les vaches ou les génisses pour les féconder. Dans l'article de la justification du pauvre pécheur, le diable parle par leur bouche. Dans celui du sacrement de baptême, ils écrivent qu'il vaudrait mieux que le diable baptisât qu'une femme chrétienne ». De toutes ces assertions hérétiques, au nombre de quinze, Gedicke conclut une dernière fois que Finck et ses disciples appartiennent tous au diable, et termine en disant : « Ami lecteur, achevons ce petit traité par cet argument ou discours final emprunté à Finck lui-même : Celui qui agit contre le Christ vient du diable. Dans les articles que je t'ai cités, les Calvinistes, tu le vois, combattent le Christ ; donc ils appartiennent tous au diable ¹. »

Par la force de tels arguments, Gedike, au dire des Luthériens, avait réussi à venger l'honneur du Christ, bien différent de Pelargus, « sur lequel les États avaient vainement compté pour combattre Finck, ce loup ravissant ² ».

L'ardent auxiliaire de Gedicke, Mathias Hoe, chapelain de la cour de Saxe, déclarait « ne pouvoir goûter aucun bonheur en cette vie si on le forçait à garder le silence sur l'abomination de l'homicide Calvin, et sur tout ce qui venait de se passer dans la Marche de Brandebourg ». En 1614, il adressait à tous les luthériens zélés un *Avertissement composé pour la gloire de Dieu, ou recueil d'arguments irréfutables*, et suppliait ses coreligionnaires de ne pas se laisser séduire par le poison calviniste, de ne pas adhérer à la confession de foi nouvelle. « Les Calvinistes, » écrivait-il, « ont eu l'art de rendre le Luthéranisme odieux à l'Électeur. C'est à tort que la Confession de Berlin assure qu'ils ne nient pas la divinité de notre Rédempteur. Les Berlinois feignent de croire avec nous que le Christ est le Fils éternel et tout-puissant de Dieu ; mais ils parlent ainsi en général, tandis que çà et là ils emploient sans cesse des expressions turques, juives, ariennes pour nier cet article fondamental du symbole. » « N'est-il pas indigne à eux de troubler l'Électeur défunt jusque dans sa tombe, et de l'accuser d'avoir laissé subsister dans ses églises l'abomination papiste ? » « Que Dieu éloigne de nous les artifices du diable et de ses satellites ! qu'il vienne au

¹ *Abfertigung der sacramentirischen Bespiegelung Salomon Finckens* (1615), pp. 1-6, 8-10, 42-60. Gedike accusait Finck d'être d'une mauvaise foi sans égale, et de tromper les âmes le sachant et le voulant : « La fausseté, l'impiété la plus coupable sont cachées dans ce bel oiseau ! » pp. 11-13.

² Voy. *Reformationswerk in Churbrandenburg*, pp. 210-211.

secours des chrétiens orthodoxes, de tous ceux qui n'ont pas encore plié le genou devant Baal ¹ ! »

« Lorsque les Calvinistes, » dit ailleurs Hoe, « se vantent de n'avoir jamais été réfutés jusqu'à ce jour dans un concile général, ils devraient avoir honte de ce qu'ils disent; car Zwingle, Carlstadt, Calvin et autres sacramentaires ont été de faux prophètes; or, nous ne voyons pas que Dieu ait jamais ordonné à son peuple de faire comparaître les faux prophètes devant un concile. Jésus-Christ n'a pas tenu de concile pour confondre les pharisiens et le sadducéens; saint Pierre n'a pas tenu de concile au temps de Simon le Magicien, il s'est borné à le déclarer hérétique devant Samarie et devant Rome. » « D'où vient que les Calvinistes condamnent avec tant de violence la doctrine anabaptiste, flacinienne, synergiste, le nouveau dogme photinien, puisqu'aucune de ces doctrines n'a été exposée ni entendue devant un concile régulier? » Hoe repoussait de toutes ses forces l'idée du colloque réclamé par l'Électeur. « Les Berlinois attellent le cheval derrière la voiture. Après avoir établi à Berlin leurs réformations calvinistes, et quand le char est déjà embourbé, ils viennent demander s'ils ont bien ou mal agi. Les prédicants de Berlin et de Cologne sur la Sprée prendraient seuls part à ce prétendu synode, et il est clair qu'ils régleraient leur conduite sur les conseils de la cour. » « Qu'on fasse des colloques aussi souvent et autant qu'on voudra pour confondre les docteurs hérétiques, il est certain d'avance qu'aucun ne se laissera jamais convertir ² ! »

Dans un autre écrit intitulé : *Preuves irréfutables du blasphème calviniste*, Hoe disait encore : « Un vrai calviniste commence par s'instruire de la manière dont il doit injurier et calomnier les Luthériens; il apprend à nous traiter de mangeurs de chair, de vampires, de cannibales, comme Calvin et Bèze nous ont nommés si souvent, et cela jusque dans leurs confessions de foi. On lui enseigne ensuite à demander aux enfants s'il reste encore quelque chose du Christ depuis tant d'années que les Luthériens le mangent, s'ils n'en ont pas encore un peu dans les dents, ou bien s'ils ne l'ont pas laissé dans les latrines? Voilà le pain quotidien des Calvinistes, ce sont ces injures ignobles! ³. »

« Les Berlinois » ne se faisaient pas faute de riposter, mais avec

¹ *Unvermeidliche Erinnerung*, pp. 3-8, 43-44, 45-46, 73 et suiv., 104, 106, 110, 162 et suiv.

² *Kurzer Discurs ob die calvinische Lehr ohne ein Concil zuverdammsen* (1614), pp. 7-9, 11-12, 22, 33-34.

³ *Gründlicher Beweis* (1614), pp. 20, 184, 185.

plus de modération, se bornant à établir, par des textes de Luther, que celui-ci avait soutenu beaucoup de points de doctrine que Hoe condamnait comme hérétiques : « Luther a constamment enseigné avec Calvin que Dieu a voulu la chute d'Adam et d'Ève ¹. Dans son *Traité du serf arbitre*, il enseigne la même chose que Calvin; si Calvin eût exposé ce même point dans les mêmes termes, tous les Luthériens n'eussent pas manqué de crier à l'hérésie et à l'anathème. Il serait donc sage à eux de se tenir tranquilles, de relire leur prophète, de réfléchir, puisqu'il est dit dans le Formulaire de Concorde, que le traité du serf arbitre est le meilleur ouvrage de Luther ². » Hoe répondit que le « saint homme de Dieu, Martin Luther », était mort en maudissant avec une grande ardeur l'abomination sacramentaire, il loua l'énergie et la science avec lesquelles il l'avait combattue, et replongée au plus profond abîme de l'enfer. « Par les Berlinois, » dit-il, « le diable a semé partout une poudre infecte dont la puanteur s'est répandue partout ³. »

Dans la Marche du Brandebourg comme en Hesse, la querelle sur l'Eucharistie donna lieu aux disputes les plus acharnées. Il paraissait incompréhensible aux Calvinistes que les Luthériens, après s'être affranchis du papisme, « cette œuvre du démon, » fussent demeurés attachés à l'usage des hosties. « C'est aux hosties, c'est à l'élévation pendant le service divin qu'il faut attribuer l'étrange attachement des chrétiens de toute condition pour l'abomination papiste de l'adoration du pain, et cependant voilà tant d'années que l'Évangile est prêché dans toute l'Allemagne! » Jacques Fabricius, recteur de Zantzig, se demandait comment il se pouvait faire que, dans un tout petit pain, Jésus-Christ, un homme de six pieds et demi, eût se tenir caché. « Les hosties, » affirmait Théodore Lazarus, ont été inventées par le pape Sergius; puis, chose burlesque et honteuse, on s'en est servi pour les sacrifices papistes. Elles peuvent être considérées comme de véritables pains, puisqu'elles n'ont ni le nom, ni la forme, ni l'utilité du pain, et qu'on ne les trouve dans aucune boulangerie. La croix dont elles sont ornées serait une raison suffisante pour les abolir, car le peuple

¹ *Frei Peter... ein christlich und ernst Gespräch von den zwei Artikeln, nämlich von Gottes Wort und von Gott selbst, mit welchen D. Hoe sich unsterstanden die reformirten Kirchen zu beschweren, gehalten in freier Felde zwischen Berlin und Brandenburg, Berlin, 1614. Das ander Gespräch,...* 1615.

² THÉODORE LAZARUS, *Synopsis doctrinae Lutheranae et Calviniana* (1615), p. 16.

³ *Wohlgegründete Verantwortung auf das calvinische Lästergespräch aus Berlin* (1614) f. B. 3a-b. D. 4^a.

⁴ VOY. THOLUCK, *Das kirchliche Leben*, t. I, p. 264. C'est avec cette grossièreté qu'on concevait les saints mystères.

se persuade, à la vue de cette croix, que le Christ y est substantiellement présent ¹. Pour faire accepter peu à peu la doctrine calviniste sur la cène, on eut recours aux mêmes expédients qu'en Hesse. Grégoire Franck écrivait dans un mémoire adressé à l'Électeur sur la situation religieuse : « En plusieurs localités, on a soin de se servir d'hosties très épaisses, afin que celui qui serait tenté de les avaler soit forcé de les mâcher. »

« Champion ardent de la sainte, et infaillible doctrine luthérienne, » Léonard, professeur de Wittemberg, « porta de rudes coups, » dans la Marche du Brandebourg, « au Calvinisme maudit. » « Les Calvinistes, » disait-il « ont la témérité de vouloir soutenir à Dieu, aux anges, aux hommes, et cela, contre leur conscience, que le blanc est noir, que les mensonges sont vérité ; il faut les fuir, s'en méfier, quand même on risquerait d'irriter le diable et sa grand'mère ! Si les Berlinoïses pensent comme nous sur les vérités fondamentales de la foi, pourquoi donc nous appellent-ils Nestoriens, Eutychéens, Capharnaïtes, serviteurs d'idoles, papistes, hypocrites, cannibales, vampires, etc. ? Pourquoi ont-ils chassé les Luthériens du Palatinat, de la Hesse et d'ailleurs ? Christophe Pezel, dans son épître au licencié Hamelmann, soutient que les Luthériens ne sont plus chrétiens, qu'ils n'appartiennent pas au bercail du Christ ; Georges Hahnenfeld nous donne au diable, nous envoie en enfer, nous et notre doctrine. Les théologiens du Palatinat vont jusqu'à écrire dans leur Confession de foi (page 167) : « Nos adversaires ont manifestement falsifié le fondement de la doctrine et de la religion chrétiennes, et ainsi ils ont ouvert la porte aux loups, c'est-à-dire aux hérétiques et aux ennemis de Jésus-Christ, et ils les ont laissés pénétrer dans le bercail ¹. »

Dans sa *Réponse nécessaire aux innovateurs de Berlin*, Hans Knorr et Bénédicte Hobrecht, Hutter s'écrie : « On en vient à se demander si Dieu, comme au temps de l'impie Achab, n'a pas permis à la puissance des ténèbres d'agir en toute liberté dans ce monde, et de troubler Israël ! L'esprit de mensonge parle par la bouche de tous les prophètes et prédicants calvinistes. » Aussi Hutter se croyait-il obligé de prendre la parole, non pour plaire au diable, « qui n'est digne d'aucune réponse, mais pour instruire les égarés ». Il dit non sans bon sens : « Quand Hobrecht reproche aux Luthériens les grossières injures, les blasphèmes trop communs parmi eux, il

¹ *Calvinista aulico-politicus alter, das ist: Christlicher und nothwendiger Begriff von den fürnehmsten politischen, Hauptgünden, durch welche man die verdammte Calvinisterei in die hochlöbliche Chur- und Markbrandenburg einzuführen sich eben stark bemühet.* (Wittenberg, 1614), pp. 151-161, 174.

sait bien qu'il est injuste et puéril d'attribuer ce vice à la doctrine, car si nous suivions cette méthode, rien que pour ce motif nous devrions condamner la doctrine calviniste comme fausse et hérétique, puisque dans l'Église prétendue réformée, autant sinon plus que chez nous, s'étalent les vices les plus honteux, les imprécations, les juréments, les blasphèmes, les excès de table, les débauches, la fornication, etc. ¹. » « Les Berlinoises disent encore que nos prédicants font une obligation de la confession à leurs ouailles; que c'est un moyen pour eux d'ensuler leur bourse; qu'ils remettent les péchés pour un thaler, sans s'inquiéter de savoir si celui qui reçoit le sacrement comprend quelque chose à ce qu'il fait, et que, même pour un demi-thaler, le confesseur met la main sur la tête du pénitent et lui dit : Tes péchés te sont remis. » A cela, Hutter répond (sans nier le demi-thaler) : « Lorsque ce pamphlétaire insinue que nos pénitents croient l'absolution efficace parce qu'elle leur a coûté un demi-thaler, c'est un mensonge, c'est une bouffonnerie diabolique et infâme, inventée pour rendre méprisable l'Église à laquelle nous appartenons. Les ministres calvinistes n'ont qu'à rentrer en eux-mêmes et à se demander ce que leur a rapporté jusqu'à ce jour leur confession et leur absolution publiques, et lequel d'entr'eux, au lieu d'un demi-thaler, n'a pas reçu comme honoraires cent, et peut-être mille thalers ! Que de fois, pour une question de casuel, ils se sont regardés de travers ! Füssel et Finck, dit-on, se sont un jour pris aux cheveux à ce sujet, ils ont bravement cogné leurs têtes calvinistes ² ! »

En 1615, pendant le carême, lorsque l'Électeur fit enlever des églises en présence de son frère Jean-Georges, gouverneur de la Marche, les autels, les crucifix et les images, le diacre Stuler, dans la cathédrale de Berlin, eut le courage de s'élever en chaire contre cette profanation; puis il déclara à ses auditeurs qu'il s'attendait à être jeté en prison pour avoir si hardiment parlé. Là dessus les bourgeois, les jeunes gens s'assemblèrent, et quelques-uns prirent leurs armes. Le gouverneur, accompagné de quelques soldats, ayant voulu rétablir l'ordre, fut blessé à la tête par une pierre lancée par une main inconnue. On sonna le tocsin, on assailit la maison de Martin Füssel, prédicant de cour élu à la place de Gedicke, et on la pilla de fond en comble. Lorsque l'émeute fut apaisée, Füssel monta en chaire (c'était le vendredi saint) dans le plus étrange accoutrement : « Il portait une camisole verte et un jupon, car il n'y avait pas d'autre vêtement chez lui. » Il avait échappé par miracle, ainsi

¹ *Nothwendige Antwort*, p. 40.

² *Nothwendige Antwort*, pp. 42-43, 44-46, 51-52. Voy. p. 192, f. D.

que sa femme et ses enfants, à la fureur de la populace ¹. L'Électrice, dont toutes les sympathies étaient acquises au Luthéranisme, s'écria, à ce qu'on prétend, pendant l'émeute, « que le peuple avait raison, et qu'il ne devait pas se laisser enlever le prédicant Stuler. »

Des troubles éclatèrent en d'autres villes de la Marche; à Lindau (comté de Ruppín), les bourgeois et les diaconesses luthériennes s'opposèrent à l'installation d'un prédicant nommé par Jean-Sigismond, et ne se soumirent que lorsqu'un chambellan de l'Électeur fut venu les avertir « que le prince était résolu à traiter sévèrement les rebelles, et à faire un exemple dont jeunes et vieux se souviendraient longtemps. » A Stendal, les mécontents parcoururent les rues pendant la nuit portant des torches allumées, et parodiaient les cérémonies de la cène calviniste ². A Brandebourg aussi, les innovations de Jean-Sigismond excitèrent de vifs murmures. On lui reprochait surtout d'avoir prescrit une prière dans laquelle Dieu était supplié « de fortifier les âmes par la force de son Saint-Esprit et de sa parole, afin qu'avec un cœur pur tous les chrétiens puissent combattre pour la foi et pour l'Évangile ». Au sujet de cette prière, les prédicants de Brandebourg présentèrent une supplique au prince (1616); une dangereuse confusion, dirent-ils, allait naître dans les esprits; il semblerait qu'on priait le Seigneur de fortifier l'une et l'autre religion, la vraie foi devait être plus clairement indiquée, car il serait impie de faire prier les fidèles les uns contre les autres. Dans la confusion actuelle des croyances, écrivirent-ils au Conseil, leur conscience leur défendait de prescrire une prière ainsi conçue; il leur était aussi impossible d'obéir « qu'il est impossible à un bon pasteur d'exécuter l'ordre du loup ». En présence de la congrégation réunie, l'archidiaque Ulric Vogel refusa la communion à Joachim Garcaüs, qui voulait la recevoir sans confession préalable. Vogel fut destitué; mais ses confrères soutinrent comme lui la nécessité de l'absolution privée, et il fallut que Jean-Sigismond les menaçât des châtimens les plus rigoureux pour les résoudre à l'obéissance. « Luther lui-même, » assurait le prince, « ne s'est jamais confessé avant d'aller à la communion ³. »

« Éclairé par la lumière de la vérité divine, » écrivait l'Électeur en 1616, « je hais de toute mon âme le dogme de l'ubiquité, l'ordure papiste de la manducation du corps du Christ, et j'ai décidé que ces doctrines ne seraient plus tolérées ni dans les églises ni dans

¹ Pour plus de détails, voy. HERING, pp. 279-299.

² HERING, pp. 275, 320. Voy. pp. 310-311.

³ HERING, pp. 313-320.

les écoles ¹. » Aussi corrigea-t-il de sa propre main le symbole de la faculté de théologie de Francfort-sur-l'Oder, et installa-t-il des professeurs réformés dans l'Université. « Et maintenant, » écrivait Jean Affelmann, professeur à Rostok, « le dragon calviniste va ravager tout à son aise le troupeau du Christ! » « Les sauterelles dont parle l'Apocalypse de saint Jean ne sont autre chose que les sectaires mahométans récemment engendrés par le papisme, c'est-à-dire les Calvinistes-Zwingliens et les Zwingliens-Calvinistes. Saint Jean a évidemment voulu parler de ces sauterelles modernes, qui ont quitté la fumée et les ténèbres du papisme ². »

On put s'apercevoir, à Koenigsberg, de l'extrême agitation des esprits, lorsque l'Électeur, le jour de Pâques 1617, alla recevoir la cène, suivi de beaucoup de réformés, dans la grande salle de son château. Le chapelain Jean Behm en fut tellement indigné que le lendemain, au château même, il prêcha sur ce texte : *Je changerai vos jours de fête en jours de deuil, et vos cantiques en lamentations* (Amos, VIII, 8.) « Ces menaces de la colère divine, » dit-il, « s'adressent maintenant à nous, puisqu'hier la secte a osé rompre ici le pain selon le nouveau rite. On a été ramasser des gens dans tous les coins de la ville afin de grossir la troupe des apostats, pour se vanter ensuite que le Calvinisme a séduit parmi nous un grand nombre d'âmes. Quiconque prétend ne pas s'apercevoir de cette supercherie ment effrontément, ou bien il est aveugle. » Le prédicant s'en prit ensuite directement à l'Électeur : « On promet avec de belles paroles de soulager le fardeau du peuple, » dit-il, « mais c'est par les actes qu'on juge de la sincérité du cœur. On nous accable de tant d'impôts que notre détresse est toujours plus affreuse! Oh! nous pouvons nous attendre à être assis un jour sur de durs escabeaux! On nous a promis de maintenir la constitution, mais la manière dont on s'acquitte de cette promesse est criminelle et honteuse. Nos lois défendent de tolérer et d'implanter parmi nous la doctrine calviniste, on a juré devant Dieu de garder l'Évangile de Luther, et ce serment n'a pas été tenu, et nous nous en plaignons à Dieu! Prenez à cœur, chrétiens, le grief national, il en est temps! Priez Dieu d'écarter le démon, afin qu'il ne poursuive pas l'œuvre qu'il a commencée ³! »

« Dans la Marche de Brandebourg, » disait en chaire le premier prédicant de la cour de Saxe, Mathias Hoe (1618), « le démon s'est élevé sur le trône de Calvin. » Ce même Hoe affirmait, dans l'un

¹ CYPRIAN, *Untericht von kirchlicher Vereinigung der Protestanten*. Doc. n° 5.

² *Calvinische Heuschrecken*, f. a. 3.

³ HERING, pp. 339-342.

de ses ouvrages, que les Calvinistes s'accordaient avec les Ariens et les Turcs sur quatre-vingt-dix-neuf points. — Zacharie Faber, curé luthérien de Hohenleimel, allait encore plus loin, et offrait de fournir deux cents, et même, à la rigueur, trois cents preuves que la doctrine calviniste était plus exécrable que la doctrine du diable ¹. »

Si les théologiens et les prédicants protestants disputaient entr'eux sur un pareil ton, on devine aisément en quel langage ils devaient attaquer les Jésuites, contre lesquels ils réunissaient toutes leurs forces, parce qu'ils les regardaient comme leurs communs ennemis.

¹ Voy. HERING, pp. 93-97.

CHAPITRE IX

PAMPHLETS CONTRE LES JÉSUITES. — « ORIGINES » DE L'ORDRE. —
« LES CRIMES PRIVÉS » DES PÈRES ¹.

Le théologien Conrad Schlüsselburg, vers la fin du xvi^e siècle, résumait ainsi la pensée des Protestants sur les Jésuites : « Je tiens pour certain que l'engeance des Jésuites a été suscitée, non par Dieu, mais par le diable² ». « Ceux qui sont issus du diable et de son lieutenant l'Antechrist, » disait un autre théologien, « ceux qui ont été inventés et envoyés par tous deux, ne peuvent agir autrement que sataniquement. Les Jésuites sont des démons incarnés; il faut voir en eux ces faux anges de lumière dont parle l'Apocalypse au chapitre IX. Ils blessent comme le serpent et le scorpion, selon le mot de l'apôtre. Quiconque se confie à eux n'est plus dans son bon sens; quiconque ne les exécère pas du fond de l'âme n'aime point Dieu; quiconque les fréquente s'expose à la damnation éternelle, et à l'étang de soufre de l'enfer³. »

C'est en ces termes que, dès les premières années de l'apostolat des Jésuites en Allemagne, les Protestants s'exprimaient sur leur compte. En 1556, le théologien Jean Vigand les appelait déjà « les plus infâmes et les plus rusés persécuteurs de Jésus-Christ, » prétendant que leur unique préoccupation était de voler, de piller, de faire tomber les âmes dans l'abîme éternel. Le P. Canisius surtout, « ce serviteur d'idoles, » était, selon lui, un abominable blasphémateur, un démon impudique. Quelques années plus tard, dans la traduction allemande du livre de Chemnitz sur les Jésuites, livre édité par le prédicant Zanger, on pouvait lire : « Il sort des immondices de l'estomac et de la bouche de ces misérables; ils souillent, renient, rejettent

¹ On trouvera la liste d'un grand nombre de brochures, de vers et de caricatures publiés en Allemagne contre les Jésuites, dans de BACKER, t. I, pp. 74-78, et t. III, 1890-1891. M. LIPENIUS, *Bibl. realis philosophica* (Francoforti, 1682), pp. 707-711. Voy. aussi, pour compléter ce chapitre, le premier et le second volume des *Annales* de WELLER.

² SCHLÜSSELBURG, pp. 8, 12 **. Sur Schlüsselburg (mort en 1619), voy. *Allgemeine deutsche Biographie*, t. XXXI, pp. 606 et suiv.

³ MENGERING, p. 12. Voy. ce que dit à ce sujet l'astronome LAMBERT FLORIDUS PLEININGER dans le *Kurz Bedencken von der Emendation des Yars* (voy. plus haut chap. III, pp. 82-85).

et détruisent la parole de Dieu. Ce sont de lâches apostats, des parjures sans conscience, des hypocrites maudits. » « La prostituée de Babylone a d'excellentes et de nombreuses raisons de se dire la mère de cette race de vipères. » Tilmann Hessus, Guillaume Roding, Paul Scheidlich tenaient le même langage ¹. « Les Jésuites blasphémateurs, » écrivait Flacius Illyricus, « ces faux prophètes de notre temps, ont évidemment été figurés par les grenouilles vomies par l'Antechrist, comme on peut s'en assurer en lisant l'Apocalypse. Ce sont aussi les sauterelles prédites dans le même livre, et qui devaient sortir de l'abîme de l'enfer au moment de la venue de l'Antechrist pour souiller et bouleverser l'Église et le monde entier. Ils ont un front semblable à celui de la prostituée, il ne rougit de rien ². » Les Pères de Dillingen ayant publié une série d'aphorismes théologiques, deux docteurs en théologie, Guillaume Bidenbach et Luc Osiander, crurent devoir y faire une « pieuse réponse » (1566). Voici comment ils parlent à leurs adversaires : « Puisque vous avez résolu, mes Pères, de détruire la religion, à l'œuvre ! emparez-vous de toutes les Bibles, livrez-les aux flammes, et jetez-les en cendres dans la rivière ! » Les Jésuites sont ensuite traités de juifs, de tures, de payens : « Soyez attentifs, » disaient les deux prédicants à leurs lecteurs. « Écoutez le blasphème que le malin esprit, du fond de l'enfer, vient de vomir par la bouche de ses esclaves ! » « Les Jésuites ne rougissent pas de présenter le pitoyable Concile de Trente comme un synode d'une indiscutable autorité, ce Concile, où l'Antechrist et ses valets ont eu la préséance, où les juges étaient souillés de crimes affreux, idolâtrie, blasphème, mensonge, etc. ³. »

Le poète Jean Fischart passait pour « l'un des plus vaillants athlètes suscités de Dieu pour combattre la malice satanique des Jésuites ». Son « poème », publié en 1570 et intitulé : *Hibou ou corbeau*, semble tout particulièrement dirigé contre le converti Jacques Rabe, mais son véritable but est évidemment de traîner dans la fange les mœurs et la doctrine des Jésuites, de ruiner en Allemagne tout respect pour leur personne, tout avenir pour leur apostolat ⁴. Pour raconter l'origine, les progrès, de l'ordre de saint Ignace, Fischart compose une sorte de chronique rimée, remplie de fables ridicules ; il dénature l'image qu'il prétend reproduire jusqu'à en

¹ Voy. notre quatrième volume, pp. 412-414.

² *Elliche hochwichtige Ursachen*, etc., f. c. 4, c. 7b.

³ *Ad Jesuitarum assertiones... pia responsio* (Tubingae, 1566), pp. 30, 53, 69, 91, 150, 184, 192, 200, 213, 229-232.

⁴ Voy. Kunz, t. I, pp. 1-97. Le « poème » n'a pas moins de 755 vers. Vers 3087 et suiv.

faire une caricature odieuse, et quelquefois absolument ignoble. Il travestit grossièrement tout ce qu'il raconte. Voici comment, par exemple, il parle de la tendre compassion des Pères pour les malades des hôpitaux.

Ils habitent pour ainsi dire l'hôpital !
 Je n'aime pas à dire devant tout le monde,
 Tant c'est chose déplaisante à conter,
 Comment, sans drogues et sans simples,
 Ils donnent des clystères au vieilles femmes
 Et leur rendent une seconde jeunesse !
 Ensuite ils vont graisser les malades ;
 Ils leur font aussi la barbe.
 N'est-ce pas là un ordre admirable ?
 C'est ainsi que, grâce à la pharmacie,
 Ils gagnent de quoi bien manger et bien boire ¹.

Au sujet de l'héroïque apôtre François-Xavier, Fischart s'exprime sur le même ton d'ignoble plaisanterie. Il s'égayé sur la continuelle prière du saint :

Dans son sommeil, il ne parlait que de Dieu.
 Il s'écriait « O bone Jésus mi !
 Je suis comme une brute devant toi ! »
 Je crois qu'il était vraiment fou,
 Ou bien plongé dans le ravissement du Purgatoire,
 Ce qui arrive très souvent à ses pareils,
 Ce qui est le grand art des saints !

Il dit à propos de la bonne odeur qui se répandit dans la chambre du saint aussitôt après sa mort :

Je pense que dans un petit coin
 Était peut-être cachée une sainte ordure,
 Car un paysan s'est trouvé mal,
 Tant le parfum était exquis ² !

Fischart s'attira d'universels éloges pour une autre satire, publiée en 1580, et dont un burlesque poème français ³, intitulé : *Le petit bonnet carré du Jésuite*, lui avait fourni le thème. Cette satire n'a pas moins de onze cent quatorze vers. Le poète raconte comment le diable, pour accroître son empire, a d'abord créé le capuchon du moine. Ce capuchon n'a qu'une pointe, qui sert à dissimuler la pa-

¹ Vers 2397 et suiv. Kurz dit au sujet de ce « poème » : « Le chapitre sur les Jésuites est surtout remarquable ; la satire y est poussée avec vigueur ». « Fischart avait une nature d'une rare noblesse et d'une singulière profondeur, » etc., p. XXVI. « Une nature vraiment noble, des sentiments vraiment élevés, n'eussent jamais parlé en termes si ignobles du lit de mort d'un saint François d'Assise.

² Voy. Kurz, *Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, t. XXXV, pp. 61-78. Kurz, *Fischart's Dichtungen*, t. II, pp. XXV-LIV.

Kurz, *Dichtungen*, t. II, pp. 241-271.

resse, la fausse simplicité, l'hypocrisie et la ruse; ensuite il a inventé la mitre d'évêque à deux pointes; ceux qui s'en parent dévorent les aumônes qu'apportent les riches pour les pauvres, exploitent les sueurs et le sang du peuple pour satisfaire leur ambition et leurs goûts fastueux:

On s'incline devant elle comme devant Dieu lui-même!
 Puis on apporte un gros tas de bouse de vache :
 C'est pour graisser et consacrer le front des fidèles,
 C'est le chrême qui a le pouvoir de donner le Saint-Esprit ! !

En troisième lieu, le diable a inventé la tiare du Pape; elle a trois cornes, et couvre les vices et les crimes les plus abominables: soif de vengeance, envie, luxure, empoisonnements, émeutes, trahisons, insultes à l'autorité, parjures, crimes sodomites, magie, etc. La tiare est portée à Rome par le démon: là, on est en train d'élire un Pape:

Depuis ce temps, le pauvre monde
 Est persécuté par les trois cornes;
 Elles ne lui ont apporté que tribulation.

Enfin l'enfer tout entier se réunit pour travailler au bonnet à quatre pointes du jésuite: « Car il faut qu'il soit quatre fois plus malfaisant que les autres! Ne doit-il pas couvrir la tête des pires scélérats? Je veux qu'ils portent mon nom, dit Satan, et que désormais ils se nomment Satanites. Je leur donne pour mission de combattre Jésus! Trempez dans le soufre de Sodome et de Gomorre le drap qui va servir à faire ce bonnet fatal! Cousez dedans l'idolâtrie, l'illusion magique, la sorcellerie, la perversité infernale qui fit pécher Adam dans le Paradis, l'art de flatter, la douceur empoisonnée des paroles! »

Alors une foule de démons accourent pour doter le bonnet du jésuite

De mille charmes et sortilèges,
 D'abominations sanglantes,
 De meurtres, de rébellions,
 De péchés honteux, de trahisons, etc.

Lucifer vient lui-même consacrer le bonnet: « Allez quérir dans l'ancre sombre de Vulcain la poix de l'enfer, le soufre, les vapeurs funestes, le poison romain de Babylone, les senteurs empestées du Purgatoire! Que le bonnet maudit en soit bien imprégné! »

Une pareille « poésie » n'était pas faite pour élever le niveau

¹ Vers 281-284.

² Vers 317-410.

moral et intellectuel du peuple. Pendant la conjuration du bonnet, Lucifer s'écrie :

Opère des miracles par ma puissance,
Reçois et retiens tous mes dons !
Trouble les cœurs, provoque l'émeute,
Excite la persécution, la tyrannie,
Aiguise le glaive du Pape,
Multiplie ses excommunications,
Ses malédictions, ses imprécations !
Sois l'animal cornu, grâce auquel
On adore en tous lieux la puissance de la Bête !
O mon chef-d'œuvre, création de Satan !
O source de toute perversité,
O nouvelle boîte de Pandore,
Abrégé de tous les fléaux,
Arsenal de Vulcain, sac de mensonges
J'ai préparé vos quatre cornes
Pour être comme les pointes de mon glaive !
En vous j'ai mis mon espoir et toute ma confiance !

Les plus doctes théologiens ne rougissaient pas d'écrire dans ce style. Christophe Pezel, en 1699, fit précéder d'une poésie latine sa

¹ Vers 419 et suiv. La satire eut plusieurs éditions, et trouve encore de nos jours des admirateurs. Même VILMAR (*Geschichte der deutschen Nationalliteratur*, 7^e édit., t. I, p. 380) appelle ces rimes ignobles « la plus mordante spirituelle et excellente satire qui ait jamais été composée contre les Jésuites ». KUNZ (*Fischart's Dichtungen*, t. II, p. XLIII) répète l'éloge de Vilmar sur ce « chef-d'œuvre de la satire ». WACKERNAGEL écrit : (p. 89) « Avec Fischart, la satire revêt pour la première fois son vrai caractère, et cette légende (celle du bonnet carré des Jésuites) en est un excellent exemple; elle s'élève jusqu'à l'ironie la plus acérée, et l'ennoblit ». « Le caractère particulier du talent de Fischart, c'est un enjouement aisé, celui que les Anglais appellent humour. » Or, dans les rimes satiriques inspirées par les haines confessionnelles de Fischart, on ne saurait découvrir nulle part ni l'ironie véritable, ni l'humour. La malédiction de la haine pèse sur la verve inépuisable de l'auteur, cette haine peut détruire, mais elle ne peut rien édifier. En 1575, pour mieux outrager les juifs, il annonce au public, avec « un enjouement » tout semblable à celui de son pamphlet contre les Jésuites, un « prodige » des plus suggestifs. Il raconte qu'à Binzwangen, le 12 décembre de l'année précédente, une juive a mis au monde, non pas deux petits juifs, mais deux petits cochons vivants. » (Voy. KUNZ, t. III, pp. 70-72. Voy. WELLER, *Annalen*, t. I, pp. 243, n° 225, WELLER, *Zeitungen*, n° 443².)

L'histoire est si merveilleuse
Que si je n'en étais bien informé
J'aurais honte de la reproduire, etc.

Dieu avait permis ce prodige

Afin que le monde entier comprit bien
Que Jésus-Christ, vrai Messie,
Veut, avant son second avènement,
Livrer à la risée du monde
Cette race juive aveuglée
Qui s'obstine à son talmud !
Dieu veut rendre évident à tous
Que puisqu'elle refuse de le glorifier,
Voilà le cas qu'il en fait !

réfutation du catéchisme des Jésuites. Il intitula cette pièce : *Véritable origine de l'engeance de Satan, c'est-à-dire de la nouvelle secte des archimoiines fondée par Ignace de Loyola, qui ose porter le très saint nom de Jésus, et qui renonce au titre de chrétienne*. « Le ciel irrité contre nous, » écrit Pezel, « a permis que de hideux esprits de vengeance sortissent de l'enfer pour nous tourmenter. Avant que Satan ne leur permit de s'élançer hors de l'abîme, il leur a répété trois ou quatre fois : Tenez-vous loin, bien loin de Jésus ! ou, en latin : *Procul ab Jesu ite!* Ignace, leur père, sortant le premier de l'enfer, s'est emparé de ce mot, et s'est écrié : Enfants vraiment dignes de moi, retenez bien ce mot : *Procul ab Jesu ite!* Depuis ce temps, on les appelle Jésuites, et effectivement, parmi tant d'hérétiques et de faux-frères, personne plus qu'eux ne s'est tenu loin de Jésus ¹. »

Un livre français traduit en allemand, *Le vrai catéchisme ou examen approfondi de la doctrine et des mœurs des Jésuites* ², ne découvre dans la perverse société, depuis l'origine, que ruse et tromperie. La bulle de Paul III, qui soi-disant l'autorise et l'approuve, a été, d'après l'auteur, extorquée au Pape, et par conséquent n'a aucune valeur. Les Jésuites sont des hérétiques hypocrites, des monstres d'une nouvelle espèce, des animaux fabuleux, des athéologues, etc. Leur secte, qui pactise en sous-main avec l'anabaptisme, a été condamnée même à Rome.

Pour mieux ruiner l'apostolat des Pères, on répandait sur eux d'abominables calomnies ³. Dès 1573, le duc de Bavière écrivait : « Depuis que nous sommes au monde, nous avons toujours entendu répéter contre les Pères de la Compagnie de Jésus, non seulement les calomnies les plus noires, mais aussi les fables les plus absurdes. Des gens instruits, occupant de hautes situations, y ajoutent foi sans

Les Juifs, à ses yeux, sont des porcs,
Un troupeau grossier de porceaux, etc.

Sur les efforts de Fischart pour défendre les plus atroces persécutions de sorciers, voy. notre 6^e vol. ** K. GÖEKE (*Dichtungen von Johann Fischart* (Leipsick, 1880), pp. XVI et suiv.) dit que les écrits polémiques de Fischart contre Jacques Rabe, Jean Nasus et les Jésuites n'ont d'intérêt parce qu'ils sont de lui. KNEBS (*Publicistik*, p. 72) est du même avis.

¹ *Jesuiticorum Catechismorum refutatio, tradita in gymnasio Bremensi* (Bremæ, 1599).

² Imprimé à « Freystadt » 1603, pp. 29, 108, 123-140, 328, 344, 428, 695.

³ La calomnie osa s'attaquer même au vénérable P. Canisius. Ce que Flacius avait écrit en 1565 sur son prétendu « mariage de chien » avec une abbesse de Mayence (*Desectis, dissensionibus, etc.*, Pontificionum liber. — Basileæ (1565, p. 77) était encore répété en 1600 par le juriste luthérien Jean Wolf (*Lectiones*, II, p. 707) et, douze ans plus tard, par le prédicant de Dortmund HERMANN EMPYCHOVIUS (*Apologia orthodoxæ doctrinæ* — Giessæ, 1612, pp. 672-673. Voy. la réfutation de cette fable dans RADERUS, *Vita Canisii*, pp. 59-61.

amen, et cependant la vérité veut que nous déclarions que toutes ces accusations ne sont que des mensonges inventés à plaisir, comme on s'en convaincra infailliblement en allant au fond des choses. Nous n'avons jamais pu découvrir sur le compte des Jésuites d'un seul fait incontestable : c'est que dans les temps malheureux où nous vivons, autrefois comme de nos jours, ils n'épargnent ni temps ni peine pour faire régner partout le droit et la justice, pour servir le peuple chrétien par la doctrine et la prédication, pour le servir dans les hôpitaux, pour témoigner aux pauvres, aux lépreux, une bonté, une compassion touchantes. C'est ce qui saute aux yeux de tout le monde; mais rien ne persuade les adversaires de notre sainte religion ¹. »

Depuis ce temps la haine contre les Jésuites s'était beaucoup accrue. On avait fait de plus grands efforts d'imagination pour répandre contre eux des mensonges plus capables de les faire exécuter. Pierre Hansonius écrivait de Saxe en 1588: « On propage contre les Jésuites quantité de rimes ignobles, de caricatures infâmes; on les accuse d'avoir, à Munich, abusé de jeunes garçons. On raconte que quelques-uns d'entr'eux, déguisant leur sexe, ont, à Vienne, entretenus des maîtresses dont ils ont eu des enfants; qu'ils ont persuadé à un pauvre homme de se laisser porter à l'église couché dans une bière afin qu'un jésuite, pour prouver la vérité de sa religion, feignit de le ressusciter; on prétend que ce même homme a été ensuite trouvé réellement mort dans le cercueil. On dit qu'à Augsbourg plusieurs Pères ont pris part à des bouffonneries indécentes et à des mascarades; qu'ils ont passé les nuits dans de honteux plaisirs, et qu'à la suite de ces excès ils ont été assassinés. Quantité d'écrits scandaleux et d'images indécentes répandues dans le peuple avec une cynique audace portent à son comble la haine populaire. Toutes les fois qu'on examine les choses de près, on découvre non seulement que tout ce qu'on raconte n'est que pure calomnie, mais que dans les villes où soifisant les faits se sont passés, personne, ni magistrat, ni citoyen, n'a jamais entendu parler de pareilles abominations². Et néanmoins l'esprit de mensonge et de perversité ne cesse d'inspirer aux prédicants charnels et impudiques le désir de forger toujours de nouvelles calomnies, car ces prédicants sont enclins à la luxure, et il leur est naturel de juger les autres d'après eux. »

¹ Voy. notre 4^e vol., pp. 462-464.

² *Offenbarung der neuen erschrocklichen und teuflischen Landtlügen, so disse 1586. Jar wider die Societet Jesu im Reich und anderen Landen hin und wieder ausgesprengt worden. Durch Petrum Hansonium Saxonem zu Schutz der Wahrheit in Druck verfertigt* (Ingolstadt, 1586), préface, 1-4. Le livre contient une liste des prétendus forfaits, des Jésuites à Cracovie, et la réfutation complète

C'est ainsi, par exemple, qu'en 1604 le prédicant d'Augsbourg, Barthélemy Rulich, dans sa *Nouvelle gazette jésuitique*, affirmait que les Jésuites de Munich avaient assassiné plusieurs jeunes filles dans leur église; que, pour punir ce forfait, le conseil en avait fait torturer cinq avec des pinces brûlantes, et qu'on avait taillé des lanières dans leur chair. Le conseil de Munich essaya de détruire cette calomnie en proclamant l'innocence des Pères. « Ce qui est vrai, » porte leur déclaration, « ce dont conviennent tous ceux qui ont habité quelque temps notre ville, nous et beaucoup de nos dignes bourgeois et de personnes de religion et de nationalité différentes, c'est que les Pères de la Compagnie de Jésus mènent une vie irréprochable, pieuse et chaste, et qu'ils nous édifient par une conduite toute sacerdotale; c'est qu'ils sont zélés pour tout ce qui regarde le culte divin; qu'ils prêchent, entendent les confessions, enseignent les enfants, élèvent et instruisent la jeunesse et lui font le plus grand bien, et cela tous les jours de leur vie; qu'ils sont assidus au chevet des malades et des mourants, et, nuit et jour, les assistent fidèlement et paternellement¹. »

A Dresde, en 1602, un pamphlet rempli de scandaleux mensonges assurait « que plusieurs Pères de la Compagnie de Jésus avaient rempli l'office de bourreaux; qu'ils avaient fait appliquer la torture à un prédicant prisonnier; que le Père Scherer languissait depuis longtemps dans un cachot en punition de certains crimes. » Plusieurs conseillers de Graz crurent de leur devoir de démentir ces calomnies abominables. Ils donnèrent les plus grands éloges à la conduite et aux bonnes œuvres des Jésuites. « Une longue expérience, » dirent-ils, « nous a permis de les connaître à fond, et nous affirmons sur l'honneur que les Pères méritent toute estime, particulièrement le P. Scherer, qui jour et nuit prodigue aux mourants et aux prisonniers les offices de sa charité². »

Avec la même loyauté, les conseillers et bourgeois de Fribourg repoussèrent, le 18 août 1616, les calomnies répandues contre les Jésuites. On avait fait courir le bruit qu'ils avaient déshonoré et assassiné un grand nombre de jeunes filles et, pour cette raison, avaient été expulsés de la ville. « Les dignes Pères, » écrivent les conseillers, « bien loin de causer du scandale, édifient le peuple par leur doc-

de ces fables très répandues. Voy. ADAM WALASSER, *Christliche Vermahnung von dem grossen Laster der Nachreder und Verleumder* (Dillingen, 1570) f. c. 2 b.

¹ Déclaration du 12 juin 1616, portant le sceau de la ville de Munich.

² Voy. GRETSER, t. IX, p. 838.

ine et leur exemple; aussi nous sont-ils extrêmement agréables et précieux ¹. »

Deux ans après, lorsqu'à Constance on répandit sur les Jésuites toutes sortes de bruits infamants, le gouverneur, le bourgmestre et le conseil publièrent la déclaration suivante : « Nous pouvons et voulons attester ici que, parmi les Pères de la Compagnie de Jésus, nous n'avons jamais observé qu'une conduite sacerdotale exemplaire et sans tache, et qu'ils ont toujours montré un grand respect pour l'autorité civile. Envers leur prochain, ils sont prodigues de bienfaits; ils n'ont d'autre préoccupation que le culte zélé de Dieu, la prédication, la visite des malades et des pauvres, l'avantage et le profit de tous ². » « Nous avons sous les yeux, » écrivait de Mayence en 1615 le docteur Christian Gudermann, « plus de cent brochures, pamphlets, caricatures, vers burlesques, en grande partie d'un genre très indécent, où les Pères de la Compagnie de Jésus sont accusés d'actions méchantes et de forfaits exécrationnels. Si notre temps a vu se multiplier le crime sodomite, les péchés les plus infâmes, le meurtre, l'empoisonnement, les faux miracles, en un mot tous les crimes imaginables, les Jésuites en sont seuls responsables. Ces mensonges, ces calomnies odieuses ont été répandus en tous lieux, au grand honneur des nobles arts de l'imprimerie, de la peinture, de la sculpture et de la poésie qui servent à les répandre, et tout cela dans le seul but d'exciter les princes, les seigneurs et le commun peuple à se décider à une persécution violente contre les Jésuites, dans l'espoir (que Dieu confonde!) de soulever contre eux les plus puissants princes du Saint-Empire. On poursuit le même but par des ouvrages qu'on intitule : *Histoire des Jésuites*, ouvrages qui ne contiennent que calomnies et basses insultes, et qu'on propage dans le monde entier pour le remplir d'indignation et de haine ³. »

Au premier rang des livres de ce genre, il faut nommer *l'Histoire de l'ordre des Jésuites*, publié en 1593 par le célèbre théologien chrétien Polycarpe Leiser. Son véritable auteur, prétendait Leiser, était un certain Elie Hasenmuller, mort à Wittemberg en 1587, et qui fut novice dans la Compagnie de Jésus. L'édition latine fut plusieurs fois réimprimée, et la traduction allemande du prédicant de Brunsswick Melehior Leporinus obtint le même succès ⁴.

Déclaration du 18 août 1616, portant le sceau de la ville de Fribourg.

Déclaration du 12 décembre 1614.

Von den sieben Werken christentlicher Barmhertzigkeit, préface, 1615.

Le me suis servi de l'édition de 1596. Voy. la table des livres cités à la fin de ce tome : *Historia Jesuitici Ordinis*. Sur les précédentes éditions latines et allemandes et sur Hasenmüller, voy. STRIÈVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 327 et suiv. — **. Voy. aussi KREBS, *Publicistik*, pp. 23 et suiv., pp. 181 et suiv. Krebs

Plus d'un jésuite, au dire d'Hasenmüller, avait fait depuis longtemps connaissance avec les instruments de torture du bourreau; l'assassinat, la trahison, les pratiques idolâtres leur étaient familiers. Beaucoup de ces misérables auraient bien désiré sortir de l'ordre; mais la chose leur était impossible, car aussitôt que leurs supérieurs leur supposaient ce dessein, ils les séparaient des autres, les mettaient à la torture, les faisaient périr par le feu ou la corde, ou bien par un poison subtil, qui les conduisait lentement au tombeau. Hasenmüller disait avoir échappé par miracle « au cachot, aux chaînes pesantes forgées par Vulcain »; il avait écrit « l'histoire » de tout ce qu'il avait vu et entendu, de tout ce dont il avait été le témoin¹.

Il commence par raconter comment le « sanguinaire Ignace de Loyola », poussé « par son père spirituel le diable », a fondé le nouvel institut, et comment, par conséquent, les Jésuites ne peuvent nier leur origine satanique! « C'est pour cela, » dit-il, « qu'ils ne songent qu'à faire les œuvres de leur père. Ce sont des fils de Ruben, des Pharaonites, des corrupteurs d'âmes, des brigands et des assassins. Leur règle et leurs constitutions ne contiennent pas une seule syllabe ayant quelque rapport avec la doctrine ou la vie de Jésus-Christ, et leur unique but, au contraire, c'est d'effacer complètement le nom du Rédempteur et de se substituer à lui; ils déshonorent Dieu et ils honorent le diable; ils méprisent le Christ et ils adorent l'Antechrist, c'est-à-dire le Pape de Rome. Le Pape est le Priape des Jésuites². »

« Tout être qui se joint à eux devient bientôt pire qu'un payen, plus cruel et plus inhumain qu'une bête féroce. Les Jésuites traitent leurs parents d'une façon barbare et impie. Bien qu'ils pensent

lui-même ne peut s'empêcher de dire à propos d'Hasenmüller : « Quant à des vues historiques un peu suivies, il n'en faut point chercher dans ce livre. Ou bien elles font complètement défaut, ou bien elles se noient dans un chaos d'anecdotes, d'histoires scandaleuses, de commérages; d'insipides répétitions sont la conséquence naturelle de cette exposition désordonnée des faits; p. 458, par exemple, nous sommes condamnés à entendre pour la troisième fois l'histoire de la jeune fille de Vienne dont 42,652 démons furent chassés, et je ne répondrais pas que la même histoire ne se retrouve encore plusieurs fois dans le cours de l'ouvrage, tout rempli d'attaques haineuses, en partie puérides, en partie ignobles, dirigées contre les Jésuites et la foi catholique en général. « Le Dieu de pain pétri » est l'expression habituelle de l'auteur pour désigner l'Eucharistie. Des grossièretés, des faits insoutenables sont racontés avec complaisance, et colorés à plaisir. Et néanmoins le livre obtint un grand crédit chez les Protestants; tout ce que disait Hasenmüller était accepté par eux sans examen, comme étant la vérité pure. »

¹ Pp. 277-519. Leiser dans sa préface (f. 2. 3) affirme qu'Hasenmüller n'a écrit que la pure vérité, et qu'il publie ce livre « parce qu'il sent combien il importe à la Chrétienté de connaître à fond la perversité et la ruse de la secte hypocrite et insinuante. »

² *Historia*, pp. 1-22, pp. 110 et suiv., pp. 170, 301**. Sur le livre du professeur de Heidelberg, Simon Stein, contre saint Ignace, voy. KREBS, *Publicistik*, p. 25.

xcuser en citant l'exemple du scorpion, qui tue, dit-on, ses pa-
 ats, je dirais d'eux qu'ils traitent leurs pères et mères avec un
 ocité plus atroce. » « Au lieu de s'appeler Jésuites, ils de-
 ient s'appeler Néroniens, puisque Néron a tant aimé sa mère
 il lui a fait ouvrir le ventre pour contempler le lieu dans lequel
 avait été dix mois enfermé ¹. » « Non seulement les Jésuites se
 nduisent envers leurs parents comme des chiens furieux et des
 tes sans raison, mais ils brûlent de mettre à mort tous les Alle-
 nds, car ce sont des assassins de profession, des menteurs sata-
 ues, des sangliers féroces, des voleurs, des traîtres, des serpents,
 e race de vipères; ils sont beaucoup plus féroces que les Turcs,
 ien autrement funestes à la patrie bien-aimée. » « Le Jésuite
 un être abominable, altéré de sang comme le démon lui-même;
 e forme sur le modèle du soldat sanguinaire qu'il honore comme
 fondateur. Ignace et Satan ne sauraient enseigner que le men-
 ge, ni avoir d'autre dessein que le massacre des chrétiens. »
 éme l'inferral Pluton, le diable, n'aurait pas la hardiesse de
 rmenter et d'attaquer l'Église et le Fils de Dieu comme les
 ites l'ont fait et le font tous les jours, et s'il y a quelque chose
 certain, de plus que certain, c'est qu'on ne pourrait trouver
 seul d'entre eux qui ne soit altéré du sang protestant. » « Tous
 t les limiers du pape romain. Le Pape, qui est lui-même le
 nd veneur du diable et de l'Antechrist, les envoie pour faire
 ber dans toutes sortes de pièges et d'embûches les bons chrétiens
 ngéliques. Les Jésuites suivent les pauvres chrétiens à la piste,
 enveloppent dans leurs filets, les trahissent, les envoient dans les
 ots, les égorgent, les assomment, les dévorent. Ils fortifient et
 etiennent la meute des ennemis acharnés des princes allemands.
 excitent les appétits sanguinaires du Pape, ils ne visent qu'à rui-
 l'honneur et l'autorité de tous les princes évangéliques ². »
 Dans leur vie privée, ce sont des boues impurs, des pourceaux
 gnants, des épicuriens; ils excusent, ils commettent les crimes
 plus honteux; ils louent, ils conseillent le péché muet sodomite;
 ont reçu du Pape le plein pouvoir de commettre impunément les
 monstrueuses impudicités ³. » « Si on les connaissait bien, on
 cracherait à la figure, et jamais on ne leur confierait l'éducation,
 e dis pas d'un fils, mais d'un porc, car en vérité les écoles des
 ites ne sont autre chose que cette idole creuse de Moloch, dans
 elle les enfants étaient grillés et rôtis ⁴. »

istoria, pp. 111-115.

istoria, pp. 13, 114 et suiv., 119, 181 et suiv., 184, 265.

p. 142, 147, 289, 309.

p. 21, 303 et suiv.

« Un jour que moi et plusieurs de mes compagnons nous passions dans une rue d'Augsbourg, des enfants évangéliques se mirent à crier : *Jesuwider! Jesuwider!* où allez-vous? Peut-être au diable! » Mes compagnons continuaient leur route comme s'ils eussent été sourds et muets : c'est qu'ils sentaient bien, au fond de leur conscience, qu'ils méritaient ce surnom, et en vérité si les enfants se taisaient, les pierres parleront². » « C'est pour tous ces motifs que ces démons fanatiques, ces émissaires maudits du Pape, ces infâmes ces légions de démons ne doivent pas être tolérés plus longtemps en Allemagne³. »

« Ce qu'Élie Hasenmüller, qui a longtemps vécu chez les Jésuites, a écrit sur leur compte, est certain et plus que certain, » écrivait Georges Heckel en 1596; « ce que Polycarpe a publié est la vérité même, quoi qu'en puissent dire les fils de Loyola⁴. »

Cependant l'*Histoire des Jésuites* ne sembla pas encore suffisante pour éclairer le peuple sur l'infamie des Jésuites, et bientôt on vit paraître un second libelle allemand, intitulé : *Jesuiticum jejunium ou explication très utile et toute nouvelle du jeûne impie pratiqué par les Jésuites, ouvrage autrefois écrit en latin par Élie Hasenmüller, livré aujourd'hui au public pour le plus grand plaisir des Jésuites, par Polycarpe Lyserum, docteur de la Sainte-Écriture et chapelain de sa Grâce l'Électeur de Saxe, afin que toute la Chrétienté d'Allemagne comprenne les motifs qu'elle a de se méfier de la Compagnie, aujourd'hui mis en allemand par Melchior Léporinus, prédicant de la vérité évangélique à Brunswick.*

Léporinus, dans sa préface, commence par célébrer « le pieux israélite Hasenmüller, suscité par la divine Providence ». « Dieu a permis », dit-il, « que nous apprissions par son moyen les crimes audacieux que ces grenouilles du dragon infernal, les Jésuites, commettent dans leurs antres, dans leurs repaires d'assassins et de brigands, c'est-à-dire dans leurs collèges, leurs écoles et leurs temples⁵. » Le style de Leiser est, s'il est possible, plus bas, plus ignoble encore que celui de l'auteur de la prétendue *Histoire des Jésuites*.

¹ Pp. 19. C'est-à-dire : ennemis de Jésus.

² Pp. 187-188.

³ *Gründlicher Bericht, welcher Gestalt die Jesuiten mit den Bapsten umgehen* (1596), p. 5. Heckel copie un formulaire d'obédiences ayant appartenu à Hasenmüller, et en conclut qu'il devait déjà être placé très haut dans l'estime des Jésuites, bien que n'étant encore que novice! Sur la polémique qui se rattache à l'*Histoire* d'Hasenmüller, voy. STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, pp. 324-333. Le jésuite Gretser prétendait que l'auteur de « l'Histoire » ne pouvait être qu'un fou ou un possédé. ** Voy. MARX, *Protestantische Kanzel*, p. 50, An. I.

⁴ Francfort-sur-le-Mein, 1596.

⁵ Préface, p. 8.

Les disciples de saint Ignace y sont traités de monstres, de sorciers, de fornicateurs, de magiciens, de boucs puants du diable, de limiers de Satan, d'Isariotes, de fils d'Esau, de serpents, de sycophantes; leur ordre est infâme et maudit, etc. ¹. « Dès le mercredi des cendres, » dit Leiser, « les Jésuites, commencent à visiter leurs idoles, ou plutôt les ossements infects des morts, qu'ils appellent les reliques des saints. Ils se prosternent devant le dieu pétri que leurs prêtres ont fabriqué au moyen d'un enchantement à l'offertoire de la messe. Ils fléchissent le genou, et adorent les hosties enfermées dans le tabernacle, et qui depuis longtemps sont couvertes de toiles d'araignées et toutes souillées par les mouches ². »

« Parmi les exercices de pénitence auxquels ils se livrent pendant le carême, les premiers s'appellent *ferularii*; les férules ou disciplines jouent un grand rôle dans leur vie. Ils se flagellent la nuit, parce qu'ils prétendent que le Christ a été flagellé pour leur donner l'exemple, et ils ne s'arrêtent que lorsque, sauf votre respect, le sang leur coule du... Plusieurs d'entr'eux, appelés *cloacini*, se vouent particulièrement à cet emploi de l'humilité qui consiste à nettoyer les latrines; et cela, disent-ils, pour imiter Jésus, qui a lavé les pieds de ses apôtres. Ces amateurs d'ordures se glorifient grandement du beau travail auquel ils se livrent; c'est, d'après eux, l'unique chemin par lequel ils peuvent parvenir à la véritable humilité. D'autres s'intitulent les *ultrini*; ils dirigent sans cesse la pointe d'un poignard vers leur cœur, comme s'ils étaient sur le point de s'ôter la vie. C'est qu'ils veulent méditer plus profondément cette parole de l'Évangile : *Un glaive de douleur percera votre âme*. Viennent ensuite les *basilisciani* qui regardent ceux qu'ils rencontrent d'une manière si effrayante et si féroce qu'ils semblent vouloir les dévorer ou les égorger. Ceux-là prétendent imiter Caïphe, qui déchira ses vêtements lorsque le Christ déclara qu'il était le Fils de Dieu, et lui jeta un regard plein de haine, en s'écriant : *Il a blasphémé* ³. »

« J'ai entendu dire à plusieurs protestants honnêtes et sincères, » écrivait Christian Gudermann, « qu'il était peu honorable à un chapelain de cour, à un prédicant de la vérité évangélique, de parler au public des livres aussi orduriers que celui d'Hasenmüller. Ses malédictions, les injures ignobles propagées par une foule de scribes et d'agitateurs populaires sont déjà en assez grand nombre. De tels écrits contribuent à rendre le peuple grossier et

¹ Pp. 15, 16, 18, 20, 41, 61, 101, 103.

² Pp. 28-29.

³ Pages 129, 137, 139, 166-167.

brutal, comme tout le monde le peut voir, et comme nous nous en plaignons à Dieu ¹. »

Mais Leiser ne se laissa pas détourner de son but. Dans un sermon qu'il qualifie de « véritablement évangélique », sermon prêché à Dresde le jour de l'Ascension, il expliqua « tous les signes de la Bête », exprimant l'espérance que bientôt les Jésuites, cette race de serpents, ce nid de vipères, seraient chassés de l'Empire ². Le théologien Philippe Heilbrunner allait plus loin : « Les Jésuites, » déclarait-il, « sont des idolâtres obstinés, les frères du diable, les portebannières du démon, d'infâmes sorciers; leur éternel refrain n'est que sang, glaive, incendie, violence, massacre, potence, meurtres; ils séduisent les gens par leur culte idolâtre. Si l'on mettait un jour à mort tous les serviteurs d'idoles, il faudrait commencer par les faire périr, eux et tous ceux qui les suivent ³. »

Avant Heilbrunner « un poète sincère, » dans des rimes intitulées *Miroir des Jésuites*, avait jeté cet appel au peuple :

Les corrupteurs d'enfants, les traîtres à la patrie,
 Les auteurs de tant de forfaits
 Semblent extérieurement des anges,
 Prends garde! ce sont les cloches du diable!
 Ils s'intitulent jésuites,
 Et ce sont de vrais sataniques!
 Chassez du pays ces ennemis de Jésus,
 Ces suppôts de Satan, cette engeance impie!
 Exterminez-les sans pitié : Dieu l'ordonne !

Un autre « poète » donnait ce conseil :

Il faut conduire les Jésuites sous les saules,
 Et là, les pendre, haut et court !

Un troisième était d'avis

D'écorcher tous les Jésuites,
 De faire des tambours avec leur peau,
 Et de battre du tambour nuit et jour,
 Jusqu'à ce que tout leur cuir fût crevé *.

Beaucoup de pamphlétaires, en attaquant les Jésuites, seignaient de n'en vouloir qu'à eux seuls, et de respecter l'Église Catholique.

¹ Voy. plus haut, p. 577, note 3.

² *Eine recht evangelische Predigt, gehalten auf Christi Himmelfahrt 1608 zu Dresden.* Leipsick, 1608.

³ HEILBRUNNER. *Jesuiterspiegel* (1601), f. 97, 115, 123.

⁴ *Jesuiterspiegel* (1595), pp. 133-134.

⁵ V. ARETIN, *Beiträge zur Geschichte und Literatur*, t. IV, p. 223.

⁶ Cité par ANDRÉA : *Der friedsame Luther* (édition de Munster, 1606), p. 309.

Polycarpe Leiser, dans sa préface, affirme que ce n'est ni son intention ni celle d'Hasenmüller d'attaquer les Catholiques de haute ou de petite condition, et que, dans son *Histoire*, il n'est question que, des seuls Jésuites. Mais en réalité son livre est tout rempli des outrages et des calomnies les plus violentes contre l'Église, sa doctrine, son culte, sa constitution, et contre tous ceux qui lui appartiennent, à commencer par le Pape : « L'Antechrist est le premier serviteur du diable; la sainte messe, une abominable idolâtrie; le sacrement de confirmation, un grossier badigeonnage papiste; le saint chrême un tour de charlatan, un maléfice, par lequel les papistes souillent, comme avec une ordure de mouche, les précieux mérites de Jésus-Christ. Les évêques sont des fornicateurs, des adultères, des monstres sodomites, des courtisans de la Bête romaine; ils entretiennent avec elle un commerce adultère. Et, selon Leiser, ce n'est pas seulement chez les évêques, mais chez tous les papistes qu'on rencontre journellement les vices les plus hideux, les forfaits les plus exécrables; tous les commettent chaque jour, sans honte et sans pudeur. Parmi ces crimes, il nomme : l'idolâtrie, l'adultère, la fornication, le viol, l'impudicité avec les jeunes garçons, le crime sodomite, etc.¹ »

Dans la plupart des pamphlets du temps, Moloch est présenté comme le véritable type du jésuite; mais au xvii^e siècle, le poète Rüdiger, pasteur de Weyra, couronné jadis par l'Empereur, eut « le privilège et la gloire » « d'expliquer en dix sermons, consécutifs les véritables traits de ressemblance qui existent entre les Jésuites et Moloch » : « De même, » dit-il, « que Moloch a été suscité par le diable pour perdre les Amorites payens, de même l'ordre et l'école des Jésuites ont été fondés et établis par Satan au moyen d'un songe qu'un soldat espagnol, alors presque entièrement paralysé des pieds et des mains, prétendit lui avoir été envoyé par Dieu. »

Rüdinger aperçoit entre Moloch et les Jésuites une foule de points de ressemblance. Ils lui ressemblent, selon lui, par le caractère, le lieu et le moment de leur apparition. « Ainsi », dit-il, « Moloch était un brasier, et les jésuites non seulement sont consumés par de mauvais désirs et par des convoitises charnelles, mais ils communiquent cette flamme impure à leurs élèves. Comme Moloch, ils tuent les enfants qui leur ont été confiés selon le corps et selon l'esprit. » « Ils élèvent les jeunes garçons dans toutes sortes d'impudicités; si les enfants résistent, ils les rudoient, les accablent de mauvais traitements;

¹ *Historia Jesuitici ordinis*, pp. 158, 266-267, 479, 481, 492, 493. **. Voy. plus haut p. 561, note 4, le jugement qu'en porte Krebs, qui assurément n'est pas l'ami des Jésuites.

s'ils tentent de s'évader, on se hâte de les faire mourir par le poison¹. »

« Ces récits effrayants » étaient tout aussi véridiques que « les nouvelles très véritables » répandues contre l'impudicité honteuse et plus que bestiale des Pères Jacques Gretser et Robert Bellarmin.

En Allemagne, Gretser était connu pour l'un des polémistes les plus savants de son ordre. Il luttait sans relâche avec les principaux docteurs protestants, Jacques et Philippe Heilbrunner, Egidius Hunnus, Polycarpe Leiser, Samuel Huber, David Pareus, Daniel Cramer, Melchior Goldast et beaucoup d'autres. Plus de cent cinquante écrits contre les novateurs étaient sortis de sa plume²; il était surtout remarquable par sa connaissance approfondie des saintes Écritures, science qui lui permettait de relever les erreurs commises à dessein par les Protestants dans leurs citations de la Bible³. Trop souvent il répondait aux injures dont il était l'objet dans un langage en rapport avec celui de ses adversaires. Son collaborateur, le P. Conrad Vetter, avait eu sur son esprit une influence fâcheuse. On croit entendre Vetter lorsqu'il dit à propos de Luther : « Luther a dans ses armes une rose, un cœur et une croix : pourquoi pas plutôt un cochon, un groin et un pissenlit⁴? » Il n'hésite pas à envoyer Luther « au fond des abîmes éternels⁵ ». Citant les injures et les accusations amères que Luthériens et Calvinistes se renvoient tour à tour, il ajoute : « Il faut croire ce que disent les deux parties⁶ ». Envers Goldast, il use et abuse du droit de représailles⁷.

Aussi, malgré sa conduite sans tache, se vit-il accusé des crimes les plus monstrueux. « Ce jésuite, ce Gretser, » disait en chaire un prédicant en 1615, « est un franc hérétique, un vil barbouilleur de papier! Il mène toujours avec lui un diable dans une bouteille; c'est

¹ RUDINGER, *Decas contionum secunda de Magia illicita*, pp. 24-25, 27-37, 68, 87.

² *Gretseri Opp.*, t. I, IV.

³ Voy. par exemple les écrits contre Hospinian, Danäus, Junius, Goldast, *Opp.* III, pp. 209 et 5b, pp. 30, 32, 40, 216-217, 306-333 et 6, pp. 288-298.

⁴ *Opp.* I, p. 12.

⁵ Dans un parallèle entre Luther et saint Martin. *Opp.* II, pp. 161-169.

⁶ *Opp.* 6, p. 357.

⁷ Goldast avait affirmé que l'ordre des Jésuites approuvait, enseignait et pratiquait le meurtre des plus proches parents. Il appelait le jésuite Jacques Gretser un « parricida perjurissimus », un « incarnatus diabolus, Beelzebubi malitia dementatus », etc. Sur quoi Gretser tira des registres de la municipalité de Strasbourg la sentence de condamnation à mort de Sébastien Goldast, le propre frère de son adversaire, dont la femme s'était sauvée, et qui avait assassiné la maîtresse avec laquelle il vivait, crime pour lequel il avait été condamné à être roué vif. « Neque hæc dixissem, » ajoutait Gretser, « nisi Goldastina impudentia me coëgisset, qui proinde, si parricidas quærit, domi suæ quærat et inveniet. » *Opp.* 6, pp. 303, 306, 315.

un adultère, un sodomite, adonné à la plus bestiale impudicité, comme nous l'avons appris par des rapports certains; il en est de même de son frère en Satan, Bellarmin, qui a été, dans son temps, un tel monstre qu'il ne s'en rencontre point de semblable dans toute l'histoire païenne ¹. »

Bellarmin, le plus grand controversiste catholique du siècle, laissait bien loin derrière lui, comme science, tous les théologiens protestants de son temps. Aussi était-il l'objet d'une haine passionnée, et fut-il encore plus maltraité que Gretser ². En 1614, on fit paraître contre lui une *Nouvelle et très véridique histoire* dont un contemporain disait : « Dans cet écrit, la calomnie va jusqu'à un excès tellement infernal que tout esprit honnête doit en être honteux et scandalisé. » « On y voit en raccourci, pour ne pas répéter tant de calomnies, tout ce que la haine a jamais pu vomir de plus atroce contre la société de Jésus, dont le savant Bellarmin a été l'un des membres les plus éminents. Mensonges, calomnie impudente, voilà, dans notre temps malheureux, les armes le plus fréquemment employées contre des adversaires que leur savoir, leur foi, la sainteté de leur vie devaient mettre à l'abri de pareils d'outrages. ³ »

« Le cardinal Bellarmin, le conseiller le plus écouté du Pape, surtout dans les questions intéressant la foi et la religion, » lit-on dans une des prétendues *Histoires très véritables*, « a étalé toute sa vie un luxe de prince. Épicurien dans les plaisirs de la table, sodomite dans sa vie privée, il avait ordinairement sur son lit quatre gentils pages, dont il faisait sa volonté. On les lui amenait parés des bijoux les plus précieux. Il a eu commerce avec 1642 femmes environ; il a mené avec elles une vie infâme. Il a vécu avec 563 femmes mariées; il a violé la sainte loi du mariage 2236 fois. De plus, il a déshonoré 18 femmes de comtes et de seigneurs welches, 15 personnes d'une haute naissance, qu'il avait trouvées vierges, et qui ont dû se plier à sa volonté, grâce à la magie, science dans laquelle il était très versé. Celles qu'il n'a pas trouvées vierges, il les a fait mettre à mort en secret par le poison et l'épée, ou bien il les a fait jeter la nuit dans le Tibre, etc. »

Tout cela était « clairement prouvé par le petit livre de confession de Bellarmin, » que son secrétaire, Jean de Mongardo, avait « publié ».

¹ MENERING, 14.

² Voy. la liste des nombreux pamphlets contre Bellarmin dans GRETSER, *Opp.* 8. f. C. 3 et suiv. et 9, f. C. 4 et suiv.

³ Voy. plus haut p. 561, note 4. **. Voy. aussi KREBS, *Publicistik*, p. 76.

Après avoir mené une vie pauvre et vraiment apostolique, Bellarmin, modèle achevé de toutes les vertus, était mort en 1625. Mais *l'Histoire très véritable*, publiée en 1614, assurait « qu'il avait fait une fin lamentable et désespérée ; qu'en sa dernière nuit il avait crié et hurlé comme un lion rugissant, et que, voyant son heure approcher, il avait prédit qu'il serait emporté par un bouc de feu et placé dans l'enfer plus haut que tous les Papes, les évêques, les moines, les religieuses et les prêtres. Par conséquent, il était à jamais damné, pour avoir, dans son délire, blasphémé Dieu et son fils Jésus-Christ : « Ces malheureux meurent comme ils ont vécu, et aujourd'hui encore, cet opprobre de tous les Jésuites, ce Bellarmin, est aperçu en plein jour monté sur un cheval de feu qui déploie de larges ailes. Souvent il apparaît dans les airs ; il pousse des cris et des gémissements épouvantables qui sont entendus jusque dans son palais ; le Pape, au château Saint-Ange ou sur le pont du Tibre, éprouve, en l'apercevant, en entendant ses cris déchirants, une angoisse indicible. Aussi, dans toutes les églises et couvents, fait-il dire un grand nombre de messes pour Bellarmin, mais inutilement, car le damné recommence toujours à lui apparaître. Plusieurs ont été tellement épouvantés à son aspect qu'ils en sont morts de saisissement. »

« N'est-ce pas une pitié, » s'écriait un médecin protestant d'Amberg, lequel, autrefois, sous le nom d'Angelus Politianus, avait combattu Bellarmin, « qu'on donne *l'imprimatur* à de pareilles inepties¹ ? »

Le pamphlet portait la date de 1614 et le nom du libraire de Bâle, Jean König. Celui-ci protesta : « En premier lieu, » dit-il, « je n'ai point d'imprimerie ; non seulement mon honneur, mais celui de la digne ville de Bâle, sont outragés d'une façon scandaleuse et inqualifiable par l'éditeur véritable de ce libelle². » Néanmoins la seconde édition du pamphlet, publiée en 1615, porte encore ces mots : *Imprimé pour la première fois à Bâle chez Louis König*³.

¹ *Gretseri Opp.* XI, p. 218.

² *Gretseri Opp.* XI, p. 918.

³ *Ehrenkränzelein der Jesuiten ; das ist eine wahrhaftige neue Zeitung oder historischer Bericht, wie der Jesuit Robertus Bellarminus, gewesener Cardinal zu Rom, ewiglicher Gedächtniss, in seinem engelkeuschen Leben mehr nicht denn sechzehnhundertvierzigundzwo Weibspersonen beschlafen, dieselben hernacher mehrentheils sammt den Kindern durch Schwert, Gift, Feuer und Wasser jammerlich und heimlicher Weise verderbt und umgebracht, etc.* Le jésuite Conrad Vetter écrivait en 1616 : Le libelle sur Bellarmin a été imprimé à Lauingen. Le libraire évangélique qui a vendu et imprimé ces fables infâmes a reçu la récompense qu'il méritait : il a été exilé. » *GRETSEK, Umstürzung des ketzerischen Schlafkammerlein*, trad. allemande de VETTER. (Ingolstadt, 1616), pp. 104-106. Vetter désigne clairement le théologien Jacques Heilbrunner ou l'un de ses scribes comme auteur du pamphlet. Gretser dans sa réplique : *Libelli famosi, quo vix post ho-*

L'auteur de « la très véridique histoire » ne s'en prend pas seulement au savant cardinal. « Si Bellarmin est le tronc de l'arbre jésuitique, » écrit-il, « que seront les branches? C'est ce que nous révèle l'expérience quotidienne, et ceux-là le savent qui habitent les cités où ces misérables sont tolérés et établis. Les honnêtes gens ont bien à souffrir dans leurs femmes et dans leurs filles; mais si j'ai un conseil à leur donner, c'est de se taire, et d'endurer leurs maux en patience. »

« L'exemple effroyable de Bellarmin devrait inspirer une juste horreur à tous les Jésuites, les décider à renoncer à leur sainteté hypocrite, à ne plus résister opiniâtement à la divine Majesté. Mais on ne saurait espérer leur conversion; ce sont les enfants du démon, c'est pourquoi ils l'honorent, et lui les honore à son tour dans leurs dernières souffrances, ainsi qu'on l'a rapporté. »

Triples coquins, assassins, impudiques,
Voilà ce qui se cache dans la peau des Jésuites.

Un contemporain a appelé le siècle de la révolution politique et religieuse du seizième siècle « l'époque la plus féconde en mensonges et en calomnies ¹ ».

En accusant les Jésuites de tant de crimes, en les déshonorant aux yeux du monde entier, en ruinant leur apostolat, on avait en vue un objet particulier.

« Si les Jésuites, comme cela est prouvé et notoire, » dit une feuille volante datée de 1612, « sont les pires coquins, les plus abominables scélérats que le soleil ait jamais éclairés, si malgré leur apparence pharisaïque de piété, de mortification, d'humilité, ils dépassent leur père Satan dans leurs vices monstrueux et bestiaux, qui donc serait assez malheureux, assez aveugle pour ne pas croire et tenir pour vrai ce qui a été clairement exposé à tous les yeux dans tant de livres et de mémoires nouveaux et authentiques? Oui, les Jésuites poursuivent toute espèce de buts politiques; ils fomentent la révolte; ce sont des traîtres sanguinaires et séditieux, des brandons de discorde, des incendiaires, des régicides, des assas-

minum memoriam impudentior prodiit adversus illustrissimum Card. Rob. Bellarminum, castigatio (Opera II, pp. 907-923) prétend voir dans ce récit un habile remaniement du récit mensonger sur la mort de Luther composé et répandu par des Luthériens eux-mêmes, imprimé dans le huitième volume des œuvres de Luther avec un texte italien, mais qui vraisemblablement venait du légat du Pape à la Cour de France (II, p. 920). Lorsque Bellarmin eut connaissance du pamphlet, il fit dresser à Rome un acte par devant notaire pour certifier qu'il vivait encore. (II, p. 913) ** Voy. KREBS, (*Publicistik*, p. 202).

¹ K. L. EYNTZIGER, *Zwei Predigten von den Sünden wider den heiligen Geist*. (1618), p. 3.

sins ; ils sont passés maîtres dans la science du meurtre, du poison, de la sorcellerie. Ces démons incarnés n'ont au cœur et dans l'âme qu'une unique pensée : préparer un bain de sang à toute la Chrétienté, provoquer le massacre de tous les chrétiens, et voir l'Allemagne baignée dans son sang, selon ce qu'a prophétisé à leur sujet la Sainte-Écriture ¹. »

¹ *Augenscheinlicher Beweis, etc.* (1612). Voy. ECHART, *Papa pharizaïens*. p. 397.

CHAPITRE X

LES « CRIMES PUBLICS » DES JÉSUITES.

LE MEURTRE DES TYRANS.

I

Georges Scherer écrivait en 1586 : « On invente contre les Jésuites les calomnies les plus odieuses. Tout le mal qui s'est jamais commis dans l'univers entier, les Jésuites en sont coupables ¹. » « Au dire des hérétiques, » remarque la même année un autre Père Jésuite, Grégoires Rosefius, « c'est nous qui avons allumé les guerres de France et des Pays-Bas; les rois et les princes nous obéissent; partout où nous voulons aller, nous arrivons; tout le monde est obligé de se plier à nos désirs; nos opinions s'imposent à tous ceux qui nous approchent ². » « Les souverains et les princes, » demandait un ami de la Compagnie, « Sont-ils donc des marionnettes pour se laisser conduire par quelques religieux? Sont-ils trop incapables pour pouvoir se diriger sans leurs avis, assez faibles pour obéir à tous leurs caprices? J'en appelle à eux-mêmes et à leurs conseillers; où et quand les Jésuites se sont-ils mêlés des affaires politiques? Quand ont-ils voulu diriger l'état? A cette question, ils ne trouveront rien à répondre, sinon que toutes les fois qu'on a demandé un conseil à l'un de nous, il l'a donné du mieux qu'il a pu à quiconque le lui a demandé, à quelque rang qu'il appartint. Qui pourrait l'en blâmer, y trouver à redire? Si, par la faute de tel ou tel des nôtres, dont le conseil a été suivi, il est survenu quelque fâcheux accident, étant données l'imperfection des vues humaines et la faiblesse de l'homme, la chose ne doit guère surprendre! Tous les Jésuites ne sont pas doués de sagesse et de prudence! Qui serait assez insensé pour s'imaginer qu'on ne trouve en eux aucun défaut, nulle faiblesse? Ne sont-ce point des hommes? Mais à cause de cela chercher querelle à toute la Compagnie, jeter la pierre à tous les

¹ *Rettung der Jesuiter Unschuld*, p. 27.

² CHRISTOPHE ROSEBUSCH, *Wohlgegründete und erneuerte Antwort und Ehrenrettung*, etc., p. 64. Voy. KELLER, *Tyrannicidium*, pp. 4-5.

Jésuites parce que celui-ci ou celui-là a failli, c'est une absurdité manifeste. Laissez-nous donc nous acquitter en paix de nos devoirs, laissez-nous catéchiser, enseigner la jeunesse, visiter les malades, prêcher et nous occuper de notre mission apostolique; épargnez-nous toute autre préoccupation, et ne nous demandez point conseil dans les affaires politiques ¹. »

Canisius, dès le début de son apostolat en Allemagne, s'était opposé avec fermeté à toute immixtion des religieux de son ordre dans les affaires publiques; il écrivait à Mercurian, alors Général de l'ordre, qu'il ne savait rien de plus funeste au développement de leur institut, rien qui pût lui attirer plus de haine et l'exposer à de plus grands périls. Le duc de Bavière, Guillaume V, eût vivement désiré donner entrée aux Jésuites au conseil d'État; il eût voulu qu'ils devinssent en même temps membres de son conseil privé; mais Canisius supplia le P. Mercurian de dissuader le duc d'un pareil dessein, et il écrivit à Guillaume pour lui demander comme une grâce « de laisser aux Pères le loisir de se perfectionner dans leur sainte vocation pour l'édification du prochain ² ». « Nul terrain plus glissant que celui de la cour, » disait-il; « en traitant avec les princes et les courtisans, la plus grande prudence est nécessaire; il est difficile de ne pas être atteint par la contagion de l'esprit du monde et de ne pas se laisser entraîner dans une foule d'intrigues. Or, afin de garder la prudence chrétienne toujours et en toutes circonstances, le plus sûr est d'éviter toute occasion périlleuse, et de tenir les nôtres éloignés des demeures des grands. » Sur ce point, Canisius était en parfait accord avec François de Borgia, Général des Jésuites, qui écrivait à ce sujet : « Nos Pères ne doivent marcher qu'avec la plus grande circonspection dans les palais des grands, et traiter avec les princes avec autant de précaution que s'ils maniaient des aspics ³. » Mercurian répondait à Canisius : « Quant à vos instances sur la nécessité de tenir nos religieux éloignés des cours, je crois pouvoir vous assurer que personne ne partage vos vues plus sincèrement que moi. Si tous ceux qui nous appartiennent pensaient comme nous, nous n'aurions pas de si grands embarras sur les bras, et rien ou très peu de chose à faire avec les princes ⁴. »

Hoffaüs, auquel Canisius, en 1569, avait confié la province d'Alle-

¹ *Calumnien und Austreibungen wider die Societät Jesu* (1587), p. 13.

² Voy. note 4^e vol., pp. 461-463.

³ « ... que el trato con los Principes fuesse al modo con que la mano advertida trata los aspides. » CIEN-FUEGOS ALVARO, *La héroyca vida, virtudes y milagros del grande S. Francisco de Borja* (Barcelona, Quarta impression, 1754), p. 324.

⁴ RIESS, pp. 467-468.

magne, mit le même zèle que son prédécesseur à éloigner les religieux de son ordre de toute participation aux affaires. « Notre Père Ignace, de sainte mémoire, » dit-il dans une lettre adressée aux jésuites de Munich, « prévoyait bien que la Compagnie aurait mille embarras aussitôt qu'elle se laisserait entraîner dans les affaires de ce monde ; car non seulement ces sortes de préoccupations nous dissipent extrêmement et nous empêchent de bien remplir les devoirs de notre vocation, mais elles nous font haïr, et nous ravissent, par conséquent, tous les fruits de notre apostolat. Maints exemples frappants, une expérience amère nous ont appris que Dieu n'est pas avec nous dès que nous nous engageons dans les intérêts d'ici-bas ; en effet, toutes les fois que les nôtres ont été priés, et quelquefois contraints, non seulement par les potentats, mais aussi par les souverains-pontifes, de prendre part aux affaires publiques, nous avons eu à nous en repentir. Notre condescendance a été cause que beaucoup de calomnies ont été répandues contre nous. Catholiques et hérétiques nous ont sévèrement blâmés, et jamais notre intervention n'a été heureuse. Même le Pape actuel, par la bouche duquel, comme on le croit pieusement, Dieu nous fait connaître sa volonté, et qui est son représentant sur la terre, nous a fait publiquement le reproche de trop nous mêler de politique, et de vouloir gouverner les hommes selon nos vues. C'est pourquoi la dernière congrégation générale a publié les décrets les plus sévères sur ce point, afin que nous fussions bien avertis de nous tenir éloignés de semblables préoccupations. Si nous ne sommes pas suffisamment éclairés et persuadés par les malheurs arrivés jusqu'à ce jour par notre faute, il est à craindre que nous n'ayons un jour à répondre de notre conduite au tribunal de Dieu ¹. »

Les règlements d'Hoffaüs relativement à cette question ne laissent certainement rien à désirer comme sévérité. Ils furent publiés en 1593 pendant la cinquième assemblée générale de l'ordre. En voici les passages les plus saillants :

« Notre Compagnie a été inspirée de Dieu pour la propagation de la foi, et pour gagner des âmes à notre sainte religion. Les exercices pieux qui lui sont propres sont pour nous une sorte d'armure spirituelle, qui nous rend capables d'atteindre heureusement, sous l'étendard de la Croix, la fin que notre fondateur s'est proposée, c'est-à-dire notre propre sanctification, l'utilité de l'Église et l'édification du prochain. Or ce serait compromettre un si beau plan et s'exposer aux plus grands périls que de vouloir nous mêler des affaires de ce

¹HUBER, *Der Jesuiten-Orden*, p. 99; note. Voy. encore A. VON DRUFFEL, *Ignatius von Loyola und die römische Curie* (Munich, 1879), p. 54, note 105.

monde, de nous occuper de politique et du gouvernement des états. C'est pourquoi nos prédécesseurs ont sagement déclaré qu'étant les chevaliers de Dieu sur la terre nous ne pouvions nous embarrasser dans des choses qui sont entièrement éloignées de notre vocation. Dans les temps si difficiles que nous traversons, et par la faute de quelques-uns des nôtres, peut-être entraînés par l'ambition, peut-être égarés par un zèle inconsidéré, les choses en sont venues à un tel point que notre ordre a acquis un renom d'ambition en beaucoup de pays et chez plusieurs princes ; d'un autre côté, notre Père Ignace, de sainte mémoire, était d'avis que quiconque veut bien servir Dieu doit garder son cœur dégagé de l'affection des grands, et que notre zèle ne pourrait être fécond si nous ne répandions autour de nous, par une vie exemplaire, la bonne odeur de Jésus-Christ. C'est pourquoi la Compagnie a résolu d'éviter toute apparence de mal, et, autant que possible, de ne plus jamais donner lieu à aucune des accusations portées contre nous. Elle ordonne donc à tous ses membres par le présent décret, sévèrement et irrévocablement, de ne se mêler en rien des affaires publiques, même si on les y invitait, ou si on les en pressait instamment. Aucune prière, aucun argument ne devra jamais les détourner de l'obéissance à leur règle ; outre cela, la Compagnie a chargé les définiteurs de fixer et de publier les moyens énergiques qu'il faudrait employer en cas de nécessité pour porter remède au mal ¹. »

Paul V donna une sanction toute spéciale à ce décret.

Avant la clôture de l'assemblée générale, les définiteurs s'entendirent pour la fixation des punitions à employer en cas de désobéissance, et ce qui suit fut ajouté au décret : « La Compagnie ordonne expressément à tous ses membres, au nom de la sainte obéissance, et sous peine d'incapacité à tous les emplois et dignités et à la perte du droit de voter actif et passif, d'obéir à ce qui vient de leur être prescrit. Par conséquent, aucun d'eux ne pourra et n'aura la hardiesse de s'immiscer d'une manière quelconque dans la politique des princes, dans ce qu'on appelle les affaires d'état, quelles que soient les instances que l'on fasse pour les y décider, et les supérieurs sont instamment priés de ne jamais permettre que leurs subordonnés s'embarrassent de semblables soins. Si un supérieur s'aperçoit qu'un religieux court quelque danger d'oublier son devoir, il devra aussitôt en donner avis au Père provincial, afin que celui-ci déplace le religieux qui, dans sa résidence ou dans l'emploi dont il s'acquitte, se mêle aux affaires du siècle². »

¹ Congreg. 5 Decret. *Institutum Societatis*, t. I, pp. 254-255.

² Congreg. 5 Decret. *Institutum Societatis*, t. I, p. 265. En 1604 le provincial

Dès 1592, avant que ces résolutions n'eussent été adoptées, Simon Hendl, recteur du collège des Jésuites à Munich, avait refusé d'accéder au désir du duc Guillaume qui l'avait supplié de l'aider par ses avis à la bonne administration de ses états, disant que, s'il commençait à s'occuper de ces sortes d'affaires, il serait tenté de continuer, et qu'absorbé dans la politique il négligerait infailliblement les devoirs de sa vocation¹. Après la publication du décret, le recteur et le P. Grégoire de Valence refusèrent également d'aider le duc de leurs conseils; celui-ci s'en montra blessé, et s'en plaignit au P. Aquaviva, Général de l'ordre². Canisius s'efforça de l'apaiser et lui dit qu'il devait bien se garder de faire supposer que, dans le gouvernement de ses sujets, il subissait l'influence de n'importe quel jésuite en faveur, parce que cela porterait grand préjudice à sa dignité de prince et à son autorité³.

Les fonctions de confesseur, que quelques Pères exerçaient auprès des princes ecclésiastiques et temporels, étaient, pour les Jésuites, une source de difficultés et de désagréments sans nombre. Leurs ennemis ne manquaient pas, à ce propos, de les accabler d'injures, de reproches et d'outrages. Canisius eût désiré qu'il fût interdit aux Pères de diriger la conscience des grands; il craignait mille périls pour les confesseurs; il redoutait les haines que de semblables emplois devaient infailliblement provoquer⁴; mais s'il lui semblait impossible de répondre toujours par un refus absolu aux princes qui réclamaient avec instance les conseils des Jésuites dans les choses qui regardent la conscience, il voulait du moins que « les règles de la plus extrême prudence fussent observées en des questions si délicates ». La seconde assemblée générale de l'ordre décida, en 1565, que « ni chez les princes, ni chez les grand seigneurs ecclésiastiques ou laïques, un jésuite ne pourrait séjourner pour y occuper la charge de confesseur, de théologien, ou pour exercer tout autre emploi, si ce n'est pendant un temps fort court, un mois,

des Jésuites, Bernard Olivarius, publia pour les Pères de la mission hollandaise un directoire plus tard amplifié par les Pères provinciaux Florentin et Verannemann et sous cette forme porté en 1612 à la connaissance de tous les religieux de l'ordre. On lit dans la cinquième règle : « Nos Pères doivent être très attentifs (et ce sera au supérieur d'y veiller) à ne se mêler en aucune façon des affaires de l'État (rebus statuam); ils ne s'occuperont que de ce qui intéresse le salut des âmes et se trouve en harmonie avec les fins de notre ordre ». Voy. le livre peu favorable aux Jésuites intitulé *Jesuitica negotiatio*, p. 9.

¹ V. ARETIN, *Maximilian der Erste*, p. 403, note 4.

² Voy. la réponse d'Aquaviva dans STIEVE, *Ursprung, Anmerkungen*, p. 37.

³ SACCHINUS. *Vita Canisii*, pp. 296-303.

⁴ * Mémoire pour Aquaviva.

deux mois tout au plus¹. En 1600, Aquaviva adressa aux supérieurs de toutes les maisons de la Compagnie une instruction détaillée « sur la manière de guérir les maladies spirituelles des religieux placés sous leur obéissance. » Parmi ces maladies, il nomme « l'esprit du monde, l'esprit de courtisan », et consacre au traitement de ce mal funeste un chapitre tout spécial. « Ce vice, » écrit-il, « s'insinue lentement dans les âmes. Il passe longtemps inaperçu. On se le dissimule à soi-même, en se persuadant qu'on aidera les princes, les prélats, les grands seigneurs à mieux servir Dieu, et qu'on les rendra plus affectionnés à notre institut; mais, au fond, on se recherche soi-même, et l'on est de plus en plus envahi par l'esprit mondain. Si un supérieur soupçonne une disposition de ce genre dans l'âme du Père spirituel d'un grand, il devra immédiatement le rappeler². » Deux ans plus tard, Aquaviva publiait un directoire particulier pour les confesseurs des princes. « Dans le cas, » dit-il, « où l'on se croirait absolument obligé d'accepter cette charge, il conviendra de s'interroger longtemps, et de se demander si, en accédant au désir d'un grand, on espère rendre de réels services, édifier le peuple et n'exposer en rien notre Compagnie. Les confesseurs ne devront jamais habiter les cours, mais se rendre dans une maison de notre ordre; même quand ils accompagneront les princes dans un voyage, ils ne devront jamais passer la nuit dans l'hôtellerie où ils logent, mais dans un couvent, ou chez quelque digne prêtre. Un de leurs frères les accompagnera toujours; ils n'accepteront ni argent, ni présent quelconque. Dans la maison de notre ordre où ils iront habiter, ils se soumettront au genre de vie de leurs frères et à la règle commune, sans demander jamais ni exceptions ni privilèges. Toute participation aux affaires de l'état leur est sévèrement interdite. De plus, ils n'iront jamais chez le prince sans avoir été appelés, ou sans qu'une nécessité pressante ne les y contraigne. En aucun cas, ils ne se mêleront de procurer à quelqu'un de leurs amis, par leur intervention, une grâce, une faveur, une charge quelconque, car même en des choses innocentes et permises, le scandale peut aisément se produire lorsqu'on voit qu'un confesseur, et surtout un religieux, se mêle de semblables intérêts. » « Le confesseur doit aussi se garder de recommander aux fonctionnaires du prince telle ou telle affaire qui l'intéresse, ou de leur adresser, comme en son propre nom, des conseils ou des remontrances. Si le prince l'y invitait, le confesseur devrait se montrer

¹ Congr. 2 Decret. *Institutum Societatis*, t. I, p. 188.

² « *Industriae ad curandos animae morbos* » cap. 15, *Institutum Societatis*, t. II.

ferme dans son refus ; mais, en revanche, il devra, user d'une grande liberté pour avertir le prince de ses torts, sans qu'aucune considération humaine le retienne, et cela non seulement sur ce qu'il apprend la propre bouche de son pénitent, mais aussi sur les choses dont il de entend parler et qui demandent à être remédiées, car il arrive souvent que par la faute des officiers du prince de graves injustices se commettent. Le prince ne les a pas autorisées, cependant elles lui sont imputées, et son devoir est d'y porter remède. » « Dans les cas difficiles, lorsque le prince n'est pas satisfait de la manière dont son confesseur apprécie ses actes, il pourra appeler en conseil deux ou trois théologiens. Enfin on recommande instamment aux confesseurs des grands un zèle tout particulier pour la prière, et surtout l'exacte surveillance de leur propre conscience, afin que leur âme n'éprouve aucun dommage au milieu des cours, et qu'ils s'appliquent à demeurer toujours de dociles instruments entre les mains de Dieu. »

« Cette instruction, » ajoute Aquaviva, « sera communiquée à tout prince qui a réclamé l'un de nos Pères pour les intérêts de son âme. On devra, de plus, lui expliquer qu'il est toujours loisible au provincial de rappeler le confesseur et de l'appeler à d'autres fonctions¹. »

La sixième assemblée générale de l'ordre sanctionna le directoire d'Aquaviva en y ajoutant cette clause : « Comme il est malaisé de refuser à un prince qui depuis longtemps en a fait la demande un Père de notre Compagnie pour diriger sa conscience, il faut agir en ce cas avec un grand désintéressement, et bien prendre garde que, tandis que nous aidons les autres, la pureté de notre vœu de pauvreté n'ait à souffrir quelque dommage. Aussi la Compagnie, en approuvant le directoire du général Aquaviva et en le sanctionnant, décide-t-elle en outre qu'il ne sera permis à aucun des nôtres, dans ses rapports avec les princes et les grands et sous prétexte de la position qu'il occupe, d'accepter quoi que ce soit pour sa propre utilité et son propre usage. Sur ce point, les supérieurs ne pourront jamais donner aucune dispense. » Cette clause fut portée à la connaissance de tous les confesseurs, prédicateurs, etc.²

Toutes ces dispositions prouvent assez l'existence de nombreux abus, mais ils témoignent en même temps des sérieux efforts des supérieurs pour y porter remède. « Nous avons coutume de réprimer le mal toutes les fois que nous en sommes informés, » écrit le Père Grégoire Rosefius dans sa réponse à un pamphlet de Luc

¹ *Ordinationes Generalium*, cap. II. *Institutum Societatis*, t. II, pp. 225-226.

² *Congr. VI, Décret. XXI Institutum Societatis*, t. I, p. 274.

Osiander; « nous le punissons aussitôt, quels que soient le nom, le rang du coupable, et fût-il notre Général lui-même; mais être exempt de toute imperfection, cela n'est pas possible en cette vie; dans le collège même des disciples de Notre Seigneur, il s'est trouvé un Judas. Quant à laisser le mal se commettre impunément, et, comme Osiander nous en accuse, le colorer de saints dehors, c'est ce qu'on ne verra jamais parmi nous, s'il plaît à Dieu ¹. »

Osiander avait dit: « Parmi tous les forfaits des Jésuites, ces politiques rusés, ces vils flagorneurs des princes et des grands, un des plus monstrueux est la noce sanglante de Paris; mais il faudrait être bien simple pour ne pas comprendre que les milliers de victimes qui ont été égorgées ce jour-là par leur ordre semblent bien peu nombreuses pour satisfaire la faim de ces chiens féroces. Ils auraient voulu voir toute la France égorgée, et massacrer jusqu'aux papistes qui ne sont pas de leur parti et de leur diabolique Compagnie ²! » A entendre Osiander, les Jésuites étaient cause de la défaite de Sébastien de Portugal; en échange d'une forte annuité, ils avaient livré son royaume à Philippe d'Espagne, et Philippe s'était laissé tellement influencer par ces « cyclopes féroces » qu'il avait immolé à leur atroce vengeance l'objet de ses plus chères espérances, son fils Don Carlos. S'il s'en était pris ainsi à son propre sang, ce n'avait été que pour rassasier la cruauté de ses hypocrites conseillers ³. Un poète du temps écrivait :

Les Jésuites ont fait périr l'enfant d'Espagne,
 Son sang a jailli de ses veines,
 Ce sang, qu'ils accusaient d'être hérétique !
 Et cela parce qu'ils s'étaient aperçus
 Qu'il n'était nullement jésuitique ⁴.

¹ ROSENBUSCH, *Replica* 102. En 1612 parut à Cracovie le *Monita privata Societatis Jesu*, écrit plusieurs fois réimprimé et remanié dans le courant du xvi^e siècle, et reproduit souvent sous ce titre : *Monita secreta*. On prétendait que cette instruction n'avait été communiquée qu'à quelques jésuites gens éprouvés et de confiance, sous le sceau du plus profond secret. La *Monita* traite de la manière dont les Jésuites doivent se comporter dans des circonstances importantes concernant les plus hauts intérêts de l'ordre. Cet écrit avait été saisi, prétendait-on, au collège des Jésuites, à Paderborn, par le duc Christian de Brunswick; plus tard on l'avait découvert chez les Jésuites d'Anvers, chez ceux de Padoue, de Prague; enfin dans la valise d'un voyageur sur le point de s'embarquer pour les Indes Occidentales. Aquaviva en était l'auteur. Gretser, en 1618, Adam Tanner, Forner s'efforcèrent en vain de réfuter ces impudents mensonges. *Monita secreta* est une sorte de satire sur l'ordre. Voy. HUBER, *Jesuiten-Orden*, pp. 104-108. Nous reviendrons sur ce sujet dans un prochain volume.

² MENGERING, p. 17. Voy. L. OSIANDER, *Verantwortung*, p. 71.

³ *Stupenda Jesuitica* f. A².

⁴ SCHEIBLE, *Fliegende Blätter*, p. 25.

« Et comme les jésuites virent que le roi était profondément affligé de la perte de son fils, sa foi leur en devint suspecte; aussi exigèrent ils qu'il se fit ouvrir une veine du front pour se purger du sang hérétique. » Voilà ce que publiait en 1597 « un ami de la vérité »; en même temps il renseignait ses lecteurs sur la manière dont se comportaient les Jésuites hors de l'Europe : « Au Pérou, » racontait-il, « ils enfoncent des aiguilles rougies au feu dans la chair des indigènes, et les contraignent, par toutes sortes de tortures, à révéler le lieu où ils enfouissent leurs trésors. Dans l'art du meurtre, ils sont encore plus habiles que les Papes : par ces derniers, en l'espace de trente ans, 900,000 hommes seulement ont été mis à mort ¹; au lieu que, dans les Indes, le nombre des victimes des Jésuites s'élève maintenant à deux millions. » « De plus ils ont forcé beaucoup d'Indiens à immoler leurs femmes et leurs enfants, et ensuite à se détruire eux-mêmes. » « A quoi l'Allemagne ne peut-elle pas s'attendre de la part de pareils ennemis ? Dans les villes où ils ont des collèges, il est probable qu'ils ont creusé des souterrains, où ils ont fait entrer secrètement un grand nombre de soldats; un beau jour, ils seront les maîtres chez nous. Sans relâche; dans leurs prédications, ils invitent leurs auditeurs à persécuter les Confessionnistes, à les chasser, à les massacrer, à les brûler, à les crucifier, à les noyer. Qu'on expulse donc les Jésuites de l'Allemagne, ou bien qu'on les persécute sans pitié, et jusqu'à la mort ! Tandis que la nature ne donne aux animaux féroces, par exemple aux lions, qu'un seul petit, cette race sanguinaire et tyrannique compte ses enfants par centaines de mille ². » Un autre pamphlétaire écrivait : « Qu'on s'imagine autant d'épées, autant de grains de poudre, autant de gouttes de poison, autant d'instruments de torture, autant de poignards et semblables engins de mort qu'on voudra, jamais on ne pourra égaler le nombre des forfaits des Jésuites ³. » Le chapelain de la cour électoral de Saxe, Mathias Hoe, disait en chaire en 1606 : « Les Jésuites sont d'exécrables incendiaires; eux et les prêtres papistes sont tellement altérés de notre sang, que cette soif les empêche de prendre aucun repos ⁴. »

« Comment pourrait-on découvrir autre chose que les forfaits les plus atroces parmi ces odieux Jésuites, puisqu'ils ont le diable pour père et l'impiété pour nourrice, et que tout leur enseignement n'est autre chose que blasphème et qu'idolâtrie ? » « Ils se

¹ MYLIUS, *Bapstpredigten*, p. 116.

² Voy. WOLFUS, *Lectiones II*, pp. 1041-1056.

³ *Stupenda Jesuitica*, p. 4.

⁴ *Christliches Bedenken, wie sich die Protestanten in Oestereich zu verhalten* (1606). Préface f. a 3^o 4^a. F. pp. 4, 6, 8-10.

repaissent de sang, ils boivent du sang les jours de fête, comme on le prétend et comme le fait paraît certain. Le meurtre et le vol sont leurs uniques sources de profit ¹. » On lit dans un pamphlet rimé dans le style de Fischart :

Les Jésuites surveillent attentivement les hommes
 Pour les faire traitreusement périr ;
 Ils sèment çà et là leurs conseils perfides
 Pour provoquer l'émeute et l'assassinat ;
 Ils répètent que le meurtre des chrétiens est nécessaire,
 Que la parole de Dieu l'ordonne !
 Oh ! je voudrais les voir tous chassés,
 Ces messagers du démon !
 Je voudrais qu'ils fussent précipités dans l'enfer !
 Ne sont-ils donc pas assez engraisés pour plaire à Satan ?
 Ce sont des vampires, des assassins !
 Ils rôdent sans cesse autour de nous,
 Inquiets comme des chiens enragés ² !

« Tous les Jésuites, » affirmait en 1611 le calviniste Conrad Decker, professeur au collège de Sapience de Heidelberg, « appellent en ce moment les Catholiques aux armes ; ils leur persuadent qu'il est de leur devoir de massacrer les Protestants, et qu'en les laissant vivre ils exposent leur foi et leur salut ³. » Avant lui, le calviniste Innocent Gentillet, sous le pseudonyme de Joachim Ursinus, dit « l'anti-Jésuite », avait publié à Amberg le *Miroir des Jésuites*. Là, les Pères sont appelés « les assassins et les bourreaux du diable ». L'auteur les accuse, dans le style ordinaire de l'époque, des crimes les plus exécrables. Leur fondateur Ignace était « un féroce capitaine, altéré du sang chrétien » ; « leurs dogmes contiennent de telles monstruosité que le ciel et la terre en frémissent d'horreur ⁴. » En 1612, le même pamphlétaire écrivait : « Afin que les attentats

¹ MENGERING, p. 18.

² *Ein gar newer Lobspruch von Ignatio Loialā, der Jesuwider, ihrem Stamm. Ursprung und Herkommen in einem Echo oder Widerhall gestellt*, etc. (1315), f. A 2-3.

³ *Traclatus de proprietatibus Jesuitarum* (Oppenheim, 1611). Dédié aux Protestants d'Aix-la-Chapelle, f. 4a, 6, 7b. Un seul fait suffisait à prouver que les Jésuites étaient ennemis de Jésus-Christ : ils adoraient un Christ de farine, fabriqué par un boulanger.

⁴ *Speculum Jesuiticum, Pontificum Romanorum erga Imperatores Germanicos perfidiam, insolentiam ac tyrannidem repraesentans, etc. Edente haec Joachimo Ursino anti-jesuita*. (Amberg, 1611) f. 2 a-b. « Ad haec et id genus alia Jesuiticorum dogmatum portenta quid mirum, si ipse etiam sol obstupescat ! si terra contremiscat ! Nae pectus huic sit vel ipso Caucaso durius, necesse est, qui ex nobis protinus in stuporem, si ista audierit vel legerit, non rapiatur. » Krebs a prouvé (*Publicistik*, p. 170) que le *Speculum Jesuiticum* a été imprimé pour la première fois en 1609. Voy. pp. 61 et suiv. ce qu'il dit au sujet de ce pamphlet et de son auteur.

et les artifices maudits de ces esprits de vertige et de ténèbres fussent dévoilés et parvinssent à la lumière du jour, la Providence divine a permis que des lettres adressées au roi d'Espagne par quelques Jésuites de Belgique fussent interceptées. » Ursinus ne trouvait pas nécessaire de donner le texte exact ni la date précise de ces lettres. « Autant les Jésuites ont ouvert de collèges en Allemagne, autant le roi d'Espagne a chez nous de donjons : et tout cela est conduit avec une habileté et une vigueur surprenantes. Un jour viendra où Philippe obtiendra cette royauté universelle à laquelle il aspire depuis si longtemps avec une grande ardeur, une étonnante application, des dépenses invraisemblables et une loyauté punique¹. »

On lit dans une feuille volante de la même époque : « La maudite secte des Jésuites médite autant de perfides desseins contre le roi d'Espagne que contre tous les autres potentats; elle en veut tout autant à sa vie et à sa couronne, et si elle y voyait le plus petit avantage, ce souverain ne trouverait pas plus grâce à ses yeux que les autres, car ces assassins, ces serviteurs de Baal, ces sodomites veulent détruire tous les royaumes de la Chrétienté, comme leur père, le diable, leur en a donné l'ordre. » « O princes aveugles et crédules, vous réchauffez des vipères dans votre sein! C'est ce que reconnaîtront un jour les princes de Bavière, c'est l'expérience qu'ils feront, eux et leurs enfants; ils expieront un jour leur imprudence, car ils se verront ruinés et perdus sans remède. » « Le meurtre des rois, des princes, des seigneurs, voilà le désir collé à la peau de ces scélérats pharisaïques et sanguinaires; ils ne peuvent faire autrement, c'est leur nature, c'est leur essence. Qui pourrait compter ceux qu'ils ont fait périr par le glaive ou par le poison? Et ce poison est si actif que, dans aucune histoire, dans aucun temps, on n'a ouï parler de chose semblable; de nos jours, le livre d'un jésuite, publié par Jean Pfciffer d'Altzen, en a révélé le secret. Nous savons maintenant que les bourreaux que les jésuites soudoient ont l'ordre non seulement de mettre à mort les Évangéliques, de les faire périr par le poison, mais de s'en prendre aussi aux papistes. Les empoisonneurs instruits par eux enduisent les plats, les cuillers, les baquets, les gobelets, les assiettes et tout ce qui sert à l'usage quotidien, d'un poison si corrosif qu'on pourrait récupérer jusqu'à dix fois les ustensiles ainsi préparés sans parvenir à le faire disparaître, tant il s'y est fortement incrusté; de plus, ce poison conserve très longtemps ses propriétés; aussi cause-t-il la mort d'une infinité de personnes. » « En vérité, il faut s'étonner qu'on

¹ *Flosculi blasphemiarum Jesuiticarum* (1612), p. 2.

puisse encore goûter en cette vie quelques heures de sécurité et de joie, puisque personne ne peut savoir à quel moment, de quelle manière les assassins jésuitiques attenteront à la vie des pauvres chrétiens persécutés. Un domestique, un marchand, un colporteur, un boulanger, soudoyé par eux, peut tous les jours attenter à notre vie ¹. »

La terreur du jésuite allait devenir, avec la peur des sorciers, une des principales maladies de l'époque.

II

Une des plus graves accusations portées contre les Jésuites, c'était la doctrine qu'on leur attribuait touchant le meurtre des tyrans.

Dès le moyen âge, quelques théologiens (au XII^e siècle l'anglais Jean de Salisbury, au XV^e, parmi beaucoup d'autres, le français Jean Petit) avaient posé en principe qu'il est permis et légitime de mettre à mort un tyran; mais en 1415 le Concile de Constance avait déclaré hérétique toute proposition soutenant qu'un vassal, un sujet fait un acte légitime, et même méritoire, en mettant à mort, par la ruse ou secrètement, un prince devenu, par ses crimes, indigne de régner ².

Après la révolution religieuse du XVI^e siècle, la question du meurtre des tyrans avait été agitée de nouveau; la discussion avait été ardente, du côté catholique comme du côté protestant. Peu de temps après la défaite des paysans (1526), Luther avait nettement déclaré qu'il est défendu de se révolter contre un tyran et de le mettre à mort, parce que le châtement est réservé au Seigneur ³; mais plus tard, dans ses *Propos de table*, il avait soutenu l'opinion contraire. « Quand un souverain agit tyranniquement ou contre le droit, » avait-il dit, « il n'y a plus aucune différence entre lui et l'un de ses sujets, car il a dépouillé la personne supérieure, il a perdu son droit vis-à-vis de ses subordonnés. » « Quand un tyran attaque et persécute un de ses sujets, il attaque et persécute tous les autres. On ne saurait reconnaître à un souverain le droit de dévaster son royaume, de le troubler ou de le ruiner; les lois sont au-dessus du seigneur et du tyran; il s'en suit qu'on est plus tenu de les respecter que d'obéir à un tyran. » A cette question : *Peut-on mettre à mort un tyran qui*

¹ *Augenscheinlicher Bewels*, etc. (1612), f. 2b. Voy. notre 4^e vol. p. 464.

² Voy. HERGENRÖTHER, pp. 478-481. Sur l'opinion des humanistes italiens du XV^e siècle au sujet du meurtre des tyrans, voy. L. PASTOR, *Histoire des Papes au siècle de la Renaissance*, t. I^{er} et t. II.

³ *Sämmtl. Werke*, t. XXII, pp. 257 et suiv.

agit arbitrairement contre le droit et l'équité? Luther répondait : « Cela ne siérait pas à un particulier obscur, qui n'est point revêtu d'un emploi ou d'une charge publique; un particulier ne doit pas faire justice lui-même, quand bien même il le pourrait; mais si les citoyens et les sujets s'assemblent, délibèrent, et déclarent ne pouvoir supporter davantage l'autorité et la tyrannie du souverain, ils peuvent le mettre à mort comme un vulgaire assassin, ou comme un voleur de grand chemin ¹ ».

Mélancthon allait plus loin : « Selon le sens humain, » dit-il dans son *Explication du psaume LIX*, « il est permis de se révolter contre un tyran qui a commis une injustice grave et connue de tous; si, dans un cas de légitime défense, le tyran est mis à mort, on doit juger que le libérateur a bien agi ². » « Le tyran anglais, » écrivait-il en 1540 en parlant d'Henri VIII, « a fait périr Cromwell, et cherche à rompre son mariage avec Anne de Clèves. Le poète tragique a raison : aucun sacrifice ne saurait être plus agréable aux dieux que celui d'un tyran. Puisse le Seigneur inspirer cet esprit à quelqu'homme de cœur et d'énergie ³ ! »

Les Jésuites, à cette époque, n'avaient pas encore paru en Allemagne.

Les théologiens zwingliens et calvinistes les plus écoutés n'hésitaient pas à se ranger à l'avis de Mélancthon. Zwingle, en 1528, déclare que si l'on veut le triomphe du pur évangile, il faut nécessairement massacrer tous les évêques ⁴. « Si les rois, les princes, les autorités, » écrivait-il, « s'opposent avec perversité aux lois du Christ, on peut les déposer en bonne conscience : « Si les Juifs s'étaient révoltés contre Manassès, le peuple de Dieu n'aurait pas été châtié si rudement : il faut arracher l'œil, il faut couper le pied qui scandalise ⁵. » Calvin, lui aussi, enseignait que, s'il est juste d'obéir à une autorité, même tyrannique, on ne doit jamais perdre de vue que l'obéissance envers Dieu doit être mise au premier rang : « Si un roi, un prince, un magistrat, s'élève si haut qu'il diminue la gloire et les droits de Dieu, ce n'est plus qu'un homme comme tous les autres. Celui qui outrepassé ses pouvoirs et résiste à Dieu mérite d'être dépouillé de l'honneur dont il a été revêtu, et c'est bien agir que de le mettre hors d'état de commettre l'iniquité sous un mas-

¹ *Sämml. Werke*, t. LXII, pp. 201-202, 206-207.

² *Corp. Reform.*, t. XIII, p. 1128.

³ *Corp. Reform.*, t. III, p. 1076. ** Voy. sur cette question l'opinion des nouveaux réformateurs. Presque tous sont de l'avis de Mélancthon et de Calvin; voy. RUCHAT, *Hist. de la Réforme en Suisse*, t. VI, p. 59.

⁴ Voy. notre 3^e vol., pp. 130-131.

⁵ Gretser cite ce passage et plusieurs autres. Voy. *Opp.* VII, p. 55.

que. » Plus loin, il s'exprime avec plus de force encore : « Les princes temporels qui s'élèvent contre Dieu ne sont plus dignes d'être comptés au nombre des hommes; il vaudrait mieux leur cracher au visage que de leur obéir. » Or, selon Calvin, tous ceux qui résistaient au Calvinisme, « seule forme vraie, seule forme acceptable de la doctrine chrétienne, » résistaient à Dieu, outrageaient sa gloire, étaient « les ennemis de la vérité divine et les instruments de Satan, des chiens impurs, des serpents venimeux, des brutes sauvages, des cœurs endurcis, agissant contre la lumière de leur conscience, et dignes de tous les châtimens. » « A la vérité, » disait-il, « le droit de s'élever contre un pouvoir tyrannique et d'attenter à la majesté du trône ne convient en aucune manière à un particulier; mais il n'est pas rare que Dieu permette à l'un de ses serviteurs de revêtir parfois sa force pour punir les crimes d'un despote et délivrer son peuple opprimé. Ensuite le Seigneur complète l'œuvre : il brise le sceptre sanglant des rois orgueilleux en renversant un pouvoir exécré; que les rois se pénètrent de cette vérité, et qu'ils frémissent ¹. » Ainsi conseillés, les fanatiques qui s'imaginaient être choisis par Dieu « pour délivrer les vrais croyants, pour écarter du chemin des bons les persécuteurs de la véritable Église, » avaient de quoi justifier leurs attentats. A Genève, la légitimité du meurtre d'un tyran fut publiquement enseignée. En 1563, après l'assassinat « du plus exécrable des tyrans et des ennemis de Dieu », le duc de Guise, le huguenot Hubert Languet célébra l'action glorieuse de Poltrot. Le meurtrier, après avoir expié son forfait, fut inscrit dans le martyrologe de l'Église de Genève, et le théologien calviniste Théodore de Bèze déclara qu'on ne devait voir dans son action que l'accomplissement d'une sentence divine. « Je ne me sentirais pas coupable, » ajoutait-il, « bien plus, je croirais avoir bien agi si, par une embûche ou par un acte public de courage, j'avais délivré la terre d'un tel ennemi. » Longtemps auparavant le juriste calviniste François Hotoman avait exprimé l'espoir, en s'appuyant sur un texte de l'Écriture, de voir périr prochainement tous les membres des Maisons de Lorraine et de Guise².

¹ Voy. KAMPSCHULTE, *Calvin*, t. I, pp. 272-278. « Si rex aut princeps aut magistratus eo usque se extollat, ut Dei honorem ac jus diminat, non nisi homo est. Idem et de pastoribus sentiendum. Qui enim munus suum transgreditur, quia Deo se opponit, spoliandus est honoris sui titulo, ne sub larva decipiat. » *Comment. in Acta Apostol. Opp.* VI, p. 44^a. « Abdicant se potestate terreni principes, cum insurgunt contra Deum; indigni sunt, qui in numero hominum censeantur, ideoque in capita potius eorum expuere oportet, quam illis parere. » *Comm. in Daniel*, c. vi.

² Voy. notre 4^e vol. pp. 262-263. ** Sur Languet voy. WADDINGTON, *De Huberti*

Le calviniste Jean Bodin, conseiller au parlement de Paris, énumérait, en 1576, dans un ouvrage souvent réimprimé, les raisons pour lesquelles, d'après le droit, le meurtre des tyrans est permis. Le sujet d'un prince légitime et tout-puissant, par exemple le sujet du sultan ou du roi de France, que les vrais chrétiens regardaient comme des tyrans, ne devait pas, il est vrai, porter la main sur son légitime maître; mais un étranger, quel qu'il fût, pouvait très bien, soit en public soit en secret, se charger d'en délivrer les serviteurs de Dieu. S'il s'agissait d'un chef d'état dont le pouvoir fût limité dans le sens démocratique ou aristocratique, comme par exemple le doge de Venise ou l'Empereur d'Allemagne, rien n'empêchait qu'un simple citoyen le mît à mort, soit sur un ordre du sénat¹, soit par un acte de courage, publiquement ou en secret. Le livre de Bodin fut imprimé à Ursel en 1601 avec privilège de l'Empereur².

Le calviniste Charles Dumoulin, surnommé le Papinien français, « citoyen intègre, animé d'un ardent amour pour sa patrie, » au témoignage d'Auguste de Thou, ne faisait point difficulté de dire qu'il était glorieux de mettre à mort les tyrans³.

Duplessis-Mornaux, sous le pseudonyme d'Étienne Junius Brutus, avait examiné la question sous toutes ses faces dans un livre publié en 1579, et intitulé: *Sentence des tyrans*: « Si un roi opprime la véritable religion, » écrivait-il, « le peuple a le devoir de lui résister et de le châtier, car Dieu a dit : *Que celui qui n'invoque pas le nom du Seigneur soit puni de mort* »⁴.

En Écosse, Jean Knox et son collègue Goodman professaient les mêmes doctrines. « La noblesse, les magistrats, le peuple, » enseignait Knox, « ont le devoir non seulement de résister à la reine Marie Stuart, cette nouvelle Jézabel, à ses prêtres et à ses partisans, mais ont le droit de la mettre à mort, puisqu'elle persécute le véritable Évangile. Aucun serviteur d'idoles (nul catholique) ne doit être admis à régner; nul serment n'a le pouvoir de contraindre le peuple chrétien (les Calvinistes) à obéir aux tyrans (les princes catholiques) puisqu'obéir serait résister à Dieu et à sa vérité révélée. »

Langueti Vita. Paris. 1888. Voy. aussi *Revue historique* (1890), t. XLII, pp. 243, et suiv.

¹ J. BODINI ANDEGAVENSIS *De Republica libri sex, latine ab auctore redditi, multo quam antea locupletiores*. Editio quarta. Ursellis, 1601.

² Sur la page du titre : Cum privilegio S. Caes. Maest. ad decennium. Il est important de relever ce fait, puisqu'on a attaché tant d'importance à ce que le livre de Mariana ait paru avec le permis d'imprimer du roi d'Espagne et l'approbation du censeur espagnol de son ordre.

³ *Annotationes ad Clementinas*, lib. III, tit. 15. Citation empruntée à CRÉTINEAU-JOLY, t. II, pp. 238-239.

⁴ *Vindiciae contra tyrannos*. Voy. HUBER, *Der Jesuiten Orden*, p. 269, **. THIEME

Christophe Goodman ¹ fanatisait le peuple écossais en répétant : « Le glaive de la justice a été remis aux mains du peuple. Dès que le prince, dès qu'un pouvoir quel qu'il soit contredit la loi du Seigneur, voici quelle est contre lui la sentence portée par Dieu même : Quiconque rend un culte aux idoles doit être puni par le peuple, qu'il s'agisse d'un roi, d'une reine ou de l'Empereur lui-même. Les gouvernants qui détournent les chrétiens du vrai culte de Dieu doivent être trainés à la potence ². »

Georges Buchanan, précepteur de Jacques I^{er} roi d'Angleterre, ardent défenseur du régicide, écrivait dans un *Dialogue politique* dédié au roi : « Un prince régnant, tyran de son peuple, doit être tenu pour l'ennemi de Dieu et des hommes ; à mon avis, il faut le ranger moins parmi les hommes que parmi les loups et autres animaux féroces. Ceux qui le mettent à mort ne se rendent pas seulement service à eux-mêmes, ils sont les bienfaiteurs de l'humanité. Si j'étais législateur, j'ordonnerais, comme les Romains avaient coutume de le faire pour se délivrer de certains monstres, qu'on transportât le tyran dans une terre inhabitée, ou qu'on l'ensevelît dans les abîmes de la mer, mais bien loin du rivage, afin qu'on ne courût pas le danger d'être empesté par son cadavre. Quant à ceux qui mettent fin aux jours du tyran, on devrait leur décerner des récompenses publiques ; non seulement tout le peuple devrait les acclamer, mais les particuliers devraient leur apporter des présents, de même qu'on récompense ceux qui ont abattu des loups ou des ours, ou capturé leurs petits ³. »

Un des ennemis les plus acharnés des Jésuites, le vénitien Paul Sarpi, ne pouvait conseiller à ses concitoyens républicains d'assassiner un royal tyran ; mais en sa qualité de consultant d'état, il soumettait la proposition suivante au Conseil des Dix : « S'il se trouve des chefs de parti parmi les habitants du continent, il faut s'en défaire à tout prix ; s'ils sont puissants, il n'est pas nécessaire de recourir contre eux aux voies ordinaires de la justice ; le poison, en pareil cas, doit faire son office et remplacer le glaive ⁴. »

(*Disput. juridic. inauguralis de opusculo Vindiciae c. tyrannos.* Gröningae) 1852) et LOSSEN (*Sitzungsberichte der Münchener Akad.* 1887, pp. 215 et suiv.), ont prouvé que la *Vindiciae* n'était pas d'Hubert Languet, mais de Philippe Duplessis-Mornay. Waddington (*Revue histor.* (1890), t. XLII, p. 243), partage cette opinion.

¹ *Appellatio ad nobilitatem et populum Scotiae.* Voy. *Gretseri Opp.*, t. VII, p. 54.

² « Ad furcas arripiant et suspendant. » Dans le livre intitulé : *Quando superioribus magistratibus obediendum sit.* Voy. *Gretseri Opp.*, t. VII, p. 54.

³ *De jure regni apud Scotos* (éd. 2, Edinburgi. 1586, pp. 50-51).

⁴ *Opinione del P. Paolo Sarpi, consultore di Papa*, etc. Voy. HERGENRÖTHER, p. 493.

« Tu avoues, » disait le poète anglais Milton dans son livre contre Salmasius « que, selon quelques réformateurs, le tyran doit être exilé, mais qu'il appartient aux hommes sages et éclairés de désigner quels sont les tyrans dont il faut se défaire. Tu ne nommes pas les réformateurs qui se sont exprimés ainsi; je vais moi-même te les nommer, puisque tu prétends qu'ils sont encore plus pervers que les Jésuites: ces hommes se nomment Luther, Zwingle, Calvin, Bucer, Pareus, sans parler de bien d'autres ¹. »

Du côté catholique, un livre publié à Anvers en 1592 sous le nom de Guillaume Rosaüs se prononçait nettement pour la légitimité du meurtre des tyrans, et reconnaissait au peuple le droit de détrôner un prince hérétique ². « C'est un livre plus satanique qu'on ne saurait dire, » écrivait à ce sujet un polémiste protestant; « les Jésuites, ces valets de Satan, nous y révèlent pour la première fois l'ardeur avec laquelle ils désirent se débarrasser par le poison ou par le glaive de tout prince évangélique, car sans aucun doute l'exécrable auteur de ce livre est un jésuite ³. » En réalité l'ouvrage n'était pas d'un jésuite. Lorsque le Père Conrad Vetter demanda au théologien luthérien Jacques Heilbrunner, pendant un colloque, pourquoi il faisait passer Rosaüs et plusieurs autres écrivains catholiques pour jésuites, puisqu'il savait fort bien qu'aucun d'eux n'appartenait à leur Compagnie, Heilbrunner répondit que s'ils n'étaient pas jésuites ils étaient papistes; que jésuites et papistes avaient la même doctrine, et que par conséquent il importait fort peu qu'il eût appelé jésuites Rosaüs et ses pareils ⁴. « C'est en vertu de cet argument, » disait le P. Jacques Keller, « que Rosaüs est devenu jésuite ⁵ » !

Le premier jésuite qui ait propagé au sujet du meurtre des tyrans une doctrine fautive et dangereuse, c'est l'espagnol Juan Mariana. Ses opinions furent condamnées par le Général de l'Ordre et dans une assemblée générale de la Compagnie de Jésus.

Mariana était l'un des philologues et des savants les plus émi-

¹ *Joannis Milloni Angli pro populo Anglicano defensio (prior) contra Claudii anonymi, alias Salmasii, defensionem regiam* (Londini, 1651) cap. I, p. 16.

² *De justa reipublicae Christianae in reges impios et haereticos auctoritate*. HUBER (p. 259) prend à tort Rosaüs pour un jésuite, et affirme que le livre a paru avec l'approbation de l'Ordre. Son auteur réel est William Gifford. STIÈVE (*Die Politik Bayerns*, t. II, p. 609, note 1) se trompe également en disant que l'anglais William Gifford avait été autrefois professeur à Pont-à-Mousson. Gifford fit ses études à l'Université de cette ville; plus tard il fut archevêque de Reims. Voy. E. MARTIN, *l'Université de Pont-à-Mousson* (Paris-Nancy, 1891), p. 368.

³ MENGERING, p. 19.

⁴ LOTTO, t. III, p. 20.

⁵ *Tyrannicidium*, p. 84.

nents de son temps. Professeur de théologie à Rome et à Paris, il avait acquis une grande célébrité, et son *Histoire générale de l'Espagne* lui avait mérité le surnom de Tacite espagnol. Sa franchise hardie dans son appréciation de la politique espagnole sous le méprisable comte de Lerme lui avait valu la prison ¹. Par la pratique constante de la pauvreté volontaire et par son parfait désintéressement, il s'était fait une situation indépendante, il ne se courbait devant aucune injustice, et ne craignait pas de dire aux puissants les plus amères vérités; il avait coutume de leur rappeler sans cesse les dix commandements de Dieu et les principes éternels du droit et de la justice. Il eût voulu voir le décalogue devenir le code de l'État. « Un amour ardent pour le peuple et pour la patrie, le désir de servir son roi, » le décidèrent à publier, en 1599, un ouvrage intitulé : *Du roi, et de l'éducation d'un roi* ¹.

La censure n'y trouva rien à reprendre, et le recommanda même tout particulièrement à ceux qui dirigent les affaires publiques. L'enquêteur de l'ordre pour la province de Tolède, Étienne Hojeda, donna le permis d'imprimer en voyant que l'ouvrage avait été approuvé par des jésuites graves et éclairés ². Philippe III mit l'ouvrage à l'abri de la contrefaçon par un privilège, et en accepta la dédicace. En Allemagne, le livre eut plusieurs éditions, et il excita partout le plus vif intérêt; mais les opinions de Mariana sur le meurtre des tyrans allaient devenir une source d'inépuisables attaques contre les membres de la Compagnie de Jésus. « Qu'on nous délivre de ces régicides, » s'écriait le protestant Bonacasa; « débarassons-nous de ces exécrables malfaiteurs, de ces maudites trompettes guerrières, de ces brandons de discorde! Il faut purger la terre de ces monstres, car ils sont plus corrompus que les payens, les Turcs et les démons. O princes! quel est votre aveuglement³! Sont-ce là les conseillers que vous donnez à vos peuples et que vous

¹ A. S. Périgrinus (probablement le jésuite André Schottus) écrit au sujet de Mariana dans sa *Hispaniae Bibliotheca* (Francofurti, 1608, p. 285) : « Scripsit 30 annalium Hispaniae libros diserte admodum gravique stylo, ut Thucydidis prudentiam ac Taciti acumen unus complexus esse videatur. » Il parle de Mariana comme d'un « concionator facundus, corporis forma egregia, fronte lata gravique aspectu. » Voy. aussi F. SACCHINUS, *Hist. Soc. Jesu*, pars II, lib. 5 n° 23, et par III lib. 6, n° 71. Voy. la liste des nombreux ouvrages de Mariana dans DE BACKER, t. II, pp 1083, 1092. Pascal Duprat, dans le *Journal des Economistes*, consacre un long article à l'examen du traité sur la monnaie du savant religieux. Voy. DUPRAT, *Un jésuite économiste* (Paris, 1870, janvier, pp. 85-91). « L'auteur, » dit Duprat, devançant les maîtres d'une science qui n'existait pas encore, a su découvrir et exposer les véritables principes de l'économie politique. » Voy. DE BACKER, t. III, p. 2333.

² *De rege et regis institutione*. Je me suis servi de l'édition originale de 1599.

³ «... Do facultatem ut imprimantur libri tres... quippe approbatos prius a viris doctis et gravibus ex eodem nostro ordine. »

accablez de vos bienfaits? Comment se fait-il qu'on tolère en Allemagne de pareils scélérats, et cela jusque dans les états d'un Électeur? « Une nouvelle édition de l'ouvrage venait de paraître à Mayence, et Bonacasa s'imagina que Mariana y habitait. « Il s'est échappé de l'enfer, » s'écria-t-il, « c'est le fils du diable, le petit-fils de Bézélbuth, et cependant on souffre qu'il célèbre l'office divin à Mayence! Puisse la terre rejeter ce monstre de son sein! puissent les flammes le consumer! Le Rhin verse des larmes parce que Mayence abrite ce pervers! O impiété mille fois maudite! Le sol allemand porte un monstre hideux! Il n'est point de parole capable d'exprimer cette honte, il n'est point d'esprit qui puisse concevoir son énormité! quelques termes que j'emploie, tous sont insuffisants! » Ainsi parlait Bonacasa dans un traité de jurisprudence très apprécié alors du monde savant.

Dans la première partie de son ouvrage, Mariana expose la doctrine de l'état; dans la seconde, il développe ses idées sur l'éducation d'un prince; dans la troisième, il s'étend sur les connaissances et les vertus qu'un prince doit posséder pour faire le bonheur de son peuple. Il compose pour le roi régnant et pour l'Infant un traité complet sur l'art de régner et de faire le bonheur du peuple, et sur les moyens de ne jamais tomber dans les excès de la tyrannie.

« La monarchie, » dit-il, « est la plus ancienne forme de gouvernement, et la monarchie héréditaire est la meilleure ». Mais, suivant une doctrine alors très en faveur, le savant jésuite enseigne que toutes les monarchies ont pour origine la transmission du pouvoir au souverain par le peuple; que le pouvoir réside dans le peuple, et que toutes les monarchies ont pour origine la transmission du pouvoir par le peuple à l'élu de son choix; dans le peuple, selon Mariana, réside la souveraine autorité... Il dit excellemment : « La volonté égoïste et tyrannique d'un seul ne doit pas gouverner l'État. La puissance royale doit être limitée par la loi et rester assujettie aux meilleurs de la nation. Ce qu'il y aurait de plus funeste à l'État, ce serait l'adoption de ce principe : Le roi est au-dessus de la loi, car en réalité le roi n'est que le premier gardien des lois. Il leur doit autant de respect et d'obéissance que ses sujets, parce que la plupart des lois n'émanent pas des princes, mais de la volonté nationale, qui seule a le pouvoir d'or-

¹ *Ficta Juditha*, pp. 55-56, 64-65. ** D'après PLACCIUS (*De script. anonym. syntagma*, p. 166) et KREBS (*Publicistik*, p. 187), le chancelier du duc Jules de Brunswick-Lunebourg, Eberhard de Weihe, se cachait sous le pseudonyme de Mirabilis de Bonacasa.

donner ou d'interdire, et dont l'autorité est au-dessus de la volonté du souverain. Le roi doit repousser le conseil des vils courtisans qui cherchent à lui persuader que son pouvoir est au-dessus de la loi, et que tout doit plier sous sa volonté; au contraire, cette obéissance aux lois qu'il exige de ses sujets, le roi doit être le premier à en donner l'exemple¹. »

Proclamer hautement de pareils principes était un acte méritoire à une époque où le droit servile et payen de l'antique Byzance, sa doctrine sur le pouvoir illimité du prince, gagnaient chaque jour du terrain et menaçaient d'anéantir tous les droits populaires. « O hommes vraiment nés pour l'esclavage ! » s'écriait Mariana s'adressant aux défenseurs du pouvoir absolu, « le peuple n'est-il donc né que pour servir ? » Sa hardiesse compromit les Jésuites; on les accusa de séduire le peuple par leurs doctrines « révolutionnaires et sataniques » et de lui persuader qu'on n'est pas obligé d'obéir aux princes dans toutes les questions qui intéressent l'état. « Et cependant, » disaient leurs adversaires, « le souverain ne tient son autorité que de Dieu, et n'en doit compte qu'à lui seul². »

« Un prince vraiment digne de ce nom, » écrivait Mariana, « ne se dirige pas uniquement d'après la lettre de la loi; en toutes choses, il veut être le père de son peuple, mais surtout il se constitue le protecteur de la classe laborieuse. Il traite ses sujets non comme des serviteurs, mais comme des enfants; il a horreur du mensonge, de toute dissimulation; il se montre constamment l'ami de la vérité et de la franchise. Il choisit pour ministres des hommes d'une conduite irréprochable, en ayant égard à l'opinion que le peuple s'est formée de leur caractère. » « Il récompense la vertu partout où il la rencontre, dans un palais comme dans une cabane, et cette conduite lui attire le respect et l'amour de son peuple. Or, plus un prince règne dans le cœur de ses concitoyens, plus son trône est solidement établi. » « Une armée est indispensable à la sécurité de l'État, mais il ne faut pas qu'elle devienne un fardeau pour le pays.

¹ «... Non ergo se magis liberum putet a suis legibus, quam singuli populares aut proceres ab iis essent exempti, quas pro jure arreptae potestatis ipsi sanxissent. Praesertim cum plures leges non a principe latae sint, sed universae reipublicae voluntate constitutae: cujus major auctoritas jubendi vitandique est majus imperium quam principis... Princeps omnibus praestet probitatis et modestiae specimen et quam a subditis obedientiam exigit, legibus ipse exhibeat... Audicorum voces certissimam pestem arbitretur, qui placendi studio regem praedicant legibus et patria majorem potestatem habere, quaecumque publice et privatim a subditis possidentur unum eorum dominum esse, ex ejus arbitrato pendere universa, in eoque jus omne versari, ut principis voluntati serviatur... O homines ad servitutum natos! » Lib. I, cap. 9, pp. 102-103.

² *Predig von jesuiterischer Lehr*, etc. Ursel, 1609; pp. 5, 6.

Dans son train de maison; le prince donnera l'exemple d'une sage économie, et dans les finances il ne tolérera point de gaspillage. Il s'emploiera avec zèle à l'administration de la justice, il favorisera le commerce, l'industrie. Il veillera au progrès des arts, mais surtout, avec la plus grande sollicitude, il s'attachera à améliorer le sort des paysans. Il ouvrira de nouvelles voies de communication, fera construire des ponts, reliera les fleuves les uns aux autres. Il ne chargera de pesants impôts que des objets de luxe, jamais les denrées indispensables à la vie, comme le vin, les céréales, la viande. Il fuira comme la peste ceux qui ne cessent de présenter de nouveaux impôts comme de faciles sources de profit¹. Les plus ardentes sympathies de Mariana sont pour les pauvres. Selon lui, un roi vraiment digne de ce nom doit mettre toute son application à en diminuer le nombre. Comme le contraste choquant entre la surabondance de quelques particuliers et la misère du plus grand nombre met en un grave péril la sécurité publique, il voudrait voir limitée, pour les riches, la possibilité d'acquérir sans cesse de nouvelles propriétés, une fortune plus considérable, afin que les petits ne soient pas exploités par un nombre restreint de privilégiés. Ce qui serait, à son sens, le plus avantageux pour l'état c'est une certaine balance établie entre les propriétés des citoyens. Le roi, grâce à sa sagesse à sa sollicitude pour les pauvres, verra peu à peu le paupérisme décroître; par la fondation de nombreux établissements de bienfaisance, hôpitaux, hospices, orphelinats, refuges, asiles pour les enfants trouvés, il témoignera son active sollicitude à ceux que la loi chrétienne fait un devoir de secourir : les petits et les nécessiteux. Et ce ne sont pas seulement les riches de l'état laïque que Mariana voudrait voir employer une partie de leurs richesses au soulagement des misérables, à l'entretien des établissements de bienfaisance; il veut que les clercs, de leur propre et libre volonté, attribuent une partie des biens d'église au même but. Il parle avec indignation de la confiscation de la propriété ecclésiastique; il fait ressortir les conséquences désastreuses d'une spoliation inique²; mais en même temps il blâme sévèrement le luxe et l'amour du faste des princes de l'Église. « Je n'ai jamais pensé, » écrit-il, « qu'il fût avantageux au bien public de confisquer les dons faits à l'Église par nos ancêtres; mais j'ai toujours soutenu que les prêtres devraient faire des biens qui ne leur ont été que confiés un usage plus conforme aux intentions des donateurs. Qui peut douter

¹ «... Vaniloqui assentatores, fallaces, quorum est magnus numerus, certa pestis, quia blanda. » Lib. III. cap. 7, p. 329.

² Voy. lib. I, cap. 10.

des grands avantages qui résulteraient pour la société en général et pour le sacerdoce en particulier d'un plus charitable emploi des biens ecclésiastiques? En aidant à nourrir les nécessiteux, nos prêtres emploieraient selon les vœux des donataires la fortune dont ils disposent. Des milliers de pauvres et de malheureux seraient nourris et soignés dans les hôtelleries et les hôpitaux avec le revenu de cette fortune, trop souvent gaspillée pour le faste et pour le plaisir ¹. »

En exprimant ses convictions sur tous les sujets avec la même franchise, Mariana n'avait qu'un unique objectif : le bien public, le bonheur du peuple assuré par le sage gouvernement d'un roi aussi juste, aussi bon que le comporte l'imperfection humaine. Dans son enthousiaste amour pour la liberté et pour le bonheur de tous les citoyens, non seulement il soutenait avec les anciens docteurs que le peuple a le droit de se faire justice à lui-même contre un souverain tyrannique et incorrigible, mais il se laissait entraîner jusqu'à énoncer ce principe dangereux : « Lorsqu'on n'entrevoit pas la possibilité de faire une révolution pour déposer un tyran que la nation a flétri du nom d'ennemi public, le tyran peut être mis à mort, même par un particulier. » « Si un prince mène l'état aux abîmes, s'il attente à la propriété de l'état, à la fortune des particuliers, s'il méprise la loi et la sainte religion, s'il cherche à s'élever au-dessus de tous par son orgueil, son audace et son impiété, après une commune délibération, une résolution bien fondée, on peut premièrement l'avertir, et ensuite, lorsque toute espérance de la voir s'améliorer s'est évanouie, le déposer; si la lutte s'engage entre le roi et son peuple, on peut invoquer le droit de légitime défense contre le tyran; alors le zèle pour la justice peut armer une main courageuse, et détruire l'ennemi de la patrie. Voici comment on pourra raisonner dans un cas semblable, du moins selon mon opinion : l'état court aux abîmes par la faute de son chef; on a ôté aux citoyens la possibilité de s'assembler pour délibérer, mais ils sont décidés à mettre un terme à la tyrannie; ils ont évidemment le droit de se mettre à l'abri des attentats du souverain, à la condition, toutefois, que ces attentats soient évidents, avoués de tous, et devenus intolérables. En ce cas, les sujets doivent empêcher le prince de ruiner sa patrie, ou de changer la religion du pays, ou d'exposer ses sujets aux envahissements de l'étranger. Dans une telle situation, si quelqu'un, répondant au vœu général, se présente et propose de mettre à mort le tyran, jamais je ne pourrai regarder

¹ Lib. III, cap. 13, pp. 381-387.

cet homme comme un malfaiteur. Les assassins des tyrans ont été illustres dans tous les âges. » Parlant de Jacques Clément, le meurtrier d'Henri III, Mariana dit : « Beaucoup regardent son action comme un sujet d'éternelle gloire pour la France, et pensent qu'elle l'a rendu digne de l'immortalité. D'autres personnes, éminentes en science et en sagesse, le blâment. » Mariana expose les motifs de ces divers jugements, mais il n'est pas du côté des censeurs¹. Comme l'anglais Buchanan, il n'hésite pas à dire « qu'un tyran est un féroce, et que chacun a le droit d'en purger la terre. » « Quand il n'est plus possible de se faire illusion et que le bien public et la sainteté de la religion sont en péril, qui pourrait être d'un esprit assez timoré pour ne pas comprendre qu'il est juste et selon Dieu de secouer le joug du tyran ? » L'intention de Mariana était bonne ; il se proposait d'inspirer aux souverains l'horreur et l'effroi de la tyrannie : « Il est fort utile aux princes, » dit-il, « de se convaincre avant tout que, dans l'état qu'ils occupent, non seulement il est équitable mais il est louable et glorieux de les mettre à mort quand ils oppriment le peuple, quand ils se rendent intolérables par des vices odieux. Cette crainte les empêchera sans doute de se livrer tout entiers au mal, d'écouter les flatteurs qui les mènent à leur perte ; elle tiendra la bride à leurs passions effrénées. » Au reste, Mariana assure que son opinion sur le meurtre des tyrans lui est toute personnelle : « C'est ici ma conviction, je l'expose en toute loyauté, mais je suis homme, et je puis me tromper. Si quelqu'un a quelque chose de meilleur à dire, je suis tout prêt à l'entendre et à le remercier s'il m'éclaire². »

¹ Dans l'édition originale, p. 69, on retrouve les mots supprimés dans les éditions postérieures : *Clemens perit æternum Galliae decus*; Ranke les a reproduits dans un article sur Mariana (*Sämmtl. Werke*, t. XXIV, p. 236); depuis lors, ils ont été reprochés aux Jésuites un nombre incalculable de fois. On ne dit pas que Mariana ajoutait : « *ut plerisque visum est* ». Ranke a omis ce membre de phrase.

² *An tyrannum opprimere fas sit*, lib. I, cap. 6, pp. 63, 80. Le P. Cotton, dans ses notes explicatives, donne les noms de treize jésuites qui ont combattu dans leurs écrits la légitimité du meurtre des tyrans. Voy. *Von der Jesuiten wider König und fürstliche Personen abscheuliche hochgefährliche Practicken*, etc. (Hanau, 1611), pp. 18-30. Le jésuite français Claude Mathieu écrivait le 11 févr. 1583 : « On ne peut, en bonne conscience, attenter à la vie des rois. Le Pape Grégoire XIII a condamné ceux qui osent soutenir ou propager l'opinion contraire. » *Mémoires de Nevers*, t. I, p. 657, cité par CRÉTENEAU-JOLY, t. II, p. 348. Bellarmin, s'appuyant sur le droit du père de famille, soutient, *per analogiam*, qu'il est défendu de déposer un roi et pour le prouver se sert de l'antithèse. Dans sa deuxième controverse (lib. II, cap. 16,) il dit : « Constat enim, patremfamilias non habere a familia ullam auctoritatem, sed ex se : quia non ipse a familia constituitur pater, sed ipse facit sibi familiam gignendo filios, emendo servos. Unde paterfamilias, etiamsi pessimus

Aussitôt que le Général de l'ordre eut été informé par les supérieurs de la province française de l'effet produit par le livre de Mariana, il exprima son regret de ce qu'il eût été publié sans son assentiment, et se hâta de charger un Jésuite de le corriger au plus vite avec le plus grand soin, se promettant de veiller à l'avenir à ce que pareille imprudence ne fût plus commise¹. Dans un décret daté du 8 juillet 1610, il défendit à tout membre de la Compagnie, « au nom de la sainte obéissance, sous peine d'exil, d'incapacité à tous les emplois et autres châtimens, de jamais dire, soit publiquement, soit en secret, comme professeur ou comme conseiller, ou dans un écrit quelconque, qu'un particulier quel qu'il puisse être et sous n'importe quel prétexte de tyrannie, eut jamais le droit d'attenter à la vie d'un roi ou d'un prince. « Il serait trop facile avec de tels arguments, » écrit-il, « d'armer des mains criminelles contre les princes, de troubler la paix, de détruire la sécurité de ceux auxquels Dieu nous ordonne de rendre toutes sortes d'honneurs et que nous devons respecter comme des personnes élevées par lui à la suprême dignité pour gouverner les peuples et procurer sa plus grande gloire. » Aquaviva ordonne ensuite aux Pères provinciaux, sous peine de déposition, de veiller à l'exécution de ce décret, « afin que tout le monde sache bien quelle est la doctrine de la Compagnie sur ce point, et de peur que l'erreur d'un seul n'attire le soupçon sur tous, bien que tous les hommes de bon sens sachent qu'il est injuste de rendre toute une société responsable de l'erreur de l'un de ses membres². »

Aussitôt que le livre de Mariana fut connu en Allemagne, « ce fut dans tout l'Empire un cri général de réprobation ». « Les Jésuites, » répétait-on, « disent et enseignent qu'on doit, qu'on peut met-

sit, nunquam potest a familia judicari vel expelli sicut potest rex, quando degenerat in tyrannum. »

¹ «... Primum collaudare se studium judiciumque Provinciae; deinde aegerrime tulisse, quod libri ii aut emissi essent, quam ejus rei quidquam ad se deferretur. Ceterum et ubi primum rem accepisset, mandasse uti corrigerentur, et sedulo daturum operam, ne quid ejusmodi in posterum accideret. » P. Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, pp. 1924-1925, note. JUVENCIVS, *Hist. Soc. Jesu*, pars V, lib. XII, n° 86-87.

² Voy. le texte entier de ce décret dans JUVENCIVS, *Hist. Soc. Jesu*, pars V, lib. XII, n° 157. Le 1^{er} août 1614 Aquaviva le confirme encore; on le trouve à cette date dans la plus récente édition officielle de l'*Institutum Societatis Jesu*, vol. II, (Romae, 1870), p. 51. Dans la *Zeitschrift für Protestantismus und Kirche, von Harless*, année 1838, p. 103, les mots « quocumque pretextu tyrannidis » sont traduits par : sous le premier prétexte venu de tyrannie. Une doctrine si monstrueuse ne fut jamais enseignée par un jésuite, et par conséquent jamais il ne fut nécessaire de la condamner. ** Sur cette question, voy. aussi DUHA, *Jesuitenfabeln*, pp. 385 et suiv. et MICHAEL, *Zeitschrift für katholische Theologie*, Innsbruck (1892), t. XVI, pp. 556 et suiv.

tre à mort les tyrans ; comme ils regardent tous les princes évangéliques comme des tyrans, ils les désignent d'avance au poignard ; quiconque les tue, mérite, à leur avis, la récompense céleste, et se rend digne des plus grands honneurs. » Le jésuite Mathias Mayrhofer fut accusé d'enseigner la légitimité du meurtre des tyrans, et d'appeler tyran tout prince ayant apostasié la foi catholique. Il chercha à se disculper dans sa *Défense catholique* (1605). « Je suis vaincu, » dit-il, « que le prince est établi pour la nation, et non la nation pour le prince. Lorsqu'un souverain ose contraindre ses sujets à l'hérésie, la nation peut et doit résister. Si ses iniquités se multiplient, s'il tue, pille et dépouille, si son peuple ne peut plus se mettre à l'abri de ses attentats autrement qu'en prenant les armes, en pareil cas, je dis que le peuple a raison de déposer le souverain et de s'en débarrasser, car la nécessité le commande. Je dis encore que s'il y est forcé, et si le tyran refuse de mettre un terme à la tyrannie, après avoir employé tous les moyens modérés, il est permis au peuple de ne pas épargner la vie du tyran. » « Mais qu'on me comprenne bien : Premièrement, au sujet de l'hérésie, il faut qu'on ait des preuves irréfutables que l'hérésie existe réellement. Or, pour constater le fait, il est nécessaire de consulter l'Eglise universelle. Je dis encore qu'il faut avoir employé tous les moyens modérés, car il n'est pas permis d'en venir de suite à une attaque brutale et directe. Troisièmement je parle de toute la population, et non point d'un particulier ; quatrièmement, je parle d'un cas où nul autre moyen n'est praticable. Je dis de plus qu'une décision de cette gravité n'appartient pas à toutes les communes. Quand le seigneur d'une commune reconnaît au-dessus de lui un maître, roi ou empereur, c'est à celui-ci à apprécier la question, et ce n'est qu'avec son conseil et son approbation qu'on peut avoir recours aux armes. Cinquièmement, il faut, avant d'agir, être certain que la révolte ne provoquera pas un mal plus grand que celui qu'il s'agit de conjurer. Telle est ma doctrine, et je l'appuie sur des arguments solides ¹. »

Le Père Jacques Heller, recteur du collège de Munich, dans un écrit dédié aux princes d'Empire de la Confession d'Augsbourg, traita plus à fond la question : il établit, par de nombreuses preuves, que les Jésuites n'avaient pas, sur le meurtre des tyrans, des principes différents de ceux des savants théologiens catholiques, des plus célèbres théologiens et hommes politiques luthériens, calvi-

¹ *Das neulich ausgegangenen Prädikantenspiegels' catholische Schutzschrift* (Ingolstadt, 1601), pp. 267, 270-273.

nistes ou anglicans, qui les avaient précédés. Sur un seul point, dit-il, Mariana est allé plus loin que les docteurs catholiques et que les théologiens de son ordre, et sur ce point nul jésuite n'a pris sa défense. » « Il faut d'abord distinguer entre les tyrans : un ennemi puissant et redoutable, qui, sans en avoir aucunement le droit, envahit un état, le surprend, le dévaste, massacre et pille, et se conduit de la manière la plus révoltante, un tel homme est un ennemi public; quand il s'agit de pareils êtres et qu'il n'y a pas d'autre moyen de résistance, tout homme peut et doit en purger la terre. Là-dessus, il n'y a qu'une voix ; tous les théologiens et juristes sont d'accord ; parmi les Jésuites, Azor seul élève un doute à ce sujet. Mais lorsqu'un tyran est dans la tranquille possession de son pouvoir, si le pays l'a librement accepté et reconnu pour son maître, personne n'a le droit de mettre la main sur lui¹. »

« D'autres tyrans possèdent un royaume, une terre, un domaine, soit par héritage, soit par acquisition, soit par élection, ou par un titre légitime quelconque; ceux-là, parce que ce sont des gouvernants légitimes, et bien qu'ils usent tyranniquement de leur droit, ne peuvent être mis à mort ni par leurs sujets ni par un étranger, et tout jésuite ou non jésuite l'avoue : il n'y a là-dessus qu'une opinion, qu'une manière de voir. Mariana seul fait exception. » « Mais peut-être quelqu'un m'objectera-t-il : Comment un pays pourra-t-il échapper à sa ruine si la tyrannie y règne et que le peuple succombe sous le poids de ses maux? Il y a bien des remèdes à appliquer, répondrais-je, et d'abord, de deux choses l'une : ou bien le tyran est isolé, ou bien il reconnaît un maître au-dessus de lui. Dans ce dernier cas, il y a un recours contre lui, une porte ouverte pour sonner la grosse cloche : que le privat, la ville, la province se plaigne, on trouvera bien moyen de remédier au mal. Et dans le cas où le tyran serait placé au-dessus de tous, où il n'y aurait aucun moyen d'obtenir justice, je ne sais qu'un unique remède : *patientia*. » « Il est vrai que Dominique Banèz pense différemment; mais le plus sûr est de s'en rapporter à saint Thomas, qui ne sait, en pareils cas, que donner ce conseil : Recourez à Dieu, le roi des rois; c'est lui qui tient entre ses mains le cœur des princes². Voilà qui est bien parlé; c'est empêcher tout homme qui tient au salut de son âme de rien entreprendre contre la vie d'un souverain. « Si le tyran n'a point de supérieur, s'il est, par conséquent, inviolable, quelques docteurs conseillent de le déposer et de le mettre ainsi hors d'état de nuire².

¹ *Tyrannicidium*, pp. 13-19.

² *Tyrannicidium*, pp. 21-22.

Keller cite ensuite de nombreux passages empruntés aux docteurs protestants; il montre avec quelle indulgence Luther, Mélancthon, Zvingle, Calvin, Bèze, Knox, Junius Brutus, Goodman, le surintendant luthérien Jean Gérard, le juriste Jean Althusius, d'autres encore, ont parlé de la déposition ou même du meurtre d'un tyran¹.

« D'après la doctrine des Jésuites, on ne doit pas toucher à un cheveu du prince du moment qu'il est le souverain légitime du pays. En ce cas, il a le titre et le droit, et quand bien même il agirait en tyran, aucun particulier ne peut attenter à sa vie, parce qu'il y a toujours un pouvoir au-dessus de ce tyran, la Chambre Impériale ou l'Empereur. » « Ma conviction, c'est qu'un particulier n'a pas le droit de mettre à mort un tyran impie. » Keller, s'adressant aux princes d'Empire protestants, dit en terminant : « Vos Grâces feront bien de se mettre en garde contre d'autres meurtriers que nous. Si nous étions les maîtres de vos vies, vous vivriez sans doute éternellement. Depuis notre première institution jusqu'à ce jour, nous avons eu affaire à bien des bourreaux sans jamais être bourreaux nous-mêmes². » Parlant des innombrables libelles où les Protestants, déguisant leurs noms sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme, traitaient les Jésuites d'ennemis de l'Empire et de régicides et rapportaient leurs paroles sans jamais donner d'indications précises sur les sources où ils les avaient trouvées, Keller dit : « S'il est vrai que les Jésuites veulent la mort de tous les rois et princes d'Empire qui n'appartiennent pas à leur religion, c'est, selon moi, un vil misérable que celui qui répend de pareilles accusations et ne les signe pas, qui ne rapporte pas exactement les faits, qui se cache, et ne dit ni son nom, ni la position qu'il occupe. Pourquoi ne fait-il pas une déposition loyale, contre les ennemis qu'il signale? s'il est persuadé de ce qu'il dit, pourquoi tous ces mystères? Ce serait un honneur, une gloire pour lui de révéler les complots perfides qui se trament dans les ténèbres et d'en dénoncer les auteurs; que ne le fait-il³? »

¹ Pp. 51-78.

² Pp. 40-115.

³ Pp. 8-12. Comme preuve à l'appui de ce qu'il avance, Keller cite l'*Apologie* de Jean Châtel et la *Question*, livre qu'on prétendait avoir été saisi chez le jésuite français Jean Guignard. Parmi les écrits soi-disant composés par des Catholiques contre les Jésuites, citons un livre publié en 1595 sous ce titre : *Prob der Jesuiter nach romanischen Schrott und Korn*. Il contient sept dialogues entre un jésuite et un chanoine. (Voy. le titre complet dans STIEVE, *Die Politik Bayerns*, t. II, p. 334, note 1.) « Je suis catholique, » dit le soi-disant chanoine, « et plutôt à Dieu que tous mes discours servissent à augmenter le nombre de mes coreligionnaires! » Puis il parle de rites superstitieux ajoutés par les Jésuites au service divin, et leur reproche

Keller se plaint amèrement du procédé de beaucoup de prédicants calvinistes, qui non seulement calomnient les Jésuites en d'innombrables écrits anonymes, mais encore « inventent et écrivent des ouvrages qu'ils ont l'audace de faire passer pour avoir été écrits par des membres de la Compagnie de Jésus, leur attribuant non ce qui est de leur doctrine, mais ce qu'ils seraient heureux d'y trouver¹. » « Et ces sorciers calvinistes, qui, à ce qu'il nous semble, n'ont jamais écrit, nous attribuent plusieurs ouvrages que nous n'avons jamais publiés. On cite comme appartenant à notre Compagnie Guillaume Rossaüs, Alanus Copus, Paul Windeck, qui n'ont jamais été jésuites. Tous ceux qui ont mis quelques durs cailloux sous les pieds des Calvinistes sont jésuites, à les en croire. D'autres s'attaquent, il est vrai, à des livres réellement écrits par nos Pères, mais uniquement pour les dénaturer avec perfidie, pour noircir ce qui est blanc et composer du fiel avec du miel¹. »

« Grâce à Dieu, » dit Keller s'adressant aux prédicants, « nous autres Jésuites nous n'avons jusqu'à présent rien fait qui puisse mériter l'exil que vous désirez tant nous voir subir! Nous sommes aussi bons citoyens que vous; nous aimons autant notre patrie que vous, nous sommes d'aussi bonne maison que vous, et même de meilleure, car beaucoup de fils des plus nobles familles sont des nôtres². » « Chez les Protestants, les seigneurs et le peuple sont peut-être dans une erreur excusable; c'est aux seuls prédicants que s'applique le reproche d'hérésie et de mauvaise foi³. »

d'avoir inventé de nouvelles cérémonies dans la dispensation des sacrements. « Ce sont de vrais voleurs d'Eglise; ils ont propagé de dangereuses erreurs. » Il appelle les *Exercices spirituels* un manuel de magie, d'enchantements ténébreux; il affirme qu'à certains jours les Pères se livrent à des pratiques singulières dans des chambres étranges, d'où ils sortent blêmes et défaits, comme si ils avaient lutté avec des esprits. F. 52^b, 78, 80, 92. Les Jésuites, selon lui, n'ont réussi à rien. Les Protestants, grâce à leurs doctrines et à leurs prédicants, font plus en un jour que les Pères en une année, avec toute leur procession de maîtres d'école. Voilà le langage qu'on prête à un chanoine catholique! L'auteur du pamphlet a soin d'attaquer aussi les autres ordres religieux, et cela non plus par la bouche du chanoine, mais par celle du Père qui s'entretient avec lui. Le faux jésuite traite les Franciscains de paresseux, d'ânes ignorants; la plupart dorment jour et nuit; ce sont des ours mal léchés, des impudiques, des êtres ignobles, repus de soupe et de pain; lorsqu'on en fait des prélats ils deviennent les plus impudents et les plus vils des misérables. » Le prétendu jésuite les accuse même de parricides, de fratricides; à la fin de sa préface l'auteur protestant affirme que tous les efforts des Jésuites tendent à la ruine de la Chrétienté, et à l'assassinat de tous les princes chrétiens. F. 40-41, 46, 49, 64, 66.

¹ P. 11.

² *Tyrannicidium*, p. 5.

³ *Protestatio ad lectorem*.

L'année même où parut le livre de Keller, Melchior Goldast entreprit une campagne contre les Jésuites, « ces chiens féroces, ces régicides maudits. » Dans un écrit contre le Père Jacques Gretser, dédié au landgrave Maurice de Hesse, il compare les Jésuites à la peuplade impie des Assassins : « Les Assassins, » explique-t-il « ont formé, parmi les Mahométans, une nouvelle secte. Leur chef habite Muleta, qui est leur ville sainte. Voici le fond de leur croyance : Mahomet est le prophète de Dieu, le rédempteur de l'humanité ; son représentant sur la terre, c'est le prince de Muleta, le chef de tous les peuples du monde, le seul interprète autorisé de la révélation de Mahomet. Tous ceux qui refusent d'écouter la parole du prince doivent être mis à mort par la violence ou par la ruse. Quiconque ôte la vie à un prince rebelle ayant refusé d'obéir au roi de Muleta obtient dans le paradis la première place auprès de Mahomet. C'est à Muleta qu'est le principal séminaire des Assassins. Là sont élevés les jeunes gens des meilleures familles ; la secte se les attache par toutes sortes de sortilèges, qui les jettent dans une si douce ivresse qu'ils en perdent presque la raison ¹. Lorsque leur temps d'initiation est fini, ils sont prêts à braver tous les périls pour le service du représentant de Mahomet. Peu de temps après la défaite des Assassins en Orient, on a vu s'élever en Occident de nouveaux sectaires, d'abord appelés Jésuites, ensuite Jesuates, et enfin Jésuites. Ils ressemblent trait pour trait aux Assassins, aussi bien relativement à leur fondateur et à leur chef, qui réside à Rome, que par rapport à leur doctrine. Ainsi ils espèrent, comme les Assassins, goûter dans le paradis des joies sensuelles. Ils ont les mêmes principes sur le meurtre des rois ; ils enseignent, par exemple, que tout sujet mérite la récompense céleste quand il frappe un prince que les leurs regardent comme un tyran. Ils délient les sujets des princes hérétiques de tout devoir envers leurs seigneurs ; comme les Assassins, ils enseignent l'homicide aux jeunes gens qu'on leur confie, et les encouragent au meurtre ². »

Goldast disait avoir eu la bonne fortune de découvrir à Delft un livre grâce auquel il était en état de fournir les renseignements les plus exacts sur les rites et les cérémonies en usage parmi les Jésuites toutes les fois qu'ils bénissaient un régicide ³. En cette même année, ces cérémonies furent expliquées en langue allemande dans un livre intitulé : *Mystères célébrés par les Jésuites quand ils ont décidé la mort d'un roi*. On y lit : « Lorsque les Jésuites ont donné l'ordre à

¹ « Praesto erant et puellae formosae variarum libidinum. »

² GOLDAST. *Replicatio*, pp. 1-8. ** Voy. KREBS, *Publicistik*, pp. 190, 202.

³ *Replicatio*, pp. 8-10.

l'un de leurs trop dociles instruments de mettre à mort son seigneur ou son roi, ils le font entrer dans une salle où ils ont coutume de prier, ou bien dans leur dortoir; le tribunal d'enfer fait apporter un poignard enveloppé dans un voile; ce poignard est renfermé dans une petite cassette d'ivoire, sur laquelle se voit un *Agnus Dei* et, je ne sais quels mystérieux caractères. Lorsque les Jésuites tirent le poignard de cette cassette, ils commencent par l'asperger d'eau bénite, puis ils attachent quelques grains de coraux bénits à la poignée, ce qui signifie : Autant de fois que tu frapperas, autant d'âmes seront délivrées du Purgatoire. Ils mettent ensuite le glaive béni dans la main du meurtrier, en disant : « Enfant préféré de Dieu, prends l'arme de Jephthé, le glaive de Samson, l'épée dont se servit David pour trancher la tête de Goliath, l'épée de Gédéon, l'épée de Judith, l'épée des Machabées, l'épée que portait le Pape Jules alors qu'il s'échappa des mains des princes et fut cause de tant de sang versé. Va, et sois prudent ! Que Dieu donne la force à ton bras ! » Alors, tous les Jésuites se prosternent, et le supérieur prononce la conjuration : *Venez chérubins, venez séraphins ! etc.* Ensuite ils conduisent le meurtrier près d'un tableau où sont représentés les anges qui, prétendent-ils, ont assisté le jacobin Jacques Clément avant son forfait. On y voit ces anges qui amènent Clément devant le trône de Dieu ; au bas du tableau, on lit ces paroles : Seigneur, voici l'exécuteur de tes justices armé par ton bras ! Que tous tes saints se lèvent pour lui faire place ! » Ensuite quatre jésuites s'entretiennent en particulier avec le meurtrier nouvellement consacré; ils lui disent qu'ils croient apercevoir en lui un éclat tout divin, que cela les porte à lui baiser les pieds et les mains; qu'ils ne le tiennent plus pour un simple mortel, qu'ils souhaiteraient tous avoir été choisis à sa place, car alors ils seraient certains d'aller tout droit au paradis, sans passer par le purgatoire. »

« Mais si leur vile créature conserve encore quelque scrupule, les Jésuites s'efforcent, par des fantasmagories nocturnes ou par les images épouvantables qu'ils mettent devant ses yeux, de le pousser à un exécrable serment; ou bien, par des apparitions et des mômeries, exploitant tour à tour la Sainte Vierge, les saints anges, des personnes mortes saintement, quelquefois Ignace et ses premiers compagnons, ils l'encouragent, ils l'excitent, ils le décident au meurtre. »

« Et c'est ainsi que ces instituteurs homicides et pervers corrompent la jeunesse et la poussent à l'abîme. »

« Leur principale école est à Rome, d'où le Pape de Latran envoie, comme du fond de l'enfer, les émissaires choisis de ses ven-

geances, armés de glaives homicides, dévaster et corrompre le monde entier, semblables à des crapauds venimeux, à des grenouilles malfaisantes ¹. »

« Qui ne frémerait à la lecture de pareils récits? Et cependant ils sont d'une vérité indiscutable, puisqu'ils sont tirés des livres secrets des Jésuites, » affirmait au sujet de ce pamphlet « un serviteur du véritable Évangile ». « Comment pourrions-nous, comment, surtout, les puissants et les princes évangéliques pourraient-ils goûter une heure de paix? » Le même auteur ne peut assez vanter le livre de Goldast : « Il serait difficile, » dit-il, « de nommer un seul écrivain allemand de notre temps qui ait dépeint avec autant de vérité et de clarté la troupe papiste et idolâtre, et surtout la secte diabolique des Jésuites. Le très illustre savant Melchior Goldast a aussi écrit contre l'infâme hérétique Gretser, un des chefs influents des jésuites allemands. Là, les plus simples eux-mêmes pourront se convaincre des crimes épouvantables commis par la bande infernale. » L'auteur affirme que les Jésuites sont plus féroces que la secte mahométane des Assassins, et que tout prince chrétien, tout homme de bien est désigné d'avance à leurs poignards, à leurs poisons, à leurs attentats barbares et sanglants. Aussi déclare-t-il vouloir travailler de toutes ses forces à chasser cette engeance du sol allemand, à confisquer ses biens, à infliger le dernier supplice à ses membres, comme l'exigent le droit et la justice. » « Ils en veulent à la vie de tous ceux qui ne se laissent pas employer à leurs pratiques homicides! Il y a là, vraiment, de quoi frémer et trembler! »

¹ *Von der Jesuiten, wider König und Fürstliche Personen abschewliche, hochgefährliche Practiken, Anschläge und Thaten* (Hanau, 1611), pp. 191-194. Voy. GOLDAST, *Replicatio*, pp. 8-10.

² *Demüthige Supplication an Jesum Christum und Aufmahnung an alle friedliebenden christlichen Herten gegen die Mordpractiken der Jesuiten. Getruckt in diesem Jahr f. 5a, 6.* En 1615, parut le *Kurtzer Discours, darinnen die Janitzaren id Turckey und die Jesuiten im Bapsthumb wegen ihres Ordens können und mögen mit einander comparirt und verglichen werden.* « Depuis que le monde existe, » lit-on dans une feuille volante publiée en 1615 et intitulée : *Sur les meurtres effroyables et les crimes infernaux des Jésuites, traitres envers l'Allemagne*, on n'a jamais vu rien de plus infernal que les Jésuites; ils dépassent les janissaires et les Turcs en ferocité, en brigandage, en impudicité. Ils tirent leur origine du diable, ou mieux de Belzébuth, comme la chose a été depuis longtemps prouvée. Belzébuth, le prince des démons, va, vient et se promène dans leur collège; beaucoup le savent, et l'ont souvent rencontré. » On lit les lignes suivantes dans une feuille volante de 1618 :

La pire des furies de l'enfer, une mégère
Était depuis longtemps enceinte.
Nuit et jour, son fruit la torturait cruellement.
Quand son heure fut venue,
Le diable lui servit de sage-femme;
Par son aide, en plein jour,

André Lonner était doué d'une puissance d'imagination plus vive encore. Dans un discours prononcé « devant les honorables et savants seigneurs de l'Université de Giessen » pour l'inauguration solennelle d'un établissement d'enseignement (sermon imprimé en 1612, et que l'auteur eut l'audace de dédier au comte palatin Wolfgang Guillaume de Neubourg), il s'écriait : « O princes de l'Empire romain, vaillants chevaliers et protecteurs de la doctrine évangélique, croyez-vous être en sécurité tant que vivront les Jésuites ? Ils ont juré de vous faire périr, vous et tous vos conseillers ! Déjà quelques-uns d'entre vous sont désignés à leur poignard, déjà ils ont envoyé vers vous leurs émissaires homicides ; mais je dis mal, ce n'est pas quelques-uns d'entre vous qu'ils veulent faire disparaître ; c'est vous tous ; ils veulent qu'aucun de vous ne demeure pour pleurer sur les malheurs de l'état et de l'Église. » « Ils ne veulent que votre ruine ; ils n'attenteront pas seulement à votre vie, mais à votre honneur, à vos biens, à l'honneur de vos femmes, de vos sujets, à tout ce qui vous appartient. Savez-vous quel supplice ils méritent ? Qu'on les pend, ces régicides, aussi longtemps qu'il y aura des arbres ! si l'on recule devant tant de gibets, du moins qu'on les expulse de la terre allemande ! » « Leurs collèges sont les ateliers du diable, des écuries où pourrissent tous les fumiers. Qu'on brûle ces maisons de perversité, et dans ces maisons qu'on les brûle eux-mêmes ! » « Leurs cryptes, leurs caveaux, leurs chambres souterraines sont remplis de piques, d'épées, de lances, de hallebardes, de haches, de poignards, de canons, d'engins de mort de toute sorte. Ce que je dis n'est pas une invention, car un mensonge serait indigne d'un tel auditoire (les professeurs de l'Université). N'a-t-on pas découvert récemment au collège de Prague, quantité d'armes à feu ? » « Le jésuite Christophe Ziegler a dit après la mort de

Elle mit au monde Loyola.

Lorsqu'elle vit le monstre, et son sinistre visage,

« Tu es encore plus hideux que ta mère ! » s'écria-t-elle,

Et elle en rougit de honte !

Quelquefois, le diable prenait parti contre les Jésuites, comme par exemple dans « un grand miracle » relaté en 1615 par « une très viridique gazette ». A Molsheim, dans leur collège, les Jésuites avaient fait représenter une comédie dans laquelle Luther, déguisé en Judas, devait être emmené par le diable, afin de bien édifier les élèves sur les Lutheriens. « Mais lorsque le onzième diable (les apôtres étaient déguisés en démons) voulut se jeter sur Luther pour le déchirer, apparut un treizième diable, effrayant à voir, lequel se rua avec une fureur non pareille sur l'acteur qui avait saisi Luther, et le mit en pièces en présence de tous les assistants. Ce diable arracha le cœur et les entrailles du malheureux. Les assistants, saisis d'horreur, tremblaient et frémissaient, et bien que les Jésuites eussent défendu à tous, sous peine de mort, de jamais parler du prodige, pendant il se trouva un Nicodème pour le révéler. » *Ehrenkränzelein der Jesuiten*, voy. plus haut, p. 570, note 3.

¹ Nous reviendrons plus tard sur cette fable.

l'archiduchesse Dorothéc-Ursule de Wurtemberg, qu'il espérait que le duc aussi mourrait bientôt, et qu'alors tous les moines et chanoines, tous les clercs et tous leurs dévots prendraient possession du pays, et feraient périr tout ce qui s'opposerait à eux. » « Les Jésuites affirment que le Christ et saint Jean n'ont été que d'habiles, sorciers. » « Ce sont des serviteurs d'idoles, des antechrists, des scélérats, des séditieux, des entremetteurs, des sodomites, des impudiques, des bourreaux, des sorciers archidiaboliques ! Pour punir les grands criminels, des châtimens rigoureux ont été ordonnés par nos lois : la mort par le glaive, la confiscation des biens, le bûcher ; autrefois on les donnait en pâture aux bêtes féroces. Maintenant c'est la coutume de les couper en morceaux ; moi-même, entouré d'une foule immense, j'ai vu périr un malfaiteur de cette manière à Brunswick. On lui a arraché les doigts avec des pinces brûlantes ; on a partagé son corps en quatre morceaux. Et vos Jésuites, vos traîtres, vos assassins, ces hommes d'une méchanceté surhumaine, ces réceptacles de tous les vices, ces monstres, auxquels votre lâcheté permet d'attirer tous les maux sur votre patrie et sur l'Empire romain, ces fauteurs de trouble, qui veulent anéantir notre Église par le fer et par l'incendie, vous souffrez qu'ils respirent le même air que nous ? Qu'on nous en délivre ! Jésuites, disparaissiez de la terre ! Vous ne pourrez plus, désormais, envoyer dans le monde entier vos émissaires armés de poignards, ni préparer des torches enflammées pour les jeter sur nos provinces ! » « Si l'on ne veut mettre à mort les Jésuites, comme ils l'ont mérité par leurs forfaits, du moins qu'on les expulse le plus tôt possible ; sans cela l'Empire s'écroulera ; les Allemands perdront leurs biens, leurs terres, bientôt leurs femmes, leurs enfants, jusqu'à ce qu'eux-mêmes périssent, engloutis dans un immense bain de sang ! »

¹ *Relegatio Jesuitarum ex omni bene ordinata republica, 1612.* Voy. surtout la dédicace, puis pp. 27-29, 47-49, 55-56, 65-66, 80-81, 84-85. Un savant qui est l'un des adversaires les plus passionnés des Jésuites, Krebs (*Publicistik*, p. 68), dit au sujet de cet écrit : « Tout ce que la haine contre les Jésuites avait pu inventer et mettre au jour jusque-là. Lonner s'en sert pour mieux convaincre les princes de la nécessité de les chasser de tout état bien organisé. Si l'on songe que Lonner ajoute foi aux nombreuses et ineptes calomnies dont il se fait l'écho, qu'il les orne et les grossit lui-même, grâce à sa fertile imagination, on aura une idée approximative de ce que peut être ce livre. Cependant, pour le juger équitablement, il faut en apprécier la forme. Lonner possède un art incontestable d'écrire avec aisance et de soutenir l'intérêt du lecteur. Il a d'heureuses saillies, et dispose d'un vocabulaire d'injures d'une inépuisable richesse. Mais il abuse de son talent de la manière la plus honteuse. Il est rare, même à cette époque, de rencontrer un pareil penchant pour l'ignoble, une vulgarité plus révoltante. »

III

C'est dans l'ardeur passionnée de cette « guerre intellectuelle » toujours renaissante, c'est lorsque les écrivains et les prédicateurs excitaient à l'envi les passions populaires, qu'éclata la guerre exterminatrice connue sous le nom de guerre de Trente ans. « Les forces vives des intelligences, les sciences, les arts, tout ce qui est pur, délicat, comme s'en plaignent les contemporains, semblaient avoir péri sans retour dans de vaines disputes, des querelles, des malédictions, des imprécations interminables. La presse, au lieu de contribuer à élever, à ennoblir la masse de la nation, exerçait sur l'esprit public une influence funeste et sauvage. Point d'autorité laïque ou ecclésiastique qu'elle n'eût insultée ou calomniée ; point de dogme qu'elle n'eût tourné en dérision. Les versets de la Sainte Écriture servaient d'aliment à une présomptueuse soif de nouveauté, à l'aveugle frénésie des sectaires. Les adorables doctrines du Christianisme sur la miséricorde envers les pauvres et les malades, les œuvres de pénitence, l'amour des ennemis, semblaient presque entièrement effacées dans le cœur de ceux qui se vantaient d'être les instituteurs et les meilleurs amis du peuple. La plupart des productions littéraires de l'époque ne sont que l'expression de l'effroyable haine qui couvait au fond des âmes. La presse était devenue le fléau du siècle. Dans une mesure toujours croissante, d'innombrables scribes semaient partout la méfiance, le soupçon, l'envie, les ressentiments, attisaient toutes les passions, et « semblaient n'avoir d'autre but que d'exaspérer les ressentiments des princes, des grands, du peuple, afin de stimuler le glaive ». Aussi était-ce avec raison que le « simple laïque » s'étonnait, en 1617, qu'un massacre général n'eût pas depuis longtemps mis fin à tant d'excitations haineuses ¹.

¹ Voy. plus haut, ch. xxiv.** Dans la *Responsum de recuperanda Saxoniam*, publié par Schwanz (*Zehn Gutachten*, pp. 52 et suiv.), il est dit que la presse fut pour les nouveaux croyants un puissant moyen de propager leurs doctrines. Les novateurs, en effet, surent s'emparer de l'opinion publique. Les Catholiques n'opposèrent la plupart du temps qu'une faible résistance à la diffusion des écrits de leurs adversaires, au lieu que ceux-ci empêchaient le plus qu'ils le pouvaient les réfutations catholiques. Tous les livres catholiques qui tombaient entre leurs mains étaient détruits, anéantis. C'est ce qui explique l'extrême rareté des écrits de controverse catholiques du xvi^e siècle. Le livre de Hoffmeister sur le Concile et les articles de Smalkalde fut confisqué et détruit par le Conseil de Colmar. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un seul exemplaire (bibliothèque de la ville de Colmar) (Voy. PAULUS, *Joh. Hoffmeister*, p. 94). L'auteur du mémoire sur la restauration du Catholicisme en Saxe supplie ses coreligionnaires de composer, de propager de bons écrits catholiques, capables de produire un bien réel. Le dominicain Barthélemi Kleindienst

En même temps, et depuis l'é
tante, la situation politique était tou
les ans plus d'une voix s'élevait pour
ble guerre qui se préparait.

démontre que le meilleur moyen d'éclairer les igno
c'est la publication d'une histoire courte, popula
gieuse. Il exhorte en même temps ceux qui auront
utile travail de dire la vérité sans injurier, sans calom
ce système sera utile, autant celui qui lui est opposé s
Blätter. 1892, t. CIX, pp. 500-501.

C'est de
toujours
teurs ex
extern
forces
pur,
avo
ma
ce
l'

LIVRE III

TROUBLES POLITIQUES AVANT-COUREURS

DE LA GUERRE DE TRENTE ANS

1609-1618

177 18773

THE STATE OF NEW YORK

IN SENATE

JAN 1877

LIVRE III

CHAPITRE PREMIER

SITUATION POLITIQUE ET RELIGIEUSE DANS LES PAYS HÉRÉDITAIRES
ET SES CONTRE-COUPS DANS L'EMPIRE.

1608-1609.

Après avoir dépouillé son frère de ses plus beaux domaines, l'archiduc Mathias, « ce favori de la fortune ¹ », revint à Vienne, le 14 juillet 1608, pour y recevoir le serment de foi et d'hommage de ses sujets; il se rendit ensuite en Moravie et en Hongrie; mais dès le 23 juin, ses « nouveaux amis, ses fidèles et féaux compagnons d'armes », les chefs du parti calviniste, concluaient, dans son camp même, à Sterbohol, un traité secret qui ne faisait point présenter pour le nouveau roi « un riant avenir ». Ce n'était que pour servir leur propre ambition, non par dévouement à ses intérêts, qu'ils s'étaient révoltés contre Rodolphe, et le roi était à peine de retour que les États protestants des pays en deçà et au-delà de l'Enns lui déclaraient qu'ils ne prêteraient serment que lorsque tous leurs « griefs » auraient été redressés, et surtout lorsque la pleine et entière liberté de leur culte leur aurait été garantie. Cette liberté, ils la voulaient non seulement pour la noblesse, mais pour les villes et les bourgs. Avant que Mathias eût fait connaître sa réponse, les États ouvrirent de tous côtés des églises et des écoles protestantes, et s'emparèrent de Linz; ils nommèrent aux emplois publics des fonctionnaires de leur choix, prélevèrent des impôts, enrôlèrent des soldats, en un mot se conduisirent comme s'ils eussent été les légitimes détenteurs du pouvoir souverain. Au reste, ils ne cachèrent pas à leur « bien-aimé maître » que, s'il refusait de faire droit à leurs réclamations, « il serait impossible d'éviter l'effusion du sang ». Leur dessein bien arrêté était d'anéantir le pouvoir souverain et de mettre les membres catholiques sous leur complète dépendance ². Le conseiller le plus écouté de l'archiduc, l'évêque Melchior Klesl, écrivait le 11 octobre : « Ils

¹ Voyez plus haut pages 328 et suiv.

² Strütz, pages 175 et suiv.

veulent une république, ils aspirent à être libres ¹. » Leur chef et leur organe habituel, « le tribun évangélique » Georges Érasme de Tschernembl, calviniste exalté, ne dissimulait point sa pensée; selon lui, le droit était toujours du côté de la force, et la plus haute autorité résidait dans le peuple, auquel il appartenait seul de choisir ou de déposer ses souverains; mais par « peuple » Tschernembl entendait la majorité des membres nobles des États. « La noblesse a tout le jeu entre ses mains, » avait-il dit un jour dans un discours prononcé au présidial de Vienne; « dès qu'elle aura obtenu gain de cause, les prêtres et les princes ecclésiastiques n'auront plus rien à dire. Les prêtres ont l'œil droit fixé sur Rome et l'œil gauche sur leur patrie. La plus grande partie des villes est pour nous; sur trois cents nobles, quatre-vingts, au plus, sont catholiques. Comme les évêques ne peuvent être mis dans la même balance que les villes, et que la plupart des nobles sont de notre côté, nous aurons la majorité dans les assemblées ², par conséquent nous sommes les seuls puissants, comme nous sommes les seuls vrais amis de la patrie. » Déjà, quelques gentilshommes affectaient de ne donner aux archiducs d'autre titre que celui de comtes de Habsbourg, et se vantaient d'être de plus haute noblesse qu'eux. D'autres disaient tout haut qu'un pays peut très bien se passer de prince, au lieu qu'un prince ne peut se passer de domaines ³.

Les États protestants de la Basse-Autriche exprimèrent les mêmes sentiments. Mathias se rendit en premier lieu en Moravie, et, vers la fin d'août, il reçut à Brunn le serment d'hommage de la noblesse, mais après lui avoir accordé la pleine liberté de conscience ainsi qu'un pouvoir pour ainsi dire illimité, au grand préjudice du peuple. Désormais, dans les différends entre les vassaux et leurs oppresseurs, les paysans n'allaient plus avoir la ressource d'en appeler au roi. Quant aux villes, elles perdirent toute influence à dater du jour où leur royal protecteur se fut le premier dépouillé de ses droits ⁴.

Dans la Haute et la Basse-Autriche, Mathias, sur la base de la « concession » accordée par Maximilien II, garantit à la noblesse la complète liberté du culte protestant. Aussi, comme il le déclara à l'assemblée de Vienne, les États n'avaient-ils plus aucun

¹ HAMMER, *Urkundenbuch*, t. II, p. 139.

² SRÜLTZ, p. 174. « Attaché à la religion réformée. Tschernembl avait adopté les plus extrêmes doctrines du droit politique calviniste; il joignait à un fanatisme sombre et froid l'obstination propre à ses coreligionnaires, et marchait droit à son but sans être embarrassé par aucun scrupule. » CHLUMESKY, t. I, p. 511.

³ HURTER, t. VI, p. 194.

⁴ CHLUMESKY, t. I, pp. 514-517, 524.

prétexte pour lui refuser le serment d'hommage. Mais les nobles voulaient que la concession fût étendue à tous, afin que le peuple, lui aussi, fût admis « à jouir des bienfaits du pur Évangile ». « Pourquoi, » disaient-ils, « nous serions-nous ligués contre notre maître héréditaire, pourquoi aurions-nous commis l'acte si grave de violer notre serment, si nous n'avions espéré voir enfin nos griefs redressés ? » « Ce que veulent avant tout les chefs de la noblesse, » écrivait de Vienne un luthérien, « c'est l'établissement du maudit Calvinisme, démon beaucoup plus dangereux que le démon papiste. » Mathias ayant refusé de céder aux exigences des nobles, ceux-ci quittèrent brusquement la salle des délibérations, et se retirèrent à Horn. Les États catholiques prêtèrent serment le 8 octobre : leur exemple fut suivi par deux seigneurs non catholiques, et par toutes les villes de la Basse-Autriche ¹.

« Les mécontents de Horn, » encouragés par l'approbation de leurs coreligionnaires de la Haute-Autriche, demandèrent aide et assistance à la Hongrie, et se tournèrent vers l'Union. Mathias réussit cependant à gagner le chef du parti calviniste, Illeshazy, en le nommant palatin et en le comblant de riches dons en argent, prélevés sur les biens de l'Église de Gran. Comme en Moravie, un pouvoir illimité fut accordé à la noblesse. L'archiduc fut couronné en grande pompe le 19 novembre ; mais en réalité il ne fut jamais roi que de nom ².

Pendant ce temps, Tschernembl, au nom de son parti, s'était rapproché de Christian d'Anhalt, le chef et le fondateur de l'Union, et lui avait promis son appui dans le cas où l'Union songerait à attaquer l'Empereur ; Richard de Starhemberg était venu en Allemagne pour traiter cette importante affaire ³. Christian, nommé lieutenant général et feld-maréchal à l'assemblée de Rothenbourg, voyait s'ouvrir devant lui de magnifiques perspectives ⁴. Il écrivait le 3 septembre : « Dieu offre en ce moment aux Évangéliques une merveilleuse occasion de détruire de fond en comble le siège romain. L'union des princes protestants ne peut manquer de porter un coup mortel à la Maison de Habsbourg et à la cause catholique. » Le 24 septembre, il faisait passer cette note au duc de Bouillon : « Si nous avons pour nous la Hongrie, la Moravie, l'Autriche et la Silésie, que restera-t-il

¹ ** GINDELY, *Rudolf*, t. I, p. 278, KLOPP, t. I, p. 59.

² GINDELY, *Rudolf*, t. I, pp. 262-269. HAMMER, t. II, pp. 100 et suiv. HURTER, t. VI, pp. 87 et suiv. CHLUMESKY, pp. 548-549. *Theol. Miscellen, Cahier I*, pp. 29-30.

³ ** HUBER, t. IV, pp. 529 et suiv.

⁴ RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, p. 99, n° 38, note I, GINDELY, t. I, pp. 271-272.

⁵ RITTER, t. II, p. 61.

à la Maison d'Autriche ? la Bohême, la Bavière, et un très petit nombre d'évêchés. » « Non seulement, à parler selon le sens humain, nous sommes maintenant assez forts pour résister à nos adversaires, mais nous sommes en état de soumettre à notre religion tout le clergé, et de le réformer entièrement. Si la Bavière s'armait pour combattre l'Autriche dans le cas où celle-ci se joindrait à l'Union, il faudrait commencer par elle, l'envahir, reprendre Donawerth, et occuper deux ou trois évêchés pour couvrir les frais de la campagne. L'Italie seule est à redouter, et la question est de savoir si la France sera disposée à nous mettre à l'abri de ses attaques. » « Certes, il semble qu'en agissant avec dextérité, nous puissions espérer faire bientôt la loi à tous, et installer partout des chefs tels que nous en désirons ¹. »

On ne faisait briller des perspectives si séduisantes aux yeux de ceux dont on souhaitait l'appui que pour exciter les convoitises, et montrer les résultats magnifiques qu'on pourrait obtenir dans le cas où l'Union, soutenue par la France, se déciderait enfin à attaquer franchement la Maison de Habsbourg. Mais Christian ne parvint pas à faire goûter cette politique aux Unis ³. Mécontent de leurs hésitations, il alla trouver, au mois de novembre, Pierre Wock de Rosenberg ² en son château de Wittengau. Il y avait donné rendez-vous à Tschernembl, le chargé de pouvoirs des conjurés de Horn. Là, il fut un moment question de marcher droit sur Vienne; les Turcs avaient offert leur appui; avec 10,000 hommes, il était facile de s'emparer de la ville, mais il n'y avait pas dix jours à perdre; la prise de Vienne porterait un coup mortel au papisme, et les Unis verraient leur puissance et leur fortune croître de jour en jour ⁴. Tschernembl fit tout pour décider l'adoption de ce plan. Il disait aux délégués de Moravie : « Nous nous efforçons de nouer des relations avec le monde entier. Partout nous avons des agents; si la guerre éclate, les prélats et les prêtres seront notre première proie. Tout finira par la ruine complète des membres ecclésiastiques ⁵. » Christian, de son côté, pressait les conjurés de Horn de pousser les généraux de Mathias à la trahison. Déjà il se voyait en esprit généralissime des troupes autrichiennes ⁶. Tschernembl lui avait

¹ Instruction d'Anhalt pour Christophe de Dohna, le 24 sept. 1608, voyez RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, p. 104. ** Pour l'appréciation de ce document et surtout sur le rôle de Christian d'Anhalt, voyez HUBER, t. IV, pp. 525 et suiv., BERND, p. 24, n° 2.

² ** BERND, *Gesch. der oesterreichischen Unruhen*, p. 25.

³ Voyez plus haut, pp. 330 et suiv.

⁴ Mémoires de Christian, voy. RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, pp. 138-141.

** Voyez BERND, p. 28.

⁵ STÜLTZ, pp. 189-198.

⁶ CHLUMESKY, t. I, pp. 555 et suiv.

dit en confidence, au commencement de février 1609, qu'il avait l'intention de demander aux princes unis qu'un gouverneur de confession réformée fût élu pour les défendre et les conduire¹. « Sans un chef élu dans l'Empire, » disait-il, « les États autrichiens feront peu de chose; ils ne resteront même pas longtemps attachés à l'Union, car aucun d'eux ne consentira jamais à reconnaître une autorité au-dessus de la sienne. Dieu se prépare à châtier non seulement le souverain héréditaire, mais encore tous les pays qui lui appartiennent; ces pays seront séparés du tronc qui les portait, et deviendront la proie des princes étrangers². »

« Ne sachant que résoudre, à qui avoir recours, » Mathias ne découvrait aucun moyen de salut. Pour sauver son trône ébranlé, il signa, le 19 mars, une convention connue sous le nom de « capitulation », et promit de satisfaire aux principales exigences des conjurés de Horn³. « O Mathias, Mathias ! » écrivait l'archiduc Léopold, « vous serez cause de la ruine de votre et de notre Maison⁴ ! » L'évêque de Vienne, Melchior Klesl, l'évêque de Passau et les membres catholiques des États protestèrent solennellement contre un acte signé sans leur aveu. Klesl écrivait : « Le roi a beaucoup cédé relativement à la religion, ce qui n'est pas excusable; il a été intimidé par le soulèvement de la Moravie, de la Hongrie et de l'Autriche, il a eu peur, en comprenant que tous les sectaires de l'Empire s'étaient ligués pour le perdre. Déjà les Bohêmes se révoltent, et l'Empereur est contre lui. Au reste, il m'a dit lui-même qu'il ne comprenait pas comment il s'était décidé à signer⁵. »

Tschernembl se posa aussitôt en dictateur. Au nom des États protestants, il exigea que Mathias donnât l'ordre à Klesl, dont les intrigues troublaient, prétendait-il, la paix et la sécurité publiques, de quitter immédiatement le royaume. Le général en chef de l'armée des États envahit et ravagea les terres de l'évêque. Tschernembl avait dit au roi sans aucun ménagement après la signature de la capitulation : « Les États sont en relations et bonne correspondance avec les Électeurs et princes de l'Union, et resteront leurs alliés; si quelque événement fâcheux se produisait, personne ne pourrait nous accuser d'avoir dissimulé la vérité à Votre Majesté⁶. »

L'agitateur calviniste Duplessis-Mornay écrivait en avril 1609 :

¹ CHLUMESKY, t. I, pp. 555-550.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, pp. 186-188.

³ STÜLTZ, pp. 190 et suiv. ** HUBER, t. IV, pp. 541 et suiv.

⁴ CHLUMESKY, t. I, p. 560.

⁵ Voyez HAMMER, *Urkunden Sammlung*, n° 256, pp. 267-268.

⁶ HAMMER, t. II, pp. 139-140. STÜLTZ, p. 190. ** HUBER, t. IV, p. 544.

« J'apprends par des lettres d'Heidelberg que les Autrichiens ont obtenu la complète liberté de religion, que les Bohêmes sont en instance pour obtenir les mêmes garanties, et qu'ils se sont unis dans ce but. » « Le roi d'Angleterre a écrit contre le Pape et, dans la préface de son livre, il exhorte tous les princes chrétiens à secouer ouvertement le joug de Rome. » « Seul, l'archiduc Ferdinand de Styrie, » mandait Duplessis en juillet à l'ambassadeur d'Angleterre, à Venise, « refuse encore la liberté religieuse; mais on saura bien l'y contraindre. L'Union des princes se fortifie de jour en jour¹. » Avant six ans, on attendait « l'infaillible chute de l'Antechrist romain² ».

Le 21 mars 1609, le comte Ambroise de Thurn, écrivant à l'archiduc Ferdinand, lui exposait comme il suit la situation que Mathias avait créée : « Mathias n'a rien fait pour mériter la reconnaissance des Catholiques; il ne s'est pas réconcilié avec son frère; dans l'Empire, il est détesté; il a perdu beaucoup de son prestige; lui-même a fourni aux nobles des armes contre la royauté. Si l'Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Moravie et la Silésie se sont unies à l'Empire, à l'Angleterre, au Danemark et à la Hollande, la faute en est à lui. Du côté de la Hongrie, on ne peut s'attendre qu'à la perte de nos frontières et à la dévastation de l'Autriche; déjà nous sommes menacés d'une invasion. Toutes nos forteresses sont au pouvoir de nos ennemis; partout ils expulsent les Allemands; et leur conduite présente fait assez deviner à quoi ils se porteront dès qu'ils seront maîtres des pays frontières. L'Empereur, il est vrai, semble encore fermement attaché à la vraie religion, mais il est menacé de tous côtés. S'il ne concède rien, et si les Bohêmes et les Silésiens se lignent contre lui, ils suivront exactement la même voie que les Autrichiens. La Bohême est déchirée entre divers partis politiques. A la fin, il pourra bien se faire que le peuple, las de tant de disputes, se soulève et massacre les seigneurs, cause de tous ses maux. Les nobles ont saisi avec trop de passion le sceptre que Mathias leur abandonnait; ils veulent gouverner, mais chacun d'eux a un plan différent. Ils destituent les hauts fonctionnaires; ils casernent des troupes dans les villes, ils accablent les sujets d'impôts. Avant six mois, il se peut que le secret de singulières intrigues nous soit révélé. Dieu veuille que d'ici là une réconciliation sincère ait rapproché le roi Mathias de son frère³ ! »

Mais bien loin de se rapprocher, les deux frères semblaient cher-

¹ DUPLESSIS-MORNAY, t. X, pp. 322, 323, 356.

² DUPLESSIS-MORNAY, t. X, pp. 249, 326.

³ HURTER, t. VI, pp. 132-134.

cher toutes les occasions de se nuire, et les ennemis de leur Maison n'oubliaient rien pour prolonger et aigrir leurs querelles; Christian d'Anhalt, surtout, y travaillait sans relâche, et, comme lui, le margrave Joachim Ernest d'Ansbach trouvait très important de les entretenir ¹.

Le résultat de tant d'efforts ne tarda pas à se manifester en Bohême comme en Autriche.

L'Empereur avait permis aux nobles protestants de Bohême de se réunir pour régler la question religieuse ². Dès la première séance des États (janvier 1609), les nobles, influencés par le chef spirituel de « l'Union-fraternelle », Wincelas Budowec de Budowa, réclamèrent non seulement la liberté religieuse, mais encore la direction de toutes les affaires relatives au culte et à l'enseignement, et de plus l'administration de l'Université de Prague, à laquelle se rattachaient toutes les écoles du royaume. Non content d'avoir obtenu la complète égalité entre catholiques et protestants, Budowec voulait la ruine complète de ses adversaires, et ce but il était décidé à le poursuivre par tous les moyens, « afin d'élever sur les débris de l'ancienne Église et du trône royal le règne de l'aristocratie tchèque protestante. » Le comte André de Schlick, le comte Étienne de Sternberg et autres confessionnistes modérés étaient relégués par lui au second plan.

Au Conseil de l'Empereur, Popel de Lobkowitz, Guillaume de Slawata et Jaroslaw de Martinitz combattirent avec énergie les plans du parti révolutionnaire; aussi plusieurs membres des États préférèrent-ils contre eux des menaces de mort, ne parlant de rien moins que de « les jeter par les fenêtres », l'Empereur, uniquement préoccupé de ses rancunes, ne savait quel parti prendre. Un député de l'archiduc Albert assurait qu'il penchait du côté protestant plutôt que du côté catholique. On l'entendit s'écrier un jour que céder aux Protestants serait porter un grand coup à son frère; il finit néanmoins par ne rien leur accorder, et le 1^{er} avril l'assemblée était dissoute. Les nobles, sur la proposition de Budowec, qui entretenait de constantes relations avec un agent de l'Électeur palatin, se tournèrent alors vers les princes de l'étranger. A la fin d'avril, ils se réunirent de nouveau à Prague, escortés de soldats. Malgré Rodolphe, ils ouvrirent une nouvelle assemblée à l'hôtel de ville de Neustadt, menaçant de faire triompher leurs prétentions par la

¹ Lettres du 9 janvier 1609 à Christian d'Anhalt. RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, pp. 174-175.

² Voyez plus haut, pp. 332-333.

force. Leurs soldats remplissaient les rues et les environs de Neustadt, n'attendant qu'un signal pour se jeter sur les Catholiques et pour se saisir de la personne de l'Empereur. Rodolphe, destitué de tout secours, accablé par l'adversité, donnait des signes plus fréquents que jamais d'aliénation mentale. Pour oublier ses angoisses, il se livrait à des excès de tout genre. Bien qu'au commencement il eût déclaré rebelles et traîtres à leur roi les nobles assemblés contre sa volonté, il leur donna peu après de grands éloges, et, le 25 mai, il convoqua de nouveau les États. Lorsque l'archiduc Léopold arriva à Prague vers la fin de mai, il trouva la situation critique. « Le même démon qui s'est joué de nous en Autriche, » écrivait-il à l'archiduc Ferdinand, « fait ici des siennes; les Bohêmes veulent forcer la main à l'Empereur et lui font des propositions inacceptables; partout des ennemis déclarés ou cachés sont à l'œuvre pour nous perdre. »

Grâce à l'influence de Léopold et du nonce, Rodolphe ne céda pas immédiatement aux exigences de cette seconde assemblée. Dans la question religieuse, il ne consentit qu'à une tolérance générale, telle qu'elle avait été garantie sous Maximilien II. Le consistoire et l'Université restèrent sous la dépendance du souverain. « Si les États, » déclara l'Empereur, « ne se contentent pas de ces concessions, on pourra soumettre le conflit à l'appréciation des Électeurs réunis. »

Mais les chefs de la noblesse, prenant une attitude de plus en plus révolutionnaire, exigèrent que le roi leur donnât par écrit l'assurance que les vœux qu'ils avaient émis seraient exaucés. A l'instigation du comte Henri Mathias de Thurn, ils annoncèrent, le 24 juin, la résolution d'appeler toute la population aux armes, de lever « le cinquième homme » dans toute la Bohême, de prélever un impôt pour la guerre sur les propriétés et revenus de tous les citoyens, impôt qui devait être fourni dans un délai de six semaines, de mettre trois généraux à la tête de l'armée qu'ils se proposaient d'enrôler et d'établir un gouvernement provisoire composé de trente « directeurs ». On devait s'entendre avec les protestants de Silésie touchant une mutuelle promesse d'assistance en cas de pressant péril. Rodolphe, épouvanté, signa tout ce qu'on voulut, et fit même de plus amples concessions. Il accorda aux Protestants la pleine liberté de conscience, et consentit à ce que le consistoire fût placé sous leur dépendance. Quant à l'administration de l'Université, il s'était réservé de nommer six directeurs sur douze; mais on ne lui permit pas.

« Les offres de Rodolphe, » écrivait l'ambassadeur de Saxe, Gutemberg, chargé par l'Électeur Christian d'intervenir entre les

États et l'Empereur, « sont très acceptables; les prétentions des Protestants dépassent toute mesure. »

Le 26 juin, les nobles, déclarant l'assemblée dissoute, quittaient le château tumultueusement, en témoignant le plus vif mécontentement. « Ils poussaient de tels hurlements, » lit-on dans une relation envoyée à l'Électeur palatin le 27 juin, « qu'on eût cru entendre hurler des loups, miauler des chats, aboyer des chiens. » Plusieurs pénétrèrent jusque dans l'appartement de l'Empereur au moment où celui-ci allait se mettre à table, et le pressèrent de leur donner immédiatement la réponse désirée.

Wok de Rosenberg qui, par l'intermédiaire d'un chef militaire, fortifiait les révoltés dans leur obstination, écrivait le 3 juin à Christian d'Anhalt : « Si l'Empereur ne cède pas, il faut nous attendre aux événements les plus graves. » Il ne s'agissait de rien moins que de s'emparer du pouvoir avec l'aide des princes voisins, de conclure un traité avec l'Union, et d'occuper les défilés des montagnes. Christian serait élu général en chef. L'incapacité de Rodolphe au gouvernement des affaires publiques serait solennellement déclarée, et l'Électeur palatin proposé pour gouverner en son lieu et place¹.

Pendant que la résistance des États de Bohême menaçait d'allumer un vaste incendie, l'Union, le 19 mai, tenait une assemblée générale à Schwäbisch-Hall, et recevait l'adhésion de Strasbourg, d'Ulm et de Nuremberg. A la vérité, le Conseil de cette dernière ville avait eu à surmonter de graves scrupules avant de prendre ce parti. L'alliance des cités avec les princes lui avait longtemps semblée périlleuse. « L'Empereur, » avait-il dit, « peut déclarer les Unis rebelles et traitres envers la patrie, et trouver dans leur entreprise prétexte à la formation d'une contre-ligue papiste; la révolution, l'anarchie seront alors établies en permanence en Allemagne, et l'on peut s'attendre à ce que les Catholiques fassent peser sur les Évangéliques la responsabilité de tous les maux de la patrie. » D'autre part, Nuremberg, en refusant de se joindre aux princes, craignait de les irriter. Or de graves dangers menaçaient les Évangéliques, dont les papistes avaient juré l'extermination. Cette dernière terreur triompha aussi des longues hésitations de Francfort², qui avait été accusé à l'assemblée des villes (octobre 1608) « d'une indifférence impie et coupable pour la cause de l'Évangile et de la liberté³ ».

A l'assemblée de Schwäbisch-Hall, les Unis déclarèrent qu'il était peu nécessaire pour le moment de se rapprocher davantage de

¹ CHLUMESKY, t. I, pp. 596-597.

² * Tiré des actes de l'Union; communiqué par v. Hoessler.

³ KIRCHNER, t. II, p. 344.

la France et de l'Angleterre; toutefois le Palatinat et le Wurtemberg furent engagés à entretenir avec les deux puissances « une bonne et utile correspondance ». On convint aussi de ne faire aucun emploi de la force à Donawerth. Mieux valait, dans l'intérêt de la ville, et des Protestants en général, user d'indulgence et de douceur. Christian d'Anhalt fut chargé de rendre Rodolphe favorable à l'Union en la lui peignant sous les couleurs les plus séduisantes, de manière à ce qu'il se sentit attiré vers elle et disposé à lui accorder toute sa confiance. De plus, Christian devait entretenir « les meilleures relations » avec les nobles protestants de Hongrie, de Bohême, de Silésie et de Moravie, et chercher à pénétrer leurs intentions, car les Unis eussent vivement désiré voir ces pays se joindre à eux. Un de leurs agents partit pour Venise, afin d'étudier de près les moyens de ruiner le papisme dans la République ¹.

Christian fondait de grandes espérances sur son ambassade à Prague et se flattait d'y jouer un grand rôle. Il espérait être bientôt à la tête du gouvernement provisoire, et rêvait de s'asseoir un jour sur le trône de Bohême ².

Mais lorsqu'il arriva à Prague (14 juillet 1609), de graves décisions avaient déjà été prises.

Le 9 juillet, par un acte officiel connu sous le nom de « lettre de Majesté », Rodolphe avait souscrit à toutes les exigences des Protestants. « L'Empereur, » écrivait l'archiduc Léopold à Maximilien de Bavière, « n'a pas seulement été forcé de tout garantir, il s'est vu contraint de fortifier sa parole par un « privilège », ce qui m'a presque brisé le cœur. » Du côté luthérien, on prétendait que les Calvinistes n'avaient arraché à Rodolphe « la lettre de Majesté » que pour remplir le bercail de Bohême « de toutes leurs brebis galeuses ³ ».

De plus, ce même jour, avec l'assentiment de Rodolphe, un « accord » avait été signé entre les membres des États catholiques et les membres des États protestants. Cet accord allait plus loin que la lettre de Majesté sur un point très important : ce qu'on appelait « Confession bohémienne », mélange informe de doctrines hussites, luthériennes et calvinistes, était concédé dans les deux documents à tous les habitants de la Bohême sans restriction, mais le droit de bâtir des églises avait été refusé; dans la « lettre de Majesté », ce droit n'était concédé qu'aux seigneurs, aux chevaliers et aux villes royales; au lieu que le nouvel « accord » l'étendait « aux habitants des domaines

¹ Protocole et recez de l'assemblée. Voy. RITTER, *Briefve und Acten*, t. II, pp. 246-272. Voyez CILUMESKY, t. I, p. 599.

² Voyez GINDELY, *Rudolf*, t. II, pp. 4, 45. RITTER, t. II, p. 420, notes 2.

³ HURTER, t. VII, p. 236.

royaux ». Des querelles violentes ne tardèrent pas à s'élever sur le sens de ce dernier article. Sous la dénomination de « domaines royaux », les Protestants entendaient aussi les propriétés ecclésiastiques, et voulaient que les Protestants établis sur le territoire d'un évêque eussent le droit de bâtir des églises sans le consentement de l'autorité spirituelle; car, disaient-ils, les évêques ne sont pas les propriétaires, mais seulement les intendants des biens ecclésiastiques; le véritable titre de propriété n'appartient qu'au roi; le roi seul a le droit d'hypothéquer, de donner ou de vendre ces propriétés, et ce droit, les souverains du temps passé l'ont exercé plusieurs fois. Les Catholiques, au contraire, soutenaient que le roi n'est que le premier protecteur et non le réel propriétaire des biens ecclésiastiques. Même sur les biens que les rois mettaient en séquestre, les propriétaires ecclésiastiques, aussi longtemps qu'ils en étaient restés possesseurs, avaient toujours exercé tous les droits seigneuriaux, comme tout seigneur laïque l'eût fait dans ses domaines, et les sujets des princes ecclésiastiques leur avaient toujours obéi comme à leurs légitimes maîtres. Si donc les seigneurs ecclésiastiques avaient jusqu'à ce jour joui des mêmes droits que les seigneurs temporels, il eût été injuste de leur ravir arbitrairement l'un de ces droits. Dans les terres d'un prince laïque, nul particulier n'avait le droit de bâtir une église; le sujet d'un prince de l'Église ne devait pas être différemment traité.

A Braunau, à Klostergrab, les querelles sur le sens de « l'accord » finirent par troubler la paix d'une manière irrémédiable.

Les procédés violents par lesquels la lettre de Majesté avait été obtenue ne furent pas approuvés par Charles de Zierotin, chef du parti protestant en Moravie. Il craignait que la liberté ne dégénérât en licence, n'envenimât les querelles, et que la fin comme le commencement de ce drame ne signifiasent violence et oppression¹.

Rodolphe avait espéré que les Protestants, ayant obtenu tout ce qu'ils souhaitaient, déposeraient les armes; mais il fut déçu dans cet espoir. Budowec et Thurn, unis à Christian d'Anhalt, se portèrent à de nouveaux actes de violence. Ils obtinrent de l'Empereur la promulgation d'un décret accordant aux nobles une complète amnistie. L'Empereur ayant refusé de sanctionner la ligue conclue avec les Protestants de Silésie, ils déclarèrent que cette ligue était légale et qu'ils se passeraient à merveille de son approbation. « Les États de Bohême, » dit Budowec, « ont en main la souveraine autorité; d'eux seuls découlent tous les droits; l'Empereur doit donc

¹ CHLUMESKY, t. I, p. 631.

autoriser les « défenseurs » élus par eux à réunir à Prague les délégués de tous les cercles de Bohême, afin qu'ils puissent délibérer en toute liberté sur les intérêts de leur foi. »

A dater de ce jour, les nobles protestants formèrent une sorte d'état dans l'état ¹.

Comme en Moravie, comme en Hongrie, les nobles de Bohême « furent affranchis par leur roi et souverain », et désormais ils eurent toute liberté d'opprimer le peuple. « Ne penses-tu pas, » lit-on dans un dialogue satirique du temps, « que la condition du pauvre homme n'a jamais été plus misérable que maintenant ? Tu sais sous quelle terrible servitude nos maîtres ont longtemps fait gémir le pauvre peuple ; si les seigneurs n'avaient pas eu quelque crainte du roi, ils auraient volontiers retroussé sa peau jusque par-dessus sa tête. Maintenant que cette crainte n'a plus de raison d'être, il n'est plus de refuge pour les petits. Les grands useront-ils bien de leur liberté ? Si le diable le croit, moi, j'en doute fort ² ! »

Les États protestants de Silésie obtinrent, eux aussi, leur lettre de Majesté. Le landgrave de Leuchtenberg, conseiller influent de Rodolphe, eut la principale part à ce résultat : un lourd coffret rempli d'argent fut sa récompense ³.

Ces événements fournissaient à Christian « d'admirables motifs » de peindre l'Union à l'Empereur, malade et presque dépouillé de tout, sous des couleurs séduisantes. Vers la fin de juillet, lui et les gentilshommes de sa suite, parmi lesquels se trouvait le conseiller palatin Camérarius, obtinrent une audience de Rodolphe. Camérarius, prenant le premier la parole, exposa les vœux des princes unis : l'ancien ordre de choses devait être rétabli à Donawerth ; les procès de la Haute-Cour abolis, les personnes « mal intentionnées » éloignées du Conseil privé. Il remit à l'Empereur un écrit contenant l'explication détaillée de tous ces points. L'Abbé de Sainte-Croix y était représenté comme seul responsable des troubles de Donawerth ; les Unis ne reconnaissaient pas à la Haute-Cour l'autorité dont elle se prévalait, et croyaient devoir avertir l'Empereur de se méfier des traîtres dont il était entouré. A les entendre, ses conseillers autorisaient la vente de livres pernicieux ; ou la paix de religion était regardée comme annulée de fait par le Concile de Trente, où les papistes étaient

¹ Pour plus de détails, voyez GINDELY, *Rudolf*, t. II, pp. 8-27. ** Voyez aussi HUBER, t. IV, p. 555.

² CHMEL, *Handschriften*, t. I, p. 267.

³ « Paupertas meretrix, » écrivait l'agent de Bavière à propos du présent offert au besogneux landgrave. « Plût à Dieu, » ajoutait-il, « que cet état de choses pût finir ! » CHLUMESKY, t. I, p. 603. ** Sur la lettre de Majesté pour la Silésie, voyez GRÜNHAGEN, *Gesch. Schlesiens*, t. II, pp. 140 et suiv.

invités à exterminer par le glaive, le feu, le poison et toutes sortes de supplices les membres de la Confession évangélique, à quelque rang qu'ils appartenissent. Non content d'avoir arraché à l'Empereur une part considérable de ses terres héréditaires, ses perfides conseillers voulaient lui ravir l'Empire et la couronne de Bohême; ils se préparaient à ruiner ses états, ils y ordonneraient bientôt d'horribles massacres. Ils se laissaient corrompre; ils comptaient, pour s'enrichir, sur les dépouilles des Protestants. Si les Unis ne parvenaient pas à gagner la confiance de l'Empereur, de grands malheurs allaient inévitablement fondre sur l'Allemagne¹. Le 5 août, l'Empereur envoya des présents au prince d'Anhalt : trois fûts de vin, deux chariots d'avoine, un cerf et un porc; le 14, il le recevait en audience privée. Ce jour-là, Rodolphe apprit de « surprenantes nouvelles ». Il lui fut démontré que Christian et les princes protestants ne s'étaient unis que pour le défendre, pour fortifier son autorité. A partir du moment où l'Empereur se montrerait favorable à leurs vœux; ils le porteraient, pour ainsi dire, entre leurs bras : N'était-il pas le soleil de l'Empire? Or, si les rayons de ce soleil venaient à s'obscurcir, les ténèbres, infailliblement, envahiraient l'Allemagne. Pourquoi l'Union avait-elle été fondée? Uniquement pour le protéger à l'époque du complot formé par les archiducs en 1606; et ce complot n'avait pas été tramé à Vienne ou à Prague, mais à Madrid et à Rome; le Pape et le roi d'Espagne en avaient eu connaissance, ils l'avaient approuvé; aussi l'Empereur ne devait-il pas se fier à ces souverains perfides; la France et l'Angleterre commençaient à faire des avances à l'Union, mais on ne s'était pas encore décidé à y répondre. Non sans fondements, on attribuait au roi de France le dessein de rétablir avec l'aide du Pape l'empire de Charlemagne, et de réunir sous son sceptre la France et l'Allemagne. Aussi Rodolphe ne pouvait-il mieux faire que de s'appuyer sur les Unis et sur les Bohêmes, et de vivre avec eux en bonne intelligence et confiance². D'autre part, Christian n'oublia rien pour effrayer l'Empereur et lui montrer partout des périls imaginaires; il lui conseilla de lire avec le plus grand soin toutes les lettres qui lui seraient adressées, et de réfléchir « à l'exemple mémorable que lui avait laissé le grand Jules César ». Comme César se disposait à se rendre au Capitole, il avait été averti par une lettre du complot tramé contre sa vie. S'il avait ouvert et lu cette lettre à temps, il aurait échappé aux vingt-cinq coups de poignards de ses assassins.

¹ Voyez cet écrit dans LONDORP, *Acta publ.*, t. I, pp. 53-57. Voyez WOLF, *Maximilian*, t. II, pp. 355-371.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, pp. 396-402.

Épouvanté, Rodolphe demanda au prince s'il avait été informé qu'en Bohême, en Autriche ou dans l'Empire quelque complot menaçât ses jours? Christian, feignant de le rassurer, répondit qu'il n'avait cité l'exemple de César que pour l'avertir, et qu'il n'avait connaissance d'aucune conspiration, mais qu'on disait couramment que le roi Mathias prenait parti pour Donawerth, qu'il cherchait fortune de ce côté, et l'y trouverait, surtout si l'Empereur refusait d'exaucer les vœux des Unis. « Si les Unis, » ajouta-t-il avec menace, « continuent à être opprimés malgré leurs droits et leurs libertés, ils sont résolus à se soutenir les uns les autres pour obtenir justice. »

En même temps, au nom de l'Union, Christian négociait avec les nobles protestants de Bohême et de Silésie au sujet d'une mutuelle assistance. « L'Antechrist et ses affidés, » disait-il, « ne songent qu'à opprimer et à exterminer les confesseurs de la vérité évangélique. » Le projet d'union portait : « Si quelque membre actuel ou futur de l'Union, ou les membres évangéliques de Bohême et de Silésie, ou les sujets de l'un de ces deux pays, osaient nier le véritable sens de la paix de religion dans leurs paroisses ou écoles, où s'ils voulaient entraver la réformation commencée ou à commencer dans les établissements ecclésiastiques et par rapport aux bénéfices, c'est-à-dire à la confiscation accomplie ou à accomplir des biens de l'Église Catholique, les contractants se prêteront secours les uns aux autres. Ils ne souffriront aucun enrôlement contre un des leurs; ils empêcheront que leurs terres ne soient traversées par des convois de vivres ou par des troupes, et se garantiront réciproquement des soldats et l'achat de munitions de guerre. » On se réserva de fixer dans une prochaine réunion le contingent de troupes que chacun des membres aurait à fournir en cas de besoin ¹.

De la cour de Prague, Christian reçut l'assurance que Donawerth serait remis avant quatre mois dans son ancien état. Dans l'affaire de Juliers, l'Empereur promettait d'accueillir favorablement les plans de l'Électeur palatin ².

¹ BECKMANN, t. V, pp. 318 et suiv. SATTLER, t. VI, Doc. pp. 39-57.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, p. 409, notes I.

³ RITTER, t. II, p. 419, notes I, p. 420.

CHAPITRE II

LA SUCCESSION DE JULIERS-CLÈVES. — LES PLANS DE L'UNION ET LA GRANDE LIGUE POUR LE RENVERSEMENT DE LA MAISON DE HABSBOURG.

1609-1610.

I

Le 25 mars 1609, le duc Jean-Guillaume de Juliers-Clèves-Berg, prince d'un esprit faible et borné, était mort sans postérité, « et personne ne savait encore à qui allait échoir son magnifique héritage, l'une des plus belles et des plus riches principautés de l'Allemagne. « Gentilhomme et roturier, grand Jean et petit Jean, » chacun, à tout événement, s'empressait de mettre son bien en sûreté en dehors du pays. Les principaux prétendants étaient : l'Electeur Jean-Sigismond de Brandebourg, qui avait épousé la fille de la sœur aînée de Jean-Guillaume; le comte palatin Philippe-Louis de Neubourg, époux de sa seconde sœur; le duc Jean de Deux-Ponts, époux de la troisième; enfin le margrave Charles de Burgau, époux de la quatrième. La Maison de Saxe élevait aussi des prétentions sur Juliers, Berg et Ravensberg, s'appuyant sur d'anciens droits et titres conférés jadis par les empereurs, et le Palatinat revendiquait certains domaines sur lesquels il se disait des droits incontestables. Depuis longtemps Frédéric avait fait serment de ne pas souffrir que l'héritage du Juliers tombât entre des mains catholiques; le Brandebourg et les États-Généraux avaient promis de l'aider à tenir parole.

A la cour de Prague, conformément à la constitution, il avait été décidé, aussitôt après la mort de Jean-Guillaume, que la duchesse veuve prendrait en main la régence, assistée de ses conseillers et sous la direction des plénipotentiaires de l'Empereur, jusqu'au moment où la question de succession serait définitivement tranchée à tous les prétendants avaient été invités à attendre la décision du Conseil aulique, chargé de prononcer sur leurs droits respectifs.

Au lieu de répondre à cette invitation, le Brandebourg et Neu-

bourg s'étaient hâtés de s'établir dans la possession du Juliers prétendant que la question légale devait être tranchée par un accommodement à l'amiable ou par une sentence rendue par les princes protestants réunis. On les surnomma « les princes possédants ». Le 6 avril, Christian d'Anhalt écrivait à Wolfgang-Guillaume, fils de Philippe-Louis, « que le moment lui semblait singulièrement favorable à une action commune et décisive; que l'Empereur se trouvait dans le plus grand embarras, que la Maison d'Autriche était plus que jamais divisée et affaiblie, et que, pourvu qu'on sût profiter des circonstances, le triomphe de la cause évangélique était certain. L'obstacle, selon lui, ne pourrait venir que de la France¹.

Or la France était toute disposée à entrer dans les vues de l'Union, car elle ne désirait rien tant que de s'immiscer dans les affaires d'Allemagne pour hâter la ruine de la Maison de Habsbourg; il se trouva des princes allemands assez ennemis de leur patrie pour désirer son intervention.

L'Électeur Jean-Sigismond, en avril et en mai, avait sollicité l'appui de Henri IV dans le cas où il se verrait menacé dans ses droits d'héritier. « Aucun des prétendants, » écrivait-il au roi, « n'égalé la maison de Brandebourg en dévouement fidèle, en attachement éprouvé pour la France; aussi le roi doit-il prendre en main la défense de ses droits² ». Diskau, conseiller de l'Électeur, dit plus tard, à un ambassadeur français, que dans le cas où Henri voudrait obtenir pour lui-même ou pour le dauphin la couronne impériale, le Brandebourg pourrait lui être d'un grand secours. On le suppliait aussi de réfléchir qu'en défendant les droits de l'Électeur il s'attacherait aussi le Palatinat, ce qui était pour lui de la plus grande importance. « Il importe à Sa Majesté d'avoir les plus puissants princes d'Allemagne à sa dévotion pour abaisser la Maison d'Autriche, pour y établir ses affaires, pour le secours et assistance des guerres étrangères ou civiles³. »

L'Électeur se tourna aussi vers Jacques I^{er} d'Angleterre, s'efforçant de lui persuader que l'intérêt des Pays-Bas, de la religion protestante et de la liberté exigeait qu'il vint au secours des princes de l'Union⁴. Jacques répondit à l'ambassadeur du Brandebourg « qu'il comptait agir en vrai défenseur de la foi »; que les prétentions de son maître étaient les mieux fondées du monde, et qu'il était

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, p. 214, note 2.

² RITTER, t. II, pp. 231-232.

³ RITTER, t. II, p. 348.

⁴ RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, p. 232, note 1.

indispensable à la religion (c'est-à-dire au Protestantisme), qu'une maison princière obtint la prépondérance en Allemagne; « car, » ajouta-t-il, « tous ces petits princes n'y font rien qui vaille. » « Ce sont les propres paroles de Sa Majesté, » mandait l'ambassadeur à son maître ¹.

Henri IV montra encore plus d'empressement. Vers la fin de mai, il envoya un chargé d'affaires en Allemagne pour offrir aux princes protestants, « ces vieux alliés de la France, » les services « d'un véritable allié et bon voisin ». Ce n'était pas à l'Empereur, écrivait-il à l'Électeur palatin, qu'il appartenait de désigner l'héritier légitime du Juliers, c'était aux princes Unis et à leurs armées. L'Électeur devait travailler à ce que les intéressés entrassent le plus tôt possible en campagne: Il promit son appui à l'Électeur de Brandebourg, et lui conseilla de satisfaire avant tout Neubourg et Deux-Ponts ².

Par l'entremise du landgrave de Hesse, un accord fut conclu le 10 juin entre le Brandebourg et Neubourg, relativement au gouvernement commun et provisoire des pays dont ils avaient pris possession ³.

Aussitôt que cette nouvelle parvint à Prague, l'Empereur fit expédier des ordres aux deux princes (7 et 11 juillet); il les menaçait du ban d'Empire s'ils n'abandonnaient immédiatement les territoires où il s'étaient établis.

Du côté protestant, on affirmait que l'Empereur, aidé de l'Espagne, voulait s'emparer du Juliers au profit de Philippe III, ou pour fortifier sa propre Maison. Rodolphe, en réalité, ne pensait rien de semblable. Dans la question de la succession à l'Empire, il avait encouru le déplaisir de Philippe; au mois de juillet, il était allé jusqu'à interdire à l'ambassadeur d'Espagne l'entrée de son palais, de crainte d'éveiller les méfiances protestantes. Il était rouillé avec ses frères, contre lesquels il nourrissait les ressentiments les plus amers; Mathias, surtout, était l'objet de sa haine. Il n'avait qu'un désir: se venger de lui, et reprendre les pays qu'il avait été forcé de lui abandonner. Pour satisfaire sa rancune, il attendait que le jour où l'archiduc Léopold, le plus jeune frère de Ferdinand de Styrie, atteindrait sa vingt-deuxième année.

Le 11 juillet, deux jours après la signature de la lettre de Majesté

¹ RITTER, t. II, pp. 467-468.

² RITTER, t. II, pp. 274-277.

³ Jean-Sigismond, dès le 1/10 avril, avait engagé le landgrave Maurice à entreprendre la conquête de la part d'héritage du Brandebourg; voy. sa lettre dans ACHENFELD, p. 31.

en Bohême, Léopold était venu offrir ses services à l'Empereur, qui l'avait adopté pour fils. Rodolphe lui destinait le trône de Bohême, et la couronne impériale après sa mort. Ce plan devait le venger de Mathias, aussi en poursuivait-il avec ardeur l'exécution. Pour rendre les Électeurs ecclésiastiques favorables au jeune prince il le chargea de chasser les « princes possédants » du Juliers, certain que, s'il y réussissait, il obtiendrait aisément le suffrage de l'Électeur de Saxe, que ses conseillers et lui regardaient comme ayant le plus de droits à l'héritage du Juliers. Léopold devait donc, en qualité de plénipotentiaire impérial, mettre le duché sous séquestre, puis l'administrer, jusqu'à ce que la question de succession eût été tranchée par la voie de la justice ¹.

Déguisé en domestique, Léopold pénétra dans le pays rhénan, et la forteresse de Juliers, que son gouverneur Rauschenberg avait fermée aux « princes possédants », s'ouvrit pour le recevoir (23 juillet). Mais les ressources qu'il avait pu réunir pour maintenir et pour étendre sa conquête ne s'élevaient guère, selon son propre calcul, qu'à 160,000 florins², et son armée n'était que de 900 hommes³. A qui, en dernier ressort, reviendrait l'héritage de Juliers-Clèves? C'était une question vitale pour les évêchés du Rhin et pour les Flandres espagnoles. S'il tombait entre les mains des princes protestants qui, d'un côté, étaient alliés aux Palatins, de l'autre aux États-Généraux, il n'était pas difficile de prévoir que l'autorité des évêques et la foi catholique y seraient promptement renversés et qu'à Bruxelles l'archiduc Albert, pressé aux frontières par un triple ennemi, serait vite obligé « de préparer ses coffres ⁴ ». Aussi Léopold croyait-il pouvoir compter sur le secours des princes spirituels, si gravement menacés. Mais l'archevêque de Trèves fut le seul qui consentit à fournir en argent comptant un secours immédiat; encore ce secours n'était-il que de 1200 florins, et exigea-t-il qu'ils fussent décomptés sur les impôts d'Empire qu'il avait à payer⁵. Les secours fournis par l'Espagne

¹ Le mémoire célèbre et souvent cité du vice-chancelier d'Empire, Léopold de Stralendorff, est apocryphe, et vraisemblablement l'œuvre d'un avocat du Brandebourg. Voy. l'article de Stiève, dans les comptes-rendus des séances de la classe philol. et historique de l'Académie des sciences de Bavière 1883, 3^e livraison, pp. 473-474. ** Sur le prétendu mémoire de Stralendorff, voy. aussi MEINECKE, *Märkische Forschungen* (Berlin, 1886, t. IX, pp. 293-349); STIÈVE dans les comptes-rendus de l'Académie de Munich (1886), t. III, pp. 445-471, et HIRN, dans *Histor. Jahrbuch* (1839), t. X, pp. 603-608.

² HURTER, t. VI, p. 346, n. 12.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, p. 315.

⁴ * *Aufzeichnungen des Dr. juris Abo. Hopmann* (1609), voy. plus haut p. 236, note 3.

⁵ HURTER, t. VI, p. 347.

ne suffisait même pas à l'entretien de la forteresse de Juliers; on ne pouvait donc songer à expulser les princes possédants des territoires où ils s'étaient établis. L'Empereur, découragé, en proie à de nouveaux accès de son terrible mal, abandonna complètement celui qu'il avait adopté pour fils, et le Pape Paul V, intimidé par les menaces de la France, n'osa pas intervenir et prendre parti pour Léopold ¹.

Tout dépendait de la France. Les ministres de Henri IV dirent à l'ambassadeur envoyé par l'archiduc à Paris pour demander au moins la neutralité, que leur maître ne voulait ni ne pouvait abandonner le Brandebourg et Neubourg, et qu'il se sentait pleinement autorisé à se mêler des affaires d'Allemagne, « parce que son droit de protéger tout ce qui était juste s'étendait aussi loin que sa puissance ² ».

Le 23 juillet, le jour même où Léopold pénétrait dans le Juliers, Henri IV écrivait à son ambassadeur Bongars : « Le nom et l'autorité de l'Empereur n'est plus que fantôme, et vrai épouvantail de chenevières ³. » « Quant à l'Espagne, » écrivait-il quelques jours plus tard, « tout y est déchu et abattu plus qu'il ne fut oncques ⁴. » Dans les pièces officielles, au contraire, le mot d'ordre était de parler sans cesse de la puissance de la Maison de Habsbourg, de ses efforts pour parvenir à la monarchie universelle, et la funeste division de la famille impériale était représentée comme important souverainement à la liberté de l'Europe comme à celle de l'Allemagne.

Sur les ruines de la Maison de Habsbourg et de la monarchie espagnole, Henri voulait édifier la suprématie de la France, et les princes allemands devaient, selon l'expression de Richelieu, « servir d'escabeau aux rois très chrétiens ». Dans ses lettres confidentielles, le roi parlait avec un souverain mépris des princes d'Allemagne, « uniquement occupés à boire et à dormir ⁵ ». Il raillait aussi les princesses leurs épouses, « qui n'avaient pas moins de goût pour le bon vin ⁶. » A la fin de juillet, il mit à la disposition des Unis une armée de 15,000 hommes, promettant, en cas de besoin, de fournir vingt-cinq canons, et de venir lui-même combattre avec eux à la

¹ GINDELY, *Rudolf*, t. II, pp. 62-64.

² GINDELY, t. II, pp. 37-38. Ni les Electeurs ecclésiastiques ni l'ambassade envoyée par l'Empereur ne purent rien obtenir d'Henri IV. Voy. la lettre du roi, 30 août 1609, dans LONDORP, *Acta public.*, t. I, p. 85. RITTER, t. II, p. 428.

³ RITTER, t. II, p. 300. Bongars assurait aux conseillers du Brandebourg, qui gardaient encore quelques scrupules par rapport à l'Empereur, « que ce nom n'était plus qu'une illusion et une couverture de fainéantise. » T. II, p. 364.

⁴ RITTER, t. II, p. 317.

⁵ Voy. RITTER, t. II, p. 310.

⁶ Voy. les *Economies royales*, t. III, p. 471.

tête de 40,000 hommes ¹. Cela ne l'empêchait point d'assurer au nonce que, préoccupé avant tout de l'intérêt des Catholiques, son dessein était de se poser en arbitre des prétentions protestantes, qu'il espérait réussir à brouiller les princes possédants, à les mettre aux prises l'un avec l'autre, ou du moins qu'il s'arrangerait de façon à ce que chacun d'eux ne reçût qu'une partie de l'héritage ².

Mettre aux mains « les princes possédants » n'aurait pas été chose difficile, car entre eux il n'y avait rien moins que de l'amitié, et la situation du pays semblait désespérée. « Ici, il n'y a aucune concentration, » écrivaient de Dusseldorf les ambassadeurs de Wurtemberg et de Bade le 26 septembre; « point d'ordres, point de direction, point de commandement ³. » Au commencement de novembre, lorsque Christian d'Anhalt arriva à Dusseldorf, chacun des princes possédants lui fit part de la crainte qu'il avait de voir son rival l'emporter sur lui, et le bourgmestre, les échevins et le conseil se plainquirent de l'indiscipline des soldats qui faisaient auprès des princes l'office de gardes du corps. « Ils pillent, ils assassinent, ils ne se conduisent pas en chrétiens, » dirent-ils, « mais en tyrans et en barbares, et personne ne songe à les en punir. En passant en revue les deux régiments de la garnison, on a découvert qu'il y avait 258 femmes et enfants dans le camp. » Christian d'Anhalt écrivait : « Les troupes qui ont envahi le Juliers, que nulle discipline ne retient, commencent à saccager tout le pays, à la grande désolation de la population et des membres des États ⁴. » « Ceux qui se disent nos seigneurs et nos amis, » lit-on dans les mémoires d'un juriste de Clèves, « se conduisent absolument comme les Turcs en pays conquis, et toutes les plaintes qu'on fait à ce sujet sont inutiles; ils volent, pillent, outragent les femmes, violent les jeunes filles; le pauvre peuple est sucé jusqu'à la moelle; cependant, les

¹ RITTER, t. II, p. 311.

² ... « Stimava servitio della religione catolica nel governarsi in modo con protestanti da poter haver credito da loro et di venir arbitro delle loro pretentioni perchè per questa via sperava di poterli dividere e mettere alle mani l'uno contro l'altro, o almeno dare quelli stati un pezzo all'uno et un pezzo all'altro. » Dépêche d'Ubal dini, 4 août 1609, voy. RITTER, t. II, pp. 324-325. En novembre Duplessis-Mornay, renseignant l'un de ses intimes sur les projets d'Henri IV, écrivait : « On payera aux princes cohéritiers l'argent qu'on leur doit tout à une fois pour faire une bonne armée, lesquels cependant sont exhortés à se bien unir. Par là nous gauchissons les plaintes de l'Empereur et du Pape. M. de Bongars s'en va de la part de sa majesté trouver ces princes à Dusseldorf, de là en Brandebourg ». *Mémoires et Correspondances*, t. X, p. 431. Le 24 décembre Bongars écrivait de Cassel au ministre Villeroy que le roi n'avait d'amis que parmi les Protestants, que tout ce qui était catholique lui était hostile. RITTER, t. II, p. 525.

³ RITTER, t. II, p. 424.

⁴ RITTER, t. I, p. 491 et note 1.

grands, les conseillers, les capitaines, donnent des banquets tous les jours, et se livrent à des orgies si extravagantes que, dans la détresse ou nous sommes plongés, le cœur en bondit d'indignation ¹. »

Les deux princes supplièrent Christian de prendre le commandement des troupes; ils se tournèrent aussi vers l'Union pour en obtenir des secours : « Une nouvelle ligue papiste est en train de s'organiser, » disaient-ils, « elle nous ravira notre héritage, mais, en ce cas, la ruine de tous les membres d'Empire évangéliques est imminente ². » Dès la fin de septembre, des nouvelles sinistres avaient été répandues à dessein. Des lettres de Dusseldorf avaient averti le duc de Wurtemberg et le margrave de Bade que les Jésuites de Cologne avaient confié à un jeune gentilhomme catholique « un important secret » : très prochainement Dusseldorf allait être assailli, et les bourgeois qui avaient ouvert leurs portes aux princes possédants seraient massacrés pour servir d'exemple aux autres. Les papistes préparaient une sanglante campagne; les prêtres de Cologne, pour obtenir la victoire, ordonnaient des prières, des jeûnes, des processions : 4,000 Espagnols marchaient sur Aix-la-Chapelle; de tous côtés, on armait, on se préparait à la guerre. L'archiduc Ferdinand était arrivé à Juliers. On avait introduit secrètement dans la ville 4,000 thalers dans des tonnes de beurre. Il fallait s'attendre aux pires catastrophes; il n'y aurait rien d'impossible à ce que les papistes vissent surprendre les deux princes à Dusseldorf, s'emparassent de leur héritage, pour les mener ensuite en triomphe à leur suite, partout où il leur plairait d'aller. Le ban de l'Empire serait exécuté par l'incendie et les supplices, les papistes deviendraient en un jour les maîtres du pays. « Si tant de maux sont réellement à notre porte, » ajoutait-on, « il est temps de nous remuer et d'agir, et il faut risquer le tout pour le tout, car il ne s'agit de rien moins que de l'honneur et de la sainte liberté de l'Allemagne ³. »

A Stuttgart, à l'occasion du mariage de Jean-Frédéric de Wurtemberg avec une princesse de Brandebourg, l'Union espérait obtenir de nouvelles adhésions. Les fêtes nuptiales durèrent une semaine entière, du 5 au 13 novembre. A ce propos, un contemporain écrivait avec tristesse : « A voir nos princes se divertir, on ne pourrait se douter de l'épouvantable détresse qui fait gémir presque tout le pays; et pourtant les États n'ont cessé d'exposer la situation dans toute sa cruelle réalité; malgré cela, on ne voit ici que

¹ * Mémoires d'Hopmann, voy. plus haut p. 628, note 4.

² RITTER, t. II, p. 481, note 1.

³ RITTER, t. II, pp. 423-425.

fastueuses réjouissances, que prodigalités folles.» « Dix-sept princes et vingt-deux princesses, cinquante-deux comtes et comtesses, plus de cinq cents gentilshommes, et cent jeunes filles des plus nobles familles se trouvaient réunis pour ces noces fastueuses. Toute cette noblesse était accompagnée d'environ deux mille serviteurs et de trois mille chevaux ; à la table princière, on servit quatre-vingts plats. Les pièces montées, surtout, excitèrent l'admiration générale. On vit tour à tour le mont Hélicon, et l'Hippocrène, les muses et Pégase, Actéon, l'enlèvement des Sabines, Jonas dans son vaisseau, d'où partirent soixante fusées embaumées. Presque tout le festin fut servi en vaisselle d'argent ou en vaisselle d'or ornée de pierres précieuses. Dans le pompeux cortège des princes, des nobles et des courtisans, on vit paraître, avec quelques vertus, Madame Vénus elle-même, suivie de sa cour, puis Josué, David, Judas-Machabée, Nestor, Achille, Hector, Alexandre, César, et quantité d'autres héros de l'antiquité, rappelant à la mémoire des actions d'éclat. » « Dans la salle des chevaliers, douze nymphes, conduites par douze chevaliers romains, exécutèrent des danses avec une grâce merveilleuse. Des courses à la bague, des tournois, des feux d'artifices d'un prix exorbitant embellirent encore ces fêtes qui se terminèrent, le 13 novembre, par une cavalcade « où parurent des Écossais, des Turcs, des Tartares et des Amazones ».

« On aurait pu s'imaginer, à voir tant de magnificences, » écrivait un témoin oculaire, « que les peuples et les princes de l'Empire jouissaient de la plus grande prospérité, et que la paix et l'abondance régnaient en tous lieux ¹. »

« Les Unis, » écrivait Gaspard Schoppe, « ne font plus difficulté de découvrir à tous le but de leur ligue. C'est ce dont on pourra se convaincre en lisant la description historique des noces du Wurtemberg, description imprimée à Stuttgart en 1610. Voyez à la page 94 : « Le duc de Wurtemberg et plusieurs de ses amis ont juré de bouche et de cœur, pour le maintien de la religion, de la justice et de la liberté allemandes, de défendre l'honneur de l'Allemagne en exposant leurs biens, leur corps et leur sang. » Mais la raison qui a poussé le duc et ses amis à s'engager de la sorte, est clairement indiquée aux pages 87 et 91 : c'est que personne ne prend plus les intérêts de la noble et sainte liberté, c'est qu'elle est foulée aux pieds et trainée dans la boue, et que la religion et la justice sont avec elle dans un égal péril. Seulement, ce que les Unis entendent par religion, on peut

¹ Voy. la description de cette fête dans PFAFF, *Miscellen.*, pp. 81-90 et voy. FALKE, *Zeitschrift für deutsche Kulturgesch.* 1859, pp. 266-271. *Beschreibung einer hochfürstlichen Hochzeit* (1609), pp. 3-8.

l'apprendre à la page 121, là où l'entrée magnifique du margrave de Bade est décrite. Voici la devise choisie par le margrave : *La religion détruit l'idolâtrie*¹. Or l'idolâtrie, pour les Unis, c'est la religion catholique. Lisez encore ce qui est dit à la page 233 : « Cette entrée badoise est une vraie *Judaea*, c'est le parfait symbole d'un gouvernement bien réglé². »

Le dernier jour des fêtes nuptiales, le 13 novembre, les princes de l'Union qui y avaient assisté convinrent de se réunir à Schwäbisch-Hall le 10 janvier suivant. Là devaient être exactement fixées les contributions en argent nécessaires à la défense des princes possédants; Christian d'Anhalt fut envoyé en France pour presser la conclusion des négociations entamées avec Henri IV.

Lorsqu'il arriva à Paris, Christian trouva le roi plus résolu que jamais à la guerre; ce qui l'y poussait surtout c'était la violente passion qu'il avait conçue pour la femme du prince Henri de Condé. Depuis quelque temps, Condé avait cessé de paraître à la cour; il n'avait plus qu'une pensée : sauver l'honneur de sa maison. Ayant été averti qu'Henri voulait surprendre et enlever la nuit la princesse sa femme, il s'était enfui avec elle et avait été demander abri et protection à la cour de Bruxelles (août 1609). S'il ne s'y était décidé, disait-il, la princesse fût infailliblement tombée dans les pièges que le roi ne cessait de mettre sous ses pas depuis deux ans³. A peine maître de lui-même, Henri demanda à l'archiduc Albert de lui livrer la fugitive; mais toutes ses instances échouèrent devant la loyauté de l'archiduc. Le roi d'Espagne et le général Ambroise Spinola, consultés à cette occasion, déclarèrent tous deux que l'hospitalité était chose sacrée, et qu'on ne pouvait désespérer par un refus un prince persécuté, menacé dans son honneur; ils recommandèrent cependant à Condé de ne blesser en aucune manière les devoirs de fidélité et d'obéissance qu'il avait envers son suzerain⁴. Henri protestait au nonce de la pureté de ses intentions, et prétendait ne désirer le retour de la princesse de Condé que parce qu'il était le protecteur et le défenseur de la liberté de ses sujets⁵. Il eût voulu persuader à tout le monde qu'il n'était pas amoureux, et qu'il ne serait blessé que dans sa dignité royale s'il n'obtenait point la « délivrance » de la princesse⁶. En réalité, son extravagante passion

¹ Religio pura, Idolatriæ exterminatrix.

² v. FRIEDBERG, p. 63.

³ RITTER, *Briefe und Acten*, t. III, p. 530. ** Voy. KLOPP, t. I, pp. 87 et suiv.

⁴ Voy. v. POLENZ, t. V, pp. 22-29.

⁵ Voy. HENRARD, p. 270.

⁶ Henri traitait de calomnieux ceux qui prétendaient « that he was in any way

était tellement violente qu'on craignit un moment qu'il n'en perdît la raison ¹. Il s'efforçait en vain de faire croire à l'ambassadeur d'Espagne accrédité à sa cour qu'Albert et Philippe III pouvaient, sans forfaire à l'honneur, permettre à la princesse de revenir en France. « Le roi, » lit-on dans une relation de l'ambassadeur, « s'est écrié après une longue discussion : « La princesse est prisonnière à Bruxelles, et pourtant elle n'est pas sujette de l'Espagne, mais de la France » ! Je répondis : « Elle doit obéissance à son mari. » « Non ! » s'écria le roi, « elle est sujette de la France ! » Et ainsi nous échangeâmes quatre fois affirmation contre affirmation, tandis qu'il arpentait la chambre de long en large, rugissant comme un lion. »

« La délivrance » de la princesse de Condé allait créer un prétexte de guerre avec les Pays-Bas et avec l'Espagne, et la querelle de Juliers devait servir à mettre le feu aux poudres. « Cette dernière affaire, » disait plus tard Richelieu à Catherine de Médicis, « était à la vérité assez glorieuse et juste pour être l'unique motif d'une généreuse convention; mais l'amour ne fut pas la moindre raison de la campagne ². »

L'ambassadeur de Hollande, François d'Aersen, mandait de Paris à Duplessis-Mornay au commencement de janvier 1610 : « Christian a promis au roi que les princes allemands fourniraient 8,000 hommes de pied, 2,000 cavaliers, et de vingt à vingt-cinq canons; le roi, de son côté, s'est engagé à fournir l'équivalent. De l'affaire de Juliers on veut faire une guerre générale, et le roi brûle de refouler les Espagnols au-delà des monts ³. » Sully, dès le mois de décembre 1609, avait confié à l'ambassadeur d'Espagne qu'Henri IV se proposait de chasser les Espagnols des Pays-Bas, de s'emparer d'une partie

moved by the lady's charms. GARDINER, t. II, p. 96. Gardiner appelle le roi « the old profligate ». Pour plus de détails sur les négociations relatives à la « liberation » de la princesse, voy. CORNELIUS. *Der grosse Plan Henrich's IV Münchener Histor. Jahrbuch von 1866*, pp. 33 et suiv. Voy. HENRIARD, pp. 194 et suiv. Une des maîtresses du roi, la marquise de Verneuil, lui dit un jour au sujet de la princesse : « N'êtes-vous pas bien méchant de vouloir coucher avec la femme de votre fils? Car vous savez bien que vous m'avez dit qu'il l'estait? » « Nouveau scandale à la cour, » écrit L'Estoile, « où toute piété et crainte de Dieu sont éteintes. On ne voit que le vice régner, le blasphème est en honneur. Le jeu est la passion courante, et plus que jamais en crédit. » Voy. v. POLENZ, t. V, pp. 6-7. « Les plans gigantesques du roi, » dit l'éditeur des *Lettres et missives*, t. VII, XVI, « sont clairement exposés dans les dépêches adressées aux ambassadeurs en mars et avril 1610. A ces dépêches, à ces ordres expédiés à tous les généraux, se mêlent les plaintes d'un amour désespéré, d'un amour qui, selon les propres paroles d'Henri, « le tue, et ne lui laisse que la peau sur les os ». Voyez v. POLENZ, t. IV, p. 837.

¹ Voy. RITTER, t. III, p. 144.

² Voy. v. POLENZ, t. V, p. 23.

³ DUPLESSIS-MORNAY, t. X, p. 494.

des territoires conquis, et abandonner le reste aux États-Généraux ¹. « Voici venir le temps favorable à la libération, » avait-il ajouté; « l'archiduc Albert n'a point d'armée, le roi d'Espagne est impuisant et pressé par les Maures, et d'ailleurs le duc de Savoie lui taillera tant de besogne en Italie qu'il lui sera impossible d'envoyer un seul homme dans les Pays-Bas ². »

Les États-Généraux, le 8 avril 1609, avaient conclu une trêve de douze ans avec l'Espagne; mais leurs solennels engagements ne les empêchèrent point de promettre leur assistance aux Unis et au roi de France. Henri IV, le 22 juillet, décida le plan de la campagne avec l'ambassadeur von Aersen; de trois côtés divers et par trois armées différentes les Espagnols devaient être attaqués à l'improviste. Le roi négocia dans le même sens avec les princes protestants. L'affaire du Juliers lui fournissait un excellent prétexte de guerre, et le succès lui semblait d'autant plus certain, d'autant plus facile, que Philippe III, « ce niais, que son ministre Lerme menait en laisse, » était destitué de toute ressource, et allait être absorbé, du côté de l'Italie par une guerre à laquelle il ne s'attendait pas ³. »

II

Dès 1607, l'ambassadeur de France à Venise, du Fresne Canoye, avait déclaré qu'à son avis une guerre en Italie était l'unique moyen de guérir les maux intérieurs de la France, et de restaurer dans la péninsule le prestige et l'influence françaises, si tristement abaissés depuis le désastre de Pavie ⁴. La même année, le duc Charles-Emmanuel de Savoie s'était montré disposé à conclure avec Henri IV une sorte de pacte de famille au sujet du Milanais; aussitôt qu'il s'en serait rendu maître avec l'aide du roi, son dessein était de céder à la France ses possessions héréditaires en Savoie ⁵. De fréquents pourparlers avaient eu lieu à ce sujet entre Henri IV et lui, et les deux princes n'attendaient qu'un moment favorable pour chasser les Espagnols de l'Italie.

Tous deux désiraient d'abord s'assurer l'appui de Venise. En

¹ « En prendre une partie, nous donner l'autre. »

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. II, pp. 516, 524, 526, 531.

³ RITTER, t. III, pp. 17-20. L'ambassadeur français à la cour d'Espagne écrivait le 24 déc. 1609 qu'on redoutait fort à Madrid une guerre avec la France. « Leurs caves sont bien basses, et craignent de se troubler avec Votre Majesté. » RITTER, t. II, p. 525, n. 286.

⁴ *Voy. Blicke in die Zustände Venedigs*, p. 195.

⁵ RITTER, t. II, pp. 513-514. En une autre occasion, Charles Emmanuel avait demandé à Henri IV de lui prêter main forte pour la conquête du comté de Bourgogne. *Voy. ERDMANNSDÖRFFER*, p. 61.

janvier 1607, Paul IV s'était réconcilié avec la République, mais cette réconciliation n'était qu'apparente. A Venise, un parti puissant était à l'œuvre pour gagner peu à peu la ville « au pur Évangile », soulever la population contre « l'Antechrist », et ruiner, s'il se pouvait, dans toute l'Italie l'autorité de l'Église romaine. Un moine apostat, Fra Paolo Sarpi, tout-puissant au sénat¹, était l'âme de tout le mouvement révolutionnaire; il entretenait d'intimes relations avec les plus ardents calvinistes de France et de Suisse; son intime ami, Henri Wotton, ambassadeur d'Angleterre, propageait en Italie les bibles de Genève, et rêvait de faire de Venise une ville réformée. « A ma connaissance, » écrivait-il, « quinze cents personnes environ sont maintenant décidées à rompre avec le Pape. » « Tout est prêt, » écrivait un de ses secrétaires en 1608, « il ne reste plus qu'à mettre le feu aux poudres; dès maintenant, un esprit nouveau semble posséder Venise. Dans les chaires, on insulte les Jésuites; ils sont exécrés de tout le monde. Les trois quarts des nobles sont disposés à prendre parti pour la vérité. Le doge lui-même pense comme nous. Un grand nombre de prêtres, ayant voulu obliger leurs pénitents à obéir au Saint-Siège, ont été secrètement assassinés². » Duplessis-Mornay, surnommé le « pape huguenot, » trouvait que l'heure était venue d'attaquer « l'Antechrist dans son antre »; cette heure devait sonner aussitôt que l'alliance de Venise avec les cantons suisses, l'Électeur palatin et les princes unis serait un fait accompli. Après l'établissement de la « vraie religion » en Hongrie, en Autriche, en Moravie, en Bohême, on verrait sans aucun doute tous les états de l'Europe s'affranchir avec joie du joug du Pape. « Tant que les Français et les Allemands ne s'occuperont que des questions extérieures, » disait Sarpi, « leurs efforts n'auront aucun résultat sérieux. C'est au cœur qu'ils doivent viser : la source du papisme, le repaire des Jésuites sont en Italie³ ». Diodati, prédicant calviniste de Genève, intime ami de Sarpi, pensait comme lui qu'il fallait de toute nécessité porter la guerre en Italie⁴. « Visons la bête au cœur, » écrivait-il à Duplessis-Mornay en juillet 1609⁵.

¹ Le calviniste du Fresne écrivait le 16 juin 1607 au sujet de Sarpi : « Questo huomo possede tutto questo senato, et è di grandissimo valore et prudenza. » *Blicke in die Zustände Venedigs*, p. 348, note 2.

² HÖFLER, *English-französische Propaganda*, pp. 816, 824 et suiv. *Blicke in die Zustände Venedigs*, pp. 348-357.

³ *Blicke in die Zustände Venedigs*, p. 397.

⁴ ... « embrasser une guerre en Italie, qui est à tout jugement humain la seule ouverture par où la vérité y entrera; il fault ung peu repurger ceste estable; » etc. Lettre à Duplessis-Mornay, févr. 1609, t. X, pp. 282-299.

⁵ « Les affaires d'Allemagne sont des grands coups; mais c'est encores en la

Six mois auparavant, l'ambassadeur de France, Bongars, avait conseillé de pousser Venise à rompre avec Rome dans le cas où la République serait sûre de l'appui des princes protestants, et il avait pressé l'Électeur palatin d'envoyer une ambassade au doge pour assurer le sénat de cet appui ¹. L'Électeur délégua un chargé d'affaires, Jean Lenk, qui se joignit à Sarpi; tous deux négocièrent en secret d'abord avec les sénateurs qui partageaient leurs vues, ensuite publiquement, dès que le sénat les eut solennellement reconnus pour les députés des princes Unis ². Le sénat reçut aussi avec magnificence, et presque avec les honneurs réservés aux ambassadeurs des têtes couronnées, le député envoyé par Maurice d'Orange sur le conseil de Duplessis-Mornay. Sarpi s'applaudissait d'avoir préparé cette mortification aux cours de Rome et de Madrid, et l'alliance de Venise avec l'Union et les États Généraux lui faisait espérer le prochain triomphe de l'Évangile en Italie ³. « Nous n'avons qu'une unique chance de salut, » répétait-il, « c'est la guerre ⁴. » Un de ses plus intimes confidents était convaincu que la puissance romaine, « cette Bête redoutable, » allait expirer en Italie ⁵. Duplessis-Mornay partageait cette espérance, ne doutant point que la guerre, qu'il croyait imminente, n'eût pour résultat « la ruine de Babylone ». « Il suffit d'une étincelle, » disait-il avec un joyeux enthousiasme, « pour mettre le feu à toute l'Europe ⁶ ». Lenk, lui aussi, attendait à la fin de septembre 1609 une révolution générale. « Les gens les plus sages de Venise, » écrivait-il en Allemagne, « sont d'avis que pour le moment nous avons deux choses importantes à faire : premièrement, donner un chef à la Bohême et nous saisir de la personne de l'Empereur; ensuite, soutenir notre cause en Carinthie et en Styrie, car sans cela il est impossible de faire pénétrer l'Évangile en Italie. Pour l'exécution de tous ces plans

circonférence; il faut attaquer la bête au centre et au cœur. » DUPLESSIS-MORNAY, t. X, p. 340.

¹ DUPLESSIS-MORNAY, t. X, pp. 266-267.

² Le 4 septembre 1609, Duplessis écrivait : « Lenk vient à Venise pour résider près de la seigneurie, secrètement, néanmoins ». Le 15 mars 1610, « il fut en plein sénat et avec tout accueil reconnu pour agent des princes confédérés. » DUPLESSIS-MORNAY, t. X, p. 367, et t. XI, pp. 3-5. *Blicke in die Zustände Venedigs*, pp. 358 et suiv.

³ DUPLESSIS-MORNAY, t. X, pp. 347, 393, 437.

⁴ « ... Sicuti magni morbi per contrarios curantur, sic in bello spes... » « Non aliunde nostra salus provenire potest. » *Opere de F. Paolo Sarpi*, t. VI, p. 79. Voy. *Blicke in die Zustände Venedigs*, pp. 360 et suiv., p. 366.

⁵ « Ceste grande bête proche de sa fin en Italie, » Asselineau, 15 mars 1610 à Duplessis-Mornay, t. XI, p. 4.

⁶ DUPLESSIS-MORNAY, t. XI, pp. 11, 12, «... ab una quasi scintilla quantum ignis Europam propedim universam conflagraturum. »

il nous faut l'appui de Venise ¹. » Sarpi, le 11 septembre, exposait les mêmes plans au prince d'Anhalt ².

En Carinthie, en Carniole, en Styrie, aussitôt que la grande guerre se serait déchaînée, on espérait soulever les populations contre l'archiduc Ferdinand, « ce premier valet de chambre de l'Antechrist ». « C'eserait là, » disait Sarpi, « porter un coup mortel à la prostituée de Rome ³. »

Erasmus de Tschernembl, de son côté, « préparait de grandes choses en Autriche, » où de nouveaux différends s'étaient élevés entre Mathias et les membres protestants des États. Ces derniers avaient réclamé l'appui de leurs coreligionnaires en Hongrie et en Moravie, puis fait appel à l'Union. Tschernembl avait demandé des troupes à l'Électeur palatin, et le 31 décembre 1609, il lui exprimait déjà toute sa reconnaissance : l'armée était en marche ⁴. A Vienne, à l'assemblée des États, le magnat hongrois Iharzo menaçait Mathias « de la révolte générale de tous les pays unis, » s'il ne remédiait aux abus et ne satisfaisait à toutes leurs exigences. Mathias rappela qu'il avait fait plus pour la noblesse qu'aucun souverain n'avait jamais fait, qu'il s'était exposé par sa condescendance au mécontentement de tous les princes catholiques, et qu'il avait subi plus d'une avanie à ce sujet. Il se plaignit que les nobles protestants, loin de lui en savoir gré, n'eussent que de mauvais procédés à son égard; mais tout fut inutile; en février 1610, il se vit forcé de céder, car, d'une part, l'Union avait pris parti pour ses adversaires, et de l'autre, l'Empereur, pour reprendre à son frère les pays séparés, était entré en négociation avec les révoltés et leur avait fait faire les offres les plus séduisantes ⁵. Les États obtinrent donc tout ce qu'ils voulurent, ce qui ne les empêcha point de rester en bons termes avec l'Union, et d'assurer l'Électeur palatin « qu'ils feraient tout ce qui était en leur pouvoir pour procurer la gloire

¹ RITTER, t. II, pp. 402-403.

² GINDELY, t. II, p. 4, note 2.

³ Voy. *Blicke in die Zustände Venedigs*, pp. 396-396. Le 12 mai 1609, Asselineau, l'un des conjurés, écrivait de Venise à Duplessis-Mornay : « Tout ira encore mieux en Allemagne, si ceux de la Carinthie et Carniole contraignent aussi, comme le bruit est, leur archiduc à leur octroyer la liberté de conscience, et soient fomentés des Hongrois par la demande de certaines places qu'ils prétendent du dict archiduc, comme usurpées de leur ancien domaine; car ce nous serait ouvrir un passage de secours bien voisin. Il ne tiendra qu'au roy d'Angleterre qu'on ne vienne à quelque généreuse résolution, et s'il sera aussi prodigue de ses navires comme de sa plume, il y a apparence que serons à la veille de quelque grande merveille. » DUPLESSIS-MORNAY, t. X, p. 326.

⁴ GINDELY, t. II, p. 96, note 1.

⁵ Pour plus de détails, voy. STÜLTZ, pp. 193, 206.

de Dieu, la propagation du pur Évangile, la paix de l'Empire et des terres autrichiennes, et qu'ils s'opposeraient de tout leur pouvoir à toute entreprise pouvant contrarier les plans des princes unis ¹. »

III

Ce que les Unis se proposaient de faire « pour la paix de l'Empire et des pays autrichiens », on put très clairement s'en rendre compte à l'assemblée de Schwäbisch-Hall, où ils tinrent leur assemblée générale en février 1610. La réunion était nombreuse; l'Électeur du Brandebourg, le landgrave Maurice de Hesse-Cassel étaient présents et plusieurs villes d'Empire, qui s'étaient récemment jointes à l'Union, y avaient envoyé leurs délégués. L'ambassadeur de France Boissise présidait les réunions ². Henri IV lui avait recommandé de tout faire pour empêcher un accommodement pacifique à Juliers, et pour persuader aux Unis qu'il était de leur plus grand intérêt de chasser les Espagnols des Pays-Bas et de ravir la couronne impériale à la Maison de Habsbourg ³. Boissise rappela tout ce que son maître avait fait « pour la prospérité et la liberté de l'Allemagne ». Christian d'Anhalt rendit ensuite compte de son ambassade en France; il dit « que sans aucun doute une grande révolution allait s'opérer, et qu'il fallait s'attendre à voir prochainement monter sur le trône impérial un prince étranger à la dynastie d'Autriche, dont tout le monde avait à se plaindre. Immédiatement après le recez d'Ahhausen, Christian avait appelé la guerre de tous ses vœux; plus tard, il avait changé d'avis, disant qu'on avait laissé échapper le moment favorable; maintenant, l'instant lui paraissait propice. L'Espagne était mal préparée à la guerre; ses forteresses tombaient en ruines, ses troupes étaient mal instruites. « Si le roi de France jette les dés, » dit-il, « les États-Généraux entreront dans le jeu. Maurice d'Orange et Oldenbarneveldt paraissent disposés à repousser les Espagnols; les Vénitiens finiront bien par donner aussi un coup de main. Si, sans perdre de temps, on se décide à attaquer le roi d'Espagne, on pourra aisément trouver bons marchands pour le venir trouver en son propre pays. » Le margrave d'Ansbach avoua qu'Henri IV n'avait aucun prétexte sérieux pour violer la paix que lui-même avait aidé à conclure; mais puisque, pour le moment, lo

¹ RITTER, t. III, p. 153.

² HÖFLER, *Heinrich's IV. Plan*, p. 22.

³ GINDELY, t. II, pp. 77-78.

roi désirait ardemment la guerre, il fallait « battre le fer pendant qu'il était chaud », de peur de laisser échapper l'occasion favorable. La victoire serait aisée, car la Maison d'Autriche, intérieurement divisée, était affaiblie, et serait certainement hors d'état de soutenir la lutte si le roi de France venait au secours des Évangéliques. Bade dit qu'on en était venu au temps prédit par Ézéchiël, et que le moment de combattre Gog et Magog était arrivé. On obtiendrait aisément l'appui des Flandres espagnoles en leur démontrant qu'il s'agissait de les affranchir comme les Hollandais l'avaient été. La France venait de s'allier à la Savoie, ce qui permettrait de porter la guerre en Italie, et tout semblait promettre un plein succès. On résolut de demander aide et secours à l'Angleterre, au Danemark, à Venise, aux cantons suisses protestants, et, par l'entremise de Christian, de poursuivre les négociations entamées avec les États protestants de Bohême, de Moravie, de Silésie et d'Autriche. On ordonna des prières publiques dans tous les territoires des Unis, « afin de bien pénétrer les sujets de l'esprit de l'Union ». Christian fut de nouveau envoyé au roi de France pour ranimer son zèle, l'exciter à entrer en lutte avec l'Espagne, et le décider à attaquer à l'improviste l'archiduc Albert sous prétexte de venir au secours du Juliers. Aussitôt que la France et les États-Généraux auraient déclaré la guerre à l'Espagne, les Unis et les « princes possédants » mettraient sur pied 8,000 fantassins et 2,200 cavaliers, et dans le cas où la guerre se prolongerait 4,000 fantassins et 1,000 cavaliers, le tout à leurs frais.

L'Union catholique, plus tard appelée la ligue, était alors en formation ; mais elle n'inspirait pas la moindre inquiétude aux conjurés. Se fondant sur de sûrs renseignements, Christian assurait que les princes spirituels, à l'exception de Wurzbourg, ne faisaient rien, et n'avaient même pas encore trouvé l'argent nécessaire à l'organisation de leur ligue; il dit que l'Autriche se tenait à part, et que la Bavière était peu redoutable; elle possédait, il est vrai, deux régiments, mais elle était persuadée que la guerre ne concernait que Donawerth et qu'il ne s'agissait que de se tenir sur la défensive. La Bavière ne devait pas intimider les défenseurs de l'Évangile ¹.

« Le vrai, l'unique but des Unis, se résume en trois points, » écrivait Gaspard Schoppe. « Le premier, c'est l'établissement de leur religion, c'est-à-dire de détruire le papisme; le second, c'est de défendre la justice, c'est-à-dire d'abolir le Conseil aulique et

¹ Voy. ces négociations dans RITTER, t. III, pp. 36-113.

l'obéissance qu'on lui a rendue jusqu'ici, car la justice habitera dorénavant chez le comte palatin; le troisième, c'est de donner à l'Empire la liberté, c'est-à-dire d'obtenir pour eux-mêmes la liberté de faire tout ce qui leur semblera bon, sans en être empêchés par les exécutions ou les décrets impériaux. Prenons un exemple : Le landgrave Maurice confisque une abbaye princière ¹; il oblige les sujets de l'Abbé à embrasser la religion calviniste, et l'Électeur palatin, son compère, s'empresse d'approuver sa conduite. Comme il est allemand et libre, personne ne peut l'empêcher d'agir comme il lui plaît. Si l'Empereur flétrit une pareille iniquité, évidemment contraire à la paix de religion, s'il ordonne au landgrave de rétablir l'abbaye dans son ancien état et d'abolir la secte calviniste proscrite dans tout l'Empire, ses ordres seront considérés comme attentatoires à la liberté allemande; on ne manquera pas de mettre sous presse une longue élogie ou bien une amère satire contre la tyrannie de l'Empereur. Comme l'état ecclésiastique et aussi la chevalerie et les villes d'Empire ont à attendre de ces bons seigneurs lorsqu'ils auront obtenu la liberté qu'ils réclament, un fou lui-même pourrait le deviner. Nous lisons à la fin du livre des Juges : *En ce temps-là, il n'y avait point de roi en Israël, mais chacun faisait tout ce qui lui paraissait bon.* Du moment que les Unis réclament la liberté dont je parle, et qui signifie le droit pour chacun d'eux d'agir en tout selon son bon plaisir, il faut bien qu'ils avouent qu'ils ne veulent plus d'aucun roi en Israël, c'est-à-dire point d'Empereur en Allemagne, plus de ferme main, plus d'autorité qui les puisse maintenir dans la justice et dans la tradition ». « Par là on peut aussi facilement comprendre ce que voulaient dire à Ratisbonne, en 1606, les ambassadeurs des Électeurs, du comte palatin et du landgrave Maurice, lorsqu'on les entendait répéter sans cesse que l'Empire devait être « refondu dans un nouveau moule », que sans cela on n'arriverait jamais à rien, et qu'on perdait *oleum et opera* dans les inutiles et fastidieuses délibérations des Diètes ². »

La déplorable situation de l'Empire était un grand sujet de joie pour les Français. Bongars, qui avait rencontré Boissise à Hall, mandait au roi le 12 février 1610 : « La ruine ou le salut des princes dépend maintenant de Votre Majesté; les Unis ont acquis une telle influence en Allemagne que ce qui leur arrive d'heureux ou de malheureux intéresse toute la Chrétienté, et particulièrement la France. Le moment où nous sommes est grave. Le sort de la Maison

¹ L'abbaye d'Empire de Hersfeld.

² v. FRIEDBERG, pp. 72-74.

d'Autriche va se décider. La Hongrie, la Bohême et les autres terres héréditaires d'Autriche ont résolu de ne plus donner leurs suffrages à un prince de la dynastie de Gractz, car cette dynastie est usée et corrompue. Votre Majesté assistera bientôt à la ruine de cette Maison, pourvu qu'elle continue à soutenir les princes unis, et par eux les États protestants des terres héréditaires. » Boissise promettait d'envoyer au roi sur tous les points importants des renseignements précis ¹. Peu après il lui écrivait qu'il avait proposé aux princes, en particulier comme en public, de les aider à faire passer la couronne impériale à une nouvelle dynastie et d'éloigner les Espagnols de leur voisinage, et qu'ils étaient entrés avec beaucoup d'ardeur dans ses vues. « Mais, » ajoutait-il, « avant de disposer de la couronne impériale, il faut décider la Saxe à se joindre à l'Union, et l'Électeur de Brandebourg ne désespère pas d'y réussir ². »

Cette espérance fut déçue. Christian, le 18 mars, rejeta avec fermeté les avances qui lui étaient faites. « Les Unis n'ont qu'un désir, » dit-il, « c'est de secouer le joug de l'Empereur. A mon avis, ils commettent une faute grave en attirant des souverains étrangers dans leur ligue. Aussi ne faut-il pas blâmer les Catholiques s'ils voyent dans ce fait un prétexte de guerre, et s'ils se préparent à se défendre ³. »

Un mémoire adressé à un agent de la Saxe résidant à Paris, et dont vraisemblablement le Docteur Helfrich est l'auteur, nous renseigne exactement sur les projets des conjurés relativement à l'élection d'un nouveau roi. Ce mémoire donne les noms de ceux qui doivent prendre part à l'entreprise, indique les moyens de parvenir au but, les dispositions déjà prises. Pour les prétendants, on ne pouvait hésiter qu'entre Henri IV et le roi de Danemark. Ce qu'on voulait avant tout, c'était la ruine de la Maison d'Autriche et des membres papistes. Les confédérés se proposaient en premier lieu d'envahir l'Alsace et les terres de la Haute-Autriche; si les populations de la Lorraine ou de la Bourgogne refusaient de livrer passage à l'armée française, on comptait envahir immédiatement leurs états et les saccager. Les Unis convoitaient surtout l'évêché de Strasbourg et l'Autriche antérieure; ils voulaient y introduire leur religion, en chasser les Catholiques, et se proposaient d'attaquer d'abord Brisach, principale place forte du pays : « Ils s'imaginent que s'ils avaient cette ville, ils seraient bientôt maîtres de tout le Rhin, et qu'ayant là *sedem belli* ils pourraient y laisser une garnison, faire des

¹ RITTER, t. III, pp. 87-88, note 1, et p. 114, note 1.

² RITTER, t. III, pp. 113-114.

³ RITTER, t. III, p. 269, note 2.

sorties, attaquer les territoires voisins selon leur bon plaisir et fantaisie, et surtout y maintenir leur situation et religion, sans être gênés par l'Espagne ou par l'Autriche. L'Électeur palatin et le Brandebourg seraient occuper la ville par leurs troupes, dont ils garderaient le commandement jusqu'à l'élection d'un roi romain. Henri IV enverrait de l'argent et des soldats; on voudrait bien aussi s'emparer de Fribourg en Brisgau. Bongars a récemment fait lever à Strasbourg les plans de tous ces pays, spécialement ceux des territoires de Brisach et de Fribourg¹. » « L'évêché de Strasbourg une fois conquis, les Unis envahiraient les évêchés de Spire, de Worms, et quoique les évêques de Worms, de Spire, de Mayence, etc. n'aient au fond rien à voir dans l'affaire du Juliers, on a cependant des projets sur eux, car les princes allemands désirent extrêmement introduire leur culte dans les évêchés, et seraient ravis d'y favoriser les intérêts des gentilshommes, comtes et seigneurs besogneux de l'armée. Leur grand objet, c'est de s'affermir dans la possession des couvents, abbayes, prévôtés et fondations confisqués jusqu'à ce jour. » « Alliés à la France, au Danemark, à l'Angleterre, à la Suède, aux Pays-Bas et à tous les membres d'Empire réformés, les Unis n'ont pas peur que l'Autriche leur oppose une résistance sérieuse, car le roi d'Espagne, et en général toute la Maison d'Autriche, sont singulièrement affaiblis par de récentes guerres, et n'ont presque aucune ressource. » « Les Espagnols n'ont pas même été en état de dompter la révolte des Pays-Bas; ils ont été contraints de faire la paix, ce qui fait aisément comprendre que l'Autriche épuisée n'a presque rien à attendre d'eux, surtout si elle avait à combattre en même temps les princes allemands et les puissances étrangères². »

À la fin de mars, les conseillers de Saxe furent informés que l'Électeur palatin avait assuré avec serment qu'il était en état de mettre sur pied en très peu de jours une armée de 30,000 hommes, en ne comptant que ses propres troupes, celles qu'il destinait à la défense de ses états; c'était là, disait-il, un chiffre considérable, et tout le monde souhaitait maintenant que la guerre commençât le plus tôt possible³. Pour obtenir de ses sujets les sommes énormes dont il avait besoin, Frédéric faisait courir le bruit que le parti papiste,

¹ On trouva dans les effets d'un prisonnier de Brisach, comme le rapporte un conseiller du roi Mathias, un papier constatant qu'un peintre de Bâle avait levé le plan de la ville.

² Voy. cette relation dans les *Histor. polit. Blätter*, t. XXVII, pp. 153-170. Le duc Henri-Jules de Brunswick en donna communication à Mathias pour l'engager à faire sa paix avec l'Empereur. Voy. SENKENBERG, t. XXIII, pp. 250-252.

³ RITTER, t. III, p. 155, no 61.

ennemi de la paix, se préparait à exciter en Allemagne une effroyable tempête, et que tous les princes évangéliques étaient contraints de se préparer à la lutte. Il invitait son peuple à l'assister en ce péril extrême, et à remettre à ses commissaires tout l'argent dont il pourrait disposer. Les sujets, particulièrement les tuteurs qui avaient à emprunter de l'argent pour leurs pupilles, ne devaient en demander qu'à ses commissaires, qui leur en serviraient les intérêts en leur offrant de sûres garanties. Tout prêt d'argent à l'étranger fut interdit ¹.

Une ambassade envoyée par les Unis au roi d'Angleterre fut chargée d'avertir Jacques I^{er} des dangers qui menaçaient la Chrétienté. Satan, dirent les ambassadeurs, faisait en ce moment tous ses efforts pour perdre les chrétiens résolus à secouer le joug de l'Antechrist. Le Pape et les Jésuites persécutaient contre toute justice l'honneur, la liberté, la religion et les privilèges des membres d'Empire de Donawerth, et cela parce que ceux-ci avaient voulu empêcher, comme la paix de religion les y autorisait, de scandaleuses processions à travers la ville ordonnées par un Abbé voisin. Pour un acte si légitime, ils avaient été mis au ban de l'Empire sans enquête et avant d'avoir été entendus. Le duc de Bavière, sans en avoir aucunement le droit, s'était chargé de l'exécution, et les habitants de Donawerth avaient été placés dans l'alternative ou d'abjurer leur religion, ou d'abandonner leurs maisons et leurs biens. Ce à quoi les Jésuites n'avaient pu réussir, le Pape se flattait de l'obtenir de la cupidité des conseillers de l'Empereur, corrompus par les Jésuites; les Électeurs avaient perdu toute influence, tout crédit; partout on foulait aux pieds la croix; on ne se gênait plus pour dire qu'on ne se regardait pas comme lié par la paix de religion. Dans une telle extrémité, les membres d'Empire protestants avaient enfin pris le parti que les puissances voisines, en particulier la reine Élisabeth et le roi Jacques lui-même, les avaient si souvent engagés à prendre; ils s'étaient unis pour défendre leur religion, leurs droits et leur honneur, et s'estimeraient heureux d'entrer avec l'Angleterre dans une étroite alliance. Pour soutenir les « princes possédants » dans le Juliers, ils avaient enrôlé 10,000 hommes de pied et 1,000 cavaliers. Le roi de France avait consenti le double, et les ambassadeurs suppliaient Jacques de ne pas se montrer moins généreux.

Jacques répondit que l'Union avait sa pleine approbation, et « qu'il se comporterait envers elle aussi généreusement que les Unis pouvaient le désirer; pour la protection du Juliers, il avait déjà

¹ RITTER, t. III, p. 155, n° 61, note 1.

promis beaucoup ; en cas de nécessité, il ferait plus encore, jusqu'à la conclusion de l'affaire ¹. Le secours anglais consenti vers la fin de février était de 4,000 hommes².

Henri IV était sûr de la victoire, et la voyait toute proche. Il dit à l'ambassadeur de Venise « qu'il saurait conduire la campagne de main de maître, qu'il attaquerait de tous les côtés à la fois la Maison de Habsbourg, qu'il était sûr de l'appui de l'Angleterre, du Danemark, des Pays-Bas, des princes allemands unis, de la Savoie, des Grisons et de quelques princes italiens, et que Venise verrait bientôt comment d'un bond et sans grandes difficultés on peut passer de la paix à la victoire, surtout étant donné la faiblesse de l'Espagne ³. Après qu'un traité eut été signé entre la France et Charles-Emmanuel (26 avril 1610), Henri écrivait le 2 mai à Boissise qu'il espérait bien avant la fin du mois avoir mis sur pied une armée de 30,000 hommes. A la vérité, les États-Généraux semblaient peu disposés à rompre si vite l'armistice conclu avec l'Espagne, mais ils avaient néanmoins promis d'envoyer aux princes possédants 12,000 hommes de pied et 1,600 cavaliers. Maurice de Hesse devait opérer une jonction entre ces troupes et toutes les forces de l'Union dont il pourrait disposer. Le même jour, Henri pressait Christian d'Anhalt, qui était déjà dans les Pays-Bas, d'aller en avant sans rien craindre, d'agir avec vigueur, affirmant que ses adversaires, comme il le savait de bonne source, étaient mal instruits, craintifs et faibles⁴. A cette même date, Christian et son armée, renforcée de dix-huit compagnies envoyées par les États-Généraux, avait surpris l'infanterie de l'archiduc Léopold dans le Juliers, et, comme il le mandait à sa femme, « il avait remporté une victoire assez importante ». Le 7 mai, il confiait à l'ambassadeur français Boissise sa résolution de commencer la guerre par l'envahissement des états de l'archiduc Albert. « Quant à Léopold, » écrivait Boissise, « il est sans argent, sans soldats, sans aucun appui, il n'est pas douteux qu'il ne soit bientôt forcé de renoncer au Juliers ⁵. » Albert sut éviter l'invasion dont il était menacé : le 13 mai, il permettait à l'armée française de traverser le Luxembourg ⁶, et faisait assurer les

¹ RITTER, t. III, pp. 224-227.

² RITTER, t. III, p. 124. Voy. la lettre d'Aerssen (13 mars 1610) à Duplessis-Mornay, t. XI, p. 2.

³ Voy. HÖFLER, *Plan Heinrich's IV*, p. 25.

⁴ RITTER, t. III, pp. 229-231.

⁵ RITTER, t. III, pp. 239, 242, 251-252.

⁶ Voy. dans CORNELIUS, *Der grosse Plan*, la lettre d'Albert, p. 61, note 25. HENRIARD, pp. 284-285. Sur la situation lamentable de la cour de Bruxelles, voy. GARDINER, t. II, p. 98.

princes unis de ses dispositions pacifiques¹. A la tête de 24,000 hommes, Henri se disposait à entrer en Allemagne; une fois maître du Juliers, il se proposait de porter la guerre en Belgique et de « délivrer » la princesse de Condé, lorsque, le 14 mai 1610, le poignard de Ravailac vint anéantir tous ses plans.

¹ RITTER, t. III, p. 238, no 136, note 1.

CHAPITRE III

FAITS D'ARMES ET NOUVEAUX PLANS DE L'UNION. 1610.

Le poignard de Ravallac avait délivré la Maison de Habsbourg de son plus dangereux ennemi, et la « grande guerre » qui devait anéantir à jamais la puissance de cette Maison et établir en Europe la prépondérance française était reléguée dans un lointain avenir. Mais la « petite guerre » continua, terrible et cruelle, désolant, partout où elle était portée, les populations opprimées.

Frédéric IV écrivait à l'Électeur de Brandebourg, le 19 mai 1610 : « A notre avis, il ne faut pas interrompre le propos commencé ¹. » Jacques I^{er} se déclarait prêt à remplir l'engagement contracté envers les princes allemands ². La reine régente, Marie de Médicis, promettait aussi, le 24 juin, à un ambassadeur des confédérés, de continuer la politique d'Henri IV, et d'envoyer promptement les troupes promises ³; enfin les États-Généraux se montraient disposés, le 26 juillet, à conclure un traité avec l'Union ⁴.

Le 5 mai, Frédéric avait demandé aux évêques de Spire et de Worms de lui avancer des sommes considérables, indispensables, assurait-il, pour préparer la guerre qu'il était obligé d'entreprendre. Grâce à de légers sacrifices, avait-il eu l'audace d'ajouter, les territoires ecclésiastiques seraient bientôt en parfaite sécurité et n'auraient plus à craindre aucune agression. En vain les évêques objectèrent-ils qu'ils ne se connaissaient point d'ennemis, que leurs sujets, à la suite de mauvaises récoltes, du passage des troupes et de toutes les charges qu'on avait fait peser sur eux, étaient réduits à la plus extrême détresse et qu'il serait criminel de les pressurer davantage, Frédéric ne voulut rien entendre. Vers la fin de mai, il rançonna plusieurs bailliages des deux évêchés. En même temps, l'armée du margrave d'Ansbach vint occuper deux autres

¹ RITTER, t. III, p. 256, note 1.

² « He was determined to fulfil his engagements to the german princes ». GARDNER, t. II, p. 99.

³ RITTER, t. III, p. 378.

⁴ RITTER, t. III, p. 370.

bailliages de l'évêché-électoral de Mayence, et s'empara des vivres, voitures et chevaux des bourgeois et des paysans. Vers le milieu de juin, de nouvelles et amères plaintes s'élevèrent dans les trois évêchés sur la façon inique et barbare dont le pauvre peuple était traité par les soldats palatins et hessois. « Pour la troisième fois, nous subissons une occupation, » écrivait l'évêque de Spire, le 21 juin, à l'Électeur palatin; « nos sujets n'en peuvent plus, ils sont complètement épuisés ¹. » Les territoires de Bamberg et de Wurzburg furent envahis à leur tour par les margraves d'Ansbach et de Bade; là aussi, pendant plusieurs semaines consécutives, le pays fut saccagé ². Déjà on voyait s'accomplir la prédiction d'un délégué protestant pendant la Diète de 1603 : « Aussitôt que nous aurons saisi nos armes, nous tonsurerons si bien les prêtres qu'ils se souviendront toujours de nous ³. » Les pauvres sujets sans défense devaient s'en souvenir aussi.

En même temps, dans le Juliers, « les ennemis de l'Antechrist et de la tyrannie romaine » exerçaient de si affreux ravages « que le récit de leurs forfaits eût attendri des pierres ». « Pour le dire en peu de mots, » écrivait de Clèves, le 27 mai, le docteur Hopmann « tout ce pays est tellement saccagé et dévoré, brûlé et dévasté, que la plupart des villages et des localités sont changés en désert ⁴. » Déjà, le 21 mars, le comte palatin Wolfgang mandait à Christian d'Anhalt : « Tout le Juliers est pour ainsi dire dévoré. Les paysans qui étaient encore en état de nourrir quelques chevaux se sont sauvés; tout ici est dans un tel désarroi qu'on ne sait plus où l'on en est ⁵. » Au mois d'août, l'ambassadeur de Hesse, Jean Zobel, écrivait de Dusseldorf au landgrave Maurice : « Les sujets ont été sucés jusqu'à la moelle des os, et tellement pressurés et ruinés qu'ils abandonnent tout ce qui leur reste, et se sauvent. » « Le sang et la détresse du peuple torturé crient vengeance au ciel ⁶. » A Clèves, on apprit que Christian d'Anhalt avait dit : « Aussitôt que nous tiendrons le Juliers, nous donnerons aux papistes une si bonne leçon qu'ils s'en souviendront à tout jamais. Les États Généraux et l'Angleterre seront avec nous ⁷. »

En Alsace, les Unis avaient déjà donné cette « bonne leçon ». L'archiduc Léopold, administrateur de l'évêché de Strasbourg,

¹ RITTER, t. III, pp. 258-259, 290-292.

² RITTER, t. III, pp. 309, 310, note 1.

³ SCHREIBER, *Maximilian*, p. 123.

⁴ Voy. plus haut, p. 623, note 4.

⁵ RITTER, t. III, p. 152.

⁶ RITTER, t. III, pp. 394-395, 407.

⁷ *Aufzeichnungen Alex. Hopmann's*. Voy. plus haut p. 623, note 4.

avait placé un corps d'observation du côté de la France. Pour le mettre en déroute, les margraves d'Ansbach et de Bade envahirent l'évêché, pillant, rançonnant villages et bourgs sur leur passage. L'Électeur palatin lui-même était épouvanté de leur violence. « De pareils actes, » écrivait-il le 4 août aux margraves, « feront exécuter l'Union et donneront aux villes, déjà mécontentes de l'expédition d'Alsace, un juste motif de se retirer de nous. Outre les villes, d'autres membres d'Empire confédérés, qui, à coup sûr, n'approuveront pas ce qui se passe, en prendront occasion de retirer leur main et leurs secours ¹. » Les conseillers de guerre de Strasbourg et de Nuremberg suppliaient l'Électeur de veiller à ce que la discipline militaire fût mieux observée, « afin que l'Union ne fût pas exécutée de ses amis comme de ses ennemis, ainsi que malheureusement on le pouvait craindre, et de peur qu'elle ne s'attirât le mépris général ². »

Lorsque le duc de Wurtemberg, vers le milieu de juin, demanda des secours aux États du duché pour subvenir aux dépenses de l'Union, ceux-ci répondirent qu'on leur avait fait accroire que l'Union avait pour unique but la défense et la protection de la patrie, mais qu'ils voyaient bien qu'on en avait un tout autre; on avait inutilement dépensé tout l'argent amassé pour favoriser les troubles du Juliers et de Strasbourg et tout avait été gaspillé. Par cette manière d'agir on avait exaspéré plus que jamais les catholiques qui avaient abandonné l'Alsace pour venir se réfugier dans le duché; le duc avait été des premiers à vouloir et à organiser l'Union, et maintenant, si son honneur lui était cher, on lui conseillait de s'en séparer ³.

Le 9 août, trois princes luthériens, l'Électeur de Saxe, le duc de Wurtemberg et le margrave de Hesse-Darmstadt, crurent devoir adresser de sérieuses représentations à Frédéric et à ses alliés. « L'Union, » dirent-ils, « repousse avec indignation le reproche qu'on lui fait de se révolter contre l'Empereur, d'attenter à la paix civile et à la paix religieuse; mais il est cependant évident que l'appel aux souverains étrangers, l'organisation militaire actuelle, l'envahissement des évêchés catholiques ne sont autre chose que des actes de rébellion. Ce qui le prouve bien, c'est l'occupation de l'évêché de Strasbourg, et les menaces faites à d'autres membres d'Empire, même à des membres luthériens; si les confédérés persistent dans cette voie, s'ils continuent à surprendre, à attaquer tantôt un territoire, tantôt un autre, les membres d'Empire restés fidèles à l'Empereur, catho-

¹ RITTER, t. III, pp. 365-366.

² RITTER, t. III, p. 439, note 2.

³ SATTLER, t. VI, p. 51.

liques ou évangéliques, se verront forcés de songer aux moyens de se mettre à couvert d'une violence si injuste ¹. »

Mais les Unis « ne se laissèrent entamer d'aucun côté. » Ils n'attachèrent aucune importance à une lettre circulaire de l'Empereur, signalant leurs attentats, et demandant l'abolition de la ligue. Ils affectèrent même de s'en montrer offensés, et se plainquirent d'être attaqués dans leur honneur. Ils étaient, dirent-ils, en état de légitime défense, et ne se proposaient qu'une chose : la protection de l'Empire et le maintien de la paix de religion ².

En février 1610, l'Empereur avait publié un édit déclarant que la Maison d'Autriche n'élevait aucune prétention sur la succession du Juliers ³. Le 7 juillet, il donnait solennellement ce pays en fief à la Maison de Saxe ⁴. Dans un acte dressé à cet effet, la Saxe avait reconnu que cette investiture ne lésait en rien les droits que la constitution reconnaissait à l'Empereur et à l'Empire, les droits des autres princes, en particulier des prétendants, enfin les droits et les privilèges du pays de Juliers dans les affaires civiles et ecclésiastiques. Dans le cas où l'inféodation serait attaquée, l'Électeur de Saxe devait en appeler à l'Empereur comme au suprême arbitre du droit ⁵. L'archiduc Léopold avait quitté Juliers dès le mois de septembre après avoir reconnu les droits de la Saxe.

« Mais tout ce que fait l'Empereur, » remarquait Alexandre Hopmann, « est, pour ceux qui ont en main les armes et la puissance, un sujet de mépris et de risée ; ils ne font qu'en plaisanter, et, forts de leurs alliances étrangères, ils répètent : Nous sommes les maîtres ⁶. » Le 28 juillet, le duc Maurice d'Orange parut aux environs de Juliers. Christian d'Anhalt alla au devant de lui ; son armée, en comptant les deux régiments français et hollandais et les troupes anglaises, s'élevait à 136 compagnies de fantassins et à 38 compagnies de cavaliers. Le 18 août, Christian et Maurice accueillaient le maréchal de France La Châtre à la tête de 5,000 fantassins français et suisses, et de 900 cavaliers. Un jour que le maréchal avait réuni à sa table les principaux chefs militaires, on servit du poisson, et Maurice dit assez haut, en français : « Les Catholiques ont vraiment une religion absurde ! ils s'imaginent gagner le ciel en mangeant du

¹ RITTER, t. III, pp. 397-399, ** Voy. Klopp, t. I, pp. 96 et suiv.

² RITTER, t. III, pp. 369-310, 373-375.

³ RITTER, *Sachsen und der Jülicher Erbfolgestreit*, p. 50.

⁴ GINDELY, t. II, p. 118.

⁵ RITTER, *Sachsen*, pp. 53-54.

⁶ Voy. plus haut, p. 628, note 4.

poisson! » Tout le monde se tut. Le 1^{er} septembre, la forteresse de Juliers ouvrait ses portes aux assiégeants ¹.

Les confédérés hésitèrent alors un instant sur la marche qu'ils devaient suivre.

Le landgrave Maurice de Hesse, dès le commencement de juin, avait proposé à Christian d'Anhalt, aussitôt après la conquête de Juliers, d'envoyer les troupes qui, pour le moment, n'avaient rien de très important à faire, « se rafraîchir un peu dans les évêchés de Munster et de Paderborn ». Jean de Nassau approuva ce plan. « Si, après l'heureuse issue de l'expédition de Juliers, » écrivait-il le 17 juin à Maurice, « on permettait aux soldats d'aller se reposer quelque temps dans les terres papistes, on en retirerait de grands avantages. On aurait alors constamment sous la main des troupes fraîches et toutes disposées à combattre; en même temps, les prêtres, forcés d'être toujours en haleine et sous les armes, épuiseraient peu à peu leurs ressources. On pourrait aussi, prudemment et habilement, exciter en sous-main les sujets contre leurs seigneurs. » Le comte Jean, que ses prédicants n'appelaient que « le champion du Seigneur, le défenseur du pur Évangile selon la doctrine de Calvin », trouvait très légitimes des plans de ce genre. Mais comme il n'avait pas assez d'influence ni de crédit pour décider la question, il conseillait au landgrave de prendre l'avis des princes possédants de Dusseldorf ². L'Électeur palatin avait écrit le 17 août au duc de Wurtemberg que puisque la conquête de Juliers était imminente, il fallait réfléchir à ce qu'il conviendrait de faire pour remédier aux griefs depuis si longtemps mais si inutilement déplorés, et songer à l'intérêt général des Évangéliques. Si l'on ne mettait à profit les forces maintenant réunies, plus tard, il serait difficile d'en rassembler de semblables à l'heure du péril. Pour remédier aux abus, le moyen le plus aisé serait de garder sous les armes, après la conquête, une partie au moins de l'armée actuelle, et de rechercher l'appui du roi d'Angleterre et des États-Généraux ³.

Le 17 septembre, après la conquête, l'Électeur palatin émit de nouveau l'opinion que, puisqu'on avait déjà pris tant d'avance sur la partie adverse, il ne restait plus qu'une chose à faire : maintenir des troupes dans le Bas-Rhin aussi bien que dans le Juliers, « pour remédier aux abus » et obtenir « une paix solide », c'est-à-dire une nouvelle constitution, conforme aux vœux des Unis. L'Électeur

¹ RITTER, *Briefe und Acten*, t. III, pp. 425-430.

² RITTER, *Briefe und Acten*, t. III, p. 288, note 1.

³ RITTER, t. III, pp. 414-415.

chargea Christian d'Anhalt d'obtenir des ambassadeurs étrangers qu'ils permissent à une bonne partie de leurs troupes de camper quelque temps encore dans les alentours du pays conquis, « pour l'avantago des Électeurs et princes unis, mais toutefois aux frais de leurs seigneuries¹ ».

Deux jours plus tard, la mort rompait brusquement la trame de tous ces complots. L'Électeur Frédéric, le 19 septembre, mourait, victime de sa vie de débauche. La mort de Henri IV avait été pleurée par tous les Unis ; ils ne pouvaient se consoler « de la perte d'un tel auxiliaire, d'un si généreux ami de la liberté allemande, d'un prince dont on pouvait attendre de si grandes choses ». Christian écrivait maintenant à sa femme : « Je ne puis te dire combien nous sommes affligés de la mort de l'Électeur palatin. Nous sommes trop malheureux d'avoir perdu en l'espace d'une année deux si bons et si illustres patrons et amis ! » L'Union restait sans chef, et les négociations entamées avec l'Angleterre et les États Généraux n'avaient pas encore abouti. Pour comble d'embarras, un grave dissentement s'était élevé entre le comte palatin Philippe-Louis de Neubourg, qui revendiquait les droits de régence et de tutelle, et le comte palatin Jean de Deux-Ponts qui les exerçait effectivement. En France, un changement de politique allait gravement modifier les relations de l'état avec les ligues étrangères, et dans l'Empire, la ligue catholique, dont le chef, Maximilien de Bavière, surpassait tous les princes protestants en énergie et en intelligence, semblait bien résolue « à ne pas laisser s'effectuer sans un combat acharné les plans du parti révolutionnaire. »

¹ RITTER, t. III, p. 447.

CHAPITRE IV

LIGUE DÉFENSIVE DES CATHOLIQUES. — LA LIGUE ET L'UNION. —
PROJET D'UNE LIGUE CATHOLIQUE-LUTHÉRIENNE.
1609-1610.

I

Jusqu'en 1606, le duc Maximilien de Bavière ne s'était senti aucune envie d'organiser la ligue catholique¹; mais à cette époque il avait changé d'avis. Témoin des progrès continus du parti révolutionnaire palatin, détesté de tous les princes et membres protestants depuis l'exécution du ban d'Empire contre Donawerth (ainsi qu'il l'écrivait le 3 octobre 1608 au vice-chancelier Stralendorf), il comprenait enfin la nécessité d'une action commune². Le parti palatin avait dissous la Diète de Ratisbonne en 1603, et peu après il avait fondé, à Ahausen, la ligue dite l'Union. L'Empereur avait perdu toute autorité, tout prestige, et la révolte de Mathias avait eu pour lui les plus graves conséquences. La situation étant telle, Maximilien, avec beaucoup de prudence, d'énergie, de désintéressement, résolut, pour lutter contre le péril, d'organiser une ligue défensive, ayant pour but de mettre un terme à la tyrannie dont les membres catholiques étaient continuellement victimes, et de maintenir et faire respecter la constitution. Mais Rodolphe était hors d'état de protéger ses amis; sa querelle avec Mathias se prolongeait; les princes protestants avaient acquis une puissance alarmante, faisant présager de nouveaux et terribles bouleversements dans les terres héréditaires autrichiennes et la ruine de la Maison de Habsbourg semblait imminente. Aussi Maximilien voulait-il fonder la ligue défensive en dehors de cette Maison. Non qu'il eût aucunement la pensée de la déposséder à son profit de la couronne impériale, mais parce qu'il voyait juste, et se rendait bien compte que, dans les circonstances actuelles, toute ligue dont la cour de Prague prendrait l'initiative serait d'avance déconsidérée, et, en outre, promptement entraînée

¹ Voy. plus haut, livre I^{er}, chap. XXI.

² WOLF, *Maximilian*, t. II, p. 340.

dans des complications funestes à tous les membres catholiques. D'ailleurs on ne pouvait espérer défendre avec succès la cause catholique aussi longtemps que l'Empire resterait à la dynastie de Maximilien II; sous Rodolphe II, les Catholiques n'en avaient que trop fait l'expérience; sous Mathias, ils devaient l'apprendre à leurs dépens plus amèrement encore. « Donner çà et là de bonnes paroles, tantôt à l'un, tantôt à l'autre; ne faire presque rien, ou ne maintenir que pendant cinq jours ordres et défenses, à la mode de Vienne, et jamais plus longtemps, se rendre ainsi méprisable à tous les partis, voilà la politique en faveur depuis Maximilien, » lit-on dans un dialogue satirique de 1617¹.

Une telle politique ne pouvait convenir au duc de Bavière; il voulait une action « réfléchie, sage et prudente, mais en même temps vive et pleine d'initiative »; il voulait un but nettement déterminé, il voulait les moyens pour l'atteindre. Pour le maintien de la paix, la défense de la justice, aucun sacrifice ne devait, selon lui, paraître excessif à un homme de cœur, encore moins à un prince catholique allemand². Malheureusement, ce n'était pas seulement à la cour de Prague qu'un courage viril, un labeur constant, une abnégation sincère étaient choses introuvables; parmi les Électeurs ecclésiastiques résolus à se liguier pour se défendre, il y avait fort peu de chance de les rencontrer. Maximilien ne l'apprit que trop tôt, à sa grande colère, à son extrême dépit.

Après qu'il se fût donné mille peines, on finit par se réunir et par se concerter. Un traité fut signé à Munich le 10 juillet 1609, et les bases de l'Union catholique, plus tard appelée « la ligue », furent posées. Les premiers signataires étaient : les plénipotentiaires de Maximilien, les évêques de Passau, de Constance, d'Augsbourg et de Ratisbonne, le prévôt d'Erlwangen et l'Abbé de Kempten. L'évêque de Wurzburg avait envoyé ses délégués, mais seulement pour assister aux délibérations préliminaires. Comme motif de la ligue, on annonçait la défense de la foi catholique, le maintien de la paix de religion et de la constitution. Les confédérés promettaient de se venir en aide les uns aux autres en cas d'agression; ils choisirent Maximilien pour chef, et, pour subvenir aux dépenses, établirent une caisse commune. Mais le pouvoir du duc de Bavière fut restreint par l'élection des députés des trois cercles de l'Oberland, sans l'assentiment desquels il fut convenu qu'il ne pourrait prendre aucune décision importante. La caisse commune ne fut pas

¹ *Ein kurzes anmüthliches Gespräch*, pp. 5-6.

² * Voy. la lettre de l'officiel de Mayence Hans Wiederhopf (13 sept. 1613).

laissé à sa seule disposition; quant à l'organisation intérieure de la ligue, au plan de défense à adopter, à la concentration des armées futures, rien de précis ne fut décidé ¹. C'était rendre d'avance impossible une action intelligente et prompte. Christian d'Anhalt, après avoir pris sur la ligue catholique d'exactes informations, écrivait, non sans bon sens, le 12 décembre 1609 : « L'Union des papistes n'est à comparer avec la nôtre ni pour le matériel, ni pour la forme; ils font voir, dans toute cette affaire, leur impuissance et leur faiblesse ². »

Jaloux de leur autorité et de leur indépendance, les membres de la ligue n'étaient pas plus disposés à obéir au chef qu'ils s'étaient donné qu'à l'Empereur. Leurs efforts n'allaient qu'à éluder autant que possible toute action militaire pouvant leur imposer dépense ou embarras. Les Électeurs ecclésiastiques, dont Jean Schweikart de Mayence était le chef, étaient bien obligés d'avouer qu'un péril imminent et toujours plus grave les menaçait du côté des Unis; Maximilien n'épargnait ni les exhortations ni les encouragements; mais rien ne les tirait de leur apathie et de leurs hésitations, et le 24 mai 1609, le duc se plaignait encore de l'indifférence et de la torpeur de l'Électeur de Mayence. « Il semble, » disait-il, « n'attacher aucune importance à ce qui se passe; il cherche à éviter toute fatigue, et remet toujours les affaires au lendemain. Jamais, malgré nos instances et nos appels, il ne paraît prendre vraiment à cœur la cause catholique. » « Mais nous sommes persuadés, » écrivait-il à l'Électeur de Cologne, « que Vos Grâces ouvriront enfin les yeux en apprenant les violences inouïes jusqu'à ce jour dont le Palatinat vient de se rendre coupable dans l'évêché de Spire. » « Les mêmes faits pourraient tout aussi bien se passer du côté de Mayence, c'est pourquoi il faut espérer que l'Électeur montrera enfin quelque zèle, et nous aidera à mettre un terme à de si odieux attentats. » « La conduite du Palatinat prouve clairement que si, du côté catholique, on ne change d'attitude, les Protestants suivront l'impulsion donnée, attaqueront les évêchés les uns après les autres, jusqu'à ce qu'ils les aient tous mis sous leur autorité ³. »

Les agressions du Palatinat firent sur les princes spirituels l'impression que Maximilien avait attendue. Le 30 août, ils adhérèrent au traité de Munich, mais à la condition que l'Électeur de Mayence dirigerait en second, le duc conservant le titre de généralissime. Les Électeurs se chargèrent d'attirer dans la ligue leurs suffragants

¹ Voy. CORNELIUS, *Gründung der Liga*, pp. 18-23.

² RITTER, t. II, p. 517, note.

³ CORNELIUS, *Gründung*, p. 24.

et les collégiales placées sous leur autorité, tandis que Maximilien presserait les évêques, les chevaliers et les villes d'Empire de l'Oberland de se joindre à la ligue. Mais lorsque le duc parla de fixer le jour d'une assemblée prochaine pour s'entendre sur les points qui n'avaient pas encore été fixés, l'ancienne hésitation reparut chez Schweikart. Il fallut les vives instances des Électeurs de Cologne et de Trèves pour le décider à consentir aux États de Wurzbourg. Ils s'ouvrirent au mois de février 1610. Les délégués des membres d'Empire catholiques les plus influents s'y rendirent ; l'Autriche et Strasbourg s'abstinrent seules. On convint de fixer les contributions de chaque membre d'après les chiffres de la matricule d'Empire. Dans le cours de l'année, quarante-deux mois romains devaient être déposés ; chaque membre prit l'engagement de fournir en cas de besoin des munitions de guerre et un certain nombre d'armes. « Pour plusieurs raisons, inutiles à rapporter, » on ne put encore, pour cette fois, recevoir toute la Maison d'Autriche ; mais on se promit d'y attirer les archiducs Ferdinand de Styrie, Maximilien, gouverneur du Tyrol et des pays de la Haute-Autriche, et Albert, gouverneur des Pays-Bas. Les évêques du Rhin eussent voulu voir la ligue intervenir dans l'affaire du Juliers : mais le duc de Bavière soutint avec énergie l'opinion contraire. « Par cette intervention, » dit-il, « la ligue pourrait être entraînée dans une lutte grosse de périls avec les puissances étrangères qui soutiennent les princes possédants et les Unis. »

Pendant les délibérations de Wurzbourg, Maximilien apprit que le roi d'Espagne et le Pape, dont on avait sollicité l'appui, ne consentiraient à faire partie de la ligue qu'à la condition que les princes de la Maison d'Autriche y auraient le premier rang. Dans une longue missive datée du 24 juin 1609, le duc avait exposé au Saint-Père les dangers auxquels les attentats couronnés de succès des membres protestants exposaient la religion catholique, non seulement en Allemagne, écrivait-il, mais en Italie. Il s'était donné mille peines, pour réunir les membres catholiques ; il avait déjà obtenu quelques bons résultats ; il en attendait de plus importants. Mais les Protestants étaient bien supérieurs aux Catholiques en nombre et en force, et ces derniers ne pouvaient compter, pour les soutenir, sur aucun auxiliaire étranger, tandis que le Danemark, la Suède, l'Angleterre, la Hollande, malheureusement d'autres puissances encore, s'étaient rangés du côté de l'Union. Le devoir du Pape était de prêter son assistance à la ligue, de la secourir de son argent et, s'il se pouvait, de ses troupes. Son exemple entraînerait l'Espagne, la Toscane, d'autres princes de

l'étranger; sans ces appuis, on ne pouvait espérer sauver la religion. Mais Paul V, intimidé par la France, s'était borné à de vagues promesses; bien du temps devait s'écouler avant qu'il ne consentit à verser tous les mois 8,000 florins dans la caisse de la ligue. Quant à l'Espagne, elle ne promit son secours qu'à la condition que l'archiduc Ferdinand serait nommé co-directeur et général en chef de la ligue.

L'existence même de la confédération était de nouveau en question. Au mois d'avril 1610, personne encore, malgré les promesses données, n'avait fourni la moindre contribution, et Maximilien, dans une lettre à son vieux père, qu'il tient au courant de toutes ses difficultés, parle de se retirer et de se démettre de sa charge. « J'ai lu avec surprise et avec un sensible déplaisir, » lui répondit Guillaume, « ce que vous me communiquez. La réponse du Pape me surprend plus encore que celle de l'Espagne; la cour d'Espagne veut que le monde entier lui soit soumis, mais elle entend ne rien faire, ou fort peu de chose, pour les autres. La branche autrichienne maximilienne n'a jamais été sincèrement attachée à la Bavière, bien qu'elle en ait reçu beaucoup de bienfaits. Les archiducs ont toujours redouté que la maison de Bavière ne devint trop puissante; la ligne de Styrie est, je crois, mieux disposée pour nous, bien qu'elle soit obligée de ménager l'Espagne, des conseils de laquelle la cour de Gratz dépend presque entièrement, ainsi que votre sœur (l'épouse de l'archiduc Ferdinand) me l'a maintes fois dit en confidence. Quant à votre démission, je vous conseille d'attendre encore quelque temps, jusqu'à ce que vous puissiez mieux voir la tournure que prendront les choses, et particulièrement l'attitude que va prendre la France. Il faut avouer qu'on serait tenté de laisser tous ces insensés se tirer d'affaire comme ils l'entendent, puisqu'ils veulent si furieusement se perdre; mais avant de vous décider, observez encore quelque temps; peut-être un événement inattendu se produira-t-il. Je m'étonne que l'Électeur de Cologne, votre oncle, ne mette pas plus d'empressement et de zèle à servir une cause qui intéresse tant la Bavière, et je ne puis comprendre qu'il demeure presque inactif¹. »

Cependant les actes de violence se multipliaient dans les évêchés de Wurzburg et de Bamberg; les troupes d'Ansbach et du Wurtemberg, après avoir envahi ces évêchés en pleine paix, s'étaient emparés de plus de cinquante localités, et se faisaient exécuter chaque jour davantage. Les pillages, les incendies, les viols étaient les faits quotidiens; les soldats ne respectaient même pas les

¹ WOLF *Maximilian*, t. II, pp. 549-550.

propriétés des princes souverains; ils allèrent jusqu'à s'emparer d'une voiture qui portait à Munich les contributions en argent de l'évêque de Wurzbourg. Le margrave de Bade rançonna les populations de l'archevêché de Mayence, et les ambassadeurs envoyés par l'Électeur furent jetés en prison¹.

A la suite de ces événements, Maximilien convoqua ses alliés à Munich et les invita à réfléchir sur les moyens à prendre pour secourir les membres d'Empire catholiques opprimés par l'Union, et prévenir de plus grandes catastrophes. Les délégués des Électeurs ecclésiastiques, des évêques de Wurzbourg, de Passau, d'Augsbourg et de Spire, et ceux des prélats de Souabe, voulaient d'abord prendre fait et cause pour les opprimés du Juliers; mais ils changèrent d'avis en comprenant que la ligue catholique était trop faible pour se mesurer avec ses adversaires; ils proposèrent donc d'envoyer aux Unis une ambassade chargée de leur faire de sérieuses remontrances sur les faits qui venaient de se passer; mais « en termes modérés, en prenant bien garde de dépasser la mesure ». La Bavière objecta qu'un tel remède serait peu efficace, et que si l'on se décidait à une ambassade, il faudrait, au contraire, faire savoir aux Unis que la ligue était décidée à repousser la violence par la violence, que si elle n'avait pas d'argent elle suivrait l'exemple donné par les Protestants, et ferait des emprunts; que les Catholiques exposeraient tout ce qu'ils possédaient, car maintenant, sentant l'imminence du péril, ils étaient résolus à faire tout ce qu'exigeait la pressante nécessité. » Mais pour souscrire à un tel message les délégués des princes catholiques prétendirent n'avoir pas reçu d'instructions suffisantes.

Maximilien affirma de nouveau que des sacrifices étaient nécessaires, que, sans quelque travail, dépense, incommodité, rien ne pourrait réussir; qu'on ne surmonterait jamais cette épreuve, qu'on n'arrêterait pas les attentats des Calvinistes si l'on ne se décidait à faire davantage: « Une fois pour toutes, » dit-il, « les évêques doivent se résoudre à donner la moitié de leur revenu, s'ils ne veulent se voir bientôt forcés d'abandonner le tout à l'ennemi; si l'évêque de Wurzbourg avait employé à sa défense tout l'argent que les troupes du Wurtemberg et d'Ansbach viennent de lui prendre, il aurait depuis longtemps chassé les oppresseurs, et qui sait jusqu'où? Mais malheureusement la plupart de nos évêques ne sont pas disposés à agir vigoureusement, et pourtant, en prenant les armes, ils ne feraient qu'user du droit de légitime défense. Il faut

¹ WOLF, t. II, pp. 550-551. SCHREIBER, p. 140.

se décider pour tout de bon, à enrôler cavaliers et fantassins, et répondre à la force par la force: les nôtres aiment mieux écrire et parlementer que combattre; ils me laissent tout le fardeau, s'imaginant que, grâce à mon crédit auprès des Protestants, je pourrai les sauver de tout péril. Si jamais je suis moi-même attaqué, j'aurai peu ou point de secours à attendre de pareils amis !¹ »

L'apathie des princes catholiques le décida à se retirer. Il fit dire le 22 mai aux délégués de ses « adjoints », réunis à Munich, que comme l'Espagne et le Pape ne promettaient leur appui que dans le cas où la Maison d'Autriche aurait la première autorité dans la ligue, il croyait de son devoir de céder la place aux princes de Habsbourg. C'était, selon lui, l'unique moyen de faire disparaître les méfiances dont il était l'objet, comme s'il eût été l'ennemi de cette Maison, comme s'il se fût rangé parmi ses adversaires. La France n'avait proposé aux princes protestants d'offrir la couronne impériale aux Wittelsbach de Bavière, que dans l'espoir d'exciter si bien les mutuelles méfiances de la Bavière et de l'Autriche que l'une de ces deux puissances se jetât sur l'autre. Toute pensée de ressentiment était loin de son cœur; en se retirant, il restait prêt à tout sacrifier pour les intérêts catholiques. Au reste, il recommandait à tous de tenir secret son dessein, de peur que les adversaires n'en tirassent profit².

Ce ne fut que sur les pressantes instances des délégués que Maximilien consentit à garder le suprême commandement jusqu'à l'assemblée générale de la ligue, c'est-à-dire pendant six semaines encore. Instruite de sa résolution, l'Espagne se décida à modifier les conditions qu'elle avait d'abord posées. Le 14 août, un accord fut conclu : Philippe II s'engageait à fournir annuellement 30,000 ducats à la seule condition que l'archiduc Ferdinand, avec le titre de co-directeur et de général en chef, représenterait le roi d'Espagne, et prendrait part à toutes les délibérations³.

L'envahissement du territoire de Strasbourg décida enfin l'Électeur de Mayence à montrer plus d'énergie. Au début, par toutes sortes d'échappatoires, il s'était efforcé de retarder les États de la Ligue. Maximilien avait écrit alors à ses ambassadeurs à Prague : « Nous ne pouvons assez nous étonner de l'extrême apathie des membres

¹ Instruction de Maximilien pour Joachim de Donnersberg, 26 juin 1610. Voy. WOLF, t. II, pp. 566-568, 571-572.

² WOLF, t. II, pp. 554-557. SCHREIBER, pp. 147-149.

³ Pour plus de détails sur les négociations avec l'Espagne, le Pape et les princes italiens, voy. CORNELIUS, pp. 29-35, 42-44. GINDELY, t. II, pp. 50 et suiv., pp. 62-70.

ecclésiastiques, car non seulement les attentats commis par les Protestants depuis de longues années les concernent et leur sautent aux yeux, mais ce qui vient de se passer dans l'évêché de Strasbourg n'est évidemment que le prélude de ce qui se passera bientôt à Wurzburg et à Bamberg, et montre bien que peu à peu les Protestants veulent accaparer et confisquer tous les évêchés qui nous restent encore ; par conséquent, les terres et les gens des évêques, leurs personnes mêmes, leurs charges, leurs dignités, tout ce qui leur appartient, est pour le moment dans le plus extrême péril. » « Notre bien-aimé frère l'Électeur de Cologne nous écrit piteusement qu'il craint de perdre son archevêché. Le roi Mathias a réussi, par la menace et la violence, à forcer l'Empereur, à Prague même et dans son propre palais, de souscrire à toutes ses réclamations, et les Protestants espèrent introduire bientôt dans tout l'Empire romain leur domination et leur culte. » « Si l'Électeur de Mayence persiste à ne vouloir combattre l'ennemi qu'avec des lettres et du papier, nous protestons devant Dieu et devant les hommes qu'en cas de malheur toute la responsabilité des faits accomplis ne devra pas retomber sur nous. Jusqu'à ce jour, sans qu'aucun intérêt personnel ait inspiré nos actes, nous avons déjà beaucoup fait pour la bonne cause, n'épargnant pas nos peines, aidant surtout ceux dont le devoir le plus sacré eût été d'exposer tout ce qui leur appartient pour le salut de l'Église Catholique. L'inconcevable indifférence des princes ecclésiastiques nous force enfin à nous retirer et à déposer le suprême commandement. »

Mais les temps étaient changés, et l'Électeur de Mayence était maintenant prêt à accorder tout ce que le duc jugerait nécessaire à la défense des Catholiques. Aux États de Munich, le 22 août, on prit à l'unanimité la résolution d'enrôler à frais communs une armée de 15.000 hommes de pied et, de 4,000 cavaliers, et de plus, en cas de pressant péril, un régiment de lansquenets. Jean Tserclaes, seigneur de Tilly, fut élu maréchal de camp. Le 7 septembre, les confédérés envoyèrent un message à l'Union pour lui reprocher les attentats commis dans les évêchés catholiques. Ils demandaient le prompt licenciement des troupes, et de fortes indemnités pour les pertes subies¹.

C'était la première fois que les Catholiques agissaient avec cette vigueur, réclamaient le respect dû à leur droit, et, par de sérieux préparatifs militaires, donnaient un sens à leurs paroles. En Bavière surtout, on se préparait avec ardeur à la lutte.

¹ WOLF, t. II, pp. 605-630.

Le résultat fut heureux. L'Union, dont les négociations avec « les potentats étrangers » n'avaient pas encore abouti, se crut sage de remettre à plus tard la réalisation de ses vastes projets. Elle envoya une ambassade à Munich « pour offrir la paix ». Le 24 octobre, un accord fut conclu sur la base d'un désarmement mutuel ¹. Les troupes des Unis évacuèrent les territoires catholiques. Quant aux indemnités de guerre, il fut décidé qu'on chercherait à les obtenir « plutôt par la douceur que par la violence », et qu'on remettrait à des juges choisis par les plaignants le soin de les fixer. On n'en entendit plus jamais parler.

Maximilien, dans un mémoire adressé à ses collègues, leur exposa les raisons qui l'avaient décidé à signer cette convention. « La ligue catholique, » écrivait-il, « n'a été formée que pour la défense, et son but est atteint, puisque les adversaires s'offrent d'eux-mêmes à déposer les armes. Par une guerre offensive, qui démentirait nos premières déclarations, nous mettrions contre nous non seulement les Unis, mais tous les membres protestants de l'Empire, ainsi que leurs confédérés étrangers. » « Le Pape et le roi d'Espagne n'ont pas promis leurs concours pour une guerre offensive, et d'ailleurs nous n'avons pas encore vu leur argent. » « Il faut aussi se rappeler que l'ambassadeur d'Espagne et le nonce ont souvent répété, à Prague, aux ambassadeurs de Cologne et de Bavière, que rien ne serait meilleur ni plus désirable que le rétablissement de la paix et de l'unité par des moyens pacifiques². »

Ces paroles ne concordaient guère avec les bruits que les Protestants ne cessaient de répandre sur les prétendus complots des Catholiques. « A Rome, à Madrid, » répétaient-ils, « on ne songe qu'à exterminer les Évangéliques; on veut noyer l'Allemagne dans le sang. »

II

Peu de temps après la convention de Munich (octobre 1610), l'Électeur de Mayence, à l'assemblée de Cologne, où les troubles du Juliers devaient être pacifiés à l'amiable, fit tous ses efforts pour persuader aux ambassadeurs de Saxe, de Brunswick, de Hesse-Darmstadt, la nécessité d'une alliance entre les membres d'Empire

¹ RITTER, t. III, pp. 473-483. SENKENBERG, t. XXIII, pp. 301-324. WOLF, t. II, pp. 633-655.

² *Ursachen und Beweggründen warum auf Aufsuchen der Unirten protestantischen Churfürsten, Fürsten und Stände wegen Ablegung der Waffen der gesuchten Handlung Statt gethan worden.* WOLF, t. II, pp. 655-664.

catholiques et les membres protestants restés fidèles à l'Empereur.

Déjà, au mois d'avril 1610, l'archiduc Léopold avait envoyé un ambassadeur à Christian de Saxe pour lui représenter combien il serait utile, dans le cas plus que probable d'une attaque calviniste, de réunir, dans un but commun de défense, les membres des deux religions autorisées dans le Saint-Empire, et de former ainsi une confédération puissante. Il avait proposé que, du côté catholique, Mayence et la Bavière, du côté luthérien, la Saxe et le Brunswick se missent à la tête de cette ligue, dont l'Empereur serait l'unique chef ¹.

Dans le cours de l'été, à l'assemblée princière de Prague, les Électeurs de Mayence et de Cologne avaient cherché à rallier à cette pensée plusieurs membres d'Empire luthériens ². Le vicaire de Mayence et l'Électeur de Cologne avaient remis aux ambassadeurs présents un projet d'union dont voici la substance : « Considérant les ligues qui se sont formées dans l'Empire en dépit des lois existantes, les attentats commis contre des membres d'Empire pacifiques, les envahissements des armées étrangères, le cours de la justice arrêté dans tout l'Empire, et autres actes criminels constituant une véritable rébellion contre la Majesté Impériale, les membres dont les signatures suivent se sont ligüés, pour le maintien de la paix religieuse et civile. Leur but est d'empêcher les désordres provenant de l'arrêt de la justice et des différentes manières d'interpréter la paix de religion. Dans le cas où l'un d'eux serait attaqué, ses alliés l'aideraient à repousser l'ennemi, et surtout les agressions de l'étranger. » Deux directeurs, sur l'élection desquels « on s'entendra amiablement », seront mis à la tête de la ligue. Les membres des deux confessions, en se rapprochant, s'engageront par serment à observer fidèlement les articles de la paix de religion et de la paix civile, et à exclure de leur société quiconque agirait contrairement aux dits articles. De plus, ils n'attaqueront personne sous prétexte de religion, fuiront toute calomnie, tout procédé hostile les uns envers les autres, se montreront conciliants en toute occasion, s'en remettant à Dieu de l'apaisement futur des querelles religieuses ; ils promettent de donner à la jeunesse l'instruction chrétienne sans exciter injure ou calomnie contre la partie adverse ; chaque membre s'engagera à interdire en chaire les injures et les invectives, les auditeurs en étant beaucoup plus scandalisés qu'améliorés ; tous étaient aussi résolus à défendre sous des peines sévères la publication des

¹ RITTER, *Sachsen und der Jülicher Erbfolgestreit*, p. 51, note 2.

² Voy. la lettre du duc de Brunswick à Christian de Saxe (16 déc. 1610). MOSER, *Patriot. Archiv.* t. VI, pp. 477, 482. Voy. RITTER, *Politik*, p. 88, note 1.

pamphlets et des caricatures. Comme la ligue avait pour seul et unique but le maintien de l'autorité impériale, de la paix de religion, des lois et de la justice, et la défense légitime contre des agressions iniques, ses membres suppliaient l'Empereur de l'approuver et de lui donner sa sanction¹.

« Si cette ligue eût été organisée plus tôt, » disait avec amertume l'Électeur de Mayence au milieu des horreurs de la guerre de Trente ans, « bien des crimes eussent été évités, et les potentats de l'étranger n'auraient pas acquis dans l'Empire tant de territoires et tant de puissances². »

Les ambassadeurs de Saxe appuyèrent près de l'Électeur Christian le projet d'une ligue des membres des deux religions. Les plénipotentiaires de Saxe-Cobourg, du Brunswick et de Hesse-Darmstadt déclarèrent n'y avoir aucune objection. On parlait beaucoup, dirent-ils, des complots du Pape et des Jésuites : mais ici on n'avait affaire qu'à des princes allemands qui, depuis la paix d'Augsbourg, n'avaient jamais attaqué aucun membre d'Empire sous prétexte de religion, et s'engageaient de nouveau par serment à vivre pacifiquement ; on pouvait donc leur témoigner une entière confiance³.

Le landgrave de Hesse-Darmstadt voulait donner de suite son adhésion ; après s'être entretenu avec Jean Schweikart, il chargea l'un de ses agents diplomatiques de décider Francfort à suivre son exemple⁴. Christian II remit ses pleins pouvoirs à son frère Jean-Casimir, duc de Saxe-Cobourg, pour de plus amples pourparlers avec Mayence. Il était impossible, écrivait-il, de rester dans la neutralité dans les temps périlleux que traversait l'Empire ; si l'on ne voulait s'exposer aux plus irrémédiables maux, il fallait chercher autour de soi de bons amis, et ces amis, on avait surtout chance de les trouver parmi ceux auxquels le maintien de l'autorité impériale, le respect des lois et la paix de l'Empire étaient chers. Mieux valait s'associer à ceux-là qu'avec les ambitieux qui ne rêvaient que l'abolition de la constitution, qui n'honoraient l'Empereur que des lèvres, qui l'insultaient par leurs actes, et prétendaient s'affranchir envers lui de toute obéissance. En vertu des pleins pouvoirs qui lui avaient été confiés, Jean-Casimir déclara à l'Électeur de Mayence que toute la Maison de Saxe était prête à entrer dans la ligue projetée, ajoutant que lorsqu'on se déciderait à réunir tous ceux qui désiraient en faire partie, il faudrait en prévenir à temps les princes

¹ SENKENBERG, t. XXIII, pp. 338-343.

² *Etliche Legationen bei Mainz und Trier.* (1625), p. 17.

³ SENKENBERG, t. XXIII, p. 338.

⁴ SENKENBERG, t. XXIII, p. 346.

de Saxe, afin qu'ils pussent y envoyer leurs ambassadeurs ¹. Mais en mars 1611, au moment où les organisateurs de la ligue se disposaient à envoyer des lettres de convocation, l'Électeur de Saxe, influencé par le duc Henri-Jules de Brunswick ², redevint hésitant, et fit dire à Mayence qu'il approuvait toujours comme précédemment la ligue catholique, mais qu'il trouvait que la neutralité observée jusque-là par la Maison de Saxe avait été, en résumé, aussi avantageuse à l'Empire qu'aux Catholiques, et que, pour cette raison, il trouvait plus sage de ne pas se hâter ³.

Au moment où la Saxe, le 9 avril 1611, donnait cette réponse, les événements de Bohême décidaient Rodolphe à se joindre à l'Union protestante.

¹ WOLF, t. III, pp. 21-24.

² Voy. la lettre citée p. 662, note 2.

³ SENKENBERG, t. XXIII, pp. 347-349.

CHAPITRE V

NOUVEAUX TROUBLES DANS LES PAYS HÉRÉDITAIRES. — ASSEMBLÉE
ÉLECTORALE DE NUREMBERG. 1611. — DERNIERS PLANS DE RODOLPHE II.
— SA MORT. 1612.

I

Le roi d'Espagne et le Pape travaillaient sans relâche à la réconciliation de l'Empereur et de son frère, dans l'espoir d'empêcher que la Maison de Habsbourg ne perdît la couronne impériale en même temps que ses pays héréditaires. Les princes catholiques et quelques princes luthériens joignaient leurs efforts aux leurs, et surtout, parmi ces derniers, l'Électeur Christian de Saxe et le duc Henri-Jules de Brunswick. Au commencement de mai 1610, ces princes se réunirent à Prague pour fixer les conditions d'un accommodement entre les deux frères; malheureusement, à la même date, Christian d'Anhalt la cheville ouvrière de l'Union, se donnait toutes les peines imaginables pour rendre plus profonde et plus irrémédiable l'inimitié de Rodolphe et de Mathias; il n'oubliait rien pour envenimer leur ressentiment, satisfait de voir l'anarchie se prolonger en Autriche, et souhaitant, si la chose était possible, d'y voir éclater la guerre civile. Il persuadait donc à l'Empereur qu'on en voulait à sa vie, qu'il périrait par le poignard, comme Jules César ou Henri IV; que son existence semblait trop longue à quelques-uns, et surtout à Mathias; que le Pape et l'Espagne étaient d'intelligence avec ce dernier pour le renverser; que ses conseillers agissaient comme s'ils eussent juré la ruine de la Maison d'Autriche; qu'au contraire tout ce que lui, Christian, entreprenait: son intervention dans l'affaire du Juliers, l'Union, la demande de secours en France, tout cela n'avait qu'un unique objectif: son attachement pour Rodolphe, qui n'avait quelque chose à espérer que du côté des Protestants¹. Épouvanté par les méfiances qu'il lui mettait dans l'esprit, Rodolphe était en proie à la continuelle terreur d'être assassiné.

¹ CHILUMECKY, t. I, pp. 537 et suiv., pp. 706-707.

« Souvent, au milieu de la nuit, il saute à bas de son lit, » écrivait de Prague, en juin 1610, l'ambassadeur de Bavière Donnersberg; « il ordonne au gentilhomme qui a la garde des clefs de faire des perquisitions dans toutes les salles de la résidence. » « Le soir, avec ses camériers, il erre de tous côtés avec angoisse; quelquefois, il appuie la pointe de son épée sur le cœur du premier gentilhomme de la chambre, qu'il soupçonne de vouloir l'empoisonner ¹. » Au mois de juin, l'Empereur avait décrété la dissolution de l'Union et menacé du ban les soldats qui resteraient au service des princes Unis ², et le 7 septembre Rosemberg pouvait écrire à l'Électeur palatin que Rodolphe lui avait fait dire en secret par le général Gotthard de Staremberg qu'il ne serait pas éloigné d'entrer lui-même dans l'Union ³.

A la même date, Mathias jouait avec habileté un « double jeu ». Il envoyait des ambassadeurs aux princes unis comme s'il eût désiré être des leurs; il cherchait à obtenir l'appui du roi Jacques I^{er} d'Angleterre, « qui se faisait gloire de sa haine pour le papisme et pour sa bande diabolique »; et cela ne l'empêchait pas d'assurer les princes catholiques de ses très religieux sentiments, et de leur conseiller une alliance avec l'Espagne et avec le Pape comme le seul moyen de « briser enfin l'orgueil protestant ⁴ ».

Pour les chefs des deux partis, « les promesses ne coûtaient pas plus cher que les mûres des bois ».

Après « de longues et difficiles négociations », dans lesquelles le duc de Brunswick déploya le zèle le plus intelligent et le plus désintéressé, les princes catholiques, réunis à Prague, parvinrent à faire consentir les deux frères à un traité de réconciliation. L'Empereur le signa le 10 septembre et Mathias le 30. Mathias reconnaissait son frère pour son seigneur et légitime suzerain quant aux pays héréditaires d'Autriche, et promettait de lui faire amende honorable pour le passé. Il fut convenu qu'avant un mois les armées des deux princes seraient licenciées, mais que dans le cas où ce licenciement ne pourrait s'effectuer aussi rapidement, Mathias et Rodolphe n'entreprendraient rien l'un contre l'autre.

Ce traité, surtout l'article relatif au licenciement des troupes, contrariait extrêmement les projets de l'Empereur, qui avait fait enrôler des soldats dans l'évêché de Passau par l'archiduc Léopold. En réalité, ces troupes ne furent pas licenciées, et même de nouveaux

¹ WOLF, *Maximilian*, t. II, p. 599.

² RITTER, t. III, pp. 309-310.

³ RITTER, t. III, p. 432.

⁴ CHLUMECKY, t. I, p. 505.

enrôlements s'effectuèrent; une armée marcha contre Mathias, et Rodolphe comptait sur elle pour satisfaire sa soif de vengeance.

Vers la fin de décembre, le général Ramée, à la tête de 8,000 hommes de pied et de 4,000 cavaliers, pénétra dans la Haute-Autriche. L'ambassadeur d'Espagne avait tout fait pour détourner l'Empereur de cette funeste démarche, qui violait, sans aucun égard pour la foi jurée, le traité si récemment conclu; mais Rodolphe ne songeait qu'à la prédiction de ses astrologues : ils lui avaient assuré que l'armée impériale remporterait une éclatante victoire, et que Mathias serait fait prisonnier ¹.

« L'invasion de l'armée de Passau, » disait l'ambassadeur de France, « deviendra le prologue d'une longue tragédie ², » et le duc Maximilien prévoyait qu'elle coûterait à l'Empereur la couronne de Bohême ³.

Déjà l'armée, dont la plus grande partie n'avait pas été soldée, exerçait dans l'évêché de Passau les plus affreux ravages. « C'est vraiment une horde sauvage! » écrivait Maximilien à Léopold; « il arrive fréquemment que le chef ne connaît plus ses soldats, et que les soldats ne connaissent plus leur chef. L'évêché est dans la plus extrême détresse; les habitants au désespoir abandonnent leurs maisons et leurs champs, et s'enfuient ⁴. »

L'armée, suivie d'environ deux mille vagabonds et d'un grand nombre de femmes de mauvaise vie, pénétra en Autriche ⁵. Les soldats étaient « de vrais brigands, de féroces incendiaires ». Le comte de Staremborg avait assuré à Rodolphe que la noblesse autrichienne se lèverait tout entière pour l'aclamer, mais ce fut le contraire qui arriva : le pays s'arma pour repousser les oppresseurs. Ramée, après avoir fait subir au pays une perte de deux millions de florins, se vit contraint de battre en retraite. Les hordes qu'il avait son armée emportèrent leur butin sur deux cent soixante chariots, et se dirigèrent vers le sud de la Bohême ⁶.

« Le pauvre peuple doit une fois de plus manger la soupe que l'orgueil et l'ambition de ses maîtres lui ont préparée, » écrivait tristement un contemporain; « la religion et le clergé catholiques paieront les frais, car ce sont les papistes, ce sont surtout les jésuites, comme on l'affirme en trompant impudemment le pauvre homme opprimé et dépouillé, qu'on rend responsables de tout; eux

¹ GINDELY, *Rudolph*, t. II, pp. 164-183. CHLUMECKY, t. I, pp. 720-721, 739.

² CHLUMECKY, t. I, p. 759.

³ GINDELY, t. II, p. 184.

⁴ HURTER, t. VI, p. 356.

⁵ GINDELY, t. II, pp. 184-186.

⁶ GINDELY, II, p. 184-186.

seuls sont cause de l'invasion, ils ont juré de ruiner le saint Évangile en Autriche, et, soutenus par l'Espagne, ils préparent un bain de sang aux confesseurs de la pure doctrine ¹. »

A Prague, ces calomnies portèrent des fruits sanglants.

Après s'être emparé de Krumau, de Budweis et de Tabor, Ramée se replia vers Prague (13. février 1611). A ce moment l'archiduc Léopold, sourd aux représentations du Pape et de l'ambassadeur d'Espagne, quitta l'habit ecclésiastique pour prendre le commandement des troupes. Son dessein était de conquérir le trône de Bohême et de s'assurer ainsi la succession à l'Empire, que les Électeurs de Mayence et de Saxe lui avaient fait espérer. « Je ne me reposerai, » dit-t-il au nonce, « que le jour où ma tête sera ceinte d'une couronne. » En vain le Pape essaya-t-il de le rappeler à ses devoirs; en vain lui répéta-t-il qu'au prêtre consacré au Seigneur il sied mal de monter sur un théâtre d'ambition et de lutte; toutes ses représentations furent inutiles ².

Après un combat acharné livré aux troupes des États de Bohême, les « Léopoldiens » envahirent les faubourgs de Prague et cherchèrent à pénétrer dans la vieille cité. Alors se déclencha une émeute terrible, et vraiment digne des Hussites. Le peuple, exaspéré, armé de piques, de fourches et de massues, se précipita sur les prêtres sans défense, les moines, les religieuses, et en fit un véritable carnage; les églises, les monastères furent pillés. Au couvent des Franciscains, à Notre-Dame des Neiges, quatorze moines et frères lais furent massacrés avec une atroce cruauté; les cadavres de quatre religieux furent jetés nus dans la rue, où ils restèrent trois jours sans sépulture. Au milieu des hurlements féroces de femmes ivres de sang, le supérieur d'un couvent fut mutilé, après qu'on l'eût scalpé et qu'on lui eût rompu les os. Un moine fut haché en morceaux ³. Mais « la vengeance évangélique » recherchait surtout les « Jésuites, traîtres envers la patrie allemande ». Un vil calomniateur, Jean Carøbillhon, qui se donnait pour un ancien jésuite, avait raconté que dans les cryptes de l'église des Pères plus de mille massues, fléaux, fusils, arquebuses, lances, engins de guerre de toute sorte, étaient cachés, et qu'il les avait vus de ses propres yeux ⁴. Un grand nombre de soldats, avait-il ajouté, étaient cachés dans le couvent;

¹ *Ein kurtzes anmuthliches Gespräch*, pp. 11-12.

² GINDELY, t. II, pp. 195 et suiv.

³ GINDELY, t. II, pp. 203-206. CHLUMECKY, t. I, p. 731. On répandit des gravures représentant le pillage du couvent de Notre-Dame des Neiges et l'assassinat des quatorze religieux. Voy. DRUGULIX, p. 107, n^{os} 1230 et 1231.

⁴ Cambillon n'avait jamais été jésuite; voy. *Gretseri Opp.*, t. XI, p. 793. Sur le

le peuple furieux jura de mettre à mort « ces prêtres sanguinaires, pour l'exemple et l'effroi de tous les traîtres de leur espèce ». Environ 3,000 hommes se ruèrent sur le collège; mais la cavalerie des États de Bohême était casernée dans le voisinage; elle était commandée par l'utraquiste Georges de Wratislav, qui avait été élevé chez les Jésuites. Plein de reconnaissance et de respect pour ses anciens maîtres, il résolut de les sauver. L'utraquiste Wenzel de Kinsky, bien qu'hostile aux Catholiques, seconda ses efforts; une garnison permanente fut placée dans le collège, et les Pères échappèrent au péril qui les menaçait. Un seul fut jeté dans la Moldau; à tout prix, il avait fallu assouvir la fureur de la populace surexcitée au plus haut point par les prédicants et par les libelles qu'on avait répandus à profusion dans la ville. Espérant calmer le peuple, les membres d'Empire protestants ordonnèrent que trois perquisitions minutieuses fussent opérées dans le collège; ils en firent connaître les résultats dans un mémoire signé de Henri-Mathias de Thurn, d'Adam de Sternberg, de Jean de Bubna et d'autres « directeurs ». « Comme à plusieurs reprises, » disait ce mémoire, « on a répandu d'indignes calomnies contre les dignes Pères et la Compagnie de Jésus, comme on a prétendu que dans leur maison ils avaient caché une très grande quantité de munitions de guerre, un nombre considérable de soldats, préparant, pour un moment donné, des attentats criminels contre notre cité et contre la patrie, nous avons, avec la plus grande diligence, fait visiter trois fois tout le collège et toutes les chambres; voûtes, caves, souterrains, clocher, tout a été inspecté et fouillé par des personnes dignes de toute confiance, choisies par nous à cet effet dans les trois classes du royaume, seigneurs, chevaliers et bourgeois, ou par les officiers désignés par eux; mais nous n'avons trouvé ni armes, ni poudre, ni aucun engin de guerre, encore moins de soldats, et nous avons constaté d'une manière très certaine que les dignes Pères ont été calomniés par des ennemis acharnés à les perdre, contre toute équité chrétienne; nous déclarons donc que les Jésuites sont entièrement innocents des crimes qu'on leur impute¹. »

pamphlet originairement composé en latin et traduit plus tard en allemand par les soins des prédicants d'Augsbourg, voy. t. XI, pp. 826-828.

¹ Daté du 23 sept. 1611. Voy. LONDON, *Acta publ.*, t. I, pp. 484-485, GREYER, t. XI, p. 862. Voy. dans GREYER (t. XI, pp. 863-864) la lettre du P. Georges Sturm (11 juin 1614) sur la façon dont les perquisitions furent opérées dans le couvent. * Voy. aussi KREBS, *Publicistik*, pp. 57 et suiv. Les calomnies dont nous avons parlé furent répandues dans le peuple au moyen de chansons satiriques. On lit dans le « *Chant nouveau et plaisant sur l'armée de Passau* » (1611) à propos des Jésuites :

On a trouvé dans leur couvent

Ce document officiel, signé par les « directeurs protestants » servit peu les Jésuites. On lit dans un pamphlet publié peu de temps après : « Ce que Cambillon a déclaré au sujet du collège de Prague est parfaitement exact; les perquisitions ordonnées par le conseil l'ont bien prouvé. » Bientôt on répandit le bruit « que dans les nids et repaires que les Jésuites habitaient dans les grandes villes on avait découvert quantité d'armes, d'épées, une quantité prodigieuse de munitions de guerre : « Ce qui a été prouvé avec évidence à Prague après une perquisition consciencieuse, on ne pourrait le nier davantage en d'autres villes, si seulement on voulait fouiller avec soin les repaires de ces démons ¹. »

L'Empereur avait d'abord soutenu qu'il était innocent des actes de l'armée de Passau ; mais lorsque les troupes parurent à Prague, il déclara qu'elles l'avaient très fidèlement servi, qu'il était leur chef suprême et que le soin de mettre le royaume en sécurité le regardait seul. Au moment des forfaits de Prague, alors que des hordes de brigands jetaient la terreur dans tout le voisinage et que les paysans couraient aux armes pour se venger des seigneurs, qu'ils accusaient d'être la cause de tous leurs maux, lorsque le bruit se répandit que Mathias accourait au secours de la vieille cité avec des forces considérables, Rodolphe changea encore une fois de langage, et, sur la demande des membres d'Empire protestants, il fit enrôler des troupes pour repousser « les envahisseurs de Passau ». Ceux-ci furent licenciés, et se retirèrent le 11 mars après avoir reçu leur solde.

Mais le même jour les membres protestants de Bohême offraient à Mathias la couronne de Bohême et le suppliaient de les défendre contre Rodolphe. Au moment de l'invasion de l'Autriche par l'armée de Passau, Mathias avait demandé aide et secours à l'Électeur pala-

De quoi équiper des centaines d'hommes !
C'est Léopold qui a fait cacher ces armes
Sur les instances des Jésuites !
On a trouvé également
Environ vingt tonneaux de poudre,
Avec lesquels les Jésuites voulaient massacrer
Tous les chrétiens de la ville.

Communiqué par H. PALLMANN dans les *Mittheilungen des Vereins für Gesch. und Allerskunde in Franfort am Mein*, t. VI, p. 146. Une autre chanson raconte (p. 141) qu'à Prague, en 1611, « un grand nombre de picux chrétiens ont été perfidement mis à mort ».

Les Jésuites, eux aussi,
Sont maîtres dans l'art de l'assassinat.
On peut le prouver à tout le monde
Par les armes si nombreuses
Qu'on a découvertes dans leurs repaires d'idoles.
Aussi se sont-ils hâtés de quitter secrètement la ville.

¹ *Augenscheinlicher Beweis*, f. 3^a, c. Voy. plus haut, p. 566 et p. 603, note 2. les récits de Lonner et de Rüdinger.

fin et à l'Union : sur le conseil de Charles de Zierotin, il avait noué des relations avec les chefs protestants de Bohême, et il avait su les tourner contre l'Empereur, qui n'attendait, disait-il, qu'une occasion favorable pour annuler la lettre de Majesté et anéantir toutes les libertés du royaume ; tandis que lui, Mathias, n'avait jamais manqué à sa parole, et mourrait plutôt que de la violer. Parti le 8 mars de Vienne, il arriva le 15 à Iglau, où les délégués des États de Bohême l'acclamèrent. Le général Schönberg lui offrit l'appui de l'Union, et Mathias fut si prodigue de promesses que Zierotin et quelques chefs de parti protestants de son entourage dirent à Schönberg : « Le triomphe du Protestantisme en Autriche est désormais certain. »

Pendant ce temps, l'Empereur était traité en prisonnier par les nobles de Bohême. Les ambassadeurs de Mayence et de Saxe étant intervenus pour obtenir de meilleurs procédés envers le chef de l'Empire, il leur fut répondu « que, si les Électeurs le désiraient, on était prêt à leur envoyer l'Empereur d'Allemagne et l'Électeur de Bohême dans le même sac. »

Livré à ses propres inspirations, destitué de tout secours, Rodolphe fitsavoir à son frère qu'il verrait sans déplaisir son arrivée en Bohême. Le 24 mars, Mathias entra en triomphateur à Prague, et les États s'assemblèrent pour décréter son élévation au trône. Rodolphe se vit contraint d'abdiquer. On rapporte qu'il ne put retenir un juron énergique lorsqu'il lui fallut signer l'acte d'abdication, et qu'il mordit avec colère la plume dont il allait se servir. Le 23 mai, jour de la Pentecôte, Mathias fut couronné roi de Bohême, et les États prêtèrent serment.¹

« Ce qui se passe actuellement, » lit-on dans une lettre adressée à l'archiduc Ferdinand de Styrie, « semble malheureusement avoir plutôt pour but la ruine de la religion catholique que la grandeur de Mathias. L'Empereur est si mal traité par les Bohêmes que même les ennemis de sa Maison ne peuvent s'empêcher de le plaindre. En vérité, on peut dire que ni lui, ni le roi Mathias ne sont ici les maîtres : le premier fauteur de trouble qui se présentera l'emportera sur eux ; une guerre terrible finira par sortir de tout ceci². »

L'Électeur de Mayence disait que la manière indigne dont le chef de l'Empire était traité était une honte pour l'Allemagne. On allait jusqu'à refuser à Rodolphe la liberté d'aller et de venir librement, mandait Schweikart le 24 mai à l'archiduc Albert, à Bruxelles ; sa vie même n'était pas en sûreté ; si l'on gardait plus longtemps le silence

¹ Pour plus de détails, voy. GINDELY, t. II, pp. 243-309. CHLUMECKY, t. I, pp. 740-760. HURTER, t. III, pp. 423, 529.

² HURTER, t. VI, p. 502.

sur de semblables iniquités, si l'on ne se méfiait de certains conseils perfides, bientôt il ne s'agirait certainement plus de Sa Majesté seulement, et les complots ourdis dans l'ombre depuis tant d'années feraient explosion avec une telle violence que peut-être alors, quelque désir qu'on en eût, on ne serait plus assez fort pour s'en rendre maître. « Car ainsi que nous en sommes informés, » ajoutait Schweikart, « ces choses ne sont pas seulement dirigées et poursuivies par les Bohêmes, mais par l'étranger, et l'on prétend que les États-Généraux ont des délégués à Prague, que ce sont eux qui ont préparé ce qui s'est passé, et peut-être plus encore. S'il en est ainsi, les potentats catholiques, dans l'Empire et à l'étranger, feront bien d'être sur leurs gardes ¹. »

Mais l'Empereur lui-même préparait de nouveaux embarras aux princes catholiques. Peu de temps après avoir abdiqué en Bohême, il s'était empressé de déclarer qu'il regardait comme nul un acte qui lui avait été arraché par la nécessité et la violence. Maintenant, il n'avait plus qu'une pensée, détrôner son frère avec le secours de l'Union. Ses anciens conseillers avaient perdu toute influence sur son esprit; plus que jamais, les courtisans, les peintres, les alchimistes étaient au comble de la faveur. Rucky et Hastal se livraient impunément auprès de lui à de honteuses malversations, ainsi que ses secrétaires Wacker et Härtl, tous deux à la solde de l'Électeur palatin. Mais « le véritable favori de l'Empereur » c'était l'agent anglais Gunderot, aventurier cupide qui, depuis de longues années, entretenait des relations secrètes avec Christian d'Anhalt et l'Union. Par son entremise, Rodolphe, vers la fin de juin, fit savoir à Christian et au margrave d'Anhalt qu'il désirait l'appui de l'Union; qu'elle lui semblait indispensable à la sécurité et à l'honneur de l'Empire; que la révolution de Bohême avait été provoquée par l'Espagne et par le Pape; que Mathias était sous l'influence de conseillers papistes et voulait renouveler dans l'Empire ce qui se passait à Grätz. L'Empereur était si abandonné qu'il priait les deux princes de vouloir bien venir le trouver à Prague; telle était son humiliation qu'il ne pouvait même plus entendre prononcer le nom de sa Maison. En août, Rodolphe envoya une ambassade à Rothenbourg, où les Unis s'étaient rassemblés, implorant de nouveau leur assistance ².

Mathias, lui aussi, avait envoyé une ambassade à Rothenbourg ³. Pour obtenir la couronne impériale, il avait, dès le 3 février, écrit

¹ Voy. v. HÖFLER, *Fränkische Studien*, pp. 280-283.

² GINDELY, t. II, pp. 310 et suiv. — CHLUMECKY, t. I, pp. 778 et suiv. RITTER, *Politik und Geschichte der Union*, pp. 102, 147-148.

³ RITTER, *Politik*, pp. 149-150.

au duc de Wurtemberg « qu'il était disposé à faire tout ce qui semblerait utile aux Électeurs et princes unis pour maintenir la paix et la prospérité dans le Saint-Empire; ce qu'il avait encore à leur dire, ajoutait-il, il ne pouvait le confier au papier. L'Électeur de Mayence disait le 2 avril : « On m'assure que le roi Mathias et l'Union font maintenant cause commune; il sera plaisant de voir qui des deux dupera l'autre! » Au mois de juillet, les conseillers du duc de Wurtemberg déclaraient qu'à leur avis Mathias était le prétendant le mieux qualifié pour succéder à Rodolphe sur le trône impérial ¹.

La question de la succession au trône allait être discutée à Nuremberg où les Électeurs devaient se réunir.

II

« L'assemblée de Nuremberg fut très fraternelle et cordiale; les seigneurs Électeurs et princes oublièrent un moment peines et soucis, délibérèrent beaucoup, et se réjouirent bravement, parmi de grands banquets et de vaillantes orgies. »

Les trois Électeurs ecclésiastiques et le nouvel Électeur de Saxe, Jean-Georges, frère et successeur de Christian II, mort au mois de juillet précédent, étaient présents. Jean-Sigismond de Brandebourg s'était fait représenter, et, grâce aux efforts de Jean Schweikart, le duc Jean de Deux-Ponts, administrateur du Palatinat, avait été admis au collège électoral. Mathias, en sa qualité de roi de Bohême, fit solliciter son admission par une brillante ambassade, chargée de travailler en même temps à sa future élection. A la tête de cette ambassade était l'évêque Melchoir Klesl, qui soutint les intérêts de son maître « avec tant d'affabilité et de bonne grâce que tous en furent émerveillés ». « Ce prêtre a la langue bien déliée, » dit un jour Jean-Georges de Saxe; « une langue de ce genre happe facilement les morceaux qu'elle convoite. »

Le jour où Klesl fit son entrée à Nuremberg, et toutes les fois qu'il sortit en voiture, il fut hué et bafoué par la populace. Comme il était fils d'un boulanger, on ne l'appelait que « le mitron »; un jour, quelques compagnons chaudronniers dirent tout haut que s'ils rencontraient ce mitron dans les rues, ils lui moudraient proprement sa farine ». Un moine qui faisait partie de sa suite était l'objet de l'exécration publique; on le regardait comme un

RITTER, *Politik*, p. 105, note 1, p. 111 et note 1.

monstre. Le conseil ayant ordonné à un arquebusier nommé Wolf Teufel¹ de se tenir constamment devant la porte de Klesl en claquant son fouet pour empêcher les attroupements, un chroniqueur écrivait : « Le diable en personne a été le protecteur et le père spirituel de l'évêque et de son moine aussi longtemps qu'ils ont été parmi nous. » L'Électeur de Mayence, vieillard vénérable, fut un jour insulté en pleine rue. Sur son passage, on entendait dire tout haut : « Race de prêtres, puisse le diable t'emporter ! » Luthériens et Calvinistes s'insultaient dans les rues, « et c'était une vie vraiment sauvage, d'autant plus que les princes et leur suite formaient un total de plus de 2.000 personnes, et que les habitants de Nuremberg se souciaient tout aussi peu que les étrangers des sages ordonnances du conseil ». Un prédicant qui avait coutume « de donner au diable dans le même paquet papistes et calvinistes reçut du Conseil l'ordre de s'abstenir « de toute parole sarcastique ou insolente², de ne plus traiter ses adversaires d'hérétiques, et de ne pas les damner à tout propos ». Les sacristains furent chargés « de veiller sur les étrangers dans les églises, de chasser les chiens et de tenir les chaises propres ». Le cantique :

Maintiens-nous, Seigneur, dans ta sainte parole
Et délivre-nous du Pape et du turc homicide,

fut interdit pendant la session. Mais on ne put empêcher les prédicants de parler sans cesse de massacres, d'impudicité calviniste ou papiste, d'hérésie ou de damnation. « Pendant que les princes prenaient part à de fraternels banquets, leurs prédicants s'évertuaient à défendre la pure doctrine ». Le chapelain de l'Électeur de Saxe, Daniel Hanisch, entreprit en chaire une campagne vigoureuse contre les papistes et les Calvinistes. « Aussi voyait-on se presser autour de sa chaire une grande affluence de personnes de toute condition, avides d'entendre sa parole. » « Il fallait souvent venir à l'église deux heures à l'avance pour être assuré de bien entendre; mais aussi, on s'en retournait tout consolé chez soi. » « Et comme le Palatinat et la Saxe étaient assis tout proches l'un de l'autre, de temps en temps, le prédicateur s'enhardissait, et lançait quelque flèche au Palatinat, disant par

¹ *Teufel*, signifie démon en allemand.

² Voy. STEITZ, *Königslein's Tagebuch*. (Francfort. 1876), p. 42, note.

exemple : « La doctrine maintenant toute proche de nous, etc. » L'administrateur du Palatinat se plaignit, et Jean-Georges voulut modérer le zèle de son prédicant; mais celui-ci ne s'en montra que plus hardi. Le délégué de Brème se plaignit à son tour, affirmant que Hanisch avait accusé un prédicant de Brème d'avoir dit en pleine chaire que le jour de l'institution de l'Eucharistie, Jésus-Christ en prononçant ces paroles : *Ceci est mon corps*, n'avait pas su au juste ce qu'il disait, n'étant pas entièrement dans son bon sens. De son côté, Barthélemy Pétiscus, prédicant de la cour palatine, ne se faisait pas faute de calomnier et d'injurier. « Il distribuait de petits livres, » écrit un chroniqueur de Nuremberg, « dans le but d'introduire chez nous la perverse doctrine de Calvin, et pour se faire un parti ». Le conseil fit saisir le petit livre chez les habitants. Les haines religieuses pénétraient jusque dans les salles de banquet. Deux pages, l'un saxon, l'autre palatin, se querellèrent un jour pendant un repas où tous deux servaient, à propos de la manière dont on doit réciter le *Pater*. « Ils en vinrent aux mains sous les yeux des Électeurs et seigneurs; ceux-ci se contentèrent d'en rire, ne firent point cesser le combat, et les pages ne finirent la bataille que lorsqu'ils furent à bout de forces. »

« Les seigneurs passaient la plus grande partie du jour à table; leurs repas étaient en général trop abondants et fort dispendieux. » Chez l'Électeur de Saxe, on resta un jour à table sept heures de suite. Joachim-Ernest d'Ansbach fit servir dans un banquet jusqu'à cent quatre plats, sans compter les pièces d'apparat, d'un prix exorbitant, qu'il avait fait venir d'Augsbourg. Plus fastueuse encore fut la réception de l'Électeur de Cologne. Rien que pour une collation, il avait fait venir d'Anvers cent vingt-quatre plats de pâtisseries, qui ne lui coûteraient pas moins de 1500 couronnes. A un banquet donné par l'administrateur palatin, les vins de première cuvée des précieux crus du Rhin produisirent leur plein effet sur les convives, et le lendemain les Électeurs, retenus par les suites de leur intempérance, furent incapables de paraître au conseil. « De tels excès, » écrit un chroniqueur, « sont en complet désaccord avec la Bulle d'or, qui défend sous les peines les plus sévères des festins si extravagants ».

Avant les séances, les seigneurs, pour se donner des forces, se faisaient servir du Malvoisie, des vins du Rhin, des gâteaux, des confitures, etc. Cette « soupe matinale » ne coûtait pas moins de 100 florins par jour.

L'assemblée électorale dura quatre semaines. Il fut décidé qu'au mois de mai suivant la Diète d'élection aurait lieu à Francfort, et

que Mathias y serait invité en sa qualité de roi de Bohême. On résolut d'envoyer une ambassade à l'Empereur pour le prier de donner son autorisation à la Diète ¹.

Rodolphe la refusa; avant tout, il voulait rentrer en Allemagne, et, soutenu par les Unis, « exterminer ses ennemis ». Le margrave d'Ansbach et le prince Jean d'Anhalt étaient alors à Prague. Du côté catholique, on craignait que l'Empereur n'abjurât sa religion; son alliance avec l'Union était sur le point de se conclure ².

Le parti révolutionnaire international, resté sans chef depuis la mort d'Henri IV, reprenait courage. On attendait avec impatience le moment d'entrer en lice contre « la Bête romaine, l'Antechrist et tous ses partisans ». « Un conspirateur vénitien écrivait le 16 août 1611 à Duplessis-Mornay : « Tout notre effort doit tendre à porter la guerre en Italie, surtout en ce moment, où le duc de Savoie semble bien disposé ³. » Duplessis invitait au même moment le roi d'Angleterre à donner le signal de la guerre de religion : « Comment ne hâterais-tu pas de tout ton pouvoir le moment où tu transperceras le Pape de ton glaive vengeur, toi qui, de ta plume, l'as déjà si glorieusement blessé? » « Dépose maintenant cette plume, ô grand roi ! moi aussi, las d'écrire, je jette la mienne loin de moi. Ce siècle réclame d'autres actes; d'autres armes sont maintenant nécessaires : un nouveau Britannicus doit venir pour nous de Bretagne; il renversera sur le pont de Milvius ce Maxence cruel, cet autre Pharaon, le Pape. » Sans rien craindre et sans rien dissimuler, Jacques était invité à marcher sans tarder sur Rome : « O très illustre roi, puisse le Dieu bon et tout-puissant te protéger contre tes ennemis, toi qu'il a choisi pour défendre cette sainte cause! puisse-t-il te conserver à son Église, à ton royaume et à tous les chrétiens ⁴! » Jacques répondit au mois d'octobre « qu'une guerre offensive pour la cause de la religion n'était autorisée ni par la

¹ * *Ansführlicher vertraulicher Bericht über der Kurfürstentag von Melchior Goldast von Hainingsfeld* (juriste attaché à l'ambassade de Mathias) *an den Rath zu Francfort* (29 nov. 1611) *Reichstagsacten*, t. XCIV, — folio 18. Opuscule anonyme d'un gentilhomme de la suite de l'archevêque de Mayence. Il est daté de Nuremberg, 14 nov. 1611. SENKENBERG, t. XXIII, pp. 432-425. SODEN, *Kriegs- und Sittengesch.*, t. 1, pp. 157, 159, 186-187, 207-211, 234.

² Pour plus de détails, voy. GINDELY, t. II, pp. 310-336. CHLUMECKY, t. I, pp. 778-786.

³... « de quelqu'endroit que la guerre nous vienne, elle ne peut être sans insignes progrès... et c'est là où doit estre toute notre mire, et notamment en ceste saison que nous avons ce duc de Savoye, qui seul entre les princes d'Italie la recherche; car tant que ce cœur ci battra en son aise, il ne fault esperer la chute de ceste grande beste. » Lettre d'Asselineau. DUPLESSIS-MORNAY, t. XI, p. 265.

⁴ *Epistola suasoria* en tête du livre intitulé: *Mysterium Iniquitatis seu Historia Papatus* (1611). Voy. KOWALLÉ, pp. 434-435.

Sainte-Ecriture, ni par la doctrine de l'ancienne Église; que l'armée dont il pouvait disposer était trop faible pour qu'il pût espérer « porter un coup mortel à la Bête romaine », mais qu'il s'engageait à faire tous ses efforts pour unir les princes protestants, afin que tous ensemble pussent vaincre Satan et celui qui tenait sa place à Rome¹. Duplessis espérait donc plus que jamais que la guerre éclaterait bientôt en Allemagne. « L'Empereur, » mandait-il à Venise à la fin de décembre, « se rapproche des Unis, dont le nombre croit tous les jours; à Heidelberg, leurs délégués vont se réunir pour traiter des questions de la plus haute importance. Les rois de France, d'Angleterre et de Danemark y seront représentés par des délégués qui ont toute leur confiance². »

Hans Reinhard Brömser, vidamo de Mayence, que les Électeurs avaient envoyé en ambassade à Rodolphe, craignait, pour le printemps suivant, l'explosion d'une terrible guerre.

A ce moment suprême, l'Empereur mourut. L'hydropisie s'était déclarée; une plaie s'ouvrit dans la jambe, et après quelques jours de vive souffrance, l'Empereur s'éteignit (20 janvier 1612)³.

« Cette mort est un grand bonheur pour l'Empire, » écrivait Brömser le 13 février. « Si Rodolphe était revenu en Allemagne, il eût servi de jouet à ses ennemis. Un formidable orage se serait déchaîné contre les Catholiques; ce qu'on n'avait pu faire en 1610 se serait accompli; tous les vœux des Évangéliques eussent été accomplis; la justice n'aurait rendu ses arrêts qu'avec leur permission, le culte calviniste eût été imposé à l'Empire, et peu à peu les évêchés et archevêchés eussent été transformés en seigneuries et en domaines laïques. Mais la mort de l'Empereur semble écarter pour le moment le danger d'une guerre civile. Pour combien de temps? Cela dépendra de ceux qui veulent sérieusement la paix. Si les membres d'Empire catholiques et luthériens ne s'unissent pas pour la défense commune, le jour est proche où les furies de la guerre, appelées par l'étranger, se déchaîneront en Allemagne, et ce jour-là, *finis Germaniæ* ». »

¹ Le 7 octobre 1611, DUPLESSIS-MORNAY, t. XI, pp. 310-311.

² Lettre d'Asselineau à Duplessis-Mornay. DUPLESSIS-MORNAY, t. XI, p. 314.

³ * Voy. STIÈVE, *Allgem. deutscher Biographie*, t. XXIX, p. 514.

⁴ A Charles d'Egenolph à Francfort-sur-le-Mein, 16 janvier et 13 février 1612.

CHAPITRE VI.

ÉLECTION DE L'EMPEREUR MATHIAS, 1612¹. — LE « DIRECTEUR » DU NOUVEL EMPEREUR.

I

Aussitôt après la mort de Rodolphe, Christian d'Anhalt fit dire à Mathias « qu'en vue de son élection il serait bien de se rapprocher de l'Union, de s'occuper de ses intérêts, et de se déclarer prêt à toutes les concessions; il lui conseillait avant tout d'entretenir de bonnes relations avec le Palatinat qui, de tout temps, s'était hautement déclaré pour lui, et, tout puissant dans l'Union, « pouvait lui rendre de fort bons offices ». Le margrave d'Ansbach vint à Prague pour s'entendre avec Mathias, et celui-ci le chargea de préparer son élection dans l'Empire. « Quant à moi, » écrivait le margrave, « je ne doute point que, pour cette fois, on ne s'en tienne encore à la Maison d'Autriche. » « Parmi les princes de cette Maison, le roi d'Espagne, l'archiduc Albert et l'archiduc Ferdinand de Styrie sont ceux que les Catholiques ont le plus d'intérêt à favoriser. Ils ne parviendront jamais à faire nommer Philippe; Ferdinand est trop pauvre, et les Turcs sont ses proches voisins. Venise, il est vrai, est à sa porte, mais elle est mauvaise catholique; de plus, la Hongrie et l'Autriche sont en grande partie évangéliques. Si les Protestants veulent opposer un prétendant à l'archiduc Albert, rien de mieux pour eux que Mathias, auquel il leur sera d'autant plus avantageux de s'attacher qu'il déplaît extrêmement aux Électeurs catholiques. » « Si Mathias est élu grâce aux Évangéliques, il protégera l'Union par reconnaissance. » « Ses sujets sont en grande partie protestants, et maintenant qu'ils ont obtenu une si grande

¹ Voy. KOHL, *Die Politik Kursachsens während des Interregnums und der Kaiserwahl 1612, nach archivalischen Quellen dargestellt. Hallenser Dissertation*, 1887. On trouvera (p. 9), tirée des archives de Dresde une lettre confidentielle du landgrave calviniste Maurice de Hesse-Cassel (30 janv. 1612), où le prince cherche à faire accepter aux Electeurs l'idée d'un empire protestant. En ce cas, la couronne est offerte à la Saxe. Mais la Saxe refusa.

liberté il n'est pas probable que le roi se risque à attaquer l'Évangile. A l'aide de séduisantes promesses, il sera facile de gagner les sujets des terres héréditaires. » « On craint avec raison de fortifier la Maison d'Autriche ; mais ce qui atténue ce danger, c'est que l'élection de Mathias le brouillera certainement avec l'archiduc Albert. Le Pape et le roi d'Espagne ne recommandent Mathias que pour donner le change aux Évangéliques¹. » Le gouverneur de Moravie, Charles de Ziérotin, dont l'Électeur palatin avait réclamé le conseil répondit « que les princes ne pourraient mieux faire que d'élire Mathias, et que d'aucun autre ils n'avaient plus à espérer et moins à craindre. » « Il est vrai, » disait Duplessis-Mornay, « que Mathias n'a pas encore ouvert les yeux à la vraie lumière (c'est-à-dire au calvinisme) ; mais il ne s'opposera pas à ce qu'elle se répande ; pendant son règne, les Protestants gagneront du temps, et s'organiseront de manière à diriger la prochaine élection dans leur sens². »

Pour se rendre les Électeurs ecclésiastiques favorables, Mathias leur fit savoir qu'il pratiquait fidèlement sa religion, qu'il se comportait en tout en zélé catholique et prenait à cœur tous les intérêts de l'Église romaine ; que dès longtemps il avait conseillé à l'Empereur défunt de reprendre aux Protestants ce que Maximilien leur avait accordé ; qu'en Bohême, il avait congédié les prédicants et interdit l'assistance au prêche ; que malgré la lettre de Majesté il s'était proposé de défendre les armes à la main la religion catholique, mais que du côté du Pape, du roi d'Espagne et des autres princes catholiques, il n'avait pas été soutenu ; que les concessions qu'il avait faites aux Protestants lui avaient été arrachées par la nécessité, et n'obligeraient en rien ses héritiers et successeurs ; qu'il était facile de comprendre, aux plaintes et mécontentements des Protestants, qu'il n'avait pas rempli envers eux les promesses données, et que toutes ses sympathies étaient pour les Catholiques³.

L'Électeur Ferdinand de Cologne ajoutait foi moins que personne à ces belles paroles, et croyait Mathias plus fourbe encore que son père Maximilien. « Selon toute vraisemblance, » écrivait-il à Maximilien de Bavière avant l'ouverture de la Diète d'élection, « nous sommes à la veille de graves événements. Il faut nous attendre non seulement à la ruine de notre religion, mais à voir éclater de nouveaux troubles dans l'Empire, car le prince d'Anhalt a dit en confiance à l'Électeur de Mayence que le roi de Hongrie avait fait

¹ RITTER, *Politik und Geschichte der Union*, pp. 157-158.

² CHLUMECKY, t. I, pp. 797-798.

³ HAMMER, t. II, *Urkundenband*, pp. 401-405.

alliance avec les Protestants, et que ceux-ci lui avaient promis des secours considérables. Le Pape et le roi d'Espagne se taisent ; ils font semblant de n'être pas au courant de ce qui se passe ou de n'en vouloir rien apprendre. A nous, Électeurs, les Protestants recommandent très chaudement Mathias. Aussi plusieurs d'entre nous sont-ils tellement indécis, si lâches, si sourds à la voix de leur conscience, que, vis-à-vis de Dieu et de la postérité, il leur sera difficile de se justifier. Tout cela ne serait pas arrivé si le Pape et l'Espagne étaient intervenus à temps. » « Mathias, » écrivait Ferdinand dans une seconde lettre, « perdra infailliblement l'Empire romain ¹. » Pendant les négociations, l'Électeur craignait un coup de main calviniste : « Il est certain, » écrivait-il à Maximilien, « que si les Calvinistes le pouvaient, ils feraient une révolution et tenteraient un grand coup contre les Électeurs ecclésiastiques. C'est pourquoi je conjure Votre Grâce de prendre ses précautions afin que si la troupe turbulente fomentait quelque désordre ou osait envahir nos territoires, comme on ne se gêne pas pour le proposer tout haut, elle soit prête à tout événement : il est clair que ceux de l'autre côté méditent un coup perfide, et qu'ils se hâteraient de nous attaquer s'ils croyaient pouvoir le faire sans danger². »

Au début de la Diète de Francfort, les Électeurs ecclésiastiques s'efforcèrent de diriger les suffrages vers l'archiduc Albert, mais celui-ci, le 27 décembre 1611, s'était entendu avec les autres archiducs pour présenter Mathias comme le vrai représentant de la Maison d'Autriche et comme le candidat de leur choix. Mathias sut gagner l'Espagne et le Pape par la solennelle promesse d'une fidélité inébranlable à la foi catholique, et l'ambassadeur d'Espagne, Balthasar Zuniga, fut avec Klesl, à Francfort, l'agent le plus zélé du roi de Bohême. Il finit par obtenir pour lui les suffrages des Électeurs ecclésiastiques à la condition, toutefois, que l'Espagne s'engagerait à prendre la défense de la religion Catholique contre tous ses ennemis, fût-ce même contre le nouvel Empereur³.

¹ WOLF, *Maximilian*, t. III, pp. 287-290.

² WOLF, t. III, p. 297.

³ Voy. RITTER, *Politik der Union*, p. 118. CHLUMECKY, t. I, p. 798. GINDELY, *Rudolf*, t. II, p. 157, et *Geschichte des böhmischen Aufstandes*, t. II, SCHMID. *Histor. Jahrbuch der Görresgesellschaft*, 1885, pp. 194-196. ** Dans leur mémoire sur l'élection, les trois Electeurs ecclésiastiques indiquent au Pape les conditions qu'il doit poser au prétendant ; en voici les principes : avant tout, par ordre du nouvel Empereur, les biens d'Église confisqués par les ennemis du Catholicisme devront être restitués. L'Empereur ne devra prendre, permettre ni autoriser aucune décision qui puisse léser les droits, les statuts, les usages, les biens ou les revenus de l'Église. Il devra, le cas échéant, rétracter par un acte authentique les promesses faites soit de son propre mouvement, soit contrairement à sa volonté pouvant nuire à la religion catholique ou aux paroisses. Dans le courant de l'année, il devra

Le 13 juin 1612, Mathias fut élu à l'unanimité des suffrages¹. Son couronnement et celui de son épouse eut lieu quelques jours après². Des danses et des tournois suivirent la cérémonie. « Sa Majesté Impériale, » lit-on dans le compte rendu officiel de la solennité, « a donné la main, pour les dernières danses, à l'épouse de Sa Grâce l'Électeur administrateur du Palatinat. »

Une autre « danse » allait bientôt commencer.

« Si l'on ne regarde les choses qu'à la surface, tout semble s'acheminer vers la paix, » écrivait un gentilhomme de la suite de l'Électeur de Mayence, « mais les amers dissentiments qui ont éclaté entre les Électeurs pendant la Diète, dissentiments qui ne sont nullement apaisés, font présager quelque chose de bien différent³. »

II

Mathias avait cinquante-cinq ans lorsqu'il fut couronné Empereur. « C'était un seigneur de mœurs douces et affables, très sensible aux honneurs de ce monde, aimant l'éclat, l'appareil qui doit entourer le chef temporel de la Chrétienté. Bien que sa cassette fût ordinairement vide, le train de sa cour était toujours magnifique, même lorsque ses dettes s'étaient le plus accumulées. Il n'avait jamais aimé

sans hésitation et sans délai, favoriser l'élection régulière d'un roi romain pour l'assister. S'il était nécessaire d'avoir recours aux armes pour se mettre sur la défensive, l'Empereur devra faire servir son autorité à la défense des Catholiques, les soutenir et les assister. Ce que les Electeurs et autres membres d'Empire ont fait jusqu'à présent en leur nom dans l'intérêt du bien public, il ne devra pas le mal interpréter et sous n'importe quel prétexte entamer avec eux une action juridique extraordinaire; il devra couvrir du manteau de la charité fraternelle les actes de l'archiduc Léopold, et n'y pas chercher un prétexte pour prendre contre sa personne, ses biens ou ses sujets, une résolution hostile; s'il a déjà agi dans ce sens il devra changer de conduite et remettre les choses dans le *statu quo antea*; il devra, sans se lasser, favoriser tout ce qui peut contribuer à la gloire de Dieu, à l'exaltation de l'Eglise, à la paix et au repos public. Pour conclure, les Electeurs recommandent au Pape d'exiger le maintien du nonce de Cologne dans l'affaire du couronnement comme pour toutes les autres. SCHMID, a. a. b, p. 196. Sur la part qu'eut le Pape dans l'élection, voy. encore LÄMMER, *Melet. Romanor. mantissa*, p. 310.

¹ « Khevenhiller prétend », écrit Senkenberg (t. XXIII, p. 512), « que Mathias, s'agenouillant devant l'autel, supplia l'archevêque de Mayence de couronner avec lui son épouse; je ne puis croire à cette prosternation. » La relation complète du couronnement qu'on trouvera dans les *Frankfurter Wahltageten* (t. XIV p. 43), confirme le dire de Khevenhiller.

² * *Frankfurter Wahltageten*, t. XIV, p. 47.

³ Voy. Wolf, t. III, pp. 299-308. RITTER, *Politik*, pp. 118-123.

sérieusement le travail intellectuel; il se souciait peu ou point des affaires de l'état; il dépendait entièrement de ses conseillers, à la bonne étoile desquels il se fiait entièrement. L'évêque Klesl, qu'il avait nommé président du conseil en récompense de ses services, lui dit un jour avec la plus entière franchise : « Votre Majesté ferait bien de se mettre aux affaires; elle ne doit pas se laisser rebuter par les premières difficultés, car là où le travail personnel du maître fait défaut, les serviteurs sont négligents, et le pays comme les sujets en souffrent. Quand le chef de l'état n'accorde aucune attention à l'administration de la justice, à l'organisation militaire, qu'il n'assiste pas au conseil, qu'il ne s'occupe point des relations extérieures, qu'il ne tient pas régulièrement conseil, son apathie ne peut manquer d'amener une catastrophe, car un pareil état de choses ne peut durer. Je suis peiné de voir que Votre Majesté, malgré tout ce que je peux lui dire, ne veuille rien changer à ses habitudes. » « Votre Majesté, » disait-il un autre jour, « refuse de s'occuper elle-même de ses intérêts. Elle laisse les choses aller comme elles peuvent, pourvu que son repos ne soit pas troublé. Le conseil qu'on lui donne, elle le suit; dès que la majorité a décidé une chose, elle y donne son assentiment, pourvu que nul souci ne l'atteigne et sans se préoccuper de ce qui en adviendra. Quand on refuse le travail, il faut se préparer à avoir un jour un compte sévère à rendre à Dieu¹. » Klesl, bien différent de son maître, était d'une santé robuste et à toute épreuve; il était accoutumé à une vie simple, sobre et frugale; ses mœurs étaient irréprochables; il travaillait « comme une bête de somme », et bien que condamné pendant de longues années à constater l'inutilité de ses efforts, il se remettait toujours à sa tâche avec une nouvelle ardeur. Pendant tout le règne de Mathias, non seulement il fut président du Conseil privé, mais c'était lui qui initiait aux affaires les nouveaux venus. On l'appelait le « directeur » de l'Empereur. Son influence sur ce faible prince était d'autant plus grande que son immense fortune lui permettait d'avancer des sommes considérables au souverain toujours besoigneux. Bien qu'il se plût à répéter qu'il n'était qu'un humble et fidèle serviteur, il ne se gênait point pour dire que Mathias lui devait tout, et qu'il l'avait aidé à acquérir toutes ses couronnes². « Les archiducs Ferdinand et Maximilien lui reprochèrent d'avoir dit un jour en pleine table, en présence d'Électeurs et de princes : « Nous sommes bien près de

¹ Voy. HAMMER, t. III, *Urkundenband*, t. LIV, pp. 410-411.

² CHMEL, *Handschriften*, t. I, pp. 282-284. HAMMER, t. IV, *Urkundenband*, pp. 402, 404.

l'Empereur, allez le trouver, allez à l'impératrice, demandez, implorez! vous n'obtiendrez jamais que ce que je voudrai! » « Je veux, j'ai décidé, j'ai ordonné, » telle était sa manière habituelle de s'exprimer; aussi les désirs et les ordres de l'Empereur n'étaient-ils jamais obéis. Klesl divulguait souvent les secrets de l'état. Il interceptait les dépêches, et plusieurs fois il garda pour lui seul des lettres bien intentionnées adressées par l'Électeur de Mayence aux margraves d'Ansbach et de Bade, se contentant de dire à l'Empereur : « Il n'y a là dans ces paperasses que des chimères de vieux fous! » « On dit partout, » lit-on dans une satire politique de l'époque, « que Klesl, le vice-Empereur, tient la place de Mathias quand il s'agit de décider sur les plus graves intérêts de l'état, qu'il se fait tout à tous, que l'Espagne lui donne l'argent, l'Empereur le monde, le Pape le ciel. Il me semble que cela peut suffire à un mitron! Il se dit papiste, mais il sait tourner le manteau selon le vent, et porter l'eau sur les deux épaules. Qui connaît Klesl à fond, peut en attendre de bons offices; il est vrai qu'il se fait bien payer, mais quand on sait bien s'y prendre on obtient de lui cent pour cent, si ce n'est davantage. »

Mais ce que l'histoire reproche surtout au tout-puissant ministre, c'est sa politique sans principes, c'est sa duplicité, qui finit par lui aliéner la confiance des Catholiques comme celle des Protestants. « Personne ne peut se fier à lui, » écrivait l'ambassadeur de Venise, Jean Soranzo, « car avec une souplesse merveilleuse il sait, tout en faisant force promesses, tenir les uns et les autres en suspend, et s'arranger de telle sorte que jamais les affaires ne se terminent ¹. »

Le nonce de Vienne, dès 1610, s'était plaint de l'esprit intrigant et rusé du chancelier ²; à la même date, Maximilien de Bavière avertissait les Catholiques de s'en méfier ³. « Je connais bien l'homme, » écrivait en 1610 l'Électeur de Mayence à un ami, « et je ne puis me fier à lui, car tout son génie consiste à faire succéder peu à peu la confiance à la méfiance, afin que ses propres intérêts triomphent seuls. Si quelqu'un va le trouver, il commence aussitôt son refrain, et ce refrain a fait bien des ennemis à la Maison d'Autriche ⁴. » « Les princes unis disent tout haut qu'à la cour ils peuvent tout obtenir et tout faire, puisqu'il ne s'agit que de savoir

¹ CEMEL, *Handschriften*, t. I, pp. 264-263.

² HURTER, t. VII, p. 46.

³ KERSCHBAUMER, p. 390, note 1.

⁴ HAMMER, t. II, *Urkundenband*, p. 190, n° 266.

donner assez au tout puissant Klesl ¹. » Bien peu de temps on entendit les Unis se plaindre amèrement du ministre, tout haut qu'il était impossible de se fier « au prêtre fourbe loyal, au fils du diable ², perfide comme lui ».

¹ HAMMER, t. III, p. 33, note.

² RITTER, *Politik der Union*, p. 146, note 2, p. 169.

CHAPITRE VII

UNION ET LIGUE. 1612-1613

« Le nouvel Empereur est là, mais il ne faut chercher le pouvoir ni chez lui, ni à sa cour, car il est ailleurs, » écrivait peu de semaines après le couronnement un attaché à la chancellerie de Mayence. « L'Union est comme une épée de Damoclès suspendue sur la tête des Catholiques, et Sa Grâce l'Électeur vit dans la perpétuelle angoisse de la voir bientôt tomber, ce qui serait pour le Saint-Empire le signal de la guerre, et d'une guerre sanglante¹. »

Avant même que Mathias n'eût été élu, Jean Schwoikart informait l'Électeur de Saxe que les princes unis, principalement dans le voisinage du Rhin, faisaient d'actifs préparatifs de guerre; que le Palatinat, le Wurtemberg, Strasbourg, Bade, etc., recrutaient partout capitaines et soldats; qu'ils ne reculaient devant aucun sacrifice pour l'enrôlement des troupes, et que, par conséquent, les Catholiques soucieux de maintenir la paix de religion et la paix civile feraient bien de se préparer à la défense : « Pendant et après la formation de l'Union, on a été jusqu'à dire qu'un jour viendrait où l'on se débarrasserait sans cérémonie des membres catholiques, en premier lieu des princes spirituels, et qu'on changerait la constitution de l'Empire, but que l'on poursuit par la parole et par la presse, en secret, et publiquement, comme nous en avons des preuves certaines. Ce but on ne rougit pas de le poursuivre ouvertement; on invente des prétextes pour envahir les territoires; on attire dans le pays les souverains de l'étranger, dont les intentions sont toujours suspectes; en un mot, on ne néglige rien de ce qui peut augmenter le péril. Un terrible orage aurait sans doute éclaté depuis longtemps en Allemagne, si le Dieu de bonté, de sa main toute puissante, n'avait déjoué ces perfides complots. » « Cependant l'Union continue à se fortifier intérieurement et extérieurement et ne cesse de menacer les Catholiques ». Schwoikart demandait à l'Électeur d'indiquer ce qu'il fallait faire, selon lui, on pouvait faire pour conjurer le péril et ce que les

¹ Voy. Lettre datée du 17 juillet 1612, conservée dans la chancellerie de Mayence. Communiquée par Böhmer.

membres d'Empire catholiques pourraient attendre de lui en cas de nécessité. Comme l'Union était alliée à l'Angleterre, au Danemark, aux États-Généraux, et, grâce à de si puissants appuis, surpassait de beaucoup en force les membres d'Empire pacifiques, la question était de savoir si, dans le danger qui les pressait, ceux-ci pourraient trouver secours et assistance « chez de lointains protecteurs », et s'ils ne feraient pas bien, par exemple, d'envoyer des ambassadeurs en France, en Lorraine, en Savoie, et en Bourgogne¹. »

Au mois d'avril 1612, le roi d'Angleterre qui, depuis la mort d'Henri IV, se considérait comme le principal appui de la cause protestante, avait conclu avec l'Union un traité par lequel il s'engageait à lui fournir 4,000 soldats. Deux ans auparavant, des négociations avaient été entamées relativement au mariage de l'Électeur palatin Frédéric V, encore mineur, avec la fille du roi d'Angleterre, Elisabeth. Ces négociations aboutirent, et le mariage fut célébré à Londres au mois de février 1616 avec une magnificence inconnue jusque-là. Les fêtes nuptiales ne coûtèrent pas moins de 100.000 livres sterling, somme colossale pour l'époque. L'état de maison de la future Électrice se composait de 374 personnes. En se rendant à Heidelberg, elle monta, entre Cologne et Bonn, sur un navire palatin où l'on avait aménagé sept chambres, parmi lesquelles une chambre pour la vaisselle d'argent, une salle d'armes, trois splendides salons ornés de tapis magnifiques, et meublés en velours bleu et en velours rouge. Les fêtes du mariage durèrent plus d'une semaine². Les mascarades, les tournois, les chasses, les banquets se succédaient sans interruption; chaque jour, on vidait vingt foudres de vin. Le luxe inouï dont s'entourait la princesse d'Angleterre dévora les dernières ressources du Palatinat³. « Heidelberg, » écrivait un voyageur en 1616, « est devenu comme un petit Paris au milieu de l'Allemagne. Tout y est organisé à la mode *welche*, et l'on ne saurait imaginer la magnificence de la cour et la vie frivole qu'on y mène; toutefois, cette prospérité n'est qu'apparente. Le pauvre peuple, accablé d'impôts, fait entendre des plaintes si lamentables qu'un cœur de pierre en serait ému. Ce qui augmente le mécontentement populaire, ce que personne n'ignore,

¹ RITTER, *Politik der Union*, pp. 159-162.

² L'Université d'Heidelberg fit complimenter la future souveraine du pays par un jeune garçon, qui lui offrit des fruits en lui adressant ces paroles : « Madame, les déesses Flore et Pomone vous saluent, vous souhaitent toute bénédiction et félicité et vous présentent cette corbeille. » HÄUSSER, t. II, p. 274.

³ Pour plus de détails, voy. HÄUSSER, t. II, pp. 258-275.

c'est que les coffres de l'Électeur sont vides, et que ses dettes augmentent tous les jours ¹. »

Jacques I^{er} rêvait une couronne pour son gendre, et ne doutait pas qu'avant peu il ne fût couronné à Prague; ses ambassadeurs prodiguaient l'argent anglais pour gagner les sympathies des Protestants. « La Bohême, » mandait un agent bavarois en 1613, « me fait l'effet d'un pays sur lequel un orage s'amoncele lentement, car on ne pense pas que l'Empereur tienne ses promesses relativement à la religion. » Un autre agent diplomatique écrivait dès le mois d'août 1612 : « La plus grande agitation règne parmi les membres l'Empire des pays héréditaires : partout l'esprit républicain fermente. » A Vienne, l'ambassadeur d'Angleterre entretenait une correspondance active avec la noblesse protestante d'Autriche, et l'Eschernembl se donnait toutes les peines imaginables pour faire aboutir une alliance entre l'Union et les membres réunis des pays héréditaires ².

La ruine de la Maison de Habsbourg semblait imminente. Cependant Klesl entretenait toujours des rapports confiants avec les Unis, sans l'espoir de donner plus de stabilité au trône de Mathias. « Je vous garantis sur l'honneur, » écrivait-il au margrave d'Ansbach qui l'avait chargé de remettre un message à l'Empereur et à l'impératrice, « que vous êtes regardé ici comme l'enfant de la maison, et j'espère que Leurs Majestés impériales vous le prouveront en toute circonstance. Tenez-vous toujours fermement attaché à l'Empereur ³. » « Klesl met tant de zèle à soutenir les intérêts des princes protestants, » écrivait Gaspard Schoppe à Rome le 6 avril 1613, qu'il est à craindre qu'avant peu l'Église Catholique ne soit entièrement ruinée dans toute l'Allemagne ⁴. »

Le 30 décembre 1612, l'Empereur avait convoqué les membres de l'Empire pour le 24 avril suivant : le principal objet de la Diète devait être la régularisation de la question judiciaire et la fixation de nouveaux subsides indispensables au refoulement des Turcs.

Les Unis se proposaient d'exposer leurs « griefs » à la Diète, et Klesl n'oubliait rien pour décider les membres catholiques à souscrire à tout ce qui leur serait demandé. « Ce maudit intrigant, » lit dans une dépêche du conseiller de Mayence Guillaume-Ferdinand Essern, « ne cesse d'évoquer des fantômes pour épouvanter les

Allerhand von gelehrten und curieusen Sachen, pp. 23-24.

CHLUMECKY, t. I, pp. 821-825. WOLF, *Maximilian*, t. III, pp. 312-313. GIXY, *Gesch. des böhmischen Aufstandes*, t. I, pp. 78, 186.

RITIER, *Politik der Union*, p. 126, note.

KERSCHBAUMER, p. 215.

Catholiques; il leur parle aussi d'honneur, de gloire, pour les flatter et pour obtenir davantage. » De Vienne on écrivait à l'Électeur de Mayence : « La ligue catholique est loin d'être de force à se mesurer avec l'Union, et il est impossible de compter sur des secours étrangers; le Pape n'est qu'un vieillard débile; le roi d'Espagne ne parvient même pas à soumettre ses sujets rebelles, à plus forte raison ne pourra-t-il rien faire en Allemagne; bien plus, il vient de conclure avec les Provinces-Unies une trêve humiliante. La couronne de France a bien assez à faire avec les Calvinistes, la Pologne avec les rebelles qui troublent continuellement le royaume, avec les Moscovites et les Suédois; les princes d'Italie ne sont occupés qu'à défendre leur propre sécurité. Les Unis, au contraire, sont en bonnes et confiantes relations avec les Turcs et les pays héréditaires; ils sont alliés aux États-Généraux, à l'Angleterre, à la Suisse; relativement à eux, les membres d'Empire catholiques et l'Empereur sont extrêmement faibles. Mathias pourrait très bien avoir la main forcée, et alors c'en serait fait de la religion catholique en Allemagne. Les membres catholiques feraient donc bien de se rapprocher des Protestants, surtout au sujet de la Réserve ecclésiastique, contre laquelle ces derniers n'ont cessé de protester; du reste, cette loi n'a jamais été appliquée, puisqu'on a laissé les Protestants dans la tranquille possession des évêchés. Il semble donc sage de concéder à son souverain actuel l'évêché de Magdebourg et d'accorder aux autres évêques protestants le siège et la voix aux assemblées d'Empire; il faudrait aussi « modifier » la paix de Religion dans le sens où les Unis le souhaitent. Si l'on prend le parti contraire, il faut s'attendre à la dissolution; alors la justice cessera de fonctionner, et l'Empire périra infailliblement. Voici sur la situation actuelle l'opinion des théologiens les plus éclairés : Si la voie qu'on suit actuellement doit procurer à la religion catholique plus de maux que d'avantages, il serait criminel de s'y obstiner, car très certainement ce serait un plus grand malheur de voir les Turcs et les hérétiques envahir et persécuter l'Allemagne et la foi catholique, que de consentir à faire aux Protestants de sages concessions ¹. »

L'archevêque de Mayence, prélat d'un caractère timoré, ennemi par nature de toute entreprise belliqueuse, n'avait fait jusque-là que trop de concessions ². Mais ses illusions étaient tombées, et il en était venu à la conviction « que toutes les compositions avaient même refrain, et que c'était toujours aux Catholiques à en payer

¹ WOLF, t. III, pp. 331-342. 337-340.

² Par exemple en 1607. Voy. plus haut, p. 311.

les frais ». « D'ailleurs, » disait-il à un conseiller de Francfort, « on ne peut ajouter foi aux promesses des calvinistes ; si aujourd'hui on leur accorde un doigt, demain ils en voudront trois, bientôt la main, puis enfin le bras, pour en frapper rudement l'imprudent qui se serait fié à leurs paroles. » « Les Luthériens, » ajoutait-il, « n'ont pas moins de raisons de se méfier d'eux que les Catholiques. Je leur conseille de se rappeler le passé, et ce qui leur est advenu toutes les fois que les Calvinistes ont eu les dés en main, notamment en Hesse ¹. Avec les réformés, aucune parole donnée, aucun titre d'ancienne amitié ne met à l'abri des surprises : une promesse solennellement signée et scellée ne donne pas de sécurité. » « La cour impériale s'efforce d'obtenir la dissolution de l'Union et de la ligue catholique : ces ligues, dit-elle, font courir de grands dangers au Saint-Empire. Le mal qu'elles font saute en effet aux yeux de tout le monde ; le mieux serait que des deux côtés on se fit de loyales promesses, et que ceux-là commencent à dissoudre qui ont premièrement établi, et qui ont forcé les Catholiques à se mettre sur la défensive. Cela est juste, mais que les Catholiques, comme on le leur propose, renoncent à leur ligue au moment où la Diète va s'ouvrir, où leurs adversaires se fortifient et conspirent avec l'étranger, c'est un projet absurde plus qu'on ne saurait dire ; je ne puis ni l'appuyer ni le conseiller ; j'agis bien plutôt dans le sens contraire, et de toutes mes forces ; et cela non pour provoquer de nouveaux troubles, non parce que je convoite le bien d'autrui, mais uniquement pour maintenir nos droits, pour conserver du moins ce qui est encore à nous ². »

« De tout temps, » écrivait encore l'Électeur à Klesl, « j'ai tenu les ligues particulières pour dangereuses et funestes ; pour ma part, j'ai fait tous mes efforts pour rester dans l'observation stricte des lois de l'Empire, des articles de la paix religieuse et civile, et je n'ai pas de plus grand désir que de voir l'Empereur, par un gouvernement ferme et sage, rendre un peu de sécurité aux membres catholiques, ecclésiastiques et laïques. Mais nos adversaires, par leur confédération, ont fourni le premier prétexte à la « sécession » ; ils se sont unis aux ennemis de l'Église Catholique et de l'Empire ; ils ont même fait alliance avec les Turcs et les Tartares ; il ressort de leurs actes et de leurs écrits qu'ils sont déterminés à détruire le Catholicisme, à renverser la constitution, à ruiner la Maison de

¹ Voy. plus haut, pp. 528 et suiv.

² * Mémoires du conseiller de Mayence von Essern, 13 juillet 1613, communiqué par Böhmer.

Habsbourg. Chacun sait qu'ils n'ont plus aucun respect pour la Majesté Impériale, que, par leur faute, la justice ne fonctionne plus, que les lois ne sont plus obéies, que l'obstination, la déloyauté, la duplicité, la ruse ont pris chez eux de telles proportions qu'on ne peut se fier ni à leurs assurances les plus solennelles, ni aux traités conclus, ni à leurs lettres et à leurs sceaux, pas même à leur foi jurée, car tout cela, selon l'abominable doctrine de Machiavel, peut et doit disparaître devant ce qu'ils appellent la raison d'état¹. Vous savez combien il me serait facile de vous en fournir des preuves, tirées d'événements récents. »

« Nous autres Catholiques, » disait encore Schweikart, « nous avons perdu la plus grande partie de ce qui nous appartenait par un excès de confiance et de crédulité; ce qui nous reste est en péril; dans un tel état de choses, que les membres catholiques pacifiques et fidèles se laissent ravir, avec leurs territoires et leurs sujets, leur foi et leur culte; qu'ils se soumettent sans mot dire au bon plaisir de leurs ennemis, ce serait une faiblesse qui n'aurait aucune excuse devant Dieu, et la postérité ne nous absoudrait point d'une telle lâcheté. Puisque les membres catholiques ne peuvent obtenir aucune sécurité par les voies régulières, personne ne s'étonnera de les voir se préparer à la guerre pour une défense devenue indispensable, car ils doivent sauver leur culte, leur liberté; ils ont le droit de jouir en paix de tous les bienfaits de l'Empire dans une obéissance fidèle à l'Empereur. Ils doivent obtenir justice, et pour eux et pour leurs sujets. Or voilà toute la raison d'être, voilà tout le but de la ligue catholique. Quant à l'Électeur de Saxe et autres membres pacifiques de la Confession d'Augsbourg, je crois et j'espère, me fondant sur la loyauté de leurs actes et de leurs résolutions précédentes, qu'ils ne changeront point de manière d'agir. D'ailleurs Klesl sait depuis longtemps qu'on ne peut faire aucun fond sur les bonnes paroles de nos adversaires toutes les fois qu'il s'agit de religion ou des choses qui en dépendent, surtout quand ils convoitent ce qui est à nous. De plus, tout le monde sait avec quel zèle, quelle habileté, à l'aide de quels mensonges on cherche à exciter contre nous les princes fidèles à l'Empire, et en premier lieu l'Électeur de Saxe, dont le crédit et l'autorité ont maintenu jusqu'ici l'équilibre entre les deux partis. Si les Unis réussissent à gagner la Saxe, la Maison d'Autriche et les princes catholiques sont en grave péril; il faut donc qu'ils se décident à s'armer pour leur défense, et qu'ils ne viennent

¹ «... Sed hæc omnia ad quamvis occasionem ex detestanda Machievelli doctrina rationi status, ut vocant, sedere cogantur. »

pas à la Diète sans avoir rien prévu, sans s'être préparés d'avance à soutenir la lutte. S'ils ont peur, l'Empereur verra s'évanouir toutes ses espérances, et la cause catholique sera dans le plus extrême péril¹. »

On soutenait à la cour de Vienne que puisqu'on était destitué de tout moyen de résistance, il fallait retirer la loi sur la Réserve ecclésiastique et « modifier » la paix de religion dans le sens protestant. Maximilien de Bavière combattait de toutes ses forces cette opinion : « On ne peut pas, on ne doit pas, » dit-il dans une instruction à ses ambassadeurs, « accorder le siège et la voix aux usurpateurs, car ce serait agir contre la paix de religion. Si l'on cède sur ce point, les Protestants poursuivront très certainement leurs attentats, et les princes laïques se mettront tranquillement à la place des archevêques, des évêques et des abbés. Dès maintenant, il ne s'agit plus seulement de Magdebourg, mais de l'archevêché de Brême, des évêchés d'Halberstadt, de Minden, de Verden, d'Osnabruck, de Lubeck, etc., en tout seize évêchés. Si nous accordons le siège et la voix aux Protestants, nos adversaires pourront compter sur seize nouveaux suffrages, ils formeront la majorité, ils décideront sur toutes les questions dans les assemblées, et tout dépendra de leur bon plaisir. Avant peu, c'en sera fait de la religion catholique dans l'Empire. La chose est d'autant plus certaine que dans les conseils de ville, les Protestants ont déjà la majorité. A l'avenir donc, aucun membre catholique ne pourra obtenir justice; aussitôt qu'il aura à se plaindre d'un membre protestant, on fera de sa juste plainte une question de religion; on prétendra que sa cause ne peut être jugée par le Conseil aulique, et que c'est à la Diète à décider. Or, à la Diète, ils auront la majorité. Il importe de peser les conséquences de nos actes : un peu plus tard, on contraindra les villes d'Empire catholiques à accorder aux Protestants le libre exercice de leur religion et l'entrée au conseil et aux charges publiques; peu à peu on forcera de même tous les évêques et seigneurs catholiques à accorder la complète liberté du culte luthérien ou du culte calviniste dans leurs domaines; comment espérer s'entendre jamais avec de tels adversaires? Ils ont signé le traité de Passau et la paix de religion; ils ont solennellement juré d'en respecter

¹ Voy. HÖFLER, *Fränkische Studien*, pp. 28-285. Au mois d'octobre 1612, l'évêque d'Augsbourg, Henri de Knöringen, renseignait le Pape sur l'organisation et le but de la ligue, à la formation de laquelle il avait beaucoup contribué. Selon lui, la plus étroite union entre les Catholiques était l'unique moyen de parer les coups des hérétiques, « ad resistendum eorum conatibus et catholicos omnes, imprimis autem ecclesiasticos ab eorum invasionibus securos praestandos. » Voy. STEICHELLE, *Doc.*, t. I, p. 66.

les articles, et malgré les textes les plus clairs, ils eut, depuis lors, confisqué abbayes et couvents toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. »

Maximilien ne pouvait admettre que le peu de ressources dont les Catholiques pouvaient disposer fût pour eux une raison de céder : « Si seulement, » disait-il, « les membres catholiques s'entendaient, s'unissaient, aucun danger ne les menacerait, ils ne courraient point le risque d'être dévorés par les loups protestants ! Le Pape, l'Espagne, les Suisses catholiques, le stathouder des Flandres espagnoles, les princes italiens et la Maison de Lorraine sont avec eux en bonne correspondance ; ils ne verraient pas avec indifférence l'Église Catholique opprimée. Et quand bien même la victoire resterait à nos adversaires, nous aurions du moins sauvé notre honneur en luttant pour notre défense ! si nous devons tout perdre, nous serions justifiés devant Dieu et devant les hommes. Ne serait-ce pas pour nous une honte éternelle de nous laisser prendre ce qui est nôtre sans avoir même essayé de résister ? Ce serait là vraiment trahir l'Église ! Si nos prédécesseurs avaient montré plus d'énergie, la situation actuelle eût été impossible, et nous ne serions pas dans le labyrinthe où nous nous égarons. »

Maximilien était résolu à agir conformément à ces principes. Voici ce qu'il proposait de faire : Éviter tout ce qui pourrait donner de l'ombrage à la Maison de Saxe, afin qu'elle n'ait aucune raison de craindre un piège ; assurer les villes d'Empire que, du côté des Catholiques, on ne désirait point sortir du statu quo, et qu'on resterait inviolablement attaché aux articles de la paix de religion. A la Diète, dans le cas où les Catholiques seraient vivement sollicités par l'Empereur d'abolir leur ligue, ne consentir à désarmer que lorsqu'on aurait reçu de sûres garanties qu'il n'en résulterait rien de funeste pour la bonne cause, et qu'on n'aurait pas à s'en repentir¹.

Grâce aux efforts du duc de Bavière, les membres de la ligue se réunirent à Francfort le 11 mars 1613, et les résolutions suivantes furent adoptées :

I. — A l'avenir comme par le passé, les Catholiques sont résolus à maintenir la paix de religion intégralement et loyalement. Si les Protestants demandent que le traité soit renouvelé dans le sens où il l'a été à Augsbourg en 1555, ils pourront y consentir, à condition que ce renouvellement s'opère vraiment pour le motif qu'ils invoquent, c'est-à-dire de manière à ce qu'il soit dé-

¹ WOLF, t. III, pp. 340-350.

sormais impossible aux scribes, aux mécontents des deux partis de représenter la paix non comme un contrat perpétuel, mais comme un expédient temporaire. Il sera de plus nécessaire de stipuler dans le recez de la Diète que ce renouvellement ne pourra devenir pour personne un sujet de contestation, ni donner occasion à aucune rupture de la paix.

II. — Selon la tradition constante, rien ne sera décidé aux Diète d'Empire et aux assemblées de députés dans toutes les questions qui intéressent l'état et la religion qu'à la majorité des voix. L'Empereur sera supplié de ne pas céder aux réclamations qui pourront être élevées sur ce sujet par les Protestants. Sur ce point important, il sera nécessaire que l'Empereur et les membres catholiques se tiennent unis et soutiennent avec énergie les louables usages et traditions du passé. En effet, si l'on ne devait plus avoir égard aux décisions de la majorité dans les assemblées, il n'y aurait plus aucun moyen de mettre fin aux disputes, et de réconcilier entre eux les membres des diverses religions; l'Empire tomberait dans une confusion toujours plus lamentable, et, au bout de peu de temps, pencherait vers la ruine.

III. — Les détenteurs actuels des évêchés et archevêchés confisqués depuis la paix de religion ne pourront jamais être considérés par les membres catholiques comme des propriétaires légitimes; jamais ils ne leur concéderont le siège et la voix dans les assemblées. L'Empereur sera supplié de repousser avec fermeté toute proposition contraire.

IV. — Les enquêtes de la Chambre Impériale, y compris les procès des Quatre Couvents, devront être reprises. On ne concédera rien aux Protestants sur cet article. Ils veulent l'abolition de ces procès, ils entendent annuler d'avance les plaintes légitimes des Catholiques opprimés, se frayer la voie aux charges ecclésiastiques et aux abbayes encore en la possession des Catholiques, et leur ravir ainsi la jouissance de leurs droits et les bénéfices de la paix de religion. Il est impossible de les laisser faire.

V. — Relativement à la juridiction impériale que les Protestants contestent, et à la concurrence du Conseil aulique et de la Chambre Impériale, on ne peut douter que l'Empereur lui-même ne fasse respecter ses droits et ne défende le fondement même de son autorité suprême contre de déraisonnables exigences. Il importe aussi grandement aux membres catholiques que l'Empereur soit reconnu universellement comme étant la source dont toute justice émane, et que chacun avoue et reconnaisse que son autorité juridique est au-dessus des arrêts et sentences de la Chambre Impériale. Les mem-

bres catholiques travailleront de toute leur force à faire respecter dans leur intégrité ses prérogatives et ses droits.

Mais surtout les Catholiques sont déterminés à défendre la paix publique et religieuse et la constitution; ils s'uniront étroitement pour éviter la violence qui les menace, ils exposeront pour la bonne cause leurs biens et leurs vies. Pour ce but de défense, tout membre, avant même l'ouverture des séances, devra remettre vingt-cinq mois romains aux chefs de la ligue, et dans le cas où, contre toute attente, la guerre deviendrait inévitable avant même l'ouverture de la Diète, ils ajouteront dix mois de plus à leur offrande, afin que ceux auxquels il appartient de décider sur la question militaire soient assurés d'être réellement soutenus. Si la sédition devenait générale et qu'il fallût adopter un plan de guerre, les Catholiques resteraient indissolublement unis, et sacrifieraient tout ce qui leur appartient. Ils s'y engagent sur leur honneur de prince, et leur parole tient lieu de serment ¹.

Plusieurs délégués des membres d'Empire catholiques qui ne faisaient pas partie de la ligue signèrent ces mâles résolutions. Après leur départ, l'assemblée continua ses délibérations jusqu'au 15 mars; à cette date, un second recez fut signé. Les membres de la ligue déclaraient s'en remettre entièrement à leurs chefs quant aux relations à établir en cas de nécessité avec la France, la Lorraine, la Savoie et quelques princes italiens afin d'en obtenir du secours. Ils se promettaient de réclamer de nouveau l'assistance du Pape et du roi d'Espagne. Dans le cas où les confédérés suisses non catholiques se joindraient à l'Union protestante, ils convinrent de charger l'évêque de Constance de décider les suisses catholiques à attaquer les suisses protestants dans leur propre pays ².

Peu de temps après l'assemblée de Francfort, les Unis se réunirent à Rothenbourg, où, dès le 10 janvier, l'administrateur palatin les avait invités à se rendre. Il s'agissait de s'entendre sur la conduite à tenir pendant la Diète. Il fut décidé à l'unanimité qu'on maintiendrait la confédération, même si les Catholiques s'engageaient à dissoudre la leur. Par l'intermédiaire de Bade et de Strasbourg, on se promit de négocier avec les Suisses touchant une alliance plus étroite, d'entretenir une correspondance active avec les membres d'Empire de Bohême et de Moravie, de n'accorder, dans les domaines protestants, aucune permission d'enrôlement ou avantage quelconque à la partie adverse; de continuer « la correspondance » avec Venise, et de prier le roi d'Angleterre, qui déjà s'était déclaré

¹ Voy. le recez de l'assemblée de Francfort dans STUMPF, *Beiträge*, pp. 22-39.

² WOLF, *Maximilian*, t. III, pp. 362-363.

en faveur des Unis, de s'employer auprès de la Suède et du Danemark, « afin que la religion évangélique pût s'affermir et se stabiliser davantage, surtout en Allemagne. » Pour obtenir, parmi les Évangéliques « une harmonie plus parfaite, » les Unis invitèrent encore une fois l'Électeur de Saxe, le duc Henri-Jules de Brunswick et le landgrave Louis de Hesse-Darmstadt à se joindre à eux. « Il nous est d'autant plus indispensable de nous fondre en un seul tout, » disaient-ils, « quo la ligue papiste se fortifie tous les jours, et qu'on n'est que trop averti de ses perfides complots par l'assemblée de Francfort et par l'alliance des Catholiques avec le Pape et l'Espagne, alliance dont on a reçu des nouvelles certaines ¹. » Mais les princes protestants dont on sollicitait l'adhésion ne répondirent point aux avances qui leur étaient faites ². A plusieurs reprises, on pressa la ville libre de Francfort de se joindre à l'Union; elle persista toujours à garder la neutralité, redoutant, disait-elle, les funestes conséquences des ligues. Le conseil était persuadé ou que les choses pourraient s'arranger de manière à rendre toute confédération inutile, qu'on en reviendrait aux anciennes et équitables lois et constitutions de l'Empire et des cercles, ou qu'aucune paix véritable ne pourrait être obtenue, et qu'on n'en pourrait

¹ SENKENBERG, t. XXIII, pp. 547-549.

² Déjà, en 1610, le landgrave Maurice de Hesse-Cassel avait engagé le landgrave Louis de Hesse-Darmstadt à se joindre à l'Union; mais Louis avait répondu à ses instances par un refus. « Les membres d'Empire calvinistes, » écrivait Philippe à Louis vers le milieu de janvier 1610, « aspirent depuis longtemps à bénéficier de la paix civile et religieuse d'Augsbourg; ils voudraient voir leurs coreligionnaires siéger au Conseil aulique, aussi bien qu'à la Chambre Impériale. C'est là un des buts poursuivis par leur Union. Il faut donc se garder d'augmenter ses ressources, car elle entrave les progrès de la pure religion. De plus il n'est pas douteux que les membres d'Empire catholiques, voyant que cette ligue réunit les luthériens aux calvinistes, refuseront d'accepter plus longtemps la paix de religion d'Augsbourg, conclue entre eux et les seuls luthériens, et l'on ne saurait les en blâmer. Ainsi se trouverait annulée cette paix religieuse que nous avons établie à perpétuité. De plus, se joindre aux Unis serait préparer de lourdes charges aux terres de Hesse, car il faudra leur fournir des troupes et de l'argent. Ceux qui ont mêlé à nos affaires l'étranger, qui ont demandé secours aux potentats voisins, et se sont alliés à eux, s'en sont toujours très mal trouvés; l'Allemagne en a fait l'expérience il n'y a que peu d'années, car des amis de ce genre ne veulent pas, comme on dit, avoir gardé pour rien le saint sépulchre. Outre cela je ne vois pas bien l'avantage que le Saint-Empire pourra retirer de l'Union, si, comme cela paraît vraisemblable, elle veut attaquer la Majesté Impériale et l'autorité placée par Dieu même au-dessus des membres d'Empire. N'est-il pas écrit : Rendez à l'Empereur ce qui est à l'Empereur, fût-il un payen ou un infidèle? en effet, au temps du Sauveur, l'Empereur était payen. Soyons-en persuadés, la plus grande partie des Unis étant calviniste, les membres de la Confession d'Augsbourg non modifiée seront un jour obligés de danser sur l'air de la flûte calviniste, et s'en trouveront fort mal. » *Archiv. für hessische Geschichte und Alterthumskunde*, t. X, pp. 313-316.

chercher ni obtenir une nouvelle sans tirer l'épée du fourreau ¹. »

Quant « aux griefs des Évangéliques », il fut décidé à Rothenbourg qu'on maintiendrait avec énergie ceux qui avaient rapport au Conseil aulique et à l'abolition des procès des Quatre Couvents. L'administrateur de Magdebourg devait obtenir le siège et la voix aux Diètes d'Empire. Donawerth, que le duc de Bavière refusait d'évacuer avant d'avoir reçu des indemnités de guerre pour les frais considérables de l'exécution, devait être rétabli en son premier état, conformément à la promesse de Rodolphe; car ceux-là seuls devaient payer les frais qui avaient été cause de tout le mal. L'Union s'établissait justicière des griefs de chacun de ses membres, et déclarait sa résolution de ne prendre part à aucune délibération ou vote avant d'avoir obtenu satisfaction. À tout le moins exigeait-elle que les griefs principaux sur lesquels l'Empereur seul pouvait décider fussent redressés. En cas de refus, les Unis se promettaient de ne payer aucune contribution pour la campagne turque et de décider au moyen d'un vote « ou la sécession ou le départ ». S'ils se sentaient suffisamment préparés, s'ils étaient certains de l'alliance et du secours des princes et seigneurs étrangers, ils pourraient sans nul inconvénient dissoudre la Diète, et il allait de soi-même que tout impôt ou contribution serait refusé ².

En même temps, les Unis demandaient au roi de Danemark aide et assistance contre les papistes. Au mois de mai, grâce à l'intervention du roi d'Angleterre ³, les États-Généraux signèrent avec eux un traité de quinze ans, sur la base d'une mutuelle assistance en cas de nécessité. A partir de ce moment, les États-Généraux devinrent les plus fermes soutiens de l'Union et jouèrent le principal rôle dans les événements qui suivirent.

Il était facile de prévoir, même avant l'ouverture de la Diète, que tous les efforts des bien intentionnés allaient être inutiles, et qu'il était devenu impossible de rétablir dans le Saint-Empire la concorde et la paix.

¹ *Reichstagsacten*, t. XCVI, fol. 27, 37, 41.

² Recez de l'assemblée de Rothenbourg, 28 mars 1613, communiqué par von Höfler. RITTER, *Politik der Union*, pp. 162-167.

³ GARDINER, t. II, p. 162. * Voy. WENZELGERUR, t. II, p. 860.

CHPITRE VIII

DIÈTE DE RATISBONNE. 1613

I

La Diète devait s'ouvrir le 24 avril, mais elle fut retardée jusqu'au mois d'août. Les membres d'Empire allèrent au devant de l'Empereur dans un splendide équipage, suivi de plus de mille chevaux richement caparaçonnés. Mathias s'avancait « avec huit cents chevaux, mais son cortège, comparé à celui des États « était comme le soleil comparé à la lune ». Il portait un pourpoint en drap blanc tissé d'or et tout brodé de perles; un chapeau blanc orné de plumes de héron, un manteau de velours orange, doublé de soie blanche et brodé d'or. La selle et le harnais de son cheval étaient couverts de pierres précieuses. L'impératrice suivait dans un carrosse doré, surmonté d'un lion d'argent portant une couronne d'or. Les cochers et valets de pied avaient de splendides livrées. Derrière l'un des trompettes qui ouvraient le cortège et jouaient de leurs instruments, on remarquait un singe habillé de rouge. « Certaines gens malicieux firent à ce sujet la remarque que tout cet appareil, si brillant au dehors, n'était, après tout, pour ceux qui savaient le fond des choses, que pure singerie, et ce n'était que trop vrai. »

« Ce faste ne s'harmonise guère avec les terribles embarras d'argent dont malheureusement Sa Majesté est affligée ¹, » Klesl écrivait de Ratisbonne au président du conseil de guerre de Mallart : « Ce n'est qu'à grand'peine que l'Empereur a pu emprunter à l'ambassadeur d'Espagne et à un banquier complaisant de quoi couvrir les frais de son séjour à Ratisbonne. Il est certain que nous n'avons pas un liard, et que notre coffre est vide; cependant nous ne faisons autre chose que dépenser. » « En vain nous adressons-nous aux états, aux républiques, aux princes temporels et spirituels, personne n'a pitié de nous; et nous avons épuisé toutes nos ressources.

¹ Lettre du conseiller de Mayence Charles-Henri Feyrabend, 13 août 1613. Voy. cette relation dans KHEVENHILLER, t. VIII, pp. 550-556. Voy. GUMPELZ-HAIMER, t. II, pp. 1031-1032. SENKENBERG, t. XXIII, pp. 565-567.

Le train de maison de Sa Majesté exige des dépenses considérables. Que faire? Personne ne veut plus nous prêter, personne ne nous doit rien, et nous n'avons rien en propre. L'Empereur donne ou engage jusqu'à sa chemise. A Prague, les gens de sa maison sont dans la plus piteuse situation : ils meurent littéralement de faim¹. » « Les halebardiers et les trabans, » écrivait à son maître l'ambassadeur de Brandebourg, Abraham de Dohna, « sont obligés, pour ne pas mourir de faim, de boire le sang des bestiaux assommés à l'abattoir. » « La misère des grands seigneurs est souvent plus affreuse que celle des petites gens². »

Le 13 août, à l'ouverture de la Diète, un prince luthérien, le comte Louis de Hesse-Darmstadt, prononça, au nom de l'Empereur, une courte harangue pour réclamer l'attention de l'assemblée. L'Empereur allait faire des propositions qu'il espérait voir acceptées³.

Mathias demanda la dissolution de l'Union et celle de la ligue catholique, réclama les subsides indispensables à la continuation de la guerre contre les Turcs, et s'étendit sur la nécessité de mettre fin « aux ligues dangereuses qui menaçaient la paix civile et religieuse, et risquaient de faire renaitre dans l'Empire ces guerres, ces révolutions funestes qui l'avaient déjà mis à deux doigts de sa perte ». Il exhorta les membres d'Empire à la concorde, les invitant à travailler à la réorganisation de la justice⁴. Pour la défense de la Transylvanie et des frontières hongroises, il réclama des sommes si considérables que l'ambassadeur de Lubeck écrivait : « Jamais souverain ne s'est montré plus exigeant! L'Empereur ne demande pas moins de vingt-six millions de thalers. » En réalité, le péril turc justifiait une demande si exorbitante⁵.

« Ce qui était un digne sujet de réflexion, » c'est qu'aucun des princes unis ne parut à Ratisbonne. Tous s'étaient fait représenter. En février, ils avaient donné une réponse favorable à l'ambassadeur Gondecar de Polheim, qui était allé, au nom de l'Empereur, les prier de prendre personnellement part aux discussions; mais plus tard, à Rothenbourg, ils avaient changé d'avis⁶. « Mathias a parlé en premier lieu de la question judiciaire, » écrivait Klesl le 31

¹ Voy. HAMMER, t. III, *Urkundenband*, p. 68-69.

² RITTER, *Politik der Union*, p. 138, note 3.

³ SENKENBERG, t. XXIII, p. 570.

⁴ Voy. le texte primitif de la proposition impériale dans le *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XIV, p. 88. Voy. SENKENBERG, t. XXIII, p. 571. RITTER, *Politik der Union*, p. 125. Par suite de l'arrêt de la justice, le nombre des procès attendant la révision dépassait 400 en 1612. Voy. LUNG, *Staatsconcilia*, t. I, p. 718.

⁵ BROCKES, t. II, p. 275, note 8.

⁶ ** Sur le péril turc, voy. KLOPP, t. I, pp. 154 et suiv.

août au margrave d'Ansbach, « mais l'Union s'abstient et subtilise ; on cherche à créer des malentendus. Les Unis semblaient tout autrement disposés à Francfort ; ils avaient même fait de bonnes promesses au sire de Polheim ; et maintenant, ces mêmes princes se montrent susceptibles et ombrageux en toute rencontre, et à tout propos ¹. »

Les délégués des Unis s'efforçaient de réunir tous les membres protestants dans le « quartier palatin » pour les entretenir en particulier, et les amener à une démarche commune dans le sens des résolutions de Rothenbourg. Ils ne purent rien obtenir de la Saxe ni du landgrave de Hesse-Darmstadt ; en revanche, ils gagnèrent le Mecklembourg, Lauenbourg, le Brunswick, la Poméranie, Stettin, les comtes de Veteravie, et un certain nombre de villes libres restées jusque-là dans la neutralité, Lubeck, Ratisbonne, Lindau, d'autres encore. Les Unis prirent de nouveau le titre de « membres d'Empire correspondants ² ».

Par leur faute, les délibérations de la Diète furent interrompues dès le 17 août, au moment même où allait commencer la discussion du discours de l'Empereur. Ils déclarèrent que, dans peu de jours, ils comptaient exposer leurs griefs, et que, jusqu'à ce que l'Empereur leur eût fait connaître sa réponse, ils ne prendraient part à aucune discussion. Ils ne niaient pas, d'ailleurs, que cette sorte de « sécession » ne dût paraître à quelques-uns « rude et étrange ³ ».

Ils exigeaient que les juges et assesseurs de la Chambre Impériale ne fussent nommés qu'avec leur agrément, que le siège et la voix fussent accordés aux administrateurs protestants, et que Donawerth fût rétablie dans son premier état ⁴. Dans le placet qu'ils présentèrent à l'Empereur le 19 août, Mathias était prié de leur donner satisfaction sur tous ces points sans avoir égard aux votes de la majorité, c'est-à-dire en abandonnant les voies constitutionnelles ordinaires.

Les Unis avaient dressé la liste de toutes les questions au sujet desquelles on ne devait plus avoir égard à la majorité : en premier lieu dans les affaires de conscience et de religion, dans la question des impôts, des procès intentés par la Chambre Impériale, des exemptions, privilèges et immunité des membres d'Empire, de tout ce qui

¹ SATTLER, t. VI, p. 72.

² RITTER, *Politik der Union*, pp. 127, 133, note 3.

³ *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XIV, pp. 140-142.

⁴ Voy. les griefs des correspondants dans SENKENBERG, t. II, pp. 153-177. GOLDAST, *Polit. Reichshandel*, pp. 1050-1053. LONDORP, *Acta public.*, pp. 119-123. Voy. RITTER, *Politik*, p. 129.

touchait de près ou de loin à la paix de religion, aussi bien qu'aux questions concernant la paix, la prospérité et le salut de la patrie. La majorité ne devait non plus exercer aucune influence dans les débats entre Catholiques et Évangéliques; même lorsqu'il s'agissait d'outrages à la magistrature, du respect dû à la constitution, de la loi d'exécution, de la Bulle d'or, des contrats dynastiques, elle ne devait plus compter pour rien ¹.

Élever de pareilles prétentions, c'était insulter de propos délibéré aux principes vitaux de la constitution. Avec un parti qui annonçait de telles exigences, aucune représentation n'avait chance d'être entendue. Il n'y avait rien à espérer ².

Tandis que l'Empereur échangeait d'inutiles messages avec les correspondants, les Catholiques, eux aussi, préparaient leur cahier de doléances; ils le présentèrent à l'Empereur le 10 septembre. « Dans la situation actuelle des esprits, » dirent-ils, « nous aurions volontiers épargné à l'Empereur le déplaisir d'entendre nos plaintes; mais les ambassadeurs des membres d'Empire qui ont pris le nom, inconnu jusque-là dans le Saint-Empire, de membres correspondants, ont déclaré qu'ils ne prendraient part à aucune discussion intéressant la sécurité générale avant que satisfaction eût été donnée à leurs prétendus griefs. Puisqu'il en est ainsi, nous aussi nous parlerons, mais sans prétendre interrompre le cours des travaux de l'assemblée. Selon le temps et les circonstances, nous espérons que l'Empereur nous fera droit. » Dans les termes les plus amers, comme ils l'avaient déjà fait aux Diètes précédentes, les Catholiques se plaignaient ensuite des procédés des « nouvelles sectes ³ ». « Si l'on pouvait s'en tenir à l'ancienne religion catholique et à la Confession d'Augsbourg, » disaient-ils, « nous arriverions certainement à nous entendre; mais les nouveaux sectaires ont remis en question le texte tout entier de la paix. Les outrages et les calomnies de leurs prédicants sont connus de tout le monde. Le Pape qui, lors de la campagne hongroise et en tant d'autres circonstances, avait mieux mérité d'eux, est insulté par leurs prédicants de la manière la plus sanglante. Les princes catholiques sont tous les jours outragés dans des caricatures, indécentes et des pamphlets odieux; les membres de la Confession d'Augsbourg, en union et en paix avec nous, sont accablés d'épithètes injurieuses et d'amers sarcâmes. On cherche à nous enlever tout moyen de re-

¹ Voy. LONDON, *Acta publ.*, t. I, p. 138.

² Charles-Auguste Müller (*Forschungen*, t. III, p. 35) se demande si la lutte contre une telle faction peut s'appeler guerre de religion.

³ Voy. plus haut, pp. 129-130.

courir à la justice. La justice n'a plus son cours, et l'on travaille avec ardeur à anéantir aussi la suprême autorité du Conseil aulique, comme pour nous enlever toute espérance de recouvrer jamais ce qui nous a été ravi par la violence; nous ne pouvons même plus espérer conserver le peu qui nous reste. Non seulement, comme on ne se gêne pas pour le dire, on ne compte pas nous rendre les archevêchés, évêchés, abbayes, propriétés, territoires qui nous ont été enlevés contrairement à la paix de religion, mais on ne rougit pas d'accaparer chaque année d'avantage, d'empiéter toujours plus dès qu'une occasion favorable se présente, et cela tantôt par la ruse, tantôt par la violence. Il n'est pas besoin de citer des exemples, personne n'ignorant les attentats dont nous sommes victimes. » Après avoir exposé tous leurs griefs, les Catholiques suppliaient l'Empereur de prendre en main leurs intérêts, afin qu'à l'avenir ils pussent obéir en paix aux lois de l'empire, à la paix civile et religieuse, et ne soient plus victimes de leurs cupides adversaires ¹.

Au conseil de l'Empereur, Klesl et le vice-chancelier Louis d'Ulm, qui se détestaient, gardaient l'un envers l'autre une attitude froide et hostile. Tandis que Klesl continuait à entretenir avec les correspondants d'amicales relations, et cherchait à concilier et à adoucir. Louis traitait les Unis avec hauteur et rudesse. L'Empereur, en recevant le cahier de doléances des Protestants, dit que les Catholiques lui avaient aussi communiqué leurs griefs; que les plaintes de l'un et de l'autre parti seraient examinées attentivement pendant la Diète; qu'on s'efforceraient d'y faire droit, mais sans préjudice des questions importantes qui devaient être premièrement discutées. Il exprima l'espoir que les correspondants prendraient part aux délibérations, et il les y exhorta « paternellement et gravement ».

Lorsque, par l'entremise des ambassadeurs palatins, les Unis déclarèrent s'en tenir à leur première déclaration, Ulm leur demanda de qui ils tenaient leurs ordres? Sur leur réponse que l'ordre était venu de leurs commettants: « De quels commettants parlez-vous? » s'écria Ulm; « voilà vraiment un mot nouveau! est-il anglais ou hollandais? » Évidemment il faisait allusion aux relations établies entre l'Union, l'Angleterre et les États-Généraux ². Dans une allocution prononcée en présence de quelques amis du conseil de Ratisbonne, Ulm s'éleva avec énergie contre les correspondants. « L'Empereur, est venu parmi nous animé des meilleures intentions dans le dessein, » dit-il, « de restaurer la justice, de maintenir avec impartialité la

¹ Voy. les griefs des membres catholiques dans LONDORP, *Acta publ.*, t. I, pp. 133-137. GOLDAST, *Politische Reichshändel*, pp. 1055-1059.

² SÄTTLER, t. VI, p. 74.

paix religieuse et civile, d'abolir toute méfiance, toute ligue, union ou faction. Mais les correspondants ont refusé de prendre part à la discussion de la déclaration impériale avant que les griefs qu'ils avaient exposés eussent été appréciés comme ils le souhaitent. Ils nient les droits de la majorité, ils refusent de reconnaître au chef suprême de l'Empire le droit de juger en dernier ressort dans les différends qui surviennent. L'Empereur est d'autant plus contristé de leur attitude qu'il était venu à la Diète dans la ferme et loyale intention d'éclaircir autant qu'il le pourrait nos tristes malentendus, et de remettre Donawerth, aux plaintes de laquelle les cités attachent peut-être trop d'importance, dans son ancien état. Les membres catholiques, de leur côté, ont présenté leurs griefs, qui sont bien aurement graves, autrement fondés que ceux des correspondants; cependant, on les a seulement exhortés à prendre patience. Décider les questions au gré des deux partis est chose impossible. Et de plus, Sa Majesté trouve étrange et blessant que les directeurs actuels du conseil de Ratisbonne et de quelques autres villes d'Empire se rangent du côté de ceux qui jusqu'ici n'ont songé qu'à la combattre, et qu'à nuire à la chose publique. Si les cités ont si envie de correspondre, que ne correspondent-elles avec l'Empereur, avec la Saxe, le Brunswick, Darmstadt, et tous ceux qui désirent avec l'Empereur le maintien de la paix publique et religieuse? Il n'est pas de leur intérêt de s'attacher à ceux qui ne rêvent que le renversement de l'ancienne constitution et qui veulent tout remanier d'après leurs vue et leur volonté; à ceux, qui, sans vouloir rien entendre, rien discuter, abandonnent l'Empereur, l'outragent et refusent de secourir la patrie bien-aimée, et même de repousser l'ennemi héréditaire. Comment se fait-il que les cités se laissent conduire par ceux qui se vantent des alliances contractées avec de puissants auxiliaires étrangers et, pour inspirer plus d'effroi, menacent ceux qui s'opposent à eux, en présence même de l'Empereur, de l'agression de la France, de l'Angleterre et des États-Généraux? Et pourtant, nous sommes en état d'assurer que les rois et pays dont on nous parle tant ne sont pas tous disposés à dire amen à ce qu'on attend d'eux. Mais si, contrairement à nos espérances, les choses en venaient au pire, l'Empereur ne manquerait certes ni de cœur ni de résolution, et dans une telle extrémité, il trouverait du secours à l'extérieur et à l'intérieur; il serait soutenu par tous ceux qui sont résolus, comme lui, à exposer tout ce qu'ils possèdent pour défendre la paix civile et la paix religieuse, les lois de l'Empire, l'honneur, la grandeur, l'autorité juridique de Sa Majesté. Tout autant que les puissances étrangères que j'ai nommées, c'est-à-dire la France, l'Angleterre et

les États Généraux, les alliés de l'Empereur, sans distinction de religion, en Italie, dans les Pays-Bas, en Pologne, en Danemark, brûlent d'envahir notre bien-aimée patrie, et peut-être non sans raison. Que tous les gens de cœur, que tous les bons Allemands s'unissent pour empêcher l'étranger d'intervenir dans nos affaires! Gardons-nous bien de lui en fournir le prétexte. Je le jure devant Dieu, ni moi ni nos amis n'aiderons et ne conseillerons jamais l'Empereur dans ce sens; toutes les fois que la chose sera humainement possible, nous veillerons à ce que la concorde règne dans cette assemblée, à ce que la paix de religion subsiste le plus longtemps possible. Mais il faut que les villes et ceux qui se sont séparés de nous changent de sentiment, prennent part, comme à l'ordinaire, aux discussions, et travaillent à l'œuvre urgente dont je parle. S'ils n'écoutent, notre chère patrie sera préservée pour longtemps encore de la ruine, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur¹. »

L'allocution du vice-chancelier, qu'on eut soin de répandre, irrita extrêmement les correspondants. Ils écrivirent à Mathias pour l'assurer de leur fidélité, et le prier de ne pas souffrir que ses plus fidèles amis fussent en butte à des reproches si graves et si injustes. Si l'Empereur ne prenait leur défense, ils se croiraient en droit d'insister « pour que des personnes mal intentionnées, qui n'étaient préoccupées que de leurs propres intérêts, » fussent éloignées de son conseil².

Tandis qu'à la Diète « la confusion et la discorde croissaient de jour en jour³, » les Turcs étaient entrés en campagne avec une armée de 80.000 hommes, et Bethlen Gabor pénétrait en Transylvanie. En présence d'un danger si imminent, on chercha, par l'intermédiaire de Klesl, à se rapprocher des correspondants. On résolut de décider sur tous leurs griefs non plus par les voies ordinaires et constitutionnelles, mais d'après la libre appréciation des Électeurs et d'une commission composée de membres d'Empire des deux religions. Maximilien, frère de l'Empereur, fut proposé pour arbitre; il se rendit à Ratisbonne vers la fin de septembre. Mais jamais il ne fut possible de s'entendre⁴. « Nous étions vis-à-vis les uns des autres, » écrivait le 10 octobre l'ambassadeur du Brandebourg,

¹ *Ermanung an die Stat Regensburg*, 20/30 août 1613, *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XCVI, pp. 101-101. Voy. GUMPELZHAINZER, t. II, pp. 1056-1058.

² * *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XCIb, pp. 106-109, 25 sept. et 5 octobre 1613.

³ Voy. la lettre de Klesl, 27 sept. 1613, dans HAMMER, t. III, *Urkundenband*, p. 70.

⁴ Pour plus de détails, voy. RITIER, *Politik der Union*, pp. 139 et suiv.

« comme deux béliers furieux, qui ne veulent céder ni l'un ni l'autre¹. »

Aussitôt que Klesl eut compris que, pour la campagne turque, il n'y avait rien à espérer des correspondants, il se rapprocha quelque peu des Catholiques; ceux-ci s'étaient déclarés prêts, ainsi que quelques membres luthériens, à voter immédiatement trente mois romains. A partir de ce moment, Klesl cessa de se faire l'avocat des correspondants².

L'Empereur, convaincu comme lui qu'il ne tirerait rien des princes unis, s'efforça du moins de gagner les cités. Klesl et quelques membres du conseil privé les exhortèrent à se joindre aux « membres d'Empire obéissants³ », à ne pas abandonner leur seigneur au moment où le péril intérieur et extérieur était plus grave qu'on jamais. Mathias promettait de travailler avec le zèle le plus sincère au redressement des griefs des deux partis, tout en déclarant une fois encore qu'il lui était impossible de satisfaire les correspondants en ce qui concernait ses droits de souverain justicier. Ainsi que son frère Maximilien leur en avait donné l'assurance en son nom, à plusieurs reprises, l'affaire de Donawerth, disait-il, serait conciliée de telle sorte que personne n'aurait plus aucun motif légitime de plainte. « Il faut maintenant perdre de vue la question religieuse, » répétait Klesl aux délégués des cités, « toute autre affaire que le péril de la patrie doit pour le moment être ajournée. Il s'agit de savoir si les villes consentiront à voir ruiné, humilié, et réduit à la plus extrême détresse, leur chef suprême, l'Empereur; si elles se résigneront à voir l'Empire, et peut-être la Chrétienté tout entière réduite à la plus extrême détresse, et le Turc mettre à profit une si belle occasion d'envahir l'Allemagne⁴. » Mais tout fut inutile. Le lendemain, les « villes correspondantes » présentèrent leur résolution définitive. Avant que satisfaction n'eût été donnée à leurs demandes il leur était impossible de rien promettre; elles réclamaient, en premier lieu, l'abolition des « procès d'exécu-

¹ RITTER, *Politik der Union*, p. 446, note 1.

² * Dépêche d'Henri Feyrabend, 13 oct. 1613. « Les membres catholiques, » écrivait Klesl à l'un de ses intimes amis, « ne veulent entendre parler d'aucun compromis, et restent inébranlables dans les principes qu'ils ont posés, mais ils font ce qu'ils peuvent pour l'Empereur. Les autres maintiennent aussi leurs prétentions, mais au détriment de l'Empereur. Ils en veulent à celui qui ne leur a rien promis. Les deux partis parlent bien haut de leur affection et de leur dévouement, mais l'un le prouve par ses actes et ses paroles, l'autre, jusqu'à présent, par la bonne volonté seulement. » SCHMIDT, *Neuere Gesch.*, t. VII, pp. 48-49.

³ RITTER, *Politik der Union*, p. 469.

⁴ * Voy. les négociations avec les cités dans les *Frankfurter Reichstagsacten*, t. XCVI, p. 4.

tion », qui rendaient impossibles les transactions commerciales, et faisaient le plus grand tort à leurs intérêts. Si l'Empereur ne les rassurait sur ce point, les sujets se révolteraient et le sang coulerait infailliblement. Leur intention était droite, elles ne désiraient que la paix, le repos et la sécurité de la patrie, mais elles ne voulaient pas que la postérité eût un jour à maudire leur faiblesse ¹.

Le 19 octobre, les délégués des membres correspondants donnèrent leur réponse définitive; ils déclaraient « injuste et tyrannique au plus haut degré » la prétention de leurs adversaires de faire décider les questions à la majorité des suffrages; leurs seigneurs et maîtres, dirent-ils, ne consentiraient jamais à se courber sous un tel joug, et préféreraient exposer à tous les hasards de la guerre leurs terres, leurs gens et tout ce qui leur était cher; il leur était impossible de prendre part à aucune discussion; ils s'en retournaient chez eux rendre compte à leurs maîtres, « qui n'avaient en vue que la paix de l'Empire et le maintien de la concorde, « de tout ce qui s'était passé ».

Comme en 1608, à l'époque de la dissolution de la Diète, ils rendaient les Catholiques responsables de tout le mal, et dans le cas où ceux-ci publieraient un recez et prétendraient le leur imposer, ils protestaient d'avance contre lui de la manière la plus positive, et juraient de ne jamais s'y soumettre ².

Le 22 octobre, le recez était signé, et les États convoqués pour le mois de mai de l'année suivante. Trente mois romains furent votés pour la campagne turque, et il fut convenu que les contributions seraient livrées dans un délai de deux ans. Klesl se flattait d'avoir atteint un grand résultat. Il écrivait à Mallart, président du conseil de guerre : « Nous avons remporté une importante victoire, et

¹ Voy. SENKENBERG, *Sammlung*, t. II, pp. 251-253.

² SENKENBERG, *Sammlung*, t. II, pp. 259-276. Carl-Adolphe Menzel écrit (t. III, pp. 229-230) : « Ces Unis ou correspondants, qui avaient fait tous leurs efforts pour empêcher les discussions, et cela dès le début, n'étaient point, comme ils le prétendaient, les représentants du parti protestant tout entier; ils ne représentaient en réalité que le parti palatin-calviniste, et nullement la majorité protestante; l'Electeur de Saxe, les princes de la ligue Ernestine et Darmstadt, les plus zélés d'entre les princes luthériens, étaient du côté de l'Empereur avec les Catholiques. On ne peut nier que le procédé des correspondants, leur opposition aux droits de la majorité, ne fussent absolument incompatibles avec les principes du droit commun des états et des peuples. » « Pour rester fidèle à la vérité, l'histoire doit reconnaître que ce que les princes correspondants présentaient sous le nom « de griefs religieux des Evangeliques » n'était pas approuvé par les anciens membres d'Empire protestants, mais provenait purement du parti palatin-calviniste. Dans tous les livres d'histoire allemands ou étrangers, les partis, pendant cette Diète, sont appelés à tort catholique et protestant. Au reste, le véritable but de tant d'intrigues allait bientôt être mis en pleine lumière. »

nous nous sommes tirés à notre honneur de la difficile question du recez¹ ». Le nonce, qui avait assisté à la Diète, loua la fermeté et le zèle du premier ministre, auquel le Pape, lui dit-il, comptait adresser un bref laudatif².

« Klesl m'a avoué, » rapportait Feyerabend le 27 octobre, « que pendant longtemps il s'était appliqué à ménager les correspondants; et qu'il avait pressé Mathias de leur faire quelques concessions; mais qu'il était à présent convaincu que ces habiles personnages n'abandonneraient jamais aucune de leurs prétentions, et que leur seul but était de s'emparer du pouvoir. Avec les Luthériens, il espérait rester en bons termes; mais quant aux Calvinistes, il voyait clairement qu'il n'y avait rien à faire avec eux, parce qu'ils se sentaient appuyés par l'étranger. » Dans sa correspondance intime, Klesl, à partir de ce moment, s'exprime avec aigreur sur « la faction » des correspondants, et ne dissimule pas l'antipathie qu'ils lui inspirent. Il écrivait à l'un de leurs adversaires, le landgravo luthérien Louis de Hesse-Darmstadt : « On prend aux Catholiques ce qui leur ap-

¹ HAMMER, t. III, *Urkundenband*, p. 73.

² KERSCHBAUMER, p. 195. Ce bref fut expédié en février 1614 (KERSCHBAUMER, p. 217, note 3). Le 10 août et le 7 septembre 1613, le cardinal secrétaire d'Etat, Borghèse, avait chargé le cardinal Madrucci de rappeler à l'évêque Klesl, au nom du Pape, que dans les affaires de religion on doit procéder avec clarté et loyauté; qu'on ne peut jamais permettre le mal sous prétexte de procurer le bien; que les intérêts de la foi n'ont rien à faire avec la raison d'état; que toutes les concessions faites jusqu'à ce jour aux Protestants avaient toujours fait le plus grand tort à l'Eglise, et qu'il fallait prendre garde d'aggraver encore le péril par de plus amples concessions. Relativement aux intérêts privés de Klesl, le cardinal devait lui faire comprendre que sa manière d'agir « potrebbe ostar molto alla sua pretesione nel cardinalato » (KERSCHBAUMER, pp. 213-215). Le revirement subit de Klesl à Ratisbonne pourrait bien se rapporter à cette lettre. Le 1^{er} septembre 1614 il écrivait à Borghèse « qu'il était prêt à obéir au Pape en toute chose, et qu'il voyait bien que cette obéissance était pour lui le chemin le plus sûr ». (KERSCHBAUMER, p. 216, note 1.) Les lettres qu'il écrivit après son élévation au cardinalat méritent toute notre attention. « Ce matin, » mandait-il le 20 avril 1616 à l'Empereur, « le courrier de Rome m'a apporté des lettres de félicitation du cardinal Borghèse et de beaucoup d'autres cardinaux, car leur maître m'a proclamé cardinal le 11 avril. Dieu sait que la chose me réjouit médiocrement, mais pour m'accommoder à la volonté de Votre Majesté, et parce que les propos des méchantes gens m'y contraignent, il faut bien accepter le fait accompli, puisqu'un Empereur romain ne saurait accorder une faveur temporelle plus grande que celle-là à un prêtre romain; mais, en réalité, la faveur, l'affection, la confiance de Votre Majesté me tiennent plus au cœur que la Papauté elle-même. » (HAMMER, t. III, *Urkundenband*, pp. 397-398.) — Klesl parle différemment lorsqu'il s'adresse à l'archiduc Maximilien de Tyrol. « Sa Sainteté vient de m'élever, moi indigne, sans aucun mérite de ma part, et sans que je m'y attendisse le moins du monde, à la haute dignité du cardinalat. » KNEVENHILLER, t. VIII, p. 894. Dans sa lettre à l'évêque de Spire (11 mai) ce n'est pas à l'Empereur, c'est à la justice divine qu'il est redevable de sa nouvelle dignité : « Dieu montre sa justice, et daigne me justifier, moi, si calomnié; l'Eglise tout entière vient de me rendre témoignage. » (KERSCHBAUMER, p. 220.)

partient, et on ne le leur rendra jamais, malgré tout ce que la justice pourra dire. Aucune sentence ne sera exécutée. La violence décidera de tout. Ce que décide le droit et contredit leurs desseins, les correspondants le méprisent; du moment que le jugement n'est pas de leur goût, ils n'en font que rire. On répondra au droit par l'épée ou par la ruse, et tout cela s'appellera évangélique. On ne fera aucun sacrifice pour refouler les Turcs. On jettera comme une proie aux infidèles quantité de beaux pays et de peuples chrétiens. Les princes unis se querelleront entre eux, et laisseront les Turcs faire tout ce qui leur plaira; tout cela est-il évangélique? Comment le croire ¹?»

« Klesl est maintenant exécré des correspondants, » écrivait Feyrabend le 24 octobre; « ils l'accablent d'injures, et ne parlent de lui que comme d'un traître. » Dix jours auparavant, l'ambassadeur du Brandebourg, Abraham Dohna, avait écrit : « Il paraîtrait que Klesl s'est vanté d'avoir fait voter de grosses sommes pour l'Empereur aux membres d'Empire obéissants, et il a ajouté qu'il obtiendrait davantage, et qu'un jour viendrait où les correspondants s'estimeraient heureux d'être reçus en grâce. » « Dieu fera expier au prêtre menteur sa déloyauté et sa perfidie, car il a dit en propres termes à Francfort qu'on pouvait promettre beaucoup aux hérétiques, sauf à ne pas tenir. Et cette morale, il la met en pratique. Qu'il prenne garde à lui : de boulanger il est devenu prince : il pourrait bien du trône épiscopal aller à la potence ². »

Peu de temps après, Klesl se rapprochait de nouveau des correspondants.

« La Diète, inaugurée avec tant de pompe et d'éclat par l'entrée triomphale de l'Empereur, » écrivait tristement Feyrabend le 24 octobre, « a la plus lamentable issue. Les esprits sont plus que jamais aigris, et la guerre frappe à notre porte. Nous la subirons, à moins que Dieu ne fasse un miracle en notre faveur. » S'entretenant avec Philippe Hainhofer, d'Augsbourg, l'Électeur de Trèves regrettait amèrement la dissolution de la Diète et les haines réciproques des factions : « Unistes, ligueurs, neutralistes, componistes, césaristes, protestants, correspondants, tous se combattent et tous se détestent, » et l'évêque de Bamberg ajoutait : « Un corps ne peut vivre sans tête ³. »

¹ Le 14 juin 1614, voy. HAMMER, t. III, *Urkundenband*, n° 428, p. 100.

² RITTER, *Politik der Union*, p. 146, note 2, p. 169.

³ HÄUTLE, *Phil. Hainhofer*, pp. 193, 196, 197.

II

« Riche seulement de promesses et de belles paroles, » l'Empereur était retourné en Autriche. Le 16 novembre 1613, écrivant à son frère, il lui exposait comme il suit ses peines et ses anxiétés : « Je suis à bout de ressources; il m'est impossible de maintenir mon ancien état de maison. Tant que durera ma vie, l'édifice ne croulera peut-être pas, mais après ma mort tout tombera en ruines; et ce que nos ancêtres avaient conquis, nos descendants n'en hériteront pas. Les membres d'Empire des deux Autriches, que jusqu'ici j'ai contenus en leur montrant la plus extrême condescendance, n'attendent qu'une occasion pour se soustraire entièrement à mon autorité et pour acclamer un souverain étranger. Voilà pourquoi ils se sont rapprochés de l'Union et de la Hongrie. En Hongrie, je suis complètement impuissant. Thurzo agit en dictateur, et ne montre aucun égard pour mes ordres ou pour mes défenses. Lorsqu'on cherche à convaincre la Hongrie de la nécessité d'aider l'Empereur à refouler les Turcs, personne ne bouge; mais si le prince de Transylvanie demande des secours, les comitats font aussitôt sonner la grosse cloche. Le but bien évident de la noblesse, c'est de déposséder notre Maison de la couronne impériale. Le palatin lui-même l'a franchement avoué dans une réunion récente, et il a été applaudi de tous. Il ne tolère aucun allemand dans les forteresses; il usurpe le pouvoir royal. Il entraîne dans son parti les comitats et la noblesse; en un mot, il n'a qu'une unique pensée : nous ravir le pouvoir, obtenir la couronne, soit pour lui-même, soit pour ses descendants. Que pouvons-nous faire en un tel état de choses, sinon chercher jour et nuit les moyens de combattre le mal? Quant à la Bohême, je ne puis y convoquer les États qu'à la condition d'approuver la confédération; et si je ne convoque pas les États, je ne tirerai de ce pays aucun subside pour la guerre. En Silésie, le margrave de Jägerndorf conspire déloyalement contre notre Maison. Il en va de même en Moravie et en Hongrie. Le gouverneur de ce dernier pays, Charles de Zierotin, y règne en souverain, il noue des relations avec l'étranger où et comme il lui plaît¹. » Klesl avait écrit trois jours auparavant au président Mallart : « Les Calvinistes veulent à tout prix l'emporter sur nous, et, pour y réussir, ils auront recours à la violence². »

¹ GINDELY, *Gesch. des böhmischen Aufstandes*, t. I, pp. 79-80. HURTER, t. VII, pp. 14-16.

² HAMMER, t. III, *Urkundenband*, p. 77.

En Bohême, surtout, la situation s'aggravait; tandis que le roi d'Angleterre, Jacques I^{er}, espérait toujours voir son gendre l'Électeur palatin monter sur le trône¹, le comte Henri-Mathias de Thurn, principal agent de la révolution qui se préparait, s'était uni au comte André Schlick et à Venceslas Kiusky, et mandait en 1614 à l'Électeur de Saxe que le parti hostile au gouvernement était décidé à déposséder la Maison de Habsbourg, et à offrir le trône à la Saxe. « Ces seigneurs, » mandait à Dresde un agent diplomatique, « ne sont que les interprètes d'une pensée commune à tous ceux de leur parti. Récemment, dans une réunion à laquelle assistait la plus grande partie des nobles, tous ont exprimé sans déguisement leur aversion pour la Maison de Habsbourg et leur désir de voir la couronne impériale passer à la maison de Saxe². » « Aux États de 1614, » écrivait Khevenhiller, « les Bohêmes ont clairement parlé de la rébellion qu'ils préparent³. »

« Comme en présence de tant de complots l'Empereur était complètement désarmé, comme il était sans aucune ressource, peu à peu tout son crédit allait se perdant, et, dans l'Empire, on ne considérait plus guère la Majesté Impériale que comme un antique portrait de famille suspendu au mur. » Ses commissaires, ses ambassadeurs, « étaient traités sans aucun respect, et parfois publiquement outragés⁴, » et cela jusque dans la fidèle ville de Francfort. Au commencement du mois de janvier 1614, son ambassadeur Laurent Rudinger, vint en cette ville pour obtenir du conseil « un prêt, une avance obligeante de 150.000 florins ». Francfort avait été désigné pour être dépositaire des trente mois romains consentis à Ratisbonne, et le conseil, par conséquent, pouvait avancer l'argent sans nul inconvénient sur les contributions déjà fournies ou à fournir. Rudinger prononça plusieurs émouvantes harangues : « Les conseillers de votre cité, » dit-il, « sont les enfants préférés de Sa Majesté; aussi ne doivent-ils pas l'abandonner dans l'extrême détresse où elle se voit réduite. » « Mais, » écrivait-il, « ces messieurs du conseil ont l'oreille extrêmement dure. » Rudinger avait d'abord demandé 80.000 florins; il n'en demanda bientôt plus que 60, puis moins encore; il finit par supplier le conseil d'inviter les bourgeois à donner un peu d'argent à l'Empereur, assurant que déjà plusieurs d'entre eux avaient offert dix, vingt, trente ou quarante florins. Voyant tous ses efforts

¹ Voy. plus haut, p. 687.

² GINDELY, *Gesch. des böhmischen Aufstandes*, t. I. pp. 93-94. Voy. MÜLLER, *Forschungen*, t. III, pp. 205-206. CHLUMECKY, t. I, p. 830.

³ WOLF, *Bilder*, t. I. p. 156.

⁴ *Ein kurtzes anmuthliches Gespräch*, p. 7.

inutiles, l'ambassadeur finit par implorer du moins une avance de 500 florins, contre un reçu, avouant qu'il lui serait impossible de poursuivre son voyage sans cette modique somme. Le conseil lui fit dire qu'on ne voyait pas pourquoi il avait tant prolongé son séjour à Francfort, bien qu'à plusieurs reprises sa demande eût été repoussée; que ce qu'il avait dépensé dans son hôtellerie du 3 au 11 janvier, lui serait remboursé, mais qu'on ne pouvait faire davantage. « En ce cas, » répondit Rudinger, « je vais être forcé d'envoyer un courrier à Sa Majesté pour lui exposer ma position, car je ne vendrai pas mes pelisses pour payer l'hôtelier; à cela personne ne me forcera jamais, et si j'ai un liard dans ma bourse, je veux que le diable m'emporte! Il est d'usage d'acquitter la note d'hôtellerie d'un ambassadeur, c'est le moins qu'on puisse faire, et je m'étonne qu'on ne puisse rendre un si léger service à Sa Majesté! » Le conseil le contraignit à partir¹. A Lubeck, un autre ambassadeur, venu pour négocier un emprunt, fut éconduit sans cérémonie par le bourgmestre Brockes, qui lui dit rudement : « A la cour, on ne se préoccupe pas de nos intérêts, mais quand on veut avoir de l'argent, on sait bien venir nous trouver! » « Il n'a pas répondu grand'chose, » écrivait Brokes en racontant le fait, « il s'est contenté de dire qu'il rapporterait ces paroles à Sa Majesté². »

« Ce n'est qu'en donnant trente ou quarante pour cent d'intérêts, » écrivait Klesl en 1615, « que le trésor impérial est parvenu à faire quelques emprunts. » La pauvreté du chef de l'Empire, pauvreté qui rendait impossible tout gouvernement, était chose lamentable, et le désordre des finances était à l'avenant. Klesl remit à l'Empereur, à cette date, un mémoire vraiment terrifiant : « J'ai fait ce travail, » lui écrivait-il, « afin que Votre Majesté puisse regarder comme dans un miroir sa propre détresse et ruine, et comprendre qu'elle est condamnée à perdre forcément autorité, prestige et puissance. Les ambassadeurs étrangers, voyant que Votre Majesté et ses officiers n'ont pas même de quoi manger, que les chevaux s'abattent dans les écuries faute d'avoine, que les palefreniers mendient, que les cochers sont vêtus comme des valets d'écurie, que les selles, les harnais sont attachés avec des ficelles, comme chez les paysans, se

¹ Pour plus de détail, voy. aux archives de Francfort, *Kaiserschreiben*, t. XVIII, fol. 5-46. Le conseil fit dresser le compte exact des dépenses de l'ambassadeur par l'aubergiste chez lequel il était descendu « avec six personnes ». Comme dépense quotidienne on y voit notés : pour « le coup du soir : 26 pots de vin, coup de l'après-midi 16 pots de vin ». « Amusant exemple », dit à ce sujet le docteur Charles Adelman, « de la persistance d'une soif ardente dans une si cruelle pénurie d'argent! »

² BROCKES, t. II, pp. 286-287.

font une triste idée de l'Empire. Il n'y a point de petit bouvier plus en lambeaux que vos pages; ils vont et viennent à leur guise, personne ne prend soin de les élever, de les discipliner, et ils se dépravent. Que dirais-je des laquais? les domestiques des moindres hobereaux sont mieux vêtus. Je souffre de constater que Votre Majesté peut à grand-peine obtenir du trésor 1,000 florins pour vêtir son propre corps, et ne peut guère donner à son homme de chambre ou au chauffeur de poêles plus de 50 florins de gages. C'est chose incroyable que de vivre en pareille détresse, quand on a été élevé à une si haute dignité! » « Que doit avoir à cœur un Empereur romain, sinon la bonne administration de la justice? Mais depuis que l'Empire existe, jamais on n'a vu un si petit nombre de juges siéger dans les tribunaux; personne ne veut plus du métier. Pourquoi? Parce qu'aucun juge ne touche ses appointements, et n'est rétribué comme il le faudrait. L'Empereur n'est plus en état d'envoyer une ambassade, et pourtant, par ce moyen, il pourrait peut-être recouvrer autorité, secours, alliance et paix. Ce n'est qu'à grand-peine qu'on parvient à payer un courrier, ou même un simple messager. » « Plus de crédit nulle part. C'est une pitié de voir que sous le gouvernement de Votre Majesté tout dépérit, tout tombe en ruines, par suite du déplorable état des finances. Même les conseillers de guerre ou de gouvernement, les secrétaires, les officiers, et jusqu'aux conseillers intimes ne reçoivent rien, et personne ne veut et ne peut plus entrer au service de l'Empereur. Aucun gouvernement ne peut subsister en un pareil état de choses ¹. »

¹ Voy. le mémoire de Klesl et ses plans de réforme (1615) dans HAMMER, t. III, *Urkundenband*, nos 569-570, pp. 313-337.

CHAPITRE IX

TROUBLES ET SÉDITIONS (1614-1616). LES ÉTATS-GÉNÉRAUX SOUVERAINS MAÎTRES DANS L'EMPIRE

I

Tandis que l'Empereur perdait toute autorité dans ses terres héréditaires, des lucurs sinistres, brillant çà et là dans plusieurs territoires de l'Empire, faisaient présager un prochain et général incendie.

Dans les pays de Juliers-Clèves les « princes possédants », c'est-à-dire l'Électeur de Brandebourg et le comte de Neubourg, vivaient en fort mauvaise intelligence. A la cour de Neubourg, on crut un moment obtenir la réconciliation et la paix par le mariage du comte palatin Wolfgang-Guillaume avec une des filles de l'Électeur Jean-Sigismond; ce prince parlait de renoncer en faveur de sa fille à la succession de Juliers; mais le mariage n'eut pas lieu; Wolfgang-Guillaume épousa, en 1613, Madeleine, sœur du duc Maximilien de Bavière; quelques mois auparavant, il avait abjuré le Protestantisme. L'Électeur de Brandebourg, en cette même année, s'était fait recevoir dans l'Église calviniste ¹.

A Dusseldorf, où le comte palatin vint s'établir, les partisans du Brandebourg firent subir mille avanies au jeune couple. Quand la princesse palatine assistait à l'office catholique, on tirait du dehors sur les fenêtres de sa chapelle ². « Je suis informé par les gens que j'ai donnés à ma sœur pour l'accompagner, » écrivait l'archevêque Ferdinand de Cologne le 27 janvier 1614 à son frère Maximilien, « que déjà les factions s'agitent, que, jusque dans le château, les serviteurs se querellent, les uns criant : vive le Brandebourg, les autres : vive Neubourg ! et qu'ils se jettent les flambeaux à la tête; c'est là un fort mauvais présage. » Il n'était pas rare que les gardes du corps des deux princes en vinsent aux mains ³.

¹ Voy. plus haut, pp. 640 et suiv.

² SCHREIBER, *Maximilian*, p. 270.

³ WOLF, *Maximilian*; t. III, p. 531, note.

Maximilien et Ferdinand ne cessaient d'exhorter leur beau-frère à la modération, lui rappelant que, dans le cas d'un sérieux conflit, il n'aurait pas grand'chose à attendre des puissances catholiques. Ferdinand écrivait à son frère : « Je suis absolument du sentiment de Votre Grâce quant à la prudence que doit avoir le comte palatin. Je lui ai dit, écrit et conseillé les mêmes choses que vous me dites; s'il est au monde un homme qui abhorre la discorde et la guerre, c'est assurément moi, et j'ai suffisamment payé à mes voisins le prix de mon apprentissage. Mais, soit dit en toute confiance, on n'est pas toujours disposé à suivre les bons conseils de ses amis. Dans l'entourage du comte, on le presse d'agir, on lui persuade que les Catholiques ne manqueront pas de l'aider et de prendre parti pour lui. Mais lorsque je pense à la mollesse avec laquelle l'Espagne a jusqu'à présent défendu sa propre cause; lorsque je vois la France bien plus occupée de ses intérêts que de ceux des autres, la timidité du Saint-Père et sa répugnance à tirer l'argent de son escarcelle; lorsque je réfléchis à notre propre conduite, à nous, catholiques allemands, qui montrons pour nos intérêts une ferveur telle qu'il ne faudrait pas s'étonner si nous étions complètement gelés quelque jour, je ne puis comprendre comment Wolfgang espère sortir de ce labyrinthe, surtout si c'est lui qui donne le signal de la guerre ¹. »

« Le signal » vint du Brandebourg. Pendant une absence de Wolfgang-Guillaume, les partisans de l'Électeur tentèrent de s'emparer de Dusseldorf (27 mars 1614). Leur entreprise ayant échoué, le gouverneur du Juliers pour le Brandebourg appela les Hollandais à son secours pour mettre dehors les troupes de Neubourg en garnison dans la ville. Les Hollandais s'empressèrent de répondre à cet appel, et s'emparèrent de la citadelle de Juliers. Georges-Guillaume transféra sa cour à Clèves, et se mit à enrôler des soldats. « Si tout va de mal en pis en Allemagne, » disait le docteur Mathieu Wacker, « c'est la faute des Hollandais. Bien que jusqu'à présent je me sois toujours déclaré leur ami, bien que je sois l'admirateur de leurs brillants faits d'armes, je ne puis assez détester l'impudent orgueil avec lequel ils traitent l'Empereur et l'Empire, je ne puis leur pardonner leurs envahissements et leurs attentats. En s'emparant du Juliers, ils viennent de jeter un insultant défi à Sa Majesté Impériale aussi bien qu'à tout l'Empire ². »

Comme les Hollandais, non contents de s'être emparés de Juliers, avaient envahi tout le pays, comme on pouvait craindre que, presque sans coup férir, ils ne fissent la conquête des archevêchés et

¹ WOLF, *Maximilian*, t. III, pp. 556-557.

² *Archivium Unito-Protestantium*, pp. 41-42.

évêchés du Rhin, il fut décidé à l'unanimité, à l'assemblée d'Ingolstadt (juillet 1614), qu'on irait au secours du comte palatin et qu'on arrêterait, autant que la chose serait possible; « pour sauver sa propre maison, l'incendie allumé dans la maison du voisin ». Comment s'opposer à un si puissant ennemi? Après les évêchés du Rhin, qui l'empêcherait de conquérir les autres, de ruiner entièrement la religion catholique en Allemagne et de s'y établir en arbitre et en maître? N'était-il pas appuyé par le Brandebourg, les correspondants d'Allemagne et le roi d'Angleterre¹? Pour tous ces motifs, la ligue accorda au comte palatin un secours de 80,000 florins². Celui-ci était maintenant seul maître à Dusseldorf et, le 25 mai, il avait fait solennellement sa profession de foi catholique.

Son père Philippe-Louis étant mort, il recueillit au mois d'août la succession de Neubourg. Il accorda aux Luthériens la pleine liberté de leur culte; mais en même temps il stipula que tous ses sujets catholiques seraient libres de confesser librement leur foi et de pratiquer leur religion. Tout ce qui appartient au culte catholique : messes, processions, prédications, fondations d'écoles, catéchismes, pèlerinages, fut restauré dans le pays. « Le comte Otto Henri, » déclara le comte aux États, « a introduit sans condition le culte luthérien dans ses domaines; on ne peut donc me refuser, à moi son successeur, l'exercice du même droit; on ne peut m'empêcher d'autoriser mes sujets à rentrer dans le giron de l'Église Catholique, leur sainte, vieille et vénérée mère³. » Les prédicants luthériens furent invités à ne plus insulter, soit en chaire soit ailleurs, le souverain catholique ou ses sujets; défense leur fut faite d'insulter et de calomnier à l'avenir l'Église romaine; les Catholiques furent exhortés à garder la même modération envers leurs adversaires religieux. On édicta des punitions sévères contre quiconque transgresserait l'édit⁴. La seule contrainte imposée aux consciences fut l'interdiction de la viande aux jours d'abstinence prescrits par l'Église, soit dans les banquets publics, soit dans les hôtelleries⁵.

¹ WOLF, *Maximilian*, t. III, pp. 625-626, 631.

² WOLF, t. III, p. 638, note 2.

³ LIPOWSKY, *Gesch. der Landstände von Pfalz-Neubourg*, p. 116 (1861).

⁴ Philippe-Louis, père du comte palatin, avait agi bien différemment avec les Catholiques. Dans la prière ajoutée par lui à l'office du dimanche, ils sont appelés « idolâtres, lous ravisseurs », etc.; et l'Église Catholique une « caverne de voleurs ». On s'était efforcé d'inspirer au peuple de l'effroi et de l'horreur pour la religion de son futur souverain. Voy. MENZEL, t. III, p. 235. ZIERNGIEBL, pp. 360-361. L'édit de Wolfgang-Guillaume accordant aux Catholiques les mêmes droits religieux qu'aux Protestants passa pour « une violence impie ».

⁵ METEREN, *Niederländische Gesch.* Suite II, livre 32, p. 530.

De Bâle, on répandait les bruits les plus alarmants : le comte palatin s'était fait catholique parce que les Jésuites lui avaient promis des mines d'or. Non seulement il serait bientôt en possession de la succession de Juliers, mais il régnerait sur la Bavière, et serait même Empereur. Le comte avait écrit au Pape pour se donner entièrement à lui. Il avait juré d'extirper le Luthéranisme, d'être le Saül de l'Église romaine, d'abolir la paix de religion, de détruire les ports protestants, et de rétablir les évêchés, les collégiales, les couvents dans leur ancien état. Le Pape avait promis de mettre tout ce qu'il possédait au service des princes catholiques ; il avait assuré au comte que, grâce à son appui, il serait rapidement élevé aux plus hauts honneurs, à la plus étonnante fortune : « Nous espérons, avec le secours de la grâce divine, que notre influence et notre pouvoir seront promptement restaurés, et nous avons la confiance de voir bientôt ruinée et anéantie la secte luthérienne ¹. » D'autres renseignements, tout aussi dignes de foi, annonçaient que les Jésuites avaient commandé un nombre considérable d'armes, d'engins empoisonnés ; que le comte palatin comptait s'en servir contre les hérétiques, et qu'il se proposait de surprendre prochainement ses ennemis ; au « consistoire de Rome », on avait juré l'extermination des Évangéliques. Ce qui s'était passé à Aix-la-Chapelle se renouvellerait ailleurs : les villes protestantes seraient rasées, il n'en resterait pas pierre sur pierre. Le sort de Mulheim deviendrait celui de toutes les cités protestantes, et le sang coulerait à flots².

Que s'était-il passé à Aix-la-Chapelle ?

Depuis la Diète d'Augsbourg de 1582, Rodolphe avait publié de nombreux édits relatifs à la vieille cité catholique³. Il avait ordonné le rétablissement de l'ancien ordre de choses, et l'expulsion des membres protestants qui s'étaient glissés dans le conseil. Irrité de voir que ses ordres n'étaient que « poussière au vent », il avait prononcé le ban d'Empire contre la ville rebelle⁴, et les Protestants avaient été obligés de se soumettre. L'exercice public de

¹ *Neue Zeitung oder bewegliche Ursachen und statliche Bedencken, durch welche Hertzog Wolfgang Wilhem von Neuburg bewegt worden, zu dem römisch catholischen Glauben zu tretten* (Bâle, 1615) f. A. 1b. La lettre supposée du comte palatin (16 juin 1614) y est reproduite mot pour mot, f. A — 2, a-3. Voy. la réponse du Pape datée du 4 juillet f. a 3 a 4.

² *Wahrhaftige neue erschrockliche Zeitung über die Giffpraktiken zu Hülf des Pfalzgrafen Wolfgang Wilhelm und die im Werck befindliche Austilgung aller Evangelischen.* (1615) f. a 3 B. 2.

³ Voy. plus haut, pp. 17 et suiv.

⁴ KELLER, *Gegenreformation*, t. II, p. 194.

leur culte, l'admissibilité aux charges et emplois civils leur avaient été refusés ¹. Ce ne fut que lorsqu'éclata la querelle pour la succession du Juliers-Clèves, et surtout après la conquête de Juliers, qu'ils reprirent courage, sentant bien que dans leur voisinage ils avaient, pour ainsi dire sous la main, des coreligionnaires puissants, tout disposés à les aider au « rétablissement de l'Évangile ». A dater de ce moment, ils commencèrent à se rendre en armes dans les campagnes avoisinantes pour y entendre prêcher leurs prédicants. Le conseil, craignant quelque orage, interdit à plusieurs reprises « ces fugues religieuses » ; mais voyant qu'on n'avait aucun égard à ses ordres, il condamna cinq délinquants à une amende pour les pauvres de quelques muids de seigle. Ils refusèrent d'obéir, et le conseil les fit jeter en prison. Aussitôt, des rassemblements se formèrent ; une troupe de gens armés courut à l'hôtel de ville et délivra les prisonniers. Les insurgés firent appel à la populace, s'emparèrent des portes de la ville, et, le 6 juillet, pénétrèrent dans l'église et dans le collège des jésuites, brisèrent les autels, les statues, revêtirent des ornements sacerdotaux et se livrèrent à une parodie sacrilège de la messe. Les saintes hosties furent foulées aux pieds, l'église saccagée, les livres de la bibliothèque mis en pièces. Huit jésuites furent conduits à l'hôtel de ville après avoir subi d'odieus traitements ; l'un d'eux fut très grièvement blessé : « Voici l'Empereur qui passe ! » vociféraient les insurgés, « voici l'archiduc Léopold, l'Antechrist, le héraut de Sa Majesté ! » Forts de l'appui que leur avaient promis les princes possédants, ils s'emparèrent de l'hôtel de ville et de la maison des douanes, et traînèrent la grosse artillerie sur la place du marché ; puis ils déposèrent le conseil catholique et élirent à sa place un conseil luthérien. Six cents soldats, envoyés par l'Électeur de Brandebourg et par le Palatinat-Neubourg, entrèrent dans la ville. Du côté protestant par des délégués de Juliers, du côté catholique par des délégués de Cologne et des chargés de pouvoirs flamands, des négociations de paix furent vainement essayées. Aux États de Rothenbourg, l'Union avait déclaré qu'elle prenait les rebelles sous sa protection ; mais le 4^e octobre l'Empereur ordonna aux confédérés, sous peine d'encourir le ban d'Empire, de cesser de protéger des rebelles et de remettre la ville en son premier état « politiquement et religieusement ». L'Électeur de Cologne et l'archiduc Albert étaient chargés de faire exécuter l'édit. Mais les Protestants n'y eurent

¹ Voy. HAAGEN, *Gesch. Aachens*, pp. 183 et suiv.

aucun égard; un notaire impérial, ayant voulu le faire afficher à Aix, fut grièvement blessé ¹.

Après la mort de Rodolphe, les rebelles s'étaient tournés vers le comte palatin Jean de Deux-Ponts, implorant l'appui du « vicaire provisoire de l'Empire »; celui-ci, par ses chargés de pouvoir, avait fait connaître sa réponse en mai 1612 : Il autorisait Catholiques et Protestants à pratiquer publiquement leur religion et leur donnaient également accès aux charges civiles qui allaient de nouveau être distribuées. Sans s'inquiéter de cette déclaration, les Protestants élirent deux bourgmestres, l'un calviniste et l'autre luthérien, soixante-dix conseillers calvinistes et quarante conseillers luthériens. Les Catholiques, dans leur extrême détresse, en appelèrent à l'Empereur Mathias, qui promit d'examiner à fond la question de droit, et, sans retard, envoya ses plénipotentiaires à Aix. Ceux-ci ordonnèrent aux conseillers protestants, sous peines d'encourir de sévères châtimens, « de ne plus offenser à l'avenir les catholiques de fait ou de parole; de ne pas les charger de taxes exorbitantes, de ne les opprimer d'aucune manière dans leur vie privée, leur industrie ou leurs travaux professionnels ». En mai 1613, l'Empereur ordonna de nouveau à la municipalité, sous peine d'encourir un châtiment « certain et prompt », « de ne donner lieu désormais à aucune plainte, de renoncer à tout procédé vexatoire, à tout acte séditieux, et cela sans rémission ni délai, de fait et en vérité. » Toutes ces mesures étant demeurées infructueuses, Mathias, le 13 février 1603, confirma la sentence portée par Rodolphe en 1611; encore en retarda-t-il l'exécution sur les instances du margrave Joachim-Ernest, espérant toujours, comme Klesl l'écrivait, que la ville rentrerait dans son devoir. Mais elle persista dans sa résistance. Le conseil appela l'Électeur de Brandebourg à son aide; au mois de juillet, une petite armée, commandée par Putlitz, vint fortifier la garnison de la ville. Les portes furent occupées, en partie fortifiées. Dès lors il ne restait plus à l'Empereur qu'à décréter l'exécution contre la ville : il en chargea l'Électeur de Cologne et l'archiduc Albert. L'édit impérial fut affiché à Aix. Ce édit ordonnait le rétablissement des lois en vigueur avant l'émeute de 1611. Le général espagnol Spinola avait mis sur pied, sur l'ordre d'Albert, une armée de 16,000 hommes. Tandis qu'il s'avancait vers Aix, des chargés de pouvoir des deux

¹ Dans la sentence prononcée contre Martin Schmetz et André Schwarz (3 déc. 1616) on lit : « Ils ont promené d'un endroit à un autre et menacé de leurs mousquets l'afficheur de l'édit impérial, déjà presque mortellement blessé par d'autres séditieux; ils l'ont forcé de déchirer l'édit, insultant ainsi gravement à l'autorité impériale. » Nopp, p. 250.

princes tentèrent une dernière fois les voies de la douceur : l'obstination des protestants ne put être réduite; les messagers de paix furent insultés et maltraités en pleine rue. Ils comprirent l'inutilité de leurs efforts, et se décidèrent à agir. Mais à peine l'armée espagnole fut-elle sous les murs d'Aix que les rebelles perdirent courage. Ils envoyèrent une ambassade à Spinola, le suppliant d'épargner la cité et promettant une entière soumission. Le nonce intercéda pour les coupables. Le 26 août, Aix ouvrait ses portes. On permit aux troupes du Brandebourg de sortir de la ville étendards déployés. Le conseil catholique fut réélu, et le 10 septembre l'ordre suivant fut placardé : « D'ici à trois jours, les prédicants auront quitté la ville; d'ici à six semaines tous les Anabaptistes et tous ceux qui n'ont point ici droit de bourgeoisie les auront suivis. Les écoles et les instituteurs catholiques auront seuls le droit d'enseigner; les livres hérétiques ne seront plus autorisés; les jours d'abstinence, il ne sera plus permis aux hôteliers de servir de la viande. Dans les processions publiques, on rendra au Très Saint-Sacrement et aux saintes reliques les hommages qui leur sont dûs »¹.

Tel avait été, à Aix, «le barbare traitement infligé à l'Évangile»; et pourtant, au rapport de la « nouvelle et très véridique gazette de 1615 », la ville « n'avait voulu que la paix et la concorde chrétiennes, et n'avait jamais offensé personne, d'aucune manière »².

« Le châtement infligé à l'antique cité impériale fait assez comprendre, » assurait un écrit calviniste plusieurs fois réimprimé, « qu'on est résolu à éteindre en tout lieu la lumière de l'Évangile. Aussi tout pieux chrétien, après avoir interrogé sa conscience, doit-il se résoudre, d'un cœur intrépide, d'un courage à toute épreuve, à exposer tout ce qu'il possède, son corps, ses biens, son repos, sa vie, pour la défense de la patrie bien-aimée, pour le salut de son âme et le salut éternel de sa femme et de ses enfants. C'est un devoir sacré que de chasser les tyrans sanguinaires qui nous oppriment; oui, pour le bien public et pour la liberté, il faut généreusement

¹ Pour plus de détails, voy. Nopp, pp. 217-247. MEYER, *Aachen'sche Gesch.*, pp. 518-588. Voy. la lettre de Klesl, dans HAMMER, t. III (*Urkundenband*), pp. 138-139. Voy. HAAGEN, pp. 207-231.

² *Wahrhaftige neue Zeitung* (voy. plus haut, p. 715, note 2) B3. Mathias, dans la déclaration du ban, s'était réservé de punir les fauteurs de troubles. En 1616, des sous-délégués impériaux vinrent faire une enquête. Deux des principaux agitateurs furent exécutés. D'autres, au nombre de cent, qui avaient pris part à l'assaut de l'hôtel de ville, aux mauvais traitements infligés au notaire impérial, à la prise de possession par la violence des clefs de la ville et de la maison des douanes, furent exilés. Beaucoup ne furent condamnés qu'à payer une amende. MAYER, pp. 583 et suiv. HAAGEN, pp. 241 et suiv.

s'offrir, et verser jusqu'à la dernière goutte de son sang. Mieux vaut mourir au champ d'honneur que de se soumettre à un adversaire déloyal, et cela par faiblesse, par une lâcheté criminelle, et pour tomber enfin entre les mains et sous la puissance de l'ennemi ¹. »

« Le terrible exemple de Mühlheim » était bien fait aussi pour éclairer les Protestants sur le dessein bien arrêté des papistes de ruiner, de saccager sans merci tous les territoires évangéliques.

Voici ce qui s'était passé.

Le 26 août 1610, peu de jours avant la conquête de Juliers, les princes de Brandebourg et de Neubourg avaient fait savoir au conseil de Cologne qu'il devait désormais les considérer non seulement comme les seuls héritiers légitimes du pays, mais encore comme les patrons et les protecteurs de Cologne. Par conséquent, permission devait leur être accordée d'aller et de venir librement et sans obstacle, le jour comme la nuit, dans la ville et dans tout le territoire; et le conseil était prié de leur envoyer immédiatement 500 hommes de pied et 1000 cavaliers. Les protestants exilés devaient être rappelés; une large indemnité devait leur être accordée pour les pertes subies; sous peine de rigoureux châtimens, les jésuites devaient quitter Cologne dans un délai de huit à dix jours ². A dater de ce moment, les conseillers avaient surveillé avec une juste anxiété toutes les démarches des princes possédants, et ils avaient été extrêmement troublés lorsqu'en 1612 tous deux avaient annoncé l'intention de faire de Mulheim, ville toute proche de Cologne, une place forte, une citadelle de première importance. Grâce à ce nouveau « boulevard évangélique », ils espéraient diminuer peu à peu l'importance de « la ville papiste de Cologne ». D'épaisses murailles, onze bastions devaient entourer la cité. On se proposait d'y construire trois nouvelles églises, plusieurs écoles, une bourse, deux marchés. Aussi longtemps que les princes restèrent unis, environ 10,000 ouvriers, la plupart venus des bailliages voisins, travaillèrent sans relâche dans les chantiers de construction. Le conseil de Cologne protesta contre l'illégalité de ces procédés, et se plaignit à l'Empereur. Au commencement de 1612, un édit impérial ordonnait « aux princes possédants », sous peine d'une amende de 1000 mares d'or fin, de faire immédiatement cesser les travaux. Ceux-ci prétendirent que leur intention n'avait jamais été de construire une forteresse; que les murailles n'avaient été commencées que pour mettre le pays à l'abri d'agressions certaines, et que pour protéger leurs états, leurs vies, leur honneur,

¹ Kurtzer Bericht wider die Spanier, voy. v. FRIEDBERG, pp. 43-44.

² SODEN, Kriegs-und Sittengesch., t. I, p. 96.

ils avaient eu recours à un moyen de défense autorisé par le droit commun de tous les peuples. En dépit d'un second édit, les travaux furent poursuivis avec activité, et dans l'été de 1613 Mühlheim comptait plus de cent nouvelles maisons. Il était impossible à Rodolphe de tolérer un tel mépris de ses ordres. Il ordonna que la ville fût rasée, et chargea l'Électeur de Cologne et l'archiduc Albert d'exécuter sa sentence. Le comte de Neubourg, Wolfgang-Guillaume, alors complètement brouillé avec le Brandebourg, rentra dans l'obéissance, congédia ses ouvriers, et, pour marque de sa soumission, fit ouvrir une large brèche dans les murs d'enceinte de Mühlheim. Mais bien loin d'imiter son exemple, le prince électoral du Brandebourg ordonna aussitôt que cette brèche fût comblée, et pressa les travaux, jusqu'au jour où Spinola, revenant d'Aix, fit abattre les murailles et démolir les nouvelles constructions par les soldats espagnols et par les maçons de Cologne ¹.

Au moment où Spinola se disposait à marcher sur Aix, Maurice d'Orange pénétrait dans le pays de Clèves à la tête d'une armée hollandaise. Pour arrêter ses progrès, Spinola, au commencement de septembre, s'empara de Rheinberg, de Duisbourg et de la citadelle de Wesel, tandis que Maurice élevait à Emmerich et à Wesel de nouveaux ouvrages de fortifications, et renforçait la garnison de Juliers.

Les Unis s'étant plaints que l'archiduc Albert eût cantonné ses troupes dans le pays, les Catholiques disaient avec raison : « Qui donc a commencé? Par qui les étrangers ont-ils été appelés en Allemagne? » On lit dans un mémoire politique de 1616 : « Lorsque Rodolphe, inquiet de l'agitation qui, du pays de Clèves, eût mis les duchés sous séquestre, lorsqu'il eut pris possession du Juliers et ouvert aux prétendants la voie de la justice, les Unis enrôlèrent des soldats, appelèrent dans l'Empire Français, Anglais, Écossais, Hollandais, s'emparèrent de Juliers, et pour arbitres de leurs différends préférèrent l'étranger à l'Empereur. De tout cela, ils se glorifient comme s'ils avaient accompli l'acte du monde le plus héroïque. Mais lorsque, par ordre de l'Empereur, l'archiduc Albert vint exécuter contre la cité d'Aix en révolte contre l'Empereur une sentence juste et nécessaire, lorsqu'après avoir renversé les murs de Mühlheim, il marcha contre les Hollandais qui s'étaient établis dans le Juliers et ne se proposaient rien moins que la conquête de tout le pays, lorsqu'il eut remporté sur eux une éclatante victoire et mis sous la puissance de l'Empereur Wesel, Duren et plusieurs autres villes jusqu'à l'accommodement de la principale et première querelle, les

¹ ENNEN, *Gesch. der Stadt Coln.*, t. V, pp. 550-565.

correspondants accusèrent l'archiduc d'avoir commis le plus odieux des forfaits en attirant des troupes étrangères dans l'Empire. Encore aujourd'hui, ils réclament avec force menaces restitution et dédommagements. Ce sont eux qui ont attiré les étrangers en Allemagne; l'Empereur charge un prince d'Empire, son propre frère, de repousser les envahisseurs, et sa conduite passe aux yeux des Unis pour injuste et tyrannique, tandis que la leur est sainte et à leurs yeux digne d'éloges¹.»

II

L'agitation causée par les événements d'Aix et de Muhlheim fut encore accrue par les troubles qui éclatèrent à Francfort sur le Mein, troubles si graves qu'on put craindre un moment pour tout le pays du Rhin.

A Francfort, le gouvernement était entre les mains d'un petit nombre de familles patriciennes qui y exerçaient un pouvoir absolu, et traitaient les bourgeois de la cité libre comme s'ils eussent été leurs sujets. La justice n'y était rendue que d'après la loi du bon plaisir. Dans l'administration des finances, les plus criants abus se produisaient. Les bourgeois accusaient les conseillers de s'entendre sous main avec les usuriers juifs; ceux-ci, au nombre de deux mille à peine, avaient entre les mains tout le capital, tandis que les chrétiens étaient obligés de payer quarante, soixante, quelquefois cent pour cent d'intérêts, et s'appauvrirent tous les jours. Lorsque Mathias, en 1612, fut couronné dans la vieille cité, les chefs de corporations et les bourgeois, avant de prêter serment, lui présentèrent une supplique dans laquelle ils se plaignaient amèrement des juifs. « Le conseil les protège, » dirent-ils; « les juifs s'engraissent de notre chair et de notre sang. Ils ont accaparé tout notre argent. Nous ne doutons pas que l'Empereur n'incline vers nous son cœur paternel, et qu'il ne nous rende nos droits de citoyens. Il ne tolérera pas que nous, bourgeois de Francfort, nous, hommes libres, nous soyions opprimés plus longtemps par des étrangers, par les restes vils d'un peuple maudit, que Dieu n'a épargné après son déicide que pour être donné en éternel spectacle au monde entier. Les juifs nous prennent nos maisons, nos propriétés. Leur avarice a réduit nos femmes, nos enfants à la plus extrême misère, détresse et servitude. » Le conseil, auquel Mathias

¹ Voy. Lünig, *Staatsconsilia*, t. I, p. 929.

communiqua cette supplique, déclara les plaintes des bourgeois sans nul fondement, et engagea l'Empereur à sévir.

Alors une terrible émeute éclata à Francfort et dans tous les villages environnants. « Le jour de la liberté est venu ! » entendait-on répéter de tous côtés ; « c'est à notre tour, maintenant ! nous sommes les maîtres ! » Un pâtissier nommé Vincent Fettmilch, calviniste hessois se mit à la tête des insurgés. Il disait avoir supporté longtemps, avec impatience le joug tyrannique qui pesait sur ses coreligionnaires. Les réformés, pour la plupart hollandais, étaient en continuelle dispute avec les prédicants luthériens, et malgré leurs instances répétées, ils n'avaient pas encore obtenu du conseil le libre exercice de leur culte. Maintenant ils réclamaient non seulement « d'urgentes réformes civiles », mais encore justice égale pour les réformés et les luthériens, et le droit pour tous de siéger au conseil et d'être admis aux emplois civils. Fettmilch, démagogue fougueux et hardi, entendait ne céder sur aucun point, et déclarait au mois d'août 1614 à un délégué de l'Electeur de Mayence, qu'il serait de la partie le jour où le peuple des travailleurs se lèverait en masse pour secouer le joug des tyrans. Ses amis et lui, ajoutait-il, avaient déjà miné le sol ; les Hollandais accourraient au premier signal, dès que le complot serait mûr ; aussi engageait-il le conseil à se hâter d'opérer les réformes ; la détresse des pauvres travailleurs était affreuse, et le peuple était écrasé sans pitié. Si le jour de la justice tardait à venir, on verrait bientôt commencer le règne du peuple, comme dans les Pays-Bas et en Suisse ¹.

Les nombreux artisans étrangers toujours mêlés, à Francfort, aux émeutes populaires, prirent parti pour Fettmilch. Lorsqu'il s'agit de « courir sus aux juifs usuriers et impies », ils devinrent les auxiliaires les plus ardents du parti révolutionnaire. Le 11 août, la rue des juifs fut pillée ².

L'Electeur de Mayence et le margrave de Hesse-Darmstadt avertirent Mathias de ce qui se passait. « Le péril est grand et menace tout l'Empire, » écrivaient-ils, « mais surtout les pays du Rhin ; il importe de dompter au plus vite la sédition. L'esprit populaire est surexcité au plus haut degré par les derniers événements. Il est très important de rendre la vie au commerce par le rétablissement des anciennes foires. » Mais lorsque les commissaires

¹ * Relation de Charles Henri Feyrabend, 12 août 1614.

² Les juifs reçurent l'ordre de quitter la ville. « On en a compté environ 1380 jeunes et vieux, au moment où ils franchissaient les portes de la cité. » DRUGULIN, 112, n° 1277. Voy. 1278 et 1279. Ce ne fut qu'en octobre 1616 que les juifs, en vertu d'un rescrit impérial, furent autorisés à rentrer à Francfort.

res impériaux voulurent, pour pacifier la ville, réintégrer les anciens magistrats dans leurs fonctions, ils furent insultés par la populace. Un édit de l'Empereur, revêtu de sa signature et affiché au Römer, fut mis en pièces; le héraut impérial menacé de mort. Ce ne fut qu'avec les plus grandes difficultés, et lorsque Fettmilch eut été jeté en prison et mis au ban, que le calme se rétablit. Les principaux meneurs furent exécutés ¹.

A la même date, une émeute éclatait à Worms; là aussi l'usure des juifs lui avait servi de prétexte. Comme à Francfort, « au grand préjudice et scandale des honnêtes gens, les juifs étaient protégés et soutenus en secret par le conseil ». Le 1^{er} octobre 1614, la bourgeoisie avait obtenu de la Chambre Impériale un arrêt sévère contre la municipalité. Ordre lui avait été donné de ne plus tolérer l'usure illégale des juifs, qui ne devaient plus prendre que 50/0 d'intérêts « et s'entendre avec les bourgeois au sujet de ce qu'ils avaient exigé de trop jusque-là. » Mais voyant que les conseillers semblaient n'attacher aucune importance à cet arrêt, les bourgeois s'assemblèrent, formèrent un comité, chassèrent les juifs, et, le 10 avril 1615, saccagèrent leurs synagogues et leurs cimetières, sous prétexte que tout vestige de l'idolâtrie judaïque devait disparaître. Le conseil fut impuissant à réprimer le désordre; il fallut que l'Électeur palatin vint à son secours. Le 25 avril, 4,000 soldats et six canons entraient dans la ville, où bientôt la tranquillité fut rétablie ². « Les princes et les puissants, » lit-on dans un pamphlet de cette époque, « sont pour la plupart les amis et les pères des juifs blasphémateurs; et il en sera ainsi jusqu'au jour où les princes eux-mêmes seront engloutis et dévorés par la guerre formidable qui, par la permission de Dieu, semble maintenant à notre porte ³. »

III

Dans le duché de Brunswick, « le feu qui couvait sous la cendre et menaçait à tout moment d'incendier tout l'Empire, » constituait un danger autrement grave que les émeutes de Francfort ou de Worms.

Brunswick était depuis longtemps en querelle avec ses ducs, et avait encouru le ban d'Empire, Frédéric-Ulrich, qui avait succédé

¹ Pour plus de détails sur l'émeute et ses suites, voy. KRIEGER, *Gesch. von Frankfurt*, pp. 237-417.

² SENKENBERG, t. XXIV, pp. 37-44.

³ *Gerechte Strafe gegen die wucherische Judenschaft zu Worms*. Feuille volante, 1617.

à son père dans l'été de 1613, n'avait pu obtenir des bourgeois le serment d'usage. A l'intérieur, les partis s'entre-déchiraient. En 1614, les bourgeois, « las des vexations et des persécutions auxquelles ils étaient tous les jours en butte, » se soulevèrent contre leurs magistrats. De Wolfenbüttel, les conseillers du duc « attisaient le feu », donnaient au peuple « de bonnes paroles et de douces consolations », lui répétaient qu'il était indignement trahi par ses gouvernants; qu'il manquait de pain, et supportait cependant d'écrasants impôts; la commune devait donc se séparer du conseil et conclure un traité avec le duc. Comme le conseil négociait alors une alliance avec les États-Généraux calvinistes les prédicants prétendirent qu'on voulait imposer à la ville une religion nouvelle. La bourgeoisie élut un comité composé de vingt membres et entra en relations avec le duc, mais « tout se perdit dans le sable ». Pendant l'été de 1615, Frédéric-Ulrich, à la tête d'une armée considérable, vint mettre le siège devant Brunswick, et somma la cité de se rendre. Mais les villes qu'on appelait alors « villes correspondantes », Lubeck, Brême, Magdebourg et Lunébourg, vinrent au secours des assiégés, tandis que de son côté le duc trouvait aide et assistance près du roi Christian de Danemark. Sur les instances des villes hanséatiques, les États-Généraux dirigèrent sur Brunswick trente-deux compagnies de cavaliers et 4,000 fantassins sous le commandement d'Henri de Nassau. Les ambassadeurs des États-Généraux informèrent Lubeck, le 3 novembre, que le prince avait déjà pénétré dans le comté de Ravensberg, et qu'il commandait l'armée la mieux disciplinée du monde, conduite par les meilleurs capitaines. « A cette nouvelle, » écrivait de Lubeck le bourgmestre Brockes, « nous nous sommes tous extrêmement réjouis; à Hambourg, le peuple a fait éclater sa joie; à la bourse, on était plus content que si vingt navires chargés de marchandises étaient entrés dans le port. » Le roi de Danemark, au contraire, versa des larmes amères en apprenant l'arrivée des Hollandais, et ne songea plus qu'à battre en retraite. Frédéric-Ulrich disait : « Les villes voudraient se débarrasser de tous les princes. Elles rêvent une nouvelle Suisse; aussi est-il grand temps que les princes s'unissent pour anéantir leurs projets. » Mais les demandes de secours qu'il en voyait de tous côtés ne furent pas exaucées. Le landgrave Maurice de Hesse se contenta de l'exhorter à la prudence. « Si cette agitation continue, » écrivait-il, « d'autres s'en mêleront, et les potentats étrangers et leurs alliés mettront tout le voisinage et peut-être même tout l'Empire à feu et à sang. » « On a pu se convaincre durant toute cette guerre, » s'écriait Brockes avec une sorte de triomphe, « du peu de dévouement qu'en cas

de péril un prince rencontre parmi ses plus proches amis. Le duc est apparenté avec presque tous les princes évangéliques; cependant aucun d'eux ne bouge, personne ne prend à cœur ses intérêts, et pourtant le péril est grand, et les villes sont pour ainsi dire sur ses talons. Ce que le roi de Danemark a fait pour lui n'a pas été inspiré par l'affection, mais par la haine qu'il ressent pour les villes, et par son ambition déçue, car il espérait bien que la conquête de Brunswick le mettrait en état de parler en maître à Lubeck et ailleurs. »

Mais ce ne fut pas la puissance des cités allemandes, ce fut l'approche de l'armée hollandaise qui contraignit le duc à lever le siège, qui avait déjà coûté la vie à 10.000 de ses soldats. Il dut se résigner à conclure avec Brunswick un traité très désavantageux. « Désormais, » écrivait Gaspard Schoppe, « les Hollandais peuvent se vanter d'être maîtres absolus sur le Rhin et au nord de l'Empire. La Hesse ne peut pour ainsi dire faire aucun mouvement sans leur agrément. » Au rapport de Brockes, lorsque les villes hanséatiques tenaient leurs assemblées, les ambassadeurs de « messieurs des États, » y avaient le premier rang.

Après que l'affaire de Brunswick eut été ainsi « accommodée », la plupart des villes hanséatiques, malgré toutes les représentations de l'Empereur, firent alliance avec les États-Généraux (décembre 1615) dans l'espoir d'obtenir « un appui temporaire contre le Danemark ¹ ».

Christian n'avait jamais considéré les villes que comme une dépendance de ses états; il se posait, vis-à-vis d'elles, en maître de la mer, et prétendait leur prescrire l'usage qu'elles devaient faire de leur puissance maritime dans la mer du Nord et dans la Baltique. L'Empereur, en 1613, lui ayant écrit qu'il lui était impossible de tolérer plus longtemps les violences dont Lubeck était l'objet, puisque la Baltique faisait partie intégrante de l'Empire, Christian répondit que ce n'était pas l'Empire, mais le Danemark qui de tout temps avait dominé sur la Baltique. L'année suivante lorsque les villes envoyèrent une ambassade à Copenhague pour se plaindre des entraves apportées à leur commerce à Bergen, on se contenta de leur répondre que le roi avait le droit de confisquer tous leurs établissements et comptoirs. « En vertu de ma toute-puissance royale, » écrivait Christian au roi d'Angleterre, « les anciens privilèges des villes hanséatiques ont été abolis, et je ne leur reconnais plus aucun droit commercial dans mon royaume. » Un jour, à table

¹ ** KLOPP, t. I, p. 198. Dès le mois de mai 1613, Lubeck avait signé un traité avec les États-Généraux, voy. p. 197.

à Wolfenbittel, il lui échappa de dire : « Au temps où nous vivons, chacun happe le morceau qui lui convient. Le Danemark, lui aussi saura se faire sa part. »

Aussi rêvait-il de s'emparer de l'archevêché de Brême, et s'efforçait-il de faire nommer son fils coadjuteur et successeur de l'archevêque protestant de cette ville. A la cour de l'Empereur, il prétendait, pour expliquer sa conduite, que les Calvinistes convoitaient l'évêché et voulaient y interdire la Confession d'Augsbourg ; mais à la même date, il réclamait l'assistance des États-Généraux calvinistes et leur affirmait que les Espagnols et les papistes voulaient, au préjudice des Évangéliques, s'emparer de tous les évêchés d'Allemagne. A Brême, on sut qu'il avait dit un jour « qu'il se souciait bien moins d'humilier la prêtraille et de s'emparer de l'évêché que de dominer sur le Weser, sur l'Elbe et dans les villes riveraines ». Il recrutait activement cavaliers et lansquenets, lorsqu'il fut informé des préparatifs de guerre des « villes correspondantes » et de la résolution prise par les États Généraux de prendre contre lui la défense de Brême. Ces nouvelles le décidèrent à renoncer pour le moment à ses plans ambitieux ¹. « Personne n'ignore, et la chose saute aux yeux de tout le monde, » dit l'Empereur aux membres d'Empire, le 21 mars 1616, « que les États-Généraux ont poussé à l'extrême leur audace, et qu'ils exercent dans l'Empire un pouvoir immense depuis qu'ils se sont emparés de l'important port de Emden. On n'entend parler depuis ce jour que de leurs continuels attentats et violences dans les évêchés et archevêchés, à Cologne, à Munster, à Paderborn, à Hildesheim, dans les principautés de Juliers, Clèves et Berg, dans les comtés et seigneuries de Mors et de Ravensberg. Ils sont maîtres des principaux passages du Rhin, de la Moselle, de l'Enns, du Weser. Grâce à leur nouveau traité avec les villes hanséatiques, ils disposent maintenant de l'Elbe et de l'Oder, par conséquent de presque tous nos passages. Aujourd'hui, ils osent menacer le cœur même du Saint-Empire. Récemment, sous prétexte de secourir Brunswick, ils ont fait subir des pertes incalculables aux membres d'Empire obéissants, dont ils ont traversé les domaines et rançonné les sujets. Dans le Juliers ils ont reconquis plusieurs territoires, et, non contents de tout cela, ils encouragent le sultan à reprendre la guerre ². »

¹ Sur ce sujet voy. BROCKES, t. II, pp. 31, 284, 288-291, 367, 414-415, 417-420, 422. Voy. *Braunschweigische Handel* (1616), pp. 8-11. SENKENBERG, t. XXIII, pp. 666-667, et t. XXIV, p. 81.

² *Archivium Unito-Protestantium*, pp. 42-43.

Les États-Généraux pouvaient, en effet, se considérer à bon droit comme « les maîtres de l'Empire. » Sous prétexte d'établir en tous lieux « le gouvernement populaire » ils mettaient « la main dans le jeu » aussitôt qu'un sujet se révoltait contre son prince. « Que pouvez-vous dire pour justifier votre conduite, vous autres Hollandais ? » écrivait l'auteur de la *Discordista* ; « pourquoi avez-vous pris parti contre le duc ? Le duc n'est-il pas le beau-frère du Brandebourg, votre allié ? Il ne s'agit guère de religion dans toute cette affaire, puisque nulle part le Calvinisme n'est plus détesté qu'à Brunswick ! Quelle raison pouvez-vous donc alléguer, si ce n'est votre haine pour le gouvernement des princes, votre passion pour le gouvernement populaire ? Magdebourg a sollicité votre alliance. Je voudrais bien savoir pourquoi une ville si éloignée de vous veut devenir votre alliée ! Je sais bien ce que vous pourriez me répondre : c'est parce que vous défendez toutes les villes contre tous les princes ! Vous vous souciez fort peu du prétexte de la guerre. Vous ne vous intéressez qu'aux combattants¹. »

Même parmi les Unis, la politique ambitieuse des États-Généraux excitait de vives alarmes. « Un prince très considérable de l'Oberland, » (probablement le duc de Wurtemberg), écrivant à un conseiller du Brandebourg, recommandait instamment de ne pas entretenir avec les Hollandais des rapports trop confiants et trop intimes : « Ils se préoccupent fort peu de religion, » écrit-il, « mais beaucoup de dominer et de gouverner. Quand bien même, avec leur secours, on parviendrait à ruiner tous les membres d'Empire papistes et à mettre tous leurs territoires entre nos mains, il est certain qu'ils s'arrangeraient de façon à garder les meilleurs morceaux pour eux, et qu'ils ne tarderaient pas à convoiter les états des princes temporels. Ils ne rêvent que d'établir en tous lieux le gouvernement démocratique, et, dans l'Empire même, ils ont des partisans, et trouvent de bons amis pour les aider. Dans le Palatinat et dans quelques villes libres, une foule d'intrus, français, écossais, hollandais, anglais, entretiennent avec eux d'actives relations, et leur ouvriraient volontiers les portes. Celui qui refuse de me croire n'a qu'à se rappeler ce qui vient de se passer à Worms et à Francfort ; non seulement la sédition de ces deux villes a été de longue main préparée par les intrigues hollandaises, mais ce sont les Hollandais qui ont prolongé la crise, de sorte qu'il a fallu beaucoup de

¹ *Discordista, sive secundus Scioppius*, etc. Voy. HAAGEN, *Zur politischen Gesch. Deutschlands*, pp. 309-314.

temps, d'efforts et de sacrifices pour réparer tout le mal qu'ils ont fait. Plusieurs craignent avec raison que l'incendie ne se rallume; ils viennent de s'allier aux villes hanséatiques, et l'exemple de Brunswick suffit à nous convaincre qu'il en coûte beaucoup pour soumettre une seule de ces villes. » « Les Hollandais ont encore une autre prétention, c'est d'établir le gouvernement démocratique dans toutes les villes libres, où, sinon le conseil, du moins la bourgeoisie, ne désire rien tant que de voir s'établir une démocratie universelle et de se débarrasser de tout ce qui y met obstacle. Les villes ont donc le plus grand intérêt à se rapprocher des États-Généraux, car ils partagent leurs idées, et peuvent leur fournir l'occasion qu'elles cherchent. De plus, nombre de princes et de seigneurs ont contracté des dettes, des engagements vis-à-vis des cités; elles sont parfaitement au courant de l'état de leurs finances; aussi n'ont-elles pas une haute idée de leurs ressources, et ne les craignent-elles pas. Or si un jour les États-Généraux, les villes libres et celles de la hanse réunissaient leurs forces et attaquaient les princes et comtes, qui serait en état de leur résister, surtout si les biens et propriétés du clergé étaient déjà en leur pouvoir? Et si un pareil mouvement se produisait dans l'Empire, nous pouvons être certains que le peuple des campagnes et les populations urbaines s'y joindraient aussitôt, car le peuple attend avec impatience une révolution, et il en espère sa délivrance. Depuis longtemps, les paysans se plaignent des charges, des impôts ordinaires et extraordinaires dont ils sont accablés. Ils se joindraient avec empressement à leurs hôtes étrangers, et d'eux-mêmes prendraient les armes contre leurs gouvernants; dans certains pays, ils sont devenus très habiles à les manier. Tout au moins défendraient-ils faiblement leurs maîtres. Pour tous ces motifs, les membres d'Empire et les princes auraient le dessous si la lutte s'engageait. »

Cette lettre confidentielle jette une vive lumière sur les secrètes intentions de l'Union, qui prétendait toujours ne s'être armée que pour la défense. « Si l'on se mettait avec cœur à la besogne, » disait encore le prince de l'Oberland « nous pourrions espérer en venir à nos fins, et nous débarrasser des papistes sans le secours des Etats Généraux. Le mieux serait de rester quelque temps tranquilles, nous bornant à demander que le traité de paix d'Augsbourg soit corrigé et expliqué comme nous le désirons, temporisant et patientant jusqu'à ce qu'une bonne occasion se présente ¹. »

¹ *Archivium Unio-Protestantium*. App. 43-251. HÖFLER, *Fränkische Studien*, pp. 285-290, sous ce titre : *Vertrautes Schreiben an einem churfürstlich bran-*

C'est dans cette « temporisation » qu'on consista, pendant les années qui suivirent, toute la politique de l'Union.

denburgischen Rath von einem fürnehmen oberländischen Fürsten, 29 nov. (anc. style) 1614. Voy. PLAFF, Gesch. von Württemberg, t. II, p. 68, et KLOPP, t. I, pp. 185 et suiv., p. 183.

CHAPITRE X

LA POLITIQUE DE L'UNION ET « LES PERFIDES COMLOTS DES PAPISTES. » DISSOLUTION DE LA LIGUE CATHOLIQUE (1614-1616).

I

Après l'assemblée de Ratisbonne, les Unis et les membres d'Empire attachés à leur parti publièrent un long mémoire contenant l'examen approfondi de ce qui s'était passé à la Diète. Les membres catholiques étaient rendus responsables de l'insuccès des négociations. Les Unis n'avaient cherché que la paix, animés qu'ils étaient du plus profond amour pour les lois de l'Empire et pour la justice; tandis que les papistes n'avaient qu'un unique désir, l'oppression et la ruine de l'Église Évangélique. Par leur prétendue majorité des voix, ils avaient voulu tout diriger, tout décider, l'emporter sur les Électeurs évangéliques et sur tous les membres d'Empire ¹. Le duc Jean-Frédéric de Wurtemberg écrivait en janvier 1614 au duc Frédéric-Ulrich de Brunswick qu'il pressait de se joindre à l'Union : « Les membres papistes ne veulent faire aucune concession quant à l'affaire des couvents; ils s'opposent à la réforme de la justice. Aussi est-il à craindre que les Évangéliques ne soient contraints de renoncer non seulement à toutes les abbayes, mais encore à leurs états et à leurs sujets². » Le landgrave Maurice de Hesse affirmait, que les papistes se préparaient à la guerre : « Ils sont décidés à risquer le tout pour le tout, » disait-il, « ils exposeront ce qui leur reste pour recouvrer ce qu'ils ont perdu³. »

« La plus impérieuse nécessité » commandait donc de fortifier l'Union. Dans les premiers mois de 1614, plusieurs princes unis, rassemblés à Stuttgart, résolurent de faire les derniers efforts pour décider Berne et Zurich à entrer dans leur confédération⁴. Maurice de Hesse fut envoyé dans les Pays-Bas pour solliciter l'intervention

¹ «... cum tamen, maxime in libero imperio, par in parem non habeat imperium ». SENKENBERG, 2^o recueil, p. 451.

² Dépêche du 27 déc. 1613 (v. style), voy. SATTLER, t. VI, Doc., pp. 90-94.

³ ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. III, p. 326, note 324.

⁴ SENKENBERG, t. XXIII, p. 726, voy. SUGENHEIM, *Frankreich's Einfluss*, t. II, p. 7, note.

des États Généraux relativement à une alliance avec la Suède ¹. Le jeune roi de Suède Gustave-Adolphe, « qui montrait une si grande ardeur pour la guerre, » semblait destiné à devenir l'un des plus fermes soutiens de l'Évangile. Dès 1613, Maurice lui avait fait parler en faveur de l'Union par le comte palatin Jean-Casimir, frère du comte de Deux-Ponts, qui avait été élevé à Cassel, était entré au service de la Suède, et, l'année suivante, avait épousé la sœur de Gustave-Adolphe. En avril 1614, après que le roi eut conclu avec les États-Généraux « une ligue défensive et amicale », Maurice envoya à Stockholm le conseiller Jean de Zobel ², dans lequel il avait la plus grande confiance, et qui plus tard joua un rôle important dans de plus grandes ambassades, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas. et près des villes hanséatiques ³. Zobel était chargé de plusieurs importantes négociations. Au mois de septembre, les Unis se réunirent à Heilbronn, signèrent le traité conclu avec les États-Généraux en mai 1613 par l'entremise du Palatinat, et invitèrent formellement le roi de Suède à entrer dans l'Union. ⁴ Pour mieux faire comprendre à ses sujets l'importance des affaires d'Allemagne, Gustave-Adolphe ordonna des prières publiques pour l'heureuse issue de l'entreprise des Unis ⁵. Mais en guerre avec la Pologne le roi s'excusa de ne pouvoir, pour le moment, se joindre aux Évangéliques. Au commencement de mai 1615, il répondit aux princes et membres d'Empire qui lui demandaient une seconde fois de leur tendre une main secourable et de les aider à défendre la religion Évangélique et la liberté allemande, « que les complots papistes étaient connus de tout le monde, non seulement dans l'Empire, mais dans les royaumes voisins ; que les Unis savaient tout ce que lui-même avait eu à subir les années précédentes de la part du roi de Pologne, l'un des soutiens de la ligue papiste ⁶. » « Le roi de Pologne, » écrivait-il, « veut dominer et régenter ce royaume boreal, il veut y établir un *sedem belli*, et de là préparer ses coups contre les potentats, princes et états évangéliques. Mais je prétends déjouer ce complot papiste, et je suis décidé à tenir tête à la Pologne ⁷. Lorsque la campagne sera terminée, préoccupé avant tout de

¹ ROMMEL, *Neuere Geschichte*, t. III, p. 329, note 329.

² Au dire de Falkenberg, lettre à Maurice, févr. 1616, ROMMEL, t. III, p. 333, note 334.

³ ROMMEL, t. III, p. 332. Voy. BROCKES, t. II, p. 288.

⁴ ROMMEL, t. II, p. 471.

⁵ Voy. BROCKES, tome II, p. 282, note 15. En avril 1614, Zobel était venu à Lubeck, « pour se renseigner sur la situation ».

⁶ Lubeck se chargea de présenter la lettre au roi BROCKES, t. II, p. 283.

⁷ GEIJER, *Gesch. von Schweden*, t. III, p. 137.

l'intérêt général, je viendrai au secours des membres d'Empire unis, et je m'emploierai de tout mon pouvoir à les maintenir dans la religion évangélique¹. » Au mois de septembre de la même année, Maurice envoya de nouveau un plénipotentiaire à Stockholm; sûr de l'appui des ambassadeurs de Hollande, il espérait mener à bonne fin le mariage projeté depuis longtemps entre le roi de Suède et sa fille aînée². L'année suivante Gustave-Adolphe réclama les bons offices du landgrave pour hâter la conclusion d'une alliance politique et religieuse entre la Suède et l'Électorat de Brandebourg³.

Tandis que les Unis attendaient encore la réponse du roi de Suède, ils tinrent une assemblée générale à Nuremberg. La France, l'Angleterre, le Danemark, la Hollande y envoyèrent leurs ambassadeurs. « Les membres d'Empire évangéliques, » lit-on dans le procès-verbal de cette assemblée, « sont menacés des plus grands malheurs, car on sait, de source certaine, que les membres catholiques romains, impatients de recouvrer les évêchés et couvents confisqués, cherchent jour et nuit comment ils pourraient obtenir la restitution. Par conséquent, il faut agir, et chercher le meilleur moyen d'entraver leurs desseins⁴. » On discuta longuement sur la manière de conserver, de rendre plus étroite l'alliance contractée avec les États protestants de Bohême; Christian d'Anhalt, animé d'une infatigable ardeur, entretenait le zèle de ses coreligionnaires d'Autriche, de Moravie et de Silésie⁵. Un des princes unis, dans un mémoire adressé à l'Électeur palatin le 30 janvier, assurait qu'aussitôt que les membres ecclésiastiques auraient compris qu'on était sérieusement résolu à les combattre, ils feraient de sérieuses réflexions et viendraient d'eux-mêmes offrir la paix⁶.

Quinze jours auparavant, Maurice avait fait à l'assemblée des États de la Hesse un tableau effrayant des prochaines agressions papistes. « La ligue catholique, » avait-il dit, « soutenue par le Pape, le roi d'Espagne, la cour de Bruxelles et l'Empereur, et récemment fortifiée par l'adhésion des trois Électeurs ecclésiastiques, se prépare à nous combattre; elle a décidé l'expédition d'une armée espagnole; non seulement, comme me l'assurent certaines lettres de France, de Lorraine, et d'Italie, elle veut s'emparer du pays de Juliers, mais elle entend exécuter les décrets du Concile de Trente, détruire la

¹ Voy. SATTLER, t. VI, Doc., pp. 101-102.

² BROCKES, t. II, p. 374, note 4.

³ ROMMEL, t. III, p. 333, note 334.

⁴ Reces du 12-23 févr. 1615, SENKENBERG, t. XXIV, XIV-XXXVII. Voy. SODEN, *Kriegs-und Sittenges.*, t. I, pp. 400-404.

⁵ GINDELY, *Gesch. des böhmischen Aufstandes*, t. I, p. 186.

⁶ Dans LÖNIG, *Staatsconcilia*, t. I, pp. 833-834.

religion évangélique, et faire couronner roi Ferdinand de Styrie. Il faut donc s'armer de courage, se préparer à la lutte et, si la chose est possible, sacrifier à l'intérêt public, d'ici à quelques mois, un demi-million, ou du moins un huitième de million de florins. Il faut aussi nous tenir inviolablement attachés à l'Union; elle seule est en état de secourir et de sauver la religion évangélique opprimée, et, si nous l'abandonnions, nous serions aussi abandonnés d'elle, et non seulement d'elle, mais encore des puissances qui lui sont alliées : la France, l'Angleterre, les États-Généraux, la Suède, les villes hanséatiques, les Vénitiens, les Suisses¹. » Quelques mois plus tard, un ambassadeur anglais confiait à Brockes, le bourgmestre de Lübeck, que les États-Généraux étaient entrés en négociations avec le roi d'Angleterre « au sujet d'une ligue défensive contre les Catholiques² ».

Par l'intermédiaire d'Ernest de Mansfeld, l'Union noua des relations avec le duc Charles-Emmanuel de Savoie, qui espérait toujours acquérir le duché de Milan. En 1615, le duc envoya un ambassadeur en Allemagne et fut admis dans l'Union protestante; il promettait de travailler de toutes ses forces dans le sens de ses intérêts³.

A l'assemblée d'Esslingen, les villes libres, à la grande joie des Unis, se décidèrent à s'associer aux États-Généraux alliés à la confédération protestante, et s'engagèrent à verser tous les ans 45,000 florins dans la caisse de l'Union pour le but commun⁴. Un conseiller de Nuremberg s'éleva seul contre cette résolution. « Si nous nous donnons à l'Union », écrivait-il dans un mémoire sur la question, « il est hors de doute que bientôt il nous faudra combattre. Les princes et seigneurs ne font pas grand cas de nous; ils nous regardent comme des paysans qui habitent entre des murs; ils décideront entr'eux toutes les questions militaires; leurs soldats prendront leurs quartiers dans nos maisons; dans nos coffres, on trouvera leur solde; dans nos greniers, leurs vivres; avec les troupes enrôlées grâce à notre argent, nous serons pillés et opprimés; les Unis brûlent depuis longtemps de s'enrichir à nos dépens; le commerce et l'industrie seront paralysés; l'Empereur nous fera expier notre sottise, et nos marchandises, à l'étranger, auront à subir l'embargo; si nous sommes vaincus, qui protégera les villes? Elles ne tiennent que de

¹ ROMMEL, *Neuere Gesch.*, t. III, pp. 34 et suiv., pp. 122-125.

² BROCKES, t. II, p. 409.

³ «... ceste union, laquelle je serviray, fomentéray et fortifieray de tout mon pouvoir, me faisant l'honneur de m'y admettre. » Instruction pour l'ambassadeur Biandra, 1615. ERDMANNSDÖRFFER, pp. 149-151. Voy. pp. 95 et suiv.

⁴ SENKENBERG, t. XXIV, p. 29.

l'Empereur leurs liberté et privilèges. La chaudière se renversera sur nous, et la victoire sera aussi fâcheuse pour nous que la défaite. Les généraux se partageront le butin, et le Calvinisme nous sera imposé. Dès maintenant, les princes, bien qu'ils en soient encore à quêter notre argent, logent chez nous une foule d'étrangers, français ou hollandais, et convoitent déjà les produits, les vivres, les marchandises de nos vieilles cités. Que sera-ce lorsqu'ils seront vainqueurs¹ ? »

Un calviniste écrivait en cette même année : « J'entends dire qu'on se demande parmi nous avec anxiété si les Luthériens et les Calvinistes doivent oui ou non s'unir pour combattre l'Antechrist. Comment peut-on discuter sur ce point quand l'Église Évangélique est en péril, quand il s'agit de défendre sa vie, ses biens, son honneur contre les sanglants complots des puissances papistes et des Jésuites? Tous ceux qui auraient horreur de retomber sous le joug romain, de revenir à l'idolâtrie et de subir de nouveau la tyrannie des prêtres, ne doivent-ils pas s'unir comme un seul homme et s'armer, au lieu de se demander perpétuellement s'ils sont luthériens ou calvinistes? Veulent-ils donc être écrasés à l'heure où ils ne s'y attendront pas, et voir tomber sous un odieux esclavage, villes, patrie, maisons, champs, femmes et enfants? car le péril est plus grand qu'on ne le croit! Nos adversaires n'attendent qu'un signal pour nous attaquer; les grades sont distribués, et les soldats n'attendent que le premier roulement de tambour pour envahir les terres évangéliques et mettre l'Empire à feu et à sang. Aveugle qui ne veut pas le comprendre! Impie et criminel qui refuse de lutter vaillamment pour l'Évangile! Oh! quelle hideuse avarice que celle qui refuse de faire un sacrifice d'argent pour sauver la patrie bien aimée et l'héritage précieux de la liberté! Debout, Allemands! Préparez-vous au combat avec allégresse et vaillance! Allons chasser ces tonsurés qui ont juré notre perte²! » On lit dans un *Entretien divertissant* publié en cette même année :

Je viens d'apprendre de grandes nouvelles!
On dit que chez nous tous les prêtres vont être réformés.
C'est alors qu'il fera bon vivre sur la terre!
J'espère que cette année même
On se battra bravement contre la gent tonsurée!

¹ Voy. LÜNIG, *Staatsconsilia*, t. I, pp. 837-839. SENKENBERG, Recueil III, pp. 293, 303.

² *Ein ehrliches deutsches Mahnwort an alle evangelischen Christen, so der Abgötterei und Knechtschaft entrinnen wollen.* Feuille volante. 1615.

Je suis charmé de la voir complotter et s'agiter,
Car elle aura bientôt sa récompense !

Le peuple fut pleinement éclairé sur les nouveaux complots « des prêtres en délire » par un écrivain calviniste qui se donnait pour « un fidèle catholique ² » et prétendait être exactement renseigné sur les projets des plus zélés catholiques de l'Allemagne. Soutenus par le roi d'Espagne, les papistes se préparaient à déclarer la guerre à l'Évangile. Tous les non-catholiques, et en premier lieu les Calvinistes et les princes de l'Union, seraient massacrés s'ils refusaient de se convertir; ainsi en avaient décidé les Pères du Concile de Trente, car eux et leur religion devaient disparaître entièrement de la terre; ensuite la nation allemande n'aurait plus qu'à se courber sous le joug de l'Espagne ³. Et tandis que les Espagnols et leurs créatures les Jésuites préparaient tout pour la guerre de religion, les Évangéliques étaient encore sans défense et sans armes! Luthériens, Calvinistes, tous ceux qui aimaient leur patrie devaient s'unir fraternellement pour repousser les Espagnols et les Jésuites; de pacifiques « interpositions et compositions » devaient s'établir dans un but de concorde entre les membres d'Empire des différentes religions. Si leurs efforts échouaient, les potentats étrangers auraient le devoir d'intervenir amicalement, et, consultant les désirs des deux parties et aussi les leurs, de chercher à d'établir une paix solide entre Catholiques et Protestants. Ils pourraient convenir entr'eux, dans l'intérêt général, que celle des deux parties qui refuserait l'union religieuse serait combattue par eux et par la partie obéissante jusqu'à ce qu'elle se fût entièrement soumise. C'est en ouvrant de pareilles perspectives que « le loyal calviniste allemand » prétendait prouver aux « catholiques romains » toute la sincérité de son dévouement ⁴.

Un autre calviniste, « Wernerus Albertus Ab Obrinca, » excitait les passions populaires contre les princes d'Empire ecclésiastiques,

¹ *Ein kurtzweilig Gespräch zwischen einem Soldaten und Pfaffen und ihrer beiden Köchin.* 1615.

² *Wolmeinender wahrhafter Discurs, warum und wie die Römisch-Catholischen in Teutschland sich billig von Spaniern und Jesuiten absoudern, und ihrer selbst bei disen itzigen hochgeferlichen Zeiten wohl warnenmen sollen und können... durch einen treuhertzigen teutschen Catholischen gestellt,* 1616. La réfutation de cet écrit démontre clairement que l'auteur était calviniste. *Die Gegenschrift Draconicidium, dass ist, Dracken Mordt*, a été citée dans WERNER, *Gesch. der apogetischen und polemischen Literatur*, t. IV, p. 574, note 2. ** Voy. KREBS, *Publicistik*, pp. 79, 203 et suiv. Selon Krebs, la première édition parut en 1615. Voy. aussi pp. 80 et suiv., 201 et suiv. ce qui concerne le *Draconicidium*.

³ Pp. 8-9, 17-18.

⁴ Pp. 40, 58, 97-132 183-192, 212, 220-221.

les « tonsurés et les roturiers » de Mayence, de Trèves, de Worms, de Spire, etc. « Ces plats valets, huchés sur des chevaux de parade, » disait-il, « aiment que les vrais princes aillent à pied comme des palefreniers. Ces fous, ces scélérats, ces maudits, ces infâmes, prétendent dominer et diriger l'Empereur lui-même, bien qu'ils ne tiennent leurs dignités que du Pape de Rome, c'est-à-dire de la Bête : Ces petits hoberaux tonsurés sont maintenant tellement bouffis de vanité qu'ils ont l'audace de s'en prendre aux Électeurs évangéliques de l'Union, à leurs terres, à leurs gens, et même à leurs personnes, et, pour parvenir à leurs fins, excitent, pressent, aiguillonnent l'Empereur, lui répétant qu'il n'a qu'un parti à prendre : mettre le couteau sur la gorge des Électeurs et princes calvinistes, les humilier, les extirper, les anéantir, et que les choses ne pourront s'arranger autrement. Là-dessus ils offrent leurs services, leur assistance empressée. Mayence, Trèves, Worms, Spire, parlent de prendre la direction de toutes les affaires, et en premier lieu d'attaquer l'Électeur palatin, leur voisin, qu'ils traitent de rebelle, parce qu'il a osé prétendre à la couronne impériale ; c'est ainsi que s'expriment ces gens-là, et ils se proposent de mater si bien l'Électeur palatin qu'à l'avenir il se souviendra de vénérer et de glorifier la Bête de Rome et toute la troupe huilée. Que les Protestants, s'ils ne prennent pas immédiatement les armes, montrent du moins la pointe de leur pique aux prêtres en jupon qui s'affublent d'une cuirasse ; qu'ils leur chantent un bon *Requiem*, qu'ils les saisissent vigoureusement par les cheveux, et qu'ils les décapuchonnent une bonne fois, comme ils le méritent ! »

Un autre agitateur populaire, qui s'intitulait « l'ami de la vérité divine », affirmait sa pleine confiance en une victoire prochaine.

¹ *Kurtze Erinnerung*, pp. 7-8, 12-13, 22. Le conseiller de Mayence von Essern, attaqué dans cet écrit avec la dernière violence, publia dès 1617 « contre le calomniateur pervers qui signe ses pamphlets du faux nom de Wernerum Albertum ab Abrinca », une réponse qu'il était contraint de publier, disait-il, « pour sauver son honneur ». Il déclare n'avoir composé aucun des écrits qu'on lui attribue, et n'en pas même connaître l'auteur. On l'accusait d'avoir dit que les princes ecclésiastiques ne devaient pas tenir les promesses qu'ils avaient faites aux Protestants : et c'était un odieux mensonge : « Dans tout le cours de ma vie je n'ai jamais adressé la moindre injure au roi, aux Electeurs ou princes évangéliques, et je sais, Dieu merci, mieux que toi, comment il convient d'honorer les pouvoirs établis par Dieu sans avoir égard à la religion dont ils font profession. » « J'affirme devant Dieu, que pendant tout le temps que j'ai été en charge (près de l'Electeur de Mayence) je n'ai jamais trempé dans aucun *Consilia* de guerre, si ce n'est quand il a été nécessaire de le faire ou de penser à le faire pour la défense des membres princes et Electeurs catholiques, comme Dieu lui-même et le droit naturel m'y autorisaient. » En finissant, Essern cite son adversaire devant l'Empereur, ou devant la Chambre Impériale, ou devant l'Electeur de Saxe, et se dit tout prêt à s'expliquer en leur présence, et à se soumettre à leur jugement, pp. 6, 7, 9.

« Le jour où les Luthériens et les Calvinistes s'uniront contre les papistes, » disait-il, « leur triomphe est certain. »

Les Welches et les Espagnols
Sont pleins de ruse et d'astuce,
Mais au fond du cœur ce sont des lâches !
Dès qu'un allemand saisit, en les raillant, ses armes,
Ils ne peuvent soutenir la plaisanterie,
Et, comme des lièvres peureux, ils se sauvent ?.

« O vous, princes et peuple luthériens, » s'écriait un catholique, « gardez-vous de vous laisser séduire par le calviniste menteur ! Il ne respire que la guerre, il ne désire que verser le sang. Vous n'avez rien à craindre des Catholiques ! Pourvu que vous les laissiez en repos eux et les leurs, ils ne vous feront aucun mal. Mais ceux qui, depuis qu'ils ont pénétré dans le Saint-Empire ne nous ont attiré qu'émeutes, que dévastations et pillages, voilà ceux que vous devez craindre ! Ne comprenez-vous pas l'esprit qui les fait agir, et ce que vous-mêmes auriez à attendre d'eux si leurs complots venaient à réussir ? Le passé, par de trop nombreux exemples, ne nous dit-il pas ce qu'ils valent, ce qu'ils veulent ³ ? » Ailleurs, le même auteur dépeint « l'esprit calviniste aux sept têtes » : « Il est affable et bon il semble le plus compatissant des hommes, » dit-il, « il est débonnaire et bienfaisant, mais seulement jusqu'au jour où il en est venu à ses fins ; il est humble et doux comme un agneau ; mais aussi, rusé comme un renard, goulé comme un loup, qui plus il avale, plus il veut avaler ; il est altéré de sang comme un léopard ; il jette des flammes par la gueule comme un dragon. Enfin, pour tout dire en un mot, il est pervers comme le démon. »

Ne voyons-nous pas tous les jours,
Les coups sanglants qu'il frappe ?
Ne savons-nous pas les incendies qu'il ordonne ?
L'esprit calviniste dévaste royaumes et pays.
L'incendie qu'il allume,
Elève jusqu'au ciel ses flammes irritées !
Parcél à l'inferral Satan
Qui n'a jamais fait de bien
Depuis le commencement du monde,
Mais a semé partout le péché.
C'est ainsi que procède le calviniste perfide !
Il ne cherche qu'à nuire !
Paroles, actes, pensées,

¹ *Ventilatio... Erléuterung.. der Bïpstischen Gloss.* (1616), pp. 47-48.

³ *Ernsthafte Vermañnung wider die Calvinisten Mordgeist and Blutpraktiken,* Feuille volante, 1617.

Il se sert de tout pour nous perdre !
 Méfie-toi de lui, ô pieux chrétien,
 Si tu tiens à ton corps et à ta vie¹ !

II

« La ligue des papistes, » qui menaçait, au dire des Protestants, l'existence même de la religion évangélique, » était en réalité, pas redoutable, et les Catholiques ne songeaient guère à attaquer leurs ennemis. « Les membres de la ligue, » disait Maximilien de Bavière en janvier 1613 à un délégué de l'Électorat de Mayence, « ont presque tous aux lèvres des paroles d'ardente foi, mais dès qu'il s'agit d'apporter leur argent, payer leur est dur, payer semble à la plupart d'entre eux une fort mauvaise manière de prier ! » Les contributions pour la défense n'avaient pas été fournies par la plupart d'entr'eux. Les prélats d'Empire et les comtes de Souabe avaient avoué « la totale impossibilité où ils étaient de remplir leurs engagements ». Lorsque Maximilien invita Gaspard de Hohenembs à verser la somme convenue, celui-ci répondit : « J'habite une terre éloignée où je n'entends jamais parler de rien ; d'ailleurs je m'intéresse peu à tout ce qui se passe dans l'Empire, et je ne me regarde pas comme obligé à faire quelque chose pour la ligue ; n'est-ce pas l'affaire de l'Empire romain de nous protéger de tout péril et de tout mal ? » L'abbesse d'Empire Catherine de Buchau, refusa toute offrande, sous prétexte qu'un grand nombre de princes et d'évêchés ne faisaient pas encore partie de la ligue, et que son adhésion pourrait tourner à sa honte et confusion². En 1613, au moment des généreuses résolutions de Francfort³, l'évêque de Spire avait cherché à excuser ses délais en alléguant les lenteurs de ses collègues, « qui n'étaient pas plus que lui pressés de s'exécuter ». L'évêque de Ratisbonne était « tout prêt à exposer son corps et sa vie pour la religion catholique, mais il lui était absolument impossible de donner de l'argent comptant ». L'archiduc Léopold, administrateur des évêchés de Passau et de Strasbourg, déclara la totale impossibilité où il se trouvait de payer ce qu'il devait. Le nouvel archevêque de Salzbourg s'excusa sur les sommes énormes qu'il était forcé de verser pour la construction d'une nouvelle cathédrale. L'Abbé de Saint-Emmeran, près Ratisbonne, ne pouvait rien faire, à cause de l'hospitalité que

¹ SCHEIDLE, *Fliegende Blätter*, pp. 209-211 ; feuille volante imprimée en 1619.

² WOLF, *Maximilian*, t. III, pp. 314-317.

³ Voy. plus haut, p. 692.

son couvent pratiquait sans relâche, comme tout le monde le savait ¹.

« Ces lenteurs, cette pitoyable apathie, » expliquent suffisamment le dépit de Maximilien et le parti qu'il crut devoir prendre. Il fit dire aux membres de la ligue, assemblés à Francfort, « que pour des raisons très légitimes il se voyait obligé de renoncer pour la seconde fois à les diriger. Redevenu simple membre de leur confédération, il ne songeait point à abandonner ses amis ; il était prêt à porter leurs fardeaux, à partager leurs périls ; mais il ne reviendrait pas sur sa résolution. Les délégués des princes alliés le supplièrent de réfléchir encore ; leurs maîtres, dirent-ils, « conjuraient Sa Grâce affectueusement, fraternellement, humblement, de ne pas abandonner les Catholiques dans l'imminent péril où ils se trouvaient, dans la détresse extrême à laquelle ils étaient réduits ». Mais pour toute consolation, les ambassadeurs de Bavière se contentèrent de répondre : « Nous rapporterons vos paroles à notre maître ². »

Pour le faire changer de résolution, les membres de l'Oberland envoyèrent à Munich l'évêque Henri d'Augsbourg, qui fit tous ses efforts pour lui persuader que son devoir était de rester à son poste. Le duc fut longtemps inflexible. « Plusieurs membres de la ligue, » dit-il, « n'ont pas même envoyé jusqu'à ce jour les sommes consenties en 1610 ! Comment pourrions-nous, avec le petit nombre de membres fidèles qui ont suivi notre exemple, réussir dans notre entreprise ? Il semble qu'on ait juré de me laisser sans secours ; aucune des contributions plus récemment votées n'a été versée. » « Dieu ne fait point de miracles pour les téméraires qui refusent de s'aider eux-mêmes, qui se croisent tranquillement les bras et n'agissent point ; ce n'est que lorsqu'on dépense toutes ses forces, toutes ses énergies à son service qu'on peut attendre sa bénédiction ! » Ces reproches ne s'adressaient pas à l'évêque lui-même, qui était l'un des membres les plus zélés de la ligue et partageait toutes les manières de voir de Maximilien. « Il est vrai, » écrivait un évêque, « que la question nous touche de plus près que personne, car nous sommes prêtres, et c'est surtout à nous, à nos biens, à nos propriétés qu'on en veut. La religion dont nous sommes les ministres est en péril ; par conséquent nous sommes tenus de faire plus pour la bonne cause que les laïques. » Après beaucoup de discussions et d'efforts, l'évêque d'Augsbourg obtint de Maximilien qu'il resterait à la tête de la ligue jusqu'à la prochaine assemblée générale, mais à la condition que tous ses alliés, sans exception

¹ STUMPF, p. 76. WOLF, t. III, pp. 361-362.

² Voy. ce recez dans WOLF, t. III, pp. 362-368.

et sans délai, rempliraient les engagements pris à Francfort ¹.

Les points qui étaient restés douteux devaient être nettement fixés à Ratisbonne pendant la Diète qui allait prochainement s'y tenir et durant laquelle les membres de la ligue catholique devaient se réunir. Maximilien ne crut pas nécessaire, comme on l'avait proposé, d'envoyer « une ambassade solennelle à Paris »; car Villeroy, le ministre alors au pouvoir, avait confié récemment à un délégué de l'Électeur de Mayence que le « roi n'était pas avec les princes protestants du Saint-Empire, ni avec les calvinistes lignés contre les catholiques; mais qu'il était tout disposé à se montrer le véritable ami des Électeurs, princes et conseils catholiques dans le cas où ils seraient attaqués par les Protestants. » Le roi d'Espagne, comme Maximilien le fit savoir à ceux de son parti le 1^{er} avril, avait promis de s'employer avec zèle pour les intérêts de la ligue et de la foi catholique. Mais le duc déclara de nouveau qu'il ne garderait le suprême commandement que dans le cas où ses alliés cesseraient de se montrer « indécis, froids et apathiques ». Si les princes ecclésiastiques voulaient pour tout de bon défendre leurs intérêts et sauver l'Église, ils devaient, disait-il, sacrifier sans hésiter le dixième de leurs revenus, car le péril les regardait plus que les autres. Ils pouvaient aussi, sans aucun inconvénient, et jusqu'à ce que le danger se fût un peu éloigné, appliquer aux besoins présents les revenus considérables attachés à quelques bénéfices vacants, ne comportant aucune charge d'âmes ².

Mais aucune sérieuse résolution ne fut prise à Ratisbonne. Klesl fit tant et si bien que le prestige de la ligue catholique fut considérablement affaibli. Sans l'assentiment de Maximilien, on lui donna une nouvelle constitution, en vertu de laquelle la Maison d'Autriche devait non seulement partager avec Maximilien la direction générale, mais encore avoir une influence prépondérante. La première constitution reconnaissait au duc de Bavière, du moins dans les questions militaires, un pouvoir sans restriction. La seconde donnait trois chefs à la ligue : un chef pour la Bavière, un chef pour les pays du Rhin, l'archiduc Albert, un chef pour l'Autriche, Maximilien de Tyrol. Ces changements, ainsi que les conseillers du duc de Bavière le firent remarquer, étaient faits pour mettre le désordre et la confusion, l'hésitation et les retards dans toutes les résolutions; les trois directeurs, revêtus du même pouvoir, n'auraient pas, au moment décisif, le temps de se concerter sur les mesures à prendre,

¹ STUMPF, pp. 76-78.

² WOLF, t. III, pp. 456-458.

et des intérêts différents se mêleraient pour eux à la question principale. Outre cela, d'après la nouvelle organisation, avant d'en venir à une action décisive, de décider une bataille, d'adopter un plan de campagne, il faudrait obtenir l'assentiment de l'Empereur. C'était mettre entre les mains de Klesl, « le directeur de Mathias, » la suprême conduite de la ligue. « Il n'est pas besoin d'être doué d'une grande perspicacité, » disaient encore les conseillers du duc, « pour comprendre qu'on ne peut attendre de bons résultats d'un pareil système. » « Le caractère des ministres autrichiens est ordinairement impérieux, » ajoutait Maximilien ; « la manière dont ils gouvernent, le peu de respect qu'ils ont pour les Électeurs et les membres catholiques sont choses malheureusement très connues. Si nos adversaires nous attaquent à l'improviste, s'ils nous pillent, s'ils confisquent abbayes et couvents, les réduisent à la plus extrême détresse, et si nous sommes dans la nécessité de nous défendre, il est facile à prévoir que ces ministres, décideront de tout d'après leur intérêt et leur bon plaisir ». Maximilien redoutait aussi pour la ligue catholique la fusion avec l'armée d'Autriche. « Chacun sait, » disait-il, « jusqu'où montent les appointements des officiers autrichiens, c'est une prodigalité ou pour mieux dire une extravagance inouïe; un chef militaire touche souvent une somme équivalente aux contributions de sept ou huit membres de notre ligue. Ces abus se glisseront aussi dans le directoire bavarois; mais ce qui est plus grave, c'est qu'en s'unissant à l'Autriche l'union catholique sera entraînée dans les guerres et dans les querelles de l'Empire. Mathias n'est déjà plus obéi dans la plus grande partie de ses domaines; il n'a pas le droit d'enrôler 500 hommes sans le consentement des États; une sédition générale est imminente en Hongrie, en Bohême, en Silésie et en Moravie. La cause catholique serait assujettie aux intérêts de l'Autriche. Pour toutes ces raisons le duc refusa de ratifier les résolutions de Ratisbonne; mais il eût été grave de laisser se disperser les forces déjà réunies; aussi crut-on, à Munich, que le meilleur parti à prendre était d'organiser une « ligue défensive restreinte » entre certains membres de la Haute-Allemagne, en s'en tenant au premier plan. Peut-être les secours promis par l'Espagne et par Rome feraient-ils défaut; jusque-là ils s'étaient réduits à peu de chose, mais néanmoins si les Unis voyaient quelques membres d'Empire catho-

¹ Recez des Etats de la ligue à Ratisbonne, 23 oct. 1613. WOLF, t. III, pp. 469-478. Mémoire des conseillers de Bavière sur le recez, pp. 478-485. Instruction de Maximilien pour les Etats de la ligue à Augsbourg, 20 janv. 1614, pp. 563-569.

liques véritablement décidés à se défendre, on pouvait espérer qu'ils réfléchiraient, et ne se décideraient pas si facilement à troubler et à attaquer leurs adversaires. Les catholiques du Rhin, avec lesquels il serait nécessaire d'entretenir des rapports affectueux, se joindraient sans aucun doute à leurs coreligionnaires; dès lors on pourrait peut-être se croire à l'abri du péril. Si les adversaires engageaient une action générale, il ne serait pas impossible d'unir toutes les forces catholiques, et alors, selon l'occasion, le point menacé et l'imminence du péril, on verrait à qui il serait plus avantageux de confier le suprême commandement ¹. »

En mars 1614, ce plan fut adopté : « La ligue restreinte » s'organisa entre la Bavière, les évêques de Bamberg, de Wurzburg, d'Eichstadt, d'Augsbourg et le prévôt d'Ellwangen ². En juin, les membres du pays rhénan s'assemblèrent à Bingen, et déclarèrent leur intention de s'en tenir au plan de Ratisbonne, de chercher à décider le duc de Lorraine à faire partie de leur confédération, et de demander des secours à l'archiduc Albert, afin que, dans le cas où les Unis recevraient assistance des États-Généraux, soit ouvertement, par des forces militaires, soit en secret, par des envois d'argent, Albert prit l'engagement de venir en aide aux Catholiques de la même manière et dans la même mesure ³.

En réalité, bien que tout le monde comprit de plus en plus l'imminence du danger, la ligue défensive catholique voyait décroître de jour en jour sa force et son importance.

Tandis que la Bavière et le « directoire rhénan » s'organisaient séparément, l'archiduc Maximilien, peu satisfait de la situation qui lui avait été faite à Ratisbonne, demandait que l'évêché d'Augsbourg et la prévôté d'Ellwangen fussent placés sous le directoire autrichien; ce ne serait, dit-il, que lorsqu'il aurait obtenu satisfaction sur ce point qu'il consentirait à faire connaître « ses autres griefs ». Il semblait qu'une étrange fatalité s'attachât sans cesse à tous les plans des Catholiques. L'archiduc souleva encore d'autres difficultés : il prétendit que le duc de Bavière devait lui céder « les terres et les sujets » établis sur le Lech, affirmant que la Bavière ne s'étendait que jusqu'à ce fleuve, et n'avait aucun droit au-delà. Le duc, étonné d'une prétention si nouvelle, écrivait à son frère Ferdinand : « Il faut toujours que tout se tourne contre moi; de tous côtés on cherche des occasions et des motifs de me nuire et de

¹ WOLF, t. III, pp. 481-485.

² WOLF, t. III, pp. 586-597.

³ WOLF, t. III, pp. 606-615.

prendre ce qui est à moi¹. » A l'instante prière de l'Électeur de Mayence, il céda l'évêché d'Augsbourg au directoire autrichien ; mais en même temps, au commencement de 1616, il renonça pour toujours à diriger la ligue. Dans un mémoire détaillé, il exposa les motifs d'une décision désormais irrévocable. « Notre intention n'est point de nous séparer entièrement des Catholiques, » affirmait-il de nouveau, « au contraire, autant que la chose sera possible, nous garderons toute notre sollicitude aux membres d'Empire de notre religion. » Les évêques de Bamberg et de Wurzburg firent les plus vives instances auprès de lui pour le faire revenir sur sa résolution. « Ils avaient mis en lui, » dirent-ils, « leur unique espérance et consolation, et jamais ils ne pourraient se résoudre à accepter un autre directeur ; s'il se retirait, la ligue allait infailliblement se dissoudre ; les ennemis, voyant les Catholiques désunis et sans défense, allaient profiter d'un moment si favorable pour les attaquer et les perdre ; c'en serait fait alors de la patrie et de la religion. Peu de temps auparavant les Protestants n'avaient-ils pas avoué eux-mêmes que sans la crainte que leur avait inspirée la Bavière ils se seraient comportés tout autrement envers les évêchés ? A la vérité, le duc n'était pas exposé aux mêmes périls que les évêques, puisqu'on en voulait plus aux évêchés qu'aux territoires des princes ; mais si les ennemis réussissaient dans leur entreprise impie, s'ils détruisaient le culte catholique, les débris du culte aboli sauteraient jusqu'en Bavière, et il en serait de Maximilien comme du roi d'Espagne, qui avait eu tant à souffrir de ses sujets naturels à cause de la religion. Mais rien ne put fléchir le duc. En avril 1616, les membres d'Empire qui avaient adhéré à la « ligue restreinte » lui envoyèrent un ambassadeur pour lui déclarer qu'ils étaient prêts maintenant non pas à faire de légers sacrifices, mais à exposer tous leurs biens pour la bonne cause. Ils le supplièrent de réfléchir encore aux conséquences de son refus. « N'est-il pas déplorable, » dirent-ils, « que le lien fraternel qui par la grâce de Dieu avait uni les membres catholiques soit si vite rompu, tandis que celui que l'esprit de contradiction a noué parmi les Protestants reste solide en dépit des difficultés survenues, des menaces et défenses de l'Empereur, de la vive désapprobation des Électeurs catholiques, des princes et membres d'Empire, du profond déplaisir de quelques princes protestants, du lamentable cri de détresse des pauvres sujets dépouillés² ? » Maximilien resta inébranlable, répétant « qu'il ne lui convenait pas d'être le très humble vassal de l'Autriche ».

¹ BREYER, t. I, p. 25, note 12.

² BREYER, t. I, pp. 10-36.

Sa retraite entraîna la presque complète dissolution de la ligue catholique. Cependant un accord fut conclu entre la Bavière, les évêques de Bamberg, de Wurzburg, d'Eischtadt et la prévôté d'Ellwanzen en mai 1617. On refusa d'y admettre le frère de Maximilien, l'Électeur de Cologne¹, et pourtant ce prince avait grand besoin d'être secouru. « Il y a peu de jours, » écrivait-il le 13 avril 1617 à son frère, « le général Gent, qui est au service des États Généraux, a pénétré dans mon évêché de Munster; il venait du pays de Gueldre, avec dix-neuf compagnies de chevaux et deux mille soldats, et demandait permission de conduire son armée en France; il s'est emparé du bourg de Stadthohn, que ses troupes ont pillé; de plus ils ont maltraité, puis mis à mort le bourgmestre et plusieurs bourgeois; tout a été saccagé sur leur passage. « Après s'être livré aux pires excès dans les évêchés, après avoir traité les pauvres gens avec la dernière dureté, cette horde s'est abattue dans l'évêché de Paderborn, et là aussi a dévasté et pillé sans pitié. On a été obligé de donner 3000 thalers d'Empire pour acheter leur départ. » « N'est-il pas déplorable de voir en quel mépris est tombé le Saint-Empire romain! Le premier venu, la première bande qui survient peut se frayer un passage à travers nos territoires sans le moindre prétexte d'attaque, sans fournir la moindre caution, au préjudice irrémédiable et terrible des pauvres envahis, et sans qu'on leur oppose aucune résistance. Tout cela vient de la malheureuse dissolution de notre ligue, car on ne peut compter sur aucune assistance, et moi, en particulier, je n'obtiens rien pour la défense de mes évêchés². »

¹ BREYER, t. I, pp. 90-97.

² BREYER, t. I, pp. 13-15, note.

CHAPITRE XI

LA QUESTION DE LA « COMPOSITION » ET CELLE DE LA SUCCESSION A L'EMPIRE. ATTENTATS DE L'UNION. 1615-1618.

I

Tandis que la ligue défensive catholique se désorganisait peu à peu, les confédérés continuaient à réclamer la convocation d'une « diète de composition » ayant pour but la conclusion d'un nouveau traité, dans le genre de celui de Passau, entre les membres des deux religions. A Ratisbonne Klesl s'était fait l'avocat de ce projet; il avait pressé l'Empereur de l'approuver, espérant par là rendre les membres correspondants plus souples relativement aux subsides indispensables à la campagne turque.

Mais dès cette époque les membres catholiques avaient été d'un autre avis. « Pour nous, » disaient-ils, « tous les contrats précédents ont toujours commencé et fini par des sacrifices. » « Les correspondants ne veulent qu'une chose, ne poursuivent qu'un but : s'établir solidement dans la possession des biens ecclésiastiques confisqués depuis le traité de Passau. Nous ne pourrions les laisser faire sans risquer de perdre encore le peu qui nous reste : de quelque manière que soit rédigé le nouveau traité, il n'excitera pas de moins ardentes convoitises que le traité de Passau. Il est donc préférable, bien que ce plan ne soit pas sans péril, d'attendre que le temps et les circonstances nous fournissent l'occasion de recouvrer ce qui nous appartient. Mieux vaut patienter que de signer dès maintenant l'arrêt de notre ruine ¹. » « On s'occupe beaucoup de savoir, » écrivait le conseiller de Mayence von Essern dans un mémoire adressé à son maître pendant la Diète, « si les membres catholiques doivent et peuvent faire des concessions pour mieux sauvegarder leurs intérêts; nos adversaires, nous dit-on, vont défendre ce qu'ils nous ont pris les armes à la main, et nous ne sommes pas préparés à nous défendre; nous sommes hors d'état de soutenir la lutte; il

¹ SCHMIDT, *Neuere Gesch.*, t. VII, p. 12.

vaut donc mieux céder quelque chose que tout exposer. Mais d'autre part on répond : Les Catholiques, par tant de concessions, c'est-à-dire en abandonnant sans retour les évêchés et les églises confisqués, feraient une irréparable faute, car ils donneraient aux Calvinistes le courage de pousser plus avant leurs empiétements et de ruiner entièrement l'Église romaine en Allemagne. Essern partageait ce dernier avis : « Si les Catholiques, » disait-il, « cédaient à leurs adversaires ce qui leur a été injustement ravi, ils n'auraient pas pour cela la certitude de conserver ce qu'ils possèdent encore. Car, du côté des correspondants calvinistes, promesses et serments ne signifient absolument rien, comme l'expérience nous en a convaincus. Aussi vaut-il bien mieux procurer la gloire de Dieu et servir l'Église par une courageuse résistance, que de perdre tout par faiblesse. Les empereurs catholiques, les princes, les autorités sont obligés devant Dieu et devant leur conscience, à cause de la mission qu'ils ont reçue de Dieu même, à cause de leurs serments, de s'opposer à la violence qu'on leur veut faire ; le plus sacré de leurs devoirs, c'est d'exposer leurs biens, leur corps et leur vie pour la défense de leurs droits ¹. »

En février 1615, les correspondants, réunis à Nuremberg, supplièrent de nouveau l'Empereur « de suivre l'exemple du roi Ferdinand, de désigner quelques membres d'Empire pacifiques et éclairés et de les charger d'intervenir entre les membres protestants et les membres catholiques ; ces arbitres entendraient les parties avec bonté, se montreraient envers elles « impartiaux et patients », et, toutes les fois que la chose serait possible, établiraient un accord ; on soumettrait les points conciliés à l'Empereur et aux membres d'Empire assemblés, qui leur donneraient une sanction définitive ». Mathias fit part de cette proposition aux Électeurs ecclésiastiques, et ceux-ci répondirent le 9 juin « qu'instruits par le passé il leur était impossible d'espérer aucun bon résultat du projet qu'on leur présentait ; que, du moins, les correspondants devaient désigner clairement les points à discuter, les conditions de l'accord, et leur expliquer comment ils comptaient donner aux Catholiques plus de sécurité et d'avantages que par le passé ». Maximilien de Bavière, consulté à ce sujet, avait répondu dès le 15 mai « que ce projet, d'un intérêt si capital pour les Catholiques, devait premièrement leur être exposé ; qu'ils ne pourraient donner une réponse définitive qu'après avoir délibéré entr'eux, et que, par conséquent, il fallait avant tout se réunir et peser le pour et le contre. » Personnellement,

¹ Voyez LÜNIC, *Staatsconsilia*, t. I, pp. 787-792.

le duc était convaincu que « la Diète de composition » n'aurait aucun bon résultat, et deviendrait, au contraire, le prétexte d'un malentendu plus irrémédiable; il disait que les parties ne parviendraient même pas à s'entendre sur le choix d'un seul arbitre, et que, s'il s'élevait un différend, personne ne serait en état de le trancher, puisque tout serait basé sur un accord à l'amiable, et que l'Empereur, en autorisant la Diète de Composition, aurait implicitement renoncé à ses droits d'arbitrage suprême; de plus il semblait impossible d'espérer que, dans un si grave débat, les arbitres eux-mêmes se missent d'accord; et quand bien même la chose serait possible, il était encore plus douteux que les parties se montrassent satisfaites des résolutions adoptées; d'autant plus qu'au fond la Diète, par le seul fait de son existence, supprimait la suprématie de l'Empereur, et que, par conséquent, en admettant qu'un accord fût possible sur plusieurs points, la difficulté serait toujours de concilier les autres au contentement de tous, et cela non plus au moyen d'un vote, mais uniquement par la voie de la persuasion. Au demeurant, le duc se déclarait incapable de comprendre comment la Diète, qui serait une première et grave atteinte portée aux prérogatives de Sa Majesté Impériale et à la constitution, pourrait servir les intérêts de l'Empire ¹. Presque généralement, les Catholiques étaient persuadés que par cette « proposition » les correspondants n'avaient eu qu'un but : se faire légalement autoriser à garder ce qu'ils possédaient, et dans le cas où ils n'y réussiraient pas, obtenir par la violence ce qui leur serait refusé, comme déjà ils menaçaient de le faire. D'ailleurs, sur quel sujet serait-il possible de s'entendre à l'amiable ? Toute « composition » semblait impossible, puisque les correspondants ne consentiraient pas à s'en remettre à la décision d'un arbitre impartial lorsque, sur une question, les voix se partageraient également ².

Au conseil de l'Empereur, Klesl s'était fait l'avocat des Protestants et soutenait chaleureusement la nécessité de la Diète de composition, dans l'espoir d'ajourner le plus longtemps possible une décision relative à la succession à l'Empire.

¹ BREYER, t. I, pp. 39-52. GINDELY (*Geschichte des böhmischen Aufstandes*), dit, en s'appuyant sur de nombreuses correspondances conservées aux archives de Vienne, que les Catholiques aussi bien que les correspondants ne voulaient de la Diète de composition que dans le cas où on leur ferait d'avance certaines concessions; or les concessions réclamées par les deux partis s'excluaient réciproquement. Il était donc impossible d'espérer que la Diète pût jamais se réunir.

² LÜNIC, *Staatsconsilia*, t. I, pp. 934-935. Tout ce mémoire met dans une vive lumière le triste désarroi de la politique impériale à cette date. *** Voyez sur le même écrit les détails fournis par KREBS, *Publicistish*, pp. 208 et suiv.

A l'époque même de l'élection de Mathias, couronné à l'âge de cinquante-cinq ans, la question de succession avait été posée par l'ambassadeur d'Espagne et vivement appuyée par les Électeurs ecclésiastiques et par le nonce, car les Catholiques craignaient avec raison que les correspondants ne profitassent d'un interrègne pour faire élire un empereur protestant. L'archiduc Maximilien soutenait de tout son pouvoir les prétentions de son cousin Ferdinand de Styrie, parce qu'il lui semblait qu'étant déjà roi de Bohême et de Hongrie et maître des pays héréditaires, Ferdinand serait plus en état que tout autre de relever la puissance de la Maison de Habsbourg. Les Électeurs ecclésiastiques semblaient bien disposés pour lui, et, dès 1614, avaient parlé de fixer la date de la Diète d'élection¹. Mais Klesl ne voulait à aucun prix que le choix prématuré d'un Empereur compromît sa haute situation politique. Il exerçait toujours un tel ascendant sur Mathias que l'ambassadeur de Mayence, Brömser, écrivait avec humeur à son maître le 28 février 1614 : « Impossible de rien obtenir sans l'intervention de ce diable d'homme² ! » Quand il s'entretenait avec l'archiduc Maximilien, Klesl affectait de désirer ardemment la Diète d'élection ; « mais il est impossible d'y songer, » écrivait-il à l'archiduc vers la fin d'octobre 1614, « avant de s'être entendu [avec les Catholiques et sans concéder la Diète de composition tant réclamée par les correspondants ; avant que la conciliation n'ait été obtenue, le Palatinat et le Brandebourg ne voudront pas entendre parler d'élection ; peut-être même protesteraient-ils contre le choix qu'on pourrait faire, éliraient-ils un autre Empereur, et, dans ce cas, la Maison d'Autriche, l'Empire tout entier et la religion catholique seraient perdus sans retour. » « Il est du devoir des Catholiques d'accepter la Diète de composition ; car ce qu'ils réclament n'est que d'intérêt privé, au lieu que l'affaire de la succession est d'un intérêt général ; elle importe à la patrie tout entière, et doit par conséquent l'emporter sur tout autre. Est-ce donc une chose nouvelle qu'en vue d'un plus grand bien on cède à un ennemi un léger avantage ? Bien souvent la nécessité nous contraint de mordre dans une pomme que nous trouvons d'abord aigre et dure et qui finit par nous sembler douce et savoureuse. Quand bien même les Catholiques ne céderaient sur aucun point pendant la Diète de composition, ils feraient beaucoup en donnant une preuve de condescendance ; on apprend à se connaître en se rapprochant ; ils apprécieraient avec plus d'équité les motifs et les intentions de leurs adversaires, et qui sait si les choses

¹ GINDELY. *Gesch. des böhmischew Aufstandes*, t. I, pp. 7-21.

² KERSCHBAUMER, p. 198, note.

ne finiraient pas par s'arranger¹? » Ces déclarations de l'habile homme politique expliquent le désir qu'avaient les Protestants de le voir siéger à la Diète. A leurs yeux, Klesl était un homme précieux, que tous ceux de leur parti devaient regarder comme leur protecteur et leur ami; au contraire, ils eussent voulu voir exclu des assemblées l'Électeur luthérien de Saxe et le landgrave luthérien de Hesse-Darmstadt.

Tandis que l'archiduc Maximilien et l'archevêque de Mayence pressaient l'Empereur de ne plus différer l'élection de son successeur, Klesl, durant l'automne de 1615, s'efforçait de le convaincre que l'élection était impossible, et que les Électeurs protestants n'en voulaient à aucun prix. « Personne n'ignore, » disait-il, « que les correspondants appellent de tous leurs vœux un interrègne². »

C'était précisément pour ce motif que Maximilien et les Électeurs catholiques suppliaient Mathias de hâter l'élection. Ils finirent par obtenir la convocation des Électeurs non pour la « composition », mais uniquement pour la question de succession³. Dans un mémoire remis à l'Empereur le 18 février, Maximilien lui annonçait que les Électeurs ecclésiastiques étaient prêts à répondre à son appel; il lui conseillait de s'entendre personnellement avec Jean-Georges de Saxe, afin que celui-ci non seulement consentit à la Diète d'élection, mais la fit accepter du Palatinat et du Brandebourg. Il ajoutait: « Quand bien même ces deux princes soulèveraient des difficultés et refuseraient la Diète, l'élection n'en serait pas moins valide puisque, d'après la Bulle d'or, la minorité est obligée de céder à la majorité. Ferdinand I^{er} a été élu sans le consentement de la Saxe. »

Mais ce n'était pas en s'inspirant de la Bulle d'or que Maximilien conseillait à l'Empereur « de se réserver le choix de son successeur quel que fût le vote de la majorité ». Pour lutter contre les résistances qu'il prévoyait, il jugeait indispensable de faire des préparatifs de guerre⁴, conseil qu'il avait déjà donné dans un premier mémoire: selon lui une armée bien disciplinée devait être levée sans retard sur le sol de l'Empire; Ferdinand de Styrie devait en prendre le commandement, et les cours de Bruxelles et de Madrid venir au secours de l'Empire. De cette manière, les rebelles concevraient un effroi salutaire, les « neutralistes » seraient rappelés au sentiment

¹ HAMMER, t. III, *Urkundenband*, pp. 142-145.

² HAMMER, t. III, *Urkundenband*, pp. 266-267.

³ Dépêche de l'Électeur Ferdinand de Cologne à Maximilien de Bavière, 30 mai 1616. Voyez BREYER, *Doc.*, t. I, pp. 4-5.

⁴ Voyez le mémoire de Maximilien dans KHEVENHILLER, t. VIII, pp. 882-888. LONDORF, *Acta publ.*, t. I, pp. 350-351. LÖNIG, *Staatsconsilia*, t. I, pp. 916-919.

de leur devoir, et les obéissants reprendraient courage¹. Mathias fit savoir à son frère qu'il approuvait ses vues, qu'il irait trouver l'Électeur de Saxe et veillerait lui-même à ce que l'élection fût acceptée dans les pays autrichiens². Maximilien crut donc que la Diète était obtenue, surtout après que Klesl, auquel il avait envoyé son mémoire, lui eût assuré qu'il l'approuvait entièrement, et ferait tout pour maintenir l'Empereur dans ses bonnes résolutions. « Je ne pourrais lui donner un autre conseil que celui de Votre Grâce, » lui écrivait-il, « sans blesser extrêmement ma conscience³. »

Mais Klesl, « l'homme aux ruses inextricables⁴, » ne voulait, en réalité, ni de la Diète d'élection ni de Ferdinand. Il entretenait l'Empereur dans un état de doute et d'anxiété en lui insinuant que ses frères se jouaient peut-être de lui comme lui-même, autrefois, s'était joué de Rodolphe, que très probablement ils conspiraient contre sa personne et que les ennemis de sa Maison, furieux de voir déjà soulevée la question de succession, cherchaient à la renverser⁵.

Le mémoire secret de Maximilien fut livré à ses adversaires par le fait d'une indigne trahison; la cour palatine en reçut copie, et bientôt toute l'Allemagne en prit connaissance⁶. Maximilien ne douta pas un moment que le traître ne fût Klesl lui-même. « Je m'étonne, » s'écria-t-il avec colère, « que le diable n'ait pas emporté depuis longtemps ce fourbe exécrable! Cet homme est le mauvais génie de la Maison d'Autriche⁷! »

L'Électeur Frédéric se servit de ce mémoire comme d'une arme contre tous les princes de Habsbourg. Il prétendit y voir la preuve que leur dessein bien arrêté était d'anéantir les droits des Électeurs, de rendre l'Empire héréditaire, et d'étouffer la liberté par la force⁸.

Très certainement, il ne croyait pas lui-même aux fantômes qu'il évoquait, et ne redoutait guère « les complots effroyables » des princes de Habsbourg; mais il se plaisait à jeter l'alarme autour de lui. Il ne réussit pas, cependant, à intimider l'Électeur de Saxe, car deux ambassadeurs, envoyés par ce prince en Bohême au commencement de 1617, l'avaient exactement renseigné sur le véritable état des choses. Le premier, Christophe de Dohna, remit au prince Christian

¹ GINDELY, t. I, p. 40.

² Dépêche de l'Électeur de Cologne. Voyez plus haut p. 750, note 3.

³ GINDELY, *Gesch. des böhmischen Aufstandes*, t. I, p. 36.

⁴ KHEVENHILLER, t. VIII, pp. 891-893, Lünig, *Staatsconsilia*, t. I, pp. 921-922.

⁵ Voyez plus haut, p. 637.

⁶ GINDELY, *Gesch. des böhmischen Aufstandes*, t. I, p. 38.

⁷ HURTER, t. VII, p. 61. GINDELY, t. I, p. 39. Maximilien de Bavière fut informé du fait par Christian d'Anhalt. Voyez BREYER, t. I, p. 59.

⁸ WOLF, *Maximilian*, t. III, p. 657, note.

d'Anhalt, à son retour, un mémoire où il avait consigné toutes ses observations, et donné le résultat de ses enquêtes. « La monarchie autrichienne », écrivait-il, « croule de toute part ; chaque pays a son prétendant particulier, et le parti révolutionnaire n'attend que la mort de Mathias pour lever la tête. En Hongrie, le premier prince venu, pourvu qu'il ait un peu d'argent et sache quelque peu le hongrois, peut avancer la main vers la couronne avec quelque chance de succès. Le prince Charles de Liechtenstein commence à prendre de l'influence en Moravie et en Autriche, et si les Protestants le prennent sous leur protection, il fera bientôt fi de la messe. L'Union est partout influente, et ce qui lui a valu le plus de sympathies, c'est qu'à la Diète de Ratisbonne elle a très fermement refusé des subsides à l'Empereur. On fait des vœux pour qu'elle sache bien ménager ses ressources, afin que le jour où elle tirera l'épée du fourreau, elle soit assurée de ne l'y remettre qu'après une victoire décisive. En cas de guerre, l'Empereur serait sans aucune ressource ; son trésor est vide ; les douanes ne lui fournissent plus rien ; la dette publique se monte déjà à vingt-cinq millions de florins, et cette dette croit de jour en jour, car les impôts ne rentrent plus. Les forteresses de la frontière hongroise sont pour ainsi dire sans garnison. » Le second ambassadeur, le conseiller palatin Camerarius s'était surtout occupé de la question de succession et de ce qu'on en pensait en Bohême. Il disait avoir eu avec le comte Mathias de Thurn et ceux de son parti des entretiens d'une si grande portée qu'il lui eût semblé dangereux de les confier au papier. Sous prétexte d'obtenir de l'Empereur une Diète de composition, Camerarius avait eu plusieurs entrevues avec Mathias et avec son premier ministre, et il écrivait à son maître avec une vive satisfaction, que Mathias ne semblait nullement porté pour Ferdinand, et que Klesl faisait tous ses efforts pour empêcher qu'il ne fût élu. « Klesl agit avec la plus grande prudence », écrivait Dohna, « car il craint fort de paraître favoriser les Protestants, et cela fait bien notre affaire. »

Sur ces entrefaites, les nouvelles les plus inattendues arrivèrent de Bohême.

Pour motiver son refus d'appuyer l'élection de Ferdinand, Klesl avait toujours objecté qu'on ne s'était pas encore entendu avec le roi d'Espagne. Philippe III, petit-fils de Maximilien II, prétendait, depuis l'extinction de la postérité mâle de ce prince, avoir plus de droits aux trônes de Bohême et de Hongrie que la branche collatérale des Graz, de laquelle descendait Ferdinand. Mais, à l'insu de l'Empereur et de Klesl, un traité avait été secrètement signé au

commencement de 1617 entre Ferdinand et l'ambassadeur d'Espagne; par ce traité, Philippe avait renoncé à ses droits sur les deux couronnes, et Ferdinand s'était engagé à céder à l'Espagne, aussitôt après son élection, tous les fiefs allemands vacants en Italie, et de plus, l'Alsace autrichienne. Heureusement, ces funestes traités ne furent jamais exécutés; Philippe renonça plus tard de lui-même à l'Alsace. En présence de Mathias et de Klesl, l'ambassadeur d'Espagne, au nom de son maître, se contenta de la promesse que la descendance mâle de Philippe l'emporterait sur la descendance féminine de Ferdinand, et, depuis ce moment, travailla de toutes ses forces à faire élire Ferdinand roi de Bohême et de Hongrie. Klesl, menacé de la prison, cessa d'agir dans un sens opposé, et l'Empereur, pendant la grave maladie qu'il fit au mois d'avril, se décida à convoquer les États de Bohême pour le 5 juin ¹.

A la profonde stupéfaction des Protestants, Ferdinand, presque à l'unanimité, fut élu roi de Bohême. Les États protestants exigèrent de lui la promesse qu'il confirmerait leurs droits et privilèges sans nulle exception, comme l'avait fait Mathias, et les rois ses prédécesseurs. Ils insistèrent tout particulièrement sur le maintien de la lettre de Majesté. Ferdinand consulta les jésuites de Prague pour savoir s'il pouvait, sans blesser sa conscience, donner sa sanction à cette lettre. Il n'eût pas été de son devoir, lui fut-il répondu, de faire de lui-même de si larges concessions; mais puisqu'elles avaient été accordées, il pouvait les maintenir sans scrupule. Le nouveau roi fut couronné en grande pompe le 29 juin 1617 ¹.

Cet événement fut une amère déception pour l'Électeur palatin qui avait assuré au roi d'Angleterre, lors du mariage de son fils avec une fille de Jacques I^{er} ², que son gendre régnerait un jour sur la Bohême ³.

II

Comme il leur était impossible, au moins pour le présent, de compter sur l'appui de la Bohême, les correspondants n'eurent plus qu'une pensée : empêcher Ferdinand de parvenir à l'Empire. Ils songèrent à lui opposer comme rival le duc de Lorraine, et Frédéric se rendit à Sedan

¹ Pour plus de détails, voyez GINDELY, t. I, pp. 45-56.

² Pour plus de détails, voyez GINDELY, t. I, pp. 162-173.

³ Voyez GINDELY, t. I, p. 186.

chez le duc de Bouillon (juillet 1617). Là, il rencontra un ambassadeur de Jacques I^{er} d'Angleterre, venu, lui aussi, pour supplier le vieux chef huguenot d'entraver l'élection du nouveau roi de Bohême. On se promit d'agir de concert, et on s'entendit sur les préparatifs d'une guerre possible. Le général hollandais Gent, qui venait de ravager les évêchés de Munster et de Paderborn¹, fut mandé à Sedan ainsi que trois autres chefs militaires, et il fut convenu que Gent, en cas de péril, accourrait au secours des Unis avec ses cavaliers. Frédéric envoya ensuite un ambassadeur au duc de Lorraine, à Nancy, pour avertir ce prince que, s'il voulait obtenir l'Empire, il devait sans perdre de temps solliciter l'appui des États-Généraux, de l'Angleterre et de la Savoie. Le moment décisif était venu; il fallait agir avec promptitude et vigueur, et la première chose à faire serait de s'emparer de Francfort, la ville de l'élection. Mais le duc de Lorraine ferma l'oreille à ces propositions et fit tout ce qu'il put pour détourner l'Électeur palatin de son entreprise².

Après que cette espérance eut encore été déçue, les correspondants se tournèrent vers Maximilien de Bavière.

Dès 1616, au moment où le duc avait renoncé à diriger la ligue catholique, les Unis avaient essayé d'entrer en relations avec lui³. La cour palatine lui offrait maintenant l'Empire. Les conseillers intimes du duc n'eurent point de peine à pénétrer leurs intentions. Frédéric, comprenant que l'élection de Ferdinand ne pouvait plus guère être empêchée, d'autant plus que les Électeurs catholiques l'appuyaient et que la Saxe semblait pencher du côté de l'Autriche, s'efforçait de la retarder et d'y mettre obstacle; mais comme il ne se sentait pas assez fort pour y réussir à lui tout seul, il cherchait à attirer le duc dans son jeu, et à s'assurer l'appui d'un si puissant auxiliaire. Il espérait ainsi désunir les Électeurs et membres catholiques, brouiller à tout jamais la Bavière et l'Autriche, et bouleverser l'Allemagne; un interrègne ne pourrait être évité, les Calvinistes s'ingénieraient à le prolonger; Frédéric, nommé vicaire provisoire de l'Empire, en deviendrait, en réalité, le seul maître; alors il organiserait tout à sa guise, « et jeterait l'Empire dans un nouveau moule⁴ ». Comme l'ambassadeur d'Ansbach, malgré tous les refus

¹ Voyez plus haut, pp. 715-716.

² KHEVENHILLER, t. VIII, pp. 1151-1152. GINDELY, t. I, p. 191.

³ BREYER, t. I, pp. 98-101.

⁴ BREYER, t. I, pp. 113-118. Une lettre de Christian d'Anhalt au chancelier palatin Grün (2 novembre 1617) prouve clairement que les correspondants comptaient exploiter pour leurs intérêts le moment d'un interrègne. Christian conseille de tenir longtemps en suspens la question de l'élection et de profiter du

de Maximilien, prolongeait les négociations, le duc écrivit à son secrétaire intime Jocher. « Je suis de plus en plus convaincu qu'il faut parler un allemand plus clair à ces gens-là ! Qu'ils sachent bien que je suis décidé à ne jamais oublier ce que je dois à la Maison d'Autriche. J'entends ne donner lieu à aucune complication. Je suis d'ailleurs persuadé que ce qu'on me propose serait plus nuisible qu'avantageux à ma Maison, et je ne suis nullement tenté de charger ma tête du poids écrasant de la couronne. » Pour créer malgré tout des malentendus entre l'Autriche et la Bavière, les correspondants répandirent le bruit que Maximilien se posait en prétendant. Aussi le 7 novembre 1617, le duc envoya-t-il un ambassadeur à Ferdinand, tout exprès pour l'assurer que ce bruit était un odieux mensonge, et qu'il avait repoussé sans hésiter toutes les avances palatines¹.

Frédéric voulut faire une dernière tentative auprès de lui, et vint le trouver, à Munich. Christian d'Anhalt avait approuvé ce voyage : « Il faut tout tenter pour déposséder la Maison de Habsbourg de la couronne impériale, » avait-il dit ; « si nous échouons, il faudra désespérer de mener à bien l'œuvre commencée. » Mais, selon lui, il y avait peu d'apparence que Maximilien changeât de résolution : « Car il s'aperçoit bien qu'au fond les plans palatins sont peu favorables aux intérêts catholiques, et qu'ils sont calculés pour diviser leurs forces ; aussi tomberait-il difficilement dans le panneau. » Après avoir obtenu l'assentiment du Brandebourg, Frédéric se rendit à Munich au commencement de février 1618, et offrit à Maximilien sa voix et celle du Brandebourg : « Cologne, » affirmait-t-il, « sera certainement avec nous ; il ne sera pas difficile d'obtenir une quatrième voix, et par conséquent la majorité ; on espère beaucoup gagner la Saxe et Trèves. » Frédéric montra aussi une lettre de Jacques I^{er}, dans laquelle le souverain anglais exprimait la joie qu'il éprouverait de voir Maximilien se poser en prétendant ; dans ce cas, il promettait non seulement son appui, mais, en France, celui de ses diplomates. Malgré de si brillantes perspectives, Maximilien « ne tomba point dans le panneau ». Une fois de plus, avec la plus grande fermeté, il repoussa toutes les offres qui lui furent faites².

Pendant ce temps, l'Union « s'était préparée à tout événement ».

Lorsque l'Empereur, le 3 avril 1617, dans une lettre sévère adressée aux Électeurs du Palatinat et de Mayence, avait exigé

temps gagné pour avancer de plus en plus les intérêts protestants à l'intérieur et à l'extérieur. BREYER, t. I, p. 121, note.

¹ GINDELY, t. I, pp. 193-194.

² GINDELY, t. I, pp. 195-197-198.

l'abolition de toute confédération, protestante ou catholique, les Unis, assemblés à Heilbronn, avaient répondu « qu'ils ne s'étaient ligués pour que se mettre à l'abri des entreprises de leurs adversaires, et qu'ils ne savaient point s'ils pourraient se croire en sécurité en renonçant à leur ligue ». L'Union, qui ne s'était primitivement formée que pour un an, avait été ensuite prolongée pour trois ans, et les Unis s'étaient réciproquement promis d'exercer leurs sujets au maniement des armes, afin « d'être prêts à tout événement », ils avaient fait l'acquisition de nouvelles pièces d'artillerie; des approvisionnements, des munitions avaient été mis en lieu sûr, et Jobst Nolden, le grand artilleur palatin, les avait aidés à tout préparer en vue d'une guerre prochaine; la demande de secours de Maurice de Hesse au cercle de la Basse Saxe avait été maintenue; l'ambassadeur de Savoie avait reçu « de bonnes paroles¹ »; de nouvelles démarches avaient été tentées près des villes de Zurich et de Berne, auxquelles on avait fait savoir, par un ambassadeur, « que les sanguinaires complots de leurs communs ennemis étaient plus menaçants que jamais, que l'Évangile était en péril, que les papistes s'armaient pour ravir aux Évangéliques tout ce qui leur était cher et pour mettre l'Allemagne sous le joug de l'Espagne, et que tous ceux auxquels la domination espagnole était odieuse devaient s'unir et s'entendre pour une mutuelle défense, car l'Union ne songeait qu'à la défense, non à l'attaque². »

Les faits allaient mettre en lumière la sincérité de ces dernières paroles.

Depuis bien des années déjà, les Unis convoitaient Brissac, parce qu'une fois en possession de cette citadelle ils pensaient pouvoir se rendre aisément maîtres de tout le pays du Rhin. Leur dessein était de faire de Brissac un « centre militaire », leur permettant de concentrer leurs forces, de faire des sorties avantageuses et de rançonner la contrée de deux côtés à la fois « lorsque l'envie leur en prendrait³ ». Pendant l'automne de 1617, ce plan avait été exposé de nouveau par les hommes politiques palatins; on comptait sur les États-Généraux pour en rendre l'exécution facile. « Le plan relatif à Brissac est d'une très grande importance, » écrivait Christian d'Anhalt au chancelier

¹ SEKENCERG, t. XXIV, pp. 122-130. SCHREIDER, p. 178, ROMMEL, *Neuere Gesch.* t. III, p. 343. *** Pendant l'été de 1617, Christian d'Anhalt envoya à la cour de Turin son propre fils et héritier accompagné du comte de Donha « pour y recommander la cause évangélique, et servir les intérêts de l'Union. » Voyez M. REGEL, *Christian II von Anhalt Gesandtschaftsreise nach Savoyen 1617, ein Beitrag zur Vorgeschichte des Dreißigjährigen Krieges.* 1872.

² *** Communiquée par HOEFLER.

³ Voyez plus haut, p. 643.

de Frédéric au commencement de novembre » ; à mon avis, le Palatinat n'a rien de mieux à faire que de se servir de Messieurs des États pour la mener à bien. » « Je m'arrangerai de mon côté, » ajoutait-il, « pour que nous recevions de Prague de bonnes et certaines nouvelles du Palatinat¹ ». On attendait avec impatience l'annonce du soulèvement de la Bohême, et Christian entretenait d'actives relations avec les chefs du mouvement révolutionnaire. Le comte de Zollern, grand chambellan du duc de Bavière, prétendait savoir de bonne source que Klesl trahissait l'Empereur, et qu'il était entré en relation avec les calvinistes allemands. « La Maison d'Autriche, » assurait le nonce, « n'a pas de plus perfide ennemi que ce Klesl²! » Au mois de décembre 1617, Frédéric écrivait aux Unis : « A notre avis, la nécessité commande que nous nous conformions tous aux résolutions adoptées par l'Union, car ces décisions ont été mûries par la réflexion; obéissons à tout ce qu'elles nous prescrivent, afin que, le moment décisif venu, nous soyons prêts à les exécuter avec énergie et promptitude³. »

Cinq mois plus tard, la révolution éclatait en Bohême, offrant aux conjurés d'Allemagne l'occasion si longtemps désirée. Le théologien de Heidelberg, David Pareus, ne manqua pas, en cette même année, de rappeler une prophétie qui autrefois avait beaucoup ému l'esprit populaire : « Un grand roi s'élèvera, et pendant une guerre qui ne durera pas moins de quarante ans, ce roi chassera tous les tyrans, soumettra l'Italie et l'Espagne, et les Papes seront massacrés⁴. »

En juin 1618, le roi Ferdinand disait à un ambassadeur de Saxe « que le tocsin n'avait pas été sonné par ceux de Bohême seulement, que d'autres avaient tiré la cloche, notamment les sonneurs de Heidelberg, de Haag et de Turin⁵ ». L'année suivante, la situation était telle que Joachim-Ernest d'Ansbach, plein d'une joyeuse confiance, écrivait au prince d'Anhalt : « Nous avons maintenant entre les mains de quoi bouleverser le monde⁶! »

¹ Dépêche du 22 octobre (ancien style) 1617, *Archivium Unito-Protestantium*, v. app. 254-255.

² GINDELY, t. I, p. 231. Voyez sur ce sujet l'opinion de l'archiduc Maxi milien dans KERSCHBAUM, p. 286.

³ Dépêche du 4 (14) décembre 1617; *Archivium*, app. 262.

⁴ Voyez plus haut, p. 488.

⁵ MÜLLER, *Forschungen*, t. III, p. 15.

⁶ Dépêche du 14 (24) février 1619, *Archivium*, app. 326.

TABLE DES PERSONNAGES

A

- ACHMET I^{er}, 279.
 ADELMANN Charles (docteur) 711.
 ADOLPHE (duc de Schleswig-Gottorp) 537.
 AERSEN François de (ambassadeur) 535-645.
 AFFELMANN Jean (professeur) 152, 619, 551.
 AGNÈS-HEDWIGE (princesse d'Anhalt, électrice de Saxe) 75, 101.
 AGRICOLA Castulus (S. J.) 222.
 AGRICOLA Georges IV (évêque de Sackau) 11, 25.
 ALBE Ferd. Alvarez de Toledo, duc d' (général et homme d'état) 17, 236.
 ALBER, Erasme (surintendant) 396.
 ALBERT (archiduc, gouverneur des Pays-Bas) 186, 187, 284, 290 et suiv., 332, 617, 628, 633 et suiv., 610, 645, 656, 671, 678 et suiv., 691, 616 et suiv., 724, 741 et suiv.
 ALBERT (prince de Bavière) 215.
 ALBERTINUS EGIDIUS (secrétaire d'état) 498.
 ALBERT DE BRANDEBOURG (archevêque de Mayence) 11.
 ALBERT V (duc de Bavière) 185, 211 et suiv., 251, 461, 478, 463, 558.
 ALBERT (duc de Mecklembourg-Gustrow) 537.
 ALBERT (margrave de Brandebourg-Culmbach) 49.
 ALENÇON, voy. François.
 ALEXANDRE III (Pape) 352 et suiv., 362, 441.
 ALEXANDRE VI (Pape) 361.
 ALEXANDRE DE PARME (gouverneur des Pays-Bas), 24, 31, 39, 41, 94.
 ALT SALOME, 138.
 ALTENRATH, Georges, 516.
 ALTHUSIUS, Jean, 599.
 AMÉLIE DE CLÈVES, 239.
 AMÉLIE (comtesse de Meurs, électrice du Palatinat) 76.
 AMMAN Matthieu (secrétaire) 259.
 AMSDORF Nic. d' 458.
 AMURAT III (sultan) 124 et suiv.
 ANCEL (résident) 186.
 ANDRÉA Conrad, voy. Vetter, 6.
 ANDRÉA Jacques (chancelier) 64, 67, 155, 252, 400, 408, 423, 458, 505, 517, 541.
 ANDRÉ D'AUTRICHE (cardinal) 48.
 ANHALT (Maison d') 293.
 ANISIUS Michel (franciscain) 433 et suiv.
 ANJOU, voy. François.
 ANNE D'AUTRICHE (reine d'Espagne) 732.
 ANNE D'AUTRICHE (duchesse de Bavière) 39.
 ANNE DE TYROL (impératrice) 681, 682, 687, 697.
 ANNE DE DANEMARK (électrice de Saxe) 4.
 ANNE DE CLÈVES (femme d'Henri VIII, roi d'Angleterre) 624.
 ANNE DE JULIERS-CLÈVES (comtesse palatine de Neubourg) 585.
 ANNE DE PRUSSE (électrice de Brandebourg) 550, 624.
 ANNE DE BENTHEIM-TECKLENBOURG (princesse d'Anhalt) 164.
 ANNE CATHERINE DE MANTOUE (archiduchesse de Tyrol) 231.
 ANTONIA DE LORRAINE (duchesse-veuve de Juliers-Clèves) 624.
 AQUAVIVA Claude (général des Jésuites) 205 et suivantes, 233, 578, 580, 596.
 AREMBERG Charles (comte d') 31, 32.
 ARENA César dell' 30.
 ARMINIUS Jacques, 508.
 ARRETIUS Benedict, 706.
 ASCHAUSEM Jean-Gottfried de (évêque de Bamberg) 254, 707, 642 et suivantes.
 ASSELINEAU, 638, 675.
 AUDEBERT (page) 442.
 AUGUSTE (électeur de Saxe) 2, 4, 9, 12 et suivantes, 18, 42 et suivantes,

- 53, 56, 63, 65, 75-78, 86, 88, 101 et suivantes, 110, 184, 200, 239, 400, 513, 511.
- AUGUSTIN I (Abbé d'Einsiedeln) 227 et suivantes.
- AVENTIN Jean Turmayer (historiographe) 353.
- AZOR Juan (S. J.) 598.
- B**
- BACKOFEN (bourgmestre) 110.
- BACON Roger (franciscain) 330.
- BANEZ (dominicain) 598.
- BARBARA princesse de Brandebourg (duchesse de Wurtemberg), 521.
- BARBARO François (patriarche d'Aquilée) 257.
- BARN Robert, 345.
- BARONIO BROCARDO, 284 et suivantes.
- BARVITIUS (conseiller) 265.
- BASSE Nic., 55.
- BATHORI Christophe (voïvode de Transylvanie) 26.
- BATHORI Etienne (roi de Pologne) 26.
- BATHORI Sigismond (voïvode de Transylvanie) 181.
- BAVIÈRE (Maison de) Voy. WITTELSBACH.
- BAYLE Pierre, 596.
- BECANUS Martin (S. J.) 303, 479 et suivantes, 483.
- BECHTOLD Winaud (official) 3, 11, 12, 21 et suivantes.
- BEHM Jean (prédicant) 551 et suivantes.
- BELGIOIOSA Jean-Jacques (commandant militaire) 279.
- BELLARMIN Robert (cardinal) 441, 444, 505, 568, 569 et suivantes, 595 et suivantes.
- BEMMELBERG Conrad de, 193.
- BENTHEIM (comte de) 8.
- BENTHEIM Arnold (comte de) 159.
- BENZ Jean, 489 et suivantes.
- BÉRENGER (hérétique) 515, 543.
- BERG Frédéric (comte de) 160.
- BERLEPSCH Erich Volkmar de (ambassadeur) 56.
- BERLEPSCH Otto-Guillaume de (ambassadeur) 336.
- BERLICHENGEN de 177.
- BERNARDO Laurent, 125.
- BERSSMANN Grégoire (recteur de collège) 523.
- BETHLEN GABOR (voïvode de Transylvanie) 703, 708.
- BETTENDORF Dietrich (évêque de Worms) 171.
- BEUTENICH (docteur) 49.
- BEZE (Théodore de) 70, 155, 372, 412, 488, 491, 517 et suiv., 546, 586, 599.
- BIANDRA (ambassadeur) 733.
- BICKEN. Voy. JEAN ADAM.
- BIDENBACH Guillaume (théologien) 554.
- BLARER DE WARTENSEE GERWIC (abbé de Weingarten) 226.
- BLATTNER Sal. (juriste) 157.
- BLUM Nic. (prédicant) 154 et suivantes.
- BLYTTERSAGIUS 518.
- BOCK Abraham (conseiller) 4.
- BOCSKAY Etienne (magnat) 267 et suivantes.
- BODEN (agent) 622.
- BOBIN Jean (conseiller de parlement) 587.
- BOISSISE (délégué) 638 et suiv.
- BONACASA Mirabilis de, 591.
- BONGARS Jacques (ambassadeur) 128, 134 et suiv., 164 et suiv., 637 et suiv.
- BONIFACE III (Pape) 358.
- BONOMI Jean-Franc. (nonce) 10, 204.
- BOQUIN (théologien) 209.
- BORGHÈSE Scipion (cardinal secrétaire d'Etat) 706.
- BOUILLON Henri de la Tour d'Auvergne duc de (maréchal) 41, 89 et suivantes : 613, 754.
- BOURBON (cardinal) Voy. CHARLES.
- BRAHE-Tycho (astronome) 186; 382.
- BRAUN Conrad (chancelier et doyen du chapitre) 477.
- BRAUNOLD Lucas 228.
- BREDENODE Henri (comte de) 76.
- BREITSCHEDL Sébastien (curateur) 149.
- BRENDEL Voy. DANIEL.
- BRENNER Martin (évêque de Seckau) 270.
- BRENT Jean (théologien) 516.
- BREUER Pierre (conseiller) 48, 49.
- BREUERS Guillaume de, 160.
- BROCKES (bourgmestre) 710, 724 et suiv., 733.
- BROMSER (vidame) 677, 749.
- BRUNN Suzanne (prieure dominicaine) 421.
- BRUNNIUS Augustin (pasteur) 110.
- BRUTUS Etienne, Junius (pseudonyme) 587.
- BUBNA Joh, 669.
- BUCHANAN Georges (historien) 588.
- BUCER Martin 73, 403, 488 et suiv., 589.
- BUCHNER Nic. (abbé de Zwiefalten) 595.
- BUDOWEC DE BUDOWA Vinsclas, 330, 334, 617, 621.
- BÜNDIG M. Henri, 473.
- BULLINGER Henri, 489.

- BERGAV, voy. CHARLES.
- BERNHARD François (chancelier) 465 et suiv., 471 et suiv.
- BUSACS Théodore, 424.
- BOWINGHAUSEN Benjamin (ambassadeur) 282.
- C**
- CASIUS Georges (pasteur) 473.
- CALIGNON Jofroi de (jurisconsulte) 45.
- CALVIN, calvinisme et calvinistes, 1 et suiv. — 9, 17 et suiv., 21, 26, 32 et suiv., 45 et suiv., 58-69, 71, 75, 77, 85, 88 et suiv., 96 et suiv., 101-117, 120 et suiv., 129, 132, 141, 147-157, 162, 177, 188, 190, 196, 203, 210, 235 et suiv., 254 et suiv., 264, 278 et suiv., 289, 328 et suiv., 339, 360, 370 et suiv., 399, 413, 424, 437, 462, 468, 472, et suiv., 487 et suiv., 501-552, 568, 582, 585, et suiv., 598 et suiv., 611 et suiv., 615, 621, 635 et suiv., 641, 652, 657, et suiv. 674-677 et suiv., 680, 688 et suiv., 699-709, 712, 717, et suiv., 722 et suiv., 734-738, 740, 746, 757.
- CAMBILHON Jean, 668.
- CAMERARIUS Louis (ambassadeur) 127, 311, 323, 622, 732.
- CANDIDE (courtisane) 442.
- CANDIDES Pantaléon (surintendant) 34.
- CANISIUS Pierre (S. J.) 39, 198 et suiv., 202, 205-208, 213, 217-229 et suiv., 232, 250-253, 376, 448 et suiv., 484 et suiv., 553, 558, 574, 577; — un de ses neveux, 236.
- CAPUCINS, 186, 229-233, 272.
- CARLOS Don (enfant d'Espagne) 46, 580.
- CARLSTADT André Rodolphe Bodenstein, 512, 545.
- CARPZOV Bénédicte. (juriste) 490.
- CASA Jean de La (archevêque de Bénévent, 368 et suiv., 442.
- CASSANDER Georges, 350.
- CATHERINE DE MÉDICIS (reine de France) 74.
- CATHERINE DE SUÈDE (comtesse palatine de Deux-Ponts) 731.
- CATHERINE (abbesse d'Empire de Buchau) 739.
- CELESTINUS Jean (professeur) 105, 409, 511.
- CELESTIN III (Pape) 363.
- CELLARIUS (surintendant) 530.
- CESARIUS DE SPIRE (capucin).
- CHARLES BORROMÉE, saint, 217.
- CHARLES IV (empereur) 736.
- CHARLES V (empereur) 25, 47, 73, 80, 124, 235, 308, 433, 437, 456 et suiv., 467, 479, 484, 539.
- CHARLES (archiduc de Styrie) 204-262, 266, 457.
- CHARLES (archiduc; fils du, précédent) 216, 263, 271.
- CHARLES (margrave du Burgau) 625.
- CHARLES (cardinal de Bourbon) 71.
- CHARLES DE LORRAINE (évêque de Metz et de Strasbourg) 122 et suiv., 127, 189 et suiv.
- CHARLES II (duc de Lorraine) 99, 284.
- CHARLES-EMMANUEL I (grand-duc de Savoie) 635 et suiv., 676, 686, 691, 733, 754, 756.
- CHARLES-FRÉDÉRIC (prince héritier de Juliers-Clèves) 235, 237 et suiv.
- CHARLOTTE-MARGUERITE (princesse de Condé) 633, 646.
- CHASTEL Jean, 600.
- CHÂTRE Claude de la (maréchal de France) 652.
- CHEMNITZ Martin (théologien) 218, 381, 553.
- CHERODY Jean (évêque d'Erlau) 278.
- CHRISTIAN I^{er} (Electeur de Saxe) 88, 91, et suiv. 101 et suiv., 110, 117, 154.
- CHRISTIAN II (Electeur de Saxe) 106, 154, 157, 188, 195, 282 et suiv., 289, 308, 302 et suiv., 318, 320 et suiv., 331 et suiv., 339, 618, 625 et suiv., 642, 649 et suiv., 668 et suiv.
- CHRISTIAN (duc de Brunswick-Wolfenbüttel) 580.
- CHRISTIAN (margrave de Brandebourg-Culmbach) 292 et suiv., 345.
- CHRISTIAN (prince d'Anhalt-Bernburg) 105, 123, 140, 145, 164 et suiv., 185 et suiv., 254, 290-293, 311, 320 et suiv., 340, 613 et suiv., 617-625 et suiv., 629 et suiv., 656, 665, 673, 678 et suiv., 732, 751-757.
- CHRISTIAN (prince héritier d'Anhalt-Bernburg) 756.
- CHRISTIAN IV (roi de Danemark) 122, 164, 185, 188, 289, 642, 645, 686, 695, 696, 726.
- CHRISTIAN-GUILLAUME DE BRANDEBOURG (administrateur de Magdebourg) 688, 691.
- CHRISTIANI André (syndic) 129.
- CHRISTOPHE (duc de Wurtemberg) 405, 407.
- CHYTRŪS David (théologien) 412.
- CLAIRE EUGÉNIE (infante d'Espagne) 85.
- CLÉMENT V (Pape) 362.
- CLÉMENT VII (Pape) 73, 357.
- CLÉMENT VIII (Pape) 127, 133, 135,

- 136, 158, 161 et suivantes, 181 et suivantes, 186, 282, 286.
 CLÉMENT Jacques (régicide) 377, 595, 601.
 CLOTHO (prédicant) 519.
 COLLI Hyp. de (ambassadeur) 337.
 CONDÉ (voy. Charlotte et Henri).
 CONRAD (surintendant et professeur) 513.
 CONTARINI Paul (ambassadeur) 25.
 COPERNIC Nic. (astronome) 380, 392.
 COPES Alain, 600.
 COSME II DE MÉDICIS (grand-duc de Toscane) 656.
 COTTON (S. J.) 595.
 GRAMER Daniel (théologien) 543, 568.
 CRATO Adam, 509 et suivantes.
 CRATO Jean de. Krafftheim (médecin) 65, 210.
 CRON Thomas (évêque de Laibach) 251.
 CROMWELL Thomas (homme d'état) 585.
 CULMANN (conseiller) 174.
 CUNO Jean (surintendant) 511.
 CUSA Nicolas de (cardinal) 380.
 CYPRIEN Ernest-Salomon (vice-président) 198.
- D**
- DALBERG Ebrard 146.
 DALBERG (archevêque). Voy. Wolfgang.
 DAMASE II (Pape) 339.
 DANÆUS (Daneau) Lambert (théologien) 588.
 DANDOLO François 363.
 DANIEL BRENDÉL (archevêque de Mayence) 220, 247.
 DAVIDA Enrico Caterino (historien) 90.
 DAVIDSON 4.
 DECKER Conrad (professeur) 381 et suivantes.
 DELFINO Zacharie (nonce) 201, 204, 478.
 DERNBACH Balthasar (abbé de Fulde) 250, 256.
 DIENHEIM Ebrard (évêque de Spire) 316, 643, 617, 659.
 DIESTELMAYER (chancelier) 538.
 DIETRICHSTEIN (comte de) 389.
 DIGASSER Marlin. 211.
 DINCKELMAN Jean, 37.
 DINCKELMANN Michel, 37.
 DIODATI Giovanni (prédicant) 636.
 DIRSIUS Jean (S. J.) 449.
 DISKAU (conseiller) 626.
 DISTLMAYR Cléophas, 481.
 DOBEREINER, 485.
 DÖTSCHMANN Pierre (doyen) 501, 504.
- DOHNA BURGRAF Abraham de (homme d'état) 698, 701, 707.
 DORNA BURGRAF (Christophe de) 614, 751 et suiv., 756.
 DONHA BURGRAF Fabien de (maréchal de cour) 29, 32, 89 et suiv., 145, 225 et suiv., 377, 395.
 DOMMAREIN DE DISSINGAU, 471 et suiv., 508.
 DONAWER Christophe (prédicant) 519.
 DONNERSBERG (ambassadeur) 606.
 DOROTHÉE-SUZANNE DU PALATINAT (duchesse de Saxe-Weimar) 62.
 DOROTHÉE URSULE DE BADE (duchesse de Wurtemberg) 605.
 DOSCH Conrad (docteur) 448.
 DROSKOWITSCH Georges (archevêque de Kaloesa) 278.
 DUDITH André (prêlat apostat) 199.
 DUMOULIN Charles (avocat) 587.
 DUODO Pierre (ambassadeur) 458.
 DUPLESSIS-MORNAY. Voyez MORNAY.
 DURANDUS (évêque) 373.
- E**
- EDER Michel (S. J.) 221.
 EBERSTEIN (comte de) 168.
 EBERSTEIN (comtesse de) 175.
 ECHART H. (prédicant) 491.
 ECHTER DE MESPELBRUNN Jules (archevêque de Wurzburg) 40, 215, 241 à 250, 253, 256, 289, 336, 611, 654, 657 et suiv., 743 et suivantes.
 ECK Jean (théologien) 400.
 ECKER Georges (carme déchaussé) 435.
 EDER Georges (conseiller aulique) 457, 463, 464, 467, 475, 476.
 EFFERN Guillaume de (évêque de Worms) 643, 647.
 EFFERN Guillaume Ferdinand de (conseiller) 687, 696, 736, 747.
 EGENOLPH A. (juriste) 172.
 EGENOLPH Charles de 677.
 EGGERS Henri (chanoine) 229, 236.
 EHEM Christophe (chancelier) 3, 22.
 EHRENHOFER Sigismond, 419.
 EINSIEDEL (chevalier) 63.
 EINSIEDEL, voyez Louis de Saxe.
 EISENGREIN Martin (vice-chancelier) 337, 400.
 ELÉONORE (archiduchesse) 216.
 ELGARD Nic. (prédicant) 220.
 ELISABETH DE HESSE (électrice Palatine) 3.
 ELISABETH D'ANGLETERRE (électrice Palatine) 686, 754.
 ELISABETH DU PALATINAT (duchesse de Saxe-Gotha) 62.

- ELISABETH DE SAXE (comtesse Palatine du Palatinat-Lautern) 4, 63, 65, 116.
- ELISABETH (comtesse de Eulenburg et Manderscheid, margrave de Baden-Hochberg) 428 et suivantes.
- ELISABETH (reine d'Angleterre) 41, 45, 52, 59 et suiv., 71 et suiv., 74 et suiv., 89, 97, 105, 119, 124 et suiv., 134, 164, 641.
- ELLENBOGEN Nic. (bénédictin) 226.
- EMPSCHOVIUS Hermann (prédicant) 505, 558.
- ENSER Jérôme (théologien) 400.
- ENDEMANN Pierre (pédagogue) 36, 38.
- ENGEL André (pasteur) 514.
- ENGEL Philippe, 8.
- ENGELMANN Joseph (docteur) 455.
- EREMITA Daniel, 247 535.
- ERNEST DE BAVIÈRE (évêque de Liège, électeur de Cologne) 5, 49, 38 et suiv., 47, 50, 56, 59, 72 et suiv., 187, 213, 284, 288, 308, 315, 331, 485, 655 et suivantes, 659 et suiv., 667, 675.
- ERNEST (archiduc) 126.
- ERNEST II (duc de Brunswick-Lunenburg) 137, 162.
- ERNEST (évêque de Bamberg) voyez Mengersdorf.
- ERNEST Frédéric (margrave de Baden-Durlach) 140, 144, 162, 168, 176, 182, 187, 427, 430, 526.
- ERNEST Jacques (prince de Baden-Hochberg) 429.
- ERSTENBERGER André (secrétaire du conseil aulique) 465-47, 475 et suiv., 481.
- ESTOILE (L') 633.
- ESSEX Robert (comte de) 59.
- EYDENHOLD M. (polémiste) 356.
- EYSENBERG Jacques 504.
- F**
- FABER Zach. (pasteur) 551.
- FABRI Jean (dominicain) 366.
- FABRICIUS André (théologien) 485.
- FABRICIUS Jacques (recteur) 517.
- FABRONIUS H. (prédicant) 528, 510.
- FEND Erasme (conseiller) 48.
- FERDINAND I^{er} (empereur) 12 et suivantes, 17, 43, 350, 465, 747, 751.
- FERDINAND (archiduc de Styrie, plus tard roi de Bohême et empereur) 215, 260-270, 284, 291, 307, 314, 317 et suivantes, 322, 321, 328, 331, 476, 486, 616, 618, 627, 631, 637, 656, 659,
- 771, 678, 682, 708, 733, 749, 751, 733, 757.
- FERDINAND DE BAVIÈRE (coadjuteur et plus tard archevêque de Cologne) 39, 160, 164, 215, 660, 679, 712, 716, 720, 726, 737, 743, 750, 755.
- FERDINAND (archiduc de Tyrol) 55, 73, 99, 122, 177, 186, 231, 257, 429, 457.
- FERDINAND DE MÉDICIS (grand-duc de Toscane) 284.
- FETTMILCH Vincent (pâtissier) 722 et suivantes.
- FEYERABEND Charles-Henri (conseiller) 697, 704, 706 et suiv.
- FICHTMANN (prédicant) 262.
- FICKLER Jean, 486.
- FIDELIS DE SIGMARINGEN (saint) 230.
- FINCK Salomon (prédicant) 514, 549.
- FISCHART Jean 359, 371 à 374, 400, 410, 504, 551, 558, 582.
- FLACIUS Mathias (surnommé Illyricus) (théologien polémiste) 346 à 353. — 365, 412, 439, 545, 554, 558.
- FLASCH Sébastien, 420, 442.
- FLORENTIN (jésuite) 576.
- FONTANUS Jean (prédicant) 32.
- FORGACH, comte François (archevêque de Gran) 281.
- FORNER André (pasteur) 580.
- FORNER Fred. (vicaire-général, puis évêque de Bamberg) 254.
- FORSTENHEUSER Otto (conseiller) 166, 276.
- FRANÇOIS D'ASSISE (saint) 225, 229; (Franciscains), 317, 406, 410 et suiv., 433, 435, 600, 668.
- FRANÇOIS XAVIER (saint) 554.
- FRANCK Sébastien, 68, 358.
- FRANCK Grégoire, 518.
- FRANGIPANI Octave (nonce) 39.
- FRANÇOIS II (duc de Saxe-Lauenbourg), 423, 440, 175 et suiv., 182, 699.
- FRANÇOIS (duc d'Alençon et d'Anjou) 22 et suiv., 25 et suiv., 34, 70.
- FRÉDÉRIC I^{er} surnommé Barberousse (empereur) 143, 353-357, 362, 441.
- FRÉDÉRIC III (électeur palatin) 2 et suiv., 33, 58, 62, 66 et suiv., 75, 118, 171 et suiv., 327 et suiv., 490.
- FRÉDÉRIC IV (électeur palatin) 61 et suiv., 127 et suiv., 128, 134 et suiv., 137, 140, 145 et suiv., 148, 150, 159, 161, 165 et suiv., 173-180, 181-189, 192-197, 281 et suiv., 284 et suiv., 289-293, 304, 308, 311 et suiv., 315, 318 et suiv., 424, 465 et suiv., 617 et suiv., 624 et suiv., 637-642 et suiv., 617 et suiv., 652 et suiv., 666.

- FRÉDÉRIC V (électeur palatin) 475, 670, 686, 701, 709, 731 et suiv., 736, 749 et suiv., 753 et suiv., 757.
- FRÉDÉRIC I^{er} (duc de Wurtemberg) 129, 137, 141, 159, 175, 187 et suiv., 282 et suiv., 292 et suiv., 299, 307, 314, 337.
- FRÉDÉRIC IV (duc de Liegnitz) 116, 146.
- FRÉDÉRIC (duc de Saxe-Lauenbourg, évêque) 31 et suiv., 35, 42.
- FRÉDÉRIC (duc de Schleswig-Holstein) 521.
- FRÉDÉRIC II (roi de Danemarck) 2, 44, 45 et suiv., 72, 74.
- FRÉDÉRIC-ULRICH (duc de Brunswick-Wolfenbuttel) 357, 723 et suiv., 726, 730.
- FRÉDÉRIC-GUILLAUME (duc de Saxe-Altenbourg, administrateur de l'Electorat de Saxe) 107 et suiv. à 113, 116, 126, 129-140, 143 et suiv., 153, 163, 165, 170 et suiv. 174 et suiv. 178, 181, 185.
- FREHER Paul (médecin) 199.
- FREI Pierre, 547.
- FREIBERG Jean-Christophe de (prévôt d'Ellwaugen) 743, 744.
- FREY Jean (professeur) 428.
- FRIEDEMANN Charles (camérier du Pape) 133.
- FRIEDEMANN Victorin (juriste) 2.
- FRIEHLIN Nicod. (poète) 364 et suiv., 517.
- FRÖSCHEL Jérôme (chancelier) 295.
- FÜGER Gaspard (prédicant) 391.
- FUGGER (famille) 85, 233, 251.
- FUGGER Marc, 270.
- FUGGER Jacques (évêque de Constance) 654, 694.
- FÜRSTENBERG Gaspard de (ambassadeur) 95.
- FÜRSTENBERG Théod. de (évêque de Paderborn) 211, 224, 243 et suiv.
- FÜSSEL Martin (calviniste) 543, 549.
- G**
- GAETANO Antoine (archevêque de Capoue, nonce) 310.
- GALKIRCHER (conseiller) 143.
- GALLUS Nicolas (surintendant) 400, 408, 413.
- GARCUS Joachim (surintendant) 550.
- GARTH (surintendant) 106.
- GEBHARD Truchsess de Waldbourg (arch. de Cologne) 5-9, 11 et suiv., 28, 60, 94, 118, 123, 142, 241, 386, 465.
- GEDHARD Christophe (S. J.) 222.
- GESATTEL Jean-Philippe de (évêque de Bamberg) 253 et suiv., 289.
- GEDICKE Simon (doyen de chapitre) 544, 543 et suiv., 550.
- GEILER DE KEISERSBERG, 404.
- GEIZKOFER LUC, 494.
- GEIZKOFER Zachari (trésorier) 126, 158, 172, 698.
- GENNEP Louis van (docteur) 229, 231 et suiv., 248.
- GENT (général) 744, 754.
- GENTILIS Valentin, 491.
- GENTILLET Innocent (Joachim Ursinus) 583.
- GEORGES LE BARBU (duc de Saxe), 432.
- GEORGES-FRÉDÉRIC (margrave de Brandebourg Ansbach) 61 et suiv., 88, 134 137, 140, 144, 162 et suiv. 165 et suiv., 176, 183 et suiv., 189, 269, 407, 473 et suiv., 491.
- GEORGES-FRÉDÉRIC (margrave de Baden-Durlach) 339, 526, 630 et suiv., 640, 648, 658, 682, 685, 691.
- GEORGES GUSTAVE (comte palatin de Veldenz) 3 et suiv., 53.
- GEORGES HANS (comte palatin de Veldenz) 3 et suiv., 57.
- GEORGES-RODOLPHE (duc de Liegnitz) 515.
- GEORGES-GUILLAUME (prince de Brandebourg), 712 et suiv., 720.
- GERA Guillaume de (délégué) 259.
- GERAUS Conrad (surintendant) 62.
- GERHARD Jean (surintendant) 590.
- GERSTENBERGER (ambassadeur) 618.
- GIFFORD Guillaume (arch. de Reims) 589 et suiv., 600.
- GIGLIO (médecin) 380.
- GIGLIO Antonio 380.
- GISENIUS Jean (théologien) 480, 488.
- GOBELINUS Cadius (prieur des Chartreux) 228.
- GOBLERUS Gaspard 421.
- GODELMANN (agent diplomatique) 177.
- GOLDAST Melchior (théologien) 568, 601.
- GOLDAST Sébastien, 568 et suiv.
- GOLDENHAUER, 508.
- GOODMAN Christophe, 585, 620.
- GOTTFRIEDUS Innocent (calviniste) 515.
- GRACHT (chanoine) voy. Metternich.
- GRATIAN, 447.
- GRÉGOIRE I^{er} (pape) 366, 464.
- GRÉGOIRE VII. (pape) 352, 357, 361, 441.
- GRÉGOIRE XIII (pape) 5 et suiv., 10 11, 30 et suiv., 38-51, 121, 142, 201,

205, 218, 237, 250-260, 380-395, 478, 595.
 GRÉGOIRE XIV (pape) 418.
 GRÉGOIRE DE VALENCE (S.-J.) 449 et suiv., 480, 577.
 GREIFFENKLAU VOLLRATHS Georges-Frédéric de (évêque de Worms) 736.
 GREYSER Jacques (S. J.) 353, 423, 564, 568 et suiv., 585, 604, 603.
 GROESBECK Girard de (évêque de Liège) 47.
 GROPPER Gaspard (nonce) 204, 237, 240.
 GRÜN (chancelier) 754.
 GRUMBACH, 86.
 GRYNÄUS Jean-Jacques (théologien) 64 et suiv., 111, 508.
 GUARINONI Hippolyte (médecin) 216 et suiv., 232.
 GUDERMANN Christian (docteur) 561, 565.
 GUIGNARD Jean (S. J.) 600.
 GUILLAUME V (duc de Bavière) 10, 30, 39 et suiv., 48, 50, 55, 67, 70, 72, 79 et suiv., 83 et suiv., 87, 97 et suiv., 117, 121, 126, 128, 132, 139, 160, 184 et suiv., 211, 215, 226, 251, 253, 261 et suiv., 381, 428 et suiv., 466, 574, 577 et suiv., 657.
 GUILLAUME IV (landgrave de Hesse-Cassel) 3, 5, 35 et suiv., 52, 63, 75, 87, 100, 106, 116, 134, 237 et suiv., 378, 429 et suiv., 456 et suiv., 527 et suiv.
 GUILLAUME IV (duc de Juliers-Clèves) 10, 17 et suiv., 31, 41, 236-241, 484.
 GUILLAUME (prince d'Orange) voyez ORANGE).
 GUISE famille de, 71, 86.
 GUISE François de Lorraine duc de 586.
 GUNDERMANN Christophe (professeur et surintendant) 102, 108, 156.
 GUNDEROT (agent diplomatique) 672.
 GUNDLING Jérôme-Nicolas (jurisconsulte) 370.
 GUSTAVE-ADOLPHE (roi de Suède) 694, 731 et suiv.

H

HABER Charles, 243.
 HABLIZEL Jean (abbé de Weingarten) 227.
 HABSBURG (Maison de) 40, 45 et suiv., 74, 78, 86, 164 et suiv., 183, 257, 278, 280, 281 et suiv., 291, 321, 327 et suiv., 335 et suiv., 473, 509 et suiv., 617, 625-629, 640, 642, 645 et

suiv., 650, 653, 656 et suiv., 663, 678 et suiv., 684, 687, 690, 708 et suiv., 741-744, 749 et suiv., 752, 755 et suiv.
 HÄNGLIN Georges (recteur d'Université) 425.
 HÄRTL (secrétaire d'Etat) 672.
 HAGE Jean (provincial franciscain) 229.
 HAGEMANN Christophe (conseiller) 200.
 HAINHOFER Philippe 707.
 HAMELMANN Hermann (surintendant) 522, 548.
 HANENFELD Georges, 548.
 HANISCH Daniel (prédicant) 674 et suiv.
 HANNEWALDT André (conseiller) 289, 332.
 HANS Albert (duc de Mecklembourg-Gustrow) 536.
 HANSONIUS Pierre, 559 et suiv.
 HARDER Wolfg. (surintendant) 101.
 HASENMÜLLER Elie, 444, 480, 509, 562-568.
 HASLANG (général) 308.
 HASTAL (chambellan) 672.
 HATTSTEIN Marquard de (évêque de Spire) 3.
 HATZFELD Hermann von, 37.
 HAUSEN Wolfgang von (évêque de Ratisbonne) 309 et suiv., 739.
 HECKEL Georges, 561.
 HEERBRAND Jacques (théologien) 356, 385, 419, 423, 449 et suiv., 494, 496, 501 et suiv., 589.
 HEILBRUNNER Jacques (théologien) 444, 568, 571.
 HEILBRUNNER Phil. (théologien) 444 et suiv.
 HEINRICHS GOTTSHELF (jurisconsulte) 455.
 HEISINGER (prédicant) 270.
 HELBACH Albert (chapelain) 149, 514.
 HELFENSTEIN comtesse Marie de (née comtesse de Hohenzollern) 258.
 HELFENSTEIN Schweikart (comte de) 253.
 HELFRICH (docteur) 642.
 HENDL Simon (S. J.) 577.
 HENRI III (empereur) 452.
 HENRI VI (empereur) 363.
 HENRI VII (empereur) 362.
 HENRI LE JEUNE (duc de Brunswick-Wolfenbüttel) 432.
 HENRI DE SAXE-LAUBOURG (archevêque de Brême, évêque de Paderborn et d'Osnabruck) 8 et 9, 28, 123, 242 et suiv.

- HENRI (évêque d'Augsbourg) voy. Knöringen.
- HENRI III (roi de France) 22, 26, 71 et suiv., 68 et suiv., 88, 91, 377, 595.
- HENRI DE NAVARRE (plus tard Henri IV) 21, 46 et suiv., 58 et suiv., 70 et suiv., 74, 76 et suiv., 85, 88 et suiv., 91, 93, 96, 106, 122, 124 et suiv., 127, 134 et suivantes, 158 et suiv., 164 et suiv., 167, 185-190, 282, 290 et suiv., 321, 334, 336, 623, 627-636, 639-643, 645 et suiv., 647, 652, 666, 676, 687.
- HENRI VIII (roi d'Angleterre) 535.
- HERZ II (duc de Lorraine) 581, 694, 742, 754.
- HENRI I (prince de Condé) 9, 53, 74.
- HENRI II (prince de Condé) 633 et suiv.
- HENRI Jules (duc de Brunswick-Wolfenbüttel) 92, 99, 137, 140, 162, 165 et suiv., 174 et suiv., 177, 182 et suiv., 187, 192, 644, 649, 662 et suiv., 666, 695, 723.
- HERESBACH Conrad (instituteur) 237.
- HERZ (germanique) 221.
- HESS Pierre (courtisan) 34.
- HESSUS Tilmann (théologien) 408, 420, 554.
- HETZER (jardinier) 418.
- HIMRICUS Jean (prédicant) 520.
- HIRSCHBECK Jean-Chrys. (abbé de Scheyrn) 226.
- HOBRECHT (bénédictin) 548.
- HOE Mathias (prédicant) 363, 367, 504, 519, 542, 549 et suiv., 552, 581.
- HOFFIUS Paul (S.-J.) 198, 574 et suiv.
- HOFFMANN (docteur), 510.
- HOFFMEISTER Jean (prieur des Augustins) 396, 498, 606.
- HOFKIRCHEN Wolfgang (conseiller) 573.
- HOFMANN Daniel (professeur) 517.
- HOHENEMBS Gaspard (comte de) 738.
- HOHENEMBS Marc Sitticus (comte de) (archevêque de Salzbourg) 227, 254 et suiv., 739.
- HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN Charles II (comte de) 428.
- HOJÉDA Etienne (enquêteur) 590.
- HOLDER Guillaume (prédicateur) 433, 490.
- HOMONNAY Valentin (magnat) 279.
- HOPMANN Alex. (docteur) 648, 650.
- HOSIUS Stanislas (cardinal) 204.
- HOSPINIEN, 568.
- HOTOMAN François (juriste) 587.
- HUBER Hans 438 et suiv., 442.
- HUBER Samuel (théologien) 111, 149 et suiv., 507 et suiv., 568.
- HUGUERYE Michel de La (conseiller) 32, 41, 61, 116.
- HUITFELD Hérold (chancelier d'Empire) 508.
- HUNDHAUSEN Charles (docteur) 2.
- HUNNIUS Egidius (théologien) 437, 499 et suiv., 568.
- HUSS, hussites, 480, 620, 667 et suiv.
- HUTTEN, 86.
- HUTTER Léonard (professeur) 102, 494, 537 et suiv., 548.

I

- IESLERUS Jean (théologien) 411.
- IGNACE DE LOYOLA (saint) 443, 558, 562, 574 et suiv., 582.
- ILLESHAZY Etienne (magnat) 281, 299 et suiv., 331 et suiv., 613.
- INNOCENTIUS God. (calviniste), 515.
- ISENBOURG BIRSTEIN Wolfgang-Ernest de, 527.
- ISENBOURG-RONNENBOURG Henri (comte de) 527.
- ISENBOURG - RONNENBOURG Wolfgang (comte de) 527.

J

- JACQUES III de Elz (archevêque de Trèves) 4, 5, 214.
- JACQUES III (margrave de Baden-Hochberg) 422-430.
- JACQUES I (roi d'Angleterre) 290, 588, 616, 626, 644-652, 666, 676, 696, 709, 723, 724, 753, 755.
- JACQUE DE BADEN-BADEN (duchesse de Juliers-Clèves) 241.
- JACOB Daniel, 511.
- JEAN VIII (pape) 384.
- JEAN VII (archevêque de Trèves) 24, 40, 41 et suiv., 77.
- JEAN (margrave de Brandebourg-Custrin) 544, 550.
- JEAN I (comte palatin de Deux-Ponts) 9, 41, 66 et suiv., 106, 136, 138, 145, 161, 162, 172 et suiv., 176, 182.
- JEAN II (comte palatin de Deux-Ponts, administrateur du Palatinat, 625, 627, 652, 673 et suiv., 681, 694, 717, 731.
- JEAN (comte d'Oldenbourg) 522.
- JEAN III. (roi de Suède) 46.
- JEAN DE MUNSTER (Voy. MUNSTER).
- JEAN-ADAM DE BICKEN (archevêque de Mayence) 275.
- JEAN-ADOLPHE (duc de Schleswig-Holstein) 121, 187.
- JEAN-CASIMIR (comte palatin, adminis-

- trateur du Palatinat) 2 et suiv., 4 et suiv., 8, 21 et suiv., 25-100, 103, 105, 116 et suiv., 127, 148, 190, 429, 517 et suiv.
- JEAN-CASIMIR (comte palatin de Deux-Ponts) 731.
- JEAN-CASIMIR (duc de Saxe-Cobourg) 666.
- JEAN-CHRISTIAN (duc de Brieg) 536.
- JEAN-FRÉDÉRIC II (duc de Saxe-Gotha) 62.
- JEAN-FRÉDÉRIC (duc de Wurtemberg) 337-440, 519, 630 et suiv., 649, 651, 657 et suiv., 672, 685, 727, 730.
- JEAN-FRÉDÉRIC de Holstein-Gottorp (archevêque de Brême), 725.
- JEAN-GEORGES (électeur de Brandebourg) 11, 40, 54, 60, 65, 74 et suiv., 78, 86, 92 et suiv., 99, 123, 127 et suiv., 134, 145, 336, 381 et suiv., 464, 538 et suiv.
- JEAN-GEORGES I (duc, plus tard électeur de Saxe), 289, 673 et suiv., 678, 685, 690, 699, 702, 705, 709, 737, 750 et suiv., 754 et suiv., 756.
- JEAN-GEORGES, margrave de Brandebourg-Jägerndorf (gouverneur de la Marche, administrateur de Strasbourg) 122 et suiv., 127, 176, 189 et suiv., 541, 549.
- JEAN-GEORGES I^{er} (prince d'Anhalt Dessau) 526, 676.
- JEAN-SCHWEIKART, de Cronberg (archevêque de Mayence) 264, 284, 288, 310 et suiv., 315, 331, 333, 476, 613, 655 et suiv., 669 et suiv., 661 et suiv., 668, 671 et suiv., 674, 679, 684 et suiv., 687 et suiv., 722, 736 et suiv., 743, 750, 756.
- JEAN-SIGISMOND (électeur de Brandebourg) 539-550, 625-633, 639, 642 et suiv., 645, 647, 652, 656, 673, 712, 716 et suiv., 720, 759 et suiv., 755.
- JEAN-GUILLAUME (duc de Saxe-Weimar) 107.
- JEAN-GUILLAUME (duc de Juliers-Clèves) 229, 241, 625.
- JEANNE (papesse) 367 et suiv., 384, 438.
- JEAN DE SALISBURY, 584.
- JOACHIM I^{er} (électeur de Brandebourg) 436 et suiv., 541.
- JOACHIM II (électeur de Brandebourg) 170, 538 et suiv., 541.
- JOACHIM-ERNEST de Brandebourg-Ansbach, 292 et suiv., 299, 336, 339 et suiv., 617, 629, 647 et suiv., 657 et suiv., 672, 675 et suiv., 678, 682, 687, 699, 717, 754, 757.
- JOACHIM II-Ernest (prince d'Anhalt) 75 et suiv., 101.
- JOACHIM-FRÉDÉRIC (administrateur de Magdebourg, puis électeur de Brandebourg) 11 et suiv., 88 et suiv., 92, 185, 144 et suiv., 162, 168, 174 et suiv., 177, 183 et suiv., 187, 192, 282 et suiv., 292 et suiv., 308, 314, 318, 321, 326, 331, 335 et suiv., 539.
- JOHN Bernard (libraire) 360.
- JOCHER (conseiller) 754.
- JORDANUS Christophe (prédicant) 539 et suiv.
- JUDEx 350.
- JULES II (Pape) 602.
- JULES (duc de Brunswick-Wolfenbuttel) 23, 237 et suiv.
- JULES-ERNEST duc de Brunswick Lunebourg), 591, 662.
- JÜNGER Jérôme zum (ambassadeur) 195.
- JUNIUS Brutus (Voy. MORNAV).

K

- KALKBRENNER Girard (prieur des Chartreux) 228.
- KELLER Jacques (S. J.) 589, 593-604.
- KEPLER (astronome) 382 et suiv.
- KESTLARN Gaspard-Melchior de (S. J.) 223 et suiv.
- KHEVENHILLER François-Christophe, 185, 258, 681, 709.
- KUHENBERG Georges de (archevêque de Salzbourg) 85, 254, 466.
- KINSKI (comte de) 330.
- KLEINDIENST Barthol. (grand prieur) 225, 300 et suiv., 607.
- KLEINSORGEN Gérard (conseiller) 36 et suiv.
- KLESL Melchior (évêque de Vienne Neustadt, puis archevêque de Vienne, ministre) 186, 279, 291, 611, 673, 680, 682 et suiv., 688-717, 746 et suiv., 756, 749-754, 657.
- KNÖRINGEN Henri de (évêque d'Augsbourg) 742.
- KNÖRINGEN Jean de (évêque d'Augsbourg), 219.
- KNORR Hans, 549.
- KNOX, 141, 587, 599.
- KÖNIG Louis (imprimeur) 570.
- KOLBINGER (secrétaire) 145.
- KOSTER François, 214.
- KRAFFTHEIM (voyez CRATO).
- KRELL Nicolas (conseiller intime, puis chancelier) 88, 109, 153, 157.
- KRENZHEIM Léonard (surintendant) 116.

- KUEN-BELASY Jean-Jacques (abbé de St-Gall) 11, 25, 181, 205.
- L**
- LOCKNER Jacques, 152 et suiv.
Lilius Laurent, 510.
LANDSBERGER Jean-Juste (chartreux) 228.
LANDSCHADEN Hans, 145.
LANG André (prédicant) 452, 456.
LANG Phil. (courtisan) 276 et suiv., 280.
LANGUET Hubert (huguenot) 586.
LATOMUS Jacques, 396.
LAUBER Henri (prédicant) 223.
LAUTERBACH Erhard (surintendant) 196.
LAZARUS Théodore, 457.
LEICESTER Robert Dudley (comte de) 76.
LEISER Polycarpe (théologien) 109, 366, 443, 481 et suiv., 499 et suiv., 523, 561 et suiv., 564 et suiv., 588.
LENE Jean (agent diplomatique), 636.
LÉON I^{er} (Pape), 381.
LÉOPOLD V (archiduc d'Autriche, évêque de Passau) 615 à 628 et suiv., 645, 670, 681, 716, 740.
LEPORINUS Melchior (prédicant) 509, 561, 564.
LERME Francisco (comte, plus tard duc, ministre) 590.
LEUCHTENBERG (landgrave) 313, 622.
LEUTTER Thomas, 408 et suiv.
LICHTENFELS Melchior DE (évêque de Bâle)
LIECHTENSTEIN (prince Charles de) 360.
LIPPE (comte de) 285.
LIPPE Simon (comte de) 526.
LIPSICUS Juste (philologue) 216.
LOBKOWITZ Popel DE, 617.
LOER Théodoric (prieur des Chartreux) 228.
LÖFENIUS Michel (juriste) 181 et suiv., 283, 285 et suiv., 289, 488.
LONNER André, 604 et suiv.
LORICHIUS Jod. (théologien) 463 et suiv., 476.
LORRAINE (Maison de) 691.
LOTHAIRE DE METTERNICH (archevêque de Trèves), 693, 656, 703, 755.
LOUIS II (roi de Bavière) 184.
LOUIS VI (électeur palatin) 3, 40, 42 et suivantes, 48 et suiv., 52, 61 et suiv., 66 et suiv., 70, 389, et suiv.
LOUIS III l'aîné (landgrave de Hesse-Marbourg) 35, 92, 144, 161 et suiv., 430 et suiv., 529.
LOUIS V (landgrave de Hesse-Darmstadt) 61, 144, 162, 649, 663, 666, 694, 698 et suiv., 702, 705 et suiv., 723, 750.
LOUIS III (duc de Wurtemberg) 29, 33, 55 et suiv., 61, 78 et suiv., 99, 239, 334, 385, 429.
LOUIS DE NASSAU, voy. ORANGE.
LOUIS DE SAXE (Louis d'Einsiedel, capucin) 231, 232.
LOUIS (dauphin, plus tard Louis XIII, roi de France) 626, 740.
LOUISE-JULIANE DE NASSAU (électrice du Palatinat) 145.
LOUISE-JULIANE (électrice du Palatinat, comtesse palatine de Deux-Ponts) 681.
LUTHER, luthéranisme, luthériens presque à chaque page.
- M**
- MACHIAVEL, 680.
MACHOWSKY Jérôme (chambellan) 276.
MADELEINE DE BAVIÈRE (comtesse palatine de Neubourg) 712.
MADELEINE DE JULIERS-CLÈVES (comtesse palatine de Deux-Ponts) 625.
MADRUZZI Charles-Gaudentius (cardinal, prince-évêque de Trente) 310, 706.
MADRUZZI (cardinal, légat, prince-évêque de Trente) 6, 11, 40, 127.
MAGINUS Jean (prévôt) 383, 505.
MAHOMET, mahométans, 351, 410, 473, 513, 601.
MAGNUS (duc de Saxe-Lauenbourg) 123.
MAIER David (pasteur) 557.
MAINARDI Alex. (chapelain) 277.
MAJOR Georges (professeur) 458.
MAJOR Jean (professeur) 102 et suiv. 411.
MALDONAT (S. J.) 480.
MANDERSCHIED - Blankenheim, Jean comte de (évêque de Strasbourg) 117 et suiv., 122 et suiv.
MANGOLD Frédéric (docteur) 132.
MANHART Jean, 279.
MANSFELD (les comtes de) 7, 195.
MANSFELD Agnès (comtesse de) 7, 9, 34, 37, 52, 61, 123.
MANSFELD Ernest de, 119, 733.
MARBACH Jean (théologien) 64, 401.
MARGUERITE D'AUTRICHE (plus tard reine d'Espagne) 265.
MARIE D'ESPAGNE (impératrice-veuve) 183.
MARIE DE BAVIÈRE (archiduchesse de

- Styrie) 51, 132, 134, 260 et suiv., 266, 317, 320, 328, 331 et suiv.
- MARIE D'AUTRICHE (duchesse de Juliers-Clèves) 235.
- MARIE DE MÉDICIS (reine de France) 634, 647.
- MARIE STUART (reine d'Ecosse) 217, 587.
- MARIE-ANNE de Bavière (archiduchesse de Styrie) 657.
- MARIE-CHRISTINE de Styrie (princesse de Transylvanie) 216.
- MARIE-ÉLÉONORE de JULIERS-CLÈVES (duchesse de Prusse) 625.
- MARIANA Juan (S. J.) 587, 589-598.
- MARNIX Phil. (seigneur d'Aldegonde) 372-376.
- MARQUARD II de Berg (évêque d'Augsbourg) 295.
- MARTINIZ Jaroslaw de, 617.
- MÄSTLIN, 382, 389.
- MATHESIU Jean (pasteur) 449.
- MATHILDE (margrave de Toscie) 360.
- MATHIAS (archiduc, plus tard empereur) 138, 142, 177, 186, 193, 225, 244, 274, 282, 291, 319-335, 614 et suiv., 615-618, 653 et suiv., 660, 665 et suiv. 670-726, 736 et suiv., 741, 745-753 et suiv.
- MATHIEU Claude (S. J.) 595.
- MAURICE (électeur de Saxe) 89.
- MAURICE (landgrave de Hesse-Cassel) 131, 135, 140, 144, 162, 174, 187, 190, 192, 282, 290-293, 314, 321, 381, 341, 527-540, 601, 627, 639, 641 et suiv., 645, 648 et suiv., 678, 694, 724, 730-733, 755.
- MAURICE (prince d'Orange), voy. ORANGE.
- MAURER Luc (germanique) 221.
- MAXIMILIEN I^{er} (empereur) 173.
- MAXIMILIEN II (empereur) 23, 125, 170, 235, 256, 319, 457, 459 et suiv., 466, 486, 613, 618, 654, 657, 679, 752.
- MAXIMILIEN (duc de Bavière) 133 et suiv., 144, 160 et suiv., 166, 184, 188, 195, 215, 237, 261 et suiv. 269, 276, 279 et suiv., 284 et suiv., 288 et suiv., 297-307 et suiv., 317 et suiv., 337, 447 et suiv., 620, 641, 644, 652-662, 667 et suiv., 676, 691-696, 712 et suiv., 738-757.
- MAXIMILIEN (archiduc, gouverneur du Tyrol) 177, 183 et suiv., 188, 290 et suiv., 333, 473, 656, 682, 703-706, 741 et suiv., 749-751.
- MAXIMILIEN Ernest (archiduc) 291.
- MAYHOFER Mathias (S. J.) 483, 597.
- MEDEK Martin (archevêque de Prague) 10.
- MEHEMET III (sultan) 131, 159.
- MEISTER Martin (abbé de St-Blaise) 226.
- MÉLANCHTHON (Phil.) 318 et suiv., 391, 426, 488 et suiv., 520, 585, 599.
- MELBER Ulrich (prédicant) 36.
- MELCHOIR (évêque de Bâle) voy. LICHTENFELD.
- MELISSUS (prédicant) 527.
- MÉNAGE Gilles (savant) 370.
- MENDOZA François de (général) 660 et suiv., 164, 224.
- MENGENDORF Ernest de (évêque de Bamberg) 98.
- MERCURIAN Ebrard (général des Jésuites) 503, 574.
- MERKBACH (chancelier) 177.
- METTERNICH Adolphe, Wolf de Gracht, surnommé (doyen de chapitre) 98 et suiv., 127 et suiv., 162 et suiv., 276, 315.
- METTERNICH (archevêque). Voy. LOTHAIRE.
- MEUSCH Théobald, 514.
- MEYER G. (S. J.) 131.
- MICRON (prédicant) 533.
- MIDDELBERG Paulus de (évêque de Fossombrone) 380.
- MILENSIO frère (Augustin) 320.
- MILLER Georges Mylius (surintendant) 102, 128, 133, 361 et suiv., 367 et suiv., 371, 292, 503.
- MILTON John, 590.
- MINUCCI Minutio, 30, 49, 208, 466.
- MINUS Martin (prédicant) 182 et suiv., 106, 113, 356.
- MODEST Jean (curé) 509, 512.
- MODESTINUS Jean (pédagogue) 105.
- MOLANUS Jean (professeur) 480.
- MOLINA (S. J.) 480.
- MOLLART de (président de conseil de guerre) 697, 705, 708.
- MONHEIM Jean 485.
- MONTGARDO Jean de, 569.
- MORNAY (Phil. de), seigneur de Duplessis Marly, homme d'Etat, 26, 127, 132, 568, 588, 599, 616 et suiv., 630, 634, 637 et suiv., 676 et suiv., 679.
- MORONE Jean (cardinal) 201.
- MOROSINI (ambassadeur) 124.
- MOSER Charles de (jurisconsulte) 35.
- MOTHÄUS Gasp. (surintendant) 37.
- MUCHITSCH Pierre (prévôt) 186.
- MÜLLER Bernard (abbé de St-Gall) 227.
- MÜLLER Gaspard (abbé de St-Blaise) 226.

MÜLLER Georges (théologien) 113.
 MUNSTER Jean de (Maximilien Philos
 de Trèves) 287, 364, 370 et suiv.,
 502, 505, 538.
 MURNER Thom, 399.
 MUSCULUS (Meusel) André (théologien)
 538.
 MYLIUS, voy. MILLER.

N

NABLAS Jean (abbé de Metten) 227.
 NAGEL Ulrich (archidiacre) 550.
 NAS Jean (franciscain) 360, 396, 403
 et suiv., 407-420, 459, 559.
 NASSAU (Maison de) 4.
 NASSAU Albert (comte de) 28.
 NASSAU Henri (prince de) 724.
 NASSAU Jean 1^{er} (comte de) 1, 3, 8, 12,
 22, 25, 28, 32, 35, 44, 54, 58, 75.
 NASSAU, Jean II (comte de) 650.
 NASSAU Louis (comte de) 5.
 NAVIO Trajan (imprimeur) 369.
 NEUBERGER, 296.
 NEUENAR (comte de) 94.
 NEUENAR Adolphe (comte de) 8, 31.
 NEUENAR Hermann, comte de (grand
 maître héréditaire) 5, 239.
 NEUMEISTER Erdmann 511.
 NEUSER Adam 490, 512.
 NICOLAI Philippe (prédicant) 150-154,
 205.
 NICOLAS 1^{er} (Pape) 364.
 NIEDEGGEN (voy. SCHENK).
 NIEDPRUCK Gaspard de (conseiller) 350.
 NIGRINUS Georges (surintendant) 82
 et suiv., 209, 345 et suiv., 358 et
 suiv., 378 et suiv., 386, 409, 411,
 451 et suiv.
 NINGUARDA Félicien (dominicain) 205,
 225 et suiv.
 NOLDEN Jobst, 755.

O

OËCOLAMPADE, 512, 543.
 ÖTTINGEN (comte d') 162, 169 et suiv.,
 176.
 OLDENBARNEVELDT Jean de (homme
 d'Etat) 156, 349, 639.
 OLIVERIUS Bernard (jésuite) 576.
 OñATE (ambassadeur) 752.
 OPITZ Josué (prédicant) 367.
 OFFER Joachim (Abbé de St-Gall) 227.
 ORANGE Maurice (prince d') 106, 166,
 289, 637, 639, 650, 720.
 ORANGE Guillaume 1^{er} (comte de Nas-
 sau-Dillenburg), 1, 4, 6, 8, 22, 26,
 44 et suiv., 54, 58, 76, 127, 229.

OSIANDER Luc (prédicant de cour) 67,
 78-82, 383 et suiv., 408 et suiv., 433 et
 suiv., 477 et suiv., 491, 516, 528,
 551, 579.
 OSICS DE CORTUDA, 350.
 OTHLON (biographe) 353.
 OTHON (prince de Hesse-Cassel) 530.
 OTHON DE FREISING, 356.
 OTTO Henri (comte palatin de Neu-
 bourg) 744.

P

PANDOCHEUS Jean (curé) 114.
 PAPPUS Jean, (prédicant) 68, 120, 425.
 PAREUS David (professeur) 62, 424, 488,
 et suiv. 518, 536, 568, 756.
 PARCIMONIUS Jean (prédicant de Cour)
 516.
 PAUL III (pape) 73, 364, 396, 558.
 PAUL V, 285 et suiv., 305 et suiv., 310,
 576, 623, 629, 636 et suiv. 644, 657-
 667, 674, 680 et suiv., 700, 706, 714,
 742, 748.
 PAULUS Simon (docteur) 516.
 PAWLOWSKY DE PAWLOWITZ (évêque
 d'Olmütz) 389.
 PELARGUS Ambroise, 225.
 PERELLIUS JEAN, 494.
 PERNEDER Bernard, 200, 428, 430.
 PETERS Guillaume (médecin) 236 et
 suiv., 239 et suivantes.
 PETISCUS Barth. (prédicant) 675.
 PETIT JEAN, 584.
 PETZ (délégué) 125.
 PEUCER Gaspard, 66 et suiv., 75 et sui-
 vantes.
 PEZEL . Christophe (théologien) 494,
 522 et suivantes, 548, 558 et suiv.
 PFAFF (surintendant) 530 et suiv.
 PFAUSER Sébast. (prédicant) 350.
 PFEIFFER Jean, 573.
 PFLUG Jules (évêque de Naumbourg)
 449.
 PHILIPPE (duc de Brunswick-Lunébourg-
 Grubenhagen) 112.
 PHILIPPE II (duc de Poméranie-Stet-
 tin) 699.
 PELARGUS Christophe (surintendant)
 539, 542 et suiv., 545.
 PEREGRINUS (André Schottus) 590.
 PHILIPPE LE MAGNANIME (landgrave de
 Hesse) 529.
 PHILIPPE (landgrave de Hesse-Butz-
 bach) 694 et suiv.
 PHILIPPE (prince de Bavière) 215.
 PHILIPPE II (roi d'Espagne) 45 et sui-
 vantes, 52, 71-73, 78, 85 et suiv., 126

- et suiv., 132, 135, 159, 163, 186 et suiv., 312, 530, 533.
- PHILIPPE III (roi d'Espagne) 265, 281, 284 et suiv., 289, 297, 316 et suiv., 590, 634 et suiv., 639, 643, 656 et suiv., 658 et suiv., 636, 665 et suiv., 672, 678 et suiv., 683, 688, 692, 732, 735, 740, 742 et suiv., 753.
- PHILIPPE-LOUIS (comte palatin de Neubourg) 33, 121, 110, 162, 190, 193, 299, 314, 322, 336, 339 et suiv., 447, 626, 627-632, 645, 651 et suiv., 655, 712, 714, 716.
- PHILIPPE-SIGISMOND (duc de Brunswick-Lunébourg) (évêque d'Osnabruck) 176.
- PIE III (Pape) 358.
- PIERRE saint (apôtre) 348, 364 et suiv., 381, 390, 472, 534, 546.
- PIERRE LOMBARD, 317.
- PIERIUS Urbain (surintendant) 102, 103, 109, 156.
- PIGHIS, 396.
- PISTORIUS Jean (médecin) 97 et suiv., 370, 421-426, 428, 430-442.
- PLESEN, 311.
- PLIENINGER Lambert Floridus (astrologue), 386 et suiv., 551.
- POLHEIM Gondekar DE, 699.
- POLITIANUS Jean Angelus, 570.
- POLLIUS Jean (prédicant) 236.
- POLTROT Jean de Méré, 536.
- PONTANUS, voy. SPANMILLER.
- POPPE Hans (courtisan) 184, 276.
- PORTIA Barth. comte DE (nonce) 5, 254, 215.
- PORTIA Jérôme DE (nonce) 280.
- POSSEVIN Ant. (S. J.) 217, 390.
- PRÆTORIUS Jean (prédicant) 368, 376, 512 et suiv., 524.
- PROBUS Ant. (surintendant) 318, 356, 363.
- PRUCKMANN (ambassadeur) 308.
- PETLITZ DE (chef d'armée) 717.
- R**
- RABE Jacques (converti) 401 et suiv., 454, 538.
- RABENSTEIN Jacque (jésuite) 252.
- RADER (pasteur) 241.
- RAITTENAU Wolf Dietrich de (archevêque de Salzbourg) 138, 164, 255 et suiv., 289.
- RANÉE (chef d'armée) 667 et suiv.
- RASCH Jean, 358 et suiv.
- RAUSCHENBERG (général) 628.
- RAUSCHER Henri, 405, 409.
- RAVAILLAC (régicide) 640.
- RECHTENBERG Léonard (prédicant) 536.
- RECKE de la, 37.
- RECKSCHLENCKEL Jean (prieur des chartreux) 95.
- REGIOMONTAN, 380.
- REINECK (théologien) 152.
- REINHOLD Joachim (conseiller) 100.
- REM Jacques (S. J.) 215.
- RESCIUS Stanislas, 509.
- REUBER Juste (juriste) 61.
- RHÉGIUS Urbain, 489.
- RICHARD (comte palatin de Simmern) 149.
- RICHELIEU Armand-Jean Duplessis duc de (cardinal) 629, 635.
- RICKEL Dyonisius (chartreux) 228.
- RIEGER Jean (prédicant) 115.
- RITTER Mathias (prédicant) 413, 420.
- RIVANDER Zacharie (pasteur) 512 et suiv.
- RODEGAST Sébast (prédicant) 520.
- RODING Guillaume, 554.
- RODOLPHE II (empereur) 2, 6, 9, 12, 26, 30 et suiv., 35, 42, 47, 50, 55 et suiv., 61, 70, 72 et suiv., 78 et suiv., 84 et suiv., 90, 92, 99, 104 et suiv., 117, 118, 121 et suiv., 124 et suiv., 129 et suivantes, 135 et suiv., 138, 141, 144, 153 et suiv., 158, 160 et suiv., 163 et suiv., 168, 173, 180, 181-188, 190 et suiv., 192, 195 et suiv., 202 et suiv., 268, 270, 273, 274-277, 278-281, 238 et suiv., 285, 288, 291, 293, 297-305, 307, 310, 313 et suiv., 314 et suiv., 319 et suiv., 321 et suiv., 325 et suiv., 323-335, 338 et suiv., 342, 380 et suiv., 390 et suiv., 430, 432 et suiv., 465, 478, 480 et suiv., 611, 615 et suiv., 617-624, 627 et suiv., 637 et suiv., 641 et suiv., 644, 649 et suiv., 660 et suiv., 662 et suiv., 665 et suiv., 670 et suiv., 676 et suiv., 678 et suiv., 696, 715 et suiv., 729, 751.
- RÖSLIN Elisée (médecin) 49.
- ROSEFIUS Grég. (Christophe Rosenbusch S. J.) 477 et suiv., 479, 573, 579.
- ROSENBERG Pierre (Vock de) 330, 614, 619 et suiv., 666.
- ROSENBUSCH, voyez ROSEFIUS.
- ROSSAUS Guill., voyez GIFFORD.
- ROTH (docteur) 302.
- RUBEN Léonard (abbé de Abdinghofen) 228.
- RUCKY (chambellan) 672.
- RÜDINGER Jean (poète) 564 et suiv.

RÜDINGER Laurent (ambassadeur) 170 et suiv.

RÜLICH Barthélemi, 448, 560.

RÜLICH Jacques, 592.

RÜNGIUS David, 511.

RUSWORM Hermann (maréchal de camp) 280.

S

SACCUS Sig., 362.

SACHS Hans, 365.

SALENTIN D'ISENBOURG (arch. de Cologne) 5, 32.

SALIG A. (historien) 319 et suiv.

SALM Gaspard, 67 et suiv.

SALM comte Julius (conseiller) 22.

SAMASIUS Claude (savant) 589.

SALMUTH (prédicant) 101 et suiv., 109, 156.

SAN CLEMENTE, don Guillaume de (ambassadeur) 132.

SARPI Paul, 588.

SARTORIUS Sixte, 510.

SAURAU Ehrenreich de (maréchal) 268.

SAXE Maison de, 650, 965, Ligue Ernestine, 705.

SAYN-WITTGENSTEIN Louis (comte de) 301, 327.

SCHACHER Gaspard (syndic) 307.

SCHARP Hans, Christian de. 133 et suiv.

SCHAUENBOURG, comte Ernest de, 4.

SCHAUENBERG Martin de (évêque d'Eichstadt) 199.

SCHIEDLICH Paul, 554.

SCHELHAMER Jean (prédicant) 514, 519, 522.

SCHENK (joaillier) 298.

SCHENK de Castell Jean-Chrysostome (capucin) 230.

SCHENK de Niedeggen Martin (chef d'armée) 94.

SCHERER Georges (S. J.) 79-82, 245 et suiv., 256 et suiv., 365, 367, 473, 477 et suivantes, 560, 573.

SCHILTER Zacharie (vice-chancelier) 76.

SCHIRMER Jacques (prédicant) 111.

SCHLICK André (comte de) 617, 709.

SCHLÜSSELBOURG Conrad (théologien) 336 et suiv., 367, 543, 553.

SCHMETZ Martin, 717.

SCHÖNBERG (chef d'armée) 671.

SCHÖNFELD Grégoire (surintendant) 530 et suiv., 534 et suiv.

SCHONER Valentin (surintendant) 512 et suiv., 534 et suiv.

SCHOPPE Gaspard (Ungersdorff con-

verti) 178, 341, 475 et suiv., 632, 640, 687, 725, 735.

SCHOPPER Jacques (professeur) 65.

SCHOTTUS André, voyez Pèregrinus.

SCHRADER Edmond (docteur) 305 et suiv., 307 et suiv., 309 et suiv., 312 et suivantes, 318, 320, 337.

SCHUTZ (prédicant) 109.

SCHUG Léonard (conseiller) 146, 170 et suiv., 180 et suiv.

SCHWARZ André, 717.

SCHWEIKART, voyez Jean.

SCHWEINICHEN Hans von 146.

SCHWENFELD Gaspard, 312, 462.

SCULTETI Jean (doyen) 380.

SCULTETUS Barthélemi (patricien) 105, 382.

SÉBASTIEN (roi de Portugal) 581.

SÉDELIUS Wolfgang (bénédictin) 226.

SÈGR-PARDEILLAN Jacques de (président) 45 et suiv., 71, 74, 77.

SELNECKER Nic. (surintendant) 76, 151, 458, 523, 525.

SENKENBERG Charles de (juriste) 71.

SEPP Hans, 305.

SERVET Michel, 489, 491.

SIBYLLE de Juliers-Clèves (margrave de Burgau) 624.

SIEBER (bourgmestre) 112.

SIGELIUS (prédicant) 522.

SIGISMOND III (roi de Pologne) 731 et suiv.

SILVANUS Jacques, 488, 490.

SINAN (grand visir) 126, 132, 133.

SIRLETO Jacques (cardinal) 380.

SITTICUS, voyez Hohenembs.

SIXTE IV (Pape) 380.

SIXTE V (Pape) 71-75, 77 et suiv., 90, 124 et suiv., 250, 495 et suiv.

SLAWATA Guillaume de, 617.

SLEIDAN Jean (historien) 370.

SOLMS Adolphe de (doyen de chapitre) 118 et suiv.

SOLMS (comte Hermann Adolphe de) 8, 12.

SOMNIUS (professeur) 61.

SOPHIE DE BRANDEBOURG (electrice de Saxe) 106, 156 et suiv.

SORENZO Jean (ambassadeur) 684.

SÖTERN, Philip. de (évêque de Spire) 706, 736, 739.

SPANGENBERG Cyriacus, 209, 246, 358, 366, 369 et suiv., 400, 408, 437, 439 et suiv., 443, 543.

SPANMILLER Jacques, surnommé Pontan (pédagogue S. J.) 216, 251.

SPAUR Christophe (évêque de Brixen) 223.

SPIESS Martin, 498.
 SPINDLER Georges, 518.
 SPINOLA Ambroise (général) 633, 717
 et suiv., 721.
 STAPHYLUS, 397-401, 406, 408, 423.
 STARHEMBERG Gottfried de, 329, 335.
 STARHEMBERG Gotthardt de (général)
 666, 667.
 STARHEMBERG Louis de, 331.
 STARHEMBERG Richard de, 329, 331, 612
 STEIN Simon (professeur) 563.
 STEINBACH David (prédicant) 102, 103
 et suiv., 156.
 STEINEGG Martin (bénédictin) 226.
 STERNBERG Adam, 669.
 STERNBERG comte Etienne de, 617.
 STEVART Pierre (professeur) 480-484.
 STITZ Jacques (S.-J.) 222.
 STOBÄUS DE PALMBURG, Georges (évê-
 que de Larant) 211, 258 et suiv.,
 263 et suiv., 270.
 STÖR Rodolphe (abbé de Murbach) 226.
 STÖFFEL Jean (théologien) 512.
 STRACK Jean (prédicant) 116.
 STRALEN Antoine de (franciscain)
 229.
 STRALENDORFF Léop. (vice-chancelier)
 322, 628, 633.
 STRIGEL Victorinus, 512.
 STRIGENTIUS Grégoire (surintendant)
 272.
 STULER (diacre) 519.
 STURM Jean de, 516, 518.
 STURN Georges (S.-J.) 670.
 SULLY, baron de Rosny, duc de (mi-
 nistre) 282, 634.
 SURICS Laurent (chartreux) 211, 228
 et suiv.
 SYLVESTRE I^{er} (Pape) 287.
 SYLVESTRE II (Pape) 357, 361.

T

TANNER Adam, 580.
 TANNER Conrad, 231.
 TANNER Philippe (capucin) 231.
 TAUSCHER Jean (évêque de Loybach)
 259.
 TENDER Gaspard (prédicant) 114.
 TEUFEL Wlfg. (arquebusier) 674.
 THOMAS d'AQUIN (docteur de l'Eglise)
 317, 480, 598 et suiv.
 THOMAS, de Kempen, 228, 401.
 THOU de, 587.
 THÜNGEN Neidhard de (évêque de
 Bamberg) 253.
 THURN Ambroise (comte de) 616.
 THURN Hans (comte de) 230.
 THURN Henri (comte de) 330, 618, 621,
 669, 708, 752.

TURZO (magnats) 328, 638, 788, Nico-
 las et Stanislas, 335.
 TILESUS Nathanael (surintendant) 500.
 TILLY Jean, 662.
 TOSSANUS Daniel (professeur) 64, 518.
 TREFLER Florian (bénédictin) 226.
 TRENNBACH Urbain de (évêque de Pas-
 sau) 256.
 TRUCHSESS Charles de 37.
 TRUCHSESS Gebhard de (Voy. GEB-
 HARD).
 TRUCHSÈSS DE WALDBURG Otto (car-
 dinal, évêque d'Augsbourg) 189 et
 suiv., 204, 205, 246, 252, 294.
 TSCHERNEMBL Georges-Erasme, baron
 de, 329 et suiv., 333, 334 et suiv.,
 612, 615, 638, 687.
 TURMAIER (Voy. AVENTIN)

U

UBALDINI (nonce) 629 et suiv.
 ULENBERGEN Gaspard, 350.
 ULM Jean-Louis (vice chancelier
 d'Empire) 701 et suiv.
 ULM Henri de (abbé de Kempten)
 654.
 ULRICH saint, (évêque d'Augsbourg)
 366.
 ULRICH (duc de Mecklembourg-Gus-
 trow) 92 et suiv., 129, 141 et suiv.,
 174, 188.
 UNGERSDORFF Christophe de (Voy.
 SCHOPPE)
 URBAN (évêque de Passau) Voyez
 TRENNBACH.
 URBANI (agent diplomatique) 85.
 URSINUS (calviniste) 8.
 URSINUS Joachim. (Voy. GENTILLET)
 UTZINGER Alex. (prédicant) 447, 400,
 471, 506.

V

VALENTIA (Voy. GRÉGOIRE)
 VALOIS (Maison de) 70.
 VANMEEGEN Reinhold (licencié) 229.
 VASARI, 360.
 VERÄNNEMANN (S. J.) 576.
 VERGERIUS Paul (apostat) 366, 370.
 VERMIGLI Pierre Martyr, (professeur)
 489.
 VERNEUIL Catherino-Henriette, mar-
 quise de 634.
 VESPERMANN Henri (ambassadeur) 145
 et suiv., 148.
 VEST Jean, 125.
 VETTER Conrad (Conr. Andrea, S. J.)
 443-448, 568, 570 et suiv., 589.

VIEHEUSER (vice-chancelier) 84.
 VIETOR Jérémie (pasteur) 366, 503,
 506 et suiv., 534.
 VIGER Nicolas (franciscain) 229.
 VILLEROY Nic., seigneur de (secrétaire
 d'Etat), 158, 186 et suiv., 630, 740.
 VINCENTIUS (prêtre) 350.
 VITUS Pierre, 350.
 VOLK (S. J.) 212.
 VOSSENS Jost, 72, 84.

W

WACKER Mathieu (docteur) 672, 713.
 WAGNER Marcus, 350.
 WALDBURG Christophe de 233.
 WALDSTEIN (Wallenstein) Albert de
 329.
 WEIGEL, Val. (prédicant) 524.
 WEILAND (curé) 295.
 WEILHAMMER Christophe (germani-
 que) 220.
 WEINHAUSEN (calviniste) 111.
 WEINHOLD (pasteur) 244.
 WEINREICH (germanique) 221.
 WEINSBERG Hermann de, 7.
 WELLER Gérard (S. J.) 247.
 WERENFELS Samuel (théologien) 540.
 WERNERUS AB OBRINKA, Albert, 735.
 WESTERSTETTEN Christophe de (prévôt
 d'Ellvangen, plus tard évêque
 d'Eichstädt), 654, 713, 744.
 WETTERAVIE, les comtes de, 128, 140,
 162, 176, 187, 281, 699.
 WICLEF, 514.
 WIDEBRAM Frédéric (théologien) 64.
 WIDERHOLDT Clément, 193, 195.
 WIDERHOPF Hans, 654.
 WIGAND, 113, 350 et suiv., 366 et suiv.,
 439, 553.
 WILLIBALD (biographe) 353.
 WIMPELING (chancelier) 56.
 WINDECK Jean-Paul (chanoine) 474 et
 suiv., 575 et suiv., 600.
 WINDSHEIM Val. (général) 148.

WINHEIM, Erhard de, 211.
 WINHEIM Gérard (chartreux) 228.
 WINKELMANN Jean (prédicant) 528.
 WINNEBERG Jean de (doyen) 118.
 WINZET Ninian (abbé) 227.
 WITTELSBACH (Maison de) 165, 188,
 659, 754.
 WITGENSTEIN Georges de (doyen) 118.
 WOLF, Dietrich (archevêque de Salz-
 bourg voyez RAITTENAU.
 WOLFGANG DE DALBERG (archevêque
 de Mayence) 12, 24, 40, 41 et suiv.,
 57, 181, 165, 393.
 WOLFGANG (comte palatin) 405.
 WOLFGANG (évêque de Ratisbonne;
 voyez HAUSEN).
 WOLFGANG Guillaume (comte palatin
 de Neubourg), 339, 604, 626, 647,
 712, 715, 719 et suiv.
 WOLKENSTEIN Charles, baron de (grand-
 maltre) 313.
 WOTTON Henri (ambassadeur) 636.
 WOUTERS Cornél., 350.
 WRATISLAW Georges de, 669.
 WURM (bourgmestre) 301.

Z

ZANCHI Jérôme, 65, 489.
 ZANE Matteo, 124.
 ZANGER (prédicant) 553.
 ZEHENDER Jean (prédicant) 424, 431.
 ZIEGLER Christophe (S. J.) 604 et suiv.
 ZIEROTIN Charles de 320 et suiv., 333
 et suiv., 621, 671, 679, 708.
 ZIMMERMANN (surintendant) 259.
 ZOBEL Jean (conseiller intime) 648,
 731.
 ZOLLERN, comte (grand-maltre) 757.
 ZULEGER Winceslas, 58.
 ZUNIGA, Balthasar (ambassadeur) 680.
 ZWINGLE et ZWINGLIENS, 2, 7, 33, 46, 77,
 105 et suiv., 142, 152, 462, 468, 488,
 512, 517, 536 et suiv., 546, 551, 585,
 589, 599, 736.

TABLE GÉOGRAPHIQUE

A

Abdingkofen (abbaye) 228.
 Ahausen (Union protestante, 1508),
 339, 341, 631, 634, 637-661, 601 et
 suiv., 670, 709, 713, 720 et suiv.,
 724, 726 et suiv., 730, 733, 735, 742,
 746, 750, 752, 753-758.
 Aix-la-Chapelle, 17, 21, 26, 41, 91, 162,
 211, 220, 631, 715-718, 720 et suiv.
 Albanie, 126.
 Alsace, 41, 89 et suiv., 118, 123, 190,
 231, 252, 643, 659 et suiv., 753.
 Altenbourg. Voyez Saxe-Altenbourg.
 Altotting, 211.
 Altorf (Franconie) 146.
 Altorf (Suisse) 231.
 Altzen, 583.
 Amberg, 131, 118, 149, 570, 583.
 Angleterre, 39, 40, 45, 51 58 et suiv.,
 71 et suiv., 73, 74 et suiv., 89, 95,
 97, 107, 119, 124 et suiv., 135, 153,
 161, 164, 187, 190, 281, 291, 319, 236,
 345, 412, 480, 512, 584, 585, 588,
 589, 616, 619, 623, 626, 636 et suiv.,
 640, 643, 647 et suiv., 650 et suiv.,
 656, 666, 672, 676 et suiv., 687, 689,
 694, 696, 702 et suiv., 709, 714, 720
 723, 725, 727, 731, 733, 734.
 Anhalt (principauté), 76, 101.
 Anhalt, Bernbourg (principauté) 105,
 123, 140, 144, 163, 185, 187, 190 et
 suiv., 255, 290 293, 312, 320, 322,
 327, 329, 333, 336, 339 et suiv., 613
 et suiv., 618, 618, 625, 630, 632, 634,
 638, 639, 645, 648, 651, 655, 665,
 672, 678 et suiv., 751 et suiv.
 Anhalt-Dessau (principauté) 163,
 525.
 Annaberg, 109.
 Ansbach (margraviat) voyez Brande-
 bourg.
 Anvers, 23, 580, 589.
 Appenzell, 231.
 Aquilée (patriarcat) 263.

Aragon, 127.
 Arménie, 353.
 Arnberg (comté) 35.
 Arnberg (ville) 35.
 Arnstein, 249.
 Achaffenbourg, 211, 220, 244.
 Attendorn, 37.
 Augsbourg (évêché) 199, 219, 247,
 250, 253, 294 et suiv., 299, 654, 658,
 690, 739 et suiv., 742 et suiv.
 Augsbourg (ville) 85, 211, 212, 213,
 221, 232 et suiv., 251 et suiv., 270
 et suiv., 361, 392 et suiv., 402, 403
 419, 448, 456, 489, 496, 559, 563, 668,
 707.
 Augsbourg (diète de 1530) 461 (1555),
 42 et suiv. (1586), 171, 174, 315 et
 suiv., 320, 323, 325, 341 (1570), 174
 (1582), 3, 6 et suiv., 9, 27, 77, 81,
 462, 611.
 Autriche, 27, 49, 124 et suiv., 126,
 135, 138 et suiv., 166, 186, 188, 228,
 279, 284 et suiv., 290 et suiv., 328
 et suiv., 332, 335, 337, 390, 460, 611
 614 et suiv., 617, 618, 624, 636, 638,
 640 et suiv., 642, 653, 656, 660, 665
 et suiv., 671, 678 et suiv., 688 et
 suiv., 691, 707, 712, 732, 742-746,
 748, 751 et suiv., 755 (voyez Habs-
 bourg (maison de)).

B

Baden-Baden (margraviat) 215.
 Baden-Baden (ville), 429.
 Baden Baden (conférence religieuse
 de 1589), 423 et suiv.
 Baden-Durlach (margraviat) 140, 144,
 162, 168, 176, 182, 187, 322, 339, 427,
 430, 526, 630 et suiv., 638, 648, 658,
 683, 685, 694.
 Baden-Hochberg, 422, 427.
 Bâle (ville) 347, 540, 570, 643, 715,
 111, 380.

- Bamberg (évêché) 253 et suiv., 289, 643, 657, 659, 707, 742 et suiv.
 Bamberg (ville) 211, 253 et suiv., 433.
 Bautzen, 396.
 Bavière, 10, 26, 38 et suiv., 47, 48, 50, 55, 67, 70, 72, 79 et suiv., 83 et suiv., 81, 97 et suiv., 117, 121, 126, 128, 132, 135, 139 et suiv., 143, 144, 160, 161, 165 et suiv., 183, 188, 195, 211, 212, 229, 240, 251, 253, 260 et suiv., 266, 269, 276, 279 et suiv., 284, 285, 288 et suiv., 297, 305, 307 et suiv., 318, 319, 325, 337-340, 353, 381, 428 et suiv., 445 et suiv., 460, 466, 467, 481 et suiv., 486, 498, 538, 574, 577 et suiv., 583, 614, 620, 641, 644, 651-662, 665, 667 et suiv., 679, 687, 691-696, 712 et suiv., 715, 738, 744, 748, 751, 753 et suiv., 756.
 Belgique, 248, 480, 535, 583, 616.
 Benedictbeuern (couvent) 226.
 Bentheim (comté) 106.
 Bénévent (archevêché) 368.
 Berg (comté) 238, 625, 726. Voyez Juliers-Clèves.
 Berg (forteresse) Voyez Rheinberg.
 Berg près Donawerth, 303.
 Bergen près Magdebourg, 66, 75 et suiv., 92, 101 et suiv., 152, 153, 157, 424, 518, 526 et suiv., 533 et suiv., 541, 547.
 Bergen en Norvège, 525.
 Berlin, 74 et suiv., 396, 538, 543 et suiv., 548 et suiv.
 Berne, 122, 381, 489, 491, 730, 756.
 Biberach, 233.
 Bibourg, 211.
 Bilstein, 36.
 Binau, 146.
 Bingen, 742.
 Binzwaugen, 558.
 Birstein (comté) 527.
 Bissingen (comté) 253.
 Blijenbeck, 41.
 Bohême, 26, 86, 126, 135, 165, 185, 289 et suiv., 329 et suiv., 332-335, 340, 398 et suiv., 613 et suiv., 617-624, 637, 642, 664, 666-672, 673 et suiv., 679, 686 et suiv., 694, 709, 732, 742, 748, 751 et suiv., 757 et suiv.
 Bhömisch-Brod, 334.
 Boltringen, 175.
 Bonn, 28 et suiv., 31 et suiv., 38, 45, 52, 58, 211, 686.
 Bourgogne (comté) 49, 23 et suiv., 290, 634, 642, 686.
 Bourgogne (cercle) 72.
 Bourgogne, 90.
 Bozen, 231.
 Brabant, 23.
 Brandebourg (margraviat et électorat) 11, 13, 42, 53 et suiv., 59, 65, 72, 75 et suiv., 78, 87, 91 et suiv., 99 et suiv., 126, 131 et suiv., 133, 144 et suiv., 162, 170, 174 et suiv., 177, 182 et suiv., 187, 192, 195, 266, 282 et suiv., 289, 292 et suiv., 308, 314, 318, 321 et suiv., 326, 331, 335 et suiv., 340, 381 et suiv., 437 et suiv., 465, 514; 538-552, 625 à 632, 638, 642 et suiv., 647, 651, 671, 698, 704, 707, 742 et suiv., 716 et suiv., 719 et suiv., 726 et suiv., 732, 749 et suiv., 755.
 Brandebourg (ville) 550 et suiv.
 Brandebourg - Ansbach (margraviat) 292 et suiv., 299, 322, 336, 338 et suiv., 617, 639, 647 et suiv., 657 et suiv., 672, 675 et suiv., 678, 682, 687, 699, 717, 734, 757.
 Brandebourg-Ansbach-Baireuth (margraviat) 51 et suiv., 92, 134, 140, 145, 162, 164 et suiv., 176, 182 et suiv., 188, 269, 296, 384, 407, 473 et suiv., 491.
 Brandebourg-Culmbach (margraviat), 49, 292-293, 322, 339.
 Brandebourg - Jägerndorf (margraviat) 544.
 Braunau, 621.
 Braunsberg, 248.
 Brême (archevêché) 8 et suiv., 28, 123, 317, 399, 691, 725.
 Brême (ville) 106, 522 et suiv., 675, 724, 726.
 Breslau, 210.
 Bretten, 282.
 Brisbach, 613, 756.
 Brieg (duché) 536.
 Brixen (évêché) 223, 404.
 Brixen (ville) 231.
 Brück, 272.
 Bruck, 256 et suiv.
 Bruhl, 29.
 Brunn, 223, 612.
 Brunswick (ville), 109, 128, 175, 396, 509, 561, 564 et suiv., 605, 723 et suiv., 726 et suiv.
 Brunswick - Lunebourg (duché), 112, 136, 162, 321, 357, 590, 699.
 Brunswick Wolfenbutten (duché) 23, 91, 99, 137, 140, 162, 164 et suiv., 174 et suiv., 177, 182 et suiv., 187, 192, 237 et suiv., 243, 322, 357, 432, 579, 644, 649, 662 et suiv., 666, 694, 702, 723 et suiv., 726, 730.

Bruxelles, 629, 633, 645, 671, 732, 750.

Buchau abbaye d'empire, 738.

Budweis, 668.

Buderich, 237.

Burgbernheim, 473.

Bursfeld, 227.

C

Cammerich (évêché et ville) 23.

Campo Longo (Frioul) 389.

Canisza (forteresse) 181, 328.

Carinthie, 26, 48, 237, 258, 263, 265 et suiv., 271, 272, 452, 523, 638.

Carlstadt, 248, 249.

Carniole, 26, 139, 257, 258, 265, 271, 638.

Carthause, 308.

Cassel, 116, 169, 336, 530, 534, 630, 731.

Cassel (synode) 507.

Cham, 149.

Christgarten (chartreuse) 168 et suiv.

Chypré, 362.

Copenhague, 723.

Cilli, 271.

Clèves (duché) 10, 40, 160 et suiv., 164, 235, 238, 240, 484, 720, 726, voyez Juliers-Clèves.

Clèves (ville) 648, 712.

Coblentz (électorat) 30, 82, 211, 220, 223.

Cologne (archevêché) 5, 10, 11 et suiv., 26, 28, 59, 70, 72 et suiv., 91, 94 et suiv., 118, 123, 142, 160, 164 et suiv., 188, 217, 220, 242, 284, 288, 308, 311, 315, 331, 386, 464, 466, 655 et suiv., 660, 661 et suiv., 668, 675, 679 et suiv., 712 et suiv., 716 et suiv., 720, 726, 736, 743, 750.

Cologne (ville) 6, 8, 9, 27, 33, 38, 41, 95, 118, 204, 211, 214 et suiv., 217, 220, 221, 228, 350, 390, 485, 631, 661, 686, 719 et suiv.

Cologne (université) 380.

Cologne sur la Sprée, 516.

Colmar, 489, 606.

Constantinople, 25, 124, 133, 159, 181, 278, 331.

Cosme, 220.

Constance (évêché) 219, 227, 473, 651, 694.

Constance (ville) 211, 222 et suiv., 233, 324, 561.

Constance (concile) 380, 583.

Corvey, 243.

Culmbach, voyez Brandebourg.

Cracovie, 559, 580.

Czaslau (assemblée de 1608) 333 et suiv.

D

Danemark, 2, 41, 45, 72, 74, 85, 122, 134, 163, 186, 188, 190.

Dantzic, 517.

Delft, 601.

Dettelbach, 249.

Deune, 221.

Deux-Ponts, comté (Voyez Palatinat Deux-Ponts).

Dietmarschen, 400.

Dillembourg, 34.

Dillingen, 211 et suiv., 215, 217 et suiv., 221, 226, 252, 554, 559.

Dinkelsbühl, 392.

Dinslaken, 240.

Dopperschitz, 509, 512.

Dohna, 154.

Donawerth, 293-306, 308 et suiv., 314 et suiv., 326 et suiv., 338, 392, 613, 620, 622, 624, 641, 645, 653, 696, 699, 704.

Dortmund, 504, 559.

Dresde, 2, 74 et suiv., 91 et suiv., 95, 102, 103, 109 et suiv., 127, 165, 195, 333, 432, 500, 560, 564 et suiv., 662, 678, 708.

Duderstadt, 220 et suiv.

Duren, 720.

Dusseldorf, 485, 630 et suiv., 648, 651 712 et suiv.

Duisbourg, 236, 720.

Durlach, 429.

E

Ebern, 249.

Ebersberg, 214.

Eichsfeld, 86, 220 et suiv.

Eichstädt (évêché) 200, 742, 744.

Eichstädt (ville) 211.

Eilenbourg, 103, 107.

Einsiedeln (abbaye) 227 et suiv.

Eisenlerz, 263, 269.

Ellwangen (prévôté) 654, 643, 744.

Eltmann, 403.

Emden, 726.

Emmendingen (ville) 428.

Emmendingen (conférence religieuse de 1590) 424.

Emmerich, 159 et suiv., 166, 211, 236, 240 et suiv., 720.

Engen, 442.

Ensisheim, 211, 230, 232.

Erfurt, 114 et suiv., 211, 220 et suiv.,
336, 379.
Erlau (évêché) 279.
Erlau (ville) 131, 279.
Erlau (forteresse) 328.
Ermland (évêché) 280.
Essen, 211.
Esslingen, 733.
Esaeten, 225, 233, 485.

F

Feldkirch, 232.
Flandres, 716.
Florence, 368, 434, 535.
Fossombrone (évêché) 380.
France, 8, 14, 22 et suiv., 25, 28, 39,
44, 46, 51, 57, 58, 70 et suiv., 73 et
suiv., 77 et suiv., 86, 88 et suiv.,
91, 93, 97, 99 et suiv., 101, 105, 121,
122, 124, 128, 132, 134, 146, 153, 158
et suiv., 161, 164 et suiv., 166, 173,
182, 183, 186, 187-190, 281 et suiv.,
283, 290, 293, 319, 321, 330, 334,
336, 377, 381, 384, 412, 471, 480,
509, 510, 538, 571, 573, 580, 584, 587,
595, 614, 619, 623, 627-635, 638-643,
644 et suiv., 647, 650 et suiv., 657,
659, 665, 666, 676, 686, 688, 694, 702
et suiv., 713, 720, 727, 731, 732 et
suiv., 734, 740, 744, 755.
Francfort-sur-le-Mein, 2, 42, 44, 54,
57, 61, 125, 150, 196, 225, 293, 307,
314, 315, 322, 323 et suiv., 350, 393,
413, 452, 455 et suiv., 508 et suiv.,
510, 520, 619, 663, 677, 699, 695, 707,
710 et suiv., 722 et suiv., 728, 754.
Francfort-sur-le-Mein (Etats de la Li-
gue en 1613), 692 et suiv., 699, 739
et suiv.
Francfort-sur-le-Mein (assemblée de
1583), 55 et suiv. (assemblée de
1590), 95 et suiv. (1598), 162 (1599),
163 et suiv., 168 et suiv.
Francfort-sur-le-Mein (Diète d'elec-
tion, 1612) 675, 680 et suiv., 685.
Francfort-sur-l'Oder (Université) 539,
550.
Franconie, 5, 14, 225, 229, 244, 247 et
suiv.
Frankenberg, 531.
Frankenthal, 686.
Frauenalb (couvent) 163.
Frauenberg, près Nordhausen, 115.
Frauenburg, 380.
Freiberg, 106.
Freising (évêché) 38.
Freising (ville) 39.

Fribourg (en Brisgau) 230, 429, 430,
463, 643.
Fribourg (Suisse) 425, 211, 224 et
suiv., 560.
Friedberg (assemblée de 1401) 175 et
suiv. (1602), 183.
Friemar (près Gotha) 350.
Frioul, 329.
Fulde (ville) 86, 218, 242, 250.
Fulde (assemblée de 1606) 196.

G

Gastein, 255.
Genève, 233, 489, 491, 586, 636, 637.
Geresheim, 7.
Gerenzhofen, 249.
Gesecke, 28.
Giessen, 379, 480, 501, 504, 507, 534,
685.
Gmünd, 211.
Görlitz, 382.
Görz, 257.
Gotha, 199.
Gran (archevêché) 281, 614.
Gran (ville) 131, 279.
Gran (forteresse) 223.
Graz, 126, 212, 215 et suiv., 233, 257
et suiv., 258, 264, 272 et suiv., 280,
419, 560, 623, 642, 656, 672, 752.
Graz (Université) 260, 262.
Greich, 263.
Griechisch Weissenburg, 279.
Grisons (les) 230, 645.
Gueldre, 76, 744,
Gunzbourg, 211.

H

Haag, 757.
Hagen, 513.
Hagenau (ville) 19, 211, 290, 392.
Haina, 533.
Hainaut, 150, 519, 526.
Halberstadt (évêché) 83, 91, 317, 691.
Hall (en Souabe) voy. Schwabisch-
Hall.
Hall (en Tyrol) 212, 216 et suiv., 222,
232.
Halle, 368, 513.
Hambach, 143, 210.
Hambourg, 511, 721.
Hammelbourg, 250.
Hanovre, 357, 489.
Hasmars, 379.
Hassfurt, 249.
Heidelberg (ville et château) 3, 42,
44, 48, 60 et suiv., 72, 132, 145 et
suiv., 151, 179, 183, 190, 280 et suiv.,
489 et suiv., 615, 686, 757.

Heidelberg (Université) 62, 64, 209, 389 et suiv., 424, 487, 490, 518, 536, 562, 581, 586, 756.
 Heidingsfeld, 249.
 Heilbronn, 128, 314 et suiv., 366, 731, 756.
 Heiligenstadt, 211, 223.
 Helmstadt (Université) 115, 517.
 Hensberch, 228.
 Hersfeld (abbaye d'Empire) 165, 530, 644.
 Herzberg, 516.
 Hesse-Butzbach, 694 et suiv.
 Hesse-Cassel, 2, 4, 35 et suiv., 52, 63, 75, 87, 90, 100, 106, 116, 134, 137, 140, 144, 162 et suiv., 165 et suiv., 169 et suiv., 174, 187-192, 209, 287 et suiv., 282, 290-293, 314, 321 et suiv., 331, 336, 341, 345, 358 et suiv., 378, 429 et suiv., 451, 507, 527, 540, 547 et suiv., 601, 627, 638, 640 et suiv., 645 et suiv., 651 et suiv., 678, 689, 695, 721, 724, 730-733, 756.
 Hesse-Darmstadt, 61, 144, 162, 322, 527 et suiv., 649, 661 et suiv., 695 et suiv., 698 et suiv., 702, 705 et suiv., 722, 749.
 Hesse-Marbourg, 35, 91, 144, 161 et suiv., 429 et suiv., 530.
 Hildesheim (évêché) 39, 726.
 Hildesheim (ville) 211, 223.
 Hirschau, 150.
 Hirschhorn, 169.
 Hochberg (château) 42.
 Hochheim, 97.
 Hohenleime, 551.
 Hollande (Etats Généraux) 3, 4, 23, 94, 158-166, 181 et suiv., 187, 189, 244, 281, 290, 319, 337, 508, 576, 616, 637-643, 647 et suiv., 650 et suiv., 656, 671, 683, 688, 696, 701 et suiv., 712 et suiv., 720-732 et suiv., 742, 744, 754, 756.
 Holstein, 429, 187. Voy. : Schleswig Holstein.
 Horb, 222.
 Horn, 613, 619.

I

Ichtershausen, 381.
 Iena (ville) 104, 113, 361 et suiv., 371, 437, 503.
 Iena (Université) 512.
 Iglan, 671.
 Indes, 71, 581.
 Ingelheim, 62.

Ingolstadt (ville) 124, 212, 215, 217, 226, 413, 440.
 Ingolstadt (Université) 216 et suiv., 400, 404, 480.
 Innsbruck, 7, 212-232 et suiv., 449.
 Iphosen, 249.
 Isenbourg, 527.
 Italie, 77, 140, 126 et suiv., 136, 162, 181, 284, 335, 359 et suiv., 381, 384, 396, 487, 583, 613 et suiv., 634 et suiv., 640, 645, 656, 676, 689, 691, 695, 703, 732, 752, 757.

J

Jägerndorf, 708.
 Jesingen (Wurtemberg) 110.
 Joachimsthal, 449.
 Judenburg, 257 et suiv.
 Juliers-Clevès-Berg (duché) 17, 31, 41, 52, 76, 134, 235-251, 639 et suiv., 643, 644, 648-654, 656, 658, 661, 665, 712, 715 et suiv.
 Juliers (ville) 238.
 Juliers (forteresse) 629 et suiv., 631, 646, 713, 721.

K

Kahla (Thuringe) 108.
 Kaisersberg, 59.
 Kaiserswerth, 7, 31.
 Kalocsa (archevêché) 278.
 Kaschau, 278.
 Kaufbeuern, 391.
 Kempten (abbaye) 654.
 Klagenfurt, 257, 263, 271.
 Klostergrab, 621.
 Königsberg, 397, 551.
 Königshofen, 249.
 Königstein, 162, 167.
 Krumau, 668.

L

Laibach (évêché) 259, 271.
 Laibach (ville) 257, 272.
 Landsberg, 214, 253.
 Landsberg (ligue de) 40, 183 et suiv., 98 et suiv., 289.
 Landshut, 233.
 Langensalza, 91.
 Lauenbourg. Voy. Saxe-Lauenbourg.
 Lauingen, 570.
 Lausanne, 489.
 Lavant, 211, 253 et suiv., 263 et suiv., 270.
 Leipsick, 96, 102, 109-112, 456, 490, 402, 408, 409, 410, 112, 114.

Leutkirch, 392.
 Liège, 17, 23, 38, 40, 45, 204.
 Liegniz-Brieg (duché) 115, 146, 521, 537.
 Livonie, 399.
 Lindau (ville d'Empire) 699.
 Lindau (dans le comté de Ruppin) 550.
 Linz (sur le Danube) 611.
 Linz (sur le Rhin) 223.
 Lippe (comté) 242, 526.
 Louvain, 216, 229, 241, 480.
 Londres, 686.
 Lorraine (duché) 122, 281, 337, 642, 686, 691, 694, 732, 742, 753.
 Luckenwalde, 512.
 Lubeck, 228, 323 et suiv., 691, 699, 710, 724 et suiv., 731.
 Lucerne, 211, 217, 230, 231.
 Lulsdorf, 52.
 Lunébourg (duché) Voy. Brunswick-Lunébourg.
 Lunébourg (ville) 710.
 Luxembourg (duché) 290, 645.

M

Madrid, 85, 125, 132, 623, 627, 636, 637, 661, 750.
 Magdebourg (archevêché) 11, 12, 88, 89, 91, 135, 144, 168, 183, 317, 539, 688, 691.
 Magdebourg (ville) 501, 536, 721, 727.
 Magdebourg (centuries de) 348-359, 365, 386, 501.
 Mansfeld, 379, 420.
 Marbourg-sur-la-Lahn, 530 et suiv., 535.
 Marbourg en Styrie, 259, 271.
 Maria-Schnoe (couvent de franciscains) 668.
 Marek (comté de la) 161, 226.
 Markdorf, 472, 475.
 Mayence (archevêché) 2, 11, 12, 24, 40, 43, 55, 59, 60, 72, 81, 86, 132, 165, 146, 165 et suiv., 195, 200, 219, 220, 247, 275, 281, 288, 310 et suiv., 315, 321, 331, 333, 393, 475, 528, 613, 647, 655, 656 et suiv., 659 et suiv., 661 et suiv., 668, 671 et suiv., 673, 677, 679, 684, 685, 687, 688 et suiv., 696, 697, 722, 736 et suiv., 738, 740, 743, 747, 751, 756.
 Mayence (ville) 29, 48, 57, 144, 145, 200, 211, 219, 220, 228, 275, 303, 304, 359, 372, 477, 559, 561, 591.
 Mayence (université) 478.
 Mechteln, 8,

Mecklenbourg, 92, 129, 140, 188, 699.
 Mecklenbourg-Gustiow, 141, 174, 188, 537.
 Meissen, 113.
 Mellrichstadt, 249.
 Meppen, 211.
 Meran, 231.
 Meschede, 37.
 Metten (couvent) 227.
 Metz (évêché) 23, 122, 290.
 Miesbach, 211.
 Minden (évêché) 83, 317, 691.
 Mitterndorf, 259.
 Moldavie, 679.
 Montbéliard, 153.
 Mors (comté) 726.
 Mors (ville) 160.
 Molsheim, 118, 211, 611.
 Moravie, 134, 165, 279, 328 et suiv., 332-335, 611 et suiv., 636, 638, 639, 679, 694, 708, 722, 742, 752.
 Morthingen (en Lorraine) 387.
 Mosbach, 145.
 Muhlhausen, 286.
 Muhlhausen (colloque de) 52 et suiv.
 Muhlheim (sur le Rhin) 715, 719 et suiv.
 Muhlheim sur la Ruhr, 49.
 Munich, 5, 98, 184, 211, 212, 215, 233, 300, 303, 325, 404, 412, 467, 485, 506 et suiv., 575, 577, 597, 658, 661, 739, 742, 743, 755 et suiv.
 Munich (ligue) 640, 653-663, 698, 713 et suiv., 731 et suiv., 738, 744, 745, 753 (Etats de la ligue, 1610) 658 et suiv., 661, 739.
 Muncherstadt, 249, 250.
 Munster (évêché) 40, 93, 164, 220, 241, 242, 651, 726, 744, 754.
 Munster en Westphalie, 211, 217, 241, 242, 398, 475.
 Murbach (abbaye) 226.

N

Nabbourg, 448.
 Nancy, 754.
 Naumbourg (évêché) 408, 500.
 Neubourg (principauté, voy. Palatinat-Neubourg).
 Neubourg sur le Danube, 211, 233, 712.
 Neuhausen (évêché) 3, 65, 171.
 Neumarkt, 68, 448.
 Neuss, 211.
 Neustadt sur la Saale, 233.
 Nicolsbourg en Moravie, 388.
 Nidda (dans la Hesse) 423.

- Nördlingen (Assemblée de 1607) 299 et suiv.
- Nordhausen, 114, 115.
- Nuremberg, 83, 169, 199, 290, 293, 321, 324 et suiv., 337, 463, 519, 522, 534, 619, 619, 675, 733.
- O**
- Oberndorf, 175.
- Oettingen (comté) 162, 169, 175.
- Olmütz (évêché) 389.
- Oppenheim, 62.
- Osnabruck (évêché) 176, 317, 691.
- Osnabruck (ville) 395.
- Ottobuern, 226.
- P**
- Paderborn (évêché) 9, 165, 211, 241 et suiv., 661, 726, 744, 751.
- Paderborn (ville) 211, 241, 243, 580.
- Padoue, 579.
- Palatinat (Electorat) 2, 3, 13, 40, 51, 55, 57, 61, 69, 76, 84, 87, 106, 129, 136, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 150, 153, 162, 167, 170, 171-174, 175, 177, 180, 181, 183, 185, 187, 190, 191, 192, 193, 196, 237, 266, 271, 281, 282, 283, 288-293, 305, 388, 211 et suiv., 314, 318, 320-325, 326, 329-335, 336, 339 et suiv., 389 et suiv., 424, 429, 462, 465 et suiv., 475, 488, 490, 514, 525, 539, 547 et suiv., 607 et suiv., 622, 624 et suiv., 637, 639, 641, 643 et suiv., 217 et suiv., 652 et suiv., 653, 666, 670 et suiv., 674, 678, 681, 685 et suiv., 694, 699, 701, 705, 769, 723, 722, 731 et suiv., 736, 619 et suiv., 752, 753, 657 (Voy. Jean-Casimir).
- Paris, 1, 292.
- Parme (duché) 39, 40.
- Passau (évêché) 256.
- Passau (traité de) 78, 171, 172.
- Pavie.
- Perleberg.
- Pérou.
- Pettau, 272.
- Palatinat-Lautern. Voy. Jean-Casimir.
- Palatinat-Neubourg, 33, 129, 136, 140, 144, 152, 162, 190, 193, 302-303, 304, 322, 336, 338 et suiv., 447, 621, 628-632, 645, 648, 651 et suiv., 712-716, 619 et suiv.
- Palatinat-Simmern, 149, 514.
- Palatinat-Veldenz, 3, 57, 141, 323.
- Palatinat Deux-Ponts, 8, 67 et suiv., 106, 137, 140, 162 et suiv., 172, 182, 322, 625, 627, 652, 673, 694, 717, 731 et suiv. Voy. Palatinat-Neubourg.
- Pforzheim, 429, 526.
- Plauen, 367.
- Plauen (Assemblée de 1590) 91-92.
- Pleissenbourg, 108, 112.
- Pöllau en Styrie, 486.
- Pologne, 26, 75, 85, 127, 159, 179, 285, 381, 399, 480, 688, 703, 735.
- Poméranie, 140, 169, 188, 192, 322.
- Poméranie-Stettin, 699.
- Pont-à-Mousson, 589.
- Portugal, 580.
- Prague (archevêché) 10.
- Prague (ville et cour) 77, 81, 85, 154, 163, 165, 176, 180, 186, 212, 216, 218, 223, 233, 274-77, 279, 285, 288, 300, 317, 321, 322, 330, 334 et suiv., 440, 559, 579, 604, 617 et suiv., 620 et suiv., 624-625, 627, 653, 660, 668 et suiv., 687, 696, 698, 753, 757.
- Presbourg, 250.
- Presbourg (Diète de 1608) 329 et suiv. 332.
- Prusse, 89.
- Q**
- Quatzenheim, 90.
- R**
- Raab (forteresse) 132, 134.
- Radkersbourg en Styrie, 259, 271.
- Rapperswyl, 233.
- Ratisbonne (évêché) 309 et suiv., 654, 739.
- Ratisbonne (ville) 211, 227, 233, 400, 403, 419, 442, 519, 699, 702, 740 et suiv.
- Ratisbonne (Diète de 1576) 457, (1594) 127 et suiv., 131, 132, 134, 143, (1597 et 1598) 138, 144, 158, 168, 174, 181, 183, (1603) 89 et suiv., 192-197, 274 et suiv., (1608) 304 et suiv., 307-327, 328, 330 et suiv., 333, 336, et suiv., 341 et suiv., 644, 648, 653, 705, (1613) 637 et suiv., 694 et suiv. 697-708, 709, 730, 741, 746, 749, 751, (1614) 705.
- Ratisbonne (Diète d'élection, 1575) 204.
- Reichenbach (couvent) 175.
- Reims (archevêché) 539.
- Rheinberg (forteresse) 160 et suiv., 167, 230, 720.
- Rheinfelden, 230.
- Rhin (pays du) 3, 12, 23, 24, 28, 32, 39, 41, 42, 45, 48, 49, 61, 93, 132, 159, 161, 164, 165, 181, 204, 229, 429, 628, 643, 656, 685, 713 et suiv., 721, 725 et suiv., 736.

Riga, 392.
 Rittberg, 211.
 Ritlmanshausen, 286.
 Rotsingen, 249.
 Rome, 3, 30, 50, 74, 85, 125, 158, 199, 200, 217, 218, 220, 237, 255, 244, 284, 289, 291, 332, 316-371, 375, 377, 380, 385, 391, 407, 437 et suiv., 439 et suiv., 449, 473, 478, 487 et suiv., 496, 502, 539, 546, 553, 556, 562, 570, 571, 601 et suiv., 612, 622, 637 et suiv., 648, 656, 661, 676, 687, 706, 715, 736 et suiv., 748, 756. (Voyez les noms des différents Papes).
 Rome (collège Germanique) 218 et suiv., 211, 203, 274.
 Rome (université) 590.
 Rosenheim, 233.
 Rositz (château) 329.
 Rostock (ville) 516.
 Rostock (université) 442, 452, 518, 531.
 Rotenbourg, 447.
 Rotenbourg (assemblée des Unis en 1611) 672, 716 (1613), 694, 698.
 Rothenbourg sur la Tauber (assemblée des membres d'Empire en 1584), 55 et suiv.
 Rothenbourg (assemblée des Unis, 1608), 613.
 Rothenbourg sur le Neckar, 233.
 Rottingen, 240.
 Ruremond, 229.
 Russie, 399, 688.

S

Saint-Blaise (abbaye) 226 et suiv.
 Sainte-Croix (abbaye de la), 294, 297 à 300, 326, 392, 622.
 Saint-Emmeran (abbaye) 739.
 Saint-Gall (abbaye et ville), 227.
 Saint-Veit, 257.
 Salzbourg (ville) 226, 272.
 Salzbourg (université) 227.
 Salzbourg (archevêché) 25, 81, 139, 140, 201, 289.
 Savoie (duché) 635, 636, 640, 645, 676, 680, 694, 733, 751, 756 et suiv.
 Saxe (électorat, 3 et suiv., 9, 12, 13, 53, 54, 55, 56, 65, 66, 67, 73, 75, 76, 78, 87, 88, 92, 96, 101 et suiv., 114, 116, 127, 129, 136, 140, 141, 144, 145, 147, 157, 165, 170, 177, 184, 188, 195, 196, 239, 266, 283, 289, 294, 308, 312 et suiv., 314 et suiv., 318, 320 et suiv., 331, 333, 337, 340, 356, 363, 381, 391, 400, 490 et suiv., 504, 513, 520, 523, 525 et suiv., 536, 542 et

suiv., 545, 551, 559, 561, 561, 606 et suiv., 619, 625, 628, 642, 644, 649 et suiv., 667, 671, 672 et suiv., 678, 685, 690, 692, 695, 699, 702, 705, 709 et suiv., 737 et suiv., 749 et suiv., 754 et suiv., 757.
 Saxe-Altenbourg, 107, 313.
 Saxe-Cobourg, 663.
 Saxe-Lauenbourg, 140, 175 et suiv., 182, 699.
 Saxe-Weimar, 100, 107, 313, 348, 356, 361, 363.
 Saxenhausen, 721.
 Schaffhause, 111.
 Scharfenau (près Cilli) 270.
 Scheyern, 226.
 Schleswig-Gottorp, 537.
 Schleswig-Holstein, 165, 521.
 Schlechtstadt, 211.
 Siebengraten, 366.
 Schüttern (abbaye), 226.
 Schwabisch-Hall.
 Schwarzach, 226.
 Schwitz, 231.
 Seckau (évêché) 11.
 Sedan, 754.
 Seltz, 65.
 Senftenberg, 513.
 Sigmaringen, 230.
 Silésie, 134, 138, 330, 557, 614, 616, 618, 620 et suiv., 621, 640, 708, 732, 742.
 Sinsheim (évêché) 3, 171, 333 et suiv., 335.
 Smalkalde (seigneurie) 531.
 Smalkalde (ville) 247, 471, 506, 532.
 Smalkalde (ligue de) 308, 336.
 Solms (comte) 106.
 Soleure, 231.
 Souabe, 5, 222, 657, 738
 Spire (évêché) 3, 58, 316, 613, 618, 655, 658, 706, 736, 739.
 Spire (ville) 41, 44, 98, 145, 169, 173, 175, 171, 197, 211, 220, 232, 293, 323 et suiv.
 Spire (chambre impériale) 44 et suiv., 43, 53, 61, 70, 72, 129, 144, 162, 166, 168-174, 183, 190 et suiv., 196, 232, 273, 299, 310, 316, 341, 455, 693, 696, 698 et suiv., 737.
 Spire (assemblée des députés en 1600) 168 et suiv., 173 et suiv., (1601) 178 et suiv., 192, 196, 275.
 Spire (assemblée des députés des villes, 1608), 609.
 Sprendlingen, 527.
 Stablo, 23.
 Stadtlohn, 741.
 Stans, 231.

Steinfurt (comté), 106.
 Standal, 550.
 Sterböhöl (ligue de 1608), 611.
 Stettin, 544.
 Stettin (synode) 538.
 Stockholm, 731, 732.
 Stolpen (château) 108.
 Stralsund, 544.
 Strasbourg (évêché) 117-123, 127,
 142, 175, 189 et suiv., 219, 642,
 649 et suiv., 640, 730.
 Strasbourg (ville) 29, 35, 41, 44, 34,
 83, 118-123, 168, 189, 191, 219, 293,
 321, 323 et suiv., 340, 347, 360, 364,
 401, 426, 489, 506, 568, 619, 642,
 685, 694.
 Straubing, 233.
 Strehlen, 110.
 Stuttgart, 336, 338, 435, 495, 554, 631
 et suiv.
 Styrie, 49, 55 et suiv., 181, 231, 256,
 259, 260, 265, 268-272, 284, 291, 307
 et suiv., 311 et suiv., 317, 318 et
 suiv., 322, 324, 328, 330 et suiv.,
 392, 476.
 Suède, 399, 613, 656, 688, 395, 731 et
 suiv.
 Suisse, 25, 35, 74, 90, 105, 227, 229,
 230, 233, 268, 284, 331, 490, 636 et
 suiv., 639, 650, 688, 692, 722, 733.
 Sursée, 233.

T

Tabor, 668.
 Tecklenbourg (comté), 106.
 Tegernsee (couvent), 226.
 Terbourg, 58.
 Thonnenbach, 426.
 Thuringe, 108, 351.
 Tirschenreuth, 148.
 Tolède, 590.
 Torgau (états de la ligue 1591, 95,
 (1592), 134.
 Toscane, 84, 264.
 Totis, 132.
 Toul (évêché) 23, 290.
 Transylvanie, 26, 181, 277, 279, 280,
 283.
 Trente (évêché), 11, 40, 216, 310, 706.
 Trente (ville), 216.
 Trente (concile), 5, 53, 77, 118, 161,
 199, 203, 204, 207, 208, 219, 225, 226,
 317, 347, 384, 407, 424, 433, 467, 474,
 486, 554, 606, 622, 733, 735.
 Trèves (archevêché) 3, 5, 24, 40, 43,
 54 et suiv., 58, 67, 77 et suiv., 194,
 214, 220, 315, 393, 628, 656, 707, 735,
 755.

Trèves (ville) 214, 220, 221.
 Tubingue, 253, 364.
 Tuckelhause (chartreuse) 228.
 Turin, 756, 757.
 Turquie, 2, 9, 12, 21, 24, 26, 27, 37,
 71, 78, 95, 104, 124-129 et suiv.,
 132 et suiv., 135 et suiv., 138 et
 suiv., 143 et suiv., 158, 163 et suiv.,
 167, 173, 181 et suiv., 190, 191, 192,
 224, 256, 257 et suiv., 265 et suiv.,
 274, 278 et suiv., 280 et suiv., 282,
 288, 305, 306, 319, 328, 332, 340,
 353 et suiv., 262, 399, 410, 414, 473,
 488, 505, 519, 546, 587, 603, 614,
 678, 687 et suiv., 689, 698, 702, 703,
 707, 708, 726.
 Tyrol, 83, 229, 231, 232, 256, 263, 429,
 656.

U

Ulm, 293, 299, 300, 385, 321, 401, 619.
 Unna (en Westphalie) 150.
 Ursel, 587.
 Utrecht, 23.

V

Valais, 233.
 Vanloo, 235.
 Venise, 25, 124, 126, 158, 159, 166,
 231, 268, 278, 359, 369, 587, 589,
 615, 620, 625 et suiv., 637, 645, 676,
 688, 684, 694, 733.
 Venise (paix de Venise 1477) de 353
 à 356.
 Verden (évêché) 317, 691.
 Verdun (évêché) 23, 290.
 Vervins (paix de 1598) 158.
 Worms (assemblée des députés 1586)
 84.
 Worms (diète de 1524) 479.
 Worms (assemblée des délégués des
 villes 1607) 297.
 Worms (assemblée des membres
 d'Empire 1583) 40.
 Wurtemberg, 29, 33, 55 et suiv., 51,
 78 et suiv., 99, 129, 137, 140, 141,
 175, 188, 230, 282, 292, 299, 303,
 337, 340, 383, 385, 405, 407, 424,
 429, 435, 439 et suiv., 477, 486 et
 suiv., 505, 516, 526, 606, 619, 630 et
 suiv., 649, 651, 657 et suiv., 672,
 685, 627, 730.
 Wurzburg (évêché) 40, 86, 165, 215,
 220, 244 à 250, 253, 255, 289, 335,
 640, 648, 654, 653 et suiv., 742.
 Wurzburg (ville) 86, 214, 212, 215,
 219, 220, 223, 228, 272, 396.

- Wurzburg (université) 244 et suiv., 478.
 Wurzburg (chartreuse) 228.
 Wurzburg (assemblée des membres de l'Union 1610) 656, (1611), 664.
 Vienne (ville et cour) 40, 80, 126, 134, 181, 203, 215, 218, 223, 233, 265, 279-281, 291 et suiv., 367, 387 et suiv., 473, 478, 559, 562, 611, 614, 623, 654, 671, 684, 688.
 Vienne (université) 380, 478.
 Vienne (assemblée de 1608) 331.
 Vienne (paix de 1606) 280 et suiv., 329, 332.
 Vienne (contrat de 1606) 291, 331, 623.
 Vetteravie (comté) 5, 140.
 Villach, 263.
 Voigtland, 388.
 Volkach, 249.
 Vorarlberg, 230, 231.
 Vortlage, 287.
- W**
- Walis, 233.
 Wedinghausen (couvent), 36.
 Weimar (Voyez Saxe-Weimar)
- Weingarten (abbaye) 226.
 Werb, 9, 35, 37.
 Wesel, 161, 236, 238.
 Westphalie, 9, 28, 29, 38, 45, 54, 58, 59, 159, 161, 164, 165, 166, 241.
 Westphalie (cercle) 165, 166 et suiv.
 Westphalie (paix de) 470.
- X**
- Xanten, 159, 211, 229, 236.
- Z**
- Zélande, 4, 23, 166.
 Zerbst, 523.
 Zipsi (comitat-hongrois) 279.
 Zirgesheim, 301.
 Zsitwa-Torok (paix de 1606) 280 et suiv., 329, 332.
 Zurich, 122, 152, 381, 489, 519, 730, 736, 756.
 Zwickau, 103, 107.
 Zwiefalten (abbaye) 226.



ERRATA

- P. 4, note 6, qu'il est tellement détesté et qu'il, *lisez* : tellement détesté qu'il.
P. 22, ligne 26, les princes laïcs. *lisez* : les princes laïques.
P. 23, ligne 8, Stavelot, *lisez* : Stablo.
P. 80, note 1, ne le permettent pas, *lisez* : ne le permettent-ils pas ?
P. 135, 256, 257, 259, 270, au lieu d'Ukraine, *lisez* : Carniole.
P. 146, ligne 2, Leignitz, *lisez* : Liegnitz.
P. 148, ligne 9, Neumark, *lisez* : Neumarkt.
P. 160, ligne 33, Mors, *lisez* : Meurs.
P. 181, note 2, je le reconnais. *lisez* : je te reconnais.
P. 193, ligne 19, il remit ses ambassadeurs. *lisez* : il remit à ses ambassadeurs.
P. 197, ligne 4, il avait la confiance, *lisez* : ils avaient la confiance.
P. 201, ligne 1, 1598, *lisez* : 1578.
P. 220, ligne 21, que vous vous est faite, *lisez* : qui vous est faite.
P. 223, ligne 20, reffleurir en une ferveur nouvelle, *lisez* : fleurir une ferveur nouvelle.
P. 231, ligne 24, en remettant les clefs, *lisez* : en en remettant les clefs.
P. 234, ligne 2, les autorités catholiques protestantes, *lisez* : les autorités catholiques.
P. 240, ligne 12, il se contenta de répondre jusqu'à ce jour, *lisez* : que jusqu'à ce jour.
P. 253, ligne 16, l'évêque Reidhart, *lisez* : Neidhart.
P. 267, ligne 7, les traiter de tyrans, d'Hérode, *lisez* : d'Hérodes.
P. 274, ligne 4, Sackan, *lisez* : Seckan.
P. 275, ligne 37, Scheiwarde de Cronberg, *lisez* : Schweikart de Cronberg.
P. 301, ligne 7, la populace surexcitée, *lisez* : exaspérée.
P. 331, ligne 1, il avait été question d'élever d'un roi, *lisez* : d'élever un roi.
P. 347, ligne 17, 1558, *lisez* : 1536.
P. 352, ligne 11, le très pudique, *lisez* : le très impudique.
P. 354, ligne 44, ces récits mensongers, *lisez* : des récits.
P. 365, ligne 48, passait pour un grand criminel avoir osé *lisez* : d'avoir osé.
P. 376, ligne 30, 1491, *lisez* : 1591.
P. 378, ligne 9, leur mesure sera tellement comble, *lisez* : sera comble.
P. 396, ligne 16, 1568, *lisez* : 1556.
P. 400, ligne 20, Marnier, *lisez* : Murner.
P. 414, ligne 4, ne vois-tu pas voir, *lisez* : ne veux-tu pas voir.
P. 423, ligne 1, un converti comme lui, *lisez* : et qui se convertit plus tard comme lui.
P. 442, ligne 17, 1579, *lisez* : 1576.
P. 487, ligne 12, qui résumaient sans relâche, *lisez* : qui réclamaient.
P. 499, ligne 8, et pourtant, *lisez* : partant.
P. 553, ligne 22, Jesus mi, *lisez* : Jesu mi.
P. 612, ligne 35, l'Autriche antérieure, *lisez* : la Haute-Alsaco.
P. 614, ligne 27, on foule aux pieds la croix, *lisez* : la loi.
P. 661, ligne 2, l'Union se crut sage, *lisez* : crut sage.
P. 662, ligne 13, le vicaire de Mayence, *lisez* : le vidame de Mayence.
P. 692, dernière ligne, qu'ils invoquent, *lisez* : qu'on invoque.
P. 720, qui de ce pays de Clèves eut mis les duchés sous séquestre, *lisez* : eut mis le duché sous séquestre.

